Traité des principales et des plus fréquentes maladies, externes et internes ... Ouvrage qui contient ... les directions ... à bien distinguer les maladies, & à les traiter à l'aide du régime & des ordonnances usitées pour l'apothicaire / [Johann Friedrich von Herrenschwand].

Contributors

Herrenschwand, Jean Frédéric, 1715-1796.

Publication/Creation

Berne : François Seizer & compagnie, 1788.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/senxk2e4

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

28,530/c

IOAN. FRID. DE. HERRENSCHWAND
Anton Fricker pinx.
M. G. Eichler fecit.

TRAITÉ

DES PRINCIPALES ET DES PLUS FRÉQUENTES MALADIES EXTERNES ET INTERNES.

A l'uſage des jeunes Docteurs en médecine, des Chirurgiens-Médecins & des Praticiens qui ſuppléent au défaut des Médecins gradués; ainſi qu'à celui des perſonnes éclairées, qui, par des motifs de bienfaiſance, exercent la médecine dans les campagnes, ou qui, peu à portée des ſecours de l'art, ſont obligés d'être leur propre médecin & de médicamenter ceux qui les environnent.

Ouvrage qui contient non-ſeulement les directions néceſſaires pour apprendre à bien diſtinguer les maladies, & à les traiter à l'aide du régime & des ordonnances uſitées pour l'apothicaire, mais encore au moyen de remedes domeſtiques, ou rédigés en une petite pharmacie portative, peu diſpendieuſe.

DÉDIÉ A LL. EE. LES SOUVERAINS SEIGNEURS DE L'ÉTAT DE BERNE.

Par M. JEAN-FRÉDERIC DE HERRENSCHWAND, Doct. en Méd. Aſſocié étranger de la Soc. ROYALE DE MÉDECINE de Paris & de la Soc. ÉCONOMIQUE de Berne; ci-devant premier Médecin DU ROI DE POLOGNE, & Conſeiller intime de S. M. & de la SÉRÉNISSIME COUR DE SAXE-GOTHA; Médecin conſultant de la VILLE DE BERNE, &c.

Ex votis cordati eſto medici ab incunabulis Civibus ac Genti tandemque poſteris pro viribus prodeſſe.

A BERNE,

Chez François SEIZER & Compagnie, Libraires.

MDCCLXXXVIII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVIS DES ÉDITEURS.

Pluſieurs de nos correſpondants, à qui nous avions fait paſſer le proſpectus de cet ouvrage, nous ont témoigné leurs regrêts ſur l'annonce que l'édition ſe feroit in-4°. en un ſeul volume, en nous aſſurant, que pour l'édition in-8°. en pluſieurs volumes, ils auroient ſouſcrit pour la moitié de plus.

Nous avouons que ce préjugé nous auroit porté à nous y ſoumettre ſans l'auteur, qui nous a démontré que ſon ouvrage ſeroit d'un uſage très-difficile, & même ſujet à donner lieu à des mépriſes de conſéquence, s'il étoit diviſé en pluſieurs volumes, vû qu'à tout moment le lecteur ſeroit dans le cas de quitter ceux qui traitent des maladies pour conſulter les volumes qui contiennent les régimes, les ordonnances pour l'apothicaire, ou les médicaments de la pharmacie portative, & encore pour aller à la recherche des matieres traitées antécédemment.

Ces obſervations convaincront le lecteur que ce Traité des maladies ne ſera d'un uſage ſûr & commode que dans le format que nous avons choiſi.

Si toutefois le Public reclamoit une édition en petit format, nous ne nous refuſerons d'autant moins à le ſatisfaire que cela nous mettra à même de l'enrichir des nouvelles obſervations que l'auteur nous a promis de nous fournir, & qui entr'autres conſtateront par l'expérience, les vertus d'excellentes eaux-minérales, &c.

Très-fâchés que, par l'inadvertence des Imprimeurs, il s'eſt gliſſé pluſieurs fautes dans l'ouvrage, nous avons voulu y remédier en les indiquant dans un *Errata*, par où l'on verra qu'on y a mis tous les ſoins & toute l'exactitude poſſibles, l'auteur ayant vaqué en perſonne à cette partie.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28762885

NOS JOSEPHUS SECUNDUS Divina favente Clementia electus Romanorum Imperator, ſemper Auguſtus, Germaniæ, Hieroſolimæ, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæ, Galiciæ et Lodomeriæ Rex; Archidux Auſtriæ; Dux Burgundiæ et Lotharingiæ, Magnus Dux Hetruriæ; Magnus Princeps Tranſylvaniæ; Dux Mediolani, Mantuæ, Parmæ, etc. Comes Habſpurgi, Flandriæ, Tyrolis, etc. etc. Agnoſcimus et notum facimus tenore præſentium univerſis, quod cum Nobis Bibliopola FRANCISCUS SEIZER ET CONSORTES BERNÆ humillime exponi curarint, quem in modum opus a Doctore Medicinæ JOANNE FRIDERICO DE HERRENSCHWAND *confectum de ſubſtantialibus internis et externis morbis tractans in Germanico et Gallico* idiomate prelo committere reſolverint, vereantur autem, ne æmulorum invidia hanc editionem imitantium impendii et laboris ſui fructu fruſtrentur, ideoque Nobis demiſſe ſupplicarint, quatenus eorum indemnitati Privilegio Noſtro Cæſareo ſuccurrere clementiſſime dignaremur. Nos ſubmiſſæ pariter ac æquæ eorum petitioni annuendum cenſuerimus; Ac proinde Auctoritate Noſtra Cæſarea omnibus et ſingulis Bibliopolis, Bibliopegis, Typographis et aliis quibuscunque rem librariam ſeu negotiationem exercentibus firmiter inhibemus, vetamus et interdicimus, ne quis ſupranominatum opus in utroque idiomate, ſub hoc aliove titulo, aut forma per decem annorum ſpatium ab hodierno die computandum intra Sacri Romani Imperii fines recudere, vel aliis recudendum dare, aliorſumve impreſſum apportare, vendere aut diſtrahere, citra præfatorum impetrantium eorumque hæredum ac ſucceſſorum voluntatem ac aſſenſum in ſcriptis obtentum auſit vel præſumat; Si quis vero ſecus faciendo Privilegium hoc Noſtrum ſeu Interdictum violare contemnereque præſumpſerit, cum non ſolum ejusmodi exemplaribus ubicunque locorum repertis, perperam quippe recuſis ſeu apportatis, quæ dictus SEIZER ET CONSORTES ſive propria Authoritate, ſive Magiſtratus illius loci auxilio ſibi

vindicare poterint, de facto privandum, ſed et quinque marcarum aurei puri pœna Ærario ſeu Fiſco Noſtro Cæſareo et parti læſæ ex æquo pendenda, omni ſpe veniæ ſublata mulctandum decernimus, dummodo tenor hujus Noſtri Privilegii in fronte libri impreſſus reperiatur, et conſueta quinque exemplaria Conſilio Noſtro Imperiali Aulico exhibeantur. Mandamus itaque omnibus et ſingulis Noſtris, Sacrique Imperii ſubditis et fidelibus dilectis, tam eccleſiaſticis quam ſecularibus, cujuscunque ſtatus, gradus, dignitatis aut ordinis fuerint, præſertim vero iis, qui in Magiſtratu exiſtentes, vel ſuo, vel ſuperiorum ſuorum loco aut nomine jus juſtitiamque adminiſtrant, ne quemquam Privilegium hoc Noſtrum Cæſareum violare, ſpernere, aut transgredi patiantur, ſed ſi quos contumaces repererint, conſtituta a Nobis mulcta eos puniri, et quibuscunque modis idoneis eos coerceri curent, quatenus et ipſi graviſſimam Noſtram indignationem, prædictamque pœnam evitare voluerint. Harum Teſtimonio Litterarum Manu Noſtra ſubſcriptarum et Sigilli Noſtri Cæſarei appreſſione munitarum, qua dabantur VIENNÆ die decima quarta Januarii anno milleſimo ſeptingenteſimo octogeſimo octavo, Regnorum Noſtrorum Romani vigeſimo quarto, Hungarici et Bohemici vero octavo.

JOSEPHUS.

(L. S.)

VT. PRIN. COLLOREDO.

Ad Mandatum Sacræ Cæſareæ Majeſtatis proprium.

JOANNES NICOLAUS SCHWABENHAUSEN.

A LEURS EXCELLENCES

MESSEIGNEURS LES AVOYERS, PETIT ET GRAND CONSEILS

de la Ville & République de BERNE.

TRÈS-ILLUSTRES ET PUISSANTS SEIGNEURS, GRACIEUX SOUVERAINS.

En déduiſant, dans la préface, les motifs qui m'ont engagé à compoſer l'ouvrage que j'ai l'homeur de mettre ſous les yeux de VOS EXCELLENCES, j'ai annoncé que je m'appliquerois à le rendre plus particuliérement utile à mes Compatriotes.

Je me flatte de n'avoir rien omis de ce qui intéreſſe eſſentiellement la ſanté des peuples de VOTRE domination; & ſi je n'ai pas fait mention de l'abus que fait le bas peuple de ſes mauvaiſes eaux-de-vie, du café & du tabac à fumer, c'eſt parce que les hommes de cette claſſe ne peuvent être inſtruits que par l'almanach. Des exemples frappants que l'on y inſéreroit, pendant pluſieurs années conſécutives, des mauvais effets de ces objets qui ſont leurs délices, feront de l'impreſſion ſur quelques individus qui déja y ſont habitués; ceux qui ne le ſeront pas, éviteront d'en contracter l'habitude, & il eſt à ſouhaiter que dès à préſent, un médecin patriote s'occupe de ces erreurs du Peuple.

)(

D'ailleurs, TRÈS-ILLUSTRES ET PUISSANTS SEIGNEURS, j'ai concentré dans ce traité de pratique l'expérience en médecine que j'ai acquiſe durant ma vie, en tant que j'ai pu croire qu'elle ſeroit à l'uſage des perſonnes pour leſquelles j'ai écrit. Les ordonnances pour l'apothicaire & les medicaments que j'indique, ſont les mêmes que j'ai employés : ce que j'enſeigne eſt fondé ſur l'expérience ; la méthode que j'ai ſuivie & les raiſonnements ſuccints dont j'ai appuyé les faits, répandront aſſez de clarté ſur la doctrine pour être compriſe, & donner à la médecine rationnelle un caractere de vérité, qui détachera le lecteur du merveilleux & des empiriques.

C'eſt dans cette eſpérance & dans celle que les ouvertures qui ſuivent, pourroient avoir le bonheur de plaire à VOS EXCELLENCES, que j'ai oſé deſirer de conſacrer très-reſpectueuſement ce traité de pratique aux ILLUSTRES PROMOTEURS de la félicité d'un peuple débonnaire, qui ſera nombreux, en état de défendre ſes foyers, & heureux, auſſi long-temps qu'il participera à la ſanté de ſes ayeux.

Une partie de VOS ſujets, GRACIEUX SOUVERAINS, jouit de ce premier bien de la vie ; mais indépendamment du danger que court le bas peuple d'en être inſenſiblement privé par les erreurs dont j'ai fait mention, les maladies ſecrettes ſe ſont ſi fort multipliées dans le courant de ce ſiecle, qu'aujourd'hui elles ſont comme endémiques dans pluſieurs contrées du Canton. *Les gens du peuple des deux ſexes s'y marient mal guéris, &, par leur progéniture, ainſi que par les alliances que des individus mal conſtitués contractent avec ceux qui ſont en ſanté, une partie des habitants eſt déja & ſera de plus en plus affectée*

des vices du ſang que les ſyphilitiques mal guéris communiquent à leurs enfants, & qui, malheureuſement, ſe perpétuent de génération en génération, dèsque l'un ou l'autre des parents y participe : & comme l'on ne ſauroit en arrêter les progrès qu'en facilitant au Peuple les moyens de ſe faire guérir à peu de frais & ſans ſe déplacer, je me ſuis appliqué à enſeigner ces moyens ; les conſultations gratuites, & par-là même nombreuſes, que j'ai données durant les années que j'ai paſſé en retraite à la campagne, & pendant une dixaine d'années que j'habite dans la Capitale, ainſi que mes excurſions & correſpondances dans le Canton *m'ayant convaincu qu'il preſſoit de les mettre en œuvre.*

Les hommes, TRÈS-ILLUSTRES ET PUISSANTS SEIGNEURS, qui médicamentent VOS Peuples, ont juſqu'ici manqué, quant à ce qui regarde les maladies internes, d'un livre à leur portée, propre à leur ſervir de guide dans leur pratique, & à les maintenir dans la bonne voie. J'ai pris cet objet en conſidération, & j'eſpere que cet ouvrage leur rendra ce ſervice.

Dans cette ſuppoſition, me ſeroit-il permis de manifeſter à VOS EXCELLENCES ce que je penſe ſur les moyens d'accélérer les biens que je deſire à VOS Peuples dans leurs maladies ? Leurs préjugés qu'il faut ménager ſont connus & comme ils préferent les médecins de leur état, il faut les en pourvoir.

Les inſtructions régulieres & de vive voix, ſeroient les meilleures ; mais en même temps trop diſpendieuſes pour un chirurgien-médecin de la campagne : d'ailleurs les arrangements néceſſaires pour créer des établiſſements de cette nature, & le temps que les cours uſités demandent, abſor-

beroient des années; pluſieurs autres s'écouleroient encore avant que cette jeuneſſe eût acquis de l'expérience, & ce ne ſeroit qu'alors qu'on pourroit interdire la pratique à ceux qui ſont actuellement en poſſeſſion de l'exercice de la médecine chez le Peuple.

Comme, parmi ces hommes, il y en a qui ne poſſedent pas mal ce qui a rapport à la chirurgie, qui ont lu des fragments ſur la médecine, & qu'une pratique déja longue a éclairés; cette claſſe de chirurgiens-médecins ſaiſira promptement le contenu d'un précis qui leur offrira les principes & la clef de la pratique rationnelle.

Pour les connoître & pour apprécier les talents de tous ceux qui médicamentent actuellement le Peuple, il faudroit leur faire ſubir un examen préliminaire, & appointer les non-recevables, à raiſon de leurs connoiſſances & circonſtances, à un ſecond examen; mais afin que, de la part des examinateurs & des ſujets à examiner, ce ſecond acte ait de la baſe, il faudroit à la ſuite du précédent, déterminer ſur quoi les premiers auront à faire rouler le ſecond examen & ce que l'on y exigera des derniers; c'eſt-pourquoi il faudroit faire choix de l'ouvrage le plus convenable à ce but, & ce choix étant fait, on le notifieroit à tous ceux qui auront à ſubir à l'avenir l'examen, en leur accordant le terme néceſſaire pour s'y préſenter.

J'ai encore pris en conſidération cet objet important en écrivant ce traité des maladies : je me ſuis appliqué à le rendre intelligible, & j'ai lieu de penſer que mes confreres trouveront qu'il contient tout ce qu'un bon chirurgien-médecin doit ſavoir. Comme il ſera publié dans les deux langues du Pays, & qu'il traite de toutes les maladies les plus fréquentes

en un ſeul volume, il ſervira, ſi je vois bien, au ſuſdit uſage; & je crois oſer aſſurer VOS EXCELLENCES que les examinés, en état de faire ſentir, à l'examen, qu'ils en ont ſaiſi le contenu, ſeront ſolidement initiés dans la ſcience de connoître les maladies, d'en diſtinguer les cauſes, de les traiter par un régime convenable & par des médicaments également efficaces & peu diſpendieux; & que même ils pourront devenir, à l'aide de talents naturels, par la lecture de quelques bons livres & la pratique, des médecins dignes de la confiance du SOUVERAIN.

En fixant une année aux meilleurs ſujets, non-reçus au premier examen, pour ſubir le ſecond, & aux autres les termes dont on croira qu'ils auront beſoin pour s'y préparer, il ſe trouvera prochainement aſſez de ſujets qui mériteront d'être privilégiés, pour pouvoir attendre l'augmentation néceſſaire.

Et s'il plaiſoit à VOS EXCELLENCES d'accorder aux privilégiés qui auront fait un cours d'anatomie, d'opérations & d'accouchements, s'il s'en trouve, & qui ſeront pourvus des inſtruments de premiere néceſſité pour l'exercice de ces arts, le brevet de chirurgien de bataillon dans celui des régiments de milices qui, pour la majeure partie, ſera formé des habitans de la contrée où le breveté ſera domicilié, bientôt dans les diſtricts qui en manqueront, des jeunes gens ambitionneront ces places & ſe mettront en état de les obtenir. Par cet arrangement, les milices ſeroient, en cas de beſoin, pourvues de gens de l'art, qui déja auroient leur confiance; & tous les bataillons étant pourvus, le pays le ſera. Dès-lors les vagabonds qui trompent, font périr ou maltraitent le Peuple au point de ſurcharger les hôpitaux, de leurs victimes, quitteront d'eux-mêmes le Canton, *ou ils renonceront au métier perfide qu'ils exercent.*

Il importe à la ſanté des indigenes, que les chirurgiens-médecins qui ſoignent les régiments avoués, ſoient inſtruits. Meſſieurs les colonels & capitaines les tirent ſouvent de la Capitale, où ils ne trouvent guere que de jeunes gens qui y ſont en condition chez les maîtres chirurgiens, & il ſeroit fort à deſirer qu'un Docteur en médecine leur fit des prélections annuelles ſur la pratique de la médecine : en commentant ce traité des maladies que j'ai tâché d'adapter auſſi à cet uſage, il pourroit l'enrichir de ſes propres connoiſſances & obſervations, & l'utilité de ce commencement d'inſtructions en favoriſeroit d'autres. D'ailleurs, les gens de l'art du Pays & des Troupes avouées ſe prêtant par ainſi la main, les maladies ſecrettes diminueroient promptement, & comme j'eſpere d'avoir facilité aux jeunes Docteurs médecins un heureux début dans la pratique, & mis les individus intelligents, qui vivent iſolés dans les campagnes, ainſi que les voyageurs, en état, à défaut de bons ſecours d'être leurs propres médecins, il ſemble que les avantages que j'ai cherché à réunir, ne ſauroient manquer de faire de la ſenſation quant à la conſervation de la vie & de la ſanté des Sujets de VOS EXCELLENCES, & de ſervir à réparer les breches qui, pendant le ſilence ou l'inſouciance de la Faculté du ſiecle précédent & d'une partie de celui-ci, ont été faites à la ſanté de la Nation *par les maladies ſyphilitiques & par leurs ſuites plus fâcheuſes encore.*

*C'eſt-pourquoi & afin de porter du remede à toutes autres maladies, il faut, TRÈS-ILLUSTRES ET PUISSANTS SEIGNEURS, de toute néceſſité, que l'*Illuſtre Conſeil de Santé *ſoit ſeconds par des hommes inſtruits: alors ſeulement* Son *zele à remplir les intentions paternelles de VOS EXCELLENCES pourra fructifier.*

J'ai cherché à former de ces hommes, à faire connoître leurs talents avec évidence, à en accélérer la distribution dans tout le Canton, *à les accréditer chez le Peuple par une note honorifique du SOUVERAIN & à les rendre à tous egards propres à exécuter les sages ordonnances des Seigneurs qui veillent à la salubrité du Pays.*

Mon vœu sera accompli, si mes combinaisons obtiennent les suffrages de VOS EXCELLENCES; & j'en fais de très-ardents pour la durée non interrompue de VOTRE Regne paisible & bienfaisant.

Je suis avec le plus profond respect,

TRÈS-ILLUSTRES ET PUISSSANTS SEIGNEURS,

GRACIEUX SOUVERAINS,

DE VOS EXCELLENCES

Le très-humble & très-obeissant serviteur & co-sujet

Jean-Fréderic DE HERRENSCHWAND.

PRÉFACE.

Il y a environ dix ans, que le Magnifique Conſeil de ſanté de l'État de Berne, voulut bien me demander ma façon de penſer, ſur l'établiſſement des écoles de ſages-femmes que le Souverain a inſtituées depuis, & me conſulter auſſi ſur les moyens de ſouſtraire le peuple au pouvoir & aux artifices des empiriques. Comme il eſt naturel à l'homme ſouffrant & malade, de chercher du ſoulagement & ſa guériſon, j'ai cru que le meilleur moyen pour détruire ces pernicieux fléaux du bas-peuple, ſeroit de faire inſtruire des particuliers à pouvoir exercer en même tems, auſſi ſimplement que poſſible, mais d'après de bons principes, la médecine, la chirurgie & la pharmacie, qu'ils pratiqueroient parmi les habitans des campagnes, conformément à leur état & à leurs moyens. Il conviendroit auſſi d'aſſigner à chacun de ces éleves, un certain diſtrict déterminé, dans lequel il auroit la perſpective de vivre du produit de ſon triple talent. Cette ouverture n'a pas encore été priſe en conſidération à Berne; mais depuis quelques années, des médecins de Zurich, animés d'un vrai patriotiſme, ont pris des arrangemens propres à former de pareils éleves pour leur Canton; & ils admettent aux inſtructions qui leur ſont données, les autres Suiſſes & les étrangers qui ſouhaitent d'y participer.

Si cet arrangement eût eu lieu un ſiecle plutôt, & qu'on eût chargé ces éleves des fonctions de chirurgiens-praticiens dans les troupes avouées des Cantons, ainſi que de ſoigner la ſanté du peuple, la nation Helvétique eût conſervé la pureté inappréciable du ſang de ſes aïeux, ou du moins on auroit fort diminué les fléaux répandus dans les villes & campagnes, & dont les ſuites deviendront de plus en plus funeſtes. C'eſt ce dont je me ſuis aſſuré depuis environ huit ans que j'habite la

ville de Berne, où, après la mort du grand Haller, le Gouvernement m'a fait l'honneur de me deſirer. Mes obſervations ſur cet objet, & divers autres motifs des plus intéreſſans pour les États de la Suiſſe, m'ont engagé à leur donner, principalement à mes *Illuſtres Co-Souverains*, des preuves de ma ſenſibilité à leur confiance, en conſacrant à leurs peuples les fruits de quelques veilles & de mon expérience. En méditant cet ouvrage, j'ai conſidéré que tant les Seigneurs repréſentans des États confédérés, que leurs ſubdélégués, le clergé & les perſonnes notables qui réſident dans des lieux éloignés des villes, manquent entiérement des ſecours de l'art, ou les reçoivent trop tard; que le bas-peuple eſt livré aux empiriques; que les moins à plaindre ſont ceux qui ſont médicamentés par des perſonnes bienfaiſantes, par des chirurgiens, qui, aux dépens du peuple, peuvent avoir acquis quelque expérience. Or, toutes ces perſonnes ont un beſoin urgent d'avoir de bons tableaux des maladies, pour apprendre à les connoître parfaitement, & d'inſtructions, pour qu'elles puiſſent les traiter par un régime, par des remedes domeſtiques & par des médicamens peu diſpendieux.

J'ai pris en outre en conſidération, les dangers que courent dans leurs voyages les militaires, la nobleſſe, les commerçans, & enfin les gens de tout état: j'ai mûrement réfléchi ſur ce qui manque aux chirurgiens, qui, parmi le bas-peuple, pratiquent la médecine, & à ceux qui doivent toujours être prêts à ſoigner la ſanté des troupes, ou des milices enrégimentées. Je me ſuis occupé des points eſſentiels qui manquent aux gens de l'art, qui ſoignent l'élite de la nombreuſe jeuneſſe du pays, qui ſe releve dans les divers ſervices avoués par les Souverains des Cantons; j'ai enfin remarqué le peu de tems que les étudiants qui ſe vouent à la médecine, demeurent dans les Univerſités, & le beſoin, qu'à leur retour, ils ont d'un guide ſûr, pour bien débuter dans la pratique.

Ces objets réunis ont dirigé ma marche pour tracer mes tableaux des maladies, & pour conformer les régimes & remedes que je preſcris, à l'état & aux facultés des individus. Les ordonnances pour l'apothicaire, numerotées en chiffres ordinaires, ſerviront à ceux qui ſont à portée d'une bonne pharmacie. Dans le cas où l'on en ſeroit trop éloigné, comme auſſi en faveur des voyageurs & des indigens, j'ai ſubſtitué, autant qu'il m'a été poſſible, des remedes domeſtiques qui ſe trouvent en tout lieu; & j'ai remplacé encore la plus grande partie des ordonnances pour l'apothicaire, par des médicaments que j'ai rédigés en petite pharmacie domeſtique, à l'uſage tant de ceux qui traitent le peuple, que des familles qui réſident dans les campagnes, des eccléſiaſtiques & autres perſonnes que des motifs d'humanité engagent à exercer la médecine. Ces médicaments ſont rapportés à la fin du livre, ſous des chiffres romains. Les voyageurs pourront ſe procurer les mêmes remedes en plus petit volume, & l'on trouvera, ſous les ordonnances pour l'apothicaire, & à la fin du livre, quand & comment il faut en uſer.

J'ai claſſé les régimes; ils ſont détaillés à la ſuite du traitement des maladies, ſous des lettres alphabétiques; de ſorte que les médecins, dont les momens ſont précieux, pourront y renvoyer ceux de leurs malades qui ſeront pourvus de cet ouvrage.

Au reſte, ma langue maternelle étant l'allemand, qui eſt l'idiôme de la plus grande partie de la nation Helvétique, au ſein de laquelle je ſuis né, & pour laquelle j'ai plus particuliérement écrit ce livre, je me ſerois décidé à le compoſer en allemand, ſi l'éditeur ne ſe fût chargé d'en faire faire la traduction en cette langue, à meſure qu'il imprimeroit l'édition françoiſe. J'ai donc le droit de réclamer de l'indulgence, pour les fautes de langage ou de ſtyle qu'il eſt difficile à un allemand de ne pas commettre, quand il écrit dans une langue étrangere.

J'ai du, en outre m'abſtenir dans cet ouvrage, autant qu'il m'a été poſſible, des termes de l'art, & m'appliquer à être clair, précis & laconique. Je me flatte que les perſonnes éclairées, qui liront attentivement ce traité, remarqueront le rationnel de la pratique, par la cohérence des notions. Comme les mêmes maladies ſont ſujettes à varier, j'ai réuni les acceſſoires à l'eſſentiel; & à meſure que l'on verra pluſieurs malades attaqués de la même maladie, on trouvera, j'eſpere, que mes tableaux ſont tracés d'après nature.

Comme ce ſeroit en pure perte, pour la plupart de mes lecteurs, que je citerois les ſources où j'ai puiſé, je ne m'y ſuis point aſſujetti. Les médecins inſtruits ſauront m'attribuer ce qui m'appartient, & reconnoîtront ſans peine à qui je ſuis redevable du ſurplus.

Afin que cet ouvrage ne devienne pas inutile aux voyageurs qui ſe trouveroient dans des pays où les apothicaires ne connoiſſent pas la langue françoiſe, ils trouveront au bas des ordonnances en françois, les mêmes recettes en langue latine, dans le ſtyle uſité parmi les apothicaires de tous les pays. De cette maniere, le voyageur qui ſera pourvu de mon livre, n'aura qu'à envoyer chez l'apothicaire une copie de la recette du médicament dont il aura beſoin. Quant à ceux qui ſeront pourvus de ma pharmacie de voyage, en ſuivant les renſeignements preſcrits dans ce livre, ils trouveront de quoi ſe médicamenter: en cas de maladie grave, ils préviendront les dangers d'un long délai, & ſans riſquer de rien négliger d'eſſentiel, ils pourront attendre l'arrivée des gens de l'art. En conſultant mon ouvrage, ils pourront encore apprécier leur mérite & leur ſavoir, d'après leurs raiſonnements & la marche qu'ils voudront entreprendre.

C'eſt à regret que j'ai multiplié ſans néceſſité, mes ordonnances pour purger, chaſſer les vers, &c. Le peuple eſt fort pré-

venu en faveur de ces ſortes de remedes; & comme les compoſitions dont il uſe ſont défectueuſes, les apothicaires des campagnes les corrigeront d'après mes principes. D'ailleurs, par les renvois que j'ai faits, en traitant des matieres qui avoient deja été développées dans d'autres endroits de mon livre; par la claſſification des régimes & par l'arrangement de la matiere médicale, j'ai réduit en un volume ce qui en auroit formé pluſieurs.

Si j'ai atteint mon but, les effets avantageux que produira cet ouvrage, qui, de mon ſû, eſt le premier de ce genre qui ait été publié, engageront des médecins ſavants & experts, à faire pour leur patrie ce que j'ai deſiré de faire pour la mienne. Car il s'en faut de beaucoup, que les peuples de la Suiſſe ſoient les ſeuls qui participent peu ou point au ſecours des gens de l'art.

Lorſque, pour le bien de l'humanité, les gouvernemens policés ont claſſé les hommes de l'art, ils affecterent excluſivement aux corps des chirurgiens, le traitement des maladies, qui, outre des connoiſſances théorétiques fort étendues, exigent une main adroite, ferme & exercée.

La préparation & la diſtribution des médicamens furent réſervées au corps des apothicaires; & le traitement des maladies, conjointement avec l'inſpection ſur les chirurgiens, les accoucheurs & les apothicaires, demeurerent réunis entre les mains & du reſſort de la faculté de médecine, compoſée de Docteurs gradués.

Par cet arrangement, dans preſque toutes les maladies, le malade a beſoin de trois agents:

Le médecin conſeille & fait ſes ordonnances; le chirurgien exécute après avoir délibéré avec le médecin; & l'apothicaire prépare les médicaments.

Par cet arrangement, chacun de ces agents étant concentré dans ſa ſphere, apprend à s'y retourner, & gagne du tems pour ſe perfectionner; mais en tout pays, l'homme deſtitué des facultés

néceſſaires pour acquitter l'honoraire du médecin, la rétribution du chirurgien & le compte de l'apothicaire, eſt comme exclus des ſecours de l'art. C'eſt-là le cas de la moitié des habitans des grandes villes, & de la plus grande partie de ceux des campagnes. Par conſéquent, plus des trois quarts de l'humanité, dans les pays les mieux policés, ſont réduits à reclamer dans les villes mêmes où les gens de l'art abondent, les ſecours dont ils ont beſoin, de la bienfaiſance du particulier ou du public; & dans les Etats qui ont peu d'hôpitaux, la majeure partie des malades indigens eſt, en vérité, totalement privée des ſecours que l'humanité réclame pour eux.

Il eſt vrai que l'arrangement actuel, indépendamment de ce qui regarde les progrès de la médecine, de la chirurgie & de la pharmacie, a produit de grands biens: une grande partie des connoiſſances acquiſes dans l'hiſtoire naturelle, dans la phyſique, dans la vétérinaire & l'agriculture, ainſi que pour l'avancement des beaux arts & de l'induſtrie, proviennent des médecins botaniſtes, anatomiciens, métallurgiſtes & chymiſtes.

S'il étoit poſſible de peupler la campagne de gens de l'art, reſtreints à exercer chacun ſa profeſſion, ce ſeroit ſans doute ce qu'il y auroit de plus avantageux; mais on comprendra l'impoſſibilité d'une telle meſure, par la ſuite de cette préface. Il paroît que les gouvernemens en ſont convaincus, puiſque dans les métropoles mêmes, les anciennes ordonnances à cet égard ſont ſans force. A Londres, l'apothicaire, à Paris, les chirurgiens & les apothicaires, de même que dans une partie de l'Allemagne & dans preſque tous les autres pays, exercent plus ou moins la médecine, & ſans aucun empêchement. Ces infractions diminuent le nombre de ceux qui s'adonneroient à l'étude de la médecine, & engagent ceux qui s'y vouent effectivement à abréger tellement leurs études, que les docteurs en état de préſider digne-

ment à cette ſcience, ainſi qu'à la chirurgie, aux accouchemens & à la pharmacie, ſont actuellement par-tout en petit nombre. La jeuneſſe, incertaine de recueillir les fruits de ſes frais & de ſes peines, ne ſacrifie plus, comme ci-devant, le tems & l'argent néceſſaires pour acquérir ſolidement tous les élémens des connoiſſances indiſpenſables pour faire, par des études ultérieures & de l'expérience, des progrès diſtingués. Peu d'étudians en médecine demeurent plus de trois ans à l'univerſité. Ci-devant les prélections s'y faiſoient en latin, aujourd'hui elles ſe font dans la langue du pays; mais le latin eſt encore d'uſage pour les examens & les actes publics, lorſqu'on prend le grade de Docteur. De ſorte qu'outre le latin & le grec, il faut apprendre les langues du pays où l'on fait ſes études. Cela abſorbe du temps; d'ailleurs on profite peu des inſtructions que l'on reçoit dans une langue que l'on ne poſſede pas bien: & comme les ſavans publient leurs ouvrages de médecine dans les idiômes de leurs pays, le médecin qui veut s'enrichir des progrès que font les étrangers, eſt réduit à en attendre les traductions, à moins qu'outre les deux langues mortes, il ne poſſede pluſieurs langues vivantes. D'ailleurs, outre les cours d'humanité & de philoſophie que le jeune homme, qui ſe propoſe d'étudier la médecine, doit avoir fait chez lui, il a beſoin d'être bon logicien, & de ſavoir aſſez bien les mathématiques, pour comprendre le méchaniſme du corps humain. C'eſt pourquoi les élémens de l'hydraulique, de l'hydroſtatique, de l'optique & de l'acouſtique lui ſont abſolument néceſſaires. Il aura donc encore à étudier préliminairement, à l'univerſité, ces élémens, de même que la phyſique expérimentale. Pour lui faciliter l'étude de la matiere médicale, il faut qu'il ſache ſyſtêmatiquement les élémens de l'hiſtoire naturelle: étant une fois au fait de ces préliminaires, il fera ſon cours d'anatomie & diſſéquera lui-même, afin de s'imprimer parfaitement dans la mémoire l'eſ-

ſentiel de la ſtructure du corps humain. Il a encore à étudier la phyſiologie, pour apprendre à connoître l'uſage, les fonctions, & les jeux des différentes parties du corps dans l'état de ſanté; la pathologie, pour ſe mettre au fait des cauſes principales qui alterent la ſanté, & pour apprendre à remonter des effets aux cauſes. Il devra s'occuper de la nomenclature des maladies, pour apprendre à les diſtinguer; de la ſémiotique, afin de prévoir les événemens par les ſymptômes, & de la thérapie ou de l'art de former ſon plan de traitement, d'après les diverſes indications; enfin il aura à apprendre à connoître ſes moyens de guérir, qui ſont les régimes, la matiere médicale, & l'art de faire jouer ſes moyens par de ſages combinaiſons dans ſes ordonnances. Ces objets réunis ſont connus ſous le nom d'inſtitutions de médecine, & ils ſont la partie théorétique de cette ſcience.

La deſtination du docteur médecin étant de préſider à la chirurgie, aux accouchemens, & d'inſpecter les pharmacies; l'étudiant en médecine, avant de paſſer à l'étude de la pratique, eſt obligé de faire ſon cours de théorie de la chirurgie & des opérations chirurgicales. En faiſant cette étude, il devra ſuivre ſes maîtres dans les hôpitaux, pour y voir une partie des maladies qui, dans la pratique de la médecine, ſeront voilées à ſes yeux; cela lui ſera de la plus grande utilité. Il a encore à faire un cours d'études concernant les accouchemens, & à ſe familiariſer par l'aſpect avec les drogues tant ſimples que compoſées, pour apprendre à en diſtinguer les bonnes & les mauvaiſes qualités; puis il devra ſe mettre au fait de la chymie pharmaceutique, ainſi que des principales manipulations des apothicaires.

Dès-lors, il ſera préparé à l'étude de la pratique. Sur cet objet, ſes profeſſeurs lui expoſeront l'hiſtoire des principales maladies, dont il aura à lire & à relire les nombreux tableaux, afin de les graver dans ſa mémoire aſſez énergiquement pour connoître

noître auſſi-tôt l'original par la peinture. Il apprendra d'abord & s'exercera à remonter des effets aux cauſes, à former ſes indications, à les remplir, à faire ſon pronoſtic, & à bien traiter les maladies ainſi que les ſymptômes urgents qui les accompagneront. Et pour s'habituer à connoître les maladies, leurs cours, leur traitement, les criſes & les événemens, ſa premiere école ſera de ſuivre les médecins dans les viſites qu'ils font aux hôpitaux. Après les travaux qu'exigent les connoiſſances approfondies que je viens d'indiquer, il pourra aſpirer au grade de docteur; mais il ne ſera point médecin. Pour le devenir, il devra ſe confiner dans une place de guerre, ou dans une de ces villes où il y a des hôpitaux ouverts aux jeunes médecins; dans la ferme réſolution de ne point quitter ces écoles, avant d'y avoir vu & bien examiné toutes les principales maladies. Pour cet effet, & pour ſe préparer à paſſer ſa vie à voir ſouffrir les hommes, & à compâtir à leurs maux, & s'accoutumer à s'expoſer ſans crainte à la contagion, & à humer un mauvais air, afin de ſoulager l'humanité, il ſe conſtituera, une couple de fois pour chaque eſpece de maladie, garde du malade.

Cette tâche ſera plus pénible que longue & diſpendieuſe; puiſque dans un hôpital où il y a conſtamment environ une centaine de malades, toutes les maladies principales s'y rencontrent en peu de temps. Alors ſeulement, s'il a eu de bons maîtres, & avec du tact, de l'application & l'attention de prendre note de ce qu'il ne devra jamais oublier, il ſera ſuffiſamment initié pour devenir un praticien diſtingué. Il pourra devenir un vrai coſmopolite, ſi, aux connoiſſances qu'il aura acquiſes, il ajoute les voyages néceſſaires pour ſe mettre au fait de la médecine nationale des peuples les mieux policés, en donnant une attention particuliere aux maladies les plus fréquentes, &, pour ainſi dire, indigenes chez eux, & qui, pour cette raiſon, y ſont mieux trai-

traitées qu'ailleurs. Cette marche, réunie à la pratique & à la lecture de peu de livres, mais des meilleurs, couronnera ſes travaux antécédents; il jouira d'une eſtime diſtinguée, & les particuliers qui penſent, ainſi que les Gouvernemens, ſauront apprécier ſon mérite, & le récompenſer de ſes frais & de ſes veilles.

Mes maîtres ont été Salzmann, Bœkler & Nicolaï à Straſbourg; dans les Univerſités Saxonnes, Wedelius, Hamberger, Teichmayer & Fred. Hoffmann; & à Leide, Boerhave, Albinus, Gaubius & s'Graveſande; c'eſt dans cette derniere ville que j'ai été gradué en 1737. Immédiatement après cette promotion, j'ai ſuivi exactement la marche que je viens de tracer. Je m'en ſuis ſi bien trouvé, que j'ai exercé la médecine à la ſatisfaction du public, en Flandres, à Londres, à Paris, en Allemagne, à Varſovie & dans ma patrie, en ſuivant conſtamment les principes que j'enſeigne.

J'ai cru cette digreſſion néceſſaire pour exciter les étudiants en médecine à prolonger leurs études; pour engager le public & les particuliers, qui voudront avoir de bons médecins, à les bien traiter; comme auſſi pour faire ſentir à mes compatriotes, à quel point ils placent mal leur confiance, lorſqu'ils l'accordent aveuglément à des gens ſans connoiſſances & ſans aveu. Je les prie de prendre la peine de lire avec attention quelques-uns des tableaux que j'ai faits d'environ trois-cent maladies aſſez ordinaires, leſquelles, par la diverſité des cauſes & du traitement, peuvent être portées à-peu-près au double, & d'écouter à cet égard les raiſonnemens de leurs favoris. Qu'ils leur demandent encore ſeulement la dénomination de la maladie pour laquelle on les conſultera; & en conſultant ce que j'en dis dans cet ouvrage, ils verront ſouvent que les plus accrédités de ces praticiens voient les malades mais pas les maladies, dont cependant il faut con-

noître le nom & la marche, avant de ſe décider pour le traitement. Cela ſuffira pour convaincre les perſonnes éclairées, qu'il faut du tems & de l'application pour ſe bien imprimer dans la mémoire les nombreux tableaux des maladies; qu'il faut du tact, du diſcernement & de l'habitude, pour reconnoître l'original à la peinture, & des connoiſſances étendues pour opérer la guériſon.

J'ai fait auſſi cette digreſſion, principalement dans la vue de démontrer que l'arrangement que les Gouvernemens ont ordonné, ne pouvant avoir lieu que pour le particulier riche qui habite dans des villes conſidérables, où les hommes de l'art ſont aſſurés de faire des récoltes proportionnées à leurs frais & à leurs veilles, les trois quarts & demi du genre-humain ſe trouvent léſés, au point qu'il eſt néceſſaire de les aſſiſter autant qu'il eſt poſſible.

Le traitement de la plupart des maladies demande à la vérité plus de tact, plus de pénétration pour diſtinguer les cauſes, & plus de méthode que de remedes. Les méthodes ſont connues: de grands médecins ont travaillé ſi heureuſement ſur la théorie & ſur le rationnel de la médecine, & l'eſſentiel en eſt ſi bien concentré, qu'il ſeroit tems de ſe tourner entiérement vers la recherche des moyens de remplir leurs indications plus briévement & avec plus d'efficacité. Cette recherche réuſſiroit mieux que celle des ſpécifiques, à l'égard de ces maladies dont les cauſes ſont ſi compliquées, ſi différentes & ſi fort en oppoſition entr'elles, qu'il eſt auſſi peu probable qu'on en faſſe jamais la découverte, qu'il eſt impoſſible d'empêcher de mourir les hommes incurables ou détruits.

Il ſe promulgue tant de prix, pour approfondir mille objets qui intéreſſent bien moins l'humanité qu'un bon remede qui pût guérir ou ſeulement porter du ſoulagement à quelques maux. A Vienne, Paris, Londres, Berlin, &c. des établiſſemens ou des

Compagnies reſpectables, qui ont la confiance du public, s'occupent des progrès de la médecine: ſi ces Compagnies invitoient publiquement les perſonnes affectées de telles maladies, à leur faire parvenir leurs contributions pour ſervir à récompenſer celui qui, par des épreuves bien conſtatées, communiqueroit le meilleur remede à leurs maux; que cela fût conſtaté par l'aveu de ces Compagnies, pour quelque cas bien déterminé, il eſt vraiſemblable qu'on ne tarderoit pas à avoir des primes aſſez conſidérables, par le moyen deſquelles on feroit d'heureuſes découvertes.

Cette marche accéléreroit autant les progrès de l'art de guérir, qu'ils ſont arrêtés par les ſyſtêmes & les preſtiges, & par le merveilleux qui dégrade les médecins qui y croient. Ces découvertes immédiatement publiées, enrichiroient bien plus la médecine de bons remedes, que l'achat que font quelquefois les Souverains de remedes ſecrets, ſouvent inſuffiſamment éprouvés, & à l'égard deſquels les acquéreurs accordent ordinairement aux vendeurs de ne les publier qu'après eux; d'où il réſulte que la majeure partie de ces médicamens tombent en diſcrédit & dans l'oubli, s'ils viennent jamais à être publiés.

Avant que, dans le courant de l'année 1743, j'euſſe fait les nombreuſes expériences, qui ont expulſé complétement le vers connu ſous le nom de ſolitaire, on croyoit qu'il n'y avoit pas de remede pour le déloger entiérement avec ſon filet. L'agent principal de ce vermifuge étoit connu d'un payſan, dont la famille l'avoit adminiſtré, de pere en fils, avec un ſuccès incertain; & j'ai retrouvé dans des livres, quelques traces de ce remede. Le Docteur Van-Dœvern, qui ſe propoſoit de publier un ouvrage ſur cette matiere, me demanda à Paris, de vive voix & un peu trop laconiquement, quelle étoit la compoſition du remede dont je m'étois ſervi. Je lui répondis qu'il n'avoit pas réuſſi à quel-

ques médecins de mes amis, à qui je l'avois communiqué ; qu'en mon abſence, il étoit tombé en diſcrédit, & qu'à mon retour en Suiſſe, j'eſpérois de le perfectionner. Dans ſon livre, il s'eſt amérement plaint de mon refus : d'autres l'ont copié, mais une Compagnie illuſtre, en m'honorant du diplôme par lequel elle me choiſiſſoit pour ſon aſſocié étranger, a bien voulu effacer la fâcheuſe impreſſion que la mauvaiſe humeur de M. Van-Dœvern avoit produite ſur un comité de ſon Corps.

Le fameux Warth de Londres m'a dit, qu'il étoit redevable de ſes remedes ſecrets à un moine François.

On ſait qu'un payſan a guéri, ſous les yeux de quelques hommes de l'art, nombre d'adultes affectés de hernies inguinales, & qu'après avoir donné des preuves de ſon ſavoir, le guériſſeur a diſparu.

Je tiens de pluſieurs perſonnes dignes de foi, qu'un autre payſan a ſouvent fourni des ſimples, qui, en vingt-quatre heures de tems, ont fait paroître & fixé la goutte chez des valétudinaires que l'on ſoupçonnoit porter le germe de cette maladie ; & qu'avec le même remede, il a auſſi précipité au pied la goutte remontée.

Une payſanne, en faiſant reniffler un ſuc d'herbes, a fait rendre ſur le champ à des malades, par les narines, du ſang & une abondance de mucoſités : elle a guéri par-là, des ophtalmies chroniques des plus rebelles.

J'ai vu une couple de fois un vieux gentilhomme flamand, adminiſtrer un remede de petit volume, qui ne produiſoit pas d'effet bien ſenſible, & qui, non-ſeulement prévenoit le retour du paroxiſme des fievres intermitentes, mais guériſſoit ſur le champ les malades affectés de fievres-continues rémittentes.

Les perſonnes qui opéroient ces cures ne ſont plus, & leurs remedes ſont perdus. Un médicament qui guérit eſt, ce

ſelon moi, plus à deſirer encore qu'un bon & grand livre. Il eſt à préſumer, que des prix qu'on offriroit feroient revivre d'excellents remedes, publiés par d'anciens Auteurs dont les ouvrages ſont tombés dans l'oubli; & qu'ils enrichiroient la matiere médicale de bons médicamens, qui ſont maintenant entre les mains de particuliers de tous les Etats.

AVANT-PROPOS.

L'homme eſt en ſanté, lorſqu'il a la faculté de faire dûement toutes ſes fonctions principales. La maladie ſuppoſe le contraire, & la partie-pratique de la médecine enſeigne les moyens de conſerver la ſanté; de connoître les maladies, leurs cours; quels en ſont les ſymptômes favorables où défavorables, & l'art de les guérir, s'il eſt poſſible; ſi non de ſoulager le malade.

Quoiqu'avec tous les ſecours de la médecine, la ſanté ne puiſſe être le partage de tous les hommes, puiſqu'il y en a de ſi mal conſtitués dès leur naiſſance, qu'il ne peuvent jouir que d'une ſanté chancelante; on obſerve cependant, que le plus grand nombre des hommes, qui ſont valétudinaires, ſont nés avec les avantages requis pour pouvoir ſe porter mieux.

Comme la ſanté ſe délabre le plus ſouvent, parce que l'on ignore ou qu'on néglige les moyens de rémédier aux indiſpoſitions auxquelles

le tempérament diſpoſe, ce traité ſera commencé par une eſquiſſe de la doctrine des tempéramens. Après avoir indiqué ce qui, en général, eſt convenable ou contraire aux différentes complexions, il ſera fait mention des principaux vices primitifs que l'eſtomac, les ſolides & la maſſe des fluides ſont ſujets à contracter, principalement lorſque le régime de vie n'eſt pas approprié au tempérament. Quant aux maladies, après avoir traité des principales, qui ſont générales ou particulieres aux différentes parties du corps, je traiterai des maux vénériens, par-où ce traité ſera terminé.

DES

DES TEMPÉRAMENTS EN GÉNÉRAL.

LES tempéraments, conſidérés comme réſultant de l'amalgame des principes conſtitutifs de l'homme, varient tellement entre eux, que chaque individu naît avec ſa conſtitution perſonnelle, laquelle par la proportion, la qualification & les modifications des diverſes parties dont il eſt compoſé, differe, plus ou moins, de celle de tout autre individu. Comme toutefois il ſe trouve dans les tempéraments, des affinités qui les aſſimilent, & que l'expérience prouve que ces aſſimilations ſont conſtamment accompagnées de rapports frappants, tant à l'égard des opérations du corps & de l'eſprit, qu'à celui des maladies & des indications pour leur traitement; les médecins ont recueilli ce que l'aſpect & la recherche leur ont fourni de moyens, pour claſſer les tempéraments, d'après les principes conſtitutifs qui leur ont paru dominer dans les divers individus de l'eſpece humaine.

Les anciens phyſiciens, croyant tous les êtres matériels compoſés élémentairement d'air, de feu, d'eau & de terre, & les médecins de leur temps appercevant dans l'homme ces quatre principes, dont l'un ou l'autre prédominoit dans chaque individu; cette opinion les porta à former la premiere claſſe des complexions, ſous la dénomination de tempéraments chaud, froid, ſec & humide. Comme ils trouverent des conſtitutions dans leſquelles aucun de ces quatre principes ne dominoit ſenſiblement ſur les autres, ils appellerent cette heureuſe & rare compoſition, la complexion tempérée, & ayant obſervé, que le plus ſouvent, dans le même individu, deux principes prédominoient en même temps ſur les deux autres, ils formerent de cette complication une ſeconde claſſe de tempéraments; ſavoir: le bilieux, le ſanguin, le phlegmatique & le mélancholique.

Le chaud & le ſec ſont les principes qui dominent conjointement dans le bilieux.

Le chaud & l'humide prévalent dans le ſanguin.

Le froid & l'humide prédominent dans le phlegmatique, & le froid & le ſec dans le mélancholique.

Dans le ſens ſtrict, l'on ne peut faire que ces quatre combinaiſons; vû que le chaud & le froid, de même que le ſec & l'humide, ne peuvent prévaloir l'un & l'autre dans le même individu; mais il en eſt des tempéraments comme des vents, qui varient à l'infini, ſelon leurs différents rapports avec les vents cardinaux. Quiconque ſaura diſtinguer les quatre tempéraments de la premiere claſſe, connoîtra, au moyen de quelque attention, & ſaiſira aſſez bien l'eſſentiel des mélanges acceſſoires, pour pouvoir ajuſter convenablement les régimes, ainſi que les autres moyens indiqués pour diminuer les vices majeurs de toutes les complexions, & pour les rapprocher, autant que cela peut ſe faire, de la conſtitution tempérée. Car il eſt impoſſible à l'art, de changer abſolument le tempérament avec lequel l'homme eſt né; & il eſt beaucoup plus difficile de corriger le vicieux de la conſtitution que l'homme apporte au monde, que de remédier aux altérations d'une conſtitution que le mauvais régime ou les maladies auroient produites. Au reſte, une eſquiſſe de la doctrine des tempéraments mettra les perſonnes judicieuſes, qui ne ſont pas initiées dans la théorie de la médecine, en état de ſaiſir la cohérence d'un grand nombre de maladies auxquelles la complexion diſpoſe, de même que les rapports des préceptes de la pratique; puis la réfléxion leur fera entrevoir le rationnel de la médecine.

Comme il y a des conſtitutions qui diſpoſent à l'obéſité, à la maigreur, à une vigueur ou à une délicateſſe exceſſives, il ſera fait mention de ces vices de complexion à la ſuite de la doctrine des tempéraments; nous indiquerons auſſi les moyens d'en prévenir les mauvaiſes ſuites.

DE LA COMPLEXION TEMPÉRÉE.

Les perſonnes chez qui les principes conſtitutifs de l'homme approchent d'un certain équilibre, ſont moins ſujettes à de grandes maladies; elles ſupportent mieux divers excès, mais moins auſſi que ne le font les tempéraments décidés. Par exemple, les rafraîchiſſants leur conviennent moins qu'aux tempéraments chauds & bilieux, mais elles ſupportent mieux ce qui échauffe. Plus on approche de cette complexion, plus on a lieu d'eſpérer de vivre longtemps en ſanté. Moyennant du régime & de l'attention de s'accoutumer ſagement à ſupporter ce qu'il eſt difficile d'éviter dans la vie; les perſonnes qui ſont de ce tempérament, prolongeront conſidérablement leurs jours. Auſſi eſt-ce de cette conſtitution qu'il faut tâcher de rapprocher les autres.

DES QUATRE TEMPERAMENS DE LA PREMIERE CLASSE.

Du tempérament où le chaud prédomine manifeſtement.

Les perſonnes de ce tempérament ont le plus ſouvent la chevelure brune ou noire, & plus de chaleur à l'habitude du corps, que l'on n'en a communément. Elles ſont plutôt maigres que graſſes; leurs chairs ſont fermes; leur teint eſt vif & d'un rouge qui tire ſur le foncé; les caroncules des yeux & des levres ſont de même couleur; le pouls eſt fort fréquent, les opérations du corps & de l'ame, ainſi que les paſſions, ſont vives & promptes. Ceux qui ont ce tempérament ſont auſſi les plus électriques. La chaleur, l'air ſec, les grands exercices, les veilles, les vins & les aliments qui échauffent, les alterent, les agitent & leur occaſionnent un ſommeil inquiet. Ils ſont ſujets à la conſtipation; & comme la tranſpiration eſt abondante, les urines & les autres excrétions en ſont d'autant diminuées. Les ſolides ſont diſpoſés à l'excès de reſſort; la maſſe des fluides peche par la denſité fibreuſe qui diſpoſe à l'inflammation du ſang, à l'épaiſſiſſement de la bile, & à la ſaburre chaude des premieres voies, &c.

Pour rapprocher cette complexion de la tempérée, les perſonnes d'un tempérament chaud uſeront du régime décrit ſous la lettre D, & prendront ſouvent le bain domeſtique No. 2: elles entretiendront la liberté du ventre avec la poudre No. 175, ſoit avec des lavements d'eau tiede. Au printemps & en automne, elles ſe feront ouvrir la veine, & prendront, pendant ſix ſemaines, les bouillons No. 14, ou le petit-lait; ſi c'eſt en été, des eaux minérales légeres, propres à éclaircir & à rafraichir le ſang; telles que celles de Wyſſenbourg en Suiſſe: elles éviteront auſſi ce qui échauffe & qui agite. Celles qui pourront vivre dans un climat tempéré, dont l'air ſera plus humide que ſec, ſe garantiront des maladies dont elles ſont menacées.

Du tempérament dans lequel le froid domine manifeſtement.

Ce tempérament eſt plus ordinaire aux blonds qu'aux bruns. L'œil manque de vivacité ; la rougeur des caroncules des yeux & des levres eſt matte, & le foible coloris des joues s'éteint auſſi-tôt qu'on s'expoſe au froid. La peau eſt pâle, & plus ſeche qu'humide ; l'habitude du corps a peu de chaleur ; le pouls eſt petit & lent : les opérations du corps & de l'ame ſe font lentement. Les perſonnes de cette conſtitution ſont en outre indolentes, indifférentes, peu ſuſceptibles de paſſions, mais fixes dans leurs idées : elles ſont portées au ſilence & à la triſteſſe, & ont communément de l'embonpoint : elles crachent & mouchent beaucoup de pituites. Leurs urines ſont pâles, écumeuſes & abondantes ; le ventre eſt ou pareſſeux ou relâché ; ce qui rafraîchit les incommode ſur le champ ; le froid, & ce qui interrompt la tranſpiration, leur donne la peau-de-poule, & les fait grelotter.

Le tempérament froid eſt encore caractériſé par le peu d'élaſticité des ſolides : il diſpoſe à la ſaburre viſqueuſe des premieres voies, à l'épaiſſiſſement muqueux de la maſſe des liquides, aux flatuoſités, à l'obſtruction des viſceres du bas-ventre, à l'hypocondrie, aux maladies catarrhales, aux fievres d'accès, &c.

On corrigera ce tempérament, en ſuivant le régime preſcrit ſous la lettre C, par l'exercice journalier du corps, & par l'uſage des frictions, faites matin & ſoir ſur toute l'habitude du corps. En été, les bains des eaux-thermales de Lœſch, Bade, Schinſinach en Suiſſe ; ou, à leur défaut, les bains N°. 1 ſeront trés-ſalutaires. On ſe purgera dans l'intervalle, tous les mois, avec la décoction N°. 31, & l'on prendra, au printemps & en automne, les bouillons amers N°. 10.

Du tempérament ou l'humide ſurdomine manifeſtement.

Cette complexion différe de la froide en ce que la peau eſt relâchée & flaſque ; les fibres ont ſi peu de reſſort, & la maſſe des liquides abonde tellement en ſéroſités, qu'au ſimple aſpect, l'habitude du corps paroît bouffie & ſpongieuſe à l'attouchement. Le tempérament humide a d'ailleurs beaucoup d'affinités avec le froid : il diſpoſe à la ſaburre pituiteuſe, aux maladies vermineuſes, aux affections hydropiques, externes & internes, à l'apoplexie & à la paralyſie ſéreuſe &c.

La correction de ce tempérament exige les exercices indiqués pour la complexion froide, que l'on prolongera juſqu'à la moiteur : le régime ſera auſſi le même, entre-mêlé de celui déſigné ſous la lettre A. On rapprochera les purgations avec la décoction N°. 31 ; l'on uſera de la poudre martiale N°. 182 : en été, on boira des eaux martiales, on cherchera à paſſer ſa vie dans un air chaud & ſec ; & pour conſolider l'amélioration qu'on aura procurée au corps, on obſervera exactement les régimes preſcrits ſous les lettres A & I, & l'on fera des voyages de long cours, dans des pays méridionaux.

Du tempérament où le ſec prédomine manifeſtement.

Ce tempérament ſe connoit à la grande maigreur du corps. Les chairs ſont recouvertes d'une peau fibreuſe, élaſtique ; la tranſpiration inſenſible eſt très-abondante ; les autres excrétions ſont parcimonieuſes, & celles du ventre, compactes & ſeches. Les perſonnes dont la conſtitution eſt telle, ſont agiles de corps & d'eſprit, mais leurs forces s'épuiſent facilement. Les vaiſſeaux ſanguins ſont fort apparents ; le pouls eſt élevé & dur : la maſſe des liquides eſt denſe, & la bile peche par l'épaiſſiſſement. Les complexions ſeches ont encore de la diſpoſition à la ſaburre atrabilaire, à la mélancholie, aux maladies inflammatoires, &c.

Pour corriger le tempérament ſec, il faut uſer habituellement des régimes indiqués ſous les lettres E, F & G, & préférer les aliments farineux, les légumes pleins de ſucs, & les fruits fondants. On prendra ſouvent le bain preſcrit ſous le N°. 2. On remédiera à la conſtipation, par des lavements d'eau de graine de lin ; l'on vivra dans un air tempéré & humide ; on s'humectera abondamment avec du petit-lait, du lait d'amandes, & avec de l'eau-d'orge & de ris. Les perſonnes de cette conſtitution prolongeront leur ſommeil ; elles ne prendront que des exercices de corps très-modérés, & éviteront les travaux de l'eſprit longs ou pénibles.

DES QUATRE TEMPÉRAMENTS MIXTES, QUI FORMENT LA SECONDE CLASSE.

Pour les diſtinguer, on cherchera d'abord à connoître les deux principes de la premiere claſſe qui dominent ſur les deux autres ; & en combinant les renſeignements donnés ſur les tempéraments ſimples, on ſaura ſi c'eſt le chaud ou le ſec qui prévaut chez le bilieux ; le chaud ou l'humide dans le ſanguin ; le froid ou l'humide dans le phlegmatique, & le froid ou le ſec dans le mélancholique. Par cette perquiſition, l'on parviendra à connoître le tempérament de chaque individu.

Pour corriger ces tempéraments mixtes, on commencera par mettre en uſage ce qui a été recommandé pour modérer le principe prédominant des conſtitutions de la premiere claſſe : enſuite de quoi l'on s'occupera plus particuliérement du ſecond principe qui prévaut ſur les deux autres, en obſervant toutefois de modifier tellement les moyens, que l'on parvienne à rapprocher les tempéraments de la deuxieme claſſe, de la complexion tempérée ; & cela ſeulement autant qu'il ſera néceſſaire pour préſerver ces quatre tempéraments des maladies majeures dont ils ſont menacés. Celles-ci ſont, chez les bilieux où le chaud & le ſec dominent, la diſpoſition à l'épaiſſiſſement de la bile & du ſang ; la ſaburre & la fievre inteſtinale bilieuſe ; les maladies aigues ſans inflammation ou qui en ſont accompagnés ; des congeſtions opiniâtres dans le ſyſtême des vaiſſeaux du bas-ventre, qui ramenent le ſang au cœur par la veine-porte ; les hémorrhoïdes ſeches, l'obſtruction des viſceres du bas-ventre ; l'hypochondrie, les affections colériques & atrabilaires, &c.

Au contraire, le tempérament ſanguin où l'humide eſt aſſocié au chaud, diſpoſe à la ſurabondance du ſang & de la bile. La bile eſt ſujette à contracter trop de fluidité & une putreſcence acrimonieuſe, qui occaſionne une ſaburre pareille dans l'eſtomac, & des fievres inteſtinales de même nature, qui dégénerent facilement en fievres bilieuſes putrides. Cette conſtitution diſpoſe encore aux hémorrhagies, aux hémorrhoïdes fluentes, à des congeſtions locales plus ou moins inflammatoires, à des fievres continues & intermittentes, & à des fievres catarrhales, malignes ou exanthématiques, ainſi qu'à la dyſſenterie, lorſque la matiere de la perſpiration vient à refluer.

Quant à la complexion phlegmatique & à la mélancholique, on diſtinguera facilement ces deux tempéraments, par les renſeignements donnés dans la deſcription des conſtitutions froides, ſeches & humides. La phlegmatique étant prédominée par le froid & l'humide, diſpoſe à la ſurabondance de la ſéroſité, à la ſaburre pituiteuſe des premieres voies, aux affections catarrhales & aux fluxions froides, aux infiltrations aqueuſes dans le tiſſu cellulaire, aux épanchements d'eau qui forment les différentes maladies hydropiques, aux affections vermineuſes, à diverſes maladies de la peau, &c.

Dans le tempérament mélancholique, où le froid & le ſec prévalent conjointement, la fibre eſt plus élaſtique que chez les perſonnes phlegmatiques; les liquides, & ſur-tout la lymphe pechent par l'épaiſſiſſement viſqueux, glutineux; le pouls eſt plein & embarraſſé, & de cet état naît la pareſſe de toutes les opérations du corps & de l'ame. Les perſonnes de cette conſtitution ſont taciturnes, pâles, défaites, occupées ſans ceſſe du même objet: elles perdent le ſommeil, ſont en proie aux ſoupçons, & d'un commerce difficile; elles deviennent opiniâtres & même indomptables.

Parmi les complexions plus compliquées, & celles qui participent aux tempéraments de la ſeconde claſſe, la ſanguine-bilieuſe & la ſanguine-phlegmatique ſont les plus ordinaires & les plus à deſirer. Le bilieux, tempéré par le phlegme, eſt la complexion la plus avantageuſe pour les grandes opérations de l'eſprit. Pour corriger ces divers tempéraments, on ſuivra la marche qui vient d'être indiquée; & comme il ſera traité particuliérement de la plus grande partie des maladies auxquelles le tempérament diſpoſe, cette eſquiſſe ſuffira pour faire diſtinguer les affinités des maladies avec les différentes conſtitutions du corps humain, & connoître l'eſſentiel de ce qu'il convient de faire, pour éviter les grands écueils où le tempérament conduit l'homme.

DE LA CONSTITUTION FORTE A L'EXCÈS.

La force du tempérament ſe manifeſte principalement par une ſtructure athlétique. La peau eſt plutôt rembrunie que blanche: les chairs ſont

fermes & dures; les épaules larges, la poitrine ample, les membres muſculeux, & de même que le ventre, plutôt charnus que gras : cet enſemble & la vigueur ſoutenue du pouls & de toutes les fonctions animales & vitales ſont des ſignes non-équivoques de la conſtitution forte.

Les jours des perſonnes fortes ſont beaucoup moins aſſurés qu'elles ne le croient généralement : outre que le tempérament les porte à divers excès, & qu'elles ſont exemptes de ces petits maux qui aſtreignent à des ménagements, la conſtitution forte conduit naturellement & d'une maniere inſenſible au deſſéchement des petits vaiſſeaux : à meſure qu'elles augmentent en vigueur; elles deviennent de plus en plus ſujettes à des maladies aigues & inflammatoires.

On préviendra l'augmentation du reſſort des ſolides, ainſi que l'épaiſſiſſement chaud du ſang & les maladies auxquelles ce tempérament diſpoſe, moyennant l'uſage des régimes ſous les lettres D, F & G, entremélés des aliments du régime ſous la lettre A. On remédiera à la pléthore, par la ſaignée, on prendra ſouvent quelques bains d'eau tiede & de ſon, & au printemps & en automne, du petit-lait, dont on continuera l'uſage pendant l'eſpace de pluſieurs ſemaines : on pourra prendre auſſi des bouillons N°. 14. On évitera les boiſſons ſpiritueuſes ; dans les repas, on boira à l'ordinaire beaucoup d'eau pure, ſoit d'un vin blanc, léger, mêlé avec de l'eau ; & dans l'intervalle des repas, de l'eau d'orge, de l'orgeat ou de la limonade très-légere.

De la conſtitution délicate.

Les perſonnes qui ſont d'une conſtitution délicate, ont communément la peau blanche, mince & marbrée de veines d'un bleu clair : la couleur des joues & des levres eſt ordinairement vive ; les os ſont grêles, la charpente du corps eſt fine ; la poitrine étroite, le pouls fréquent & l'eſprit vif. Elles ſont fort agiles, mais promptement accablées, & ne peuvent ſupporter aucun excès : la chaleur & le froid les incommodent également, leur eſtomac & leur poitrine ſont ſi foibles, que peu de choſe leur occaſionne ſoit des indigeſtions, ſoit le dévoiement : elles ſont ſujettes à avoir une toux ſeche, à cracher du ſang, & à ſaigner du nez; elles ont l'ame ſenſible, les parties irritables du corps ſe criſpent facilement, & le ſexe, ſur-tout, qui

eſt

eſt d'une telle conſtitution, a beaucoup de diſpoſition aux maladies ſpaſmodiques, convulſives & vaporeuſes: les fibres, dans les perſonnes de ce tempérament, ſont grêles & ſubtiles, & le ſang a un défaut de conſiſtance qui produit des effets analogues à l'acrimonie. L'équilibre qui dépend de l'action & de la réaction réciproque des ſolides & des liquides, ne dure guere; les eſprits ſe portent dans les parties où il y a de l'irritation, & les fonctions de l'économie animale, de même que les opérations de l'ame, ſe font avec irrégularité.

Pendant que la délicateſſe du tempérament ſera accompagnée de beaucoup de maigreur & de foibleſſe, on ne pourra mieux faire que d'uſer du régime preſcrit ſous la lettre G, juſqu'à ce que toute l'habitude du corps paroiſſe mieux nourrie; & au cas que l'eſtomac fût fort débile, on commencera par le lait-de-femme ou d'âneſſe. On emploiera en même temps le matin & le ſoir, les frictions légeres ſur tout le corps: on fera de fréquentes promenades, en obſervant d'éviter la fatigue & tout ce qui épuiſe, & l'on vivra, autant qu'il ſera poſſible, ſans ſe mettre en peine ou s'affecter de rien de déſagréable. On fera ſuccéder à ce régime celui qui eſt indiqué ſous la lettre B. On prolongera les frictions, l'on augmentera ſes exercices, on montera à cheval, & quand on aura acquis quelque vigueur, le vrai moyen de l'augmenter, ſera de s'expoſer inſenſiblement aux injures du temps, de mener une vie champetre, de manger de toutes ſortes d'aliments, & des viandes froides plutôt que des chaudes; de préférer une nourriture compacte à une légere; de faire de longs voyages & des navigations de long cours; de ſe laver l'habitude du corps avec de l'eau fraîche, & d'y plonger une couple de fois par ſemaine, tout le corps, la tête la premiere, mais en n'y reſtant qu'un inſtant; & afin de s'y accoutumer inſenſiblement, on prendra les premiers de ces bains tant-ſoit-peu tiedes.

De la conſtitution maigre.

Les perſonnes chez qui la maigreur provient uniquement du tempérament, & qui d'ailleurs ſont ſaines, prendront inſenſiblement de l'embonpoint, moyennant le régime de lait, ou à l'aide d'un long uſage des régimes preſcrits ſous les lettres F & H. En automne, elles mangeront autant

de raiſins blancs & bien mûrs, qu'elles pourront en ſupporter ſans en être purgées ; elles dormiront beaucoup, prendront ſouvent quelques bains tiedes ; elles éviteront la chaleur, la ſéchereſſe, tous les exercices un peu violents, les grands travaux de l'eſprit, les chagrins, ainſi que les vives paſſions de l'ame. Elles boiront beaucoup d'eau-de-ris ou d'orge, pure & émulſionnée avec quelques piſtaches, avec des amandes-douces, & de préférence, avec des pignons des Alpes.

Lorſque les perſonnes qui ſont de cette conſtitution auront acquis quelque embonpoint, elles paſſeront à l'uſage du régime ſous la lettre A, en préférant les aliments farineux ; & elles prendront le lait de chevre au printemps & en automne.

De la conſtitution qui tend à l'obéſité.

On cherchera à arrêter les progrès de l'obéſité, moyennant une vie dure & laborieuſe : on s'occupera l'eſprit d'affaires difficiles ou qui allument les paſſions ; le ſommeil ſera court, on évitera les viandes ſuccu-lentes, les nourritures farineuſes, graſſes, ou abondantes en parties butireuſes & alimentaires : on mangera peu : le pain dont on fera uſage, ſera pêtri avec le ſon & bien cuit ; les aliments ſeront aſſaiſonnés avec les ſtimulants aromatiques indiqués au régime ſous la lettre C. On préférera le poiſſon à la viande ; les viandes froides, dures & compactes à celles qui ſont chaudes ; les fruits & légumes aigrelets & d'un goût âpre, à ceux qui ſont doux & d'une pulpe farineuſe. On s'abſtiendra des ſoupes, ſauces, gelées & conſommés, des œufs, de la pâtiſſerie, du laitage, des bierres épaiſſes, du vin rouge, des vins doux, moëlleux, épais, nourriſſants, ou ſtomachiques ; on fera diete de temps en temps : on boira, à jeun & en ſe couchant, quelques verres d'une eau de ſource légere & froide, & l'on s'abſtiendra du thé & d'autres boiſſons faites avec de l'eau chaude.

DES INDISPOSITIONS PRIMITIVES

Auxquelles le tempérament diſpoſe, & que l'on contracte facilement par un régime de vie qui lui eſt contraire, ainſi que par les erreurs & les excès que l'on commet le plus fréquemment dans le courant de la vie.

Les indiſpoſitions primitives auxquelles le tempérament diſpoſe, ou que l'on contracte par un genre de vie généralement préjudiciable à la ſanté, ou contraire à la conſtitution du corps, proviennent de quelques vices qui ſe forment inſenſiblement dans l'eſtomac & dans les premieres voies, & qui alterent le ſyſtême des ſolides ou la maſſe des liquides en général.

Quant à l'eſtomac, ſes principaux vices qui ſe contractent par le régime, ſont les ſaburres, ou des amas de crudités d'une qualité froide, chaude ou atrabilaire.

Les ſolides ſont ſujets à contracter de l'excès ou du défaut dans leurs reſſorts; & pour ce qui regarde la maſſe des liquides, la ſurabondance ou le défaut, l'excès de vivacité ou l'appauvriſſement du ſang, divers défauts de conſiſtance & différentes acrimonies répandues dans toute la maſſe des liquides, ou qui alterent particuliérement la lymphe ; tels ſont les vices généraux & primitifs dont il va être traité.

DES DIFFÉRENTES SABURRES DES PREMIERES VOIES.

On appelle ſaburre, les amas d'humeurs dans les premieres voies, qui ſe forment inſenſiblement, & qui ſont ſujets à ſe renouveller juſqu'à ce que le foyer en ſoit abſolument détruit. Ce vice eſt fréquent, & cauſe une infinité de maladies dont il eſt la ſource. Quoique les humeurs & les levains, qui conſtituent cet amas dans les premieres voies, ſoient d'une qualité différente, il ſuffira de les diſtinguer en ſaburres ou crudités froides, chaudes & atrabilaires.

De la ſaburre froide.

Le tempérament froid, humide, & le relâchement des ſolides, diſpoſent à la ſaburre froide. Elle eſt produite par des aliments farineux,

groſſiers & de difficile digeſtion ; par le laitage, les légumes, les fruits aqueux, viſqueux ou acides ; par le thé ou l'eau chaude pris à l'excès ; enfin, par les vins & bierres peu ſpiritueux & d'une qualité froide.

Les humeurs qui conſtituent la ſaburre froide, ſont plus ou moins glaireuſes, viſqueuſes, gluantes & pituiteuſes. Cette ſaburre eſt ſouvent accompagnée d'un levain acide dans l'eſtomac, & les perſonnes dont les premieres voies ſont affectées de crudités froides, (à moins que le levain acide ne ſurdomine aſſez fortement pour exciter l'appétit) éprouvent du dégoût ; leur langue eſt blanche & recouverte de craſſe ; elles ont la bouche pâteuſe & la ſalive viſqueuſe, de la peſanteur ou un ſentiment de plénitude dans l'eſtomac. Ces ſymptômes ſont accompagnés d'une ſenſation de froid à la foſſette du cœur, lorſque la ſaburre eſt ſimplement pituiteuſe ; & les malades ſe plaignent d'une ſorte d'ardeur, quand l'eſtomac eſt en même temps chargé d'un levain acide. Les perſonnes qui ſont dans ce cas ſont en outre ſujettes à avoir un crachement abondant de pituites, & des rapports & vents qui n'ont ni goût ni mauvaiſe odeur ; quelquefois ils ſentent l'acide. Le ventre eſt ordinairement pareſſeux : les excréments ſont glutineux, d'une couleur tirant ſur le blanc ou ſur le verd ; les urines ſont écumeuſes & claires, ou dépoſent un ſédiment bourbeux & blanc ; la tête, le corps & l'eſprit ſont peſants & engourdis, principalement après les repas ; la digeſtion eſt lente, pénible & mauvaiſe ; & quand l'amas des crudités froides eſt conſidérable, il ſe joint à ces ſymptômes l'intermiſſion du pouls, des nauſées, des vomiſſements de glaires, la colique & le dévoiement.

La ſaburre froide produit inſenſiblement l'épaiſſiſſement froid & l'acrimonie froide de la maſſe des liquides, ainſi que les diverſes maladie. chroniques qui en réſultent : elle diſpoſe encore aux maladies vermineuſes

Si ce vice eſt récent, on évacuera les premieres voies avec la poudre d'Ipécacuanha, N°. 192 ; c'eſt la voie la plus courte, qui, ſans de vraies contre-indications, eſt toujours la meilleure. Cette évacuation ſe fera s'il le faut à diverſes repriſes, en prenant dans l'intervalle la poudre digeſtive N°. 176 : on ſe purgera le ſurlendemain avec la décoction laxative N°. 31. On ſe nourrira pendant quelques ſemaines, avec les aliments les plus légers du régime indiqué ſous la lettre C ; on mangera peu en une fois ; on fera de l'exercice, & l'on prendra à la fin des repas, de l'élixir

N°. 58 ; ſi ce remede étoit inefficace, on lui ſubſtituera l'élixir N°. 56, & en cas que la bile du malade ſoit inerte, on préférera l'élixir N°. 57.

Lorſque la ſaburre froide ſera invétérée ou opiniâtre, on emploiera ſucceſſivement à la ſuite des remedes ſuſdits, ceux qui ſont recommandés pour la cachexie.

De la ſaburre chaude.

Le tempérament chaud & bilieux diſpoſe à la ſaburre chaude ; elle eſt produite par les œufs, le beurre, les aliments gras & huileux ; par les poiſſons & tous les aliments qui ſe corrompent & s'alkaliſent facilement, ainſi que par l'uſage d'eaux croupies & qui tendent à la corruption.

Les humeurs qui conſtituent cette ſaburre, ſont d'une nature alkaline, rance, putride ou bilieuſe.

Les perſonnes qui ſont affectées de ce vice dans les premieres voies, n'appetent que des aliments acides ou aigrelets, elles ont de la répugnance à manger de la viande ; elles ſont altérées, ſujettes à avoir des rapports d'un goût & d'une odeur putrides, qui ſentent l'œuf pourri ; la bouche eſt amere ou infectée d'un goût de corruption, & la langue chargée d'une craſſe jaune. Celles qui ont une ſaburre chaude à l'eſtomac, ſont ſujettes à avoir de la chaleur à la foſſette du cœur, à rendre des matieres puantes, bilieuſes & âcres, ſoit par le bas ou en vômiſſant. Si cette ſaburre eſt invétérée, elle eſt ordinairement accompagnée des ſymptômes qui dénotent l'acrimonie chaude de la maſſe du ſang.

Si la ſaburre chaude eſt récente, il ſuffira d'en débarraſſer l'eſtomac avec la poudre vomitive d'Ipécacuanha N°. 192, & de ſe purger une couple de fois avec la potion minorative N°. 168. On obſervera enſuite, pendant quinze jours, le régime ſous la lettre D, & l'on prendra l'élixir N°. 59.

Lorſqu'au contraire la ſaburre chaude ſera invétérée, on réitérera les ſuſdites évacuations ſelon le beſoin qu'on en reſſentira : l'on prolongera l'uſage du régime & de l'elixir indiqués, juſqu'à ce que les ſymptômes de cette indiſpoſition ſoient entiérement diſſipés, & que la maſſe du ſang ſoit déchargée des levains qui s'y feront gliſſés.

De la ſaburre atrabilaire.

Le tempérament ſec & chaud, ainſi que le mélancholique, diſpoſent à la ſaburre atrabilaire. Elle eſt cauſée par les chagrins, les vives ou longues afflictions de l'ame, par les profondes ſpéculations, par les veilles,

les travaux continus de l'eſprit, ainſi que par un régime chaud & ſec. Les humeurs qui conſtituent ce genre de ſaburre, ſont une bile âcre, épaiſſie, recuite & tenace, au point qu'il eſt difficile de la délayer, de la briſer, & de l'évacuer. Les perſonnes qui y ſont ſujettes ont quelquefois les hypochondres tendus, & le plus ſouvent, cette région eſt irritée, criſpée ou affectée d'un ſentiment de chaleur, elles ont la bouche ſeche & amere ; elles ſont ſujettes à la conſtipation, qui les incommode beaucoup, & leur corps, de même que leur eſprit, ſe reſſentent des divers ſymptômes qui ſont familiers aux hypochondriaques & aux mélancholiques.

On ne négligera pas cette ſaburre, vû qu'elle conduit à grands pas aux affections hypochondriaques & mélancholiques. Afin d'y remédier, on commencera par prendre l'émétique N°. 178 ; on détrempera enſuite les humeurs atrabilaires; on boira à cet effet, tous les matins, pendant cinq ou ſix jours, trois ou quatre livres de petit-lait, légérement miellé, ou autant d'eau-d'orge, mêlée avec trois ou quatre onces d'oxymel ſimple. Au bout de ce terme, on s'évacuera avec la potion émétique N°. 165. Après cette évacuation, on reviendra aux délayants recommandés ; on prendra chaque ſoir, le lavement N°. 108, & l'on réitérera au bout de huit ou dix jours la même potion, en obſervant, au cas que le malade ſoit pléthorique, de le ſaigner avant la premiere évacuation.

Si, après la ſeconde évacuation, les ſymptômes de la ſaburre atrabilaire n'étoient pas diſſipés, la perſonne qui en eſt atteinte prendra pendant quinze jours, le matin à ſon réveil, un demi-bain d'eau-de-ſon tiede, & boira après s'être derechef évacuée, pendant l'eſpace de trois ſemaines, les eaux-thermales purgatives, indiquées ſous le N°. 3. Elle obſervera le régime preſcrit ſous la lettre E : puis elle affermira ſa guériſon, par l'exercice du cheval & l'uſage des eaux-minérales-ferrugineuſes, apéritives & légérement purgatives, rapportées ſous le même N°.

DES VICES GÉNÉRAUX DES SOLIDES.

Du défaut de reſſort dans les ſolides.

Le tempérament froid & humide, ainſi que la conſtitution chargée d'embonpoint, diſpoſent au défaut de reſſort. La vie molle, l'air humide, les

aliments gras & aqueux, le trop grand usage du thé ou d'autres boissons aqueuses & chaudes; les maladies & les travaux d'esprit qui épuisent, en sont les causes ordinaires.

A mesure que les solides se relâchent, la peau prend une couleur plus pâle, & s'amollit insensiblement : la rougeur des levres & des caroncules des yeux s'éteint; on devient pesant & sensible au froid; la digestion fatigue, & après les repas, l'on a un sentiment de plénitude & de mal-aise; les forces & l'agilité du corps diminuent; le pouls devient mol & petit; le sommeil appesantit & ne répare pas les forces; les excréments sont gluants & mal liés; les urines pâles & abondantes: en prenant de l'exercice, on provoque plutôt la sueur que la transpiration insensible, & à mesure que le relâchement des solides augmente, la vivacité de l'esprit diminue.

Les maladies qui suivent de près le relâchement des solides, sont l'épaississement froid du sang & de la lymphe; les catarrhes froids, la cacochimie, la cachexie, l'œdeme, & des obstructions tant dans les glandes que dans les viscères du bas-ventre.

Il convient de faire une attention particuliere à la cause du relâchement, & au degré d'affoiblissement du malade. Ceux qui auront contracté le défaut de ressort, par un simple épuisement, & qui seront en même temps fort-foibles, emploieront successivement tout ce qui est recommandé pour fortifier la constitution délicate. Dèsqu'ils seront parvenus à pouvoir faire usage du régime sous la lettre C, ils commenceront à prendre la teinture de Mars, ou l'électuaire roborant, N°. 201 & 54.

Au contraire, lorsque la débilité sera médiocre, ou que le relâchement des solides sera occasionné seulement par un régime relâchant, ou par une vie molle, on se nourrira principalement de volailles blanches, de veau & de mouton rôtis, dont on évitera de manger la graisse : on fera usage de fruits astringents, tels que le coing, la nefle, le quinorodon, les capres; on évitera les aliments farineux, aqueux, gras, de même que l'eau chaude, & tout ce qui est de difficile digestion. On boira peu, & ceux qui ne boiront que de l'eau, feront éteindre dans leur boisson un morceau d'acier ou de fer rougi au feu : celui qui fera usage de vin, boira par préférence du gros vin rouge & âpre, pur ou mêlé avec de l'eau ferrée.

En outre, on se fera frotter, matin & soir, tout le corps avec une

flanelle ſeche ; on prolongera inſenſiblement les frictions, & l'on prendra graduellement autant d'exercice que l'on en pourra ſupporter ſans s'épuiſer. Quant aux médicaments, en cas que le relâchement des ſolides ſoit manifeſtement accompagné d'une ſurabondance de ſérosités dans le ſang, on ſe purgera, ſelon le beſoin, avec la décoction laxative N°. 31. On continuera de faire tout ce qui vient d'être preſcrit, juſqu'à ce que les ſymptômes qui caractériſent le défaut de reſſort aient diſparu; & ſi l'on deſire d'augmenter l'élaſticité des ſolides, on y parviendra moyennant l'uſage des bains froids, du régime ſous la lettre J; par des eaux froides ferrugineuſes, eſtimées corroborantes : par de longs voyages, ou par un genre de vie ruſtique.

De l'excès du reſſort des ſolides.

L'excès du reſſort des ſolides eſt directement oppoſé au vice précédent. A meſure que l'élaſticité augmente, la peau & les chairs deviennent plus fermes à l'attouchement ; les levres & les caroncules des yeux prennent une rougeur foncée ; la vigueur augmente ; l'embonpoint & les urines diminuent; la tranſpiration inſenſible devient plus abondante : le ventre eſt reſſerré, le pouls dur & fort. Les perſonnes dont les fibres ſont trop élaſtiques ont beaucoup de chaleur naturelle, & tout ce qui deſſeche & échauffe, les incommode.

Ce vice diſpoſe à l'acrimonie alkaline, à l'épaiſſiſſement chaud du ſang, aux inflammations, aux fievres continues & aux maladies aigues.

On commencera à remédier à la plenitude du ſang, par la ſaignée : on obſervera le régime preſcrit ſous les lettres D & H ; en obſervant en même temps, d'uſer avec modération des acides qui n'ont pas de l'auſtérité. On boira beaucoup d'eau-d'orge, de lait-d'amandes, ou d'orgeat léger, & on prendra ſouvent quelques bains d'eau tiede, bouillie avec une couple de poignées de ſon de froment.

Après avoir fait uſage de ces boiſſons, on paſſera à celui du petit-lait, qu'on prendra tiede & médiocrement clarifié, & qu'on adoucira avec du ſyrop de violettes. On en prendra tous les matins, pendant quelques ſemaines, une couple de livres, & les perſonnes qui ne ſupportent pas le petit-lait, lui ſubſtitueront l'eau-de-poulet troublée avec la crême-d'orge. Dans les ſaiſons des fruits, elles mangeront beaucoup de ceriſes aigrelettes ou douces ;

douces, mais bien mûres, des raiſins blancs, pleins d'un ſuc qui ne ſoit pas fort ſpiritueux, & cependant bien mûrs; des fraiſes, des figues, des melons & des pêches, des poires fondantes, ſoit d'autres fruits émollients & adouciſſants, cruds & cuits. Leurs exercices de corps ſeront très-modérés, & elles éviteront les travaux de l'eſprit ainſi que les paſſions violentes. Ce régime ſera continué juſqu'à ce que le ventre ſoit lubrifié, le ſommeil paiſible, & que le reſſort des ſolides ſe trouve ſuffiſamment diminué.

DES VICES GÉNÉRAUX DE LA MASSE DU SANG.

La maſſe du ſang étant un mêlange de différents liquides que l'on diſtingue à l'œil, & de divers principes que l'on ſépare au moyen d'opérations chymiques. Ces liquides ſont parfaits, quand toute la maſſe eſt proportionnée à la capacité des vaiſſeaux; qu'il n'y en a ni plus ni moins qu'il n'eſt néceſſaire pour conſerver la libre circulation, & que la partie rouge, muceuſe, ſéreuſe & lymphatique; les ſels, les ſouffres, la terre, l'eau & les eſprits dont le ſang eſt compoſé, ſont de bonne qualité & dans la proportion requiſe pour la bonne conſiſtance de toute la maſſe, pour le ſuccès des ſécrétions & des excrétions, ainſi que des actions vitales, animales, &c. qui en dépendent.

De la pléthore.

La ſurabondance de ſang, qu'on nomme pléthore, ſe manifeſte communément par le gonflement ſoutenu des veines, & par une ſorte de laſſitude ou d'accablement & d'engourdiſſement dans les membres. Les perſonnes pléthoriques ſont échauffées ou fatiguées par de petits exercices; & comme le ſang ſe porte d'ordinaire à la tête, la rougeur du viſage en eſt augmentée. Elles ſont encore ſujettes à avoir des éblouiſſements, des maux de tête, des étourdiſſements & de l'aſſoupiſſement: leur ſommeil eſt ſouvent dur & profond, & leur pouls plein ou embarraſſé.

Les ſuites les plus ordinaires de la pléthore ſont des hémorrhagies,

des vertiges, la fievre éphémere, & des congeſtions de ſang, dont réſultent des maladies inflammatoires, l'apoplexie ſanguine, &c.

On remédie ſur le champ à la pléthore, au moyen d'une ſaignée proportionnée à la plénitude des vaiſſeaux: mais comme la ſaignée ſeule diſpoſe communément à la rechûte, on aura ſoin, après avoir déſempli les vaiſſeaux, de prendre des exercices propres à augmenter la tranſpiration. On vivra d'aliments peu nourriſſants; l'on fera diete; on boira beaucoup d'une eau de ſource légere & froide; on évitera la vie molle; on dormira peu, & en cas que l'on ſoit fort diſpoſé aux indiſpoſitions dont nous avons parlé, on prendra, après la ſaignée, pendant huit jours, matin & ſoir, de la poudre de crême-de-tartre No. 175.

J'obſerverai encore, que ceux qui auront été ſujets au ſaignement de nez, au crachement de ſang, au flux hémorrhoïdal, ainſi que les femmes qui auront perdu leurs regles, ne peuvent, ſans beaucoup de danger, ſe paſſer de la ſaignée, lorſqu'après avoir perdu ces évacuations naturelles, elles deviennent pléthoriques. Il convient auſſi à celles qui ſont dans l'uſage de ſe faire ſaigner par précaution, au printemps & en automne, lorſqu'elles veulent s'en déshabituer, de faire enſorte qu'elles diminuent d'abord ſeulement la quantité du ſang qu'elles ſe font tirer, puis de retrancher la ſaignée de l'automne, en continuant encore, pendant quelques années, celle du printemps. Quant aux perſonnes qui craignent d'être ſaignées, elles y ſuppléeront par les ventouſes, l'application des ſangſues aux bras, aux mains ou aux jambes, ou enfin moyennant la diete.

Du défaut de ſang.

Le tempérament froid & phlegmatique diſpoſe au défaut de ſang. La diette, l'uſage d'aliments peu nourriſſants, une vie laborieuſe, de longues maladies, des évacuations abondantes ou de longue durée, produiſent cette incommodité. On connoît le défaut de ſang par la foibleſſe du pouls, la pâleur du viſage & de la peau, ſuites des cas que nous venons de détailler. Ces ſymptômes ſont accompagnés de foibleſſe & d'une ſorte de langueur dans les fonctions tant du corps que de l'eſprit.

Le défaut de ſang diſpoſe à la conſomption, à l'hydropiſie anaſarque, à la fievre-lente &c.

On emploiera, à raiſon du degré d'épuiſement où l'on ſera tombé,

ce qui eſt recommandé pour fortifier les conſtitutions délicates ; & l'on prendra, dans les moments de foibleſſe, la mixtion-cordiale No. 124, ou une cuillerée d'excellent vin-de-liqueur.

De la ſubtilité vicieuſe du ſang.

Ceux qui pechent par la ſubtilité vicieuſe du ſang, ont la maſſe des liquides dépouillée des parties balſamiques & mucilagineuſes, qui donnent au ſang la conſiſtance néceſſaire, & lient les divers principes dont ſa maſſe eſt compoſée. Les perſonnes qui ſont dans ce cas, ont le teint aſſez vermeil, quoiqu'en effet elles ſoient foibles : elles ſont vives & agiles de corps & d'eſprit, mais auſſi très-promptement accablées & épuiſées : elles ſont ſujettes à la ſueur, aux hémorrhagies, à la diarrhée, au flux d'urine, aux ébullitions & aux fluxions; leur pouls eſt vif & fréquent, leur ſommeil inquiet; le ſang qu'on leur tire eſt d'un rouge vif, & prend peu de conſiſtance lorſqu'il eſt refroidi.

Ce vice diſpoſe aux inflammations à l'extérieur, aux congeſtions rhûmatiques, à l'hémoptyſie, à la phtyſie, à la fievre-lente & aux fievres-exanthématiques à taches rouges.

On remédiera inſenſiblement à la ſubtilité vicieuſe du ſang, moyennant le lait-de-vache & le régime preſcrit ſous la lettre F. Afin de prévenir les accidents qui en réſultent, on ne négligera pas de faire de petites ſaignées, au printemps & en automne, juſqu'à ce qu'on ait atteint l'âge de trente ans. On évitera auſſi les veilles & tout ce qui agite le ſang.

De la ſurabondance des ſéroſités dans le ſang.

Le tempérament humide, phlegmatique, ainſi que le défaut de reſſort des ſolides, diſpoſent à la ſurabondance de ſéroſités dans la maſſe des liquides. Ce ſont les aliments aqueux, les excès de thé ou d'autres boiſſons d'eau chaude, comme auſſi le défaut d'exercice, qui en ſont les principales cauſes.

Les perſonnes qui en ſont atteintes, ſont affectées des différents ſymptômes qui caractériſent le tempérament humide; elles ſont ſujettes aux catarres froids & pituiteux, à la bouffiſſure, aux enflures œdémateuſes, & elles ont beaucoup de diſpoſition à l'hydropiſie.

Lorſque la ſurabondance des ſéroſités eſt ſeulement une ſuite du tempérament, on y remédiera moyennant le régime & les remedes preſcrits pour corriger les conſtitutions humides & phlegmatiques: on réitérera les purgations preſcrites pour ce tempérament, juſqu'à ce que les humeurs ſurabondantes ſoient évacuées. Enſuite l'on prendra, pour affermir le mieux que l'on aura acquis, de l'électuaire-martial No. 52, pendant quinze jours & même plus long-temps s'il eſt néceſſaire.

Lorſqu'au contraire, la diſſolution du ſang arrive à la ſuite d'une longue maladie ou d'une évacuation abondante, ſans qu'il ſoit à préſumer qu'elle provienne d'une autre cauſe que d'un épuiſement & d'un relâchement général dans les ſolides; on s'abſtiendra dans ces cas, de purgations, des diurétiques & des ſtimulants: on ſe nourrira de bons bouillons & potages, de viandes & de volailles blanches, plutôt rôties que bouillies, & d'autres aliments ſucculents, nourriſſants & de facile digeſtion, dont on prendra peu en une fois, mais ſouvent. On boira peu, & l'on préférera le vin rouge au blanc; on frottera, matin & ſoir, tout le corps avec une flanelle ſeche: on prendra de l'électuaire roborant No. 54: on paſſera peu-à-peu aux grands exercices, & l'on continuera à ſe conduire de cette maniere, juſqu'à ce que les ſéroſités ſurabondantes ſoient diſſipées, & que les ſolides ſe trouvent remontés.

De l'échauffement habituel du ſang.

La conſtitution chaude & médiocrement humide, la bonne chere, comme auſſi les veilles, les boiſſons qui échauffent, & une vie déréglée, produiſent ce vice du ſang. Les perſonnes qui ſont dans ce cas, ont le teint allumé, le corps & l'eſprit prompts dans leurs opérations, les paſſions vives, le ſommeil court, léger & accompagné de rêves turbulents; la chaleur, le vin, tout ce qui échauffe ou qui anime la circulation, leur occaſionne des maux de tête, des inſomnies, des palpitations & de l'agitation.

Dans ces cas, les différents principes qui conſtituent le ſang, ſont exaltés ou affinés; les eſprits abondent dans la maſſe du ſang, les ſolides ſont élaſtiques, le genre nerveux eſt tendu & ſuſceptible d'irritation. Ce vice diſpoſe aux ébullitions, aux hémorrhagies, de même qu'aux maladies inflammatoires & aigues.

On corrigera inſenſiblement ce vice du ſang, moyennant une vie ſobre, par l'uſage d'aliments farineux & rafraîchiſſants, & par les régimes preſcrits ſous les lettres D & H, joints au calme de l'eſprit. On s'abſtiendra de vin, de liqueurs ſpiritueuſes, de viandes ſucculentes, d'épiceries, d'œufs, de chocolat, de caffé, & de tout ce qui eſt chaud & aromatique: on prendra des bains d'eau tiede & les bouillons rafraîchiſſants N°. 14, pendant pluſieurs ſemaines conſécutives; & l'on appaiſera, dans le beſoin, l'orgaſme du ſang, moyennant la poudre tempérante N°. 190. Dans des cas preſſants, on aura recours à la ſaignée, & le malade boira, dans les vingt-quatre heures, une demi-douzaine de verres d'eau fraîche, acidulée avec cinq ou ſix gouttes d'eſprit-de-vitriol, & une couple de cuillerées à caffé de ſyrop de limon pour chaque verre.

De l'appauvriſſement du ſang.

L'appauvriſſement du ſang eſt ordinaire aux perſonnes qui ſont mal nourries, épuiſées par le travail, par des évacuations ſubites & abondantes, ou par de longues maladies. La complexion ſeche & froide, ainſi que celle qui eſt humide & froide, diſpoſent le plus à cette incommodité, qui cependant arrive indépendamment de ces cauſes. Ceux dont le ſang eſt appauvri ont le pouls petit & débile; la couleur du viſage & de la peau eſt pâle, jaune, verdâtre; leurs yeux ſont éteints, les opérations de l'ame & du corps, lentes & foibles; ils ſont languiſſants, indifférents, frileux, & ils ne peuvent ſoutenir long-temps les exercices du corps & encore moins les travaux de l'eſprit: la digeſtion les fatigue, & une mauvaiſe nuit les accable autant qu'une bonne les reſtaure. Ce vice du ſang diſpoſe aux obſtructions, à l'hypochondrie, à la phtyſie, à la fievre-lente, &c. Les principes de la maſſe des liquides ſont dans un état mal proportionné & mal lié; le ſang eſt dénué d'eſprits, & les ſolides ſont relâchés.

Ceux dont la conſtitution eſt ſeche, remédieront, à raiſon de leur épuiſement, à l'appauvriſſement du ſang, moyennant le lait de femme, celui d'âneſſe, de chevre ou de vache, coupé avec des eaux minérales, martiales, ſtomachiques & non-purgatives; telles que les eaux de Spaa, &c. Ils vivront à la campagne, ſans peines ni ſoucis, & chercheront à paſ-

ſer leur temps dans une diſſipation agréable, juſqu'à ce qu'ils éprouvent une amélioration ſenſible dans leur état. Dès-lors, ils paſſeront ſucceſſivement aux régimes preſcrits ſous les lettres B & A.

Quant aux perſonnes dont la conſtitution eſt humide, elles prendront, pour animer la maſſe des liquides, les bouillons de viperes, ou, à leur défaut, ceux preſcrits ſous le N°. 12. Elles ſe feront frotter tout le corps, matin & ſoir, & éviteront également l'inaction & la fatigue : elles ſe nourriront principalement de bons potages, de viandes & volailles blanches & rôties; elles mangeront peu en une fois, mais d'autant plus fréquemment; elles boiront à leurs repas du bon vin rouge, pas trop trempé, & prendront dans les intervalles, un doigt de vin-de-liqueur, ou de la mixture cordiale N°. 124. Si leur eſtomac avoit beſoin d'être fortifié, on leur donnera vingt grains de quinquiina en poudre, à leurs deux repas, dans la premiere cuillerée de ſoupe qu'elles prendront.

De la viſcoſité ou de l'épaiſſiſſement froid du ſang.

La viſcoſité du ſang eſt ordinaire aux perſonnes d'une conſtitution froide, & dont les ſolides pechent par le défaut de reſſort. Elle eſt ſouvent précédée & accompagnée des ſymptômes qui caractériſent la ſaburre froide des premieres voies. La couleur de la peau devient inſenſiblement mauvaiſe; celle du viſage eſt d'un pâle tirant ſur le jaune; la ſalive eſt viſqueuſe, les urines ſont écumeuſes & dépoſent ſouvent un ſédiment blanc & glaireux : la vigueur du corps diminue, & l'eſprit s'engourdit à un point frappant. Ceux dont le ſang eſt viſqueux ſont pareſſeux, peſants, frileux & ſujets à avoir, lors de leur réveil, des laſſitudes qui ne ſe diſſipent que peu à peu, à la faveur de l'action & de quelque exercice; leur ſang eſt groſſier & mal affiné; la partie muceuſe qui y domine, & les principes terreux, tartareux & ſalins en ſont mal élaborés.

La diminution des principales excrétions, l'accumulation des matieres tartareuſes & ſalines, de fréquents reſſentiments de la ſaburre froide dans les premieres voies, la cachexie, l'engorgement des glandes, l'obſtruction des viſceres, des maladies cutanées & d'autres maladies chroniques, ſont communément les ſuites de la viſcoſité du ſang.

Ceux qui en ſont attaqués, doivent ſe nourrir de viandes blanches,

ainſi que des fruits & légumes recommandés pour les régimes décrits ſous les lettres A & B ; ils éviteront la réplétion ; ils mâcheront bien les mets qu'ils prendront, & boiront d'un bon vin blanc, vieux, légérement trempé, & chercheront à paſſer leur vie dans un climat ſec & chaud.

Quant aux remedes qu'ils auront à prendre, ils ſe purgeront, tous les huit jours, avec la décoction laxative N°. 31 ; ils prendront, dans les intervalles des purgations, de l'électuaire N°. 52, &, immédiatement après, les bouillons amers N°. 10. Pour affermir enſuite leur guériſon, ils prendront pendant un temps conſidérable de l'élixir bilieux N°. 57 ; ils ſe donneront auſſi autant d'exercice qu'ils en pourront ſupporter ſans s'épuiſer. Si enfin, après avoir pris quelque temps de ce dernier remede, les ſymptômes de la viſcoſité du ſang n'étoient pas encore diſſipés, ils auront recours aux eaux-thermales, qui diſſolvent & atténuent les humeurs, & qui purgent légérement: ils monteront journellement à cheval, en obſervant d'avoir l'eſtomac vuide, & ſe feront frotter, matin & ſoir, l'habitude du corps.

De la denſité phlogiſtique, ou de l'épaiſſiſſement chaud de la maſſe du ſang.

Le tempérament chaud & ſec, l'excès de reſſort des ſolides, ainſi que la ſaburre chaude des premieres voies, diſpoſent à l'épaiſſiſſement chaud du ſang. L'uſage des aliments échauffants & aromatiques, les veilles, l'abſtinence des boiſſons aqueuſes, l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, les travaux & les exercices qui font tranſpirer à l'excès, en ſont les cauſes ordinaires.

L'épaiſſiſſement chaud du ſang ſe manifeſte par la chaleur de la peau, par la dureté du pouls, & par les divers ſymptômes qui déclarent l'excès du reſſort des ſolides.

Les parties rouges de la maſſe du ſang ſont plus abondantes qu'elles ne devroient l'être; la féroſité manque; le ſang ſe coagule promptement dans la palette. Lorſque l'épaiſſiſſement eſt phlogiſtique, à meſure que le ſang ſe refroidit, il ſe couvre d'une toile ou d'une cœnne blanchâtre, tirant ſur le gris ou ſur le verd, & qui a une conſiſtance tenace. Cet épaiſſiſſement diſpoſe à l'inflammation du ſang, à l'acrimonie chaude, aux rhûmathiſmes goutteux, ainſi qu'aux maladies inflammatoires & aigues.

On y rémédiera par le régime & par les remedes indiqués pour l'excès du reſſort des ſolides : on ajoutera aux émulſions qui ont été recommandées, deux grains de nitre ſur chaque verre, & l'eau d'orge ſera réduite en julep, avec de l'oxymel ſimple ou avec du ſyrop de vinaigre.

De l'épaiſſiſſement atrabilaire de la maſſe du ſang.

Les ſignes de l'épaiſſiſſement atrabilaire du ſang ſont les mêmes que ceux qui indiquent la ſaburre atrabilaire. Ce vice dans les premieres voies, précede & accompagne l'épaiſſiſſement atrabilaire du ſang.

Les principes qui le conſtituent tiennent d'une bile réſineuſe & âcre ; & les ſymptômes de vapeurs & de mélancholie noire qui s'y joignent, déclarent à quel degré il eſt porté.

On remédiera d'abord à la ſaburre atrabilaire par les remedes que nous avons indiqués : on prendra enſuite quinze bains domeſtiques, après quoi on boira pendant ſix ſemaines le petit-lait clarifié, puis des eaux minérales ferrugineuſes & froides. Le malade cherchera à ſe diſtraire ; il montera ſouvent à cheval, & s'il a de la diſpoſition aux hémorrhoïdes, on cherchera à les faire fluer au moyen des remedes recommandés pour le traitement des hémorrhoïdes. Lorſqu'il ſera rétabli, on entretiendra la liberté du ventre avec la poudre de crême-de-tartre N° 175 ; & après qu'on aura débarraſſé les premieres voies, il prendra le petit-lait au printemps & en automne. En été, il uſera fréquemment de bains domeſtiques tiedes, & des eaux-martiales froides qui ſont légérement purgatives.

DES VICES DE LA MASSE DES LIQUIDES

Difficiles à connoître dans les commencements, & qui dégénerent en cacochymie.

Lorſque de longues maladies, un mauvais régime, la mauvaiſe digeſtion, ont altéré la maſſe des liquides, des ſécrétions, des excrétions &c, en général, ou, plus particuliérement l'un ou l'autre, au point, que les fonctions de l'économie animale ſe font mal, que le viſage ſe décolore, & qu'il ſe

ſe manifeſte des ſymptômes qui annoncent la mauvaiſe conſiſtance & l'acrimonie des liquides ; cet état eſt appellé cacochymie. Comme il n'a pas encore été traité de la mauvaiſe qualité des humeurs blanches & des acrimonies du ſang, il eſt indiſpenſable d'en faire mention ici, pour apprendre au lecteur à diſtinguer les cauſes de la cacochymie, & à combattre efficacement une maladie fort connue, qui eſt la ſource d'une infinité d'autres.

Des ſymptômes généraux de l'acrimonie du ſang.

Les ſymptômes généraux qui déclarent l'acrimonie de la maſſe des liquides, ſont des cuiſſons, des démangeaiſons, des picotements, des inquiétudes, qu'on reſſent dans les différentes parties du corps. La ſueur, les urines & les larmes picotent ou cuiſent. Les fluxions âcres, les différentes ébullitions, éruptions & maladies de la peau, ſont auſſi des indices qui conſtatent l'âcreté de la maſſe des liquides en général, ou de la lymphe en particulier. Quoiqu'il y ait pluſieurs ſortes d'acrimonie qui different plus ou moins les unes des autres, il ſuffit, dans la pratique, de diſtinguer celles du ſang, qui ſont ſpontanées & qui ſe contractent inſenſiblement par un régime de vie contraire au tempérament, en acrimonies chaudes, froides, muriatiques ou ſalées, & en acrimonies ſcorbutiques.

De l'acrimonie froide, inerte.

Le tempérament froid & humide, la ſaburre froide des premieres voies, comme auſſi la viſcoſité du ſang, diſpoſent à l'acrimonie inerte. Les aliments groſſiers qui ont une qualité acide, âpre, aſtringente, ainſi que les aliments terreux & farineux, qui ſont d'une difficile digeſtion, & la diminution des excrétions, ſont les cauſes qui la produiſent.

Les levains qui conſtituent cette acrimonie, ſont des ſels & principes groſſiers, unis à de la viſcoſité. On connoîtra que cette eſpece d'acrimonie domine dans la maſſe des liquides, lorſqu'après avoir été affecté de la ſaburre froide dans les premieres voies, on éprouvera quelqu'un des ſymptômes qui indiquent l'acrimonie du ſang en général.

Les perſonnes qui en ſont affectées maigriſſent & s'affoibliſſent ſans

perdre l'appétit: elles deviennent pâles & frileuſes; la ſueur & les excréments ont une odeur acide : les urines en ont peu ; elles ſont crues, claires, écumeuſes; & quand elles ſont chargées, ce qui arrive communément après avoir pris de l'exercice, elles dépoſent un ſédiment blanchâtre & glaireux.

L'acrimonie froide diſpoſe à la gravelle, au rhûmatiſme, à l'engorgement des glandes, aux dartres ſuperficielles avec des croûtes blanches, muqueuſes ou ſeches & farineuſes: elle diſpoſe auſſi à l'obſtruction des viſceres du bas-ventre, à l'hypochondrie & à divers autres maux chroniques.

Avec une telle diſpoſition du ſang, les âcres ſe trouvent étroitement unis aux viſqueux, & on ne peut les atteindre, corriger & évacuer, qu'après avoir briſé & diviſé leurs liens. C'eſt à quoi l'on parviendra le mieux par des bains naturellement chauds, & par la boiſſon des eaux minérales fondantes, & légérement purgatives, rapportées ſous le N° 3. On ſe nourrira avec les viandes blanches, & les légumes du régime indiqué ſous les lettres A & C: on boira aux repas d'un bon vin vieux & trempé, & l'on pourra ſubſtituer aux ſuſdits bains, les bains N°. 1 : après avoir fini de les prendre, on ſe purgera tous les huit jours avec la décoction laxative N°. 31. Dans les intervalles des purgations, on prendra à jeun les bouillons amers N° 10, &, en ſe couchant, une priſe de pillules de ſavon, N°. 159. On ſe donnera beaucoup d'exercice, & on continuera ce régime pendant pluſieurs ſemaines. Au cas qu'alors les ſymptômes de cette acrimonie ne diſparuſſent pas, on prendra, pendant l'eſpace d'un mois, la décoction des bois avec l'eau-de-chaux N°. 26. Pour éliminer entiérement les âcres dégagés par la deſtruction des viſcoſités, l'on boira pendant quelques ſemaines des eaux aigrelettes-ferrugineuſes, dénominées ſous le N°. 3. L'on pourra uſer auſſi de quelque autre lavage qui ne ſoit ni relâchant ni rafraîchiſſant, & qui paſſe bien ; on prendra beaucoup d'exercice, & l'on ſe fera frotter, matin & ſoir, toute l'habitude du corps, avec une flanelle.

De l'acrimonie chaude, bilieuſe.

Le tempérament chaud & bilieux diſpoſe à l'acrimonie chaude. Elle eſt produite par des aliments gras, ſucculents, aromatiques, échauffants, ou d'une qualité alkaline.

Les levains qui conſtituent l'acrimonie chaude, ſont bilieux, alkaleſcents & tendants à la putridité.

La maſſe des liquides peche communément par cette acrimonie, lorſque les ſymptômes généraux de l'acrimonie du ſang ont été précédés, ou ſont accompagnés de la ſaburre chaude des premieres voies. Les perſonnes qui en ſont affectées ont de la répugnance pour la viande, & du goût pour les aliments acides: elles maigriſſent, ſont échauffées, ſujettes à avoir la bouche ſeche: leur ſommeil eſt inquiet, leurs urines ſont rouges & d'une odeur aſſez forte; leur pouls eſt fréquent & vif, l'eſprit altier; la chaleur & tout ce qui échauffe augmentent ſur le champ l'action & l'impreſſion des levains âcres.

Ce vice du ſang diſpoſe à des mouvements de fievre, aux ébullitions, aux dartres qui s'étendent, s'enflamment & rendent des ſéroſités âcres qui criblent la peau. Quand il eſt conſidérable, il diſpoſe au ſcorbut chaud, au prurit à l'anus & au périnée qui devient cuiſant & rend des eaux ſanieuſes. Cette acrimonie diſpoſe encore aux fievres inflammatoires & putrides.

On remédiera d'abord à la trop grande quantité de ſang, par la ſaignée: on ſe nourrira principalement de légumes, de mets farineux, de fruits aigrelets & de viandes blanches: on obſervera les régimes indiqués ſous les lettres D & F: on boira beaucoup d'eau-d'orge acidulée avec du ſyrop de vinaigre, de limonade, des juleps compoſés, avec de l'eau & des ſyrops de verjus, de grenades, ou avec de la gelée de groſeilles.

Quant aux remedes, on commencera, après une ſaignée préliminaire, par prendre pendant pluſieurs jours le petit-lait tamarindé, N°. 148, afin de débarraſſer les premieres voies; après quoi l'on prendra, tous les matins, une couple de livres de petit-lait pur, ſoit du lait battu, dont on aura parfaitement tiré le beurre. On pourra prendre auſſi les bouillons rafraîchiſſants N°. 14; on ſe baignera, ſur le ſoir, tous les deux jours, dans de l'eau-de-ſon tiede. Il faudra continuer ce régime juſqu'à ce que les ſymptômes de l'acrimonie chaude ſoient diſſipés. Alors on achévera de purifier le ſang, par l'uſage d'une eau-minérale, légere & rafraîchiſſante.

De l'acrimonie muriatique ou ſalée.

La viſcoſité du ſang, la ſuppreſſion de la tranſpiration & des autres principales excrétions, diſpoſent à cette acrimonie, que l'uſage du fro-

mage, de viandes, de poiſſons & autres aliments ſalés produiſent promptement chez les perſonnes dont la vie eſt ſédentaire.

On pourra conclure que cette acrimonie eſt répandue dans la maſſe des liquides, lorſque les ſymptômes généraux de l'acrimonie ſuccedent aux cauſes que nous venons d'indiquer. La ſalive, la ſueur, les larmes ſont ſalées; les urines ſont ſans odeur, & celles du matin ſe trouvent ſouvent couvertes d'une pellicule de pluſieurs couleurs, formée par l'union des particules ſalines avec les viſqueuſes.

Les perſonnes affectées de ce vice du ſang, ſont altérées & ſujettes à des chaleurs internes, qui ne ſe manifeſtent pas au-dehors: elles maigriſſent, quoique l'appétit & la digeſtion ſoient bons: elles ſont ſujettes aux ardeurs d'urines, & à des ébullitions blanchâtres, véſiculaires, & remplies d'une eau ſalée, ou à des aphtes ou dartres ſuperficiels. A meſure que cette acrimonie augmente, à ces ſymptômes ſucccedent inſenſiblement ceux qui caractériſent l'acrimonie ſcorbutique, & ce vice des humeurs produit le ſcorbut muriatique ou ſalé.

Pour y remédier, on ſe nourrira avec les aliments les plus doux & les plus légers du régime preſcrit ſous la lettre A, en ſalant auſſi peu qu'il ſera poſſible les mets dont on uſera. On prendra auſſi tous les matins un un bain d'eau tiede. Pour diviſer & dénaturer en même temps les ſels muriatiques, on boira dans la matinée, de trois en trois heures, quatre à ſix onces de la ſeconde eau-de-chaux N°. 38, blanchie avec du lait: l'on continuera pendant ſix ſemaines l'uſage de ces remedes, en obſervant de ſe purger au commencement & à la fin de la cure, avec la poudre N°. 186 Après ce terme, on commencera à prendre les bouillons anti-ſcorbutiques N°. 9, en obſervant de boire beaucoup d'eau pure, & de prendre aſſez d'exercice pour entretenir une tranſpiration abondante. Il faudra perſiſter dans cette conduite, juſqu'à ce que les accidents & les ſymptômes de ce vice du ſang aient diſparu.

De l'acrimonie ſcorbutique.

Lorſque les acrimonies du ſang, dont il a été fait mention, viennent à s'exalter & à s'acerber au point que le ſyſtême des ſolides & toute l'économie du corps en ſont ſenſiblement altérés, ces acrimonies ont dégénéré en acrimonie ſcorbutique. Inſenſiblement on devient pareſſeux; les ex-

trémités & les reins ſont affectés d'une eſpece de douleur ſemblable à celle qu'occaſionne la fatigue. Les autres ſymptômes varient à raiſon de l'eſpece de ſcorbut: les plus ordinaires ſont la langueur des fonctions du corps, de fréquentes attaques de douleurs vagues, & des picotemens que la chaleur du lit augmente. Les malades, à leur réveil, ſe trouvent briſés & fatigués: les gencives ſont irritées, gonflées, échauffées, ſujettes à ſaigner quand on les preſſe; lorſqu'on les ſaigne, le ſang eſt mal lié & grumeleux; les urines dépoſent ſouvent un ſédiment couleur de briques, & ſont couvertes d'une pellicule muqueuſe & colorée.

Les levains ſcorbutiques ſe développent de plus en plus: il ſurvient des taches d'un rouge tirant ſur le bleu, qui paroiſſent & diſparoiſſent, & qui affectent le plus ſouvent les bras & les jambes: les gencives ſe gonflent & s'enflamment: elles s'ulcerent & ſe conſument peu-à-peu, au point que les dents décharnées & vacillantes ſe carient & rendent l'haleine mauvaiſe. Les malades ſont ſujets à cracher du ſang, & à prendre des douleurs de rhûmatiſme; les taches ſcorbutiques ſe multiplient, deviennent permanentes, noirâtres; & quand le mal a empiré, ils prennent des varices ſous la langue, des hémorragies, des éruptions à la peau ſujettes à dégénérer en ulceres rongeants, puants, & diſpoſés à ſe gangréner. A ces ſymptômes ſe joignent des attaques de fievre plus ou moins vives, ainſi que divers autres accidents dangereux & mortels.

Comme les levains ſcorbutiques ſont d'une nature différente, pour parvenir à les détruire, on diſtinguera bien l'eſpece de ſcorbut dont le malade ſera affecté. A cet effet, on obſervera ſi c'eſt des ſymptômes de l'acrimonie chaude du ſang, ou de ceux de l'acrimonie froide ou ſalée, que le ſcorbut a été précédé.

L'humeur ſcorbutique, jointe à la premiere de ces acrimonies, produit le ſcorbut chaud; jointe à la ſeconde, elle produit le ſcorbut froid; jointe à la troiſieme, elle forme le ſcorbut ſalé.

A l'égard du ſcorbut chaud, il eſt commun aux perſonnes qui font de longs voyages dans des climats chauds; aux ſoldats & aux marins qui ſont contraints de boire des eaux corrompues, & de vivre d'aliments d'une qualité putreſcente & alkaline.

Les progrès de cette eſpece de ſcorbut ſont prompts; mais on en guérit aiſément moyennant le régime & les médicaments ci-après indiqués.

On obſervera le régime lettre D : on ſe purgera tous les huit jours avec l'électuaire lénitif N°. 51 ; on prendra, dans l'intervalle des purgations, le petit-lait anti-ſcorbutique N°. 146, au défaut duquel on boira beaucoup de limonade ou de l'eau-d'orge adoucie avec l'oxymel ſimple ; & l'on uſera de l'élixir de vitriol compoſé N°. 59. Si les gencives ſont attaquées, on ſe lavera la bouche deux fois par jour avec le gargariſme anti-ſcorbutique-rafraîchiſſant N°. 84, duquel on pourra ſe ſervir également pour baſſiner les taches ſcorbutiques. On continuera ce régime dans un endroit dont l'air ſoit ſalutaire, juſqu'à ce que les ſymptômes de cette eſpece de ſcorbut ſoient diſſipés. Ceux des malades qui ſeront à portée de prendre des eaux minérales-aigrelettes, devront en uſer pour affermir leur guériſon.

Quant au ſcorbut froid, il eſt ordinaire aux perſonnes qui habitent des ſouterrains, ou des lieux humides & marécageux, de même qu'à celles qui ont l'eſtomac délabré, ſoit par le trop grand uſage de thé, ou par d'autres boiſſons aqueuſes de cette nature. Cette maladie eſt encore fort ordinaire aux indigents, dont la vie eſt ſédentaire, & qui ſe nourriſſent d'aliments groſſiers, indigeſtes & farineux.

On obſervera, pour le ſcorbut froid, le régime preſcrit ſous la lettre C : on ſe purgera tous les ſix jours avec les pillules purgatives N°. 156. Dans l'intervalle des purgations, on prendra dans la matinée, de deux en deux heures, vingt gouttes de l'élixir atténuant N°. 56, & en ſe couchant, deux gros de la poudre digeſtive N°. 176. On obſervera ce régime juſqu'à ce que les principaux accidents commencent à diminuer. Dès-lors on fera uſage du régime preſcrit ſous les lettres B & A. La boiſſon ordinaire ſera du vin blanc infuſé ſur du raifort ſauvage, rapé dans la proportion d'une once pour deux livres de vin : on prendra en même temps l'électuaire anti-ſcorbutique, N°. 46 : on remédiera aux vices des gencives, avec le gargariſme anti-ſcorbutique ſpiritueux N°. 85 ; on affermira la guériſon par un bon régime, par l'exercice du corps, & par l'uſage de l'électuaire-martial N°. 52, & l'on habitera dans un lieu dont l'air ſoit ſain, & dans un logement ſec.

Quant au ſcorbut ſalé ou muriatique, on le diſtinguera, on le traitera & le guérira de la même maniere que l'acrimonie muriatique ; en obſervant toutefois de prolonger ſelon le beſoin les moyens indiqués, juſqu'à ce que les principaux ſymptômes en ſoient diſſipés. Alors on uſera, ainſi

que ſur la fin de la cure de l'eſpece froide, pendant l'eſpace de temps néceſſaire, du vin anti-ſcorbutique No. 221 ; & en quittant ce remede, on ſe mettra au régime de lait, pendant un temps ſuffiſant pour renouveller la maſſe des liquides.

Les ſcorbutiques foibles & exténués commenceront par prendre, de quatre en quatre heures, un gros de conſerve de cochléaria, avec une couple de taſſes de lait qu'ils boiront par-deſſus, & qui, avec le pain néceſſaire, leur ſervira d'aliment. Ils continueront ce régime juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de faire la cure preſcrite ci-deſſus.

DES VICES GÉNÉRAUX DE LA LYMPHE.

De l'épaiſſiſſement de la lymphe.

Le tempérament froid & phlegmatique, le défaut de reſſort des ſolides, l'amas d'humeurs analogues à la ſaburre froide dans les premieres voies, & l'épaiſſiſſement froid du ſang, diſpoſent à cette maladie. Un long uſage de laitages, les aliments farineux, viſqueux, pâteux ou tenaces & gluants; les eaux dures & rudes, le défaut d'exercice, le grand froid & la ſuppreſſion de la tranſpiration, ſont les cauſes qui la produiſent.

On connoîtra que c'eſt la lymphe qui eſt principalement épaiſſie, lorſque les ſymptômes de l'épaiſſiſſement froid du ſang ſeront accompagnés du gonflement ou de l'engorgement de quelque partie du corps où il y a beaucoup de glandes, telles que le cou & le deſſous du menton. Ce vice de la lymphe n'eſt plus équivoque, lorſque le malade a été noué dans ſon enfance, qu'il eſt ſujet aux fluxions ou à des tumeurs froides, ou qu'il eſt affecté de ſymptômes qui indiquent de l'engorgement dans le méſentere.

L'épaiſſiſſement ſimple de la lymphe diſpoſe principalement aux catarres & rhûmes pituiteux, à l'engorgement des glandes lymphatiques, aux tubercules au poumon, à l'épaiſſiſſement de l'humeur bronchiale, au gorgement des glandes gutturales & bronchiales, au goître &c. Comme ce vice de la lymphe occaſionne toujours la diminution de la tranſpiration & des autres excré-

tions, il eſt ſuivi de près par l'acrimonie de la maſſe lymphatique, & ſi le malade a des diſpoſitions à la goutte, à la gravelle, aux écrouelles &c; ces levains étant exaltés par de la lymphe acrimonieuſe, ces maladies ſe manifeſtent plus promptement.

L'épaiſſiſſement ſimple de la lymphe eſt beaucoup plus ordinaire aux enfants qu'aux perſonnes adultes. Celles-ci y remédieront moyennant le régime & les remedes indiqués pour l'épaiſſiſſement froid du ſang: elles éviteront le froid, l'humidité, l'inaction, & ſe vêtiront chaudement.

Quant aux enfants, on leur fera prendre le lait-de-femme, d'âneſſe ou de chevre, ce dernier coupé avec moitié d'eau-de-Selz. Ils mangeront peu en une fois; on les nourrira de bouillons faits avec une vieille poule maigre, dont on leur fera de la ſoupe ou des panades avec du pain bien levé, bien cuit & raſſis: on leur permettra de ſucer ſeulement quelque peu de viandes blanches, on leur donnera un œuf frais, un biſcuit, une pomme-renette, ou une poire-bon-chrétien, cuites dans de la braiſe, & aſſaiſonnées avec un peu de ſucre & de canelle. On pourra leur donner auſſi d'autres aliments de cette nature. S'ils ſont d'âge à pouvoir boire du vin, on leur en donnera à la fin du dîner, quelque peu & du meilleur: on aura grande attention à maintenir la propreté de leur corps: on les logera dans un appartement ſec; leurs habits ſeront chauds, bien ſéchés & parfumés avec des baies de genievre ou avec du carabé. On leur frottera le corps, matin & ſoir, avec une flanelle chauffée & parfumée des mêmes parfums que leurs habits, & ils prendront tous les genres d'exercices convenables à leur âge. Quant aux remedes qu'on leur donnera, on les purgera, de dix en dix jours, avec du ſyrop de rhubarbe: ils prendront dans les intervalles, une dixaine de gouttes de l'élixir N°. *56*, dans une cuillerée à café de ſyrop de capillaire; & lorſqu'on aura lieu de croire que la lymphe eſt atténuée, pour affermir la guériſon, on leur donnera la teinture de Mars N°. 201. On les baignera deux fois la ſemaine dans une eau un peu plus chaude que tiede, où l'on aura fait cuire un moment quelques poignées d'origane ou de ſerpolet; ce qu'on fera pendant l'eſpace de ſix ſemaines. La continuation du régime, des précautions & des exercices recommandés, pris dans un air ſain, préviendra le retour de l'épaiſſiſſement de la lymphe, laquelle venant à engorger les glandes où s'élaborent les fluides les plus ſubtils, & où ſe prépare & ſe fait l'ouvrage

important

important de toutes les sécrétions, deviendroit la source d'une infinité de miseres & d'un grand nombre de maladies.

De l'acrimonie de la lymphe.

Les symptômes qui caractérisent l'acrimonie de la lymphe, varient à raison de la nature & de l'abondance des parties âcres qui y sont répandues, & selon le degré de l'épaississement dont la masse lymphatique est affectée en même temps.

Les fluxions âcres & opiniâtres, l'obstruction des glandes lymphatiques; les dartres qui dépendent de l'obstruction des glandes-miliaires, accompagnées d'un suintement; la galle sanieuse, la toux seche & divers mouvements convulsifs & spasmodiques, sont les maux les plus ordinaires qu'elle produit. Ce vice dispose au rhûmatisme goutteux, à la migraine, aux fievres catarrales & exanthématiques sans inflammation. Il contribue, comme il a été déja remarqué, non-seulement à multiplier, mais à exalter très-fort les levains goutteux, écrouelleux & cancereux, & il réveille la disposition qu'on a à ces maux.

Quand les symptômes de l'acrimonie succedent, ou sont manifestement compliqués avec ceux de l'une ou de l'autre des acrimonies du sang dont il a été traité, on pourra en conclure que les mêmes âcres qui dominent dans le sang, dominent aussi dans la lymphe. L'on emploiera, dans ces cas, les divers régimes recommandés pour corriger les différentes acrimonies du sang. Dèsque les principaux symptômes seront dissipés, on achévera d'adoucir la lymphe avec du lait d'ânesse ou du lait de vache, coupé avec égale portion de la décoction de Squine, No. 35; dont on prendra, matin & soir, telle dose que l'on pourra supporter, & l'on tâchera de dormir & de transpirer après avoir pris la dose du matin.

Lorsque au contraire, les symptômes qui déclarent l'âcreté de la lymphe, ne sont pas manifestement compliqués avec ceux de l'une ou de l'autre des acrimonies du sang, l'on trouvera le plus souvent que la masse lymphatique est infectée de levains dont les germes viennent du pere, de la mere, ou de la nourrice du malade, ou qui ont été gagnés par la contagion. Ces différentes acrimonies sont ou compliquées avec l'épaississement général de la masse lymphatique, ou elles existent sans qu'il y ait en même temps un épaississement manifeste.

L'acrimonie qui eſt ſans épaiſſiſſement, eſt commune aux perſonnes d'une conſtitution ſanguine & délicate, de même qu'à celles qui pechent par la ſubtilité vicieuſe du ſang. Les fluxions âcres ſur les dents ; les ophtalmies ſeches, les affections éréſipélateuſes, la toux avec crachement d'une humeur mince & âcre ; les rhûmes de cerveau qui ſont accompagnés d'une fonte d'eaux âcres ; le prurit, des démangeaiſons ſans éruption à la peau ; des dartres volantes, ſeches ou avec ſuintement d'une eau âcre lorſqu'on les irrite ; des inquiétudes pendant le ſommeil ; des attaques de crampes, des ſpaſmes qui vont & viennent ſans aucune cauſe manifeſte, ſont les accidents les plus communs qui déclarent qu'il y a une acrimonie ſubtile dans la lymphe. L'abſence des ſignes qui en indiquent l'épaiſſiſſement acheve de conſtater que l'acrimonie n'eſt pas compliquée avec l'épaiſſiſſement. Auſſi voit-on ſouvent ces différents ſymptômes d'acrimonie ceſſer après la petite-vérole, la rougeole, & d'autres éruptions conſidérables à la peau ; quelquefois encore, par la goutte, par la fievre-intermittente, par des évacuations périodiques, &c.

Lorſque l'âcreté de la lymphe eſt accompagnée des ſymptômes qui indiquent l'épaiſſiſſement de ce liquide, les levains qui ſont enveloppés irritent moins le genre nerveux, & affectent d'autant plus la peau & la partie glanduleuſe. La galle, les dartres humides, la teigne, les fluxions ſéreuſes, des glandes qui ſe tuméfient, des loupes, le goître & d'autres tumeurs indolentes ; des maux de gorge habituels, provenant du gonflement des amygdales ; de fréquentes attaques de rhûme, avec expectoration de phlegmes viſqueux & acres ; l'épaiſſiſſement de l'humeur bronchiale, l'aſthme humide, des rhûmatiſmes opiniâtres & les fleurs-blanches, ſont autant de maladies qui proviennent de cette ſource, & qui manifeſtent ce vice compliqué de la lymphe. Les perſonnes dont les peres, les meres ou la nourrice ont été mal guéris de quelque maladie vénérienne, ou qui auront le plus léger ſoupçon d'être affectées de levains écrouelleux, cancéreux ou goutteux, ſentiront combien il leur importe de ne rien épargner pour ſe garantir de l'épaiſſiſſement acrimonieux de la maſſe lymphatique.

Quand l'acrimonie de la lymphe eſt légere & ſimple, on commencera par déſemplir les vaiſſeaux par la ſaignée, & au cas que les âcres affectaſſent les yeux ou quelqu'autre partie d'où il conviendroit de faire une dérivation, on préférera à la ſaignée les ventouſes avec ſcarification. On

ſe purgera enſuite avec la potion laxative N°. 166 ; puis on prendra, pendant quinze jours, le matin au ſortir du lit, le bain tiede N°. 2, ou un bain d'eau-de-ſon, blanchie avec du lait : enfin, on prendra le petit-lait pendant ſix ſemaines, &, en ſe couchant, la poudre de magnéſie N°. 181.

Pendant tout le temps que l'on fera uſage de ces remedes, on obſervera le régime preſcrit ſous la lettre F : l'on boira, entre les repas, de la décoction N°. 25 ; & ſi les ſymptômes de l'acrimonie de la maſſe lymphatique étoient nombreux & invétérés, on réitérera, de huit en huit jours, la purgation, & immédiatement après ce cours de remedes, on prendra le lait d'âneſſe, ou à ſon défaut, celui de vache, coupé avec une égale partie de la décoction N°. 35, faite ſans regliſſe: La doſe du mêlange ſera d'environ une livre matin & ſoir, à continuer pendant ſix ſemaines. Par ces moyens, on préviendra les progrès & les ſuites de l'acrimonie ſimple, lors même qu'elle ſera compliquée avec un principe d'épaiſſiſſement de la maſſe lymphatique.

Si ce vice étoit invétéré & rebelle, on en conclura que l'acrimonie eſt intimement unie à une viſcoſité difficile à briſer. Dans ce cas, on fera ſuccéder au cours des ſuſdits remedes, un long uſage du bois-gentil, afin d'éconduire par cet égoût la matiere peccante. Pour la corriger en même temps, on prendra, pendant ſix ſemaines, afin de dépurer les humeurs-blanches, les gouttes N°. 93, & l'on boira ſur chaque priſe trois ou quatre verres de la décoction de douce-amere N°. 27. Pour conſolider la guériſon, on prendra ſur le lieu les eaux-thermales les plus convenables ou les bains qui ſont rapportés ſous le N°. 3 ; & s'il ſe manifeſtoit quelque vice ſpécifique, on aura recours au traitement indiqué pour ces maux. Comme ces vices cutanés, qui ſont de longue durée, endommagent le tiſſu de la peau, lorſqu'après avoir corrigé la maſſe lymphatique, il reſtera quelque affection locale, il faudra employer les topiques convenables.

De la Cachexie.

Lorſque la cacochymie, ſoit les diverſes altérations de la maſſe des liquides, dont il a été parlé, eſt parvenue au point d'occaſionner une mauvaiſe digeſtion, & que le chyle nourrit & entretient mal les ſolides,

l'indiſpoſition primordiale qui réſulte de cette complication, ſe nomme cachexie.

Les ſymptômes de la cachexie varient à raiſon du vice qui domine dans le ſang. Les perſonnes qui en ſont affectées perdent inſenſiblement leur couleur; le viſage & la peau deviennent pâles ou prennent une couleur jaunâtre, qui tire ſur le verd; les chairs deviennent molles & flaſques; les yeux ſont éteints; le pouls eſt mol & languiſſant; les urines ſont crues, écumeuſes ou troubles; les malades ſont peſants & abattus. Pendant le temps que ſe fait la digeſtion, ils ſont ſujets à avoir un friſſonnement intérieur, & le feu leur monte au viſage. Ils ont des rapports & des flatuoſités qui les moleſtent; l'exercice les fatigue; en montant, ils reſpirent avec peine & prennent des battements de cœur: ils ſont indolents, enclins à la triſteſſe & à prendre de la mauvaiſe humeur. Le ſoir, ils ſont ſujets à avoir la cheville des pieds enflée, & les paupieres gonflées à leur réveil.

Quand la cachexie a fait des progrès conſidérables, les malades ſont fort dégoûtés; ils n'appetent que de mauvais aliments; les forces & l'embonpoint diminuent de jour en jour; ils deviennent bouffis & prennent la fievre-lente. Les viſceres du bas-ventre s'obſtruent inſenſiblement, & la cachexie eſt ſuivie de l'hydropiſie, de la conſomption, &c.

Quoique cette maladie puiſſe dépendre de plus d'une ſorte de ſaburres & d'humeurs cacochymes, comme ce ſont communément la ſaburre froide & l'épaiſſiſſement froid de la maſſe des liquides qui l'occaſionnent, le malade ſe guérira le plus ſouvent au moyen du régime & des remedes que nous allons indiquer.

Il ſe nourrira des aliments les plus légers qui ſont preſcrits dans les régimes ſous les lettres A & C: il évitera le lait & les aliments farineux: il ſe purgera de huit en huit jours avec la décoction laxative N°. 30, & s'il avoit des nauſées ou d'autres ſymptômes qui indiquent que l'eſtomac eſt fort chargé, il prendra, avant la premiere purgation, la poudre vomitive d'Ipécacuanha N°. 192. Dans l'intervalle des purgations, il boira les bouillons amers N°. 10, & à la fin des repas, il fera uſage de l'élixir-viſcéral N°. 58. Il habitera dans un air ſec & tempéré, &, s'il ſe peut, à la campagne, où il prendra toute ſorte d'exercices, ſans toutefois trop ſe fatiguer; il ſe fera frotter, matin & ſoir, tout le corps, avec une flanelle parfumée de carabé ou de baies de genievre. Le malade continuera l'u-

ſage de ces remedes, juſqu'à ce qu'il commence à reprendre des couleurs & des forces. Il augmentera alors ſes exercices; il montera à cheval, boira à ſes repas d'un bon vin rouge un peu âpre, qu'il mélera avec de l'eau où l'on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu. Et, pour conſolider ſa guériſon, il prendra l'électuaire N°. 54, ou des eaux-minérales, ferrugineuſes, ſtomachiques, telles que celles de Spaa, &c. en obſervant de ſe nourrir principalement de viandes rôties, ſucculentes & de facile digeſtion.

Les déductions que nous avons faites juſqu'ici mettront le lecteur attentif & judicieux au fait de l'état du phyſique des perſonnes pour leſquelles il pourroit s'intéreſſer. Il ſaura ce qu'il y aura à faire pour conſerver la ſanté des individus qui ont une bonne conſtitution: il apprendra à améliorer les complexions qui en auront beſoin, à connoître les dérangements primitifs du corps humain, & les moyens d'en arrêter les progrès ultérieurs. Ces notions préliminaires le mettront en état de remonter à la ſource de nombre de maladies, d'en ſaiſir les affinités & d'en comprendre la cohérence & la marche raiſonnée du traitement. Ce ſont ces conſidérations réunies qui m'ont engagé à entrer dans ces préliminaires peu uſités, & dans ces détails ſur les tempéraments, ſur les vices primitifs des ſolides, des fluides de l'eſtomac &c: afin d'enſeigner à connoître le phyſique de l'homme, à le maintenir en ſanté, & à l'améliorer, en faiſant appercevoir les principes d'un dérangement quelconque, & les moyens d'en prévenir les ſuites: objets qui ne ſont pas moins précieux que l'art même de guérir les maladies formées.

DE LA FIEVRE EN GÉNÉRAL.

La maladie la plus fréquente & qui fait le plus de ravages, c'eſt la fievre. Les ſymptômes qui la déclarent le plus conſtamment, ſont une agitation fréquente & non-naturelle du pouls, accompagnée de chaleur & de divers dérangements dans l'économie du corps. Les autres accidents les plus communs, & qui varient ſelon l'eſpece & la violence de cette

maladie, ſont l'accablement, la laſſitude, un mal-aiſe général, le friſſon, la ſoif, une bouche mauvaiſe, le dégoût, des nauſées, de l'embarras aux hypocondres, le vomiſſement, la diarrhée ou la conſtipation, les maux de tête, l'aſſoupiſſement ou l'inſomnie, l'ardeur & la ſéchereſſe de la peau ou des ſueurs abondantes; des angoiſſes, le délire ou le tranſport au cerveau; des aphtes & maux de gorge & diverſes éruptions en forme d'ampoules, de taches ou de boutons.

On connoîtra les ſources du plus grand nombre de ces maladies, quand on aura lu & ſuivi attentivement ce que nous avons dit à leur égard en parlant du traitement des différentes ſaburres des premieres voies, & des altérations de la maſſe des humeurs. Sans nous aſſujettir, pour en traiter, aux doctes nomenclatures, diviſions & ſubdiviſions qu'on a données ſur les fievres; & pour ne pas nous écarter tout-à-fait des uſages reçus, nous traiterons des différentes fievres, d'après la claſſification généralement adoptée par les médecins.

Il y a des fievres qui atttaquent par accès, & où le malade eſt ſans fievre pendant les intervalles d'un accès à l'autre: on les nomme intermittentes ou fievres-d'accès. Lorſque elles durent toujours, de maniere cependant qu'elles ſe ralentiſſent & ſe rallument alternativement, on les appelle fievres-continues avec redoublement. Celles qui n'ont d'intermiſſion ou de rémiſſion que lorſque la maladie tire à ſa fin, ſont appellées fievres-continues. Quand elles ſont caractériſées par de l'irruption, on les appelle fievres exanthématiques; & lorſqu'elles ſont peu ſenſibles, de longue durée, qu'elles conſument peu-à-peu les malades, on les appelle fievres-lentes ou étiques.

Comme c'eſt le nombre & la violence des ſymptômes dont la fievre eſt accompagnée, qui caractériſent la maladie & en annoncent l'événement, il ſera traité d'abord des divers accidents qui ſont familiers aux fébricitants, & des moyens de les diminuer, ou s'il eſt poſſible, de les diſſiper. Nous indiquerons enſuite les ſignes qui annoncent la guériſon, les ſymptômes qui annoncent que l'événement eſt incertain, ceux qui indiquent que le malade a plus à craindre qu'à eſpérer, & enfin ceux qui annoncent une mort prochaine.

DES SYMPTÔMES GÉNÉRAUX DE LA FIEVRE.

Du friſſon & du friſſonnement.

Pour abréger & diminuer le friſſon, le malade ſera couché dans un appartement tempéré : il mettra ſur lui des couvertures chaudes mais légeres : il boira ſouvent une taſſe de la tyſane commune N°. 210, ou du thé léger & chaud. Si le friſſon affecte plus particuliérement le dos ou quelque autre partie, on la couvrira de linges chauds ; & s'il étoit univerſel, long & opiniâtre, on lui appliquera, ſous les aiſſelles & ſous les pieds, des briques chauffées & enveloppées d'un linge, ſoit des bouteilles de grais ou d'étain, remplies d'eau aſſez chaude pour le réchauffer. Comme les remedes chauds, la thériaque &c : ſont dangereux dans ces maladies, ſur-tout dans celles dont on ne connoît pas encore le caractere, il faudra s'en abſtenir entiérement auſſi long-tems que l'on ſera incertain à cet égard. Que le friſſon ſoit ou ne ſoit pas accompagné de tremblement & de claquement de dents, on n'emploiera, pendant qu'il durera, que ce qui vient d'être recommandé. Le malade s'abſtiendra auſſi de boire, s'il trouve que la boiſſon augmente l'oppreſſion.

Lorſqu'il ſera décidé que la fievre eſt intermittente, le fébricitant fera bien de ſe mettre dans un lit baſſiné, une couple d'heures avant le commencement du friſſon ; & il préviendra ſouvent l'accès, ſi, à l'approche du friſſon, il peut parvenir à provoquer une douce ſueur. Pour cet effet, deux heures avant l'accès, il prendra deux onces de rob de ſureau, ou, ce qui vaut mieux, une double doſe de la mixture diaphorétique N°. 125 ; après quoi il boira pluſieurs taſſes d'infuſion de chardon-bénit. S'il parvient à tranſpirer, pendant les premieres heures du paroxyſme, il entretiendra la moiteur avec de l'infuſion de fleurs de ſureau. Si le malade ſue difficilement, on renouvellera les briques ou boules d'étain ; moyennant quoi ces maladies, & en particulier les fievres tierces qui ſurviennent à la ſuite de la ſuppreſſion de la tranſpiration, ſeront ſouvent terminées. Si néanmoins elles ne l'étoient pas, comme la chaleur égale ordinairement le friſſon, en

l'affoibliſſant, on diminuera le paroxyſme; & comme le peu de perſonnes que la fievre d'accès tue, meurent pendant le friſſon, on ne négligera pas de mettre en uſage les précautions indiquées, toutes les fois que le friſſon ſera non-ſeulement long & conſidérable, mais accompagné de beaucoup d'oppreſſion.

De l'oppreſſion & des angoiſſes.

Lorſque, dans une fievre intermittente, l'oppreſſion & les angoiſſes ſurviendront pendant le friſſon, on y obviera par les remedes recommandés pour affoiblir le friſſon; & l'un & l'autre de ces accidents ſe diſſiperont en proportion de l'accroiſſement que prendra la chaleur qui leur ſuccede. Quand l'oppreſſion & les angoiſſes ſurviendront dans une fievre continue, on remarquera ſi le malade eſt affecté d'une douleur aux hypocondres, qui augmente lorſqu'on le touche, ou s'il éprouve ſeulement un ſentiment de plénitude à l'eſtomac, accompagné de rapports & de nauſées.

Comme, dans ce dernier cas, ces accidents dépendent de la plénitude des premieres voies, on les diſſipera en prenant la potion émétique & laxative N°. 165; & cela, dans l'intervalle des paroxyſmes, ſi la fievre eſt intermittente. Si c'eſt une fievre-continue avec redoublement, on prendra cet émétique entre les redoublements mêmes; & ſi elle eſt continue ſans redoublement, on fera prendra au plus vîte le même remede, à moins que le malade ne ſoit affecté d'une douleur vive aux hypocondres, laquelle, ſi elle augmentoit à l'attouchement, dénoteroit que l'oppreſſion & l'angoiſſe dépendent d'un principe d'inflammation. Dans un tel cas, on fera précéder une ou deux ſaignées au bras, d'une dixaine d'onces chacune: le malade boira beaucoup de petit-lait, de tyſane commune N° 210, ou de tyſane-d'orge N°. 213. On appliquera, ſur l'endroit où il reſſent la douleur, une veſſie à moitié remplie de lait chaud: on lui fera prendre, de ſix en ſix heures, le lavement domeſtique N°. 108, & ſi, après la diſſipation entiere de cette douleur, il reſtoit des indications pour évacuer par le haut, on le fera avec la poudre vomitive d'Ipécacuanha N°. 192; & s'il eſt indiqué d'évacuer par le bas, cela ſe fera avec la potion N°. 168. Enfin, s'il y avoit lieu de craindre une fievre éruptive, l'oppreſſion & les angoiſſes pourroient dépendre de la congeſtion du levain aux hypocondres.

Dans

Dans ce cas, il conviendra de favoriſer cette éruption comme nous le dirons plus bas.

Des rapports & vents, du dégoût, des nauſées & des maux de tête auxquels ſont ſujets les fébricitants, & qui dépendent des premieres voies.

S'il arrive qu'au commencement d'une fievre, le malade ſe trouve affecté de l'un ou de pluſieurs de ces accidents, ils dépendent communément d'une plénitude à l'eſtomac ou au bas-ventre, à laquelle il eſt important de remédier ſur-le-champ.

Si la langue eſt chargée, & que le malade ſente uniquement & principalement de la plénitude dans l'eſtomac, ou qu'il ait des rapports ou des nauſées conſidérables, on ne négligera pas de l'évacuer avec la poudre émétique N°. 178. Mais ſi le bas-ventre étoit en même temps plein & tendu, ou qu'il fût conſtipé, on préférera de lui donner le lavement N°. 111, & enſuite la potion émétique & laxative N°. 165. Au défaut de ces ſignes qui indiquent de la plénitude à l'eſtomac, on le purgera réitérativement, s'il en eſt beſoin, avec la potion laxative N°. 166.

Quant aux nauſées qui ſurviennent pendant le cours des fievres inflammatoires & éruptives; comme elles ſont pour l'ordinaire occaſionnées, ainſi qu'il a déja été inſinué, par un principe d'inflammation ou par la congeſtion phlogiſtique du levain exanthématique à l'eſtomac ou au bas-ventre; lorſque en même temps, la foſſette du cœur ou les hypochondres ſeront affectés d'une douleur qui augmente par l'attouchement, on emploiera ſans délai ce qui eſt indiqué pour l'oppreſſion & les angoiſſes qui dépendent d'un principe d'inflammation; ſi l'inflammation étoit compliquée avec la plénitude des premieres voies, on différera d'évacuer le malade, juſqu'à ce que les ſignes de l'inflammation ſoient diſſipés ou diminués au point, qu'on ne riſque pas de l'augmenter par l'émétique ou par la purgation. Après ces évacuations, on lui fera prendre par précaution les gouttes anodines N°. 89.

De la chaleur, de l'altération, de l'inſomnie, des maux de tête & de gorge qui ſurviennent dans la fievre.

Afin de mitiger l'ardeur & la chaleur de la fievre, on renouvellera l'air avec précaution : on arroſera l'appartement avec de l'eau froide ; & ſi cela ne ſuffiſoit pas, on poſera dans un ſceau d'eau rafraîchie avec une poignée de nître ou de charbons concaſſés, quelques branches de ſureau ou de ſaule, afin de répandre dans l'appartement la vapeur aqueuſe & fraîche que ces plantes exhalent. On tiendra les rideaux du lit ouverts, le malade ſera couché ſur un matelas de crin que l'on pourra couvrir encore d'une peau liſſe, afin de procurer une plus grande fraîcheur, & ſes couvertures ſeront légeres. On lui appliquera aux jambes la fomentation rafraîchiſſante N°. 81, & l'on baſſinera ſouvent les tempes, le deſſous du menton, les mains & les poignets, avec de l'eau tiede mêlée d'un quart de vinaigre. On donnera au malade, dans chaque coup de boiſſon qu'il prendra, quelques grains de nitre purifié. Cette boiſſon ne ſera que tiede, & il en prendra peu en une fois, mais très-ſouvent. Lorſque l'altération ſera très-grande, on préférera une limonade légere, & les juleps aigrelets, recommandés au régime preſcrit ſous la lettre D. On pourra aciduler les tiſanes avec une couple de gouttes d'eſprit-de-ſoufre ou de vitriol.

Au cas que le malade ne pût ſupporter ces boiſſons, il prendra de la tiſane commune N°. 210, ou d'un orgeat léger, & on lui donnera, matin & ſoir, un lavement d'eau-de-ſon, où l'on aura diſſous deux gros de nitre. En outre, pour ſe ſoulager de l'altération, & ſe rafraîchir la bouche, il ſucera des tranches d'oranges-douces ou de citron, légérement ſucrées : il fera fondre ſur ſa langue des tablettes d'épine-vinette, & il ſe gargariſera ſouvent avec cinq parties d'eau tiede, mêlée avec une partie de vinaigre.

Pour le ſoulager des maux de tête, on lui appliquera ſur le front & ſur les tempes, une croûte de pain imbibée de vinaigre-roſat mêlé avec le double d'eau-tiede : il prendra, matin & ſoir, un bain de pieds d'eau-de-ſon tiede, où l'on aura jetté un verre de vinaigre ; dans l'intervalle, on lui appliquera aux jambes la fomentation ci-deſſus recommandée. Son chevet ſera élevé ; ſes gardes ſe tiendront fort-tranquilles : il boira beaucoup, & prendra, matin & ſoir, les lavements indiqués, où l'on fera fon-

dre deux gros de nitre. Si les maux de tête ſont violents & opiniâtres, on lui appliquera à la plante des pieds le cataplaſme de levain N°. 16.

Dans les inſomnies, le malade & les perſonnes qui l'environnent ſe tiendront auſſi tranquilles qu'il ſera poſſible: on cherchera à l'aſſoupir par quelque bruit amuſant, tel que celui d'une montre ou de quelque eau qui tombe goutte à goutte dans un baſſin: il boira de l'orgeat léger; & ſi l'on a remédié à la pléthore & à la plénitude des premieres voies, on pourra lui donner l'émulſion calmante N°. 66.

Dans les maux de gorge, on préférera pour boiſſon ordinaire, les juleps de ſyrop-de-mûres, que le malade avalera lentement & tiedes, & dont il uſera ſouvent en guiſe de gargariſme.

Tels ſont les moyens qu'il convient d'employer pour adoucir & pallier les divers accidents dont il vient d'être queſtion. On ne négligera cependant pas de ſuivre les indications de la maladie; & ſi les maux de tête étoient très-violents & accompagnés d'une chaleur ardente, on aura recours à la ſaignée au pied & même à la jugulaire, dans ceux de ces maux qui demanderont une prompte & puiſſante dérivation du ſang.

Des inquiétudes, des aliénations momentanées d'eſprit, des ſoubreſauts, trémouſſements & mouvements convulſifs; des affections ſoporeuſes, du délire & des tranſports qui ſurviennent dans les fievres.

La plus grande partie de ces divers accidents peuvent arriver au commencement de la fievre, lorſqu'elle eſt en vigueur, & même encore dans le temps qu'elle tire ſur ſa fin.

Lorſqu'ils ſe manifeſtent dès le commencement de la fievre, & pendant qu'elle n'eſt pas aſſez conſidérable pour pouvoir les produire, on pourra en conclure que la maladie ſera maligne, ou qu'il ſurviendra quelque éruption. Ces ſymptômes proviennent alors communément de matieres exaltées dans les premieres voies, ou de la congeſtion ſur le cerveau ou à la région des hypocondres; d'un levain ſubtil qui anéantit le principe des forces, ou qui trouble le cours des eſprits.

Quand ces accidents ſurviennent dans une fievre qui n'eſt ni maligne ni éruptive, cela a ordinairement lieu pendant la vigueur de la maladie. Ils ſont communément occaſionnés par une inflammation au cer-

veau, & quelquefois encore par le dépôt de la matiere morbifique à la tête; & les aliénations d'eſprit, le délire & les mouvements convulſifs, qui ſurviennent au déclin des fievres qui ont été de longue durée, dérivent le plus ſouvent de l'épuiſement.

On connoîtra que c'eſt principalement d'une pourriture dans les premieres voies, que proviennent les ſymptômes dont il eſt queſtion, quand le malade a la bouche mauvaiſe, la langue fort-chargée, & en même temps des rapports qui ſentent l'œuf pourri, ou un grand dégoût & un ſentiment de peſanteur & de chaleur au creux de l'eſtomac. Ces ſymptômes ſont communément accompagnés de nauſées, de vomiſſements & autres ſymptômes, qui conſtatent la plénitude du bas-ventre, & varient à raiſon de la qualité des matieres, & ſelon qu'ils affectent plus particuliérement l'eſtomac ou les inteſtins.

Les accidents du cerveau qui proviennent de cette cauſe, diminueront & ſe diſſiperont à meſure que l'on évacuera les premieres voies. Pour cet effet, le malade prendra la potion émétique & laxative No. 165. Lorſque l'opération ſera finie, on lui donnera le lavement domeſtique No. 108, afin d'achever d'entraîner les matieres qui auront été précipitées dans les inteſtins; & ſi les ſymptômes de la pourriture ſubſiſtoient encore après ces évacuations, on réitérera ſans délai le ſuſdit émétique. Le malade ſe détrempera, dans l'intervalle, avec les boiſſons aigrelettes, recommandées pour la chaleur fébrile; & à moins que les indications ne ſoient bien fortes, afin de ne pas attirer dans le ſang les levains des premieres voies, on ſuſpendra la ſaignée juſqu'à ce que l'on ait remédié à la plénitude du bas-ventre.

Lorſque, au lieu d'avoir des ſymptômes d'une pourriture dans les premieres voies, le fébricitant eſt affecté d'un ſerrement aux hypocondres, d'angoiſſes & d'une douleur ſemblable à la cardialgie; les accidents au cerveau ſont ordinairement ſympathiques, & dépendent de la congeſtion du levain de la fievre maligne ou exanthématique dans les hypocondres.

Si le malade n'a pas de plénitude dans le bas-ventre, & s'il eſt exempt des ſuſdits ſymptômes, on en conclura que le cerveau eſt immédiatement affecté.

Que le cerveau ſoit affecté immédiatement ou par ſympathie, comme ces différents accidents ſont le prélude de l'inflammation & des dépôts

qui font périr la plus grande partie des perſonnes qui meurent des fievres malignes & putrides, on mettra auſſi tôt tout en œuvre pour les diſſiper. A cet effet, l'on fera ſcrupuleuſement la diſtinction ci-après détaillée, puiſqu'il y va de la vie du malade ; ſavoir que l'on évite la ſaignée dans les cas où elle ne feroit qu'épuiſer ſes forces, & que l'on doit la faire promptement quand elle eſt indiquée : mais toujours avec le ménagement requis, pour ne pas éteindre la vigueur dont la nature aura beſoin pour arriver à la convaleſcence.

Pendant que les ſymptômes dont il a été traité ſeront légers, il ſuffira de mettre en uſage ce qui a été recommandé pour diminuer les maux de tête, en traitant de la chaleur fébrile ; & ſi la région des hypochondres eſt en ſouffrance, on y appliquera la fomentation réſolutive N°. 82, ou une veſſie à moitié remplie de lait chaud. On ſuivra d'ailleurs les indications de la maladie ; au cas que la ſaignée ſoit indiquée, on la fera au pied ; & ſi l'on prévoyoit par la conſtitution épidémique, que la fievre dût être éruptive, on favoriſera l'éruption, ainſi qu'il eſt recommandé pour le traitement de cette eſpece de maladie.

Lorſque les accidents dont il eſt queſtion ſeront conſidérables chez un malade ſanguin, vigoureux, rouge de viſage, & que les maux de tête ſoient accompagnés d'un battement aux carotides, de petites pertes de ſang par le nez, d'un pouls élevé ou petit, mais manifeſtement fort embarraſſé, on le ſaignera promptement au pied, & on lui donnera immédiatement après, le lavement purgatif N°. 111. Après qu'il l'aura rendu, on réitérera la ſaignée au pied ; ou ſi l'engorgement de la tête étoit très-preſſant, on la fera à la jugulaire, & on lui donnera, peu après, l'émulſion ſtibiée N°. 68, que l'on pourra concentrer dans le cas où il ne ſeroit pas en état d'en prendre une quantité ſuffiſante pour faire promptement la révulſion & l'évacuation requiſes. On lui appliquera en même temps à la plante des pieds le cataplaſme de levain N°. 16, & les véſicatoires aux gras-de-jambes : il boira beaucoup de tiſane commune N°. 210, tiede, & il continuera l'uſage de l'émulſion ſtibiée, au point d'en être évacué cinq ou ſix fois dans les vingt-quatre heures, juſqu'à ce que les accidents, dont il eſt queſtion, ſoient diſſipés, ſoit qu'il ſurvienne une éruption, une évacuation ſpontanée quelconques, ou une métaſtaſe ſalutaire. Dès-lors on ſe contentera de ſeconder la nature, comme il eſt recommandé pour le traitement des éruptions &

criſes qui ſurviennent dans les fievres. Lorſque, ſans ces révolutions, les accidents du cerveau ſeront conſidérablement diminués, on ſuivra le fil de la maladie, en ſatisfaiſant aux indications qui pourront ſe préſenter.

Au défaut des ſymptômes qui rendent la ſaignée néceſſaire, on ne ſaignera point le malade ; & ſi l'on avoit des raiſons preſſantes pour diminuer le volume du ſang, & faire en même temps une révulſion plus prochaine du cerveau, on ſubſtituera à la ſaignée, les ventouſes à la nuque, ou les ſangſues au cou. Ces précautions étant priſes, on fera prendre au malade des bains de pieds réitérés : on lui appliquera les véſicatoires aux gras-de-jambes ; & afin de dériver, de repomper & d'entraîner inſenſiblement les levains qui ſe ſeront fixés ſur le cerveau ou ſur les hypochondres, on lui fera prendre en même temps de l'émulſion ſtibiée N°. 68, qu'il continuera ſelon le beſoin, juſqu'à ce qu'il y ait lieu d'eſpérer que la nature émouſſera, digérera & évacuera la matiere morbifique. C'eſt-pourquoi on la ſecondera ſagement ſans la troubler dans ſes opérations.

Lorſque le cerveau s'affecte dans une fievre qui n'eſt pas maligne, les accidents deviendront rarement conſidérables, ſi, dès les commencements de la maladie, on a l'attention de donner ſes ſoins aux ſymptômes. Ceux de la tête, qui ſont légers ou momentanés, dépendent ordinairement de la chaleur & de l'agitation du ſang. On y remédiera moyennant le régime & les remedes indiqués pour la chaleur fébrile, en obſervant d'éviter la ſaignée, & en ſe contentant d'employer les véſicatoires & l'émulſion ſtibiée, lorſque le malade ſera en léthargie, foible & plutôt pâle que d'un teint animé : comme auſſi lorſqu'on aura lieu de croire que le cerveau eſt moins affecté d'inflammation, qu'embarraſſé par un dépôt critique de la matiere morbifique.

Quant au délire, aux aliénations d'eſprit, à l'inſomnie & aux mouvements convulſifs qui ſurviennent aux fébricitants épuiſés par la longueur de la maladie, on s'abſtiendra de les évacuer. Les malades prendront de bons bouillons : on les ranimera avec la mixture cordiale N°. 124 ; & ſi leur état le permet, on préférera la poudre de quinquina N°. 184.

De la douleur non-rhûmatique qui affecte les fébricitants.

Quand les douleurs qui ſurviennent dans les fievres ſont ſourdes ou vagues, elles ſont rarement de conſéquence; &, à moins qu'elles ne proviennent d'une cauſe bien connue, on s'en tiendra à des applications émollientes, telles que les fomentations avec la décoction de feuilles de mauves ou de graine de lin; le cataplaſme émollient N°. 15, ou une veſſie à moitié remplie de lait chaud. On donnera au malade l'émulſion calmante N°. 66, & au cas que la douleur fût un prélude de la métaſtaſe, on ſe conduira comme il eſt recommandé pour le traitement de la métaſtaſe.

Lorſqu'au contraire la douleur eſt fixée, vive, poignante, accompagnée d'un ſentiment d'ardeur & de pulſation à la partie affectée, le pouls étant en même temps dur, la douleur eſt inflammatoire; & ſi l'inflammation n'eſt pas un ſymptôme de la métaſtaſe de la matiere morbifique ſur une partie externe, on doit la conſidérer comme un mal d'autant plus fâcheux & dangereux, que la partie affectée ſera plus profonde & noble.

Comme les inflammations, qui ſe forment intérieurement, ſont ſouvent plus dangereuſes que la fievre, & que les remedes qui tendent à les réſoudre ſervent communément à la diminuer; on s'appliquera à arrêter les progrès de l'inflammation, & l'on emploiera au plus vîte, tout ce qui eſt recommandé pour la réſolution des inflammations internes en général.

De la grande foibleſſe, de l'évanouiſſement & de la défaillance.

Lorſque ces accidents ſe manifeſtent dès le commencement de la maladie, & avant que le fébricitant ait été affoibli par la diete, ſoit par des évacuations ſpontanées ou artificielles, il ſe trouve ordinairement de la malignité dans la fievre. Si le malade a en même temps le pouls preſque naturel ou petit, avec de l'embarras au cerveau, on ne doutera plus que les ſuſdits ſymptômes ne proviennent d'un levain dans les premieres voies, qui accable la nature, ou qui, étant venu à pénétrer dans le ſang, commence à affecter le cerveau & à engourdir les eſprits. Pour peu que le malade ait la bouche mauvaiſe, la langue chargée, des nauſées ou d'autres ſignes de plénitude dans les premieres voies, le meilleur cordial pour lui,

ſera de le faire vomir au plus vîte, moyennant la poudre émétique N°. 178 ; & ſi après cela le ventre étoit embarraſſé, on le purgera le lendemain avec la potion laxative N°. 166.

Lorſqu'il n'y a pas des indices de plénitude à l'eſtomac, & que le malade eſt affecté des ſymptômes que nous avons dit indiquer un principe d'inflammation ou une congeſtion du levain morbifique au cerveau, on emploiera les différents remedes preſcrits pour la réſolution des inflammations & pour diſſiper les mouvements convulſifs, le délire, &c. qui dépendent de la derniere de ces cauſes. On ſuivra d'ailleurs les indications de la maladie, comme nous l'avons enſeigné en traitant de l'eſpece de fievre dont le malade ſera attaqué ; & ſi la foibleſſe étoit accompagnée d'évanouiſſements ou de défaillances, on mettra ſous le nez du malade, du vinaigre fort, ou l'eſprit-volatil N°. 75.

Quand les ſymptômes dont il eſt queſtion ont lieu dans le cours de la fievre, à la ſuite de quelque évacuation abondante, ſpontanée ou artificielle, on pourra la modérer ou la ſupprimer entiérement moyennant les remedes & les précautions indiqués en traitant des différentes évacuations qui ſurviennent dans les fievres. Dans ce cas, de même que lorſque le malade aura été épuiſé par la longue durée de la fievre, on cherchera à le reſtaurer par de meilleurs bouillons. On lui donnera la mixture cordiale N°. 124 ; on lui mettra ſous le nez des eaux-de-ſenteur agréables, &, ſur les poignets, l'épithême N°. 69.

Au reſte, quel que puiſſe être le caractere de la fievre, toutes les fois que la nature ſera dans un état de pareſſe, de langueur, d'engourdiſſement ou d'épuiſement conſidérable, & dont on ne puiſſe pas pénétrer la cauſe, on l'excitera au plus vîte. On donnera pour cet effet au malade, d'heure en heure, la poudre de quinquina N°. 184 ; & ſi le cas étoit preſſant, on lui appliquera en outre des véſicatoires aux gras-de-jambes ; afin d'émouvoir tous les reſſorts, & d'exciter la nature à faire un dernier effort, ſoit pour pouſſer au-dehors le levain éruptif, ou pour expulſer les matieres morbifiques, à la faveur d'une évacuation ou d'une métaſtaſe critiques.

De la diminution ou de la ſuppreſſion des excrétions naturelles dans les fievres.

Comme il y a des fievres où la matiere morbifique eſt entraînée inſenſiblement à la faveur des ſécrétions & des excrétions, qui ſe ſoutiennent pendant tout le cours de la maladie; & que, d'un autre côté, les évacuations favorables & critiques, dont il ſera traité ci-après, manquent ſouvent, parce que l'on a négligé de rémédier à temps à la conſtipation, à la diminution des urines ou de la tranſpiration; on ſera d'autant plus prompt à prévenir les accidents qu'occaſionne la rétention, tant de la matiere morbifique, que des récréments des aliments & boiſſons, qu'il y aura pluſieurs couloirs qui ſeront bouchés en même temps.

A cette fin, on prendra la précaution d'obvier à la conſtipation, moyennant le lavement domeſtique N°. 108: ou, ſi elle a duré quelque temps, on emploiera le lavement purgatif N°. 111. Au cas qu'on eût de la difficulté à lui appliquer un clyſtere, le malade boira une quantité ſuffiſante de tyſane de crême-de-tartre N°. 211, ou de jus de pruneaux, animé d'une once de manne ſur quatre onces de ce liquide, ou de petit-lait, afin de lui relâcher le ventre.

Quant à la tranſpiration, on l'entretiendra à la faveur de la température de l'appartement. Le malade n'aura ſur lui que des couvertures qui ſoient chaudes ſans être peſantes, & ſa boiſſon ſera plus chaude que tiede. Si la tranſpiration avoit diminué au point que la peau fût ſeche, il prendra des bains de pieds d'eau-de-ſon un peu plus chaude que tiede; & ſi la fievre eſt maligne ou exanthématique, on lui donnera la mixture diaphorétique N°. 125. Si elle eſt ardente, les bains de pieds ſeront réitérés, & l'on animera l'eau-de-ſon avec un gobelet de vinaigre. Le malade prendra enſuite la mixture tempérante N°. 130, & boira beaucoup de tyſane commune N°. 210. Au cas où la ſuppreſſion de la tranſpiration ſera opiniâtre, on cherchera à relâcher le tiſſu de la peau par une petite ſaignée, & au moyen de veſſies à moitié remplies d'eau chaude qu'on lui appliquera ſous les aiſſelles: on lui fera auſſi des fomentations aux jambes, avec de l'eau-de-ſon mêlée d'un ſixieme de vinaigre. Dans des cas très-preſſants, on aura recours au bain de vapeurs qu'on fera avec la même eau, & que le malade prendra ſous ſes couvertures, ſoutenues par des cerceaux. S'il eſt

en état de demeurer levé, il prendra ce bain ſous un manteau de toile cirée : ſi cela étoit impraticable, & que le malade fût prêt à périr par la ſuppreſſion de la tranſpiration, il pourra boire de l'eau fraîche ; vû que cette boiſſon, priſe en abondance a diverſes fois a provoqué la tranſpiration & la ſueur, lors même que tous les diaphorétiques & les ſudorifiques avoient échoué.

Quant aux urines ; dèsqu'elles ne ſeront pas proportionnées à la quantité des liquides que le malade aura pris, & qu'en même temps la boiſſon ne ſera pas entraînée par la diarrhée ou par la ſueur ; afin de les augmenter, le fébricitant prendra, dans chaque bouillon & dans tout ce qu'il boira, trois ou quatre grains de nitre purifié, & on lui donnera, matin & ſoir, le lavement domeſtique N°. 108. Mais ſi au contraire la boiſſon eſt entraînée par un autre couloir, la diminution des urines ne ſera de conſéquence qu'autant que l'évacuation qui y ſupplée ſera nuiſible. Dans ce cas, on ne pourra augmenter les urines qu'en diminuant ou en ſupprimant l'évacuation défavorable. Si le malade étoit affecté de la ſtrangurie, de l'iſchurie, ou d'une ſuppreſſion totale des urines, on y remédiera de la maniere recommandée pour traiter ces accidents. Ce ſeroit embaraſſer la circulation, que d'inonder de boiſſons le malade, pendant que les couloirs ſeront obſtrués. En attendant le retour des ſécrétions, il boira moins, & s'il y avoit en même temps une diminution de la tranſpiration & des urines, qui fût conſidérable ou de longue durée, on ne négligera pas de tenir la voie du ventre ouverte, afin d'entraîner par-là une partie de ce qui ne paſſera pas par les autres voies excrétoires. On donnera donc au malade, matin & ſoir, le lavement purgatif N°. 111, & on le purgera même avec la potion minorative N°. 168.

Des différentes évacuations ſpontanées qui ſurviennent dans les fievres.

Les principales évacuations qui ſurviennent dans les fievres, ſont le flux des hémorrhoïdes & des menſtrues ; le ſaignement du nez, le vomiſſement, la diarrhée, la ſueur & le flux des urines. Ces évacuations ſont favorables, quand elles diminuent la maladie ; critiques & parfaitement ſalutaires, lorſqu'elles terminent la fievre ; indifférentes, quand le malade ne s'en trouve ni mieux ni plus mal ; & enfin elles ſont mauvaiſes, lorſque la fievre ou ſes ſymptômes, loin de diminuer, augmentent ou ſe multiplient.

Quand le cours de la maladie n'a pas été troublé par une méthode mal entendue, les évacuations critiques arrivent communément dans les jours que les anciens ont appellé parfaitement critiques, dont les principaux ſont le ſeptieme, le quatorzieme, le vingt-unieme & le vingt-huitieme. La criſe eſt quelquefois annoncée l'avant-veille, par un petit prélude de l'évacuation qui doit ſe faire le jour critique; & le malade eſt ordinairement, peu avant la criſe, ou aſſoupi, ou plus agité & plus mal que jamais.

Quant au flux des hémorrhoïdes & des menſtrues, il eſt annoncé par les ſymptômes ordinaires en pareils cas. Ces évacuations ſont ſalutaires & quelquefois parfaitement critiques, dans les fievres qui ont pour cauſe principale la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal ou menſtruel. Elles ſont communément favorables, & ſoulagent merveilleuſement, dans les congeſtions de ſang, de même que dans les engorgements inflammatoires idiopathiques à la tête & dans le bas-ventre. D'ailleurs, ces flux ne nuiſent qu'autant qu'ils empêchent d'adminiſtrer les remedes convenables à la maladie, & qu'ils épuiſent les forces. On emploiera, pour favoriſer ou pour modérer & arrêter ces évacuations, les remedes extérieurs recommandés pour le traitement du flux menſtruel & hémorrhoïdal.

Quant à l'hémorrhagie du nez, elle eſt annoncée par la pléthore, par la rougeur du viſage, le mal de tête, le battement des arteres, des tempes ou du col; par le chatouillement dans les narines, de même que par la diſpoſition du malade à ſaigner du nez dans l'état de ſanté. Selon des nouvelles obſervations, un pouls entremêlé de pulſations également fortes, mais plus ſerrées, & par conſéquent moins éloignées l'une de l'autre que n'étoient les pulſations précédentes, annonce l'hémorrhagie; & plus cette variation du pouls eſt répétée & conſidérable, plus l'hémorrhagie doit être prochaine.

Le ſaignement du nez eſt ordinairement critique dans les fievres continentes & dans les continues, qui dépendent principalement de la pléthore, de la raréfaction, ou de quelque légere congeſtion du ſang. Lorſqu'il eſt parfaitement critique, il eſt abondant; la fievre tombe; la plus grande partie des ſymptômes diminuent à meſure que le ſang coule, & le malade ſe trouve peu après dans l'état de convaleſcence. Quant aux petites pertes de ſang par le nez, elles ne ſont favorables que lorſqu'elles arrivent l'avant-veille des jours critiques, pour annoncer l'hémorrhagie critique, & que, dans les maux de tête &

dans les congeſtions du ſang au cerveau, elles ſoulagent le malade. Il eſt indifférent quand il eſt irrégulier, quand il ſe répete en petite quantité & qu'il arrive à des perſonnes ſujettes à ſaigner par le nez, dans l'état de ſanté. L'hémorrhagie du nez eſt dangereuſe, quand, ſans produire de bons effets, elle épuiſe le malade, ou fait rentrer une éruption critique; & lors même qu'elle eſt critique, quand la perte de ſang eſt abondante au point d'occaſionner des évanouiſſements accompagnés de convulſions, & lorſque l'on ne peut l'arrêter. Elle eſt encore de mauvais augure, quand, ayant le cerveau embarraſſé, le malade perd quelques gouttes de ſang: ce qui dénote que la congeſtion eſt conſidérable, opiniâtre ou inflammatoire.

Lorſque l'on prévoit l'hémorrhagie critique, le malade tiendra ſouvent ſous le nez, une éponge imbibée d'eau chaude, dont il reſpirera la vapeur, afin de relâcher les vaiſſeaux d'où le ſang doit fluer. On ſuſpendra les remedes qui pourroient détourner cette hémorrhagie: le malade boira beaucoup: il ſe nourrira d'un bouillon foible, troublé avec de la crême-d'orge, & attendra ainſi qu'elle ſurvienne. Si le ſang ne venoit pas bien, il reniflera de l'eau tiede, & pourra irriter la narine d'où le ſang découle, avec une paille tranchante.

Quand, au contraire, l'hémorrhagie dure un temps conſidérable, & que la perte de ſang eſt ſi abondante que le malade tombe en foibleſſe, on l'arrêtera au plus vîte, & l'on emploiera ce que nous avons recommandé à cet effet, en parlant du traitement de l'hémorrhagie du nez.

Si, par la connoiſſance qu'on aura de la cauſe de la maladie & de la diſpoſition phyſique du fébricitant, on prévoit que l'hémorrhagie ne ſera pas parfaitement critique; comme auſſi lorſqu'on obſervera que le ſaignement du nez ne produit rien de favorable, on continuera de remplir les indications de la maladie. S'il falloit faire une ſaignée, on préférera celle au pied à celle du bras: on pourra continuer l'uſage de la vapeur d'eau chaude, recommandé ci-deſſus. Loin de troubler par-là les opérations de la nature, elles n'en feront que plus heureuſes; & un ſaignement qui n'auroit été qu'utile, pourra devenir parfaitement critique & ſalutaire.

A plus forte raiſon, on ne s'arrêtera point au ſaignement du nez, où le malade ne perd irrégulièrement que quelques gouttes de ſang. Ce ſera une indication de plus pour le ſaigner au pied. L'on continuera de faire ce que la fievre & les accidents demandent, ſans compter ſur une

hémorrhagie critique ; à moins que ces petits ſaignements n'arrivaſſent l'avant-veille des jours critiques ci-deſſus indiqués, & avec des ſignes qui annonçaſſent l'hémorrhagie critique.

Rarement le vomiſſement qui ſurvient dans les fievres eſt parfaitement critique ; mais ſouvent il eſt favorable. Il eſt précédé par un ſentiment de plénitude à la foſſette du cœur ; par des rapports d'un goût fade, amer ou putride ; par des nauſées ou par un crachement fréquent. Quand il eſt abondant & aiſé, & que les accidents qui l'ont précédé ſe diſſipent à meſure que le malade vomit, on n'a qu'à le faciliter par une boiſſon abondante d'eau tiede. Si l'évacuation, au contraire, n'étoit ni aiſée, ni abondante, ou qu'elle ne diſſipât pas ce ſentiment de plénitude & les nauſées qui l'ont précédée, on n'héſitera pas à donner au malade la poudre vomitive d'Ipécacuanha N°. 192 : ce qu'on réitérera ſans délai, ſi la plénitude paroiſſoit conſidérable, & que la maladie fût encore dans ſon commencement, & s'il arrivoit que les ſymptômes de plénitude ſe renouvellaſſent dans le cours de la maladie ; puiſque les matieres de l'eſtomac venant à s'aigrir, à ſe corrompre & à s'inſinuer dans le ſang, la maladie en deviendroit plus vive, & que le fébricitant prendroit une diarrhée qui l'épuiſeroit, &c. Si, après avoir été ſuffiſamment évacué, il avoit l'eſtomac irrité & de la diſpoſition à vomir, on lui appliquera ſur le creux de l'eſtomac un emplâtre de thériaque, & il prendra la potion anti-émétique N°. 163.

Le vomiſſement eſt de mauvais augure, lorſqu'il n'eſt pas précédé des ſymptômes de plénitude ci-deſſus indiqués, & qu'il ſubſiſte opiniâtrement, après que les matieres peccantes ont été évacuées. Il eſt alors d'autant plus dangereux, que le malade ſera en même temps affecté du délire, du hoquet, ou d'autres mouvements convulſifs, ſoit d'une douleur fixe & vive à la foſſette du cœur, qui augmente à l'attouchement. Dans ce cas, le vomiſſement provient le plus ſouvent d'une inflammation à l'eſtomac, & l'on emploiera au plus vîte ce qui a été recommandé pour la diſſiper, en parlant du traitement de l'inflammation à l'eſtomac.

Quant au vomiſſement convulſif, qui arrive aſſez ſouvent dans les fievres exanthématiques ou malignes ; lorſque le levain ſe fixe à l'eſtomac, on appliquera ſur la foſſette du cœur une veſſie à moitié remplie de lait chaud, & l'on donnera au malade le lavement domeſtique N°. 108. Si le vomiſſement ſubſiſtoit, on emploiera ce qui eſt recommandé pour favoriſer l'éruption, en traitant des éruptions qui ſurviennent dans les fievres.

Dans ces divers vomiſſements, qui ſeront longs & opiniâtres, le malade s'abſtiendra des bouillons, de même que des boiſſons fades. Il prendra pour aliment quelques cuillerées de gelée de viande, où l'on aura fait entrer de la raclure de corne-de-cerf. Il boira peu en une fois, & ſeulement de la limonade légere, animée d'une goutte de vin blanc; ou de l'eau pure, acidulée avec quelques gouttes d'eſprit-de-vitriol ou d'eſprit-de-ſouffre.

De la Diarrhée.

La diarrhée qui ſurvient dans les fievres, eſt ſouvent favorable, quelquefois parfaitement critique, & d'autres fois mauvaiſe & même dangereuſe.

Celle qui eſt favorable ou critique, eſt communément précédée de ſymtômes de plénitude dans les premieres voies. Elle eſt annoncée par des borboriſmes, par des pincements dans le ventre ou par des douleurs de colique. Dans la diarrhée critique, ces accidents ſont accompagnés d'un pouls intermittent; & plus cette intermiſſion du pouls eſt longue ou répétée, plus la criſe eſt prochaine.

La diarrhée qui eſt abſolument critique & ſalutaire, ne ſurvient guere que dans les fievres continentes, & encore dans quelques fievres inflammatoires. Elle arrive ordinairement dans les jours critiques que nous avons indiqués ci-deſſus, & elle eſt communément précédée, l'avant-veille, d'un relâchement du ventre.

Dèsque l'on prévoira la diarrhée critique, on ſuſpendra les médicaments qui pourroient la détourner; & le malade, afin de favoriſer cette évacuation, boira beaucoup de petit-lait ou de la tiſane N°. 212, adoucie avec du ſyrop de violettes. Il prendra, les matins & ſoirs, le lavement domeſtique N°. 108. Il attendra le commencement de la diarrhée, & au cas que l'évacuation ne fût pas abondante, & qu'elle ne produiſit pas un ſoulagement prompt & conſidérable, il prendra la potion minorative N°. 168, qu'il réitérera encore le lendemain, ſi la premiere doſe a diminué la fievre, & qu'elle ne ſoit pas abſolument tombée.

La diarrhée peut être favorable durant tout le cours de la maladie, comme un bon effet d'une mauvaiſe cauſe, & parce qu'elle entraîne les matieres peccantes qui ſont dans les premieres voies, ou parce qu'elle prévient ou diminue la congeſtion du ſang ou de la matiere morbifique à la

tête ou ſur les viſceres. C'eſt-là le bien que ſouvent elle produit dans les fievres malignes, de même que dans quelques fievres inflammatoires & continues avec redoublement. Pendant que le malade ſera ſoulagé par la diarrhée, & que cette évacuation ne l'affoiblira pas beaucoup, on la facilitera au moyen des lavements domeſtiques, & de la boiſſon de petit-lait ou d'eau-d'orge recommandée ci-deſſus. S'il y avoit en même temps une plénitude déclarée dans les premieres voies, ou ſi ſes forces augmentent à meſure que le malade ira du ventre, on ſecondera la nature en le purgeant avec la potion minorative ſuſdite. Mais dèsque la diarrhée commencera à l'affoiblir beaucoup, il conviendra de l'arrêter doucement. A cet effet, le malade prendra pour boiſſon ordinaire, la tyſane blanche N°. 208, coupée avec une égale portion d'eau : on lui donnera alternativement, de quatre en quatre heures, ou un bouillon d'une vieille volaille troublé avec de la crême-de-ris, ou quelques cuillerées de gelée de corne-de-cerf N°. 87. Si ſa foibleſſe exigeoit qu'on arrêtât promptement la diarrhée, il prendra l'électuaire contre la diarrhée N°. 48; avec la précaution, s'il y avoit encore des ſymptômes de plénitude, de le purger premiérement avec la potion de manne N°. 167, ou de le faire vomir moyennant la poudre d'Ipécacuanha N°. 192, au cas que le flux du ventre fût accompagné de nauſées ou de vomiſſements.

La diarrhée eſt mauvaiſe, quand loin de ſoulager le malade, elle l'épuiſe & augmente les accidents de la fievre. C'eſt ce qui arrive aſſez ſouvent dans les fievres au commencement deſquelles on a négligé les évacuations indiquées. Elle nuit encore, quand elle fait rentrer une éruption, ou qu'elle occaſionne la ſuppreſſion de quelque évacuation ſalutaire. Le flux de ventre eſt auſſi de mauvais augure, quand il eſt colliquatif, c'eſt-à-dire lorſque le malade rend beaucoup de matieres aqueuſes, griſes ou rouſſes, & très-fétides, comme auſſi lorſqu'il laiſſe aller ſous lui des matieres moins mauvaiſes, mais ſans s'en appercevoir, quoiqu'il ne ſoit pas dans le délire.

Quand un pareil flux-de-ventre arrive à la ſuite d'une plénitude à l'eſtomac qu'on a négligé d'évacuer; en quelque temps qu'il ſurvienne, on pourra être aſſuré qu'il eſt occaſionné par un reſte de pourritures dans l'eſtomac ou dans les inteſtins. Pour peu donc que l'eſtomac ſoit encore embarraſſé, ou que le malade ait des nauſées ou des rapports, on l'évacuera ſans délai, mais doucement, avec la poudre vomitive d'Ipécacuanha N°.

192. Si la diarrhée ſubſiſtoit après l'opération du vomitif, on purgera peu après le malade avec la potion minorative N°. 168, & l'on pourra, après cela, arrêter le flux-de-ventre, moyennant le régime & les remedes recommandés pour le traitement de la diarrhée fébrile. On en agira de même ſi la diarrhée a fait rentrer une éruption, ou ſi elle occaſionne la ſuppreſſion d'une évacuation ſalutaire, & lorſque le malade ſera en même temps affecté de naufées & de vomiſſements, ſoit d'autres ſymptômes qui marquent qu'il y a une plénitude conſidérable dans l'eſtomac ou au bas-ventre. Au cas que les premieres voies ſoient en bon état, on arrêtera incontinent la diarrhée, de la maniere ci-deſſus preſcrite; après quoi l'on mettra en uſage les moyens enſeignés pour provoquer l'évacuation ou l'éruption ſupprimées. Dans la diarrhée colliquative, le malade prendra, matins & ſoirs, le lavement tonique N°. 112.

De la ſueur qui ſurvient dans les fievres.

La ſueur des fébricitants eſt quelquefois parfaitement critique & ſalutaire; ſouvent favorable, mais ſouvent auſſi elle eſt nuiſible.

La ſueur parfaitement critique n'arrive guere que dans les fievres continentes qui ſont légeres, & dans les fievres inflammatoires, lorſque les liquides, qui ſont en ſtagnation, ſont ſubitement repompés, & qu'après être rentrés dans le torrent de la circulation, la nature les expulſe par cette voie. L'on prévoit que la ſueur ſera parfaitement critique, quand la maladie eſt épidémique & de nature à ſe terminer par une pareille criſe; de même que lorſque le fébricitant s'eſt tiré, par la ſueur, d'autres maladies fébriles. La ſueur critique eſt le plus ſouvent annoncée par un pouls, qui, de temps en temps, augmente graduellement en vigueur, tellement que la ſeconde pulſation eſt plus forte que la premiere &c. Plus cet accroiſſement du pouls eſt répété & prolongé, plus la ſueur eſt prochaine.

Dèsque l'on aura lieu de s'attendre à une ſueur critique, on ſuſpendra tous les remedes qui pourroient la troubler. Le malade aura ſur lui des couvertures chaudes, mais légeres; ſa boiſſon ſera plus chaude que tiede, & fréquente: ce ſera de la tyſane commune N°. 210, dont il ſera uſage; & quand la ſueur commencera à paroître, afin de la favoriſer, on pourra lui donner, de temps en temps, une taſſe d'une légere infuſion de

de fleurs de ſureau, ou de tyſane de ſcorſoneres N°. 217, & il évitera de changer de linge, juſqu'à ce que cette ſueur ſpontanée ſoit ſur ſa fin.

La ſueur qui eſt favorable, paroît ſur toute la ſurface du corps: elle produit de l'amolliſſement & du dégagement dans le pouls: elle diminue les accidents de la fievre, & n'accable pas conſidérablement le malade. Cette eſpece de ſueur ſpontanée ſurvient ordinairement à la fin des redoublements de la fievre-continue; & quoique communément elle ſoit moins la cauſe que l'effet de la diminution de la fievre, on ne fera rien qui puiſſe la diminuer, tant qu'elle ſoulagera le malade. On l'entretiendra comme il eſt dit ci-deſſus, & avec d'autant plus de ſoin, que l'odeur qu'elle aura ſera mauvaiſe, ou que la fievre ſera maligne de ſon caractere. Quand, au contraire, la ſueur commencera à affoiblir beaucoup le malade, on diminuera inſenſiblement ſes couvertures: ce qu'il boira ſera ſeulement dégourdi, & on lui donnera de bons bouillons.

Quant aux ſueurs qui ſont mauvaiſes, on les connoît en ce que, loin de ſoulager le malade, la fievre & ſes accidents continuent également, ou même augmentent pendant que les forces du malade diminuent. Ces ſueurs commencent ſouvent dès les premiers jours de la maladie; & comme elle ne font qu'emporter les parties les plus fluides du ſang, on évitera de les favoriſer. On pourſuivra les indications de la fievre, ſans ménager la ſueur; & pour la diminuer, on renouvellera l'air de l'appartement du fébricitant. Il changera de lit avec précaution, ou il reſtera levé auſſi long-temps que ſes forces le permettront: il boira moins, & ſeulement de l'eau-pannée, dégourdie. Comme le plus ſouvent ces ſueurs ſont ſymptômatiques, & qu'elles proviennent d'une pourriture dans les premieres voies; au cas que le malade ſoit affecté des ſymptômes qui indiquent de la plénitude au bas-ventre, on le purgera au plus vîte avec la potion laxative N°. 166.

La ſueur colliquative eſt familiere aux perſonnes étiques, & ſurvient quelquefois dans les fievres-continues, dont la longue durée a épuiſé le malade. Elle eſt de mauvais augure, de même que la ſueur locale & froide qui s'amaſſe en groſſes gouttes ſur le front, ſur les tempes & au col. Au cas que la ſueur colliquative ſoit un accident de la fievre étique, on emploiera, pour la diminuer, ce qui eſt recommandé en traitant de la pulmonie; & ſi elle arrive dans une fievre-continue, on donnera au ma-

lade la mixture cordiale No. 124; &, par-deſſus, un verre d'infuſion de quinquina faite dans la proportion de deux livres d'eau froide ſur une once de quinquina. On le nourrira de bons bouillons troublés avec de la crême-de-ris : ſa boiſſon ſera de l'eau-pannée, mêlée avec un huitieme d'un excellent vin rouge; & afin de comprimer les pores de la peau, ſes vêtements ſeront ſerrés.

Du flux des urines chez les fébricitants.

C'eſt de la quantité & non de la qualité des urines qu'il s'agit ici. Il en eſt du flux d'urines, qui ſurvient dans les fievres, comme de la ſueur; & il eſt beaucoup plus rare encore que cette excrétion ſoit parfaitement critique : communément elle eſt favorable. Ce flux d'urines peut être parfaitement critique dans la fievre catarrhale & dans l'inflammation des voies urinaires; vû que, dans le premier cas, des urines ſtrangurieuſes, épaiſſes, bourbeuſes & abondantes entraînent promptement les levains catarreux, & que, dans les inflammations fébriles des voies urinaires, de même que dans la dyſſenterie, le flux d'urines annonce ſouvent la ceſſation de la criſpation des vaiſſeaux, & la réſolution de l'inflammation.

Le flux d'urines eſt favorable, quand il remplace & termine les ſueurs & diarrhées non-ſalutaires; de même que lorſqu'il produit une diminution ſenſible de la fievre ou de ſes accidents; quand la couleur des urines eſt d'un rouge proportionné à la violence de la fievre, & que leur quantité l'eſt auſſi au volume de la boiſſon; comme auſſi lorſque le malade en rend beaucoup en une fois, & qu'elles dépoſent promptement plus ou moins de ſédiment, ou qu'elles contiennent un nuage ramaſſé & bien ſuſpendu. Le flux d'urines eſt mauvais, quand, loin de ſoulager, il affoiblit le malade, ou qu'il ſupprime ou empêche quelque autre évacuation ſalutaire. Dans ce cas, les urines ſont communément claires, crues, huileuſes, ou bourbeuſes; la boiſſon paſſe promptement, & le volume des urines excede celui des liquides que le malade a pris.

Lorſque le flux d'urines ſera parfaitement critique, on ſuſpendra tous les remedes qui pourroient diminuer ou détourner cette excrétion. Le malade ne ſera pas trop couvert & il boira beaucoup de tyſane commune No. 210, qu'il entremêlera, s'il urine difficilement ou avec douleur, d'une taſſe d'infuſion de racine de guimauves ou d'eau-de-graine de lin, adoucie avec du ſyrop de guimauve.

Quand les urines ne ſont que favorables, on continuera de remplir les indications de la fievre. Le malade boira beaucoup de tyſane commune N°. 210: afin d'entretenir cette excrétion ſalutaire, il prendra trois ou quatre fois par jour, dans ſa boiſſon, une douzaine de grains de nître purifié; & ſi la fievre étoit putride ou très-vive, il uſera pour ſa boiſſon ordinaire, d'une légere limonade ou des jeleps aigrelets recommandés au régime décrit ſous la lettre D.

On cherchera à diminuer le flux d'urines qui nuit par ſon abondance, moyennant les diaphorétiques. Le malade prendra, à cet effet, la mixture diaphorétique N°. 125: il boira par-deſſus quelques taſſes d'infuſion chaude de fleurs de ſureau, & on le couvrira ſuffiſamment pour favoriſer la ſueur. Sa boiſſon ordinaire ſera la tyſane N°. 217, coupée avec une égale portion d'eau; & au cas que le flux d'urines fût accompagné d'une plénitude au bas-ventre, on fera précéder l'uſage des diaphorétiques par la potion laxative N°. 166.

Des éruptions qui ſurviennent aux fébricitants.

Ces éruptions ſont la bouchere, des cloches, des ampoules, des boutons, des taches à fleur de la peau, ſoit boutonnées ou en grains, & des tumeurs plus conſidérables.

La bouchere, les cloches, les ampoules & les boutons ſurviennent ſouvent dans les fievres qui ne ſont pas malignes. Ces éruptions ſont le plus ſouvent de peu de conſéquence, de même que les taches ſuperficielles & larges de couleur d'écarlate, & que l'on appelle taches écarlatines, ou fievres-rouges non-épidémiques: quelquefois même la bouchere annonce la terminaiſon prochaine de la fievre.

Quand les taches ſont ſemblables à la morſure des puces, on leur donne le nom de pétéchies. On les diſtinguera de celles que cauſe la morſure des puces, par l'abſence du point noir, qui ſe trouve dans le centre de ces dernieres.

Cette éruption n'eſt pas fâcheuſe chez les enfants ni chez les perſonnes adultes, lorſque les taches ſont couleur de roſe; mais plus la rougeur ſera foncée ou tirera ſur le livide, plus ces taches ſeront de mauvais augure. Il en eſt de même des taches appellées vibices, qui ſont des

raies longues d'un rouge livide ; vû que ces ſortes d'éruptions annoncent un principe gangréneux dans la maſſe du ſang.

Quant aux éruptions qui ſont en grains ou en boutons, les principales ſont la petite-vérole & la rougeole, dont il ſera traité ſéparément. L'éruption miliaire conſiſte dans de petits grains rouges ou blancs, entés ſur des taches pétéchiales. Le pourpre, au contraire, ſe manifeſte par des taches de cette couleur, qui reſſemblent à des morſures de puces ; mais elles ont une élévation perceptible dans toute leur ſurface, qui tire quelquefois ſur le blanc, & ces grains prennent alors le nom de pourpre-blanc. Il ſurvient encore, dans les fievres, des éruptions érésipélateuſes, dartreuſes, ſcorbutiques. Quant aux tumeurs, ce ſont de gros boutons, des parotides, des charbons, des téréminthes &c. dont nous donnerons la deſcription, en parlant du traitement des inflammations externes & des maladies cutanées.

Quand ces différentes éruptions dépendent de la conſtitution épidémique, il eſt d'uſage d'appeller ces maladies fievres exanthématiques ou éruptives. Elles prennent le nom de fievres-pourprées, de fievres-miliaires, &c. ſelon les divers caracteres de l'éruption.

Dèsque, ſans qu'il y ait d'épidémie, il paroîtra de l'éruption dans une fievre quelconque, on obſervera ſi la maladie & ſes ſymptômes s'adouciſſent à meſure qu'elle ſe manifeſte. Dans ce cas, l'éruption ſera ſalutaire, ſi elle peut ſe faire en entier. On ſuſpendra tout ce qui pourroit la troubler, & l'on ſecondera la nature par les moyens recommandés ci-après.

Si la fievre eſt épidémique, & que l'on ſache d'avance qu'elle eſt exanthématique ; que par conſéquent la nature a de la propenſion à chaſſer la matiere morbifique à la faveur d'une éruption, on cherchera à ſavoir dans quelle époque de la maladie l'éruption s'eſt faite chez d'autres perſonnes qui en ont été attaquées, afin de ſuſpendre alors tout ce qui pourroit s'oppoſer à l'éruption, & de prendre les meſures convenables pour la faciliter & la rendre ſalutaire. A cet effet, on examinera ſcrupuleuſement le tempérament & l'état du malade & s'il étoit plutôt d'une conſtitution tempérée que chaude ou froide, ou que la fievre fût médiocre, le pouls développé, & les hypocondres & le cerveau libres ou peu embarraſſés. Dans ces cas, on abandonnera l'éruption à la nature, & l'on continuera ſeulement

à remplir les indications de la maladie, de la maniere qui ſera recommandée quand nous traiterons des fievres épidémiques-exanthématiques en général, & en particulier de la petite-vérole, de la rougeole, &c.

Lorſque, au contraire, le tempérament du malade ſera chaud, vif, bouillant; & ſi la fievre eſt violente, accompagnée de beaucoup d'agitation, d'inquiétudes, de rêveries & d'aliénations d'eſprit; ou même d'un aſſoupiſſement avec battement aux carotides & beaucoup de rougeur au viſage, on pourra être aſſuré que l'on favoriſera l'éruption par la ſaignée. L'on héſitera d'autant moins à la réitérer, que le pouls ſera en même temps dur & ſuffoqué, le ſang cœnneux, ou le cerveau embarraſſé. Le malade ne prendra pour aliments que de l'eau-de-poulet ou plutôt des gruaux minces & à l'eau: il ſera dans un appartement fort tempéré, & légérement couvert: il boira beaucoup de tyſane-d'orge N°. 213, ou d'un orgeat très-léger: on lui donnera la mixture tempérante N°. 130: & au cas qu'il eût de la douleur, de l'inſomnie ou de grandes agitations, il prendra, après la ſeconde ſaignée, l'émulſion calmante N°. 66.

Mais ſi ſon tempérament étoit froid & phlegmatique, la ſaignée, loin d'être utile, ſera d'autant plus pernicieuſe, que le malade ſera en même temps foible, aſſoupi ou engourdi. On le nourrira d'un meilleur bouillon: ſa boiſſon ſera la tyſane de ſcorſoneres N°. 217: il ſera couché dans un lieu tempéré, & aura ſur lui des couvertures chaudes mais légeres; & s'il eſt fort affoibli, on lui donnera la mixture cordiale N°. 124. Au cas que l'éruption ne ſe fît pas duement, & que le retard fût dangereux, on lui appliquera des véſicatoires aux gras-de-jambes; & ſi la fievre étoit maligne, il prendra la mixture bézoardique N°. 121, au lieu de la cordiale.

Comme l'expérience prouve, que l'éruption eſt ſouvent ſuſpendue tant chez les perſonnes d'une conſtitution chaude, que chez celles d'une conſtitution froide ou tempérée; parce que la nature eſt opprimée par la plénitude des premieres voies, ou par la congeſtion du levain exanthématique au cerveau ou aux hypocondres; ſi le malade a la langue chargée, des naufées, de l'embarras à l'eſtomac ou de la plénitude au ventre, on ne négligera pas de l'évacuer, ſelon l'indication, ſoit avec la poudre émétique N°. 178, ou avec la potion laxative N°. 166. C'eſt ce que l'on fera chez les perſonnes d'une conſtitution phlegmatique, avant de leur donner les cordiaux & les bézoardiques. Si le malade eſt d'une conſtitution

chaude, on ne l'évacuera qu'après la premiere ou la ſeconde ſaignées. Quant à la congeſtion des levains exanthématiques dans le cerveau ou dans les hypocondres, on la connoîtra moyennant les ſignes que nous avons indiqués, en traitant des aliénations d'eſprit, des mouvements convulſifs, embarras au cerveau &c. qui ſurviennent dans les fievres. On y rémédiera de la même maniere, & avec la même diſtinction.

Quand, au contraire, le malade n'eſt que peu ou n'eſt point ſoulagé par l'éruption, on en conclura qu'elle eſt imparfaite & plutôt ſymptômatique que critique. On ſuivra, dans ce cas, les indications de la maladie, ſans s'arrêter à l'éruption. Mais ſi le malade a été un peu ſoulagé par l'éruption, celle-ci pourra devenir critique, ſi l'on parvient à la rendre plus parfaite. On perſévérera, à cet effet, dans l'uſage des divers remedes recommandés pour la favoriſer ; & ſi on les emploie promptement & avec la diſtinction preſcrite, bien loin de nuire, on pourra s'aſſurer que ſi même ce qu'il y aura d'éruption venoit à diſparoître pour un moment, peu après elle reſſortira mieux, & qu'une éruption, qui auroit été peu utile, deviendra ſouvent parfaitement ſalutaire. C'eſt ce que l'on fera auſſi, lorſqu'une éruption qui a été critique ne ſera pas ſtable, ou qu'elle rentrera ſubitement. Comme le reflux dans le ſang des levains qui ſe ſont portés à la peau eſt très-dangereux, on ſera, dans ce cas, d'autant plus empreſſé à la provoquer, que les accidents de ce reflux ſeront plus conſidérables.

Quant aux tumeurs exanthématiques, il n'en ſurvient guere que dans les fievres épidémiques & très-malignes. Dèsque ces tumeurs commenceront à paroître, afin d'attirer & de fixer les matieres morbifiques, on appliquera ſur la partie où le dépôt paroîtra vouloir ſe faire, le cataplaſme émollient N°. 15. L'on pourra hâter auſſi la tuméfaction, au moyen d'un cornet de ventouſe appliqué à ſec ſur la tumeur. Le dépôt étant formé, afin d'empêcher le reflux de la matiere & d'accélerer la ſuppuration, on ſubſtituera au cataplaſme émollient, le cataplaſme maturatif N°. 17, animé, s'il en eſt beſoin, avec de la gomme-ammoniac. On ouvrira l'abcès, dèsqu'il y aura de la fluctuation; &, ſi la tumeur eſt glanduleuſe, plutôt avec la pierre de cautere qu'au moyen de l'inciſion. On nourrira le malade ſuffiſamment pour ſoutenir ſes forces ; on lui donnera, dans l'intervalle, des bouillons, la mixture cordiale tempérée N°. 124: &, ſi la fievre a été maligne, on préférera la mixture bézoardique N°. 121 : &, pour exciter

une douce ſueur, le malade boira de l'infuſion diaphorétique N°. 103. On évitera d'ailleurs, pendant la ſuppuration de ces tumeurs, de l'affoiblir par la ſaignée & par la purgation; & l'on s'abſtiendra de tout ce qui pourroit contribuer à repomper les matieres du dépôt. La ſuppuration ſera entretenue juſqu'à ce que la tumeur ſoit entiérement fondue. Si elle venoit à diſparoître, & qu'en même temps les accidents de la maladie ſe renouvellaſſent, on emploiera inceſſamment ce qui eſt indiqué pour favoriſer les éruptions, en parlant du traitement des éruptions en général.

Des aphtes qui ſurviennent dans les fievres.

Les aphtes ſe manifeſtent par des véſicules blanches, qui en s'affaiſſant prennent bientôt la couleur & la conſiſtance de croûtelettes couleur de lard. Le plus communément elles ſe forment dans la bouche, d'où quelquefois elles gagnent la gorge, l'œſophage, l'eſtomac, le canal des inteſtins, la trachée-artere & le poumon. Dans la bouche, elles ne ſont qu'incommodes : lorſqu'elles s'étendent plus loin, elles deviennent dangereuſes, & mortelles quand la gangrene s'y met.

On connoît à la ſimple inſpection les aphtes de la bouche & de la gorge. Celles de l'œſophage, de l'eſtomac & des inteſtins ſe manifeſtent par la préexiſtence des aphtes de la bouche, ſuivie d'une ſenſation douloureuſe dans le trajet de l'œſophage, qui excite quelquefois, lorſqu'on avale, le hoquet, de petits vomiſſements, ainſi que de la diarrhée avec des pincements dans les entrailles, ſi les aphtes gagnent les inteſtins.

Les aphtes placées dans la trachée-artere & dans les bronches, s'annoncent par une voix enrouée, entrecoupée, & par une petite toux rauque.

Pendant qu'elles n'affecteront que la bouche, le malade ſe gargariſera ſouvent avec de l'infuſion de ſauge, adoucie avec du miel : on touchera ſouvent les aphtes avec de la charpie trempée dans du miel-roſat, mêlé d'une égale portion de jus de citron : cette application ſe fera auſſi & très-fréquemment ſur les aphtes de la gorge. Si elles ſont rebelles à ce remede, on renforcera le mélange de miel & de jus de citron d'un gros de borax ſur trois onces dudit mêlange : l'on pourra toucher légérement celles des levres & des bords de la langue, qui ſont fort-incommodes, avec un morcelet de vitriol bleu. A meſure que les aphtes gagneront l'intérieur, le malade avalera ſouvent, par cuillerées à café, de la mixture adouciſſante N°. 117.

Si les aphtes venoient à brunir, à ſe noircir ou à être inſenſibles & gangréneuſes, on joindra aux ſuſdits remedes l'uſage intérieur de la décoction anti-ſeptique N°. 22, dont on fera auſſi & ſouvent des injections à la gorge.

Lorſque les croûtelettes blanches ſe détacheront, on évacuera doucement le malade avec la potion de manne N°. 167, dont il prendra, d'heure en heure, une cuillerée à bouche pleine, juſqu'à ce qu'il commence à aller du ventre. L'on entretiendra cette évacuation pendant une couple de jours, afin d'éliminer les croûtelettes aphteuſes du tube alimentaire.

De la métaſtaſe, ou du dépôt de la matiere morbifique par tranſport.

La métaſtaſe ſurvient, non-ſeulement dans les fievres malignes, mais auſſi dans celles qui ne le ſont pas, lorſque la matiere morbifique, qui eſt répandue dans le ſang, au lieu d'être évacuée par les éruptions ou par les excrétions dont il a été traité, s'amaſſe ſur une partie, & forme un dépôt local. Elle arrive auſſi, quand, dans les fievres inflammatoires, les liquides qui ont été altérés par la ſtagnation, ſont repompés & tranſportés ailleurs. La métaſtaſe eſt ſalutaire dans les deux cas, lorſque le dépôt ſe fait & ſe ſoutient à l'habitude du corps, juſqu'à ce que la matiere morbifique ſoit entiérement évacuée : elle a lieu le plus ſouvent ſur les parotides, ſous l'aiſſelle & aux aines. Elle eſt favorable & ſauve même la vie par des maladies moins dangereuſes, comme il arrive, quand le dépôt ſe fait à la cuiſſe, aux teſticules, dans loreille, ou que la matiere morbifique occaſionne la jauniſſe en obſtruant le foie, ou en cauſant un engorgement réſoluble dans quelque autre viſcere. La métaſtaſe eſt mortelle, quand il ſe fait un dépôt conſidérable ſur le cerveau, à la poitrine, à la gorge ou ſur quelque autre partie des plus nobles, d'où ce dépôt ne ſauroit être évacué par la nature aidée de l'art. Toutes les fois qu'il ſe formera à l'habitude du corps, comme la matiere métaſtaſique eſt le plus ſouvent de mauvaiſe qualité, & que ſon reflux dans le ſang ſeroit dangereux, on évitera en général les applications qui pourroient le répercuter ou le réſoudre.

Dèsque le malade commencera à ſe plaindre, pendant la vigueur de la fievre, d'une douleur à l'une ou à l'autre des parties où la métaſtaſe a coutume

coutume de ſe former ; afin d'y attirer les matieres, on y appliquera au plus vîte le cataplaſme émollient No. 15. Si, par-là, les apparences du dépôt ſe diſſipoient ſans augmentation de fievre ni des autres accidents de la maladie, on pourra en conclure que la matiere de la métaſtaſe eſt bénigne ; & dans ce cas, ſi l'inflammation de la tumeur n'eſt pas conſidérable, elle pourra ſe diſſiper en partie à la faveur de la tranſpiration locale, & être enſuite réſorbée & évacuée inſenſiblement. On continuera alors le cataplaſme émollient : le malade boira beaucoup de l'infuſion diaphorétique N°. 103 : il ſera bien couvert, & les bouillons qu'il prendra ſeront fort chauds, afin qu'il ſoit toujours dans une forte tranſpiration. Dèsqu'il ſurviendra quelque autre évacuation ſpontanée, propre à entraîner la matiere de la métaſtaſe, on la favoriſera de la maniere que nous avons recommandée en parlant du traitement des différentes évacuations qui ſurviennent dans les fievres.

Si, au contraire, le dépôt étoit une parotide ſous l'aiſſelle ou à l'aine, & que la douleur fût vive & l'inflammation conſidérable ; ou que la fievre eût été maligne, on emploiera inceſſamment tout ce qui a été indiqué à l'article des éruptions, afin d'y attirer la matiere morbifique, & de faire abſcéder les tumeurs métaſtaſiques ; & l'on obſervera, à tous égards, la même direction.

Comme la matiere métaſtaſique des fievres inflammatoires & de celles qui ne ſont ni putrides ni malignes, eſt aſſez bénigne chez les perſonnes d'ailleurs bien conſtituées ; afin d'éviter le dépôt à la cuiſſe, aux teſticules, ou ſur d'autres parties où la ſuppuration eſt à redouter ; on pourra, pendant que la partie qui en eſt menacée ne ſera pas fort enflammée, en tenter la réſolution par les moyens recommandés pour la réſolution des inflammations en général ; pourvû qu'ils ſoient compatibles avec l'état du malade. Dans ce cas, on en continuera l'uſage auſſi long-temps que la fievre & ſes accidents ne redoubleront pas : car ſi cela arrivoit, la voie de la réſolution ſeroit des plus dangereuſes ; & il n'y auroit alors d'autre parti à prendre, que celui de favoriſer la ſuppuration, ſelon les avis, que nous avons donnés à cet effet, en traitant des inflammations en général.

Quand le dépôt ſe fera ſur un viſcere, on donnera au malade l'électuaire lénitif, N°. 51, & une quantité ſuffiſante de petit-lait, afin d'exciter & d'entretenir chez lui une diarrhée modérée. Après ces préliminaires,

il prendra des eaux-minérales apéritives & légérement purgatives, juſqu'à ce que le mal ſoit diſſipé. Si le cas en eſt ſuſceptible, on obſervera de faire précéder ces remedes par de petites ſaignées, lorſque le viſcere où la métaſtaſe s'eſt faite ſera affecté d'une douleur permanente, & ſi le dépôt venoit à dégénérer en une obſtruction chronique, on fera tout ce qui eſt enſeigné pour déſobſtruer le viſcere engorgé.

Quant à la métaſtaſe qui ſe fait ſur le cerveau, au poumon & à la gorge; dans le premier cas, le malade eſt ordinairement dans un aſſoupiſſement léthargique, & l'on mettra au plus vîte en uſage, autant que cela ſera compatible avec ſon état, ce qui a été recommandé pour diſſiper la congeſtion de la matiere morbifique au cerveau, en traitant des affections ſoporeuſes qui ſurviennent dans les fievres.

Si la poitrine ou la gorge étoient affectées au point que le malade fût en danger d'étouffer, on fera promptement ce qui eſt indiqué pour le catarre ſuffoquant, pour la péripneumonie ou l'eſquinancie, en tant que ſa ſituation pourra le comporter; en obſervant toutefois de n'employer la ſaignée qu'autant que l'inflammation le demandera abſolument, & de la faire auſſi locale que poſſible, par les ſcarifications ou par les ſangſues. On cherchera, en cas de métaſtaſe à la poitrine, à exciter promptement le flux-de-ventre, à l'aide de l'émulſion ſtibiée N°. 68: on appliquera en même temps un véſicatoire entre les épaules; & ſi le dépôt eſt à la gorge, on ſe ſervira extérieurement des topiques recommandés pour faire abſcéder & percer les abcès qui ſe forment dans les eſquinancies à la gorge.

Des entamures & bleſſures de la peau.

On ne négligera pas, dans les fievres qui ſont de longue durée, de prévenir que les malades ſe bleſſent à force d'être toujours couchés ſur la même partie. On aura ſoin, à cet effet, de les faire changer de place & de ſituation: on étendra une toile cirée ſous le croupion & ſous les parties qui ſont ſujettes à s'échauffer, & de préférence, une peau de chien apprêtée pour cet uſage. Dèsque l'on appercevra de la rougeur à la peau, on couchera le malade de façon qu'il ne ſoit pas appuyé ſur la partie affectée: on lui baſſinera la peau avec du vin blanc infuſé de feuilles de ſauge, & on l'enduira avec du blanc-d'œuf bien battu avec partie égale d'eau-de-vie

Si la peau étoit entamée, on ſubſtituera à ce dernier remede l'onction avec la pommade de Saturne de Goulard, ou avec de l'onguent de ceruſe ; & l'on répétera ces panſements ſelon le beſoin. Si la partie affectée étoit livide ou peu ſenſible, ce ſeroit un ſigne de commencement de gangrene. On emploiera, dans ce cas, ce qui eſt recommandé pour le traitement des inflammations externes en général ; afin de rémédier à la gangrene, de même qu'au ſphacele, ſi la partie étoit inſenſible, noire & ſphacelée.

DES SIGNES QUI ANNONCENT LES ÉVÉNEMENTS DANS LES MALADIES EN GÉNÉRAL, ET DANS LES FIEVRES EN PARTICULIER.

Ces ſignes ſeront rapportés avec prolixité, ſoit pour tranquilliſer, ſoit pour engager les perſonnes éloignées des gens de l'art & à qui la vie du malade eſt précieuſe, à ſe hâter de les appeller.

Des ſignes favorables dans la fievre.

On a lieu d'eſpérer la guériſon du malade, ſi, en cas d'épidémie, ceux qui ont été attaqués de la même maladie ont été guéris ; &, en général, quand le malade eſt d'un bon tempérament, & que les accidents de la fievre dont il eſt attaqué, ſont en petit nombre & dans un degré ſupportable ; ſi le viſage, l'humeur, la voix & la reſpiration ne ſont pas fort changés ; s'il ne perd pas entiérement le ſommeil ; ſi la ſoif eſt proportionnée à la chaleur fébrile ; ſi les hypocondres ne ſont ni fort tendus ni affectés de fortes douleurs : comme auſſi lorſque les urines paſſent bien, ne ſont pas fort enflammées, & qu'elles dépoſent un ſédiment ou contiennent un nuage blanchâtre ; quand les excrétions de la peau, du ventre & de la ſalive ne ſont pas ſupprimées, ni fort altérées quant à leur qualité ; ſi la chaleur eſt égale par tout le corps, & plutôt humide que ſeche & brûlante ; ſi le pouls eſt paſſablement égal, mol & dilaté ; ſi le malade ſe couche ſur le dos ou ſur les côtés, ſelon qu'il eſt habitué à le faire lorſqu'il eſt en ſanté ; enfin, s'il a le cerveau libre, que les remedes indiqués

& bien appliqués faſſent leur effet naturel, & que le malade ſoit ſoulagé par les évacuations ſpontanées qui lui ſurviennent.

Des ſignes défavorables, mauvais & mortels.

L'événement de la maladie devient douteux, ſi l'épidémie eſt meurtriere, & à meſure que l'on remarque le contraire de ce qui vient d'être expoſé. Le danger augmente à proportion que les accidents de la fievre deviennent de plus en plus aigus, & les redoublements plus fréquents & plus violents. Si le fébricitant n'eſt pas altéré à raiſon de la chaleur qu'il a, ou ſi rien ne peut diminuer l'ardeur de ſa ſoif, la langue demeurant fort ſeche & rude, fort chargée ou couverte d'une croûte brune & ſeche; ſi l'humeur eſt entiérement oppoſée au naturel du malade, dans l'état de ſanté; s'il eſt dégoûté de tout, ayant des nauſées continuelles; s'il vomit tout ce qu'il prend; ſur-tout quand, en même temps, il a de la douleur aux hypocondres; qu'il reſpire difficilement & fréquemment, en ſoupirant, en dilatant les narines ou en ſoulevant les clavicules & les omoplates. L'on ſaura encore que le danger augmente, ſi la tranſpiration, la ſécrétion de la ſalive & l'évacuation du ventre ſont conſidérablement diminués; ou ſi le malade a des évacuations ſpontanées, qui, loin de le ſoulager, l'épuiſent; s'il urine peu ou avec beaucoup de difficulté; ſi les urines ſont fort claires ou fort rouges, & en même temps crues; s'il eſt ou fort aſſoupi, ou affecté d'une inſomnie de longue durée, ſoit d'un délire conſidérable ou de tranſports; s'il a une éruption qui ne le ſoulage point, ne ſoit pas ſtable, ou couleur de pourpre tirant ſur le livide. Si le pouls eſt toujours fort fréquent, embarraſſé, ou dur & inégal, intermittent ou fort foible; s'il eſt affecté de treſſaillements ou ſoubreſauts, de tremblottement de la levre ou des mains, de mouvements convulſifs, ſoit d'un hoquet opiniâtre. Ces divers accidents ſont tous de mauvaiſe augure: le danger augmente par leur accumulation, & devient extrême lorſque le front, les tempes ou le col ſe couvrent d'une ſueur froide; quand, ayant le cerveau embarraſſé, le malade perd, par le nez, ſeulement quelques gouttes de ſang; s'il piſſe du ſang; s'il change bruſquement & à tout moment de ſituation, ou s'il eſt très-foible, étendu ſur le dos, ſe laiſſant aller du chevet aux pieds, enſorte que, ſans s'en appercevoir, il ſe trouve avoir les pieds nuds & hors du lit; ſi au lieu d'avaler imperceptiblement,

la boiſſon tombe avec bruit dans l'eſtomac ; ſi les yeux ſont larmoyants ou fort ſecs ; ſi l'œil eſt égaré, le regard triſte ou fixé ſur le même objet ; s'il laiſſe aller tout ſous lui, & cela ſans s'en appercevoir ; s'il s'occupe à plumer ſes couvertures, à chercher & à prendre çà & là des choſes qui n'exiſtent que dans ſon imagination ; quand, après avoir été épuiſé par la longueur & la violence de la maladie, il ſe manifeſte un dépôt ſur un viſcere noble ; quand le fébricitant s'évanouit avec ſuſpenſion du battement du pouls, & des treſſaillements convulſifs au viſage, précédés d'urines noires ou qui ſont claires & crues, après qu'il en a rendu de fort épaiſſes. Ces accidents, & la ceſſation ſubite d'une grande ſoif, d'une douleur violente ou d'un tranſport conſidérable au cerveau, ſans que l'art ou la nature y aient donné lieu par une criſe copieuſe, annoncent la gangrene ou un dépôt mortel ; & c'eſt ce que l'état du pouls, qui deviendra petit & inégal, confirmera. Bientôt ſuccéderont le refroidiſſement de l'haleine & des extrémités, la pâleur du nez & des oreilles, & l'agonie, qui d'ordinaire eſt accompagnée de l'enfoncement des tempes & des yeux, du flétriſſement des oreilles & de l'affaiſſement du nez : ce qui fait le viſage hypocratique.

C'eſt d'après ces divers ſignes, & par la réunion de pluſieurs de ces accidents chez le même malade, que l'on connoîtra ſon état. Les exceptions à faire & les prognoſtics particuliers ſeront inſérés dans le traitement des différentes eſpeces de fievres, & des autres maladies graves.

CONDUITE A OBSERVER

Dans le commencement des fievres en général.

Dèsque l'on ſera attaqué de la fievre, en attendant que l'on connoiſſe ſon caractere, le malade cherchera à être tranquile de corps & d'eſprit : il ſera couché ou levé dans un lieu pluôtt un peu frais que trop chaud, dont on renouvellera ſagement l'air : il obſervera le régime ſous la lettre H : il boira tiede & ſouvent de la tiſane No. 210, ou de l'une ou de l'autre des boiſſons preſcrites au dit régime il prendra le lavement No. 108, & à moins de ſymptômes urgents & d'indications poſitives de faire d'autres remedes, il prendra uniquement, dans les premieres vingt-quatre

heures, de la mixture tempérante No. 130. Si la fievre dure moins de vingt-quatre heures, c'eſt un mouvement fébril paſſager, ou un accès de fievre-intermittente; & ſi c'eſt une fievre ephémere, elle ſera terminée au bout de 24 heures. Dans le ſecond cas, il ſuffira que le malade continue le régime ſuſdit, & il différera de prendre d'autres remedes juſqu'à ce que l'on ſache ſi la fievre eſt tierce, quarte, &c. Si au contraire elle duroit au-delà de vingt-quatre heures, en continuant le régime ſuſdit, l'on réitérera le lavement matin & ſoir, & le malade prendra des bains de pieds tiedes, dans de l'eau-de-ſon où l'on jettera un gobelet de vinaigre. Pour le ſurplus, on demeurera dans l'obſervation. Au cas que le fébricitant ait la bouche mauvaiſe, la langue chargée, de l'embarras au creux de l'eſtomac, ou des nauſées, on l'évacuera au plutôt avec de la poudre émétique No. 178, ou on le purgera avec la potion laxative No. 166. Si le bas-ventre étoit affecté de ſymptômes qui dénotaſſent qu'il y a de la plénitude ſeulement dans les inteſtins; & ſi le malade eſt pléthorique, que le pouls ſoit vif, fort embarraſſé ou très-fréquent, ou qu'il reſſentît de la douleur aux hypocondres, on fera précéder ces évacuations, par la ſaignée que l'on fera plutôt au pied qu'au bras. Au cas qu'il ait de grands maux de tête, on réitérera la ſaignée après la premiere évacuation, auſſi ſouvent que l'exigeront la pléthore, la véhémence de la chaleur, ou la qualité phlogiſtique du ſang; & ſi quelque douleur aigue indiquoit de réitérer la ſaignée, avant d'évacuer le malade, on rapprochera les ſaignées pour pouvoir accélérer l'évacuation. Le fébricitant continuera de boire beaucoup, & ſuivra en tout point le ſuſdit régime, à moins que l'on ne prévît que la fievre ſera intermittente ou de longue durée. Pour lors, on pourra lui accorder de petites ſoupes, une pomme cuite ou quelqu'autre aliment de cette nature; & en favoriſant en même temps les excrétions ſpontanées qui ſurviendront, il ne ſera rien négligé d'eſſentiel. Bientôt un exact obſervateur ſaura quelle eſt l'eſpece de fievre dont le malade eſt attaqué, & il le traitera en conſéquence.

De fievres-d'accès ou intermittentes.

Les fievres-d'accès paroiſſent provenir principalement du reflux de la matiere de la tranſpiration, qui ſe joint à un amas de crudités dans les premieres voies. Cette ſaburre impregne inſenſiblement la maſſe des liquides & des levains qui produiſent des paroxyſmes plus ou moins éloignés.

A l'approche de l'accès, le malade eſt peſant : il baille, s'étend, & a des laſſitudes dans les membres. L'accès commence communément par un friſſonnement au dos, & par le refroidiſſement des extrémités ; & peu après le fébricitant eſt ordinairement ſaiſi d'un tremblement avec claquement de dents. Ces ſymptômes ſont accompagnés de quelque difficulté de reſpirer : le pouls, pendant que le froid dure, eſt petit, fréquent, & embarraſſé ; les ongles ſont pâles ou de couleur bleuâtre, & les urines claires & crues. Cet état dure plus ou moins de temps, mais rarement au-delà de deux heures. Au déclin du froid, le fébricitant eſt ſujet à avoir des naufées & du vomiſſement : peu à peu ſuccede la chaleur, qui au commencement eſt ſeche & piquante, mais qui devient inſenſiblement plus vive : le malade eſt altéré, inquiet, quelquefois aſſoupi ; il a communément de grands maux de tête ſans ou avec des rêveries. Peu à peu la chaleur diminue, le malade prend de la moiteur qui aſſez ſouvent eſt ſuivie d'une ſueur abondante : la durée de la chaleur varie ; elle dure rarement plus de huit heures ; pendant qu'elle eſt dans ſon fort, le pouls eſt fréquent, vif & élevé, & les urines ſont rouges. La fréquence & l'élévation du pouls, ainſi que la chaleur & les autres accidents de la fievre diminuent à la faveur de la moiteur, & ceſſent en même temps que la ſueur. Alors les urines dépoſent communément beaucoup, & leur ſédiment eſt ſouvent ſemblable à de la brique pilée. La fievre tombe, le pouls devient naturel, & à l'accablement près, le fébricitant ſe trouve bien juſques au retour de l'accès.

Quand l'accès revient tous les jours & à la même heure, la fievre ſe nomme *quotidienne*.

Lorſque l'accès vient d'un jour à l'autre ; & environ à la même heure, la fievre eſt appellée *tierce-parfaite* ou *légitime* : & quand les accès de cette fievre avancent ou retardent, on la nomme *fievre tierce-irréguliere & illégitime*.

Si le malade a tous les jours un accès, mais de maniere que le troiſieme, quant à l'heure de l'attaque & à la violence du paroxyſme, a du rapport avec le premier, & le ſecond avec le quatrieme, la fievre eſt *double-tierce*.

Lorſque les accès ne reviennent qu'après un intervalle de deux jours, la fievre eſt appellée *quarte* ; & elle eſt légime illégitime, ou double, ſelon qu'elle

imite les divers caracteres dont il a été fait mention en parlant de la fievre-tierce. Les fievres-d'accès prennent le nom de *fievres-continues intermittentes*, quand les paroxyſmes ſont multipliés ou prolongés de façon, que le malade, avant d'avoir le pouls tout-à-fait net, commence à reprendre le friſſon d'un nouvel accès.

Juſqu'à ce que l'on connoiſſe la marche des intermiſſions, on ſuivra la conduite preſcrite pour le traitement des fievres en général. Si la ſaignée étoit indiquée, elle ſe fera pendant la chaleur de l'accès, & avant que la ſueur paroiſſe, en obſervant de faire précéder les premieres évacuations recommandées pour les fievres en général. On fera encore la plus grande attention au tempérament & à la nature de la ſaburre dont le malade ſera affectée. Il ſera évacué conſéquemment au moyen des remedes recommandés pour détruire les différentes ſaburres des premieres voies, & l'on obſervera de faire les grandes évacuations enſorte qu'elles ſoient finies avant le commencement de l'accès prochain. Si le malade étoit d'une conſtitution chaude, pléthorique ou affecté de grands maux de tête, on pourra réitérer la ſaignée comme il eſt dit ci-deſſus. Cette ſeconde ſaignée ſera d'autant plus utile, que la ſaiſon ſera chaude, la chaleur de l'accès vive ou longue, & que la fievre intermittente approchera davantage de la continue.

Après ces préliminaires, ſi le fébricitant eſt phlegmatique, cacochyme, affecté de quelque engorgement ou de quelque maladie cutanée, ou qu'il ſoit ſujet à des douleurs de rhûmatiſme ou à d'autres maux chroniques de cette nature, il conviendra communément de laiſſer ſubſiſter la fievre; puiſqu'en pareil cas la fievre d'accès déſobſtrue les viſceres & épure les humeurs. Le malade prendra donc, ſeulement entre les accès, la mixture diaphorétique N°. 125, & immédiatement après chaque priſe, un verre de la décoction amere N°. 21. Si le froid eſt grand, il fera uſage, avant les accès, de ce qui eſt recommandé pour diminuer le friſſon fébril; au moyen de quoi l'on parviendra à détruire inſenſiblement, non-ſeulement la fievre, mais en même temps divers maux chroniques qui l'auront précédée. S'il ſurvenoit quelque indication pour l'arrêter, l'on examinera l'état des premieres voies, & ſi l'eſtomac ſe trouve chargé, on réitérera premiérement le vomitif N°. 178; ſi non, on purgera le malade à deux ou trois repriſes, avec la décoction fébrifuge & laxative N°. 29;

29; après quoi l'on pourra en toute ſûreté arrêter la fievre avec l'électuaire fébrifuge N°. 50. Le plus ſouvent l'opiat fébrifuge N°. 144 pourra complettement remplacer la décoction & l'électuaire ſuſdit; puiſqu'en même temps qu'il arrête la fievre, il tient le ventre ſuffiſamment ouvert pour balayer le canal des inteſtins & prévenir des engorgements.

Lorſqu'il ne ſera pas utile de laiſſer ſubſiſter la fievre, le plutôt qu'on l'arrêtera ſera le mieux. Le malade, après avoir pris les remedes généraux ci-deſſus indiqués, & s'être purgé avec la décoction fébrifuge & laxative, s'il lui reſte quelque ſentiment de plénitude, prendra de préférence & ſans différer l'opiat fébrifuge N°. 144; ſi-non, il uſera de l'électuaire N°. 50.

Les perſonnes attaquées d'une fievre intermittente, feront diete durant l'accès. Elles boiront, pendant la durée de la chaleur, beaucoup d'eau de citron, d'eau pannée, ou de tiſane commune, tiede. On leur donnera un bouillon à la fin de l'accès: elles obſerveront, dans l'intervalle des accès, le régime preſcrit ſous la lettre B, en s'abſtenant cependant de laitages & d'aliments farineux: elles mangeront peu, & prendront leur dernier repas à une diſtance ſuffiſante de l'accès prochain, afin que la digeſtion ſoit faite avant le retour de la fievre. S'il ſurvenoit l'un ou l'autre des accidents rapportés en traitant des ſymptômes qui ſurviennent dans les fievres, on y remédiera de la maniere que nous avons indiquée dans cet article.

Tels ſont les moyens de guérir les diverſes eſpeces de fievres-d'accès; & la guériſon ſera radicale, ſi le malade n'habite pas un de ces lieux où les fievres-intermittentes ſont endémiques, parce que l'air & la mauvaiſe qualité des aliments renouvellent ſans ceſſe les deux cauſes principales de cette maladie; de ſorte qu'il devient indiſpenſable de quitter un pareil ſéjour. D'ailleurs, les fievres intermittentes ſont peu dangereuſes: celles du printemps ſe terminent ſouvent avec le ſeptieme accès; & ces maladies ſont en général d'autant moins à craindre, que les bons intervalles ſont plus longs; mais la fievre-quarte eſt communément rebelle.

Quoique le friſſon & le tremblement ſoient des ſymptômes très-ordinaires dans les fievre-intermittentes, il s'en trouve cependant où les malades n'ont point ou n'ont que peu de froid. On ſaura que la fievre qui n'eſt point accompagnée de froid eſt intermittente, par le ſédiment cou-

leur de briques pilées que les urines dépoſent. Le plus ſouvent, ces fievres ſont ſans types & erratiques.

Plus les accès ſont longs, fréquents, & la chaleur ardente, plus la ſaignée, même réitérée, eſt convenable; & le temps le plus propre à la faire, eſt, comme nous l'avons dit, durant la chaleur, & avant que la ſueur commence. Au défaut d'une intermiſſion ſuffiſante pour évacuer le malade, dans l'intervalle d'un accès à l'autre, on adminiſtrera la purgation ſoit le vomitif au déclin de la fievre, afin que l'évacuation ſoit faite avant l'arrivée du nouveau paroxyſme.

Avant de donner le quinquina, s'il y avoit quelque obſtruction manifeſte dans un viſcere, ou que la fievre fût quarte, le malade prendra premiérement entre les accès, de ſix en ſix heures, une priſe de l'électuaire apéritif-martial N°. 52, & par-deſſus, un gobelet de la décoction amere N°. 21. Il continuera ces apéritifs juſqu'à ce que l'obſtruction ſoit diſſipée; & ſi la fievre étoit quarte, il en uſera au moins pendant une quinzaine de jours: dans ces cas, il ſe purgera tous les cinq jours avec la décoction laxative & apéritive N°. 30. Si, après avoir fait des évacuations réitérées, le malade continuoit à avoir des ſymptômes de plénitude dans les premieres voies, afin de rémédier en même temps à la ſaburre & à la fievre, on ſe contentera de le purger doucement entre les accès, avec la décoction fébrifuge & laxative N°. 29, juſqu'à ce que la fievre ſoit abſolument coupée. Si cela tardoit, le malade prendra, pour tout remede, l'opiat fébrifuge N°. 144.

Comme, chez les enfants, on ne peut pas ſuivre la marche ſuſdite, on cherchera à les guérir à l'aide du liniment fébrifuge N°. 115. Si ce remede diminue le paroxyſme, on le réitérera & l'on ſe ſervira en outre de l'épithême fébrifuge N°. 70. Au cas que ces moyens fuſſent infructueux, après avoir préalablement évacué l'enfant par le haut, avec une infuſion de cinq à dix grains d'ipécacuanha, faite avec une once d'eau bouillante; ou par le bas, avec du ſyrop de chicorée à la rhubarbe, on fera uſage des lavements de quinquina N°. 110, en obſervant de proportionner à ſon âge les doſes de ces ingrédients. Les lavements pourront être auſſi employés chez les adultes qui refuſeront de prendre des fébrifuges par la bouche; & ſi cela encore n'étoit pas praticable, on tentera d'appliquer, ſur le creux de l'eſtomac, un ample cataplaſme de quinquina en

poudre, cuit dans du vin blancs & qu'on aura ſoin de renouveller auſſi-tôt qu'il ſera deſſéché.

Les fievres d'automne en général, & les fievres-quartes en particulier, ſont quelquefois ſi opiniâtres, que le convaleſcent en eſt réitérativement attaqué juſqu'à ce qu'il ait atteint le printemps, ou qu'il ait changé d'air. La fleur de camomilles en poudre, priſe à la doſe d'un gros, de trois en trois heures, dans l'intervalle des accès, a quelquefois arrêté des fievres-quartes qui avoient réſiſté au quinquina.

Le gonflement du ventre qui ſurvient ſubitement chez les enfants, de même que l'enflure des chevilles du pied chez les adultes, ſont communément des marques de guériſon. Ces tumeurs ſe diſſipent le plus ſouvent à meſure que le convaleſcent reprend des forces. Si cependant l'enflure perſiſtoit, le convaleſcent prendra, les matins & les ſoirs, une dixaine de grains de ſel-d'abſynthe, dans un gobelet de la décoction amere N°. 21. Lorſque la fievre aura été de longue durée, ou que le convaleſcent ſe trouvera fort affoibli; comme, dans ce cas, l'enflure provient d'un relâchement général des ſolides, on ſubſtituera au ſel-d'abſynthe, une vingtaine de grains de quinquina en poudre: il prendra un exercice modéré, & on lui frottera les extrémités du bas en haut, matin & ſoir, avec une flanelle parfumée de carabé.

Le petit nombre des perſonnes qui périſſent de la fievre-d'accès, meurent dans le froid; & l'on ne négligera pas, lorſque le friſſon ſera conſidérable, de faire ce qui eſt recommandé pour le diminuer. S'il arrivoit qu'un fébricitant, d'un âge avancé ſur-tout, eût dans l'accès un aſſoupiſſement profond & léthargique, on ſe hâtera d'arrêter la fievre au moyen de l'électuaire fébrifuge N°. 50; vû qu'autrement, dans l'accès ſuivant, il riſqueroit de mourir d'apoplexie.

Lorſqu'après qu'on a arrêté la fievre avec le quinquina, il ſurvient une tenſion & un embarras permanent au bas-ventre; on examinera s'il n'y a pas d'obſtruction dans le viſcere. Dans ce cas, on cherchera à faire revenir la fievre au plus vîte: on purgera à cet effet le malade, une couple de fois, avec la potion laxative N°. 166, & il s'expoſera à la fraîcheur de l'air. Si la fievre revient, on ne l'arrêtera plus, mais on traitera le fébricitant avec les apéritifs ci-deſſus recommandés.

La voracité prolonge les fievres-d'accès, & occaſionne des rechûtes chez les convaleſcents: il faut ſoigneuſement éviter l'un & l'autre par un bon régime. Le défaut d'appétit, au contraire, qui eſt de longue durée, entretient le convaleſcent dans un état de langueur & de foibleſſe qui lui ſont pénibles. Il prendra, dans ce cas, double doſe de l'élixir viſcéral N°. 58; de bonnes nourritures, en petite quantité & ſouvent, & de l'exercice avant les repas. Si toutefois il ſe manifeſtoit des ſymptômes de plénitude, on ne pourra ſe diſpenſer de le purger avec la décoction fébrifuge & laxative N°. 29; & afin de prévenir la rechûte que la purgation pourroit occaſionner, il prendra, dès le lendemain & pendant quelques jours, à jeun & en ſe couchant, un gros de quinquina en poudre. On obſervera de prendre cette précaution, toutes les fois qu'un convaleſcent d'une fievre-d'accès, guérie au moyen du quinquina, aura beſoin d'être purgé, avant qu'il ſe ſoit écoulé quinze jours au moins, depuis ſon dernier reſſentiment de fievre.

Des fievres-continentes ou continues, ſans redoublement.

Les fievres-continentes, dont le caractere eſt de ne pas avoir d'intermiſſion comme les fievres-d'accès, ni de rémiſſion comme les fievres-continues avec des redoublements, paroiſſent principalement provenir de la pléthore, de la raréfaction, de l'échauffement & de l'épaiſſiſſement chaud du ſang, dont il a été traité précédemment.

Cette eſpece de fievre eſt ſouvent éphémere; mais on la voit plus ordinairement durer ſans relâche pendant ſept jours. Lorſqu'elle paſſe ce terme, la maladie eſt fomentée par des levains qui ont paſſé inſenſiblement du tube alimentaire dans la maſſe des liquides, ou par la matiere de la tranſpiration refluée, & qui entretient l'érétiſme fébril.

De la fievre-éphémere, ou de la premiere eſpece des fievres-continentes.

La fievre-éphémere eſt auſſi douce que de courte durée, puiſqu'elle ne dure pas plus de 24. heures: elle eſt communément occaſionnée par

un léger échauffement, ou ſeulement par la raréfaction du ſang. La fréquence & l'élevation du pouls, la chaleur, l'altération, l'accablement & le mal de tête, ſont les principaux ſymptômes de cette maladie, leſquels ſont tous modérés.

La fievre éphémere ſe terminera au moyen de la diete & des précautions que nous avons indiquées en traitant de la conduite à obſerver dans les fievres en général. Si elle étoit familiere au malade, il ſe fera ſaigner au printemps & en automne : il prendra, après ces ſaignées de précaution, tous les matins pendant 15 jours, une pinte de petit-lait, ou le bouillon rafraîchiſſant N°. 14; & il ſe ménagera dans les aliments, les boiſſons & dans les exercices qu'il prendra & qui échauffent.

De la ſeconde eſpece des fievres-continentes.

Les ſymptômes en ſont plus conſidérables que dans la précédente : ils durent au-delà de 24. heures. Le malade eſt rouge de viſage, un peu agité & affecté d'inſomnies, ou d'un aſſoupiſſement léger, ſans ou avec de petites rêveries : ſes urines ſont foncées. Pendant tout le cours de la maladie, ſon pouls eſt aſſez égal : il eſt mol, & médiocrement fréquent & élevé. Cette fievre ne dure guere plus de ſept jours, & n'eſt pas dangereuſe. Elle provient communément de la pléthore jointe à un épaiſſiſſement chaud du ſang, mais qui n'eſt pas fort conſidérable; & ſi elle n'eſt pas troublée dans ſon cours, elle ſe termine ordinairement à la faveur d'une ſueur abondante ou d'une hémorrhagie du nez.

Le fébricitant obſervera le régime preſcrit ſous la lettre H : il prendra des bains de pieds tiedes dans de l'eau-de-ſon où l'on aura jetté un gobelet de vinaigre; & on lui débarraſſera les inteſtins avec le lavement domeſtique N°. 108. Après ces préliminaires, on lui fera ſans délai une ſaignée copieuſe, qui ſera réitérée au bout de 24. heures, ſi la pléthore l'exige, ou que le premier ſang eût été fort-épais & échauffé, ou enfin que les maux de tête fuſſent conſidérables. Il boira en outre beaucoup de tiſane commune N°. 210, ou de limonade légere & tiede.

Si le malade a de l'embarras dans le bas-ventre, on lui donnera, une couple d'heures après la premiere ſaignée, le lavement purgatif N°. 111 :

il prendra la poudre tempérante N°. 190; & ſi, après la ſeconde ſaignée, il étoit encore agité ou affecté d'inſomnie, on pourra lui donner, vers le ſoir, l'émulſion calmante N°. 66. On lui tiendra le ventre libre, au moyen du lavement domeſtique; & l'on continuera ſur ce pied juſqu'à ce que la fievre ſoit tombée, ou que le fébricitant ait des ſymptômes qui annoncent la ſueur, l'hémorrhagie ou quelque autre évacuation critique. On fera alors, ainſi que pour d'autres accidents fébrils, ce qui eſt recommandé en traitant des ſymptômes des fievres en général. On ne purgera, dans cette eſpece de fievre, qu'une couple de jours après qu'elle aura abſolument ceſſé, à moins que le malade n'eût des ſymptômes bien marqués d'une plénitude dans les premieres voies. Dans ce cas, on l'évacuera avec la potion minorative N°. 168. Le convaleſcent prendra peu à peu de meilleurs aliments, & quand il aura été purgé, il obſervera pendant une quinzaine de jours, le régime ſous la lettre B, avec la précaution de s'abſtenir de lait & d'aliments farineux.

De la troiſieme eſpece des fievres-continentes.

Celle-ci eſt aſſez fréquente: ſes commencements ſont tels que ceux de la précédente; mais l'abattement eſt plus conſidérable, & les ſymptômes augmentent plus ou moins promptement, de façon que la chaleur, l'altération, les inquiétudes & les maux de tête deviennent fort conſidérables. Lorſque la fievre eſt dans ſa vigueur, le malade a la langue fort-ſeche, les yeux larmoyants & beaucoup de chaleur aux hypocondres: il eſt aſſoupi ou il a une inſomnie opiniâtre avec délire: la peau eſt fort-ſeche & brûlante, les urines ſont ou fort-rouges & crues, ou bourbeuſes.

Quand cette eſpece de fievre-continente eſt vive dans le commencement, & qu'elle dure juſques vers la fin, à-peu-près dans le même degré de violence, elle n'eſt pas dangereuſe. En la traitant comme la ſeconde eſpece, on la verra terminer de même, les 9me, 11me, ou le 14me jours.

Lorſqu'au contraire la fievre & ſes accidents augmentent inſenſiblement pendant les premiers jours, elle continue communément à augmenter également durant quelques autres jours conſécutifs: elle ſe maintient

un même nombre de jours dans ſon plus haut dégré de violence : dès-lors elle décline peu-à-peu, comme elle avoit augmenté ; & les cauſes morbifiques, à meſure qu'elles ſont digérées, s'évacuent par les urines, par la tranſpiration, &, vers la fin de la maladie, par des ſueurs abondantes.

Mais quand, au lieu de ces excrétions bienfaiſantes, la langue, qui dans le commencement n'étoit que ſeche, vient à ſe charger, & qu'il ſurvient des accidents à l'eſtomac & au bas-ventre, qui annoncent que la décharge de la matiere morbifique ſe fait dans le tube alimentaire ; alors il eſt à craindre, que la maladie ne dégénere en fievre-putride. Dans ce cas, la fievre-continente, au lieu de ſuivre ſa marche, prendra le caractere de la fievre-putride, dont il ſera fait mention ci-après.

Comme la ſeconde eſpece des fievres-continentes paroît principalement provenir de la pléthore jointe à l'épaiſſiſſement chaud du ſang ; la troiſieme eſpece a de plus pour cauſe un levain acrimonieux dans les humeurs. Les premieres voies ne paroiſſant pas être chargées, dans les commencements de la maladie ; l'une & l'autre ſe terminent le plus ſouvent tout-à-coup à la faveur d'une ſueur ou d'une hémorrhagie critique du nez, tandis que, dans la premiere eſpece, les matieres morbifiques ſont entraînées peu-à-peu, durant le déclin de la fievre, par les différentes excrétions naturelles, & en particulier par la voie des urines & de la tranſpiration. On traitera dès le commencement, la troiſieme eſpece, à tous égards comme la ſeconde. Le malade prendra pour aliments, des gruaux à l'eau, aſſaiſſonnés de jus de citron & d'un peu de ſucre : il boira très-copieuſement : il donnera la préférence aux diverſes boiſſons aigrelettes recommandées au régime ſous la lettre D. Si, après la ſeconde ſaignée, la chaleur, la ſéchereſſe de la peau & les maux de tête étoient encore fort-conſidérables, on pourra, environ dix heures après, le ſaigner une troiſieme fois en plus petite quantité. Ces ſaignées ſe feront dans les intervalles alternativement au bras & au pied, & l'on pourra les réitérer juſqu'à quatre fois, ſi le période de l'accroiſſement eſt long & violent.

Dès que cette fievre aura ceſſé d'augmenter, le malade pourra ſe nourrir d'eau-de-poulet, ou d'un bouillon foible de veau, troublé avec de la crême-d'orge : il boira de l'eau-d'orge ou de l'orgeat fort-léger, & il continuera l'uſage des bains de pieds, des lavements & de la poudre

tempérante, juſqu'au déclin de la fievre. Alors on le preſſera moins de boire: on lui donnera une quantité ſuffiſante de l'émulſion ſtibiée N°. 68. pour le faire aller du ventre une couple de fois dans les 24 heures, & ſur le ſoir le lavement N°. 108. On pourra lui donner progreſſivement des bouillons un peu plus forts. Le troiſieme ou le quatrieme jour de ſa convaleſcence, il ſera purgé avec la potion minorative N°. 168. ce qui ſera réitéré au bout de huit jours, dans l'intervalle desquels il obſervera prudemment le régime preſcrit ſous la lettre B. Quant aux accidents, ſi l'inſomnie & l'agitation l'indiquoient, on lui donnera, vers le ſoir, l'émulſion calmante. On remédiera, tant aux ſymptômes fébrils qu'à la diminution des ſécrétions naturelles, & l'on favoriſera les évacuations critiques, comme il eſt recommandé au traitement de la fievre en général. On ſaura ce qu'il y a à eſperer & à craindre, en conſultant ce que nous avons dit touchant le prognoſtic général ſur les fievres. Si la fievre-continente venoit à dégénérer en putride, il importera de la bien diſtinguer de la continue-putride, qui a des redoublements, & dont il ſera traité ci-après; puiſque dans celle-ci, les matieres peccantes viennent principalement des premieres voies, au lieu que les fievres-continentes-putrides dépendent originairement d'un épaiſſiſſement chaud & acrimonieux de la maſſe des liquides, & d'un érétiſme dans les vaiſſeaux, que des évacuants prématurés des premieres voies ne feroient qu'augmenter, & dont on ne peut diminuer les effets qu'après la ſaignée, & en faiſant boire très-abondamment au malade d'une boiſſon anti-putride, qui delaie le ſang & relâche les organes ſécrétoires. C'eſt-pourquoi l'on évitera de purger dans les commencements de cette fievre, & s'il y avoit des indications bien marquées d'évacuer les premieres voies, on le fera ſeulement avec la potion minorative N°. 168, & après avoir ſuffiſamment diminué le volume du ſang par la ſaignée. Mais on purgera le convaleſcent un couple de jours après que la fievre l'aura abſolument quitté, avec la potion laxative N°. 166, que l'on réitérera ſelon le beſoin. Il uſera dans l'intervalle des aliments les plus légers du régime preſcrit ſous la lettre B.

DES

DES FIEVRES MIXTES,

qui parcourent leur période ſans redoublement ou avec des redoublements irréguliers, & qui ſe réduiſent à la fievre-inteſtinale, & à la fievre-putride-bénigne.

De la fievre inteſtinale ou gaſtrique.

LA fievre-inteſtinale, qui eſt très-fréquente, eſt précédée & accompagnée des ſymptômes de l'une ou de l'autre des ſaburres dans les premieres voies, dont il a été traité. Les levains qu'elle a communiqués à la maſſe des liquides, joints au reflux de la matiere de la tranſpiration ſur le tube alimentaire, produiſent cette maladie.

On la connoît donc par la préexiſtence & par l'exiſtence des ſymptômes de la ſaburre. Au ſurplus, le malade eſt abattu: il a des laſſitudes dans les membres, & des friſſons qui, au commencement de la fievre, alternent avec la chaleur. Quant à la fréquence du pouls, & aux accidents familiers aux fébricitants, ils ſont plus ou moins conſidérables. La fievre inteſtinale ſe termine quelquefois par la diarrhée ou par une ſueur critique: lorſque les rémiſſions ſont fréquentes ou longues, elle ſe change ſouvent en fievre-intermittente. Dans le cas contraire, ſur-tout lorſque la ſaburre eſt chaude, elle dégénere volontiers en fievre-putride, qui ſera toujours bénigne ſi l'on ſe preſſe de faire les évacuations indiquées.

Quand la fievre inteſtinale eſt bien traitée, elle n'eſt pas dangereuſe. Le plus ſouvent, ſa durée eſt de neuf à quatorze jours: rarement elle dure plus de vingt-un jours.

Les auteurs parlent très-peu ou point de cette fievre; &, en développer les variations, méneroit à une prolixité qui ne peut avoir lieu dans un ouvrage abrégé tel que celui-ci.

Comme il y a de l'analogie entre la ſaburre des premieres voies, & les levains qui de-là ſe ſont répandus dans la maſſe des humeurs, il ne faut pas prendre le change ſur leur qualité. On commencera le traitement de cette maladie, en évacuant la ſaburre qui exiſte, ſelon les ren-

ſeignements donnés en traitant des ſaburres. Le malade ne ſera ſaigné qu'à bonnes enſeignes, & après qu'on aura, à repriſes réitérées, débarraſſé les premieres voies avec le lavement purgatif N°. 111. Les premieres évacuations recommandées pour la ſaburre étant faites, il prendra encore, ſelon le beſoin, pendant trois, quatre ou cinq jours, & dans la matinée, l'émulſion ſtibiée N°. 68; laquelle, en tenant le ventre ouvert, loin de détourner les autres excrétions, les favoriſera. Dans l'après-midi, il prendra une couple de priſes de la poudre de créme-de-tartre N°. 175. Le fébricitant ayant été ſuffiſamment évacué, fera uſage, ſi la ſaburre a été chaude, des demi-doſes de la décoction anti-ſeptique N°. 22; & ſi la ſaburre étoit de nature froide, on préférera la décoction fébrifuge N°. 28, que l'on continuera juſqu'à ce que la fievre ſoit abſolument abattue. Quant aux accidents fébrils qui pourroient ſurvenir, on conſultera l'article du traitement des ſymptômes des fievres en général; & pour ce qui regarde l'alimentation & la boiſſon, plus la ſaburre aura été chaude, bilieuſe, putride ou atrabilaire, plus il uſera des boiſſons aigrelettes qui ſont rapportées au régime ſous la lettre D. Il s'en tiendra, pour ſa nourriture, aux gruaux & autres farineux du régime preſcrit ſous la lettre H, & cuits ſeulement à l'eau. On préférera, dans la ſaburre froide, la tiſane commune N°. 210, que l'on pourra aromatiſer légérement avec du ſucre frotté ſur de l'écorce de citron: les gruaux peuvent auſſi être coupés avec la moitié d'un bouillon de veau ou de poulet. Dans la convaleſcence, le malade ſe gouvernera ſelon qu'il a été recommandé pour les fievres-continues ſans redoublement, & il ne négligera pas de ſe purger pluſieurs fois.

De la fievre-putride-bénigne.

Il a été fait mention des principes & des cauſes de cette maladie, en parlant du traitement de la troiſieme eſpece des fievres-continentes & de celui de la fievre-inteſtinale. A meſure que les levains s'exaltent, & qu'ils tendent à la putridité, l'accablement augmente, le pouls devient petit, fréquent & quelquefois irrégulier: il ſurvient de nouveaux ſymptômes fébrils; les précédents prennent de l'accroiſſement, & la tête s'affecte.

Les premieres évacuations étant faites de la maniere preſcrite ci-deſſus, pendant que l'on donnera au malade l'émulſion ſtibiée & la crême de-tartre, dont, s'il le faut, on prolongera l'uſage; on lui appliquera à la plante des pieds, le cataplaſme de levain N°. 16; & ſi cela ne décharge pas la tête, les véſicatoires aux gras-de-jambes. Dèsque que la fievre commencera à tomber manifeſtement, on emploiera la décoction ou l'électuaire fébrifuge, comme dans la fievre-inteſtinale; & le malade, quant à la boiſſon & à l'alimentation, ſe comportera de mêmes ainſi que dans la convaleſcence.

Des fievres-continues avec des redoublements.

On connoît les fievres-continues avec des redoublements, par les exacerbations & la diminution de la fievre, qui arrivent alternativement pendant la plus grande partie du cours de la maladie. Ces fievres paroiſſent conſiſter dans la complication d'une fievre-d'accès avec une fievre-continente; & leur cours varie ſelon l'eſpece de fievre-d'accès qui eſt réunie à la continente; de ſorte que les redoublements imitent les accès de la fievre-quotidienne, ou tierce, ou ceux de la fievre-double, tierce &c. Cependant les redoublements ſont le plus ſouvent irréguliers, & ne commencent qu'au bout d'une couple ou de pluſieurs jours de la maladie. Ils répondent, quant à leur force, à la quantité & à la qualité de la ſaburre & des levains répandus dans la maſſe des humeurs. Quand ces ſortes de fievres ſont épidémiques, elles ont ſouvent un caractere de malignité.

Comme les cauſes, le caractere & le traitement des fievres-continues avec des redoublements different, il eſt eſſentiel de les bien claſſer. On peut les diviſer en fievres-continues-catarrhales, bilieuſes, vermineuſes & ardentes. L'on ſaura ſi elles ſont malignes, par les qualités de l'épidémie, & par le rapport que ces maladies auront avec les fievres-malignes, dont il ſera traité ci-après.

De la fievre-continue-catarrhale.

La fievre-continue-catarrhale eſt aſſez fréquente dans les climats où l'air eſt ſujet à des variations ſubites. Elle eſt ſouvent épidémique &

quelquefois maligne. Cette maladie paroît provenir principalement de la rétention de la matiere de la perſpiration, qui épaiſſit & altere la lymphe, au point que la circulation dans les vaiſſeaux lymphatiques eſt tellement gênée, que la matiere perſpirable réflue ſur le poumon, ſur l'eſtomac & ſur le canal inteſtinal.

La fievre-continue-catarrhale commence ordinairement par une grande laſſitude & par des ſymptômes de rhûme. Le malade éprouve un friſſonnement par tout le corps, qui affecte davantage le dos & les extrémités inférieures qui ſont très-froides. Quelque temps après, le friſſonnement commence à alterner avec un peu de chaleur : le froid ceſſe peu-à-peu, & le fébricitant prend une chaleur peu conſidérable au commencement, mais qui, pendant la nuit, devient piquante. Il eſt altéré, inquiet, agité, oppreſſé ou enroué: il touſſe, il a quelquefois de la difficulté à avaler, & communément un beſoin fréquent & preſſant d'uriner. La tête eſt plutôt chargée que fortement endolorie: le palais & les narines ſont échauffés & ſecs ; la langue eſt blanche ; les reins, les membres, & quelquefois même la poitrine, ſont affectés de douleurs ; & le malade a de l'aſſoupiſſement ou de légeres aliénations d'eſprit. Vers le matin, il ſuccede à ces ſymptômes une moiteur abondante, à la faveur de laquelle le redoublement finit. Pendant le jour, la fievre eſt aſſez modérée ; mais le redoublement revient réguliérement vers le ſoir : les urines que le malade rend pendant la vigueur du redoublement, ſont rouges & crues; & ſur la fin, elles dépoſent communément un ſédiment couleur de roſe, pâle ou blanc. Tel eſt le cours ordinaire de la fievre-continue-catarrhale, qui n'eſt pas maligne. Elle n'eſt pas fort-dangereuſe, & dure rarement plus d'une quinzaine de jours.

Si le friſſonnement qui précede le redoublement eſt conſidérable, on fera, pour le diminuer, ce qui a été recommandé à cet effet, en traitant du friſſonnement fébril. L'air de l'appartement du malade ſera plutôt un peu chaud que tempéré. Si la chaleur qui ſuccede eſt ſeche & vive, ou ſi le malade a beaucoup d'oppreſſion, de l'inflammation à la gorge, ou une douleur fixe & vive à la poitrine ou ailleurs, on le ſaignera au bras, & cela pendant la chaleur du redoublement, & avant le commencement de la moiteur. Si le ſang étoit coenneux, ou que le fébricitant fût d'une conſtitution qui tînt de la chaude ou de la ſanguine, ou s'il a

été ſoulagé par la premiere ſaignée, on la réitérera durant le redoublement ſuivant. Dans l'intervalle des redoublements, il prendra, de quatre en quatre heures, un gruau d'avoine à l'eau, aſſaiſonné d'un peu de ſucre; & ſi la fievre étoit modérée, ce ſera un bouillon de mou de veau, ou de poulet, troublé avec de la crême-d'orge ou de ris. Il pourra manger encore une pomme cuite. Pendant tout le cours de cette fievre, il boira beaucoup d'eau-d'orge adoucie avec du miel-blanc ou avec du ſyrop de capillaire, &, ſi la chaleur étoit vive, avec de l'oxymel ſimple. Durant la ſueur qui ſurvient à la fin des redoublements, ſa boiſſon ſera une légere infuſion de fleurs de ſureau, adoucie comme les précédentes boiſſons. On lui donnera le lavement domeſtique No. 108, à la fin de chaque redoublement, & après que la moiteur aura ceſſé. D'ailleurs, tant pour diminuer les maux de gorge, l'enrouement & la toux, qu'afin de faciliter l'expectoration, on emploiera les différents remedes qui ont été recommandés en traitant des maladies catarrhales; & l'on obſervera de donner les béchiques avec la diſtinction qui a été faite relativement à la conſiſtance de la matiere de l'expectoration. Quand la fievre ſera conſidérablement diminuée, on commencera à purger le malade, mais fort-doucement. A cet effet, il prendra, après chaque redoublement, une quantité ſuffiſante d'infuſion pectorale-laxative No. 104, ou une priſe de l'électuaire lénitif N°. 51, ſur lequel il boira du petit-lait. Si la poitrine ou les premieres voies étoient chargées d'humeurs glaireuſes, muqueuſes & épaiſſes, on incorporera dans chaque priſe du dit électuaire, deux grains de kermès-minéral. On continuera, à l'aide de ce régime, à délayer, à diviſer & à précipiter ces humeurs; & quand la fievre ſera tombée, on purgera le convaleſcent avec la potion No. 167.

Lorſque la fievre-continue-catarrhale prend ou a déja pris un caractere de malignité, la langue eſt fort-chargée, & ſe couvre d'une craſſe brune ou blanche & épaiſſe. La ſaignée eſt alors préjudiciable, & ne devient néceſſaire que quand il ſe fait ſur le cerveau ou ſur la poitrine, une congeſtion de la matiere catarrhale, accompagnée des ſymptômes qui indiquent la ſaignée, & dont il a été fait mention à l'article du traitement des ſymptômes fébrils en général. Il convient ordinairement, dans la fievre-catarrhale-maligne, de commencer par évacuer le malade avec la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192. Après cela, il prendra, pendant tout

le cours de la maladie, immédiatement après le redoublement une priſe de l'électuaire lénitif, comme il eſt dit ci-deſſus, avec le kermès, ſur laquelle on lui donnera des bouillons clairs de mou de veau. Il boira beaucoup de tiſane commune N°. 210, tiede; & afin de diminuer par la ſueur le levain catarreux, il prendra, lorſque la moiteur commencera, trois ou quatre cuillerées de la mixture diaphorétique N°. 125, & il boira, pendant la durée de la ſueur, beaucoup de tiſane de ſcorſoneres N°. 217. Du reſte, pour diminuer les ſymptômes fébrils, & pour faciliter l'expectoration, il fera ce qui a été indiqué ci-deſſus.

Si les accidents de la tête devenoient conſidérables, on emploiera le cataplaſme de levain, & les véſicatoires qu'on appliquera de la maniere qui a été recommandée pour la fievre-putride-bénigne; & s'il ſurvenoit une éruption, une évacuation, ou quelque autre des accidents fébrils dont il a déja été traité, on ſe conduira comme il a été preſcrit pour ces ſortes de cas. J'obſerverai ſeulement, que les véſicatoires entre les deux épaules & ſur le lieu où eſt la douleur, ſont très-efficaces pour les douleurs qui ſont à l'extérieur de la poitrine, & que ceux qu'on appliquera aux gras-de-jambes ſont préférables pour les accidents de la tête, auſſi bien que pour la plus grande partie des ſymptômes fâcheux qui ſurviennent dans la fievre-catarrhale, & en particulier dans l'oppreſſion & dans la ſuppreſſion de l'expectoration, qui arrivent dans ces fievres qui ſont malignes.

De la fievre-continue-bilieuſe.

La fievre-continue-bilieuſe eſt fréquente. Elle paroît provenir conjointement d'une bile exaltée qui eſt en effervеſcence dans les premieres voies, & de l'épaiſſiſſement chaud ou de l'acrimonie chaude du ſang, dont il a été traité. Le cours de cette maladie varie ſelon la quantité & la qualité des levains qui ſe trouvent dans les premieres voies, & ſelon que le ſang eſt en même temps plus ou moins échauffé, épais ou âcre. Les redoublements ne commencent, le plus ſouvent, qu'au bout d'une couple de jours: ils reviennent quelquefois comme les accès de la fievre-tierce; mais ils imitent ordinairement la fievre double-tierce illégitime. Lorſqu'il n'y a pas de rémiſſion conſidérable d'un redoublement à l'autre, elle tient ordinairement du caractere de la fievre-continente-putride.

La mauvaiſe humeur, la décoloration du viſage qui tire plus ou moins ſur le jaune, & l'abattement accompagné de maux de tête, d'amertume à la bouche, de dégoût, d'un ſentiment de chaleur & de plénitude à l'eſtomac & aux hypocondres, & quelquefois encore d'un friſſonnement intérieur, ſont les ſymptômes par leſquels la fievre-bilieuſe commence. A ces accidents ſuccedent la chaleur fébrile, l'altération & des nauſées. La langue eſt fort chargée; l'accablement & les maux de tête augmentent; le malade a les membres comme briſés: il eſt ſujet à vomir des humeurs âcres & bilieuſes, ou à rendre de pareilles matieres par la voie des ſelles, & à avoir des ſueurs prématurées, qui, loin de le ſoulager, l'épuiſent. Sa ſoif devient le plus ſouvent ardente, ſon humeur acariâtre, & le dégoût parfait. Le pouls eſt fréquent & communément dur: dans les commencements, les urines ſont preſque naturelles, mais dans la ſuite, elles deviennent de plus en plus foncées, & ont peu, ou n'ont point de ſédiment. Ces ſymptômes augmentent conſidérablement durant les redoublements, & ils ſe multiplient au point que le malade tombe dans le délire avec aſſoupiſſement. Il eſt ſujet à des ſoubreſauts & à divers autres accidents rapportés en traitant des ſymptômes qui ſurviennent dans les fievres. Pendant la maladie, la langue demeure fort-chargée, & plus les divers ſymptômes qui déclarent la plénitude des premieres voies perſiſtent ou reviennent après des évacuations réitérées, plus la maladie ſera longue. L'on ſaura ce qu'il y a à eſpérer ou à craindre, d'après les prognoſtics que nous avons donnés ſur les fievres en général.

Dans la fievre-continue-bilieuſe, il eſt très-eſſentiel d'évacuer le malade au plus vîte, & d'empêcher que les levains des premieres voies ne s'inſinuent de plus en plus dans le ſang. Que l'eſtomac paroiſſe être embarraſſé ou non, à moins cependant qu'un pouls plein & embarraſſé, une douleur fixe ou beaucoup de chaleur aux hypocondres, n'indiquaſſent que l'on doive commencer par ſaigner le malade, on obſervera de lui donner ſans délai la poudre émétique No. 178. L'opération du vomitif étant finie, on débarraſſera le bas-ventre au moyen du lavement purgatif No. 111. Le lendemain, on le purgera avec la potion laxative No. 166; & afin de donner moins de facilité aux matieres des premieres voies à paſſer dans le ſang, toutes les fois que la fievre ne ſera pas conſidérable, on différera la ſaignée juſqu'au premier redoublement qui ſuccédera à ces éva-

cuations. Cette ſaignée ſera d'une dixaine d'onces, & ſe fera au bras, pendant la chaleur du dit redoublement, & avant le commencement de la ſueur.

Dans les cas où, après le redoublement, l'état de la langue ou de l'embarras à l'eſtomac dénoteroient que l'eſtomac eſt encore chargé, on n'héſitera pas à faire prendre derechef au malade la poudre émétique; & cela, pendant la rémiſſion de la fievre: ſi-non, on réitérera deux ou trois fois, la purgation ſuſdite, dans les intervalles des trois ou quatre premiers redoublements; pourvû toutefois que le malade ne ſoit ni très-foible, ni fort délicat; en quels cas il faudroit le purger avec la potion minorative No. 168. Il ſuffira communément de l'évacuer enſuite, à la fin de chaque redoublement, au moyen du lavement qui vient d'être indiqué, à moins que de fortes indications de l'évacuer par le haut ou par le bas, ne demandaſſent que l'on répétât le vomitif ou la purgation ci-deſſus recommandés. Dans ce cas, l'on ne balancera pas à y revenir, vû que c'eſt principalement par-là que l'on abrege la fievre-continue-bilieuſe. Quant à la ſaignée, on la réitérera une ou deux fois, ſi la pléthore ou la conſtitution chaude ou ſanguine du malade l'exigeoient, & ſelon que la fievre, qui ſubſiſte entre les redoublements, eſt très-conſidérable. En ce cas, la ſaignée ſe fera plutôt au pied qu'au bras. Si la fievre ne va pas en augmentant, & qu'il ne ſurvienne pas des ſymptômes qui demandent que l'on ſe hâte de faire la ſaignée, on attendra, pour la faire, la chaleur du redoublement; Pendant tout le cours de la maladie, le malade obſervera le régime ſous la lettre H: ſes bouillons ſeront à l'eau & très-foibles, & aſſaiſonnés de jus de citron. Il boira beaucoup, pendant tout le cours de la maladie, ſoit d'une limonade légere, ou de juleps aigrelets, recommandés au dit régime. Les grandes évacuations étant faites, le malade ne prendra d'autres médicaments que de la tiſane de crême-de-tartre N°. 211, du petit-lait tamarindé N°. 148, ou des poudres de crême-de-tartre N°. 175, en doſe ſuffiſante pour procurer une couple de ſelles dans les vingt-quatre heures. Ces laxatifs ſeront adminiſtrés dans la matinée, ou pendant les rémiſſions dans le redoublement. Il boira très-ſouvent & en une fois, des boiſſons aigrelettes ſuſdites, & à la fin de chaque redoublement, on lui appliquera le lavement No. 108. Si la maladie traînoit en longueur, & que le fébricitant fût fort-affoibli, on lui donnera de meilleurs bouillons, une pomme cuite, de la gelée de pommes renettes ou de groſeilles; & dèsque la force

&

& la durée des redoublements ſeront ſenſiblement diminuées. Afin de les couper entiérement, le malade prendra la décoction anti-ſeptique N°. 22, dont il continuera l'uſage juſqu'à ce que la fievre ſoit abſolument tombée. Quant aux accidents qui ſurviendront, on y rémédiera d'après les inſtructions données en parlant du traitement des ſymptômes des fievres en général.

La fievre étant coupée au moyen des ſuſdits fébrifuges, on ne purgera le convaleſcent qu'au bout d'une huitaine de jours, à moins qu'il n'y eût des indications bien marquées pour le faire plutôt ; &, dans ce cas, on l'évacuera avec la décoction fébrifuge & laxative N°. 29. Pendant la convaleſcence, on lui donnera peu-à-peu une plus grande quantité de nourriture, qui conſiſtera dans les aliments les plus légers du régime indiqué ſous la lettre B.

Si d'après l'épidémie ou par les ſymptômes de malignité, on avoit lieu de croire que la fievre fût bilieuſe-maligne, on ne changera rien au traitement qui vient d'être preſcrit. On évitera ſeulement, autant que poſſible, de ſaigner le malade ; mais l'on ſera d'autant plus diligent à faire les premieres évacuations par le haut & par le bas, ainſi qu'à favoriſer les évacuations ſpontanées qui ſeront utiles, à ſupprimer celles qui ſeront nuiſibles, & à remédier aux accidents du cerveau.

La fievre continue-bilieuſe eſt ſouvent épidémique dans les armées, lorſque les troupes, expoſées à l'ardeur du ſoleil, manquent d'eau, ou qu'elles ſont réduites à vivre d'aliments qui ſe putréfient aiſément, ou qu'elles n'ont à boire que des eaux corrompues. C'eſt-pourquoi il convient de remarquer ici, que l'uſage abondant de fruits mûrs & aigrelets, tels que les ceriſes, le raiſin, le vinaigre mêlé avec de l'eau, contribuent beaucoup à préſerver & à guérir de cette maladie. La tiſane de crême-de-tartre, qui eſt moins diſpendieuſe, peut non-ſeulement remplacer les ſuſdits fruits aigrelets, mais elle eſt auſſi très-ſalutaire dans cette maladie : vû qu'après qu'on a fait les grandes évacuations, elle entraîne inſenſiblement les reliquats du levain, ſi l'on en boit ſuffiſamment pour entretenir le flux modéré du ventre.

De la fievre vermineuſe.

Cette eſpece de fievre eſt commune aux enfants qui ont des vers & de la pourriture dans les premieres voies. Quelquefois elle eſt épidémique chez les perſonnes adultes. Elle attaque de préférence celles d'un tempérament délicat , & qui ont les organes de la digeſtion foibles. Cette maladie eſt communément précédée d'un appétit vorace, & commence à ſe déclarer par un grand dégoût , accompagné de maux de cœur, d'un goût de pourriture à la bouche & de rapports de même nature. La langue eſt fort-chargée ; les yeux ſont un peu caſſés ; le malade éprouve de grands maux de tête , & eſt ſujet à avoir du prurit au nez. Dans les commencements , la chaleur eſt peu conſidérable à l'attouchement, inégale & communément entrecoupée de friſſonnements : le pouls eſt peu élevé, mais fréquent & irrité. Quant aux redoublements , ils reviennent irréguliérement & , pendant qu'ils durent, la chaleur & l'altération n'augmentent pas beaucoup. Le pouls varie : pour l'ordinaire , il devient ſeulement plus fréquent ; le malade a communément une joue beaucoup plus rouge que l'autre ; il eſt aſſoupi , s'éveille en ſurſaut & a une petite toux ſeche , des angoiſſes , des treſſaillements ou de légers mouvements convulſifs. Les urines qu'il rend ſur la fin du redoublement, ſont ordinairement bourbeuſes. Il eſt en outre ſujet à avoir, pendant le cours de la maladie , des attaques de colique qui ſe terminent par des ſelles de très-mauvaiſe odeur , & dans leſquelles on trouve ſouvent des vers à demi moulus & fondus. Cette maladie eſt le plus ſouvent de longue durée : les intervalles d'un redoublement à l'autre ſont quelquefois très-longs, & ils reviennent dans le temps où l'on a cru le malade déja hors de danger , & la fievre ſur ſa fin.

A l'exception de la ſaignée, qui eſt rarement indiquée , on traitera la fievre vermineuſe des perſonnes adultes , à tous égards , comme la fievre-continue-bilieuſe. Le malade prendra en outre , durant les intervalles d'une purgation à l'autre , de trois en trois heures , & à raiſon de ſon âge , une couple ou pluſieurs cuillerées du mélange fait par égale portion d'huile d'amandes-douces & de jus de citron , que l'on liera enſemble avec du ſucre ; & s'il étoit affecté de ſymptômes qui indiquaſſent qu'il auroit des vers ronds & encore vivants , on ajoutera à chaque priſe du ſuſdit mélange huileux , trois grains de mouſſe de Corſe en poudre , & dans

les lavements recommandés pour la fievre-bilieuſe, demi-once d'huile de ricin. Quant aux enfants, on les évacuera réitérativement, avec l'ipécacuanha; & par le bas, avec le ſyrop de chicorée à la rhubarbe: on leur fera prendre le ſuſdit mélange huileux ſans ou avec la mouſſe de Corſe, en doſe proportionnée à leur âge. Les lavements qu'on leur donnera ſeront compoſés de partie égale d'eau & de lait, & animés d'une couple de gros d'huile de ricin. On purgera les convaleſcents qui ſeront adultes, avec les pillules N°. 155; & les enfants, avec le ſyrop N°. 198. Les uns & les autres obſerveront, pendant la premiere quinzaine, le régime qui eſt rapporté ſous la lettre B, & l'on n'accordera aux enfants que ce qui convient à leur âge.

De la fievre-ardente.

Cette maladie paroît provenir principalement de l'épaiſſiſſement chaud de la maſſe du ſang, joint à un amas d'humeurs aduſtes dans les premieres voies, qui entrent tout-à-coup dans une fermentation terrible, & qui produiſent un embraſement, un agacement & un érétiſme univerſels. Elle eſt fréquente dans les climats chauds. La fievre eſt vive dès le premier jour de la maladie: les redoublements reviennent communément d'un jour à l'autre, & ſont fortvi-olents: la fievre qui ſubſiſte entre les redoublements, augmente de plus en plus; le malade périt ſouvent dès le troiſieme ou quatrieme jour: & ſon ſort eſt communément décidé avant l'écoulement du ſeptieme.

Quoique dès le commencement la chaleur ſoit vive, elle eſt cependant inégale. Le malade éprouve beaucoup d'ardeur dans les hypocondres & à la poitrine, dans le même temps qu'il a du friſſonnement dans les extrêmités. La bouche, les narines & toute l'habitude du corps ſont affectées d'une chaleur piquante & ſeche; ſon viſage eſt enflammé, ſon haleine devient brûlante; ſa langue eſt ſeche, rude, & chargée d'une craſſe brune ou noire: il a des nauſées; il eſt fort-altéré, inquiet, agité, dégoûté, accablé & briſé par tout le corps: ſa reſpiration eſt fréquente & difficile; il a de l'inſomnie, des rêveries, du délire: ſon pouls eſt dur & fréquent; les urines rouges & enflammées. Ces divers ſymptômes augmentent durant les redoublements, au point qu'il reſſent une ardeur inſupportable

à la poitrine & aux hypocondres, avec de terribles angoiſſes. Il touſſe; ſa voix eſt fine & tremblante; ſon pouls, de même que ſes urines, varient beaucoup. Pendant les redoublements, il tombe ou dans un aſſoupiſſement léthargique, ou il prend des tranſports au cerveau avec des ſoubreſauts, des treſſaillements ou des mouvements convulſifs. Quand cette maladie ſe termine en bien, c'eſt ordinairement à la faveur d'une des évacuations critiques des plus abondantes, dont il a été fait mention en parlant du traitement des ſymptômes des fievres en général, & qui eſt précédée & accompagnée d'un tremblement local & univerſel. Mais lorſque les redoublements reviennent tous les jours, que le fébricitant crache ou rende du ſang par les urines, ou que la gorge ou le cerveau s'enflamment, que la ſoif ceſſe ſubitement, que les urines deviennent noires, crues, ou qu'elles ceſſent de couler, le malade eſt ſans eſpérance.

On lui fera au plus vîte une ſaignée abondante au bras, & immédiatement après, on débarraſſera ſon ventre, en lui donnant le lavement purgatif No. 111. Dèsqu'il l'aura rendu, on réitérera la ſaignée au pied. Toutes les cinq ou ſix minutes, il boira un coup de limonade dégourdie, ſoit d'eau-d'orge acidulée avec du ſyrop de verjus ou de groſeilles. On ajoutera à chaque coup de ces différentes boiſſons, quelques gouttes d'eſprit-de-ſouffre ou de vitriol: il ne prendra d'autre aliment, que de ſix en ſix heures un bouillon de gruau d'orge ou d'avoine, cuit à l'eau. On lui donnera entre ces bouillons un lavement de petit-lait ou d'eau-de-ſon, où l'on aura diſſout deux gros de nitre; on ne fera autre choſe juſqu'à ce que le malade entre dans le redoublement, à moins qu'il n'ait des ſymptômes d'une grande plénitude à l'eſtomac ou au bas-ventre. Dans ces cas, on l'évacuera ſelon l'indication, & ſuivant ce qui a été recommandé pour le traitement des fievres en général. Pendant la chaleur des premiers redoublements, & avant le commencement de la ſueur, on réitérera la ſaignée qui ſe fera plutôt au pied qu'au bras: le malade continuera à prendre fréquemment les ſuſdites boiſſons; quant aux bouillons & aux lavements, on ne les lui donnera qu'entre les redoublements. S'il ſe dégoûtoit des boiſſons aigrelettes, qui ſont les plus ſalutaires pour lui, il boira d'un orgeat léger, dans lequel on fera diſſoudre, ſur chaque livre, un demi gros de nitre, ou du lait battu, clarifié. On lui baſſinera ſouvent les tempes, le front & les poignets avec du vinaigre-roſat, coupé d'une égale

portion d'eau tiede. A l'approche de chaque redoublement, on lui appliquera ſur la plante des pieds une tranche de veau imbibée de vinaigre, ou le cataplaſme de levain N°. 16. Le malade ſera ordinairement levé, ou couché la tête fort haute, & légérement couvert, dans un appartement frais, très-aéré; les rideaux de ſon lit ſeront ouverts. On continuera à le traiter de cette maniere, juſqu'à ce que l'on remarque les ſymptômes de l'une ou de l'autre des évacuations critiques, dont il a été fait mention à l'article des ſymptômes des fievres en général. On les favoriſera comme il eſt indiqué : on remédiera de même à la ſuppreſſion des ſécrétions & aux divers accidents fébrils qui ſurviendront. Quand il ſera entré en convaleſcence, on le purgera ſeulement cinq ou ſix jours après la fin de la maladie, avec la potion laxative N°. 166. En attendant, il ſera ſuſtenté avec des gruaux au bouillon. Après qu'il aura été purgé, il commencera à prendre peu après, les nourritures les plus légeres du régime indiqué ſous la lettre B; &, pour conſolider ſa guériſon, il boira pendant quinze jours, trois fois par jour, de la décoction anti ſeptique N°. 22.

Des fievres endémiques en général.

Lorſque, dans le même lieu, beaucoup de perſonnes ſont conſtamment attaquées de la même maladie, on lui donne le nom de maladie endémique. Comme les fievres endémiques varient ſelon le lieu & les ſaiſons, & ſelon que les années ſont plus ou moins inſalubres, les médecins les plus conſommés dans la pratique ne parviennent à les approfondir & à les bien traiter, qu'en s'inſtruiſant de leur nature chez les indigenes, & au moyen d'obſervations & d'eſſais raiſonnés. En attendant qu'on ait acquis ces connoiſſances préliminaires, on cherchera les rapports qu'aura la maladie endémique avec d'autres maladies connues, & l'on emploiera la méthode recommandée pour la maladie avec laquelle elle aura le plus d'analogie.

Comme ces maladies endémiques proviennent ſouvent d'une pourriture dans les premieres voies, on ne négligera pas d'évacuer promptement, pour peu qu'il y ait d'indication pour cela. On obſervera attentivement ce qui contribuera à augmenter ou à diminuer la maladie & ſes accidents les plus fâcheux, que l'on cherchera à prévenir par les divers

moyens indiqués pour le traitement des ſymptômes des fievres en général. Si la nature étoit portée à une évacuation, à une métaſtaſe ou à une éruption critiques, on ſuivra les avis donnés pour ces ſortes de cas.

Afin d'apprendre à ſe garantir des maladies endémiques, on examinera la qualité de l'air, celle de l'eau & des aliments les plus ordinaires; puiſque c'eſt ſouvent de leur vice ou de leur corruption que naiſſent ces maladies. On pourra corriger l'air au moyen du feu, des parfums, & de la vapeur du vinaigre : on ne boira que de l'eau qui aura été bouillie; on évitera les aliments cruds, & on aſſaiſonnera les viandes & les légumes avec du jus de citron, du vinaigre ou quelque peu d'épices. On boira du bon vin ; on évitera le ſerein, & l'on cherchera à entretenir & à augmenter la tranſpiration inſenſible, par de l'exercice & en s'habillant de la maniere la plus convenable au lieu qu'on habite.

Des fievres épidémiques en général.

Quand beaucoup de perſonnes ſont attaquées d'une même eſpece de fievre, on appelle ces maladies fievres épidémiques. Elles ſont ordinairement dangereuſes, aſſez ſouvent éruptives & quelquefois contagieuſes ou malignes. Ces maladies varient ſi fort entre elles, que les médecins les plus habiles ne parviennent à les bien connoître & à les bien traiter, qu'à la faveur d'une longue expérience; & comme leurs cauſes & les accidents varient toujours plus ou moins, on ne pourra mieux faire, que de conſulter les auteurs qui en ont traité, d'obſerver le rapport qu'aura la fievre qui regne avec celles qui l'ont précédée, & de mettre en uſage ce qui aura réuſſi en pareils cas. Au défaut d'obſervations analogues, & en attendant que, par des recherches approfondies, par le hazard, ou par des expériences raiſonnées, l'on apprenne quelque choſe de mieux, on traitera la fievre épidémique comme celle des fievres connues avec laquelle elle aura le plus d'analogie.

Comme les fievres épidémiques ſont communément compliquées avec une pourriture conſidérable dans les premieres voies, pour peu qu'il y ait de l'indication de donner l'émétique, il ne faudra jamais négliger de le faire. On obſervera encore dans ce cas, ainſi que dans les maladies endémiques, tout ce qui paroîtra faire du bien ou nuire au malade. On re-

marquera les accidents qui deviennent funeſtes, & l'on cherchera à les prévenir ou à y remédier par les divers moyens indiqués pour le traitement des ſymptômes des fievres en général: & ſi la nature eſt portée à des évacuations, à des éruptions ou à des métaſtaſes critiques, on la ſecondera ſelon ce qui eſt preſcrit pour le traitement des ſymptômes fébrils en général.

Afin de ſe garantir de ces maladies, on ſuivra les préceptes donnés pour ſe préſerver des maladies endémiques; & ſi la fievre-épidémique étoit contagieuſe, on cherchera à ſurmonter l'inquiétude que pourroit cauſer la crainte de la prendre; on ſe tiendra éloigné de ceux qui en ſont atteints: on évitera le ſerein, de ſe ſurcharger l'eſtomac, comme auſſi tout ce qui pourra diminuer la tranſpiration inſenſible. On ſe purgera au premier indice de plénitude, & l'on prendra de temps en temps un verre de bon vin, pour ſe maintenir en force & en gaîté. Ces dernieres regles ſeront également utiles à ceux qui habitent des lieux qui tuent à la longue, ou qui alterent ſi fort la ſanté, que le plus grand nombre des perſonnes qui ont eu le malheur d'y rencontrer un mauvais été, en demeurent malades tout le reſte de leur vie. Qu'il me ſoit permis de repréſenter à cette occaſion, combien il ſeroit à deſirer, que les Souverains fiſſent entre eux les arrangemens néceſſaires, que réclament leur propre intérêt & celui de l'humanité, pour que la plupart de leurs places-fortes, dont l'air & le climat ſont ſi funeſtes, ne fuſſent garnies de troupes qu'en temps de guerre, & alors même qu'elles le fuſſent en grande partie par des coupables, qui pourroient eſpérer, en y demeurant un certain temps, d'obtenir leur liberté & le pardon de leurs crimes.

De la fievre-écarlatine, ou fievre-rouge.

Elle attaque rarement les perſonnes adultes, mais fréquemment les enfants. Cette maladie, lorſqu'on l'a priſe à l'ardeur du ſoleil, eſt ordinairement de peu de conſéquence. Le plus ſouvent elle eſt bénigne; mais quelquefois auſſi elle eſt grave & même très-dangereuſe. Lorſqu'elle eſt bénigne, elle commence par de l'enrouement avec un peu de mal à la gorge: on éprouve de l'accablement & des envies de vomir; dans les vomiſſements, le malade rend de la bile; le mal de gorge augmente dans les 24 heures, & il s'y joint de l'oppreſſion: Le troiſieme jour, & quel-

quefois même plutôt, on voit paroître de petites taches rouges, qui ſe manifeſtent d'abord au viſage, deſcendent ſucceſſivement & s'élargiſſent en peu de temps au point que tout le corps eſt couvert d'une rougeur, qui diſparoît lorſqu'on la preſſe avec la main & revient incontinent. Vers le quatrieme jour, le mal de gorge diminue, mais l'enrouement de la voix ſubſiſte. Les cinquieme ou ſixieme jours, il ſurvient une ſueur, un ſaignement de nez ou une petite diarrhée qui ſoulagent, & la fievre redouble le ſoir avec des rêveries qui ne durent qu'autant que le redoublement. La rougeur commence à ſe diſſiper, en quittant d'abord le viſage: elle diſparoît peu-à-peu de toute l'habitude du corps, & en laiſſant après elle des véſicules blanches & vuides, de la groſſeur du millet. Alors la peau eſt extrémement ſenſible & devient farineuſe.

Le huitieme ou le neuvieme jour, la maladie paroît terminée; mais vers le douzieme, ceux qui n'ont pas été ſobres, & à l'abri de l'intempérie de l'air, ont les glandes du cou gonflées. D'autres perſonnes, vers le dix-huitieme jour, ſe trouvent foibles & ont de l'oppreſſion; leurs urines diminuent, la peau devient bouffie; & ſouvent il en réſulte une hydropiſie anaſargue. Si alors la fievre s'y joint avec la ſoif, de l'inſomnie, des ſpaſmes & du délire, le malade eſt dans le plus grand danger.

Lorſque cette maladie eſt épidémique & qu'en même temps la petite-vérole ou la rougeole regnent, on la diſtinguera, déja avant l'éruption, en ce que le malade n'a pas l'œil larmoyant comme dans la petite-vérole, non plus que les larmes cuiſantes, & l'éternuement qui précedent la rougeole. D'ailleurs le mal de gorge eſt plus conſidérable dans la fievre-écarlatine, que dans les autres fievres accompagnées d'éruption.

Quand cette maladie s'annonce par un grand accablement, par de l'aſſoupiſſement, par de l'oppreſſion, & par un pouls concentré, ces ſymptômes ſont de mauvais augure, ſur-tout lorſque, parmi les taches rouges, il y en a qui ſont d'une couleur foncée & tirant ſur le livide. Alors la mort peut s'enſuivre en peu de jours. La ſalive, de même que les urines teintes de ſang, ne ſont d'aucune conſéquence; mais ſi les enfants pouſſent des dents pendant cette fievre, ils ſont dans un très-grand danger.

Quand la maladie eſt fort-douce, la boiſſon abondante d'une infuſion légere de partie égale de fleurs de tilleul & de ſureau, ou d'un quart de lait mêlé avec trois quarts d'eau, ſuffira pour favoriſer l'éruption; la chaleur

leur modérée du lit & la diete feront le reſte. Si l'attaque eſt vive, & que le mal de gorge ſoit conſidérable, la peau brûlante, & qu'il y ait de l'oppreſſion, il faudra, ſans balancer, faire une ſaignée, que l'on réitérera chez les perſonnes adultes, ſi l'on voit que les accidents qui ont indiqué la premiere ſaignée ſubſiſtent. Quant aux enfants, on leur appliquera les ſangſues aux tempes, ſur-tout s'ils pouſſent alors des dents; c'eſt-là le meilleur moyen de les ſauver.

Si le malade a des nauſées, il faudra faciliter le vomiſſement avec de l'eau tiede, ou lui donner la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192, ſur laquelle il boira de l'eau tiede juſqu'à ce qu'il la rende claire. Lorſque le ventre ne ſera pas libre, on donnera aux enfants des lavements d'eau & de lait, & on les purgera avec de la manne diſſoute dans du lait. Quant aux perſonnes adultes, on leur fera prendre, dès les commencements, la potion minorative N°. 168, & journellement, pendant tout le cours de la maladie, le lavement domeſtique N°. 108.

Afin de diminuer le mal de gorge, on appliquera au malade, d'une oreille à l'autre & ſous le menton, le cataplaſme émollient N°. 15, &, à la plante des pieds, le cataplaſme de levain N°. 16. Il ſe gargariſera, & on lui fera des injections à la gorge, avec un mêlange tiede, compoſé de cinq parties d'infuſion de fleurs de ſureau, & d'une partie de vinaigre de ſureau, qu'on adoucira avec du miel.

Si le mal de gorge ne cédoit pas à ces remedes, on réitérera les ſangſues derriere l'oreille; & ſi le cas étoit preſſant, on fera ſcarifier les amygdales. Quand le malade commence à cracher beaucoup de viſcoſités, c'eſt un ſigne que le mal eſt ſur ſon déclin; & alors les fomentations, le gargariſme & les injections dont nous avons parlé, ſeront ſuffiſantes. Le malade ne boira alors que des tiſanes de ſon, d'orge ou de ris N°. 218. 213 & 215, & il ne prendra pour aliments que du gruau d'avoine cuit à l'eau. Pour les enfants, ils boiront du lait coupé avec le tiers d'eau bouillie.

On prévient le délire, par les évacuations que nous avons recommandé de faire dès les commencements de la maladie. Celui qui vient & qui ceſſe en même temps que les redoublements, n'exige que de légeres émulſions, comme celle du N°. 65, pour tempérer la fievre. Mais ſi le délire qui ſubſiſte entre les redoublements, ne cede pas aux bains de

jambes & aux cataplaſmes de levain appliqués à la plante des pieds, il ſera néceſſaire alors de ſaigner le malade, s'il eſt adulte, & de lui appliquer les véſicatoires aux gras-de-jambes. Si c'eſt un enfant, on lui fera appliquer les ſangſues aux tempes.

Pendant plus de quinze jours, le convaleſcent doit obſerver un rigoureux régime, ne point prendre l'air & demeurer durant l'eſpace de trois ou quatre ſemaines, conſtamment dans un appartement plûtôt chaud que tempéré. Les matins & ſoirs, on lui frottera doucement tout le corps, avec une flanelle douce, & il ſera purgé deux ou trois fois, à deux ou trois jours d'intervalle, avec la potion laxative N°. 166; & s'il arrivoit qu'il prît de l'enflure, on le purgera encore, s'il eſt adulte, tous les quatre, cinq ou ſix jours, avec la poudre purgative N°. 186; & dans les jours d'intervalle, on lui donnera de trois en trois heures une cuillerée à caffé de ſyrop d'oignon-de-mer, ce qu'on continuera juſqu'à la guériſon complette. Les enfants prendront le même ſyrop en doſe proportionnée à leur âge, & on les purgera avec de la poudre cornachine, dont on pourra leur faire prendre depuis cinq juſqu'à dix grains, ou avec le ſyrop laxatif N°. 197.

De la fievre-pétéchiale, ou pourprée.

Cette maladie, lorſqu'elle eſt épidémique, eſt plus ou moins contagieuſe. Elle provient d'un ſang diſſous, impur, putreſcent & qui rend les eſprits vitaux inertes. Elle eſt précédée de la perte des forces, & ſe manifeſte par les mêmes accidents que la fievre-putride. Les taches, qui reſſemblent à la morſure des puces, paroiſſent le plus communément vers le ſeptieme jour: elles ne ſont point une dépuration du ſang; mais, ſelon leur quantité & leur couleur plus ou moins foncée, elles ſont l'effet & le ſigne du degré de la putréfaction des humeurs.

Les taches livides annoncent un ſang diſpoſé à la corruption ſphacéleuſe: celles qui ſont noires prouvent que le ſang eſt déja affecté de ce genre de corruption: quant aux taches qui ſont en petit nombre, & d'un rouge clair & animé, elles ne doivent pas inquiéter le médecin, ni l'engager à ranger la maladie dans la claſſe des fievres-putrides ou pétéchiales-malignes; puiſque ces taches diſparoîtront avec les autres ſymptômes, pourvû qu'il ait ſoin de ſuivre les indications en général de la maladie.

Quant au traitement de la fievre-pétéchiale-épidémique, on fera attention à ſes ſymptômes, qui ſeront à peu-près les mêmes que ceux de la fievre-putride non-maligne, ou qui approcheront des ſymptômes de la fievre-putride-maligne. On ſe conduira ſelon le rapport que la fievre-pétéchiale aura avec l'une ou l'autre des fievres-putrides dont il a été traité. La ſaignée ne conviendra que dans le commencement de la maladie, & chez les perſonnes décidément pléthoriques, & dont le pouls ſera exactement déprimé par la ſurabondance du ſang. On ne négligera pas non plus les évacuations par le haut; & quant aux purgatifs, comme c'eſt ordinairement après des intempéries extraordinaires, ou lorſque les aliments de premiere néceſſité ont été conſidérablement altérés, que ſe manifeſtent les fievres-pétéchiales-malignes; & que du commencement de la maladie, les humeurs peccantes ne ſont pas diſpoſées à être expulſées par les évacuants, à moins qu'il n'y ait de fortes indications pour purger le malade, il conviendra de différer de le faire, & de donner aux délayants & à la nature le temps de préparer & de cuire les matieres morbifiques, avant de les mettre en mouvement par la purgation. Mais dès le ſeptieme jour de la maladie, on pourra purger avec ſuccès, & l'on ſecondera la nature, qui, vers cette époque, cherchera le plus ſouvent à ſe débarraſſer, par la diarrhée, des matieres morbifiques.

Au reſte, les convaleſcents ſe conduiront comme nous l'avons recommandé à ceux qui ont été atteints de la fievre-putride.

De la fievre-miliaire.

Cette fievre eſt ordinairement précédée de douleurs vagues ou fixes, qui paroiſſent provenir d'une congeſtion lymphatique-acrimonieuſe. Les femmes en couche, les perſonnes goutteuſes, celles qui ſont ſujettes au rhûmatiſme, à la gravelle, de même que les fébricitants que l'on traite avec des ſudorifiques, ſont ſujets à prendre des éruptions miliaires. Ce ſont des véſicules blanches, de la groſſeur d'un grain de millet, remplies d'une eau ſéreuſe. Elles ſe ſechent peu après qu'elles ſe ſont ouvertes & que leur humeur s'eſt diſſipée par la perſpiration; elles ſe manifeſtent principalement à la poitrine, au cou & entre les doigts. La fievre eſt douce, mais accompagnée d'inſomnies & d'accablement. Les remedes

fort-chauds & un régime échauffant irritent cette maladie, qui peut alors devenir dangereuſe. On donnera au malade la mixture diaphorétique N°. 125, ſur chaque priſe de laquelle il prendra un gobelet de tiſane chaude de ſcorſoneres N°. 217 : tous les deux jours, on lui tiendra le ventre libre, au moyen du lavement domeſtique N°. 108 : il ſuivra le régime indiqué ſous la lettre H, en obſervant de cuire les gruaux avec du bouillon de veau. Afin d'entretenir la tranſpiration, il boira beaucoup de la ſuſdite tiſane, coupée avec une double portion d'eau chaude.

Les véſicatoires ſeront le meilleur remede, pour diſſiper les congeſtions & les accidents qui dépendent de cette maladie. Les miliaires qui ſurviennent aux petéchies livides ne ſont point du tout à craindre.

DE LA PETITE-VÉROLE.

Il y a deux eſpeces de fievres épidémiques & éruptives que l'homme prend tôt ou tard; ſavoir, la petite-vérole & la rougeole.

On diſtingue communément la petite-verole, en vérolette ou petite-vérole-volante, en petite-vérole-diſcrette, & en petite-vérole-confluente.

La vérolette ne garantit pas de la petite-vérole, au lieu que les perſonnes qui ont eſſuyé cette derniere, ſont ſouvent exemptes de la vérolette. Celle-ci n'eſt autre choſe qu'une éruption de boutons véſiculaires, qui blanchiſſent & ſe ſechent promptement. Comme les accidents de la petite-vérole-volante ſont peu conſidérables, il ſuffira de prendre les précautions recommandées ci-après, pour la petite-vérole diſcrette & bénigne.

La petite-vérole eſt appellée diſcrette, lorſque les grains du viſage ſont & reſtent ſéparés les uns des autres, & on l'appelle confluente, quand les grains du viſage ſe touchent à leur baſe, de façon que pluſieurs puſtules ſe confondent & s'uniſſent enſemble.

La petite-vérole diſcrette eſt quelquefois ſi bénigne, & le nombre des grains ſi petit, qu'il y a des perſonnes qui l'ont eue ſans qu'elles s'en ſoient apperçues. Cette maladie eſt communément annoncée par de l'abattement

& par un friſſonnement entre-coupé de chaleur. Le malade eſt ſujet à éprouver des maux de tête & de la douleur aux reins; mais il eſt encore plus immanquablement affecté d'une douleur à la foſſette du cœur, & qui augmente, quand on preſſe de la main ſur le creux de l'eſtomac. A ces ſymptômes ſe joignent bientôt la fievre, & communément encore des nauſées & du vomiſſement: les perſonnes adultes ont beaucoup de diſpoſition à ſuer; les enfants au contraire ſont aſſoupis & ordinairement affectés de mouvements convulſifs, aſſez forts quelquefois pour reſſembler à des attaques d'épilepſie.

Lorſque ces ſymptômes, de même que la fievre, ſont peu conſidérables, on a lieu d'eſpérer que le cours de la maladie ſera doux, & l'événement heureux. En cas contraire, la petite-vérole diſcrette ſera d'autant plus mauvaiſe, que la qualité de celle qui regne le ſera, & qu'il pouſſera beaucoup de puſtules au viſage du malade.

L'éruption commence communément au bout de trois, ou au plus tard, au bout de quatre jours d'indiſpoſition. Ce ſont d'abord de petits points rouges qui paroiſſent premiérement autour des levres & du viſage; puis ſucceſſivement au cou, à la poitrine, aux autres parties du tronc, & enfin aux extrémités du corps. Ces points s'élargiſſent & deviennent bientôt ſemblables aux taches que forme la piquure des puces, à la différence près, qu'on n'y apperçoit pas le point qui eſt au centre de celles-ci.

L'éruption de la petite-vérole-diſcrette dure environ trois jours, à compter depuis l'apparition des premieres taches. A meſure qu'elle fait des progrès, la fievre & les accidents qui l'avoient précédée diminuent à proportion, & ſe diſſipent preſque entiérement. Les taches s'élevent inſenſiblement en forme de grains, de ſorte que lorſque les dernieres pouſſent, celles qui ont paru les premieres ſont d'autant plus boutonnées que l'intervalle de leur éruption a été plus long. A meſure que les grains groſſiſſent, la peau de l'enceinte des boutons devient rouge, tendue & ſe gonfle quelque peu.

Dèsqu'il y a beaucoup de boutons dans cet état, la fievre ſurvient de nouveau: le malade éprouve de l'ardeur & une tenſion douloureuſe aux endroits de la peau qui ſont enflammés. Il eſt inquiet, & s'il a des grains à la gorge, aux yeux ou dans les bronches, ſes yeux s'enflamment; ſes paupieres ſe gonflent; il avale avec difficulté; il touſſe & eſt oppreſſé.

Ces accidents continuent & ils augmentent communément juſques vers la fin du huitieme jour de la maladie, qui eſt le quatrieme à compter depuis le commencement de l'éruption. Alors le viſage, les paupieres & les mains ſont plus ou moins gonflées, ſelon le nombre des boutons qui ſe trouvent ſur ces parties; & les paupieres ſont ſujettes à être enflées, au point que les yeux ſont abſolument fermés.

Comme la ſuppuration des premieres puſtules eſt alors fort-avancée, le pus qui eſt repompé, joint à l'inflammation de l'enceinte des boutons qui n'ont pas encore ſuppuré, produiſent un redoublement de fievre. C'eſt communément dans ce temps, qui arrive les quatrieme & cinquieme jours après le commencement de l'éruption, ou le huitieme & neuvieme de la maladie, que les perſonnes attaquées de la petite-vérole-diſcrette ſont dans le plus grand danger.

Après ce terme, les puſtules continuent à blanchir ſucceſſivement à meſure qu'elles ont pouſſé: les accidents de l'inflammation diminuent, & vers le onzieme jour de la maladie, le viſage eſt communément dégonflé; les puſtules qui ont été convexes & remplies d'un pus blanc, ſont applaties, d'une couleur jaune, & commencent à ſe ſécher. Les boutons répandus ſur le corps, éprouvent ſucceſſivement les mêmes changements; deſorte que, vers le quatorzieme jour, tous ſont tombés par croûtes & par écailles, à la réſerve de ceux des extrémités, qui ſubſiſtent encore quelques jours.

L'éruption de la petite-vérole-confluente eſt précédée par les ſymptômes généraux qui annoncent la petite-vérole-diſcrette. La fievre eſt communément conſidérable dès le commencement de la maladie; & lorſque la conſtitution épidémique eſt mauvaiſe, le malade éprouve ordinairement de l'oppreſſion: il eſt affecté ſoit d'une douleur cardialgique, accompagnée d'angoiſſes qui ſont quelquefois cruelles, ou de quelque autre douleur fixe & vive. Souvent même la fievre a les caracteres de la fievre maligne.

Avant l'éruption, les perſonnes adultes n'ont pas autant de diſpoſition à la ſueur que dans la petite-vérole-diſcrette; elles ſont en échange ſujettes à prendre un flux-de-ventre, qui diminue ordinairement à meſure que l'éruption fait des progrès. Quant aux enfants, ils ſont ſujets à s'aſſoupir, au point qu'on a ſouvent de la peine à les éveiller.

L'éruption de la petite-vérole confluente, à moins qu'elle ne ſoit ſuſpendue par quelque congeſtion douloureuſe, commence le plus ſouvent dès le troiſieme jour de la maladie. C'eſt une ébullition qui ſe manifeſte à des intervalles irréguliers; & ſouvent une partie des taches qui s'étoient montrées, diſparoiſſent un moment après. La fievre & les accidents qui avoient précédé l'éruption ſubſiſtent, pendant que celle-ci ſe fait, preſqu'avec une égale force, ou ne diminuent que de jour, & lorſque l'éruption eſt bien avancée. Les enfants commencent alors aſſez ſouvent à avoir une diarrhée qui dure ordinairement pendant un temps conſidérable de la maladie. Les grains groſſiſſent moins qu'ils ne le font dans la petite-vérole-diſcrette: le viſage s'enflamme & ſe gonfle promptement, & la face eſt couverte d'une plaque rouge qui blanchit à meſure que les boutons ſe rempliſſent de pus. Au bout du huitieme jour de la maladie, les puſtules commencent à devenir jaunes & rudes: les environs des boutons qui ſont ſur le corps & aux extrémités, s'enflamment & ſe gonflent au point que les boutons paroiſſent entés ſur des plaques éréſipélateuſes, fort-rouges, & quelquefois mélées de taches pétéchiales, ſoit de quelques ampoules pleines d'une ſéroſité cuiſante.

Lorſque la petite-vérole eſt maligne, les perſonnes adultes, de même que les enfants qui n'ont point de diarrhée, commencent à ſaliver à meſure que l'éruption avance. La ſalive eſt d'abord claire & abondante, puis elle diminue & s'épaiſſit inſenſiblement vers le onzieme jour de la maladie, qui eſt le temps où l'inflammation, la fievre & les accidents qui en dépendent ſont communément au plus haut degré. Le malade a beaucoup de peine à cracher: il eſt enroué, il touſſe, il avale avec peine & avec douleur: il eſt ſujet à rendre ſa boiſſon par les narines, & tellement accablé, que la nature manque de forces pour achever la ſuppuration. Alors les boutons qui avoient commencé à blanchir prennent un creux & s'affaiſſent: la peau qui étoit enflammée, pâlit, ſe flétrit; & le viſage, au lieu de ſe dégonfler inſenſiblement, ſe dégonfle tout-d'un-coup. Le creux ou le centre des puſtules devient aſſez fréquemment noir & gangréneux, & ſi le malade ne prend au plutôt un gonflement conſidérable aux bras & aux mains, ou qu'il ne recommence à ſaliver en abondance, il périt promptement, ſoit par les progrès que fait la gangrene, ſoit par la congeſtion des levains ou des matieres qui ſont repompées, & qui, à meſure qu'elles gagnent le

cerveau ou la poitrine, ou qu'elles ſe jettent ſur d'autres parties, produiſent divers accidents mortels.

Lorſque, au contraire, le malade a paſſé le onzieme jour de la maladie, il eſt hors de danger, à moins que l'éruption n'ait été retardée ou que l'eſpece de la petite-vérole ne ſoit très-mauvaiſe. Dans le premier cas, la vigueur de la maladie eſt retardée en proportion du temps que l'a été l'éruption; & quand la petite-vérole eſt d'une très-mauvaiſe eſpece, le malade continue, après le onzieme jour, à éprouver le ſoir de violents redoublements de fievre; & il eſt en danger juſqu'à ce que les redoublements aient conſidérablement diminué, ce qui peut durer juſqu'au vingtieme jour de la maladie. Enfin, la petite-vérole confluente eſt d'autant plus de temps à ſe deſſécher, que les croûtes ſont moins jaunes & plus brunes. A meſure qu'elles tombent, le viſage paroît liſſe & uni, les creux & les coûtures étant couverts d'écailles qui ſe détachent peu-à-peu. Ce n'eſt qu'après cela que les impreſſions de la petite-vérole ſe manifeſtent, & au lieu d'une convaleſcence parfaite, il arrive fréquemment, qu'à la ſuite de cette maladie, ſur-tout quand les convaleſcents ne ſe ménagent pas, ou qu'ils ſe preſſent de ſortir, il ſurvient une diarrhée qui les épuiſe; des fluxions qui ſont fort à craindre, ſur-tout ſi elles attaquent les yeux; des cloux, la fievre lente ou d'autres accidents qui deviennent fâcheux & pernicieux même, ſi on les néglige.

Ce tableau a été tracé d'après nature, afin de faire ſentir à un chacun, & particuliérement à mes compatriotes qui recuſent encore l'uſage de l'inoculation, que d'attendre la petite-vérole naturelle, c'eſt s'expoſer à un grand danger; & que même, ſi l'épidémie & les autres circonſtances ſont favorables, pour être moins conſidérable, ce danger ne laiſſera pas d'être fort à redouter.

Pour l'éviter, l'inoculation nous offre un moyen aſſuré dont les expériences ſans nombre ont conſtaté les avantages pour l'humanité, non-ſeulement pour la ſouſtraire au danger ordinaire, mais encore aux accidents fâcheux qui ſuccedent à la petite-vérole naturelle. Jamais on n'aura lieu de regretter de s'y être décidé, ſi l'on inocule un ſujet qui ne ſoit ni mal conſtitué, ni atteint de quelque autre maladie & qu'on emploie pour cet effet un levain de bonne qualité, ſur-tout à l'âge & dans les ſaiſons de l'année les plus convenables, après quelques jours de régime, & qu'on aura fait les évacuations des premieres voies qui ſeront indiquées. L'inoculation

L'inoculation ſe fera ſur la peau des deux avant-bras, par de légeres ſcarifications de la longueur de trois à ſix lignes, & moyennant trois mouchetures ſur chaque bras, faites avec la pointe d'une lancette qu'on viendra de tremper dans le pus encore blanc d'un bouton de petite-vérole. Ces mouchetures étant faites, on inſinuera le pus par une friction légere, dans ces mêmes mouchetures, avec la chemiſe du malade; puis, ſans les couvrir d'aucun emplâtre, on laiſſera agir la nature que l'on ſe contentera de ſeconder par une vie ſobre & par un exercice modéré & journalier. On le prendra en plein air, l'avant & l'après-midi, autant que la température de l'air le permettra; ce que l'on continuera juſqu'à ce que l'on apperçoive les annonces de l'éruption qui ſe manifeſte communément dès le huitieme ou dixieme jour après l'inoculation. Dèslors, pendant la journée, le malade ſe tiendra plutôt levé que couché, dans un appartement tempéré, dont on renouvellera l'air tous les jours. Il s'abſtiendra de viande; il boira du lait coupé avec une égale portion d'une infuſion très-légere de parties égales de fleurs de tilleul & de ſureau; &, de temps en temps, ſi l'éruption avoit beſoin d'être animée, il prendra auſſi quelques verres de la tiſane de ſcorſoneres N°. 217. Ses aliments ſeront les plus légers & les plus doux du régime preſcrit ſous les lettres B & H: il n'en prendra que peu à la fois, mais aſſez ſouvent & en quantité ſuffiſante pour ſoutenir modérément ſes forces. S'il étoit plus de deux jours ſans aller du ventre, on le lui relâchera avec un lavement compoſé d'une égale partie d'eau & de lait, ſoit au moyen d'un ſuppoſitoire de miel cuit.

En obſervant cette conduite, la maladie ſe terminera heureuſement; & lorſque le plus grand nombre des boutons ſera deſſéché, on purgera le convaleſcent avec de la manne ou avec la potion laxative N°. 166. Cette purgation ſera réitérée deux ou trois fois, à quatre ou ſix jours d'intervalle, dèsque les croûtelettes du bras ſeront tombées. Tout alors ſera fini, & le convaleſcent pourra reprendre peu-à-péu ſon genre de vie ordinaire.

Au défaut de pus frais, l'inoculation ſe fera avec une petite meche qui aura été imbibée du meilleur pus que l'on pourra ſe procurer d'ailleurs. Comme ce procédé eſt connu par toutes les perſonnes de l'art, il ſeroit inutile d'en donner ici le détail. Quant à ceux qui ne pourront ou qui ne voudront pas profiter de cette découverte précieuſe pour le genre humain, en attendant que les Gouvernements conviennent enſemble de ſéqueſtrer de

la ſociété les perſonnes attaquées de la petite-vérole, & d'éteindre par-là la contagion qui ſe communique plus rarement par ceux qui ont été inoculés, nous allons leur indiquer les moyens les plus propres pour ſurmonter les dangers qu'ils n'ont pas voulu prévenir par l'inoculation.

Lorſqu'on aura lieu de préſumer que l'on ſera attaqué de la petite-vérole, on cherchera à la rendre bénigne. A cette fin, pendant que cette maladie regne, on obſervera les régimes indiqués ſous les lettres B & H. On mangera peu de viandes : on ſe nourrira principalement de légumes, de laitages & d'autres aliments adouciſſants : on boira très-peu de vin & beaucoup d'eau-d'orge ou de tiſane commune N°. 210, & l'on prendra une couple de fois la ſemaine, des bains de pied d'eau-de-ſon, tiede, ou ſi c'eſt en été, des demi-bains domeſtiques. Ceux qui ſont pléthoriques, accoutumés à la ſaignée, ou d'un tempérament chaud & ſanguin, ſe feront faire une ſaignée de précaution; & les perſonnes adultes, auſſi bien que les enfants, auront ſoin de ſe purger, les premieres, avec la potion laxative N°. 166, & les derniers avec de la manne. Après ces préliminaires, dès-qu'on éprouvera quelques indices de plénitude dans les premieres voies, on prendra une couple de priſes de la poudre de crême-de-tartre N°. 175.

On uſera de ces précautions avec d'autant plus d'exactitude, que la conſtitution épidémique ſera mauvaiſe, & que la ſaiſon & le tempérament de la perſonne menacée ſeront chauds. Ceux qui ſeront dans ce cas, éviteront de s'échauffer & de ſe refroidir; au moyen de quoi la petite-vérole ſera toujours beaucoup plus douce qu'elle ne l'auroit été ſans ces précautions; ſur-tout, quand on aura adouci le ſang par le régime recommandé, ou par celui qui eſt ſpécifié ſous la lettre G, pour ceux dont le ſang eſt fort âcre. On aura ſoin de leur relâcher la peau, par une douzaine de bains tiedes d'eau-de-ſon, blanchie avec du lait, & de remédier immédiatement, avant ou durant les avant-coureurs de l'attaque, à la pléthore & à la ſaburre des premieres voies.

Quant au traitement, on le variera ſelon le tempérament du malade & la qualité de la petite-vérole. Comme elle eſt quelquefois ſi bénigne, qu'elle paroît ſans avoir été annoncée par les ſymptômes ci-deſſus mentionnés, il ſuffira, dans ce cas, dèsque la maladie ſe ſera manifeſtée, que le malade ſe confine dans une chambre tempérée. Pour aliments, il prendra de quatre en quatre heures, un bouillon aſſez mince de mou de veau,

que l'on troublera avec de la crême-d'orge ou de ris; on pourra lui accorder de plus, quelques pruneaux ou une pomme cuite. Il boira beaucoup d'eau-d'orge tiede & de la tiſane commune N°. 210. Quant à ceux qui ſupportent bien le lait, ils auront en même temps une boiſſon & un aliment très-convenables, dans le lait de vache coupé avec le triple d'eau bouillie ; & l'on adoucira ce mêlange avec un peu de ſucre. Par ces moyens, & en prévenant la conſtipation, d'un jour à l'autre, avec un lavement compoſé de moitié d'eau & de lait, où l'on aura diſſous une couple de cuillerées à café pleines de ſucre, on pourra en toute sûreté abandonner la guériſon à la nature. On purgera ſeulement le convaleſcent avec la potion laxative N°. 166, & ſi c'eſt un enfant, avec de la manne. Auſſi-tôt que les croûtes du viſage ſeront abſolument tombées, on réitérera une couple de fois la purgation, à ſix à huit jours d'intervalle : après quoi le convaleſcent pourra prendre peu à peu l'air, & retourner à ſon genre de vie ordinaire.

Lorſqu'au contraire la petite-vérole eſt précédée par les accidents dont il a été fait mention ci-deſſus, le malade fera bien, pendant que la fievre & les ſymptômes dont il ſera affecté le permettront, d'être durant le jour plutôt levé que couché; & il ſe tiendra dans un appartement tempéré, dont l'air ſera renouvellé dans l'avant & dans l'après-midi. De quatre en quatre heures, il prendra les bouillons minces ci-deſſus recommandés : il boira beaucoup d'eau-d'orge tiede, ou de tiſane commune : on évacuera ſes inteſtins au moyen du lavement purgatif N°. 111, & il trempera, les matins & ſoirs, ſes jambes juſqu'aux genoux, dans de l'eau-de-ſon tiede, que l'on pourra blanchir avec du lait. S'il a des vomiſſements, afin de les faciliter, il boira beaucoup d'eau tiede : s'il eſt d'un tempérament vif, ſanguin, ou que la fievre ſoit conſidérable, il conviendra de le ſaigner ; & s'il a la bouche mauvaiſe, la langue chargée, de l'embarras à l'eſtomac & des nauſées ou d'autres ſymptômes qui indiquent une plénitude dans l'eſtomac, on l'évacuera avec la poudre vomitive d'ipécacuanha N° 192; ſi-non, pour peu que le ventre ſoit plein ou tendu, on le purgera avec la potion minorative N°. 168 ; & quand on aura remédié à la pléthore & à la ſaburre des premieres voies, il continuera ſimplement à boire beaucoup, & à prendre, matin & ſoir, un bain de pieds, juſqu'au terme de l'éruption. Dèsque celle-ci commencera, il ſe met-

tra au lit, en obſervant que ſes couvertures ſoient légeres & médiocrement chaudes.

Si la fievre & les principaux accidents qui l'ont précédée diminuent à meſure que l'éruption avance, on n'aura qu'à faire prendre au malade les boiſſons ſuſdites, & le nourrir avec les bouillons ci-deſſus recommandés. Mais ſi, au contraire, l'éruption n'étoit pas encore commencée à la fin du quatrieme jour de la maladie, ou que le malade n'en fût pas ſoulagé; s'il eſt animé, agité, & qu'il ait beaucoup de fievre, il faudra le ſaigner au pied, & lui donner enſuite l'émulſion calmante N°. 66. S'il étoit foible, phlegmatique, & d'un tempérament mou & lent, on ne le ſaignera pas, mais on lui fera prendre une priſe de confection d'hyacinthes dans un doigt de vin, ou la mixture cordiale N°. 124. Par ces moyens, l'éruption ſe fera preſque toujours duement, & les accidents qui l'ont précédée, ou qui l'auroient ſuſpendue, ne manqueront pas de diminuer.

Mais ſi ces accidents continuoient, on emploiera au plus vîte les différents moyens qui ont été recommandés pour favoriſer les éruptions, à l'article qui traite des ſymptômes fébrils en général. S'il ſurvenoit un ſaignement de nez, qui diminuât ſenſiblement les forces du malade, on arrêtera l'hémorrhagie & les autres évacuations nuiſibles, par les remedes recommandés pour le traitement de ces ſymptômes, dans le même article qui vient d'être cité.

Pour éloigner l'éruption de la gorge, il eſt d'uſage d'attacher au cou du malade, pendant l'ébullition, un ſachet de rue fraîche, animé d'un morcelet de camphre. Cela pourra ſe faire, pourvû qu'on ne néglige point les gargariſmes, dont un des meilleurs eſt l'infuſion de plantin, adoucie avec du ſyrop de mauves.

Pour garantir les yeux, on les couvrira d'une piece de taffetas verd, humectée de quelques gouttes d'eſprit de vin camphré, & qui, attaché au bonnet, flottera ſur les paupieres. Si le malade a de la toux, il boira de temps en temps une taſſe d'infuſion de bouillon-blanc & de petites-marguerites. Pendant l'éruption, les malades continueront le régime ci-deſſus, & s'humecteront beaucoup avec de la tiſane commune, ou de l'eau-d'orge pure ou coupée avec du lait; & ſi l'éruption menaçoit de rentrer, afin de la maintenir à l'habitude du corps, on fera uſage des remedes qui auront facilité la ſortie de la petite-vérole. C'eſt-là ce qu'il y a à faire pendant les deux

ou trois jours que l'éruption dure; & ſi elle venoit à rentrer, on emploiera au plus vîte, pour la faire repouſſer, les différents moyens recommandés à cet effet pour le traitement des éruptions, à l'article des ſymptômes fébrils.

L'éruption étant faite, on aura ſoin que l'appartement du malade ſoit très-tempéré pendant tout le cours de la maladie. Afin qu'il ne reſpire pas l'air infect de ſa propre tranſpiration, on tiendra les rideaux de ſon lit ouverts, & l'on renouvellera, une couple de fois par jour, l'air de ſon appartement, en ouvrant, à cet effet, alternativement la porte ou la fenêtre.

Au cas que la petite-vérole ſoit confluente ou abondante, ou que le malade ait été fort agité & irrité, avant ou durant l'éruption, dèsque celle-ci ſera achevée, on cherchera à adoucir les accidents qui dépendent de l'inflammation des boutons. A cet effet, le malade boira beaucoup d'eau-d'orge ou d'orgeat très-léger: il prendra, dans chaque livre de ſa boiſſon, cinq ou ſix grains de nitre; & les bouillons qu'on lui donnera ſeront très-minces. S'il eſt irrité ou affecté de douleurs, d'inquiétudes, d'inſomnies ou de délire, on lui donnera, vers les cinq heures du ſoir, l'émulſion calmante No. 66: ce que l'on continuera de dix en dix heures, au cas que le malade ait des tranſports. Et ſi ces tranſports étoient accompagnés d'une violente fievre, ou que l'inflammation fût très-vive, on balancera d'autant moins à le ſaigner au pied, que la rougeur inflammatoire des boutons & plaques ſera forte, & la ſuppuration peu avancée.

Comme les maux de gorge redoubleront pendant ce période, le malade ſe gargariſera ſouvent avec de l'infuſion de fleurs de mauves, adoucie avec du miel-roſat: gargariſme dont il uſera également ſi la ſalivation commençoit à diminuer.

Dèsque les puſtules du viſage ſeront blanches, & que les accidents de l'inflammation auront conſidérablement diminué, ce qui, dans la petite-vérole, arrive communément dès le neuvieme jour de la maladie, & dans la petite-vérole-confluente ordinaire, le douzieme jour; on diſcontinuera alors le régime & les remedes dont nous venons de parler. Le malade prendra peu-à peu de meilleurs bouillons: ſa boiſſon ſera une limonade légere; & lorſque la ſuppuration des puſtules à l'habitude du corps ſera avancée, afin de diminuer le reflux du pus dans le ſang, on com-

mencera à lui accorder, une couple de fois par jour, quelques cuillerées d'une gelée de viande aſſaiſonnée de jus de citron. S'il étoit foible, on coupera la limonade avec un douzieme d'un léger vin blanc, & on lui donnera, deux ou trois fois par jour, dans les intervalles des bouillons, de la mixture cordiale N°. 124.

Durant ce même période, on pourra remédier à la conſtipation, moyennant le lavement domeſtique N°. 108, & c'eſt-là tout ce qu'il y aura à faire lorſqu'il ne ſurviendra pas, pendant la ſuppuration, d'accidents conſidérables. Mais ſi le redoublement de la fievre étoit d'une grande force, on purgera le malade avec la potion minorative N°. 168 : après que le laxatif aura achevé d'opérer, il prendra l'émulſion calmante N°. 66. Afin de tenir le ventre ouvert, il boira en même temps une quantité ſuffiſante d'eau-d'orge, adoucie avec du ſyrop de violettes; & il continuera l'uſage de cette boiſſon adouciſſante, juſqu'à ce que la fievre ſoit diminuée.

Quelquefois il arrive que les redoublements ſont accompagnés d'un aſſoupiſſement profond ou de tranſports, ou que la rougeur de la peau vient à pâlir ſubitement & à ſe flétrir, ou enfin que la tumeur du viſage ou celle des bras & des mains s'affaiſſe tout-à-coup. Ces accidents ſurviennent aſſez fréquemment dans la petite-vérole-diſcrette, entre le huitieme & le neuvieme jour, & dans la petite-vérole-confluente, le dixieme ou douzieme jour; ſur-tout lorſque la ſalivation vient à s'arrêter ſubitement, ou que l'on a négligé, dans les commencements de la maladie, de remédier à la pléthore; ou enfin, lorſqu'au lieu de rafraîchir le malade, on lui donne des médicaments chauds. Dans ces cas, on lui fera au plus vîte une ſaignée abondante au pied : on lui donnera, immédiatement après, la potion minorative N°. 168, que l'on réitérera de deux en deux jours, & il prendra du petit-lait, ou de l'eau-d'orge, en quantité ſuffiſante pour maintenir le ventre libre juſqu'à ce qu'il ſoit hors d'affaire. Quand au contraire, les ſuſdits accidents auront été précédés d'une grande foibleſſe, ſoit que le malade fût plutôt épuiſé qu'affecté d'un mouvement conſidérable de fievre, on emploiera au plus vîte les cordiaux & les véſicatoires recommandés pour la débilité à l'article qui traite des ſymptômes fébrils en général. Et ſi le cas eſt preſſant, ſoit que le malade ait quelques ſymptômes de plénitude à l'eſtomac, dèsqu'il aura été un peu ranimé par les cordiaux, on lui donnera la poudre d'ipécacuanha N°. 192. C'eſt en obſer-

vant la diſtinction qui vient d'être faite, que l'on cherchera à remédier aux ſuſdits accidents, de même qu'aux angoiſſes, à l'oppreſſion ſuffoquante, aux mouvements convulſifs & autres ſymptômes qui ſont communément funeſtes dans ce période de la petite-vérole; & au cas que ces accidents ſuccédaſſent au dégonflement ſubit du viſage & des mains, on fomentera ces parties du corps avec la décoction de mauves, plutôt un peu chaude que tiede, afin d'y attirer de nouveau le gonflement. Si la gorge étoit priſe au point que le malade fût en danger de ſuffoquer, on lui appliquera autour du cou le cataplaſme émollient N°. 15; & on lui injectera ſouvent dans la gorge de l'infuſion de mauves adoucie avec du miel, afin de faire crever les puſtules qui bouchent les conduits; & ſi le cas eſt preſſant, on cherchera à ſauver le malade, moyennant un vomitif ou la bronchotomie.

Afin de diminuer les coutures & les cicatrices du viſage, dèsque les puſtules iſolées ſeront bien mûres, à meſure qu'il s'en trouvera de blanches, on les ouvrira adroitement à leur baſe, & on les humectera ſans ceſſe avec un linge imbibé dans de l'eau de mauves ou de graine de lin tiede. Par ce moyen, on facilitera la perſpiration des matieres acrimonieuſes, en relâchant la peau; on les adoucira en même temps, & l'on empêchera qu'elles ne creuſent.

Lorſque les yeux du malade ſeront fermés, on évitera de les ouvrir avec effort, mais on les baſſinera ſouvent avec de la décoction tiede de mauves, ou avec du lait-de-femme, & l'on attendra ainſi qu'ils ſe décollent. Si les narines étoient remplies de puſtules ulcérées, on y introduira des bourdonnets imbibés d'huile-de-cire rectifiée, d'huile-d'œufs, ou, à leur défaut, de beurre frais.

A meſure que les boutons de la petite-vérole ſécheront, on oindra les croûtes qui ſeront déja ſeches, avec de l'huile d'amandes-douces; & quand elles ſeront tombées, on enduira légérement une couple de fois le viſage, de la pommade N°. 161. Six à huit jours après ces préliminaires, le convaleſcent commencera à s'étuver le viſage, matin & ſoir, avec de la vapeur d'eau chaude; tant afin d'amollir les brides des cicatrices qui pourroient ſe trouver, que pour diſſiper les taches.

On commencera à purger le convaleſcent, quand les croûtes du viſage ſeront abſolument tombées. A cet effet, on donnera aux enfants la potion de manne N°. 167, en doſe convenable à leur âge; & aux adul-

tes, la potion laxative N°. 166 ; ce qu'on réitérera à cinq ou ſix jours d'intervalle, deux, trois ou quatre fois, ſelon le beſoin. On leur accordera, aux heures des repas, entre les deux premieres purgations, un peu de potage & quelques fruits cuits : on augmentera enſuite inſenſiblement la quantité de leurs aliments, tellement que pendant quelques ſemaines, ils obſerveront le régime preſcrit ſous la lettre B ; & ils reprendront inſenſiblement leur genre de vie ordinaire. S'il étoit reſté dans le ſang quelque levain de petite-vérole, les convaleſcents auront ſoin de ſe ménager d'autant mieux. Ils éviteront de s'expoſer à l'air ; ils prendront, pendant une quinzaine de jours, les matins & ſoirs, du lait coupé avec une égale portion de décoction de ſquine N°. 35, & ils réitéreront d'autant plus ſouvent la purgation, qu'ils ſeront affectés de fluxions, de clous, d'ulceres, ou de quelques autres reſtes de la maladie. Dans la diarrhée de longue durée, qui ſuccede à la petite-vérole, on emploiera avec ſuccès la ſaignée & le petit-lait.

Au cas qu'il reſtât un gonflement aux cuiſſes, on les fomentera, après une couple de purgations, avec du lait dont on aura fait bouillir quatre livres avec une poignée de fleurs de camomilles, & une égale quantité de feuilles de mauves : l'on délayera, dans la colature, demi-once de ſavon blanc.

Pour ce qui regarde les accidents dont il n'a pas été fait mention ici, on les trouvera rapportés ſous le traitement des ſymptômes des fievres en général.

DE LA ROUGEOLE.

La rougeole eſt communément précédée par un friſſonnement entrecoupé de chaleur. Peu après, le malade a plus ou moins de fievre ; il eſt abattu, altéré ; ſes yeux ſont chargés & larmoyants ; il éternue fréquemment & il ſe fait une diſtillation d'une humeur lymphatique du nez. A ces ſymptômes ſe joignent un peu d'enrouement & d'embarras à la gorge : il touſſe, il reſſent plus ou moins d'oppreſſion ; il éprouve de l'aſſoupiſſement

ſement & des maux de tête, & quelquefois des vomiſſements, de la diarrhée & un ſaignement de nez.

L'éruption commence ordinairement le quatrieme ou cinquieme jour après la premiere atteinte d'indiſpoſition. Ce ſont des taches qui, au commencement, reſſemblent beaucoup à celles de la petite-vérole: elles ſe multiplient promptement, deſorte que dans peu l'éruption eſt faite, & le malade eſt couvert de taches aſſez larges, & qui ſont parſemées de petits grains que l'on remarque plutôt à l'attouchement qu'à l'œil, à moins que la rougeole ne ſoit boutonnée. En ce dernier cas, les grains ſont fort-viſibles. La toux, la ſoif, les maux de tête & les inquiétudes continuent & augmentent même après l'éruption. Le ſixieme ou le ſeptieme jour de la maladie, le viſage eſt un peu rude à l'attouchement: vers le huitieme, les taches ſont légérement farineuſes, & le lendemain elles diſparoiſſent. Les malades ont alors communément un petit redoublement de fievre, d'oppreſſion & de toux; & au lieu d'une convaleſcence parfaite, ils prennent ſouvent de la diarrhée, ou il leur reſte de la toux avec un peu de fievre, & ils ſont ſujets à avoir des fluxions opiniâtres.

Avant, pendant & après l'éruption de la rougeole, on ſe conduira comme dans la petite-vérole bénigne; & afin de mitiger la toux, le malade boira ſouvent une taſſe de la décoction pectorale N°. 33, coupée avec une égale portion d'eau, & adoucie avec du ſyrop d'althéa, ou avec du miel blanc. Pour le même effet, il prendra l'*églegme adouciſſant* N°. 44, & s'il a mal à la gorge, il ſe gargariſera avec de l'eau-d'orge, adoucie de ſyrop de mûres. Quand les taches ſeront abſolument diſſipées, il ſera purgé comme les convaleſcents de la petite-vérole. On réitérera le laxatif, deux ou trois fois, de huit en huit jours, & il prendra dans les intervalles, matin & ſoir, du lait coupé avec la décoction de ſquine N°. 35.

Telle eſt la maniere dont on traitera la rougeole ordinaire: mais ſi la conſtitution épidémique de cette maladie étoit mauvaiſe, on emploiera, ſelon les indications, & avant l'éruption, la ſaignée, le vomitif ou la purgation, ainſi qu'il a été recommandé pour le traitement de la petite-vérole. Si le malade étoit for-tagité, on lui donnera, vers le ſoir, l'émulſion calmante N°. 66. Au cas, qu'après la diſſipation de la rougeole, l'oppreſſion & la toux fuſſent conſidérables ou de longue durée, ou que le convaleſcent fût fatigué par la diarrhée; on ne balancera pas à le ſaigner, & l'on

rémédiera à ces divers accidents, moyennant le petit-lait & un régime adouciſſant. Si la tête étoit affectée de grandes douleurs, que le malade eût des réveries, ou que l'éruption ne fût pas ſtable, on pourvoira à la liberté de ſon ventre par le lavement domeſtique No. 108: on lui appliquera, à la plante des pieds, le cataplaſme de levain N°. 16; & ſi ces ſymptômes étoient graves, on lui mettra les véſicatoires aux gras-de-jambes. S'il étoit affecté de quelques autres reſtes de la rougeole, on ne négligera pas d'y apporter les remedes néceſſaires, & l'on réitérera la purgation, après la maladie, d'autant plus ſouvent que la rougeole aura été fâcheuſe.

DES FIEVRES MALIGNES.

On donne ce nom à toutes les maladies fébriles qui ſont accompagnées d'accidents graves, bizarres & trop conſidérables pour pouvoir dépendre du degré de fievre que l'on remarque au pouls, ou de celles des cauſes de la maladie dont on a connoiſſance.

On diſtinguera les fievres malignes, en celles qui ont un caractere de malignité dès le commencement, & en celles où les ſymptômes de malignité ſurviennent pendant le cours, & pour l'ordinaire, pendant la vigueur de la maladie.

Quant à la fievre maligne de la premiere eſpece, elle eſt communément épidémique, & paroît dépendre d'un levain ordinairement répandu dans l'air, & qui ſe trouve quelquefois dans l'eau ou dans les aliments. Ce levain étant plus ou moins actif dans les différentes conſtitutions épidémiques, le cours de la maladie varie en conſéquence, comme auſſi ſelon le tempérament & la bonne ou mauvaiſe conſtitution des perſonnes qui en ſont attaquées.

Cette maladie commence communément par un grand accablement. Le malade eſt abattu, foible; il a les membres briſés; il éprouve de la peſanteur, des étourdiſſements ou des maux de tête; il eſt dégoûté, triſte; il a l'humeur fort-inégale, & les perſonnes qui ne le quittent pas, remarquent que de temps à autre il déraiſonne un peu. Son pouls eſt en même temps preſque

naturel, plutôt petit qu'élevé, & il a des intervalles dans leſquels on le croiroit plutôt indiſpoſé qu'attaqué d'une maladie auſſi grave. Cet état dure plus ou moins de jours : la circulation & toutes les fonctions de la nature languiſſent, & l'on obſerve ordinairement du dérangement ou de la diminution dans quelques ſécrétions. A ces ſymptômes ſuccedent aſſez ſouvent des maux de cœur, des vomiſſements ou une diarrhée ſpontanée : la fréquence du pouls, la fievre & l'accablement augmentent, & le malade commence à avoir des redoublements ſans ou avec du friſſonnement. Le levain qui auparavant étoit enveloppé, ſe développe; alors il devient plus actif & criſpe les vaiſſeaux capillaires, au point que la circulation ſe fait avec beaucoup de difficulté. Le malade eſt ſujet à avoir des évanouiſſements, des trémouſſements, des ſoubreſauts & d'autres ſymptômes qui proviennent de l'impreſſion que fait le levain ſur les nerfs. Les ſécrétions diminuent d'avantage; la langue devient ſeche, rude & quelquefois noire ; la tranſpiration eſt ſupprimée, les urines ſont crues, & il commence à ſe faire des congeſtions de la matiere morbifique dans les hypocondres, qui occaſionnent dans cette région une douleur ou un gonflement accompagnés d'angoiſſes, d'oppreſſion & d'une toux ſeche.

Quand la congeſtion ſe fait au cerveau, les maux de tête redoublent alors, & à meſure qu'ils augmentent, le malade ſe plaint moins : il eſt moins altéré, ſes yeux ſont égarés, la couleur de ſon viſage eſt plus animée ; ſes levres & ſes mains ſont ſujettes à trembler; il eſt dans le délire ou quelquefois dans un aſſoupiſſement qui dure auſſi long-temps que la congeſtion même.

Lorſque le levain ſe jette ſur les voies urinaires, ſur la poitrine, &c. les ſymptômes qu'il produit varient ſelon la ſenſibilité & la fonction de la partie affectée. C'eſt de ces différentes congeſtions de la matiere morbifique, qui ſurviennent, ſe diſſipent & reviennent alternativement, pendant le cours de la maladie, que dépendent les orages & les calmes trompeurs, qui rendent l'événement incertain & très-dangereux, juſqu'au moment de la convaleſcence.

Lorſque la congeſtion eſt conſidérable ou de longue durée, le levain s'enflamme, il ſphacele ou met en putréfaction la partie ſur laquelle il ſe fixe ; ce qui arrive d'autant plus promptement, que la matiere eſt plus exaltée & plus âcre. A défaut de ces événements, la fievre maligne ſe ra-

lentit, redouble & traîne en longueur, juſqu'à ce que le levain morbifique ſoit expulſé, par une éruption, une évacuation, ou par une métaſtaſe critiques, ou que la matiere morbifique ſoit émouſſée & entraînée inſenſiblement par les différents couloirs ſécrétoires. C'eſt ce qu'on voit fréquemment, lorſque, dans la vigueur de la maladie, la langue devient ſouple & humide, que les ſécrétions qui avoient été diminuées, augmentent à meſure, & que les redoublements & les accidents de la fievre diminuent en même temps.

La fievre maligne de la ſeconde eſpece devient telle accidentellement. Les différentes fievres non-malignes dont il a été traité, & en particulier celles qui ſont épidémiques, ſont les plus ſujettes à prendre un caractere de malignité, lorſqu'au commencement de la maladie on a négligé d'évacuer ſuffiſamment les premieres voies, ou quand, au lieu de laver & de tempérer le levain morbifique, on a au contraire augmenté ſon activité par l'uſage de remedes chauds & âcres. Le changement d'une fievre non-maligne en fievre-maligne arrive encore, lorſque quelque éruption ou évacuation qui auroient été favorables ou critiques, ont été troublées & ſupprimées.

La malignité accidentelle commence ordinairement à ſe manifeſter par la ſuppreſſion ou la diminution des ſécrétions diverſes. Le malade eſt beaucoup plus abattu; les redoublements & les accidents de la fievre augmentent, & communément la ſoif diminue. Sa langue devient aride & ſa peau ſeche; ſes urines ſont plus crues ou moins abondantes. A ces ſymptômes ſe joignent bientôt ceux qui caractériſent la fievre maligne de la premiere eſpece, & principalement le délire ou le tranſport, l'aſſoupiſſement, les affections convulſives, & les divers accidents qui ont été rapportés à l'article des ſymptômes fébrils en général, & en particulier à celui de la congeſtion de la matiere morbifique au cerveau.

Comme l'on ignore la qualité ſpécifique des levains & miaſmes qui cauſent les fievres malignes, & qu'on ne connoît pas mieux les antidotes par leſquels on pourroit les détruire promptement; l'on ne peut mieux faire que de commencer par évacuer promptement les matieres des premieres voies, & remédier enſuite à la pléthore, afin de prévenir l'accroiſſement de la fievre, qui pourroit dépendre de ces deux cauſes : d'autant plus, qu'au commencement de la maladie, le levain de la fievre maligne eſt pour la plus grande partie dans l'eſtomac.

Pour peu donc que le malade ait la bouche mauvaiſe, la langue chargée, ou le creux de l'eſtomac embarraſſé, on ne négligera pas de l'évacuer avec la poudre émétique N°. 178. Après l'opération du vomitif, on lui débarraſſera le ventre à l'aide du lavement purgatif N°. 111. Mais ſi le fébricitant étoit décidément de tempérament ſanguin ou pléthorique, ou que ſa fievre fût vive ou accompagnée de quelque douleur conſidérable, l'on fera précéder le vomitif par une, ou s'il le falloit, par deux ou trois ſaignées, & cela non-obſtant la ſuffocation & la petiteſſe du pouls. Hors ces cas, on ne ſaignera le malade dont le tempérament ſera ſanguin ou pléthorique, qu'après avoir évacué les premieres voies. Quoi qu'il en ſoit, on n'héſitera pas à réitérer ſans délai le vomitif, pour peu qu'il y ait de l'indication pour cela, & ſur-tout, ſi le malade a été ſoulagé par le premier vomitif; ſi-non, on le purgera avec la potion laxative N°. 166; ce que l'on réitérera de même que la ſaignée, ſelon le beſoin, & juſqu'à ce que le pouls & les premieres voies ſoient ſuffiſamment dégagés. Ce ne ſera cependant qu'avec la plus grande circonſpection, qu'on ſaignera les perſonnes d'une conſtitution foible ou phlegmatique. Il convient même le plus ſouvent de ne point adminiſtrer la ſaignée à de tels malades, ſur-tout lorſque, dans la même épidémie, elle auroit produit de mauvais effets ſur d'autres perſonnes qui en auroient été atteintes. On ſe gardera également de la réitérer, à moins qu'il ne ſurvienne quelque douleur inflammatoire, ſoit une congeſtion de la matiere morbifique au cerveau ou ſur quelque autre viſcere, qui demanderoit abſolument la ſaignée. Dans ces cas, on préférera toujours de la faire au pied plutôt qu'au bras, ſur-tout ſi le malade éprouve de grands maux de tête.

Dans les intervalles des évacuations, le malade ne ſe nourrira que de bouillons médiocrement forts: il boira en même temps beaucoup de tiſane commune N°. 210, ou de l'eau-d'orge ou de citron tiede. Il ſera couché dans un appartement plutôt frais & bien aéré que tempéré; & s'il a été fortement irrité par les remedes évacuants, on pourra lui donner, après l'opération du vomitif ou de la purgation, une priſe des gouttes anodines N°. 89, qu'il prendra, s'il eſt fort accablé, dans une couple de cuillerées de la mixture cordiale N°. 124.

Dès-qu'on aura remédié à la pourriture des premieres voies & à la pléthore, on cherchera à noyer, à affoiblir, à digérer & à diſſiper inſen-

ſiblement le levain morbifique qui eſt dans le ſang. D'un autre côté, l'on préviendra la congeſtion de la matiere morbifique ſur les viſceres : on aura ſoin de conſerver les forces du malade, & de tenir tous les couloirs libres & ouverts, juſqu'à ce que la nature enſeigne la voie de la criſe, ou que le levain morbifique ſoit inſenſiblement mais entiérement diſſipé. A cette fin, les malades d'un tempérament froid, phlegmatique & pareſſeux, boiront beaucoup de tiſane de ſcorſoneres tiede, N°. 217 : les autres prendront abondamment de la tiſane commune ou d'une limonade légere. On leur donnera, de quatre en quatre heures, un bouillon fait d'une vieille volaille & d'une demi-livre de rouelle de veau. Ce bouillon ſera plus ou moins fort, ſelon l'état de la fievre & ſelon les forces du malade, qui prendra en outre au milieu de l'intervalle des bouillons, la mixture diaphorétique N°. 125. On remédiera d'ailleurs à la conſtipation, à la diminution ou à la ſuppreſſion des ſécrétions, de la maniere qui a été recommandée pour le traitement des ſymptômes qui ſurviennent dans les fievres ; & au cas que le malade eût quelque éruption ou quelque évacuation ſpontanées, on agira ſelon les renſeignements donnés au même lieu ; en obſervant de ne point ſupprimer la diarrhée, à moins qu'elle ne ſoit manifeſtement nuiſible.

Au moyen de ces précautions, & par le fréquent uſage des bains de pieds un peu plus chauds que tiedes, & animés d'un gobelet de vinaigre fort, ou d'une demi-cuillerée de moutarde en poudre, on préviendra ſouvent les congeſtions dangereuſes de la matiere morbifique. Si néanmoins il en ſurvenoit, le malade continuera à boire beaucoup, & on y remédiera au plus vîte en, obſervant, quant au délire, aux affections ſoporeuſes & autres accidents qui en dépendent, la diſtinction qui a été faite, en parlant du traitement des ſymptômes qui ſurviennent dans les fievres.

Dèsque la congeſtion ſera diſſipée, on reviendra à l'uſage des médicaments que l'on aura ſuſpendus pour y remédier ; & on les continuera juſqu'à ce que la fievre maligne ſoit terminée par des évacuations inſenſibles, ou juſqu'à ce qu'il ſurvienne une éruption, une évacuation ou une métaſtaſe critique. Si la nature tomboit en défaillance, on l'excitera par les remedes preſcrits pour la débilité qui ſurvient dans les fievres.

Pendant la vigueur de la fievre maligne, les bouillons que prendra le malade ſeront des gruaux à l'eau, aſſaiſonnés de jus de citron. On lui en donnera de meilleurs, dèsqu'il aura été conſidérablement affoibli par la

longueur de la maladie ou par d'abondantes évacuations ; & ſur-tout s'il eſt naturellement d'une conſtitution foible. Les malades chez qui il y aura des ſignes manifeſtes de putridité, ſe réconforteront par l'uſage modéré d'un vin qui ne ſoit pas violent, plutôt blanc que rouge, & trempé de limonade ou d'eau; & auſſi-tôt que les rémiſſions le permettront, on leur donnera pour cordial & fébrifuge, trois onces de la décoction anti-ſeptique N°. 22, qu'ils prendront toutes les heures.

Quant à la fievre-maligne-accidentelle; au cas que le malade n'ait pas été ſuffiſamment évacué dans les commencements de la maladie, & qu'il ſoit encore affecté des ſymptômes qui indiquent qu'il y a de la plénitude ou de la pourriture dans les premieres voies, on ne pourra mieux faire, afin d'arrêter les progrès de la malignité, que de le faire boire beaucoup & de l'évacuer promptement ſelon l'indication, ſoit avec la poudre émétique N°. 178, ou avec la potion minorative N° 168. Si de grands maux de tête ou quelque douleur permanente & vive qu'il éprouveroit, ou ſi la dureté de ſon pouls, la rougeur du viſage ou d'autres ſymptômes de cette nature, marquoient une diſpoſition à l'inflammation, on fera ſuivre les évacuations, ainſi qu'il a été indiqué ci-deſſus, par une ou pluſieurs ſaignées. L'on réitérera le vomitif ou la purgation, juſqu'à ce que l'on ait bien évacué les premieres voies ; & dèsque cela ſera praticable, on emploiera la décoction anti-ſeptique qui vient d'être recommandée.

Si au contraire le foyer de la malignité n'étoit pas dans les premieres voies, & qu'elle dépendît d'un ſang qui a été exalté & allumé par le défaut de boiſſon ſuffiſante ou par l'uſage de médicaments chauds & âcres; on ſaignera ſans délai le malade: il boira beaucoup de petit-lait clarifié, ou d'orgeat très-léger; il prendra la poudre tempérante N°. 190, & on lui appliquera, matin & ſoir, un lavement de petit-lait, ou le lavement N°. 108.

Au cas enfin que la malignité provînt de la ſuppreſſion d'une évacuation ſalutaire & critique, ſoit de la rentrée d'une éruption, on ſe conduira ſelon ce qui a été recommandé pour le traitement de ces accidents, à l'article des ſymptômes fébrils. Dans tous ces cas, on ſera attentif à ſoutenir les forces du malade, & l'on continuera à combattre la cauſe de la malignité, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement domptée. On emploiera pour cet effet, ainſi que pour les accidents, ce qui eſt recommandé pour la fievre

maligne de la premiere eſpece ; & dèsque la malignité ſera éteinte ; on traitera la maladie ſelon le caractere qu'elle aura pris.

De la fievre - putride - maligne.

Cette fievre, qui eſt toujours plus ou moins contagieuſe , eſt endémique dans les lieux chauds & humides où l'air manque d'élaſticité & où les eaux & les aliments tendent à la putréfaction. Souvent par les mêmes cauſes elle devient épidémique, & attaque quelquefois en hyver, dans les climats froids, les gens qui paſſent du très-grand froid dans des poëles très - chauds. Cette maladie s'annonce par la plupart des ſymptômes de la fievre - maligne. Le mal de tête eſt conſidérable dès le commencement , auſſi bien que la chaleur qui alterne avec le friſſon : le malade a la langue fort-chargée d'une craſſe épaiſſe & ſeche ; il éprouve de la peſanteur à l'eſtomac, avec des renvois d'une amertume putride qui l'incommodent fort : il a l'œil fort-animé & brillant, & le blanc de l'œil luiſant, tandiſque le corps & l'eſprit ſont affaiſſés & très-abattus. Bientôt la craſſe de la langue devient brune ; la langue même tremble lorſque le malade l'avance ; & elle ſe ſeche promptement, au point qu'elle devient rude & raboteuſe, & qu'il s'y forme des fiſſures. Cette ſéchereſſe eſt entretenue par le tariſſement des ſources ſalivaires. La peau eſt ſi ſeche & ſi ardente, qu'on ne ſauroit y tenir la main long-temps appliquée, ſans qu'elle reſſente le même effet. Le malade a des ſueurs fétides, avec de la conſtipation ; & s'il va du ventre, il rend des matieres d'une puanteur inſupportable. Ses urines ſont crues, & ſon pouls eſt très-fréquent & petit. A meſure que la maladie fait des progrès , la reſpiration eſt très - laborieuſe & entrecoupée de profonds ſoupirs. Le blanc des yeux s'enflamme alors, & aſſez ſouvent il paroît en même temps des taches rouges ou livides, répandues ſur l'habitude du corps, des ulceres noirâtres dans la bouche, & des véſicules aphteuſes à la langue. Lorſque la diſſolution du ſang eſt à ſon comble, il en ſuinte une ſéroſité teinte de ſang ; quelquefois auſſi, il ſurvient un ſaignement de nez abondant ; le pouls tremblotte plutôt qu'il ne bat, & le malade dont l'haleine eſt fétide, eſt comme inſenſible & dans un aſſoupiſſement profond , avec des rêveries, du délire & des mouvements convulſifs. Dans cet état, il eſt ſujet à prendre la gangrene aux extrémités & aux parties-naturelles,

ou

ou à des tumeurs dans les groſſes glandes, particuliérement aux aines, & près de l'oreille aux glandes-parotides.

La vraie fievre-putride-maligne a des rapports avec la peſte: elle tue ſi promptement, qu'une marche raiſonnée ne ſauroit ſauver le malade.

La premiere choſe à faire, ſera de tranſporter le malade, ſi la ſaiſon le permet, en plein air, ſoit dans une chambre vaſte où l'on puiſſe avoir nuit & jour un courant d'air. Les gens de la campagne, ſur-tout s'il y en a pluſieurs qui ſoient attaqués dans la même maiſon, ſeront tranſportés d'abord dans l'aire à battre le bled, ou dans une remiſe à deux portes oppoſées, dont l'une reſtera ouverte, & où l'on tiendra le malade plutôt levé que couché. Sa couche ſera un matelas de crin, ou de la paille fraîche qu'on renouvellera tous les jours, & qui ſera recouverte d'un drap de lit: le malade lui-même n'aura d'autre couverture qu'un tel drap.

Dans cette maladie, le meilleur cordial étant un air frais & élaſtique, ſi la ſaiſon ne permet pas d'expoſer le malade au plein air, il faudra renouveller le jour & la nuit celui qu'il reſpirera. Cette précaution jointe à l'uſage abondant d'un bon vin, préſervera les gardes de la contagion.

Comme, dans cette fievre, les malades demandent des boiſſons acides, on fera boire abondamment, à ceux qui ſont riches, de la limonade coupée avec un huitieme de bon vin blanc: quant aux pauvres, on les déſaltérera avec du fort vinaigre, mêlé de cinq fois autant d'eau pure & tiede: on pourra également leur donner de la petite-biere. Pour leur nourriture, il ſuffira de leur faire prendre, de quatre en quatre heures, un gruau d'avoine, d'orge, ou de ris à l'eau, animé d'un quart de vin blanc, ou aſſaiſonné de jus de citron & de ſucre.

Dèsque le malade, chez qui il ſe manifeſtera des ſymptômes qui indiquent un amas de pourriture dans les premieres voies, aura été mis en état d'être évacué, on lui donnera la potion émétique & laxative N°. 165. A défaut d'indication manifeſte pour le vomitif, ou s'il ſe trouve déja trop foible pour ſupporter cette évacuation, & même après avoir évacué celui qui aura pû l'être, on lui donnera ſans délai la décoction anti-ſeptique N°. 22, de laquelle il prendra d'heure en heure trois onces. Dans les intervalles, il boira un verre de bon vin trempé, s'il eſt fort, avec un tiers ou moitié d'eau: au défaut de vin, on pourra lui donner de la bonne biere ou du cidre. On n'aura plus alors qu'à continuer de lui

donner ces aliments & ces boiſſons. Quant aux ſymptômes urgents qui pourront ſurvenir, on conſultera à cet égard ce qui a été dit en parlant du traitement des ſymptômes des fievres en général. On obſervera toutefois d'éviter la ſaignée & de ménager avec grand ſoin la moiteur qui pourroit ſurvenir, & qui, quand elle ſera prolongée, ſera toujours bienfaiſante. C'eſt pourquoi l'on évitera l'air, & l'on fera prendre au malade les ſuſdites boiſſons tiedes.

Cette maladie meurtriere, où le ſang & les parties ſur leſquelles il ſe fait des congeſtions ſe gangrenent promptement, eſt des plus courtes. Quand il ſe forme une congeſtion péripneumonique à la poitrine, elle tue déja dès le troiſieme jour: rarement en dure-t-elle plus de ſept. Pour ſauver la poitrine & enlever les douleurs qui tiennent de l'inflammation, il faudra appliquer ſur-le-champ un large véſicatoire, ſoit ſur la poitrine, ſoit ſur les autres parties qui paroîtront enflammées. Les tumeurs qui ſe forment ſur les glandes ſeront traitées ſelon qu'il eſt indiqué à l'article de la métaſtaſe, en parlant des accidents fébrils. Et afin de ſauver la tête, & de ſoutenir les forces par l'irritation, on obſervera d'appliquer de-bonne-heure les véſicatoires aux gras-de-jambes.

De la fievre-lente.

Elle ſe manifeſte par une fréquence ou par une élévation du pouls, qui eſt communément plus ſenſible vers le ſoir, & pendant le temps de la digeſtion. Cette maladie eſt ordinairement de longue durée; & comme ſes accidents augmentent & ſe multiplient inſenſiblement, on y diſtingue trois périodes.

Dans le premier, le mouvement fébril & les accidents de la fievre ſont légers; les fonctions du corps ſe font aſſez bien, & le malade eſt la plupart du temps en état de vaquer à ſes affaires. Peu-à-peu la fievre devient plus ſenſible; le malade a cependant de bons intervalles plus ou moins longs; le friſſonnement fébril eſt quelquefois ſi léger, qu'il ſe manifeſte ſeulement par la peau-de-poule. La chaleur fébrile eſt enſuite plus marquée & de plus longue durée; le malade eſt altéré; il a de la rougeur aux joues; il éprouve de la chaleur à la paume des mains ou à la plante des pieds, & ces retours de fievre ſe terminent pour l'ordinaire par une moiteur qui

l'accable : les urines qu'il rend alors ſont briquetées. Tels ſont les ſymptômes du ſecond période, pendant lequel le malade s'affoiblit & maigrit à vue-d'œil. Il a quelquefois un appétit vorace, mais le plus ſouvent il éprouve du dégoût & de la répugnance pour les viandes : il digere mal ; il a la bouche mauvaiſe, la langue chargée, & d'autres ſymptômes qui indiquent de la plénitude dans les premieres voies. Dès-lors il eſt ſujet à des redoublements qui reſſemblent beaucoup aux accès de la fievre-continue ou double-tierce.

Quand la fievre-lente eſt permanente, ou que les redoublements ſont fréquents & conſidérables, il ſe joint aux ſuſdits ſymptômes des ſueurs nocturnes, opiniâtres & abondantes. Alors la fievre-lente eſt dans le troiſieme degré ; le malade prend communément de l'enflure aux jambes : il eſt fort exténué ; ſes cheveux tombent ; il n'a de forces que celles que la fievre lui prête ; les organes de ſes ſens s'affoibliſſent, & il tire inſenſiblement ſur ſa fin. Il s'éteint ſans accidents, ou meurt hydropique : aſſez ſouvent même il eſt emporté par la diarrhée ou par la ſueur colliquative.

Quoique ce ſoit-là le cours ordinaire de la fievre-lente, cette maladie ne laiſſe pas d'être ſuſceptible de grandes variations, tant par rapport aux ſymptômes, que relativement à la durée de chaque période, & à la difficulté de la guérir. Elle differe encore, ſelon la cauſe, l'âge & la conſtitution du malade. En général, quand elle eſt dans ſon ſecond période, elle eſt difficile à guérir ; dans le troiſieme, le malade ſe rétablit très-rarement.

Afin de traiter cette maladie avec ſuccès, on en recherchera ſcrupuleuſement la cauſe, qui provient quelquefois uniquement d'un vice de la maſſe des liquides, joint à une grande irritabilité des nerfs. L'irritation trouble la digeſtion & les ſécrétions, ce qui donne lieu à des engorgements imperceptibles dans les glandes lymphatiques, dans les poumons, &c. C'eſt-là ce qui conſtitue la fievre-lente-nerveuſe.

La fievre-lente eſt d'autres fois occaſionnée par une ſaburre opiniâtre dans les premieres voies ; par des vers qui dérobent & infectent le chyle, ou par quelque engorgement perceptible ou imperceptible dans le bas-ventre, lequel nuit à la digeſtion & géne le paſſage du chyle dans le ſang. Mais la plus fâcheuſe cauſe de cette maladie, & qui eſt auſſi très-fréquente, c'eſt une ſuppuration, un abcès ou un ulcere dans l'intérieur du corps, qui ſont ou qui ne ſont pas connus.

La fievre-lente qui provient de la premiere de ces cauſes, eſt familiere aux perſonnes affectées d'un vice ſcrophuleux, ſcorbutique, vérolique, ou chez leſquelles on a répercuté une maladie cutanée, ou ſupprimé quelque écoulement habituel produit par la nature ou établi par l'art; tels que des cauteres, &c. Elle attaque encore les perſonnes, qui, ayant le ſang diſſous, ſont épuiſées par des pertes de ſang.

Si l'on a lieu de croire que la fievre-lente provienne de l'acrimonie de la maſſe des liquides, on conſultera ce qui a été dit à cet égard. On commencera le traitement, en mettant en uſage les divers remedes recommandés pour corriger ces différents vices des liquides; & l'on établira en même temps un ou une couple de cauteres. Immédiatement avant ſes repas, le malade prendra vingt grains de quinquina en poudre, & ſe donnera autant d'exercice qu'il pourra en ſupporter. Le meilleur ſera celui du cheval, ou de prendre du mouvement dans une voiture ouverte, l'eſtomac étant vuide.

Si la fievre eſt occaſionnée par un levain ſpécifique, on y remédiera par les remedes ſpécifiques. S'il exiſtoit une répercuſſion de quelques humeurs, ou la ſuppreſſion de quelque égoût, on commencera à remédier à la plénitude des premieres voies, par des purgations douces; telles que la potion de manne N°. 167, ou la potion minorative N°. 168. Dèsque les premieres voies ſeront en bon état, on rétablira les égoûts ſupprimés ou taris. En cas de dartre ou de galle répercutées, on inoculera le malade avec des levains analogues, & on achévera de le guérir, moyennant le régime de lait ſpécifié ſous la lettre G. On obſervera toutefois de donner aux malades d'un tempérament ſec, pour toute boiſſon, la décoction de ſquine N°. 35, coupée d'un quart de lait, & aux perſonnes replettes, la ſeconde eau-de-chaux, mêlée d'un tiers de lait. Avant les repas, tous prendront quinze grains de quinquina en poudre, mêlé de cinq grains de rhubarbe; & dèsque la fievre-lente ceſſera, on traitera la galle, les dartres, &c. ſelon ce qui eſt preſcrit pour le traitement de ces maladies.

La fievre-lente qui provient de l'obſtruction du bas-ventre ſuccede ſouvent à d'autres maladies, & en particulier à la fievre-d'accès, comme auſſi à la ſuppreſſion des hémorrhoïdes ou des menſtrues, & à tout ce qui peut occaſionner de l'altération & de l'obſtruction dans les viſceres. Pour traiter cette maladie, on commencera par remédier à la ſaburre des premieres

voies, ſelon qu'il eſt recommandé de faire pour le traitement des ſaburres & des maladies vermineuſes; en obſervant cependant d'employer les évacuants les plus doux.

Si le malade eſt affecté d'une obſtruction manifeſte, il prendra enſuite, s'il eſt en état de la ſupporter, matin & ſoir, la poudre apéritive-martiale N°. 172; &, par-deſſus, le bouillon déſobſtruant N°. 13 : ſi-non, il fera uſage des petits-laits avec les ſucs d'herbes N°. 193, ou des eaux minérales-ferrugineuſes les plus légeres, qui ſont dénommées ſous le N°. 3. Si l'obſtruction étoit peu conſidérable, & que néanmoins la fievre fût d'une certaine force, on donnera au malade, les matins & ſoirs, huit onces ou autant qu'il pourra ſupporter de lait d'âneſſe, coupé du double d'eau de Selz, ou du tiers de celle de Vals, ou de quelque autre eau minérale-apéritive, dont il continuera l'uſage juſqu'à ce que la fievre-lente ſoit entiérement diſſipée. Il ſe nourrira légérement; il vivra de potages, de poiſſons réputés ſains, cuits à l'eau, & de quelque peu de viandes blanches.

Si la fievre-lente avoit ſuccédé à la ſuppreſſion des hémorrhoïdes ou des menſtrues, on emploiera en même temps les remedes compatibles, qui ſont recommandés pour rétablir le flux de ces écoulements: & au cas qu'elle eût ſuccédé à une fievre-d'accès mal guérie; celle-ci revenant, on évitera de l'arrêter par des fébrifuges; mais on l'entretiendra au contraire au moyen du traitement recommandé à cet effet à l'article des fievres-d'accès.

Lorſque la fievre-lente provient d'une ulcération, d'une ſuppuration, ou d'un abcès caché, on l'appelle communément fievre-étique. Cette maladie ſuccede à une fievre-continue, quand celle-ci ſe termine par un dépôt ou par une métaſtaſe, d'où la matiere morbifique reflue peu ou beaucoup dans le ſang, & cauſe plus ou moins de fievre. Souvent encore elle ſuccede à la fievre-lente, lorſque l'acrimonie qui l'occaſionne eſt aſſez conſidérable pour cauſer quelque phlogoſe, éroſion & ulcération dans les poumons ou ailleurs; mais elle ſuccede communément aux inflammations internes qui ſe ſont terminées par la ſuppuration, ou elle provient d'une ulcération cauſée par la putréfaction d'un ſang extravaſé. C'eſt ce que l'on voit fréquemment arriver à la ſuite de l'hémoptyſie ou du crachement de ſang.

Les perſonnes qui ſont attaquées de la fievre-étique, outre les ſymptômes généraux de la fievre-lente, éprouvent divers accidents qui dépendent de la fonction du viſcere ou de la partie qui eſt ulcérée. Leurs urines ſont communément couvertes d'une pellicule huileuſe & luiſante, & quand la maladie eſt avancée, elles dépoſent ſouvent un ſédiment purulent. D'ailleurs, les progrès de la fievre-étique ſont d'autant plus rapides, que le ſang eſt plus allumé & âcre.

Si le dépôt des matieres eſt extérieurement acceſſible, on cherchera à amollir & à mûrir au plus vîte le réſervoir, par les cataplaſmes émolliens & maturatifs N°. 15 & 17. On l'ouvrira d'abord qu'il ſera mûr, ſelon les regles chirugicales: on le panſera enſuite, ainſi qu'il eſt preſcrit à l'article qui traite des abcès. Si la ſuppuration & la réſorbtion du pus entretenoient la maladie, on donnera au malade, les matins & ſoirs, une demi-livre du mêlange compoſé de parties égales de lait de vache, & de ſeconde eau-de-chaux; il obſervera le régime de lait ſpéficié ſous la lettre G; ou s'il ne peut pas le ſupporter, le régime balſamique décrit ſous la lettre F.

Si l'abcès eſt interne, on cherchera à amollir le réſervoir qui contient le pus, moyennant le ſuſdit régime de lait. En même temps, le malade prendra, les matins & ſoirs, une couple de cuillerées d'un mêlange de parties égales d'huile d'amandes-douces & de ſyrop d'althéa. On cherchera auſſi à hâter la rupture de l'abcès, par la ſecouſſe de la voiture, par celle du cheval, ou par d'autres exercices convenables. C'eſt ce qu'on obſervera de faire, dèsque l'on aura lieu de préſumer que l'abcès eſt mûr; ce qui arrive ordinairement au bout d'une quarantaine de jours. Quand l'abcès ſera crevé, on facilitera l'évacuation du pus par la voie que la nature ſe ſera frayée, & le malade prendra enſuite, les matins & ſoirs, en une quantité qui égale le volume d'une noix muſcade, du baume de Lucatelli N°. 5. Sa boiſſon ordinaire ſera du lait coupé de parties égales d'infuſion balſamique N°. 100, ou de deux tiers d'eau de Selz. Son régime ſera la diete blanche, indiquée ſous la lettre G. Si cependant le lait lui étoit contraire, il obſervera le régime balſamique ſpécifié ſous la lettre F, & il prendra en même temps le quinquina pur, qu'on mêlera néanmoins avec de la rhubarbe, ſi le ventre, que, dans toutes les eſpeces de fievres-lentes on tiendra très-modérément ouvert, ne s'ouvroit pas une fois en trente-ſix heures.

Du reſte, on facilitera l'évacuation de matieres purulentes ; & ſi elles venoient des poumons, on traitera le malade comme il eſt recommandé de faire pour la pulmonie.

De la conſomption.

C'eſt ici le lieu de parler de deux autres maladies qui ont du rapport avec la fievre-lente, en ce qu'elles ſont de longue durée, & que ceux qui en ſont affectés languiſſent, s'exténuent & ſe deſſechent inſenſiblement. Il s'agit de la conſomption appellée phtiſie-nerveuſe, & du maraſme.

La phtiſie-nerveuſe commence ſouvent par un léger bourſouffiement par toute l'habitude du corps, qui, à la pâleur près, reſſemble plutôt à de l'embonpoint qu'à une enflure. Ceux qui en ſont affectés éprouvent du dégoût pour toutes ſortes d'aliments ſolides : ils rendent peu d'urines, qui ſont ordinairement rouges, & qui ne ſont pâles que lorſqu'elles ſont abondantes. Les chairs & les forces ſe conſument peu-à-peu, ſans que le malade ſoit beaucoup incommodé de chaleur, ni de difficulté à reſpirer, ou d'autres accidents fébrils, à moins que la phtiſie n'approche du dernier degré.

Cette maladie provient principalement de l'appauvriſſement du ſang, de l'affaiſſement des vaiſſeaux capillaires, de l'inertie des corps glanduleux, & de la caducité du genre nerveux. Quand elle eſt invétérée, le malade s'éteint & meurt ſans accidents pénibles, à l'exception d'une petite toux ſeche qui ſurvient aſſez ſouvent.

Le malade évitera les travaux de l'eſprit & tous les exercices qui diminuent les forces : il ſe fera frotter, pendant un quart d'heure, le matin & le ſoir, tout le corps avec une flanelle : il ſe promènera beaucoup en voiture & ſur-tout à cheval ; il habitera dans un air champêtre & ſalubre, plutôt humide que fort ſec. S'il eſt bien foible, il vivra de lait de femme qu'il tettera. Le bouillon émulſionné de pignons des Alpes N°. 14, le lait artificiel N°. 112, ſerviront de ſupplément à cette nourriture, & la décoction de mouſſe-d'Islande N°. 32, en ſecondera les bons effets. On pourra même uſer auſſi de ce régime dans les fievres-lentes, lorſque le lait ſera indiqué pour appaiſer la toux.

Au défaut de lait de femme, le malade prendra, les matins & ſoirs, dix grains de poudre anti-étique N°. 171, & par-deſſus une chopine de lait d'âneſſe.

Aux heures du dîner & du ſouper qu'il avancera, il mangera un morceau de pain, pendant qu'il boira lentement environ une livre de lait de vache, fraîchement tiré. Toutes les fois que ſon ventre ſera reſſerré, il prendra, avant les deux repas, la poudre de quinquina avec de la rhubarbe, ſelon ce qui a été conſeillé pour la fievre-lente: s'il n'eſt pas conſtipé, il ne prendra que le quinquina. Une couple de fois par ſemaine, il ſe baignera dans de l'eau-de-ſon tiede, blanchie avec du lait: il prendra ces bains à jeun, & y demeurera pendant une demi-heure. Dèsqu'il ſera en état de voyager, il fera des voyages de long cours dans des climats tempérés auſſi-tôt qu'il aura acquis un mieux ſtable, il prendra des eaux minérales-aigrelettes & ferrugineuſes, dénommées ſous le N°. 3; & il vivra des aliments les plus aiſés à digérer des régimes ſpécifiés ſous les lettres B, F & G. Afin de prévenir toute rechûte, il réitérera pendant pluſieurs années, au printemps, l'uſage du lait d'âneſſe, au défaut duquel il uſera de la gelée de ſalap N°. 88. En automne, il mangera beaucoup de raiſins blancs, bien mûrs, doux, mais qui ne ſoient pas trop vineux, ni d'un ſuc trop épais.

Du maraſme.

Le maraſme eſt propre aux vieillards décrépits & aux perſonnes qui ont été épuiſées par de longues maladies, ou uſées par la débauche ou par les travaux de l'eſprit. Cette maladie ſe connoît par la maigreur ſeche & par la débilité de ceux qu'elle attaque. Le malade a la peau adhérente aux os, les vaiſſeaux capillaires ſont en coalition, & la circulation ne ſe fait que dans les gros vaiſſeaux. La bouche eſt en outre ſeche, & la ſalive gluante. Le malade eſt dégoûté & a les extrémités froides à l'attouchement, tandis qu'il eſt incommodé de chaleurs internes. Il urine beaucoup, & ſouvent avec douleur: ſon pouls eſt dur & élevé, ſa reſpiration un peu difficile; ſa voix caſſée: il s'éteint peu-à-peu, & quelquefois il finit avec la gangrene qui gagne les extrémités du corps, ou les parties ſur leſquelles il eſt obligé de ſe tenir couché.

Le malade prendra, deux ou trois fois par ſemaine, un bain d'eau-de-ſon blanchie avec du lait: il ſe nourrira en outre d'excellents bouillons, de conſommés,

conſommés, ainſi que les bouillons N°. 12, dans les temps où l'on pourra ſe les procurer, de chocolat & d'autres aliments reſtaurants, en obſervant d'en prendre peu à la fois, mais à fréquentes repriſes. On lui donnera pluſieurs fois par jour un doigt de vin de liqueur, & dans le beſoin, on le ranimera avec la mixture N°. 124, avec des eaux de ſenteur à mettre ſous le nez, & même, en cas preſſant, avec l'eſprit volatil N°. 75 : on lui lavera auſſi les poignets & les tempes avec de l'eau à la Reine de Hongrie ou de lavande. S'il étoit trop foible pour uſer des aliments reſtaurants dont nous venons de faire mention, & qu'il ſupportât néanmoins le lait, il prendra pour tout aliment, de ſix en ſix heures, ſix onces de lait de vache fraîchement trait : il ne prendra dans ce cas, aucune autre nourriture, ſi ce n'eſt à midi, qu'on pourra lui donner un gobelet d'un excellent chocolat de ſanté, dans lequel il trempera quelques petites tranches de pain grillé. Il obſervera de s'abſtenir de tout ce qui diminue les forces, & principalement des travaux de l'eſprit, comme auſſi de tout ce qui affecte déſagréablement l'ame.

Il ne remédiera à la conſtipation qu'au moyen du lavement domeſtique N°. 108 : & afin d'animer la circulation du ſang, on lui frottera doucement, les matins & ſoirs, avec une flanelle, les extrémités ; en obſervant que ces frictions ſe faſſent du bas vers le haut. On pourra faire prendre aux perſonnes d'une conſtitution froide & phlegmatique, les bouillons de viperes.

DES OBSTRUCTIONS EN GÉNÉRAL.

Après les fievres, le genre de maladie qui eſt le plus étendu, comprend les obſtructions ou l'interception plus ou moins parfaite & conſidérable du cours des liquides à travers les vaiſſeaux de la partie affectée. Lorſque l'obſtruction eſt légere, on l'appelle engorgement, & l'engorgement qui n'eſt pas permanent, ſe nomme congeſtion. Lorſque la partie obſtruée l'eſt conſtamment & au point d'être palpable, le mal eſt appellé obſtruction avérée, & quand l'obſtruction eſt confirmée au point que la partie obſtruée eſt dure à l'attou-

chement, rénitente & peu ou point ſenſible; alors il ne reſte que peu ou point de circulation dans la partie affectée, & l'obſtruction prend le nom de tumeur ſquirreuſe.

Dans le premier cas, la circulation eſt moins coupée que gênée, & les différents degrés d'obſtruction qui ne ſont pas palpables, ſe manifeſtent encore par plus ou moins de tiraillements, de peſanteur, d'embarras & de douleur, ſelon la ſenſibilité & la ſituation de la partie affectée; mais ſur-tout par le défaut des fonctions qui ſont propres au viſcere obſtrué. Les ſuites de l'obſtruction ſont l'inflammation, la ſuppuration, l'endurciſſement ſquirreux, le deſſéchement de la partie affectée, des affections hydropiques ou paralytiques, la conſomption & les fievres-lentes ou étiques; & quant aux engorgements qui ſe font dans le bas-ventre, leurs ſuites les plus ordinaires ſont l'obſtruction des viſceres, l'hypocondrie ainſi que ce qui accompagne ces maladies.

Pour faciliter le traitement des obſtructions, elles ſeront diviſées en trois claſſes. Nous rangerons ſous la premiere les maladies à congeſtion ſavoir: les affections catarrhales, rhûmatiques & goutteuſes: la ſeconde comprendra les engorgements & les obſtructions des glandes; & dans la troiſieme, ſeront claſſés les engorgements & les obſtructions des viſceres.

Comme ces maladies ſont toutes du genre des maladies chroniques ou non-aigues, & vû qu'elles ſont ordinairement compliquées avec l'épaiſſiſſement froid, chaud ou atrabilaire du ſang, ſoit avec l'un ou l'autre des vices de la lymphe dont il a été traité, il eſt très-eſſentiel de commencer par conſulter ce qui a été dit ſur ces matieres, afin d'adopter en conſéquence le traitement qu'on aura à ſuivre. En obſervant cette marche, &, ſi l'obſtruction paroît au dehors, en appliquant ſur la région affectée l'emplâtre de ſavon de barbette, on diſſipera ordinairement les engorgements qui ne ſeront pas invétérés, & ſouvent même les obſtructions récentes, ou du moins, le ſang étant en meilleur état, les apéritifs deviendront beaucoup plus efficaces. Dans ce cas, le malade ne pourra mieux faire que d'obſerver conſtamment le régime recommandé pour l'eſpece d'épaiſſiſſement qui exiſtera chez lui. Sa boiſſon ordinaire ſera de la tiſane apéritive No. 206, dont il prendra une quantité conſidérable. Quant aux remedes qu'il conviendra de lui donner, comme la réſolution des obſtructions invétérées demande un long eſpace de temps, on ſe réglera à cet égard ſelon les ſaiſons & d'après les éclairciſſements qui ſuivent.

Pour peu que le malade ſoit pléthorique ou échauffé ; on fera précéder l'uſage des apéritifs par la ſaignée. S'il eſt ſanguin, ou que la partie obſtruée ſoit irritée ou diſpoſée à s'enflammer, on réitérera la ſaignée ſelon le beſoin, pendant le temps que durera la cure, & ſur-tout aux approches des équinoxes. Au printemps, le malade fera uſage, pendant ſix ſemaines, du ſuc d'herbes apéritif N°. 193, en buvant par-deſſus un verre ou la quantité de petit-lait qu'il pourra ſupporter. Il prendra enſuite, en ſe couchant, juſqu'à l'approche de la canicule, une priſe de l'électuaire apéritif-martial N°. 47 : & dans la matinée, le petit-lait chalibé N°. 147. Pendant la canicule, il boira tous les matins, ſoit des eaux minérales ſavonneuſes qui tiennent le ventre libre, ou des eaux ferrugineuſes-diurétiques & légeres, dénommées ſous le N°. 3 : cela étant fait, il prendra pendant une quinzaine de jours, des eaux thermales-fondantes & modérément purgatives ; puis, avant la fin de l'automne, il reviendra à l'uſage du ſuc d'herbes apéritif, dont il eſt fait mention ci-deſſus.

En hyver, il uſera alternativement pendant un mois, de quatre pillules gommeuſes N°. 152, qu'il prendra en ſe couchant ; & le mois ſuivant, de ſix pillules de ſavon N°. 159, ſur leſquelles il prendra un bouillon de rouelle de veau, altéré avec de la chicorée amere ; & à ſon réveil, celui ſous le N°. 13. En même temps qu'il fera uſage de ces remedes, il prendra encore, dans la journée & dans les intervalles des repas, une livre de décoction faite avec une once & demie de cinq racines apéritives, & à laquelle on ajoutera un gros de la liqueur de *terre foliée de tartre* ; & toutes les fois qu'il changera de remede, il obſervera de ſe purger, de même qu'en les commençant & en les finiſſant, avec la décoction laxative N°. 31. A chacun de ces changements, il interrompra les remedes pour l'eſpace d'une huitaine de jours, pendant leſquels, ſi la ſaiſon le permet, il prendra des bains domeſtiques tiedes N°. 2, où l'on aura délayé un demi-quart de livre de ſavon blanc : en ſortant du bain, il boira le bouillon N°. 11.

Dans les obſtructions compliquées avec l'épaiſſiſſement froid du ſang, les bains domeſtiques ſeront moins néceſſaires, & la ſaignée ordinairement ſera plutôt nuiſible qu'utile. Les ſucs d'herbes apéritifs, les bouillons amers N° 10, les pillules gommeuſes, l'électuaire apéritif-martial, le petit-lait chalibé, & les bains & eaux-thermales fondantes & légérement purgatives, ſont les apéritifs qui, dans ces cas, doivent avoir la préférence.

Dans les obſtructions qui ſeront accompagnées de l'épaiſſiſſement atrabilaire du ſang, on préférera le petit-lait adouci avec du miel, le petit-lait anti-ſcorbutique N°. 146, les bains domeſtiques & les eaux minérales-légeres, ſavonneuſes, ou aigrelettes & ferrugineuſes. Les exercices du corps & le travail de l'eſprit ſeront modérés, & le malade boira beaucoup d'eau de rouille N° 39. Quand les obſtructions ſeront accompagnées de l'épaiſſiſſement de la lymphe, on prendra, après les remedes généraux recommandés pour l'épaiſſiſſement de la lymphe, une quinzaine des ſuſdits bains : on ſe purgera enſuite, de huit en huit jours, avec le ſyrop laxatif N°. 197, & l'on prendra pendant ſix ſemaines, en allant ſe coucher, une priſe de la poudre de cloportes compoſée N°. 174. Pendant l'uſage de ces derniers remedes, le malade évitera le froid, & s'abſtiendra de laitage; il boira beaucoup de la décoction de ſquine N°. 35 : enfin, au cas qu'on ne pût réuſſir à le guérir, on ne pourra mieux faire que de ſuivre patiemment le cours des remedes recommandés pour lever les obſtructions en général.

Dans les obſtructions des viſceres du bas-ventre, le malade a le plus ſouvent quelque diſpoſition aux hémorrhoïdes. En ce cas, on préférera à la ſaignée, l'application des ſangſues au fondement ; & plus les obſtructions ſeront invétérées, plus on procédera lentement, & l'on adminiſtrera les apéritifs actifs & irritants avec d'autant plus de circonſpection, que la partie affectée approchera du ſquirre, ou qu'elle ſera irritée & diſpoſée à s'enflammer. Dans toutes ſortes d'obſtructions, on remédiera à la conſtipation à l'aide du lavement domeſtique N°. 108. Le malade prendra autant d'exercice qu'il pourra en ſupporter ſans être fatigué ; il l'augmentera par degrés, en préférant celui de cheval à celui de la voiture. En perſiſtant, s'il en a la patience, dans l'uſage de ces remedes, il employera ce que la médecine poſſede de mieux pour lever les obſtructions ; &, comme l'eau qui tombe goutte à goutte perce les plus durs rochers, on viendra inſenſiblement à bout de diſſiper les obſtructions réſolubles les plus opiniâtres.

Au cas qu'on ne ſoit pas à même de faire uſage d'eaux minérales-ferrugineuſes, on y ſuppléera en faiſant tremper la boule-de-Mars dans l'eau minérale antacide-apéritive N°. 37, juſqu'à ce qu'elle ſoit teinte, & qu'elle ait pris un léger goût de fer. A ſon défaut, on pourra prendre,

dans le premier gobelet de ces eaux, dix grains de ſel-de-Mars. Dans le cas où les obſtructions ſeroient ſquirreuſes, on renoncera abſolument aux apéritifs : on emploiera ſeulement le petit-lait & des eaux minérales-légéres, pures ou coupées avec du lait d'âneſſe ; & ſi le ſquirre devenoit douloureux, on ſoulagera le malade par la ſaignée, par quelques demi-bains domeſtiques & l'émulſion calmante N°. *66*, qu'il prendra juſqu'à ce que l'irritation ſoit paſſée. On évitera dans la ſuite les remedes & tout ce qui pourroit échauffer le ſang ou animer la circulation ; & en s'aſtreignant à obſerver le régime de lait indiqué ſous la lettre G, le malade pourra vivre encore long-temps, ſans éprouver de grandes incommodités.

DES CONGESTIONS CATARRHALES.

Les ſymptômes des congeſtions catarrhales varient ſelon l'abondance, l'épaiſſiſſement & l'acrimonie de l'humeur catarrheuſe. L'enchiffronnement, le rhûme de cerveau, le gonflement pituiteux des amygdales & de la luette, qui eſt accompagné de difficulté à avaler ; diverſes fluxions ſur les dents, ſur les joues, les paupieres ou ſur les oreilles ; le torticolli & la courbature ; l'enrouement & le rhûme de poitrine, ſont l'effet de la congeſtion catarrhale ſur ces différentes parties. Il ſera traité en particulier des deux dernieres, auſſi bien que de la péripneumonie catarrhale.

Pour ce qui regarde les autres fluxions, que les parties affectées ſoient tuméfiées ou non, toutes les fois qu'elles ſeront pâles, gorgées, nullement échauffées, peu douloureuſes, & que le malade ſera ſans fievre, on pourra être certain que l'humeur de la fluxion eſt froide, & cauſée par la ſtagnation d'une pituite épaiſſie, que l'on diſſipera à la faveur de la tranſpiration & en facilitant le débordement des humeurs catarreuſes. A cet effet, on ſe tiendra au chaud ; on prendra, les matins & ſoirs, après s'être mis au lit, deux cuillerées de la mixture diaphorétique N°. 125, & enſuite une quantité ſuffiſante d'infuſion de fleurs-de-ſureau, afin de provoquer une douce ſueur. Si la fluxion affecte des parties qu'on puiſſe parfumer & frotter, on les parfumera avec du ſucre, du carabé, ou des baies

de genievre ; on les frottera doucement avec une flanelle parfumée des mêmes drogues.

Si l'oreille eſt affectée de fluxion froide, on y appliquera à repriſes réitérées, un ſachet chaud de parties égales de poudre de fleurs de camomilles & de ſureau, qu'on arroſera légérement d'eau-de-vie camphrée : au défaut d'un tel ſachet, on y ſuppléera avec la mie d'un petit pain chaud partagé en deux, & arroſé d'eau-à-la Reine. Dans l'intervalle de ces applications, on fera couler dans l'oreille quelques gouttes d'huile de camomilles tiede.

Si la fluxion eſt ſur les yeux, on baſſinera les paupieres avec de l'eau tiede, mêlée d'un dixieme d'eau vulnéraire ou d'eau-de-vie : ſi elle affectoit la joue ou les gencives, on mâchera de la racine de pyrethre, afin de favoriſer le débordement des humeurs, & l'on appliquera ſur la joue le ſachet dont il vient d'être parlé.

Dans l'enchiffronnement & pour le rhûme de cerveau, on renifflera de l'eau tiede mêlée de partie égale d'eau-à-la Reine, ou de jus de poirreau, & l'on prendra quelques priſes du tabac céphalique N°. 199. On flairera du ſel d'Angleterre, ou l'eſprit-volatil N°. 75, & l'on oindra la racine du nez, de ſuif mêlé d'un peu d'huile de muſcade.

Pour le gonflement de la luette & des amygdales, on appliquera un ſachet de cendres chaudes autour du cou : on ſe gargariſera ſouvent avec du lait dans lequel on aura fait bouillir une quantité de poivre ſuffiſante pour le rendre piquant ; & ſi la difficulté d'avaler étoit accompagnée d'enrouement, on humera la vapeur d'une décoction de fleurs de ſureau. Pour détendre & dégorger les gencives, on tiendra conſtamment de l'eau tiede dans la bouche.

Au cas que ces différentes fluxions fuſſent conſidérables ou fort-pénibles, on abrégera beaucoup leur durée par un véſicatoire appliqué le plus près poſſible de la partie affectée ; & ſi elles traînoient en longueur, on purgera le malade à repriſes réitérées avec les pillules céphaliques N°. 151. Dans la fluxion qui affecte l'oreille, on appliquera le véſicatoire derriere cette partie, en forme de croiſſant, & ſur les tempes, lorſqu'elle ſera ſur les dents. Dans ce cas, le malade prendra en outre quatre ou ſix gouttes d'huile de cajeput, ſur un morceau de ſucre qu'il laiſſera fondre dans ſa bouche, en obſervant de faire paſſer la ſalive ſur les parties ſouffrantes, ſans craindre de l'avaler. Il répétera ce remede s'il ſent qu'il en eſt ſoulagé.

Les récidives de ces congeſtions catarrhales étant familieres aux enfants, aux vieillards & aux perſonnes qui pechent par l'épaiſſiſſement froid du ſang ou de la lymphe, on les préviendra moyennant le régime & les remedes recommandés pour corriger ces vices des liquides ; comme auſſi en prenant ſoin d'entretenir la tranſpiration.

Quand la partie attaquée de fluxion eſt échauffée, & qu'elle eſt affectée de fortes douleurs, d'irritation, de picottements ou de cuiſſons, la fluxion eſt d'une nature oppoſée à la froide. L'humeur catarrhale eſt alors chaude & âcre, & propre à enflammer les membranes & glandes qui ſont engorgées. Dans ce cas, il eſt à propos de faire ſaigner le malade : il prendra la mixture tempérante N°. 130, & l'on favoriſera le débordement des humeurs en relâchant ſimplement les vaiſſeaux. A cet effet, on baſſinera aſſidument les yeux avec de l'eau tiede, ſi la fluxion eſt ſur les oreilles, ſur les joues ou ſur le goſier : on appliquera ſur la partie affectée la fomentation N°. 82, lorſque la douleur ſera vive, ſi non le cataplaſme émollient N°. 15, après avoir fait couler dans l'oreille de l'huile de fleurs de bon-homme ou d'amandes-douces. Pour la fluxion ſur les gencives, on ſe gargariſera & l'on ſe lavera ſouvent la bouche avec de l'eau tiede. Dans le rhûme de cerveau, on oindra la racine du nez avec la pommade adouciſſante N°. 161, & l'on renifflera de l'eau tiede mêlée d'un quart de lait. Dans cette ſorte de fluxion, la nourriture du malade ſera des gruaux d'avoine, de ris, d'orge; des fruits cuits & des légumes adouciſſants. Il boira, le matin avant de ſe lever, l'infuſion de fleurs de ſureau mêlée de partie égale de celle de tilleul, & en quantité ſuffiſante pour exciter & pour entretenir une douce tranſpiration ; & dans l'après-dînée, on lui donnera de l'orgeat fort léger & tiede. On continuera le tout juſqu'au déclin de la fluxion, & l'on purgera alors le convaleſcent avec la potion minorative N°. 168.

Si cette eſpece de fluxion étoit opiniâtre, ou en cas de rechûte, on pourra en conclure que la maſſe du ſang ou de la lymphe ſont âcres ; & l'on ne parviendra à la guériſon radicale, qu'en employant les remedes recommandés pour corriger l'acrimonie qui domine dans les humeurs, à l'article qui traite des acrimonies de la lymphe.

Lorſque les fluxions ſont mal gouvernées, ou quand les levains catarreux ſont fort-âcres & actifs, la partie où la fluxion s'eſt formée s'enflamme effectivement. C'eſt ce qui ſe manifeſte par un ſentiment de cha-

leur, d'ardeur, comme auſſi par une douleur vive & par des élancements que l'on éprouve à la partie affectée, & qui ſont accompagnés de fievre.

Quand l'inflammation arrive au commencement ou pendant le cours de la fluxion, il convient de faire une ſaignée copieuſe; & ſi l'on redoute la ſuppuration, ou ſi la fluxion à la gorge eſt accompagnée d'enrouement, on réitérera la ſaignée ſelon le beſoin, & à de petits intervalles. Le régime du malade ſera le liquide ſous la lettre H, & il boira beaucoup de tiſane commune N°. 210 ou de celle d'orge N°. 213. On emploiera d'ailleurs, en fait de topiques, les cataplaſmes & tout ce qui a été recommandé ci-deſſus pour détendre les parties engorgées. Le malade continuera à prendre la mixture tempérante N°. 130.

Si le mal étoit à la gorge, il ſe gargariſera avec le gargariſme commun N°. 86; & s'il exiſtoit en même temps de l'enrouement, il prendra, de temps à autre, une cuillerée à café de l'egglegme adouciſſant N°. 44. Au cas que l'inflammation ne cedât pas à une couple de ſaignées, ſoit qu'elle eût été négligée dans ſes commencements, il ſera inutile de tirer beaucoup de ſang, & d'inſiſter ſur la réſolution; ſur-tout dans les fluxions ſur les oreilles & principalement ſur les joues; vû que cela ne feroit que retarder la ſuppuration qui eſt inévitable. Alors on ne pourra mieux faire que de l'avancer, en continuant d'appliquer le cataplaſme émollient N°. 15. Afin de faire crever intérieurement les abcès de la joue & de la gorge, on tiendra conſtamment dans ſa bouche du lait bouilli avec quelques figues, & l'on ſe gargariſera avec cette décoction, juſqu'à ce que l'abcès ſoit crevé. Dès-lors, on ſe gargariſera, pour le déterger & le guérir, avec de l'eau-de-ſauge, adoucie avec du miel-roſat. Si l'abcès crevoit au-dehors, on ſe conduira en ce cas comme il eſt enſeigné à l'article des inflammations qui ſe terminent en abcès.

De l'enrouement & des rhûmes de poitrine.

Quand les humeurs catarreuſes affectent la membrane muqueuſe & les glandes de la trachée-artere, il en réſulte de l'enrouement & quelquefois même l'extinction de la voix; & lorſqu'elles ſe jettent ſur les ramifications des bronches, elles produiſent les rhûmes de poitrine.

L'enrouement

L'enrouement catarreux eſt ordinairement accompagné de quelque difficulté d'avaler. Qu'oiqu'il en ſoit, quand le malade eſt exempt de fievre, d'ardeur, de douleur & de fortes irritations dans le goſier, l'humeur catarreuſe eſt froide & douce, & pour dégager la trachée-artere, il ſuffira qu'il ſe tienne chaudement. Il prendra les remedes recommandés ci-avant pour les fluxions froides, & appliquera autour du cou un mouchoir de ſoie ou un ſachet rempli de ſon ou de cendres chaudes. Il boira d'une infuſion de ſauge adoucie avec du miel, & humera ſouvent de la vapeur d'eau bouillie avec de la fleur de ſureau; & ſi cette eſpece d'enrouement traînoit en longueur, on purgera le malade avec les pillules purgatives N°. 156.

Quand au contraire l'enrouement eſt accompagné de ſéchereſſe, d'âpreté, de douleur, d'ardeur, de fortes titillations ou de picottements dans le goſier, on pourra en conclure, que la trachée-artere eſt affectée ou du moins menacée de phlogoſe; alors ſi on n'y prend garde, l'enrouement dégénérera en extinction de voix, & l'inflammation ſera ſuivie d'ulcération à cette partie. Dans cette eſpece d'enrouement, on fera toujours bien de ſe faire ſaigner: ce qu'on n'héſitera pas de réitérer ſi la fluxion étoit accompagnée d'une fievre conſidérable. On boira beaucoup de petit-lait clarifié, & de la tiſane tiede de graine-de-lin N°. 212: on humera ſouvent de la vapeur d'eau cuite avec du ſon, & on prendra la mixture tempérante N°. 130. Si le goſier étoit ſec, âpre, ou que les humeurs de l'expectoration fuſſent âcres, on uſera de l'egglegme adouciſſant N°. 44, ou du looc blanc de Paris. Pour cette eſpece d'enrouement, on fera bien d'appliquer autour du cou le cataplaſme émollient N°. 15. On remédiera à la conſtipation, moyennant le lavement domeſtique N°. 108: on s'abſtiendra de viandes & de vin, & l'on ſe nourrira de gruaux de ris, d'orge, de fruits cuits & de légumes adouciſſants. Si, pour avoir négligé ces précautions, le malade crachoit, à la ſuite de l'enrouement, des matieres purulentes ou teintes de ſang, il ne négligera pas de ſe mettre auſſi-tôt au régime de lait ſpécifié ſous ſa lettre G, afin de prévenir les progrès de l'ulcération & la pulmonie.

Quant aux rhûmes de poitrine, la premiere attention qu'on doit avoir, c'eſt de bien examiner ſi le catarre eſt chaud ou froid, & ſi l'humeur catarreuſe eſt âcre ou ſenſiblement ſalée; afin de ne pas prendre le change dans le choix des remedes qui ſont abſolument oppoſés.

Les rhûmes chauds ſont ordinairement précédés de friſſons qui ſont toujours ſuivis de chaleur, de ſoif, d'accablement, & de la perte de l'appétit accompagnée même quelquefois de dégoût. Les malades ſont oppreſſés ; ils ont de la chaleur, de la douleur ou des points à la poitrine ; la toux eſt fréquente, plutôt ſeche qu'humide, & les ramifications des bronches ſont menacées ou déja affectées de phlogoſe.

Quand les rhûmes ſont froids, le malade eſt frileux & engourdi. Ce rhûme eſt commun, ſur-tout aux enfants & aux vieillards d'un tempérament froid & pituiteux ; & il eſt ſouvent précédé & accompagné du rhûme de cerveau, d'un gonflement pituiteux des amygdales & de la luette, & d'une diſtillation d'humeurs pituiteuſes qui tombent ſur le goſier. La toux eſt humide, & le malade rend des pituites plutôt fades qu'âcres ; il a peu ou n'a point de fievre. C'eſt-là l'eſpece de rhûmes la plus ordinaire.

On abrégera ce rhûme en évitant de s'échauffer & de ſe refroidir : on uſera ſobrement de viandes & de vin ; on boira beaucoup de la tiſane commune N°. 210, & une couple de fois par jour, quelques taſſes d'infuſion pectorale N°. 104, ou d'une légere infuſion de véronique adoucie avec du ſyrop de capillaire. On ſe trouvera bien du jus de réglifſe pour faciliter l'expectoration. Un doigt de punſch, de biſchop ou de vin de Malaga, ſont également ſalutaires pour faire mûrir ces ſortes de catarres. Toutes les fois que le rhûme froid ſera long & accompagné d'une expectoration abondante, on fera bien de ſe purger doucement & pluſieurs jours de ſuite avec l'infuſion pectorale-laxative N°. 104, & à la fin, avec la potion laxative N°. 166.

Dans les rhûmes, qui ſont accompagnés d'un mouvement fébril, on remarquera ſi l'expectoration eſt aiſée ou difficile, & ſi les matieres en ſont ſéreuſes & âcres, ou épaiſſes & glutineuſes. Plus la toux ſera ſeche, plus le malade boira des ſuſdites tiſanes, & humera ſouvent de la vapeur d'eau-de-ſon bouillante. Au cas que les matieres que l'on crache, ſoient ſéreuſes ou âcres, on uſera en même temps de la pâte de guimauve, du ſuſdit egglegme adouciſſant, ſoit du looc de Paris ; & ſi la toux étoit fréquente, ou en cas qu'elle redoublât, afin de la mitiger, on prendra en ſe couchant, demi-once de ſyrop de pavots, ou quatre grains de pillules de cinogloſſe : on s'abſtiendra de la viande & du vin. Mais ſi la cha-

leur étoit peu conſidérable, le malade pourra boire, dans l'après-midi, de la limonade chaude ou d'un orgeat léger & tiede, & prendre un lait-de-poule, le ſoir, en allant ſe mettre au lit.

Lorſqu'au contraire la matiere qui s'expectore ſera épaiſſe ou viſqueuſe, on diviſera l'humeur catarreuſe : on facilitera l'expectoration moyennant la poudre pectorale N°. 185, par-deſſus laquelle le malade prendra une taſſe d'infuſion de l'écorce du bois de ſaſſafras, adoucie avec du miel ; & il boira beaucoup d'infuſion de véronique, ou d'infuſion pectorale non laxative ; &, s'il eſt beſoin, afin de mitiger la toux nocturne, il prendra vers le ſoir ſix grains de pillules de ſtyrax.

Lorſque l'expectoration ſera devenue aiſée, le malade pourra ſe contenter de boire fréquemment une taſſe de la décoction pectorale N°. 33 ; mais ſi elle étoit fort-abondante ou de longue durée, on l'abrégera avec une priſe de la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192. S'il y répugnoit, afin de détourner les humeurs de la poitrine, il prendra pendant pluſieurs jours conſécutifs, l'infuſion pectorale-laxative. Toutes les fois que les muſcles de la poitrine ſeront fatigués par les ſecouſſes de la toux, on lui frottera cette partie avec l'onguent pectoral N°. 140.

C'eſt-là tout ce qu'il y a à faire pour terminer cette ſorte de rhûme de poitrine. S'il dégénéroit en rhûme chaud, on emploiera ce qui va être recommandé pour y remédier.

Comme dans les rhûmes chauds, la phlogoſe qui affecte les ramifications des bronches dégénere facilement en inflammation, d'où peut réſulter la pulmonie, on ne négligera jamais de ſe faire ſaigner ſans délai. Le régime qu'on obſervera : ſera de prendre ſouvent un gruau clair ; on boira beaucoup de petit-lait tiede & bien clarifié, qu'on adoucira avec du ſyrop de violettes ou de guimauves. A défaut de petit-lait, on pourra prendre de la tiſane de ſon N°. 218. On réitérera la ſaignée, ſelon le beſoin, & la quantité du ſang que l'on aura tiré une ou pluſieurs fois, juſqu'à ce que la fievre, l'oppreſſion, les douleurs & les chaleurs de la poitrine ſoient ſuffiſamment diminuées pour que le rhûme approche de la nature de celui dont il vient d'être traité. Dès-lors on obſervera le régime, & l'on mettra en uſage, ſelon l'état de la toux, les divers remedes recommandés pour le catarre de la ſeconde eſpece.

Il reſte à obſerver, que les perſonnes ſujettes aux rhûmes froids préviendront les rechûtes, en ſuivant les directions données pour corriger l'épaiſſiſſement froid du ſang, & en prenant beaucoup l'exercice de cheval. Celles qui ſeront ſujettes aux rhûmes chauds, emploieront le régime & les remedes recommandés pour l'épaiſſiſſement chaud du ſang.

On détruira les levains catarreux, & l'on préviendra les rhûmes & les fluxions qu'occaſionne l'acrimonie de la lymphe, ſoit ſimple ou compliquée avec l'épaiſſiſſement de ce fluide, en ſuivant les avis donnés pour corriger ces vices. On apprendra à diſtinguer la toux catarrhale de la toux ſtomachale, en conſultant l'article qui traite des ſaburres : on la diſtinguera de celle qui eſt ſpaſmodique, en recourant à l'article des ſpaſmes & de la coqueluche ; & enfin de la toux étique & pulmonique, en jettant un coup d'œil ſur la deſcription qui a été faite de ces maladies.

DE LA FLUXION CATARRHALE SUR LE POUMON, OU DE LA PÉRIPNEUMONIE CATARRHALE.

Cette maladie eſt commune pendant les premiers froids de l'hyver, & lorſque le froid & le chaud alternent ſubitement. Elle provient de l'engorgement catarreux des vaiſſeaux capillaires du poumon, qu'occaſionne le reflux de la tranſpiration joint à la viſcoſité de la maſſe des liquides. Elle attaque auſſi fréquemment les vieillards & les perſonnes d'un tempérament phlegmatique, qui ſont ſujettes aux catarres & aux rhûmes pituiteux.

La maladie commence ordinairement par des ſymptômes de rhûme : la ſalive eſt épaiſſe & glutineuſe ; les malades ſont fort-accablés & affectés de friſſons qui alternent avec plus ou moins de chaleur. A ces ſymptômes ſe joignent de l'oppreſſion, des inquiétudes, des vertiges, un grand embarras à la tête, & une toux accompagnée d'expectoration de matieres viſqueuſes, qui ſe détachent avec peine & ſe ſuppriment facilement. Les

urines ſont communément troubles, épaiſſes & blanches : le pouls eſt embarraſſé & comme ſuffoqué, de ſorte que la fievre n'annonce point le danger que court la perſonne atteinte de cette maladie, qui conduit ſouvent au tombeau, ſans avoir été précédée de ſymptômes de nature à préſager un événement auſſi funeſte.

Ses ſuites ſont ordinairement une diſpoſition à la rechûte, & des tubercules au poumon ; quelquefois même elle dégénere en péripneumonie inflammatoire.

Dès les commencements de la maladie, il ſera néceſſaire de ſaigner ceux qui ſont manifeſtement pléthoriques, & cela ſeulement une fois. On ne leur tirera cependant que ſix à ſept onces de ſang, à moins que l'oppreſſion & la rougeur du viſage ne fuſſent très-conſidérables. On débarraſſera toujours l'eſtomac au plutôt poſſible, avec la poudre émétique No. 178 ; après quoi l'on évacuera les inteſtins avec le lavement purgatif N°. 111. Immédiatement après ces évacuations, les malades boiront conſtamment tous les quarts-d'heures, une taſſe de tiſane des Santals No. 216, fort-chaude : ils humeront ſouvent de la vapeur d'eau bouillie avec des fleurs de ſureau ; ils prendront les poudres pectorales No. 185, & par-deſſus, une taſſe de la dite tiſane. On leur appliquera, d'un jour à l'autre, le lavement purgatif ſuſdit, & ſi l'oppreſſion réſiſtoit à ces remedes, ou que l'expectoration diminuât beaucoup, on ajoutera à chaque priſe des poudres pectorales, un grain de kermès-mineral. Si, dans les vingt-quatre heures, ce remede ne ſoulageoit pas le malade, il prendra de deux en deux heures une ou deux cuillerées de la mixture antaſthmatique No. 118 ; & ſi l'expectoration étoit autant que ſupprimée, on lui appliquera en même temps les véficatoires entre les deux épaules & aux gras-de-jambes.

Quant au régime à obſerver, on donnera au malade, de quatre en quatre heures, pour tout aliment, un bon bouillon fait avec une vieille volaille dégraiſſée, ou avec une tranche de rouelle de veau ; & l'on y fera infuſer une poignée de cerfeuil ou de chicorée-amere. Dèsque la maladie aura diminuée au point qu'elle approchera de la nature du rhûme, on emploiera, ſelon l'état de la toux & de l'expectoration, les différents remedes recommandés pour le traitement des rhûmes. On obſervera toutefois de faire les diſtinctions dont il a été parlé à la fin du précédent article, & de purger les convaleſcents à deux ou trois repriſes, chacune à quelques

jours d'intervalle, d'abord avec la potion de manne N°. 167, & enſuite avec les pillules purgatives N°. 156, s'ils étoient encore affectés de viſcoſités; ſi non, ils ſeront purgés avec la potion minorative N°. 168.

DES CONGESTIONS RHÛMATISMALES EN GÉNÉRAL.

Quand la lymphe eſt épaiſſie, & chargée de levains tartreux, ſoit héréditaires ou acquis, ces vices des humeurs diſpoſent aux rhûmatiſmes. La ſuppreſſion de la tranſpiration, celle du flux hémorrhoïdal ou de quelque autre évacuation habituelle qui concourt à épurer la maſſe des humeurs, ainſi que la trop grande diſſipation des parties les plus ſubtiles du ſang, durant les grandes chaleurs, ſont les cauſes les plus ordinaires qui achevent d'épaiſſir & de rendre la maſſe des liquides aſſez terreuſe, acrimonieuſe ou phlogiſtique, pour occaſionner des engorgements rhûmatiques.

Le rhûmatiſme eſt ſimple, lorſque l'engorgement ſe fait dans les membranes des muſcles. On lappelle *arthritique* ou goutteux, quand la congeſtion ſe fait ſur les parties ligamenteuſes des articulations; & on le nomme fixe, quand l'engorgement eſt permanent ſur la même partie du corps. Lorſqu'il eſt de peu de durée au même endroit, & que les levains arthritiques ſe tranſportent d'un endroit à l'autre, il prend alors le nom de rhûmatiſme vague.

Le rhûmatiſme ſimple peut affecter toute la partie muſculeuſe du corps. Les muſcles de la tête, du cou, de l'épaule, de la hanche, des lombes, du bras & de la cuiſſe, en ſont le plus ſouvent attaqués; & quelquefois auſſi l'humeur rhûmatique ſe jette ſur la veſſie, les inteſtins, &c. Le rhûmatiſme à la hanche prend le nom de ſciatique, & celui qui affecte les lombes eſt appellé courbature.

Les attaques de ces maladies ſont plus fréquentes au printemps & en automne, que dans d'autres ſaiſons. Les muſcles dont les membranes ſont engorgées, ſont ſubitement affectés d'une ſorte de douleur déchirante, qui eſt ſourde lorſque la partie malade eſt en repos, & qui par l'action devient le plus ſouvent vive, au point que le mouvement des muſcles affectés ſe fait

avec beaucoup de difficulté & de douleur, ſans qu'il y ait cependant au dehors ni rougeur ni tumeur quelconques. Quant au rhûmatiſme goutteux, il eſt univerſel lorſqu'il affecte à la fois les articulations de pluſieurs extrémités: on l'appelle local par les raiſons contraires.

La premiere eſpece de rhûmatiſme goutteux eſt ordinairement précédée ou de rhûme de cerveau, de douleurs vagues, ou d'une ſorte de ſenſibilité, qui fait qu'on eſt gêné dans ſes habits. L'attaque commence par des friſſons qui alternent avec de la chaleur: du ſoir au matin, la douleur redouble communément avec des inquiétudes, & elle augmente encore lorſque l'on irrite par le mouvement la partie qui eſt affectée. Le malade a beaucoup de diſpoſition à ſuer: à ces ſymptômes ſe joint une fievre proportionnée à la violence de la douleur, & à la ſenſibilité des parties ſur leſquelles l'humeur arthritique eſt fixée.

La cheville des pieds, les genoux, les coudes, les épaules, la nuque & les articulations des doigts, ſont les parties que les levains arthritiques affectent le plus fréquemment; & quand le rhûmatiſme goutteux eſt fixe, il ſuccede à la douleur de la rougeur, & celle-ci eſt ſuivie de l'enflure de la partie affectée. Dès-lors le paroxyſme ſe termine inſenſiblement; les levains arthritiques ſe diſſipent à la faveur de la tranſpiration, & les parties qui ont été affectées ſont pendant quelque temps foibles & engourdies.

Les ſuites ordinaires des attaques conſidérables de rhûmatiſme ſont de la diſpoſition à la rechûte, ou un reſſentiment chronique de douleur qui redouble par le froid. Quelquefois auſſi ſuccede au rhûmatiſme goutteux le décroît ou l'anchyloſe, qui eſt une privation du mouvement de la partie qui a été affectée.

Que le rhûmatiſme ſoit ſimple ou goutteux, fixe ou vague; toutes les fois que l'attaque ſera récente, fort-vive, & accompagnée de fievre, ou que le malade ſera ſanguin, bien nourri, accoutumé à la ſaignée, ou qu'il y aura une ſuppreſſion d'hémorrhoïdes, de menſtrues ou de quelque autre évacuation habituelle de cette nature; ou enfin lorſque le malade aura le ſang échauffé ou épaiſſi par le régime, par les veilles, par de grandes fatigues, on ne négligera jamais de lui faire une ſaignée copieuſe, & notamment au pied, en cas de ſuppreſſion de menſtrues ou d'hémorrhoïdes. Le lendemain de la ſaignée, il ſe purgera avec la potion minorative N°. 168. Si le premier ſang avoit été coenneux, ſoit que les douleurs n'euſſent

pas conſidérablement diminué, on réitérera la ſaignée le lendemain de la purgation; & ſi le malade étoit hémorrhoïdaire ou affecté du rhûmatiſme lombaire, on ſubſtituera à cette ſaignée les ſangſues au fondement. Dans le rhûmatiſme muſculaire qui ſera peu profond, on préférera, après la premiere ſaignée, d'appliquer ſur la partie affectée pluſieurs ſangſues, ou plutôt les ventouſes avec ſcarification. Dans l'intervalle de ces différentes opérations, le malade boira beaucoup de tiſane commune N°. 210, & les ſoirs & matin, dans ſon lit, quelques taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau, afin d'animer & d'entretenir la tranſpiration. Il ſera levé ou couché ſelon ſa commodité, mais fort-tranquille, & il prendra pour principale nourriture, de quatre en quatre heures, un gruau ou un bouillon troublé avec de la crême-de-ris ou d'orge. Aux heures des repas, il mangera une pomme cuite, ou l'un ou l'autre des aliments les plus légers & les plus doux du régime preſcrit ſous la lettre H. Il appliquera ſur la partie affectée, ſi la douleur n'eſt pas profonde, de la toile fine ou du taffetas trempé dans de la cire fondue. Si la douleur étoit vive, on fomentera pendant le jour la partie malade, avec une flanelle pliée en quatre, imbibée d'eau de graine de lin, chaude & blanchie avec de la mouſſe de ſavon blanc. Durant la nuit, il portera ſur la peau une piece de flanelle enduite de ſavon chauffé ſur de la braiſe. Par ces moyens, les douleurs s'appaiſeront le plus ſouvent, ou du moins l'inflammation rhûmatique deviendra moins forte; & l'on diſſipera inſenſiblement les levains arthritiques, en prenant après la ſeconde ſaignée, de quatre en quatre heures, une priſe des poudres camphrées N°. 173, & par-deſſus un bon gobelet de tiſane commune N°. 210.

On remédiera à la conſtipation, à l'aide des lavements domeſtiques N°. 108. Le malade boira en outre, dans la matinée, une pinte de petit-lait, & dans l'après-midi, beaucoup de tiſane ſuſdite, ſoit d'un orgeat cuit & léger. Afin de mitiger les grandes douleurs, on pourra appliquer ſur la partie affectée, pendant quelques heures, la fomentation N°. 82, & à ſon défaut, le cataplaſme émollient N°. 15, en obſervant de donner au malade, vers l'heure du ſommeil, l'émulſion calmante N°. 66. On aura ſoin encore que ſon appartement ſoit tempéré, & lui même légérement couvert, mais cependant aſſez pour entretenir la tranſpiration. Le malade continuera à ſe conduire avec patience de cette maniere, juſqu'à ce que les douleurs aient conſidérablement diminué; dès-lors on lui frottera

tera, les matins & ſoirs, les parties où il ne reſtera que de l'enflure & de la foibleſſe : ces frictions ſe feront avec une flanelle chaude, parfumée de Tacamahaca ou de baies de genievre, & l'on ne ceſſera de tenir ces parties enveloppées dans de la flanelle, juſqu'à ce que l'enflure ſoit entiérement diſſipée. On purgera les convaleſcents avec la potion laxative N°. 166 ; ils obſerveront, pendant pluſieurs ſemaines conſécutives, le régime ſpécifié ſous la lettre B, & s'ils étoient fort exténués, ils prendront du lait les matins & ſoirs.

Afin de rétablir le reſſort & la ſoupleſſe des parties qui auront été attaquées, le convaleſcent uſera, dans la belle ſaiſon, d'un bain naturel ſavonneux, au défaut duquel il prendra une quinzaine de bains d'eau tiede, dans laquelle on aura délayé deux onces de ſavon, & fait tremper quelques poignées de ſerpolet. Si la ſaiſon n'étoit pas propre aux bains, on frottera, les matins & les ſoirs, pendant quinze jours, les parties qui auront été affectées, avec une flanelle chauffée ; & on les lavera doucement avec demi-once de ſavon blanc, rapé, diſſous ſur les cendres dans ſix onces de bonne eau-de-vie.

Quand au contraire le malade affecté de rhûmatiſme, eſt d'un tempérament phlegmatique & qu'il n'a point de fievre, il ne conviendra point de le ſaigner ; il ſe nourrira modérément de viandes blanches, de fruits & de légumes recommandés au régime indiqué ſous la lettre B ; il boira beaucoup de la décoction de ſquine N°. 35 ; & il ſe purgera, de huit en huit jours, avec les pillules purgatives N°. 156. Dans l'intervalle des purgations, il prendra à jeun les bouillons anti-ſcorbutiques N°. 9 ; & dans les après-midi, les bains aromatiques N°. 1, dans leſquels il demeurera une demi-heure. Du bain il paſſera au lit, & on lui donnera une priſe de la mixture diaphorétique N°. 125, & par-deſſus quantité ſuffiſante d'infuſion chaude d'écorce de ſaſſafras. A l'effet d'animer la tranſpiration, & d'entretenir une douce moiteur, on frottera auſſi une couple de fois le jour, la partie attaquée, avec une flanelle chaude, parfumée de baies de genievre ; puis on l'enveloppera d'une peau de lapin ou de chat ſauvage, ou dans un duvet. A meſure que les douleurs ſe diſſiperont, on traitera les parties affectées comme il a été preſcrit pour le rhûmatiſme chaud. Afin d'achever de diviſer la lymphe & pour prévenir les récidives, les convaleſcents prendront encore, pendant quelques jours

les bains dont nous venons de parler. Ils ſe purgeront trois ou quatre fois de huit en huit jours, avec les pillules purgatives; & ſi l'attaque a été longue & opiniâtre, ils ne négligeront pas de prendre, dans la belle ſaiſon prochaine, un des bains d'eaux thermales ſouffrées ou martiales rapportés ſous le N°. 3.

Quant aux douleurs de rhûmatiſme qui ſe fixent à demeure ſur un muſcle, lorſque le mal eſt ſupportable, & le malade exempt de fievre, ſi le taffetas ciré ne l'enlevoit pas, les ventouſes guériront les malades d'un tempérament ſanguin, & les véſicatoires produiront le même effet chez les phlegmatiques. Si cependant ces remedes étoient ſans ſuccès, on prendra pendant long-temps pour boiſſon ordinaire, de la tiſane de Pareira-Brava N°. 214, & en même temps, les matins & ſoirs, dix grains d'antimoine de Hongrie crud. Au cas que ce rhûmatiſme fût goutteux & opiniâtre, quatre grains de l'extrait d'aconit, intimément mêlé avec demi-once de ſucre, produiront le meilleur effet. Dans les commencements, on prendra matin & ſoir, chaque fois ſix grains de ce mélange dans une cuillerée d'eau tant-ſoit-peu tiede, & l'on augmentera peu à peu la doſe juſqu'à vingt grains, en obſervant d'en prendre une troiſieme & même une quatrieme priſe deux heures avant chaque repas. L'on ne pourra mieux faire que de continuer ce remede qui tient le ventre ouvert & anime la tranſpiration. Il faut encore obſerver ici, que le ſang qu'on tire dans les rhûmatiſmes chauds, ſe couvre d'une coenne plus ou moins épaiſſe, blanche, jaune ou verdâtre, & que, dans le rhûmatiſme chaud, plus la coenne eſt tenace & épaiſſe, plus il convient de réitérer la ſaignée à de petits intervalles.

Le rhûmatiſme des lombes, celui du croupion, ainſi que la ſciatique, étant ſouvent occaſionnés par la ſuppreſſion des hémorrhoïdes, on tentera dans ce cas, de prévenir la rechûte par les remedes indiqués pour favoriſer le flux des hémorrhoïdes.

Comme les douleurs de rhûmatiſme qui affectent vivement les muſcles de la poitrine, le diaphragme de la veſſie, les inteſtins, l'eſtomac & la tête ſont dangereuſes, on réitérera promptement la ſaignée, & on appliquera enſuite un véſicatoire ſur la partie attaquée ou dans ſa proximité.

Il y a des douleurs de rhûmatiſme, qui ſont l'effet d'un vice vénérien ou ſcorbutique. On y remédiera par les médicaments ſpécifiques pour ces maladies.

Les douleurs de rhûmatiſme qui ſont accompagnées d'un ſentiment de froid ; le rhûmatiſme héréditaire , l'articulaire qui croiſe d'une articulation à l'autre, ſans être accompagné d'enflure conſidérable , de même que celui qui ſe fixe à la plante des pieds , ſont longs & difficiles à guérir.

On cherchera à remédier à la contraction des ligaments & aux anchyloſes qui ſuccedent au rhûmatiſme goutteuxen , douchant ſouvent & long-temps avec de l'eau tiede ou du bouillon de tripes , les parties affectées ; on les oindra enſuite avec le liniment de limaçons N°. 114 : ſi cela ne réuſſiſſoit pas , on étuvera ſouvent & long-temps les parties anchyloſées, avec la vapeur d'huile - de - lin diſtillée goutte à goutte ſur une brique rougie au feu.

Dans les rhûmatiſmes qui ſont accompagnés de fievre , les ſueurs abondantes ſont auſſi contraires que la tranſpiration eſt favorable.

Les narcotiques, les onguents & les eſprits dont on ſe ſert extérieurement, ſont toujours nuiſibles durant la vivacité des attaques , ſur - tout pendant qu'elles ſont accompagnées de fievre & de rougeur à la partie affectée. Les tempéraments phlegmatiques ſe préſerveront de récidives, en prenant de fréquents & de grands exercices du corps. Les perſonnes d'une conſtitution chaude en uſeront avec modération , & toutes devront éviter la ſuppreſſion de la tranſpiration, comme auſſi de ſe mouiller les pieds, & de s'expoſer aux intempéries ſoudaines de l'air. Elles quitteront tard & reprendront de - bonne - heure les habits d'hyver. Une couple de fois par ſemaine, elles ſe feront broſſer l'habitude du corps avec la broſſe angloiſe. En hyver, elles porteront une chemiſette d'eſpagnolette ſur la peau ; & ſi elles ſont ſujettes à la courbature & à la ſciatique, elles porteront habituellement une ſangle, qui prendra du creux de l'eſtomac juſqu'au bas du croupion.

Toutes les fois que l'humeur rhûmatique affectera vivement une partie de laquelle il convient de la déplacer , on le fera , ſi cette partie n'eſt pas fort - profonde , au moyen des véſicatoires appliqués immédiatement ſur l'endroit où eſt la douleur , ou auſſi près qu'il ſera poſſible. Si elle étoit profonde, comme à la hanche & aux lombes, on y appliquera, ſur-tout chez les malades qui ſont ſanguins , juſqu'à trois fois , chacune à deux jours d'intervalle, une demi-douzaine de cornets de ventouſes. Dans les cas où le mal ſeroit invétéré , les bains & les douches d'eau thermale-ſulphureuſe

réuſſiſſent ſouvent. A leur défaut, le moxa, le flux ſpontané des hémorrhoïdes & la diete blanche, ont encore produit de bons effets. Mais ce qu'un habile médecin peut faire de mieux, après avoir ſoigneuſement examiné le tempérament, la ſaburre, le vice de conſiſtance & l'acrimonie qui dominent chez le malade, ainſi que l'état du reſſort des ſolides, ſera de travailler ſyſtématiquement à la deſtruction de ces vices, d'après les principes & la marche qui ont été développés ci-avant.

DE LA GOUTTE.

Quoique la goutte ait beaucoup de rapport avec le rhûmatiſme, les levains goutteux ſont toutefois d'une nature différente. Lorſque la goutte eſt légitime, elle ſe manifeſte par une douleur qui affecte principalement les ligaments des os du pied, & en particulier les muſcles du gros orteil, dans leſquels on éprouve une douleur déchirante, ou des élancements qui redoublent par moments, & qui, au bout de plus ou moins de temps, ſont ſuivis de rougeur à la partie attaquée, & de plus ou moins d'enflure. Durant cette période, le malade eſt inquiet, échauffé ; il a de l'inſomnie, un mouvement fébril, ou même de la fievre. Ces accidents diminuent, auſſi bien que la rougeur, à meſure que l'enflure augmente ; & ſi l'humeur de la goutte ne s'eſt pas tranſportée ailleurs, le paroxyſme ſe termine inſenſiblement à la faveur de la tranſpiration, qui d'ordinaire eſt accompagnée d'un prurit. Peu-à-peu il ſe détache de la peau de petites écailles qui tombent en farine chez les perſonnes dont la goutte eſt légere. Dans la goutte confirmée, il ſe manifeſte ſous ces écailles une matiere crêtacée, plus ou moins dure & abondante. Après les attaques de cette maladie, il reſte pendant quelque temps au malade, de l'enflure & de la foibleſſe à la partie qui a été affectée.

On appelle goutte chiragre, celle qui ſurvient à la main, & gonagre, celle qui attaque les genoux ; quand elle ſe fixe ſur l'une ou l'autre de ces parties, elle n'eſt guere plus dangereuſe que la goutte légitime qui ſe fixe ſur le pied.

La goutte devient illégitime, lorſque les levains goutteux parcourent le corps ; & les ſymptômes qu'ils produiſent, varient à raiſon de la ſenſibilité & des fonctions de la partie qu'elle affecte. Si c'eſt l'eſtomac, le malade y prend de la crampe, ce qui produit des naufées & des vomiſſements. Les viſceres ſur leſquels la goutte ſe jette, ſont en général affectés de douleurs ſpaſmodiques; & ſi c'eſt la poitrine qu'elle attaque, il en réſulte de l'oppreſſion, des ſuffocations, une toux convulſive, de l'aſthme, des douleurs pleurétiques &c. Si la goutte remonte à la tête, elle produit communément des maux-de-tête violents, accompagnés de vertiges, de mouvements convulſifs, de délire ou d'aſſoupiſſement Quelquefois même elle occaſionne alors des attaques d'apoplexie, de paralyſie &c.

Quand l'humeur de la goutte affecte la veſſie, les inteſtins ou d'autres viſceres, la partie attaquée fait ſes fonctions avec douleur, ou ne les fait pas du tout; & ſi l'on ne parvient à la déloger, le viſcere s'enflamme, & la gangrene ſuccede de près.

La goutte légitime eſt peu dangereuſe, lorſqu'elle commence à l'âge de cinquante ans. Moyennant une vie ſobre & réglée, ſes attaques ne ſont ni fréquentes, ni longues, & par conſéquent elles ſont ſupportables. Cette ſorte de goutte, qui revient une ou une couple de fois par an, aſtreint à un régime & à des remedes généralement utiles à la ſanté, & par-là, elle devient une indiſpoſition bienfaiſante.

Quand au contraire la goutte commence à la fleur de l'âge, les paroxyſmes deviennent inſenſiblement plus longs & plus fréquents, les forces diminuent dans l'intervalle des paroxyſmes: dans les intervalles des attaques, les malades ſont ſujets à éprouver des douleurs vagues; les parties qui ont été ſouvent affectées, demeurent foibles, & les articulations reſtent gorgées d'une lymphe groſſiere, qui s'épaiſſit de plus en plus, au point que les jointures s'anchyloſent, ou ſont affectées de nodoſités & de tumeurs, qui quelquefois crevent & rendent une matiere ſemblable à de la craie ou à du tuf. A meſure que les capillaires lymphatiques des extrémités s'obſtruent, la tranſpiration ſe ſupprime dans les parties où l'humeur goutteuſe devroit ſe loger: les gros vaiſſeaux deviennent variqueux; & les levains goutteux, qui ne peuvent plus arriver aux extrémités, remontent aux genoux, aux extrémités ſupérieures, ou ſe jettent ſubitement ſur la partie noble la plus foible; deſorte que, lorſque l'on ne parvient pas à les déloger promptement, le malade eſt en danger de perdre la vie.

Afin d'adoucir & d'abréger les paroxyſmes de la goutte légitime, on ſe fera appliquer, au premier avertiſſement de l'attaque, le lavement domeſtique N°. 108; & ſi la goutte ſe fixe ordinairement avec quelque difficulté, on prendra, après avoir rendu le lavement, un bain de pieds dans de l'eau-de-ſon un peu plus chaude que tiede, & où l'on jettera une couple de cuillerées de moutarde en poudre, broyée avec de l'eau bouillante. De ce bain, l'on paſſera dans un lit ſec & légérement baſſiné. L'appartement du malade ſera tempéré; il obſervera une diete rigoureuſe pendant les plus grandes douleurs qui ſont le période de l'inflammation; il ne prendra pour toute nourriture qu'un bouillon mince, qu'on lui donnera de quatre en quatre heures; mais on pourra lui accorder pour ſon dîner, de la ſoupe & un œuf mollet, & le ſoir, quelque légume ſalubre ou une pomme cuite. Il boira beaucoup d'eau-panée dégourdie, ou de la tiſane de citrons N°. 209; & vers le ſoir, ſi les douleurs & les inquiétudes ſont conſidérables, on lui donnera l'émulſion calmante N°. 66. Par ces moyens, joints à une grande tranquillité, & en réitérant ſouvent le lavement ſelon le beſoin, il ſuccédera bientôt à la douleur, de l'enflure & de la moiteur, ce qui annonce le déclin du paroxyſme. On entretiendra la moiteur par des bouillons pris chauds, & par quelques taſſes de thé foible blanchi avec du lait. Alors le malade ceſſera de boire de la tiſane de citron, & s'en tiendra à l'eau panée priſe copieuſement & tiede. Afin d'amener & d'entretenir la moiteur aux pieds, on les enveloppera d'une baie de Friſe; ſi cela incommodoit le malade, il tiendra ſes jambes ſoigneuſement couvertes d'un duvet léger, & ſes pieds rapprochés l'un de l'autre, pour ſe communiquer réciproquement la tranſpiration avec la chaleur naturelle. Dès-que les douleurs ſeront diſſipées, on frottera ou l'on broſſera très-doucement, matin & ſoir, les parties qui auront été affectées; & afin de rémédier à l'enflure & à la foibleſſe, les convaleſcens augmenteront inſenſiblement leur nourriture, mais ils ne ſe léveront & ne reprendront leur régime ordinaire que lorſqu'ils pourront marcher ſans douleur.

C'eſt ainſi qu'on ſe conduira dans les attaques d'une goutte ordinaire; avec la différence cependant, que dans la gonagre & dans la chiragre, on appliquera les topiques aux genoux & aux mains. Si la douleur eſt très-vive, on pourra la mitiger en appliquant, pour une couple d'heures, ſur la partie affectée, le cataplaſme émollient N°. 15. Au cas que l'on fût

menacé d'une attaque de goutte, immédiatement après des excès de table, ou qu'à l'approche du paroxyſme on eût de la plénitude au bas-ventre, on fera précéder la marche indiquée par le lavement purgatif N°. 111. Si cette plénitude étoit conſidérable, on prendra la potion minorative N°. 168, afin de prévenir les déſordres que la goutte jointe à la ſaburre des premieres voies pourroit cauſer.

Quand au contraire la goutte eſt illégitime, ou qu'elle remonte, on cherchera inceſſamment à attirer l'humeur goutteuſe aux pieds ou aux extrémités ſur leſquelles elle avoit coutume de ſe fixer. A cet effet, à l'approche du paroxyſme, le goutteux prendra un exercice qui l'anime & le mette en tranſpiration. A défaut d'exercice, il ſe fera bien frotter toute l'habitude du corps; il trempera, pendant une demi-heure, ſes jambes dans le bain ci-deſſus recommandé; & ſi la goutte avoit coutume de ſe fixer ſur les extrémités ſupérieures, il y baignera encore ſes mains. Après cela, il prendra un peu de vin cordial; il ſe mettra dans un lit baſſiné, & s'il tranſpire difficilement, on lui donnera, afin de provoquer la tranſpiration, une couple de priſes de la mixture diaphorétique N°. 125, ſur laquelle il boira pluſieurs taſſes d'infuſion d'écorce de ſaſſafras, adoucie avec du ſucre. Si malgré cela la goutte ne commençoit pas à ſe faire ſentir, on réitérera le ſuſdit bain, & l'on appliquera à la plante des pieds, le cataplaſme de levain N°. 16. Le malade boira en même temps, tous les quarts-d'heure, une taſſe de la tiſane chaude des Santals N°. 216, au moyen de quoi l'on manquera rarement de fixer la goutte vague aux extrémités où elle a coutume de ſe jetter. Si-non, au cas que les douleurs errantes fuſſent vives & poignantes, ou que le malade fût pléthorique à la fleur de l'âge, ou échauffé par le vin, les veilles &c., on n'héſitera pas un moment à lui faire au pied une ſaignée de huit à dix onces, que l'on réitérera dans la goutte remontée, & à laquelle on fera ſuccéder très-promptement l'application des véſicatoires aux gras-de-jambes. Ces moyens attireront la goutte aux pieds ou ſur l'extrémité où elle ſe fixoit ordinairement; ou il arrivera quelquefois que l'humeur de la goutte ſera déplacée ſans paroître ailleurs.

La goutte une fois fixée, pendant ſon cours on gouvernera les malades ſelon qu'il a été preſcrit ci-deſſus : on accordera à ceux qui ſeront débiles, ou chez qui la goutte ne ſera pas bien ſtable, aux heures des repas, un œuf mollet, même un peu de viande ou de gelée, & un doigt de bon

vin ; & dans les intervalles des repas, on les fortifiera avec quelques priſes du julep cordial N°. 107.

Comme il n'eſt que trop réel que les fréquentes attaques de goutte ſont tout au plus un bon effet d'une cauſe également mauvaiſe & dangereuſe, il eſt fort à deſirer que l'on trouve un remede qui ait la vertu ſpécifique de détruire cette cauſe fort-problématique encore. Auſſi long-temps qu'elle reſtera inconnue, ce ne pourra guere être que par un haſard heureux que ce ſpécifique pourra ſe découvrir.

Quoique le grand nombre de remedes tant vantés pour cette maladie, aient tous échoué, il eſt cependant vrai qu'il y a des moyens ſûrs pour l'affoiblir ſans préjudicier à la ſanté, pourvu qu'on les emploie avec la diſtinction requiſe. On fera donc d'abord les perquiſitions néceſſaires pour ſavoir ſi la goutte eſt héréditaire ou acquiſe. Au cas que le pere, la mere, ou ſeulement les aïeux du malade euſſent été ſujets à cette maladie, on ne pourra mieux faire, pour en affoiblir les levains ſans nuire à la ſanté, que de réitérer, une fois l'année, hors les temps des paroxyſmes, ce qui eſt recommandé pour corriger l'acrimonie de la lymphe qui n'eſt pas accompagnée d'un épaiſſiſſement conſidérable. Le goutteux ſe nourrira conſtamment avec les aliments du régime B ; & s'il étoit maltraité de cette maladie, il uſera pendant pluſieurs étés de la diete blanche G : il prendra grand ſoin de ſon eſtomac, qu'il fortifiera par le fréquent uſage de élixir viſcéral N°. 58 : il prendra journellement des exercices modérés, ou à leur défaut, il ſe fera broſſer l'habitude du corps avec la broſſe angloiſe, & il évitera les ſuppreſſions de la tranſpiration.

Quand, au contraire, la goutte eſt acquiſe, il faut s'attacher à corriger patiemment les vices de l'eſtomac & de la lymphe, ſelon les regles données pour le traitement des ſaburres, de l'épaiſſiſſement & des acrimonies de la lymphe.

Les goutteux obſerveront le régime ſuſdit, varié avec celui du lait. Dans le beſoin, ils remédieront à la pléthore par la ſaignée, & à la plénitude des premieres voies, par la diete & la poudre de rhubarbe N°. 187, plutôt que par des purgations fortes. Ils quitteront tard les habits & ſur-tout les chauſſures d'hyver, & ils les reprendront de bonne heure. Ils obſerveront tout ce qui vient d'être preſcrit pour animer & entretenir la tranſpiration : ils prendront très-ſouvent un bain de pieds dans de l'eau-de-ſon tiede ;

tiede, & dans la bonne ſaiſon de temps à autre, les bains domeſtiques N°. 2 : ils éviteront les peines & les paſſions de l'ame, ainſi que les excès de travaux de l'eſprit & ceux de l'amour phyſique. Ceux ſur-tout qui ne voudront pas s'aſſujettir à la diete blanche, après s'être préalablement purgés avec la ſuſdite poudre de rhubarbe, prendront pendant ſix ſemaines, lorſque les vaches ſeront au verd, le matin dans le lit, une livre de lait de vache qui ne ſoit pas coulé. Les perſonnes qui pécheront par l'épaiſſiſſement de la lymphe, couperont le lait avec une égale partie d'eau de Selz; elles prendront ce mêlange par verres, à huit ou dix minutes l'un de l'autre; & deux heures après avoir légérement ſoupé, la valeur de deux gros de l'électuaire viſcéral N°. 55, moyennant quoi elles éloigneront, abrégeront & adouciront les attaques de cette maladie : c'eſt ce qu'elles obtiendront encore mieux, en ſubſtituant chaque troiſieme jour à cet électuaire, une des pillules indiquées pour ſervir de ſupplément au vin N°. 225.

La foibleſſe & l'enflure, qui ſubſiſtent après la goutte, ſe diſſiperont par la friction ſeche & par des bains tiedes, à prendre pendant cinq ou ſix minutes, matin & ſoir : ils ſeront compoſés d'un mêlange de deux parties de décoction de fleurs-de-ſureau, & d'une de vin blanc.

Si la goutte étoit compliquée avec la gravelle, on coupera, en ce cas, le lait ci-deſſus recommandé, au lieu d'eau de Selz, avec une égale partie de tiſane de Pareira-Brava N°. 214; & l'on ſubſtituera à l'électuaire viſcéral, les pillules de ſavon N°. 159.

DES ENGORGEMENTS ET TUMEURS DES GLANDES.

Les tumeurs des glandes qui ne ſont pas inflammatoires, peuvent ſe diviſer en celles qui affectent les glandes lymphatiques, & en celles qui ſont formées dans les corps glanduleux, qu'une membrane commune recouvre.

Quant à la premiere eſpece, la nature ayant deſtiné une quantité infinie de glandes au raffinement de la lymphe, un grand nombre d'entre elles ſont ſi petites, qu'elles ne ſont perceptibles que quand elles ſont gonflées; & à meſure qu'elles ceſſent de faire leurs fonctions, il en réſulte peu

à peu un préjudice conſidérable à toute l'économie du corps. Dans les commencements, les ſymptômes de cette maladie ſont ſi peu ſenſibles, que ſouvent lorſqu'on l'apperçoit, elle eſt déja invétérée. Les enfants y ſont plus ſujets que les perſonnes adultes. Chez les premiers, elle eſt ordinairement précédée du rhachitis, & l'on appelle noués les ſujets qui en ſont atteints, parce que les articulations ſont tuméfiées & nodeuſes.

L'engorgement général des glandes eſt accompagné d'une tuméfaction dure au bas-ventre, & des ſymptômes qui ont été décrits à l'article de l'obſtruction du méſentere. Ces obſtructions ſe manifeſtent par de petites tumeurs indolentes & mobiles, qui ne cauſent communément aucun changement dans la couleur des téguments, & qu'on découvre ſous la peau, particuliérement dans les parties peu garanties du froid, ou dans celles où les glandes abondent; telles que le cou, la nuque, le deſſous du menton, les aines & les aiſſelles, où on les trouve quelquefois liées comme un chapelet par des vaiſſeaux lymphatiques gonflés, qui paſſent d'une glande à l'autre.

Quand le nombre des glandes obſtruées eſt conſidérable, les malades ont la ſalive viſqueuſe, & avec un appétit ordinairement aſſez bon, ils maigriſſent plutôt que de prendre de l'embonpoint. Ils ont un ſentiment de plénitude dans le ventre; leurs excréments ſont glutineux; leurs urines ſont crues ou dépoſent un ſédiment blanc & muqueux; l'agilité du corps & la vivacité de l'eſprit diminuent: les malades ſont pâles & ont le viſage ou ſeulement le cou comme bouffis. Lorſqu'ils s'expoſent au froid, ou qu'ils prennent de violents exercices, ils éprouvent une douleur ſourde dans la région des glandes engorgées; & comme la lymphe s'épaiſſit de plus en plus par le défaut de leurs fonctions, qui réſulte de cet engorgement, & que d'un autre côté, elle s'aigrit par la ſtagnation & par la diminution des ſécrétions; le méſentere & tout le ſyſtême des glandes s'obſtruent plus ou moins rapidement, & les poumons contractent des tubercules. Les malades prennent des fluxions opiniâtres, & ſi l'on néglige de les ſecourir à temps, ils ſont ſujets à devenir étiques ou hydropiques. D'autres fois les glandes engorgées s'irritent inſenſiblement, s'enflamment & s'ulcerent; ce qui arrive aſſez ſouvent chez les perſonnes dont la lymphe eſt âcre, ou qui ont apporté en naiſſant des levains écrouelleux dans le ſang.

Comme l'engorgement des glandes lymphatiques, qui eſt léger & nouveau, provient ordinairement du ſimple épaiſſiſſement de la maſſe lymphatique, on y remédiera en ce cas, par le traitement recommandé pour l'épaiſſiſſement de la lymphe, & l'on appliquera ſur les glandes obſtruées de la laine graſſe, ou de l'emplâtre de cigue.

Si cette méthode étoit infructueuſe, ou que l'obſtruction fût conſidérable, invétérée ou occaſionnée par des levains écrouelleux, la guériſon, dans le premier cas, ſera difficile & longue; dans le dernier, elle ſera de fort longue durée & très-incertaine. La meilleure marche qu'on puiſſe ſuivre pour le premier cas, eſt celle qui eſt indiquée pour remédier à l'acrimonie de la lymphe compliquée avec l'épaiſſiſſement de ce fluide, & l'on appliquera ſur les glandes obſtruées, l'emplâtre de cigue malaxé avec partie égale de l'emplâtre de Vigo, & avec le quadruple de mercure. Durant l'uſage de ces remedes, s'il ſurvenoit dans quelque glande une douleur aſſez conſidérable pour qu'on eût lieu de prévoir l'inflammation & la ſuppuration, on ſaignera le malade; on appliquera ſur la glande irritée, le cataplaſme émollient N°. 15; & l'on ſuſpendra les fondants & ce qui irrite. Si la ſuppuration étoit inévitable, on emploiera ce qui eſt ordonné pour faire abſcéder le phygetlon; on ouvrira l'abcès avec les précautions enſeignées au même article; on le panſera enſuite avec l'onguent baſilic mêlé avec du précipité rouge, en proportion de demi-gros ſur l'once de baſilic. Durant la ſuppuration, on continuera de faire prendre au malade les remedes internes ſuſdits, afin de réſoudre l'obſtruction des glandes lymphatiques. Dans des cas rebelles, & où il n'y aura pas de principe écrouelleux, après avoir purgé le malade, s'il eſt adulte, avec la poudre purgative N°. 186, & ſi c'eſt un enfant, avec le ſyrop N°. 197, on lui donnera ſelon ſon âge, matins & ſoirs, dans de la pomme cuite, trois à huit grains de la panacée altérante de Plumer, & il boira en outre beaucoup de la décoction de ſquine N°. 35, coupée avec un quart de lait. Il continuera ce remede juſqu'à ſa guériſon parfaite, en obſervant un régime doux, comme auſſi de ne point s'expoſer au froid, & de ſe purger comme il eſt dit ci-deſſus, de huit en huit jours. Cette marche réuſſira encore ſouvent dans les tumeurs glanduleuſes, qui, chez les enfants, reſſemblent aux écrouelles, & qui proviennent d'un levain vénérien, imparfaitement détruit chez le pere, la mere, ou la nourrice.

Quant aux vraies écrouelles, quelquefois ce mal trompeur & cruel, qui eſt héréditaire, épargne un enfant & même une génération entiere; mais ce n'eſt qu'en apparence, puiſqu'il ſe manifeſte de nouveau dans la génération ſuivante. Ce ſeroit donc un grand avantage pour l'humanité, que les individus qui en ſont affligés ſe mariaſſent entre eux, en attendant que la Providence accorde aux humains un ſpécifique qui détruiſe radicalement ce fléau. Les pillules N°. 157, qui purifient les humeurs & déſobſtruent le ſyſtême glanduleux, & la panacée de Plumer à prendre ſept à huit grains les matins & ſoirs, ſont peut-être ce qu'il y a pour cela de plus efficace, pourvu qu'on en continue l'uſage en obſervant le même régime qui vient d'être recommandé.

Les tumeurs glanduleuſes, enveloppées d'une membrane qu'on appelle kiſte, ſont de différentes groſſeurs ; elles ſont ordinairement indolentes, cauſent peu ou point de changement à la couleur de la peau, & prennent divers noms ſelon leur emplacement, leur configuration, ainſi qu'à raiſon des matieres que la poche renferme, & des maux qu'elles produiſent. Les loupes ſe forment principalement dans les cellules graiſſeuſes & dans les follicules des petites glandes, qui ſont inſenſiblement dilatées par un dépôt de matieres groſſieres. Elles prennent le nom de poires & de melons, lorſque la tumeur ſe termine en queue : quand la gaine d'un tendon de la main ou du pied fait la poche de la tumeur, elle prend le nom de ganglie ; & les tumeurs qui affectent les environs de la trachée-artere, ſont appellées goîtres. On diſtingue encore ces tumeurs à raiſon de leur dureté; on les nomme athéromes, quand elles ſont mollâtres, contenant une matiere ſemblable à de la bouillie; melliceris, lorſque la matiere a la conſiſtance du miel ; & ſtéatomes, quand la tumeur eſt fort-dure à l'attouchement, & qu'elle contient une matiere ſemblable au ſuif.

Pour ce qui regarde les écrouelles dont il vient d'être fait mention, ce ſont des tumeurs dures, indolentes dans les commencements, & qui ſe forment le plus ſouvent & principalement dans les parties glanduleuſes qui avoiſinent le cou. Le ſquirre, proprement dit, n'eſt autre choſe que l'endurciſſement parfait d'une partie glanduleuſe, qui ſuccede à l'inflammation ; cette eſpece de tumeur eſt très-dure, rénitente, indolente ou peu ſenſible. Ces différentes tumeurs enkiſtées, ſont appellées malignes, quand par la mau-

vaiſe qualité des humeurs, ou par l'uſage de remedes trop actifs, elles viennent à s'irriter. Les tumeurs ſquirreuſes commencent à dégénérer en carcinomes, dèſqu'on y ſent une douleur permanente, de l'ardeur & des élancements conſidérables. Lorſque le carcinome vient à s'ulcérer, il prend le nom de cancer; & à meſure que les tumeurs enkiſtées s'étendent & deviennent volumineuſes, elles ſont ſujettes à devenir adhérentes, & compriment les parties voiſines; d'où réſultent bien des accidents qui varient ſelon les fonctions des parties comprimées. Lorſque la tumeur ou les parties adhérentes ſont irritées par l'âcreté des humeurs ou par l'uſage de remedes trop actifs, elles s'enflamment, abſcedent ou dégénerent en ulceres rebelles; ce qui arrive communément dans les écrouelles & dans les ſquirres.

Toutes les fois que ces différentes tumeurs enkiſtées ſeront nouvelles, indolentes & mollâtres, on cherchera à les réſoudre moyennant l'uſage ſucceſſif des remedes internes & externes, recommandés pour l'engorgement des glandes lymphatiques: on les fumigera, en même temps, les matins & ſoirs, le plus long-temps que cela ſera praticable, avec de la vapeur de vinaigre bouillant, diſtillé ſur une brique rougie au feu. On conduira cette vapeur ſur la partie affectée, à l'aide d'un entonnoir, & ſi c'étoient des loupes ou le goître, on les frottera avant de faire ces fumigations. On appliquera en outre ſur le goître un ſachet de ſel grillé & chaud, & ſur les autres tumeurs indolentes, l'emplâtre de cigue malaxé avec un tiers de fiel de bœuf inſpiſſé. Si ces moyens diminuoient la tumeur ſans l'irriter beaucoup, on continuera juſqu'à parfaite guériſon, en obſervant pendant & après l'uſage de ces remedes réſolutifs, de travailler à éclaircir & à adoucir la maſſe de la lymphe, ſelon les directions données pour le traitement de l'épaiſſiſſement & de l'acrimonie de ce fluide. Au cas que ces tumeurs s'enflammaſſent durant l'uſage de ces remedes, il conviendra de les ſuſpendre, & ſi la ſuppuration eſt à redouter, on emploiera les divers moyens preſcrits pour opérer la réſolution des inflammations externes, à l'article qui traite des inflammations en général. Si au contraire la ſuppuration étoit inévitable ou convenable, on cherchera à l'avancer, en ſuivant pour cet effet, ce qui eſt recommandé à l'article de la ſuppuration qui ſurvient aux inflammations.

Quand les tumeurs enkiſtées ſeront anciennes, fort-dures, ſquirreuſes, diſpoſées à devenir carcimonateuſes, ou qu'après avoir uſé pendant ſix

ſemaines, des remedes recommandés pour la réſolution, la tumeur fût cependant dans ſon premier état, on ne pourra mieux faire, ſi cette opération eſt praticable, que de l'extirper ſelon l'art. C'eſt ce qu'on ne fera qu'après avoir préparé ſuffiſamment le malade par des remedes convenables à ſa conſtitution, & propres à corriger les vices de la maſſe du ſang. Si au contraire la tumeur avoit été cauſée par quelque accident externe, on procédera ſans délai à l'opération, pourvu que le malade ſoit d'ailleurs bien conſtitué.

Dans les cas où le nombre, la ſituation & la nature des tumeurs, ſoit la conſtitution du malade, ôteroient tout eſpoir de pouvoir les réſoudre ou les fondre par la ſuppuration, ou enfin de les extirper avec ſuccès; afin de prévenir leur accroiſſement & les autres fâcheuſes ſuites, on cherchera à deſſécher ces tumeurs. A cet effet, on les fomentera long-temps avec de l'eau-de-chaux, ſur chaque livre de laquelle on aura fait diſſoudre demi-once d'alun-de-roche. Les malades obſerveront un rigoureux régime; pour leur boiſſon ordinaire, ils prendront de la décoction de ſquine N°. 35, coupée avec un quart de lait; ils éviteront avec un ſoin égal de ſe refroidir & de s'échauffer; ils ſe feront ſaigner & ſe purgeront au printemps & en automne; puis ils prendront le lait d'ânеſſe. En ſuivant cette conduite, ils préviendront les accidents qu'il y auroit à craindre, pourvu qu'ils évitent en même temps tous les médicaments internes & externes qui pourroient irriter le mal. Si toutefois la tumeur devenoit carcinonateuſe, on l'extirpera au plus vîte, s'il eſt poſſible, en obſervant de corriger le ſang avant & après l'opération; & lorſque l'extirpation ne ſera pas praticable, on appliquera pendant le jour, ſur la tumeur, de la raclure de carottes jaunes, étuvées dans une terrine, & la nuit, l'onguent anodin N°. 131.

Pour ce qui regarde le goître en particulier, s'il ne cédoit pas aux remedes ſuſdits, il faudra recourir au ſpécifique qui eſt l'éponge de mer non-calcinée, en décoction; & calcinée & infuſée avec des aromates dans du vin, ou en opiate, telle que celle ſous le N°. 145; en obſervant pendant que l'on en uſera, de ſe purger tous les huit jours, avec la potion N°. 166. Les perſonnes qui auroient de la répugnance pour ce remede, ſe guériront également du goître, en allant vivre dans un climat méridional, voiſin de la mer, tel que Marſeille, &c. Comme l'on regarde comme prouvé par l'expérience, que les remedes contre les tumeurs enkiſtées ope-

rent avec plus de ſuccès pendant le déclin de la lune, on pourra ſuivre en cela l'opinion reçue. Ce qu'il y a de vrai, eſt, que de temps à autre, il convient de changer les applications externes, & que les tumeurs ramollies ou prêtes à ſe diſſiper, quand on continue les mêmes remedes, reprennent quelquefois tout-à-coup leur premier état, & rendent par ces alternations les cures plus longues.

De l'engorgement des glandes du méſentere, & des inteſtins.

Le méſentere, qui eſt deſtiné à donner paſſage au chyle & à le ſubtiliſer, eſt fort-ſujet à s'obſtruer, & les obſtructions de ce viſcere cauſent beaucoup de préjudice à toute l'économie du corps. Cette maladie, qui eſt commune aux enfants, eſt cependant moins rare chez les adultes qu'on ne le croit. Dans ſes commencements, il eſt difficile de la connoître; elle ſe manifeſte inſenſiblement par la pâleur & la bouffiſſure du viſage, & par une ſorte de langueur du corps & de l'eſprit: les yeux ſont éteints, la ſalive eſt épaiſſe, la bouche pâteuſe, les urines ſont troubles, les évacuations du ventre n'ont pas de regle, les excréments ſont glutineux, mal liés; tout le corps maigrit & les forces diminuent peu à peu, tandiſque le ventre ſeul reſte gros & tendu, & que le malade eſt affecté d'un ſentiment de plénitude.

Quand l'engorgement des glandes du méſentere eſt conſidérable, les malades, après les repas, prennent des chaleurs internes, accompagnées d'un peu de fievre & d'altération: on remarque à l'attouchement, aux environs du nombril, des boulettes ou un gâteau, formés par le gorgement des glandes.

Les ſuites de l'engorgement du méſentere ſont l'atrophie, le rhachitis; le gorgement de toutes les glandes lymphatiques, de fréquents relâchements du ventre, l'affection cœliaque, la fievre-lente, l'hydropiſie aſcite, ou des affections ſquirreuſes au méſentere.

Lorſque l'engorgement des glandes méſentéraïques eſt léger & nouveau, on y remédiera moyennant le régime & les remedes recommandés pour l'épaiſſiſſement de la lymphe.

Quand il eſt conſidérable ou invétéré, la guériſon ſera longue & l'on ne pourra mieux faire que d'obſerver le régime & prendre les reme-

des propoſés pour lever les obſtructions en général, en donnant la préférence aux apéritifs recommandés pour l'obſtruction compliquée avec l'épaiſſiſſement froid. Au cas qu'on n'avance pas vers la guériſon, ou qu'on ait lieu de ſuſpecter que des levains écrouelleux ou véroliques fuſſent la cauſe de la maladie, on emploiera ce qui eſt recommandé pour remédier à l'acrimonie de la lymphe compliquée avec ces maux. On tiendra le bas-ventre couvert avec l'emplâtre de ſavon de barbette malaxé d'un quart de fiel de bœuf inſpiſſé ; & afin de prévenir l'inflammation & la ſuppuration des glandes obſtruées, on procédera doucement & pas-à-pas dans l'adminiſtration des fondants ; on les ſuſpendra tous les huit jours pour purger le malade, s'il eſt adulte, avec la potion No. *166*; & ſi c'eſt un enfant, avec le ſyrop No. 197: les deux jours ſuivants, le malade prendra un demi-bain domeſtique : on lui tiendra le ventre libre avec le lavement domeſtique No. 108 ; & les bains étant finis, il retournera à l'uſage des apéritifs & fondants, dont il vient d'être fait mention.

De l'engorgement & du ſquirre du pancréas.

Quand le pancréas, qui eſt un gros corps glanduleux, annexé à la partie poſtérieure du fond de l'eſtomac, eſt engorgé, les malades digerent mal ; ils éprouvent de l'embarras au creux de l'eſtomac, avec des maux de cœur & des nauſées, après qu'ils ont pris des aliments. Lorſque le pancréas eſt obſtrué dans toute ſon étendue, on découvre par l'attouchement, quand l'eſtomac eſt vuide, une tumeur oblongue, profonde & un peu mobile, qui quelquefois eſt ſaillante & s'étend depuis la foſſette du cœur juſqu'à l'extrémité de l'hypochondre gauche. Les malades, dont le pancréas eſt bien obſtrué, vomiſſent ſouvent les aliments qu'ils ont pris ; ils maigriſſent conſidérablement, & quand cette tumeur eſt dure & rénitente, elle eſt ſquirreuſe & incurable.

On traitera les différents degrés d'obſtruction de ce viſcere comme les obſtructions du méſentere; & vû que l'empâtement invétéré des glandes inteſtinales, produit un engluement aux paroies du canal des inteſtins, qui en ſe deſſéchant, devient très-ténace & quelquefois coriace, il faut le détremper journellement avec le lavement domeſtique No. 108, animé d'un peu de mouſſe de ſavon; & dèsque l'on remarquera dans les ſelles des glaires

glaires recuites ou membraneuſes, on redoublera l'uſage des lavements, dans chacun deſquels on diſſoudra deux gros de ſavon blanc; c'eſt ce que l'on continuera de faire juſqu'à ce que les glaires aient diſparu. Pour confirmer la guériſon, on prendra pendant un mois ou ſix ſemaines du ſyrop de ſavon N°. 195; & tous les quatre jours, on ſe purgera avec les pillules laxatives No. 154.

De l'embarras de la circulation du ſang, dans le ſyſtême des vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte.

La circulation du ſang, dans le ſyſtême des vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte, eſt ſouvent gênée & embarraſſée: les maux & les incommodités qui en réſultent, ſont très-fréquents. Le ſang qui coule dans ces veines a perdu de ſa fluidité, lorſqu'il arrive dans les vaiſſeaux qui ſe réuniſſent pour le ramener par la veine-porte au cœur, & ces vaiſſeaux du bas-ventre ſont encore ſujets à être comprimés par les aliments, par les excréments & les flatuoſités. Ce défaut dans la circulation eſt très-familier aux gens de lettres & aux perſonnes dont le genre de vie eſt ſédentaire. Il ſe manifeſte par une peſanteur aux reins & aux hypochondres, qui ſont plus ou moins gonflés ou tendus. Les malades ſont ſujets à prendre des éblouiſſements ou des chaleurs ſubites, ſur-tout après les repas; & lorſqu'ils ſont conſtipés ou échauffés, ils éprouvent encore quelquefois des étourdiſſements, des maux de tête & des palpitations au cœur ou aux hypochondres. Le ventre eſt affecté d'un ſentiment de plénitude, qui, en grande partie, eſt occaſionné par des flatuoſités dont l'exploſion les ſoulage très-fort; & quand cette indiſpoſition eſt invétérée ou conſidérable, le malade prend un prurit inquiétant au fondement, des boutons d'hémorrhoïdes, ou il a une ſenſation de tenſion à la veſſie, lorſque les ramifications des vaiſſeaux qui y ſont diſtribués, ſont plus particuliérement gorgées.

Les malades ſont d'ailleurs inquiets, diſpoſés à la triſteſſe, ſujets à des gonflements ſubits, aux vents par le haut & par le bas, & à la conſtipation, qui les incommode autant qu'ils ſont ſoulagés d'abord après avoir été à la garderobe. Outre tous ces maux qui ſont journaliers, les malades ſont encore ſujets à des mouvements de fievre & à des douleurs de rhûmatiſme.

Cette affection diſpoſe à l'engorgement des viſceres du bas-ventre, à la dilatation variqueuſe des vaiſſeaux hémorrhoïdaux, dont le flux ſpontané dans cette affection, eſt ſinguliérement ſalutaire : elle diſpoſe auſſi très-fort à l'hypochondrie & à la mélancholie.

On remédiera d'abord à la pléthore par la ſaignée; le malade ſe purgera avec la potion minorative No. 168; il prendra enſuite, le matin & à jeun, des gouttes laxatives N°. 94, en doſe ſuffiſante pour en être évacué deux fois par jour; en obſervant de boire ſur ces gouttes, une pinte de petit-lait : vers le ſoir, il prendra le lavement N°. 109. Il continuera ces remedes l'eſpace de trois ſemaines, & même au-delà s'il le faut. Tous les matins, il ſe frottera avec la main, pendant un quart-d'heure, le bas-ventre dans tous les ſens; il montera ſouvent à cheval, ayant l'eſtomac vuide; & afin de jetter les vents interceptés, il prendra, dans de l'infuſion de fleurs de camomilles, les gouttes carminatives N°. 92. S'il ſe préſente des varices hémorrhoïdales au fondement, il ſe fera appliquer les ſangſues. Il s'abſtiendra d'un genre de vie trop ſédentaire, il diminuera le travail de l'eſprit, & obſervera les régimes indiqués ſous les lettres B & E. Il évitera de ſe charger l'eſtomac, il cherchera à ſe diſtraire & à vivre avec des perſonnes gaies & amuſantes; & pour conſolider ſa guériſon, il prendra dans la prochaine belle ſaiſon, les eaux aigrelettes-martiales du N°. 3, ou ſi ſon bas-ventre n'étoit pas bien net & dégagé, des eaux minérales-martiales & laxatives, rapportées ſous le même N°. de la matiere-médicale.

De l'engorgement de la rate.

La ſtructure & la ſituation de ce viſcere le diſpoſent à des gonflements & à des engorgements fréquents, qui ſont plus ou moins permanents & conſidérables. Pendant que la rate n'eſt que gonflée, le malade éprouve dans l'hypochondre gauche, une douleur ſourde, de la peſanteur & des tiraillements qui redoublent durant les premiers moments qu'il eſt à cheval ou en voiture, & ſur-tout lorſqu'il ſe met à courir. Il reſpire alors avec difficulté; le cœur lui bat; & quand le gonflement eſt conſidérable, il ſe joint à ces accidents des ſerrements de cœur & des vents, qui, pour ainſi dire, l'étouffent; il ſoupire involontairement, & il eſt ſouvent de mauvaiſe humeur : ſon appétit eſt aſſez bon, mais comme la digeſtion eſt mauvaiſe,

c'eſt ordinairement après les repas qu'il eſt le plus indiſpoſé. Il eſt en outre accablé ; il éprouve de la peſanteur à la tête ; & ces différentes incommodités ſont journalieres, auſſi long-temps que la rate n'eſt que gonflée.

Quand au contraire ce viſcere n'eſt pas ſeulement engorgé, mais qu'il eſt encore obſtrué, on remarque, lorſque le malade eſt couché ſur ſon dos, une tumeur permanente dans l'hypocondre gauche, qui ſouvent occupe une portion de la partie ſupérieure & gauche du bas-ventre. Dans ce cas, la peſanteur, le tiraillement qu'il éprouve, ainſi que les divers ſymptômes du gonflement de la rate, répondent au volume de la tumeur ; & lorſque celle-ci eſt conſidérable, le malade ne peut être couché en tout ſens : tandiſqu'il maigrit & qu'il s'exténue, il eſt affecté d'une toux ſeche, de fréquentes palpitations de cœur, & de maux de tête.

L'obſtruction de la rate eſt eſtimée ſquirreuſe, quand elle eſt invétérée, & que la tumeur eſt circonſcrite, dure & rénitente à l'attouchement. Dans ce cas, il ſe manifeſte le plus ſouvent de l'enflure à la cheville du pied gauche. Le malade a un très-mauvais teint, ſon eſprit eſt triſte, abattu ; il éprouve de l'accablement dans tout le corps, & inſenſiblement il devient étique ou hydropique.

Si le gonflement & l'engorgement de la rate ſont récents, on y remédiera en ſuivant ce qui eſt preſcrit pour l'embarras de la circulation dans les vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte. S'il étoit invétéré, on prolongera & l'on réitérera juſqu'à parfaite guériſon, l'uſage de ce qui eſt conſeillé dans le même article ; & en même temps, le malade obſervera de monter beaucoup à cheval & de ſe couvrir l'hypocondre gauche avec de l'emplâtre de cigue, animé de gomme-ammoniac.

Quant au traitement de l'obſtruction de la rate ; comme les ſymptômes de cette maladie ſe multiplient & augmentent par accès, le malade prendra, pour ſe ſoulager, des bains de pieds d'eau-de-ſon tiede, où l'on aura délayé un peu de ſavon : on lui donnera le lavement émollient & carminatif N°. 109. Dans les agitations accompagnées d'échauffement, il prendra de deux en deux heures, une priſe de la poudre tempérante N°. 190 ; & s'il n'eſt pas échauffé, on lui donnera une couple de priſes de la poudre abſorbante & carminative N°. 170, ſur leſquelles il boira une couple de taſſes d'infuſion de fleurs de camomilles. Pour travailler à ſa guériſon, on commencera par le ſaigner au bras, & le ſur-lendemain, on lui

appliquera les fangſues au fondement. Le malade prendra enſuite une douzaine de demi-bains domeſtiques; & deux heures après chaque bain, le lavement domeſtique N°. 108. Pendant la nuit, il ſe couvrira l'hypocondre gauche avec le ſuſdit emplâtre; & le jour, quand il aura ceſſé de prendre les bains, on y appliquera la fomentation réſolutive N°. 83, que l'on renouvellera auſſi ſouvent, qu'elle ſe ſera refroidie ou ſéchée.

Dèsqu'il aura fini les bains, le malade ſe purgera de huit en huit jours, avec les gouttes laxatives N°. 94; & dans l'intervalle des purgations, il prendra chaque jour à jeun, l'électuaire apéritif-martial N°. 52, ſur lequel il boira les bouillons contre les obſtructions N°. 13, ſoit une livre de petit-lait chalibé N°. 147. Toutes les fois qu'il ſera conſtipé au-delà de trente-ſix heures, on obſervera d'y remédier au moyen du lavement dont nous avons parlé tout-à-l'heure. D'ailleurs, le malade mettra en uſage ce qui pourra convenir à ſon état, de ce qui a été preſcrit en traitant des embarras qui ſurviennent dans le ſyſtême des vaiſſeaux de la veine-porte. Il ſe nourrira des aliments les plus légers & les plus apéritifs des régimes ſpécifiés ſous les lettres B & E, & il prendra modérément, mais chaque jour, les exercices du corps qu'il pourra ſupporter le mieux.

Si après que le malade auroit uſé pendant ſix ſemaines de ces remedes, l'obſtruction n'étoit pas encore levée, il emploiera alors, ſelon les ſaiſons, les divers médicaments preſcrits pour les obſtructions en général. Dans ces cas, il conviendra le plus ſouvent de donner la préférence aux apéritifs recommandés pour les obſtructions accompagnées de l'épaiſſiſſement froid. Le malade prendra pour ſa boiſſon ordinaire, de l'eau-de-rouille N°. 39, qu'il trempera à ſes repas avec un peu de vin blanc, & il montera à cheval auſſi-tôt qu'il pourra ſupporter cet exercice. En ſuivant cette marche, on parviendra inſenſiblement à lever les obſtructions les plus opiniâtres. Au cas que le malade prît une fievre d'accès, on n'arrêtera point le cours de cette nouvelle maladie, vû que les fievres intermittentes, & en particulier les fievres-quartes, lorſqu'elles ſont ſagement gouvernées, diſſipent inſenſiblement les obſtructions. Lorſque cette obſtruction ſera compliquée avec beaucoup de diſpoſition aux hémorrhoïdes, on renouvellera tous les mois l'application des ſangſues.

Si la rate offroit à l'attouchement un gâteau très-dur, elle ſera alors incurable; mais le malade pourra néanmoins vivre encore long-temps, ſans

même éprouver des accidents bien fâcheux, pourvû qu'il obſerve très-exactement le régime preſcrit ſous la lettre B. Sa boiſſon ordinaire ſera la tiſane commune N°. 210; il évitera tous les remedes émollients tant internes qu'externes, & ſur-tout ceux qui irritent, ainſi que tout ce qui peut échauffer & agiter le ſang.

Lorſque le ſquirre ſera conſidérable, on le ſoutiendra par un bandage, & l'on ſaignera le malade; & chaque fois que la partie ſquirreuſe ſera ſenſiblement irritée avec douleur & avec chaleur, & s'il y avoit lieu de craindre le carcinome, il obſervera, pour le reſte de ſes jours, la diete blanche ſpécifiée ſous la lettre G; & l'on appaiſera les irritations par l'émulſion calmante N°. 66, ſoit au moyen des gouttes anodines N°. 89.

De l'engorgement du foie.

Le foie eſt proprement deſtiné par la nature, à l'élaboration de la bile. Cette partie qui reçoit un ſang dépouillé de ſes parties les plus liquides, eſt ſujette à s'engorger aſſez ſouvent. Mais il ſera traité particuliérement à l'article de la jauniſſe, de l'engorgement qui ſe fait dans les vaiſſeaux biliaires.

Celui qui ſe forme dans les capillaires-ſanguins, ſe manifeſte par un embarras qui s'étend depuis la foſſette du cœur dans l'hypocondre droit. Cette région eſt ordinairemeut affectée de tiraillements, ſoit d'un peu de peſanteur, ou d'une douleur ſourde, qui augmente plus ou moins quand on prend des exercices un peu violents. Les malades éprouvent par intervalles de légers ſerrements de cœur, quelque difficulté de reſpirer en plein, &, de temps à autre, ils ſont incommodés d'une petite toux ſeche. Ils ſont accablés & peſants; ils prennent ſubitement des chaleurs & des rougeurs au viſage; leur bouche eſt ſeche ou amere, ils ont du dégoût & quelquefois des nauſées, & leur ſommeil eſt inquiet. Dans les commencements de la maladie, leurs urines de même que leurs excréments ſont d'aſſez bonne couleur: enſuite les urines prennent une couleur foncée, & les excréments tirent ſur le blanc.

Outre les mêmes ſuites rapportées à l'article de l'engorgement de la rate, cette maladie diſpoſe encore à la jauniſſe & à divers autres maux qui réſultent du défaut de la ſécrétion & de l'excrétion de la bile: à meſure

que l'engorgement dégénere en obſtruction permanente, lorſque le malade eſt couché à plat, on remarque à l'attouchement, vers le creux de l'eſtomac & à l'hypocondre droit, quelque tumeur & plus ou moins de dureté : le malade éprouve des tiraillemens, dans cette région, quand il eſt long-temps debout, & il a de la peine à demeurer couché ſur le côté gauche. Ses urines ſont briquetées, il a le ventre ou relâché ou conſtipé, & ſes excréments ſont peu teints de bile. Les ſymptômes qui indiquent de l'engorgement deviennent enſuite plus marqués; le viſage prend inſenſiblement un teint plombé ou couperoſé; le malade eſt ſujet à avoir de la démangeaiſon & des éruptions à la peau, qui reſſemblent à la gratelle ou qui ſont dartreuſes; il maigrit conſidérablement, & ſi l'on ne parvient à lever l'obſtruction, il devient ictérique, étique & le plus ſouvent il eſt emporté par l'hydropiſie ou par une diarrhée colliquative.

Le ſquirre du foie ſe manifeſte dans l'hypocondre droit preſqu'avec les mêmes ſymptômes que celui de la rate dans l'hypocondre gauche. Il eſt plus redoutable que ce dernier ; le malade ne peut demeurer couché ſur le côté gauche; il éprouve des nauſées & de fréquents vomiſſements, des mouvements de fievre & de la jauniſſe. L'ictere noir, ou l'hydropiſie aſcite, ſont les ſuites du ſquirre au foie.

On remédiera à l'engorgement du foie, en ſuivant les directions données pour le traitement des obſtructions en général, & pour celui de la circulation embarraſſée dans les vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte en particulier.

Il convient le plus ſouvent, dans l'obſtruction du foie, de commencer par purger le malade avec la potion laxative N°. 166. S'il étoit pléthorique, on le ſaignera au bras, ſi-non on lui appliquera les ſangſues au fondement; il prendra enſuite, pendant quinze jours & à jeun, les pilules de ſavon N°. 159, ſur leſquelles il boira une couple de livres de petit-lait, ou les bouillons contre les obſtructions N°. 13. Il prendra une couple de fois par ſemaine, dans l'après-midi, un demi-bain tiede ; & dans l'intervalle, & après ces bains, on lui appliquera ſur la région de l'hypocondre droit, l'emplâtre de ſavon de barbette : en outre, il ſe promènera en voiture, & à cheval, s'il le peut faire ; ſa boiſſon ordinaire ſera de l'eau de rouille N°. 31, qu'il mêlera, dans ſes repas, avec un quart de vin blanc. Il ſe nourrira des aliments les plus légers & les plus apéritifs

du régime ſpécifié ſous la lettre E ; pendant une quinzaine ſubſéquente, il prendra l'électuaire apéritif-martial N°. 47 , en continuant de boire des bouillons ſuſdits; & s'il eſt conſtipé, il y remédiera par le lavement domeſtique N°. 108.

Si au bout de ce temps l'obſtruction n'étoit pas levée par ces remedes, il emploiera, & ſelon la ſaiſon, les divers apéritifs recommandés pour le traitement des obſtructions en général. Il conviendra toutefois de préférer ordinairement ceux qui ſont preſcrits pour les obſtructions compliquées avec l'épaiſſiſſement atrabilaire.

On gouvernera le ſquirre du foie comme celui de la ratte ; en prenant cependant la précaution de purger tous les mois le malade avec la potion minorative N°. 168. On remédiera aſſidument à la conſtipation, en lui donnant le lavement ſuſdit, & on redoublera de ſoins pour ne pas l'irriter, ce qui arrive dans cette maladie plus facilement que dans le ſquirre de la rate ; & lorſque l'on aura à craindre de l'inflammation , de la ſuppuration ou un ſquirre dans ce viſcere , on conſultera les articles qui en traitent.

DE LA JAUNISSE EN GÉNÉRAL.

Outre les jauniſſes ſymptômatiques qui ſurviennent quelquefois dans l'inflammation & dans l'endurciſſement ſquirreux du foie , & que l'on diſtinguera par les ſymptômes qui ſont rapportés de ces maladies, il y a encore trois autres eſpeces de jauniſſe qui dépendent de différentes cauſes. La premiere eſt la jauniſſe appellée ſpaſmodique, parce qu'elle eſt l'effet d'une criſpation ſpaſmodique dans le foie, laquelle occaſionne ſubitement le reflux de la bile hépatique dans le ſang. Cette eſpece de jauniſſe a ſouvent lieu après de violents emportements , & après une purgation exceſſive, comme auſſi dans les forts accès des paſſions hyſtériques, hypocondriaques, & d'autres affections ſpaſmodiques du bas-ventre.

La ſeconde eſpece de jauniſſe ſurvient , lorſque les vaiſſeaux biliaires ſont bouchés par l'épaiſſiſſement de la matiere biliaire, ou comprimés enſorte que la ſécrétion ou l'excrétion de la bile dans le conduit hépatique

ſont ſuſpendues. La troiſieme eſpece eſt occaſionnée par des calculs contenus dans la veſſie du fiel, qui bouchent le conduit par lequel la bile s'évacue dans les inteſtins; d'où il réſulte, que la bile ne pouvant s'écouler dans l'inteſtin duodenum, reflue & accumule dans le ſang la matiere biliaire.

En général, la jauniſſe eſt précédée d'un accablement & d'une ſorte de tenſion & de ſerrement qui affectent l'hypocondre droit, ainſi que le creux de l'eſtomac. Le blanc des yeux, le front, les tempes, quelquefois les ongles même & tout le corps, deviennent jaunes comme le ſaffran; & quand la maladie eſt invétérée & dans ſa force, tous les objets qui ſe préſentent à la vue du malade, lui paroiſſent jaunâtres: ſes excréments ſont blancs comme l'argile, ou cendrés; ſes urines ſont d'un jaune foncé ou troubles, & teignent d'une couleur de ſaffran le papier ou les linges blancs qu'on en imbibe.

Quand la jauniſſe dure quelque temps, la ſalive & la bouche deviennent ameres: les malades éprouvent des picottemens aux yeux & un prurit à la peau ſur toute la ſuperficie du corps; l'accablement qu'ils reſſentoient d'abord, augmente; ils ſont de mauvaiſe humeur, dégoûtés, altérés, & plus ou moins eſſoufflés par le mouvement; leur pouls eſt irrité, fréquent, & ils maigriſſent conſidérablement.

La jauniſſe ſpaſmodique ſe diſtingue des autres par les cauſes qui la produiſent, & qui ont été déja indiquées. Elle ſe manifeſte ſubitement, & n'eſt ordinairement que de courte durée.

La ſeconde eſpece ſe connoît par les ſymptômes indiqués de l'obſtruction du foie. Elle ſe forme peu à peu, & eſt permanente & opiniâtre.

La troiſieme ſe déclare par une petite douleur permanente & fixe à la foſſette du cœur, & qui redouble par accès. Dans ce dernier cas, les malades ſont ſujets à eſſuyer des attaques de colique, & quelquefois de vomiſſements; alors ils éprouvent ſur-tout de la difficulté à ſe tenir debout & à marcher droits. Cette eſpece de jauniſſe va & vient, à meſure, ſans doute, que les pierres reculent, s'échappent, & s'enchaſſent de nouveau dans le conduit dont il a été parlé tout-à-l'heure.

Lorſque la matiere bilieuſe, qui eſt retenue dans la maſſe du ſang, eſt porracée ou atrabilaire, elle produit ce qu'on appelle l'ictere noir. Alors le blanc des yeux, le front, le viſage & tout le corps, prennent une coû-

leur

leur noirâtre, tirant ſur le verd : les urines ſont noirâtres ; les malades, outre les divers autres ſymptômes de la jauniſſe, ont le pouls plus irrité, le ventre fort-pareſſeux, & rendent des excréments verdâtres, ſecs & brûlés ; ils ſont en outre plus ſujets aux naufées & aux vomiſſements : ils ſont fort-dégoûtés, frileux, accablés de corps & d'eſprit, triſtes, aſſoupis ; leur tranſpiration & leur haleine ſont puantes : eux-mêmes ſont aſſez promptement exténués.

Les ſuites de l'ictere noir ſont principalement la fievre-lente, la conſomption, l'hydropiſie, &c.

La jauniſſe qui accompagne l'inflammation du foie, ſe diſſipe ſouvent par la méthode & par les remedes indiqués pour opérer la réſolution de l'inflammation de ce viſcere. Lorſque cette eſpece de jauniſſe devient chronique, c'eſt parce que l'inflammation a dégénéré en ſquirre ; alors cette jauniſſe, de même que celle qui provient d'une obſtruction ſquirreuſe au foie, ſont incurables ; & l'on ne pourra faire mieux que de preſcrire au malade la cure palliative, recommandée pour le ſquirre de la rate.

Quant à la jauniſſe ſpaſmodique, elle ſe diſſipe à l'ordinaire facilement. Le malade prendra d'abord une couple des lavements domeſtiques N°. 108, dont il continuera l'uſage les matins & ſoirs : il boira beaucoup d'infuſion de mauves ; de quatre en quatre heures, il prendra la mixture N°. 128 ; & on lui appliquera ſur l'hypocondre droit, la fomentation No. 82. Si au bout de deux ou trois jours cette eſpece de jauniſſe n'étoit pas conſidérablement diminuée, le malade ſe purgera d'un jour à l'autre avec la potion minorative No. 168, & il prendra en même temps le petit-lait chalibé N°. 147, ou une des eaux-minérales légérement ferrugineuſes N°. 3. C'eſt ce qu'il devra continuer juſqu'à ce que la jauniſſe ſoit entiérement diſſipée.

Il y a des perſonnes, d'ailleurs bien portantes, qui ſont ſujettes à de légeres atteintes de jauniſſe ; ce qui provient ordinairement de ce que la matiere bilieuſe abonde dans la maſſe du ſang. Afin de la diminuer, elles ſe nourriront pendant une couple de mois, de fruits fondants cruds & cuits, & de légumes ſains : elles ſe purgeront, une fois par ſemaine, avec la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204, & elles boiront dans les intervalles des repas de la limonade chaude. Lorſque cette jauniſſe ſera diſſipée, elles boiront en-

core de temps à autre, de la tiſane de crême-de-tartre N°. 211, en quantité ſuffiſante pour avoir une couple de ſelles par leſquelles s'écoulera la bile ſurabondante.

Dans la jauniſſe qui provient de l'engorgement des vaiſſeaux biliaires, on appliquera au malade, tous les après-midi, le lavement domeſtique N° 108; il prendra les pillules N°. 159, &, dans la matinée, il boira une couple de livres de petit-lait chalibé, ou les bouillons apéritifs N°. 11; & ſur le ſoir, il prendra pendant une heure, un demi-bain un peu plus chaud que tiede, d'eau-de-ſon. Lorſque les matieres bilieuſes ſeront ſuffiſamment diviſées & délayées, ce qui aura lieu quand le malade aura uſé de ces remedes pendant une quinzaine de jours, on le purgera de quatre en quatre jours avec la décoction apéritive & laxative N°. 30, & il prendra, ſelon la ſaiſon, les apéritifs recommandés pour les obſtructions compliquées avec l'épaiſſiſſement atrabilaire. Sur la fin de la cure, on lui donnera, les matins & ſoirs, une priſe de l'électuaire martial N°. 52, & pendant qu'il la fera, il appliquera, ſur l'hypocondre droit, un emplâtre de ſavon de barbette: il ſe donnera beaucoup d'exercice, tant en voiture qu'à cheval; il remédiera à la conſtipation à l'aide du lavement ci-deſſus conſeillé; il ſe nourrira des viandes & ſur-tout des légumes & des fruits les plus légers & les plus fondants du régime ſpécifié ſous la lettre E: ſa boiſſon ordinaire ſera de l'eau de rouille N°. 39, trempée aux repas avec un tiers de vin blanc. Il continuera à ſe conduire de cette maniere, juſqu'à ſa parfaite guériſon, qu'il conſolidera en buvant des eaux minérales-ferrugineuſes du N°. 3.

L'ictere, qui provient de l'obſtruction des vaiſſeaux biliaires du foie, ſera traité comme il eſt preſcrit ci-deſſus. Les demi-bains domeſtiques qu'on prolongera, ſeront le plus ſouvent très-efficaces.

Lorſque la jauniſſe eſt cauſée par des calculs de la veſſie du fiel, la cure ſera purement méchanique pendant les paroxyſmes des douleurs & la colique, qui ſurviendront toutes les fois qu'un calcul, qui ne ſera pas liſſe, ſera enchaſſé dans le conduit cholédoche. Afin de faciliter ſon paſſage dans le duodenum, après la ſaignée au bras, le malade prendra, tous les quarts-d'heures, une couple de cuillerées à ſoupe d'un mélange fait avec égales parties de ſyrop d'althéa & d'huile d'amandes-douces, ſur lequel il boira une taſſe d'infuſion de racine de guimauve. On lui appliquera ſur l'hypocondre droit, la fomentation N°. 82: il prendra deux fois

par jour, un lavement d'une forte décoction de graine de-lin: ſes bouillons ſeront gras & lubrifiants, & il mangera une rôtie à l'huile d'olives aſperſée de ſucre. Si le paroxyſme étoit long & violent, après lui avoir tiré encore du bras une dixaine d'onces de ſang, on le mettra dans un bain de bouillon de tripes fraîches, au défaut duquel on le baignera dans une eau-de-ſon ou de graine de lin bien ſaturée de ſes farines émollientes; & au ſortir du bain, on appliquera une flanelle imbibée d'huile d'olives chauffée, ſur la région des hypocondres. On lui donnera en même temps, de deux en deux heures, juſqu'à ce que le paroxyſme ſoit appaiſé, une doſe des gouttes anodines N°. 89; ſi cela tardoit à arriver, on n'héſitera pas de lui faire prendre le vomitif N°. 192, & ſur la fin de ſon opération, le lavement domeſtique qui alors ſera ſouvent rendu avec de petits calculs.

Quant à la guériſon de ce mal, elle eſt très-difficile & fort-incertaine. Le malade obſervera conſtamment le ſuſdit régime: il ſe purgera de huit en huit jours avec la potion de manne N°. 167. Dans l'intervalle des purgations, il prendra, à jeun & en ſe couchant, les pillules de ſavon N°. 159, ſur leſquelles il boira, le ſoir, une demi-livre de la tiſane de Pareira-Brava N°. 214, & dans la matinée, les eaux ferrugineuſes-aigrelettes N°. 3. De jour à autre, il prendra vers le ſoir, un demi-bain tiede d'eau-de-ſon blanchie avec du lait; avant-dîner, il ſe promènera à cheval, ou en voiture, & pour peu qu'il ſoit conſtipé, on lui donnera un lavement de bouillon de tripes, ou, à ſon défaut, le lavement domeſtique N°. 108.

Si, après avoir uſé pendant un mois de ces remedes, le malade commence à en reſſentir des effets ſalutaires, il les continuera; ſi-non, il fera un long uſage d'eaux-thermales-fondantes, dont il devra boire, & dans leſquelles il ſe baignera, en ſe purgeant pendant tout ce temps, de huit en huit jours, avec la potion de manne dont le N°. vient d'être cité.

Quant à l'ictere noir, s'il eſt poſſible de le guérir, on y parviendra en obſervant le régime rafraîchiſſant & qui arrête la corruption du ſang, ſpécifié ſous la lettre D. On remédiera à la conſtipation par les ſuſdits lavements, & le malade prendra à jeun, & vers quatre heures après midi, ſix onces du ſuc exprimé de parties égales des herbes fraîches de piſſe-en-lit & de petite-oſeille, qu'on aura mêlé, après l'avoir dépuré, avec partie égale de bouillon de rouelle de veau ou de petit-lait.

Il ſe fera en outre frotter, les matins & ſoirs, toute l'habitude du corps, & en particulier l'hypocondre droit ; il boira beaucoup de limonade chaude, & il ira autant qu'il lui ſera poſſible, en voiture ou à cheval. Pour peu qu'il ſe trouve ſoulagé, il perſévérera dans cette conduite avec beaucoup de conſtance, en obſervant de manger en été beaucoup de ceriſes aigrelettes, & en automne, beaucoup de raiſins blancs & bien mûrs.

Le ſuc de bouleau, qui, au printemps, diſtille très-copieuſement des rameaux nouvellement taillés, & que l'on reçoit dans des bouteilles qu'on y attache, pris long-temps matin & ſoir à la doſe de ſix à huit onces, a diſſipé des jauniſſes qui avoient réſiſté à tout autre remede.

La jauniſſe critique qui ſurvient dans les fievres, & celle des femmes groſſes, n'exigent que peu ou point de remedes.

Plus la couleur jaune eſt foncée & remarquable dans la partie chevelue de la tête, plus la jauniſſe ſera difficile à guérir.

Les différentes eſpeces d'ictere, à l'exception de celui qui eſt produit par l'inflammation du foie, & par des calculs qui y diſpoſent, demandent rarement la ſaignée.

Il eſt arrivé que des jauniſſes rebelles ont diſparu, après qu'on eut fait avaler au malade, matin & ſoir, un œuf frais crud avec la coque, & une cuillerée de ceriſes noires, ſeches & pilées avec le noyau, & réduites en marmelade avec de l'eau de ceriſes ſpiritueuſe.

DU MAL HYPOCONDRIAQUE.

La maladie hypocondriaque, connue ſous le nom de ſpleen ou vapeurs, eſt plus incommode que dangereuſe. Lorſqu'elle a pris racine, elle ſe manifeſte par un ſi grand nombre de ſymptômes, que les malades qui liſent ou entendent faire le détail d'une maladie, en ont l'imagination frappée au point qu'ils croient en être attaqués. Aſſez généralement, ils éprouvent un ſerrement, une tenſion ou des tiraillements aux hypocondres ; ils ſont ſujets à avoir, ſur-tout pendant le temps de la digeſtion, une peſanteur à l'eſtomac & des étourdiſſements, qui ſont quelquefois accompagnés d'éblouiſ-

ſements, de chaleur au viſage, ou de bourdonnements dans les oreilles. Souvent ils ſont incommodés de vents qui ſortent de l'eſtomac, & de flatuoſités qui produiſent chez eux quelque difficulté à reſpirer, ou un ſerrement déſagréable au cou: ils crachent & urinent beaucoup, & dans leurs paroxyſmes, les urines ſont ordinairement claires comme de l'eau; leur bouche eſt communément affectée d'un goût mauvais: l'appétit eſt ordinairement aſſez bon; quelquefois même ils ſont voraces, & prennent des ardeurs d'eſtomac, quand ils demeurent long-temps à jeun. Ils ſont en outre ſujets à être conſtipés & à prendre des démangeaiſons au fondement, ainſi que des boutons d'hémorrhoïdes; le ſommeil les accable, ils ont des rêves fort déſagréables; ils ſont concentrés en eux-mêmes, triſtes & occupés de leurs miſeres qui leur font quelquefois verſer des larmes: ils ſont ſombres, penſifs, méfiants, ſans eſpérance de guérir: d'ailleurs fort-irréſolus, ou entêtés de quelque idée particuliere. Ils ont des moments de langueur, durant leſquels ils ſont d'une grande foibleſſe; ils prennent de plus en plus du goût pour la ſolitude; ils deviennent timides & incapables d'aucun travail du corps & de l'eſprit; ils ſont journaliers dans leurs maux, qui varient ſouvent d'une heure à l'autre, de même que le pouls, dont le caractere eſt d'être petit & irrité. A meſure que l'hypocondrie fait des progrès, le malade prend un teint plombé; il crache ſans ceſſe, devient comme inſenſible au froid, & ſe promene en long & en large dans ſa chambre.

Les ſuites de cette maladie, quand elle eſt mal gouvernée, ſont la mélancolie, du délire avec des imaginations ſingulieres; la jauniſſe, même la noire; de fréquentes attaques de colique; des obſtructions au bas-ventre, des tumeurs hémorrhoïdales intérieures & externes, & fort incommodes; des tumeurs œdémateuſes aux jambes; des amas & des vomiſſements de matieres cauſtiques; le piſſement de ſang par les voies urinaires; des vertiges, des affections ſpaſmodiques ou paralytiques; la manie, &c.

Pour traiter avec ſuccès cette maladie, qui paſſe pour être l'écueil de la médecine, on n'aura qu'à bien diſtinguer les différentes cauſes qui la produiſent. Elle provient aſſez ſouvent d'une gêne de la circulation dans les vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte, & de l'engorgement de l'un ou de l'autre des viſceres du bas-ventre, & particuliérement de celui de la rate.

Dans ces deux cas, le mal hypocondriaque eſt compliqué avec les ſymptômes de ces maux qui ont été détaillés, & on y remédiera de la même maniere.

Quand au contraire les malades ſont exempts de ces affections du bas-ventre, cette maladie, qui eſt auſſi peu dangereuſe qu'elle eſt pénible, eſt ordinairement cauſée par des crudités, des humeurs & levains auſteres ou acides amaſſés dans les premieres voies, & qui s'y reproduiſent juſqu'à ce que le principe en ſoit détruit. Ces levains, par l'irritation & la criſpation, troublent la digeſtion, ainſi que le mouvement périſtaltique des inteſtins, & la circulation du ſang dans les viſceres du bas-ventre.

Cette eſpece d'hypocondrie eſt commune chez les gens-de-lettres : elle eſt précédée & accompagnée des ſymptômes de l'une ou de l'autre des ſaburres dont il a été traité, & le plus ſouvent de la ſaburre froide ou atrabilaire ; deſorte que c'eſt le bas-ventre qui eſt principalement & primitivement affecté, & non-pas le genre nerveux ou l'imagination.

Comme ces hypocondriaques ſont fort-journaliers dans leurs maux, & ſujets à avoir des paroxyſmes, pendant leſquels ils ſont fort irrités & étouffés par des vents, on les ſoulagera alors moyennant le lavement émollient & carminatif N°. 109 : ils prendront des bains de pieds dans de l'eau-de-ſon tiede, & la poudre abſorbante & carminative N°. 170, après chaque priſe de laquelle ils boiront une couple de taſſes d'infuſion de fleurs de camomilles. Alors on ne leur donnera pour toute nourriture, que des bouillons aſſaiſonnés avec un peu de cumin.

Quant au traitement de cette eſpece d'hypocondrie, les malades mangeront peu en une fois ; ils ſe nourriront des ſoupes, des viandes, des légumes & des fruits les plus légers & les moins flatueux du régime ſpécifié ſous les lettres B & E. Si la plénitude des vaiſſeaux, ou la congeſtion du ſang à la tête paroiſſent l'exiger, on devra les ſaigner au pied ; & après la ſaignée, on les évacuera avec la potion émétique & laxative N°. 165. Ils prendront enſuite, les matins & ſoirs, une priſe de la poudre de magnéſie N°. 181, en obſervant de boire ſur la doſe du matin, l'eau antacide N°. 37. Le malade ſuſpendra en outre toute application de l'eſprit : il prendra autant d'exercice qu'il pourra en ſupporter ſans ſe fatiguer, en préférant à tout autre celui du cheval ; & il cherchera à mener une vie variée & diſſipée.

Après avoir uſé pendant trois ſemaines de ce régime, s'il y a un changement ſenſible en bien, le malade ne pourra mieux faire que d'en continuer l'uſage juſqu'à ſa guériſon; ſi-non, il prendra derechef la potion emétique & laxative ſuſdite. On cherchera avec le plus grand ſoin à connoître la nature de la ſaburre dont il eſt affecté, & l'on parviendra à la diſſiper radicalement en ſuivant la direction preſcrite à l'article des ſaburres.

Quand cela aura été effectué, le malade prendra, pendant, ſix ſemaines, une des eaux aigrelettes-ferrugineuſes, dénommées au N°. 3; & il réitérera cette marche une fois l'année, juſqu'à parfaite guériſon.

A défaut des eaux ſuſdites, le malade pourra prendre aux deux repas, dans la premiere cuillerée de ſoupe, quatre ou ſix grains de la limaille brûlée N°. 113; & s'il avoit été affecté d'obſtructions dans quelque viſcere, & qu'il y eût lieu de préſumer qu'elle ne fût pas encore parfaitement levée, il uſera des eaux minérales-ferrugineuſes & purgatives, dont il eſt fait mention au même N°. qui vient d'être cité; & s'il ſe manifeſtoit chez lui des boutons d'hémorrhoïdes, ou de la diſpoſition aux hémorrhoïdes, on lui appliquera les ſangſues au fondement.

Pendant l'un ou l'autre de ces cours de remedes, le malade pourra appliquer ſur la région des hypochondres, l'emplâtre de Galbanum: on remédiera à la conſtipation par les lavements ci-deſſus indiqués.

Il ſera encore fort-eſſentiel, que quelque revers qui puiſſe lui arriver, ſes amis faſſent leurs efforts pour lui ôter toute inquiétude ſur ſa guériſon, ainſi que pour l'amuſer & le diſtraire au point, qu'il n'ait pas le loiſir de s'occuper de ſes maux.

S'il veut accélérer conſidérablement ſa guériſon & prévenir la récidive, il commencera par faire lui-même ſes commiſſions; il jouera au volant & au billard, à la paume & au ballon; il fera bien encore de frotter ſa chambre, de ſcier ſon bois; & toutes les fois qu'il ne ſera pas à même de prendre ces divers exercices, il ſe frottera le bas-ventre à ſon réveil, & il uſera du trimouſſoir, qui conſiſtera en deux lingots de plomb qu'il tiendra dans ſes mains, en agitant ſes bras en tous ſens.

Dans l'eſpece d'hpochondrie, qui ſuccede à une grande commotion du genre nerveux, occaſionnée par quelque paſſion vive de l'ame, ou qu'elle ſoit la ſuite d'un grand épuiſement des eſprits; ſoit enfin qu'elle affecte des perſonnes d'un tempérament débile, qui digerent mal, & dont le ſyſtême des

nerfs eſt foible & le ſang appauvri ; leur eſprit étant plus malade que le corps, le mieux ſera de leur faire obſerver, dès le commencement, le régime ſpécifié ſous la lettre B, & enſuite, afin de les reſtaurer, celui indiqué ſous la lettre A. On emploiera tous les moyens poſſibles pour les amuſer, pour les diſtraire, les récréer, & pour les raſſurer ſur leur état : on les éloignera des objets qui leur déplaiſent ; ils changeront d'air, de pays, & ils feront de longs voyages ; ils ne prendront d'autres remedes que des eaux minérales-aigrelettes & ferrugineuſes ; & ils ſe feront laver l'habitude du corps avec de l'eau qu'on aura dégourdie, mais qu'on aura ſoin de rendre de jour en jour un peu plus froide, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de prendre les bains froids, dont ils ſe trouveront parfaitement bien, en obſervant de s'y plonger la tête la premiere. Ils éviteront autant que poſſible, les médecins & plus encore les remedes de pharmacie, ainſi que la ſaignée & tous les évacuants, ſans excepter les lavements, qui, dans le beſoin, ne ſeront que d'eau tiede ; & dèsqu'ils ſeront en état de mener un genre de vie ruſtique, ils ne manqueront pas de le faire, & de le continuer juſqu'à ce que leur ſanté ſoit bien affermie.

Pendant les agitations & les inquiétudes, ils prendront les gouttes anodines N°. 89, ou, dans de l'eau de tilleul, vingt gouttes de la liqueur anodine-minérale de Hoffmann. Dans les langueurs, on leur donnera une pareille doſe d'eſſence douce de Halle ; le véhicule ſera de l'eau de fleurs d'orange ou la mixture cordiale N°. 124 ; & aux repas, pour perfectionner la digeſtion, vingt-cinq gouttes de l'élixir-viſcéral N°. 58, ou dix grains de quinquina en poudre.

DES INFLAMMATIONS EN GÉNÉRAL.

La maſſe du ſang eſt un mêlange de parties rouges & blanches ; la partie blanche qui s'offre à la vue en eſt un de ſerum & de lymphe. On a obſervé, au moyen du microſcope, que le volume des globules féreux eſt ſix fois plus petit que celui des globules rouges, &

que

que les vaiſſeaux ſanguins ont des ramifications dont les orifices ſont trop petits pour que les globules rouges puiſſent y pénétrer dans l'état de ſanté.

Lorſque ces globules rouges viennent à s'inſinuer dans ces derniers vaiſſeaux, ou que l'épaiſſiſſement phlogiſtique du ſang, ſoit quelque autre cauſe externe ou interne, occaſionne un engorgement dans les plus petites arteres ſanguines, ces accidents ſont accompagnés d'un ſentiment de tenſion & de chaleur dans la partie où la circulation eſt interceptée. Cette ſtagnation du ſang eſt appellée inflammation. Les ſymptômes acceſſoires qui l'accompagnent, varient ſelon le degré de l'inflammation, & à raiſon de la ſituation, des fonctions & de la ſenſibilité de la partie enflammée. Le malade y éprouve à l'ordinaire, lorſque l'inflammation eſt conſidérable, ou qu'elle affecte quelque partie fort, ſenſible, une douleur fixe, plus ou moins aiguë, qui eſt accompagnée de fievre & d'un ſentiment d'ardeur & de pulſation. C'eſt avec ces ſymptômes généraux que ſe forment les inflammations dans toutes les parties molles du corps; cependant, comme leur ſiege eſt le plus fréquemment dans les membranes graiſſeuſes, ſi l'inflammation eſt viſible, la partie qui eſt enflammée eſt non-ſeulement plus ou moins rouge & échauffée, mais lorſque l'inflammation eſt notable, il y ſurvient de l'enflure ou de la tumeur.

On diſtingue d'ailleurs les inflammations, en ſimple, lorſque c'eſt par elle que la maladie commence; & on l'appelle ſymptômatique, quand elle ſurvient dans le cours d'une autre maladie. Leur durée & leur fin varient à raiſon de la violence du mal, & de la ſtructure de la partie enflammée; mais dans les deux cas, la qualité de la maſſe du ſang, & les ſecours que l'on donne au malade y ont la plus grande influence.

Quand l'inflammation eſt conſidérable & vive, elle ſe termine promptement, & il eſt rare qu'elle dure alors plus de ſept jours; au lieu que la phlogoſe, qui eſt une inflammation lente, ou légere & ſuperficielle, peut durer beaucoup plus long-temps.

Quant à la terminaiſon des inflammations, ſouvent elles ſe diſſipent moyennant la réſolution qui ſe fait inſenſiblement à la faveur de la réſorbtion des humeurs ſtagnantes & de leur évacuation. Celle-ci ſe fait quelquefois par des évacuations critiques, ſenſibles & même abondantes.

Si la réſolution n'a point lieu, l'inflammation abſcede, ou la partie qui étoit enflammée ſe gangrene & tombe en ſphacele. Lorſque l'inflam-

mation affecte des corps glanduleux, après l'évaporation ou la réſorbtion de la partie la plus ſubtile des humeurs ſtagnantes, elle dégénere en une tumeur dure, qui à l'ordinaire devient indolente, & qui eſt connue ſous le nom de ſquirre.

On peut eſpérer la réſolution de l'inflammation, qui eſt l'événement le plus heureux, quand la fievre & les ſymptômes de l'inflammation ne ſont pas exceſſifs; comme auſſi ſi les remedes, pour opérer cette réſolution, ſont employés dès les premiers jours de la maladie, & qu'ils commencent à produire avant le quatrieme, &, dans les inflammations lentes, avant le ſixieme jour, une diminution ſenſible des accidents externes & internes. On peut l'eſpérer encore lorſqu'il ſurvient des annonces d'une métaſtaſe ou d'une évacuation critiques.

Quand au contraire les ſymptômes ſont violents & de plus longue durée qu'il vient d'être dit, ſans apparence de réſolution ni de criſe prochaines, il eſt probable que l'inflammation ſe terminera par la ſuppuration; & ſi le malade prend, au plus fort de ſon mal, des friſſons, un redoublement de fievre, de douleur & d'inquiétudes, on peut compter qu'il ſe formera un abcès qui ſe manifeſtera plus ou moins promptement à raiſon de la violence de l'inflammation, & de la texture & du ſite plus ou moins profond de la partie affectée; & cela dans l'eſpace du quatrieme au quatorzieme jour incluſivement.

Pendant que la ſuppuration ſe fait, la fievre, la douleur & les autres ſymptômes diminuent; les élancements douloureux à la partie affectée ſont entremêlés d'un ſentiment de pulſation. Si l'inflammation eſt interne & la ſuppuration conſidérable, à meſure que l'abcès avance, il ſuccede peu-à-peu à la douleur inflammatoire, un ſentiment de peſanteur & de tenſion. Si l'inflammation eſt à l'extérieur, la partie qui a été enflammée ſe gonfle; de rouge qu'elle étoit, elle devient pâle, molle, & une main exercée y remarquera bientôt de la fluctuation, lors même que l'abcès aura de la profondeur; & s'il eſt viſible, on verra la peau devenir blanche & luiſante, à meſure que l'abcès mûrira.

Lorſque l'inflammation ne ſe termine point par la réſolution ou par la ſuppuration, & que la tumeur inflammatoire ſe durcit, ſe deſſeche, & dégénere inſenſiblement en ſquirre, ces accidents occaſionnés par l'inflammation, diminuent peu à peu ſans métaſtaſe ni criſe. Cet événement a

ſouvent lieu dans les inflammations extérieures des corps glanduleux, où l'on peut s'en aſſurer par l'inſpection, & le prévoir par l'analogie & par la combinaiſon des ſymptômes, pour ce qui regarde les parties internes.

L'inflammation ſe termine en gangrene, quand, dans une inflammation externe, la partie affectée devient flaſque, inſenſible, pâle, livide, & qu'il s'y éleve des véſicules remplies d'une humeur ſéreuſe, jaunâtre ou rouſſe. Si une inflammation interne dégénere en gangrene, la douleur & les principaux ſymptômes de l'inflammation viennent à ceſſer ſubitement, & au lieu du ſoulagement que les malades éprouvent lors de la réſolution ou de la ſuppuration, tandiſque ceux chez qui la gangrene s'eſt formée ſe croient beaucoup mieux, ceux-ci ſont foibles, le pouls eſt petit & inégal, leur viſage défait, & leur corps ſe couvre d'une ſueur froide. C'eſt ce qui arrive auſſi aux perſonnes qui, dans les fievres aigues, périſſent par le ſphacele, qui conſiſte dans la mortification & ceſſation complette de vie dans la partie ou par celle du corps qui a été affectée de gangrene.

Cure générale pour les inflammations externes.

Au cas que le malade ſoit ſans fievre, l'inflammation légere, & qu'elle ait attaqué une partie où la ſuppuration qui pourroit s'enſuivre ſeroit de peu de conſéquence, on la baſſinera & on la fomentera ſeulement aſſiduement avec de l'eau végéto-minérale de Goulard, mêlée d'un dixieme d'eſprit-de-vin camphré. Au défaut de ce remede, on ſe ſervira d'eau un peu plus chaude que tiede, mêlée avec un ſixieme d'eau-de-vie. Si le malade avoit beaucoup de chaleur, de douleurs, ou une forte tenſion à la partie enflammée, on y appliquera, ſur ces fomentations, le cataplaſme émollient N°. 15, juſqu'à ce que ces ſymptômes ſoient fort diminués.

Le malade ſe nourrira en outre de gruaux & de fruits cuits: il boira beaucoup de tiſane commune ou de tiſane d'orge N°. 210 & 213, ou de l'orgeat léger; ou s'il étoit conſtipé, une quantité ſuffiſante de tiſane de crême-de-tartre N°. 211, pour tenir ſon ventre très libre, & il continuera le tout juſqu'à ce que l'inflammation ſoit diſſipée. Au cas qu'elle prît le train de la ſuppuration, il uſera uniquement du cataplaſme ſuſdit; & lorſque l'abcès ſera bien mûr, on l'ouvrira, & après l'avoir nettoyé, on le panſera avec le baume d'Arceus, ou avec le baume N°. 6.

Si l'inflammation étoit conſidérable, ou que la ſuppuration qui pourroit s'enſuivre fût à redouter, on ne négligera rien pour diſſiper l'inflammation. A cet effet, on ſaignera promptement le malade une ou pluſieurs fois à raiſon de la pléthore, de l'état plus ou moins coenneux du ſang, de la violence de la douleur, de l'inflammation, de la fievre, & des motifs que l'on aura pour craindre de la ſuppuration &c. Les premieres ſaignées ſeront copieuſes, & l'ouverture à la veine, ample : on fera la premiere à l'extrêmité la plus éloignée de l'inflammation, & quand on aura remédié à la pléthore, on ouvrira les veines les plus rapprochées de la partie enflammée ; & s'il falloit même des ſaignées plus locales encore, on aura recours aux ſangſues, aux ventouſes avec ſcarification, en préférant aux cornets ordinairement en uſage, la pompe à ventouſe à l'Anglaiſe ; vû que par ce moyen on tirera promptement la quantité de ſang que la nature du cas pourra exiger. Après la premiere ſaignée, on appliquera au malade le lavement domeſtique N°. 108 ; on lui donnera enſuite, dans la matinée, le petit-lait tamarindé N°. 148, ou la tiſane de crême-de-tartre du N°. ſuſdit, en quantité ſuffiſante pour en être purgé deux ou trois fois par jour ; & tous les ſoirs, il prendra en outre le lavement qui vient d'être recommandé. Après l'avoir rendu, il prendra un bain de jambes d'eau-de-ſon, où l'on aura jeté un gobelet de vinaigre. Les remedes externes ſeront les mêmes que précédemment, mais on coupera l'eau de Goulard avec moitié d'eau, afin de ne pas répercuter trop promptement les humeurs ſtagnantes.

Le malade obſervera en même temps le régime ſous la lettre H. S'il eſt inquiet, il prendra, vers l'heure du ſommeil, l'émulſion calmante N°. 66 : dans l'après-dinée, il boira beaucoup de limonade chaude, ou s'il avoit le ſang âcre, de l'orgeat cuit & léger. Il continuera à tenir cette conduite juſqu'à ce que l'inflammation ſoit diſſipée ; & ſi elle avoit été conſidérable, il ſe purgera, quand il ſera entré en convaleſcence, avec la potion laxative N°. 166, & il prendra pendant une huitaine de jours, le bouillon rafraîchiſſant N° 14.

Si l'inflammation avoit été négligée, les premiers jours, & qu'elle fût vive ou opiniâtre, on ſera attentif aux ſymptômes qui annoncent la ſuppuration.

Dans les inflammations externes, la ſuppuration commence rarement avant le troiſieme jour; & quand la premiere eſt peu vive, elle peut être retardée de pluſieurs jours.

On renoncera à la ſaignée, & l'on évitera de trop rafraîchir, dèsque l'on aura lieu de croire que l'inflammation ſe terminera par la ſuppuration; & afin de faciliter celle-ci, on appliquera ſur la partie affectée le cataplaſme émollient N°. 15. Si la ſuppuration paroît ſe faire difficilement, on ſe ſervira du cataplaſme maturatif N°. 17, auquel, pour la commodité du malade, on pourra ſubſtituer durant la nuit, l'emplâtre diachylon avec les gommes, ou celui ſous le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Pendant la ſuppuration, ſa boiſſon ſera la tiſane de ſcorſoneres N°. 217, coupée avec égale partie d'eau; aux heures des repas, il pourra manger de la ſoupe & un œuf frais, ou de quelque légume ſalubre. Telle ſera ſa conduite, juſqu'à ce que la molleſſe & la blancheur de la plus grande portion de la partie qui a été enflammée, dénotent que l'abcès eſt en maturité. Alors on l'ouvrira ſelon l'art, avec un inſtrument tranchant; & au défaut éventuel de chirûrgien, afin de le faire percer, on appliquera de l'onguent baſilic ſur la partie la plus élevée de l'abcès.

L'abcès étant ouvert, on preſſera doucement la tumeur à ſa périphérie, puis l'on exprimera convenablement les matieres qui en ſortiront. Dans le premier panſement, on remplira ſeulement le vuide avec de la charpie molle, en appliquant par-deſſus de l'emplâtre diapalme, ſoit le ſuſdit de la pharmacie portative. Le lendemain on commencera à ſe ſervir de plumaceaux imbibés de l'onguent digeſtif N°. 135: au cas qu'avant l'ouverture de l'abcès, la tumeur n'eût pas été fondue, on continuera d'appliquer par-deſſus les plumaceaux, l'emplâtre ci-deſſus dénommé, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus rien de dur ou de calleux.

On obſervera de faire les panſements avec promptitude & en évitant que l'air froid ne ſaiſiſſe la plaie; il conviendra qu'ils ſe faſſent le matin & le ſoir, auſſi long-temps que la ſuppuration ſera abondante. A meſure qu'elle diminuera & que l'abcès ſe remplira, on mettra de plus longs intervalles d'un panſement à l'autre, on diminuera de même inſenſiblement le volume des plumaceaux & la quantité du digeſtif, en évitant de détérger de trop près le pus, pour ne pas détruire en même temps les chairs naiſſantes.

Quand l'abcès ſera à-peu-près rempli, & que les chairs ſeront de niveau avec la peau, afin d'accélérer la cicatriſation, on en couvrira ſeulement la ſurface avec des plumaceaux ſecs ou légérement imbibés de teinture de myrrhe, ſoit de l'eau vulnéraire N°. II de la pharmacie portative.

Comme les inflammations ſymptômatiques qui ſurviennnent dans les maladies fébriles, qui ſe font par métaſtaſe, ſont ſouvent critiques, la ſuppuration alors eſt ſalutaire & préférable à la réſolution; & ſi l'abondance du pus, la mauvaiſe qualité des nouvelles chairs, ou la difficulté de cicatriſer l'abcès, exigeoient un panſement différent, on conſultera ce qui eſt preſcrit à l'article des ulceres.

Quant à la terminaiſon de l'inflammation en ſquirre, on aura d'autant plus lieu de la craindre, que la partie enflammée ſera de nature glanduleuſe & l'inflammation opiniâtre. Dans ce cas, ſi l'inflammation étoit ſymptômatique ou critique, ſoit que dans une inflammation ſimple la méthode recommandée pour opérer la réſolution eût été employée ſans ſuccès pendant les ſix ou les huit premiers jours, afin de prévenir la terminaiſon de l'inflammation en ſquirre, il conviendra le plus ſouvent de renoncer à la réſolution & de favoriſer la ſuppuration par les moyens ci-deſſus recommandés. A cet effet, on ſe ſervira d'abord du cataplaſme émollient; & dès-que la tumeur s'amollira (comme dans les tumeurs glanduleuſes la ſuppuration ſe fait lentement & difficilement) on emploiera, pour l'accélérer, le cataplaſme maturatif N°. 18, que l'on animera ſelon le beſoin avec plus ou moins de gomme ammoniac. Autant qu'il ſera poſſible, on évitera d'ouvrir l'abcès des corps glanduleux, avant que la plus grande partie de la tumeur ſoit molle & convertie en pus; & ſi l'abcès venoit à percer avant que la tumeur fût entiérement fondue, afin d'accélérer, par la ſuppuration, la fonte des reliquats encore durs, on imbibera les plumaceaux, au lieu du digeſtif, avec l'onguent baſilic mêlé d'un vingtieme de précipité rouge, ou d'un quart d'onguent égyptiac; par-deſſus les plumaceaux, on appliquera pendant la nuit, l'emplâtre diachylon avec les gommes ou le N°. XLVIII de la pharmacie portative; & durant le jour, le ſuſdit cataplaſme ſuppuratif. On entretiendra de cette maniere la ſuppuration, juſqu'à ce que toute la tumeur ſoit fondue; & ſi l'abcès ſe conſolidoit plutôt, on cherchera à réſoudre ce qui y reſtera de dureté, par de l'emplâ-

tre de cigue. On obſervera en même temps de purger le malade une couple de fois par ſemaine, avec les pillules de calomel N°. 155.

Lorſque la tumeur aura dégénéré en ſquirre, pendant qu'elle ſera récente & exempte d'irritations qui fiſſent craindre le carcinome, on cherchera à le réſoudre en uſant avec circonſpection des remedes recommandés pour réſoudre les tumeurs enkiſtées. Du reſte, on évitera ſoigneuſement tout ce qui pourroit irriter le ſquirre que l'on extirpera au plutôt que l'on pourra. On emploiera ſi cela n'étoit pas praticable, les palliatifs preſcrits à l'article du ſquirre.

Pour ce qui regarde la gangrene, dèsque l'on remarquera de la diſpoſition à ce fâcheux accident, qui ſe manifeſtera par un commencement d'inſenſibilité, de pâleur, & de flétriſſement à la partie enflammée, on y appliquera au plus vîte la fomentation contre la gangrene, N°. 80. Le malade prendra en même temps la décoction anti-ſeptique N°. 22, dont, dans les cas urgents on réitérera, d'heure en heure, l'uſage, & même plus ſouvent s'il eſt néceſſaire. En même temps, on lui donnera de quatre en quatre heures, un bon bouillon; & il boira de la limonade coupée avec un quart ou moitié de vin. Il continuera à obſerver ce régime, & à prendre ces médicaments, juſqu'à ce que les progrès de la gangrene ſoient arrêtés.

Si la partie qui en eſt affectée ne reprenoit pas bientôt de ſa ſenſibilité & de ſa couleur naturelle, & dèsque l'on s'appercevra que la gangrene aura tourné en ſphacele, ce que l'on connoîtra par la couleur livide & par l'inſenſibilité parfaite de la partie gangrénée, on ſcarifiera alors ce qui eſt mort, juſqu'au vif, & le malade ſera panſé avec l'onguent de ſtyrax. Il continuera la limonade vineuſe & l'uſage des remedes externes & internes ci-deſſus preſcrits, & l'on réitérera, matin & ſoir, les ſcarifications, juſqu'à ce que la gangrene ait ceſſé de faire des progrès. Si elle s'étendoit rapidement, on pourra tenter de lui fixer des bornes en touchant avec circonſpection, dans le vif, la circonférence de la gangrene, avec de l'eau-forte où l'on aura fait diſſoudre un ſixieme de mercure crud & dépuré.

Quand ſes progrès ſeront arrêtés, on appliquera des plumaceaux imbibés d'onguent de ſtyrax, ſur les parties qui auront été ſphacélées; & afin d'amollir les eſcares & de faciliter la ſuppuration à la faveur de laquelle elles ſe détacheront, on appliquera le cataplaſme émollient par-deſſus les

plumaceaux, &, ſur-tout l'appareil, la fomentation aromatique N°. 78. On obſervera toujours d'enlever doucement les croûtes & les chairs mortes; & à meſure que la ſuppurtation deviendra louable, & que les chairs ſeront fraîches & reprendront leur couleur & leur qualité naturelles, on emploiera le panſement pour les abcès qui a été recommandé ci-deſſus, en appliquant en outre ſur l'appareil, une compreſſe imbibée d'eau-de-vie. Si, malgré qu'on ſuivît les regles qui viennent d'être preſcrites, le ſphacele ſe manifeſtoit ſi parfaitement que la partie affectée fût entiérement inſenſible, froide, livide & puante, il ne reſtera d'autre reſſource que celle de l'extirper promptement ſelon l'art, & complétement dans le vif; au défaut de quoi le malade périroit plutôt ou plus tard, ſelon la ſituation & les fonctions de la partie ſphacélée, & d'après les progrès que fera le ſphacele.

Traitement des inflammations internes en général.

Lorſque, dans une partie inacceſſible à la vue, il ſurvient une douleur fixe qui augmente lorſqu'on la preſſe ou qu'on l'irrite par le mouvement, on a lieu de préſumer qu'il y a de l'inflammation; & l'inflammation eſt conſtatée, ſi la douleur eſt permanente, vive, poignante & accompagnée de fievre.

Que l'inflammation interne ſoit ſimple ou ſymptômatique, le malade ſera toujours plus ou moins en danger, ſi l'on ne parvient à la diſſiper par la réſolution. C'eſt-pourquoi les ſecours de la médecine ſont auſſi efficaces pendant les premiers jours de l'inflammation, qu'ils deviennent enſuite foibles. On ne négligera rien de ce qui va être recommandé pour diſſiper les inflammations internes en général, & les exceptions à faire ſeront rapportées en traitant des inflammations internes en particulier.

On fera inceſſamment une ſaignée des plus abondantes, en obſervant d'ouvrir largement la veine, & cela à l'extrêmité la plus éloignée de la partie enflammée. Immédiatement après la ſaignée, on débarraſſera les inteſtins au moyen du lavement domeſtique N°. 108. Pour peu que la partie affectée ſoit rapprochée de la peau, on y appliquera la fomentation N°. 83, ou à ſon défaut, une veſſie à moitié remplie de lait chaud. On donnera au malade les boiſſons recommandées pour les inflammations externes

ternes, & en faiſant la diſtinction dont il a été parlé : ſa boiſſon ſera tiede, & il en prendra peu en une fois, mais très-fréquemment ; le mieux ſera qu'il en boive trois ou quatre petits coups dans l'eſpace d'un quart-d'heure. La plus convenable ſera la tiſane d'orge N°. 213.

Pour tout aliment, on ne lui donnera de quatre en quatre heures qu'un gruau clair à l'eau, un bouillon très-foible de veau ou de poulet, troublé avec un peu de crême-d'orge. On réitérera la ſaignée une couple d'heures après que le lavement aura été rendu, & plus le ſang ſera coenneux, la douleur vive & la fievre violente, plus on ſe hâtera de le ſaigner une troiſieme, & même s'il le falloit, une quatrieme & cinquieme fois, en obſervant toutefois de diminuer d'une couple d'onces la quantité du ſang qu'on tirera aprés la ſeconde ſaignée.

Dans l'intervalle des ſaignées, on donnera, matin & ſoir, au malade le lavement domeſtique ſuſdit, ſoit un lavement de petit-lait ; &, d'heure en heure, il prendra dans ſa boiſſon ſix grains de nitre dépuré. Dèsque la coenne inflammatoire du ſang, ainſi que les autres accidents, & la douleur ſur-tout, ſeront notablement diminués, ſi le malade avoit des redoublements de fievre & des ſymptômes de plénitude à l'eſtomac ou au bas-ventre, pour prévenir que le vice des premieres voies ne prolonge & n'augmente l'inflammation, on ne balancera pas à l'évacuer au moyen de la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192, lorſqu'il aura des nauſées, la langue chargée & la bouche mauvaiſe, avec un ſentiment de plénitude à l'eſtomac ; ſi-non & pour peu que le bas-ventre ſoit plein & gonflé, on le purgera avec la potion minorative N°. 168. Le malade obſervera en outre de ſe détremper & de s'humecter beaucoup durant l'opération de ces remedes ; & ſi les indications qu'on aura eues de l'évacuer ſurvenoient de rechef pendant le cours de l'inflammation, & ſur-tout s'il avoit eu en même temps des redoublements de fievre, ou que l'inflammation fût ſymptômatique, on réitérera ſelon le beſoin la ſuſdite potion purgative, & on continuera de faire les ſaignées que demanderont l'ardeur de la fievre & les ſymptômes urgents de l'inflammation.

Quant au choix de la veine que l'on ouvrira de préférence ; dans les inflammations à la tête, aux yeux, aux oreilles & à la gorge, on commencera par la ſaignée au bras, puis on la réitérera une couple de fois au pied. Si l'état du malade indiquoit réellement qu'on revînt encore à la

ſaignée, pour l'inflammation à la tête, on lui ouvrira, s'il eſt poſſible, la jugulaire, en alternant cette ſaignée avec les ventouſes à la nuque ainſi que ſur les omoplates; & on ſe ſervira de préférence de la pompe Angloiſe. Ces ſaignées locales ſe feront avec le plus grand ſuccès, pour les yeux & les oreilles.

Dans les inflammations à la gorge, on pourra encore ouvrir la veine qui eſt ſous la langue.

Dans les inflammations de poitrine, on alternera la ſaignée au bras avec celle au pied, en préférant cependant la derniere lorſque la tête ſera embarraſſée.

Quant au bas-ventre, à moins qu'il n'y ait en même temps ſuppreſſion d'hémorrhoïdes ou de menſtrues, il eſt d'uſage de ne ſaigner qu'au bras. Dans les inflammations de la veſſie & des parties voiſines, il eſt très-utile d'appliquer les ſangſues au fondement, après avoir préalablement remédié à la pléthore moyennant une couple de ſaignées au bras. Afin de ralentir le cours du ſang vers la partie enflammée, on comprimera doucement l'artere qui l'arroſe.

Au reſte, il eſt moins important qu'on ne le croit généralement, de diſtinguer ſcrupuleuſement la ſaignée au pied de celle au bras, les loix de la circulation & l'expérience démontrant qu'elle produit le même effet auſſi long-temps qu'il exiſte une égale pléthore dans tous les vaiſſeaux. Mais il ſeroit à ſouhaiter, qu'après y avoir remédié, les ſaignées locales & ſur-tout les ſcarifications avec la pompe, dont l'expérience prouvent la grande utilité, euſſent la faveur qu'elles méritent; & que l'on fût auſſi plus modéré ſur le nombre des ſaignées & ſur la quantité de ſang que l'on tire du bras & du pied.

Avant de finir l'article des inflammations en général, il reſte à obſerver que, dans celle du bas-ventre, les demi-bains tiedes chargés de ſon & blanchis avec du lait, ſont très-efficaces: & que, dans les inflammations qui affectent les inteſtins grêles, il faut d'autant moins tarder à en faire l'uſage convenable, que, par la foibleſſe qui ſuccede aux ſaignées, ces inflammations dégénerent promptement en gangrene.

L'on fera encore la plus grande attention, dans les inflammations des muſcles & de leurs membranes, pour s'aſſurer ſi elles ne participent pas à du rhûmatiſme. Ce dernier cas eſt fréquent pendant les intempéries de l'air, à cauſe du reflux de la tranſpiration qui ſe renouvelle journellement. Les accidents qui ſurviennent alors ſont aſſez ſemblables à ceux de l'inflam-

mation ſimple, & ſouvent ils reſſemblent à la pleuréſie, à la péripneumonie, à l'inflammation à l'eſtomac, à celle du cerveau, &c. Un ample véſicatoire appliqué ſur la partie affectée, épargnera au malade bien du ſang : ſes douleurs ſeront abrégées, ſa convaleſcence ne ſera pas une langueur cruelle telle qu'elle le ſeroit chez les perſonnes qui ont été ſaignées à outrance : le véſicatoire, en délogeant l'humeur rhûmatique, diſſipera l'inflammation, & les levains qui l'ont cauſée, ainſi que dans la goutte remontée qui a repris ſon cours vers les extrêmités, ſe diſſiperont par le régime & par la tranſpiration.

D'un autre côté, on ſe gardera de ne pas négliger les petites inflammations, qui, ſans s'annoncer manifeſtement, ſe forment plus ſouvent que l'on ne croit, dans le tiſſu graiſſeux des viſceres, & qui ſont le principe des abcès problématiques que l'on ne connoît parfaitement que lorſqu'ils ont acquis lentement un volume conſidérable, & le plus ſouvent ſeulement, lorſque la matiere ſe manifeſte ſous le tégument & annonce la formation d'un abcès fiſtuleux.

Après avoir traité des inflammations, en général, & de leurs différentes terminaiſons, les principales inflammations externes & internes, qui ſont connues ſous le nom de fievres-aiguës-inflammatoires, vont être traitées en particulier.

De l'éréſipelle.

L'éréſipelle eſt une inflammation ſuperficielle, dont au commencement de l'éruption, la rougeur diſparoît quand on y paſſe le doigt, & revient au moment que l'on ceſſe de la preſſer. Le viſage, le cou, les bras & les jambes ſont les parties externes les plus ſujettes à cette maladie.

L'éréſipelle differe encore des autres inflammations, en ce que le friſſon & la fievre diminuent à meſure qu'elle paroît au dehors. Les malades n'éprouvent que peu ou point de pulſation à la partie affectée, mais en échange ils reſſentent de l'ardeur, & bientôt après un prurit fort-incommode.

L'éréſipelle eſt ſujette à paſſer d'un endroit à un autre ; elle ſuppure rarement & ſe diſſipe peu à peu moyennant de petites écailles farineuſes qui ſurviennent à la partie affectée, & où il ſe forme de petites ampoules remplies d'une ſéroſité âcre. Celles ci dégénerent quelquefois en ulceres ſuperficiels, mais opiniâtres, d'autres fois en eſcares qui deviennent noires, qui ſont très-

coriaces, & ne ſe détachent qu'au bout de quelques ſemaines, quoi que l'on faſſe pour les faire tomber plutôt.

Quand l'éréſipelle diſparoît ſubitement, l'humeur éréſipélateuſe ſe jette quelquefois ſur des parties internes, avec redoublement de la fievre & des ſymptômes qui varient ſelon la nature & les fonctions de la partie affectée. L'éréſipelle extérieure dégénere quelquefois en phlegmon, & d'autres fois en œdeme-éréſipélateuſe, qui devient une maladie chronique.

L'éréſipelle provient principalement d'une acrimonie bilieuſe répandue dans la maſſe des humeurs. Les perſonnes qui y ſont ſujettes, ont la bile ſi exaltée, qu'une vive affection de l'ame ſuffit pour la mettre en effervéſcence & le ſang en mouvement. Lorſque, dans ce temps, la tranſpiration eſt interrompue, l'éréſipelle s'enſuit.

Si l'attaque eſt légere, il ſuffira que le malade demeure dans un air tempéré, & qu'il entretienne la tranſpiration. A cet effet, il boira ſouvent quelques taſſes d'infuſion de fleurs-de-ſureau: afin d'abſorber les ſéroſités âcres qui s'exhalent, il appliquera ſur la partie affectée une feuille de papier bleu, blanchie ou poudrée avec de la craie-blanche, ou d'une farine fine & feche.

Quand au contraire la fievre qui précede l'éréſipelle a été conſidérable, qu'elle ſubſiſte après l'éruption, ou que le malade eſt pléthorique, on commencera par la ſaignée que l'on réitérera, ſi c'eſt à la tête qu'eſt l'éréſipelle, & ſi elle eſt conſidérable. Le malade gardera le lit, afin d'entretenir une tranſpiration douce & continuelle: pour cet effet, il prendra encore la mixture diaphorétique N°. 125, & très-ſouvent, une taſſe de l'infuſion ſuſdite. Il ſe nourrira de gruaux d'avoine, de bouillons à l'orge, de légumes adouciſſants & de fruits cuits. On remédiera à la conſtipation au moyen des lavements domeſtiques N°. 108; & quant aux remedes externes, pendant que l'éréſipelle ſera d'un rouge vif & ſans ampoules, on y appliquera un papier caſſé des Indes, trempé dans de l'infuſion tiede de fleurs-de-ſureau, mêlée avec partie égale d'eſprit-de-vin camphré, & qu'on changera matin & ſoir. Dans l'intervalle, on humectera aſſiduement le papier avec une éponge imbibée de la même liqueur tiede; & ſi l'ardeur & la douleur étoient fort-conſidérables, on pourra appliquer ſur le papier, entre deux linges, le cataplaſme émollient, juſqu'à ce que ces accidents ſoient mitigés.

Dèsque l'on remarquera des ampoules ou quelque enflure œdémateuſe, on ceſſera l'uſage de ces topiques, & l'on ſous-poudrera l'éréſipelle deux ou trois fois par jour avec la poudre N°. 179, par-deſſus laquelle on appliquera un ſachet mou & chaud, rempli de fleurs-de-ſureau ſubtilement pulvériſées, & mêlées de quelque peu de camphre. On continuera ces remedes juſqu'à ce que l'inflammation ſoit entiérement diſſipée & les ampoules flétries & ſéchées.

Au cas que la rougeur ſoit foncée ou qu'elle tire ſur le bleu, au lieu des remedes ſecs, on emploiera extérieurement des fomentations faites avec le mélange tiede de ſix parties d'infuſion de fleurs de ſureau ſur une partie d'eau-de-vie camphrée. On les appliquera à l'aide d'un linge mou, plié en quatre; & pour en entretenir l'humidité & la tiedeur, on l'arroſera de ce même mélange, ſans ôter ni changer la compreſſe plus ſouvent qu'une couple de fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Lorſque l'éréſipelle dégénérera en phlegmon, on traitera le malade ſelon qu'il eſt recommandé à l'article qui ſuit, & on en défendra les bords avec l'emplâtre de minium rouge, étendu mince.

Si elle venoit à rentrer ſubitement, on ſaignera les malades pléthoriques, & ils prendront enſuite un bain de pieds d'eau-de-ſon un peu plus chaude que tiede. Au ſortir de ce bain, on donnera au malade de la mixture diaphorétique N°. 125, & ſur chaque priſe, une couple de taſſes d'infuſion de fleurs-de-ſureau.

Si, par ces moyens, on ne parvenoit pas à faire ſortir l'humeur éréſipélateuſe, on lui appliquera à la plante des pieds, le cataplaſme de levain N°. 16, & dans les accidents conſidérables, les véſicatoires aux gras-de-jambes.

Quand le malade ſera entré en convaleſcence, on le purgera une couple de fois, quelle qu'ait été l'éréſipelle, avec la potion minorative N°. 168.

L'éréſipelle étant une inflammation cauſée par des humeurs âcres, la ſaignée ne convient qu'autant que la violence de la fievre & les ſymptômes acceſſoires l'exigeront, pour faciliter la circulation & la tranſpiration chez les pléthoriques.

Les rougeurs éréſipélacées, qui ſurviennent à l'œdeme, étant l'effet d'un grand relâchement des vaiſſeaux, ſont opiniâtres. Elles ſe diſſipent en même temps que l'œdeme, qui cede ſouvent à l'uſage des bains naturels

ferrugineux, au long uſage de fomentations d'eau-de-chaux mêlée avec un tiers d'eau végéto-minérale de Goulard camphrée, & encore à l'application long-temps continuée des feuilles de patience-ſauvage.

Les éréſipelles qui ſurviennent à la carie des os, ou quand, chez les hydropiques, il y a des crevaſſes à la peau, ſont fort-mauvaiſes. On ſouspoudrera ſouvent la partie affectée avec la poudre contre l'éréſipelle ci-deſſus indiquée, & l'on en couvrira la circonférence avec l'emplâtre de minium rouge, afin d'en empêcher les progrès ; & ſi l'état de la peau permet qu'on la mouille, on fomentera l'éréſipelle avec de l'eau de Goulard camphrée.

Les ſcorbutiques qui ſont ſujets aux éréſipelles, préviendront les rechûtes en uſant des remedes recommandés pour corriger les acrimonies ſcorbutiques. Ceux qui ne ſeront pas atteints du ſcorbut, emploieront pour le même effet les ſaignées dans le temps des équinoxes : ils ſe purgeront de temps à autre avec la potion laxative N°. 166; ils prendront au printemps & en automne, le petit-lait, ou les bouillons N°. 14; ils obſerveront en outre le régime ſous la lettre D ; & ſi ces précautions ne les garantiſſoient pas de la rechûte, ils feront uſage des remedes recommandés pour corriger l'acrimonie de la lymphe, qui n'eſt pas accompagnée d'un épaiſſiſſement conſidérable.

Du phlegmon.

Le phlegmon eſt une inflammation qui ſurvient à l'habitude du corps, & differe de l'éréſipelle en ce que l'inflammation eſt moins large, plus profonde, intéreſſant plus ou moins les graiſſes, & qu'elle ne pâlit pas quand on y paſſe le doigt. La tumeur du phlegmon eſt d'un rouge foncé, & plus ou moins dure & volumineuſe ; le plus ſouvent elle prend la groſſeur d'un œuf de poule, & quelquefois même elle excede ce volume. Le malade éprouve un ſentiment de pulſation à la partie affectée, & il a de la fievre pendant tout le temps de l'inflammation.

Les ſuites du phlegmon ſont les mêmes que celles qui ont été expoſées à l'article des inflammations en général.

Pendant les premiers jours de la maladie, on mettra en uſage tout ce qui eſt recommandé pour la réſolution des inflammations externes en

général. Si l'on échouoit, on facilitera dès le quatrieme jour la ſuppuration, au moyen des remedes indiqués à l'article de la terminaiſon des inflammations externes en abcès: on trouvera auſſi dans le même article les panſements qu'on aura à faire.

Le phlegmon, quand il eſt bien traité, dégénere rarement en gangrene; plus rarement encore, il ſe termine en ſquirre; & ſi l'un ou l'autre de ces cas arrivoit, on y remédiera ſelon qu'il a été dit en traitant des inflammations en général.

On s'empreſſera d'autant plus à diſſiper le phlegmon par la réſolution, qu'il affecte des parties où il importe d'éviter la cicatrice: par les raiſons contraires, on préférera la ſuppuration, ſur-tout ſi le phlegmon impliquoit des corps glanduleux. Dans ce dernier cas, on différera d'ouvrir l'abcès juſqu'à ce que toute la tumeur ſoit bien fondue.

Au contraire, ſi le phlegmon n'exiſtoit que dans les graiſſes, on ouvrira l'abcès dèsqu'il y aura de la fluctuation: on aura ſoin à tous les panſements, de bien évacuer le pus, & d'empêcher, par la ſituation du malade & par l'arrangement des compreſſes, qu'il ne ſe répande dans les graiſſes ſaines.

Du pannus.

Le pannus differe du phlegmon, en ce que la tumeur eſt moins conſidérable & moins enflammée au-dehors; mais elle eſt en même temps plus rénitente & plus douloureuſe. Il affecte principalement les parties riches en glandes, telles que les mamelles, les deſſous du menton, les environs du cou &c. La réſolution en eſt auſſi fort-difficile; les tumeurs abſcedent ſouvent, mais fort-lentement; elles ſont en outre ſujettes à dégénérer en ſquirre.

On mettra en uſage tout ce que nous avons conſeillé pour la réſolution des inflammations externes en général, & l'on réitérera la ſaignée durant les trois premiers jours de la maladie, de vingt-quatre en vingt-quatre heures. Si au bout de ce terme l'inflammation n'étoit pas ſenſiblement diminuée, on cherchera à avancer la ſuppuration qui alors eſt ordinairement inévitable. A cet effet, on appliquera pendant le jour, ſur la tumeur, le cataplaſme émollient N°. 15, & durant la nuit, l'emplâtre

dyachilon avec les gommes, ou le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Dèsque la tumeur commencera à s'amollir, pour hâter la ſuppuration, on ſubſtituera au cataplaſme émollient, le maturatif animé N°. 18.

Ce ne ſera que lorſque la dureté ſera entiérement fondue, ou du moins pour la plus grande partie, qu'on ouvrira l'abcès ſelon l'art; puis, quant au panſement, ou s'il arrivoit que la tumeur vînt à dégénérer, on ſe conduira d'après les renſeignements donnés à l'article des inflammations en général. On prendra auſſi la précaution d'entretenir la ſuppuration juſqu'à ce que toutes les duretés ſoient abſolument fondues; & ſi l'abcès s'étoit conſolidé avant ce temps, on appliquera l'emplâtre de cigue ſur les duretés qui reſteront. Le malade ſera purgé de huit en huit jours avec les pillules de calomel N°. 155, & il prendra, dans les intervalles, juſqu'à parfaite guériſon, les pillules N°. 157, en obſervant de boire beaucoup de la décoction N°. 25, & d'uſer du régime ſous les lettres B & G.

Du panaris.

Le panaris eſt une inflammation qui, à l'ordinaire, commence autour & ſous la racine de l'ongle. Elle eſt très-douloureuſe; elle abſcede le plus ſouvent, & l'abcès qu'elle forme creuſe quelquefois aſſez avant pour que l'ongle en tombe. Dèsque la douleur qu'on éprouvera au bout du doigt, ainſi que ſa rougeur, annonceront le panaris, on trempera le doigt dans de l'eau tiede, qui par l'affuſion ſucceſſive d'eau bouillante, ſera rendue auſſi chaude que le malade pourra la ſupporter. Le doigt reſtera, pendant une heure, trempé dans cette eau chaude; &, ſi l'on eſt ſoulagé, on prolongera ce bain juſqu'à ce que la douleur & la rougeur ſoient entiérement diſſipées. A défaut de ſuccès, on ſe ſervira du cataplaſme émollient N°. 15, & même, ſi la ſuppuration n'avançoit pas, du maturatif N°. 17.

Dèsque l'abcès ſera formé, & que la peau ſera blanche dans toute l'étendue de l'abcès, on l'ouvrira à ſa baſe. On en exprimera doucement la matiere, & l'on trempera, pendant un quart-d'heure, le doigt dans un vin blanc tiede, infuſé ſur de la ſauge. On appliquera enſuite l'emplâtre de Nuremberg, ou le N°. ſuſdit de la pharmacie portative, ſur la partie affectée; & l'on changera, matin & ſoir, cet appareil, juſqu'à ce que la guériſon s'enſuive. Si les premieres douleurs avoient été profondes, il y auroit

roit lieu de craindre que la membrane, qui couvre immédiatement l'os, eût été enflammée. Dans ce cas la matiere deviendra brune & fétide; comme alors il y a de la carie dans l'os, on ne différera pas à conſulter un habile chirurgien.

Du phyma.

Le phyma eſt un petit phlegmon qui ſe forme dans les graiſſes, le plus ſouvent aux feſſes & autour du rectum, ſans beaucoup de rougeur au dehors. Il ſe forme promptement, & mûrit de même; il eſt plus fréquent chez les enfants que chez les perſonnes adultes.

Le phyma ſe réſout rarement. On le fera abſcéder moyennant les remedes recommandés à cette fin, pour le traitement du phlegmon. S'il affectoit les environs du rectum, afin de prévenir que le pus ne ſe répande dans les graiſſes, on ouvrira l'abcès dèsqu'on y remarquera de la fluctuation: c'eſt ce qu'on fera quand-même la peau ne ſeroit pas enflammée; & l'on aura ſoin de faire les panſements de façon que les matieres aient de l'écoulement, afin qu'il n'en réſulte pas une fiſtule.

Du furoncle ou clou.

Les clous commencent à ſe former dans la peau, d'où ils s'enfoncent dans le tiſſu-graiſſeux. Ils affectent toutes les parties de l'habitude du corps qui ſont riches en graiſſes, le plus ſouvent cependant ils attaquent les feſſes. Ils groſſiſſent peu-à-peu, & n'excedent cependant guere le volume d'un œuf de pigeon: à meſure que la tumeur augmente, elle devient fort-rouge & très-douloureuſe. Les clous ſont rarement uniques, & il en paroît pluſieurs à la fois ou ſucceſſivement, qui à l'ordinaire ne paſſent que moyennant une ſuppuration lente, qui rend au commencement un pus épais, ſanguinolent, & ſur la fin une matiere fort-tenace, appellée germe ou bourbillon.

On diſſipera quelquefois les clous, ſi l'on y applique, dès le commencement, du miel broyé avec environ la douzieme partie d'eſprit-de-vitriol, à renouveller trois fois dans les vingt-quatre heures. Si le clou n'affecte pas un endroit où il importe d'éviter la cicatrice, on préférera la ſuppuration.

Le clou mûrit de lui-même dans neuf ou dix jours; & pour en accélérer la maturité, on y appliquera une pâte faite avec du miel & de la farine de graine de lin, l'emplâtre diachylon avec les gommes, ou le N°. XLVIII, de la pharmacie portative. Quand il aura percé, on en exprimera les matieres, & on le panſera avec l'onguent digeſtif N°. 135, ſur lequel on appliquera l'un ou l'autre des ſuſdits emplâtres, juſques à parfaite guériſon.

Au cas qu'il paroiſſe pluſieurs clous à la fois ou ſucceſſivement, les pléthoriques ſe feront ſaigner; & pour prévenir la rechûte, les perſonnes ſujettes aux clous ſe purgeront pendant un mois, de huit en huit jours, avec les pilules N°. 155: elles obſerveront les régimes preſcrits, ſous les lettres B ou G; elles boiront, les jours d'intervalles entre les purgations, matin & ſoir, une livre de la tiſane faite avec une once de racine de ſcrophulaire, & deux gros de réglisſe pour trois livres d'eau, cuite à la réduction de deux livres & demie; la racine de ſcrophulaire ayant la vertu ſpécifique de corriger le ſang dans ces ſortes de cas.

Du théréminte.

Le théréminte eſt une ſorte de petit clou, au centre duquel eſt une puſtule noire. Il commence à ſuppurer ſous la puſtule, qui ſe convertit en croûte. Cette eſpece de clou paroît plus particuliérement aux feſſes, & n'a pas de bourbillon.

On traitera le théréminte comme le phyma.

Du charbon.

Le charbon, appellé Anthrax en temps de peſte, eſt une tumeur dure, ſeche, ramaſſée, très-douloureuſe, ardente comme le feu, & qui ne ſuppure point. Son centre eſt couvert d'une croûte noire, & ſa ſubſtance eſt ſemblable à un morceau de chair brûlée & noirâtre. Le deſſous forme un ulcere ſordide; & l'enceinte eſt marquée d'une raie rouge ou de petites puſtules ardentes, très-douloureuſes, & qui ſont rouges ou noires.

Le malade obſervera le régime décrit ſous la lettre H, pendant que la fievre ſera vive; dans les cas contraires, il prendra de bons bouillons. En fait de remedes, on lui donnera de quatre en quatre heures une cuillerée de la mixture bézoardique No. 121, & il boira de l'infuſion de ſcordium, en quantité ſuffiſante pour entretenir une forte tranſpiration. On appliquera en outre ſur le charbon le cataplaſme maturatif animé No. 18, mêlangé avec un ſixieme de thériaque; & après avoir ramolli les chairs noires, à meſure que l'on pourra les détacher, on panſera le fond de l'ulcere avec l'onguent digeſtif No. 135. Le *Lycopſis arvenſis* de Linné, connu ſous le nom de *Grippe-des-champs*, fraîchement cueilli, pilé & appliqué ſur le charbon en guiſe de cataplaſme, ſans qu'on le change dans les premieres vingt-quatre heures, produit, ſelon des expériences qu'on a faites, dans les ſix à ſept premieres heures, une chaleur brûlante & douloureuſe. En levant l'appareil, l'eſcare ſe détachera communément, au défaut de quoi l'on appliquera derechef ce cataplaſme, qui dès-lors ne fera ſouffrir que pendant deux heures au plus. L'eſcare partira toujours en levant ce ſecond appareil, & l'onguent baſilic ſuffira enſuite pour déterger & mondifier l'ulcere.

De l'épinuctis.

L'épinuctis eſt un petit charbon de la groſſeur d'une feve, bleu ou noirâtre & très-enflammé: il cauſe un redoublement de douleur pendant la nuit, & rend, par la ſuppuration, des matieres viſqueuſes & ſanguinolentes.

On traitera l'épinuctis de même que le charbon; avec la ſeule différence, que pendant les vives douleurs, on appliquera un mêlange de deux tiers du cataplaſme émollient & d'un tiers de thériaque.

De l'inflammation des yeux, appellée chemoſis.

Le chemoſis eſt accompagné d'une fievre aiguë & de douleurs très-vives à la partie affectée. Le blanc des yeux devient rouge comme de l'écarlate, & il eſt gonflé quelquefois au point, que, par ſon bourſouffle-

ment, il ſe replie ſur la prunelle & la cache. Les malades reſſentent de grands maux de tête, des élans, des battemens dans & à l'entour de l'œil, & ils ne peuvent ſupporter la lumiere.

Les ſuites qu'on a à craindre de cette maladie, ſont l'abcès ou la fonte de l'œil, des ulceres, des taches & des cicatrices ſur la cornée tranſparente; de la diſpoſition à la rechûte, & aux ophtalmies chroniques.

On emploiera dès le commencement de cette maladie, & cela promptement, avec toute l'exactitude poſſible, tout ce qui eſt indiqué pour la réſolution des inflammations internes en général. On fera la premiere ſaignée au bras, la ſeconde au pied & la troiſieme à la veine jugulaire : on ſubſtituera à la quatrieme les ſcarifications & les ventouſes à la nuque & entre les épaules, faites ſur-tout avec la pompe au lieu des cornets; on pourra auſſi appliquer, à repriſes réitérées, pluſieurs ſangſues à l'entour de l'œil affecté. En fait de boiſſons, les malades préféreront le petit-lait, ſoit l'orgeat léger : on fomentera ſans ceſſe l'œil avec une éponge, ou moyennant une compreſſe molle, trempée dans une forte infuſion de feuilles & de fleurs de mauves. Cette fomentation ſera ſans ceſſe entretenue tiede, & on l'appliquera de façon, que l'œil n'en ſoit pas comprimé. Le malade ſe tiendra dans un appartement frais, tranquille, ſombre, & il ſera toujours couché la tête fort-haute, ſur un oreiller de crin. Une couple de fois chaque jour, il prendra pendant une demi-heure un bain de pieds d'eau-de-ſon tiede, & s'il ne pouvoit pas demeurer levé, on lui fomentera aſſiduement les jambes avec la fomentation rafraîchiſſante N°. 81. Si, non-obſtant tous ces ſoins, l'inflammation ne diminuoit pas avant le quatrieme jour de la maladie, on fera bien de ſcarifier, ſelon l'art, le blanc de l'œil, afin de déſemplir directement les vaiſſeaux engorgés. On facilitera l'écoulement du ſang, par la vapeur d'eau chaude qu'on recevra doucement ſous une ſerviette, qui tombera de la tête ſur l'œil, ſur lequel on appliquera, après cette opération, des linges très-ſouples imbibés du collyre adouciſſant & réſolutif N°. 20, & qui tomberont ſur l'œil ſans le comprimer. Quand le malade ſera entré en convaleſcence, il ſera purgé à repriſes réitérées, avec la potion minorative N°. 168; & ſi cette inflammation ſe terminoit en un ou pluſieurs petits abcès, on continuera d'employer le collyre ſuſdit, dont on fera ſouvent entrer quel-

ques gouttes dans l'œil. Si l'abcès étoit conſidérable, dans ce cas & dans les autres ſuites de cette maladie, on aura inceſſamment recours aux conſeils d'un habile oculiſte, au défaut duquel on conſultera & ſuivra ce qui eſt dit à l'article des maladies des yeux.

Afin de fortifier l'œil, il convient après de grandes inflammations, de le baſſiner pendant long-temps, les matins & ſoirs, avec un mêlange de dix parties d'eau-roſe ſur une partie d'une bonne eau-de-vie, ou de la moitié autant d'eau vulnéraire N°. V, de la pharmacie portative.

Plus les rayons & la lumiere ſeront inſupportables au malade, plus l'inflammation eſt dangereuſe. Quand la choroïde eſt enflammée au point qu'elle abſcede, les matieres s'épanchent alors entre la cornée & le criſtallin ; ce qui produit l'*hypopium* ou l'*onyx*.

Le chemoſis, qui eſt précédé d'une petite inflammation douloureuſe, peut être occaſionné par de faux cils ou quelque autre corps étranger qui affecte l'œil. On l'examinera attentivement dans la premiere viſite, de même que les paupieres ; & ſi l'œil étoit irrité par l'une ou l'autre de ces cauſes, on y remédiera auſſi-tôt en arrachant les faux cils, & en délogeant le corps étranger.

De l'inflammation à l'oreille, appellée otalgie.

L'otalgie ſe manifeſte par des élans vifs & une douleur cruelle dans l'intérieur de l'oreille. Cette douleur eſt accompagnée de pulſations à la partie enflammée, de beaucoup de fievre & quelquefois encore de la rougeur & de la tumeur de l'oreille externe ou des environs. Cette inflammation ſe diſſipe rarement ; elle ſe termine à l'ordinaire par un pus mêlé de ſang, qui ſort de l'intérieur de l'oreille ou de l'abcès formé à l'extérieur.

Les ſuites qui en réſultent, ſi l'abcès eſt mal traité, ſont une ulcération de longue durée dans le conduit de l'oreille, & qui peut endommager l'organe de l'ouie par des chairs baveuſes ou par des matieres deſſéchées, ou boucher le conduit de l'oreille, & occaſionner par-là la ſurdité, ou des bourdonnements pénibles, & la récidive de l'otalgie.

On ſaignera ſans délai le malade au bras ; & d'abord après la ſaignée, on lui appliquera demi-douzaine de ſangſues derriere l'oreille attaquée ;

puis il ſera ventouſé à repriſes réitérées s'il le faut, à la nuque & ſur les épaules: il appliquera aſſiduement ſur ſon oreille une éponge imbibée d'infuſion de mauves, auſſi chaude qu'il pourra la ſouffrir, & de préférence la fomentation N°. 82, faite avec du lait & ſans ſavon. Il fera d'ailleurs uſage du régime, des boiſſons, des bains de pieds & des lavements recommandés pour l'inflammation des yeux. Dans la force des douleurs, on donnera au malade, de deux en deux heures, une priſe des gouttes anodines N°. 89; & au cas que les douleurs duraſſent vivement pendant plus de deux fois vingt-quatre heures, on fera couler dans l'oreille, trois ou quatre fois par jour, une demi-cuillerée à caffé d'huile d'amandes-douces tiede, & on remplacera l'éponge par le cataplaſme émollient N°. 15. Ces remedes concourront alors en même temps à la réſolution, ou ſi celle-ci étoit impoſſible, ils favoriſeront la ſuppuration. On continuera donc de les employer juſques à ce que l'écoulement de la matiere dénote la rupture de l'abcès, que l'on mondifiera alors par des injections tiedes, qu'on fera doucement, matin & ſoir, avec l'infuſion de mauves mélangée d'un vingtieme de miel-roſat. On empêchera l'entrée de l'air dans l'oreille, en la bouchant doucement avec du cotton humecté d'un peu d'huile d'amandes-douces; & quand l'oreille ceſſera de ſuppurer, pour achever la guériſon, on fera des injections d'infuſion d'agrimoine mêlée avec un vingtieme de teinture de myrrhe. On bouchera alors l'oreille avec du cotton humecté avec partie égale de teinture de myrrhe & d'huile d'amandes-douces, juſques à ce que la ſuppuration ſoit entiérement finie; en obſervant d'en rechanger le cotton aſſez ſouvent pour favoriſer l'écoulement des matieres.

Quand les malades prennent des tranſports, c'eſt une marque que l'inflammation gagne le cerveau, & ils en meurent le ſeptieme jour, à moins qu'ils ne ſaignent copieuſement du nez, ou qu'ils n'évacuent beaucoup de pus par l'oreille.

La ſurdité qui ſuccede à la profonde inflammation & à la ſuppuration de l'oreille, eſt incurable; vû qu'elle réſulte de la deſtruction de quelque partie organique. Cet événement provient ſouvent des remedes chauds qu'on a employés, & des eſſais hazardés que l'on a faits dans le déſeſpoir de la douleur.

De l'inflammation aux mamelles.

L'inflammation des mamelles eſt commune aux nourrices & aux femmes en couche. Elle eſt quelquefois ſi ſuperficielle, qu'elle reſſemble beaucoup à l'éréſipelle; d'autrefois elle eſt profonde, mais unie & ſans nœuds ni durillons; alors elle exiſte ſeulement dans les graiſſes, & a beaucoup de rapport avec le phlegmon. Le plus ſouvent cependant les glandes ſont compriſes dans la partie enflammée: dans ce cas la tumeur eſt inégale; on y diſtingue des nœuds & durillons, & cette eſpece d'inflammation eſt communément lente, longue, & opiniâtre; la diſſipation en eſt difficile, & elle eſt terminée ordinairement par la ſuppuration, qui eſt également tardive & longue; le pus ſe faiſant jour, pour l'ordinaire, par de petits trous qui paroiſſent fiſtuleux: à défaut de cette évacuation de la matiere ſtagnante, la tumeur eſt ſujette à dégénérer en ſquirre.

On traitera la premiere eſpece d'inflammation aux mamelles, de la même maniere que l'éréſipelle: ſi au contraire elle étoit profonde, ſans nœuds ni durillons, on la traitera à tous égards comme le phlegmon. On préférera ſeulement au cataplaſme émollient, un cataplaſme de ris cuit avec moitié lait & moitié eau, de la conſiſtance de la bouillie, & que l'on appliquera immédiatement ſur la peau. Quand la réſolution ſera bien avancée, l'emplâtre de blanc-de-baleine, ou le N°. XLVIII de la pharmacie, portative ſuffiront pour l'achever.

Dans le dernier cas, on emploiera la méthode indiquée à l'article du pannus, en préférant le cataplaſme de ris. Dans toutes ces inflammations, les nourrices auront ſoin de ſe faire tirer le lait, dont la rétention cauſeroit une augmentation d'engorgement, qui rendroit les remedes inefficaces.

On s'abſtiendra, dans l'inflammation des glandes de la mammelle, de s'opiniâtrer trop à travailler à la réſolution: on hâtera au-contraire à temps la ſuppuration, vû que ces glandes ſont diſpoſées à devenir ſquirreuſes, & à dégénérer enſuite en carcinome & en cancer.

Les durillons des glandes des mamelles, qui ſe forment inſenſiblement, ſans douleur ni inflammation, & qui ſont communs chez les nourrices, dépendent de la ſtagnation du lait, & ne ſont ordinairement pas de grande conſéquence. On les diſſipera inſenſiblement, au moyen

de l'emplâtre de blanc-de-baleine, par deſſus lequel on appliquera des ſerviettes chaudes, ou une peau de lievre. La nourrice boira beaucoup d'infuſion de graine de fenouil : elle diminuera la quantité de ſes aliments ; elle mangera ce qu'il y a de plus léger, & ſe purgera, une couple de fois, avec la potion N°. 168, en ſubſtituant à la crême-de-tartre deux gros d'*arcanum duplicatum*, ou autant du ſel N°. XIX. de la pharmacie portative.

De l'inflammation des teſticules, non-vénérienne.

Cette maladie arrive à la ſuite des fievres catarrhales & intermittentes, lorſque le malade n'a pas été ſuffiſamment évacué. Quand les teſticules s'enflamment, celui qui eſt affecté ſe tumefie à l'ordinaire, au point d'égaler & de ſurpaſſer le volume d'un œuf de poule. Le malade éprouve les ſymptômes ordinaires de l'inflammation, &, le plus ſouvent, il a beaucoup de fievre avec des douleurs & des élans vifs, qui remontent du teſticule à l'aine. Il arrive quelquefois que ſeulement le centre du teſticule eſt enflammé ; alors la tumeur eſt peu conſidérable.

Les ſuites de cette incommodité ſont les différentes terminaiſons, qui ſont rapportées à l'article des inflammations en général ; & en particulier l'induration de l'épidydime qui demeure tuméfié.

On diſſipera l'inflammation des teſticules, moyennant la conduite modérée qui eſt indiquée pour la réſolution des inflammations internes en général. On prendra la précaution de tenir le ſcrotum ſuſpendu, à l'aide du ſuſpenſoir uſité, ou le teſticule ſera couché de façon qu'il ſoit mollement appuyé ſans être géné. Le malade ſera conſtamment couché, & on lui appliquera aſſiduement, ſur le ſcrotum & ſur les aines, la fomentation réſolutive N°. 83, que l'on réduira en cataplaſme en y faiſant bouillir des raves à demi-cuites dans la cendre, & pleines de jus.

Quoique le teſticule ne ſoit pas enclin à abſcéder, les abcès à cette partie étant très-fâcheux, on emploiera ſans délai les moyens recommandés pour la réſolution, & cela même après le quatrieme jour de la maladie, à moins qu'on eût des indices de l'abcès. En ce dernier cas, on aura recours à un habile chirurgien ; & ſi la maladie étoit cauſée par quelque virus vénérien, on emploiera ce qui eſt recommandé pour le teſticule vénérien.

De

De l'inflammation à l'anus, & des hémorrhoïdes externes.

Les graiſſes qui environnent le ſphincter de l'anus, le ſphincter lui-même, & les hémorrhoïdes externes, ſont fort ſujets à s'enflammer; & ces cas méritent d'autant plus d'attention, que de-là naît ſouvent la fiſtule de l'anus. On connoît cette inflammation, par la douleur fixe & vive qui affecte ces parties, & qui eſt accompagnée de fievre, de plus ou moins de rougeur, d'élancements, de chaleur, de pulſations & de tumeur, ſelon que l'inflammation eſt plus ou moins externe & conſidérable.

Pendant les trois premiers jours de la maladie, on emploiera tout ce qui eſt recommandé pour la réſolution des inflammations externes en général; avec la différence, qu'au lieu de lavement, les malades boiront la tiſane de crême-de-tartre N°. 211, ou le petit-lait tamarindé N°. 148, & en quantité ſuffiſante pour avoir toujours le ventre libre & des déjections liquides: lorſqu'ils iront à ſelle, ce ſera ſur une chaiſe percée où il y aura de l'eau chaude. On leur appliquera, extérieurement ſur l'anus, des compreſſes trempées dans le collyre adouciſſant & réſolutif tiede N°. 20, & ſi, non-obſtant ces ſoins, l'inflammation ſe diſpoſoit à abſcéder, on emploiera au plus vîte, & juſques à ce que la ſuppuration ait commencé, le cataplaſme émollient N°. 15, auquel on ſubſtituera alors, pour hâter l'abcès, le cataplaſme maturatif N°. 17.

On remarquera avec beaucoup d'attention le moment de la fluctuation, & l'on donnera immédiatement iſſue à la matiere, ſur-tout ſi l'abcès eſt dans les graiſſes à l'entour du ſphincter; puiſqu'en y ſéjournant, elle ſe répandroit aux environs du *rectum*, & formeroit un commencement de fiſtule.

Au cas que l'abcès ait été profond, on le tiendra ouvert, ſelon l'art, juſqu'à ce qu'au moyen de l'injection déterſive & balſamique N°. 106, & par un panſement convenable, on l'ait bien mondifié & rempli de bonnes chairs, depuis le fond juſqu'à ſa ſurface.

Les inflammations qui ſe forment dans les graiſſes qui environnent l'anus, ſe diſſipent difficilement, & ſe terminent ordinairement par la ſuppuration. L'inflammation des vaiſſeaux hémorrhoïdaux ſe diſſipe ſou-

vent, ſur-tout lorſqu'on peut y appliquer les ſangſues ou les ouvrir avec la lancette. C'eſt ce que l'on aura ſoin de faire au plus vîte, après avoir préalablement remédié par la ſaignée à la pléthore générale.

DES PRINCIPALES INFLAMMATIONS internes en particulier.

De la vraie phrénéſie.

On appelle *phrénéſie*, l'inflammation des membranes qui enveloppent le cerveau ; & quand cette maladie ſe forme ſubitement, & ſans être précédée de quelque autre maladie aiguë, on lui donne le nom de vraie phrénéſie, pour la diſtinguer de la fauſſe.

La vraie phrénéſie commence par des chaleurs & des douleurs internes à la tête, qui ſont accompagnées de la rougeur des yeux & du viſage, d'un défaut de mémoire ou d'une ſuite d'idées & de diſcours embrouillés. Cette maladie ſe déclare ultérieurement par toute ſorte de fauſſes ſenſations, ainſi que par des affections oppoſées au naturel des malades, qui bientôt ſeront ſujets à ſuivre en l'air, à ramaſſer des flocons qui n'exiſtent que dans leur imagination : ils entrent peu-à-peu dans des tranſports violents, durant leſquels ils font des grimaces qui ſont quelquefois horribles ; ils rient, chantent & pleurent ſucceſſivement ; leur regard eſt farouche, & les yeux ſemblent leur ſortir de la tête ; ils ne dorment point, ou le peu de ſommeil qu'ils ont eſt fort-turbulent & ils s'éveillent en ſurſaut. Leur pouls eſt dur ; leur reſpiration eſt profonde, & ſe fait à de grands intervalles ; ils ſont ſujets en outre à rendre du ſang par le nez, & en petites gouttes ſeulement.

On ſaignera au plus vîte le malade au pied, & une ou deux heures après à la jugulaire. L'ouverture à la veine ſera grande, & on en laiſſera couler le ſang, juſqu'à ce que le malade paliſſe ou tombe en défaillance. Dans l'intervalle de la premiere & de la ſeconde ſaignée, on lui appli-

quera le lavement purgatif N°. 111 ; & immédiatement après l'avoir rendu, il prendra la potion minorative N°. 168. L'opération finie, on le mettra dans un demi-bain d'eau-de-ſon tiede, où l'on aura jeté quelques gobelets de vinaigre ; l'on entretiendra la tiédeur de cette eau auſſi longtemps que l'on pourra y retenir le malade. Dans le bain même, on lui raſera la tête, & l'on fomentera le crâne avec des ſerviettes imbibées du mêlange de ſix parties de vinaigre & d'une partie d'eau-de-vie camphrée.

Le malade ſera en outre couché dans un appartement tranquille & frais, la tête fort-haute. Dans le lit, on lui fomentera les jambes avec des ſerviettes trempées dans parties égales d'eau & de vinaigre ; & on lui appliquera à la plante des pieds, une tranche de veau imbibée de fort vinaigre, ou le cataplaſme N°. 16.

On le nourrira de bouillons au gruau d'avoine à l'eau, & aſſaiſonnés d'une pincée de nitre au lieu de ſel : tous les quarts d'heure de l'après midi, & pendant la nuit, il boira un gobelet des boiſſons tiedes recommandées pour les inflammations en général, dont on acidulera chaque verre avec quelques gouttes d'eſprit-de-ſoufre ou de vitriol, & dès le bon matin, on lui donnera quantité ſuffiſante de la tiſane de crême-de-tartre N°. 211, ou du petit-lait tamarindé N°. 148, afin de lui entretenir le ventre libre & fluide. Sur le ſoir, on réitérera, s'il eſt poſſible, les demi-bains, & on perſévérera dans l'uſage des remedes externes, pendant tout le temps de la maladie.

Quant à la ſaignée, on la réitérera de douze en douze heures, à l'une ou l'autre des veines ci-deſſus déſignées, en quantité proportionnée à la violence de la fievre, & juſqu'à ce que les ſymptômes de la maladie ſoient conſidérablement diminués. On ſera fort-attentif à l'état de l'anus, & dèsqu'il ſe préſentera des boutons d'hémorrhoïdes, on fera ſon poſſible pour les ouvrir avec la lancette, ou par des ſangſues appliquées au fondement.

Dèsque la malade ſera bien affoibli par les ſaignées, on leur ſubſtituera les ſcarifications & ventouſes à la nuque, au cou & entre les épaules ; elles produiſent ſouvent de meilleurs effets que la ſaignée, ſur-tout ſi au lieu de cornets on emploie la pompe angloiſe.

Du reſte, on uſera très-fréquemment des lavements domeſtiques N°. 108, & lorſque le malade aura de la diſpoſition aux hémorrhoïdes, on lui fomentera le fondement avec une éponge trempée dans une forte décoction de mauves, plutôt chaude que tiede. Pendant tout le cours de la maladie, il prendra la mixture tempérante N°. 130, & ſi, après la troiſieme ou quatrieme ſaignée, les tranſports ne diminuoient pas, on lui donnera l'émulſion N°. 66, ou les gouttes anodines N°. 89. C'eſt ce qu'on réitérera de ſix en ſix heures, au cas que la premiere priſe eût produit du calme, & que les tranſports ſurvinſſent derechef.

Comme cette maladie ſe termine en bien par des boutons hémorrhoïdaux, par le flux hémorrhoïdal, par l'hémorragie copieuſe du nez ou par la diarrhée, on ſera attentif aux ſymptômes qui annoncent ces criſes. On cherchera à faire fluer les hémorrhoïdes de la maniere indiquée ci-deſſus, & encore, s'il y avoit des varices au fondement, moyennant la friction avec des feuilles de figuier, ſoit avec un linge un peu rude. S'il y avoit au-contraire quelque apparence d'hémorrhagie au nez, ou de diarrhée, on favoriſera ces évacuations ſelon les conſeils donnés pour ces cas, à l'article du traitement des ſymptômes fébrils en général.

La vraie phrénéſie emporte ſouvent le malade dès le troiſieme, le quatrieme ou le ſeptieme jour. Si elle paſſe ce terme, elle dégénere fréquemment en manie.

Les phrénétiques qui vomiſſent de la bile verte, qui ont des tremblements ou claquements de dents, qui ſont abſolument conſtipés, qui n'urinent point, ou qui rendent des urines blanches & crues, qui s'occupent à plumer leurs couvertures, à chaſſer des êtres imaginaires, ou crachent au viſage des perſonnes qui les environnent, ſont en très-grand danger. Ceux dont les tranſports ſont continuels, qui refuſent conſtamment les aliments, les boiſſons & tout ce qu'on leur offre, ou qui ont les yeux ſecs & comme chargés de pouſſiere, échappent rarement à la mort.

Les phrénétiques qui prennent ſubitement une toux violente, ou des douleurs vives à la poitrine ou aux pieds, ſe guériſſent fréquemment. Ces obſervations donnent lieu de croire que l'inflammation eſt quelquefois compliquée avec un levain goutteux. Dans ces cas, on pourroit eſſayer, pour le déloger, d'appliquer un véſicatoire ſur le crâne, & en même

temps le cataplaſme N°. 16, aux jambes. Des fomentations ſur le crâne avec de l'eau à la glace, lorſque le malade étoit prêt à ſuccomber, ont auſſi quelquefois produit de bons effets chez des malades extrémement affoiblis par les ſaignées.

Quoique les phrénétiques aient des intervalles calmes, on ne les quittera point, puiſqu'ils ſont ſujets à rentrer un moment après dans leurs tranſports. A l'égard des ſymptômes qui leur ſont généralement communs avec les fébricitants, on conſultera les avis donnés à l'article des ſymptômes des fievres en général.

Le plus ſouvent, la gangrene termine la vie des phrénétiques.

De la fauſſe-phrénéſie, ou du tranſport ſymptômatique au cerveau.

La fauſſe-phrénéſie differe de la vraie, en ce qu'elle ſurvient comme ſymptôme pendant le cours des maladies aiguës & des fievres inflammatoires, lorſque la matiere morbifique eſt tranſportée à la tête, où elle irrite, comprime ou enflamme les membranes qui enveloppent le cerveau.

On a lieu de craindre que la fauſſe-phrénéſie ne ſurvienne, lorſque, dans les maladies aiguës, la langue devient noirâtre, que les urines ou les excréments ſe ſuppriment, ou quand les urines qui étoient auparavant troubles, deviennent claires, blanches, ou qu'elles contiennent un nuage noir. Elle eſt encore annoncée par une douleur de côté non-pleurétique, par le défaut de ſoif, par de longues inſomnies, & par la blancheur des excréments. La rougeur du viſage, un regard farouche, & l'égarement de l'eſprit, achevent de dénoter la proximité de la fauſſe-phrénéſie, qui ſe déclare enſuite de la même maniere que la vraie.

Les ſuites qu'on a à redouter de cette maladie, ſont la léthargie, la manie, la mélancholie, la folie, des attaques de catalepſie &c.

On continuera, dans la fauſſe phrénéſie, l'uſage des remedes convenables à la maladie dont elle eſt un des ſymptômes. On emploiera d'ailleurs ce qui eſt conſeillé pour le tranſport au cerveau, en parlant du traitement des ſymptômes des fievres en général.

Les tranſports qui ſurviennent dans la péripneumonie, dans le miſéréré & l'eſquinancie, & lorſque le malade a en même temps le cou ſec & fort-enflammé, ſont mortels. Les tranſports qui ſurviennent ſubitement dans la petite-vérole, ſont très-dangereux; alors les malades meurent le plus ſouvent d'un dépôt ſur le cerveau, qui y occaſionne très-promptement de la gangrene.

De la paraphrénéſie.

L'inflammation du diaphragme, qui eſt la cloiſon qui ſépare tranſverſalement la poitrine du bas-ventre, eſt appellée paraphrénéſie. Cette maladie qui eſt aſſez commune, ſe manifeſte par une douleur fixe & vive, qui paſſe du défaut des côtes vers l'épine du dos, & qui augmente toujours, durant l'inſpiration, par la toux, l'éternuement, les nauſées, le vomiſſement, la plénitude à l'eſtomac, & quand on fait quelques efforts pour lâcher de l'eau ou pour aller du ventre.

La reſpiration eſt toujours courte, fréquente & étouffée; les côtes s'élevent pendant l'inſpiration, & les hypochondres rentrent au lieu de s'élever. Les malades ont d'ordinaire l'eſprit affecté, & de la confuſion dans leurs idées & dans leurs diſcours; ils ſont ſujets à rire involontairement, à des mouvements convulſifs & à des tranſports furieux.

Les ſuites à craindre de cette maladie ſont la gangrene, &, quand l'inflammation abſcede, l'hydropiſie purulente de la poitrine ou du bas-ventre; des affections aſthmatiques, &c.

On mettra au plutôt en uſage tout ce qui eſt recommandé pour la réſolution des inflammations internes en général. On ne négligera pas de donner chaque jour au malade, trois ou quatre petits lavements de petit-lait, ou de lait coupé avec le double de décoction d'eau de graine de lin, & qu'il cherchera à retenir quelque temps. Pendant les trois premiers jours de la maladie, on tiendra la région des hypochondres enveloppée, en guiſe de ceinture, d'une flanelle pliée en quatre, & trempée dans la fomentation réſolutive & anodine N°. 82.

Si, non-obſtant l'uſage de ces remedes, l'inflammation ſubſiſtoit au-delà de trois jours, comme cette eſpece d'inflammation eſt ſouvent origi-

nairement occaſionnée par des levains rhûmatiques, on ne balancera pas à remplacer la ceinture par une bandelette de trois pouces de large, d'emplâtre véſicatoire N°. 63, qui s'étendra ſur toute la région des hypochondres. En même temps, on ſera attentif aux diſpoſitions du malade à avoir l'une ou l'autre des criſes qui operent la réſolution de l'inflammation; ce qui ſe fait à l'ordinaire par l'expectoration, par les urines ou par la diarrhée. On ſe conduira en conſéquence, & d'après les directions données à l'article des ſymptômes des fievres en général; & comme la paraphréneſie ſe termine quelquefois par le tranſport des matieres à la cuiſſe, aux parotides &c. on cherchera à prévoir & à connoître ces cas, que l'on traitera ſelon qu'il eſt enſeigné aux ſuſdits articles.

Si le malade n'éprouvoit aucun de ces événements bienfaiſants, la gangrene ſera alors fort à craindre, à moins que l'inflammation ne ſe terminât par la ſuppuration. C'eſt ce que l'on connoîtra d'après les ſignes donnés en traitant en général de la terminaiſon des inflammations en abcès; & ſi l'abcès venoit à s'élever au dehors vers les fauſſes-côtes, on aura ſoin d'employer au plus vîte ce qui eſt recommandé pour faire mûrir les abcès externes en général, & l'on chargera un habile chirurgien du panſement. Quand au-contraire l'abcès du diaphragme ſe vuide dans la cavité du bas-ventre ou de la poitrine, il en réſulte l'aſcite ou l'empyeme purulent. Ces derniers maux ſont incurables.

De l'eſquinancie.

L'eſquinancie conſiſte dans l'inflammation des amygdales de la luette & des muſcles du goſier, ou des parties qui l'environnent. Ceux qui ſont menacés de cette maladie, ont d'abord de l'embarras dans le cou; ils éprouvent un beſoin de cracher, & crachent ordinairement beaucoup. Peu après, ils ont des friſſons, ils prennent de l'ardeur & de l'âpreté au goſier, & ils éprouvent des picotements & des élancements très-douloureux dans le cou, au moment même qu'ils avalent. Les amygdales, la luette, le voile du palais, ſont tuméfiés & rouges: la fievre devient aiguë & la difficulté d'avaler augmente avec les progrès que fait l'inflammation. Peu-à-peu la langue, le cou, le viſage & les yeux ſe gonflent;

le goſier ſe ſeche; la ſalive s'épaiſſit; l'avaloir ſe rétrécit de plus en plus; le malade parle avec peine; il articule mal; la boiſſon qu'il prend rejaillit par les narines; &, lorſque l'inflammation gagne le conduit de la reſpiration, la parole devient fine, tremblante; la reſpiration difficile; & le malade eſt à tout moment menacé de ſuffoquer.

Les ſuites qui en réſultent, quand l'inflammation ne ſe termine pas par la réſolution, ſont la ſuppuration & des abcès qui ſe forment intérieurement au goſier, ou extérieurement ſous le menton & au cou, ſelon le ſiege du mal. L'inflammation peut encore dégénérer en gangrene, en ſphacele, & en ſquirre aux amygdales; ou, ſi elle gagne le poumon, en péripneumonie.

On fera au plus vîte au malade une ſaignée copieuſe au bras, & une couple d'heures après une autre au pied. Dans l'intervalle des deux ſaignées, on lui appliquera le lavement domeſtique N°. 108; &, immédiatement après la ſeconde ſaignée, s'il y a de l'indication pour le faire vomir, il prendra la poudre émétique N°. 178, ou ſi le vomiſſement ne paroît pas néceſſaire, on le purgera avec la potion minorative N°. 168. Quand l'opération des évacuants ſera finie, le malade ſera couché, la tête haute, dans un appartement tempéré; on le nourrira de gruaux à l'eau, de gelées & compôtes de fruits réputés ſains; il boira, à de fréquentes repriſes, une taſſe de tiſane commune & tiede, où l'on aura diſſout trois grains de nitre, ſoit du ſyrop de mûres, de groſeilles ou de limons battus avec de l'eau-d'orge. Il ſe gargariſera tous les quarts-d'heure, pluſieurs fois de ſuite, avec le gargariſme commun N°. 86. Dans les intervalles, afin d'entretenir ſans ceſſe ſa bouche humide, il y fera fondre des tablettes de ſel-de-prunelle, & il aura un ſoin particulier de s'en humecter ſurtout le goſier, en avalant ce ſel, à meſure qu'il ſe fondra avec ſa ſalive, quelque douleur que puiſſe lui cauſer la déglutition.

On obſervera en outre de lui fomenter le deſſous du menton, juſques vers les oreilles, avec la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, que l'on pourra remplacer, durant la nuit, par l'emplâtre de melilot. Le malade prendra ſouvent des bains de pieds dans de l'eau-de-ſon tiede, & où l'on aura jeté une couple de verres de vinaigre: au défaut de ces bains, on lui enveloppera les jambes avec des ſerviettes trempées dans la fomentation rafraîchiſſante N°. 81.

Dès

Dès le lendemain du jour où il aura été évacué, il prendra dans la matinée, de l'électuaire anti-phlogiſtique N°. 45, & il boira de préférence du petit-lait, pendant le temps qu'il continuera l'électuaire, dont il prendra une quantité ſuffiſante pour avoir, dans les vingt-quatre heures, trois ou quatre évacuations du ventre.

Au cas que l'eſquinancie ne ſoit pas conſidérablement diminuée, à l'entrée du troiſieme jour qu'il auroit uſé de ces remedes, on réitérera la ſaignée qu'on fera s'il eſt poſſible à la jugulaire ou ſous la langue. Peu de temps après, on lui appliquera au cou & ſur les épaules, une demi-douzaine de cornets à ventouſe avec ſcarification. Par ces moyens, l'inflammation ſe diſſipera le plus ſouvent par la réſolution.

Si toutefois l'eſquinancie continuoit à être violente, on n'héſitera pas à réitérer la ſaignée ſelon le beſoin, juſques vers le cinquieme jour de la maladie. Dès-lors, & même plutôt, ſi l'on remarquoit de la diſpoſition à l'abcès, par l'inſpection de la gorge, ou par les ſymptômes qui dénotent que l'inflammation abſcede (& qui ſont expoſés au traitement des inflammations en général), on ne ſaignera plus le malade : on le nourrira de meilleurs bouillons; il boira du lait mêlé avec le triple d'eau-d'orge ; & on lui appliquera extérieurement à l'entour du cou, le cataplaſme émollient N°. 15. Il ſe gargariſera ſouvent avec parties égales d'eau & de lait, où l'on aura fait bouillir une couple de figues adoucies avec du miel.

Au cas que le malade ne pût pas ſe gargariſer, on ſuppléera au gargariſme par de fréquentes injections faites au moyen d'une ſeringue. On continuera à employer ces émollients juſqu'à ce que l'abcès creve ; & s'il ne perçoit pas de lui-même, on en fera l'ouverture ſelon l'art. S'il s'ouvroit extérieurement, on le panſera de la maniere recommandée à l'article des inflammations en général qui abſcedent; & s'il perçoit intérieurement, pour le mondifier & pour le guérir, il ſuffira à l'ordinaire que le convaleſcent ſe gargariſe de deux en deux heures, avec une décoction légere de ſauge adoucie avec du miel-roſat.

Les abcès internes qu'on ne peut atteindre, créveront ſouvent, ſi on avale quelques bols de mie de pain enduits de miel. Quand, durant l'inflammation ou l'abcès, le malade ſe trouve en danger de ſuffoquer, on lui ſauvera la vie par la bronchotomie. S'il perdoit entiérement la faculté d'a-

valer, on le nourrira, juſqu'à ce que l'avaloir ſoit dégagé, avec de petits lavements de bouillon ou de lait.

On ſaura que l'eſquinancie s'eſt terminée en gangrene, en ſphacele ou en ſquirre, par les ſignes expoſés à l'article qui traite des inflammations en général. Pour ce qui regarde la gangrene en particulier, il y a, ſans & avec épidémie, des maux de gorge où l'on remarque, dès la fin du deuxieme ou troiſieme jour, des taches noires dans le fond de la gorge. On appelle ce mal eſquinancie gangréneuſe. Il faut donc examiner tous les jours le fond de la gorge, & auſſi-tôt que l'on y verra des croûtelettes noirâtres, on ne fera plus de ſaignées. Mais le malade prendra très-aſſidument de la décoction anti-ſeptique N°. 22, dont on lui fera auſſi très-ſouvent des injections dans la gorge. Au lieu de l'être avec du vinaigre, le gargariſme ſuſdit ſera ſenſiblement acidulé avec de l'eſprit-de-vitriol ou de ſoufre. Le malade prendra auſſi de meilleurs bouillons, & il continuera à ſe conduire de cette maniere, juſqu'à ce que la gorge ait repris ſa couleur naturelle. Alors il achévera de ſe guérir avec le ſuſdit gargariſme d'infuſion de ſauge.

L'eſquinancie ſe diſtingue des différents autres maux de gorge, par la fievre aiguë qui l'accompagne toujours.

Dans cette maladie, le danger ſe manifeſte ſur-tout par la difficulté de reſpirer.

Le gonflement ſquirreux & récent des amygdales & de la luette ſe diſſipe quelquefois, ſi l'on ſe gargariſe ſouvent & long-temps avec la décoction de mauves, en appliquant en même temps, ſous le menton, l'emplâtre de mélilot, & en touchant avec précaution la tumeur, une couple de fois par jour, avec de l'huile-de-tartre par défaillance.

Un vélicatoire appliqué ſous le menton, a produit de bons effets dans l'eſquinancie gangréneuſe opiniâtre. On tentera auſſi ce remede dans l'eſquinancie inflammatoire, lorſque les autres auront échoué.

De l'inflammation au poumon, ou de la vraie péripneumonie, connue ſous la dénomination de fluxion de poitrine.

Dans la vraie péripneumonie, la maladie s'annonce le plus ſouvent par des friſſons qui alternent avec de la chaleur. L'inflammation commence à

l'ordinaire aux bronches, & gagne plus ou moins promptement le corps du poumon.

Pendant que l'inflammation n'affecte que les capillaires des bronches, les malades ont une douleur fixe, de la chaleur & des élans dans la partie ſupérieure & poſtérieure de la poitrine. Ils touſſent ; ils éprouvent plus d'irritation que d'oppreſſion ; les matieres qu'ils expectorent ſont teintes ou entremêlées de filaments de ſang ; le pouls eſt fréquent, dur & encore paſſablement développé.

Juſqu'ici le mal ſe réduit à l'état phlogiſtique des bronches, qui ſurvient ſouvent aux rhûmes chauds, négligés ou traités par des remedes chauds ; de même que lorſqu'étant échauffé on ſe refroidit ſubitement. L'oppreſſion augmente à meſure que les vaiſſeaux capillaires du poumon s'engorgent ; les malades éprouvent alors de l'ardeur, beaucoup d'embarras & un poids dans la poitrine. Le pouls eſt embarraſſé, fréquent, & la reſpiration devient courte, fréquente, difficile. L'oppreſſion augmente à raiſon de l'augmentation de l'engorgement du poumon, & elle devient permanente & ſuffoquante ; les malades ne peuvent plus touſſer que d'une façon fort entrecoupée ; ils ont l'haleine brûlante ; ils éprouvent des angoiſſes cruelles ; les levres, la bouche, les joues & les yeux ſont fort-rouges, quelquefois livides. Tout cela arrive pendant que la foibleſſe du pouls dément en quelque façon l'état de la fievre & le danger extrême du malade ; ce qui provient de ce que la circulation du ſang par le poumon eſt coupée par l'engorgement de ce viſcere.

Les ſuites qui en réſultent, ſi la réſolution de l'inflammation ne ſe fait pas parfaitement, ſont la métaſtaſe ou le tranſport des matieres morbifiques ſur les oreilles, aux hypochondres ou aux cuiſſes ; des abcès ou vomiques au poumon ; la pulmonie, l'empyeme, l'adhérence du poumon à la pleure, ou, ſi le malade ne périt pas par la gangrene, des tubercules ſquirreux au poumon.

On a lieu d'eſpérer la guériſon parfaite, par la voie de la réſolution complette de l'inflammation, lorſque, avec une reſpiration paſſable, une oppreſſion médiocre, & un pouls développé, le malade n'eſt altéré qu'à raiſon de la fievre & de ſes ſymptômes ; quand en même temps il commence avant le troiſieme jour à expectorer facilement & beaucoup de matieres jaunes, épaiſſes, qu'elles ſoient teintes de ſang ou non, & lorſque les ma-

tieres qu'il rend, blanchiſſent peu-à-peu, & avec un dégagement ſenſible de la reſpiration & du pouls. On peut auſſi ſe flatter de la guériſon, ſi, au lieu d'expectoration, les malades prennent avant le ſeptieme jour, une diarrhée bilieuſe & muqueuſe ; comme auſſi quand ils rendent beaucoup d'urines épaiſſes, chargées d'un ſédiment premiérement rouge, & enſuite blanc ; & que ces évacuations produiſent du ſoulagement.

Lorſque l'on trouvera le malade dans ces bonnes diſpoſitions, la maladie ſera traitée comme les fluxions de poitrine qui proviennent de phlogoſe ; alors il ſuffira le plus ſouvent, de faire, dans les trois premiers jours de la maladie, une ſaignée ou deux chez les pléthoriques. Paſſé ce terme, ainſi qu'après la ſaignée, on ſe contentera de ſeconder ſeulement la nature, moyennant la température de l'air ; & le malade prendra de quatre en quatre heures, un bouillon de gruau d'avoine ou d'orge à l'eau. Il boira, tous les quarts-d'heure, une taſſe de la tiſane d'orge N°. 213, ou de la tiſane commune N°. 210, qui ſeront tiedes. S'il expectoroit déja, il prendra ces boiſſons chaudes, en en humant la vapeur, & de temps à autre, une taſſe de la décoction pectorale N°. 33 : il humera auſſi la vapeur de cette boiſſon. On lui oindra en outre la poitrine avec l'onguent pectoral N°. 140 ; il prendra d'heure en heure, une cuillerée à café du looc de Paris, ou à ſon défaut, de l'egglegme adouciſſant N°. 44.

Au cas que l'expectoration ſe ſupprimât tandiſque la toux ſubſiſteroit, le malade redoublera l'uſage des ſuſdites boiſſons, & ſubſtituera à l'egglegme la même doſe d'oxymel ſquillitique mêlé avec partie égale de ſyrop de capillaire. Il pourra auſſi prendre, de deux en deux heures, une priſe de la poudre de kermès N°. 183 ; & ſi ces remedes ne produiſoient pas l'effet deſiré, on n'héſitera pas à lui appliquer un large véſicatoire entre les épaules.

En continuant l'uſage ſuſdit de ces remedes, l'expectoration ſe rétablira le plus ſouvent, & elle rendra le cours de la maladie tel, que l'on n'aura autre choſe à faire, qu'à tenir le ventre libre au moyen du lavement domeſtique N°. 108, & de prendre ſoin d'entretenir la tranſpiration.

Si, au contraire, la nature étoit diſpoſée à ſe décharger par la diarrhée, ce que le malade boira ne ſera que tiede, & les boiſſons ſuſdites ſeront adoucies avec du ſyrop de violettes ; il pourra boire auſſi à leur place beaucoup de petit-lait. On lui appliquera, les matins & ſoirs, le ſuſdit

lavement domeſtique, & on lui oindra les hypochondres avec de l'huile d'amandes-douces.

Au cas que la criſe ſe fît par la voie des urines, afin de favoriſer plus particuliérement cette évacuation, le malade boira ſouvent une taſſe d'infuſion tiede de fleurs de mauves, adoucie avec du ſyrop d'althéa. On lui oindra les reins avec l'onguent d'althéa, & on lui appliquera, matin & ſoir, le lavement No. 108. Dans ces trois cas, on évitera la ſaignée, les ſudorifiques, & en général les évacuations qui ſe feroient par d'autres couloirs que celui par lequel la nature ſe décharge.

En ſuivant cette marche, les péripneumonies légeres, qui ſont cauſées ſeulement par la phlogoſe des bronches ou par celle d'une petite partie du poumon, ſe termineront par la réſolution.

Mais ſi la péripneumonie attaquoit vivement une perſonne robuſte, avec une forte oppreſſion & une toux ſeche; le pouls étant petit, embarraſſé, & n'annonçant point aſſez la fievre; on eſpéreroit en vain la réſolution parfaite par l'expectoration, par le flux d'urines ou par la diarrhée, ſi l'art n'y diſpoſoit la nature. A cette fin, on tirera au plus vîte au malade, moyennant une grande ouverture, une douzaine d'onces de ſang du bras; & l'on réitérera enſuite la ſaignée, pendant les quatre premiers jours de la maladie, trois ou quatre fois de ſix en ſix heures, alternativement au pied & au bras, & en quantité proportionnée à la violence de l'oppreſſion. On exhortera le malade à reſpirer profondément & à touſſer pendant que le ſang coulera; on mettra enſuite de plus grands intervalles entre les ſaignées qui ſeront de ſix à ſept onces, & l'on n'en fera qu'autant qu'elles ſeront vraiment indiquées. La nourriture du malade, ſes boiſſons & ſes remedes ſeront les mêmes que celles qui ſont indiquées ci-deſſus: on lui fomentera les jambes avec la fomentation N°. 81, & on lui appliquera, matin & ſoir, le lavement N°. 108, animé de deux gros de nitre.

Pour faciliter l'expectoration, on ſe ſervira d'une grande éponge imbibée d'eau bouillie avec de la mauve, qu'on lui tiendra aſſidument à une petite diſtance du nez & de la bouche; & l'éponge trempée dans une décoction de fleurs de ſureau, mêlée avec partie égale de vinaigre bouillant, concourra à rappeller l'expectoration ſupprimée. On continuera cette marche, juſqu'à ce que la nature commence décidément à opérer la réſo-

lution de l'inflammation, par la diarrhée ou par le flux d'urines. Alors on entretiendra ces évacuations critiques, & l'on gouvernera les malades à tous égards ſelon qu'il a été recommandé ci-avant.

Si toutefois la diarrhée étoit malfaiſante & qu'elle ſupprimât une expectoration bien établie, on l'arrêtera par les moyens rapportés à ce ſujet dans le traitement des ſymptômes fébrils en général; & comme l'expérience prouve qu'un véſicatoire appliqué à la cuiſſe, concourt efficacement à arrêter la diarrhée en rétabliſſant l'expectoration, on mettra également ce moyen en œuvre. Quand le malade ſera entré en convaleſcence, on le purgera à repriſes réitérées avec la potion de manne N°. 167, ou avec la minorative N°. 168. Peu-à-peu il ſe mettra au régime des convaleſcents décrit ſous la lettre B.

Si au lieu de ces évacuations, les ſignes indiqués à l'article des inflammations en général annonçoient le tranſport critique des matieres ſur les oreilles, ſur les cuiſſes, le genou, &c. on ſe conduira ſelon ce qui eſt enſeigné à cet article.

Enfin, ſi, comme il arrive aſſez ſouvent, l'inflammation au poumon abſcédoit, on pourra le connoître d'après les ſignes indiqués au traitement des inflammations en général, & on s'en aſſurera ultérieurement par le délire du malade, accompagné d'un pouls mou, de friſſonnements, du ſentiment d'un embarras permanent, & de peſanteur dans la partie de la poitrine qui auparavant étoit la plus affectée de douleurs; & auxquels ſuccedent peu-à-peu, à meſure que le pus eſt repompé dans le ſang, la rougeur des joues & des levres, la ſoif & les ſymptômes de la fievre-étique.

On ſe conduira, dans ce cas, ſelon ce qui eſt enſeigné pour le traitement des vomiques & des abcès au poumon, dont les ſuites ordinaires ſont l'empyeme, lorſque le pus s'épanche dans la cavité du thorax; & la pulmonie, quand les matieres répandues dans le corps du poumon, ſe font jour par la voie de l'expectoration.

Les crachats jaunes ou blancs, forts-compacts ou écumeux, & qui ne ſoulagent pas du tout; l'expectoration de matieres vertes, grumelées, cendrées, livides, noires; la paralyſie ſur un côté; les urines qui deviennent claires dans le fort de la maladie, après avoir été chargées & troubles; le râlement ſans expectoration; l'expectoration entiérement ſupprimée, &

la phrénéſie, qui ſurviennent dans le cours de cette maladie, ſont de très-mauvais augure.

La douleur & la tumeur du foie ou de la rate, cauſées par le tranſport des matieres, conduiſent à la mort ou à une étyſie incurable.

L'adhérence du poumon à la pleure, & les tubercules ſquirreux qui ſuccedent à la péripneumonie, ſe manifeſtent par une toux ſeche, accompagnée de tiraillements & d'un embarras à la poitrine, qui augmentent après les repas, empêchent le malade de reſpirer profondément, comme auſſi d'être couché ſur les deux côtés, & ſur-tout, de ſe tenir droit, ſont incurables. On ſe ſoulage en humant ſouvent de la vapeur d'eau chaude; on frottera auſſi, matin & ſoir, la partie affectée, avec l'onguent pectoral N°. 140; on montera beaucoup à cheval; on portera conſtamment, ſur le côté malade, l'emplâtre de ſoufre de Ruland. C'eſt-là tout ce qu'il y a à faire pour l'adhérence du poumon.

Les perſonnes qui périſſent de l'inflammation au poumon, pendant la vigueur de la maladie, meurent à l'ordinaire de la gangrene.

Les perſonnes péripneumoniques, qui auront au commencement de la maladie une plénitude bien manifeſte à l'eſtomac ou au bas-ventre, ſeront évacuées d'abord après la premiere ſaignée, ſelon qu'il eſt recommandé ci-deſſus. Dans les flux d'urines, dans les ſueurs & la diarrhée, on ſuivra les renſeignements donnés à l'article des ſymptômes des fievres en général.

La marche qui vient d'être indiquée réuſſira le plus ſouvent dans la péripneumonie qui provient uniquement ou principalement de l'inflammation du ſang & de l'engorgement inflammatoire du poumon. A meſure que le malade ſe trouvera véritablement mieux, on pourra lui accorder l'un ou l'autre des aliments les plus doux du régime preſcrit ſous la lettre H. Mais la péripneumonie, qui eſt une maladie très-fréquente, eſt ſouvent épidémique & quelquefois contagieuſe pour les gardes des malades, & aſſez ſouvent compliquée avec une ſaburre putride dans les premieres voies. Dans ce cas, il faut néceſſairement évacuer le malade, entre la premiere & la ſeconde ſaignée, avec la potion émétique & laxative N°. 165; & dans les intervalles des ſaignées qui ſuivront, on lui appliquera, matin & ſoir, le lavement purgatif N°. 111.

Quand la maladie eſt épidémique, le plus ſouvent la péripneumonie eſt compliquée avec la fievre-putride. Dans ce cas, après la ſeconde ſaignée, pour peu qu'il y ait des indications à le faire, il faut ſans héſiter

réitérer la ſuſdite potion, ou du moins purger le malade avec la potion minorative N°. 168; après quoi il prendra tous les matins l'émulſion ſtibiée N°. 68, en quantité ſuffiſante pour être évacué deux ou trois fois pendant vingt-quatre heures. Après la ſeconde ſaignée, on ménagera extrêmement le ſang, & s'il faut y revenir abſolument, elle ſera réitérée avec circonſpection, & on la fera de cinq à ſix onces ſeulement. Pour le ſurplus, on ſuivra la marche ci-deſſus preſcrite, & toutes les fois que le malade prendra un point au côté, ou à la région du foie, ſoit à celle de la rate, on appliquera auſſi-tôt ſur la partie ſouffrante un large véſicatoire.

Les péripneumonies putrides étant de plus longue durée que la péripneumonie purement inflammatoire; pour le bien du malade & celui de ſes gardes, on renouvellera très-ſouvent l'air de ſon appartement. S'il appete des acides, on pourra lui donner de la limonade chaude, fort-légere.

Dèsque la poitrine ſera ſauvée, il prendra la décoction anti-ſeptique N°. 22, & de meilleurs bouillons. Quand il ſera entré en convaleſcence, il ſera purgé à repriſes réiterées avec la ſuſdite potion minorative, & il paſſera inſenſiblement au régime des convaleſcents, preſcrit ſous la lettre B.

De la pleuréſie.

La pleuréſie conſiſte ou dans l'inflammation des tégumens & des muſcles qui couvrent la poitrine ou garniſſent les interſtices des côtés; ou dans l'inflammation de la pleure, qui eſt la membrane qui tapiſſe intérieurement les côtes, & qui, en formant la cloiſon dite médiaſtin, partage du haut en bas la cavité de la poitrine en deux.

La premiere de ces inflammations produit la fauſſe-pleuréſie, & la derniere produit la vraie.

Cette inflammation eſt toujours accompagnée d'une violente-fievre continue, d'un pouls dur, d'une petite toux très-fréquente, & de points aigus au côté enflammé, qui augmentent beaucoup durant l'inſpiration, & diminuent dans l'expiration ou lorſqu'on ne reſpire pas.

On diſtingue la fauſſe-pleuréſie de la vraie, en ce que, dans la premiere, la douleur augmente lorſqu'on y porte la main. Les malades touſſent moins, & ils éprouvent généralement tous les ſymptômes dans un degré inférieur à ceux de la vraie pleuréſie. L'une & l'autre de ces inflammations

tions ſont ſouvent précédées d'un grand appétit, auquel ſuccedent des friſſons, l'accablement & les ſymptômes ſuſdits qui ſont accompagnés de beaucoup de ſoif & de la perte totale de l'appétit. La toux eſt ſeche, ou elle amene des phlegmes qui ſont ſouvent teints de ſang; &, à meſure que les points augmentent, ils empêchent, coupent & étouffent de plus en plus la reſpiration, & avec elle la circulation du ſang dans le poumon: enſorte que ce viſcere s'engorge comme dans la vraie péripneumonie, ce qui fait qu'à meſure que la maladie augmente, la fievre paroît moindre au pouls.

Les ſuites qui réſultent de la fauſſe-pleuréſie, ſont des abcès qui ſouvent s'élevent extérieurement à l'endroit de la douleur pleurétique; mais à l'ordinaire cette maladie eſt ſuivie de la vraie pleuréſie, dont les ſuites ſont la diſpoſition à la péripneumonie, des abcès à la pleure, l'adhérence de cette membrane au poumon, diverſes tumeurs calleuſes ou ſquirreuſes, l'empyeme, la pulmonie & une grande diſpoſition à la rechûte.

La pleuréſie, dans laquelle la nature a déja pris le deſſus, en opérant la réſolution par l'expectoration, par la diarrhée ou par le flux d'urines, ainſi qu'il en a été fait mention à l'article de la péripneumonie légere, ſera traitée à tous égards comme la péripneumonie de cette eſpece; & comme la fauſſe-pleuréſie eſt très-ſouvent occaſionnée par un engorgement rhûmatique, on appliquera dans ce cas un large véſicatoire ſur le centre & aux environs de la partie ſouffrante.

La pleuréſie ſe termine encore quelquefois par le flux hémorrhoïdal, par le tranſport des matieres à la cuiſſe ou aux oreilles, & encore à la faveur d'une douleur ſubite, qui ſe répand ſur le dos, ſur les omoplates, ſur les clavicules ou ſur les bras.

S'il y a apparence de flux hémorrhoïdal, on fomentera l'anus avec de la décoction de mauves, & après les premieres ſaignées, on appliquera les ſangſues lorſque le malade aura des boutons d'hémorrhoïdes. Dans le ſecond cas, on attirera l'abcès aux oreilles ou à la cuiſſe, ſelon qu'il eſt enſeigné à l'article des inflammations en général; dans le troiſieme cas, on appliquera au malade l'emplâtre de mélilot entre les épaules.

Si au contraire la pleuréſie étoit dans ſon commencement, & que la maladie ne touchât pas encore au terme des ſuſdites criſes, on tirera inceſſamment au malade une douzaine d'onces de ſang au bras collatéral avec la douleur. Cette ſaignée ſe fera, le malade étant couché & moyen-

nant une large ouverture ; & pendant que le ſang coulera, on le fera touſſer & reſpirer profondément. Quant à ſon régime, il prendra de trois en trois heures un bouillon de gruau d'avoine ou d'orge à l'eau, aſſaiſonné d'un peu de ſucre. Tous les demi-quarts d'heure, il boira une taſſe de la tiſane commune N°. 210, ou de celle d'orge N°. 213, adoucies l'une & l'autre avec de l'oxymel ſimple qu'il avalera lentement, auſſi chaud que poſſible, & en en humant la vapeur. On lui fomentera les jambes avec la fomentation N°. 81 : on lui oindra, de trois en trois heures, le côté malade, avec l'onguent anodin chaud N°. 131 ; & on appliquera par-deſſus une veſſie à demi remplie d'eau chaude, ou la fomentation N°. 82. D'abord après la premiere ſaignée, on donnera au malade le lavement N°. 108, qui ſera réitéré tous les ſoirs, pendant le temps que durera la maladie. En fait de remedes internes, il prendra la mixture tempérante N°. 130, & afin de le ſoulager de la toux, on lui donnera ſouvent, dans les intervalles, la moitié d'une cuillerée à café du looc de Paris, ou à ſon défaut, de l'égglegme adouciſſant N°. 44.

Quant à la ſaignée, elle ſera d'abord de douze à quatorze onces ; & comme les premieres ne font que ſoulager, & qu'il arrive ordinairement que les points ſurviennent de nouveau, &.que la ſaignée réitérée eſt le remede principal dans la pleuréſie, on la réitérera au bout d'une douzaine d'heures dans la fauſſe-pleuréſie. Dans la vraie, on fera la ſeconde ſaignée, qui ſera d'une douzaine d'onces, ſix heures après la premiere, & au pied collatéral ; on la réitérera enſuite ſans balancer, de huit en huit heures, mais ſeulement de ſept à huit onces en une fois. C'eſt ce que l'on continuera de faire, mais à de plus grands intervalles & en plus petite quantité, juſqu'au quatrieme jour de la maladie, & même encore après ce terme, ſi la violence du mal & la croûte inflammatoire du ſang l'indiquoient, & que rien n'annonçât l'une ou l'autre des ſuſdites criſes. Dès-lors on ſuivra la méthode ci-deſſus tracée, en traitant de la péripneumonie dont la réſolution ſe fait par criſe.

Mais ſi les ſignes qui dénotent que l'inflammation tourne en abcès, & qui ſont expoſés à l'article qui traite des inflammations en général, & de la péripneumonie en particulier, annonçoient cette terminaiſon de l'inflammation, on cherchera à faire mûrir l'abcès, ſelon les avis donnés à cet effet au ſuſdit article. Pour peu qu'il y ait lieu d'eſpérer d'attirer l'abcès au dehors, on appliquera aſſidument ſur l'endroit, où, dans la vigueur de la maladie, la douleur ſe ſera

fixée, le cataplaſme émollient N°. 15, & enſuite le cataplaſme maturatif. On donnera, auſſi-tôt qu'il ſera poſſible, iſſue aux matieres, moyennant un coup de lancette ou les cauſtiques; on tiendra l'abcès ouvert en le panſant ſelon l'art, & l'on préviendra par-là l'empyeme qui ſeroit ſuivie de la phtiſie-pulmonaire. Si, par l'adhérence du poumon à la pleure, l'abcès gagnoit le poumon, il en réſulteroit une vomique, dont on trouvera les ſignes diagnotiſques, les ſuites & le traitement à l'article des vomiques. Et au cas que l'abcès vînt à percer la pleure, & à s'ouvrir dans la cavité du thorax, il en réſultera l'empyeme.

Les remarques ſur la maladie précédente ſont applicables à celles dont il eſt queſtion ici, puiſque les pleurétiques qui meurent, périſſent à l'ordinaire de la péripneumonie.

Les points pleurétiques violents, où le ſang tiré ne ſe recouvre pas d'une coenne inflammatoire, ſont fort-mauvais, ſoit parce que le poumon ne donne plus paſſage qu'au ſang le plus clair, ſoit parce que la maladie eſt compliquée avec de la putridité qui a diſſout le ſang. L'expérience a appris que les véſicatoires appliqués aux cuiſſes & entre les épaules, & l'uſage de la décoction anti-ſeptique N°. 22, ſans acide minéral, étoient, dans ces cas, auſſi utiles que les ſaignées ſont pernicieuſes.

Les ſpécifiques ſudorifiques contre la pleuréſie, le geneppi, le ſang de bouquetin, &c. ont des effets très-incertains; & s'ils réuſſiſſent une fois chez des ſujets où la nature eſt fort-portée à terminer leurs maladies quelconques par la ſueur, ils échouent dans nombre d'autres; le ſang s'épaiſſiſſant & s'enflammant de plus en plus par la diſſipation de ſa partie la plus fluide, toutes les fois que ces ſueurs forcées n'enlevent pas immédiatement l'inflammation, & la gangrene en eſt accélerée. Au contraire, le traitement méthodique réuſſit fort-ſouvent, les ſaignées produiſant dans les vaiſſeaux une détente qui diſpoſe à une moiteur ſalutaire qu'il faut ménager par la température de l'appartement &c. Les convaleſcents ſe comporteront comme ceux qui relevent de la péripneumonie.

De l'hépatite, ou de l'inflammation au foie.

L'inflammation au foie, qui dépend de la qualité phlogiſtique du ſang, n'arrive guere que dans les téguments membraneux de ce viſcere; & les inflammations qui ſe forment dans le corps du foie, ſuccedent communément à l'obſtruction qui s'y ſera formée.

Quand les membranes communes du foie s'enflamment, le malade éprouve ſous les fauſſes-côtes, à la droite du creux de l'eſtomac, une douleur permanente, fixe & poignante, qui augmente lorſqu'on preſſe ſur la région affectée, comme auſſi lorſqu'il reſpire profondément, quand il touſſe ou fait quelque effort pour aller du ventre : il eſt en même temps ſujet à avoir une petite toux ſeche.

Dans cette eſpece d'hépatite, il paroît peu de gonflement à l'hypochondre ; mais le malade reſſent une douleur fixe plus ou moins vive, qui remonte & ſe répand ſur le dos & ſur les côtes juſqu'à l'omoplate droite. Ces accidents ſont accompagnés d'une fievre continue & aiguë, & le malade, ſur-tout lorſque la phlogoſe touche le diaphragme, eſt ſujet à avoir le hoquet & des nauſées.

La guériſon parfaite de l'inflammation des membranes du foie, s'opere par la réſolution. Quand on la manque ou qu'on la néglige, les ſuites qu'on a à en craindre ſont l'inflammation interne du foie, dont la deſcription ſe trouvera ci-après ; l'adhérence des membranes enflammées au péritoine ou au diaphragme ; la ſuppuration de ces parties ; l'empyeme, quand l'abcès ſe vuide dans le thorax ; & lorſque l'abcès gagne les téguments de la région où il s'eſt formé, la partie affectée ſe tuméfie. Si l'on n'ouvre pas l'abcès à temps, on y appercevra bientôt de la fluctuation, & la matiere ſe fera jour par des trous fiſtuleux, &c.

Quand l'inflammation eſt profonde ou qu'elle eſt l'effet d'une obſtruction précédemment formée dans l'une ou l'autre partie de la ſubſtance du foie, la douleur eſt ſourde, le foie eſt gonflé au point que la tumeur eſt ſenſible dans l'hypochondre droit, & ſouvent même il eſt dur & d'un volume conſidérable. Le malade éprouve un ſentiment de peſanteur & des tiraillements à l'hypochondre droit ; il a des bouffées de chaleur au viſage, de la difficulté à reſpirer, & quelquefois des ſymptômes de jauniſſe. Il eſt ſujet à avoir des nauſées, des vomiſſements, à être fort conſtipé dans les premiers jours de la maladie, & à prendre enſuite la diarrhée. Les urines ſont fort-teintes & briquetées, & la quantité en eſt petite. Il ſe trouve mal comme qu'il ſoit couché, ſur-tout s'il l'eſt ſur le côté gauche. La fievre, dans cette eſpece d'hépatite, eſt moins conſidérable que dans la précédente.

Les ſuites de cette hépatite ſont l'engorgement des viſceres, dont le ſang ſe vuide dans la veine-porte; la jauniſſe, la ſuppuration du foie, l'hydropiſie purulente & venteuſe du bas-ventre; le flux hépatique, la conſomption, le ſquirre, &c.

Dans l'hépatite qui ſera légere & où la nature opérera déja la réſolution critique par des ſueurs abondantes, par le flux d'urines épaiſſes, par la diarrhée bilieuſe ou par l'hémorrhagie de la narine droite, le malade en étant notablement ſoulagé, alors on favoriſera ſeulement ces évacuations, ſelon les conſeils donnés à cet effet à l'article des ſymptômes des fievres en général. Le régime du malade ſera le liquide preſcrit ſous la lettre H; & ſi l'hépatite étoit fort-légere, quand-même la nature n'auroit pas encore commencé l'une ou l'autre des ſuſdites évacuations critiques, il prendra ſeulement, en attendant ces criſes favorables, la mixture tempérante N°. 130; il boira beaucoup de petit-lait, ou à ſon défaut, dans la matinée, une quantité de tiſane de crême-de-tartre N°. 211, ſuffiſante pour en être purgé une couple de fois dans les 24 heures; & dans les intervalles, il boira beaucoup de la tiſane commune N°. 210, ou de celle d'orge N°. 213, adoucies l'une & l'autre avec l'oxymel. On lui donnera auſſi, matin & ſoir, le lavement domeſtique N°. 108; on lui fomentera l'hypochondre droit avec la fomentation réſolutive N°. 83. Mais s'il ſurvenoit, comme il arrive fréquemment pendant les quatre premiers jours de la maladie, une douleur quoique légere à la rate, il faudra alors appliquer la fomentation ſur les deux hypochondres. C'eſt ainſi qu'on traitera les malades affectés d'une hépatite légere, juſqu'à ce que le foie ſoit entiérement dégagé.

Mais ſi l'inflammation étoit violente, & que la nature n'effectuât point encore l'une ou l'autre des ſuſdites évacuations critiques, on débutera d'abord par la ſaignée au bras. Le malade uſera du régime, de la mixture, des boiſſons, de la fomentation & des lavements ci-deſſus preſcrits; on renforcera les lavements de deux gros de nitre. On lui fomentera les jambes avec la fomentation N°. 81, & on continuera le tout juſqu'à ce que la réſolution de l'inflammation ſoit faite, ou que la nature ſe ſoit déterminée pour l'une ou l'autre des ſuſdites criſes, leſquelles on favoriſera comme il vient d'être recommandé.

Quant à la ſaignée, à défaut d'un changement en mieux très-marqué, & en attendant les évacuations critiques, on la réitérera au bout de douze

heures au pied; après quoi, ſi l'inflammation étoit dans les membranes du foie, on couvrira amplement la partie affectée de douleur du véſicatoire N°. 63, dont on entretiendra la ſuppuration pendant tout le cours de la maladie, avec l'emplâtre de mélilot pur, ou, s'il étoit néceſſaire, avec un quart d'emplâtre véſicatoire. Le malade ſe fomentera conſtamment l'anus avec une éponge imbibée de décoction de mauves chaude, & dèsqu'il ſe préſentera des boutons d'hémorrhoïdes au fondement, on les ouvrira, ou l'on y appliquera les ſangſues à repriſes réiterées: s'il n'y avoit pas d'indication pour cela, on réitérera ſelon le beſoin la ſaignée au pied.

Quand, par la violence de la maladie, ſoit par l'omiſſion des conſeils qui viennent d'être donnés, comme auſſi d'après les ſignes de ſuppuration rapportés à l'article des inflammations en général; & lorſque la jauniſſe qui ſuit la fievre inflammatoire, continueroit à ſubſiſter, on aura lieu de préſumer que l'inflammation abſcédera. Dans ces cas, on cherchera, toutes les fois que l'inflammation affectera la partie convexe du foie, à attirer l'apoſteme au dehors, en appliquant ſur la région auparavant la plus endolorie ou qui ſera gonflée, d'abord le cataplaſme émollient N°. 15, & enſuite le maturatif animé, N°. 18. Dèsque l'abcès pourra être ouvert, on donnera, ſelon l'art, au plutôt poſſible, iſſue aux matieres: le malade obſervera le régime de lait, décrit ſous la lettre G: il prendra pour tout remede, la décoction anti-ſeptique N°. 22, & on fera panſer convenablement ces fâcheux abcès par un habile chirurgien.

Si l'abcès au contraire perçoit & ſe vuidoit intérieurement, l'épanchement des matieres dans la cavité du bas-ventre formera une aſcite & tympanite incurables; & ſi les matieres purulentes s'évacuoient par la voie des inteſtins, il s'enſuivra une diarrhée colliquative, ou des vomiſſements purulents, qui le plus ſouvent ſeront incurables. Dèsque le pus ſe répandra dans la maſſe du ſang, le malade ſera dans peu ſans reſſource quelconque, & aura des défaillances mortelles.

La jauniſſe qui provient de l'obſtruction au foie, & le ſquirre qui ſuccede à l'hépatite, ſont des plus rebelles. On pourra tenter ce qui eſt indiqué pour l'obſtruction & le ſquirre du foie, dans les articles qui traitent de ces maladies. Les convaleſcents de l'hépatite ſeront gouvernés comme ceux qui relevent des deux maladies précédentes.

De l'inflammation à la rate, ou du ſplénite.

L'inflammation à la rate ſe fait ou dans les membranes qui enveloppent ce viſcere, ou dans ſa ſubſtance même. Dans le premier cas, le malade reſſent dans l'hypochondre gauche, les mêmes ſymptômes qui caractériſent la premiere eſpece d'hépatite, & les ſuites qui en réſultent n'en different guere. Quand au contraire elle affecte la ſubſtance de la rate, l'inflammation ſe manifeſte comme la ſeconde eſpece d'hépatite; à la réſerve des ſymptômes particuliers, qui dépendent du ſite des deux viſceres, & de l'interception & du reflux de la bile dans le ſang, d'où dépend auſſi la différence des ſuites.

L'inflammation de la rate ſe traite ſelon ſes différents ſieges & degrés, comme celle du foie; à la réſerve que, chez les hémorrhoïdaires, il convient d'alterner les ſaignées avec l'application des ſangſues au fondement.

L'hémorrhagie critique du nez ſe fait ici par la narine gauche; & comme la rate, après ſon inflammation, eſt ſujette à s'obſtruer, on préviendra l'obſtruction & le ſquirre, en pratiquant de bonne heure, chez les convaleſcents, ce qui eſt recommandé pour l'engorgement & l'obſtruction de la rate.

Les vomiſſements de matieres noires ou le flux hémorrhoïdal, qui ſurviennent avant le quatrieme jour de cette maladie, ſont le plus ſouvent une criſe ſalutaire. On facilitera ces évacuations en ſuivant les avis donnés pour le traitement des ſymptômes des fievres en général; & les convaleſcents ſeront gouvernés comms ceux qui relevent de la péripneumonie.

De l'inflammation au méſentere.

Quand l'inflammation du méſentere n'eſt pas compliquée avec celle des inteſtins, les malades éprouvent ſeulement dans le bas-ventre une douleur ſourde, de l'embarras & de la peſanteur, qui à l'ordinaire ſont accompagnés d'une fievre ſi légere, qu'ils n'en ſont pas affectés. Celle-ci conſiſte principalement dans des friſſonnements qui alternent avec des bouffées de chaleur, & qui augmentent ſur-tout quelque temps après qu'ils ont pris des aliments. Les malades rendent au bout de quelques jours, par les

ſelles, des ſéroſités rougeâtres, qui, dans la ſuite, ſont mêlées d'un peu de pus.

Les ſuites qu'on a à en craindre, ſont l'inflammation des inteſtins; des abcès & des ulceres au méſentere; la diarrhée colliquative; l'étyſie ou l'endurciſſement ſquirreux des glandes du méſentere.

Si l'on connoît cette inflammation, dont la marche ſourde eſt fort trompeuſe, avant ſa terminaiſon en abcès, on ſaignera le malade: on le mettra au régime liquide preſcrit ſous la lettre H; il boira beaucoup de petit-lait ou de tiſane commune N°. 210; il prendra, matin & ſoir, le lavement domeſtique N°. 108, & pour remedes internes, on lui donnera la mixture tempérante N°. 130. On lui fomentera le ventre avec la fomentation réſolutive N°. 83; on pourra même lui faire prendre des demi-bains un peu plus chauds que tiedes de la même compoſition; & on le purgera tous les trois jours avec la potion de manne N°. 167.

Mais ſi les matieres purulentes qu'il rendra dans les ſelles dénotoient que l'inflammation eût abſcédé, le malade prendra pour aliment & remedes, de deux en deux heures, un gobelet de lait coupé avec deux parties d'infuſion balſamique N°. 100. Sa boiſſon ſera une infuſion de parties égales de fleurs d'hypericum & de petites-marguerites, adoucie avec du miel: on lui donnera de jour à autre, un lavement de lait coupé avec égale partie d'eau, où l'on ajoutera une cuillerée de miel; il prendra, matin & ſoir, du baume de Lucatelli N°. 5, récemment préparé & en volume égal à celui d'une noix-muſcade; & il boira par-deſſus une taſſe de la ſuſdite infuſion.

Si la maladie étoit rebelle, il ſubſtituera à l'infuſion balſamique, les eaux de Vals, & à leur défaut celles de Spaa, en proportion d'un tiers ſur deux tiers de lait: ce qu'il continuera juſqu'à guériſon, en obſervant, lorſque la fievre-lente ſera conſidérable, de couper le lait avec le tiers de décoction de quinquina, faite avec deux onces de cette écorce, ſur trois livres d'eau, réduites à deux livres. Le malade aura auſſi conſtamment le bas-ventre couvert de l'emplâtre de ſavon-de-barbette, ou de l'emplâtre de cigue.

Cette inflammation ſe forme rarement ſans que le méſentere ait été précédemment obſtrué, & ce ſont le plus ſouvent des glandes engorgées qui ſont le ſiege de la phlogoſe.

De

De l'inflammation à l'eſtomac.

L'inflammation à l'eſtomac ſe manifeſte par une douleur fixe ſous la foſſette du cœur, plus ou moins vive & poignante, qui augmente lorſque l'on preſſe ſur le creux de l'eſtomac. Le plus ſouvent, les malades rendent ſur le champ les aliments qu'ils prennent, à moins que l'orifice ſupérieur de l'eſtomac ne ſoit ſerré & comme fermé. Dans ce cas, les aliments, après avoir occaſionné quelques nauſées, ſe précipitent promptement, & ces ſymptômes ſont accompagnés d'une fievre-continue, qui eſt fort-ſenſible au pouls pendant que l'inflammation eſt légere, & qui ſe manifeſtent moins quand elle eſt conſidérable; le malade ayant, dans ce cas, le pouls foible, petit & très-fréquent. Les extrêmités ſont froides, & l'inflammation de l'eſtomac eſt toujours accompagnée du hoquet & d'une ſi grande foibleſſe, que le malade eſt ſouvent prêt à s'évanouir : il rend à l'ordinaire peu d'urines. Cette maladie eſt tout-à-fait dangereuſe: quelquefois elle ſe termine par la ſuppuration; ſouvent elle dégénere en ſquirre, ſi la gangrene n'enleve pas le malade.

On le ſaignera au plus vîte au bras: d'abord après la ſaignée & pendant qu'il rendra par le haut des matieres indigeſtes, glaireuſes ou bilieuſes, il boira beaucoup d'eau tiede. Dès qu'il commencera à vomir de l'eau claire, on réitérera la ſaignée; on fomentera la région de l'eſtomac avec la fomentation réſolutive & émolliente N°. 83; il boira ſouvent une taſſe de petit-lait tiede ou d'infuſion de fleurs de mauves, ou, à ſon défaut, de l'infuſion de graine de lin, adoucie avec un peu de ſyrop de violettes. On réitérera la ſaignée de huit en huit heures, mais avec la précaution de tirer d'autant moins de ſang en une fois, que le malade ſera foible; & on lui appliquera, au milieu de l'intervalle des ſaignées, le lavement domeſtique N°. 108.

Quant au régime, au cas que le malade ne gardât pas les bouillons clairs de gruau à l'eau, il prendra, de trois en trois heures, une cuillerée de gelée de viande. S'il continuoit de vomir après la troiſieme ſaignée, on lui appliquera ſur le creux de l'eſtomac, un emplâtre véſicatoire; & ſi nonobſtant la veſſie levée, le vomiſſement continuoit, on lui donnera les gouttes anodines N°. 89, qu'on réitérera de ſix en ſix heures, juſqu'à ce que le vomiſſement ſoit appaiſé; & ſi ces médicaments étoient infruc-

tueux, on tentera la mixture d'air fixe N°. 128. On continuera d'ailleurs les remedes & le régime ſuſdits.

Dans les grandes foibleſſes, on aura recours aux eaux de ſenteur, à l'eſprit volatil N°. 75, & à la mixture cordiale N°. 124. Quand le vomiſſement aura ceſſé, le malade ne fera autre choſe que de continuer ſes boiſſons, qu'il prendra par gorgées, en continuant les lavements & les fomentations ſuſdits que l'on appliquera par-deſſus le véſicatoire : il prendra, de quatre en quatre heures, une taſſe de bouillon clair, pour ſe ſuſtenter; & quand les douleurs ſeront abſolument diſſipées, & la fievre ſur ſon déclin, on le purgera avec la potion de manne N°. 167.

Si, au défaut de la réſolution de l'inflammation, il ſurvenoit des ſymptômes qui annonçaſſent la ſuppuration rapportée à l'article de l'inflammation en général, & que le malade reprît des naufées & des vomiſſements avec de l'embarras à l'eſtomac, après que les douleurs & la fievre auront ceſſé, afin de faire mûrir l'abcès, auſſi bien que pour déterger l'ulcération qui s'enſuivra, il commencera à boire tous les quarts-d'heure, une taſſe d'infuſion de fleurs de mauves, adoucie avec du ſyrop d'althéa : il appliquera ſur le creux de l'eſtomac le cataplaſme émollient N°. 15, & il ſe nourrira de lait coupé avec égale partie d'eau-d'orge, juſqu'à ce qu'il rende des matieres purulentes par la voie des ſelles ou par le vomiſſement. On coupera alors le lait avec l'infuſion balſamique N°. 100; & au cas que cette ulcération fût opiniâtre, le malade uſera du régime & des remedes qui ſont preſcrits pour le même cas au traitement de l'inflammation du méſentere. Toutefois, au lieu de prendre du lait coupé avec la décoction de quinquina, il prendra, pour abattre la fievre-lente, les lavements fébrifuges N°. 110.

Lorſque l'inflammation ſe terminera en ſquirre, le malade, après avoir avalé quelque choſe de ſolide ou qui ſoit d'un goût un peu fort, reſſentira de la douleur à l'eſtomac, & des naufées qui l'exciteront à faire de grands efforts pour vomir. Dans ce cas, il ne pourra mieux faire que d'uſer pendant un long eſpace de temps, des eaux thermales-ſavonneuſes rapportées ſous le N°. 3, & coupées avec le quart de lait. Sa boiſſon ordinaire ſera l'infuſion de fleurs de mauves, adoucie avec du miel blanc. Si le mal réſiſte à ces remedes, ou s'il étoit invétéré, il prendra le

parti de vivre de lait, pendant le reſte de ſes jours, ſelon les directions données ſous la lettre G.

Comme l'inflammation de l'eſtomac, de même que celle des inteſtins dont il ſera traité dans l'article qui ſuit, peuvent dépendre des matieres cauſtiques; dans de tels cas, il faut travailler ſur la cauſe, l'envelopper & l'évacuer par les différents moyens indiqués en traitant des acrimonies & des poiſons.

Les convaleſcents de l'inflammation à l'eſtomac ſeront purgés très-doucement avec de la manne & de l'huile d'amandes douces, à la doſe de deux onces de chacune, fondues & délayées dans du lait: leur régime, pendant les premiers huit jours, ſera le liquide ſpécifié ſous la lettre H; en obſervant d'uſer des aliments les plus doux de ce régime, & en petite quantité en une fois.

De l'inflammation des inteſtins, ou de la colique inflammatoire.

L'inflammation aux inteſtins eſt très-fréquente, & on la confond ſouvent, au grand préjudice du malade, avec les différentes eſpeces de coliques, dont il ſera traité ci-après, & qui ne ſont pas inflammatoires. Les ſymptômes varient ſelon le ſiege, l'étendue, le degré & les progrès de l'inflammation. Quelquefois cette maladie eſt compliquée avec l'inflammation d'un autre viſcere du bas-ventre.

L'inflammation des inteſtins s'annonce par une douleur & une chaleur plus ou moins conſidérables dans l'intérieur du ventre: la douleur eſt permanente, fixe, & de nature à augmenter quand on preſſe ſur la région affectée. Le malade a communément le ventre tendu; il eſt ſujet à éprouver des redoublements de douleur, accompagnés de borboriſmes, de tranchées, de nauſées & même de vomiſſements: il eſt altéré, ſon ventre eſt à l'ordinaire reſſerré. Le malade rend en outre peu d'urines; il eſt très-foible; & ces accidents ſont accompagnés d'une fievre-continue qui commence communément par un friſſonnement. La fievre ſe manifeſte d'autant moins par l'agitation du pouls, que l'inflammation eſt plus conſidérable. Quand elle eſt vive, la douleur eſt cruelle, le malade eſt ſujet à avoir le hoquet & d'autres accidents convulſifs.

L'inflammation aux inteſtins dégénere quelquefois en miſéréré, & ſi l'on ne parvient pas à la diſſiper, la douleur ceſſe ſubitement, & alors la partie affectée ſe gangrene ou l'inflammation abſcede; l'inteſtin s'ulcere, & dans ce dernier cas, les accidents de la premiere maladie étant diſſipés, les malades au lieu d'entrer en convaleſcence, rendent des matieres purulentes par la voie des ſelles: ils continuent à ſouffrir plus ou moins, & ſi l'ulcération eſt conſidérable, ils prennent la fievre-lente & deviennent étiques. D'autres fois l'inflammation dégénere en ſquirre: c'eſt ce qui arrive lorſqu'elle affecte les glandes inteſtinales.

On ſaignera le malade promptement & avec les précautions recommandées en traitant de l'inflammation à l'eſtomac. Il boira beaucoup de petit-lait, ou, à ſon défaut, de l'infuſion de graine de lin, adoucie avec du ſyrop de violettes: on lui donnera, de trois en trois heures, un lavement de petit-lait ou d'eau de graine de lin: au cas qu'il ait de la peine à garder pendant quelque temps les lavements entiers, on lui donnera des demi-lavements.

Pendant que les douleurs ſeront vives, on fera infuſer une tête de pavot; & ſi la conſtriction de l'anus en empêchoit l'application, pour relâcher le ſphincter, on injectera premiérement quelques cuillerées d'huile à l'aide d'une petite ſeringue. Au milieu de l'intervalle d'un lavement à l'autre, le malade avalera trois onces d'huile d'amandes douces, ou à ſon défaut, une égale quantité d'huile vierge, mêlée avec une once de ſyrop de violettes. Immédiatement après qu'il aura rendu les lavements, on lui donnera un bouillon de veau, clair, troublé avec de la crême-d'orge: on lui fomentera en même temps tout le bas-ventre avec la fomentation réſolutive N°. 83, en prenant la précaution de ſe ſervir d'une flanelle ſimple, pour ne pas l'irriter par le poids; & ſi la douleur étoit fort concentrée, toutes les fois que l'on changera la fomentation, on oindra avec de l'onguent d'althéa l'endroit le plus affecté. La ſaignée ſera réitérée une ou deux fois, de douze en douze heures, & toujours au bras. On la fera toujours de ſix à huit onces ſeulement, & on continuera tout ce qui vient d'être recommandé, juſqu'à ce que la douleur ſoit très-fort diminuée. On commencera alors à purger le malade avec deux onces de manne & autant d'huile d'amandes-douces diſſoutes & délayées dans un gobelet d'eau; & ſi par ces moyens & par les remedes auxiliaires indiqués, la douleur

n'étoit pas ſuffiſamment diminuée, après la troiſieme ſaignée, on mettra le malade dans un demi-bain d'eau-de-ſon un peu plus chaude que tiede, dans lequel il demeurera le plus long-temps qu'il pourra, & au ſortir duquel, s'il n'eſt pas fort ſoulagé, on lui donnera les gouttes anodines N°. 89, dans une cuillerée d'eau dégourdie. Une heure après qu'il les aura priſes, il prendra un bouillon, & pour peu que la premiere priſe de ces gouttes l'ait ſoulagé, il en prendra derechef de ſix en ſix heures. Il continuera en même temps tout ce qui vient d'être preſcrit, juſqu'à ce que la douleur ſoit ſuffiſamment appaiſée pour qu'il puiſſe être purgé comme il eſt dit ci-deſſus.

Quand il ſera entré en convaleſcence, s'il étoit ſujet aux inflammations des inteſtins, on réitérera de huit en jours le laxatif qui vient d'être indiqué ; & pendant les intervalles, il prendra durant l'eſpace d'un mois, matin & ſoir, du lait coupé avec partie égale d'infuſion de fleurs de petites-marguerites : s'il étoit d'un tempérament bilieux, il préférera au lait coupé l'uſage du petit-lait, & dans la ſuite, il prendra ſouvent des demi-bains d'eau-de-ſon, un peu plus chauds que tiedes.

Les ſquirres des glandes inteſtinales ſuccedent aſſez ſouvent à cette maladie, & occaſionnent des coliques chroniques. C'eſt ce qui arrive lorsqu'une vive inflammation n'eſt terminée ni par la réſolution, ni par la ſuppuration. Les malades éprouvent alors, dans la région qui a été enflammée, une douleur ſourde & un petit tiraillement, qui redouble après les repas ou pendant qu'ils font des exercices de corps un peu violents. Ces ſquirres ſont moins ſujets à s'irriter que d'autres : le malade maigrit ; mais par le moyen d'un grand régime, il peut pouſſer ſa carriere aſſez loin.

De l'inflammation aux reins.

L'inflammation aux reins eſt commune ſur-tout à ceux qui ſont attaqués de la gravelle. Quand elle eſt conſidérable, elle eſt fort dangereuſe. Cette maladie ſe manifeſte par une douleur fixe & permanente à l'un ou aux deux côtés de l'épine du dos, un peu au-deſſous des dernieres côtes. Quand l'inflammation eſt légere, le malade ſouffre peu ; mais il a de la peine à ſe tenir tout-à-fait droit ; & plus la douleur eſt vive, plus la fievre eſt continue & aiguë. A ces ſymptômes, ſe joignent une douleur à l'aine, & l'engourdiſſement de la cuiſſe collatérale au rein enflammé

Chez les mâles, le teſticule collatéral remonte, & eſt affecté de douleur: le ventre eſt tendu, reſſerré: le malade a de la colique, des rots, des vents, des nauſées, & ſouvent un vomiſſement opiniâtre & violent. Il a de fréquents beſoins d'uriner; ſes urines ſont communément claires, & dans le fort du mal, elles ſont ſouvent entiérement ſupprimées. L'haleine & la tranſpiration du malade ont alors une odeur urineuſe, & quand la maladie eſt ſur ſon déclin, les urines deviennent abondantes & bourbeuſes, ou elles charient du ſable, des graviers, quelquefois du ſang & des matieres purulentes.

Lorſque l'inflammation vient à abſcéder, le malade prend les accidents dont il ſera fait mention en traitant de l'ulcération des reins; & quand le corps glanduleux d'un rein devient ſquirreux, la cuiſſe collatérale devient peu à peu paralytique.

On traitera l'inflammation aux reins comme celle des inteſtins. La premiere demandant plus de ſaignées, on les fera d'autant plus abondantes & rapprochées les unes des autres, que la douleur & la fievre ſeront plus vives. Le malade adoucira ſes boiſſons avec du ſyrop d'althéa: toutes les deux heures, on y fera diſſoudre ſix grains de nitre dépuré, & l'on oindra la région des reins, cinq ou ſix fois par jour, avec de l'onguent tiede d'althéa. Dèsque les urines deviendront bourbeuſes, le malade, pour en faciliter l'écoulement, prendra des demi-bains d'eau-de-ſon, un peu plus chauds que tiedes: il boira à petits coups, autant que l'eſtomac pourra le ſupporter, & il entremélera ſes boiſſons de quelques taſſes d'infuſion de racines d'althéa, qu'il adoucira avec le même ſyrop. Auſſi-tôt que ſes douleurs ſeront appaiſées, on le purgera avec la potion de manne N°. 167; & après la premiere purgation, on fera infuſer dans ſes bouillons quelques pincées de cerfeuil & de perſil. Pendant le cours de cette maladie, le malade évitera d'être couché ſur le dos, afin de ne pas s'échauffer les reins; & comme, dans l'inflammation des reins qui dépend du gravier, les ſecouſſes du vomiſſement contribuent beaucoup à le précipiter, au lieu de calmer le vomiſſement qui pourroit ſurvenir, on le facilitera en buvant ſeulement beaucoup d'eau tiede. Si l'inflammation aux reins ſuccédoit à l'uſage des cantharides en véſicatoire &c, ou à celui de quelque médicament âcre, le malade boira beaucoup d'eau de graine de lin, émulſionnée avec des amandes & des graines de citrouilles ou de melons. C'eſt auſſi en ſuivant cette métho-

de, que la phlogoſe néphrétique ſe diſſipera par la réſolution, ſi même elle étoit violente ou produite par un calcul liſſe, & de groſſeur à pouvoir ſe précipiter par les uretres dans la veſſie.

Lorſque l'inflammation aux reins eſt négligée ou mal traitée, & que la douleur & les accidents ſubſiſtent avec violence au-delà de ſept jours, ſans que le malade rende en abondance des urines ſablonneuſes, bourbeuſes ou beaucoup de ſang par la voie des hémorrhoïdes, alors ordinairement l'inflammation abſcede, & dans ce cas, il ſuccede à la douleur inflammatoire une ſenſation de pulſation, qui eſt accompagnée de friſſonnements & d'une peſanteur aux reins. On cherchera, dans ce cas, à avancer la maturation de l'abcès, en continuant le régime, les lavements, l'onction & les fomentations ſuſdites: le malade boira ſouvent une taſſe d'infuſion de mauves, adoucie avec du ſyrop d'althéa; & il continuera à obſerver cette conduite, juſqu'à ce que les urines commencent à charier du pus. Il ſe purgera alors avec la ſuſdite potion de manne, qu'il réitérera de ſix en ſix jours. Dans l'intervalle des purgations, il prendra pour tout aliment & boiſſon, de quatre en quatre heures, demi-livre de lait de vache coupé avec égale partie de l'infuſion balſamique N°. 100; & on lui donnera, matin & ſoir, immédiatement avant la premiere & avant la derniere doſe de ſon lait, un gros de baume de Lucatelli N°. 5, ou ſix gouttes de baume de Copahu ſur un morceau de ſucre. Si l'abcès dégénéroit en ulcere opiniâtre, on coupera le lait avec moitié d'eau minérale de Spaa, & le malade perſévérera pendant un long eſpace de temps dans l'uſage de ce régime.

Au cas que l'inflammation aux reins dégénérât en ſquirre, & que le malade devînt boiteux ou paralytique de la cuiſſe collatérale, ſi le mal eſt récent, il prendra ſans délai les eaux & bains ſavonneux, & naturellement chauds, rapportés ſous le N°. 3. S'il en eſt ſoulagé, il continuera à en uſer auſſi long-temps qu'il pourra; & s'il avoit de la diſpoſition à l'hydropiſie, il obſervera en même temps le régime de lait preſcrit ſous la lettre G. Si par ces moyens il ne parvient pas à ſe guérir, il ſera dans peu attaqué d'hydropiſie; cette maladie ſuccédant d'ordinaire aſſez promptement au ſquirre des reins.

Lorſque l'inflammation aux reins ſera occaſionnée par du gros gravier à pointe, ou par le calcul rénal, on le connoîtra par la complica-

tion des ſymptômes de l'inflammation avec ceux que l'on trouvera à l'article du calcul rénal, & l'on ſe conduira en conſéquence. Les convaleſcents de cette maladie, qui ſeront ſujets au gravier, afin de prévenir la rechûte, ne négligeront pas d'employer ce qui eſt recommandé pour la deſtruction du gravier.

De l'inflammation à la veſſie.

L'inflammation de la veſſie eſt fréquente : elle dépend quelquefois d'un calcul raboteux ou adhérent qui s'eſt formé dans ce viſcere. Souvent auſſi elle provient de la rétention forcée des urines, &, le plus fréquemment, elle eſt cauſée par le reflux du ſang hémorrhoïdal ſur la veſſie.

Cette maladie ſe manifeſte par une douleur permanente & vive dans le baſſin, qui augmente lorſque l'on preſſe ſur la région du pubis, & encore ſur celle du périnée. Quand le cou de la veſſie eſt principalement enflammé, on remarque quelquefois de la tumeur & de la rougeur au périnée. Ces accidents ſont accompagnés d'une fievre continue plus ou moins aiguë, & d'un fréquent & preſſant beſoin d'uriner, ſouvent auſſi d'aller du ventre. Le malade ne rend que peu d'urines à la fois & avec beaucoup de douleur : après qu'il a uriné, il lui reſte de l'ardeur au bout de l'uretre ; ce à quoi ſuccede, ſi l'inflammation eſt violente, une ſuppreſſion totale des urines avec des angoiſſes cruelles, accompagnées d'une douleur vive, qui s'étend de la veſſie aux reins, d'après la direction des uretres. Le malade eſt en outre ſujet à avoir des vomiſſements bilieux, des tranſports au cerveau, &c.

A défaut de la réſolution de l'inflammation, les ſuites qu'on a à en craindre, ſont l'abcès au périnée ou dans l'intérieur de la veſſie, lequel dégénere volontiers en ulcération ou en ſquirre, avec écoulement involontaire des urines, &c.

Quelle que ſoit la cauſe de l'inflammation, il faut au plus vîte travailler à la diſſiper par la réſolution. Pour cet effet, on mettra en œuvre les ſaignées, les remedes internes & les lavements recommandés pour l'inflammation aux reins.

Les deux premieres ſaignées ſeront copieuſes : elles ſe feront au bras ; & ſi le mal dépend d'un reflux de ſang hémorrhoïdal, on alternera celles qui

qui ſuivront avec l'application des ſangſues au fondement. Ici l'on préférera la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, qu'on appliquera largement ſur le pubis & ſur le périnée. Si la veſſie étoit pleine, on la vuidera à l'aide du catheder, & par la ponction, s'il n'étoit pas applicable.

Dèsque l'inflammation ſera diſſipée, on aviſera au moyen de détruire la cauſe qui l'a produite. Au cas que la tumeur au périnée ſe diſpoſât à abſcéder, on la gouvernera ſelon ce qui eſt dit à l'article des inflammations en général. Enfin, ſi la ſuppreſſion des urines étoit totale, de longue durée, & que la veſſie, non-obſtant les bains, reſtât fermée & qu'elle fût pleine d'urines, on ne pourra ſe diſpenſer de réitérer les moyens ſusdits, auſſi ſouvent qu'il ſera néceſſaire de la vuider.

Quant à l'ulcération, on la traitera comme celle des reins ; & s'il ſe formoit des fungoſités au ſphincter, on les tiendra déprimées, par les bougies les mieux adaptées à l'état du malade.

De l'inflammation à la matrice.

La matrice eſt ſujette à s'enflammer par différentes cauſes ; mais le plus ſouvent ſon inflammation eſt occaſionnée par la ſuppreſſion ſubite des regles, des vuidanges ou des fleurs-blanches, & par une groſſeſſe ou par des couches fâcheuſes. Quand elle eſt conſidérable, elle ſe manifeſte par une douleur permanente, vive & fixe dans le fond du baſſin, au milieu de la partie inférieure du bas-ventre. La douleur s'étend aux aines & aux hanches : elle augmente quand on fait des mouvements de la cuiſſe ; &, ſelon que l'inflammation affecte la partie antérieure, poſtérieure ou latérale de la matrice, & que l'inflammation intéreſſe les ligaments, il s'y joint plus ou moins d'envie & de difficulté d'uriner, d'aller à la ſelle, de ſe tenir debout & d'être couché dans tous les ſens. La malade eſt en outre ſujette à avoir des maux de reins & de grands maux de tête, qui ſe fixent plus particuliérement ſur le front & ſur les yeux. Les perſonnes attaquées de tels maux ſont également ſujettes aux nauſées, aux mouvements convulſifs, au hoquet ; & ces accidents ſont accompagnés d'une fievre-continue plus ou moins aiguë.

Les ſuites qu'on a à en craindre, ſi l'inflammation n'eſt pas diſſipée par la réſolution, ſont l'abcès, dont le pus s'évacue par les parties-natu-

relles, ſoit dans l'abdomen, où il cauſe l'hydropiſie purulente: l'ulcération de la matrice, qui eſt accompagnée d'une fievre-étique, ou le ſquirre de la matrice, en réſultent auſſi quelquefois.

Pour éviter ces fâcheux événements, on ne négligera rien de ce qui pourra opérer la réſolution de l'inflammation. On y parviendra en ſuivant la méthode indiquée pour le traitement de la maladie précédente. On appliquera les remedes externes ſur toute la partie inférieure du bas-ventre & ſur les aines; & ſi l'inflammation venoit à abcéder, on emploiera, pour faire mûrir l'abcès, tout ce qui eſt conſeillé à cet effet à l'article de l'inflammation des reins. La malade recevra & conduira ſouvent, au moyen d'un entonnoir, la vapeur d'eau-de-ſon chaude à l'orifice interne de la matrice; & l'abcès venant à crever, ſi le pus s'évacue par les parties-naturelles, afin d'en déterger le fond, on fera une couple de fois par jour, des injections dans la matrice avec l'infuſion balſamique N°. 100, dont on animera l'once avec une dixaine de gouttes de teinture de myrrhe. On pratiquera d'ailleurs ce qui eſt indiqué au traitement des abcès & ulceres des reins; & ſi l'inflammation dégénéroit en ſquirre, on ſe conduira comme dans le ſquirre du foie.

DES TUMEURS VENTEUSES; ſavoir les emphyſemes & le tympanite.

Les premiers ſont produits par de l'air répandu & raréfié dans le tiſſu cellulaire. Le ſéjour & l'expanſion d'une maſſe d'air dans le bas-ventre, forment le tympanite.

De l'emphyſeme.

L'emphyſeme ſurvient ſouvent aux plaies de poitrine, quand l'air de l'atmoſphere ou celui qui ſe dégage des matieres purulentes, s'inſinue dans le tiſſu cellulaire. Alors les levains les plus ſubtils de la fermentation ſuivent la route que l'air leur a frayée, & il en réſulte une tumeur emphyſémateuſe, qui augmente par la chaleur du corps, laquelle raréfie l'air qui eſt renfermé. C'eſt de la même maniere, & par le dégagement ſpon-

tané & par la raréfaction de l'air contenu dans les fluides, que ſe forment les emphyſemes aux paupieres, aux genoux, au ſcrotum, au prépuce, ainſi que les emphyſemes internes.

L'enflure emphyſémateuſe cauſe peu ou point de changement à la couleur des téguments; la peau ſeulement devient luiſante là où elle eſt fort diſtendue ou mince : la tumeur eſt élaſtique & ſujette à diminuer & à groſſir alternativement, à raiſon de l'élaſticité de l'air extérieur & interne: lorſqu'on la comprime avec le doigt, elle ſe releve d'abord, ſans qu'il reſte de foſſette. Le malade éprouve à la partie tuméfiée, une tenſion plus ou moins douloureuſe, & il eſt d'ailleurs affecté des ſymptômes qui dépendent de la ſituation & des fonctions de la partie où eſt l'emphyſeme.

Quand il eſt conſidérable ou de longue durée, les téguments ſont ſujets à s'enflammer; & lorſqu'il eſt occaſionné par des humeurs putrides, les miaſmes putrides ſuivent la route que l'air leur fraie, & l'emphyſeme peut donner lieu à de petites ſuppurations. De-là réſultent le plus ſouvent les dépôts de matiere qui n'ont pas été précédés d'inflammation manifeſte; & la matiere qui ſe répand dans les graiſſes ſe fait des iſſues fiſtuleuſes dans l'intérieur & au dehors, & que l'on n'a pas prévues.

Quand l'emphyſeme eſt produit par un air qui s'eſt inſinué dans le tiſſu cellulaire de l'habitude du corps, on pompera cet air au moyen de la ventouſe ſeche, qu'on appliquera ſur la plaie après qu'on en aura dilaté l'ouverture par laquelle l'air s'eſt introduit: on frottera la tumeur, pendant que l'air ſe pompera, de ſa périphérie vers l'ouverture, & on y appliquera des ſachets ſecs & chauds de fleurs de ſureau, animés de camphre.

Si au contraire l'emphyſeme provient d'exhalaiſons de matieres corrompues, & que le lieu où gît le dépôt le permette, on donnera iſſue à ces matieres par les véſicatoires ou par l'inciſion; ſi-non, on cherchera à les diſſiper, en appliquant largement ſur l'emphyſeme la fomentation aromatique N°. 78, ou des compreſſes imbibées d'eau-de-chaux mêlangée avec partie égale d'eſprit-de-vin. On purgera pluſieurs fois le malade de deux en deux jours avec la poudre purgative N°. 186: en même temps, ſi la partie affectée peut le ſupporter, on l'étuvera ſouvent avec la vapeur de vinaigre bouillant, ou diſtillé ſur une brique rougie au feu; & cela ne pouvant ſe faire, ou lorſqu'on l'aura fait ſans ſuccès, on ſe ſervira de

fomentations de quinquina cuit dans du vin, & le malade prendra, de quatre en quatre heures, dans du vin, un gros de quinquina en poudre.

Du tympanite.

Le tympanite ſe connoît par un gonflement conſidérable & permanent au bas-ventre, qui eſt tendu & météoriſé. La tumeur eſt élaſtique: lorſqu'on frappe ſur elle avec le doigt, on s'apperçoit de la rénitence de l'air qui y eſt renfermé, & le bas-ventre réſonne. Le malade éprouve des angoiſſes & de l'oppreſſion, qui diminuent à meſure qu'il lâche des vents, & qui augmentent quand il reſte long-temps ſans en pouſſer. Son ventre alors eſt tellement tendu & ſenſible, qu'il ne peut ſouffrir d'être couvert: ſes jambes ſont peu ou point enflées, & à meſure que le ventre groſſit, le reſte du corps s'exténue.

Cette maladie dépend ou de vents & de flatuoſités interceptés dans l'eſtomac & dans le canal des inteſtins; en particulier dans le colon & le cœcum, qui eſt occaſionné par la ſaburre des premieres voies & par un grand relâchement dans le tube alimentaire, qui en même temps, dans quelques endroits, eſt tellement criſpé, que les intervalles d'un étranglement à l'autre forment des poches à vent. Cette maladie provient encore d'humeurs ou de matieres épanchées dans la cavité du bas-ventre, & qui, par la putréfaction ou par la fermentation, la rempliſſent de l'air que la fermentation & la putréfaction produiſent. C'eſt-là la cauſe la plus ordinaire du tympanite, qui quelquefois eſt auſſi l'effet de l'emphyſeme des inteſtins, du méſentere &c. Il eſt ſouvent ſuivi de l'hydropiſie aſcite & de ſes ſymptômes. Le tympanite emphyſémateux eſt auſſi rare que difficile à connoître; l'abdominal ſurvient d'ordinaire à l'aſcite purulent, & ces deux eſpeces ſont incurables. Quant à l'inteſtinal, il eſt très-difficile à guérir, & lorſqu'il eſt invétéré, il eſt incurable, parce que le reſſort du canal inteſtinal eſt détruit au point qu'il ne peut être rétabli.

Afin de traiter avec ſuccès le tympanite qui eſt guériſſable, on diſtinguera bien de quelle nature eſt la ſaburre dans les premieres voies dont le malade eſt affecté. Si elle tient du caractere de la ſaburre froide dont il a été traité, le malade ſe nourrira des aliments du régime preſcrit ſous la lettre C, qu'il pourra le mieux digérer. Il boira à ſon ordinaire d'un

excellent vin rouge, dans lequel il aura fait infuſer à froid, pendant l'eſpace de vingt-quatre heures, ſur deux livres, le ceſte d'une orange amere; & il trempera ce vin avec la moitié d'eau.

Quant aux remedes, il commencera par prendre la potion émétique & laxative N°. 165. On le purgera enſuite de ſix en ſix jours avec la décoction laxative N°. 31 : quand cette purgation aura achevé de faire ſon effet, il prendra une priſe des gouttes anodines N°. 89. Dans les intervalles, on lui appliquera, afin de relâcher les étranglements des inteſtins, matin & ſoir, un lavement de bouillon de fraiſe de veau, où l'on aura fait infuſer une pincée de cumin; & il prendra en même temps, pour chaſſer les vents, les gouttes carminatives N°. 92. On appliquera ſur le bas-ventre l'emplâtre de galbanum de Sydenham, dont on malaxera l'once avec un gros d'huile-d'anis. Le ventre ſera doucement ſanglé, à meſure qu'il ſe dégonflera, en hyver, avec une ſangle de flanelle & en été, avec une de cuir. Dèsque le ventre ſera réduit à ſa groſſeur naturelle, afin de rétablir le reſſort des ſolides, le convaleſcent mettra en uſage tout ce qui eſt recommandé à cet effet pour le traitement de l'hydropiſie aſcite.

Lorſqu'au contraire le malade ſera affecté des ſymptômes que produit la ſaburre chaude ou atrabilaire, on commencera par le purger avec la potion minorative N°. 168. On le ſaignera enſuite : il prendra, matin & ſoir, un lavement d'eau de graine-de-lin battue avec une once d'huile de camomilles faite par infuſion. Sa boiſſon ordinaire ſera la tiſane de graine-de-lin N°. 212, dans laquelle on fera infuſer, ſur la fin, deux pincées de fleurs de coquelicot : il réprendra tous les huit jours la potion minorative : dans les intervalles, après avoir rendu le lavement du matin, il ſe baignera pendant une heure dans du bouillon de tripes coupé avec deux tiers d'une forte décoction de ſon. Il ſe nourrira avec les aliments les plus légers & les moins flatueux du régime preſcrit ſous la lettre B. On lui frottera, au ſortir du bain, le ventre avec de l'huile de camomilles, mêlée d'un gros de camphre ſur un once d'huile. On continuera l'uſage de ces remedes humectants & relâchants, juſqu'à ce que la douleur & la tenſion du ventre aient ſuffiſamment diminué pour être à l'abri de l'inflammation. Dès-lors on emploiera les remedes externes & internes, recommandés pour le cas précedent; & dans les deux cas, ſi l'on a le bonheur rare de guérir, on fera, l'eſtomac étant vuide, de fréquentes & lon-

gues, mais douces frictions au bas-ventre, & un long uſage des eaux minérales-aigrelettes & ferrugineuſes du N°. 3.

Dans le tympanite inteſtinal, les perſonnes d'un tempérament froid & phlegmatique ſouffrent moins. Le relâchement eſt plus général dans le tube alimentaire.

Les perſonnes d'un tempérament ſec & chaud, les hypochondriaques & les hyſtériques ſouffrent davantage du tympanite: les flatuoſités chez elles commencent à être interceptées dans le canal inteſtinal, par le deſſéchement des inteſtins ou par des conſtrictions ſpaſmodiques, qui empêchent les flatuoſités de ſe dégager. Les poches où elles ſont interceptées ſe dilatent énormement, & il en réſulte une douleur déchirante, qui par accès eſt très-vive. C'eſt à lever ces étranglemens & non à chaſſer les vents par des carminatifs, qu'il faut travailler. La ſaignée eſt un grand relâchant; elle prévient l'inflammation, & plus la douleur eſt conſidérable, moins on peut s'en diſpenſer.

Quand une fois on aura levé par-là les premiers obſtacles, les bains & des fomentations d'abord d'eau dégourdie, & enſuite froide, contribueront fort à rendre le reſſort à la partie des inteſtins où les poches s'étoient formées; & les bains froids préſerveront de la récidive.

Le flux ſpontané des hémorrhoïdes & des menſtrues contribuera fort à diſſiper le tympanite inteſtinal; & s'il ſe préſentoit des boutons d'hémorrhoïdes, on préférera les ſangſues à la ſaignée.

Dans des cas très-pénibles, le malade étant encore en force, on pourra tenter des bains émollients, réitérés, &, de jour à autre, un lavement de fumée de tabac, afin de lever les étranglements.

DES AFFECTIONS HYDROPIQUES.

L'on diviſe les affections hydropiques, en hydropiſies par infiltration; en hydropiſies-enkiſtées, & en hydropiſies par épanchement. Les hydropiſies par infiltration ſont générales ou particulieres; & on les diſtingue en œdemes, leucophlegmaties & anarſarques.

De l'œdeme.

L'œdeme eſt une enflure pâle, molle, indolente, qui conſerve pendant quelque temps l'impreſſion du doigt. Cette enflure dépend de l'infiltration d'une humeur lymphatique ou ſéreuſe dans le tiſſu cellulaire qui eſt immédiatement ſous la peau. Le viſage, le deſſus de la main & ſur-tout les chevilles du pied ſont ſujets à être affectés de l'enflure œdémateuſe. Au viſage, l'œdeme augmente pendant que l'on eſt couché; il diminue ou ſe diſſipe d'ordinaire durant la nuit, lorſqu'il affecte les extrêmités; & il revient d'autant plus promptement pendant le jour, que le malade eſt peſant, long-temps aſſis ou en repos, & auſſi à raiſon du degré de relâchement des ſolides.

Quand la tumeur œdémateuſe eſt conſidérable, elle occaſionne une tenſion incommode, & quelquefois douloureuſe, de l'éréſipelle, des crevaſſes à la peau, avec ſuintement d'humeurs ſéreuſes, qui, lorſqu'elles ſont fort-âcres, produiſent une ulcération opiniâtre & ſujette à ſe gangréner.

Quand la tumeur œdémateuſe eſt récente, & qu'elle eſt produite par un défaut de circulation qui dépend d'une cauſe extérieure, elle n'exige d'autres remedes que des frictions douces, ſeches & ſouvent réitérées, qui ſe feront du bas vers le haut avec une flanelle parfumée de tacamaheca, ou de baies de genievre. Au cas que l'œdeme affectât les extrêmités inférieures, on prendra la précaution de ne pas ſerrer les jarretieres, & l'on placera, pendant le jour, les jambes ſur un tabouret.

Lorſqu'au contraire l'œdeme ſe ſera formé inſenſiblement, ou qu'il ſera invétéré; ſi le malade étoit épuiſé par des évacuations abondantes, ou convaleſcent d'une maladie qui l'auroit affoibli, l'œdeme ſe diſſipera moyennant un régime reſtaurant & l'uſage de l'électuaire roborant N°. 54. Si le malade étoit au contraire bien nourri & ſurchargé d'humeurs, on le purgera doucement, mais pendant l'eſpace de ſix à huit jours, avec la doſe requiſe de la décoction laxative N°. 31. On mettra en même temps en uſage les frictions & las précautions ſusdites.

A la ſuite de ces remedes, on pourra fomenter l'œdeme avec parties égales d'eau-de chaux & d'eau végéto-minérale camphrée de goulard. Les perſonnes qui auront les mains & les jambes œdémateuſes, pourront porter pendant la nuit des bas ou des gands à double toile, dont l'entre-deux ſera garni d'un mélange d'égale portion de ſel grillé & de fleurs de camomilles en poudre. L'on ſéchera & chauffera ces bas ou gands avant

de les mettre, & l'on ſoutiendra la partie œdémateuſe, pendant le jour, moyennant des bas ou gands de peau de chien, ou à l'aide d'un bandage convenable pour donner aux ſolides le temps de reprendre leur reſſort. Et pour faciliter la circulation & animer la tranſpiration, après l'uſage de la ſusdite décoction laxative, le malade prendra, matin & ſoir, au lit, trente des gouttes pour dépurer les humeurs blanches N°. 93, par deſſus lesquelles il boira un gobelet de décoction de douce-amere N°. 27. Il évitera les boiſſons & les aliments qui relâchent les fibres : s'il étoit phlegmatique, & que le reſſort des ſolides fût fort-affoibli, il obſervera le régime décrit ſous la lettre I. Il prendra beaucoup d'exercice, & cherchera à diſſiper par la tranſpiration les ſérosités ſurabondantes. Si ce cours de remedes étoit infructueux, on paſſera à ceux qui ſont preſcrits pour l'anaſarque.

En cas qu'il ſurvînt de l'éréſipelle, on y remédiera, ainſi qu'au ſuintement de ſérosités, en ſuivant les conſeils donnés à l'article de l'éréſipelle.

La rougeur éréſipélateuſe, qui eſt invétérée & couverte d'écailles ou de pellicules farineuſes, eſt difficile à diſſiper. On pourra tenter les bains d'eaux-thermales martiales, ou à leur défaut, des fomentations avec de l'eau-de-chaux, dans laquelle on fera diſſoudre demi-once d'alun-de-roche ſur une livre de la dite eau. Un long uſage des feuilles de grande-bardane, appliquées & renouvellées matin & ſoir, diſſipe quelquefois l'œdeme.

L'enflure œdémateuſe aux chevilles du pied, chez les perſonnes qui ont beaucoup de corpulence, eſt plus incommode que dangereuſe. Elle ſe guérit rarement, de même que d'autres œdemes qui ſont fort-invétérés, vu le grand relâchement dont les ſolides ſont affectés. Afin d'en arrêter les progrès, il faut ſoutenir la fibre par des bandes de toile, ou par des ſous-bas de peau de chien.

De la leucophlegmatie & de l'hydropiſie anaſarque.

La leucophlegmatie conſiſte dans la bouffiſſure de l'habitude du corps, qui provient d'une lymphe épaiſſie, laquelle s'infiltre ſous la peau dans le tiſſu cellulaire. Quand l'enflure eſt conſidérable, & qu'elle conſerve l'impreſſion du bout du doigt, on l'appelle hydropiſie anaſarque. On diſtingue la leucophlegmatie de l'embonpoint, par la pâleur de l'habitude du corps, & l'empreinte que les jarretieres occaſionnent chez les perſonnes atteintes de cette maladie.

Quant

Quant à l'anaſarque, à meſure que cette eſpece d'hydropiſie fait des progrès, la foſſette qu'on y fait avec le doigt devient plus profonde, & elle ſe releve plus lentement. La région du bas-ventre s'épaiſſit ſans que le ventre s'avance beaucoup ; les téguments du ventre ſont blancs & deviennent luiſants : les jambes, les cuiſſes & le ſcrotum ſont ſujets à s'enfler lorſque le malade eſt long-temps debout ; & à meſure que l'anaſarque fait des progrès, ces parties perdent entiérement leur forme. L'enflure diminue durant la nuit, & auſſi moyennant l'exercice du corps : le viſage eſt pâle, bouffi, défait ; l'appétit diminue, les forces dépériſſent, & inſenſiblement le malade devient peſant ; il eſt accablé, pareſſeux ; les urines diminuent auſſi : elles ſont blanches, claires, ſavonneuſes & écumeuſes ; les excréments ſont mal liés, le ſommeil devient inquiet ; le malade eſt oppreſſé, & il prend la fievre-lente, qui eſt accompagnée de beaucoup d'altération, d'accablement & d'inquiétudes.

Les ſuites de l'anaſarque ſont des crevaſſes à la peau avec un écoulement de ſéroſités qui ſoulage. Sans ce bénéfice, l'hydropiſie du bas-ventre ou de la poitrine ſuccede fréquemment à l'anaſarque : dans ces cas, l'on conſultera les articles qui traitent de ces maladies.

On diſſipera ordinairement la leucophlegmatie, après avoir remédié à fond à la ſaburre des premieres voies, avec la décoction N°. 30, moyennant les bouillons amers N°. 10, le vin chalibé N°. 223, & par les frictions ſeches de tout le corps, que l'on réitérera matin & ſoir. Si elle étoit opiniâtre, le malade fera infuſer deux onces de raifort ſauvage dans deux livres de vin blanc, dont il prendra un verre demi-heure avant ſes repas : il pourra prendre des eaux thermales-purgatives, afin de prévenir la récidive, & ſon régime ſera celui qui eſt preſcrit ſous les lettres C & I.

Quant à l'anaſarque, au cas que cette hydropiſie ait ſuccédé à de longues ou abondantes évacuations, ou qu'elle affectât un convaleſcent épuiſé, on y remédiera au moyen d'un régime reſtaurant : le malade prendra l'électuaire roborant N°. 54 ; il ſe fera frotter, matin & ſoir, toute l'habitude du corps avec une flanelle ſeche, parfumée de tacamahaca, & il prendra en outre beaucoup d'exercice.

Lorſque l'anaſarque ne proviendra pas des cauſes ſuſdites, ou quand l'enflure ſera conſidérable & invétérée, on purgera le malade, de trois en trois jours, avec la décoction laxative N°. 31. Dans l'intervalle des pur-

gations, il prendra à jeun & en ſe couchant, les poudres N°. 177, & immédiatement après la priſe du matin, le bouillon N°. 10. Il uſera, avant ſes deux repas, du vin recommandé pour la leucophlegmatie, & il continuera l'uſage de ces remedes, juſqu'à ce que les ſéroſités ſurabondantes & l'enflure ſoient diſſipées. Son régime conſiſtera dans les aliments les moins relâchants du régime preſcrit ſous la lettre B: il obſervera enſuite, afin de rétablir le reſſort des ſolides, le régime ſpécifié ſous la lettre I: il continuera à ſe faire faire les frictions, & prendra dès-lors de l'électuaire roborant N°. 54, juſqu'à ce que ſa guériſon ſoit affermie.

Si les eaux s'écouloient par des crevaſſes à la peau, on ſe conduira comme il eſt dit à l'article de l'éréſipelle. Si le ſcrotum étoit enflé, on le ſoutiendra au moyen d'un ſuſpenſoir; & pendant que la tumeur ſera très-dure, on fomentera cette partie avec la fomentation réſolutive N°. 83. Si l'enflure étoit molle, on la parfumera, une couple de fois par jour, avec de l'encens; & la nuit, on y appliquera des ſachets chauds, remplis de parties égales de ſel grillé & de fleurs de camomilles pulvériſées. Dans les deux cas, ſi la peau étoit luiſante, éréſipélateuſe, ou prête à ſe gerſer, on préférera de fomenter le ſcrotum avec l'eau végéto-minérale de Goulard, animée d'une once d'eau-de vie camphrée, ſur une livre de cette eau.

Toutes les fois que l'infiltration ſera générale ou très-conſidérable, on accélérera quelquefois la guériſon de l'anaſarque, & l'on ſoulagera toujours le malade, en donnant, à l'imitation de la nature, iſſue aux eaux par des mouchetures ou ſcarifications très-ſuperficielles; & l'on préviendra l'inflammation de la peau, & par conſéquent la gangrene qui ſurvient volontiers pendant l'écoulement des eaux, moyennant les précautions recommandées pour le traitement de l'éréſipelle & de la gangrene.

Les ſueurs abondantes provoquées au moyen de l'étuve, ou en s'enterrant dans le ſable; le marc de raiſins ou le fumier chaud, guériſſent quelquefois de l'anaſarque.

De l'hydropiſie enkiſtée & des hydatides.

S'il ſe fait des épanchements d'eau dans de petites cavités du corps, propres à former des poches, qu'on appelle kiſtes, l'eau qui s'y infiltre les dilate. Ces réſervoirs deviennent ſouvent conſidérables, & ces kiſtes ſont ſujets à ſe durcir inſenſiblement, à prendre une forme irréguliere, & à devenir ſquirreux.

Quand au contraire l'eau s'épanche dans des véſicules qui ont peu de corps, on les appelle hydatides. Leur volume n'excede guere celui d'un œuf de pigeon. L'eau qu'elles renferment eſt le plus ſouvent lymphatique & claire, au lieu que les kiſtes contiennent des eaux bourbeuſes.

Les hydatides affectent principalement la ſurface des viſceres du bas-ventre, & plus particuliérement le foie, la matrice & le poumon : les hydropiſies enkiſtées affectent au contraire le plus ſouvent la duplicature du péritoine & les ovaires.

Quant aux hydatides qui ſe forment dans l'intérieur du corps, il eſt impoſſible d'en avoir connoiſſance ; & l'on ne connoît les hydropiſies enkiſtées internes, que lorſqu'elles ont acquis un volume ſuffiſant pour produire les ſymptômes de l'hydropiſie par épanchement. Alors on les diſtingue de l'hydropiſie par épanchement, d'après les ſymptômes qui dépendent de la libre fluctuation, qui n'eſt pas ſenſible dans l'hydropiſie à kiſtes ; à moins que les kiſtes entre la duplicature du péritoine ne ſoient très-conſidérables. D'ailleurs, dans l'aſcite, les eaux ſuivent manifeſtement les ſituations que prend le malade ; & les mouvements des eaux enkiſtées ne ſe faiſant que dans les kiſtes, ſont circonſcrits & peu ſenſibles.

Les ſuites des hydropiſies enkiſtées ſont la rupture des kiſtes, & la formation ſubite des hydropiſies par épanchement. Les hydatides du poumon ſe vuident quelquefois par la bouche, & épanchent d'autres fois leurs eaux dans le thorax.

Les hydatides qui ſe forment à l'habitude du corps, à la paupiere & au cou où elles reſſemblent au bronchocele, ſe guériſſent par l'ouverture de la follicule, faite ſelon l'art, & panſée enſuite de maniere que l'on conſume l'enveloppe qui forme la poche.

Quant aux hydatides du poumon, ſi l'on a lieu de préſumer qu'il en exiſte, on en hâtera la rupture, & l'évacuation de l'eau par la bouche, en humant ſouvent de la vapeur d'eau bouillie avec du ſon, & mêlée avec un ſixieme de vinaigre ; comme auſſi moyennant l'exercice du cheval & celui de la voiture. Si les hydatides du bas-ventre atteignoient les tégumens communs, on les vuidera par la ponction, & on en préviendra quelquefois le retour, en injectant dans la follicule, après l'écoulement des eaux, une forte décoction de fleurs de balauſtes, faite avec de l'eau-de-chaux. On fomen-

tera en outre le ventre avec la même liqueur, & l'on comprimera l'hydatide ſelon l'art.

De l'hydropiſie aſcite.

Quand un ou pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques ou hydatides épanchent leur lymphe, par quelle cauſe que ce puiſſe être, dans la cavité du bas-ventre ; lors auſſi que la vapeur deſtinée à humecter les viſceres de l'abdomen ſe filtre en telle quantité, que la réſorbtion n'eſt pas proportionnée à la maſſe qui s'évapore ; ou quand, enſuite d'une inflammation qui a abſcédé, l'abcès ſe vuide dans la cavité du bas-ventre, il en réſulte, dans le premier cas, l'hydropiſie aſcite-aqueuſe, & dans le dernier, la purulente. On reconnoît l'aſcite par la tumeur & par la groſſeur du ventre, qui augmente plus ou moins rapidement. Lorſque le malade eſt couché ſur le dos, la tumeur s'étend également ſur tout le bas-ventre, & quand il eſt couché ſur le côté, les eaux & le ventre ſe jettent du même côté. Les perſonnes attaquées de cette hydropiſie s'apperçoivent à l'ordinaire, en changeant bruſquement de ſituation d'un côté à l'autre, d'une fluctuation ſemblable à celle de l'eau dans une bouteille à moitié-pleine. Quand on applique à plat une main ſur un côté du ventre, le malade étant couché ſur le dos, & en frappant avec l'autre main ſur le côté oppoſé, la main qui lui eſt oppoſée, pour peu qu'elle ſoit exercée à cela, ſent très-diſtinctement de la fluctuation.

Cette eſpece d'hydropiſie eſt ſouvent précédée ou ſuivie de l'enflure des chevilles du pied, qui monte & augmente plus ou moins rapidement, & de maniere que ſur le ſoir elle eſt plus conſidérable que le matin au ſortir du lit. A meſure que la maladie fait des progrès, le ſcrotum ſe remplit d'eau & ſe tuméfie d'autant plus, que le malade reſte plus long-temps debout ; & cette tumeur diſparoît en grande partie quand il reſte long-temps couché. Les urines diminuent à meſure que la maladie fait des progrès : elles ſont le plus ſouvent d'un rouge foncé, & dépoſent un ſédiment couleur de briques. La voix des aſcitiques eſt un peu caſſée ; ils ont de la toux ; ils ſont altérés, dégoûtés, oppreſſés, hors d'état d'être couchés long-temps à plat, & ſujets dans cette ſituation à avoir de l'oppreſſion & même des ſuffocations & des angoiſſes qui les obligent à ſe mettre

ſur leur ſéant. Ils ſont communément frileux, peſants, pareſſeux, accablés, plus ou moins aſſoupis, & ces ſymptômes ainſi que l'enflure vont en augmentant, pendant que les extrêmités ſupérieures & le viſage ſe décharnent.

Les ſuites de l'aſcite ſont l'hydropiſie de poitrine, le relâchement des viſceres du bas-ventre qui ſont macérés dans des eaux, qui, par le croupiſſement, s'alterent; ce qui occaſionne quelquefois de la phlogoſe & la putréfaction des viſceres de l'abdomen; d'où réſultent la fievre-lente ou étique, des défaillances & la gangrene. Il arrive auſſi que les eaux percent les téguments des jambes, & que la tumeur du bas-ventre occaſionne la hernie du nombril, &c.

Pour traiter cette maladie ſelon l'art, on aura ſoin d'en rechercher l'origine, & d'en bien diſtinguer les cauſes par la combinaiſon des ſymptômes; moyennant quoi l'on pourra ordinairement annoncer la guériſon ou l'incurabilité de l'aſcite. Dans ce dernier cas, l'on ne tentera pas, en pure perte, des remedes fatiguants qui ne feroient qu'abréger la vie du malade: dans le premier, au contraire, on ne négligera rien pour combattre courageuſement le mal.

L'hydropiſie aſcite eſt cenſée incurable, quand elle arrive à la ſuite de l'inflammation de l'un ou l'autre viſcere du bas-ventre, laquelle a tourné en abcès, & dont le pus a été épanché dans la cavité de cette partie du corps. Elle eſt également incurable, s'il y a quelque affection ſquirreuſe, des obſtructions inſolubles ou quelque autre maladie incurable dans l'un ou l'autre viſcere du bas-ventre; de même auſſi lorſque la partie & les extrêmités ſupérieures du corps ſe conſument rapidement; quand le malade a une petite fievre qui ne le quitte pas; s'il eſt fort-altéré; s'il rend peu d'urines, ou des urines fort-rouges ou brunes, qui dépoſent un ſédiment briqueté; s'il a perdu l'appétit & les forces; s'il prend de l'éréſipelle aux cuiſſes ou des ardeurs dans l'intérieur du bas-ventre, avec de fréquents friſſons ſuivis de beaucoup de fievre; quand l'épanchement des eaux eſt de vieille date, & qu'en même temps la toux ſoit fréquente ou violente; s'il y a apparence de polypes dans le cœur, ou ſi la maladie eſt une rechûte. Tout cela étant de mauvais augure, on ſe bornera, ſurtout ſi pluſieurs de ces accidents ſont réunis, à ſoulager ſeulement les malades. Ils ſe nourriront des aliments du régime preſcrit ſous la lettre B, qu'ils pourront le mieux ſupporter, & ils boiront, ſelon leur ſoif, les

boiſſons qui paſſeront & les déſaltéreront le mieux, quand ce ne ſeroit que de l'eau fraîche qui ſera acidulée avec une demi-douzaine de gouttes d'eſprit-de-vitriol ſur une livre : ce qui fera une boiſſon également diurétique & propre à réſiſter à la corruption des eaux repompées. On cherchera de plus à tempérer l'ardeur de la ſoif, par les moyens indiqués pour ce ſymptôme, à l'article des ſymptômes des fievres en général.

En fait de remedes, les malades atteints de cette eſpece d'hydropiſie prendront, une fois dans la ſemaine, la potion minorative N°. 168, & les jours d'intervalle, la poudre ou la tiſane de crême-de-tartre N°. 175 & 211, à la doſe requiſe pour tenir leur ventre libre. S'il arrivoit que les eaux coulaſſent, on les traitera comme il a été enſeigné pour la précédente maladie; & afin de leur procurer plus de ſoulagement, on pourra, de temps à autre, évacuer par la ponction une partie des eaux épanchées, avec les précautions indiquées ci-après à ce ſujet.

On peut en échange eſpérer la guériſon de la maladie, quand la cauſe en eſt plutôt générale & humorale, que locale & invétérée ; quand les aſcitiques ſont d'un bon âge & d'une bonne conſtitution ; quand cette maladie aura ſuccédé à un léger engorgement du foie ou de la rate, à l'aſthme ſanguin, à une hémorrhagie conſidérable ; ou encore à des maladies aiguës, pendant leſquelles le malade a été fort-épuiſé par la ſaignée, ou inondé de boiſſons aqueuſes qui n'ont pas des mieux paſſé; comme auſſi lorſque le malade rend des urines non chargées & en quantité proportionnée à ſa boiſſon ; quand, avec une reſpiration & un appétit paſſables, il n'a point une grande ſoif, ou point ou très-peu de fievre; quand l'aſcite n'eſt pas une ſuite de l'hydropiſie enkiſtée ou compliquée avec des kiſtes au bas-ventre, & enfin quand l'hydropiſie n'eſt pas une maladie de famille.

Dans le traitement de cette maladie, on examinera d'abord la diſpoſition des deux voies par leſquelles les hydropiques évacuent leurs eaux, ſavoir la voie du ventre & celle des urines. Dans les deux cas, on préparera le malade, pendant cinq à ſix jours, avec les poudres No. 176, dont ils prendront une priſe de trois en trois heures : ils boiront à leur ſoif de la tiſane de crême-de-tartre N°. 211. Pendant ce temps-là, on fera la plus grande attention au cours que ces remedes préliminaires prendront par les urines & par la voie du ventre: on ſe déterminera pour la voie pour laquelle la nature aura le plus de propenſion, & ce ſera par-

là qu'on tentera d'évacuer les eaux, en préférant toutefois celle des urines, chez les malades naturellement fort-délicats ou qui ſont foibles, ſi cela eſt praticable.

Pour évacuer les eaux principalement par la voie des urines, le malade continuera de prendre tous les matins, une quantité ſuffiſante de tiſane de crême-de-tartre dégourdie, pour entretenir le ventre très-ouvert; une heure après chaque coup, on lui donnera un bouillon de rouelle de veau ou d'une volaille blanche, bien dégraiſſée, & où l'on aura fait infuſer demi-poignée de cerfeuil & autant de perſil. Avant le dîner, on lui frottera le ventre & les reins avec de l'huile d'olives tiede, broyée avec vingt grains de camphre ſur une once de cette huile, juſqu'à ce que cette doſe ait été abſorbée par la friction qu'on fera avec la main chauffée. Cette marche contribuera à diviſer les humeurs blanches, à favoriſer la réſorbtion & à lever les engorgements qui ſont fréquents dans cette maladie. En même temps qu'il fera uſage de ces médicaments, il prendra, trois heures après le dîner, & vers l'heure du ſommeil, comme auſſi deux heures après avoir légérement ſoupé, une priſe de la poudre diurétique N°. 177, & après chaque priſe, ſeulement un gobelet du ſuſdit bouillon, ou ſi le malade y répugnoit, une taſſe d'eau-de-cerfeuil diſtillée. On gardera les urines de l'après-dîner & de la nuit, qui eſt le temps où elles paſſent à l'ordinaire abondamment: au bout de la huitaine, en comparant ce que le malade boira & rendra, de même que par l'examen du ventre, dont, en commençant ce cours de remedes, on prendra la meſure avec un papier large, on connoîtra ſi l'on peut eſpérer l'évacuation des eaux par les urines. Dans ce cas, ſur-tout ſi le malade avoit acquis quelques forces, on continuera tous les ſuſdits remedes, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de veſtiges de fluctuation dans le bas-ventre, lequel on ſanglera doucement à meſure qu'il diminuera.

Au contraire, ſi l'on a des raiſons pour préférer l'évacuation des eaux par la voie du ventre, on mettra en uſage tous les acceſſoires ſuſdits; mais au lieu de prendre les poudres diurétiques, le malade ſera purgé, s'il eſt poſſible, pendant pluſieurs jours conſécutifs, ou de deux en deux jours, alternativement avec les bols hydragogues N°. 7, ou avec la poudre hydragogue N° 180. On obſervera lequel de ces remedes fera rendre une plus grande quantité d'eau par les ſelles, & l'on inſiſtera ſur

celui-là, en en rapprochant l'uſage autant que cela pourra ſe faire. L'un & l'autre de ces remedes excitent volontiers un ou une couple de vomiſſements, qui loin d'être à craindre, ſont ſalutaires; & on facilitera ce vomiſſement, en buvant de l'eau pure, tiede ou infuſée ſur des fleurs de camomilles. Le ſavon ôte à la poudre ſa draſticité; elle fait ſon effet en moins de trois heures, & je l'ai répété le même jour au bout de trois heures, nombre de fois, ſans ſuperpurgation ni d'autres accidents, ſi ce n'eſt l'accablement que les évacuations abondantes avoient produit. Il ne m'eſt arrivé qu'une couple de fois d'avoir eu à donner les gouttes N°. 89, pour terminer les irritations nauſéeuſes. Le choix du purgatif étant fait, on en continuera l'uſage juſqu'à ce que le ventre ſoit dans l'état naturel.

Pour ce qui regarde les enflures locales, on frottera doucement avec de la flanelle parfumée d'encens, matin & ſoir & du bas en haut, les jambes qui ſeront enflées; & ſi le ſcrotum l'étoit, on y remédiera ſelon qu'il eſt preſcrit à l'article de l'anaſarque & de l'hydrocele. Dans les après-dîner des jours de purgations, le malade pourra ſe reſtaurer avec une rôtie au vin & de bons bouillons: les jours qu'il ne ſera pas purgé, il uſera, dans la matinée, des poudres & de la tiſane de crême-de-tartre ci-avant recommandées; & dans les après-midi, il ſera nourri & humecté avec les ſuſdits bouillons altérés avec du cerfeuil & de la chicorée. Les aſcitiques feront leur repas d'un peu de ſoupe dont on relévera le goût avec de l'oſeille ou d'autres petites herbes, & de quelque peu de viandes blanches, rôties ou apprêtées ſimplement. Ils pourront manger un œuf mollet, & tremper un biſcuit dans du bon vin mêlé d'eau: au repas, leur boiſſon ſera un vin blanc diurétique, mêlé avec moitié d'eau. Les malades phlegmatiques pourront uſer avec une grande modération de la même boiſſon entre les repas, & les bilieux, de limonade chaude. Les uns & les autres préviendront la ſoif, & ſe déſaltéreront comme il eſt dit à l'article des ſymptômes des fievres: à meſure que le bas-ventre s'affaiſſera, on le ſanglera doucement.

Les eaux étant évacuées, leur régime ſera des plus ſages pendant pluſieurs mois, & ils feront choix des aliments les plus légers des régimes décrits ſous les lettres B & I. Ils continueront les frictions & l'uſage de la ſangle: ils ſe purgeront de quinze en quinze jours, avec la potion N°. 166: les jours entre les purgations, afin de corroborer les ſolides, ils prendront

prendront l'électuaire roborant N°. 54, ou, en ſe mettant à table, la teinture de Mars, ſoit une couple de cuillerées du vin apéritif-corroborant N°. 222, lorſque les urines ne ſeront pas proportionnées à la boiſſon. Ils n'abandonneront ce régime que quand leur guériſon ſera bien affermie.

Si les premiers eſſais faits avec la purgation ou les diurétiques, n'opéroient pas une diminution conſidérable de la tumeur du ventre; ou ſi ces remedes hydragogues affoibliſſoient le malade au point qu'on prévît qu'on ne pourra pas les continuer coup ſur coup & dans l'ordre preſcrit, on ne balancera pas un moment à vuider les eaux au moyen de la ponction du bas-ventre: on ne laiſſera pas couler entiérement les eaux, vû que les plus épaiſſes reſteroient & ſe réſorberoient difficilement. On aura ſoin de comprimer le bas-ventre à meſure que les eaux s'écouleront; & pour en délayer la lie, on pourra, avant de retirer la canule, injecter dans le bas-ventre, demi-livre d'infuſion d'agrimoine un peu plus chaude que tiede. Le ventre étant vuidé, après avoir panſé la plaie, on le fomentera avec partie égale d'eau-de-chaux & d'eau d'arquebuſade: on tiendra tout le bas-ventre doucement ſanglé, & le malade gardera, pendant une couple de jours, le lit où il ſera couché la tête baſſe. S'il ſe trouvoit foible après l'opération, il prendra pour ſe fortifier, la mixture cordiale N°. 124, de bons bouillons, &, avec une grande modération, des aliments & boiſſons propres à le reſtaurer.

Immédiatement après l'évacuation des eaux, on examinera l'état des viſceres; & au cas qu'on y découvrît des engorgements, on emploiera avec circonſpection, & autant que les apéritifs ſeront compatibles avec les hydragogues, les remedes indiqués en général, & en particulier, ceux qui ſont recommandés pour déſobſtruer le viſcere affecté d'obſtruction. On combinera ces remedes du mieux que l'on pourra, & on les continuera avec patience.

La ſeconde écorce verte de jeunes branches du ſureau, cuite avec du lait, à la quantité de deux onces ſur deux livres de lait, priſe d'heure en heure par verrées, vuide quelquefois les hydropiques; & ſi ce remede paroît leur faire du bien, il faudra en continuer l'uſage, juſqu'à ce que le ventre ſoit débarraſſé de toutes les eaux.

Le ſavon de Starkei, intimement mêlé avec un tiers de calomel, & réduit en pillules avec du baume de copahu, eſt un puiſſant apéritif, &

diſſout ſupérieurement les humeurs blanches qui ſont viſqueuſes. En en prenant une pillule de trois grains, de quatre en quatre heures, juſqu'à ce que le mercure porte à la bouche, il ſurvient volontiers dès-lors un flux d'urines, qui, ſi l'on continue ce remede avec modération, enleve les engorgements & l'hydropiſie.

On ne manque pas d'exemples d'hydropiſies guéries par la boiſſon abondante d'eaux-minérales légérement ferrugineuſes, & connues pour être très-diurétiques. C'eſt ce qui a beaucoup contribué à me perſuader que le régime ſec ne convient qu'après l'évacuation totale des eaux, & que juſqu'alors les délayants ſont néceſſaires, ſur-tout chez les tempéraments ſecs, bilieux, & dans tous les cas où il y a un épaiſſiſſement conſidérable dans les humeurs blanches.

Un docteur méd. à juſte titre célebre, en a démontré la néceſſité par des raiſons victorieuſes, puiſqu'elles s'accordent avec l'expérience. Il eſt de fait, que les eaux à évacuer ſe réſorbent premiérement par les petites bouches qui ſont innombrables dans les téguments intérieurs du bas ventre, ainſi que dans les membranes qui recouvrent les viſceres. Comme les eaux épanchées ſont gélatineuſes, il faut les atténuer par celles qui s'épancheront encore, en donnant de la fluidité à toute la maſſe des humeurs blanches, par la boiſſon modérée qu'il recommande. La guériſon même des aſcitiques, qui, en mâchant ſans ceſſe un raiſin ſec après l'autre, & qui, ſans boire, vivent de pain-biſcuit & de viandes deſſéchées ſur le gril, appuie les raiſons du beſoin d'atténuer & d'affiner la maſſe des liquides. La ſalive, qui, par la maſtication, fait paſſer peu-à-peu la maſſe des liquides par les organes ſalivaires, ſupplée chez eux à la boiſſon par ſon abondance, par ſa ſubtilité, & par ſes qualités ſavonneuſes.

Quand les hydragogues ne font pas leur effet, il eſt inutile de perſiſter dans leur uſage, qui, comme il eſt dit ci-deſſus, ne feroit qu'épuiſer le malade en pure perte. On prendra alors le parti de réitérer, ſelon le beſoin, la ponction, chez les perſonnes d'ailleurs bien conſtituées, laquelle conjointement avec les remedes recommandés aux hydropiques incurables, les fera vivre un temps conſidérable, ſans qu'ils éprouvent de fort-grandes incommodités. On peut dire avec vérité, que les jours de beaucoup d'aſcitiques ſont abrégés, parce que l'on néglige cette regle, & que l'on differe

de faire la ponction, juſqu'à ce qu'ils ſoient ſans reſſource & les viſceres flétris par les eaux.

La difficulté qu'il y a à reconnoître, chez les aſcitiques, l'état des viſceres qui ſont enſevelis ſous les eaux, rend ſouvent le prognoſtic de cette maladie difficile, & l'événement incertain.

On fera bien de retirer la canule, d'abord que l'on verra que les eaux tirées ſont purulentes, brunes, griſes, bourbeuſes, de mauvaiſe odeur, mêlangées d'un ſang noirâtre, & chargées en même temps de filaments de ſang; puiſque ce ſont autant de ſignes du mauvais état ou de la corruption des viſceres. Dans ces cas, l'évacuation des eaux hâteroit la mort, & on s'en tiendra à la cure palliative ci-deſſus expoſée pour l'aſcite qui eſt incurable.

Les eaux de bonne qualité que l'on tire par la ponction, ſont jaunâtres, ſans odeur, légérement ſalées, mucilagineuſes, s'épaiſſiſſant ſur le feu comme le blanc-d'œuf: plus elles s'éloignent de ces qualités, plus il y a à craindre pour le malade.

L'oppreſſion qui ſubſiſte après l'évacuation entiere du ventre, opérée par la ponction, annonce que l'aſcite eſt compliquée avec l'hydropiſie de poitrine.

Les inquiétudes accompagnées de friſſonnements & de fievres, qui ſurviennent après que les malades ſe ſont ſentis ſoulagés par la ponction, dénotent qu'il s'eſt fait un engorgement dans le bas-ventre; ce qui eſt de mauvais augure, vû que ces engorgements ſe terminent promptement par la gangrene.

Perſonne ne meurt de la ponction bien faite; mais ceux qui périſſent peu après l'opération, meurent à cauſe du mauvais état des viſceres du bas-ventre: dans ces cas, la ponction ne fait qu'avancer un peu leur mort.

Il y a des exemples d'aſcitiques, à qui l'on a fait la ponction plus de vingt fois, & qui, dans les intervalles, ont vaqué à leurs affaires. Pluſieurs ont même exercé des profeſſions des plus pénibles.

De l'hydropiſie de poitrine.

L'hydropiſie de poitrine, ou l'épanchement d'eau dans la cavité du thorax, eſt une maladie que rarement l'on connoît dès le commencement.

Les ſymptômes qui l'annoncent ordinairement ſont une petite enflure œdémateuſe aux chevilles, & qui ſe manifeſte ſouvent auſſi ſur le deſſus des mains. Le malade éprouve un ſerrement aſſez léger à la foſſette du cœur, occaſionné par les eaux, qui, quand il eſt debout, tombent ſur le diaphragme. A ces ſymptômes ſuccedent plus ou moins d'oppreſſion & de difficulté à reſpirer en montant quelque eſcalier. Ces accidents augmentent à meſure que la maladie fait des progrès. Durant la nuit, les malades prennent des ſuffocations qui les éveillent en ſurſaut : ils ſont forcés à ſe mettre bien vîte ſur leur ſéant, & à reſpirer en penchant la tête ſur la poitrine. S'il n'y a que des eaux épanchées dans une des cavités de la poitrine, le malade ne peut reſter couché ſur le côté ſain, & lorſqu'il ſe tourne ſubitement, ou que, pour s'aſſeoir, il ſe laiſſe tomber ſur ſon ſiege, il s'apperçoit d'une fluctuation ſourde, ſemblable au mouvement de l'eau qui eſt remuée dans une bouteille à demi-pleine. La difficulté de reſpirer & l'oppreſſion augmentent plus ou moins vîte, au point qu'il ne peut monter l'eſcalier ſans éprouver de la ſuffocation, tandis qu'il eſt en état de ſe promener encore ſans grande incommodité dans la plaine. Les perſonnes qui ſont affectées de l'hydropiſie de poitrine, ſont ſujettes à éprouver des palpitations de cœur & une petite toux ſeche : leur pouls eſt inégal & ſouvent intermittent ; leurs urines ſont au commencement aſſez abondantes & claires, mais elles diminuent dans la ſuite & deviennent épaiſſes ou briquetées. Quand l'hydropiſie de poitrine eſt dans ſon dernier période, l'enflure aux extrêmités augmente ; le malade a de la fievre, des ſuffocations & des angoiſſes qui ſont permanentes & terribles ; il étouffe & prend des défaillances mortelles.

Lorſque l'hydropiſie de poitrine eſt récente, & pour ce qui regarde ſon origine & les ſymptômes généraux de la nature de l'aſcite qui n'eſt pas incurable, on emploiera quelquefois avec ſuccès la même méthode & les différents remedes recommandés pour évacuer les eaux des aſcitiques. On pourra tenter auſſi la paracenteſe de la poitrine. Le péritoine & la membrane qui enveloppe les lobes du poumon préſentant moins de ſurface à la réſorbtion, & ces parties étant plus tendues & plus ſeches, il ne ſuffit pas d'éclaircir ſeulement les humeurs blanches afin de favoriſer la réſorbtion de ce qui eſt épanché ; mais il faut les diſſoudre ; &, pendant que le malade ſera encore en force, on pourra tenter, dans cette maladie dont l'expérience promet

ſi peu la guériſon, les pillules de ſavon de Starkei, recommandées pour l'aſcite. Mais quand cette maladie ſera invétérée, & le malade avancé en âge ou mal conſtitué, on ne pourra que le ſoulager par les moyens qui ſont indiqués pour l'aſcite incurable. On lui appliquera, dans ces attaques d'angoiſſe, le lavement émollient & carminatif N°. 109 ; & il prendra pour le même effet, ſept à huit gouttes d'eſprit de ſel ammoniac aniſé, dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges.

Le malade évitera les acides & tout ce qui pourroit exciter la toux, & il pourra, pour ſe ſoulager de ces ſymptômes, uſer de l'egglegme adouciſſant N°. 44, ou du looc de Paris.

De l'hydropiſie de la matrice.

L'hydropiſie de la matrice non enkiſtée, & qui dépend de ſéroſités épanchées dans ſa cavité, eſt aſſez fréquente. Cette hydropiſie reſſemble au commencement à la groſſeſſe : le bas du ventre ſe tuméfie lentement, de façon cependant qu'au lieu des ſymptômes acceſſoires de la groſſeſſe, tels que le dégoût, le gonflement des mamelles, le mouvement de l'enfant qui ſe fait ſentir à mi-terme, on remarque une fluctuation obſcure, & que la tumeur ſuit les diverſes ſituations que la malade prend.

Les ſuites de cette hydropiſie ſont la phlogoſe ou la corruption lente de la matrice.

On purgera la malade, de huit en huit jours, avec les pillules purgatives N°. 156. Dans les intervalles, elle prendra ſoir & matin, trois à ſix pillules gommeuſes N°. 152, & après la priſe du matin, le bouillon N°. 13. On conduira en même temps, deux fois dans le jour, à l'orifice interne de la matrice, par le moyen d'un entonnoir garni, la vapeur d'une forte décoction de pulot & de rue. On oindra, matin & ſoir, la région de la matrice, avec de l'huile camphrée, recommandée pour l'aſcite.

La malade continuera à uſer de tous ces remedes, juſqu'à ce que les eaux percent l'orifice de la matrice & s'écoulent. S'ils ne produiſoient pas cet effet, après une quinzaine de jours qu'elle en aura uſé, elle prendra quelques demi-bains, & enſuite, à repriſes réitérées de deux en deux jours, une couple de grains de tartre émétique, afin de hâter l'évacuation des eaux à la faveur des ſecouſſes qu'occaſionnera ce remede.

De l'hydropiſie à la tête, connue ſous le nom d'hydrocéphale.

Les amas d'eaux à la tête ſe font ou extérieurement dans les téguments ; & l'infiltration alors ſe fait entre la peau & le péricrane, tellement que le crâne eſt gonflé & œdémateux ; ou les eaux ſont épanchées intérieurement dans les ventricules du cerveau. Dans ce dernier cas, l'eau, chez les enfants, écarte les ſutures du crâne ; la tête devient inſenſiblement d'une groſſeur monſtrueuſe & d'une peſanteur à ne plus pouvoir la porter : les malades ſont languiſſants, triſtes, pâles, hébétés ; le nez s'applatit, le front s'éleve, les yeux ſortent de la tête, la prunelle eſt dilatée, & la figure de la tête devient irréguliere & hideuſe.

L'hydrocéphale interne eſt une maladie particuliere aux enfants nouvellement nés. Elle eſt ſouvent de longue durée ; mais auſſi autant qu'incurable, & les malades meurent le plus ſouvent dans l'opération que l'on fait pour vuider les eaux.

Si l'on veut tenter quelque choſe, on les purgera de quatre en quatre jours avec un gros ou une doſe de ſyrop-domeſtique proportionnée à leur âge : on fomentera la tête avec de l'eau-de-chaux, mêlée avec une égale portion d'eſprit-de-lavande ou d'eau-à-la-reine. Chez les enfants, on emploiera les mêmes remedes avec plus de ſuccès dans l'hydrocéphale externe : ſi le malade eſt avancé en âge, on joindra aux ſuſdits médicaments externes, les remedes internes & externes recommandés pour l'anaſarque.

On comprimera doucement la tumeur, à meſure qu'elle diminuera ; & ſi l'hydrocéphale externe ne ſe diſſipoit pas à la faveur de ces remedes, on donnera iſſue aux eaux par des ſcarifications, ou plutôt au moyen d'un ſeton fait à la partie la plus inclinée de la tumeur. L'on tiendra cet égoût ouvert ſelon l'art, avec les précautions indiquées à l'article du traitement des crevaſſes de la peau, juſqu'à ce que l'enflure ait abſolument diſparu. En même temps & encore quelque temps après l'évacuation des eaux, on emploiera les fomentations & les compreſſions ſuſdites, pour diſſiper les ſéroſités reſtantes, & afin d'affermir le reſſort des ſolides.

De l'hydrocele, ou de l'hydropiſie du ſcrotum.

Il y a deux eſpeces d'hydrocele: l'une, qui eſt la plus commune, conſiſte dans une infiltration de ſéroſités dans la membrane cellulaire des bourſes. C'eſt un véritable œdeme, & cette enflure eſt ordinairement compliquée avec l'hydropiſie anaſarque. Les bourſes ſont plus ou moins enflées, pâles, froides, luiſantes, & lorſqu'on y preſſe avec le doigt, il ſe fait une foſſette comme dans l'œdeme.

La ſeconde eſpece provient d'un épanchement d'eau dans l'enveloppe vaginale de l'un ou des deux teſticules. On la diſtingue par la dureté de la tumeur, qui environne ſi bien le teſticule, qu'on ne peut le remarquer à l'attouchement. La tumeur eſt environ de la groſſeur d'un œuf de poule, de figure ovale, égale en ſa ſurface, &, à moins que les eaux ne ſoient épaiſſies, elle a toujours plus ou moins de tranſparence, lorſqu'après avoir un peu applati le ſcrotum, on l'examine en tenant une bougie à l'oppoſite.

Dans la premiere eſpece d'hydrocele, il ſurvient ſouvent des crevaſſes aux bourſes, par leſquelles les eaux s'écoulent, & qui dégénerent volontiers en ulceres ſuperficiels ſujets à ſe gangréner. La ſeconde eſpece diſpoſe à l'inflammation & à la corruption du teſticule.

Dans le premier cas, on emploiera ce qui eſt recommmandé pour l'anaſarque en général & pour l'enflure du ſcrotum en particulier. Au cas que le mal ſoit conſidérable, rebelle, & non-compliqué avec l'anaſarque, on donnera iſſue aux eaux par la ſcarification.

La ſeconde eſpece ſe guérit rarement à la faveur des remedes hydragogues. On tentera cependant le régime & les remedes indiqués pour l'aſcite: on fomentera le ſcrotum avec de l'eau-de-chaux, coupée avec le tiers d'eſprit-de-lavande ou avec la fomentation aromatique No. 78. Si cette méthode eſt inefficace, on vuidera le ſac par la ponction; enſuite de quoi l'on parfumera ſouvent le ſcrotum avec de l'encens, afin de le corroborer. Au cas que le malade eût les ſolides en général relâchés, il obſervera le régime & il prendra les remedes corroborants, recommandés pour conſolider la guériſon des aſcitiques; & ſi l'enflure reparoiſſoit après la premiere ponction, on ſe bornera à la cure palliative, qui eſt de réitérer la ponction ſelon le beſoin. Et ſi l'on veut tenter la guériſon, on ouvrira le ſac ſelon l'art, & on entretiendra la ſuppuration pendant un temps

ſuffiſant pour conſumer une bonne portion du ſac, afin qu'il ſe faſſe une cicatrice rétrécie & ferme.

L'hydrocele qui eſt familier aux mâles nouveaux nés, ſe diſſipe d'ordinaire inſenſiblement. Il ſuffira d'envelopper le ſcrotum d'un linge chaud & parfumé d'encens. Dans tous les cas de l'hydrocele, on ne quittera pas le ſuſpenſoir, & l'on fera bien de continuer de s'en ſervir, même long-temps après en avoir été guéri.

DES AFFECTIONS CONVULSIVES, SPASMODIQUES ET PARALYTIQUES EN GÉNÉRAL.

On ſait par l'anatomie & par la connoiſſance des uſages des différentes parties qui compoſent le corps humain, que nos mouvements, tant volontaires qu'involontaires, ſont uniquement l'effet du jeu des muſcles, qui, en ſe raccourciſſant, rapprochent les parties qu'ils font mouvoir d'après la diſpoſition méchanique de leurs attaches. Il eſt encore conſtaté, que les nerfs ſont les premiers moteurs des muſcles, & que c'eſt par leur miniſtere que nos volontés ſe font, & que nous ſommes ſenſibles & irritables. D'un autre côté, la médecine-pratique nous apprend que les principales maladies qui réſultent des dérangements de l'action muſculaire, ſe réduiſent aux convulſions, aux ſpaſmes & aux affections paralytiques, ſans ou avec perte du ſentiment à la partie affectée.

La convulſion conſiſte dans la contraction momentanée, réitérée, violente & involontaire des muſcles, dont le plus léger degré eſt appellé treſſaillement.

L'éternuement & le hoquet ſont des mouvements convulſifs. Le premier paſſe des narines à la poitrine, & le ſecond, de l'eſtomac au diaphragme.

On arrêtera à l'ordinaire l'éternuement, en reniflant du lait tiede, & le hoquet, quand il eſt léger, en retenant réitérativement l'haleine, pour auſſi long-temps qu'il ſe pourra, & encore en excitant l'éternuement, à l'aide d'une paille ou d'une priſe de tabac. Si cela n'arrêtoit pas le hoquet

hoquet, & que le malade fût sujet à avoir de l'âcreté à l'estomac, il boira du lait tiede. S'il étoit sujet aux acides, il prendra quelques cuillerées d'huile vierge, ou, d'heure en heure, la poudre absorbante N°. 169. Lorsque le hoquet surviendra d'abord après avoir mangé trop ou trop vîte, on le calmera à l'aide d'une couple de tasses d'infusion de camomille, & dans ce cas, on appliquera sur le creux de l'estomac une croûte de pain grillé, trempée dans de l'eau-de-vie. Dans les cas qui viennent d'être indiqués, toutes les fois que le hoquet sera opiniâtre, on se purgera avec la potion laxative N°. 166: s'il va & vient habituellement, sans cause manifeste, l'on prendra matin & soir, pendant l'espace d'une dixaine de jours, demi-gros de quinquina en poudre.

Le hoquet qui survient à la superpurgation, sans signe d'inflammation, se dissipera moyennant une prise de diascordium ou des gouttes anodines N°. 89; en observant de prendre, pour premier aliment, une couple d'heures après, une rôtie au vin aspergée de sucre & d'un peu de canelle. Pour ce qui regarde le hoquet symptômatique, qui survient dans les fievres-continues, & dans les inflammatoires, on consultera l'article des symptômes des fievres en général.

Les convulsions proprement dites se connoissent par les mouvements irréguliers des muscles des parties affectées; par exemple, par ceux du globe des yeux, par le grincement des dents & divers autres mouvements involontaires & réitérés, soit au visage soit en d'autres parties du corps. Les malades paroissent quelquefois rire ou pleurer; ils font toute sorte de contorsions qui se succedent, ou dont il se manifeste plusieurs à la fois dans une ou plusieurs parties du corps, selon la nature & la violence de la cause, & des parties qui sont affectées de convulsions.

Le fréquent retour des convulsions dispose à la stupeur: il laisse de la foiblesse dans les parties qui en sont souvent attaquées, & quelquefois de la paralysie, des difformités, de la stupidité &c.

Les convulsions subites surviennent dans les suffocations hystériques, dans les grandes pertes de sang, dans les douleurs vives & lors de l'irritation des premieres voies qui est produite par des matieres très-âcres; par des vers, par la dentition &c. Elles succedent encore à la morsure des insectes vénimeux, aux passions & aux affections vives de l'ame &c.

Dans les affections hyſtériques & dans la dentition, on conſultera & l'on ſuivra les préceptes donnés à ce ſujet.

Si les convulſions ſurviennent à l'hémorrhagie, on l'arrêtera ; & cela étant fait, on emploiera doucement les aliments & les reſtaurants indiqués pour les hémorrhagies abondantes. Dans le ſecond cas, ſi la douleur eſt externe, on appliquera, pour la calmer, le cataplaſme émollient, mêlé d'un ſixieme de thériaque ; & pour émouſſer la ſenſibilité, on prendra les gouttes anodines N°. 89.

Si la douleur provenoit de quelque filament nerveux, piqué ou offenſé, & que l'on pût atteindre, on l'amortira moyennant quelques gouttes d'eſprit-de-térébentine chaud, qu'on fera couler ſur le filament, ou on le détruira par le fer ou par le cautere. Dans le troiſieme cas, ſi l'état du malade ne permet pas d'abord l'évacuation de la cauſe qui irrite, on affoiblira celle-ci en attendant, comme il eſt dit ci-deſſus, & par la boiſſon abondante d'infuſion de fleurs de tilleul. On vuidera en même temps les inteſtins, avec le lavement domeſtique N°. 108, ou s'il y a de la plénitude, au moyen du lavement purgatif N°. 111. L'on ſaura, moyennant les indices donnés en traitant des vers, ſi le malade en a, & on le traitera en conſéquence. En cas que la ſaburre à l'eſtomac ou une plénitude acrimonieuſe du bas-ventre fuſſent les irritants, on les évacuera, ſelon leur ſiege, avec la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192, ou avec la potion de manne N°. 167, que l'on réitérera, ainſi que les lavements, ſelon le beſoin.

Les convulſions qui ſurviennent à la morſure des inſectes vénimeux, ſe traiteront comme il eſt recommandé à l'article des poiſons.

Quand elles attaquent des perſonnes agitées par de vives paſſions de l'ame, on les calmera avec les gouttes anodines & au moyen de la boiſſon abondante d'eau fraîche ou d'infuſion de fleurs de tilleul ; & ſi cela ne ſuffiſoit pas, on aura recours à la ſaignée.

Lorſque les convulſions ſurviennent ſans aucune cauſe manifeſte, on ne peut que recourir aux ſpécifiques qui ont acquis de la réputation pour les bons effets qu'ils ont ſouvent produits. A ce titre, on uſera de la mixture & des gouttes anti-ſpaſmodiques N°. 120, & 90, dont la premiere convient mieux aux perſonnes débiles & dans les convulſions légeres ; mais dans les maux plus preſſants, on préférera les gouttes. Enfin,

dans tous ces cas, à l'exception du premier, on donnera aux malades un ou deux lavements domestiques : ils boiront beaucoup de l'infusion anti-spasmodique N°. 96 : durant les attaques, ils ne prendront que du bouillon, & dans les intervalles, ils useront de ceux des aliments du régime sous la lettre B, qui conviendront le mieux au tempérament du malade, & à la cause de la maladie qu'on aura reconnue.

Les convulsions des enfants qui sont à la mamelle provenant à l'ordinaire du lait caillé dans les premieres voies, on y remédiera comme il est enseigné dans l'article qui traite des maladies des enfants.

Les convulsions qui surviennent aux blessés, par les douleurs vives qu'occasionne la plaie, se calment à l'aide de quelques gouttes d'esprit-de-térébentine, distillées chaudes dans la blessure, comme aussi en coupant entiérement les filaments des nerfs qui le sont à demi, & par l'extraction des corps étrangers, s'il y en étoit resté.

Les convulsions accidentelles qui surviennent dans les fievres se traiteront comme il est recommandé à l'article des symptômes des fievres en général.

Le lait d'ânesse, pris matin & soir avec un bol de six grains d'extrait de petite-valériane & autant d'extrait de quinquina, réussit souvent dans les affections convulsives-chroniques; sur-tout quand en même temps on passe peu-à-peu à de grands exercices. Les tempéraments secs prendront préliminairement une vingtaine de bains domestiques tiedes. L'on trouvera un précis des vertus des poudres anti-convulsives N°. XXXVI, dans celui des médicaments de la pharmacie portative.

De la danse de St. Guy.

Cette maladie est une affection convulsive qui attaque principalement les enfants, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de puberté. On la connoît par une espece de claudication : les malades traînent leurs jambes comme le font les innocents : lorsqu'ils portent le bras à la poitrine ou ailleurs, ils peuvent à peine le tenir un moment dans la même situation, & ils sont obligés de changer sans cesse d'attitude. Ils font quantité de

gestes avant de parvenir à porter le verre à leur bouche, & la main, qui en est écartée par des mouvemens convulsifs, se tourne de côté & d'autre, de sorte qu'ils atteignent comme par hazard les bords de la levre.

Si l'on ne découvre pas de cause, pour combattre cette maladie rationnellement, d'après des indications manifestes, comme des vers, quelque frayeur subite, imitation, irritation séminale &c, on saignera & l'on purgera alternativement le malade, deux ou trois fois dans l'espace de quinze jours. Dans les intervalles, on tentera les anti-spasmodiques recommandés à l'article précédent; & si ces remedes échouoient, on usera des bains, du lait d'ânesse & des bols proposés pour les convulsions chroniques.

On a vû des personnes attaquées de cette maladie, danser comme des enthousiastes. Les malades étant sujets à la rechûte au bout de l'année, on la préviendra au moyen de la saignée, de la purgation, de quelques bains, & en leur faisant prendre, pendant une huitaine de jours, des bols susdits, dont on doublera les doses.

De l'épilepsie.

On connoît cette triste & funeste maladie, en ce que ceux qui en sont atteints tombent, & perdent subitement tout sentiment & connoissance. Ils ont des mouvements convulsifs qui les secouent & produisent des contorsions & des agitations si variées, qu'il n'y a pas de geste ni de posture qu'on ne leur ait vû faire & prendre pendant leur paroxysme. A l'ordinaire, ils replient le pouce dans la main: ils grincent des dents; ils jettent de l'écume par la bouche, & ils éjaculent, dans les fortes attaques, le sperme, les urines & les excréments. Les paroxysmes épileptiques sont entre-coupés de quelques moments de relâche, & les malades se trouvent à la fin accablés & anéantis de fatigue & de foiblesse.

Outre les suites des convulsions que nous avons indiquées, l'épilepsie dispose encore à l'apoplexie, aux hémorrhagies & à tous les accidents qui proviennent des chûtes & commotions &c. auxquelles ils sont exposés.

Tout ce que l'on peut faire dans les attaques de cette maladie, est de prévenir que les épileptiques ne se coupent la langue, en leur mettant

quelque chose entre les dents qui empêche les mâchoires de se rencontrer; comme une cuilliere, une clef, &, ce qui vaut mieux, un morceau de bois dur applati. On les couchera de façon qu'ils ne se blessent pas dans leurs secousses convulsives, & on les frottera par-tout où l'on pourra le faire, avec des linges chauds.

Quant à la cure de cette maladie, j'observerai d'abord que celle qui est héréditaire, & qui passe du pere ou de la mere aux enfants, ou des aïeux aux petits-enfants, ainsi que celle qu'on apporte au monde, parce que la mere a été frappée pendant sa grossesse de la vue d'un accès épileptique, sont censées incurables. Dans le cas contraire, on a lieu d'en espérer la guérison, si les paroxysmes sont toujours précédés d'un même mal qui se fasse sentir au bas-ventre ou ailleurs, hormis à la tête. On aura donc soin de rechercher la nature, de même que le siege de ce premier irritant; & si les attaques dépendoient de l'une ou de l'autre des causes qui produisent les convulsions, comme de vers ou d'une acrimonie caustique dans les premieres voies, on traitera les malades en conséquence, & ainsi qu'il est recommandé à l'article des convulsions & des saburres dans les premieres voies.

Au cas qu'au commencement du paroxysme, le malade sente remonter une espece de vapeur froide d'un orteil ou d'un doigt, on fera avec de la soie, la ligature de cette partie, un peu au-dessus de l'endroit où cette sensation prend son origine. Cette ligature sera serrée, & si cela ne suffisoit pas pour arrêter l'ascension de cette vapeur, on détruira avec le moxa ou moyennant l'incision, le nerf d'où elle dérive, & l'on pourra même amputer la phalange affectée.

Lorsque le paroxysme prendra son origine dans une partie où l'on pourra appliquer un vésicatoire, on le fera; & s'il soulage le malade, on l'entretiendra & on le renouvellera.

Quand au-contraire l'épilepsie succede à la suppression des hémorrhoïdes, des menstrues ou d'un autre bénéfice de cette nature, on rétablira ces écoulements bienfaisants, par les moyens indiqués en traitant de ces suppressions.

Si la cause de l'épilepsie étoit obscure & inconnue, & que le malade fût sanguin & la maladie curable, on la guérira quelquefois, & on l'affoiblira toujours moyennant la saignée au pied réitérée de trois en trois mois,

peu avant la pleine ou la nouvelle-lune, selon que les attaques auront du rapport avec ces époques. On purgera le malade une fois dans le mois, & on réitérera la purgation trois ou quatre fois, & cela peu de jours avant les paroxysmes, s'ils sont réglés, avec les pillules N°. 155. Dans les intervalles entre les purgations, on remédiera à la constipation & aux flatuosités, par le lavement émollient & carminatif N°. 109, & le malade prendra, durant l'espace de trois mois, le matin à jeun & l'après midi vers les quatre heures, le bol des deux extraits recommandé à la fin de l'article des convulsions; ou s'il ne réussissoit pas, on lui donnera vingt grains de poudre de gutete, & immédiatement après l'un & l'autre de ces médicaments, six onces de la décoction faite avec une once de bois de gajac, deux onces de racine de petite-valériane, & demi-once de gui-de-chêne, que l'on fera bouillir à petit feu, avec trois livres d'eau, hachés & mêlés ensemble, pendant l'espace d'un quart d'heure. Si cela étoit infructueux, il essayera de prendre, dans la premiere cuillerée de cette décoction, six gouttes d'huile-animale de Dippelius.

Si au-contraire le malade étoit phlegmatique, on ne le saignera pas; mais on lui fera un cautere à la nuque & un autre à la jambe: il prendra les médicaments ci-dessus prescrits, & il ajoutera à chaque prise de la susdite décoction, dix gouttes d'esprit-volatil-huileux de Sylvius, au lieu de la susdite huile-animale. L'épilepsie qui, sans cause connue, attaque les personnes débiles & dont le genre nerveux est fort-irritable, se guérit assez souvent par l'usage d'un exercice soutenu, & moyennant le bol dont on fera un long usage, en observant de renforcer peu-à-peu les doses ci-dessus recommandées.

Quant au régime, tous les épileptiques observeront avec beaucoup de soin celui sous la lettre B: ils éviteront tout ce qu'ils auront éprouvé leur être contraire; comme les plaisirs vénériens, le vin & ce qui échauffe, irrite, épuise ou agite le corps & sur-tout l'esprit.

L'âge de puberté chez les mâles, & les regles chez le sexe, terminent souvent l'épilepsie; & la sortie des dents met fréquemment fin aux convulsions épileptiques des enfants.

Les causes absolument différentes de l'épilepsie ôtent toute espérance de trouver en un seul & même remede, un spécifique pour cette maladie; mais on a, & l'on peut découvrir encore des remedes efficaces pour en

détruire quelques-unes. Je ne rapporterai pas ici les médicaments qui ont été annoncés comme des spécifiques, pour ne pas donner lieu à des abus, avant que les cas où ils réussissent soient bien déterminés.

On fera bien de faire l'essai des poudres anti-convulsives, dont il est fait mention à la fin de l'article des convulsions. En les continuant longtemps, elles ont produit de bons effets & n'ont jamais nui.

DU SPASME EN GÉNÉRAL, & des affections spasmodiques externes.

Le spasme consiste dans la contraction violente, involontaire & douloureuse d'un ou de plusieurs muscles. La contraction spasmodique dure toujours quelque temps, & on la distingue principalement par-là des convulsions.

Le spasme qui attaque les gras-de-jambes, les doigts ou les orteils, est appellé crampe. Cette incommodité est de courte durée & sans danger; mais en échange elle est souvent très-douloureuse & un mal chronique.

Quand le spasme affecte la bouche, de façon qu'elle est tirée vers l'oreille, ce mal est connu sous le nom de spasme cynique.

Lorsque le cou se roidit par la contraction spasmodique, & que les muscles fléchisseurs & extenseurs sont en même temps en contraction à force égale, ce spasme est nommé Tétanos.

Quand la tête, le cou, le thorax & les lombes sont pliés en avant par l'affection spasmodique des muscles destinés à faire ce mouvement, on l'appelle Embrosthotonos; & quand ces mêmes parties sont pliées en arriere, cela fait l'Opisthotonos.

Dans les trois derniers cas, le visage est fort-rouge: les malades éprouvent de grandes douleurs: les mâchoires sont immobiles, les yeux larmoyants & renversés. Dans l'Opisthotonos, le malade pousse des cris singuliers: il parle à tort & à travers; dans ses plus fortes douleurs, il saute hors du lit; il perd la voix, & prend l'air d'un furieux.

La crampe des gras-de-jambes eſt quelquefois ſi violente, qu'on en pouſſe les hauts cris. On l'abrege en comprimant fortement de la main le milieu du gras-de-jambe affecté. Les perſonnes qui ſont ſujettes à ce mal, porteront ſur la peau, au-deſſus du gras-de-jambe, un cordon coulant, de ſoie ou de peau, & du moment qu'elles ſentiront de la crampe, elles le feront gliſſer ſur l'endroit le plus élevé de cette partie. On pratiquera la même choſe aux doigts & aux orteils, moyennant une bague, que l'on pouſſera ſur l'endroit qui à l'ordinaire ſe gonfle. Pour ſe guérir de ces crampes, on prendra pendant une quinzaine de jours les bains domeſtiques tiedes N°. 2, au ſortir desquels on oindra les parties affectées avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132.

Le tétanos, l'embroſthotonos & l'opiſthotonos exigent qu'on ſaigne inceſſamment le malade, &, s'il le faut, à repriſes réitérées. On lui donnera enſuite, d'heure en heure, une taſſe de la mixture antiſpaſmodique N°. 120; on frottera les parties attaquées du ſpaſme, tous les quarts d'heure, prémiérement à ſec, & enſuite avec l'onguent d'althéa mêlé d'un quart d'huile de juſquiame; & ſi l'attaque ne diminuoit pas ſous peu de temps, on mettra le malade dans un bain de bouillon de tripes, ou au défaut d'un tel bain, dans un d'eau de graine-de-lin. On ſera attentif à découvrir la cauſe particuliere de ces maux, & l'on y remédiera en conſéquence.

Les ſpaſmes qui attaquent la langue, les yeux, les mâchoires & d'autres parties muſculaires de la tête, ſont ſouvent accompagnés de cruelles douleurs. On les traitera comme le tétanos, à moins qu'on ne découvrît quelque cauſe particuliere de ces maux, tels qu'une maladie cutanée répercutée, des levains de goutte, de rhûmatiſme &c. Dans ces cas, on conſultera & l'on ſuivra les renſeignements donnés à ces articles.

Un large véſicatoire appliqué ſur les muſcles qui ſont affectés de ſpaſme, abrége ce mal dans pluſieurs cas, & le plus ſouvent la fomentation N°. 82 en ſoulage; & dèsqu'on parviendra à ouvrir la bouche, on tiendra les mâchoires ſéparées moyennant un bouchon de liege.

De la catalepſie.

La catalepſie conſiſte dans la contraction permanente de tous les muſcles qui ſont en action au moment de l'attaque ; enſorte que les cataleptiques demeurent tout-à-coup immobiles, dans la même attitude où ils étoient au premier inſtant du mal, perdant tout ſentiment & connoiſſance, & cela ſans altération conſidérable dans la reſpiration ni dans le pouls.

Les ſuites de cette maladie ſont la diſpoſition à la rechûte ; l'atrophie des membres qui ſont ſouvent affectés de ce ſpaſme ; des convulſions ; l'affoibliſſement des facultés de l'eſprit ; l'épilepſie, &c.

On cherchera, dans le paroxyſme, à rappeller le malade moyennant un eſprit-volatil comme celui ſous le N°. 75, qu'on lui mettra ſous le nez : on le ſecouera ; on lui frottera la tête, premiérement à ſec, & enſuite avec l'eau-de-la-Reine-de-Hongrie, dont, s'il ſe peut, on lui fera avaler une cuillerée à café pleine, & avec le double d'eau. S'il ne revenoit pas à lui par ces moyens, on lui donnera le lavement purgatif N°. 111, ou l'on cherchera à le faire ſaigner du nez, en irritant fortement l'intérieur des narines avec une paille tranchante ; & ſi le malade étoit hémorrhoïdaire, on ouvrira le bouton hémorrhoïdal qui ſe préſentera.

Quant au traitement de la catalepſie, ſi l'on en découvroit la cauſe ſpéciale, on la combattra par les remedes convenables ; ſi-non, le malade obſervera le régime ſous la lettre B : il changera d'air ; il prendra toutes ſortes d'exercices du corps modérés ; il ſuſpendra les travaux de l'eſprit ; il ſe fera ſaigner au pied, au printemps & en automne : une couple de jours après la ſaignée, il ſera purgé avec la potion laxative N°. 166 ; il prendra, dans chaque ſemaine, une couple de bains de pieds tiedes, où l'on jettera une cuillerée de moutarde en poudre. S'il avoit le ſang âcre, il ſe fera faire un cautere à la jambe ; & pendant pluſieurs étés de ſuite, il prendra premiérement une quinzaine de bains domeſtiques tiedes, & enſuite des eaux-minérales-aigrelettes & ferrugineuſes, rapportées au N°. 3.

Quand cette maladie accompagne l'hypocondrie, l'affection hyſtérique, la mélancholie, l'épuiſement par des travaux de l'eſprit ; ſi elle ſuccede à la ſuppreſſion des menſtrues ou des hémorrhoïdes, comme auſſi

quand elle attaque des perſonnes ſujettes aux vers, on la guérira en délivrant le malade de ces différentes maladies.

Les cataleptiques ne conſervent que peu ou point de ſouvenir de leurs attaques : ils reprennent le fil du diſcours, comme des perſonnes qui ne ſe ſont pas apperçues de l'interruption. J'ai vu un eccléſiaſtique ſujet à la catalepſie, reprendre, au bout d'une demi-douzaine de minutes que l'attaque avoit duré, le fil de ſon diſcours, exactement au dernier mot qu'il avoit prononcé, finiſſant en même temps le geſte qu'avant l'attaque il avoit déja à moitié fait. La même choſe lui étoit arrivée pluſieurs fois dans ſes déclamations.

DES AFFECTIONS SPASMODIQUES ET CONVULSIVES INTERNES.

Quoique les affections ſpaſmodiques & convulſives internes ſoient très-fréquentes, la grande variation des ſymptômes qui réſultent des différentes fonctions & des connexions des parties qui en ſont attaquées, en rend le plus ſouvent la connoiſſance difficile.

On a lieu d'en croire un malade affecté, lorſqu'étant exempt de douleurs de rhûmatiſme & de goutte, &, ſans avoir des ſymptômes d'inflammation ni d'autre maladie manifeſte, il ſe plaint d'une irritation douloureuſe, accompagnée d'un ſentiment de tiraillement ou de tenſion plus ou moins permanents & plus ou moins entre-mêlés de relâchements dans l'un ou l'autre des parties internes du corps. On s'en aſſure ultérieurement, ſi ces ſymptômes ſe communiquent aux parties voiſines, & même à celles qui ſont éloignées, & dont les nerfs correſpondent avec la partie affectée ; ſur-tout encore ſi le malade rend, dans le fort du mal, des urines claires comme de l'eau de roche, & que ſon pouls ſoit petit, les extrêmités froides & le ventre embarraſſé par des flatuoſités ; comme auſſi, s'il a des maux de tête qui reſſemblent à la migraine, & des palpitations de cœur. Ces ſymptômes joints aux ſymptômes particuliers, qui dépendent de la ſituation, de la correſpondance, de la ſenſibilité & de la fonction de la partie atta-

quée, achéveront de conſtater les affections ſpaſmodiques & convulſives internes, ſur-tout ſi le malade eſt ſujet à bailler, à s'étendre & à rendre des vents par la bouche au déclin des attaques.

Si l'on ne peut découvrir aucune cauſe ſpéciale de ces maux, on aura tout lieu de croire qu'ils ne ſont que l'effet de la criſpation de quelques filets nerveux, diſtribués dans les muſcles qui ſont en ſpaſme, ou de la diſtribution irréguliere des eſprits qui font jouer les muſcles. On ſoulagera le malade, dans les deux cas, par les médicaments intérieurs & extérieurs qui ſont recommandés pour appaiſer les convulſions. Mais avant d'entreprendre la guériſon, il faut, dans le premier cas, apprendre à bien connoître le principe irritant. Dans le ſecond cas, on cherchera uniquement à fortifier le corps par un régime reſtaurant, proportionné aux forces de l'eſtomac, par des exercices graduels, par l'uſage en hyver du quinquina infuſé à froid, en proportion de deux onces ſur trois livres d'eau, & en été, en prenant des eaux minérales-aigrelettes & ferrugineuſes, & par les ablutions de l'habitude du corps, faites, l'eſtomac étant vuide, & avec de l'eau froide. On cherchera à occuper en même temps l'eſprit de ce qui égaie & diſtrait; à mener une vie exempte de ſoucis; &, ſi l'on eſt à même de le faire, on voyagera commodément, juſqu'à la parfaite guériſon. Les perſonnes d'une conſtitution ſeche l'accéléreront par l'uſage d'une couple de bains d'eau tiede, qu'ils prendront chaque ſemaine avant de paſſer aux ablutions avec de l'eau froide.

Pour ce qui regarde le ſpaſme par criſpation, l'irritant étant très-ſouvent dans l'eſtomac ou dans les premieres voies, ſi l'on a des indices de cette cauſe, on conſultera les articles des ſaburres: on y remédiera doucement & avec patience; & quand on ſera parvenu à extirper les vices du tube alimentaire, le quinquina & les eaux ſuſdites conſolideront la guériſon.

Si l'irritant n'étoit pas dans les premieres voies, il ſera dans la maſſe des liquides. Alors on conſultera ce qui eſt dit des acrimonies en général & en particulier; & l'acrimonie qui exiſte étant détruite, on aura fait les trois quarts de l'ouvrage. Un exutoire fait avec de l'écorce de bois-gentil, ou un cautere; le régime de lait ſous la lettre G; les frictions de l'habitude du corps, faites matin & ſoir pour animer la tranſpiration, comme auſſi des exercices modérés, mais ſouvent réitérés, feront le reſte, ſi l'on

prend ſoin de remédier à la pléthore par de très-petites ſaignées de cinq à ſix onces ſeulement.

La poudre anti-convulſive, citée à la fin de l'article des convulſions, a ſouvent produit d'heureux effets pour ces cas.

DES AFFECTIONS SOPOREUSES ET APOPLECTIQUES.

La troiſieme claſſe des maladies, qui affectent particuliérement les nerfs & les muſcles, comprend les affections paralytiques dont il convient de faire précéder le traitement par celui des affections ſoporeuſes, connues ſous le nom de cataphore ou coma ; de la léthargie qui participe à l'apoplexie ſéreuſe, & du carus qui tient de l'apoplexie ſanguine. Cela étant fait, il ſera traité des différentes eſpeces d'apoplexie, dont les affections paralytiques ſont le plus ſouvent la ſuite.

De la cataphore.

Outre les affections ſoporeuſes qui ſont abſolument ſymptômatiques, & qui ſont expoſées à l'article des ſymptômes des fievres en général, on voit des malades tomber, ſans cauſe manifeſte, les yeux fermés, dans un aſſoupiſſement de longue durée, qui reſſemble quelquefois à un ſommeil profond & tranquille : l'on appelle cet état ſommeil comateux. D'autres fois, le malade accablé de ſommeil n'eſt qu'aſſoupi : il eſt agité & porte ſouvent la main à la tête. Cette eſpece d'aſſoupiſſement prend le nom d'inſomnie comateuſe, & eſt accompagné d'un peu de fievre. Dans les deux eſpeces de cataphore, on a de la peine à exciter les malades pour leur faire prendre quelque choſe : ils répondent mal ou ne font point de réponſe aux queſtions qu'on leur fait pour être éclairé ſur leur état, & preſſés par des beſoins de la nature, ils demandent à les ſatisfaire, oublient ce qu'ils avoient demandé, & retombent ſur-le-champ dans l'aſſoupiſſement.

Le ſaignement abondant du nez & la diarrhée, ont quelquefois terminé ces aſſoupiſſements ; & comme la ſection des cadavres a conſtaté plus d'une fois, que dans le ſommeil comateux, il y a un petit épanche-

ment de ſéroſités au cerveau, qui dans l'inſomnie comateuſe eſt accompagné de phlogoſe; ce dernier cas ayant du rapport avec le carus, & le précédent avec la léthargie, on conſultera ce qui ſera dit ſur ces deux maladies, ainſi que ce qui eſt dit ſur l'aſſoupiſſement & ſur l'inſomnie fébrile, en l'article qui traite des ſymptômes des fievres en général, afin d'uſer ſagement de ce qui paroîtra convenir le mieux.

On a vu de ces affections comateuſes ſuccéder aux chûtes & à d'autres fortes commotions de la tête. Dans ce cas, le baume N°. 4 a plus d'une fois fait rendre du ſang mêlé de matieres, par le nez & par la bouche; ce qui a terminé le cataphore. Lorſque cette maladie attaque des perſonnes qui ont des vers, il faut les en débarraſſer.

De la léthargie.

Il a été fait mention de la léthargie ſymptômatique, dans le traitement des ſymptômes des fievres en général.

La léthargie proprement dite & non-accidentelle, conſiſte, quant à la cauſe, dans un embarras pituiteux ou féreux au cerveau. Les fonctions des nerfs qui dérivent de la partie qui eſt engorgée ou comprimée, ſont comme ſuſpendues. Souvent cette maladie eſt précédée d'une grande pareſſe, de l'anéantiſſement des forces, de vertiges, de l'affoibliſſement des ſens, d'un tintinnement dans les deux oreilles, de peſanteur dans la tête, & d'un penchant inſurmontable à s'aſſoupir. Elle ſe manifeſte enſuite par un aſſoupiſſement ſi profond, que les malades négligent tout, même juſqu'à fermer la bouche après avoir baillé: ils demandent dans un même moment de certaines choſes, & oublient ce qu'ils avoient demandé. Leur aſſoupiſſement eſt ſi profond, qu'on a de la peine à les éveiller; quand on y a réuſſi, ils répondent aux queſtions qu'on leur fait en gens étourdis par le ſommeil. Au commencement, leur reſpiration eſt égale & peu fréquente. La chaleur & la couleur du viſage ſont aſſez naturelles; les urines ſont à l'ordinaire blanches ou troubles, & les malades prennent dans la ſuite ſeulement un peu de fievre, avec une reſpiration profonde ou quelque difficulté à reſpirer.

On donnera au plus vîte au malade la potion émétique & laxative No. 165 : on lui raſera la tête, & après l'avoir bien frottée, on la couvrira, en guiſe de calotte, avec l'emplâtre de baies de laurier. On cherchera à exciter le malade, en le ſecouant & en lui mettant ſouvent ſous le nez l'eſprit-volatil N°. 75, de l'eau de Luſe, ou de l'eſprit de ſel-ammoniac fait avec de la chaux vive : il ſera couché la tête fort-haute, & on lui appliquera à la plante des pieds le cataplaſme de levain No. 16.

Si au moyen de ces remedes, & après l'opération de la potion émétique & purgative, le malade n'eſt pas revenu de ſon aſſoupiſſement, on lui appliquera les véſicatoires aux gras-de-jambes & à la nuque. On lui donnera, matin & ſoir, le lavement purgatif animé No. 111 : il prendra en outre, en fait de remedes internes, de deux en deux heures, une cuillerée de la mixture céphalique, N°. 123, & pour boiſſon ordinaire, l'infuſion céphalique N°. 102. On le nourrira, dans les intervalles, avec de bons bouillons, & l'on continuera le tout juſques au déclin de la maladie ; époque à laquelle on le purgera avec les pillules céphaliques N°. 151. Il réitérera ce purgatif de trois en trois jours, & dans la convaleſcence, une fois le mois, à trois repriſes. Il obſervera pendant quelques mois le régime ſous la lettre B : il prendra beaucoup d'exercice, & ſe fera broſſer matin & ſoir tout le corps avec la broſſe Angloiſe. Pour prévenir la rechûte, il continuera de prendre à jeun, pendant les quinze premiers jours de ſa convaleſcence, une cuillerée de la mixture, & par-deſſus, une couple de taſſes de l'infuſion ſuſdite.

La léthargie étant proprement une attaque légere de l'apoplexie ſéreuſe, on préviendra le plus ſouvent cette eſpece d'apoplexie, en mettant ſelon le beſoin en uſage ce qui vient d'être recommandé ci-deſſus, dèsqu'on s'appercevra des avant-coureurs de l'appoplexie ſéreuſe.

La léthargie des vieillards, de même que celle qui eſt accompagnée de tremblement ou d'une ſueur froide, ſont des plus dangereuſes.

De l'apoplexie ſéreuſe.

L'apoplexie ſéreuſe eſt rarement foudroyante. Si l'on a de la diſpoſition à cette maladie, elle ſurvient ſouvent après des repas où l'on s'eſt ſurchargé l'eſtomac, où l'on a mangé des aliments indigeſtes ou bu à l'excès des boiſſons ſpiritueuſes & qui fermentent dans l'eſtomac. L'apoplexie ſéreuſe eſt cauſée immédiatement par un embarras au cerveau, ſi grand, que les fonctions des nerfs qui partent de la partie du cerveau qui eſt engorgée, ou comprimée par l'épanchement d'humeurs ſéreuſes ou pituiteuſes, ſont entiérement ſuſpendues.

Cette maladie ſe diſtingue de l'apoplexie ſanguine en ce qu'elle attaque particuliérement des vieillards ſujets aux affections catarrhales, & les perſonnes d'un tempérament phlegmatique ou pituiteux. L'apoplexie ſéreuſe eſt ſouvent annoncée par les ſymptômes qui précédent la léthargie. Déja, avant l'attaque, les malades ſont communément un peu hébêtés, & ils parlent plus lentement qu'à l'ordinaire: leurs yeux ſont gonflés & la vue s'obſcurcit; ils ont la tête étourdie & peſante, & le moindre mouvement les met hors d'haleine. Au moment de l'attaque, ils ſont ſaiſis d'un tremblement à la levre inférieure, & c'eſt après ces préliminaires, ou par l'abolition ſubite de l'uſage de tous les ſens, tant internes qu'externes, & par la ſuſpenſion des mouvements volontaires, que l'apoplexie ſéreuſe ſe manifeſte; le pouls étant alors ordinairement aſſez fort, & la reſpiration profonde. Le malade ronfle & paroît enſeveli dans un ſommeil très-profond, ayant le plus ſouvent les yeux à demi-ouverts & la prunelle fort-dilatée.

Les ſuites de cette maladie ſont la diſpoſition à la rechûte; différents degrés de ſémi-paralyſie & de paralyſie; l'affoibliſſement des facultés de l'eſprit, &c.

L'apoplexie ſéreuſe ou pituiteuſe ſera traitée avec les remedes tant externes qu'internes qui ont été recommandés pour la léthargie. On les adminiſtrera ſans aucune réſerve dans le même ordre, à l'exception ſeulement qu'on prendra la potion émétique & laxative deux jours de ſuite, à moins que le malade n'ait été aſſez fortement ébranlé & évacué, pour revenir à lui moyennant la premiere priſe. Comme dans cette maladie, on eſt moins ſenſible à l'impreſſion des remedes, ſi au bout de deux heu-

res la doſe preſcrite n'avoit pas produit pluſieurs vomiſſements, on fera prendre encore au malade, d'heure en heure, deux grains de tartre émétique dans une cuillerée d'eau-de-canelle orgée, juſqu'à ce qu'il ait copieuſement rendu par le haut. On rapprochera d'ailleurs les lavements purgatifs autant qu'il ſe pourra faire. On ne rallentira en rien cette marche, avant que le malade ſoit parfaitement revenu à lui & maître de tous ſes mouvements. Dèsque l'on aura obtenu un mieux ſtable, pour affermir la guériſon & prévenir la récidive, on fera non-ſeulement ce qui eſt preſcrit pour obvier à la rechûte de la léthargie, mais on prendra dans la prochaine bonne ſaiſon, les bains d'eaux-thermales-ferrugineuſes rapportés ſous le N°. 3, & en attendant, les bains N°. 1.

Du Carus.

Le carus eſt à l'égard de l'apoplexie ſanguine, ce que la léthargie eſt à celui de l'apoplexie féreuſe. Mais ici l'embarras au cerveau, & l'engourdiſſement des nerfs, ſont produits par l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins des meninges. Cette maladie eſt ſouvent annoncée par des maux de tête obtus, permanents & profonds, qui ſont accompagnés de battement dans la tête, & de la pulſation des arteres du cou, & quelquefois de palpitations de cœur. Les malades ont le viſage plus rouge que de coutume; ils ont des éblouiſſements, des tintinnements d'oreilles & des vertiges. A ces ſymptômes, ſuccéde une ſorte d'attaque d'apoplexie, avec perte preſqu'entiere des ſens internes & externes, ainſi que des mouvements volontaires; deſorte que ce qui leur reſte de perception & de ſentiment dans le fort de l'attaque, eſt peu conſidérable & momentané. C'eſt par-là que l'on diſtingue le carus de l'appoplexie, & encore en ce que, dans le carus, le pouls eſt plus ou moins fiévreux, & la reſpiration moins égale & moins profonde que dans l'apoplexie.

On fera inceſſamment au malade une ſaignée copieuſe au pied, s'il eſt poſſible, ſi non au bras: on cherchera à l'exciter en lui lavant les tempes avec du vinaigre des quatre voleurs, du vinaigre aromatique, ou de celui de rue, qu'on lui mettra ſous le nez. On le ſecouera pour le même effet, mais avec beaucoup de modération: on le placera au lit, le chevet fort-haut, dans un air très-tempéré. Il aura auſſi ſouvent & auſſi long-

temps

temps qu'il ſera poſſible les jambes trempées juſqu'au jarret dans de l'eau-de-ſon tiede, où l'on aura jeté quelques verrées de vinaigre. Dans le lit, on lui fomentera les jambes avec la fomentation rafraîchiſſante N°. 81; on lui appliquera à la plante des pieds le cataplaſme de levain N°. 16, & l'on dégagera d'abord le ventre au moyen d'un lavement d'eau-de-ſon où l'on aura fait diſſoudre une demi-once de nitre. On réitérera la ſaignée au pied, après que le malade aura rendu le lavement; enſuite il commencera à prendre de la tiſane de crême-de-tartre N°. 211, où l'on fera diſſoudre deux grains de la poudre N°. 178: il en boira, dans la matinée, une quantité ſuffiſante pour avoir cinq ou ſix évacuations dans les vingt-quatre heures: dans l'après-dîner, il boira auſſi beaucoup de limonade tiede & légere. Tous les ſoirs, on lui appliquera le lavement ſusdit; il prendra, dans les vingt-quatre heures, trois ou quatre bouillons de rouelle de veau, altérés avec un bouquet de cerfeuil & de bourrache, & il continuera ſans aucun autre remede tout ce qui eſt preſcrit ci-deſſus. Si cependant, vingt-quatre heures après la ſeconde ſaignée, il n'étoit pas bien revenu de ſon aſſoupiſſement, on le ſaignera encore à la jugulaire; & ſi, ſix heures après cette troiſieme ſaignée, le cerveau étoit encore embarraſſé, il ſera ventouſé à la nuque & ſur les épaules, avec la pompe Angloiſe, ou à ſon défaut avec les cornets ordinaires. S'il y avoit de la diſpoſition pour le ſaignement de nez, on le provoquera avec une paille tranchante.

La léthargie & le carus ſont quelquefois accompagnés ou ſuivis, ſi-non de la paralyſie parfaite, du moins de petits accidents paralytiques; & ce ſont de ces ſortes d'affections paralytiques que l'on voit ſe diſſiper aſſez promptement, tandis que la vraie apoplexie, tant ſanguine que ſéreuſe, ſe diſtingue principalement du carus & de la léthargie, par les affections paralytiques qui accompagnent l'apoplexie, & qui ſont de plus ou moins de durée après les attaques.

Le convaleſcent du carus vivra ſobrement, & ſe fera ſaigner au pied vers les équinoxes. S'il avoit de la diſpoſition aux hémorrhoïdes, il ſe fera appliquer, après la ſaignée, les ſangſues à l'anus.

De l'apoplexie ſanguine.

Cette apoplexie eſt foudroyante, lorſque, par la rupture d'un vaiſſeau, il ſe fait une extravaſion de ſang ſur le cerveau, qui comprime l'origine

des nerfs, au point d'anéantir complettement leurs fonctions & celles de cette partie.

L'apoplexie ſanguine, qui ſe guérit quelquefois, differe de la ſéreuſe, en ce que l'embarras & la compreſſion au cerveau ſont produits par l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins.

Cette maladie attaque plus particuliérement les perſonnes qui ont la tête groſſe, le cou court, le corps maſſif, replet & le tempérament ſanguin ou bilieux; ſur-tout quand elles ſe livrent trop aux plaiſirs de la table & à ceux de l'amour. L'apoplexie ſanguine attaque encore les perſonnes délicates des deux ſexes, qui en faiſant bonne chere menent une vie ſédentaire & accompagnée d'inquiétudes, ou qui s'épuiſent par des travaux de l'eſprit. Elle eſt quelquefois annoncée par les ſymptômes qui précedent le carus, par des inſomnies ou par un ſommeil très-profond, par l'engourdiſſement fréquent des membres, le gonflement des vaiſſeaux de la tête; par l'air ſombre ou farouche, par la rougeur du viſage, par du tremblement aux levres & dans la voix, & par le grincement des dents pendant le ſommeil. Mais le plus ſouvent les malades ſont attaqués ſubitement, avec l'abolition entiere des ſens tant internes qu'externes, & de tous les mouvements volontaires; enſorte que leurs bras & jambes, quand on les leve, retombent comme du plomb dèsqu'on abandonne ces parties. Les ſoins que l'on ſe donne pour les exciter n'aboutiſſent à rien; ils paroiſſent enſevelis dans un profond ſommeil, la bouche torſe & ne pouvant faire aucun uſage des yeux ni des oreilles. Le pouls eſt fort & plein; le viſage haut en couleur; la reſpiration rare, profonde & ronflante; quelquefois auſſi les perſonnes frappées de l'apoplexie ſanguine perdent du ſang par le nez ou par la bouche.

Les ſuites qui en réſultent ſont les mêmes que celles qui ont été rapportées à l'article de l'apoplexie ſéreuſe.

Cette maladie ſe traite à tous égards comme le carus; & on la guérira, ſi elle en eſt ſuſceptible, au moyen des mêmes remedes. Mais comme elle eſt fort-aiguë, on rapprochera les ſaignées autant que la violence de l'attaque l'exigera, & on les réitérera de quatre en quatre heures, ſi l'attaque eſt vive & que le malade ſoit d'un bon âge, ſans ſuſpendre cependant les laxatifs & les autres remedes.

Le carus paſſe fréquemment pour être une apoplexie ſanguine, & la léthargie pour une apoplexie ſéreuſe ; & c'eſt le plus ſouvent lorſqu'on prend ce change que les malades ſe remettent parfaitement. Au lieu que dans les vraies apoplexies, s'ils en reviennent, ils ne manquent guere d'éprouver l'une ou l'autre des ſuites rapportées ſous l'article qui traite de l'apoplexie ſéreuſe.

Les apoplectiques qui ſont attaqués ſubitement, avec abolition entiere des ſens & du mouvement, & qui ronflent profondément, en jettant par la bouche beaucoup d'écume viſqueuſe; de même que ceux qui tombent dans une ſueur froide, n'en reviennent guere, ſur-tout quand cette maladie a été précédée de maux de tête de longue durée, d'épilepſie ou d'autres affections convulſives ou paralytiques ; comme auſſi lorſque la vraie apoplexie eſt une rechûte ou une maladie de famille.

Des ſueurs abondantes & chaudes ſur tout le corps ; le flux d'urines épaiſſes ; celui des hémorrhoïdes, ou des menſtrues, comme auſſi le ſaignement du nez & la diarrhée; toutes ces évacuations, quand elles ont été copieuſes, ont ſauvé ſouvent des apoplectiques. On les favoriſera ſelon les préçeptes donnés pour le traitement des ſymptômes des fievres en général ; & ſi les malades prennent la fievre, on aura lieu d'eſpérer leur guériſon, à meſure qu'elle ſe renforcera.

On prévient le carus, auſſi bien que l'apoplexie ſanguine, en employant, dèsqu'on éprouve les ſymptômes qui annoncent ces maladies, la ſaignée au bras, qu'on réitérera le lendemain au pied; ou par les ſangſues chez les hémorrhoïdaires. On uſera en même temps des laxatifs indiqués pour le carus, & on les prendra entre les ſaignées, & encore pendant pluſieurs jours après la derniere.

Les perſonnes diſpoſées aux affections apoplectiques, parce que le ſang ſe porte trop à la tête, à cauſe de la débilité des vaiſſeaux, ne pourront mieux faire pour prévenir l'apoplexie, que de prendre une couple de fois par ſemaine des demi-bains tiedes, & de ſe faire verſer en même temps, pendant une couple de minutes, de l'eau froide ſur le crâne. C'eſt ce que l'on pourra auſſi tenter dans les attaques où les moyens uſités auront échoué.

Le ſang des apoplectiques ſanguins étant ordinairement épais & échauffé ; la boiſſon abondante d'une eau de ſource légere, acidulée agréa-

blement avec de l'eſprit-de-ſoufre ou de vitriol, l'éclaircira & le tempérera ; & en mangeant plus de fruits & de légumes que de viandes, ſi en même temps on ſoupe légérement, ce régime diminuera la diſpoſition à cette eſpece d'apoplexie. Dans toutes les attaques d'apoplexie qui ſurviennent l'eſtomac étant plein, on le débarraſſera des aliments indigeſtes avant ou immédiatement après la premiere ſaignée, & en attendant l'adminiſtration de l'émétique, le malade avalera une couple de cuillerées à café d'eau-des-Carmes, dans le double d'eau tiede, dont il boira pluſieurs gobelets par-deſſus.

DES AFFECTIONS PARALYTIQUES.

Les affections paralytiques ſont l'effet d'un embarras dans le cerveau, ou à la moëlle épiniere, ſoit dans une branche de nerfs ou ſeulement dans un de ſes rameaux qui vivifient quelque muſcle du corps. La privation de l'action d'un ou de pluſieurs muſcles, & par conſéquent des mouvements qui dépendent de ſon miniſtere, annoncent cet état & le lieu où réſide la cauſe. D'ailleurs, la privation du mouvement arrive ſans ou avec la perte du ſentiment.

De même que l'apoplexie a quelquefois pour avant-coureur la paralyſie des paupieres & d'autres petites affections paralytiques ; la paralyſie eſt le plus ſouvent la ſuite de l'apoplexie. Lorſqu'elle ne ſuccede pas à cette maladie, elle eſt ordinairement annoncée par la ſtupeur, par l'engourdiſſement, la pâleur, la débilité, le froid, la flaccidité ou l'atrophie des parties qui en ſont prochainement menacées. Elle ſe manifeſte auſſi par la perte entiere du mouvement volontaire des muſcles affectés de paralyſie, qui ſont en même temps, ou le plus ſouvent, plus ou moins privés du ſentiment.

De l'hémiplégie.

Quand la paralyſie affecte toute une moitié du corps, du haut en bas, on l'appelle hémiplégie. Le côté non-paralytique eſt ſujet à des

mouvements convulsifs; la bouche est un peu tordue, les malades prononcent mal, & perdent à l'ordinaire une partie de la mémoire & des autres facultés de l'esprit.

Quant aux paralysies locales, quoique toutes les parties musculaires en soient susceptibles, la paupiere supérieure, l'œil, la langue, les muscles qui servent à la déglutition; le sphincter de l'anus & de la vessie, & les extrêmités supérieures & inférieures sont cependant les parties qui en sont le plus souvent attaquées. Ces paralysies se manifestent par le défaut des fonctions musculaires qui leur sont propres; par exemple, la paupiere supérieure pend sur l'œil, sans tumeur ni douleur, & le malade ne peut la lever.

Dans la paralysie de l'œil, qu'on nomme goutte-sereine, le malade ne voit pas de l'œil malade, quoique le globe paroisse sain, la prunelle étant seulement fort-dilatée & sans mouvement.

La langue affectée de paralysie s'épaissit; elle est plus ou moins immobile, & hors d'état de faire les mouvements requis pour articuler & pour manger. Les urines & les excréments s'échappent involontairement dans la paralysie des sphincters de la vessie & de l'anus, & le malade ne peut s'en débarrasser sans le secours de l'art, lorsque le corps de la vessie ou du rectum se trouvent attaqués de paralysie.

Dans la paralysie des extrêmités, les malades sont souvent entiérement impotents de l'une ou des deux extrêmités inférieures, soit de l'un ou de l'autre bras, ou il ne leur reste que la faculté de traîner ces membres comme des masses inanimées.

La paralysie du bras, qui succede aux forts accès de colique, est connue sous le nom de paresse: & quand cette maladie attaque des scorbutiques, elle prend le nom de paralysie-scorbutique.

Pour traiter avec succès les affections paralytiques, on examinera d'abord si elles sont la suite de l'apoplexie ou non; & l'on distinguera les récentes des invétérées. Quand la paralysie est la suite de l'apoplexie-sanguine, & qu'elle est nouvelle, le malade se nourrira avec les aliments les plus légers des régimes sous les lettres B & H: il boira beaucoup de petit-lait ou de tisane commune N°. 210: on frottera, matin & soir, les parties affectées, & toujours la nuque & l'épine du dos, d'abord à sec avec des flanel-

les chaudes, & enſuite avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132, mêlé avec partie égale d'onguent d'althéa camphré. On appliquera tous les jours les ventouſes ſeches ſur les parties paralyſées, & de quatre en quatre jours, avec ſcarification. Dans les intervalles entre les ſcarifications, le malade fera uſage de la tiſane purgative N°. 215, & il continuera ſur ce pied juſqu'à parfaite guériſon.

S'il n'y parvenoit pas, il prendra le plutôt qu'il ſera poſſible, les bains d'eaux-thermales ſavonneuſes rapportés ſous le N°. 3. Lorſque au contraire la paralyſie ſera nouvelle & une ſuite de l'apoplexie ſéreuſe, le malade obſervera le régime ſous la lettre B, qu'il alternera avec les aliments les plus faciles à digérer du régime ſous la lettre I. Il boira à l'ordinaire & beaucoup de la tiſane de pareira-brava N°. 214, que l'on renforcera de demi-once de racine de valériane-ſauvage, & d'autant de celle de vincetoxicum : on réitérera une couple de fois, à la diſtance de cinq jours, la potion émétique & laxative N°. 165. Le malade prendra entre deux la mixture & l'infuſion céphaliques N°. 123 & 102, recommandées pour la léthargie. On lui frottera les parties paralyſées, la nuque, & l'épine du dos, matin & ſoir, d'abord avec des flanelles chaudes, & enſuite avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132. Si au bout de dix jours il n'y avoit pas un mieux conſidérable, il prendra pendant l'eſpace de quinze jours, les bains aromatiques N°. 1. Au ſortir du bain, on le frottera avec l'eſprit réſolutif N°. 74; ou ſi la paralyſie affectoit ſeulement une petite partie, on y appliquera le véſicatoire N°. 63. On continuera, à l'exception de la potion émétique & laxative, tous les remedes ſusdits, juſqu'à la parfaite guériſon ; & ſi l'on échouoit, le malade prendra le plutôt qu'il pourra, des bains d'eaux-thermales les plus imprégnées de ſel & de mars, dont il ſera à portée.

Quant aux affections paralytiques récentes, qui ne ſont pas la ſuite de l'apoplexie, & qui ſe manifeſtent chez un ſujet ſanguin, pléthorique, ou chez qui il y a ſuppreſſion de quelque évacuation ſanguine accoutumée, ſans aucune autre cauſe manifeſte; on ſaignera d'abord le malade; après quoi l'on emploiera le régime & les remedes tant internes qu'externes qui viennent d'être indiqués pour la paralyſie qui ſuccede à l'apoplexie ſanguine. S'il y avoit ſuppreſſion d'hémorrhoïdes, de menſtrues &c. on cherchera à rétablir ces évacuations habituelles, moyennant les avis donnés à cet effet en traitant des menſtrues & des hémorrhoïdes.

Si par contre ce cas arrivoit à un ſujet pituiteux & phlegmatique, on emploiera ſucceſſivement tous les remedes, tant externes qu'internes, indiqués pour la paralyſie qui ſuccede à l'apoplexie ſéreuſe ; & pour ce qui regarde les bains, dans les deux cas, on y fera jouer la douche à une toiſe de haut, & peu-à-peu à de plus gros gouteaux, ſur les parties où elle ſera applicable.

Lorſque l'on aura recours aux bains naturels & aux douches que leurs bons effets ont rendus célebres, on en uſera avec la précaution de faire prendre les bains d'eaux thermales-ſulphureuſes & martiales, aux tempéraments phlegmatiques, & les bains ſavonneux d'une chaleur tempérée, aux tempéraments colériques & ſanguins.

De la paralyſie de la paupiere.

Quant aux paralyſies partiales, celle de la paupiere ſe guérit difficilement. On emploiera & l'on modifiera, ſelon le tempérament du malade &c. les remedes généraux recommandés pour la paralyſie ; & matin & ſoir, on recevra ſur la région de la paupiere malade, la tête étant couverte d'une ſerviette, auſſi long-temps & auſſi chaude que l'on pourra le ſupporter, la fumigation des eſpeces pour la fomentation aromatique N°. 78, cuite dans parties égales d'eau & de vinaigre. Dans les intervalles, on oindra cette même partie, toutes les trois heures, avec l'eſprit-réſolutif N°. 74. On pourra encore appliquer un véſicatoire aux tempes ; & ſi tout cela n'aboutiſſoit à rien, on tiendra, pendant le jour, la paupiere relevée à l'aide d'une bandelette d'emplâtre diapalme, ou de l'emplâtre adhéſif N°. XLVII de la pharmacie portative.

De la goutte-ſereine.

La goutte-ſereine récente, qui ſe forme ſubitement dans un ſujet ſanguin ou pléthorique, ſe guérit par la ſaignée au pied réitérée à la jugulaire ; & l'on prendra pendant l'eſpace de quinze jours des demi-bains tiedes, & ſur le ſoir & dans la matinée, la tiſane laxative N°. 215. Quand au-contraire cette maladie, quoique nouvelle encore, s'eſt formée peu-à-peu dans un ſujet phlegmatique, on la guérira ſouvent moyennant la potion

émétique & laxative N°. 165, réitérée de quatre en quatre jours, en prenant dans les intervalles, tous les matins le lavement purgatif N°. 111, & après qu'on l'aura rendu, la mixture & l'infuſion recommandées pour la léthargie. Si, au bout d'une dixaine de jours, la vue n'étoit pas rétablie, on fera au malade un ſeton à la nuque, & un véſicatoire volant derriere les oreilles, avec la ſeconde écorce de bois-gentil, ou avec le véſicatoire N°. 63, étendu fort-mince.

De la paralyſie de la langue.

La paralyſie de la langue exige la diſtinction & les remedes généraux indiqués pour les paralyſies. Le malade ſe lavera ſouvent la bouche avec un gargariſme compoſé de parties égales d'eſprit de lavande, de cochléaria & du double d'eau de ſauge; & il mâchera conſtamment de la racine de pyrethre, des cardomomes & d'autres aromates de cette nature.

De la paralyſie de l'œſophage.

Dans la paralyſie de l'œſophage, outre les ſusdits remedes généraux, on fera un ſeton à la nuque: on ſe frottera ſouvent le cou, alternativement avec l'eſprit réſolutif N°. 74, & avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132. On ſe gargariſera fréquemment avec le gargariſme recommandé pour la paralyſie de la langue; & ſi ces remedes échouoient dans ces différentes paralyſies locales, on aura recours aux bains d'eaux-thermales, & ſur-tout aux douches priſes ſur la tête & ſur la nuque.

De la paralyſie de la veſſie & de celle du rectum.

Si la veſſie ou l'anus étoient affectés de paralyſie, par des cauſes internes, on emploiera, ſelon le tempérament du malade, les remedes généraux ci-deſſus preſcrits, & les bains aromatiques N°. 1, ou ceux des eaux thermales ſulphureuſes & martiales du N°. 3; comme auſſi les frictions au périnée, au pubis & à la partie inférieure de l'épine du dos. On lavera la région de ces parties avec l'eſprit réſolutif N°. 74, & on fera encore uſage, matin & ſoir, d'un lavement de trois ou quatre onces de décoction de tabac,

pour irriter les nerfs engourdis ; & pour les ranimer on emploiera les demi-bains aromatiques N°. 1.

De la paralyſie au bras.

Elle ſurvient quelquefois lorſqu'on a donné mal-à-propos de l'opium dans la colique.

On purgera une couple de jours de ſuite le malade avec la potion de manne N°. 167 : on lui donnera, ſur le ſoir, un lavement d'eau-de-graine-de-lin ; il prendra enſuite les bains aromatiques, N°. 1. & on lui lavera & frottera, matin & ſoir, le bras affecté, alternativement avec l'eſprit réſolutif & l'onguent anti-ſpaſmodique, N°. 74 & 132.

De la paralyſie ſcorbutique.

La paralyſie ſcorbutique eſt très-fréquente. On emploiera d'abord les remedes indiqués pour les acrimonies ſcorbutiques ; & après avoir corrigé le ſang, on achévera ſouvent la guériſon, moyennant les bains aromatiques, N°. 1. en y faiſant tremper, dans un ſachet, une fourmilliere, & en frottant les parties affectées, au ſortir du bain, & encore, les matins & ſoirs, alternativement avec l'eſprit réſolutif N°. 74, & avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132. Si au bout de quinze jours que le malade auroit uſé de ces derniers remedes, la guériſon n'étoit cependant pas avancée, on les interrompra pour ſe purger deux jours de ſuite avec la poudre purgative N°. 186 ; après quoi l'on prendra, pendant une huitaine de jours, le vin anti-ſcorbutique N°. 221, ou l'infuſion anti-ſcorbutique N°. 97. Cela étant fait, on reprendra les bains, & l'on continuera ces remedes, de même que les frictions & onctions ſuſdites, en alternant les bains avec les anti-ſcorbutiques, juſqu'à la parfaite guériſon. Les malades obſerveront, ſelon leur tempérament, les régimes recommandés pour les paralyſies ſéreuſes ou ſanguines, & plus particuliérement pour les différentes acrimonies ſcorbutiques.

Les paralyſies où les malades perdent entiérement le mouvement & le ſentiment ; celles où les parties paralyſées ſont atrophiées, froides, pâles, flaſques, ſont autant qu'incurables. Quand au contraire la chaleur

ſubſiſte avec quelque peu de mouvement & avec de la ſenſibilité, & que les malades reſſentent un mouvement comme s'ils avoient des fourmis dans la partie affectée, on a lieu d'eſpérer la guériſon; ſur-tout ſi la chaleur de l'été favoriſe la cure, ou ſi le paralytique prend beaucoup de fievre.

Les paralyſies qui dérivent de la luxation des vertebres, ou de la compreſſion des nerfs par quelque tumeur irréſoluble, ſont incurables.

De l'engourdiſſement.

On appelle engourdiſſement, la diminution du ſentiment & de l'agilité dans un ou dans pluſieurs membres. Ce mal eſt fréquent chez les ſcorbutiques, & ſouvent auſſi il eſt l'avant-coureur de la paralyſie ſcorbutique; & lorſqu'il ſe manifeſte ſubitement ſur une moitié du corps, il annonce l'hémiplégie.

L'engourdiſſement léger ſe paſſe moyennant la friction ſeche & de l'exercice; mais quand il revient ſouvent, ou s'il ſubſiſte, on emploiera, ſelon le tempérament du malade, les remedes indiqués pour les paralyſies ſanguines ou ſéreuſes, avec les modifications convenables.

Du tremblement.

Le tremblement des membres ſuccede aux violents emportements, aux débauches réitérées en vin & en amour: il attaque plus particuliérement les ouvriers en métallurgie & les vieillards. Il dégénere ſouvent en paralyſie & autres maux de nerfs fâcheux.

Le tremblement ſe traitera comme l'engourdiſſement, ſans excepter la ſaignée & les purgations, s'il y a des indices de pléthore ou de plénitude. Mais s'il étoit uniquement cauſé par l'épuiſement, on aura recours aux aliments, boiſſons & remedes reſtaurants. On frottera ſouvent les parties affectées avec une flanelle chaude, &, matin & ſoir, avec l'eſprit réſolutif, & l'onguent anti ſpaſmodique N°. 74 & N°. 132.

Le régime de lait, à commencer par celui d'ânesſe, & l'uſage du quinquina en poudre, mêlé d'un quart de poudre de racine de petite-valériane, ont produit à la longue de bons effets. La doſe eſt de vingt grains

à prendre quatre fois par jour, au réveil, en ſe couchant, & demi heure avant les deux repas, dans de l'eau.

Pour diſſiper les réliquats de la paralyſie ſéreuſe, & des petites affections paralytiques dont il vient d'être fait mention, les bouillons de viperes ont été fréquemment efficaces.

DE L'HÉMORRHAGIE EN GÉNÉRAL.

Quand les extrêmités des vaiſſeaux capillaires ſanguins ſont dilatées & & forcées par l'impulſion du ſang, ou rongées par des âcres; & lorſque des vaiſſeaux de tout calibre ſe rompent par des efforts, ou ſont diviſés par une force externe, ceux-ci répandent le ſang qu'ils reçoivent, au lieu de lui donner paſſage; & quand l'épanchement en eſt conſidérable, on l'appelle hémorrhagie.

Les vaiſſeaux les plus ſuſceptibles d'hémorrhagie, par des cauſes internes, ſont ceux qui ſont placés dans l'intérieur des narines; ceux du poumon, de l'eſtomac, des voies urinaires, de la matrice, ainſi que les vaiſſeaux hémorrhoïdaux. C'eſt-là ce qui forme l'hémorrhagie du nez, l'hémoptyſie, le vomiſſement de ſang, les pertes des femmes, & le flux hémorrhoïdal qui ſe fait par le fondement. Les deux dernieres hémorrhagies ſeront traitées aux articles des menſtrues & des hémorrhoïdes.

Les ſuites générales des hémorrhagies fréquentes ou abondantes, ſont des défaillances, des mouvements convulſifs, l'épuiſement des forces du corps & de l'eſprit; la langueur, la cachexie, l'hydropiſie, &c.

Si l'hémorrhagie eſt externe & légere, on appliquera ſeulement, ſur les vaiſſeaux diviſés, de la veſſie de loup, un morceau d'amadou, ou des compreſſes imbibées d'eſprit-de-vin, qu'on laiſſera collées deſſus pendant vingt quatre heures. On aura ſoin, en les ôtant, de les enlever doucement, après les avoir détrempées, ramollies & détachées avec du vin ou avec de l'eau tiede.

Si au contraire les vaiſſeaux diviſés étoient plus conſidérables, lorſqu'on trouvera un point d'appui, on arrêtera le ſang au mieux, en les

comprimant moyennant de la charpie & des compreſſes graduées, imbibées d'eſprit-de-vin. Pour donner plus de ſolidité aux compreſſes, on placera entre la premiere & la ſeconde, un morceau de carte ou une petite piece d'argent; & ſi le ſang avoit jailli par bonds, on aſpergera le deſſus des plumaceaux, de vitriol verd en poudre, ou de la poudre ſtiptique N°. 189. L'appareil ſera bien affermi par un bandage convenable, qu'on ne lévera, en obſervant les précautions ſuſdites, qu'au bout de trente-ſix heures, ou de trois ou quatre jours ſeulement, ſi le ſang a jailli à gros bouillons.

Mais ſi faute de point-d'appui, cette méthode n'étoit pas praticable, l'hémorrhagie étant conſidérable & les vaiſſeaux à découvert, on arrêtera le ſang moyennant la ligature, ou en cautériſant les orifices des vaiſſeaux; & ſi l'on remarquoit des vaiſſeaux à demi-coupés, on les coupera entiérement.

Si tout cela étoit impraticable, on appliquera ſur les vaiſſeaux d'où le ſang ſort, le mieux qu'il ſe pourra, de la charpie trempée dans l'eau ſtiptique N°. 41, & chargée de la ſuſdite poudre ſtiptique. On arrêtera le tout comme il vient d'être dit; & on lévera l'appareil de la même maniere.

Dans tous les cas où l'on a lieu de craindre le retour de l'hémorrhagie, on mettra le malade au régime ſous la lettre H. Il cherchera à être tranquille de corps & d'eſprit. S'il étoit pléthorique ou échauffé, il ſera ſaigné; & pour ralentir la circulation, on comprimera, s'il ſe peut, au moyen du tourniquet, l'artere qui porte le ſang aux vaiſſeaux ouverts. L'on réitérera s'il le faut la ſaignée: le malade boira de l'eau froide agréablement acidulée avec de l'eſprit-de-vitriol ou de ſoufre: il prendra tous les ſoirs l'émulſion N°. 66; & ſi à la ſuite de l'hémorrhagie, il ſe trouvoit épuiſé, il ſuivra les conſeils donnés ci-après pour ce cas.

Dans les hémorrhagies internes, on mettra d'abord le malade dans un état de tranquillité parfaite. Il ſera ſeulement ſuſtenté par des bouillons de jarret de veau troublés avec du ris paſſé, ou avec du gruau d'avoine. Sa boiſſon ſera à l'ordinaire de l'eau fraîche acidulée de la maniere ci-deſſus indiquée, ainſi que de la tiſane de ris N°. 215, adoucie avec du ſyrop de grenades ou de limon. Mais les perſonnes dont le ſang eſt diſſout & qui ont la fibre débile, préféreront à ces boiſſons la tiſane de

ſymphitum N°. 219, & de l'orgeat léger. On fera d'ailleurs inceſſamment une ſaignée de dix à douze onces, à l'extrêmité la plus éloignée de l'endroit d'où s'échappe le ſang: d'abord après la ſaignée, on débarraſſera le ventre avec le lavement N°. 108, où l'on aura fait diſſoudre une demi-once de nitre. Après avoir rendu le lavement, le malade commencera à uſer de la mixture ſtiptique N°. 129: vers le ſoir, il prendra l'émulſion N°. 66, & dans des cas preſſants, on réitérera la ſaignée une couple d'heures après la premiere. On cherchera à ralentir la circulation du ſang, en faiſant tremper les extrêmités dans de l'eau tiede mêlée avec un douzieme de vinaigre. Chez les deux ſexes, on fomentera les parties génitales avec le même mêlange froid, qu'on rafraîchira ſouvent, & l'on pourra ajouter à la livre de cette fomentation, une demi-once de ſel-de-Saturne à l'uſage du ſexe maſculin. On comprimera, ſelon l'art, les troncs des plus grandes veines des extrêmités, par des ligatures aux cuiſſes & aux bras: le malade prendra ſoir & matin de la poudre de magnéſie N°. 181, afin de tenir ſon ventre bien libre & de prévenir les ſpaſmes. Si ces remedes étoient inſuffiſants, il les ſuſpendra pour prendre les pillules de Helvetius N°. 153, deſquelles, dans des cas preſſants, la doſe ſera de trois pillules. C'eſt ainſi que l'on traitera les hémorrhagies internes en général: les exceptions à faire ſeront obſervées dans le traitement de chaque eſpece en particulier.

A la ſuite des hémorrhagies externes & internes, afin de réparer le ſang & les forces, les convaleſcents qui ont le ſang diſſout obſerveront le régime ſous la lettre F, & les autres, celui ſous la lettre B; de façon cependant, que dans les premiers dix jours leurs repas ſoient légers. Ils pourront prendre, une fois dans les vingt-quatre heures, un gobelet de chocolat de ſanté, & entre les repas, un bon bouillon, un œuf mollet, un peu de gelée ou un doigt de bon vin rouge trempé, dans lequel ils mouilleront un biſcuit. Dans des cas où l'épuiſement ſera plus conſidérable, ils obſerveront pendant un mois le régime de lait ſous la lettre G.

Les défaillances & convulſions qui ſurviennent dans l'hémorrhagie, principalement les dernieres, ſont de mauvais augure, & le malade périra ſi l'on ne peut inceſſamment arrêter le ſang ou en réparer la perte par l'uſage de bons bouillons, dont il boira un gobelet toutes les demi-heures, en prenant entre deux la moitié d'une taſſe de la mixture cor-

diale N°. 124. On emploiera en même temps, dans des cas preſſants, l'épitheme N°. 69, & l'on ne négligera pas de ſerrer doucement le bas-ventre avec une ſerviette, & les extrémités des bandes pour renvoyer le ſang néceſſaire aux parties nobles.

La fievre-lente qui ſuccede aux grandes ou aux longues hémorrhagies, ſe guérit par une alimentation ſage, reſtaurante. Le malade prendra avant le déjeuner & les deux repas, & encore en ſe couchant, demi-gros de quinquina en poudre, dans un peu de vin rouge. S'il étoit bien foible, il remplacera la poudre par un verre d'infuſion de quinquina faite avec deux onces de quinquina concaſſé, & deux livres d'eau froide, dont on commencera à uſer après vingt-quatre heures d'infuſion faite à froid.

De l'hémorrhagie du nez.

L'hémorrhagie du nez eſt aſſez communément précédée de maux de tête, d'éblouiſſemeuts & quelquefois de bourdonnements aux oreilles.

Si l'hémorrhagie du nez eſt légere & périodique, comme cela ſe voit chez la jeuneſſe, c'eſt un bénéfice dont on ne troublera point le cours. On évitera ſeulement de s'échauffer par le vin, par les exercices violents, &c. Toutes les fois cependant qu'elle ſera trop abondante, on la modérera moyennant la tranquillité, & par l'uſage de bains de pieds tiedes, où l'on jettera un gobelet de vinaigre. Pendant que les jambes ſeront dans l'eau, on appliquera ſur le front & ſur les tempes, des compreſſes trempées dans parties égales d'eau & de vinaigre froids, & on les renouvellera à meſure qu'elles ſécheront. Si malgré cela le ſaignement du nez perſiſte, on jettera par ſurpriſe une couple de verres d'eau froide au viſage du malade, ainſi que ſur la nuque; & ſi l'hémorrhagie n'eſt pas arrêtée par-là, il ſera ſaigné au pied: il prendra l'émulſion N°. 66, ou les poudres N°. 190: on introduira en même temps bien avant dans la narine d'où le ſang vient, un tempon imbibé d'eau ſtiptique N°. 41; & ſi l'on ne pouvoit atteindre le vaiſſeau ouvert, on injectera doucement dans la narine, de l'eſprit-de-vin rectifié, ou de l'eau ſtiptique ſuſdite; & le malade uſera du régime, des boiſſons, &, à raiſon du beſoin, de tout ce qui a été conſeillé à l'article des hémorrhagies in-

ternes. Le ſang étant arrêté, on s'abſtiendra de ſe moucher juſqu'à ce que les vaiſſeaux ouverts ſoient bien reſſerrés. On ſe conduira d'ailleurs, quant aux accidents qui ſurviendront ou qui ſuccéderont au ſaignement du nez, comme il eſt enſeigné à l'article des hémorrhagies en général; & on cherchera à modérer les ſaignements trop fréquents ou trop abondants, par la ſaignée au pied vers les équinoxes, le régime ſous la lettre D, & on boira au printemps & en automne, pendant une quinzaine de jours, le petit-lait tamarindé N°. 148: on prendra, une couple de fois par ſemaine, les bains de jambes ſuſdits: on ſe lavera matin & ſoir le viſage & quelquefois auſſi la tête, avec de l'eau froide, & on évitera tout ce qui échauffe & agite le ſang.

Quand l'hémorrhagie du nez épuiſe, elle produit les ſuites dont il eſt fait mention à l'article des hémorrhagies en général. Ceux à qui elle eſt familiere dans la jeuneſſe, ſont ſujets, quand elle ceſſe, à prendre la fievre, des vertiges, des maux de tête, des palpitations de cœur, des érésipelles, l'hémoptiſie, les hémorrhoïdes; & ils ont de la diſpoſition à l'engorgement des viſceres du bas-ventre, aux rhûmatiſmes, &c.

Les hémorrhagies accidentelles du nez, qui ſurviennent dans les fievres, & qui annoncent la criſe, operent ſouvent la guériſon; & quoique ſouvent elles ſoient fort-abondantes, elles ſont rarement à craindre. Si toutefois elles étoient exceſſives, on n'emploiera l'émulſion & les topiques pour les narines, qui viennent d'être recommandés &c. qu'après avoir conſulté ce qui eſt dit ſur les ſymptômes des fievres en général.

De l'hémorrhagie de l'eſtomac.

L'épanchement de ſang dans la cavité de l'eſtomac eſt ſouvent précédé de battement & d'une tenſion & douleur ſourdes ſous le creux de l'eſtomac, vers l'hypocondre gauche. Les malades reſſentent une peſanteur à l'eſtomac, qui eſt accompagnée de chaleurs, d'angoiſſes & de naufées: à cela ſuccedent des vomiſſements réitérés d'un ſang qui eſt ordinairement d'une couleur foncée ou caillée, & dont il paſſe ſouvent, par la voie du ventre, une portion qui ſe précipite en caillots & teint les excréments de ſang.

Les ſuites qui en réſultent ſont les mêmes que celles qui ont été rapportées ſous l'article des hémorrhagies en général.

On traitera cette maladie exactement ſelon les renſeignements donnés pour la cure des hémorrhagies internes en général ; avec la différence ſeulement, que les malades boiront froid, entre les vomiſſements, & qu'ils préféreront, pour leur boiſſon, de l'eau fraîche acidulée avec de l'eſprit-de-vitriol ou de l'eſprit N°. XIV de la pharmacie portative. Quand l'hémorrhagie ſera arrêtée depuis pluſieurs jours, on aura ſoin de débarraſſer doucement l'eſtomac des réliquats de caillots de ſang, à l'aide de la teinture de rhûbarbe tempérée N°. 204 ; & l'on ſera d'ailleurs, quant aux ſymptômes & aux ſuites, ainſi que pour prévenir le retour de l'hémorrhagie, ce qui eſt recommandé pour l'hémorrhagie en général & pour celle du nez en particulier.

Dans l'hémorrhagie de l'eſtomac, les vaiſſeaux appellés courts, qui ſont diſtribués dans les membranes qui forment ce viſcere, ſont à l'ordinaire fort-diſtendus, & comme variqueux. Pour les rétrécir & pour prévenir la récidive, des fomentations ſagement faites entre les attaques, avec de l'eau à la glace, produiront un bon effet.

La maladie eſt des plus graves, lorſque l'hémorrhagie de l'eſtomac eſt accompagnée de fievre ou d'obſtructions marquées dans l'un ou l'autre des viſceres du bas-ventre. Si les menſtrues ou les hémorrhoïdes étoient ſupprimées, on cherchera à rétablir ces évacuations, comme il eſt enſeigné en traitant des deux cas.

Le vomiſſement de ſang des femmes groſſes, ceſſe à l'ordinaire après la ſaignée au bras.

Lorſqu'après avoir vomi un ſang noir, on en rend par les ſelles qui a la couleur & la conſiſtance de la poix, & qui eſt puant & corrompu, cela fait la maladie noire d'Hypocrate, qui eſt incurable.

De l'hémoptyſie.

L'hémoptyſie eſt encore un épanchement de ſang, qui ſe fait par la bouche. Il differe du précédent, en ce que le ſang vient ici du poumon, parce qu'un ou pluſieurs vaiſſeaux de ce viſcere s'entr'ouvrent à leurs orifices, ou ſe trouvent corrodés par des humeurs âcres, ſoit dans leur corps, ſoit

ſoit à leurs extrêmités ; il arrive encore qu'un ou pluſieurs vaiſſeaux ſont rompus par une commotion violente de tout le corps ou du poumon en particulier. Cet épanchement ſe fait ſans ou avec de la toux : le plus ſouvent le ſang eſt vermeil & écumeux ; les malades le crachent réitérativement à pleines gorgées, & ordinairement pluſieurs jours de ſuite, à des intervalles plus ou moins longs. Cette hémorrhagie eſt ſouvent précédée de laſſitude, d'abattement, d'oppreſſion, d'un apperçu de goût de ſang à la bouche, & quelquefois encore de palpitations de cœur ; à quoi ſuccedent des picotements dans la poitrine, des chaleurs moins vives qu'inquiétantes, & le crachement de ſang, qui, aſſez ſouvent, arrive ſans toux, ou qui s'expectore avec une toux rauque, laquelle eſt particuliere à cette maladie.

Outre les ſuites qui ſont rapportées à l'article des hémorrhagies en général, l'hémoptyſie diſpoſe à la rechûte, à la pulmonie, &c.

Des crachements de ſang.

Le vomiſſement de ſang & l'hémoptyſie, ſont les hémorrhagies capitales qui ſe font par la bouche. Comme il arrive que les malades s'alarment mal-à-propos, en confondant l'hémoptyſie avec le crachement de ſang qui vient des gencives, ou qui tombe des narines poſtérieures dans la bouche, ſoit avec celui qui vient du larynx ou ſeulement de la trachée-artere, on s'aſſurera du lieu d'où il part, d'après ce qui ſuit.

Le ſang qui vient des gencives ſe crache comme la ſalive, & il vient à la bouche en les ſuçant : s'il vient des narines, on en mouche, en même temps peu ou beaucoup : on reſſent à la partie ſupérieure des narines, de l'irritation ou du chatouillement, & le ſang vient dans la bouche lorſqu'on fait le mouvement uſité pour attirer les pituites du nez dans cette partie. Quand le ſang vient du larynx ou de la trachée-artere, on ſent quelque picotement dans le fond de la gorge ; alors on crache de temps à autre une ou quelques petites cuillerées de ſang pur, avec un peu de toux ; & le plus ſouvent on crache des phlegmes entremêlés de filaments de ſang.

Les crachements de ſang des gencives, des narines poſtérieures, du larynx & de la trachée-artere, ſont plus inquiétants que dangereux. On en guérit à l'ordinaire, ſi, après la ſaignée au pied, on fait un long uſage du régime & des remedes indiqués pour l'acrimonie ſcorbutique dont le malade pourra être atteint. S'il n'étoit pas affecté de ces acrimonies, il

boira à l'ordinaire de la tiſane de ſymphitum N°. 219 : il prendra le ſyrop contre les crachements de ſang N°. 196, & chaque ſemaine, une couple de demi-bains tiedes d'eau-de-ſon, dont il continuera l'uſage juſqu'à la parfaite guériſon. Si l'on échouoit, on découvrira par la recherche quelque autre acrimonie dans le ſang du malade, & pour la détruire, on ſe conduira ſelon qu'il eſt enſeigné à l'article des vices du ſang.

Quant à l'hémoptyſie, on cherchera d'abord à arrêter le ſang ſans l'uſage des ſtiptiques. A cet effet, on fera inceſſamment une ſaignée copieuſe au bras : on débarraſſera d'abord après le ventre, au moyen du lavement N°. 108, animé d'une demi-once de nitre : le lavement étant rendu, on réitérera la ſaignée au pied, & le malade obſervera tout ce qui eſt preſcrit pour les hémorrhagies internes en général. Si les boiſſons aigrelettes, comme auſſi les froides, excitoient en lui la toux, il boira de l'eau pure dont le froid ſera diminué, de l'eau-de-ris, ou de la ſuſdite tiſane de ſymphitum. Le malade ſera couché, ayant la tête haute ; il s'abſtiendra de parler ; il cherchera à être parfaitement tranquille de corps & d'eſprit, & il évitera autant qu'il lui ſera poſſible de touſſer, d'éternuer, d'aller avec effort à ſelle, ainſi que de tous les mouvements qui mettent la poitrine en jeu. Pendant les premieres vingt-quatre heures, il prendra pour tout remede, de dix en dix heures, la moitié de l'émulſion N°. 66, & toutes les demi-heures, dix grains de nitre dépuré dans une taſſe d'eau fraîche. Afin de ralentir le retour du ſang au cœur, on emploiera en même temps les ligatures aux bras & aux cuiſſes, & les bains de jambes tiedes, preſcrits pour les hémorrhagies en général. Mais ſi, au bout de ce temps, l'expectoration d'un ſang pur n'étoit pas entiérement arrêtée, on réitérera la ſaignée au pied, & on emploiera encore, pendant l'eſpace de vingt-quatre heures, la mixture ſtiptique N°. 129, ainſi que la tiſane de ſymphitum. Si ces remedes étoient inefficaces, on réitérera la ſaignée au pied, & l'on paſſera, ſans héſiter, à l'uſage des pillules de Helvetius N°. 153. On avancera même l'uſage de ces deux derniers remedes, toutes les fois que l'épanchement de ſang ſera fort-abondant ; l'on aura ſoin en outre de tenir le ventre libre avec le lavement ſuſdit ; & dèsque l'on pourra les placer, on ſubſtituera au lavement les poudres de magnéſie N°. 181, dont on fera uſage le plutôt poſſible.

Si le malade tomboit en défaillance, on le fera revenir en lui jettant

de l'eau fraîche au viſage. Quant aux convulſions & à l'épuiſement des convaleſcents, on conſultera & l'on ſuivra ce qui eſt dit pour le traitement des hémorrhagies en général.

Comme cette maladie eſt ſujette à la récidive, on mettra en uſage, pour prévenir la rechûte, tout ce qui eſt recommandé à cet effet à l'article de l'hémorrhagie du nez; & ſi l'hémoptyſie étoit une maladie de famille, l'effet d'un ſang diſſout & âcre, ou qu'elle eût été précédée de quelque maladie au poumon, elle aura des ſuites d'autant plus fâcheuſes, que l'on aura été obligé de ſauver la vie du malade en arrêtant ſubitement l'hémorrhagie par des aſtringents. Le malade crachera le plus ſouvent, après le ſang vermeil, pendant quelques jours, du ſang épais & noir, qui pâlira peu à peu; & à cette expectoration ſuccéderont à l'ordinaire des crachats purulents, qui ſeront ſuivis des ſymptômes de la pulmonie.

Dès le moment où l'on s'appercevra de ce fâcheux événement, on ne balancera pas à faire au plus vîte une petite ſaignée, pour peu que l'agitation du ſang l'indique, & que les forces du malade le permettent. Le lendemain, on le purgera avec la potion de manne N°. 167: il commencera le jour ſuivant, à prendre de quatre en quatre heures, un gros de baume de Lucatelli N°. 5, mêlé de ſix grains d'extrait de quinquina; & il boira immédiatement après chaque priſe, un gobelet de l'infuſion balſamique N°. 100. Pour toute nourriture, il prendra dans le milieu des intervalles de l'uſage de ces médicaments, un gobelet de lait-de-vache, coupé avec un tiers d'infuſion de fleurs de petites-marguerites; & ſi, non-obſtant ces précautions, l'expectoration purulente & la toux ſubſiſtoient au-delà de trois ſemaines, on traitera le malade d'après les renſeignements donnés à l'article de la pulmonie.

L'hémoptyſie qui attaque des perſonnes d'ailleurs ſaines, après un grand échauffement, des excès en vin, des emportements violents ou de grands efforts de poitrine, ainſi que celle qui arrive ſouvent aux femmes groſſes, & encore aux femmes ſanguines, eſt le plus ſouvent ſans ſuites.

Dès la ceſſation des attaques d'hémoptihſie, les vaiſſeaux ne ſont fermés à l'épreuve qu'une dixaine de jours après, & les convaleſcents auront ſoin de ſe ménager conſéquemment, ſur-tout lorſque l'hémoptyſie participera aux ſuſdites cauſes internes.

Quand, parmi le ſang des hémoptiques, on trouve des membranes, des concrétions polypeuſes, ou des matieres purulentes, cela eſt de bien mauvais augure.

L'hémoptyſie qui ſurvient à la pulmonie, accélere la mort.

Quand l'hémoptyſie eſt une maladie de famille, on mettra la ſaignée, qu'on fera de trois en trois mois, en uſage, depuis l'âge de quinze ans juſqu'à celui de trente-cinq. On prendra pendant une couple de jours, chaque ſemaine, les poudres de magnéſie N°. 181, & ſouvent des bains de pieds tiedes. Par ces moyens, & en obſervant les régimes ſous les lettres B & F, on préviendra l'hémoptyſie ainſi que la pulmonie qui en réſulte, & ſi le ſujet a le ſang âcre, on lui fera un cautere à la jambe.

Du piſſement de ſang.

Les deux ſexes ſont ſujets à rendre du ſang par la voie des urines. Ce ſang peut venir des reins, de la veſſie, ou ſeulement de l'uretre. Quand il ſe filtre des reins par les uretéres dans la veſſie, ſans ſymptômes qui annoncent le calcul rénal, les malades ſont uniquement affectés d'un peu d'embarras aux reins, & d'un ſentiment de laſſitude. Le ſang qu'ils rendent eſt ſi bien mêlé avec les urines, que le mélange paroît tout ſang; mais en le laiſſant repoſer, le ſang ſe ſépare & ſe précipite au fond, ſans paroître grumelé.

Ce piſſement de ſang ſurvient volontiers chez les perſonnes dont les reins ſont relâchés, ou qui ont le ſang diſſout ou fort-raréfié par de violents exercices; & ſouvent elles rendent beaucoup de ſang par les urines.

Quand, au contraire, le ſang qu'on rend par les urines vient des vaiſſeaux de la veſſie ou de ſon ſphincter, l'hémorrhagie eſt ordinairement annoncée par des picotements & de la douleur aux environs du pubis & au périnée. Le ſang que les malades rendent n'eſt pas bien mêlé avec les urines: étant précipité, il paroît grumelé, & cette eſpece de piſſement de ſang eſt ſouvent précédée ou accompagnée du gonflement des vaiſſeaux hémorrhoïdaux. Il eſt peu abondant à la fois; il dure par contre pluſieurs jours; & ceux des malades qui ſont hémorrhoïdaires, ſont ſujets à des rechûtes périodiques, qui ſont annoncées par le beſoin fréquent & par de la difficulté à uriner, qui ſont d'autant plus in-

quiétants, que le gonflement des vaiſſeaux ſanguins du ſphincter eſt plus conſidérable.

Tous ces ſymptômes augmentent, quand une partie du ſang s'épanche dans la veſſie & qu'il s'y grumele : ces grumeaux prennent, par leur ſéjour dans la veſſie, une conſiſtance fibreuſe, & cauſent ſouvent la ſuppreſſion entiere des urines, avec des douleurs qui ſont accompagnées d'angoiſſes, de nauſées, de vertiges, lipothymie, du refroidiſſement des extrêmités, & d'un pouls petit & embarraſſé qui annonce la phlogoſe, que conſtatent des friſſons ſuivis d'ardeur à la veſſie de chaleurs fébriles ainſi que de l'altération.

Quand le ſang vient de l'uretre, il s'écoule ſans que le malade lâche l'urine. Ce cas eſt rare, & s'il arrive, le ſang coule en aſſez grande quantité.

Outre les ſuites remarquées en traitant des hémorrhagies internes en général, l'hémorrhagie des reins, qui eſt abondante & de longue durée, conduit plus particuliérement à la phtiſie. Celle de la veſſie diſpoſe aux rétentions d'urines, à l'inflammation de la veſſie, &c.

On traitera ces hémorrhagies pas à pas, comme il eſt enſeigné dans la cure des hémorhagies internes en général, avec la différence ſeulement, qu'on fera les ſaignées au bras. On évitera de s'échauffer les reins & le croupion, en obſervant d'être couché le moins qu'il ſe pourra ſur ces parties. On fomentera les lombes, le pubis ou le périnée, ſoit la région d'où le ſang paroîtra partir, avec des linges pliés en ſix doubles, & que l'on aura trempés dans l'eau ſtiptique dégourdie N°. 41. Si le flux de ſang de l'uretre étoit abondant, on y fera toutes les demi-heures, des injections réiterées avec la même eau ſtiptique, mêlée de partie égale d'eau-de-plantin, blanchie avec la mouſſe d'un blanc d'œuf. Ces injections ſe feront par demi cuillerées & très-doucement, avec une petite ſeringue d'yvoire, à canule boutonnée.

Au cas que l'hémorrhagie de la veſſie ne conſiſtât que dans un piſſement de ſang périodique, on la regardera comme un ſupplément du flux hémorrhoïdal : on ne l'arrêtera que lorſqu'elle ſera fort-abondante, & l'on cherchera à établir le flux hémorrhoïdal, par les remedes les plus doux indiqués à cet effet à l'article des hémorrhoïdes. En attendant, on remé-

diera par la ſaignée à la pléthore, à l'épaiſſiſſement & à l'acrimonie du ſang, par le petit-lait & par les régimes ſous les lettres B, F & G.

Si la ſuppreſſion des urines & les autres ſymptômes ſuſdits dénotoient qu'il y a des caillots d'un ſang fibreux enchaſſés dans le ſphincter ou à l'entrée de l'uretre, on donnera auſſi-tôt au malade une couple de lavements N°. 108 ; il prendra immédiatement après pluſieurs demi-bains domeſtiques tiedes. On lui injectera ſouvent de l'eau de graine de lin dans la veſſie ; dans les intervalles entre les bains, on appliquera ſur le pubis le cataplaſme émollient No. 15, & le malade boira d'heure en heure une taſſe d'infuſion de graine de lin, adoucie avec du ſyrop de guimauves. S'il étoit fort-foible, il prendra de la mixture cordiale N°. 124 ; & ſi, à l'aide de ces remedes, la ſuppreſſion des urines ne ceſſoit pas, on ne tardera pas d'introduire le catheter, avec les précautions recommandées à l'article de la ſuppreſſion des urines.

Si l'hémorrhagie des reins ou de la veſſie étoit l'effet du calcul, de l'ulcération ou d'une autre cauſe méchanique, on cherchera à ſoulager le malade par les remedes indiqués pour de tels cas. Mais il ne pourra ſe guérir qu'après avoir été délivré de la cauſe ; & pour cet effet, on conſultera là-deſſus les articles où il eſt traité du calcul, des ulceres aux reins, &c.

Le piſſement de ſang, ſans autre ſymptôme, qui arrive aux perſonnes échauffées par des courſes &c. provient à l'ordinaire de la dilatation des capillaires des reins, & le plus ſouvent il eſt ſans conſéquence.

Le piſſement de ſang qui arrive après l'uſage interne ou externe des cantharides, ſe guérit moyennant la boiſſon copieuſe d'orgeat, de lait d'amandes, de la tiſane arabique N°. 207, ou, à ſon défaut, du lait de vache.

Des hémorrhagies par les voies urinaires, qui étoient rebelles, ont été guéries plus d'une fois par des eaux minérales-aigrelettes, coupées avec un tiers de lait ; & elles ſeront le plus ſouvent ſalutaires, pour prévenir la récidive.

Le piſſement de ſang qui vient de l'uretre, dépend ſouvent de réliquats vénériens, de caroncules, ulceres &c. Dans ces cas, il faut aller à la cauſe, & conſulter l'article des maux vénériens.

DES POISONS EN GÉNÉRAL.

Les poiſons produiſent leurs funeſtes effets, quand on les avale, quand on les hume en forme de vapeur, & quand ils s'inſinuent dans le corps par l'application de matieres vénimeuſes.

Symptômes du poiſon avalé.

Lorſque, ſans cauſe manifeſte, on trouve un malade qui auparavant étoit bien portant, parfaitement anéanti, travaillé d'envies de vomir, d'angoiſſes, de ſuffocations, ou d'ardeurs & d'irritations au goſier & à l'eſtomac, & qui augmentent à vue d'œil, on a lieu de croire qu'il aura avalé quelque poiſon. On en eſt certain, ſi ces ſymptômes ſont ſuivis de violents vomiſſements ou de vives douleurs de coliques, de mouvements convulſifs, du hoquet, de défaillances, de palpitations de cœur, de l'enflure ſubite du ventre, du refroidiſſement des extrêmités, d'une ſueur froide, ſur-tout à la téte; d'ardeur en urinant ou de la ſuppreſſion des urines; de la lividité des ongles, & quelquefois de délire. Ces ſymptômes plus ou moins réunis ſont encore accompagnés d'accidents particuliers, qui dépendent de l'eſpece du poiſon. Bientôt la mort s'enſuivra, ſi l'on ne donne promptement au malade les ſecours convenables.

Symptômes du poiſon humé.

Le poiſon humé en forme de vapeurs, ſaiſit d'abord la poitrine & produit une ſuffocation ſubite, à laquelle ſuccedent des vertiges qui font chanceler les malades, & bientôt ils tombent ſuffoqués & ſans connoiſſance : quelquefois auſſi, les accidents ſuſdits ſont ſuivis de quelques-uns des ſymptômes qui ſuccedent au poiſon avalé, & qui varient ſelon la nature de la vapeur méphitique qu'ils ont humé. Les principales auxquelles nous ſommes expoſés, ſont celles du charbon, du moût de raiſins ou d'autres liqueurs qui ſont dans la force de leur premiere fermentation, & dont le gaz éteint la lumiere & ſuffoque l'homme. Les vapeurs des

cloaques, des mines & d'autres lieux ſouterrains dont l'air n'eſt jamais renouvellé, ou qui eſt empoiſonné par des exhalaiſons arſenicales, &c. produiſent auſſi ces funeſtes effets.

Symptômes du poiſon appliqué au dehors.

Le poiſon appliqué au dehors produit plus ou moins ſubitement ſes funeſtes effets, ſelon ſa nature particuliere. L'araignée, le ſcorpion, le crapeau, l'aſpic, la vipere, les chiens ou d'autres animaux enragés, nous mettent aſſez ſouvent dans le cas d'en éprouver la diverſité. La partie où le venin de ces animaux s'inſinue, ſe trouve le plus ſouvent d'abord affectée d'un engourdiſſement auquel ſuccede une douleur plus ou moins aiguë, ardente ou piquante à l'endroit de la morſure, qui bientôt ſe trouve plus ou moins enflé. Les environs de la tumeur prennent de la rougeur qui devient livide; & le venin ſe répandant plus ou moins promptement dans le tiſſu cellulaire, & s'inſinuant dans la maſſe des humeurs, produit quelques-uns des ſymptômes qui ſe manifeſtent après que l'on a avalé du poiſon. Ceux du crapeau & de la vipere produiſent ſouvent une eſpece de jauniſſe ſpaſmodique, & une enflure générale. La morſure du chien enragé cauſe de l'horreur pour l'eau, appellée hydrophobie : les inſectes à dards, quand on les chaſſe ou qu'on les écraſe, en retirant ſubitement l'aiguillon, font de petites lacérations : l'aiguillon ſe rompt & reſte dans la peau, qui s'enfle & s'enflamme, &c.

Cure générale des poiſons avalés.

Si l'on a eu le malheur d'avaler quelque poiſon que ce ſoit, on cherchera à l'évacuer au plus vîte de l'eſtomac & du canal des inteſtins. On émouſſera & l'on affoiblira ce qui pourroit en être reſté dans le tube alimentaire; & on finira par faire paſſer par la ſueur, les parcelles qui ſe ſeront gliſſées dans la maſſe des humeurs. A cet effet, on fera d'abord boire au malade, coup ſur coup, des écuellées d'eau tiede chargée de beurre frais ou d'huile qui ne ſoit pas rance : il ſe chatouillera le goſier ou il l'irritera avec le duvet d'une plume, afin d'exciter au plus vîte des vomiſſements réitérés. On ſe procurera promptement une couple de priſes de la poudre vomitive d'ipécacuanha No. 192 : le malade en avalera

une

une ; & ſi elle ne produiſoit pas un effet ſuffiſant pour expulſer le poiſon, il prendra l'autre une heure après, dans une taſſe d'eau tiede. A chaque vomiſſement, il boira une couple de gobelets d'eau également tiede.

Pour tirer des inteſtins ce qui pourroit s'y être gliſſé du poiſon, on ne tardera pas à lui donner coup ſur coup pluſieurs lavements d'eau de graine-de-lin, chargée de trois ou quatre cuillerées d'huile d'olives ; & l'on continuera ces évacuations, juſqu'à ce que l'eſtomac & le bas-ventre ſoient autant que poſſible débarraſſés du poiſon. Lorſque la ceſſation des nauſées & de la colique dénotera qu'il n'y a plus de venin dans les premieres voies, il prendra gros comme une noiſette de thériaque, & par-deſſus un bon bouillon : puis on lui donnera, de deux en deux heures, pendant deux fois vingt-quatre heures, un gobelet de lait de vache tiede, & entre deux une cuillerée d'huile-d'amandes-douces ou d'huile-d'olives fraîche On réitérera de trois en trois heures le ſusdit lavement, & le malade prolongera, s'il le faut, ce régime au-delà de deux fois vingt-quatre heures, & juſqu'à ce qu'il ne ſe manifeſte plus du tout de ſymptômes de l'action dans les premieres voies.

Pour détruire ce qui pourroit s'être gliſſé dans le ſang, & afin de ſe fortifier, le malade prendra après ces préliminaires, de trois en trois heures, une taſſe de la mixture bézoardique N°. 121 ; & il boira par-deſſus une couple de taſſes d'infuſion de ſcordium ou des eſpeces dépuratives N°. XXXVIII la pharmacie portative. On aura ſoin de bien couvrir le malade, pour favoriſer la ſueur, & on réitérera ces remedes trois jours de ſuite. Le malade ſe nourrira, pendant ce temps, de bons bouillons, & pour ſurcroît de précautions, pendant une huitaine de jours, il ne vivra que de lait s'il peut le ſupporter ; ſi-non, des aliments les plus gélatineux du régime ſous la lettre F.

Cette cure générale eſt également efficace contre toute eſpece de poiſons avalés. Mais ſi l'on en connoiſſoit l'eſpece, on y joindra les antidotes ſpécifiques indiqués ci-après pour le traitement des différentes claſſes des poiſons.

Cure générale des poiſons humés.

On tranſportera inceſſamment le malade, qui aura humé une vapeur ſuffocante, dans un air pur & frais, où on le dégagera de ſes ligatures. On

lui jettera de l'eau fraîche au viſage, ſur la tête & ſur la poitrine : on lui mettra ſous le nez & devant la bouche, une éponge trempée dans du vinaigre : on le frottera, on le ſecouera; on lui fera avaler une douzaine de gouttes d'eau de Luce ou de l'eſprit-volatil N°. 75, dans une cuillerée de vin. S'il ne revenoit pas à lui par ces moyens, on lui ouvrira la veine jugulaire; on lui donnera, d'abord après la ſaignée, le lavement purgatif N°. 111; &, ſi encore il ne revenoit pas à lui, incontinent après, on lui appliquera un lavement de fumée de tabac, ou, à défaut de l'inſtrument néceſſaire pour cela, un lavement de la décoction d'une demi-once de tabac, que l'on réitérera ſelon le beſoin & promptement.

Traitement général des bleſſures produites par la morſure d'animaux vénimeux, par la piqure d'inſectes, & particuliérement de l'hydrophobie.

Quand le poiſon eſt inſinué par la morſure d'un chien ou d'un autre animal enragé, ce que l'on peut faire de mieux, & ce qui a ſauvé des hommes qui avoient été mordus par le même animal, dont d'autres ont péri miſérablement, c'eſt d'aller au plus vîte recevoir, pendant une couple d'heures, la douche ſur la plaie, ſous un tuyeau de fontaine d'où l'eau jaillit naturellement à gros bouillons, ou ſous une pompe. On obſervera d'y tenir la plaie bien écartée juſqu'au fond, par de petites baguettes de bois; alors l'eau, par la force de la chûte, pénétrera, lavera & emportera complettement le venin. Cela étant fait avec beaucoup de ſoin, on lavera la plaie avec du vinaigre tiede : le bleſſé prendra une double priſe de la mixture N°. 121, ou un ou deux gros de thériaque, & il boira par-deſſus de l'infuſion de ſcordium, en quantité ſuffiſante pour ſuer abondamment. On entretiendra la ſuppuration de la plaie avec l'onguent-baſilic mêlé du quart d'onguent-égyptiac; & le malade prendra, dans une taſſe d'eau tiede, trois jours de ſuite matins & ſoirs, trois grains de la feuille de bella-donna, réduite en poudre avec dix grains de ſucre. Il obſervera pendant un mois le régime ſous la lettre B, en ne buvant qu'une grande quantité de décoction de la racine de valériane-ſauvage, à raiſon d'une once pour faire une livre de décoction, qui ſera coulée à travers un linge.

Si ces moyens avoient été négligés, comme les ſuites de la morſure des bêtes enragées ſont des plus redoutables, on ne ſauroit rien faire de

trop pour s'en garantir; & il faut à tout prix empêcher que le venin ne ſe répande. Si la plaie étoit dans une phalange, on l'amputera ſur-le-champ. D'ailleurs, toutes les fois que cela ſera praticable, on emportera les chairs au plutôt poſſible, par des inciſions faites dans le vif, dans tout le contour de la plaie, & ſans en négliger le fond. Si cela n'étoit pas praticable, on fera de profondes ſcarifications, &, dans les deux cas, on appliquera ſans ceſſe les ventouſes ſeches ſur la plaie, juſqu'à ce qu'elles n'attirent plus ni ſang ni ſéroſités. On humectera alors libéralement tout l'intérieur de la plaie avec de la teinture de cantharides, & on la couvrira, ainſi que ſa circonférence, à la largeur de deux doigts, avec l'emplâtre véſicatoire N°. 63, animé de poudre de cantharides.

Dèsque le véſicatoire aura produit ſon effet, on le lévera; on le renouvellera ſur la circonférence, & on panſera la plaie, matin & ſoir, avec l'onguent-baſilic mêlé d'un quart d'onguent-égyptiac. On cherchera à rendre la ſuppuration abondante, & on la fera durer une vingtaine de jours. Le malade prendra en même temps, de deux en deux heures, une cuillerée à bouche pleine de vinaigre bézoardique, ou à ſon défaut de celui des quatre voleurs. Dans la journée, il boira par-deſſus chaque priſe un verre de la ſusdite décoction de valériane, & à ſon réveil, comme auſſi en ſe couchant, de l'infuſion de ſcordium en quantité ſuffiſante pour exciter la moiteur, qu'il entretiendra dans ſon lit. Après quinze jours d'uſage de ces remedes, il prendra pendant trois jours conſécutifs la poudre de bella-donna de la maniere ci-deſſus preſcrite, & dont on accélérera l'uſage, ſi le malade devenoit ſombre, & s'il prenoit du friſſon, froid aux extrêmités, des angoiſſes, de petits mouvements convulſifs, des maux de tête accompagnés de ſerrements & d'ardeur dans le goſier; & ſur-tout ſi en même temps il commençoit à refuſer & à craindre les boiſſons qu'il auroit priſes auparavant ſans difficulté. Dès-lors on le ſurveillera de près: ſes gardes emploieront les plus grandes précautions. On prolongera l'uſage des poudres de bella-donna. On en augmentera les doſes d'un grain par jour, & ſi cela étoit infructueux, on tentera l'uſage de la poudre de la racine de bella-donna à mi-doſe: on appaiſera les agitations cruelles & ſouvent furieuſes, avec les gouttes anodines N°. 89, dont on rapprochera, doublera, & triplera les doſes à raiſon du beſoin. Le malade ſera nourri des aliments les plus légers du régime ſous la lettre B, &

pendant qu'il pourra boire, on lui donnera de préférence la décoction de valériane.

Si ces remedes échouoient & que le malade fût en état de ſe prêter aux frictions mercurielles, on eſſaiera de les lui faire, & on les adminiſtrera ſelon qu'il eſt enſeigné à l'article des maux vénériens.

Le ſort affreux de ces miſérables eſt connu; le tableau en eſt affreux, & il eſt inutile de le crayonner. Mais il eſt néceſſaire de remarquer, que l'uſage de tuer ſur-le-champ les animaux domeſtiques, que l'on ſuſpecte de rage, produit deux très-mauvais effets. Le premier eſt, que la guériſon des perſonnes qui ont été mordues par une bête méchante ou malade, ſans avoir la rage, ſont pour leur ſûreté condamnés à faire la cure des perſonnes mordues par des animaux enragés; ou ſi l'on néglige de la faire, un mal bien pénible qui en provient, c'eſt l'inquiétude cruelle de ceux qui ont été mordus, & que le plus ſouvent ils n'éprouveroient pas, ſi l'animal eût ſeulement été enfermé, vû que l'expérience prouveroit très-fréquemment qu'il n'étoit pas enragé.

Comme il reſte de la bave des animaux enragés, dans les vêtements entamés, laquelle eſt à redouter lors même que la peau ne l'aura pas été, on les quittera au plus vîte, & on ne s'en ſervira qu'après les avoir fait paſſer par pluſieurs leſſives.

La morſure de la vipere n'exige que des embrocations avec de l'huile tiede ſur la plaie & ſur ſes environs. On préférera l'onction avec de la graiſſe de viperes, ſi elle eſt à portée: le bleſſé prendra en outre, pendant vingt-quatre heures, toutes les trois heures, dix grains de ſel-de-viperes dans une cuillerée d'eau tiede, & il boira par-deſſus de l'infuſion chaude de ſcordium, en quantité ſuffiſante pour ſuer.

Le venin du crapeau ſe guérit avec l'embrocation ſusdite, & le malade prendra pendant une couple de jours, matin & ſoir, de la mixture bézoardique N°. 121, avec la ſusdite infuſion.

Quant aux piquures des inſectes, en y appliquant ſur le champ un morcelet d'un gazon fraîchement tiré de la terre, cette terre humide appliquée réitérativement ſur la peau préviendra l'inflammation. L'huile produit le même effet ſalutaire, comme auſſi les compreſſes trempées dans du vin chaud. Mais ſi l'on étoit mal-traité par un eſſain de guêpes, d'abeilles ou de gros moucherons, & que l'enflure fût conſidérable & éréſipélateuſe,

on ſaignera le malade, on lui relâchera la peau avec le cataplaſme émollient N°. 15, en préférant cependant la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, s'il avoit de vives douleurs.

La piquure légere de l'abeille, de la guêpe & de l'araignée, n'exige qu'une compreſſe trempée dans du vinaigre chauffé.

Quant aux antidotes ſpécifiques pour les différentes eſpeces de poiſons qu'on avale; comme il eſt néceſſaire de cacher au public les noms & la nature des derniers, il ſuffira de dire en gros, que l'expérience a fait connoître, qu'on peut les ranger en cinq claſſes. La premiere comprend les poiſons méchaniques, qui operent leurs funeſtes effets par leur figure. Les acides-minéraux concentrés forment la ſeconde claſſe. La troiſieme comprend les alkalins-cauſtiques, tirés des végétaux & des animaux; la quatrieme, les aſtringents, obſtruants, viſqueux & terreſtres; & la cinquieme claſſe enfin comprend les narcotiques.

Cure des poiſons méchaniques.

Ceux-ci ſont cenſés incurables, ſi après avoir avalé une couple de livres d'huile, on ne peut à l'aide d'un vomitif les évacuer ſur-le-champ & avant qu'ils ſe ſoient inſinués à demeure dans les membranes & dans les replis de l'eſtomac & des inteſtins. C'eſt à quoi il faut obvier d'autant plus promptement, que leur matiere ſera plus compacte, plus dure & plus tranchante. Si l'on manque ce moment, on ne pourra plus que ſoulager les malades. Dans ce triſte cas, ils boiront ſouvent du lait, & ils avaleront des verrées d'huile; ils ſeront nourris d'aliments gras, huileux, & de bouillies de farine au lait qui empâtent. Afin de les rendre moins ſenſibles à la douleur, on leur donnera, auſſi ſouvent que la vivacité de leurs ſouffrances l'exigera, une double ou triple priſe des gouttes anodines N°. 89; &, au cas qu'elles ne produiſiſſent pas un effet ſuffiſant, on leur fera prendre, ſur le ſoir, une couple de grains de laudanum.

Cure des poiſons acides.

Les poiſons acides produiſent principalement des ardeurs cruelles à l'eſtomac, la cardialgie & des vomiſſements d'une matiere acide & cauſtique.

Ces ſymptômes ſont ſuivis de près du hoquet, de mouvements convulſifs, de l'inflammation & de la gangrene à l'eſtomac.

Pour affoiblir plus promptement cette eſpece de venin, on joindra les alkalins aux remedes généraux contre les poiſons avalés. Le malade boira ſans ceſſe des verrées d'eau tiede, où on aura délayé un morceau de ſavon, d'un volume égal à celui d'une noix-muſcade, ſur une demi-chopine d'eau: il avalera, de quart-d'heure en quart-d'heure, dans du bouillon, ſix grains de ſel-d'abſinthe alkalin, ou de ſel-de-tartre. Il ne prendra pour ce cas point de lait, point de vinaigre, point de mixture bézoardique; mais pour adoucir les douleurs de colique, on lui donnera d'heure en heure des lavements d'eau de graine-de-lin, où l'on ajoutera une demi-douzaine de cuillerées d'huile d'olives.

Dèsque le vomiſſement aura ceſſé, on donnera d'heure en heure au malade la poudre abſorbante N°. 169, dans une taſſe d'eau tiede; & on le purgera auſſi-tôt que l'on pourra, avec deux onces de manne & autant d'huile d'amandes-douces, délayées l'une & l'autre dans un gobelet de bouillon. Dèsque l'effet de cette purgation ſera fini, il prendra gros comme un feve de thériaque, & ce laxatif ſera réitéré une couple de fois, de trois en trois jours, & de la même maniere.

Cure des poiſons alkalins.

Les poiſons alkalins produiſent d'abord de l'ardeur au goſier & à l'eſtomac, ainſi qu'une grande chaleur dans les entrailles; à quoi ſuccedent une ſoif inſatiable & une fievre ardente. Outre les remedes indiqués pour les poiſons avalés en général, ce cas exige que pour émouſſer les ſels alkalins, on délaie dans chaque verre d'eau tiede que le malade boira pour faciliter les vomiſſements, une cuillerée à bouche d'oxymel ſimple, & qu'il boive ſans ceſſe de l'oxicrat, du lait battu pour faire du beurre, ou de l'eau d'orge ſenſiblement acidulée avec du jus de citron, du vinaigre, de l'eſprit-de-vitriol ou de ſoufre. On uſera des lavements comme dans le cas précédent, & tout étant appaiſé, on purgera le malade avec le petit-lait tamarindé N°. 148.

Cure des poiſons visqueux, terreſtres & aſtringents.

Cette eſpece de poiſon opere lentement: elle produit de la langueur, des ſentiments presque permanents de colique, des affections paralytiques &c. Si au moyen de la poudre émétique & laxative N°. 165, qu'on fera prendre à pluſieurs repriſes, ainſi que par un long uſage de l'élixir atténuant N°. 56, & de ſavon blanc en pillules, dont on prendra vingt grains toutes les deux heures, on ne prévient pas ces effets, dans tous les cas rebelles, on ne négligera pas de boire des eaux thermales fondantes, ſavonneuſes & purgatives, rapportées au N°. 3.

Cure des poiſons narcotiques.

Les poiſons narcotiques, après avoir étourdi le malade, lui cauſent à l'ordinaire d'abord des nauſées & des angoiſſes; il tombe peu après dans un aſſoupiſſement entre-coupé d'un délire ſingulier, durant lequel il lui arrive de rire, de chanter, de geſticuler. A ces ſymptômes ſuccedent la fureur, des convulſions & une mort des plus tragiques, que l'on ne préſumeroit pas de l'effet d'une drogue, qui, priſe à une certaine doſe, appaiſe les douleurs les plus cruelles. Si l'on avoit lieu de croire qu'il y a encore du narcotique dans l'eſtomac & dans les inteſtins, on évacuera au plus vite le malade avec la poudre émétique & laxative N°. 165; ſi-non, on le ſaignera: on lui fera avaler, tous les quarts-d'heures, une taſſe d'oxycrat chaud, ou une couple de cuillerées de jus de citron mêlé avec le double d'eau. On ſecouera le malade; on lui mouillera ſans ceſſe les tempes & les poignets avec du vinaigre; &, s'il avoit de la diſpoſition à la diarrhée, on lui fera boire beaucoup de petit-lait tamarindé N°. 148.

La mixture contre la rage N°. 127, avoit acquis beaucoup de réputation, tant pour guérir les hommes que les animaux mordus par des bêtes enragées. Mais ce remede, ainſi que le kinorrhodon des anciens, & nombre d'autres remedes publiés ou ſecrets, ſont tombés dans l'oubli, ſans doute pour n'avoir pas ſoutenu des épreuves bien faites.

DES NOYÉS.

Dans les contrées où il y a des lacs, ou qui abondent en rivieres, il arrive fréquemment par naufrage & autres accidents, que des malheureux ſe noyent, & ſont tirés hors de l'eau ſans donner aucun ſigne de vie. Souvent on en a rappellés à la vie, en leur donnant incontinent, pendant pluſieurs heures conſécutives, les ſoins qui vont être détaillés.

On tranſportera ces malheureux dans une chambre chaude, où on les rapprochera d'un bon feu, nuds & couchés à plat ſur un matelas chauffé, ſur lequel on les tournera & retournera pour préſenter toute l'habitude du corps à l'ardeur du feu, en la frottant ſans ceſſe avec des linges bien chauffés, & les extrêmités du bas en haut. Des hommes vigoureux feront paſſer, bouche ſur bouche, ou par un tuyau, leur haleine chaude dans le poulmon du noyé: de temps à autre ils pouſſeront dans ſa gorge une cuillerée de vin chaud, & même de l'eau-de-vie. On tiendra toutes les parties du corps, la poitrine & le bas-ventre ſur-tout, enveloppées de couvertures itérativement chauffées au feu. On lavera les tempes & les poignets avec des eaux ſpiritueuſes; on mettra ſous le nez du noyé quelque eſprit-volatil, tel que celui ſous le N°. 75, dont on cherchera à lui faire avaler par cuillerées à café.

Mais comme l'état phyſique des noyés a un grand rapport avec celui de ceux qui ont été ſuffoqués par les poiſons humés, on fera la plus grande diligence pour leur appliquer coup ſur coup des lavements de fumée de tabac. Pour cet effet, à défaut de l'inſtrument qui eſt d'uſage, on remplira de tabac à fumer une pipe ordinaire, dont l'embouchure qui devra être de corne ſera introduite dans le fondement du noyé, après avoir bien allumé le tabac: l'on couvrira auſſi-tôt la tête de cette pipe de celle d'une pipe vuide, & tellement qu'en ſoufflant dans le tuyau de celle-ci on chaſſe la fumée du tabac de la pipe chargée, aſſidument & vivement durant des heures entieres dans les inteſtins.

Au cas qu'on fût dépourvû de moyens pour cela; on injectera à repriſes réitérées, dans l'anus, la décoction de tabac recommandée pour le poiſon humé; & l'on introduira dans le fondement le bec d'un ſoufflet de cheminée

cheminée, qu'on aura rempli en le dilatant, de la fumée chaude de tabac brûlé ſur de la braiſe, & que l'on fera jouer un moment après chaque lavement de décoction de tabac, pour dilater les inteſtins & mettre en mouvement le diaphragme.

Dèsque l'on remarquera le plus petit mouvement dans la reſpiration, on redoublera tous ces ſoins: le pouls commencera bientôt à battre, & le noyé à revenir à la vie. Alors on lui ouvrira la veine au bras, & l'on continuera à le frotter, chauffer, & à l'exciter juſqu'à ce qu'il ait repris connoiſſance. On le ranimera avec quelques gorgées de vin chauffé, & peu après au moyen d'un bouillon. On a reſſuſcité ainſi grand nombre de noyés qui avoient été pluſieurs heures ſans donner le moindre ſigne de vie, & on la rendra toujours par cette méthode, à ceux dont le froid n'aura pas glacé la maſſe du ſang.

DES MALADIES DE LA PEAU.

Les maladies de la peau inquietent & impatientent : on en veut être guéri à tout prix, & par cette précipitation, on s'expoſe à de plus grands maux. C'eſt-pourquoi il ne faut pas dédaigner de s'en occuper ici.

Des ébullitions.

On appelle ébullitions, les boutons ou taches à la peau, qui paroiſſent ſubitement ſans autre ſymptôme à l'habitude du corps, & qui reſſemblent aux piquures de la puce, des moucherons ou encore aux ampoules qui s'élevent lorſqu'on a été touché par des orties. Ces ébullitions paroiſſent ou ſur toute l'habitude du corps, ou ſur quelques parties ſeulement : elles durent peu ; elles ſe diſſipent ſans ou avec démangeaiſon ; elles reviennent volontiers, & ne rendent ni ſéroſités ni matieres.

Cette maladie n'exige d'autres ſoins que celui de ſe tenir tranquille dans un lieu tempéré, & de favoriſer la tranſpiration. On s'habillera bien, & l'on boira, de temps à autre, quelques taſſes d'infuſion de fleurs de

ſureau. Si cependant les ébullitions revenoient ſouvent, les pléthoriques ſe feront ſaigner ; mais les uns & les autres prendront une dixaine de bains domeſtiques tiedes, &, après s'être purgés avec la potion minorative N°. 168, pendant quinze jours, le petit-lait, & dans le premier verre une cuillerée de ſyrop de fumeterre.

Du prurit.

Le prurit eſt cauſé quelquefois par l'âcreté de la maſſe de la lymphe ; & plus ſouvent parce que les matieres de la perſpiration, ſéjournant dans les émonctoires de la peau, s'aigriſſent & produiſent, par la raréfaction qu'occaſionne la chaleur du lit, & quand on s'échauffe, des picotements & des démangeaiſons qui cuiſent & inquietent ſi fort, qu'on ne peut s'empêcher de frotter la partie affectée. Alors ſeulement il ſe fait un ſuintement lymphatique à travers la peau, & dans les intervalles, on n'y remarque ni rougeur ni bouton. Ce mal, quand il eſt invétéré, eſt des plus rebelles.

Le prurit général qui eſt encore récent, ſe guérit par la ſaignée, par les bains & le petit-lait indiqués pour la maladie précédente, & dont on fera un long uſage. On prendra au ſortir du bain & au lit, trente gouttes de ſoufre doré d'antimoine liquide, & par-deſſus, quantité ſuffiſante d'infuſion d'écorce de ſaſſafras, pour exciter & entretenir une douce moiteur pendant une couple d'heures ; après quoi l'on ſe fera bien frotter avec une ſerviette parfumée de ſoufre.

Si au contraire le prurit étoit invétéré, les malades prendront après la ſaignée & une quinzaine de bains domeſtiques, l'eſpace de quinze jours, la décoction des bois laxative N°. 24, en doſe ſuffiſante pour en être purgés trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures, & en même temps, en ſe couchant, demi-gros de l'électuaire pour purifier le ſang, N°. 53. Si au bout d'une quinzaine de jours, le prurit étoit fort-diminué, ils continueront ces remedes juſqu'à la parfaite guériſon. Ils prendront enſuite pendant une couple de ſemaines, le lait de chevre, pour affermir la guériſon quant au ſang ; & quant à la peau, on y paſſera alors, matin & ſoir, une éponge trempée dans l'eau végéto-minérale tiede de Goulard. Les perſonnes chez qui le prurit affecte ſeulement une partie mini-

me du corps, oindront cette partie, matin & ſoir, avec la pommade de Saturne de Goulard.

Quoiqu'il ſoit rare que le prurit général dépende manifeſtement & purement de l'une ou de l'autre des acrimonies du ſang dont il a été fait mention; cependant, avant de faire les remedes ſuſdits, on s'éclaircira là-deſſus pour ſe conduire en conſéquence.

Le prurit au périnée gagne ordinairement les bourſes, & ſe fixe très-opiniâtrement à l'anus: il dépend communément d'un ſang hémorrhoïdal qui ne peut ſe faire jour. Il eſt commun auſſi chez les perſonnes dont la bile eſt très-acrimonieuſe, & il eſt, non-ſeulement des plus inquiétants, mais de la plus grande opiniâtreté. On appliquera dans le premier cas les ſang-ſues, avant de prendre les ſuſdits remedes. Dans le ſecond cas, on remédiera à l'acrimonie bilieuſe, d'après les renſeignements donnés à ce ſujet; & dans l'un & l'autre de ces cas, on prendra enſuite, pendant pluſieurs mois, matin & ſoir, la décoction de la ſeconde écorce de l'orme pyramidal, dans la proportion d'une once & demie pour une livre de décoction.

Le prurit des enfants ſe guérit après la purgation réitérée avec de la manne, moyennant la poudre N°. 181, dont ils prendront un priſe matin & ſoir, pendant une huitaine de jours.

Le prurit des vieillards & des perſonnes décrépites, demande des frictions ſeches, des aliments reſtaurants & les ſudorifiques cordiaux, tels que le ſel de vipere, à la doſe de vingt grains, ſur lequel ils boiront de l'infuſion d'écorce de ſaſſafras.

Dans la jauniſſe, le prurit ne ceſſe que lorſque la bile reprend ſon cours naturel; & il n'y a que les bains tiedes qui le diminuent

Si après l'uſage des remedes indiqués, le prurit n'étoit que diminué, on portera long-temps des chemiſes lavées dans une décoction de ſoufre, & que l'on parfumera encore avec du ſoufre. On prendra des bains d'eaux thermales ſoufrées, que l'on boira en même temps.

De la rudeſſe, de l'excoriation & des fiſſures de la peau.

La rudeſſe, l'excoriation & les fiſſures ou crevaſſes de la peau, ſe connoiſſent à l'œil. Ces maux, quand ils ſont récents, ſe guériſſent par l'onction des parties affectées avec la pommade adouciſſante N°. 161, ou

l'huile de cire rectifiée, que l'on renouvellera matin & ſoir. Si, à ces vices de la peau, il ſe joignoit un ſuintement d'humeurs, on les oindra le ſoir légérement avec la pommade rouge N°. 162.

Lorſque ces maux ſont invétérés, la peau devient calleuſe, & alors il faut commencer par la ramollir au moyen de la vapeur d'eau bouillie avec beaucoup de ſon. C'eſt ce que l'on réitérera pluſieurs fois par jour, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, en recevant cette vapeur auſſi chaude que l'on pourra la ſupporter. Dans les intervalles, on appliquera le cataplaſme émollient N°. 15 ; & lorſque les calloſités ſeront diſſipées, on emploiera les remedes ci-deſſus preſcrits.

Des lentilles.

Lorſque, chez les perſonnes non rouſſes, ce vice de la peau ſera récent, on le guérira ſouvent en appliquant ſur le viſage, pendant la nuit, & pluſieurs ſoirs de ſuite, du blanc-d'œuf broyé ſur une aſſiette de fayence avec une piece d'alun, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en écume ; & en ſe lavant le lendemain avec les eaux de frais de grenouilles, ou de fleurs de feves diſtillées.

Mais ſi ce vice étoit invétéré, on frottera les lentilles, en ſe couchant, avec l'onguent coſmétique N°. 134 : on ſe lavera le lendemain comme il vient d'être dit ; & ſi, par l'uſage de ces remedes qu'on auroit continués pendant une quinzaine de jours, les lentilles ne commençoient pas à ſe diſſiper, on en prendra ſon parti, plutôt que de riſquer d'autres remedes également incertains & dangereux. La meilleure précaution pour les affoiblir ſera de ſe garantir du ſoleil, & de recevoir au viſage, en ſe couchant, la vapeur de parties égales d'eau & de vinaigre bouillants. On pourra auſſi frotter doucement les lentilles avec une tranche de citron ſucculente.

Des taches hépatiques.

Les taches hépatiques ſont ſuperficielles & d'un jaune très-foncé. Elles paroiſſent à la poitrine, au cou, au dos, & elles ſont ſouvent plus groſſes que la paume de la main. Elles ſe couvrent d'une farine ſubtile, & occaſionnent de la démangeaiſon.

Si l'on veut s'en débarraſſer, on prendra la précaution de ſe faire ſaigner, au printemps & en automne : on ſe purgera enſuite, une couple de fois, de huit en huit jours, avec la décoction laxative N°. 30, & l'on oindra les taches, matin & ſoir, très-légérement avec la pommade rouge N°. 162. Si cela ne réuſſiſſoit pas, on prendra, pendant quelques ſemaines, les bouillons anti-ſcorbutiques N°. 9.

Des éphélides.

Les éphélides ſont des taches qui reſſemblent aux précédentes : elles ſont propres au ſexe & plus particuliérement aux femmes groſſes & aux filles opilées : elles affectent à l'ordinaire le viſage. Ces taches ne ſont pas farineuſes & ne cauſent pas de démangeaiſons. On les diſſipe comme les taches de rouſſeur. Celles des femmes groſſes ſe perdent après l'accouchement, & on en délivre les filles opilées, en les guériſſant de l'opilation, comme il eſt enſeigné en traitant des maladies du ſexe.

Des vitiliges.

On appelle vitiliges, toutes les taches à la peau, qui ont peu ou point de ſenſation : elles ſont ordinairement entrecoupées ou entremêlées de ſtries de la couleur qui eſt naturelle à la peau. Quand ces taches ſont blanches, la peau étant tant-ſoit-peu relevée & couverte de petites écailles, qui tombent difficilement lors même qu'on les frotte, & qui reviennent enſuite, on les appelle alphos ou morphée-blanche.

Quand elles ſont brunes ou noires, on y éprouve quand on s'échauffe, une eſpece de prurit : c'eſt ce qu'on appelle la morphée noire ou le mélas. La quatrieme eſpece de vitiliges a des taches qui ſont un peu relevées, inſenſibles & de couleur bleuâtre.

Si ces différentes eſpeces de taches ſont nouvelles, elles ſe diſſiperont moyennant qu'on uſe pendant une quinzaine de jours, de la décoction des bois laxative N°. 24, & de l'électuaire pour purifier le ſang N°. 53, pris comme il eſt indiqué pour le prurit. On conduira en même temps, matin & ſoir, ſur ces taches, la vapeur de parties égales d'eau & de vinaigre bouillants. Après chaque fumigation, on oindra les taches

qui ont de l'élévation, légérement, avec la pommade rouge N°. 162, & celles qui n'en ont pas, avec l'onguent coſmétique N°. 134.

Du leucé.

Le leucé fait une tache blanche, enfoncée, parfaitement inſenſible, & qui ne ſaigne pas lorſqu'on la pique avec une épingle : ſes racines ſont aſſez profondes ; il ne change point de couleur, quand même on le frotte fortement, & il y croît des poils blancs ſemblables à de la laine.

On guérit difficilement du leucé. Si l'on veut le tenter, on cherchera d'abord à rétablir la circulation & la ſenſibilité de la partie affectée, moyennant un véſicatoire qu'on y appliquera. On pourra enſuite eſſayer de conſumer le leucé, en le touchant une couple de fois par jour, avec de l'huile-de-tartre par défaillance, ou à ſon défaut avec la ſuſdite pommade rouge. Si cela ne ſuffiſoit pas, il ne reſtera d'autre moyen pour l'enlever, que la pierre infernale, dont on ne fera uſage que d'après le conſeil d'un habile chirurgien ; & lorſque ces différents topiques irriteront, on y renoncera.

De la couperoſe.

Quand la couperoſe au viſage eſt récente, on la diſſipera ſouvent au moyen de la ſaignée, d'une dixaine de bains domeſtiques, & en prenant enſuite, pendant l'eſpace de quelques ſemaines, le petit-lait tamarindé N°. 148. On ſe lavera le viſage, matin & ſoir, avec le mêlange d'eau de frais de grenouilles, & d'un ſixieme de vinaigre diſtillé.

S'il y avoit des puſtules parmi la couperoſe, on les oindra, le ſoir, avec la pommade de Saturne de Goulard, ou très-légérement avec la pommade rouge, lorſque les bords des puſtules ſeront durs & comme calleux.

Ces moyens ne réuſſiſſant pas, on boira des eaux minérales-rafraîchiſſantes : en été, on obſervera le régime rafraîchiſſant, preſcrit ſous la lettre D, & dans les autres ſaiſons, celui qui eſt indiqué ſous la lettre F. On évitera tout ce qui échauffe & agite le ſang, comme le café, les liqueurs, & l'on trempera ſon vin avec beaucoup d'eau.

Des ſaphirs.

Les ſaphirs ſont des tubercules de la groſſeur d'un grain de chanvre. Ils demeurent aſſez long-temps rouges & durs, & blanchiſſent à leur pointe. Ces boutons ſuppurent lentement; ils affectent principalement le nez, le viſage & le cou.

On en détruira la cauſe, moyennant la ſaignée, les bains, & le petit-lait tamarindé, indiqués pour la couperoſe. On cherchera à prévenir l'élévation de ces puſtules, en les frottant, auſſi-tôt qu'on s'en appercevra, une couple de fois le jour, avec une tranche ſucculente de citron; & ſi le bouton étoit formé, on le fera ſuppurer à l'aide de l'emplâtre dyachilon avec les gommes ou le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Pour prévenir les retours de ces puſtules, on ſe lavera, matin & ſoir le viſage avec de l'eau froide, animée d'un douzieme de vinaigre diſtillé.

Des dartres.

Les dartres ſont volantes ou permanentes, ſeches ou rongeantes. La premiere eſpece forme une tache ſeche, blanche ou rougeâtre, parſemée de petits grains quelquefois à peine perceptibles. Ces taches cauſent de la démangeaiſon, &, lorſqu'on les frotte, il en ſuinte un peu d'eau âcre. Cette eſpece de dartre ne s'étend guere; elle paſſe & repouſſe ailleurs.

La dartre ſeche reſſemble beaucoup à la volante, & eſt à l'ordinaire moins rougeâtre, s'étend davantage, & les grains qui ont pouſſé ſe ſechent promptement: ils deviennent farineux; ils tombent en écailles minimes, & à meſure que les premiers grains paſſent, il en repouſſe d'autres. Cette eſpece de dartre eſt ordinairement accompagnée d'accès de démangeaiſons qui obligent le malade à ſe gratter malgré lui; & il en ſuinte alors peu de ſérоſités, mais qui cuiſent très-fort, s'épaiſſiſſent & forment promptement des pellicules ſous leſquelles la peau s'enflamme volontiers.

La dartre rongeante eſt ſouvent la ſuite de la ſeche. On la diſtingue par de petits ulceres ſuperficiels, inégaux & criblés de petits trous, à travers leſquels il ſuinte à l'ordinaire beaucoup de ſanie, qui eſt quelquefois limpide, & ſouvent d'un jaune foncé ou rougeâtre Cette eſpece de dartre eſt accompagnée d'une légere inflammation à la peau. Son en-

ceinte eſt ordinairement livide, & cette dartre ronge ſouvent la peau au point qu'elle dégénere en ulceres qui s'étendent, & dont la ſurface eſt livide & les bords calleux.

Cure des dartres volantes.

La dartre volante ſe forme le plus ſouvent au viſage & aux mains. On la diſſipera facilement, ſi elle eſt nouvelle & plutôt un vice de la peau que du ſang, en l'humectant avec du vinaigre de litharge, ou à ſon défaut, avec de l'encre ou du jus de citron. Si au contraire la dartre avoit duré quelque temps, ou que peu après l'avoir diſſipée, il s'en formât une autre ailleurs, on aura ſoin de rechercher le vice dominant dans les humeurs, qui le plus ſouvent ſera l'acrimonie bilieuſe, ſcorbutique, ou qui conſiſtera dans le reliquat d'un virus vénérien imparfaitement détruit. Dans le premier cas, on y remédiera ſelon qu'il eſt indiqué à l'article des vices & des acrimonies du ſang; & dans le dernier, par les ſpécifiques indiqués pour le traitement des maladies vénériennes.

Au cas que l'on ne trouvât pas de vice dominant dans les humeurs, le malade, après s'être purgé avec la potion laxative N°. 166, prendra pendant l'eſpace d'un mois, dans la matinée, deux livres de petit-lait, & toujours, dans le premier verre quatre onces de ſuc dépuré de fumeterre. Au cas que ce cours de remedes fût infructueux, après la ſaignée ou les ventouſes avec ſcarification appliquées aux environs des endroits dartreux, le malade prendra une dixaine de bains domeſtiques tiedes, qu'on chauffera avec de l'eau cuite avec une livre de racines de grande-patience, & une demi-douzaine de poignées des feuilles de la même plante. Il uſera enſuite, pendant l'eſpace de quinze jours, de la décoction des bois laxative N°. 24, & de l'électuaire pour purifier le ſang N°. 53; il obſervera les régimes décrits ſous les lettres B & F: il oindra légérement la dartre, une couple de jours de ſuite, matin & ſoir, avec la pommade rouge N°. 162, & enſuite avec la pommade de Saturne de Goulard: enfin, lorſqu'elle ſera deſſéchée, il la tiendra couverte d'un linge parfumé de ſoufre.

Cure

Cure des dartres ſeches.

La dartre ſeche affecte le plus ſouvent le périnée, le ſcrotum, les bras & les cuiſſes. On fera les mêmes perquiſitions qui ſont preſcrites ci-deſſus, pour découvrir le vice dominant du ſang, & après y avoir remédié, & ſi l'affection dartreuſe perſiſte, on fera tout ce qui vient d'être recommandé pour la dartre-volante invétérée. Si dans les deux cas les remedes propoſés échouoient, on prendra la décoction d'écorce d'orme pyramidal, recommandée pour le prurit, & en été, des bains d'eaux-thermales dont l'expérience a prouvé l'efficacité: tels ſont en Suiſſe les bains de Schinznach dans le canton de Berne, & les eaux de Lœſch en Valais. Comme il eſt très-dangereux de répercuter l'humeur dartreuſe, on ſe bornera à baſſiner ſouvent les dartres avec de l'eau de morelles diſtillée, & lorſque les cuiſſons ou le gonflement l'exigeront, on les fomentera avec la fomentation réſolutive & anodine N°. 82.

La dartre rongeante exige le même examen & les mêmes remedes généraux que la précédente. On en continuera l'uſage d'autant plus longtemps que le mal ſera invétéré ou conſidérable. Quant aux applications externes, on les variera ſelon l'état de la dartre. La dureté des bords exige qu'on les ramolliſſe avec le cataplaſme émollient N°. 15, & qu'on applique ſur les ulceres calleux des plumaceaux enduits de la pommade rouge N°. 162. Cette pommade atténuera auſſi les matieres glutineuſes & tenaces; & le cataplaſme de mie de pain blanc & d'eau végéto-minérale de Goulard camphrée, appaiſera par contre l'inflammation, & diſſipera les ſtagnations de l'humeur dartreuſe.

Quand on aura lieu de croire l'humeur dartreuſe détruite, on fomentera la dartre, pendant le jour, avec de l'eau végéto-minérale tiede, & le ſoir, on l'oindra avec le baume de Saturne de Goulard, juſqu'à ce que la peau ſoit bien rétablie & ait repris ſa couleur naturelle.

Les dartres ſont du nombre des écueils de la médecine. On manque ſouvent de les guérir, parce qu'on néglige de rechercher & de corriger l'acrimonie dominante du ſang; & quand elles ſont bien invétérées, elles détruiſent tellement le tiſſu de la peau, qu'elles ſubſiſtent encore après la dépuration des humeurs.

L'expérience a prouvé, que des affections dartreuſes boutonnées, & des dartres farineuſes avec ſuintement, qui avoient réſiſté à tous les remedes uſités, ont été quelquefois diſſipées par le long uſage de l'eſprit dulcifié de vitriol, pris journellement par des perſonnes adultes, par verrées à raiſon de deux gros, & mêlé avec deux livres d'eau commune, adoucie avec du ſyrop de framboiſes ou d'oranges; en obſervant d'augmenter peu-à-peu la doſe de l'eſprit & de l'eau, à la quantité que le malade en ſupportera, & de prendre cette boiſſon en partie avant, & en partie après les repas, l'eſtomac étant vuide.

Si dans la cure des dartres, on ne fait précéder les remedes externes, par des médicaments internes convenables pour la correction de la maſſe des humeurs; on renferme véritablement le loup dans la bergerie, pour me ſervir de ce terme, & il en réſulte des accidents fâcheux.

Si les dartres ſe fixent au viſage ou aux mains, on cherchera d'abord, pour prévenir la deſtruction du tiſſu de la peau, & les mauvais effets qui s'enſuivroient, à attirer l'humeur au bras au moyen d'un véſicatoire volant, qu'on fera ſuppurer long-temps. On pourra alors deſſécher ces dartres, & on emploiera inceſſamment ce qui vient d'être recommandé pour détruire l'humeur dartreuſe.

Les perſonnes qui ont été affectées de dartres pendant un temps conſidérable, feront bien, après en avoir été délivrées, de ſe faire faire un cautere; & quand on ſaura que les dartres repouſſent en de certaines ſaiſons, on cherchera à en prévenir les retours par la ſaignée, par quelques bains domeſtiques, & en uſant pendant une huitaine de jours, de la décoction des bois laxative & de l'électuaire ci-deſſus recommandés.

Le lait d'âneſſe & les bouillons de tortue, pour les perſonnes débiles & dépouillées de ce qu'on appelle le baume du ſang; les bouillons de viperes dans la décrépitude, &, pour les perſonnes d'une conſtitution ſeche, un long uſage de petit-lait non-clarifié ou de lait de vache coupé avec partie égale de tiſane de ſquine, adouciront & diminueront l'humeur dartreuſe.

On a vu des dartres opiniâtres ſe diſſiper pendant le cours d'une fievre-quarte de longue durée, & par d'autres maladies qui avoient aſſujetti le malade à un grand régime, ou qui avoient été accompagnées d'abondantes évacuations, & principalement de ſueur.

Les vachers Suiſſes qui vivent en hyver de fromage & de viandes fumées & ſalées, prennent communément vers le printemps des dartres. Sur la montagne, le petit-lait eſt leur boiſſon ordinaire, & le lait eſt leur principale nourriture. Ce régime & l'air pur des Alpes diſſipent leurs dartres; & comme il ſeroit aiſé de joindre à ce régime, les bains de petit-lait, il eſt probable que cette marche jointe à un bon régime guériroit radicalement les perſonnes affectées de dartres non-vénériennes.

De la galle en général.

L'eſpece de galle la moins incommode & la plus facile à guérir eſt appellée bénigne; & celle dont le caractere eſt l'oppoſé, eſt connue ſous le nom de galle-férine. Il y a une eſpece de galle qui eſt inconteſtablement occaſionnée par des inſectes perceptibles, que les bains d'eaux ſulphureuſes & les frictions avec de l'onguent-gris détruiſent ſans que l'on ait beſoin d'autres médicaments.

De la galle bénigne.

La galle bénigne eſt humide ou ſeche, & cette derniere eſt communément plus incommode & plus opiniâtre que la premiere. L'une & l'autre eſpece de galle bénigne ſe manifeſte le plus ſouvent, d'abord aux mains & dans les interſtices des doigts; & elle ſe répand ſouvent de-là ſur tout le corps. Dans les deux cas, les puſtules ſont ſéparées, & à l'ordinaire, aſſez éloignées les unes des autres. Dans la galle humide, elles s'élevent aſſez promptement juſques environ à la groſſeur d'un pois; & après avoir abſcédé, elles crevent & ſe couvrent d'une croûte jaune, environnée d'un bord rouge ou livide.

Dans la galle ſeche, les puſtules que l'on voit dans celle qui eſt humide, ſont remplacées par de petits boutons durs & fort-rouges, rendant ſeulement un peu de ſanie, qui le plus ſouvent eſt colorée de rouge. Les croûtes qui ſuccedent ſont de la même couleur; & cette eſpece de galle eſt accompagnée d'une ardeur & d'un prurit d'autant plus inquiétants, que les puſtules ſont petites & ſeches.

Dans les deux cas, on purgera le malade de cinq en cinq jours, avec les pillules N°, 155: il prendra à ſon réveil, dans l'intervalle des

purgations, les bains domeſtiques N°, 2, & vers les quatre heures de l'après-midi & en ſe couchant, vingt grains d'éthiops minéral mêlé avec dix grains de fleurs-de-ſoufre. Immédiatement après, il boira un gobelet de décoction de racine de bardane, faite avec une once de cette racine & un gros de réglisſe, pour deux livres de décoction ; & ſi le malade étoit pléthorique, il ſera ſaigné ou ventouſé avant la premiere purgation. Si au bout de huit jours qu'il auroit uſé de ces remedes, la galle n'étoit pas diſſipée, il prendra une dixaine des bains preſcrits pour la dartre volante. Pendant ce temps, il portera des chemiſes lavées dans une décoction de ſoufre ou parfumées avec du ſoufre : s'il n'étoit pas à même de prendre les bains, il uſera ſeulement des chemiſes ſuſdites, & ſe frottera, matin & ſoir, les poignets, les jointures des bras & les genoux, avec l'onguent contre la galle N°. 137, & il en continuera l'uſage juſqu'à ce qu'elle ſoit diſſipée.

Si la galle étoit opiniâtre, il ſe ſervira des ceintures recommandées après l'onguent ſuſdit : il obſervera le régime ſous les lettres B & F, & s'il fait uſage des ceintures, il évitera le froid. Il ſe purgera en outre, de huit en huit jours, avec les ſuſdites pillules, & ſa boiſſon ordinaire ſera la décoction de bardane, ou la décoction tiede de ſquine, N°. 35.

De la galle-férine ou maligne.

La galle férine affecte principalement les bras, les cuiſſes & les jambes. Elle paroît d'abord en forme de puſtules rouges & ſéparées, qui confluent enſuite, & forment des croûtes entrecoupées, dont la ſurface eſt ordinairement inégale, & l'enceinte marquée d'une trace livide. Lorſqu'on ſe gratte, les croûtes tombent par écailles, & il en ſuinte une humeur viſqueuſe qui ſe condenſe promptement, & forme peu après une nouvelle croûte blanchâtre. Quand on enleve une croûte entiere juſques au vif, on remarque au fond de la plaie des picots qui rendent du ſang. Cette eſpece de galle-férine eſt appellée en particulier lichen ou impétigo. Une autre eſpece, dont les croûtes ſont noires, eſt connue ſous le nom de pſore. Dans celle-ci, les croûtes ſont plus épaiſſes, plus dures, & elles deviennent ſi ſeches, qu'elles occaſionnent des crevaſſes à la peau. Cette

eſpece ronge, démange & s'étend plus que l'impétigo. La galle-férine eſt en général très-opiniâtre.

Le malade, s'il eſt pléthorique, ſe fera d'abord ſaigner ou ventouſer : il prendra enſuite une huitaine des bains recommandés pour les dartres, & dans leſquels on délayera un quart-de-livre de ſavon. Après ce préparatif, il uſera pendant l'eſpace d'un mois, de trois en trois jours, de la décoction des bois laxative No. 24 : il prendra dans l'intervalle, matin & ſoir, en volume égal à celui d'une noix-muſcade, de l'électuaire pour purifier le ſang No. 53, & il réitérera au bout de ce temps, les bains ſuſdits, auxquels il fera ſuccéder l'uſage des chemiſes & de l'onguent recommandés pour la galle-bénigne.

S'il ne guériſſoit pas dans l'eſpace de quinze jours, il diſcontinuera ces remedes externes, & prendra pendant l'eſpace de ſix ſemaines, les poudres de cloportes compoſées No. 174, pendant l'uſage deſquelles il ſe purgera, de ſix en ſix jours, avec les ſuſdites pillules, & on lui fomentera en même temps les parties les plus affectées avec l'eau phagadénique tiede. Si cette cure échouoit encore, il ſera obligé d'emploier la premiere cure indiquée pour la vérole. Pendant l'uſage de ces différents remedes mercuriels, il évitera le froid & le vin ; il ſe nourrrira avec les aliments les plus doux du régime preſcrit ſous les lettres B & F, & s'il ſe trouvoit épuiſé tant par la maladie que par les remedes, il obſervera, pendant le premier mois de ſa convaleſcence, le régime de lait décrit ſous la lettre G.

Les bains d'eaux thermales ſoufrées ſont un des remedes ſouverains pour cette maladie.

De la teigne.

La teigne eſt une eſpece de galle, qui affecte ſeulement la tête : on en remarque de deux eſpeces, ſavoir l'humide & la ſeche. La premiere, qui eſt commune chez les enfants, commence par de groſſes puſtules qui confluent enſuite, & forment des plaques à travers leſquelles il ſort des matieres purulentes, avec ardeur & prurit à la partie affectée.

Traitement des enfants attaqués de la teigne.

On purgera les enfants, de quatre en quatre jours, avec quantité ſuffiſante de ſyrop de chicorée, avec de la rhûbarbe ou des fleurs de pêches, & on ajoutera à chaque doſe, ſelon leur âge, demi-grain ou un grain de mercure-doux. Leur boiſſon ordinaireſera la décoction de ſquine N°. 35, coupée avec le quart de lait: dans les intervalles entre les purgations, ils prendront, matin & ſoir, dans une cuillerée de cette décoction, ſix gouttes de ſoufre doré d'antimoine liquide, & on leur tiendra la tête auſſi propre qu'il ſera poſſible. Si au bout d'une quinzaine de jours qu'ils auroient uſé de ces remedes, la teigne n'étoit pas conſidérablement diminuée, on leur coupera les cheveux, & on appliquera ſur les parties affectées des feuilles de blettes légérement amorties dans un poîlon, où il y aura un peu de beurre frais. Enfin ſi non-obſtant cela, la teigne ne ſe diſſipoit pas peu-à-peu, on leur lavera la tête, matin & ſoir, avec une forte décoction tiede de feuilles de grande patience, &, après l'avoir bien eſſuyée, on y appliquera entre deux linges une feuille fraîche de cette plante qu'on aura premiérement un peu chauffée. On perſévérera patiemment dans cette marche juſqu'à la parfaite guériſon, en continuant les ſuſdits remedes internes. Toutes les fois que la teigne ſera très-ſeche on l'oindra avec de l'huile d'amandes douces, où l'on paſſera un peu de beurre frais ou de crême ſur la feuille-de-grande-patience que l'on appliquera alors ſans enveloppe.

Traitement des perſonnes adultes attaquées de la teigne.

Quand la teigne humide attaque les perſonnes adultes, elle détruit les cheveux au point qu'ils ne croiſſent plus, & à meſure qu'elle s'enracine, elle creuſe profondément & pénetre quelquefois juſqu'au crâne. Pour la guérir, on emploiera les remedes internes indiqués pour la dartre rongeante, & on ſe ſervira extérieurement, ſi la teigne eſt nouvelle, de tout ce qui eſt recommandé pour la teigne des enfants.

Mais ſi la teigne étoit invétérée, on coupera de près les cheveux de la tête, ſi l'on ne peut pas y paſſer le raſoir: on la lavera, matin & ſoir, avec une forte décoction de racine de grande-bardane: après chaque lotion, on l'oindra légérement avec la pommade rouge N°. 162, mêlée avec ſix

fois autant de beurre frais ; & ſi la teigne avoit creuſé profondément, on fera panſer ces ulceres ſelon l'art, par un habile chirurgien.

On diſtingue la teigne ſeche de l'humide, par la dureté & la ſéchereſſe des croûtes qui tombent par de petites écailles, & renaiſſent auſſi-tôt avec beaucoup de démangeaiſons. L'eſpece la plus mauvaiſe eſt celle où l'on remarque, ſous les croûtes écailleuſes, de petits grains ſemblables à ceux qui ſe trouvent dans les figues.

Cette teigne, ainſi que le porrigo, qui conſiſte en de petites écailles farineuſes, affecte principalement les parties chevelues & les ſourcils : on les traitera comme la dartre-ſeche.

On a vû des teignes négligées & invétérées ſi adhérentes, qu'on a été obligé de les arracher de force moyennant une calotte de poix-réſine.

De la lepre.

La lepre des Arabes conſiſte dans une galle ſeche, qui affecte les quatre extrêmités : enſorte qu'elles ſont couvertes d'écailles & de croûtes épaiſſes, blanches ou jaunâtres & ſujettes à ſe fendre. Il ſuinte des fiſſures une ſanie fort-âcre, & les malades ont les ongles recourbés & allongés de façon qu'ils reſſemblent plutôt à des griffes.

Quand au contraire la peau eſt ridée, repliée ſur elle-même, rude, incruſtée d'écailles qui ont des racines profondes, & qui ſont entremêlées de taches, d'ulceres, de tubercules rougeâtres, jaunes ou noirs ; cela forme la lepre des Grecs. Ces lépreux ont les extrêmités, le nez, les levres tuméfiées, & le viſage hideux.

L'Europe eſt autant que délivrée de cette affreuſe maladie, & la premiere eſpece de lepre eſt aujourd'hui fort-rare. On traitera la lepre comme la galle-férine, & l'on oindra, quatre fois par jour, les parties affectées, avec du beurre frais intimement mêlé avec un douzieme de mercure-précipité rouge.

Si ces différentes galles ſont rebelles aux remedes indiqués, le malade ſera ſcorbutique ou infecté d'un virus vénérien, & on le traitera en conſéquence.

Les remedes externes qui répercutent les humeurs, ſont toujours dangereux, ſi l'on ne remédie premiérement à la cauſe par des remedes internes.

Les bains d'eaux-thermales-ſulphureuſes ſont très-efficaces pour la guériſon de la plupart des affections cutanées, & la premiere cure recommandée pour la vérole réuſſira ſouvent.

Comme la plupart des affections cutanées ſe communiquent, on aura ſoin d'en éviter l'infection; & ſi les perſonnes d'ailleurs ſaines ont le malheur de ramaſſer la galle, elles pourront d'autant plus abréger l'uſage des remedes internes, que cette incommodité ſera récente.

Les accidents & les maladies grieves que produit la galle répercutée, ſe guériſſent par l'inoculation de la galle, faite comme celle de la petite-vérole, ou en faiſant porter au malade, ſur la peau, une portion du vêtement d'un galleux.

Dans les maladies de la peau & les vices des humeurs rebelles à tous les remedes, un long ſéjour dans des pays méridionaux ſitués près de la mer, le régime de lait, les bains & en même temps la boiſſon modérée des eaux de la mer, ont été ſalutaires à pluſieurs malades.

Des verrues.

Les verrues qui ſont attachées à la peau par une queue déliée, de même que celles qui ſont rondes ou pointues, ayant la baſe peu large, peu profonde, & qui conſervent la couleur de la peau, ſe guériſſent facilement; les premieres par la ligature avec un fil de ſoie, & en en touchant la racine, après leur chûte, à l'aide d'un pinceau, avec de l'huile-de-tartre par défaillance, ou avec la pierre-infernale. On frottera ſouvent celle dont la baſe eſt peu large, avec un morceau de citron ſucculent: on y appliquera, dans les intervalles, le blanc de l'écorce de citron, trempé quelque temps dans du vinaigre fort. Si par ces moyens elles ne paſſoient pas peu-à-peu, on les conſumera comme les racines des premieres, & avec la précaution d'entourer exactement la baſe de la verrue d'une mouche d'emplâtre de diapalme ou de celui ſous le No. XLVII de la pharmacie portative, qui aura un trou ajuſté pour donner paſſage ſeulement au corps de la verrue, & qui garantiſſe ſa circonférence de l'impreſſion des corroſifs.

On ſe délivrera encore de ces verrues, moyennant l'emplâtre N°. 60, recommandé ci-après pour les cors aux pieds. On évitera par contre de toucher aux verrues molles, rouges, livides, & dont les racines ſont profondes, de même

de même qu'à celles qui ſont ſituées proche des levres, du nez ou des yeux ; vû que les remedes irritants les rendent ſouvent carcimonateuſes.

Les perſonnes qui auront beaucoup de verrues aux mains, s'en délivreront en ſe les lavant ſouvent & long-temps, & en frottant en même temps les verrues ſous la gouttiere d'un toît. Celles qui ne ſeront pas à portée de faire toucher leurs verrues avec la pierre-infernale, les détruiront après avoir pris la précaution ſuſdite avec le lait de l'éſule (thitimale), dont elles humecteront d'abord le ſommet, & peu-à-peu le corps de la verrue juſqu'à ſa baſe.

Des cors.

Pour prévenir les douleurs & les incommodités que cauſent les cors, on ne peut mieux faire que de tremper les pieds, une couple de fois la ſemaine, & pendant une demi-heure, dans de l'eau-de-ſon tiede, & de couper enſuite les cors & la peau calleuſe qui les environne, juſqu'à ce qu'ils ſoient au niveau de la peau ſaine. Souvent même on s'en délivrera moyennant des bains de pieds long-temps continués, ſi l'on applique ſur les cors, dans l'intervalle d'un bain à l'autre, l'emplâtre des mucilages ou de diachylon avec les gommes, & qu'en même temps on prenne la précaution de porter des ſouliers amples & mous, en tenant conſtamment entre les orteils où il y a un cors, un feuillet de papier-des-Indes, ou du linge fin. Mais au cas que ces moyens échouaſſent à la longue, on ſe débarraſſera le plus ſouvent de ce mal, moyennant l'emplâtre contre les cors N°. 60, duquel on évitera cependant l'uſage, ſi les cors étoient adhérents aux tendons, ou que leurs racines fuſſent engagées entre les articulations des orteils.

Des poux, morpions, &c.

On détruit les poux, les morpions, & les autres inſectes qui ſe cantonnent dans les cheveux & dans les poils, moyennant la propreté & en baſſinant ſouvent leurs domiciles avec de la décoction de tabac ou avec de l'eau-de-vie fortement camphrée. Si cela ne ſuffiſoit pas, on frottera une couple de fois les endroits affectés, avec de l'onguent-gris; & pour les poux,

on ſe ſervira de l'onguent contre les poux, qu'on trouve toujours chez les apothicaires.

Après ces maladies cutanées, il ſera fait mention de celles qui affectent la peau & les chairs, enſorte que dans le beſoin on puiſſe ſuppléer au défaut du chirurgien, lorſqu'il s'agira ſeulement d'une plaie ſimple, d'une contuſion ou brûlure, d'engelures & d'ulceres ſimples.

DES PLAIES, &c.

Des plaies ſimples.

Les plaies ſimples ſont celles qui ſont récentes, & qui n'intéreſſent pas de gros vaiſſeaux, des tendons ou aponeuroſes, ni quelque nerf conſidérable: on les guérit ſans ou avec ſuppuration perceptible.

Pour guérir les plaies ſans ſuppuration, ce qui ne peut ſe faire que quand elles ſont légeres & nouvelles; après les avoir purgées des corps étrangers & du ſang extravaſé, on y verſera une couple de gouttes du baume N°. *6* : l'on en rapprochera les levres, & on y appliquera un morcelet de taffetas d'Angleterre humecté avec de la ſalive ou de l'emplâtre N°. XLVII de la pharmacie portative, & que l'on laiſſera ſur la plaie juſqu'à la parfaite guériſon, à moins qu'un ſentiment de chaleur & de douleur n'annonçât de l'inflammation. Alors on humectera & on ôtera le taffetas, & ſi l'on voit que la plaie ſe diſpoſe à ſuppurer, on la traitera comme il eſt indiqué ci-après.

Quant aux plaies qui ſont plus conſidérables, on les lavera d'abord à fond, mais doucement, avec du vin ou de l'eau-de-ſauge tiede, afin d'en enlever le ſang caillé; & s'il s'y trouvoit quelque corps étranger, on aura ſoin de l'en ôter doucement: on diſtillera enſuite dans la plaie quelque peu du baume N°. *6*, ſoit du N°. 1 de la pharmacie portative, & à ſon défaut, un peu d'eau-d'arquebuſade ou de l'eau-de-vie tiede : on en rapprochera exactement les bords; on couvrira la plaie avec un plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie: on tiendra moyennant les ſuſdits emplâtres, les bords de la plaie rapprochés, & on la laiſſera trois jours dans cet état ſans la panſer.

On pourra guérir à l'aide de ce panſement, des plaies ſimples aſſez conſidérables ſans ſuppuration ſenſible, pourvû qu'on prenne la précaution de favoriſer la réunion de leurs levres, moyennant un bandage, le repos & une ſituation convenable de la partie qui ſe trouve bleſſée. Mais ſi la plaie étoit grande, profonde, ou qu'il y eût de la contuſion, on ne ſauroit la guérir ſans ſuppuration; & ſi l'hémorrhagie demandoit qu'on arrêtât le ſang, on commencera par-là, & on fera à cet effet ce qui eſt recommandé à l'article des hémorrhagies externes: ſi-non, on lavera & nettoyera d'abord ces plaies comme les précédentes, & l'on en rapprochera les bords le mieux que l'on pourra.

Lorſque l'on aura lieu d'appréhender le retour de l'hémorrhagie, on panſera la plaie avec de la charpie & une compreſſe qu'on mettra par-deſſus, qui ſera imbibée d'eau-d'arquebuſade, ou, à ſon défaut, d'eau de-vie. S'il n'y avoit pas lieu de s'attendre à un retour d'hémorrhagie, le panſement ſe fera avec le ſuſdit baume vulnéraire. On couvrira le plumaceau imbibé de baume avec les emplâtres ci-avant recommandés, & on appliquera par-deſſus, durant les deux ou trois premiers jours, une compreſſe imbibée d'eau-d'arquebuſade ou d'eau-de-vie tiede.

Lorſqu'il y aura en même temps une contuſion conſidérable, & que l'inflammation ſera à craindre, on fera par-deſſus l'appareil, des fomentations ſur la partie endommagée, avec les eſpeces aromatiques N°. 78, ou avec du vin cuit avec de la ſauge: on ne lévera le premier appareil qu'au bout de deux jours. Dans l'intervalle, on humectera les plumaceaux, matin & ſoir, ſans les ôter, avec le baume vulnéraire; & les compreſſes, pluſieurs fois par jour, avec les liqueurs dont elles auront été imbibées. Si le bleſſé ſouffroit, ou que les compreſſes ſe fuſſent durcies par le ſang, on les détachera doucement, en les arroſant avec du vin chaud, & on les renouvellera.

Dèsque la plaie commencera à ſuppurer, ce qui arrive ordinairement à la fin du troiſieme jour, on la panſera avec le baume ſuſdit ou avec l'onguent digeſtif N°. 135, ſi elle étoit profonde ou ſeche: les panſements ſe feront le plus promptement qu'il ſe pourra, afin d'abréger l'accès de l'air froid qui nuit aux plaies. On appliquera tous les remedes tiedes, & l'on couvrira toujours les plumaceaux avec un emplâtre frais & propre: on aura ſoin de ne point gêner les parties bleſſées par les bandages, & d'appliquer auſſi les médicaments de façon que la plaie ſe rempliſſe du fond juſqu'à ſa ſurface.

Quand les nouvelles chairs approcheront du niveau de la peau, on les panſera ſeulement de deux jours en deux jours, & dèsque la plaie

ſera remplie juſqu'à la ſurface de la peau, on la couvrira d'un plumaceau ſec ou humecté avec de l'eau-de-vie, juſqu'à ce qu'elle ſoit cicatriſée.

Au cas qu'il s'y formât des chairs baveuſes, on les deſſéchera moyennant la poudre d'alun calciné, dont on les ſoupoudrera matin & ſoir: on pourra auſſi les conſumer ſelon l'art, avec la pierre-infernale.

C'eſt une erreur que d'attribuer la guériſon des plaies aux baumes & à d'autres remedes vantés. La réproduction des chairs eſt l'ouvrage de la nature qu'il faut ſeconder de la maniere qui vient d'être preſcrite, & la cicatriſation ſe fera par le panſement indiqué.

Dans les plaies un peu conſidérables, le bleſſé fera bien d'obſerver pendant les premiers jours le régime ſous la lettre H.

Des contuſions & des échymoſes.

La contuſion eſt une meurtriſſure de la peau & des chairs, produite par un agent externe qui ne diviſe pas les téguments. Le plus ſouvent elle eſt accompagnée d'une tumeur, & toujours d'une rougeur ou lividité qui eſt cauſée par l'épanchement du ſang, & qu'on appelle échymoſe.

On fomentera aſſidument les parties contuſionnées ou échymoſées avec parties égales d'eau & de vinaigre chaud, ou avec l'eau végéto-minérale de Goulard, mêlée d'un ſixieme d'eſprit-de-vin camphré: on renouvellera ces remedes auſſi ſouvent que les linges ſe refroidiront ou ſe ſécheront.

Si la contuſion étoit conſidérable, on ſaignera le malade une ou pluſieurs fois, ſelon que le cas ſera plus ou moins grave, & la perſonne plus ou moins pléthorique. Si la partie affectée étoit délicate & eſſentielle, on aura auſſi-tôt recours au chirurgien; & dans les échymoſes profondes, on fomentera la partie contuſionnée avec la fomentation aromatique N°. 78.

Quant au régime, l'on ſuivra ce qui vient d'être recommandé à l'article qui précede.

Des brûlures.

Dans les brûlures les plus légeres, d'abord après l'action du feu, on reſſent de l'ardeur, de la cuiſſon, & une douleur piquante, ſemblable à

celle que cauſent les orties: peu après, il s'éleve à la partie affectée des ampoules blanches, qui contiennent de la lymphe extravaſée entre la peau & la ſurpeau. C'eſt-là le premier degré du mal.

Quand la brûlure pénetre la vraie peau, la partie affectée ſe gonfle; elle devient rouge & s'enflamme vivement; il s'y éleve aſſez promptement de petites ampoules rougeâtres, appellées phlyctenes, qui ſont remplies d'une ſéroſité à l'ordinaire rougeâtre. Le malade reſſent une grande ardeur & beaucoup de tenſion; état qui forme le ſecond degré de la brûlure.

Lorſque l'action du feu eſt très-violente, elle détruit entiérement les parties brûlées, enſorte qu'elles deviennent, au moment même que la cauſe opere, livides, noirâtres, dures & ſemblables à une croûte ſeche & inſenſible, qui eſt appellée eſcare. C'eſt-là le troiſieme degré de la brûlure.

Si la brûlure du premier degré eſt récente & encore ſans ampoules, on rapprochera auſſi-tôt du feu la partie affectée, & auſſi près que l'on pourra le ſupporter: on pourra fomenter auſſi ſans ceſſe la brûlure avec du lait ou de l'eau tiede, moyennant un linge ſouple plié en ſix. On couvrira ce linge d'une piece de flanelle, pour en conſerver d'autant plus long-temps l'humidité & la chaleur, & on l'arroſera continuellement avec du lait ou avec de l'eau tiede, juſqu'à ce que la douleur ſoit diſſipée. Si la partie affectée pouvoit être trempée en entier, on la tiendra plongée dans de l'eau ou dans du lait un peu plus chaud que tiede; moyennant quoi on préviendra les ampoules.

Au cas qu'il y eût déja des ampoules, on oindra & humectera aſſidument la partie affectée avec parties égales d'huile-de-lin ou d'olives & d'eau-de-vie, qu'on broyera enſemble avec une quantité ſuffiſante de jaune d'œuf, pour en faire un onguent liquide; ou ce qui vaut mieux, on ſe ſervira de l'onguent contre la brûlure N°. 133, juſques à pleine guériſon; en obſervant d'ouvrir les ampoules dèsque la douleur aura ſenſiblement diminué.

Dans le ſecond degré, on fomentera la brûlure avec du vin tiede, à l'aide d'un linge qu'on laiſſera deſſus, couvert, comme il eſt dit ci-deſſus, d'une flanelle, & qu'on arroſera aſſidument en attendant qu'on ſoit pourvû du ſuſdit onguent contre la brûlure ou de l'onguent nutritum N°. 139, dont on renouvellera ſouvent l'application juſques à la parfaite guériſon & ſans ouvrir les petites veſſies.

Au cas que la douleur & l'inflammation fuſſent vives, le malade ſe fera ſaigner ſelon le beſoin : le ſoir, il prendra l'émulſion N°. 66 ; & s'il étoit conſtipé, le lavement domeſtique N°. 108.

Dans le troiſieme degré, ſi la douleur ſous l'eſcare & la fievre annonçoient beaucoup d'inflammation, on ſaignera le malade à repriſes réitérées : on lui donnera, tous les ſoirs, l'émulſion & le lavement ſuſdits, & ſi la violence des ſymptômes l'indiquoit, la poudre tempérante N°. 190. On cherchera, en toute diligence, à ramollir l'eſcare : à cet effet, on y appliquera le cataplaſme émollient N°. 15, mêlangé avec un quart de beurre frais ; & ſi elle étoit épaiſſe & profonde, on la ſcarifiera auſſi-tôt, tant pour faciliter l'opération des émollients, que pour pouvoir la détacher d'autant plus vîte. On aura ſoin d'ôter dans chaque panſement les parcelles qui ſeront ébranlées, ſans cependant les arracher par force ; & à meſure qu'on découvrira le fond de l'ulcere, on y appliquera l'onguent digeſtif N°. 135, dont l'once ſera animée d'un gros de teinture de myrrhe.

Dèsque les nouvelles chairs ſeront au niveau de la peau, on ne fera autre choſe que les oindre, matin & ſoir, avec de l'huile-d'œufs, juſqu'à ce que la cicatrice ſoit faite.

Dès-lors on préſentera ſouvent la nouvelle peau à la vapeur d'eau, & on l'oindra avec de l'huile-de-cire rectifiée, ou, à ſon défaut, avec de l'huile d'amandes-douces, afin de relâcher les fibres & de diminuer le mauvais effet de la cicatrice.

Le régime des malades, dans les deux derniers degrés de brûlure, ſera, pendant les premiers jours, le liquide preſcrit ſous la lettre H ; & lorſque la brûlure aura ſphacélé & entiérement détruit une partie du corps, il ne reſtera d'autre reſſource que l'extirpation de cette partie.

On évitera les ſpécifiques contre les brûlures. En les eſſayant, on perd le temps néceſſaire pour opérer la guériſon parfaite, qu'on obtiendra toujours, s'il eſt poſſible, moyennant la méthode recommandée.

Quand on aura été brûlé avec de la poudre à tirer, on fomentera ſans ceſſe les parties affectées, avec le mêlange de deux tiers d'eau tiede & d'un tiers d'eau d'arquebuſade, ou, à ſon défaut, d'eau-de-vie. Auſſi-tôt que l'inflammation ſera appaiſée, afin de prévenir les taches noires qui reſteroient dans la peau, on ſortira exactement, ſur-tout du viſage, les grains de poudre, au moyen d'une

aiguille à pointe émouſſée. On emploiera d'ailleurs la ſaignée, les anti-ſeptiques & les autres remedes internes, ſelon la nature des ſymptômes acceſſoires.

Les brûlures produites par l'eau & l'huile bouillantes, par des métaux fondus ou rougis au feu, ſeront traitées en raiſon des effets, comme il eſt preſcrit ci-deſſus; & celles qui proviendront des eaux corroſives, ſeront lavées ſur-le-champ & à repriſes réitérées, avec du lait ou de l'eau tiedes. On les fomentera enſuite avec de l'huile-d'olives tiede, qu'on renouvellera trois ou quatre fois dans la premiere heure; après quoi, on traitera ces brûlures ſelon le degré du mal, comme celles que le feu a occaſionnées.

Le régime du malade ſera le même que celui qui eſt recommandé à l'article des plaies.

Des engelures.

Le froid, qui ſaiſit plus particuliérement les parties qui ſont les moins animées par la circulation & les plus expoſées au froid glacial, comme les mains, les pieds, le nez, les oreilles &c, produit, ſelon ſa violence, différents effets. Quand les parties affectées ne ſont que rouges, gonflées, & qu'elles démangent, cela forme le premier degré d'engelures, qui ſouvent eſt ſuivi de petits durillons rouges ou bleuâtres, & d'un prurit inquiétant & qui redouble quand on approche du feu, d'un poële, & même par la chaleur du lit. Ces ſymptômes ſont quelquefois ſuivis de crevaſſes à la peau, qui dégénerent facilement en mauvais ulceres.

Dans le ſecond degré, la peau des parties affectées eſt bleuâtre, froide & peu ſenſible. Dans le troiſieme, le froid détruit les parties qu'il attaque, au point qu'elles ſont livides, inſenſibles, & véritablement mortes & ſphacélées.

Les premiers ſymptômes du premier degré d'engelures ſont très-fréquents. Ils attaquent bien des perſonnes à l'entrée de l'hyver, & dans des ſaiſons où le froid eſt peu conſidérable.

Les perſonnes ſujettes aux engelures chercheront à les prévenir en ſe garantiſſant de bonne heure du froid; & elles oindront une couple de fois par ſemaine, les parties diſpoſées aux engelures, avec de l'huile de térébentine chauffée. Dèsque les engelures s'annonceront, elles dé-

tremperont, quelques jours de ſuite, matin & ſoir, les parties affectées, pendant l'eſpace de demi-heure, dans de l'eau froide, ou s'il y avoit de la neige, elles les en frotteront. Ceux qui craindront ces moyens baigneront à repriſes réitérées, les parties menacées ou même déja affectées d'engelures, dans une forte décoction de raves gelées, & elles les frotteront immédiatement après, avec le baume de Saturne de Goulard, ou avec l'onguent contre les engelures No. 136.

Au cas qu'il y eût déja des crevaſſes à la peau, on s'abſtiendra des ſuſdits bains, & l'on s'en tiendra à ces onguents, dont on ſe ſervira auſſi lorſque les crevaſſes auront dégénéré en ulceres. Si ces ulceres étoient rebelles, on les panſera avec l'onguent digeſtif, dont l'once ſera animée d'un gros de teinture de myrrhe; & dèsqu'ils ſeront mondifiés, on les deſſéchera & on les guérira avec l'onguent contre les engelures, au défaut duquel on y appliquera des plumaceaux trempés dans un quart de teinture-de-myrrhe & trois quarts d'eau-de-chaux.

Le ſecond degré ſuccede quelquefois au premier; mais à l'ordinaire il eſt l'effet ſubit d'un grand froid. On ne négligera jamais, dans ces cas, de frotter d'abord les parties affectées avec de la neige, ou de les fomenter avec de l'eau très-froide, juſqu'à ce qu'elles aient repris de la chaleur & plus de ſenſibilité. On commencera alors à tiédir peu-à-peu l'eau, & l'on en augmentera inſenſiblement la chaleur, juſqu'à ce que le retour de la chaleur naturelle, & la ſenſibilité de la partie affectée dénotent que la circulation eſt rétablie. Ce ne ſera qu'alors qu'on mettra le malade au lit, dans un appartement fort-tempéré: on ne lui accordera juſqu'ici aucun aliment ni médicament chauds ou ſpiritueux, & il commencera ſeulement au lit à prendre de deux en deux heures, un bouillon chaud, & dans les intervalles, un doigt de bon vin, tant pour ſe reſtaurer que pour animer la tranſpiration. Dès-lors on lavera les parties qui ont été gelées, avec du vin chaud, & quelques heures après, on les fomentera avec de l'eau-de-vie chaude, ou avec la fomentation aromatique No. 78, animée d'un quart d'eau-de-vie.

Si au moyen de ces remedes, la circulation ne ſe rétabliſſoit pas entiérement, on ne négligera pas de ſcarifier profondément les parties livides & inanimées; & on les panſera comme les engelures, premiérement

avec

avec le digeſtif animé du double de teinture-de-myrrhe, & enſuite avec l'onguent contre les engelures.

Dans le troiſieme cas, il n'y a plus moyen de ſauver les parties gelées; & ſi l'on a inſiſté en vain ſur les frictions avec la neige & les fomentations froides recommandées pour le ſecond degré d'engelures, on extirpera ſelon l'art les membres ſphacélés & abſolument morts. Mais ſi le ſphacele affectoit ſeulement des parties charnues, on les ſcarifiera ſur-le-champ juſqu'au vif. On emploiera pour ſéparer le mort du vif, le cataplaſme émollient, ſur lequel on appliquera des fomentations d'une décoction faite de quinquina cuit dans du vin, & le malade prendra, d'heure en heure, de la décoction anti-ſeptique N°. 22.

La premiere eſpece d'engelures eſt plus incommode que dangereuſe. La ſeconde le devient, ſi l'on a l'imprudence d'approcher le malade du feu, de le tranſporter dans un appartement chaud, ou ſi on le traite par des médicaments chauds, externes ou internes, avant que d'avoir pris les précautions indiquées.

Les perſonnes expoſées à la rigueur du froid feront tous leurs efforts pour ne pas ſuccomber à la pareſſe & à l'aſſoupiſſement, qui annoncent la congélation des humeurs. Elles s'abſtiendront, quel que ſoit leur épuiſement, de tous les cordiaux ſpiritueux, & elles s'en tiendront au pain & à l'eau, juſqu'à ce que, moyennant l'action & les frictions de tout le corps qu'on fera dans un air preſque froid, la circulation du ſang ſoit rétablie au point qu'elles ſe ſentent ranimées. Alors on les mettra au lit, & on les traitera ſelon qu'il eſt recommandé pour le ſecond degré des engelures.

Des ulceres.

Il ne ſera pas traité ici des ulceres qui ſont fiſtuleux, ou qui dépendent de la carie des os. Ces cas-là demandent des ſecours & un panſement qui ne peuvent être exécutés que par un chirurgien. Quant aux ulcérations ordinaires qui ſuccedent à l'abcès, elles demandent un panſement différent, ſelon le vice qui domine dans le ſang, & à raiſon de la qualité des chairs ulcérées & de la matiere qui en ſort.

Des ulceres benins.

Lorſque la matiere eſt blanche, de la conſiſtance de la crême, ſans mauvaiſe odeur; les bords de l'ulcere étant légérement rouges & les chairs fraîches, on pourra en conclure que le ſang eſt bon, & que l'ulcere eſt benin.

On le panſera avec l'onguent-digeſtif N°. 135, ou avec le baume d'Arceus, & on appliquera l'emplâtre diapalme par-deſſus les plumaceaux, ou le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Dèsque les chairs approcheront du niveau de la peau, on couvrira ſeulement l'ulcere avec des plumaceaux ſecs ou humectés avec de la teinture de myrrhe, ou à ſon défaut, avec de l'eau-de-vie, juſqu'à ce qu'il ſoit cicatriſé.

Si la cicatriſation n'avançoit pas, on touchera légérement la ſurface de l'ulcere avec la pierre-à-cautere: on fera les panſements avec promptitude & de façon que l'on déterge l'ulcere ſans bleſſer les mamelons charnus d'où dépendent l'incarnation & la cicatriſation.

Pendant que la ſuppuration ſera abondante, on réitérera le panſement matin & ſoir: à meſure qu'elle diminuera, on éloignera ces panſement, & l'on diminuera la quantité du digeſtif, à raiſon de la diminution de l'ulcere.

Si l'ulcere étoit conſidérable, le malade prendra, à jeun & dans l'intervalle des repas, quelques taſſes de l'infuſion balſamique N°. 100: au cas que la ſuppuration fût aſſez abondante pour pouvoir épuiſer le malade, on le purgera de huit en huit jours avec la potion minorative N°. 168; & dans les jours d'intervalle, au lieu de l'infuſion balſamique, il prendra, les matins & ſoirs, une couple de gobelets de la décoction des bois tempérée N°. 25, que l'on coupera, ſi la fonte eſt conſidérable, avec partie égale d'eau-de-chaux, & ſi le malade étoit épuiſé, avec le tiers de lait.

Le malade obſervera le régime preſcrit ſous les lettres B & F, & il évitera les mouvements & les ſituations qui pourroient irriter l'ulcere, faciliter la réſorbtion du pus ou ſon épanchement dans les graiſſes: ce qui rendroit l'ulcere fiſtuleux.

Des ulceres ſordides, baveux, calleux ou entretenus par la carie.

Les ulceres dont les matieres & les chairs ſont d'une qualité différente de celle qui conſtitue l'ulcere d'une qualité benigne, prennent divers noms; & on ne pourra eſpérer de les guérir, qu'après les avoir rendus benins.

Au cas que les bords de l'ulcere fuſſent rouges & irrités, on y appliquera le cataplaſme émollient, juſqu'à ce que l'inflammation & la douleur ſoient diſſipées; & ſi ce cataplaſme ne réuſſiſſoit pas, on ſubſtituera l'eau végéto-minérale de Goulard au lait.

Si les bords de l'ulcere ſont livides ou pâles & flétris, on appliquera par-deſſus le digeſtif & l'emplâtre ſuſdits, des compreſſes imbibées de la fomentation aromatique N°. 78. Ce panſement contribuera à rétablir la circulation dans les chairs ulcérées, & une ſuppuration louable.

Lorſque l'ulcere rendra des matieres ſordides, épaiſſes, glutineuſes, on ſubſtituera à l'onguent digeſtif, l'onguent-baſilic mêlé avec un quart d'onguent-égyptiac.

Si les chairs de l'ulcere ſont baveuſes, ſpongieuſes, on les aſpergera une couple de fois avec de l'alun brûlé; & au cas qu'il y eût dans l'ulcere des excroiſſances charnues, on les emportera avec des ciſeaux, & on les touchera ſelon l'art, avec la pierre-infernale, juſqu'à ce que ces mauvaiſes chairs ſoient conſumées.

Quand les bords de l'ulcere ſont durs & légérement calleux, on fondra les calloſités avec l'emplâtre diachylon avec les gommes, de Vigo, avec le quadruple de mercure, ou celui ſous le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Si les calloſités étoient dures ou invétérées, on les ſcarifiera. Dèsque l'on aura levé ces différents obſtacles à la ſuppuration, les bords & les chairs de l'ulcere deviendront tels qu'on les voit dans les ulceres benins, & on les guérira moyennant le panſement recommandé pour ces ulceres.

Lorſqu'après avoir remédié aux accidents ſuſdits, ils ſe régénerent, ou quand, dans les ulceres qui ne participent point aux différents vices ci-deſſus expoſés, la ſuppuration n'eſt pas louable, & que les matieres different de celles de l'ulcere benin, on pourra en conclure que la mauvaiſe qualité de l'ulcere dépend du ſang, & que, pour venir à bout de guérir ceux qui ſont opiniâtres, il faut rechercher le vice qui domine dans la maſſe des liquides.

Au cas que ce ſoit un vice ſcrophuleux ou vénérien, on emploiera les frictions par extinction, ou la ſeconde cure de la vérole, & l'on panſera l'ulcere avec de l'onguent-baſilic, mêlé d'un dixieme de précipité-rouge. Au défaut de ces vices, le malade ſera affecté de quelques ſymptômes de l'acrimonie chaude, froide ou ſcorbutique. La premiere accompagne communément les ulceres qui ſont ſecs, rouges & échauffés, ou ceux dont le pus eſt peu abondant, ſanieux & de mauvaiſe odeur. La ſeconde accompagne ceux dont les chairs ſont pâles, ſpongieuſes ou calleuſes, & les matieres en ſont glutineuſes, groſſieres. Quant aux ulceres ſcorbutiques, leur qualité differe ſelon l'eſpece de ſcorbut. Dèsque l'on ſe ſera aſſuré du genre d'acrimonie dont le malade eſt affecté, on emploiera les différentes cures recommandées pour les corriger; moyennant quoi les ulceres prendront inſenſiblement un bon caractere.

Dans l'acrimonie chaude, on panſera l'ulcere avec un tiers de digeſtif, autant de miel-roſat, & un tiers d'élixir-de-propriété fait avec du vinaigre. On animera le digeſtif, dans l'acrimonie froide, avec un tiers ou un quart d'égyptiac; & on appliquera, par-deſſus l'emplâtre, des compreſſes imbibées de la fomentation-aromatique; & dans le précédent cas, les compreſſes ſeront imbibées d'oxycrat chaud. On variera, ſelon l'eſpece de ſcorbut, le panſement dans les ulceres ſcorbutiques. On emploiera ou le panſement général recommandé à l'article des ſcorbuts, ou l'eau-de-chaux dans le ſcorbut muriatique; dans le ſcorbut chaud, ledit élixir-de-propriété mêlangé avec un tiers d'eſprit-de-ſel, & dans le ſcorbut froid, la teinture-de-myrrhe mêlée avec le tiers de miel-roſat. Ces divers mêlanges ſeront incorporés dans le double d'onguent-baſilic ou de térébentine broyée avec une quantité égale de jaune-d'œuf.

Dans les ulceres dont la mauvaiſe couleur & l'odeur fétide des matieres annoncent une carie cachée, l'ulcere ne pouvant ſe guérir qu'après qu'on aura remédié à la carie, on aura recours à un habile chirurgien.

Des ulceres carcinomateux.

Les plus cruels de tous les ulceres ſont les carcinomateux. On les diſtingue en ce que les bords en ſont durs, plombés, relevés, renverſés: le contour de ces ulceres eſt ſouvent marqué de veines bleues qui ſont

variqueuſes. La matiere en eſt fétide & corroſive, au point qu'elle entame promptement les parties qui en ſont abreuvées. Les ulceres carcinomateux ſuccedent fréquemment aux ſquirres, & ils ſont cenſés incurables, à moins qu'on ne puiſſe extirper toute la partie affectée. Si cela ne peut ſe faire, afin d'adoucir les matieres & de ralentir les cruels progrès du mal, on les panſera matin & ſoir, avec l'onguent anodin N°. 131, ſur lequel on appliquera des carottes jaunes, rapées menu & amorties dans un poëllon de terre. On réitérera ce panſement quatre fois dans les vingt-quatre heures. Le malade obſervera le régime de lait preſcrit ſous la lettre G, & s'il ne pouvoit pas le ſupporter, ceux qui ſont rapportés ſous les lettres B & F. Il ſera en outre purgé doucement tous les quinze jours, avec quatre grains de calomel & huit à dix grains de diacrede ſulphuré. Vers le ſoir, pour calmer ſes douleurs, il prendra un, deux, & à meſure qu'il s'y accoutumera, inſenſiblement pluſieurs grains de laudanum, & dans la journée, à raiſon du beſoin, les gouttes anodines N°. 89.

Il eſt très-dangereux de guérir les ulceres qui ont coulé long-temps, autrement que par des remedes internes; & même encore, dans ce cas, il convient d'ouvrir à l'aide d'un cautere un égout à la nature. Lorſque dans les ulceres rebelles, on ne trouve pas de vice marqué dans la maſſe du ſang, ou quand l'ulcération perſiſtera après que l'on aura corrigé le ſang & rafraîchi l'ulcere, on viendra quelquefois à bout de le guérir moyennant un long uſage du régime de lait, ſur-tout ſi on le coupe matin & ſoir, avec autant de la décoction des bois faite avec l'eau-de-chaux, N°. 26.

Les ulceres ſur la partie antérieure de la jambe, & dans les autres où la peau couvre immédiatement l'os, ſont opiniâtres & s'irritent pour peu que l'on fatigue la partie affectée ou que l'on néglige d'y maintenir une chaleur égale. Lorſque ces ulceres ſeront légers & récents, après les avoir baſſinés avec du vin blanc tiede, on les couvrira d'un plumaceau imbibé de baume de Pérou, ou à ſon défaut, d'eau-de-vie; & l'on appliquera par-deſſus une compreſſe imbibée d'eau végéto-minérale, camphrée & tiede, de Goulard, qu'on humectera, ſans lever le plumaceau, juſqu'à la guériſon, à moins que le plumaceau ne s'imbibât de pus. Dans ce cas, on le renouvellera après l'avoir ramolli avec du vin, & qu'on l'aura détaché doucement. Si l'ulcere gagnoit, on appliquera un cataplaſme de mie

de pain cuit avec ladite eau de Goulard ; & ſi la guériſon ne s'enſuivoit pas, on aura recours aux conſeils d'un habile chirurgien.

On trouvera le traitement des ulceres vénériens à l'article où cette maladie eſt traitée.

MALADIES QUI AFFECTENT LA TÊTE.

De l'yvreſſe.

L'yvreſſe eſt une maladie qui ſuſpend & anéantit même les principales fonctions du corps & de l'eſprit. Des mouvements de colere qui dégenerent en vehémence, ou des affections ſoporeuſes ſuivies de vomiſſements, d'inflammation à l'eſtomac, d'étourdiſſements & de vertiges apoplectiques, ſont les ſymptômes qui ont fait périr promptement des perſonnes yvres. Mais la plupart des yvrognes ſe détruiſent à force de réitérer leurs débauches, dont les ſuites immanquables ſont le tremblement des membres, la goutte, l'anéantiſſement des facultés de l'eſprit, la perte de l'appétit, & un épuiſement des forces du corps, qui les oblige d'emprunter ſans ceſſe de nouvelles forces de la bouteille, juſqu'à ce que la fievre-lente, le maraſme, l'endurciſſement des viſceres, l'hydropiſie, ou de fâcheuſes maladies dans les voies urinaires, leur faſſent ſubir ſans retour les peines de leur intempérance.

Dans le paroxyſme, on mettra au lit les perſonnes yvres, dans un appartement tempéré; le froid & la grande chaleur leur étant également contraires: ſi elles ſont diſpoſées à vomir, elles boiront beaucoup d'eau ou de thé verd tiedes, pour faciliter le vomiſſement, que l'on excitera en leur chatouillant le goſier avec une plume trempée dans de l'huile. Si elles ne ſont pas diſpoſées à vomir, & que la rougeur du viſage & le ronflement profond dénotaſſent au contraire la plénitude apoplectique des vaiſſeaux de la tête, on les ſaignera ſur-le-champ, d'abord au bras: elles tremperont les jambes dans de l'eau tiede, & ſi les indications de la ſaignée ſubſiſtoient, on la réitérera peu après au pied. Dans les deux cas, on leur

donnera, tous les quarts-d'heures, une priſe de la poudre tempérante N°. 190 : ils boiront du thé foible, ou, s'ils étoient fort-échauffés & agités, de l'orgeat léger dégourdi, ou de la limonade chaude ; & on ne leur donnera pas de nourriture, avant que la tête & l'eſtomac ſoient bien débarraſſés. Pendant les premieres vingt-quatre heures, on ne leur accordera que du bouillon, &, s'il le falloit, afin de les reſtaurer, un peu de vin brûlé, ou une rôtie au vin.

On connoîtra & on traitera l'apoplexie & l'inflammation à l'eſtomac, ſelon ce qui eſt enſeigné pour le traitement de ces maladies.

Il eſt également dangereux, pour les yvrognes de profeſſion, de quitter tout-à-coup la bouteille, & de continuer à en avoir la paſſion. Ceux qui voudront s'en corriger, devront le faire peu-à-peu.

Les yvrognes remédieront à leur débilité & au tremblement, par le régime indiqué ſous la lettre B, long-temps & ſcrupuleuſement continué. Les eaux-minérales froides, ferrugineuſes & gazeuſes, ou, à leur défaut, le petit-lait chalibé N°. 147, & les bains ferrugineux tempérés, leur feront du bien.

Les yvrognes dépéris par le vin ne ſont pas ſans reſſource ; mais ceux qui le ſont par les liqueurs ont peu à eſpérer.

Du mal du pays.

Cette maladie ſe manifeſte d'abord par le plaiſir ſingulier avec lequel les malades s'entretiennent de leur patrie. Ils s'en occupent continuellement, & en regrettent juſqu'aux plus petites jouiſſances : à cela ſuccede un deſir invincible d'y retourner, qui les tourmente d'autant plus qu'ils y trouvent de la difficulté, & qu'ils ſont obligés de cacher ce ſouhait : ils ſont triſtes, ſoupirent ſouvent ; ils perdent inſenſiblement l'appétit & le ſommeil, & prennent des indigeſtions, de la cardialgie, des idées bizarres : quelquefois ils tombent dans un délire mélancholique.

Le vrai remede à cette maladie, eſt de retourner dans ſa patrie. Mais ſi cela étoit impraticable, il faut que la diſſipation, la promenade, des divertiſſements variés, en plein air & bonne compagnie, les plaiſirs de la table, de la bouteille, & de petits voyages, y ſuppléent.

Quand le mal du pays ſurvient dans une autre maladie, celle-ci en devient plus dangereuſe. Cette complication n'exige cependant rien de particulier, à la réſerve qu'on aura ſoin de reſtaurer les malades au-delà de ce que la maladie en elle-même le permettroit, ſi le mal du pays ne s'y étoit pas joint. Les aliments, les médicaments qui relâchent & affoibliſſent, ne feroient qu'augmenter la maladie de l'eſprit ; la débilité & la puſillanimité des malades s'accroîtroient. On aura ſoin de leur faire eſpérer un prompt retour dans leur patrie. Comme l'expérience a fait connoître que l'exécution de ce voyage eſt le baume qu'il faut à leur plaie, on ne négligera jamais, malgré leur foibleſſe, de les faire partir, & l'on verra avec étonnement qu'une couple de journées de voyage qui les approchent vers leur patrie, leur fortifieront ſouvent le cœur au point qu'ils recouvreront aſſez de fermeté d'eſprit pour retourner ſur leurs pas, & pour arriver guéris, dans le lieu qu'ils venoient de quitter fort-malades.

Dans le mal du pays qui eſt récent, les immerſions dans l'eau froide, en obſervant de s'y jetter la tête la premiere, ſont efficaces.

De la mélancholie.

La vraie mélancholie ſe manifeſte par un délire long & opiniâtre, pendant lequel le malade eſt preſque toujours occupé d'une ſeule & même idée, ſans avoir des ſymptômes de fievre. Que les premieres cauſes de cette maladie ſoient une paſſion vive de l'ame, ou qu'elle dépende de l'état phyſique du corps, les perſonnes mélancholiques ont toutes le ſang épais, groſſier, terreux; elles ſont toujours plus ou moins atrabilaires. La maſſe des humeurs devient dans la ſuite âcre, & la couleur des malades, de pâle qu'elle étoit au commencement, devient jaune, brune & livide. Leur pouls eſt lent ainſi que la reſpiration: ils ſont frileux, concentrés en eux-mêmes, triſtes, aimant la ſolitude, indifférents à tous égards, hormis pour l'idée qui les occupe. La plupart de leurs ſécrétions & excrétions diminuent à meſure que la maladie dure & fait du progrès.

Les ſuites de la mélancholie ſont l'obſtruction des viſceres du bas-ventre, ou l'hypochondrie mélancholique. Dans ce cas, outre les ſymptômes

tômes de l'hypochondrie par obſtruction, le malade éprouve de temps à autre ceux de la fermentation dans le bas-ventre qui provient des matieres qui engorgent les viſceres, & qu'on appelle turgeſcence atrabilaire; pendant laquelle il eſſuie des angoiſſes inexprimables, des nauſées ou des évacuations de matieres quelquefois putrides, mais ordinairement acides & véritablement cauſtiques.

La mélancholie dégénere ſouvent en manie, ou en délire accompagné d'imaginations ſingulieres, de ris, de chants, pleurs, ſoupirs, de crachements fréquents de matieres liquides, de paralyſies locales. Les perſonnes qui en ſont atteintes ſupportent auſſi les veilles & le plus grand froid, ſans s'en plaindre.

Pour traiter la mélancholie avec ſuccès, on en diſtinguera les périodes. Si elle eſt récente, on ſaignera d'abord le malade: le ſur-lendemain, il prendra la potion 165, & on le purgera doucement dès le lendemain, & pendant pluſieurs jours conſécutifs, avec les gouttes laxatives N°. 94. On lui fera prendre enſuite une vingtaine de demi-bains domeſtiques: il s'y mettra lorsque la digeſtion du dîner ſera faite: il avalera en même temps, tous les ſoirs en ſe couchant, dans un gobelet d'eau fraîche, une couple de gros de ſel-végétal, ou de celui ſous le N°. XIX de la pharmacie portative; & il prendra, le lendemain dans la matinée, deux, trois ou quatre livres de petit-lait tiede, adouci avec du miel, dont il boira tous les quarts-d'heure un gobelet, ou, à défaut de petit-lait, de l'eau antacide & apéritive N°. 37. Si ces remedes ne tenoient pas ſon ventre très-libre, il remédiera journellement à la conſtipation, au moyen du lavement N°. 108: il ſe nourrira des aliments les plus légers du régime preſcrit ſous la lettre B; & il boira copieuſement, ſoit de l'eau pure, ſoit de la tiſane commune N°. 210. Ce cours de remedes étant fait, il reviendra à l'uſage des gouttes laxatives, qu'il prendra le ſoir, en doſe ſuffiſante pour en être évacué une couple de fois; & il boira, dans la matinée, la quantité qu'il pourra ſupporter d'une eau aigrelette-martiale. Au cas qu'il eût des inſomnies, on lui donnera, une couple de fois par ſemaine, au lieu des gouttes laxatives, les gouttes anodines N°. 89. A ces remedes, il joindra un exercice modéré, & ſpécialement celui du cheval: on cherchera à le récréer & à le diſtraire continuellement, par des moyens variés, ſans qu'il s'apperçoive du but qu'on ſe propoſe, & on le détachera de

l'idée qui l'obſcede, ſoit par le raiſonnement ou par des ſtratagemes convenables. Par ces moyens, on ne manquera guere de remarquer, au bout de cinq ou ſix ſemaines, du changement en bien, & alors le malade ne pourra mieux faire, que de continuer la même marche jusqu'à ſa guériſon; à la réſerve des bains, dont il n'uſera plus qu'une couple de fois par ſemaine: au reſte il pourra interrompre de temps à autre, mais ſeulement pour quelques jours, les médicaments, au cas qu'il vînt à s'en dégoûter.

Pour affermir le mieux qu'il aura acquis & prévenir la récidive, il prendra les eaux-minerales ferrugineuſes N°. 3, & il montera beaucoup à cheval.

La mélancholie invétérée, & dans laquelle les humeurs groſſieres & atrabilaires ſe ſont déja fixées dans le bas-ventre, eſt bien difficile à guérir. On cherchera, dans ce cas, à rendre les matieres mobiles, moyennant une couple de demi-bains que le malade prendra par ſemaine. Il emploiera tous les ſusdits remedes, & chaque fois que les envies de vomir ou la diſpoſition à la diarrhée marqueront de la mobilité dans les humeurs atrabilaires, on facilitera auſſi-tôt ces évacuations; dans le premier cas, par deux onces d'oxymel ſquillitique animées d'un grain de tartre émétique délayé dans un gobelet d'eau tiede, & dans le ſecond, on le purgera doucement avec le petit-lait tamarindé N°. 148. L'on interrompra ces évacuations auſſi-tôt que les humeurs mobiles ſeront emportées, pour y revenir après qu'on aura délayé & détrempé de nouveau. On continuera ce traitement avec beaucoup de patience, pendant bien des mois, &, dans des cas opiniâtres, pendant des années entieres. Si le malade étoit hémorrhoïdaire, ou qu'il eût des varices au fondement, on obſervera de lui appliquer, tous les mois, à la même lune, trois ou quatre ſangſues, ſur les boutons d'hémorrhoïdes.

Les vomiſſements & les déjections atrabilaires & copieuſes, le flux hémorrhoïdal abondant, ainſi qu'une galle abondante, operent ſouvent la guériſon de la mélancholie, de même que les fievres de longue durée, & en particulier celles qui ſont intermittentes & bien ménagées, & principalement la fievre-quarte.

Dans cette maladie, rien n'eſt plus ſalutaire, que les délayants de toute eſpece: l'eau ſimple, le petit-lait miellé, & les eaux minérales-légeres ſavonneuſes ſont ceux dont les mélancholiques feront un ample & continuel uſage.

On calmera les grandes agitations & les insomnies des mélancholiques, avec l'émulsion N°. 66, ou avec les gouttes-anodines N°. 89.

La mélancholie qui succede à l'hypochondrie, ou celle qui est distinctement compliquée avec l'une ou l'autre espece d'affections hypochondriaques, exige qu'on joigne aux délayants les remedes recommandés pour l'hypochondrie. On cherchera à distraire les malades, par le changement des objets qui les entourent, par des amusements variés, & de fréquents petits voyages. On mettra en outre en usage les stratagemes convenables pour affoiblir & effacer de leur imagination les idées qui les tourmentent. Si la mélancholie avoit été causée par quelque passion vive, on cherchera, s'il est possible, à satisfaire le malade, & au cas qu'elle fût l'effet d'un épuisement causé par quelque maladie, par une vie déréglée ou par la manstupration, on se conduira en conséquence; & les mélancholiques par épuisement seront traités comme il est prescrit pour la manie par épuisement.

De la manie.

Lorsque les causes de la mélancholie affectent vivement le cerveau, les malades deviennent maniaques. L'ouverture des cadavres a démontré, que dans ces cas la cervelle étoit seche & jaunâtre dans sa partie corticale, & que les vaisseaux du cerveau étoient variqueux, & gorgés d'un sang noir & tenace.

On reconnoît la manie, en ce que les malades, sans avoir de la fievre, sont sujets à des accès de fureur, qui quelquefois sont terribles, & pendant lesquels ils ont une force prodigieuse & d'affreuses imaginations: leurs excrétions sont fort-diminuées, souvent même supprimées; & ils supportent les veilles, le jeune & le froid, à un point incompréhensible.

On commencera par prendre les précautions requises pour que le malade, dans ses paroxysmes, ne puisse se faire du mal ou se détruire lui-même; & si la manie attaque un corps vigoureux, on tentera la cure en employant pendant une dixaine de jours, de deux jours l'un, la saignée alternativement au pied, à la jugulaire & au front. Dans les jours intermédiaires, on le fera vomir à raison du besoin, & à reprises réitérées,

avec trois grains de tartre émétique & deux onces d'oxymel ſcillitique, délayés dans un gobelet d'eau tiede. Après que cela aura été fait avec la plus grande exactitude, on le purgera pendant l'eſpace d'un mois, de trois en trois jours, avec les gouttes laxatives N°. 94 : dans les intervalles de ces purgations, il boira dans la matinée une couple de livres de petit-lait, dans le premier verre duquel il avalera une cuillerée à ſoupe pleine de ſuc exprimé d'anagallis. Sur le ſoir, il prendra en même temps, pendant l'eſpace d'une heure, un bain domeſtique tiede, & avant qu'il en ſorte, on lui verſera, pendant une couple de minutes & par ſurpriſe, de l'eau froide ſur le crâne. Si la maladie diminuoit par-là, on continuera ces derniers remedes juſques à la parfaite guériſon. Dans le cas contraire, on tentera à repriſes réitérées l'immerſion momentanée de tout le corps, la tête la premiere, dans de l'eau froide. Ces maniaques obſerveront au reſte le régime preſcrit ſous les lettres B & H; & ſi l'on remarquoit décidément en eux de la malice, on eſſayera de les corriger par des traitements convenables.

Au cas que la manie fût la ſuite d'une autre maladie, qui par elle même, ſoit par des évacuations auroit épuiſé le malade, on s'abſtiendra de la ſaignée & de toute eſpece d'évacuations, mais on tentera de le guérir, en le tranſportant dans un air ſain, champêtre & agréable. On le nourrira des aliments les plus reſtaurants du régime ſpécifié ſous la lettre B: on lui donnera ſouvent un doigt de vin-de-liqueur, ainſi que des boiſſons qui animent, réjouiſſent & fortifient. Il ſe lavera le viſage matin & ſoir, &, s'il a la tête raſée, le crâne avec de l'eau fraîche. En fait de remedes, il prendra demi-heure avant les repas, cinquante gouttes d'un mélange fait avec parties égales de teinture-de-mars helléborée, de teinture d'écorce-de-Pérou & de ſafran, qu'on lui donnera dans une cuillerée d'eau-de-canelle orgée. On le préviendra d'ailleurs en tout ce qui pourra le récréer; & ſi ces moyens ne ſuffiſoient pas pour le rétablir, il prendra, matin & ſoir, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, un bain froid, en obſervant d'y plonger la tête la premiere: une demi-heure avant ſes repas, on lui donnera un gros de quinquina en poudre dans un verre de vin. Il fera de petits voyages auſſi-tôt qu'il ſera en état d'en entreprendre; il conſolidera ſa guériſon, en en faiſant de long cours, dans des régions tempérées & agréa-

bles, & en prenant à leur fource l'une ou l'autre des eaux minérales ferrugineuſes & richement gazeuſes ; rapportées ſous le N°. 3.

Pour calmer les paroxyſmes des maniaques vigoureux, ſoit pour remédier à leurs inſomnies, on leur donnera libéralement, après les évacuations ci-deſſus recommandées, des gouttes anodines N°. 89.

On guérit plus aiſément en hyver qu'en été de la premiere eſpece de manie ; & de la ſeconde, plus aiſément en été qu'en hyver. Mais quand la manie eſt une maladie de famille, elle eſt incurable.

Les mélancholiques & les maniaques qui déſeſperent de leur ſalut ; ceux qui ſont ou tout-à-fait taciturnes, ou féroces, ſont les plus difficiles à guérir.

Les hémorrhagies, les vomiſſements & les diarrhées ſpontanées, lorſque ces évacuations ſont abondantes, & la fievre-quarte, qui eſt de longue durée & bien conduite, guériſſent ſouvent les maniaques ; & s'il y avoit ſuppreſſion d'hémorrhoïdes ou de menſtrues chez les mélancholiques & les maniaques, l'on conſultera & ſuivra ce qui eſt dit & preſcrit à cet égard.

Des vertiges.

Lorſque les vertiges attaquent des perſonnes qui ont le cou court, le viſage haut de couleur, & dont l'eſtomac fonctionne bien, elles ſont menacées d'apoplexie. Elles emploieront au plus vîte, pour diſſiper ces vertiges, les moyens indiqués pour prévenir l'apoplexie ſanguine.

Quand au contraire les vertiges attaquent des perſonnes hyſtériques ou hypochondriaques, ou qui pechent par la ſaburre & par des flatuoſités dans les premieres voies, on ſoulagera les premieres & on guérira les dernieres, en leur faiſant prendre, quelques jours de ſuite, le vin éccoprotique N°. 225, après quoi elles prendront, pendant l'eſpace de huit jours, les gouttes carminatives N°. 92, ou elles mâcheront à jeun quelques cardomomes de la petite eſpece, ſoit un petit morceau de gingembre confit. Quant à la guériſon des vertiges hyſtériques & hypochondriaques, on y parviendra moyennant les remedes recommandés pour les affections hyſtériques & hypochondriaques.

Les vertiges qui attaquent des perſonnes ſanguines, ou qui ont le ſang échauffé, agité, dilaté, ſe diſſiperont le plus ſouvent par l'uſage réitéré de bains de pieds d'eau-de-ſon tiede, & où l'on aura jetté un gobelet de vinaigre; ſi-non, on leur donnera une couple des lavements ſous le N°. 108, &, matin & ſoir, dans un gobelet d'eau fraîche, une priſe de la poudre tempérante N°. 190. Au cas que, par ces moyens, leurs vertiges ne ſe diſſipaſſent pas, on les ſaignera au pied: elles prendront une douzaine des demi-bains du N°. 2, & enſuite, pendant une couple de ſemaines, le petit-lait ou les bouillons rafraîchiſſants N°. 14.

Les vertiges qui ſuccedent aux évacuations habituelles ſupprimées, ſe guériſſent moyennant le retour de ces bénéfices, que l'on cherchera à rétablir en ſuivant les conſeils donnés à cet effet en traitant des hémorrhoïdes, des menſtrues, &c. En attendant, on ſera ſoulagé par les bains de pieds ſusdits, & ſur-tout par la ſaignée.

Quand on eſt incommodé de vertiges, à la ſuite ſoit d'une longue maladie ou d'autres affections qui auroient épuiſé la perſonne qui en eſt atteinte, on emploiera les frictions de tout le corps, des aliments reſtaurants, & la mixture cordiale N°. 124.

Les vertiges invétérés, dans lesquels le cerveau a été ébranlé par des cauſes méchaniques, ou par la frayeur occaſionnée par la vue de quelque précipice &c; ſont très-difficiles à guérir.

Des maux de tête & des rhûmes au cerveau.

Les maux de tête ſont paſſagers, ou plus ou moins permanents, & ſujets à la récidive. Les premiers ſont ſouvent cauſés par la congeſtion à la tête d'un ſang épais, échauffé & dilaté. Quant aux maux de tête permanents, il en eſt une eſpece qui provient de la pléthore générale, ou de la ſuppreſſion d'un ſaignement habituel du nez, des menſtrues, des hémorrhoïdes. Dans ces cas, la perſonne qui en eſt atteinte eſt ſujette à avoir quelques battemens à la tête, des éblouiſſements ou du tintinnement dans les oreilles: la couleur de ſon viſage eſt animée, & le front chaud.

On traitera le mal de tête paſſager, à tous égards comme les vertiges qui proviennent de la congeſtion du ſang à la tête. Si l'attaque eſt violente, on appliquera ſur le front & ſur les tempes, l'épithême contre le

mal de tête N°. 71 ; méthode qu'on ſuivra auſſi dans les maux de tête qui ſuccedent à la débauche de vin.

On remédiera par les bains de pieds & par la ſaignée au pied, aux maux de tête permanents, qui proviennent d'une ſimple pléthore ; & s'il y avoit ſuppreſſion de quelque évacuation habituelle, on ſe conduira comme il eſt recommandé pour les vertiges de cette nature.

Les maux de tête permanents dépendent encore ſouvent de la congeſtion du ſang à la tête, produite par la compreſſion de la grande-artere deſcendante, que le gonflement de l'eſtomac, & quelquefois un viſcere gorgé, gênent au point que le ſang ne gagne pas librement les vaiſſeaux inférieurs : ce cas ſe reconnoîtra en ce que ce mal de tête redouble après les repas & par la conſtipation. Il eſt accompagné de flatuoſités qui paſſent par le haut & par le bas ; & en palpant le bas-ventre, on trouve la région des hypochondres gonflée, tendue, & quelquefois engorgée.

On traitera cette eſpece de mal de tête, comme les vertiges qui proviennent d'un vice dans les premieres voies. Les perſonnes qui ſont affectées de maux de tête, parce que l'eſtomac eſt foible & la digeſtion mauvaiſe, ſuivront auſſi cette méthode ; & en cas qu'elles fuſſent affectées de la maladie hypochondriaque, on fera ſuccéder à ces remedes ce qui eſt recommandé pour l'hypochondrie.

Il y a une troiſieme eſpece de maux de tête plus ou moins permanents : elle précede les rhûmes de cerveau, & ſuccede à leur ſuppreſſion. Ce mal de tête eſt ordinairement accompagné d'une ſenſibilité douloureuſe au front & dans les téguments du crâne. Dans le premier cas, le mal de tête ſe paſſe à meſure que le cerveau ſe décharge ; & c'eſt ce que l'on accélérera en reniflant de l'eau tiede, la vapeur du café &c. Si cela ne ſuffiſoit pas, on reniflera du lait tiede, où l'on aura fait fondre un gros de manne ſur une couple d'onces de lait.

Dans les maux de tête qui proviennent d'un rhûme ſupprimé, on emploiera ce qui eſt recommandé pour le traitement des fluxions catarrhales. Si l'on ne pouvoit parvenir à faire couler de nouveau le rhûme, on frottera la tête, matin & ſoir, avec la broſſe Angloiſe : on purgera, de trois en trois jours, les enfants avec de la manne, & les perſonnes adultes pituiteuſes avec les pillules céphaliques N°. 151 : dans les intervalles des purgations, les uns & les autres prendront, matin & ſoir, au lit, une cou-

ple de taſſes d'infuſion céphalique N°. 102, afin d'exciter la moiteur ; en obſervant d'avoir la tête bien couverte & d'éviter le froid.

La quatrieme eſpece de maux de tête plus ou moins permanents eſt très-fréquente, & commune au ſexe oppilé & aux perſonnes cachétiques. On la diſtingue par la conſtitution du malade. Ces maux de tête conſiſtent dans une douleur ſourde & dans une peſanteur qui offuſque les organes des ſens.

On prendra, pour ſe ſoulager, quelques priſes du tabac céphalique N°. 199 : on flairera quelquefois l'eſprit volatil N°. 75 ; & ſi l'on étoit conſtipé, on y remédiera par le lavement N°. 109. Pour guérir ce mal de tête, on emploiera ce qui eſt indiqué pour les oppilations, ou pour la cachexie, s'il n'y a pas de l'oppilation.

Il eſt encore un mal de tête qui affecte les perſonnes épuiſées, & qui ſe guérit par les moyens indiqués pour diſſiper les vertiges qui proviennent d'épuiſement. Il ſera parlé des maux de tête purement nerveux, à l'article des affections hyſtériques &c.

De la migraine.

La migraine eſt un mal de tête des plus pénibles, tant par ſa violence, que parce qu'il eſt rebelle aux remedes & ſujet à dégénérer en d'autres maux, lorſqu'on s'obſtine à travailler à ſa guériſon. Cette maladie revient plus ou moins périodiquement : quelquefois elle affecte une moitié de la tête, mais le plus ſouvent la douleur eſt fixe ſur une partie, &, à l'ordinaire, ſur l'orbite de l'œil. Les paroxyſmes ne durent guere au-delà de vingt-quatre heures, & ſont ſouvent accompagnés de vomiſſements. L'aſſoupiſſement avec de la moiteur annonce la ceſſation prochaine du paroxyſme.

On abrege les paroxyſmes par la tranquillité parfaite du corps & de l'eſprit, par des bains de pieds tiedes dans de l'eau-de-ſon, par les lavements domeſtiques N°. 108, par la diete, & encore mieux par l'abſtinence de tout aliment hormis une couple de bouillons très-minces qu'on pourra prendre dans les vingt-quatre heures, pendant leſquelles, ſi l'on a ſoif, on boira une taſſe d'infuſion de fleurs-de-tilleul. Lorſque le malade aura des vomiſſements, il les facilitera par la boiſſon d'eau tiede : on lui appliquera, ſur

ſur le front & ſur la partie affectée, la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, & il reniflera de temps à autre le ſuc exprimé de la racine de bette-rave, légérement cuite dans des cendres chaudes, ou à ſon défaut, de l'eau tiede animée d'un tiers d'eau-à-la-reine; & il humera par le nez de la vapeur de café.

Cette maladie ſuccede quelquefois à des évacuations de ſang ſupprimées, & ſouvent elle eſt l'effet d'une humeur goutteuſe ou rhûmatique. Dans le premier cas, on la guérit en rétabliſſant les flux hémorrhoïdal, menſtruel, ou les autres bénéfices qui ſont ſupprimés, par les moyens indiqués en traitant de ces maladies. Dans le ſecond cas, on tentera les remedes conſeillés pour la goutte & pour le rhûmatiſme, qui ſeront appropriés à la conſtitution & à l'état du malade.

Mais la migraine dérive le plus ſouvent d'un levain qui s'amaſſe inſenſiblement dans les premieres voies: alors les malades reſſentent, à l'approche du paroxyſme & pendant ſon attaque, de l'embarras & de la tenſion aux hypochondres, qui ſont quelquefois ſuivis de vomiſſements qui les ſoulagent. Les paroxyſmes ſont plus ou moins fréquents & violents, ſelon le ménagement qu'on obſerve dans le régime.

Si cette eſpece de migraine eſt récente, on ſaignera les pléthoriques au pied, quelques jours après le paroxyſme. Le lendemain de la ſaignée, ils prendront la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192, & ils ſe purgeront enſuite pendant ſix à huit jours conſécutifs, mais doucement, avec le vin eccoprotique N°. 225; après quoi ils prendront, pendant l'eſpace d'un mois, l'électuaire-martial N°. 52. Ils réitéreront cette cure, tous les trois mois, trois fois de ſuite: ils obſerveront exactement le régime ſous la lettre B: dans les intervalles de l'uſage de ces remedes, ils prendront, en ſe mettant à table, vingt grains de quinquina en poudre; & ſi, par ces moyens, ils ne ſe guériſſoient pas, ils auront recours aux eaux-minérales aigrelettes & ferrugineuſes.

La migraine qui a pour principe une humeur de goutte, eſt l'écueil de la médecine. Elle ſe paſſe quelquefois inſenſiblement, & ſouvent à l'arrivée de la goutte, des hémorrhoïdes, &, chez le ſexe, après les années climatériques.

Quand elle eſt une maladie de famille, elle eſt le plus ſouvent incurable; & lorsqu'elle ſuccede à la répercuſſion d'une maladie de la peau,

on la rappellera, ou ſi cela ne peut s'effectuer, on emploiera les remedes indiqués pour en détruire la cauſe.

Chez les perſonnes très-irritables, & où l'on ne trouve pas d'autre cauſe, la poudre de la racine de petite-valériane priſe matin & ſoir à commencer par ſix grains, en augmentant chaque jour la doſe d'un grain, produit à la longue un bon effet; & la poudre N°. XXXVI de la pharmacie portative ſoulage fort.

De la céphalée.

De tous les maux de tête permanents, l'eſpece appellée céphalée eſt la plus fréquente. On la connoît par des douleurs qui affectent toute la tête, & qui ſont très-aiguës. Les malades ne ſupportent pas le plus petit bruit, pas même la lumiere: ils ſont obligés de demeurer couchés, & lorsque, dans le fort du mal, ils entreprennent de ſe lever, leurs maux redoublent avec tant de violence, qu'ils perdent connoiſſance & tombent en défaillance.

Les ſuites de ce mal ſont de la diſpoſition aux vertiges chroniques, aux maux d'yeux, & aux affections apoplectiques.

Pour traiter la céphalée avec ſuccès, on obſervera d'abord ſi le ſujet eſt ſanguin, animé, vigoureux ou dans la fleur de ſon âge; ou s'il eſt phlegmatique, cacochyme, cachétique, rempli de ſéroſités & de pituites. Dans le premier cas, qui forme la céphalée ſanguine, on mettra le malade au régime ſpécifié ſous la lettre H: il trempera, pendant demi-heure, ſes jambes dans l'eau-de-ſon tiede, & on le ſaignera copieuſement au pied: immédiatement après la ſaignée, on débarraſſera le ventre moyennant le lavement N°. 108, dans lequel on fera diſſoudre demi-once de nitre; après quoi on le couchera, la tête haute, dans un appartement tempéré & fort-tranquille. On lui fomentera les jambes avec la fomentation N°. 81, & il prendra, pluſieurs matins conſécutifs, du petit-lait tamarindé N°. 148, en quantité ſuffiſante pour en être purgé une couple de fois dans les vingt-quatre heures. On lui appliquera ſur le front & ſur les tempes l'épithême N°. 71, & vers l'heure du ſommeil, on lui donnera l'émulſion N°. 66.

Au cas que la céphalée ne diminuât pas conſidérablement au bout de deux jours, on ſaignera le malade à la jugulaire; & ſi cette ſeconde ſaignée ne ſuffiſoit pas, on ne tardera pas à lui débarraſſer la tête par les ventouſes avec ſcarification qu'on lui appliquera au cou, à la nuque & entre les épaules. On réitérera, s'il le faut, cette opération, en continuant d'ailleurs les autres remedes indiqués ci-deſſus jusqu'à la parfaite guériſon; & toutes les fois que le malade ſera en état de prendre un bain de pieds, il y demeurera auſſi long-temps qu'il pourra endurer d'être levé.

Dans la céphalée ſéreuſe ou pituiteuſe, on commencera par ſe purger d'un jour à l'autre, une couple de fois, & enſuite de tous les trois ou quatre jours avec les pillules céphaliques N°. 151. On ſe fera raſer le ſommet de la tête, & après l'avoir frotté avec une flanelle chaude, on le lavera, matin & ſoir, avec de l'eſprit-de-lavande mêlangé avec un vingtieme d'eſprit-de-ſel-ammoniac. Dans l'intervalle, on ſe couvrira le ſommet du crâne avec l'emplâtre volatil N°. 64, qu'on renouvellera chaque vingt-quatre heures. En même temps on cherchera à donner iſſue aux ſéroſités, moyennant l'emplâtre véſicatoire N°. 63, appliqué à la nuque, & que l'on entretiendra pluſieurs jours avec l'emplâtre de mélilot malaxé d'un ſixieme d'emplâtre véſicatoire. Le malade obſervera le régime preſcrit ſous la lettre *B*: les jours qu'il ne ſera pas purgé, il prendra, de quatre en quatre heures, une cuillerée de la mixture céphalique N°. 123, & par-deſſus une taſſe d'infuſion céphalique N°. 102; remedes qu'il continuera jusques à ſa parfaite guériſon. Comme la céphalée dont il s'agit ici eſt ſujette à revenir, on recherchera avec ſoin le vice dominant dans les humeurs, & la ſaburre qui affecte l'eſtomac, afin d'y remédier ſelon qu'il eſt recommandé à l'article de ces vices.

La céphalée cauſée par des levains vénériens ou ſcorbutiques, exige les remedes propres à ces maux. Dans les autres vices du ſang, on fera bien de procurer un égoût à l'acrimonie, moyennant un cautere, ou l'écorce de bois-gentil.

Comme, dans tous les maux de tête invétérés, les vaiſſeaux ſanguins de la tête perdent plus ou moins de leur reſſort, on ne pourra mieux faire, pour affermir la guériſon, que de laver ſouvent le crâne avec de l'eau froide.

MALADIES QUI AFFECTENT LES YEUX.

Parmi les maladies de l'œil, qui peuvent ſe traiter ſans des opérations qui ſont du reſſort de l'oculiſte, les plus fréquentes ſont les ophtalmies ſeches, humides, ſcrophuleuſes & vénériennes; les bourgeons & les petits ulceres; les diverſes eſpeces de pſorophtalmie, & les taies blanches, appellées albugos.

L'ophtalmie ſeche ſe connoît à la rougeur & à la ſéchereſſe du globe de l'œil qui eſt affecté. Le malade y éprouve une douleur inquiétante & des picotemens ſemblables à ceux que l'on reſſent quand on a un grain de ſable dans l'œil; & la douleur redouble lorsqu'il clignotte.

L'ophtalmie humide differe de la précédente, en ce que la rougeur eſt accompagnée d'un larmoyement plus ou moins âcre & cuiſant, qui irrite de plus en plus l'œil, & l'enflamme ſouvent au point que le malade ne peut ſupporter le jour & encore moins la clarté de la lumiere. Ce cas eſt ordinairement accompagné de maux de tête & de fievre.

Les ſuites de ces ophtalmies ſont la chémoſe ou l'inflammation des yeux dont il a été traité; des bourgeons & des taies, ou des abcès ſuivis d'ulceres & de cicatrices qui forment des taches blanches incurables.

Si les ophtalmies ſont légeres & produites par des cauſes externes, telles que le vent, la fumée, la pouſſiere; on purgera & l'on humectera l'œil par des lotions légeres & fréquentes faites avec l'infuſion tiede de fleurs de mauves, dont on recevra auſſi la vapeur à l'œil attaqué. Le malade évitera de clignotter: on lui couvrira mollement les deux yeux avec des compreſſes trempées dans de l'eau-roſe animée d'un ſixieme d'eau-de-vie camphrée; ou, ſi l'ophtalmie étoit nouvelle, on appliquera ſur l'œil affecté des compreſſes imbibées d'eau végéto-minérale camphrée de Goulard, ou à ſon défaut, l'écume du blanc de l'œuf produite par le broyement avec un morceau d'alun; & le ſoir, le malade prendra l'émulſion calmante N°. 66.

Si par contre cette maladie étoit l'effet d'une cauſe interne, l'inflammation & la douleur étant conſidérables, on ſaignera d'abord le malade au pied. Il ſe nourrira des aliments du régime preſcrit ſous la lettre H, & de fruits cuits cenſés ſains: il boira, dans la matinée, beaucoup de petit-lait, ou, à ſon défaut, de tiſane commune N°. 210; &, dans l'après-

midi de l'émulſion adouciſſante N°. 65 : il prendra, matin & ſoir, un bain de pieds d'eau-de-ſon tiede, & de grand matin, du petit-lait tamarindé N°. 148, en quantité ſuffiſante pour aller trois ou quatre fois par jour à la garderobe, ſi le petit-lait ſeul ne lui tenoit pas le ventre très-libre. Lorsque l'ophtalmie ſera rebelle, on ne tardera pas à employer, après les ſaignées requiſes, les ventouſes avec ſcarification, à la nuque & ſur le cou, & à détourner enſuite les humeurs acrimonieuſes, à l'aide d'un large véſicatoire appliqué entre les épaules. Alors on lui tiendra le ventre libre, moyennant le lavement N°. 111, & on réitérera matin & ſoir le ſusdit bain de pieds.

Quant aux remedes externes, on fumigera l'œil dans l'ophtalmie ſeche, pluſieurs fois par jour, avec la vapeur de la décoction de mauves. Dans les deux cas, on emploiera extérieurement le collyre adouciſſant & réſolutif N°. 20, & à ſon défaut, dans l'ophtalmie humide, l'eau végéto-minérale camphrée de Goulard. On aura ſoin de ne pas comprimer l'œil malade, & on tiendra toujours les deux yeux légérement couverts. Si l'ophtalmie ſeche s'opiniâtroit, on emploiera encore journellement les ventouſes ſeches, & l'on appliquera entre les épaules un ample emplâtre de poix de Bourgogne, qui ſera renouvellé lorsqu'il tombera.

Dans les ophtalmies produites par des cauſes internes & qui récidiveront, on recherchera avec ſoin le vice dominant des humeurs, auquel on remédiera ſelon qu'il eſt indiqué à l'article des vices & des acrimonies de la maſſe du ſang. On détournera, s'il le faut, les humeurs, à l'aide d'un exutoire de bois-gentil, ou moyennant un ſeton à la nuque, ou un cautere au bras.

Les voyageurs qui prennent l'ophtalmie ſeche, pour avoir été expoſés au vent, ſe guériront promptement en ſe faiſant, couchés ſur le dos, diſtiller dans l'œil quelques gouttes d'un bon vin tiede : ils couvriront mollement cet œil avec une compreſſe trempée dans la même liqueur.

Les convaleſcents de l'ophtalmie feront bien, pour fortifier leurs yeux affoiblis, de les laver pendant une huitaine de jours, matin & ſoir, avec du vin tiede ou avec de l'eau de Cologne mêlée de douze fois autant d'eau-roſe.

Il y a des ophtalmies chroniques, dont le principe eſt dans les glandes des paupieres qui ſont gorgées & qui enflamment l'œil par le frottement. Dans ce cas, les yeux ſont chaſſieux & quelquefois collés au réveil. Il faut

nettoyer & décoller l'œil avec de l'eau tiede, & dégorger les glandes par de la mie de pain blanc, réduite en cataplaſme avec l'eau végéto-minérale camphrée de Goulard : le dégorgement étant fait, pour prévenir la récidive, on uſera du collyre N°. 19, tous les ſoirs en ſe couchant.

Les ophtalmies étant quelquefois cauſées par de faux-cils qui percent les paupieres, ou qui, en ſe renverſant, irritent le globe de l'œil, on ne ſe guérira de ce cas, qu'en arrachant les faux-cils.

Les ophtalmies chroniques, qui ſont accompagnées du gonflement des glandes du cou & des ſymptômes ſcrophuleux dont il a été fait mention en traitant des écrouelles, ſont des plus opiniâtres. On les appelle ophtalmies-ſcrophuleuſes. On en tentera la guériſon au moyen des remedes internes indiqués pour les écrouelles, & l'on emploiera extérieurement les rémedes généraux recommandés pour les ophtalmies humides dont il a été traité ci-deſſus. On eſſaiera extérieurement la pommade rouge N°. 162, dont matin & ſoir on mettra la valeur d'une moitié de lentille dans le coin de l'œil; on en oindra auſſi les paupieres, ſi elles ſont fort-gonflées & endurcies, mais très-légérement.

Quand les ophtalmies ſuccedent à la ſuppreſſion de la gonorrhée, ou qu'elles ſont l'effet d'un virus vénérien, on les appelle ophtalmies vénériennes. On traitera le malade, pour lui ſauver les yeux, ſelon la méthode recommandée pour le chémoſis, avec la modération que la différence du degré de l'inflammation indiquera. L'ophtalmie étant diſſipée, on remédiera à la cauſe ſelon les conſeils donnés à l'article des maladies vénériennes; & ſi, après cette derniere cure, il reſtoit au malade de la diſpoſition à l'ophtalmie, il prendra pendant long-temps des eaux minérales légérement ſulphureuſes, coupées avec un quart de lait-de-vache.

Des bourgeons.

Les bourgeons ſont de petits boutons rouges, qui s'élevent ſur le globe de l'œil. Ils abſcedent quand on les néglige, & ces abcès dégénerent volontiers en ulceres.

On diſſipera les bourgeons moyennant la ſaignée qu'on réitérera, s'il y en a pluſieurs, & lorſqu'ils affecteront la cornée tranſparente, ou que l'œil ſera en même temps conſidérablement enflammé: le malade prendra,

dans la matinée, du petit-lait tamarindé, en quantité ſuffiſante pour en être purgé trois ou quatre fois chaque jour. Il ſera nourri d'après le régime ſpécifié ſous la lettre H: il boira, dans l'après-midi, beaucoup de l'émulſion adouciſſante N°. 65 : tous les ſoirs on lui appliquera le lavement N°. 108, & il emploiera extérieurement la vapeur de la décoction de mauves & le collyre adouciſſant & réſolutif N°. 20, ci-avant recommandés.

Par ces moyens, on préviendra ordinairement la ſuppuration. Si néanmoins les bourgeons blanchiſſoient, on hâtera la maturation, & la rupture de ces petits abcès, en fumigant ſouvent l'œil avec de la vapeur de lait bouilli avec des feuilles de mauves: on y appliquera des compreſſes trempées dans la même décoction, & dèsque le pus ſera évacué, on emploiera ce qui eſt recommandé pour la guériſon des ulceres aux yeux, à l'article qui ſuit.

Des ulceres à l'œil.

Les ulceres qui ſurviennent aux yeux, ſont la ſuite des ophtalmies, des bourgeons &c. Afin de les déterger, on les touchera d'abord légérement, pendant quelques jours, avec la pommade rouge N°. 162, appliquée une couple de fois par jour, à l'aide d'un pinceau : on deſſéchera enſuite l'ulcere avec l'onguent de tutie N°. 142, appliqué de la même façon, matin & ſoir.

Des taies ou taches ſur les yeux.

Les taches blanches, qui affectent la cornée tranſparente, ſont ou des cicatrices, ou l'effet d'une lymphe épaiſſie & comme ſtagnante dans les vaiſſeaux lymphatiques de cette membrane, ou extravaſée entre ſes couches. Quand ces dernieres taches ſont légeres, on les appelle nubécules ; & albugo ou leucoma, quand elles ſont ramaſſées & épaiſſes. On diſtingue ces taches des cicatrices, en ce qu'elles augmentent, diminuent & paroiſſent de temps à autre bordées ou marbrées de petits vaiſſeaux ſanguins : elles ne ſont d'ailleurs pas d'un blanc net & luiſant comme les cicatrices. Quand on les examine de près, on y remarque un peu d'élévation, & l'œil

affecté eſt ordinairement plus ou moins ſujet aux fluxions. Toutes ces taches, ſelon qu'elles couvrent peu ou beaucoup la prunelle, obſcurciſſent, diminuent, ou ôtent entiérement la vue.

Les cicatrices confirmées étant incurables, il ne faut pas y toucher. Quant aux autres taches, ſi le malade eſt pléthorique, on le ſaignera : on le purgera enſuite, de quatre en quatre jours, avec les pillules N°. 155 : dans l'intervalle des purgations, il prendra la poudre de cloportes compoſée N°. 174. On ſe ſervira extérieurement d'abord de ſucre-candi réduit en poudre fine, dont on ſoufflera, matin & ſoir, quelque peu ſur la tache moyennant un tuyau de plume; & ſi, au bout d'une couple de ſemaines qu'on auroit uſé de ces remedes, la tache n'étoit pas diſſipée ou ſenſiblement diminuée, on y appliquera, matin & ſoir, à l'aide d'un pinceau, le mélange de parties égales de pommade-rouge & d'onguent-de-tutie; ou du fiel de brochet mêlé avec deux parties de graiſſe de viperes. Si ces remedes cauſoient beaucoup de douleur, on lavera l'œil, quelques minutes après l'application, avec la décoction de fleurs-de-mauves ou avec du lait tiede, & on continuera le tout juſqu'à ce que la tache ſoit entiérement diſſipée. Le malade évitera le froid : il obſervera le régime ſpécifié ſous la lettre B, & ſa boiſſon ordinaire ſera la décoction de ſquine N°. 35.

La chaſſie & les dartres prurigineuſes des paupieres & des ſourcils ſe guériſſent très-difficilement. On tentera l'uſage de la pommade rouge, dont on oindra matin & ſoir légérement les cils, les yeux étant fermés, & après avoir préalablement nettoyé les paupieres avec de l'infuſion de fleurs de mauves. Pendant une quinzaine de jours, on prendra la décoction des bois laxative N°. 24, & l'électuaire pour purifier le ſang N°. 53, de la maniere que ces remedes ſont recommandés pour le prurit, & on fera au malade un cautere à la nuque. Si ces moyens étoient infructueux, il obſervera le régime de lait preſcrit ſous la lettre G; & il boira pluſieurs mois de ſuite, à jeun & en ſe couchant, chaque fois une livre de décoction de la ſeconde écorce de l'orme pyramidal, faite avec une once & demie de cette écorce, ſur deux livres & demie d'eau cuite à la réduction de deux livres.

Quand la vue commencera à refuſer ſon ſervice, on ne tardera pas à ſe ſervir de lunettes de conſerve, & de l'eau N°. 43, afin de la fortifier.

Il eſt fait mention de la perte de la vue par la goutte-ſereine, à l'article des affections paralytiques ; ſi ce n'eſt pas par-là qu'on l'aura perdue, ce ſera par la cataracte ; & pour s'aſſurer du fait, on aura recours à l'oculiſte.

MALADIES QUI AFFECTENT LE NEZ.

De la perte de l'odorat.

On recouvre quelquefois l'odorat, moyennant l'uſage des remedes indiqués pour les maux de tête provenants du rhûme de cerveau ſupprimé. On prendra en outre, cinq ou ſix fois par jour, une priſe du tabac céphalique N°. 199. Si les narines étoient fort-ſeches, on cherchera à les humecter à l'aide de la vapeur d'eau bouillie avec des mauves, & l'on reniflera pluſieurs fois le jour du ſuc de bettes-raves.

Des ulceres au nez.

On traitera les ulceres des narines, ſelon la différence de leur état; ainſi qu'il eſt enſeigné à l'article des ulceres. Si ces ulceres étoient opiniâtres, on emploiera la décoction des bois laxative N°. 24, & l'électuaire pour purifier le ſang N°. 53, qu'on prendra pendant une quinzaine de jours comme il eſt recommandé pour le prurit. On enduira les parties ulcérées, matin & ſoir, avec la pommade rouge N°. 162, & ſi le mal étoit l'effet d'un virus vénérien, on joindra aux remedes preſcrits pour la vérole, la fumigation avec une pincée d'éthiops-minéral, brûlé dans une petite cuillere de fer rougie au feu. Cette fumigation ſe fera ſous la narine malade, après avoir préalablement bouché celle qui eſt ſaine avec du coton. Au cas que les ulceres du nez fuſſent accompagnés de carie aux os, on aura recours au plus vîte à un habile chirurgien.

MALADIES QUI AFFECTENT LA BOUCHE.

De la perte du goût.

Quand on a perdu le goût, on le recouvre quelquefois à l'aide des remedes indiqués pour les maux de tête provenants d'un rhûme de cerveau ſupprimé. On ſe gargariſera en même temps ſouvent avec de l'eſprit-de-ſauge ou de lavande, mêlé avec le triple de vin blanc que l'on fera infuſer à froid ſur du raifort ſauvage : dans les intervalles, on mâchera de la racine de pyrethre.

Des ulceres à la bouche.

Pour guérir les ulceres ordinaires de la langue, on les lavera quatre ou cinq fois par jour avec de la décoction de ſauge faite avec du vin rouge; & on les touchera enſuite avec le mélange de trois quarts de miel-roſat & d'un quart d'huile-de-myrrhe par défaillance.

Si l'ulcere étoit entretenu par l'irritation d'une dent crochue, on enlévera le crochet avec la lime, ou l'on arrâchera la dent; & lorſque ces ulceres ſeront rebelles, on ſe conduira comme il eſt recommandé en traitant des ulceres en général.

Si l'ulcere ſurvenoit à la ſuite d'un tubercule ſquirreux, on extirpera inceſſamment & radicalement le tubercule par le fer ou par le feu.

Dans les ulceres aphteux, on ſe conduira ſelon qu'il eſt recommandé pour ce cas. On guérira les petits ulceres recouverts d'une matiere blanchâtre, & qui affectent la langue, les gencives & d'autres parties de la bouche, en les touchant une couple de fois, pour les rafraîchir, avec du vitriol bleu; & on les traitera enſuite comme les ulceres ordinaires de la langue.

Des ulceres au palais.

Les ulceres au palais étant ſouvent un ſymptôme de la vérole, on examinera toujours de près les malades qui en ſont attaqués ; & s'ils étoient

infectés, on les traitera comme il eſt enſeigné à l'article de la vérole. Quant aux ulceres non-vénériens qui ſe forment à l'entour des amygdales, de la luette, &c : après avoir nettoyé la gorge, matin & ſoir, moyennant quelques injections avec de la décoction de ſauge, adoucie avec du miel-roſat, on touchera ces ulceres avec l'eau verte de Hartmann N°. 42. Quand le fond ſera bien détergé, on achévera la guériſon en y appliquant trois ou quatre fois par jour, le mêlange de parties égales de baume de Pérou & de miel-roſat. Les malades obſerveront le régime ſous les lettres B & F, avec la précaution de choiſir les aliments qui pourront s'avaler le plus facilement. Lorſque ces ulceres ſeront opiniâtres, on purgera le malade, de huit en huit jours, avec les pillules N°. 155 : s'il eſt échauffé, il prendra, dans l'intervalle, le petit-lait ; & s'il étoit phlegmatique, on lui donnera, matin & ſoir, quarante gouttes dépuratives N°. 93, dans un gobelet de décoction tiede des bois tempérée N°. 25. Il ſe conduira d'ailleurs ſelon ce qui eſt preſcrit pour le traitement des ulceres rebelles à la langue.

Des maux de gorge qui ne ſont point inflammatoires, ni catarreux.

Outre l'eſquinancie & les fluxions catarrhales à la gorge dont il a été traité, la chûte de la luette occaſionne encore fort-ſouvent une difficulté inquiétante d'avaler. Ce mal ſe connoît par l'inſpection de la gorge : la luette eſt allongée & tombe dans l'avaloir.

On purgera le malade, une ou deux fois, avec les pillules purgatives N°. 156 : il ſe gargariſera ſouvent avec de l'eau-de-vie, mêlée avec un tiers d'eau, & l'on préſentera, une couple de fois par jour, ſous la luette, une cuillere à café à moitié remplie du mêlange de parties égales de poivre & de ſel réduits en poudre. Si cela ne ſuffiſoit pas pour la faire remonter, on ſe ſervira de la même maniere de la poudre ſtiptique N°. 189, & dans les cas où ces remedes ſeront inefficaces, on coupera ſelon l'art le ſuperflu de la luette.

Si ſa chûte étoit accompagnée de douleur, de rougeur & d'inflammation, on mettra en uſage les remedes indiqués pour l'eſquinancie, avec une modération qui ſera proportionnée au degré de l'inflammation.

Les maux de gorge qui ſurviennent à la fin d'une longue maladie, ou qui attaquent ſubitement, ſans tumeur ni rougeur à la gorge; le go-

ſier paroiſſant au contraire pâle & ſec, ſont fort-dangereux. Ils précedent ſouvent la mort par épuiſement, & ils ſont communs chez les perſonnes pulmoniques qui touchent à leur derniere heure.

Le mal de gorge qui va & vient, ſans qu'il paroiſſe du dérangement au goſier, ſe diſſipe moyennant quelques cuillerées à café d'eſſence-de-pimprenelles, qu'on avalera par gouttes ſur un peu de ſucre, lentement & dans l'eſpace d'une couple d'heures.

Le mal de gorge commun aux nouveaux mariés, ſans inflammation ni tumeur au goſier, ſe guérit par les cordiaux, par un régime reſtaurant, & par la ſuſpenſion des jouiſſances qui l'ont occaſionné.

Les maux de gorge vénériens ſe diſtinguent par les ſymptômes propres à cette maladie. Les ulceres au goſier, qui l'accompagnent, ſont couverts d'une matiere jaunâtre, & on les guérit comme la vérole.

Du parulis.

Le parulis conſiſte dans une tumeur inflammatoire & dure, qui commence à la gencive & gagne enſuite la joue. Ce mal ſuccede ſouvent aux fluxions & aux violents maux de dents. Comme ces tumeurs abſcedent ordinairement, on cherchera à attirer & à faire crever l'abcès intérieurement. A cet effet, on appliquera dès le commencement, ſur la joue affectée, des ſachets chauds remplis de fleurs de camomilles & de mélilots: en même temps, on tiendra ſans ceſſe dans la bouche, du lait tiede, bouilli avec de la mauve ou avec des figues hachées, & l'on appliquera dans les intervalles, un morcelet d'une figue rôtie, ſur l'endroit le plus élevé de la gencive. Par ces moyens, l'abcès crévera ordinairement de lui-même en dedans: ſi cela n'arrivoit pas, on ouvrira avec la lancette l'endroit le plus élevé de la gencive, dèsqu'il ſera mou & blanc. Quand l'abcès ſera vuidé, on le détergera & on le guérira en ſe lavant ſouvent la bouche avec du vin cuit avec de la ſauge, & adouci avec du miel-roſat. Si la tumeur ne ſe diſſipoit pas après l'ouverture de l'abcès, on appliquera ſur la joue, pendant le jour, le cataplaſme émollient N°. 15, & la nuit, l'emplâtre diabotanum ou le N° XLVIII de la pharmacie portative.

Si l'abcès ſuppuroit long-temps, on aura recours au chirurgien, puiſque ſouvent la ſuppuration eſt entretenue par un réliquat de racine ou

par une dent cariée qu'il faut arrâcher. Il arrive auſſi qu'il y a de la carie à la machoire : c'eſt-pourquoi il ne faut pas négliger de conſulter, dans le doute, un habile chirurgien, qui, lorſqu'il n'y aura que de la carie, à la dent, ſaura par l'examen de la bouche, ſi l'on peut prévenir la récidive en la brûlant & en la plombant.

Des dents.

Négliger ſes dents, c'eſt négliger un des principaux appuis de la vigueur du corps & de l'eſprit, en tant que les fonctions intellectuelles dépendent de l'affinement de nos ſucs. L'eſtomac ne ſauroit réparer les bons effets de la maſtication, & il y a de l'ineptie à adopter & à ſouffrir des uſages & modes qui néceſſairement détruiſent les rateliers, ſur-tout chez la jeuneſſe, dont les ſecondes dents ne prennent que lentement leur force oſſeuſe, & chez qui la maſtication trop fréquente d'aliments qui contiennent du ſucre empâté dans des farineux, & d'autres qui ſe gliſſent entre la gencive & la dent, adherent aux dents, les déchauſſent, retardent l'oſſification, & cauſent des maux difficiles à réparer.

Les dents perdent leur beauté ou leur bonté, ou l'une & l'autre de ces qualités, quelquefois par un vice du ſang, mais le plus ſouvent cela arrive faute d'attention à les conſerver ou par des ſoins mal entendus.

Si les dents dépériſſoient par la diſpoſition ſcorbutique du ſang, on y remédiera ſelon les avis donnés en traitant des acrimonies ſcorbutiques. Quant aux ſoins généraux qu'elles demandent, on arrachera à temps les premieres dents des enfants, afin que les ſecondes puiſſent ſe ranger convenablement dans les alvéoles, & former ainſi un beau & bon ratelier qu'on cherchera à conſerver, en évitant de déchauſſer la gencive par des cure-dents. On ne mangera ni ne boira rien de fort-chaud, ſur-tout d'abord après avoir uſé d'aliments ou de boiſſons bien froides. A la fin des repas, on mâchera une croûte de pain ſec, afin d'emporter les parcelles des aliments gras ou âcres qui s'attachent aux dents. On ſe lavera la bouche tous les matins en ſe levant, & après les repas, avec de l'eau tiede ; & en paſſant le doigt mouillé ſur le ratelier, on emportera les principes tartreux qui autrement s'inſinueroient entre les dents & leur collet, ce qui déchauſſeroit inſenſiblement les gencives. On aura ſoin de viſiter, de

temps en temps, l'état des gencives & des dents. Au cas que les premieres fuſſent gonflées ou détachées des dents, on les ſcarifiera ; & ſi l'on remarquoit quelque principe de carie ſur l'émail d'une dent, on l'emportera s'il eſt poſſible, & toujours avec beaucoup de circonſpection, au moyen de la lime à dent : ſi ce moyen n'étoit pas praticable, on tentera d'arrêter la carie à l'aide du cautere & en plombant la dent. Si cela étoit impraticable, & qu'on eût lieu d'appréhender l'infection des dents voiſines, on arrâchera la dent cariée.

Pour éviter d'avoir à recourir à ces moyens, & pour maintenir le ratelier en bon état, on s'abſtiendra des fréquentes frictions avec les opiates & poudres, qui, en relevant la blancheur de l'émail, le détruiſent inſenſiblement ; ainſi que d'uſer trop des gargariſmes ſpiritueux dont on ſe ſert pour conſerver la gencive, qui à la longue la deſſechent. Au cas que pour nettoyer les dents on eût beſoin de quelque choſe de plus que de ce qui vient d'être indiqué, les perſonnes qui ont la gencive délicate, ſe ſerviront, à leur lever, d'une broſſette à éponge imbibée d'eau tiede animée d'un filet d'eau-de-vie ou d'eſprit-de-cochléaria. Celles dont la gencive eſt ferme, emploieront pour le même effet, tout doucement, les broſſes de poil de chevre uſitées.

Afin de conſerver la blancheur & le luſtre de l'émail, on pourra frotter légérement le ratelier, une couple de fois chaque mois, avec un peu de ſel commun très-finement pulvériſé ; après quoi on en fera l'ablution avec de l'eau tiede.

Quant aux gencives, on les conſervera en bon état ; & ſi elles ſont endommagées, on les rétablira par l'uſage de l'eſprit No. 73, dont on uſera plus ou moins ſouvent à raiſon du beſoin. Les perſonnes qui, pour avoir négligé ces ſoins, auront le collet des dents incruſté de tartre, le feront ôter par un habile dentiſte, auquel, en ſuivant les regles qui viennent d'être preſcrites, elles n'auront pas ſouvent beſoin d'avoir recours.

MALADIES QUI AFFECTENT LES OREILLES.

De la ſurdité qui provient de l'obſtruction du conduit de l'oreille.

Lorſque la cire s'amaſſe & s'épaiſſit dans le conduit de l'oreille, elle le bouche ſi bien, que peu-à-peu on devient plus ou moins ſourd de l'oreille qui eſt obſtruée, ſans avoir éprouvé d'autres ſymptômes qu'un bourdonnement qui augmente ordinairement juſqu'à ce que l'ouie ait conſidérablement diminué. Ce cas qui eſt très-fréquent ſe découvre par l'inſpection de l'oreille, à la faveur des rayons du ſoleil ou d'une lumiere que l'on approche de l'oreille.

Pour guérir cette eſpece de ſurdité, on couchera le malade ſur l'oreille ſaine : on remplira le conduit obſtrué d'huile d'amandes-douces & tiede. Il demeurera dans la même ſituation pendant pluſieurs heures, afin de donner le temps à l'huile de bien ramollir la cire ; après quoi on fera coup ſur coup, d'une projection modérée, des injections d'eau tiede avec une ſeringue qui en contiendra quelques onces. On continuera ces injections juſqu'à ce que le bouchon ſorte, ſoit en une piece, ſoit par morcelets ; ce qui produira la guériſon parfaite. Par ce moyen, on rendra ſur-le-champ l'ouie à bien des ſourds qui avoient déſeſpéré de leur guériſon.

De la ſurdité par relâchement.

Lorſque le tympan, ou la membrane qui tapiſſe le conduit de l'oreille, ſe relâche ou ſe gonfle, les malades entendent un bruit qu'ils comparent à celui que font une gouttiere, le murmure d'un petit ruiſſeau, ou la fluctuation de l'eau. Leur ouie devient dure, & les ſons leur paroiſſent caſſés comme ceux que rend une caiſſe à tambour qui eſt mouillée. Cette maladie eſt le plus ſouvent la ſuite des fluxions pituiteuſes & froides à la tête.

Si elle eſt nouvelle, on la guérit moyennant les remedes indiqués pour le mal de tête qui provient d'un rhûme ſupprimé ; & l'on appliquera ſur l'oreille externe, deux fois par jour, la moitié d'un petit pain tout chaud, arroſé d'eau-des-Carmes ou d'eſprit-de-lavande. Si cette vapeur

ne ſuffiſoit pas pour diſſiper la fluxion, on ſoufflera matin & ſoir, pendant une couple de minutes, à travers le tuyau d'une pipe allumée, de la fumée de feuilles de bétoine dans l'oreille, & l'on appliquera un véſicatoire entre les épaules. Les malades éviteront l'air humide : ils boucheront l'oreille avec du coton imbibé légérement de la teinture pour les oreilles N°. 202, ou à ſon défaut, d'eau-à-la-reine. Toutes les fois que le mal ſera invétéré, on purgera le malade, à repriſes réitérées, avec le bol hydragogue N°. 7, & l'on conduira dans l'oreille, au moyen d'un entonnoir, la vapeur N°. 220. Si ces remedes échouoient, il aura recours aux eaux-thermales, ou il prendra la douche ſur la tête & ſur la moitié du viſage correſpondante avec l'oreille malade. La fumée de tabac pouſſée doucement par le tuyau d'une pipe dans le conduit de l'oreille, a plus d'une fois produit un bon effet dans cette eſpece de ſurdité. Si le malade a eu quelque éruption humorale à l'habitude du corps, il uſera pendant long-temps du bois-gentil ſur les bras, & l'on remédiera au vice qui dominera dans les humeurs, ſelon les préceptes donnés à ce ſujet.

De la ſurdité cauſée par la ſéchereſſe.

Quand la membrane qui tapiſſe le conduit de l'oreille, ou le tympan, ſe deſſechent, les malades ſont au commencement incommodés par de ſons aigus ; ils éprouvent du tintinnement & des douleurs momentanées dans l'oreille, & les ſons aigus qui s'affoibliſſent dans un air humide, augmentent par les vents ſecs. Cet état négligé conduit à une ſurdité incurable. On la guérit dans ſes commencements par des ſaignées réitérées, & par la boiſſon abondante de petit-lait. Quant aux topiques, après avoir relâché le conduit de l'oreille avec de l'huile d'amandes-douces, on y introduira, matin & ſoir, au moyen d'un entonnoir à bec recourbé, la vapeur de la décoction de mauves, & dans les intervalles, le malade aura dans l'oreille du coton légérement imbibé d'huile d'amandes-ameres.

Du bourdonnement, du tintinnement & des autres bruits à l'oreille.

Les bourdonnements, tintinnements, éclats & autres faux-bruits à l'oreille, qui vont & viennent ſans altérer l'ouie, exigent qu'on nettoie d'abord l'oreille affectée comme il a été recommandé ci-avant. On purgera enſuite

enſuite, tous les huit jours, le malade, avec les pillules céphaliques N°. 151; & on emploiera, matin & ſoir, la vapeur pour les oreilles N°. 220, qu'on recevra comme il eſt dit ci-deſſus. Dans les intervalles, on tiendra dans l'oreille du coton humecté avec la teinture pour les oreilles N°. 202; & ſi ces indiſpoſitions étoient accompagnées de ſymptômes de ſéchereſſe ou d'un relâchement des membranes de l'organe, on les guérira par les remedes recommandés ci-avant pour de tels cas.

Une cauſe permanente produit des effets permanents : toutes les maladies de l'oreille, dont il vient d'être fait mention, qui ne ſont pas entiérement permanentes, ne ſont pas ſans eſpérance; & avec de l'intelligence & de la patience, on les guérira plus ou moins parfaitement.

La ſurdité qui ſuccede à l'inflammation & à l'abcès interne aux oreilles, de même que celle où le malade, ayant l'oreille nette, n'y ſent ni bruit ni incommodité, ſont ordinairement incurables, ſoit parce que l'une ou l'autre partie de l'organe a été détruite, ſoit parce que, dans le dernier cas, l'oreille eſt affectée de paralyſie.

La ſurdité, qui eſt un mal de famille, eſt de mauvais augure.

Dans tous les cas où l'ouie eſt altérée, il faut d'abord s'aſſurer de l'état du conduit, & le nettoyer au préalable, s'il n'eſt pas bien net, comme il eſt dit ci-deſſus.

Il eſt une ſurdité qui provient de l'épaiſſiſſement de la maſſe de la lymphe. La boiſſon abondante d'eaux-thermales ſubtiles, qui pénetrent partout, telles que les eaux de Pfeffers, a ſouvent produit de bons effets.

MALADIES QUI AFFECTENT LA POITRINE.

Du rhûme de poitrine.

Rien n'eſt plus ordinaire que de voir traiter de bagatelles les rhûmes de poitrine : auſſi n'eſt-il pas rare d'en voir des ſuites très-fâcheuſes, ſoit parce qu'on les néglige, ſoit par ce qu'on confond les différentes eſpeces de rhûme, & que l'on emploie ſans diſcernement les mêmes remedes.

La premiere attention qu'on doit donner aux rhûmes, c'eſt de bien examiner s'ils ſont chauds ou froids; ſi la toux eſt ſeche ou ſuivie d'expectoration; & encore, ſi la matiere qu'on expectore eſt claire, ou ſi elle eſt épaiſſe & gluante.

Les rhûmes chauds ſont ordinairement précédés de friſſons, & ſont toujours accompagnés de chaleur, de dégoût, de ſoif, d'accablement & d'autres ſymptômes fébrils. Les malades éprouvent plus ou moins d'oppreſſion, d'inquiétudes, de la douleur, & quelquefois des points qui roulent par la poitrine.

On diſtingue les rhûmes froids & pituiteux, en ce que les malades ſont ſans fievre & ſeulement frileux & engourdis. Ces rhûmes ſont d'ailleurs ſouvent précédés ou accompagnés du rhûme de cerveau, d'un gonflement pituiteux aux amygdales & à la luette, avec diſtillation d'humeurs pituiteuſes ſur le goſier.

Les traitements pour ces différents cas, ſont expoſés à l'article des fluxions catarrhales ſur le cerveau, la trachée-artere & les bronches. On les conſultera, l'on ſe conduira en conſéquence, & lorſque ces rhûmes ſeront rebelles, on uſera, pluſieurs jours de ſuite, de l'infuſion pectorale-laxative N°. 104.

De la coqueluche.

La coqueluche eſt aſſez commune chez les enfants: elle conſiſte dans des accès de toux ſi violents, que ſouvent le ſang jaillit par le nez & par la bouche: on croit à tout moment les malades prêts à ſuffoquer, & le plus ſouvent les paroxyſmes finiſſent par le vomiſſement de quelques glaires.

Cette maladie eſt très-opiniâtre. Quand elle attaque des perſonnes adultes & pléthoriques, on débutera par la ſaignée. Si-non, on donnera aux malades, ſans autre préliminaire, deux à trois onces, & aux enfants, une quantité ſuffiſante d'oxymel-ſcillitique délayé dans de l'infuſion de chardon-bénit, pour les faire vomir une couple de fois. Ils pourront prendre auſſi à cet effet, une priſe de la poudre vomitive d'ipécacuanha N° 192. On réitérera ces remedes de quatre en quatre jours: la boiſſon ordinaire du malade ſera une légere infuſion de ſaſſafras, adoucie avec

du miel: on lui frottera, matin & ſoir, la poitrine avec l'onguent pectoral N°. 140: il ſera nourri des aliments les plus légers du régime ſpécifié ſous la lettre B; & il boira, à la fin des repas, un doigt de vin-de-liqueur. S'il étoit conſtipé, on lui tiendra le ventre libre avec le lavement N°. 108: il prendra tous les ſoirs un bain de pieds tiede, dans de l'eau-de-ſon.

Au cas que la violence ou la fréquence des accès l'exigeaſſent, on donnera aux malades adultes, le ſoir, pour les calmer, quinze à vingt gouttes anodines de Sydenham, ou les gouttes N°. 89: & l'on en fera prendre aux enfants, pour le même effet, une doſe proportionnée à leur âge, dans un peu de ſyrop de capillaire.

Le lait de jument a ſouvent guéri de la coqueluche. Les ſyrops pectoraux & adouciſſants ſont tout au plus un petit palliatif Trente gouttes de ſoufre doré liquide d'antimoine, priſes à jeun & vers l'heure du ſommeil, dans un peu d'eau-tiede, & par-deſſus un gobelet de décoction de douce-amere N°. 27: l'une & l'autre de ces doſes pour une perſonne adulte, & en proportion pour les enfants, produiſent un bon effet, ſi l'on continue d'en uſer pendant une quinzaine de jours.

Il y a des épidémies où la coqueluche réſiſte à tous les remedes, dure très-long-temps, & s'appaiſe lorſque l'on s'y attend le moins.

Des toux chroniques.

Les toux chroniques proviennent le plus ſouvent de l'eſtomac ou de l'engorgement des glandes gutturales, ſoit de tubercules au poumon. La toux chronique eſt auſſi quelquefois l'effet d'une humeur arthritique, le ſymptôme d'une vomique ou de l'ulcération du poumon. Ce que l'on appelle vulgairement toux hyſtérique, hypocondriaque & ſpaſmodique, ſont des ſymptômes des maladies hyſtériques &c. En enlevant dans ces derniers cas, la cauſe, l'accident ceſſera, & en attendant, on palliera la toux par les remedes uſités.

La toux ſtomachale eſt opiniâtre & de longue durée. Elle augmente & diminue à proportion que l'eſtomac fonctionne plus ou moins mal, & elle n'eſt pas accompagnée des ſymptômes de rhûme. Au commencement cette toux eſt ſeche; mais comme un long défaut des fonctions de l'eſto-

mac altere néceſſairement le ſang, les bronches ſe trouvent dans la ſuite chargées d'humeurs viſqueuſes, & les malades expectorent des glaires tenaces.

On obſervera avec beaucoup d'exactitude le régime ſous la lettre B: on mâchera, tous les ſoirs en ſe couchant, demi-gros ou une quantité de rhubarbe ſuffiſante pour avoir le ventre très-libre : on prendra en même temps l'électuaire roborant N°. 54: on montera ſouvent à cheval : on appliquera ſur l'eſtomac l'emplâtre ſtomachal N°. 62, & l'on continuera patiemment ce régime juſqu'à parfaite guériſon.

Cette eſpece de toux qui eſt commune aux vieillards eſt très-opiniâtre. Si les remedes recommandés ſont ſans effet, on trouvera que la toux eſt compliquée avec l'obſtruction de l'un ou l'autre des viſceres du bas-ventre, ou avec des tubercules.

La toux gutturale eſt commune aux perſonnes attaquées du goître, ſur-tout s'il eſt plus dans l'intérieur qu'extérieurement. Ces malades expectorent une matiere très-compacte, glutineuſe, bleuâtre, & ont, par accès, de l'aſthme. L'opiat N°. 145, ou d'autres bons remedes contre le goître, pris en petite doſe & ſouvent réitérés, & la boiſſon d'une eau-thermale ſubtile & fondante, ſoulageront & guériront à la longue les malades qui ſeront dans un bon âge. Chez les perſonnes avancées en âge, la toux gutturale dégénere volontiers en aſthme & en hydropiſie de poitrine. L'on éloignera & préviendra quelquefois ces fâcheuſes ſuites, par un très-long uſage du ſyrop de ſavon balſamique N°. 195, en buvant, après chaque priſe, un gobelet de la décoction de douce-amere N°. 27.

Les tubercules au poumon conſiſtent dans le gonflement, dans le gorgement ou même l'endurciſſement ſquirreux des glandes placées dans les ramifications des bronches. Il eſt également difficile de connoître & de guérir cette maladie. On peut cependant conjecturer avec raiſon que la toux en dépend, lorſqu'elle eſt ſeche, qu'elle n'eſt point de la nature des toux précédentes, & que le malade touſſaille ſeulement, ayant rarement une toux ſonore. Les perſonnes affectées de tubercules ſont ſujettes, ſur-tout après les repas, à prendre de petites oppreſſions, de la chaleur au viſage & à la paume des mains: il leur arrive de temps à autre d'avoir la voix un peu caſſée, & de maigrir au-delà de ce que leur indiſpoſition apparente devroit produire.

La ſuite de cette toux eſt l'ulcération des tubercules, & la pulmonie.

Si les tubercules ſont récents, on ſaignera le malade au bras: il prendra enſuite une quinzaine de bains domeſtiques, & après ces préliminaires, il fera un long uſage de lait-d'âneſſe, coupé avec deux parties d'eaux-minérales de Selz, ou ſeulement avec une partie de celles de Vals, qui, dans ce cas, ſont plus efficaces. Le malade obſervera le régime ſpécifié ſous la lettre G; il montera tous les jours à cheval pendant une couple d'heures, &, en ſe couchant, il prendra une priſe de ſyrop de ſavon balſamique N°. 195. Si cette méthode échouoit, il ſubſtituera au ſyrop une priſe des poudres de cloportes compoſées N°. 174: il continuera de prendre, le matin, le lait d'âneſſe: pendant l'uſage de ces derniers remedes, il ſe purgera une fois dans la ſemaine, avec la poudre de rhubarbe N°. 187: il évitera le froid, & afin d'amollir les tubercules, il humera ſouvent la vapeur de la décoction de mauves.

Si, pendant qu'il uſera de ces remedes, ou ſans cela, le malade éprouvoit un redoublement d'irritation, & des picotements à la poitrine avec de la fievre, il en ſuſpendra l'uſage; & ſi la fievre étoit conſidérable, il ſe fera ſaigner afin de prévenir l'inflammation & la ſuppuration des tubercules. Il ne recommencera à prendre les remedes ſuſpendus, que lorſque les ſymptômes qui auront donné lieu à cette ſuſpenſion auront entiérement ceſſé. Pour en abréger la durée, il ſe nourrira des aliments liquides du régime décrit ſous la lettre H.

De l'aſthme en général.

Les affections aſthmatiques ſe connoiſſent en général par la reſpiration laborieuſe & plus ou moins difficile. Quand l'aſthme eſt conſidérable, les côtes, de même que les omoplates, s'élevent pendant l'inſpiration avec plus ou moins de ſifflement ou de râlement dans la poitrine.

L'aſthme léger qui reſſemble à l'eſſoufflement des perſonnes replettes, quand elles ont monté quelque eſcalier ou pris de l'exercice, eſt appellé dyſpnée. Pour guérir cette eſpece d'aſthme, les perſonnes pléthoriques ſe feront ſaigner; & pendant une quinzaine de jours conſécutifs, elles prendront, en ſe couchant, cinq ou ſix pillules gommeuſes N°. 152, & le lendemain, dans la matinée, de la décoction laxative & apéritive N°.

30, en quantité ſuffiſante pour en être purgées trois ou quatre fois. Afin de prévenir les retours, elles obſerveront exactement le régime preſcrit ſous la lettre B : vers les équinoxes, elles ſe feront ouvrir la veine : après ces ſaignées, elles prendront par précaution, pendant quelques jours, la dite décoction laxative : elles monteront ſouvent à cheval, & prendront de temps à autre des bains de pieds tiedes, animés d'une couple d'onces de moutarde en poudre. Enfin, ſi ces précautions ne ſuffiſoient pas, elles auront recours aux eaux-thermales légérement ſouffrées, ou, à leur défaut, on leur donnera pendant l'eſpace de ſix ſemaines, matin & ſoir, le ſyrop de ſavon balſamique ci-deſſus recommandé.

De l'aſthme humide.

L'aſthme humide eſt permanent ou périodique. Celui qui eſt permanent étant le plus ſouvent l'effet du goître, ou un ſymptôme de l'hydropiſie de poitrine, de l'empyeme ou de la caducité des nerfs de la poitrine, on en recherchera ſoigneuſement la cauſe, & on y remédiera ſelon les avis donnés en traitant des maladies dont l'aſthme ſera un ſymptôme. A défaut de l'une ou de l'autre des cauſes ſuſdites, on aura lieu de croire qu'il s'eſt fait une infiltration graiſſeuſe dans le tiſſu cellulaire de quelques parties du poumon ; ce dont on ne doutera pas, ſi le malade a, au-deſſus de la clavicule, une petite tumeur indolente, pâle & mollaſſe. Ce cas eſt rare, mais point ſans exemple, & les remedes qu'on aura à tenter ſont la décoction des bois laxative N°. 24, conjointement avec l'électuaire pour purifier le ſang N°. 53, joints à un régime qui amaigrit. A défaut de ſuccès, on tentera, pour ce cas, la ſalivation par les frictions rapportées à l'article des maladies ſyphilitiques.

Les aſthmes périodiques ſont accompagnés d'une expectoration copieuſe ; ou les malades n'expectorent pas du tout ou ſeulement quelque peu de phlegmes qu'ils jettent vers la fin des paroxyſmes. C'eſt ce qui a fait diſtinguer les aſthmes en humides & ſecs. Dans ceux du premier genre, l'inſpiration eſt ordinairement ronflante, la voix caſſée ; les malades touſſent & expectorent beaucoup de matieres très-glutineuſes & compactes.

Dans le paroxyſme de l'aſthme humide, le malade prendra d'abord un vomitif compoſé de deux grains de tartre-émétique, & d'une once &

demie d'oxymel ſcillitique, le tout délayé dans un gobelet d'eau tiede. Dès le lendemain, il commencera à prendre, de trois en trois heures, une taſſe de la mixture antaſthmatique N°. 118. Il ſe nourrira avec les alimens les plus légers du régime ſous la lettre B, & ſa boiſſon ordinaire ſera l'infuſion d'hyſope adoucie avec du ſyrop d'éryſimum, ou à ſon défaut, avec de l'oxymel ſimple, ſoit avec du miel : il humera ſouvent la vapeur de fleurs de ſureau bouillies avec trois parties d'eau & une de vinaigre. Sur le ſoir, on lui donnera le lavement émollient & carminatif N°. 109, & après qu'il aura uſé pendant cinq ou ſix jours de ces remedes, on le purgera doucement, une couple de jours de ſuite, avec la décoction laxative N°. 31. Si, par ces moyens, l'état du malade ne s'amélioroit pas ſenſiblement, on lui appliquera entre les épaules le véſicatoire N°. 63. Après qu'il aura été évacué par la ſuſdite décoction, il reviendra à l'uſage des remedes antécédents, qu'il continuera juſqu'à ce qu'il ſoit rétabli. S'il étoit décidément pléthorique, on fera précéder la cure indiquée, par la ſaignée; & afin de prévenir, s'il eſt poſſible, la rechûte, il uſera de ce qui eſt recommandé pour prévenir la récidive de la dyſpnée.

L'aſthme humide eſt ſujet à des retours aſſez périodiques; & quoiqu'il réduiſe quelquefois les malades à la plus triſte ſituation, il eſt cependant moins dangereux qu'opiniâtre.

De l'aſthme ſec.

L'aſthme ſec differe principalement de l'aſthme humide, par le défaut d'expectoration : on en diſtingue pluſieurs eſpeces. Les plus ordinaires ſont l'aſthme hypochondriaque ou flatueux, l'aſthme ſanguin, & le ſpaſmodique.

On diſtingue le premier, en ce qu'outre les ſymptômes généraux de l'aſthme, il eſt le plus ſouvent précédé & accompagné d'une tenſion pénible au creux de l'eſtomac, de rots, de flatuoſités & d'angoiſſes qui diminuent à meſure qu'on lâche des vents. Les malades expectorent peu, & les matieres ſont viſqueuſes & écumeuſes.

On leur donnera, pendant le paroxyſme, matin & ſoir, le lavement émollient & carminatif N°. 109: ils prendront, deux fois le jour, des bains de pieds d'eau-de-ſon tiede, au ſortir deſquels on leur frottera les

jambes du bas en haut avec des ſerviettes chaudes. En fait de remedes internes, ils prendront de la mixture anti-ſpaſmodique N°. 120, renforcée d'un gros d'eſprit-volatil huileux, ou des gouttes N°. 92; & par-deſſus chaque priſe, on leur donnera une taſſe de l'infuſion carminative No. 101. On leur appliquera ſur le ventre, l'emplâtre de Galbanum, & on ne les nourrira que des aliments les plus légers du régime preſcrit ſous la lettre B. Afin de prévenir toute rechûte, on cherchera à guérir l'hypochondrie ſelon les conſeils donnés pour le traitement de cette maladie.

Si les malades étoient pléthoriques, ou s'il exiſtoit chez eux une ſuppreſſion d'hémorrhoïdes, de menſtrues ou de quelque autre évacuation habituelle, on fera précéder les remedes conſeillés, par la ſaignée au pied, ou par l'application des ſangſues au fondement; & l'on ſe gouvernera en conſéquence pour prévenir la récidive.

De l'aſthme ſanguin.

L'aſthme ſanguin provient principalement du défaut de reſſort dans les vaiſſeaux capillaires ſanguins du poumon, que le ſang dilate au point que la circulation s'y fait difficilement. Les malades qui ſont dans ce cas, outre les ſymptômes communs aux aſthmatiques, éprouvent des palpitations de cœur: ils ont beaucoup de rougeur au viſage, des angoiſſes très-pénibles, & ils reſſentent à la poitrine une chaleur accompagnée de ſuffocations, qui les obligent de ſortir du lit & même de leur appartement, afin de reſpirer la fraîcheur en plein air.

On les ſaignera dans le paroxyſme. Ils prendront chaque jour, pendant une couple d'heures, des bains tiedes de pieds d'eau-de-ſon: on leur donnera, matin & ſoir, le lavement No. 108, animé de deux gros de nitre: ils prendront, de trois en trois heures, une taſſe d'eau-de-fleurs de tilleul diſtillée, & une priſe de la poudre tempérante N°. 190, en ajoutant ſur chaque priſe une couple de grains de camphre broyé, avec le double de nitre. Ils ſe nourriront des aliments liquides du régime décrit ſous la lettre H. Dans la matinée, ils boiront beaucoup de petit-lait clarifié, & dans l'après-midi, de l'eau-d'orge adoucie avec de l'oxymel ſimple: vers l'heure du ſommeil, on leur donnera les gouttes anodines N°. 89. Dans les intervalles entre les paroxyſmes, pour prévenir les rechûtes, on emploiera

ploiera les demi-bains domeſtiques, dont on prendra une couple chaque ſemaine, pendant long-temps. Au printemps, ils prendront le lait d'âneſſe, & dans la bonne ſaiſon, ils feront un long uſage d'eaux-minérales-aigrelettes & ferrugineuſes. Si les malades avoient de la diſpoſition aux hémorrhoïdes, on cherchera à les faire fluer par les moyens indiqués pour cet effet à l'article des hémorrhoïdes. Les perſonnes attaquées de cette eſpece d'aſthme obſerveront exactement le régime décrit ſous la lettre B: en été, elles feront uſage de fruits fondants & qui rafraîchiſſent le ſang : tous les trois mois, elles ſe feront tirer du pied ſept à huit onces de ſang : elles prendront très-ſouvent des bains de pieds tiedes : elles monteront beaucoup à cheval, & toujours pendant la fraîcheur, en évitant de s'échauffer par cet exercice comme par tout autre.

De l'aſthme ſpaſmodique.

Cet aſthme eſt produit par un ſpaſme qui ſaiſit ſubitement & par accès les muſcles du thorax & les fibres muſculaires des bronches. Dans cette eſpece d'aſthme, les malades n'ont pas de râlement dans la poitrine, mais un ſiflement aigu pendant l'inſpiration : ils reſſentent des tiraillements & des picotements inquiétants entre les côtes, ainſi que dans l'intérieur de la poitrine, & une douleur déchirante entre les épaules.

On les ſoulagera dans le paroxyſme, en leur faiſant prendre, pendant une couple d'heures chaque jour, des bains de pieds tiedes d'eau-de-ſon, animés d'une once de graine de moutarde pulvériſée : on leur donnera matin & ſoir le lavement domeſtique N° 108 : ils humeront la vapeur de la décoction de fleurs de ſureau : on leur frottera de deux en deux heures la poitrine avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132 ; & pour prévenir les rechûtes, on recherchera la cauſe qui produit le ſpaſme. Celle-ci ſera ſouvent une des acrimonies du ſang, dont il a été traité, ou un levain de goutte, & l'on en détruira la cauſe par les moyens recommandés pour le traitement de ces vices de la maſſe des humeurs. Si l'on ne parvenoit pas à en découvrir la cauſe, on cherchera à diminuer l'irritant, en facilitant la ſécrétion & l'excrétion inſenſible de cet agent, par un long uſage des pillules gommeuſes N°. 152, & du petit-lait chalybé N°. 147; & l'on diminuera l'irritabilité par l'ablution journaliere du corps avec de

l'eau froide, & par la friction ; à quoi on fera ſuccéder le bain froid & tous les exercices qui endurciſſent le corps, qui ſe fortifiera encore par un long uſage de quinquina infuſé à froid, dont l'once groſſiérement pulvériſée reſtera infuſée avec deux livres d'eau, pendant l'eſpace de quarante-huit heures, & l'on en prendra un verre immédiatement avant les deux repas.

Les fréquentes attaques de l'aſthme affoibliſſent beaucoup les nerfs de la poitrine ; & dans les aſthmes invétérés, les eaux-minérales aigrelettes & ferrugineuſes, & l'exercice du cheval, produiront à la longue un bon effet.

L'aſthme ſanguin eſt quelquefois cauſé par de petites concrétions polypeuſes qui gênent la circulation du ſang dans le poumon. Si l'on parvient à diſtinguer cette cauſe, on traitera le malade en conſéquence, ſelon les renſeignements donnés à l'article du polype ; & on le ſoulagera, en lui donnant, d'heure en heure, dans les paroxyſmes, une demi-douzaine de gouttes d'eſprit-de-ſel-ammoniac aniſé, dans un peu de ſyrop-de-capillaire.

Les aſthmes qui ſuccedent aux ulceres invétérés, à la galle ou à d'autres éruptions cutanées, ſoit à l'œdeme des pieds, qu'on auroit guéris mal-à-propos, ſe traiteront dans les paroxyſmes comme il eſt indiqué ci-deſſus, ſelon qu'ils participeront de l'une ou de l'autre de ces cauſes. Après que le paroxyſme ſera diſſipé, l'aſthme cauſé par la répercuſſion de quelque éruption à la peau, ſera guéri par la réproduction de la maladie cutanée, qui ſe fera au moyen de l'inoculation. Au cas que ce moyen fût impraticable ou qu'il échouât, le malade prendra pendant une huitaine de jours, dans la matinée, de la décoction des bois laxative N°. 24, & en ſe couchant, vingt grains de fleur-de-ſoufre broyés avec égale partie de ſucre, ſur leſquels il boira quelques taſſes d'infuſion d'écorce de ſaſſafras. Lorſque cette maladie ſera la ſuite d'un ulcere deſſéché mal-à-propos, on cherchera à y rétablir la ſuppuration au moyen d'un véſicatoire, ou par un exutoire fait avec du bois-gentil : on pourra auſſi y ſuppléer par un cautere poſé dans la proximité de l'ulcere deſſéché. Quant à l'œdeme, on le rappellera par le moyen des bains de pieds tiedes où l'on jettera une cuillerée de moutarde & un gobelet de vinaigre. A défaut de ſuccès, on tentera des ſinapiſmes ou des épiſpaſtiques appliqués aux jambes, tels

que le cataplaſme de levain N°. 16; & on ſuppléera à des égoûts habituels & artificiels qui ſeroient taris, par d'autres qu'on cherchera à faire fluer promptement.

L'air humide eſt ſalutaire dans les aſthmes ſecs ; & l'air ſec, au contraire, convient dans l'aſthme humide.

Le ſyrop de ſavon balſamique N°. 195, a ſoulagé plus d'un aſthmatique : il a d'abord éloigné & adouci les paroxyſmes de l'aſthme ſec, humide & ſpaſmodique. Mais il faut en continuer l'uſage pendant pluſieurs mois, &, s'il réuſſit, ſe purger une fois dans le mois, avec deux onces de manne animée d'un grain de tartre émétique : c'eſt ce qu'on continuera juſqu'à la guériſon du malade.

De l'aſthme, ou du catarre ſuffoquant.

On connoît l'aſthme ou le catarre ſuffoquant, en ce que les malades perdent ſubitement la libre reſpiration & toutes leurs forces, au point qu'étant étendus ſur le dos, ou placés ſur leur ſéant, ils ronflent comme les apoplectiques, ou ſiflent en reſpirant de même que les aſthmatiques. En même temps, ils ont le viſage d'un rouge plombé, les extrêmités flaſques & pâles, & peu de connoiſſance.

On mettra au plus vîte les malades ſur leur ſéant : on les ſecouera ; on les excitera en leur mettant ſous le nez des ſels ou de l'eſprit-volatil N°. 75 ; & après leur avoir tiré une douzaine d'onces de ſang, on leur fera avaler ſans délai la poudre émétique N°. 178, bien diſſoute dans une cuillerée d'eau bouillante, que l'on rendra tiede par l'affuſion d'un peu d'eau froide.

L'opération de l'émétique étant finie, on débarraſſera le ventre au moyen du lavement purgatif N°. 111 animé : on donnera au malade, chaque quart-d'heure, une cuillerée de la mixture antaſthmatique N°. 118, renforcée de ſix gouttes de ſel-volatil huileux de Sylvius, ou les gouttes N°. 95, que l'on diſtillera dans chaque cuillerée : il boira par-deſſus une taſſe d'infuſion d'hyſope, chaude, adoucie avec du ſyrop d'éryſimum ; & après lui avoir frotté la poitrine avec du vinaigre chauffé, l'on appliquera ſur cette partie un ample véſicatoire bien aſpergé de poudre de cantharides.

Dèsque le malade ſera revenu à lui, il prendra, dans la matinée, de l'émulſion ſtibiée N°. 63, en quantité ſuffiſante pour en être purgé trois ou quatre fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures; & dans l'après-midi, il continuera l'uſage de la ſuſdite mixture antaſthmatique, dont on lui donnera, de trois en trois heures, ſeulement une cuillerée ſur laquelle il prendra de l'infuſion d'hyſope. Ces remedes ſeront continués de cette maniere, juſqu'à ce que la poitrine ſoit entiérement débarraſſée.

En fait d'aliments, il prendra trois ou quatre bouillons dans les vingt-quatre heures, & dans les intervalles, quelques cuillerées de gelée.

Les convaleſcents de cette maladie obſerveront le régime décrit ſous la lettre B, & afin d'affermir leur guériſon, ils continueront de prendre pendant l'eſpace de quinze jours, matin & ſoir, une priſe de la ſuſdite mixture. Dans la journée, ils boiront une demi-douzaine de taſſes d'infuſion d'écorce de ſaſſafras, adoucie avec du miel de Narbonne; &, à la fin des repas, ils prendront de l'élixir-viſcéral N°. 58, dans une cuillerée de vin. A l'effet de prévenir la rechûte, ils chercheront à ſe fortifier la poitrine, au moyen de l'exercice du cheval & de la voiture; ils obſerveront conſtamment le régime ſpécifié ſous la lettre B; pour peu qu'ils ſoient pléthoriques, ils ſe feront ſaigner aux environs des équinoxes. Après la ſaignée, ils ſe purgeront une couple de jours conſécutifs avec la décoction laxative N°. 31; & dans les intervalles, ils tiendront leur ventre libre, par le lavement purgatif N°. 111.

Le catarre ſuffoquant-ſpaſmodique ſe manifeſte & ſe traite comme l'aſthme ſpaſmodique. Celui-ci eſt moins dangereux que le précédent, qui tue promptement & demande les ſecours les plus prompts & efficaces. Chez les perſonnes décidément phlegmatiques & pituiteuſes, on ne fera pas de ſaignée: on leur donnera d'abord la potion-émétique & laxative N°. 165, qu'on réitérera au bout de deux heures, ſi la premiere doſe ne produiſoit pas d'effet & dèsque l'opération ſera finie, on paſſera au ſuſdit traitement. Dans des cas preſſants, on cherchera à faire avaler au malade, tous les quarts-d'heures, le mélange de demi-gros d'huile-de-térébenthine & de ſix gouttes d'eſprit-de-ſel-ammoniac, dans demi-once de ſyrop-de-réglisſe: on lui appliquera les véſicatoires de la maniere preſcrite ci-deſſus; on ne craindra point de réitérer la doſe ſuſdite d'huile-de-térébenthine, qui eſt un puiſſant inciſif de la mucoſité, & en même temps un tonique dont l'action eſt prompte.

Des vomiques.

La vomique n'eſt autre choſe qu'un abcès au poumon où le pus eſt renfermé dans une poche. Cette maladie ſuccede ſouvent aux crachements de ſang, à la pleuréſie, à la péripneumonie & quelquefois aux rhûmes de poitrine chauds & mal gouvernés. Il ſe forme encore des vomiques par le tranſport au poumon de matieres purulentes, qui ont été formées ou dépoſées dans d'autres parties du corps. Dans les commencements, les malades éprouvent une petite difficulté à reſpirer qui augmente inſenſiblement; ils prennent une petite toux ſeche : à cela ſuccedent peu-à-peu des friſſonnements réitérés, un ſentiment d'embarras & de peſanteur dans la poitrine, plus ou moins de difficulté à ſe coucher en tout ſens & en particulier ſur les deux côtés, & enfin des chaleurs & des inquiétudes accompagnées de rougeur aux joues & d'une diminution rapide des forces. Ces accidents ſont ſuivis des ſymptômes de la fievre-étique qui redouble vers le ſoir avec plus ou moins d'oppreſſion ; & à meſure que le pus devient abondant & acrimonieux, il dilate, affoiblit & ronge inſenſiblement la poche de la vomique, qui creve plutôt ou plus tard.

Si la vomique eſt placée dans le poumon, de maniere qu'elle ſe vuide dans la cavité de la poitrine, cette collection de pus épanché forme une nouvelle maladie qui eſt appellée empyeme. On connoît l'empyeme en ce que les malades ne peuvent reſter couchés ſur le côté ſain, ſans prendre aſſez ſubitement un redoublement d'oppreſſion & de toux, qui les oblige à ſe retourner au plus vîte ſur le dos ou ſur le côté où gît le pus qui alors reflue du médiaſtin qu'il avoit irrité ſur la membrane qui couvre les côtes. D'ailleurs ces ſymptômes de la vomique diſparoiſſent en partie après cet épanchement, & ils ſont remplacés par une peſanteur ſur le diaphragme, que le malade reſſent quand il eſt debout, & ſurtout quand, après avoir été couché, il ſe leve bruſquement. Il s'apperçoit quelquefois d'un mouvement de fluctuation dans la poitrine, lorſqu'il ſe jette d'un côté ſur l'autre ; & à meſure que le pus épanché ſe réſorbe, la maſſe du ſang en eſt infectée, & le lobe du poumon, inondé de matieres purulentes, ſe corrompt : la fievre-lente, la rougeur des joues, les chaleurs aux extrémités, ainſi que la toux & l'oppreſſion, augmentent peu-à-peu au point que le malade ne peut preſque reſpirer qu'aſſis

Quand au contraire la vomique ſe vuide par la voie des ramifications des bronches & de la trachée-artere, le pus, qui ſouvent eſt teint ou entremêlé de filaments de ſang, regorge au moment de la rupture par la bouche; ce qui ſe fait quelquefois en ſi grande abondance, & avec tant de précipitation & de violence, que les malades en ſont étouffés. Si-non, ou s'il y a pluſieurs petites vomiques, l'expectoration ſe fait ſucceſſivement au grand ſoulagement du malade. La plupart des ſymptômes ſuſdits ceſſent ou diminuent conſidérablement à meſure que l'expectoration ſe fait, & ils ne reviennent qu'autant qu'il ſe reproduit de nouvelles vomiques, ou que les petites qui exiſtent, viennent à ſe dilater & à augmenter en volume.

Les ſuites des vomiques & de l'empyeme ſont la pulmonie.

La premiere attention qu'on doit donner à la vomique eſt d'en hâter la maturation. A cet effet, le malade ſe nourrira d'aliments émollients, de lait & de laitage, de tartines à l'huile & au beurre, couvertes d'une couche de miel; de feuilles de mauves apprêtées comme les épinards; de figues, de pommes & autres fruits & légumes doux & émollients. Il humera ſouvent de la vapeur d'eau & de lait bouillis avec des feuilles de mauves. Sa boiſſon ordinaire ſera de l'infuſion ſur des fleurs de mauves, adoucie avec du miel, ou la décoction pectorale N°. 33. A meſure que la vomique s'amollira, afin d'en hâter la rupture, il joindra à l'uſage de ce régime l'exercice du cheval ou celui de la voiture ſur un pavé rude.

Il continuera cette méthode juſqu'à ce que l'empyeme ou l'expectoration de la vomique s'enſuivent. Dans le premier cas, on tentera d'abord de faire paſſer le pus par les ſelles ou par les urines: pour cet effet, on continuera, tous les après-midi, les ſuſdits exercices, mais avec modération. Les malades prendront intérieurement, dans la matinée, le petit-lait tamarindé N°. 148, avec l'électuaire lénitif N°. 51, en quantité ſuffiſante pour en être purgés une couple de fois par jour. On leur donnera en même temps, à quatre heures après midi, & vers celles du ſommeil, une priſe des poudres de cloportes compoſées N°. 174; & immédiatement après les avoir priſes, ils boiront un gobelet d'infuſion de ſemence de panais de Crête, ou à ſon défaut de celle du pays. Si par l'uſage de ces remedes, pris pendant quatre à cinq jours, il paroiſſoit du pus dans les urines ou dans les ſelles, on les continuera juſqu'à ce que

les ſymptômes de l'empyeme aient diſparu ; en obſervant de quitter le petit-lait & l'électuaire, ſi les urines ſeules charioient du pus. Dans ce cas, afin de favoriſer l'évacuation du pus par les urines, on donnera encore au malade, le matin & le ſoir, & à dix heures avant midi, des poudres & de l'infuſion ſuſdites.

Si au contraire le pus ne paſſoit par aucun de ces couloirs, & que les ſymptômes de l'empyeme ſubſiſtaſſent après le ſuſdit eſpace de temps, on fera inceſſamment l'opération de l'empyeme, & on panſera enſuite le malade ſelon l'art : il prendra matin & ſoir, ſix onces d'eau-de-chaux coupée avec le double de lait de vache non coulé, &, pour toute nourriture, du lait & du laitage comme il eſt indiqué au régime décrit ſous la lettre G.

Si la vomique venoit à ſe vuider par la bouche, chez une perſonne non-pulmonique, on cherchera à faciliter l'expectoration des matieres par le mouvement du carrroſſe & par celui du cheval. Le malade prendra, ſur le ſoir, une couple de fois par ſemaine, un bain de pieds d'eau-de-ſon tiede, & de jour à autre la potion de manne N°. 167 ; & cela dans la vue de détourner le cours des humeurs de la poitrine. Le malade ſe nourrira des aliments les plus légers des régimes preſcrits ſous les lettres F & G, & il prendra tous les jours, à jeun, à dix heures avant midi & à quatre heures du ſoir, du baume de Lucatelli N°. 5, en volume égal à celui d'une noix-muſcade, mêlé avec le double de conſerve de roſes ; & après chaque priſe de ce remede, il boira un gobelet d'une forte infuſion de lierre-terreſtre.

Si au bout d'un mois qu'il auroit uſé de ces remedes, l'expectoration ne tariſſoit pas, on le traitera à tous égards comme s'il étoit pulmonique ; méthode que l'on emploiera auſſi à l'égard des vomiques qui ſe formeront chez des perſonnes déja pulmoniques, dont le traitement va être indiqué.

De la pulmonie.

La pulmonie conſiſte dans une ulcération au poumon, qui ſe forme à la ſuite d'une inflammation, d'une vomique, par la ſuppuration des tubercules, & par toute autre cauſe qui attaque, ronge & putréfie la ſubſ-

tance de ce viſcere. Le plus ſouvent cependant la pulmonie ſuccede à la péripneumonie, aux vomiques & à l'hémoptyſie.

Les malades qui en ſont attaqués touſſent & expectorent plus ou moins, à proportion de l'étendue de l'ulcere. Les matieres ſont différemment colorées, blanches, jaunes, rougeâtres, cendrées, d'un goût douçâtre, ſans odeur, ou fétides. Elles ont pour caractere diſtinctif, celui d'être compactes, de ſe précipiter au fond de l'eau quand on les dégage des parties pituiteuſes & ſalivaires, & de répandre, lorſqu'on les jette ſur une poële rougie au feu, une odeur de chair brûlée, & d'une puanteur fétide. A ces ſymptômes ſe joignent plus ou moins promptement l'oppreſſion de poitrine, &, par le reflux du pus dans la maſſe des liquides, la putréfaction du ſang, la conſomption des forces, la fonte des chairs & la fievre-étique, qui redouble ordinairement le ſoir avec rougeur aux joues, & une chaleur incommode & qui eſt piquante au viſage & à la paume des mains. A ces accidents ſuccedent beaucoup de dégoût & d'altération ainſi que des ſueurs nocturnes, qui ſouvent ſont accompagnées de prurit ſur la ſuperficie du corps. Lorſque la maladie approche de ſon dernier période, il ſe joint à ces ſymptômes de l'enflure aux chevilles du pied, aux mains & aux jambes: les ongles, par un effet de la grande maigreur, ſont recourbés en dos-d'âne: la voix eſt enrouée; les malades perdent les cheveux, & ils ceſſent ainſi peu-à-peu de vivre, s'ils ne ſont pas ſuffoqués par les matieres qu'ils n'ont pas la force de cracher, ou enlevés par des ſueurs ou par des diarrhées colliquatives.

Le poumon eſt un viſcere qui eſt dilaté par l'air, dans tout ſon corps, à chaque inſpiration, & qui s'affaiſſe par l'expiration. Ce mouvement perpétuel rend la cicatriſation des plaies & des ulceres impoſſible; & la guériſon ne peut ſe faire que par un calus que la nature ébauche lorſque le ſang eſt riche en baume, & que le plein air deſſeche & conſolide.

La guériſon de la pulmonie, qui eſt à l'ordinaire l'écueil de la médecine, ſe tente par deux voies. La premiere eſt la plus ſûre: outre le ſoulagement qu'elle procure au malade, elle prolonge toujours ſa vie, & elle a guéri quelquefois des pulmoniques avérés. Le malade, après qu'on lui aura débarraſſé les premieres voies avec de la manne, prendra, ſi ſes facultés le lui permettent, pour tout alimeut, aſſez de lait de femme pour

en

être ſuffiſamment nourri. Pour cet effet, il aura une ou deux nourrices jeunes, ſaines, douces, qui feront avec modération leurs exercices accoutumés, & qui ſeront nourries ſelon les régimes indiqués ſous les lettres F & G. Le malade les tettera à repriſes réitérées, de trois en trois heures durant le jour, & de quatre en quatre heures pendant la nuit : il ne prendra point d'autre nourriture, excepté, s'il étoit preſſé par la faim, une ſoupe ou une panade au lait, ou un gobelet de chocolat-de-ſanté qu'on lui donnera à midi. Il vivra dans un bon air, & prendra des exercices très modérés : il cherchera d'ailleurs à être tranquille de corps & d'eſprit ; il pourra boire à ſa ſoif de l'eau-de-Selz ou de ris blanchies avec du lait qui ſera toujours de la même vache ; & on lui tiendra le ventre ouvert avec des lavements d'eau tiede.

Le malade qui ne ſera pas à même de ſuivre ce régime, prendra durant le printemps & l'automne, pendant l'eſpace de ſix ſemaines, le matin à jeun & le ſoir en ſe couchant, une livre de lait d'âneſſe, ou à ſon défaut du lait de chevre pur, tout fraîchement ſorti de l'animal.

Dans les autres ſaiſons, il prendra par verrées, dans la matinée, autant de lait de vache coupé avec partie égale d'eau-de-Seltz ; & dans la pulmonie-tuberculeuſe, il préférera les eaux-minérales de Vals, priſes mêlées avec deux tiers de lait. Au défaut de ces eaux, il coupera le lait avec partie égale d'infuſion balſamique N°. 100 ; & ſon régime ſera celui qui eſt indiqué ſous les lettres F & G.

Les malades feront ces différentes cures dans un air tempéré, champêtre, plutôt humide que ſec : ils prendront tous les jours, pendant quelques heures, l'exercice du cheval ou celui de la voiture : leur boiſſon ordinaire ſera de l'infuſion balſamique, blanchie avec du lait de la même vache, qui ſera jeune, ſaine & douce ; & ſi le lait ſe tranchoit, ils en ſuſpendront l'uſage pendant une couple de jours. Ils ſe purgeront doucement avec la poudre de rhubarbe N°. 187, & les jours des purgations, ils ſe nourriront avec les aliments les plus doux du régime B. D'ailleurs, tant pour prévenir les aigreurs, qu'afin de fortifier leur eſtomac & de détruire les acrimonies des humeurs, ils prendront, une demi-heure avant les deux repas, dans une cuillerée d'eau, une priſe des poudres anti-hectiques N°. 171 ; en ſe couchant, pour favoriſer le calus, trois ou quatre pillu-

les balſamiques N°. 149, & vers minuit, s'il eſt néceſſaire de calmer la toux, on pourra donner au malade quatre à ſix grains des pillules de ſtyrax.

Au cas qu'il eût le ſang âcre, & lorſque la pulmonie aura ſuccédé à la ſuppreſſion de quelque fluxion acrimonieuſe, on ne manquera pas de lui faire un ou deux cauteres aux jambes. Les malades continueront à ſe conduire de cette maniere, juſqu'à ce qu'ils ſoient rétablis ſi cela eſt poſſible; & ils obſerveront d'éviter tout ce qui anime le jeu du poumon, comme le rire, le chant, & de parler à voix haute, &c.

Si le malade ne pouvoit ſupporter le régime de lait, il mettra en uſage les cauteres pour autant qu'il ſe trouvera dans le cas pour lequel ils ſont recommandés. Il ſe nourrira des aliments farineux les plus légers & les plus doux des régimes ſous les lettres F & H, & dont il prendra peu à la fois, mais d'autant plus fréquemment: à jeun, entre les deux repas, & vers l'heure du ſommeil, on lui donnera un gobelet de la décoction de mouſſe-d'Islande N°. 32; ſa boiſſon ſera de la ſusdite l'infuſion balſamique, ou une forte infuſion de lierre-terreſtre: il montera ſouvent à cheval, ou ſera de longs voyages par eau & ſur terre, dans des climats tempérés. Il remédiera à la conſtipation, moyennant le lavement N°. 108, ou, ſi elle étoit accompagnée d'une plénitude bien avérée, il ſe purgera avec de la manne. S'il ſe dégoûtoit de la décoction de mouſſe-d'Islande, il la remplacera par le baume N°. 5, en buvant par-deſſus chaque priſe un gobelet d'une décoction ſaturée de lierre-terreſtre, adoucie avec le ſyrop de ce ſimple. S'il touſſoit beaucoup pendant la nuit, ou qu'il eût de l'inſomnie, afin de calmer ces ſymptômes, il prendra en ſe couchant l'émulſion calmante N°. 66, ou, s'il n'étoit pas échauffé, trois, quatre, ou ſix grains des pillules-de-ſtyrax. C'eſt ce qu'il continuera avec beaucoup de conſtance & de patience, juſqu'à ce que la maladie ſoit terminée.

Quant aux ſymptômes, ſi durant ces différentes cures, l'expectoration ſe ſupprimoit, ou s'il ſe formoit des vomiques; dans le premier cas, le malade prendra de l'egglegme adouciſſant N°. 44: il redoublera ſes exercices & boira plus ſouvent, plus chaud, & en humant la vapeur de ſa boiſſon. Dans le ſecond cas, on partagera ſes ſoins entre l'ulcere & la vomique, d'après les renſeignements donnés ci-avant; & l'on perſiſtera

dans cette méthode, juſques à ce que la vomique ſoit vuidée ou l'expectoration rétablie.

Si toutefois, pendant ces accidents, le malade prenoit un redoublement de fievre accompagné de picotements aigus à la poitrine, on ſera obligé, ſi ſes forces le permettent, de lui faire une petite ſaignée, afin de prévenir une nouvelle inflammation. Pour diminuer la fievre, on lui donnera de quatre en quatre heures vingt grains de quinquina en poudre, mêlés avec ſix grains de nitre; & le ſoir, il prendra l'émulſion calmante ſusdite. Il uſera auſſi de ces remedes pour mitiger les chaleurs, les inquiétudes & les ſueurs nocturnes: il prendra en outre, dans ce dernier cas, la précaution de ſe couvrir légérement, & de porter ſur le corps une camiſole qui ſerre & comprime les pores de la peau.

En cas de diarrhée colliquative, le malade ſuſpendra le lait & le laitage: il ſe nourrira des aliments les plus légers des régimes décrits ſous les lettres F & H; il prendra pour tout remede l'électuaire contre la diarrhée N°. 48, & ſur le ſoir, le lavement tonique N°. 112: ce qu'il continuera juſqu'à ce que ce fâcheux accident ſoit terminé. Si la pulmonie étoit manifeſtement produite par un levain ſcorbutique, ſcrophuleux ou vénérien, ou qu'elle eût ſuccédé à la ſuppreſſion des hémorrhoïdes, des menſtrues ou d'autres évacuations habituelles, on ſe ſervira, autant que l'état du malade le permettra, des remedes indiqués pour détruire ces vices du ſang, & pour rétablir les évacuations ſupprimées.

La pulmonie héréditaire, & celle qui eſt accompagnée de l'empyeme, ſont incurables.

La pulmonie qui provient de tubercules ulcérés, eſt fort-mauvaiſe; mais ſes progrès ſont lents. En général, la pulmonie fait de rapides progrès chez les jeunes gens, & elle traîne en longueur chez les adultes, qui ont le ſang moins vif & le poumon plus ferme.

La pulmonie qui, dans un corps d'ailleurs ſain, ſuccede à l'hémoptyſie produite par une cauſe ſubite & ſur-tout externe, ou à la ſuppreſſion des menſtrues; comme auſſi celle qui ſe déclare par la rupture ſubite d'une vomique, avec une expectoration abondante & facile, le pus étant blanc, bien conditionné & l'eſtomac bon, ſe guériſſent ſouvent quand le malade eſt bien gouverné.

Ceux qui ſont diſpoſés à l'hémoptyſie, le ſont auſſi à la pulmonie, & ils ſe garantiront de cette derniere maladie, en prévenant la premiere par des ſaignées de précaution, réitérées au printemps & en automne, ou même plus ſouvent, juſqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de trente-cinq ans. Dans ces deux ſaiſons, ils prendront pendant l'eſpace de trois ſemaines, le petit-lait: ils uſeront ſouvent de bains de pieds tiedes d'eau-de-ſon; & ils obſerveront en hyver le régime preſcrit ſous la lettre F, & en été celui qui eſt indiqué ſous la lettre D, en uſant cependant avec modération des acides, & en évitant ceux qui ont de l'auſtérité.

Les attaques d'hémoptyſie, chez les pulmoniques, ſont de fort-mauvais augure. Lorſque les crachements de ſang ſeront abondants, on conſultera le traitement de l'hémoptyſie, pour en faire l'uſage que l'état du malade permettra.

La fievre étique étant principalement produite par le pus qui reflue dans le ſang, toutes les fois qu'elle ſera conſidérable, on ſuſpendra pendant quelques jours les remedes à prendre avant les repas, pour y ſubſtituer un gros de quinquina en poudre que le malade prendra dans de l'eau. Cette drogue s'accorde avec le lait: elle diminue l'irritabilité des vaiſſeaux; elle les fortifiera, facilitera l'excrétion du pus, perfectionnera la digeſtion & diminuera par-là la fievre.

DES MALADIES QUI AFFECTENT LE COEUR.

Des palpitations du cœur.

Les légeres palpitations qui ſurviennent dans les échauffements & dans les paſſions vives de l'ame, ſe paſſent avec leur cauſe.

Les palpitations permanentes étant ordinairement cauſées par des polypes ou par d'autres corps étrangers, qui gênent de près ou de loin les fonctions des ventricules du cœur ou des gros vaiſſeaux, on ſaura ſi c'eſt une concrétion polypeuſe, d'après les avis donnés en traitant des polypes; & l'on ſe conduira en conſéquence.

On range d'ailleurs les palpitations du cœur, à raiſon de leurs cauſes les plus ordinaires, en quatre claſſes.

La premiere cauſe conſiſte dans la ſurabondance ou dans l'épaiſſiſſement du ſang : elle attaque ſur-tout les perſonnes qui ont négligé des ſaignées habituelles, ou chez qui il y a ſuppreſſion de quelque évacuation habituelle du ſang. On diſtingue ces palpitations par les ſignes donnés de la pléthore & de la denſité du ſang.

On ſe ſoulage ſur-le-champ, dans le paroxyſme, par la ſaignée ; & l'on prévient la rechûte, en pratiquant ce qui eſt recommandé pour la pléthore, pour l'épaiſſiſſement du ſang, & pour rétablir les évacuations de ſang ſupprimées.

La ſeconde cauſe eſt familiere aux perſonnes cachétiques, qui ont le ſang viſqueux & gluant. On la diſtingue d'après les ſignes indiqués de ce vice du ſang & de la cachexie. On ſe ſoulagera, dans ce cas, en prenant quelque priſe de la mixture cordiale N°. 124. Le malade ſera couché & il ſe fera frotter les jambes, du bas en haut, avec une flanelle chaude ; & pour ſe guérir, il mettra en uſage tout ce qui eſt indiqué pour la guériſon de la cachexie.

La troiſieme cauſe eſt ſpaſmodique : elle eſt familiere aux hommes hypochondriaques & aux femmes hyſtériques. Ces palpitations ſe guériſſent comme les maladies dont elles ne ſont qu'un ſymptôme ; & l'on ſe ſoulagera pendant le paroxyſme, à l'aide du lavement émollient & carminatif N°. 109. On boira quelques taſſes d'infuſion de parties égales de fleurs-de-tilleul & de camomilles : on trempera les jambes dans l'eau-de-ſon tiede, & l'on prendra les gouttes anti-ſpaſmodiques N°. 90.

Enfin, la quatrieme eſpece de palpitation du cœur, eſt familiere aux perſonnes naturellement débiles, & qui ſont exténuées par de longues maladies, ou épuiſées par de fortes évacuations. On les guérit par les reſtaurants indiqués pour les hémorrhagies ; & on les ſoulagera d'après les avis donnés pour la ſeconde eſpece de palpitations.

Les palpitations qui précedent les attaques de goutte ou de rhûmatiſme, ceſſent quand ces maladies ſe déclarent. On s'en ſoulage au moyen des lavements recommandés pour la troiſieme eſpece, & par les bains de pieds dans leſquels on jettera une couple de cuillerées de moutarde. Si cela ne ſuffiſoit pas, on ſaignera le malade au pied.

Des défaillances, de l'évanouiſſement, & de la ſyncope.

L'idée de choſes horribles; les paſſions de l'ame; certaines odeurs; d'abondantes évacuations, ou pertes de ſang; l'épuiſement durant & après des maladies vives ou longues; l'hyſtériciſme & de mauvais levains dans l'eſtomac, ſont les cauſes les plus ordinaires de ces affections. Dans la défaillance, le corps ſe pâme & s'affoiblit au point qu'à peine on a la force de ſe ſoutenir.

Dans l'évanouiſſement, on perd ſubitement les forces & la connoiſſance; & en même temps le pouls eſt très-foible. La couleur & la chaleur naturelle diminuent conſidérablement. Dans la ſyncope, les ſymptômes de l'évanouiſſement ſe remarquent au point que la reſpiration, auſſi bien que le pouls, ſont autant qu'imperceptibles, & les malades paroiſſent à peine vivants. Ces différents degrés de défaillance ſont ſouvent accompagnés de ſueurs froides, & de maux de cœur. Les malades ſont ſujets à prendre, un moment avant qu'ils reviennent à eux, des mouvements convulſifs; & dans les ſyncopes hyſtériques, ou qui dépendent de vers, ils prennent des ſpaſmes & des mouvements convulſifs des plus ſinguliers.

Ces accidents ſont à l'ordinaire plus effrayants que dangereux. Quand on a lieu de croire qu'ils ſont cauſés par quelque odeur, on en éloignera auſſi-tôt le malade: d'ailleurs, on dégagera les perſonnes qui ſe trouvent mal, des vêtemens qui les gênent, & on cherchera dans tous les cas, à les exciter au moyen des ſecouſſes & des frictions. On leur jettera de l'eau fraîche au viſage: on mettra ſous leur nez l'eſprit-volatil N°. 75, ou quelque eſprit pénétrant, tels que l'eau-de-Luce, l'eſprit de corne-de-cerf, ou une corne ou des plumes graſſes fumantes au ſortir du feu. On leur lavera les tempes & le front avec du vinaigre-des-quatre-voleurs, ou avec de l'eau-des-Carmes. On leur frottera la plante des pieds, & on cherchera à faire avaler au malade, s'il eſt affecté de ſpaſme, de la mixture N°. 120, &, ſi c'eſt une femme hyſtérique, de celle ſous le N°. 119. Au défaut de ces remedes, on lui donnera une cuillerée à café d'eau-de-Carmes dans un peu d'eau fraîche, quelques gouttes de l'eſſence douce de Hall ou de celle du N°. IV, de la pharmacie portative. Si la défaillance étoit accompagnée d'envie de vomir, on facilitera le vomiſſement moyennant la boiſſon copieuſe d'infuſion de camomilles ou d'eau tiede. Quand le malade

ſera revenu à lui, il reſtera couché pendant quelques heures, & on cherchera à le reſtaurer par le repos & par un bon bouillon, ou avec un doigt de vin-de-liqueur.

Les défaillances & les évanouiſſements qui ſuccedent aux hémorrhagies ou à d'autres fortes évacuations, de même que ceux qui arrivent par épuiſement à la ſuite d'une autre maladie, ne ſont pas ſans danger. Dans le premier cas, on s'attachera principalement à arrêter l'hémorrhagie, d'après les conſeils donnés à l'article des hémorrhagies; & dans les deux autres, on redoublera l'uſage des excitants recommandés, & l'on emploiera les reſtaurants indiqués pour les hémorrhagies.

Les évanouiſſements & ſyncopes des hyſtériques ſont quelquefois fort-longs. On emploiera, dans ces cas, au lieu des odeurs ci-deſſus rapportées, l'eſprit-de-corne-de-cerf, la teinture-de-caſtor ou l'huile-de-tartre fétide, qu'on leur mettra ſucceſſivement ſous le nez, pour s'en tenir à ce qui réuſſira. On leur donnera intérieurement, tous les quarts-d'heure, alternativement vingt gouttes de la liqueur de corne-de-cerf ſuccinée ou de teinture de-caſtor, dans une cuillerée d'eau-de-rue ou de Bryonne, ou la mixture anti-hyſtérique ſusdite. Et pour prévenir les rechûtes, les perſonnes hyſtériques, ſujettes aux défaillances, porteront conſtamment ſur le creux de l'eſtomac un nouet d'un dragme d'aſſa-fœtida & d'une demi-dragme de camphre. On leur appliquera ſur le nombril l'emplâtre de galbanum, ou elles mettront ſur la peau une ceinture de cuir de Moſcovie: enfin, ſi ces remedes généraux ne ſuffiſoient pas pour terminer & prévenir ces évanouiſſements, on ſe conduira ſelon les avis donnés en traitant des vapeurs hyſtériques.

Des polypes du cœur.

Les polypes du cœur ſont des maſſes fibreuſes plus ou moins grandes, qui s'étendent ordinairement des ventricules du cœur dans les groſſes arteres, & mettent ainſi plus ou moins d'obſtacle au paſſage du ſang.

Quand le polype, par ſon volume ou par ſa ſituation, vient à couper entiérement la circulation, le malade meurt ſubitement; & ſi elle eſt conſidérablement génée, il s'enſuit l'apoplexie, le catarre-ſuffoquant, l'aſthme, l'hémoptyſie ou une hydropiſie de poitrine incurable.

On connoît cette maladie par les palpitations du cœur, qui ſont permanentes ou fréquentes, & accompagnées de l'intermittence & de l'inégalité du pouls : ce à quoi ſe joignent, par intervalles, des angoiſſes, des ſerrements de cœur douloureux, & quelquefois des défaillances.

Si le polype eſt bien formé, il eſt incurable, & le malade, ſoit pour tenter dans l'incertitude ſa guériſon, ſoit pour prévenir l'agrandiſſement du polype, ſe conduira comme il ſuit. Pour peu qu'il ſoit pléthorique, il ſe fera ſaigner tous les trois mois : il boira, tous les matins, quelques taſſes d'infuſion d'écorce de ſaſſafras adoucie avec du miel : après s'être purgé avec la potion minorative N°. 168, il prendra pendant l'eſpace de trois à quatre ſemaines, le ſoir, une pillule compoſée de deux grains de ſavon-de-Starkei, d'un grain & demi de mercure doux, & d'une larme de baume de Pérou. Il uſera en même temps, les lendemains à jeun, des bouillons apéritifs N°. 11, ou du petit-lait s'il étoit d'un tempérament ſec & échauffé : dans le courant de l'été, il boira les eaux minérales de Selz, ou à leur défaut des eaux-minérales-ſavonneuſes imprégnées d'un ſel neutre. Il prendra toute ſorte d'exercices modérés, & il obſervera exactement le régime preſcrit ſous la lettre B. Pour calmer les violentes palpitations, ou pour diminuer les angoiſſes & les ſerrements de cœur, on emploiera des bains de pieds tiedes, & la poudre tempérante N°. 190, réitérée de deux en deux heures : dans des cas preſſants, on ſaignera le malade au pied ; on lui donnera enſuite, de trois en trois heures, quinze gouttes d'eſprit de ſel-ammoniac aniſé dans un peu d'eau : il boira par-deſſus quelques taſſes d'infuſion de ſaſſafras, & on le promènera long-temps en voiture.

MALADIES QUI AFFECTENT L'ESTOMAC.

Du dégoût & de l'inappétence.

Quand, avec le manque d'appétit, on a la bouche pâteuſe, la ſalive épaiſſe, & un ſentiment de plénitude au bas-ventre, ſans aucun autre ſymptôme, on rappellera l'appétit moyennant l'uſage de la poudre de rhubarbe N°. 187 ; & ceux qui ne ſupporteront pas la rhubarbe prendront la décoction

coction laxative N°. 31, en retranchant la rhubarbe que l'on remplacera par une double doſe de tartre ſoluble. L'on continuera l'un ou l'autre de ces remedes juſqu'à ce que le bas-ventre ſoit débarraſſé; enſuite de quoi l'on obſervera, pendant une huitaine de jours, le régime preſcrit ſous la lettre B, & l'on prendra l'élixir-viſcéral N°. 58.

Si au contraire l'inappétence étoit accompagnée de renvois qui ſentiſſant l'œuf pourri, & d'un dégoût particulier pour les viandes, on ſe purgera avec la potion laxative N°. 166. On boira enſuite, pendant quelques jours, quantité ſuffiſante de tiſane de crême-de-tartre N°. 211, pour aller une couple de fois par jour à la garderobe; & pour rétablir l'eſtomac, on prendra l'élixir du N°. 59, en préférant les aliments aigrelets du régime rapporté ſous la lettre D.

Lorſque le dégoût n'eſt que l'effet de la débilité de l'eſtomac, on y reſſent dans ce cas un poids incommode. D'abord après les repas, l'eſtomac ſe gonfle, les aliments paſſent mal digérés par les ſelles, & on eſt fort-incommodé de flatuoſités. Dans cet état, on ménagera l'eſtomac de façon qu'on ne le ſurcharge jamais. On mâchera bien: on mangera peu en une fois, & d'autant plus ſouvent: on choiſira les aliments les plus légers du régime ſous la lettre B: après les repas, on prendra un doigt de vin de Chères ou de Tinto: à table, on préférera un gros vin rouge; les buveurs d'eau boiront de l'eau ou l'on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu: on couvrira l'eſtomac avec l'emplâtre ſtomachal N°. 62, ou avec une piece d'écarlate imbibée d'eau-de-vie infuſée ſur des aromates; & l'on prendra pour tout remede la poudre ſtomachale N°. 188, ou à ſon défaut, demi-gros de quinquina en poudre, immédiatement avant les deux repas.

Souvent l'appétit ſe perd par le défaut ou par l'inertie de la bile. Alors, le ventre eſt pareſſeux, les excréments ſont gris ou blanchâtres, & l'on a aſſez long-temps après les repas des reproches qui ſont du goût des aliments qu'on a pris. Pour ce cas, on boira à jeun & à quatre heures de l'après-midi, quelques taſſes d'infuſion de trefle-de-marais, & on prendra l'élixir-bilieux N°. 57.

Si l'appétit provoqué moyennant les remedes indiqués pour les différents cas de dégoûts, ne ſe ſoutenoit pas, on aura recours aux exercices modérés mais long-temps continués, & on prendra des eaux-minérales

aigrelettes & ferrugineuſes, qui produiront encore un bon effet chez ceux qui ont l'eſtomac ruiné par les boiſſons ſpiritueuſes. Dans le dégoût & dans l'inappétence qui ſont opiniâtres, la poudre d'ipécacuanha N°. 192 fera du bien, ſi l'on mâche enſuite, en ſe couchant, demi-gros de rhubarbe pendant une huitaine de jours.

De la faim canine, & l'appétence de choſes extraordinaires.

La faim canine, ainſi que les appétits extraordinaires des filles oppilées & des femmes groſſes, ſont l'effet d'une âcreté ſinguliere des ſucs de l'eſtomac qui en eſt vivement irrité. Ce vice conduit à la cachexie, ſi l'on ne parvient à y remédier, chez les filles ſur-tout.

Lorſque la faim canine attaque ſubitement, avec anéantiſſement des forces & une petite ſueur froide, on l'appaiſe moyennant quelques bouchées de pain & un verre d'eau : cette faim ſubite eſt paſſagere, & ſans conſéquence. Quand au-contraire le beſoin de manger perſiſte, le malade dévore ſes aliments, & il eſt ſujet à en rendre la meilleure partie par le vomiſſement. Il obſervera long-temps le régime preſcrit ſous la lettre F, duquel on retranchera le lait : il prendra la poudre d'ipécacuanha ſuſdite ; enſuite il uſera pendant pluſieurs ſemaines conſécutives, matin & ſoir & avant les deux repas, de la poudre abſorbante N°. 169, & il boira immédiatement après un gobelet d'eau fraîche. Il ſe purgera, une fois la ſemaine, avec une once de magnéſie blanche battue dans un grand gobelet d'eau dégourdie, & ſa boiſſon ſera de l'eau fraîche, dont il uſera libéralement.

Quant à l'appétence de choſes extraordinaires des femmes groſſes, elle ne dure guere au-delà du quatrieme mois de la groſſeſſe. On ſatisfera la malade autant qu'il ſe pourra faire, & au cas que ſes deſirs fuſſent véritablement préjudiciables à la mere ou à l'enfant, on la ſaignera au bras & on la purgera enſuite avec la poudre de magnéſie N°. 181. Quant aux appétits bizarres des filles oppilées, on les guérira par les remedes recommandés pour les oppilations ; & leurs goûts fantaſques ceſſeront le plus ſouvent quand elles ſeront bien réglées.

Comme les vers produiſent quelquefois une eſpece de faim canine, on fera attention à cette cauſe, & on y remédiera en conſéquence, d'après les renſeignements donnés à cet égard.

De l'indigeſtion.

Nous entendons par indigeſtion, un ſentiment de plénitude & de peſanteur à l'eſtomac, qui eſt accompagné de vents & renvois qui ont le goût des aliments dont les malades ſe ſont ſurchargés. Il ſuccede ſouvent à ces ſymptômes, des nauſées & le vomiſſement d'aliments indigeſtes, ou des diarrhées de matieres pareilles, & qui, ſi l'on leur donne le temps de ſe corrompre dans les premieres voies, & de ſe gliſſer dans le ſang, occaſionnent des fievres inteſtinales qui traînent en longueur & ſont ſouvent difficiles à guérir. D'autres fois, quand l'eſtomac eſt très-rempli d'aliments indigeſtes, ce viſcere comprime la grande artere deſcendante ; le ſang monte à la tête, & le malade éprouve dans le même temps des ſymptômes d'apoplexie & d'indigeſtion.

Quand l'indigeſtion eſt légere, & ſi les aliments dont on s'eſt chargé ſont par eux-mêmes doux, on ſe contentera de faire diete, & de précipiter la digeſtion par la promenade & par la boiſſon de quelques taſſes de thé. Mais ſi elle étoit accompagnée d'envies de vomir ou de vomiſſements, le malade avalera une cuillerée à café d'eau-des-Carmes, dans le quadruple d'eau dégourdie, & il boira par-deſſus beaucoup d'eau tiede, afin de faciliter l'évacuation des aliments indigeſtes. Si ce moyen ne ſuffiſoit pas, ou que l'eſtomac fût chargé de mauvais aliments, il prendra ſans différer la poudre-vomitive d'ipécacuanha N°. 192 ; & ſi les crudités étoient déja en train de ſe précipiter par la voie du bas-ventre, on les évacuera moyennant le lavement purgatif N°. 111. Il prendra enſuite la teinture de rhubarbe N°. 203, & les jours ſuivants la teinture tempérée N°. 204 : il obſervera le régime preſcrit ſous la lettre B ; & afin de rétablir les fonctions de l'eſtomac, il prendra pendant pluſieurs jours l'élixir N°. 58.

De l'ardeur à l'eſtomac, connue ſous le nom de fer-chaud.

Cette ardeur à l'eſtomac, appellée auſſi ſoda, ſe manifeſte par un feu ou par un ſentiment d'ardeur à la foſſette du cœur, qui remonte au goſier le long de l'œſophage. Ce mal revient par intervalle : il eſt ordinairement accompagné de renvois acides, & quelquefois de rapports putrides & de vents.

Dans le premier cas, l'ardeur étant l'effet d'une acreté acide, on ſe ſoulagera moyennant quelques priſes de la poudre-abſorbante N°. 169, par deſſus laquelle on boira beaucoup d'eau dégourdie : on ſe purgera enſuite avec la poudre de rhubarbe N°. 187: pour prévenir la rechûte, on évitera les aliments acides & âcres, & l'on prendra pendant pluſieurs jours la poudre de magnéſie N°. 181, ou durant l'eſpace de quinze jours, les matins & ſoirs, dix grains de ſavon blanc en pillules.

Dans le ſecond cas, on prendra pour ſe ſoulager dans l'attaque, une couple de cuillerées du mêlange de trois quarts de jus de citron & d'un quart d'huile d'olives fraîche, & on boira beaucoup de tiſane de citron N°. 209, par-deſſus. Le paroxyſme étant paſſé, on ſe purgera avec la potion minorative N°. 168; & ſi l'on avoit lieu de craindre la récidive de cette derniere eſpece de ſoda, on la préviendra moyennant le régime ſous la lettre D, & en prenant, pendant une huitaine de jours, le petit-lait tamarindé N°. 148, ou la tiſane de crême-de-tartre N°. 211.

Des aigreurs à l'eſtomac.

Les aigreurs à l'eſtomac ſont le diminutif de la maladie précédente; & elles demandent la même diſtinction. On ſe ſoulagera moyennant les mêmes remedes; & ſi les rechûtes ſont fréquentes, on ne pourra mieux faire, pour détruire radicalement ce mal, que d'employer ce qui eſt recommandé pour la ſaburre chaude, ou pour la ſaburre acide, ſelon le cas.

De la cardialgie, ou des douleurs ſpaſmodiques à l'eſtomac.

On appelle cardialgie ou crampe à l'eſtomac, la douleur vive qui ſaiſit ſubitement le creux de ce viſcere: elle paſſe ſouvent de-là entre les omo-

plates, ou elle s'étend dans l'hypochondre droit. La douleur eſt accompagnée d'un ſerrement, d'une tenſion & d'une ſenſibilité ſi grandes à la partie affectée, qu'il y a des moments où les malades ſont prêts à s'évanouir, ſur-tout lorſque l'on preſſe un peu ſur la foſſette du cœur.

La cardialgie eſt ordinairement produite par des levains fort-âcres, quelquefois goutteux ou rhûmatiques, dont l'irritation, outre la douleur locale qu'elle produit, intercepte par la criſpation les levains qui irritent, en gênant la circulation du ſang dans les vaiſſeaux criſpés.

En attendant qu'on connoiſſe l'irritant, on ne pourra mieux faire que d'oindre le creux de l'eſtomac avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132, par-deſſus lequel on appliquera la fomentation anodine & réſolutive N°. 82. On donnera au malade, à repriſes réitérées, le lavement émollient & carminatif N°. 109 : il prendra la mixture anti-ſpaſmodique N°. 120 : il boira, tous les quarts-d'heure, une taſſe d'une légere infuſion de fleurs de camomilles mêlée avec partie égale de fleurs de tilleul, & il fera ſes efforts pour ſe tranquilliſer. Au cas que, moyennant ces remedes généraux, les douleurs ne diminuaſſent pas, on ſaignera le malade au pied pour prévenir l'inflammation ; & ſi le mal étoit preſſant, on lui appliquera un véſicatoire ſur la région de l'eſtomac. C'eſt ce que l'on ne tardera pas à faire, ſi le malade eſt ſujet au rhûmatiſme ; & s'il étoit ſujet à la goutte, on lui fera prendre des bains de jambes, animés d'une couple d'onces de graine de moutarde en poudre.

Auſſi tôt que, d'après les ſignes donnés de la ſaburre viſqueuſe & acide, ou putride & bilieuſe, on connoîtra que l'eſtomac eſt chargé de l'un ou l'autre de ces levains, on fera ſuccéder aux remedes généraux ce qui eſt recommandé pour détruire ces différentes ſaburres. Et comme la cardialgie provient quelquefois de vers, on ne négligera pas de faire des recherches à ce ſujet ; &, dans ce cas, on cherchera à appaiſer le paroxyſme, moyennant de l'huile & du lait pris par la bouche & en lavement. Cela étant fait, on détruira les vers par les remedes indiqués à cet effet en traitant des vers.

Un vomitif avec la poudre d'ipécacuanha N°. 192, après avoir préalablement bien détrempé le malade par la boiſſon N°. 212, eſt très-efficace dans la cardialgie où il y a une ſaburre bien avérée ; & l'opération étant finie, le malade prendra les gouttes anodines N°. 89, à repriſes réitérées s'il le faut.

La cardialgie qui affecte les perſonnes chez qui il y a ſuppreſſion des hémorrhoïdes ou des menſtrues, exige qu'on rétabliſſe ces évacuations.

Lorſque les hypochondres & tout le bas-ventre ſeront fort-tendus, on mettra le malade dans un demi-bain d'eau-de-ſon & d'herbes émollientes; & au ſortir du bain on lui frottera tout le bas-ventre avec l'onguent-d'althéa camphré.

Des nauſées & vomiſſements.

Lorſque les nauſées & les vomiſſements ſont accompagnés d'un embarras & d'une peſanteur à l'eſtomac & aux hypochondres, le malade ayant en même temps la langue chargée, la bouche mauvaiſe, du dégoût ou quelques autres des ſymptômes rapportés à l'article de l'indigeſtion, on pourra en conclure qu'il y a de la plénitude dans les premieres voies, & on l'évacuera ſelon qu'il eſt recommandé pour les indigeſtions.

Si au contraire le malade étoit affecté de nauſées ou de vomiſſements, après la ſuperpurgation, ſans ſigne de plénitude ou d'inflammation à l'eſtomac, on lui appliquera ſur la foſſette du cœur un emplâtre de thériaque: il prendra une couple de fois, immédiatement après les vomiſſements, la potion anti-émétique N°. 163; & ſi ce remede ne les arrêtoit pas, il uſera de la potion calmante N°. 164.

Les nauſées & vomiſſements familiers à quelques perſonnes, lorſqu'elles voyagent en voiture, ſur mer &c. s'appaiſent aſſez ſouvent moyennant les cordiaux ſtomachiques, tels que les vins-de-liqueur, le gingembre ou les écorces d'orange confites; & l'expérience a conſtaté, que lorſque l'on s'embarque après avoir bien mangé, l'on reſtitue facilement ces aliments: cela fait, le mal de la mer s'appaiſe aſſez ſouvent.

Du colera-morbus.

Le colera-morbus eſt une maladie très-aiguë, qui n'arrive guere qu'au gros de l'été & vers l'automne. Elle eſt le plus ſouvent l'effet de la fermentation de fruits crudS, ou d'un mélange d'aliments ſujets à fermenter promptement & avec violence. Cette maladie ſe manifeſte par des vomiſſements énormes, & par une diarrhée de matieres bilieuſes & écumeuſes. Les évacuations ſont accompagnées du gonflement du ventre, de

beaucoup de fievre, d'ardeur à l'eſtomac, de douleurs de colique très-vives, d'une grande ſoif, & d'angoiſſes cruelles. A ces ſymptômes ſuccedent des mouvements ſpaſmodiques & convulſifs, le refroidiſſement des extrêmités, & des défaillances.

Le malade prendra, après chaque ſelle & vomiſſement, un bouillon de tête de veau ou de tripes: on lui appliquera, de deux en deux heures, un lavement de tripes ou de pieds de veau, &, à leur défaut, un lavement d'eau de graine-de-lin fort-ſaturée, l'un & l'autre pour émouſſer les âcres. Pour faciliter l'évacuation des matieres, il boira beaucoup de la tiſane-Arabique N°. 207, & ſur la fin de la maladie, de la tiſane-blanche N°. 208. Quand le débordement des humeurs aura ſenſiblement diminué, il prendra d'abord ſix grains, & enſuite, de quatre en quatre heures, un grain de thériaque céleſte, ou le quadruple de thériaque de Veniſe dans une cuillerée d'eau-de-canelle orgée; & dans les intervalles, il boira de petits bouillons médiocrement forts. On lui couvrira le bas-ventre avec un emplâtre de thériaque, & il continuera ces remedes juſqu'à ce que les évacuations & douleurs aient entiérement ceſſé. Alors il commencera à ſe nourrir, mais avec beaucoup de précaution: les premiers jours, il mangera très-peu en une fois, mais fréquemment: il s'en tiendra à de la gelée où la corne-de-cerf dominera, & aux aliments les plus légers du régime ſpécifié ſous la lettre B: en même temps, il prendra pendant pluſieurs jours l'électuaire roborant N°. 54, à mi-doſe, pour rétablir l'eſtomac.

Si la violence de la maladie, ou le tempérament pléthorique du malade, donnoient lieu de craindre l'inflammation, on cherchera à la prévenir par la ſaignée; & lorſque la grande activité du ferment aura du rapport avec les ſymptômes du poiſon, on conſultera cet article, & on uſera abondamment des mucilagineux recommandés pour les poiſons avalés.

De la diarrhée.

La diarrhée ſe manifeſte par des déjections fréquentes par la voie du ventre, de matieres aqueuſes, écumantes, pituiteuſes, bilieuſes, noirâtres &c. que le malade évacue pures ou mêlées d'excréments, ſans ou avec des tranchées. Lorſque la diarrhée n'eſt pas accompagnée d'une mauvaiſe bouche, de dégoût, de ſoif, d'accablement, ni de fortes tranchées,

on la regardera plutôt comme un bénéfice que comme une maladie; & l'on obſervera ſeulement, pendant qu'elle durera, le régime preſcrit ſous la lettre B. Si cependant elle perſiſtoit long-temps, on cherchera à la terminer au moyen d'une ou d'une couple de priſes des poudres de rhubarbe N°. 187; & l'eſtomac ſe rétablira, en buvant, entre les repas, après avoir été évacué pendant quelques jours, de la tiſane-blanche N°. 208, &, à table, d'un bon vin rouge.

Quand au-contraire la diarrhée eſt accompagnée d'un poids à l'eſtomac, de nauſées, ou d'un dégoût permanent, on prendra d'abord la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192. Si, après l'opération, il y avoit des matieres peccantes dans les inteſtins, on les évacuera à l'aide de la teinture-de-rhubarbe N°. 203; & ſi par ces moyens la diarrhée ne ceſſoit pas, on mangera au déjeûner & au goûter, une rôtie au vin rouge, aſpergée de ſucre & de canelle. On ſe nourrira de bouillons au ris & de ſoupes à la farine, aſſaiſſonnées d'un peu de noix-muſcade: on boira à ſon ordinaire de la tiſane-blanche ſusdite ou à ſon défaut de la tiſane de ris N°. 215; & après les repas un doigt de vin de Tinto. Si cela ne ſuffiſoit pas, on prendra, en ſe couchant, une priſe de vieille thériaque ou demi-gros de diaſcordium; & ſi la diarrhée ne ceſſoit pas au bout d'une couple de jours, on l'arrêtera avec l'électuaire contre la diarrhée N°. 48; & le malade prendra des exercices modérés, ſur-tout celui du cheval.

Lorſque l'eſtomac ſera net & que les matieres peccantes ſeront dans les inteſtins, la diarrhée ſera accompagnée de tranchées, les matieres occaſionneront de la cuiſſon au fondement, & d'autres ſymptômes de cette nature. On les évacuera d'abord, moyennant une couple des lavements N°. 108, ou de décoction de graine-de-lin; après quoi le malade prendra pendant quelques jours de ſuite la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204, &, ſur le ſoir, un lavement de la ſusdite décoction où l'on aura ajouté une couple de cuillerées d'huile-d'olives. Si les tranchées étoient vives, pendant la durée de la diarrhée & de ſes ſymptômes acceſſoires, le malade uſera des ſusdits bouillons de tête de veau, & ſa boiſſon ſera de la tiſane-Arabique N°. 207, ou de celles de graine de lin N°. 212, ou de ris N°. 215.

Quand le bas-ventre ſera débarraſſé par ces moyens des humeurs acrimonieuſes, on fera uſage des aliments, boiſſons, remedes & des exercices recommandés ci-deſſus pour arrêter la diarrhée; & on aura ſoin, dans tous

tous ces flux de ventre, de ne pas arrêter la diarrhée avant que les humeurs peccantes ſoient duement évacuées.

Les diarrhées ſont quelquefois dyſſentériques ; alors le malade rend un peu de ſang. Cet accident ne change rien au traitement ; ſouvent ce ſang eſt ſeulement hémorrhoïdal.

De la lienterie.

On appelle lienterie le cours-de-ventre permanent, où les malades, après avoir avalé un aliment, éprouvent quelques douleurs à l'eſtomac, & le rendent peu après par les ſelles, tel qu'ils l'ont avalé, ou peu changé. Cette maladie eſt ſouvent cauſée par des vers ou par des âcres qui excitent, par leur irritation, l'eſtomac & les inteſtins à l'expulſion ſubite des aliments. Quelquefois elle provient du défaut de la mucoſité qui garantit les inteſtins de l'impreſſion des âcretés inteſtinales : elle eſt rarement produite par un relâchement atonique, & le plus ſouvent elle a pour cauſe principale un eſtomac tapiſſé d'humeurs glutineuſes.

On connoîtra & on traitera le premier cas comme il eſt indiqué à l'article des vers. Dans le ſecond cas, ou quand on aura lieu de croire l'eſtomac & les inteſtins dépouillés de la mucoſité naturelle, le malade prendra le lait de chevre, matin & ſoir, s'il peut le ſupporter. On le nourrira uniquement avec des aliments gélatineux tirés de l'orge, du ris, de la corne-de-cerf, ou des extrêmités de jeunes animaux, & ſa boiſſon ſera la tiſane-blanche ſuſdite.

Dans le relâchement, la nourriture du malade ſera des bouillons reſtaurants faits avec une vieille volaille & une tranche de bœuf, dont on fera de petites ſoupes avec du pain-biſcuit ou grillé : il pourra manger des rôties au vin rouge, aſpergées de ſucre & de canelle, & un peu de viandes blanches rôties. Il boira d'un bon vin rouge trempé avec de l'eau où l'on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu. Avant ſes repas, il prendra l'électuaire-roborant N°. 54 : on lui appliquera ſur l'eſtomac & ſur le bas-ventre l'emplâtre-ſtomachal N°. 62 ; & il ſe promènera à cheval, ayant l'eſtomac vuide.

La lienterie qui dépend d'un eſtomac chargé d'une colle, ſur laquelle les aliments gliſſent & s'échappent d'abord après qu'on les a avalés, eſt

preſque exempte de douleurs, & des plus difficiles à guérir. Le malade prendra d'abord la poudre d'ipécacuanha N°. 192, qu'il réitérera pluſieurs fois de deux en deux jours, en prenant, matin & ſoir, dans les intervalles, douze grains de la poudre N°. 176, mêlée avec un ou deux grains de kermès. Ces remedes étant finis, il ſe ſervira de l'électuaire contre la diarrhée N°. 48, immédiatement après chaque priſe duquel il boira une taſſe d'infuſion de petite-centaurée. Il appliquera l'emplâtre-ſtomachal N°. 62, ſur le creux de l'eſtomac : il ſe nourrira avec les aliments les plus légers du régime ſous la lettre B, & n'avalera que ce qu'il aura abſolument liquifié par la maſtication. Sa boiſſon ordinaire ſera un vin infuſé ſur du raifort ſauvage, pur ou trempé avec de l'eau : il évitera la ſuppreſſion de la tranſpiration ; il prendra des exercices modérés, & de préférence à tout autre celui du cheval.

Du flux céliaque.

Le flux céliaque ſe manifeſte par des déjections fréquentes de matieres liquides, blanches comme du lait, ou griſâtres & mêlées de peu d'excréments. Dans cette maladie, le chyle au lieu de paſſer dans le ſang, ſe précipite & s'échappe par le canal des inteſtins ; ce qui prive le corps de ſa nourriture, quoique l'eſtomac fonctionne ſouvent aſſez bien.

Le flux céliaque eſt aſſez fréquent chez les enfants qui ſont à la mamelle. On les purgera, une couple de fois, avec du ſyrop de rhubarbe : on leur donnera enſuite, matin & ſoir, une priſe de la poudre abſorbante N°. 169 : ils s'abſtiendront pendant quelques jours de tetter, & on les nourrira de panades. Quant aux perſonnes adultes, comme cette maladie eſt ordinairement accompagnée d'envies de vomir, & de quelques tranchées, on leur donnera, dans le premier cas, d'abord la poudre d'ipécacuanha N°. 192 : on les purgera enſuite une couple de fois, fort-doucement, avec de la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204, & on leur appliquera ſur le ventre l'emplâtre ſtomachal N°. 62. Les évacuations étant faites en raiſon du beſoin, on leur donnera une fois par jour, immédiatement après qu'ils auront été à ſelle, un demi-lavement tonique N°. 112, avec addition de deux gros de térébenthine broyée avec un jaune-d'œuf. Les malades garderont ces lavements le plus long-temps

qu'il leur ſera poſſible : ils prendront en même temps l'électuaire contre la diarrhée N°. 48, dans un peu de tiſane blanche N°. 208, laquelle leur ſervira de boiſſon ordinaire : ils ſe nourriront des aliments les plus légers du régime ſous la lettre B, & ils prendront les exercices recommandés pour la maladie dont il eſt traité dans l'article précédent.

L'affection céliaque, qui ſuccede à la dyſſenterie, ou qui eſt accompagnée d'obſtructions confirmées dans le méſentere, ſe guérit rarement ; & ſi la guériſon peut s'effectuer, dans ce dernier cas, on y parviendra à l'aide des apéritifs, & particuliérement par un long uſage des eaux-minérales ferrugineuſes & gazeuſes dénominées ſous le N°. 3.

L'affection céliaque qui attaque des perſonnes qui ont des vers, ſe guérit par les vermifuges recommandés pour détruire les vers.

De la dyſſenterie.

La dyſſenterie ſe manifeſte par des déjections fréquentes, accompagnées de tranchées & de douleurs de colique très-vives ; les douleurs reviennent par intervalles, & redoublent à meſure que la maladie fait des progrès, au point qu'elles ſont ſouvent tout-à-fait cruelles. Le malade attaqué d'une vraie dyſſenterie prend d'abord de petits friſſons, qui ſont ſuivis de dégoût, de chaleurs, d'inquiétudes, d'inſomnies, de ſoif & d'envies continuelles d'aller du ventre avec teneſme. Souvent encore il a des nauſées ou des vomiſſements : les matieres qu'il évacue par la voie des ſelles ſont ordinairement d'abord des eaux bilieuſes ; il rend enſuite des matieres muqueuſes, teintes ſeulement ou mélées de beaucoup de ſang. Lorſque la dyſſenterie eſt de longue durée & violente, les inteſtins s'ulcerent : on voit alors, parmi les déjections, des membranes qui ſont des portions de la veloutée, & du pus mélé avec du ſang : tels ſont les ſymptômes de la vraie dyſſenterie.

La fauſſe-dyſſenterie, ou la dyſſenterie muqueuſe, ſe diſtingue de la précédente en ce qu'avec les ſymptômes généraux de la vraie dyſſenterie, les malades ne rendent pas de ſang, mais premiérement beaucoup de matieres muqueuſes, & enſuite des matieres purulentes ou ſemblables à de la raclure de boyaux. Dans les dyſſenteries, le danger tient à la nature de l'épidémie, & la vraie dyſſenterie dépend principalement d'une bile exal-

tée qui eſt très-acrimonieuſe, & du reflux de la matiere de la tranſpiration ſur les inteſtins, qui ſont plus ou moins affectés de phlogoſe. Eviter la fraîcheur du ſoir après les grandes chaleurs du jour; prendre pendant que la dyſſenterie regne, une couple de jours la ſemaine, matin & ſoir, de la poudre de crême-de-tartre N°. 175; & dans les intervalles, libéralement des fruits aigrelets bien mûrs, des ceriſes & des raiſins ſur-tout; & d'éviter la contagion; cette conduite préſervera de la dyſſenterie, de même que l'uſage modéré d'un vin ſalubre & de limonade chaude.

Lorſque le malade aura des envies de vomir, de la plénitude ou d'autres ſymptômes de cette nature à l'eſtomac, on commencera toujours par lui donner la poudre d'ipécacuanha N°. 192; en cas que la fievre fût violente, ou qu'il eût des douleurs aiguës & fixes dans l'un ou l'autre endroit du bas-ventre, on fera immédiatement ſuccéder la ſaignée à ce remede. Enſuite on évacuera doucement, mais une couple de jours de ſuite, le canal des inteſtins, moyennant la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204. On facilitera les évacuations du ventre au moyen d'une couple de lavements donnés chaque jour, & qui conſiſteront dans du petit-lait, de l'eau-de-graine-de-lin, ou du bouillon de tripes. Les malades ſe nourriront, pendant tout le cours de la dyſſenterie, de bouillons de tête de veau, & des aliments farineux & mucilagineux des régimes ſous les lettres H & F. On leur donnera pour boiſſon ordinaire, le petit-lait, les tiſanes d'orge, de ris, ou la tiſane Arabique N°. 207, dont ils boiront peu en une fois, mais très-ſouvent & même ſans ſoif. La chaleur de leur appartement ſera fort-tempérée, & l'air en ſera très-ſouvent renouvellé. Ils iront, s'il eſt poſſible, du ventre dans leur lit, à la faveur d'un baſſin, & s'ils ſe levent, ce ſera avec toutes les précautions néceſſaires pour ne pas ſe refroidir les jambes, & pour éviter la ſuppreſſion de la tranſpiration. Quant aux remedes, dèsque le malade aura été évacué comme il eſt preſcrit ci-deſſus, il commencera à prendre, de ſix en ſix heures, une taſſe de l'émulſion contre la dyſſenterie N°. 67, & dans la premiere cuillerée, une priſe des poudres camphrées N°. 173. Deux heures après chaque priſe de ce remede, on lui donnera un lavement de parties égales d'eau & de lait, où l'on aura jetté deux cuillerées d'huile-d'olives broyée avec la moitié d'un jaune-d'œuf. Le lavement étant rendu, le malade prendra un des bouillons ci-deſſus preſcrits. Si au bout de trois

ou quatre jours qu'il auroit uſé de ces derniers médicaments, les ſymptômes de la dyſſenterie n'avoient pas ſenſiblement diminué, on lui donnera, afin de diminuer les tranchées, la gelée-de-ſalap N°. 88 ; & quand les tranchées auront ceſſé, pour terminer les déjections, il prendra la décoction de ſimarube N°, 34. Si une douzaine de priſes de cette décoction ne commençoit pas à produire l'effet mentionné, ou que le malade eût la fauſſe-dyſſenterie, il prendra d'abord l'électuaire contre la diarrhée N°. 48, pendant une couple de jours ; & ce remede ne ſuffiſant pas, on lui donnera l'électuaire contre la dyſſenterie N°. 49, juſques à ce que le flux du ventre ſoit arrêté. Les convaleſcents ſe purgeront une couple de fois, à huit jours de diſtance, avec la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204, & ils paſſeront peu-à-peu à l'uſage des régimes preſcrits ſous les lettres B & F.

Si, pendant la maladie, les ſymptômes, qui indiquent décidément de la plénitude à l'eſtomac, revenoient ſans apparence d'inflammation, on réitérera ſans héſiter, au cas que les forces du malade le permettent, la ſuſdite poudre d'ipécacuanha ; & ſi les évacuations étant faites, les tranchées & les douleurs continuoient d'être violentes, on ajoutera aux lavements ſuſdits une couple de têtes de pavots blancs, après en avoir ôté la ſemence ; & on donnera le ſoir, afin de les calmer, les gouttes anodines N°. 89 ou un gros de diaſcordium, & à ſon défaut, demi-gros ou une priſe de vieille thériaque.

La dyſſenterie épidémique eſt plus ou moins contagieuſe : il faut enlever bien vîte les ſelles, les jetter dans de l'eau courante, ou les enterrer dans une foſſe éloignée des habitations ; & dèsque pluſieurs habitants d'une même cabane auront la dyſſenterie, il faudra les placer dans la grange, en obſervant de les ſouſtraire aux vents-coulis, & d'en renouveller aſſidument l'air.

Dans la grande foibleſſe, on pourrra donner une goutte de vin rouge trempé. Lorſqu'on aura à faire à un dyſſentérique qui aura négligé dès le commencement de la maladie de prendre l'ipécacuanha, on lui fera prendre ce vomitif dans le courant de la dyſſenterie, avec la précaution que lorſque l'on remarquera qu'il y a un commencement de phlogoſe, l'on faſſe précéder la ſaignée que l'on réitérera peu après que l'effet de l'ipé-

cacuanha ſera fini, ſi la phlogoſe perſiſtoit, & que le malade fût pléthorique ou d'une conſtitution chaude.

Sur la fin des dyſſenteries qui ont été longues & vives, il arrive que les malades rendent des portions conſidérables de la membrane veloutée; ce qui eſt de mauvais augure. De fréquentes injections d'un gros de térébenthine broyée avec le double de jaune-d'œuf délayé dans trois onces d'infuſion de mille-feuille, & un long uſage de lait de chevre coupé avec partie égale de la même infuſion, produiſent ſouvent un bon effet.

Les dyſſentériques d'une conſtitution ſeche appaiſeront leurs tranchées en avalant d'heure en heure une couple de cuillerées d'huile d'amandes-douces, & par-deſſus un verre de petit-lait.

Lorſque la dyſſenterie traîne en longueur, un grain & demi d'ipécacuanha, incorporé dans trois grains de gomme Arabique, à prendre en forme de pillules, à la diſtance de quatre heures l'une de l'autre, excitent un petit mouvement anti-périſtaltique & détruiſent ſouvent cette maladie: en uſant de ce remede, on ſuſpend les autres à l'exception des calmants & des boiſſons recommandés, & que l'on continuera ainſi que le régime preſcrit ci-deſſus.

De la conſtipation.

La conſtipation eſt accidentelle ou habituelle. Dans le premier cas, on ſe procurera la liberté du ventre par le lavement N°. 108, ou moyennant un morcelet de bette-rave taillée en bout de chandelle, de la longueur de deux pouces: on pourra ſe ſervir encore d'un pareil ſuppoſitoire fait de ſavon, & à ſon défaut, d'un bout de chandelle trempé dans de l'huile, que l'on introduira doucement dans le fondement; & ſi ces ſuppoſitoires étoient inefficaces, on emploiera celui d'aloès N°. 194.

La conſtipation habituelle produit divers mauvais effets au bas-ventre & à la tête: elle diſpoſe aux obſtructions, aux flatuoſités, aux hémorrhoïdes externes, à l'appeſantiſſement de la tête après les repas; aux vertiges & à pluſieurs autres accidents. Pour y remédier avec ſuccès, on examinera ſi la conſtipation dérive d'un défaut de reſſort dans les inteſtins, ou ſi les matieres ſtercorales ſe brûlent & ſe deſſechent par l'excès de chaleur des entrailles, ainſi qu'il arrive aux tempéraments ſecs.

Dans le premier cas, qui eſt familier aux perſonnes débiles & phlegmatiques, on évitera le thé & les humectants qui relâchent, & l'on uſera pour boiſſon, d'un vin rouge un peu âpre, pur, ou trempé avec de l'eau dans laquelle on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu. On prendra ſouvent de l'exercice, en particulier celui du cheval, & ceux qui ſupporteront le tabac à fumer en feront uſage le matin à jeun. Au cas que ces moyens ne fuſſent pas ſuffiſants, on prendra, de deux jours l'un, les gouttes N°. 94, à la doſe requiſe pour ouvrir le ventre, & on ſe nourrira des aliments les moins aqueux du régime indiqué ſous la lettre A.

Dans le ſecond cas, on ſe nourrira principalement de légumes & de fruits ſucculents: on mangera de préférence du pain de ſeigle; on boira beaucoup des tiſanes indiquées ſous le régime de la lettre H: on prendra au printemps & en automne le petit-lait tamarindé N°. 148, & de temps à autre des demi-bains d'eau tiede. L'uſage continué, ſans s'en laiſſer rebuter, du ſyrop de ſavon balſamique N°. 195, remédiera petit-à-petit à la conſtipation qui provient des deux différentes cauſes ſuſdites, ainſi qu'à la conſtipation des hypochondriaques & à celle où le malade ne rend que des boulettes durcies. Ce ſyrop convient à tous les âges & aux deux ſexes; il ne contient rien qui nuiſe, & ceux qui ſont pourvus de la pharmacie portative remplaceront commodément ces différents remedes par les pillules N°. XXVI, qui à la longue diſpoſent le ventre à s'ouvrir naturellement.

Du teneſme.

Le teneſme ſe manifeſte par des envies continuelles d'aller ſur ſelle ſans avoir d'évacuation, ou le malade rend ſeulement quelque peu de matieres muqueuſes, ſanguinolentes ou puriformes. Si ce mal eſt un ſymptôme des hémorrhoïdes, de la dyſſenterie, des vers aſcarides ou de la pierre dans la veſſie, on trouvera les moyens d'y remédier dans les articles qui traitent de ces maladies.

On ſe ſoulage en général du teneſme, & on guérit celui qui provient d'une matiere âcre, muqueuſe ou glaireuſe, & qui irrite le rectum, moyennant les lavements N°. 108 réitérés. Le malade prendra la potion de manne N°. 167, afin d'évacuer les matieres irritantes; après quoi on

lui injectera ſouvent dans le fondement une couple d'onces d'huile: on lui fomentera l'anus avec du lait tiede bouilli avec les feuilles de mauves mêlées d'un tiers de celles de juſquiame, & il recevra ſouvent, ſur une chaiſe percée, de la vapeur d'eau bouillie avec les mêmes feuilles, & à leur défaut avec du ſon.

De la chûte du fondement.

Cette maladie qui eſt aſſez fréquente chez les enfants, ſe connoît aiſément en ce que le fondement ſort quand ils vont avec effort ſur ſelle, & lorſqu'ils jettent de longs & grands cris, ou qu'ils font d'autres efforts qui rejailliſſent ſur le bas-ventre.

Les ſuites qui ſont à craindre quand on néglige de faire rentrer l'inteſtin, ou quand on l'irrite, ſont l'inflammation du rectum.

On débutera par faire rentrer doucement l'inteſtin. Pour cet effet, après l'avoir fomenté, s'il eſt ſec, avec du lait ou de l'infuſion de fleurs de ſureau tiede, on couchera le malade ſur le ventre, & on introduira ce qui eſt ſorti, à l'aide des deux doigts indexes garnis d'un linge ſouple, en commençant par la portion qui eſt ſortie la derniere. On appliquera enſuite ſur le fondement la fomentation aſtringente N°. 79, & on arrêtera le tout à l'aide d'un bandage convenable. Afin de prévenir la rechûte, on nourrira le malade pendant quelques jours avec des aliments de facile digeſtion, & de façon qu'il aille aiſément du ventre. Il évitera tout effort: il prendra, matin & ſoir, douze grains de rhubarbe mêlés avec quatre grains de myrrhe; & ſi c'eſt un enfant, on en proportionnera la doſe à ſon âge: on continuera le tout pendant une huitaine de jours, & ſi la maladie étoit invétérée, en cas de rechûte, en faiſant d'ailleurs ce qui vient d'être recommandé, on ſoupoudrera très-légérement la portion de l'inteſtin qui ſera ſortie, avant de la faire rentrer, avec de la poudre fine de racine de tormentille.

Si l'inteſtin étoit endolori & tuméfié, au point que ſur-le-champ la réduction fût impoſſible, on ſaignera le malade; on fomentera l'inteſtin avec du lait bouilli avec des fleurs de ſureau & de camomilles, & on le remettra le plus promptement qu'il ſe pourra, afin de prévenir l'inflammation, l'abcès ou la gangrene.

Dans

Dans la chûte invétérée du fondement, le malade y portera conſtamment une boulette d'or évaſée, auſſi légere que poſſible, & de quatre à ſix lignes de diamêtre; au défaut d'une telle boulette, il en portera une de cire blanche. Il la rendra en allant à ſelle : on la lavera, & il la replacera en ſe levant. En continuant de faire cela, la chûte du fondement deviendra moins conſidérable & moins fréquente.

De la colique en général.

On comprend ſous le nom de colique, les diverſes eſpeces de douleurs de ventre, dont le ſiege eſt dans le canal inteſtinal. Ces douleurs ſont plus ou moins vives, poignantes, déchirantes, fixes ou roulantes, ſans ou avec diarrhée & intumeſcence du ventre.

Comme l'on confond très-ſouvent les différentes eſpeces de coliques, & qu'il arrive par-là qu'on prend le change dans le choix des remedes, je remarquerai avant toutes choſes, que les coliques les plus ordinaires proviennent ou d'un échauffement inflammatoire des inteſtins, ou d'un amas d'humeurs âcres, bilieuſes ou pituiteuſes, qui irritent ou qui dilatent les inteſtins par la fermentation des humeurs & par les flatuoſités qui en réſultent. La colique eſt encore très-ſouvent cauſée par l'interception & l'étranglement des vents dans le colon; & ces cauſes très-différentes produiſent les coliques inflammatoires, bilieuſes, pituiteuſes ou venteuſes. Quand l'un ou l'autre des inteſtins eſt entiérement bouché ou reſſerré, au point qu'il ſoit étranglé & comme noué, ce qui arrive plus particuliérement à l'inteſtin ileum, il en réſulte l'eſpece de colique la plus violente, connue ſous le nom de miſéréré.

Quant à la colique ſymptômatique qui provient du gravier ou du calcul enchaſſé dans les reins ou dans les uréteres, elle eſt appellée colique-néphrétique, & les attaques de colique qui ſont familieres aux perſonnes hyſtériques, hypocondriaques ou hémorrhoïdaires, prennent de-là leur nom.

Comme chacune de ces eſpeces de colique exige des remedes particuliers, on trouvera ci-après les renſeignements pour les diſtinguer & les remedes pour les guérir.

De la colique inflammatoire.

Cette colique eſt quelquefois uniquement cauſée par l'échauffement ou par une légere phlogoſe des inteſtins; mais ſouvent elle ſe joint à la

colique bilieuſe, & aux autres eſpeces de colique, lorſqu'on les traite par des remedes chauds. On la diſtinguera par l'accablement ſubit du malade, accompagné de friſſons qui alternent d'abord avec les chaleurs. Cette alternation prend bientôt le train d'une fievre aſſez conſidérable : le malade eſt altéré ; il éprouve au bas-ventre une douleur & une chaleur permanentes dans une même place. Cette colique ordinairement n'eſt pas accompagnée d'évacuations, ou s'il s'en fait par le haut ou par le bas, le malade en ſouffre davantage.

Les ſuites de l'inflammation des inteſtins ſont celles qui ont été rapportées en traitant des inflammations en général.

On débutera par la ſaignée, qu'on réitérera, s'il le faut, au bout de dix heures : le malade ſera nourri des aliments liquides du régime H : il prendra chaque jour une couple de lavements N°. 108, ou des lavements de petit-lait où l'on aura fait diſſoudre un gros de nitre. On lui appliquera, ſur tout le bas-ventre, la fomentation réſolutive N°. 82, animée d'un peu d'eau-de-vie camphrée : il prendra la mixture tempérante N°. 130 : il boira beaucoup de la tiſane commune N°. 210, ainſi que de petit-lait ; & ſi cette colique dégénéroit en inflammation des inteſtins, on ſe conduira à tous égards ſelon ce qui eſt recommandé pour le traitement des inflammations en général.

De la colique bilieuſe.

La colique bilieuſe attaque principalement en été les perſonnes dont la bile eſt exaltée, ou qui ſont fort-bilieuſes de leur tempérament. On la diſtingue en ce que les malades ont ordinairement la bouche amere, beaucoup de ſoif, la voix caſſée ou un peu rauque, de l'accablement, des envies de vomir, ou des vomiſſements d'une bile putride, jaune ou verte. Ces ſymptômes ſont ordinairement accompagnés d'un ſerrement douloureux qui embraſſe comme une ceinture la région des hypochondres. Les douleurs de ventre s'appaiſent par intervalles, & reviennent avec plus de force : elles augmentent ſouvent d'abord après que les malades ont avalé quelque nourriture ou boiſſon : les urines ſont fort-teintes & chargées, & les malades prennent de la fievre à meſure que la maladie dure ou augmente en violence.

On donnera au malade, de ſix en ſix heures, des lavements du N°. 108 ou de petit-lait, en y ajoutant une couple d'onces d'huile-d'olives : on lui appliquera ſur le ventre, la fomentation recommandée pour la colique précédente, & non-camphrée : en attendant, on ſe ſervira d'une veſſie à demi remplie de lait chaud. Au cas que le malade eût des nauſées ou des vomiſſements, il boira, pour faciliter l'évacuation des humeurs peccantes, beaucoup d'eau tiede ou d'une très-légere infuſion de camomilles. Si au contraire les matieres bilieuſes étoient dans le bas-ventre, le malade étant exempt de nauſées & de vomiſſements, on l'évacuera doucement, premiérement avec la potion de manne N°. 167, & enſuite avec la teinture de rhubarbe tempérée N°. 204, & encore avec les lavements ſuſdits.

Dèsqu'il ſera convenablement évacué, ſi les vomiſſements ou les maux de ventre continuoient par un reſte d'irritation, il prendra l'émulſion calmante N°. 66, qu'il pourra réitérer de douze en douze heures, juſqu'à ce que ces ſymptômes aient ceſſé : ſon régime, pendant tout le cours de la maladie, conſiſtera dans les aliments liquides du régime preſcrit ſous la lettre H : ſa boiſſon ſera tiede, & il prendra beaucoup de petit-lait, ou à ſon défaut, d'une limonade légere ou de la tiſane-d'orge N°. 213, acidulées avec du jus de citron ou de l'eſprit de ſoufre. Si le malade étoit décidément pléthorique, ou menacé de la colique-inflammatoire, on le ſaignera après les premieres évacuations, & même avant, lorſque les douleurs ſeront fixes, poignantes & accompagnées de fievre.

Les perſonnes ſujettes à cette colique en préviendront le retour moyennant le régime & les remedes recommandés pour détruire la ſaburre bilieuſe, & pour corriger le ſang bilieux. Elles monteront beaucoup à cheval, & prendront, de temps à autre, un bain d'eau-tiede.

De la colique pituiteuſe.

La colique pituiteuſe eſt produite par un amas d'humeurs pituiteuſes & glaireuſes dans les premieres voies. Elle eſt commune aux tempéraments phlegmatiques : dans cette eſpece de colique, les douleurs ſont médiocres : elles redoublent au moment qu'on ſe refroidit les extrémités inférieures : la bouche eſt pâteuſe, & les malades reſſentent une eſpece

de plénitude & de gonflement, avec un beſoin d'être évacués par le haut ou par le bas; & ils ont rarement de la fievre.

Dans cette colique, on prendra d'abord le lavement purgatif No. 111: on ſe couvrira le ventre avec des linges bien chauds, ou avec une tuile chauffée, & enveloppée d'une ſerviette. Pour diviſer les glaires & les pituites, le malade prendra cinq ou ſix priſes de la poudre abſorbante & carminative N°. 170, & immédiatement après chaque doſe, une taſſe d'infuſion de fleurs de camomilles. Cela étant fait, on achévera la guériſon à l'aide du vin eccoprotique N° 225, qu'il continuera juſqu'à ce que le ventre ſoit bien débarraſſé des pituites. Les eaux-thermales fondantes & purgatives, rapportées ſous le N°. 3, préviendront la récidive de cette colique; & les frictions du bas-ventre faites au réveil, ainſi que l'exercice du cheval, & l'obſervation des régimes décrits ſous les lettres B & C, y contribueront beaucoup.

De la colique venteuſe.

La colique venteuſe affecte en particulier les côtés du bas-ventre; & ſur-tout les hypocondres qui ſont ſouvent gonflés & endoloris, au point que les malades ſupportent avec peine qu'on les touche. Ils ſont affectés d'une douleur déchirante qui change de place, ou de points vifs & fixes dans l'inteſtin qui eſt gonflé; & quand les vents ſont interceptés dans l'arc du colon ſitué au milieu de la région ſupérieure de l'hypocondre, & qui ſe replie ſur l'eſtomac, le malade ne peut reſpirer profondément, & il a des angoiſſes accompagnées de douleurs de cardialgie. Les vents lâchés par le haut ou par le bas ſoulagent admirablement les perſonnes affectées de la colique venteuſe, & le peu de fievre qu'elles ont, n'eſt qu'un effet de la douleur.

On leur donnera d'abord le lavement émollient & carminatif No. 109, qu'on réitérera de deux en deux heures, ſi la douleur étoit violente; & après avoir rendu le premier lavement, les malades uſeront des remedes externes & internes indiqués pour la colique pituiteuſe. Si, non-obſtant cela, le ventre demeuroit fort-gonflé & bouché, on leur fera prendre un demi-bain, au ſortir duquel on leur donnera le lavement purgatif No. 111; & s'il ne produiſoit pas l'effet deſiré, le lavement de fumée de tabac les débouchera.

De la colique néphrétique.

La colique néphrétique eſt l'effet du gravier ou d'un calcul enchaſſé dans le rein ou dans les uréteres, & on la connoît par la diſpoſition du malade à ces maux. Elle eſt ordinairement précédée d'une douleur fixe au reins, qui s'étend de-là vers l'aine, la cuiſſe, & chez les hommes vers le teſticule. Elle ſe répand enſuite dans le ventre, où elle cauſe une colique très-vive, accompagnée d'envies de vomir & de vomiſſements fort-violents, ſans qu'il y ait eu auparavant quelque apparence de plénitude à l'eſtomac ou dans les premieres voies. Les urines ſont au commencement claires comme de l'eau de roche: dans le fort du mal, elles ſont ſupprimées, & au déclin du paroxyſme, épaiſſes & chargées de plus ou moins de ſable, de gravier, &c.

Si l'attaque étoit vive, ou que le malade fût pléthorique, on le ſaignera d'abord au bras, & l'on réitérera la ſaignée au bout de quelques heures, ſi la violence de la douleur donnoit lieu d'appréhender l'inflammation. On donnera d'ailleurs au malade beaucoup de lavements de bouillons de tripes bien gras, ou d'eau de graine de lin, ou à ſon défaut d'eau de ſon battue avec pluſieurs cuillerées d'huile d'olives. On facilitera le vomiſſement par la boiſſon copieuſe d'eau tiede miellée, ou par des bouillons gras. On oindra les hypocondres & les lombes, avec l'onguent d'althéa, ou avec de l'huile de bon-homme: on appliquera par-deſſus, la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, & ſi au bout d'une huitaine d'heures la douleur n'avoit pas ſenſiblement diminué, le malade prendra alternativement, de deux en deux heures, un lavement de tripes & un demi-bain tiede, où l'on aura fait bouillir une douzaine de poignées de ſon de froment, & quelques poignées de feuilles de mauves & de guimauves.

En fait de remedes internes, on lui donnera toutes les heures une couple de cuillerées du mélange de parties égales de ſyrop d'althéa & d'huile d'amandes-douces. Sa boiſſon ſera de l'infuſion de racine d'althéa, adoucie avec du ſyrop d'althéa; & on continuera le tout juſqu'au déclin du paroxyſme, qui, moyennant cette méthode, finira à l'ordinaire heureuſement par la précipitation du gravier ou du calcul enchaſſé. Pour prévenir la récidive, les convaleſcents auront ſoin d'employer les moyens recommandés en traitant du gravier & du calcul des reins.

On évitera d'appaiſer les vomiſſements par les calmants pris par la bouche, puiſque c'eſt principalement par les ſecouſſes qu'il produit, que les graviers & calculs ſont précipités dans la veſſie.

La mixture No. 128 produit ſouvent un bon effet, lorſque les ſables & graviers ſont mêlés de glaires tenaces.

De la colique ſpaſmodique.

La colique ſpaſmodique eſt familiere aux perſonnes hypochondriaques, ou qui ſont hyſtériques. Quand les paroxyſmes ſont violents, les malades en ſont fort-accablés & très-abattus de corps & d'eſprit. Les douleurs, dans cette colique, conſiſtent principalement dans un ſerrement à l'eſtomac ; & dans de la criſpation dans les inteſtins ou à l'eſtomac chez les femmes hyſtériques : ces douleurs de colique ſont quelquefois accompagnées & ſouvent ſuivies de violents vomiſſements, ou d'un ſentiment de chaleur à la foſſette du cœur, aux hypochondres & à la poitrine, avec des angoiſſes & des ſuffocations, pendant leſquelles les hypochondres ſe retirent ſous les fauſſes-côtes. Le nombril rentre, & cette colique ſe diſtingue encore par une tenſion inquiétante dans les lombes & entre les épaules. Le ventre eſt fort-reſſerré : l'anus l'eſt ſouvent tellement qu'on a de la peine à appliquer un lavement. Au fort du paroxyſme, les urines ſont claires comme de l'eau pure, ou verdâtres & troubles à ſon déclin. Lorſque les attaques ſont vives ou longues, elles ſont quelquefois ſuivies de la jauniſſe ſpaſmodique, dont il a été traité ; & chez les femmes hyſtériques, la colique eſt précédée de quelques ſymptômes d'hyſtériciſme.

On cherchera d'abord à appliquer le lavement émollient & carminatif N°. 109 ; & ſi l'on ne pouvoit l'effectuer, on injectera premiérement, au moyen d'une petite ſeringue, quelques onces d'huile d'olives ou de camomilles tiede. On frottera les jambes du malade avec des linges chauds, & le ventre, avec l'onguent anti-ſpaſmodique No. 132 : on appliquera par-deſſus des ſerviettes chaudes : le malade boira ſouvent une taſſe d'infuſion de fleurs de camomilles : il prendra, après avoir rendu le premier lavement, les gouttes anodines N°. 89, dans une taſſe d'eau-de-fleurs-de-tilleul : on réitérera au bout de ſix heures le lavement ſuſdit, & s'il le faut, au bout de douze heures, les mêmes gouttes anodines.

Si la colique perſiſtoit après l'uſage de ces remedes, on en achévera la diſſipation moyennant la potion calmante N°. 164, qu'on pourra réitérer au beſoin, après vingt-quatre heures de temps. Pendant l'attaque, le malade ne prendra que du bouillon pour toute nourriture, & afin de prévenir la rechûte, il emploiera ce qui eſt recommandé pour le traitement des affections hypochondriaques & hyſtériques.

De la colique hémorrhoïdale & utérine.

La colique hémorrhoïdale ſe diſtingue en ce qu'elle attaque les perſonnes ſujettes ou diſpoſées au flux hémorrhoïdal, avec les ſymptômes qui ſont expoſés à l'article de l'embarras des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte.

La colique utérine au contraire, attaque fréquemment les femmes, immédiatement avant, pendant, & encore, quand il a été trop peu abondant, après le flux périodique. Dans les deux cas, on ſe ſoulagera, dans le paroxyſme, moyennant la vapeur d'eau chaude reçue ſur une chaiſe percée. On emploiera les bains de pieds tiedes dans de l'eau-de-ſon, & la friction aux jambes, faite du bas en haut avec des linges chauds. On donnera aux hémorhoïdaires des lavements de décoction de mille-feuille, en proportion d'une poignée pour un remede, & aux femmes le lavement N°. 108. Les malades des deux ſexes prendront d'heure en heure une demi-priſe de la poudre tempérante N°. 190, où l'on ajoutera un grain de camphre; & ils boiront par-deſſus, quelques taſſes d'infuſion de fleurs de tilleul.

Si par ces moyens la colique ne ſe diſſipoit pas, on aura recours, chez les perſonnes ſanguines, à la ſaignée au pied, & en cas de diſpoſition aux hémorrhoïdes, à l'application des ſangſues. Si la colique utérine attaquoit une femme phlegmatique ou débile, on lui fera prendre, avant ſes regles, des demi bains domeſtiques tiedes, animés avec la décoction d'une couple de poignées des herbes de pullot & de matricaire: cela étant fait, pour être ſoulagée, elle pourra prendre avant & après les menſtrues, en ſe couchant, ſix grains de pillules de ſtyrax.

Les femmes d'une conſtitution forte & vive ſe ſoulageront par les gouttes anodines N°. 89, qui calmeront leurs douleurs périodiques. Le paroxyſme étant terminé, on emploiera les remedes généraux pour régler

ces évacuations naturelles, d'après les renſeignements donnés en traitant des hémorrhoïdes & des menſtrues.

De la colique du Poitou, ou des peintres.

Cette maladie eſt familiere aux peuples qui habitent les isles-ſous-le-vent, où les fruits acides & auſteres abondent. Elle affecte en Europe les ouvriers, qui, dans les mines & les atteliers, reſpirent des exhalaiſons métalliques ou manient journellement des drogues tirées du plomb. Elle attaque encore les perſonnes qui boivent des vins & d'autres liqueurs acides ou auſteres, qui ont été édulcorées avec des préparations ſaturnines, dont de miſérables & avides marchands ſe ſervent.

Les malades affectés de cette cruelle & dangereuſe colique, perdent l'appétit: ils reſſentent d'abord, ſeulement dans un endroit du bas-ventre, ou dans pluſieurs, des douleurs aiguës qui augmentent promptement & criſpent le canal inteſtinal d'un bout à l'autre, enſorte que le malade croit s'appercevoir que les inteſtins ſe retirent vers la partie la plus affectée. La douleur devient poignante, déchirante, inſupportable; & cet état dure avec de petites rémiſſions, juſqu'à ce que l'on parvienne à ouvrir le ventre, qui eſt parfaitement reſſerré. Les autres ſécrétions ſont fort-diminuées; toutes les fonctions ſont en langueur; les extrêmités deviennent froides; le déſeſpoir gagne le malade; il ſe déſole & déraiſonne; il a des moments de délire & quelquefois la fureur du déſeſpoir. Lorſqu'on eſt parvenu à diminuer la douleur, il ſe plaint ſouvent d'un picotement brûlant dans l'épine du dos, qui eſt le précurſeur de la paralyſie des extrêmités.

On commencera par donner au plus vîte au malade, un lavement d'une décoction de graine de lin ſaturée, en y ajoutant trois ou quatre onces d'huile d'olives; & l'on réitérera ce lavement de trois en trois heures. On fomentera le bas-ventre avec la fomentation réſolutive & anodine N°. 82: dans les intervalles des lavements, le malade prendra toutes les demi-heures, alternativement trois grains de ſavon-de-tartre, ou, à ſon défaut, vingt grains de ſavon blanc commun, diſſout dans un gobelet de lait, & par-deſſus, une once de manne mêlée avec autant d'huile d'amandes-douces diſſoute dans une taſſe de bouillons. S'il vomiſſoit ces remedes à repriſes réitérées, on arrêtera le vomiſſement avec la potion anti-émétique

que N°. 163. Si cela ne ſuffiſoit pas, on lui donnera, une couple d'heures après, la potion calmante N°. 164, & le malade reviendra le plutôt poſſible à ſes premiers remedes, qu'il continuera avec conſtance juſqu'à ce que le ventre s'ouvre. Alors il prendra la potion de manne N°. 167, qu'il réitérera une couple de fois, de jour à autre, en buvant par-deſſus, à meſure qu'il ira du ventre, du petit-lait, ou à ſon défaut, du bouillon de fraiſe de veau. L'opération de la manne étant finie, on lui donnera le ſuſdit lavement renforcé de trois gros de baume de copahu broyé avec du jaune-d'œuf; & vers l'heure du ſommeil, il prendra double doſe des gouttes anodines N°. 89. Quand le calme ſera rétabli, on donnera au malade, pendant les deux premiers jours, de deux en deux heures, vingt gouttes de baume du Pérou dans du ſyrop de capillaire; & les jours ſuivants, il en prendra trois priſes en vingt-quatre heures, juſqu'à parfaite guériſon. S'il lui reſtoit des accidents de paralyſie, on conſultera & on ſuivra ce qui eſt dit à l'article des paralyſies, en attendant que le convaleſcent puiſſe prendre des bains d'eaux-thermales qui achéveront la guériſon.

De la colique qui provient des bleds & d'autres productions de la terre, qui ſont de mauvaiſe qualité.

Il y a des ſols qui ſont tellement maigres & épuiſés, qu'ils ne produiſent que du ſeigle & communément des ſeigles maigres, ergotés, ſpongieux, attaqués de carie, de rouille, ou imprégnés d'un ſuc mal élaboré & cauſtique. Dans ces contrées où l'habitant eſt réduit à uſer, lui & ſes animaux domeſtiques, de cette production inſalubre, il en réſulte une maladie cruelle qui eſt comme endémique, & que les habitants du nord de l'Allemagne, à qui elle eſt familiere, appellent kriebel-krankheit (maladie rongeante.) Il y a des années, où dans des climats plus heureux, les bleds & les pommes-de-terre ne parviennent pas à leur maturité: alors le pain & les aliments que l'on prépare de ces productions ſont malfaiſants pour les animaux, & produiſent chez l'homme des ſymptômes qui ont du rapport avec la kriebel-krankheit, & avec la colique du Poitou.

Quand la maladie rongeante s'annonce par un grand abattement, & des picotements inquiétants au bout des doigts, ces ſymptômes ſont ſui-

vis d'un gonflement & de la dureté du bas-ventre, avec des vomiſſements; & le ferment qui eſt dans l'eſtomac excite tellement la faim, que lorſqu'on préſente au malade de bons aliments, il les dévore & s'en trouve ſoulagé. Dans cette eſpece de colique, il n'a pas la conſtipation opiniâtre qui accompagne toujours la colique du Poitou: les douleurs d'entrailles qu'il éprouve ſont moins vives; les ſpaſmes qui affectent principalement les extrêmités ſupérieures ſont de plus ou moins de durée: répandus par tout le corps, ils reſſemblent aux paroxyſmes épileptiques: l'uvée perd de ſon jeu & reſte dilatée; les malades ſont ſujets à rendre des vers; ils prennent des friſſons qui alternent avec une chaleur fébrile; la peau ſe deſſeche ſinguliérement, & ils meurent dans la premiere huitaine de jours de la maladie: quand elle eſt prolongée, ils perdent leurs ſens & périſſent plus ou moins vîte du ſphacele.

Les convaleſcents retombent auſſi-tôt qu'ils retournent à l'uſage des ſuſdits farineux malfaiſants. Lorſque cette maladie eſt négligée dans les commencements, la convaleſcence eſt imparfaite, & la vie de ceux qui ont échappé, & qui peut s'étendre à pluſieurs années, eſt languiſſante.

Les divers ſymptômes qui ſont rapportés, ſe trouvant plus ou moins réunis & conſidérables, décident de l'événement, qui dépend encore du climat & des années qui produiſent ces aliments inſalubres.

Pour diminuer les mauvais effets de ceux dont on pourra encore tirer parti, il faut paſſer les bleds à l'eau, les remuer & changer d'eau juſqu'à ce qu'elle ſoit claire, puis les ſécher au ſoleil, au four, ou comme il ſera poſſible de le faire. Quant aux pommes-de-terre, on les ſéchera de même après les avoir coupées par tranches: on fera bien lever & cuire le pain: on évitera de le manger frais, à plus forte raiſon chaud, & l'on aſſaiſonnera d'oignons & de ſel, les mets que l'on fera de pommes-de-terre. Les perſonnes qui ſeront réduites à ſe nourrir de ces aliments, boiront, après les repas, à défaut de vin, un doigt d'eau-de-vie de genievre: leur boiſſon ordinaire ſera une légere tiſane de baies de genievre: elles uſeront, autant que leur faculté le leur permettra, d'œufs mollets, de viandes fraîches, & elles ſe purgeront, de temps à autre, avec la poudre N°. 186.

Quant à la cure, on commencera par évacuer les premieres voies à fond, &, s'il le faut, à repriſes réitérées, avec la potion-émétique &

laxative N°. 165 : on donnera aux malades, ſelon le beſoin, leslavements recommandés pour la colique-du-Poitou, & toujours les médicaments ſavonneux indiqués pour cette maladie; en obſervant de les purger de quatre en quatre jours, avec la potion de manne No. 167, animée d'un grain de tartre-émétique. Quand on aura bien détruit & évacué les mordants des premieres voies, on paſſera à l'uſage du baume-de-Pérou; & pour ce qui regarde les vers & les affections nerveuſes ou épileptiques qui ſubſiſteront après l'uſage de ces remedes, on conſultera à cet égard & on ſuivra ce qui eſt dit à l'article des vers, des ſpaſmes & de l'épilepſie. Comme ces maladies regnent dans des contrées où regne auſſi la pauvreté, les malades mangeront le moins de pain qu'ils pourront: ſi leur orge & leur avoine ſont ſains, ils en feront des bouillies avec de la farine torrifiée: ils ſe nourriront de légumes, de lait & de laitage : ils feront un grand uſage d'oignons & d'aulx, & ils boiront abondamment d'une tiſane faite avec de l'orge ſaine ou du ris aſſez ſaturée pour être mucilagineuſe, & que les malades adouciront avec du miel.

Du miſéréré.

Le miſéréré, qui eſt la plus cruelle de toutes les coliques, conſiſte dans une conſtriction dans le canal inteſtinal, telle que l'étranglement qui s'enſuit arrête & intercepte tout ce qui, dans l'état de ſanté, s'évacue par la voie du ventre. Cette obſtruction ſe fait ordinairement dans l'inteſtin iléon, par l'inflammation ou par la conſtriction ſpaſmodique d'une portion de cet inteſtin. Le miſéréré arrive encore lorſque l'une ou l'autre partie du canal inteſtinal ſe trouve entiérement bouchée par des excréments endurcis, & par l'étranglement d'un inteſtin qui s'eſt échappé du bas-ventre d'un herniaire ou d'un bleſſé, &c.

Le miſéréré ſe manifeſte par des douleurs fixes à l'endroit affecté de l'étranglement, & par une conſtipation opiniâtre. Rien ne paſſe par les ſelles; le ventre ſe tuméfie & ſe durcit conſidérablement : le malade a des nauſées ſuivies de vomiſſements, & il rend par la bouche non-ſeulement tout ce qu'il a pris, mais encore ce qui ſe trouve dans le canal

inteſtinal, ſans en excepter même les matieres fécales. A ces ſymptômes ſe joignent la fievre, des angoiſſes inexprimables, le hoquet, des ſueurs froides, la ſuppreſſion des urines, des défaillances & des mouvements convulſifs.

Lorſque cette maladie arrive à la ſuite d'une longue conſtipation, ſans accidents antécédents, on la guérira le plus ſouvent en amolliſſant & en précipitant les matieres ſtercorales deſſéchées. Pour cet effet, on donnera d'abord au malade, afin d'amollir les matieres & de lubrifier le paſſage, pluſieurs lavements d'eau-de-graine-de-lin ou d'eau-de-ſon battus avec un tiers d'huile-d'olives ; & on lui fera des embrocations ſur le bas-ventre avec de l'huile-d'olives dont on aura imbibé une piece de flanelle. Immédiatement après ces préliminaires, il prendra par cuillerées autant qu'il pourra ſupporter d'huile d'amandes-douces, qu'il avalera tout doucement ; & qu'il la garde ou non, dèsque les voies ſeront lubrifiées, on ne tardera pas, après l'avoir ſaigné préalablement au bras, s'il a de la fievre, de lui faire prendre la poudre purgative N°. 186, ou une once & demie de ſel-de-Sedliz délayé dans une livre d'eau tiede, qu'il avalera en trois ou quatre repriſes, dans l'eſpace d'une demi-heure. S'il rendoit ces médecines, & qu'une heure après les avoir avalées, il n'eût pas d'évacuation par la voie du ventre, on lui donnera le lavement purgatif N°. 111, & au cas qu'il ne fit pas d'effet, on aura recours aux lavements de fumée de tabac dont il eſt fait mention à l'article des noyés: ce qui manquera rarement de délivrer le malade de la conſtipation, & en même temps du miſéréré.

Si au contraire cette maladie attaquoit avec des ſymptômes d'inflammation, on conſultera l'article de l'inflammation des inteſtins. L'ardeur jointe à une douleur fixe & concentrée au bas-ventre, & qui ſera accompagnée d'une fievre aiguë, indiquera cette cauſe du miſéréré; & on mettra au plus vîte en œuvre tout ce qui a été recommandé pour l'inflammation des inteſtins. On réitérera les lavements de deux en deux heures, & ſi le vomiſſement ſubſiſtoit, il prendra, d'heure en heure, la potion anti-émétique N°. 163.

Si ces remedes n'arrêtoient pas les vomiſſements, on lui donnera, une couple d'heures après la troiſieme priſe, l'émulſion calmante N°. 66; & ſi elle ne les appaiſoit point, il en prendra encore la moitié au bout de trois heures. Dèsque le vomiſſement ſera arrêté, on donnera tous ſes ſoins à

l'inflammation, & on purgera le malade auſſi-tôt que cela ſera praticable, avec le petit-lait tamarindé N°. 148, ou à ſon défaut, avec la potion de manne N°. 167. Si ce purgatif ne produiſoit pas d'évacuation par les ſelles, il prendra, deux heures après, le ſuſdit lavement purgatif. Dans les cas du miſéréré où tous ces moyens de guériſon ſeront employés en vain, on pourra tenter de faire avaler au malade une livre de vif-argent dépuré, dans un gobelet de bouillon, & s'il tardoit à ſe précipiter & à ouvrir le ventre, on réitérera les lavements de fumée de tabac.

Lorſque le miſéréré n'aura pas été précédé de conſtipation, & s'il n'y a pas apparence d'inflammation ni de hernie, on aura lieu de croire que la maladie eſt cauſée par la conſtriction ſpaſmodique de l'inteſtin. Dans ce cas, on oindra ſouvent le ventre avec l'onguent anti-ſpaſmodique N°. 132; on appliquera par-deſſus, la fomentation réſolutive & anodine N°. 82: on emploiera, de demi-heure en demi-heure, des lavements d'eau-de-graine-de-lin ou d'eau-de-ſon battus avec un quart d'huile d'olives. Si le quatrieme lavement ne débouchoit pas le ventre, on ſaignera le malade; on le mettra dans un demi-bain tiede de bouillon de tripes ou d'herbes émollientes. Au ſortir du bain, on lui donnera encore un des ſuſdits lavements; & ſi le ventre ne s'ouvroit pas, on emploiera ſucceſſivement les purgations N°. 167 ou 186, ainſi que les lavements de fumée de tabac recommandés pour le cas précédent.

Quand cette maladie eſt un ſymptôme de hernie, on cherchera au plus vîte à faire rentrer les inteſtins dans le bas-ventre, moyennant le manuel uſité. Après avoir ſaigné le malade, on facilitera cette opération par l'onction de la tumeur faite avec de l'huile-de-lin. On appliquera par-deſſus, la fomentation réſolutive & anodine ſuſdite, & on lui donnera le lavement purgatif N°. 111. Si après cela on travailloit en vain à la réduction de l'inteſtin, on réitérera la ſaignée, au cas que les forces le permettent; & le malade paſſera enſuite dans un bain tiede, où l'on aura fait bouillir quelques poignées de ſon & de feuilles de mauves. Si au ſortir de ce bain on ne parvient pas à faire la réduction, lorſque l'on ſera ſûr qu'il n'y a pas d'adhérence ni d'inflammation formée, ni des excréments deſſéchés qui s'y oppoſent; immédiatement après avoir fait uſage des ſuſdits remedes généraux, on ſe ſervira de fomentations d'eau fraîche, à laquelle on ſubſtituera

bientôt de l'eau à la glace. Si l'inteſtin ne rentroit pas à l'aide de ces embrocations froides, on tentera encore le lavement de fumée de tabac; & ſi tous ces moyens étoient inutiles, ou que la hernie fût de nature à ne pas pouvoir être réduite, on fera inceſſamment, pendant que le malade aura les forces néceſſaires, & avant que la gangrene s'y mette, l'opération uſitée, qui demande une main ſûre & exercée. Cette opération ſe fera dès le commencement, lorſque la hernie ſera adhérente à ne pas pouvoir être réduite par d'autres moyens.

Des hémorrhoïdes en général.

Les hémorrhoïdes ſont toujours plus ou moins une maladie, & elles ne ſont bienfaiſantes qu'en tant que leur flux eſt réglé, & qu'il ſoulage, ou termine d'autres maux. Les cauſes les plus ordinaires des affections hémorrhoïdales ont été touchées en traitant de l'embarras des vaiſſeaux qui déchargent leur ſang dans la veine-porte; & il a été fait mention de la colique hémorhoïdale en traitant des différentes coliques. Il reſte à faire l'expoſé des accidents des hémorrhoïdes internes & externes, tant ſeches que fluantes; d'indiquer les moyens de provoquer le flux hémorrhoïdal, ſi la nature y eſt diſpoſée; de le rappeller s'il eſt ſupprimé, de le régler & modérer s'il eſt déréglé ou trop abondant, & d'indiquer le traitement des hémorrhoïdes blanches.

Des hémorrhoïdes internes.

Les hémorrhoïdes internes qui fluent, ſe manifeſtent par du ſang que l'on rend par la voie du fondement: elles ſont familieres aux deux ſexes, & plus particuliérement aux hommes pléthoriques ou hypochondriaques, qui ſe trouvent dans l'âge viril. Cette évacuation ſe fait à l'ordinaire périodiquement, & ſeulement lorſqu'on va à ſelle.

Le flux hémorrhoïdal dépend ſouvent d'une diſpoſition héréditaire: il eſt précédé des ſymptômes de l'embarras des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte & qui ſont rapportés à cet article. Les précurſeurs du flux ſont de l'agitation dans le ſang, accompagnée de douleurs, de tiraillements, & d'un ſentiment de peſanteur aux lombes & au crou-

pion. Le plus ſouvent, le ſang que l'on perd eſt liquide : on ſent, au moment où il part, une fuſée chaude qui gagne le fondement ; & comme le ſang hémorrhoïdal ſe coagule promptement, les hémorrhoïdaires en rendent quelquefois en caillots qui ſe forment dans le rectum & ne ſont pas à craindre.

Des hémorrhoïdes externes.

Les hémorrhoïdes externes ſe manifeſtent par un ou pluſieurs boutons ou tumeurs différemment figurés, qui ſe préſentent à l'anus, ou qui ſortent du fondement, ſur-tout quand on va à ſelle avec difficulté. Ces tumeurs ſont plus ou moins incommodes, ſelon leur volume & le degré de tenſion ou d'inflammation.

Lorſque les hémorrhoïdes externes ne rendent pas de ſang, on les appelle ſeches. Ces boutons ſont plus ou moins incommodes, d'aucun ſecours, ſujets à s'enflammer. Quand les hémorrhoïdes externes teignent de temps à autre le papier, elles ſoulagent cependant quelquefois.

Quoique les hémorrhoïdes internes qui fluent, ſoient ſouvent un bénéfice qui enleve des maux que la médecine combattroit en vain ſans leur ſecours, il convient d'être circonſpect avant de ſe déterminer à exciter par l'art le flux hémorrhoïdal. On n'y parvient pas toujours, & généralement on fera bien de travailler à détruire la cauſe qui diſpoſe aux hémorrhoïdes, ſur-tout chez les perſonnes d'ailleurs ſaines, & qui n'ont pas atteint l'âge de quarante ans ; puiſque avant cet âge les hémorrhoïdes ne ſont ſouvent qu'un bon effet d'une mauvaiſe cauſe, qu'il convient d'attaquer à ſa ſource, en cherchant à dégager les vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte, moyennant les remedes indiqués à cet effet à l'article de l'engorgement de ces vaiſſeaux.

Quant aux hémorrhoïdes externes, qui ſuccedent à de fortes & longues courſes à cheval, ou à d'autres exercices violents, & à tout ce qui agite & raréfie le ſang, la ſaignée du bras, l'abſtinence du vin, le repos & l'uſage des régimes indiqués ſous les lettres D & H, ſuffiront pour les diſſiper, pourvû que l'on prenne en même temps la précaution de tenir le ventre bien libre, en uſant matin & ſoir, de la poudre N°. 175, & par-deſſus la priſe du matin, de quelques verres de petit-lait tamarindé

N°. 148. On continuera ces remedes pendant une huitaine de jours; & ſi les boutons étoient fort-échauffés, le malade prendra en même temps, à quatre & à ſix heures de l'après-midi, une priſe de la poudre tempérante N°. 190: il ſe fomentera l'anus avec du lait cuit, avec des fleurs de ſureau, ou il y appliquera de l'onguent de peuplier.

En cas que les remedes pour débarraſſer les vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte, ſoient infructueux, la colique hémorrhoïdale revenant ſouvent, ſur-tout périodiquement vers les équinoxes, & avec les ſuſdits ſymptômes qui annoncent de la diſpoſition au flux hémorrhoïdal, comme cela arrive à des perſonnes pléthoriques, accoutumées dans leur jeuneſſe aux ſaignements de nez, ſoit à d'autres évacuations ſanguines, ou chez qui il y a une diſpoſition de famille au flux hémorrhoïdal; dans tous ces cas, on ſecondera la nature; & pour faciliter le flux des hémorrhoïdes, toutes les fois que l'on s'appercevra que le ſang s'y portera, on ſe préſentera, en allant à ſelle, à la vapeur de l'eau chaude qui s'élévera de la chaiſe percée: on prendra ſouvent des bains de pieds d'eau-de-ſon tiede, & on ſe fera frotter du bas en haut les jambes & les cuiſſes. Après avoir pratiqué cela pendant une huitaine de jours, on fera une petite ſaignée au pied: on prendra enſuite, pendant trois ou quatre jours, les pillules laxatives N°. 154: on montera ſouvent à cheval, & on continuera l'uſage des bains de pieds & des frictions, juſqu'au retour des accidents qui annoncent une nouvelle diſpoſition au flux hémorrhoïdal. Alors on réitérera les remedes preſcrits, en ſubſtituant à la ſaignée quelques ſangſues au fondement, lorſque la vapeur d'eau y aura attiré le ſang. Quant aux pillules, on en alternera l'uſage avec le ſuppoſitoire d'aloès N°. 194, & en réitérant cette marche aux équinoxes, ſi le cas n'eſt pas preſſant, & en cas contraire, tous les mois à la même lune, on parviendra à exciter le flux des hémorrhoïdes. S'il ne revenoit pas naturellement dans le courant d'une couple de mois, on mettra de nouveau en uſage tous les remedes indiqués ci-deſſus pour le provoquer, & on les réitérera pendant pluſieurs mois conſécutifs, à la même lune. Dans les intervalles, on montera ſouvent à cheval, & on prendra, une couple de fois la ſemaine, des bains de pieds & des lavements émollients, afin de relâcher les vaiſſeaux hémorrhoïdaux. Pour éclaircir auſſi le ſang, on boira beaucoup de tiſane commune N°. 210, ou d'une eau minérale-ſavonneuſe & légérement ſoufrée.

frée. Par ces moyens, on manquera rarement d'établir le flux hémorrhoïdal chez les perſonnes qui y ont de la diſpoſition; & un long uſage des pillules eccoprotiques N°. XXVI de la pharmacie portative a ſouvent produit cet effet, après que les médicaments méthodiques avoient échoué. A défaut de ſuccès, on conclura que les vaiſſeaux hémorrhoïdaux ſont trop de réſiſtance au ſang, qui, dans ce cas, eſt épais & trop glutineux pour pouvoir ſe faire jour.

Quant aux hémorrhoïdes externes, il y en a qui ſont d'un rouge bleuâtre & d'une nature variqueuſe. On les fera ſaigner en les frottant avec des feuilles de figuier, ou l'on y appliquera les ſangſues; & ſi la membrane des varices étoit épaiſſe, on les ouvrira avec la lancette : cela étant fait, afin de faciliter l'évacuation du ſang, on ſe placera ſur une chaiſe percée, pour y recevoir de la vapeur d'eau chaude.

Quand les hémorrhoïdes auront rendu ſuffiſamment de ſang, on y appliquera quelques compreſſes graduées: on reſtera ſur ſon ſéant, & ſi non-obſtant cela, elles continuoient à ſaigner, un plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie battue avec un tiers de blanc-d'œuf, ſuffira à l'ordinaire pour faire ceſſer ce ſaignement. Si le ſang ne s'arrêtoit pas, on emploiera les remedes recommandés pour les hémorrhagies externes en général; & lorſque les varices ſeront fort-ſaillantes, on les emportera par la ligature, ou avec le biſtouri, ſelon l'art.

Les hémorrhoïdes externes, qui forment des boutons ou tumeurs dures qui ne ſont pas bleuâtres, ſont ſouvent marbrées de petites varices cuiſantes. Ces tumeurs hémorrhoïdales ſont ſujettes à s'échauffer & à s'enflammer, au point qu'elles abſcedent & dégénerent en fiſtules.

Lorſque ces tumeurs ſeront récentes, on cherchera à les faire paſſer au moyen des remedes recommandés pour diſſiper la diſpoſition aux hémorrhoïdes; & l'on donnera au malade, matin & ſoir, vingt grains de fleurs de ſoufre mêlée avec le double de crême-de-tartre, ſoit la doſe requiſe pour tempérer l'acrimonie & le purger doucement; & ſi les hémorrhoïdes étoient enflammées, on réitérera la ſaignée: le malade ſe nourrira des aliments liquides & rafraîchiſſants des régimes preſcrits ſous les lettres D & H: il prendra dans l'après-dîner une couple de priſes des poudres tempérantes N°. 190. On fomentera en outre la tumeur avec le mêlange tiede de dix parties d'eau-de-frais-de-grenouilles, & d'une partie

d'eau-de-vie camphrée, ou avec l'eau-végéto-minérale camphrée de Goulard. Au cas que la peau fût fort-ſeche, tendue ou excoriée, on oindra ſouvent ces tumeurs avec de l'onguent de linaire ou avec la pommade adouciſſante N°. 161. On continuera l'uſage de ces remedes juſqu'à ce que la douleur & l'inflammation ſoient entiérement diſſipées; & s'il n'étoit plus poſſible de diſſiper l'inflammation, on hâtera la ſuppuration en appliquant le cataplaſme émollient N°. 15, & l'on gouvernera l'abcès ſelon qu'il eſt recommandé pour le traitement du phyma.

Il ſe forme encore une ſorte de boutons charnus qui ſe flétriſſent & ſe gonflent alternativement, ſur-tout quand on va avec difficulté ſur la ſelle. Ces boutons ſont fort-incommodes, ſujets à s'échauffer, & il s'y joint ſouvent un ſuintement d'une matiere ſanieuſe avec un prurit très-inquiétant: on aura ſoin, dans ce cas, de ſe nourrir de maniere qu'on ait toujours le ventre libre. Si l'on étoit conſtipé, on ſe ſervira de lavements d'eau tiede; & pour prévenir le frottement des excréments durcis, on introduira dans le fondement, avant d'aller du ventre, un peu d'onguent compoſé de parties égales de celui de peuplier & d'onguent-roſat. Si ces boutons étoient tendus, irrités & ſecs, on les oindra avec le même onguent: s'ils étoient abreuvés de ſanie, on préférera la pommade de Saturne de Goulard; & dans les deux cas, on remédiera aux vices des humeurs, d'après les renſeignements donnés pour le traitement des différents vices & acrimonies du ſang & des humeurs.

Lorſque la pommade de Goulard ne réuſſira pas, on y ſubſtituera la pommade rouge N°. 162, mêlée avec le quadruple de beurre frais. On conſultera & l'on obſervera dans le prurit hémorrhoïdal, qui eſt également pénible & rebelle, ce qui eſt preſcrit à l'article du prurit.

De la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal.

Quand le flux habituel des hémorrhoïdes ſe ſupprime, les hémorrhoïdaires ſont ſujets à être affectés des ſymptômes de l'embarras des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte, ainſi que de maux de tête, de palpitations de cœur, d'oppreſſion, de douleurs de colique, de flatuoſités inquiétantes & de pluſieurs ſymptômes de l'hypochondrie. Si l'on n'y remédie pas, il ſuccede à ces maux des affections rhûmatiques, quelquefois même paralytiques, & chez les hommes l'impuiſſance.

On ſuivra dans ce cas la méthode, & l'on emploiera les remedes indiqués pour provoquer le flux hémorrhoïdal. A défaut de ſuccès, le malade ſera ſaigné tous les trois mois, alternativement au bras & au pied: il ſera ſobre, il prendra beaucoup d'exercice, &, au printemps & en automne, il boira pendant l'eſpace d'une huitaine de jours, le petit-lait tamarindé N°. 148, & enſuite les ſucs d'herbes N°. 193, dans du bouillon de poulet ou de rouelle de veau: en été, il prendra auſſi quelques bains domeſtiques, & en même temps des eaux-minérales-aigrelettes & légérement ferrugineuſes.

Du flux hémorrhoïdal déréglé.

Les hémorrhoïdes ſont réglées, quand le flux ſe renouvelle périodiquement, imitant en quelque façon le bénéfice périodique du ſexe. Elles ſont déréglées, lorſqu'elles fluent irréguliérement, ſoit par rapport à la quantité du ſang, ſoit relativement aux intervalles & à la durée du flux, qui dure quelquefois des ſemaines entieres & même au-delà. Comme ces déréglements ont du rapport avec l'excès ou avec la ſuppreſſion, on emploiera, ſelon le cas & le degré du déréglement, les remedes indiqués pour l'excès ou la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal, avec une modération proportionnée à l'effet que l'on a en vue.

De l'excès du flux hémorrhoïdal.

L'excès du flux hémorrhoïdal n'eſt pas rare. Les hémorrhoïdaires perdent à la fois ou ſucceſſivement beaucoup de ſang, & ſouvent, en même temps, les forces, au point qu'ils ont des éblouiſſements, des défaillances & pluſieurs des ſymptômes qui ſont rapportés à l'article des hémorrhagies en général. Ces pertes de ſang proviennent le plus ſouvent de l'atonie des vaiſſeaux, jointe à un ſang diſſout & acrimonieux.

Dès le premier moment du flux, les hémorrhoïdaires ſujets à cet accident, chercheront à être tranquilles de corps & d'eſprit: ils ſe nourriront principalement de gruaux, de bouillons & de ſoupes au ris, à la petite-orge, & d'autres aliments de cette nature. Leur boiſſon ordinaire ſera de l'infuſion de mille-feuille, & s'ils avoient le ſang agité ou diſ-

ſout, ils préféreront la tiſane de ris N°. 215. Sur le ſoir, ils boiront du lait d'amandes léger : ils prendront, en ſe couchant, une priſe de la poudre tempérante N°. 190, & par-deſſus, l'émulſion calmante N° 66. Si, par des expériences antécédentes, on ſait que ce régime ne ſuffit pas pour modérer le flux, on fera de plus une petite ſaignée au bras, à l'approche du flux hémorrhoïdal. On dégagera les inteſtins moyennant une couple de lavements d'eau dégourdie : durant le flux, ils iront à ſelle avec le moins d'efforts qu'il leur ſera poſſible. Si l'hémorrhagie exiſtoit actuellement, & que l'hémorrhoïdaire fût bilieux de tempérament, qu'il y eût apparence de plénitude dans les premieres voies, ou que des caillots de ſang retenus empêchaſſent les vaiſſeaux hémorrhoïdaux de ſe reſſerrer, on l'évacuera avec la teinture-de-rhubarbe tempérée N°. 204, dont on ſecondera l'effet, ſi elle n'opéroit pas aſſez promptement, au moyen d'un lavement d'eau dégourdie.

Si non-obſtant cela le flux perſiſtoit, le malade prendra la mixture ſtiptique N°. 129, & après chaque priſe, un gobelet de tiſane de ſymphitum N°. 219 : s'il arrivoit que ces derniers remedes ne modéraſſent pas dans les vingt-quatre heures le flux hémorrhoïdal, ou que le malade prît des défaillances & des convulſions, on cherchera à fermer au plus vîte les vaiſſeaux ouverts. A cet effet, on introduira dans le fondement des tampons imbibés d'eau ſtiptique N°. 41, ſi l'on peut eſpérer d'atteindre les vaiſſeaux ouverts : ſi-non, on injectera dans le fondement, à repriſes réitérées, quelques onces de la même eau mêlée avec une pincée de folle-farine, & le malade prendra en même temps les pillules de Helvétius N°. 153.

L'hémorrhagie étant arrêtée, on évitera d'aller du ventre pendant une couple, & s'il ſe peut, pendant pluſieurs jours. Le lendemain après la premiere ſelle non-ſanguinolente, on pourra faire l'ablution des aſtringents avec un lavement d'eau dégourdie. Afin de prévenir la rechûte, on fera attention à l'état du bas-ventre, à la conſiſtance de la maſſe du ſang, & à l'état des vaiſſeaux hémorrhoïdaux, qui pourroient être variqueux. On emploiera en conſéquence les remedes indiqués pour l'engorgement des viſceres du bas-ventre, pour l'embarras des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte, & pour les vices de conſiſtance du ſang. A défaut d'indication particuliere, le malade obſervera long-temps les régimes preſcrits ſous les

les lettres B & F : il prendra des exercices modérés, & de deux en deux jours, un lavement froid d'une décoction faite avec une poignée de ſommités de mille-feuilles. Au printemps & en automne, il ſe fera ſaigner au bras : il ſe purgera doucement, une couple de jours de ſuite, avec la teinture de rhubarbe No. 204, & il prendra enſuite le lait-d'âneſſe pendant quatre à ſix ſemaines.

Des hémorrhoïdes blanches.

On connoît les hémorrhoïdes blanches, en ce qu'au lieu de ſang on rend des matieres muqueuſes, blanchâtres ou légérement teintes de ſang, qui viennent des vaiſſeaux lymphatiques & des glandes qui tapiſſent le rectum. Le plus ſouvent, cette évacuation eſt plutôt un bon effet d'une mauvaiſe cauſe, qu'un bénéfice réel. Pour en guérir, il faut faire attention à l'état de l'eſtomac, afin de remédier à fond à la ſaburre dont on trouvera le malade affecté, & cela d'après les renſeignements donnés au traitement des ſaburres. Cela étant fait, on fortifiera l'eſtomac par l'exercice du cheval, en prenant immédiatement avant les deux repas dix grains de quinquina mêlé avec ſix grains de rhubarbe, en obſervant le régime ſpécifié ſous la lettre B, & en buvant, dans la belle ſaiſon, des eaux minérales-aigrelettes & ferrugineuſes.

A meſure que la guériſon fera des progrès, on prendra de petits lavements d'eau froide, où l'on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu, afin de rétablir le reſſort des vaiſſeaux & des glandes muqueuſes ; & on ne quittera cette marche que lorſque la guériſon ſera confirmée.

Des vers.

Il ne ſera pas fait mention ici des vers & inſectes extraordinaires, que quelques auteurs rapportent avoir vu rendre par les ſelles & par le vomiſſement, ou que l'on a trouvés quelquefois dans diverſes parties du corps, comme dans la tête, les narines, les oreilles, le poumon, le cœur, &c.

Des vers ronds.

Des trois eſpeces de vers qui affectent fréquemment l'eſtomac & les inteſtins, la plus commune & celle dont peu de perſonnes ſont exemp-

tes, principalement dans leur bas-âge, eſt l'eſpece des vers ronds, qui ont beaucoup de rapport par leur figure avec les vers de terre ordinaires. On en avale le germe avec l'eau, avec les aliments cruds, &c. Ces germes, que la force de l'eſtomac ne peut détruire, s'inſinuent dans la pituite inteſtinale, qui jointe à la chaleur du corps, ſert à les faire éclorre. Ils ſe nourriſſent à nos dépends, & l'expérience a fait connoître, qu'à meſure qu'ils ſe fortifient, ils s'attachent au parois des inteſtins, comme les ſangſues à la peau.

On connoît ſouvent l'exiſtence des vers ronds, par une petite toux ſeche, par des maux de cœur, par de la diarrhée, des douleurs de colique, des vomiſſements, des défaillances, des mouvements convulſifs, &c. ſymptômes dont il s'en réunit plus ou moins à la fois, & qui ſont accompagnés de démangeaiſons aux narines, d'un pouls qui eſt petit & intermittent, & chez les enfants encore, de treſſaillements pendant le ſommeil, & de la bouffiſſure du bas-ventre.

Si le nombre des vers eſt conſidérable, ils cauſent d'un autre côté, en conſumant le chyle, un beſoin fréquent de manger, ſans que cependant les aliments tournent au profit du malade: d'où il réſulte qu'avec un grand appétit, les perſonnes qui ont beaucoup de vers ſont pâles & débiles. Et comme les cadavres de ces inſectes, ainſi que les excréments de ceux qui ſont vivants, forment un levain putride dans les premieres voies, les malades ſont ſujets à des rots & vents puants, à une tumeur permanente, & à la tenſion du ventre. L'altération du chyle produit inſenſiblement la corruption du ſang, & la fievre-lente, ou, quand l'infection eſt conſidérable, la fievre-putride-vermineuſe, dont il a été fait mention.

Comme on ne peut faire avaler aux enfants les remedes les plus efficaces, on leur fera prendre, pendant l'eſpace de huit jours, le matin à jeun, une taſſe de décoction de vif-argent bien dépuré, dont on fera bouillir, dans un vaſe de terre neuf & verniſſé, deux onces avec deux livres d'eau, à la réduction de la moitié. Afin de rendre plus agréable cette boiſſon qui eſt par elle-même inſipide, on pourra blanchir chaque taſſe avec du lait, & l'adoucir avec un peu de ſucre. Pendant qu'ils uſeront de ce remede, on leur frottera, tous les ſoirs en les couchant, le nombril avec la groſſeur d'un pois d'onguent vermifuge N°. 143: on leur

donnera en même temps, de deux en deux jours, un lavement de lait tiede, mêlé avec une once de ſucre, & on les purgera au bout de huit jours, avec le ſyrop vermifuge N°. 198. Si le malade étoit un enfant docile, âgé de quatre à ſix ans, & que les remedes ſuſdits n'euſſent pas ſuffi pour chaſſer les vers, on lui donnera enſuite, pendant l'eſpace de trois jours, le matin à jeun & le ſoir en le couchant, une cuillerée à bouche pleine du mêlange fait avec parties égales d'huile-de-noix exprimée ſans feu, ou à ſon défaut, d'huile d'olives vierge & de jus de citron. On le purgera le quatrieme jour avec demi-once ou une quantité ſuffiſante d'huile-de-ricin d'Amérique, ou, à ſon défaut, avec le ſuſdit ſyrop vermifuge. Pendant ce temps, le malade s'abſtiendra des crudités, du lait & de tout laitage.

Au cas que le malade fût docile, il prendra pendant trois à cinq jours conſécutifs, la décoction vermifuge & laxative N°. 36, & les lavements recommandés ſous cette ordonnance: ſi ces remedes ne réuſſiſſoient pas à ſouhait, on le purgera trois ou quatre fois, de quatre en quatre jours, avec les pillules vermifuges N°. 160; & on lui donnera, dans les intervalles, la poudre vermifuge N°. 191. Après un mois de repos, il réitérera l'uſage de ces remedes, s'il n'étoit pas ſûr de ſa parfaite guériſon. Pour prévenir la rechûte, les convaleſcents auront ſoin de bien mâcher leurs aliments: ils éviteront ce qui eſt crud ou de difficile digeſtion: ils feront bouillir l'eau qu'ils boiront, & ils prendront après les repas, à raiſon de leur âge, pendant l'eſpace de quinze jours, depuis ſix juſqu'à vingt gouttes d'élixir-de-propriété, dans un peu de vin.

Des aſcarides.

Les aſcarides ſont de petits vers blancs, déliés comme un fil, dont les plus petits ſont preſque imperceptibles, & les plus grands de la longueur d'environ un pouce. Ces inſectes ſéjournent ordinairement dans le dernier inteſtin appellé rectum: ils ſe multiplient prodigieuſement & ſont auſſi difficiles à détruire qu'incommodes pour les malades.

On les connoît par l'inſpection des excréments, qui, de temps à autre, ſont chargés de ces petits vers. Les perſonnes qui en ſont affectées ſont ſujettes à un prurit inquiétant au fondement, & à des paroxyſ-

mes d'irritation dans les inteſtins, qui ſont très-pénibles, & qui ſont quelquefois accompagnés d'anéantiſſements, de défaillances, & chez la jeuneſſe irritable, de délires ſinguliers, de mouvements convulſifs &c.

Pour ſe ſoulager ſur-le-champ du prurit & des irritations au fondement, on introduira dans l'anus une longue chandelette de lard frais, que l'on renouvellera. On trouvera ſouvent celles que l'on retirera, plus ou moins imprégnées d'aſcarides. On pourra auſſi, pour ſe ſoulager, faire uſage du lavement purgatif N°. 111, animé d'une couple de cuillerées d'huile de-ricin.

Quant à la cure, on purgera les enfants, une fois la ſemaine, avec le ſyrop vermifuge N°. 198; & on leur donnera, de quatre en quatre jours, un lavement d'eau bouillie avec une poignée de feuilles d'abſynthe mêlée avec un ſixieme de vinaigre. Les jours intermédiaires, on leur injectera, matin & ſoir, une once d'huile-de-ricin dans le fondement, & on continuera ces remedes, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune apparence qu'il reſte de ces vers. Les convaleſcents obſerveront, long-temps après en avoir été délivrés, le régime ſous la lettre B: ils s'abſtiendront des aliments farineux, & ils remédieront à la conſtipation, avec des ſuppoſitoires de ſavon trempés dans de l'huile-de-ricin.

Quant aux perſonnes adultes, on les purgera de trois en trois jours, avec les pillules N°. 155: dans les jours d'intervalles, on leur injectera dans le fondement, matin & ſoir, deux à trois onces d'huile-de-ricin; & dans la ſoirée des jours de purgation, on leur appliquera un lavement de huit onces de vin blanc, qu'on aura fait infuſer à froid, pendant la nuit, avec demi-once de tabac de Virginie haché. Les malades retiendront ce lavement auſſi long-temps qu'il leur ſera poſſible, & ils le renforceront enſuite inſenſiblement, ſoit en augmentant la doſe du tabac, ſoit en le faiſant infuſer ſur des cendres. Ils prendront en même temps, dans les intervalles des purgations, avant les deux repas, dans un doigt de vin, vingt gouttes de l'élixir-de-vitriol de Mynſicht. S'ils continuent à uſer pendant quinze jours de ces remedes, ils ſe trouveront ſouvent entiérement délivrés de cette vermine. Dans le cas contraire, ils ne pourront mieux faire que d'obſerver exactement le régime B, en s'abſtenant de lait & d'aliments farineux.

Pour prévenir la régénération des aſcarides, ils monteront ſouvent à cheval, afin de fortifier les viſceres, & ils prendront, pendant l'eſpace

de

de quelques mois, le matin à jeun, douze grains de rhubarbe, deux grains de limaille & ſix grains de ſemence de zedoaire, dans une cuillerée d'hydromel ou de vin d'Eſpagne. Une heure après, on leur donnera en guiſe de déjeuné, un bouillon dans lequel on aura fait infuſer de la chicorée-amere, & à la fin des repas, quinze gouttes du mêlange de parties égales d'élixir-de-propriété & de teinture-de-Mars de Ludovicus, dans du vin: méthode qui a réuſſi plus d'une fois dans cette maladie, qui eſt d'autant plus rebelle, que lors-même que la vermine vivante eſt abſolument détruite, elle ſe régénere par les œufs qui reſtent dans l'inteſtin.

Des vers-plats.

On diſtingue communément les tenies ou vers-plats, en vers-plats à anneaux courts & en vers-plats à anneaux longs, qui forment une ſeconde eſpece.

La premiere eſpece eſt connue ſous le nom du ver-ſolitaire. Ce ver eſt mince, applati comme une chevilliere, & plus ou moins dentelé ſur les côtés: ſa largeur varie depuis un quart juſqu'à trois quarts de pouce. Ces vers ſont blanchâtres, ordinairement fort-longs: on en voit qui ont plus de vingt aunes: dans toute leur longueur, ils ſont entrecoupés par des raies tranſverſales, diſtantes, dans la partie la plus forte de l'inſecte, de deux ou trois lignes l'une de l'autre: ils finiſſent tous par un filet fort-délié, qui, au microſcope, repréſente l'ébauche d'un grand nombre d'anneaux, dont le dernier, qui ne paroît pas plus organiſé que les autres, eſt attaché à la veloutée de l'inteſtin, & le plus communément du rectum.

Ce ver eſt commun aux habitants des contrées où il y a des lacs d'eau douce, ou quelques eſpeces de poiſſons: les chiens mêmes qui s'abreuvent de ces eaux, en ſont très-ſouvent affectés. Peut-être cet animal provient-il d'un inſecte très-petit, qui a du rapport avec le filet de la tenie, & qui étant bien logé & bien nourri dans les inteſtins, ſe développe & s'allonge à un point ſurprenant. Le plus ſouvent il eſt ſolitaire, mais plus d'une fois des hommes en ont rendu une couple en moins d'un mois de diſtance, & même à la fois, qui étoient très-entiers avec le filet. J'en ai auſſi trouvé pluſieurs, ſéparément attachés dans le gros boyau des chiens.

Cet inſecte, étant nouvellement expulſé, conſerve pendant plus de demi-heure, dans l'eau tiede, un mouvement vermiculaire dans toute ſon étendue, ſans paroître irritable par quoi que ce ſoit. Il prend ſon accroiſſement très-inſenſiblement : parvenu à un allongement conſidérable, l'extrémité inférieure ſe préſente à l'anus. Les perſonnes qui ſont peu irritables en ſont peu ou point incommodées ; & chez celles qui le ſont, les ſymptômes qui annoncent cette eſpece de ver-plat varient tellement, qu'il eſt impoſſible d'avoir de la certitude de ſon exiſtence, avant que les malades en aient rendus.

Les ſymptômes plus ou moins réunis qui l'annoncent, ſont des maux de cœur & des douleurs de ventre de différente nature, qui paſſent & reviennent ſans cauſe connue ; la diarrhée & la conſtipation qui alternent ; des anéantiſſements, des beſoins plus ou moins fréquents de manger ; des moments de triſteſſe & des irritations au creux de l'eſtomac, qui, de-là, pénetrent entre les omoplates. Quand ces accidents ſe manifeſtent dans un pays où le ver-plat eſt commun, principalement chez des perſonnes dont les parents en ſont affectés, on a lieu de ſuppoſer que ce mal exiſte. Le ver-plat à anneaux courts peut exiſter long-temps dans le corps avant qu'il paroiſſe. Lorſqu'il ſe préſente & qu'on le tire doucement, il ſe caſſe après qu'on en a fait ſortir une portion plus ou moins longue : le bout rentre & prend de nouveaux accroiſſements par le développement des anneaux minimes de ſon filet ; enſorte qu'on en rend de temps à autre pendant bien des années, & même pendant toute la vie, ſi on ne le rend ou l'expulſe en entier, en une fois & avec tout ſon filet.

Du ver plat à anneaux longs.

Ce ver-plat differe du premier, en ce qu'il eſt plus matériel : il eſt ordinairement moins dentelé & entrecoupé à des diſtances de demi-pouce l'une de l'autre, & au delà, par des coûtures fortes, aſſez relevées, & qui forment des anneaux dont chacun a un mamelon ſur le côté. Les vers-plats de cette eſpece produiſent les mêmes ſymptômes que ceux dont il eſt parlé à l'article précédent ; mais ils ſont beaucoup plus pénibles & occaſionnent quelquefois au malade des affections ſpaſmodiques & des délires ſinguliers. Les perſonnes qui ont ce ver, en rendent de temps à

autre des fragments en allant à ſelle : il leur en échappe encore quelquefois par le fondement des fragments iſolés, vivants, blancs, plats, & qui, étant morts, ſont d'une figure preſque quarrée. Etant conſervés vivants dans de l'eau tiede, ils ont les deux extrêmités oblongues comme la graine de courge, & quelques jeux & mouvements de la langſue. Ces vers détachés ſont appellés cucurbitins, & enchaînés, ils forment cette ſeconde eſpece de tenies.

Quoique les vers-plats ne ſoient pas rares en pluſieurs pays, les eſſais des médecins pour les détruire n'ont abouti ci-devant qu'à en faire rendre ſeulement quelques fragments de l'extrêmité inférieure, & l'on a vu très-rarement le ver entier partir avec ſon filet. Les remedes les plu efficaces étoient de purger le malade avec des purgatifs analogues aux pilluless vermifuges N°. 160 ; de lui faire prendre la racine de fougere, le mercure doux, la poudre vermifuge N°. 191, &c. Pendant qu'il uſoit de ces remedes, on donnoit de temps à autre au malade, un lavement de lait. C'étoit-là à-peu-près tout ce que l'on connoiſſoit de mieux, & on pourra encore faire uſage de ce petit-cours de remedes, dans les cas où l'on voudra ſavoir ſi en effet le malade eſt affecté du ver-plat ; vû que ſi ce mal exiſte, il en rendra ſouvent peu ou beaucoup.

Depuis le milieu du deuxieme quartier de ce ſiecle, l'humanité eſt en poſſeſſion d'un remede, qui, preſque jamais n'a manqué d'expulſer en moins de trente-ſix heures de temps, avec ſon filet, le ver-plat à anneaux courts. Après une centaine d'expériences faites ſur des perſonnes adultes des deux ſexes, dont le plus grand nombre étoient valétudinaires & dont le réſultat fut toujours heureux lorſque j'adminiſtrai moi-même ce remede, je l'ai communiqué à pluſieurs de mes confreres, témoins de mes ſuccès, qui tous l'employerent bientôt ſur des ſoupçons de l'exiſtence des vers-plats, ou qui modifierent ſi bien les doſes & corrigerent tellement le remede, qu'en leurs mains il devint inefficace.

Perſuadé que la même choſe arriveroit par-tout ailleurs, je pris le parti de ſuſpendre la publication de mon remede & de mes expériences, dans l'eſpoir d'en faire peut-être un vermifuge plus univerſel. Mon déplacement m'a éloigné des occaſions de ſuivre ce projet.

Tout ce que je puis donc indiquer de plus efficace pour détruire le plus ſouvent, & ſans préjudice pour la ſanté, les vers-plats des deux

eſpeces ; c'eſt de prendre, l'eſtomac étant en bon état, deux jours de ſuite, le matin à jeun & deux heures après avoir légérement ſoupé, dans de l'eau ou dans un pain-enchanté, un gros de la racine de fougere mâle en poudre, à défaut de la racine femelle de cette plante, cueillie en automne & ſéchée à l'ombre. Ce préliminaire incommodera peu ou point : le troiſieme jour, on avalera à jeun la poudre No. 180, qui dans l'eſpace de deux ou trois heures, produira le plus ſouvent un ou deux vomiſſements aiſés & autant de ſelles. On facilitera ces évacuations en buvant, après chacune d'elles, un gobelet d'eau tiede ou une couple de taſſes de thé : trois heures après, on prendra, dans une taſſe de bouillon, une once d'huile-de-ricin d'Amérique, laquelle vaut bien mieux que celle du pays, qu'à ſon défaut on pourra cependant lui ſubſtituer. Au bout d'une heure, ou réitérera la priſe de cette huile, & ſi le ver ne partoit pas, on en prendra une troiſieme deux heures après qu'on aura avalé la ſeconde. Ce remede purgera doucement, & bientôt le ver ſe trouvera dans la chaiſe percée. Mais s'il tardoit à partir, on donnera au malade vers le ſoir un lavement de parties égales d'eau & de lait, où l'on aura ajouté trois onces d'huile-de-ricin ; & à l'ordinaire, le lavement amènera le ver en entier, avec ſon filet.

Comme ces remedes ont ſouvent fait rendre en même temps des vers cucurbitains & ronds, il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit un moyen convenable pour expulſer radicalement ces différentes eſpeces de vers, qui ne ſe reproduiſent que par une nouvelle génération, ſi jamais il en reparoît.

L'hiſtoire naturelle des vers-plats ſeroit bien intéreſſante, ſur-tout celle de la ſeconde eſpece, qui a ſa vie privée & ſociale. Le mamelon de chaque anneau paroît contenir deux orifices, l'un ſervant au ver à ſe nourrir, & l'autre à ſe vuider. Etant détaché, chaque anneau ſe meut vivement dans de l'eau tiede : il ſupporte l'huile : les acides le tuent, & appondu par ces extrêmités, il faut rompre la chaîne de force. On trouve des vers-plats qui ſont compoſés des deux eſpeces, & les anneaux de la premiere ont ſur leur ſurface des empreintes variées ; les unes repréſentant des roſettes, & d'autres des croix & des paillettes ſemblables à la graine qui ſe trouve ſur la feuille de la fougere. J'ai vu de ces empreintes colorées d'un rouge pâle. Des injections colorées faites dans les orifices des mamelons des articulations du ver-plat de la ſeconde eſpece, ſont intéreſſantes.

MALADIES QUI AFFECTENT LES VOIES URINAIRES.

De la gravelle.

La gravelle eſt une maladie également fréquente & fâcheuſe, qui dépend quelquefois d'une conſtriction héréditaire ou accidentelle dans l'organiſation des reins, deſtinée à filtrer les urines. Mais ordinairement cette maladie provient de l'abondance du tartre qui eſt dans le ſang, & dont les urines ne peuvent diſſoudre & entraîner qu'une certaine quantité. Le ſuperflu obſtrue les couloirs, & eſt en partie dépoſé dans les baſſinets qui ſont attachés aux reins. Les perſonnes qui ſont menacées de cette maladie ſe ſentent par repriſe la région des reins, & le plus ſouvent la région gauche, embarraſſée & endolorie. Ces ſymptômes augmentent par le défaut d'exercice, & lorſqu'on paſſe la nuit couché ſur le dos; les urines diminuent : celles que les malades rendent, ſur-tout après qu'ils ont pris de l'exercice, ſont épaiſſes & dépoſent un ſédiment rouge ou griſâtre, dont le premier ſe précipite, & le dernier s'attache fermement au pot-de-chambre.

Auſſi tôt que l'on s'appercevra de ces précurſeurs de la gravelle, on ſe nourrira principalement & long-temps de légumes & de fruits fondants, cuits & regardés comme ſains. On boira beaucoup d'une eau pure & légere, que l'on mêlera, aux repas, avec un quart d'un vin blanc qui paſſe bien. On prendra ſouvent l'exercice du cheval, & de temps en temps quelques bains domeſtiques tiedes : on ſe purgera tous les huit jours, deux ſemaines de ſuite, avec les pillules laxatives N°. 154; les jours d'intervalles, on prendra, le matin, la mixture N°. 128, & le ſoir, les pillules de ſavon N°. 159, en augmentant chaque jour la doſe d'une pillule; & on boira immédiatement après, une taſſe de la décoction diurétique N°. 23 : on réitérera de trois en trois mois ces remedes, juſqu'à ce que tous les indices de cette indiſpoſition ſoient entiérement diſſipés; & afin de conſolider ſa guériſon, on prendra, dans la bonne ſaiſon, des eaux-thermales-ſavonneuſes, ou à leur défaut, des eaux-minérales-aigrelettes & ferrugineuſes.

Si l'on néglige de remédier au principe de cette maladie, les parcelles terreuſes & tartreuſes s'accumuleront & ſe fixeront dans les reins,

où elles formeront inſenſiblement, par leur cohérence, des graviers, qui, par leur volume, leur poids & leur figure, boucheront & irriteront le rein affecté. La ſécrétion des urines ſera diminuée, & ces corps étrangers accumulés dans les baſſinets ou enchaſſés dans les uréteres, couperont le paſſage des urines à la veſſie. Les urines diminueront alors de plus en plus, avec un ſentiment permanent de peſanteur & des douleurs plus ou moins vives dans les lombes; douleurs qui s'étendent de-là à l'aine, & chez les mâles, au teſticule collatéral avec le rein affecté : elles ſont auſſi accompagnées de l'engourdiſſement de la cuiſſe collatérale, & lorſque les graviers interceptés s'enchaſſent dans les uréteres ſans pouvoir ſe précipiter dans la veſſie, les ſuſdits ſymptômes ſont ſuivis de la colique néphrétique. Tous ces accidents ſubſiſtent juſqu'à ce que l'art ou la nature, par de pénibles ſecouſſes du vomiſſement, aient dégagé & précipité les graviers interceptés dans la veſſie, d'où ils s'évacuent avec les urines en forme de ſable, de petit ou de gros gravier, & quelquefois en petites pierres de différentes couleur & figure, & qui, par le frottement, teignent ſouvent les urines de ſang.

Lorſque les accidents cauſés par l'interception des graviers ſont légers, on prendra une couple des lavements N°. 108, en y ajoutant quelques cuillerées d'huile d'olives. En fait de remedes, on prendra d'heure en heure la valeur de deux cuillerées à ſoupe du mélange de parties égales du ſyrop d'althéa, d'huile d'amandes-douces & de jus de citron, & l'on boira par-deſſus une couple de taſſes d'infuſion de racine d'althéa. Après la cinquieme ou ſixieme priſe, les voies étant lubrifiées, on montera à cheval, ou l'on ſe promènera en voiture ſur un pavé rude; & ſouvent les graviers ſe précipiteront, moyennant une couple de lavements que le malade prendra encore au retour, & de quelques taſſes de l'infuſion ſuſdite adoucie avec du ſyrop d'althéa. A ſon défaut, ſoit lorſque l'attaque ſera vive, accompagnée de vomiſſements ou d'autres ſymptômes de la colique néphrétique, on obſervera avec la derniere exactitude ce qui eſt indiqué pour cette maladie; & quand le paroxyſme ſera paſſé, on travaillera à la guériſon en remontant à la ſource du mal. A cet effet, après avoir été ſaigné & purgé, ſi la plénitude des vaiſſeaux ou des premieres voies l'indiquent, le malade prendra, pendant l'eſpace de quinze jours, des demi-bains domeſtiques ou des bains naturels ſavonneux. Pendant l'u-

ſage des bains, une heure avant qu'il y entre, on lui donnera le bol N°. 8, & dans le bain même, une couple de taſſes d'infuſion de racine-d'althéa adoucie comme il eſt dit ci-deſſus. Cela étant fait, il paſſera à la cure indiquée pour les commencements de la gravelle, laquelle il continuera & réitérera avec patience, juſqu'à parfaite guériſon; en obſervant toutefois de prendre ſouvent, ayant l'eſtomac vuide, l'exercice du cheval & celui de la voiture. Sa boiſſon ordinaire ſera, entre les repas, la tiſane de pareira-brava N°. 214; & ſi le mal étoit conſidérable ou opiniâtre, le malade prendra deux ou trois fois par jour, long-temps & avec conſtance, de la mixture N°. 128.

Du calcul rénal, & du calcul à la veſſie.

Ainſi que les ſables, qui ſéjournent dans les reins, dégénerent peu-à-peu en graviers, ces derniers, en s'agrandiſſant, dégénerent inſenſiblement en calcul rénal. Quand la formation, ou l'accroiſſement de ces graviers ſe fait dans la veſſie, il en réſulte le calcul de la veſſie.

Le calcul des reins eſt ordinairement précédé d'urines ſablonneuſes; & on le diſtingue des graviers, en ce qu'outre les ſymptômes de la gravelle, les malades reſſentent continuellement un embarras & une grande peſanteur dans le rein affecté. Selon que la figure du calcul rénal eſt plus ou moins réguliere, ou que le volume en eſt conſidérable, ils éprouvent plus ou moins de douleurs qui redoublent le plus ſouvent quand ils ſe promenent à cheval ou en voiture ſur un pavé rude, & toujours auſſi lorſque la pierre eſt miſe en mouvement, ſans qu'elle puiſſe gagner la veſſie. Ce cas occaſionne quelquefois des piſſements de ſang, & ſouvent des paroxyſmes de la colique néphrétique, avec des vomiſſements terribles & une douleur vive qui ſuit les voies que prend le calcul. Ces ſymptômes ſubſiſtent juſqu'à ce que le calcul ſoit arrivé dans la veſſie; & dès ce moment tous les accidents ſe calment, à moins que le calcul n'excite de nouveaux embarras, en paſſant d'abord de la veſſie dans l'urétre, & qu'il ne s'enchaſſe de nouveau dans ce dernier canal.

Le calcul de la veſſie eſt plus ou moins pénible, ſelon ſon volume, & ſelon que ſa ſurface ſe trouve polie, rude, pointue, &c. Les ſymptômes que les malades éprouvent ſont une peſanteur dans la veſſie; de fré-

quents beſoins & en même temps de la difficulté d'uriner; des picotements & douleurs au ſphincter de la veſſie, qui redoublent de temps à autre, & deviennent par intervalles des plus cruelles, ſur-tout ſi la pierre eſt inégale ou pointue. Les hommes reſſentent en outre, avant & après avoir uriné, une démangeaiſon & des picotements inſupportables au bout de la verge.

On reconnoît encore le calcul de la veſſie, par la facilité qu'on ſe procure de lâcher l'eau quand on ſe couche ſur le dos, ou lorſqu'on ſe replie en avant, les feſſes baiſſées. Les malades ſont ordinairement excités à aller du ventre, quand ils font de l'eau: les urines paſſent rarement à plein canal & de ſuite : au ſortir de la veſſie, elles ſont ordinairement blanches, épaiſſes, muqueuſes & ſentant le poiſſon ſalé corrompu: elles ſont quelquefois chargées de pellicules, & ſouvent teintes de ſang ; mais ce qui prouve le mieux ce mal, c'eſt l'examen de la veſſie fait avec la ſonde, en introduiſant en même temps le doigt dans l'anus.

Les ſuites du calcul des reins & de la veſſie ſont l'inflammation de ces parties ; le piſſement de ſang occaſionné par le déchirement de quelque vaiſſeau ſanguin ; l'incontinence ou la ſuppreſſion des urines ; des abcès & des ulceres aux reins ou à la veſſie, l'étyſie, &c.

Quant au traitement de cette maladie, on cherchera d'abord, par l'examen des urines & du ſédiment qui s'attache au pot-de-nuit, à connoître ſi le calcul eſt d'une nature poreuſe, tophacée, mollaſſe. Dans ces cas, on tentera de le réſoudre : ce en quoi l'air fixe & les acceſſoires de la mixture diſſolvante N°. 128, ont quelquefois produit un bon effet. Si après en avoir uſé pendant une quinzaine de jours, les urines charioient beaucoup, on continuera d'en prendre juſqu'à la parfaite guériſon, en donnant en même temps au malade, ſelon le beſoin, pour calmer ſes douleurs, les gouttes anodines N°. 89, dont on doublera & triplera, s'il le faut, la doſe.

Comme les calculs ſont le plus ſouvent compacts, durs & fermes, & que juſqu'ici la médecine manque de médicaments pour diſſoudre de telles pierres dans les reins ou dans la veſſie, ſans détruire auſſi le viſcere qui les contient; tout ce que l'on peut faire de mieux en faveur des malades attaqués du calcul rénal, c'eſt de le rendre poli & uni, lorſque les ſymptômes indiquent qu'il eſt de figure irréguliere, & de favoriſer ſon acheminement vers la veſſie.

Pour

Pour parvenir au premier but, le malade ſe nourrira de lait & des aliments mucilagineux des régimes preſcrits ſous les lettres F & H: il prendra, pour boiſſon ordinaire, la tiſane-Arabique N°. 207; &, en fait de remedes, matin & ſoir & demi-heure avant les deux repas, d'abord vingt grains, & enſuite peu-à-peu le double, & même le triple de ſavon d'Eſpagne blanc, réduit en pillules ou diſſout dans un peu de chocolat ou de lait. En même temps, pour relâcher les voies des reins à la veſſie, il uſera de demi-bains tiedes d'eau-de-ſon ou de graine-de-lin, & on lui donnera, une heure après chaque bain, un lavement de la même eau, avec un tiers d'huile-d'olives. Après qu'il aura uſé pendant quinze jours de ce régime, afin de mettre le calcul en mouvement, le malade ſe proménera une couple de fois en voiture ſur un pavé rude. Si les ſymptômes dénotent que le calcul ſe met en mouvement, on lui frottera les lombes avec de l'onguent d'althéa, & on enveloppera toute la région des reins & celle du ventre, avec une flanelle imbibée d'huile-d'olives chauffée: on lui donnera, de trois en trois heures, une couple de cuillerées à ſoupe d'huile d'amandes-douces, mélée d'un tiers de ſyrop de guimauves, & par-deſſus un verre de la tiſane-Arabique ſusdite. Les malades continueront & prolongeront leurs exercices en voiture, auſſi long-temps qu'ils auront lieu d'eſpérer que le calcul ſe précipitera, & juſqu'à ce que cela arrive.

Si cet événement étoit trop différé, on en conclura que les voies ne ſont pas ſuffiſamment préparées, & l'on réitérera le cours des remedes préliminaires, ſelon qu'il eſt dit ci-deſſus. En cas que la colique néphrétique ſurvînt, on gouvernera le malade comme il a été recommandé en traitant de cette maladie. Dèsque le calcul ſera arrivé dans la veſſie, on en hâtera autant qu'il ſera poſſible, la ſortie par l'uretre, afin de prévenir ſon agrandiſſement. A cet effet, on mettra le malade, matin & ſoir, dans le demi-bain ſusdit: au ſortir du bain, on injectera du lait tiede dans la veſſie & quelques onces d'huile dans le fondement. Après avoir lubrifié encore l'uretre par l'injection d'une cuillerée d'huile, on lui appliquera le lavement N°. 111; & ſi par ces moyens le calcul n'arrivoit pas, le malade prendra le bol & la décoction diurétique recommandés pour le gravier. Lorſque l'on aura lieu de croire que le calcul eſt réſoluble, il préférera la mixture N°. 128. En cas que le calcul fût arrêté dans l'uretre, on en facilitera la ſortie avec la main & par des injections huileuſes; & ſi cela

ne ſuffiſoit pas pour le faire paſſer, on aura recours à un chirurgien, pour qu'il tire le calcul par l'inciſion uſitée en pareil cas.

Lorſque la pierre de la veſſie ne pourra être diſſoute, & que ſon volume ôtera toute eſpérance de pouvoir la faire paſſer par l'uretre, on ſera réduit à chercher à ſoulager le malade des ſymptômes qui proviennent de l'inégalité de ſa ſurface, & à rendre la pierre liſſe & unie par les moyens indiqués à cet effet pour le calcul rénal, & que l'on emploiera pendant pluſieurs mois conſécutifs. Si par-là on ne pouvoit rendre l'état du malade ſupportable, & que ſon âge & ſes forces le permiſſent, la pierre n'étant ni adhérente ni d'un volume à ne pouvoir pas être tirée de la veſſie, on aura recours, le plutôt le mieux, à l'opération de la taille. En attendant, dans les fortes irritations, on appliquera ſur le pubis la fomentation anodine N°. 82 : on donnera au malade, de temps à autre, le lavement N°. 108, en y ajoutant quelques cuillerées d'huile ; & on calmera les violentes douleurs, moyennant un, deux ou trois grains de laudanum, ſelon le beſoin, ou avec vingt, trente à quarante des gouttes anodines N°. 89.

De l'ulcération des reins & de la veſſie.

Ces ulceres ſurviennent à la ſuite de l'inflammation de ces parties, ou ils ſont cauſés par des pointes & par des aſpérités du calcul des reins ou de la veſſie, qui entament, déchirent & produiſent de l'ulcération dans ces viſceres.

Les malades qui ont les reins ou la veſſie ulcérés, rendent des urines plus ou moins louches ou troubles, qui dépoſent promptement du pus. Quand l'ulcération eſt au rein, ils ont peu de difficulté à uriner, & les matieres contenues dans les urines ſont brunes, ou tirent ſur le rouge; ſouvent même elles ſont teintes de ſang, ou chargées de petits filaments ſemblables à des cheveux, de flocons, & quelquefois de petites membranes ; la région du rein affecté eſt auſſi plus ou moins endolorie.

Quand l'ulcere eſt à la veſſie, le malade reſſent de la douleur au pubis ou au périnée : il urine avec beaucoup de difficulté, & quand il lâche l'eau, il eſt ſujet à avoir beſoin d'aller en même temps du ventre. Les hommes ont auſſi des érections involontaires. Dans l'ulcération de la

veſſie, les matieres contenues dans les urines ſont blanches, purulentes; & s'il y a du ſang, il eſt ordinairement grumelé ou coagulé.

Ces ulceres diſpoſent à de nouvelles inflammations & à l'étyſie.

On mettra en uſage, dans cette maladie fâcheuſe, ce qui eſt recommandé pour l'abcès aux reins & à la veſſie, à l'article de l'inflammation de ces viſceres: on obſervera les régimes ſous les lettres B & F: la boiſſon principale ſera celle d'eaux-minérales aigrelettes légérement ferrugineuſes, que l'on coupera avec le tiers de lait, qu'on prendra en abondance.

Du diabetes.

Le diabetes conſiſte dans un flux d'urines ſur-abondant & permanent, qui enleve promptement les chairs & les forces, & qui eſt accompagné d'une grande ſoif, d'une petite fievre, de chaleurs dans les entrailles, & d'un peu d'enflure aux lombes, aux hanches & aux jambes.

Cette maladie eſt rare & difficile à guérir: comme elle provient, d'un côté, de la fonte des humeurs, & d'autre part, d'un grand relâchement dans les reins, le malade obſervera le régime ſous les lettres B & I, ou s'il étoit fort-exténué, celui de lait preſcrit ſous la lettre G. Il boira peu, & ſa boiſſon ſera la tiſane-blanche N°. 208, ſur chaque livre de laquelle on fera diſſoudre, ſi les urines étoient âcres, demi-gros de gomme-Arabique. Il cherchera en même temps à ſe ſoulager de la ſoif, par les moyens indiqués pour ce ſymptôme à l'article des ſymptômes des fievres en général.

Quant aux remedes, on débutera par purger une ou deux fois le malade avec la poudre de rhubarbe N°. 187: on lui appliquera matin & ſoir, ſur les lombes, une couple de blancs-d'œufs, broyés avec une piece d'alun juſqu'à ce qu'ils écument. Dès le lendemain de la purgation, le malade prendra l'électuaire contre la dyſſenterie N°. 49, & immédiatement après, un doigt de gros vin-rouge, qui trempé avec de l'eau lui ſervira de boiſſon à ſes repas. Si ces moyens ne ſuffiſoient pas, on lui appliquera ſur les lombes des ſerviettes trempées dans de l'eau froide: il s'efforcera de prendre des exercices qui le faſſent tranſpirer: on lui frottera, matin & ſoir, l'habitude du corps, avec la broſſe Angloiſe; & au

lit il provoquera la ſueur, par de l'eſprit-de-vin brûlé ſous ſes couvertures, & en prenant des bouillons chauds.

De l'incontinence des urines.

Outre l'incontinence des urines, qui dépend des léſions du ſphincter de la veſſie, produites par des accidents externes, ou par l'ulcération de cet organe; le ſphincter s'affoiblit ſouvent auſſi par une affection paralytique ou par un relâchement ſi conſidérable, que les malades perdent les urines involontairement, goutte à goutte: la veſſie en ſe rétréciſſant peu-à-peu, n'en peut plus contenir qu'une petite quantité, ſur-tout quand ils ſont debout. Ce qui s'eſt amaſſé pendant qu'ils ont été couchés, part auſſi-tôt qu'ils ſont levés.

L'incontinence des urines eſt commune chez les vieillards des deux ſexes, & chez les perſonnes, qui, la veſſie étant pleine, ont fait de fréquents efforts pour vaincre le beſoin d'uriner. Elle eſt ordinairement accompagnée d'ardeurs, cauſées par l'irritation des dernieres gouttes d'urine qui reſtent dans l'uretre, dans l'intervalle d'une évacuation à l'autre. C'eſt-pourquoi les hommes auront ſoin de bien exprimer l'urine en preſſant ſur l'uretre, depuis le périnée juſqu'à ſon orifice, toutes les fois qu'ils auront uriné.

A l'égard de l'incontinence que cauſe le relâchement du ſphincter, ou que produit une légere affection paralytique, on en tentera la guériſon, dans le premier cas, par les bains aromatiques N°. 1, ou par des bains d'eaux-thermales ochreuſes; & s'ils étoient inefficaces, on eſſayera les fomentations d'eau froide au périnée & ſur le pubis, d'où l'on paſſera à l'uſage des bains froids: on prendra en outre intérieurement, l'électuaire-roborant N°. 54.

Dans l'affection paralytique de la veſſie, on conſultera l'article de la paralyſie, & l'on réunira à ces remedes les topiques qui conviendront. Comme il y a des cas où le ſphincter eſt tellement détruit, qu'on ne peut plus que ſoulager le malade, on ſe ſervira des inſtruments inventés pour la compreſſion de l'uretre, ou, à leur défaut, d'une veſſie appliquée de façon qu'elle ſerve de réſervoir aux urines qui diſtilleront.

L'incontinence des urines, commune aux enfants & aux jeunes gens pendant le ſommeil, ſe guérit inſenſiblement, ſi l'on prend la peine de les éveiller & de leur préſenter l'urinal, d'abord pluſieurs fois la nuit, & peu-à-peu à de plus longs intervalles. Cette maladie ſe termine à meſure que les enfants ſe fortifient; & comme, dans un âge plus avancé, ils prennent volontiers quelque maladie cutanée, on a lieu de préſumer que l'incontinence des urines dépendoit chez eux d'une acrimonie dans l'urine qui ſtimuloit la veſſie. C'eſtpourquoi on fera bien de rechercher l'acrimonie, dont leurs humeurs ſeront imprégnées, & de les traiter en conſéquence : en attendant, on pourra leur faire prendre, matin & ſoir, un gobelet de la tiſane-Arabique N°. 207; & les purger une fois la ſemaine, avec la poudre N°. 187, en doſe proportionnée à leur âge.

De la ſtrangurie.

On connoît la ſtrangurie, en ce que les malades ſont ſouvent preſſés de rendre les urines, qui ne paſſent que goutte à goutte, ou en fort-petite quantité à la fois. Pendant qu'elles coulent, ils éprouvent un ſentiment de fraîcheur dans l'uretre, & immédiatement après, une eſpece d'ardeur très-inquiétante, qui ſe concentre à l'extrêmité de l'uretre. Cette maladie eſt le plus ſouvent l'effet de boiſſons ſpiritueuſes nouvellement fermentées, & on la guérit, dans ce cas, en buvant un doigt de liqueur ou d'eau-de-vie. Si la ſtrangurie provenoit d'un dérangement de l'eſtomac, on purgera une couple de fois le malade, avec la poudre N°. 187: en même temps, s'il eſt irrité, il prendra le ſoir l'émulſion N°. 66; ſi-non, il boira dans l'après-dîner de la tiſane-Arabique N°. 207.

La ſtrangurie qui provient des cantharides & de l'uſage des véſicatoires, ſe diſſipera par la boiſſon copieuſe de lait-d'amandes, ou à ſon défaut, en buvant de la tiſane de graine-de-lin N°. 212.

De la ſuppreſſion des urines, ou de l'iſchurie.

La ſuppreſſion totale des urines peut provenir du défaut de leur ſécrétion dans les reins, & de l'empêchement de leur filtration qui ſe fait des reins par les uréteres dans la veſſie. Mais le plus ſouvent, les urines ſont

retenues dans la veſſie même. Dans ce dernier cas, les malades ſe ſentent la veſſie pleine, & des envies d'uriner ſans qu'ils puiſſent le faire: la veſſie s'éleve au pubis, à meſure que les urines s'y amaſſent, & cet état de la veſſie eſt accompagné d'une tenſion douloureuſe à la partie inférieure du bas-ventre. Cette tenſion va toujours en augmentant, gagne la région lombaire, & remonte aux reins avec des douleurs & des angoiſſes cruelles. Ces ſymptômes n'ont pas lieu quand les urines ſont ſupprimées par le vice des reins ou par l'obſtruction ou la conſtriction des uréteres; la veſſie étant alors vuide, & les malades exempts des accidents qui proviennent de ſa plénitude.

Que les urines ſoient ſupprimées dans les reins, dans les uréteres ou dans la veſſie; au cas que cette ſuppreſſion ſoit accompagnée de fievre & d'une douleur vive aux reins ou au pubis, on la traitera comme l'inflammation des reins ou de la veſſie, ſelon que la douleur affectera la région de l'un ou de l'autre de ces viſceres. Lorſqu'au contraire la rétention des urines ſera accompagnée des ſignes indiqués du calcul rénal, ſoit de celui de la veſſie ou enchaſſé dans l'uretre, on emploiera ce qui eſt recommandé pour ces cas. S'il ſe préſentoit une pierre ou un autre obſtacle amovible, devant le ſphincter de la veſſie, on cherchera à faire reculer ces corps étrangers, en ſe couchant ſur le dos, les feſſes relevées; ou, ſi cela ne ſuffiſoit pas, on les repouſſera avec la ſonde.

Quant à la ſuppreſſion des urines dans la veſſie, au cas qu'elle ſoit précédée d'une longue conſtipation, ou qu'elle ſurvienne à la ſuite d'une rétention forcée des urines, on donnera d'abord au malade le lavement purgatif N°. 111: on le ſaignera au bras, immédiatement après qu'il l'aura rendu; &, afin de prévénir l'inflammation de la veſſie, on réitérera, s'il le faut, la ſaignée: on fera prendre enſuite au malade quelques demi-bains d'eau-de-ſon tiede: on le purgera, dans l'intervalle des deux premiers bains, avec un once du ſel N°. XX de la pharmacie portative, ou avec demi-once de ſel-de Sedliz & deux onces de manne, délayés dans un gobelet d'eau tiede. Dans l'intervalle des bains, on fomentera le pubis & le périnée avec la fomentation aromatique N°. 78, ou l'on appliquera ſur ces parties un cataplaſme d'oignons légérement cuits ſous les cendres, & on réitérera le ſuſdit lavement purgatif.

Si la ſuppreſſion des urines attaquoit au contraire des perſonnes ſujettes aux hémorrhoïdes, ce qui arrive ordinairement avec les ſymptômes rapportés à l'article des hémorrhoïdes de la veſſie, on traitera cette rétention ſelon qu'il eſt recommandé au dit article. Si elle arrivoit à la ſuite du piſſement de ſang, avec les ſymptômes indiqués de la rétention de ſang grumelé dans la veſſie; on ſuivra les conſeils donnés pour ce cas, à l'article du piſſement de ſang.

Lorſque la ſuppreſſion des urines ne dépendra d'aucune de ces cauſes, on aura lieu de croire que la veſſie eſt dans un état paralytique. Dans ce cas, l'on emploiera ce qui eſt recommandé pour les affections paralytiques en général, & en particulier pour la paralyſie de la veſſie. Quelle que puiſſe être la cauſe de la ſuppreſſion parfaite des urines; ſi elle duroit au-delà de trente-ſix heures, le ventre étant gros, tendu & la veſſie pleine, on évacuera la veſſie moyennant le catheder, dont on réitérera dans la ſuite l'application, deux fois par jour, juſqu'à ce que le malade ſoit en état d'uriner ſans ce ſecours: on pourra auſſi lui laiſſer une ſonde flexible dans la veſſie.

Si l'introduction de cet inſtrument étoit impoſſible, on aura recours à la ponction de la veſſie, & dans tous les cas, le convaleſcent ne reſtera pas plus de quatre heures, pendant pluſieurs ſemaines, ſans faire de l'eau, ſoit de jour ou pendant la nuit.

De la dyſurie.

La dyſurie ſe connoît, en ce que les perſonnes qui en ſont attaquées urinent avec beaucoup de difficulté, & ordinairement au moyen de grands efforts. Ces ſymptômes ſont accompagnés d'ardeur & de cuiſſons douloureuſes, & qui ſont très-pénibles, tant immédiatement avant, qu'après l'épanchement des urines.

Ce mal étant ſouvent l'effet des différentes cauſes, qui, dans un degré plus fort, operent la ſuppreſſion totale des urines, on conſultera ce qui eſt dit pour diſtinguer les diverſes cauſes de la ſuppreſſion; & l'on emploiera, ſelon le cas, les différents remedes recommandés pour l'iſchurie. Si au contraire la dyſurie étoit une ſuite de maux vénériens ou de l'ulcération de la veſſie, on la traitera d'après les conſeils donnés à l'article de

l'iſchurie vénérienne & pour le traitement des abcès & des ulceres à la veſſie. Comme la dyſurie provient quelquefois encore de l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins du ſphincter, ou du gonflement des corps caverneux du membre, on diſtinguera le premier cas, par la diſpoſition du malade aux hémorrhoïdes, & par les ſymptômes donnés de l'engorgement des vaiſſeaux du ſphincter, aux articles qui traitent des hémorrhoïdes de la veſſie & du piſſement de ſang. Dans le paroxyſme de cette derniere eſpece de dyſurie, on emploiera la ſaignée au bras, &, le lendemain, les ſangſues qu'on appliquera ſur les boutons hémorrhoïdaux, s'il y en avoit qui fuſſent tuméfiés. Le malade prendra enſuite une couple des lavements N°. 108, des demi-bains tiedes d'eau-de-ſon, & la mixture tempérante N°. 130. Il ſera nourri des aliments liquides & des fruits & légumes adouciſſants du régime décrit ſous les lettres D & H: il boira beaucoup de tiſane-de-citron, ou de la tiſane-d'orge N°. 213, qu'on blanchira avec du ſyrop-d'orgeat. Le paroxyſme étant paſſé, il emploiera, afin de prévenir la rechûte, ce qui eſt recommandé pour la circulation embarraſſée dans les vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte, ou la cure indiquée pour provoquer le flux hémorrhoïdal, ſi le malade y avoit beaucoup de diſpoſition.

Le ſecond cas ſe connoît par le tempérament pléthorique du malade, par le gonflement ſoutenu du membre, & par le rétréciſſement de l'uretre qui ſouvent eſt retréci au point qu'on a de la peine à y introduire le ſiphon d'une petite ſeringue. Ce cas ſera traité par la ſaignée réitérée, & par des fomentations avec de l'oxycrat froid, appliquées ſur le membre, ſur le pubis & ſur le périnée.

Outre ces différentes cauſes de la dyſurie, cette maladie eſt encore très-ſouvent l'effet d'une acrimonie des urines, ſi grande & ſi piquante, que le ſphincter de la veſſie eſt affecté d'une contraction ſpaſmodique. Ce cas ſe diſtingue par l'odeur forte & par la qualité très-âcre & ſalée des urines. Il eſt familier aux perſonnes ſcorbutiques & à celles qui ont le ſang fort-acrimonieux. Après leur avoir appliqué le lavement N°. 108, on les purgera avec la potion de manne N°. 167. Leur boiſſon ordinaire ſera la tiſane-Arabique N°. 207, ou de l'infuſion ſoit de racine d'althéa, ſoit de graine de lin; & ces boiſſons ſeront adoucies avec du ſyrop-d'althéa. Le malade ſera nourri de gruaux d'orge, de ris, de viandes

des blanches &c.: il s'habillera bien, &, pour dériver la ſalure vers la peau, il prendra deux fois dans le jour, pendant l'eſpace d'une heure, un demi-bain modérément chauffé d'eau-de-ſon, où l'on jettera une pinte de mouſſe de ſavon marbré. Du bain, il paſſera dans un lit baſſiné, afin d'y tranſpirer, en prenant pour cet effet un bon bouillon, & s'il tranſpiroit difficilement, quelques taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau.

Si le ſpaſme du ſphincter réſiſtoit à ces remedes, on ſaignera le malade au bras: on réitérera le matin & le ſoir les lavements émollients ſuſdits: on lui appliquera ſur le périnée & ſur le pubis, la fomentation N°. 82, & il prendra l'émulſion calmante N°. 66.

Après l'avoir ainſi ſoulagé, on cherchera à connoître la nature de l'acrimonie du ſang, que l'on détruira par les moyens recommandés à cet effet en traitant des acrimonies de la maſſe des humeurs; & ſi l'on avoit à faire à des vieillards décrépits, on n'oubliera pas de les reſtaurer, ſur-tout par de bons bouillons.

DES MALADIES LES PLUS ORDINAIRES CHEZ LES ENFANTS.

De la défaillance des nouveaux-nés.

A peine les enfants voient-ils le jour, qu'ils ont beſoin du ſecours de l'art. L'accouchement les réduit quelquefois à une grande foibleſſe, & les met dans un état où ils paroiſſent plus morts que vivants. On les fera revenir de cette eſpece de défaillance, en leur frottant doucement tout le corps, qu'on lavera avec du vin chaud: on les baignera même dans du vin un peu plus chaud que tiede: on verſera un peu de vin tiede dans leur bouche, & on leur en injectera même dans les narines. Si cela ne ſuffiſoit pas, on fera paſſer ſans-ceſſe l'haleine d'une perſonne, qui aura mâché quelque aromate, dans le poumon de l'enfant: on lui appliquera ſur les tempes, ſur les poignets & ſur le creux de l'eſtomac, des compreſſes trempées dans de l'eau-à-la-reine ou dans de l'eau-des-Carmes, &

on leur en préſentera, ou plutôt de l'eſprit N°. 75 ſous les narines, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien excités & ranimés. Si cela tardoit à arriver, on ne différera pas de leur ſouffler dans le fondement quelques bouffées de fumée de tabac, au moyen d'un tuyau de pipe à bec de corne, boutonné pour ne pas bleſſer l'enfant.

Du vomiſſement, du hoquet & des petits mouvements convulſifs, &c. des nouveaux-nés.

Les enfants mêmes qui arrivent heureuſement au monde, ſont rarement exempts des accidents dont il s'agit ici, & qui proviennent de la rétention des excréments, ſoit de la pituite, dont la bouche, l'avaloir, l'eſtomac & les inteſtins ſont remplis, & qui cauſent les maux de cœur, les vomiſſements, le hoquet, la toux, les éternuements, les cris, les inſomnies, la colique & le mallet, ſi communs chez les nouveaux-nés. Le premier lait de la mere les délivrera de ces accidents en les purgeant; ſi-non, on leur donnera la valeur d'une cuillerée à ſoupe d'un mêlange de parties égales d'un vin doux & de miel, ſoit de ſyrop-de-violettes & d'huile d'amandes-douces, ou de ſyrop de chicorée à la rhubarbe: ils en prendront toutes les heures plein une petite cuillerée à café, juſqu'à ce que le ventre s'ouvre. Lorſqu'ils uſeront de ces remedes, on les fera jeûner pendant les dix premieres heures; & ſi ces médicaments ne ſuffiſoient pas pour les évacuer, on leur fera prendre, quelques heures après, deux gros de manne diſſouts dans de l'eau blanchie avec du lait.

Des tranchées & douleurs de ventre; de la diarrhée & des convulſions des enfants à la mamelle, cauſées par le lait qui s'aigrit.

Les enfants ſont ſouvent affectés de maux de ventre. Leurs cris, leurs contorſions & leurs mouvements convulſifs expriment leurs ſouffrances. Leurs excréments, dans ce cas, ſont ordinairement d'un jaune pâle ou verdâtres. Leur ventre eſt gonflé, & ſouvent ces enfants vomiſſent des matieres acides, mêlées de lait tranché; & c'eſt-là ce qui cauſe leurs maux.

On les guérit en les purgeant d'abord avec du ſyrop de chicorée à la rhubarbe, dont deux gros ſuffiſent ordinairement pour évacuer un enfant âgé d'un mois ou de ſix ſemaines. On leur retranchera le lait, s'il eſt poſſible, pendant l'eſpace de vingt-quatre heures : on les nourrira de panades à l'eau, très-liquides : après la purgation, on leur donnera, de ſix en ſix heures, dans un peu d'eau ou de panade, deux ou trois grains de poudre d'yeux d'écreviſſes préparés, mêlée avec un quart de grain d'anis en poudre, ſoit trois ou quatre grains de magnéſie blanche, ou autant de la poudre N°. 169. On leur frottera le ventre avec de la graiſſe de chapon chauffée, dont on animera l'once avec ſix gouttes d'huile-d'anis diſtillée. Leur boiſſon ordinaire ſera de l'infuſion de fleurs de tilleul, &, pendant la diarrhée, la tiſane-blanche N°. 208, coupée avec le triple de la dite infuſion.

Si la diarrhée ſubſiſtoit, on pourra leur donner encore gros comme une petite fève de confection d'hyacinthes, ou un grain de thériaque de Veniſe; & l'on continuera ces derniers remedes, juſqu'à ce que les ſusdits ſymptômes ceſſent.

Si les convulſions étoient conſidérables, on les appaiſera avec une ou deux gouttes d'eſprit-de-corne-de-cerf, diſtillé ſur un petit morceau de ſucre, que l'on fera fondre dans une couple de cuillerées à café d'eau; & pour prévenir les retours de ces accidents, la nourrice s'abſtiendra des aliments acides : on purgera de quinze en quinze jours l'enfant avec le ſusdit ſyrop de rhubarbe, & on lui donnera, matin & ſoir, quelques grains des ſusdites poudres abſorbantes.

Il reſte à obſerver, que dans la ſaburre des enfants, qui eſt opiniâtre, une couple de grains d'ipécacuanha produiſent un très-bon effet; & que les perſonnes pourvues de la pharmacie portative feront bien de conſulter & de ſuivre, quant aux convulſions conſidérables des enfants, les renſeignements décrits ſous le médicament N°. XXXVI.

Des aphtes.

Les aphtes ſont encore un des premiers maux qui affectent les enfants. Ce ſont de petits ulceres blanchâtres, qui ſe forment principalement à la langue & au palais, & qui ſont accompagnés de chaleurs & de douleurs à la bouche, qui empêchent l'enfant de tetter. La nourrice

prendra le petit-lait : on purgera l'enfant avec du ſyrop de rhubarbe : on lui lavera ſouvent les aphtes avec un mêlange compoſé de ſix parties d'eau-de-ſauge & d'une partie de miel-roſat. Dans des cas opiniâtres, on touchera ces aphtes, pluſieurs fois par jour, à l'aide d'un pinceau, avec le mêlange de douze parties de miel-roſat & d'une d'huile-de-tartre par défaillance. Si ce mal ne cédoit pas à ces remedes, ou qu'il fût conſidérable, on conſultera l'article des aphtes ſymptômatiques dans les fievres, afin de faire uſage de ce qui ſera indiqué & praticable.

De la dentition.

Quand les enfants ont ſurmonté les indiſpoſitions dont il vient d'être traité, l'époque pendant laquelle ils pouſſent les dents, ſur-tout les premieres, les expoſe à de nouveaux accidents, auxquels ils ſuccombent aſſez ſouvent. A meſure que les dents écartent & percent la gencive, elle ſe tuméfie, & cette tumeur aux gencives eſt ſouvent accompagnée d'inflammation, de picotements & de déchirements qui irritent les parties nerveuſes de la bouche, au point que la langue & toute la bouche s'échauffent & ſe gonflent conſidérablement. Les enfants qui ſont dans ce cas bavent beaucoup : ils ont de la fievre ; ils ſont conſtipés, ou ils ont des maux de ventre & une diarrhée dont les matieres ſont vertes. Souvent encore ils ont de la toux & des convulſions ; maux dont on les guérit en relâchant la gencive, & en facilitant l'éruption des dents.

Pour cet effet, on leur donnera à ſucer une figue bouillie dans du lait ; on leur frottera ſouvent la gencive avec le mêlange de parties égales de miel & de beurre. Auſſi ſouvent qu'il ſe pourra faire, on leur mettra ſur la gencive affectée une tranche de lard frais, légérement enduite de miel, que l'on rafraîchira ; & l'on calmera l'irritation du bas-ventre, moyennant des lavements de lait coupé avec partie égale d'infuſion de fleurs-de-tilleul, en y ajoutant un peu de ſucre : on les réitérera ſelon le beſoin, & pour prévenir ſur-tout la conſtipation. A cette fin, on pourra leur donner encore, de temps à autre, une cuillerée à café pleine d'huile d'amandes-douces, mêlée avec partie égale de ſyrop de violettes. Si l'on remarquoit à la gencive une tumeur aſſez dure & enflammée, pour faire préſumer que la dent ne pourroit la percer, on la diviſera à l'aide d'une inciſion qu'on fera

pour donner jour à la dent. On calmera les convulſions, ſi elles ſont violentes, à l'aide d'une ou de deux gouttes d'eſprit-de-corne-de-cerf, ou moyennant les gouttes anti-ſpaſmodiques N°. 90, qu'on leur fera prendre dans un peu de ſyrop-de-pavots ; & dans des cas graves, les perſonnes pourvues de la pharmacie portative conſulteront & ſuivront la remarque qui ſe trouve à la fin de l'article des tranchées des enfants.

De la diarrhée, de la conſtipation & de la ſuppreſſion des urines.

Les enfants ſont fort-ſujets à la diarrhée, à la conſtipation & encore à la ſuppreſſion des urines. La diarrhée leur eſt rarement préjudiciable : la conſtipation, en échange, & la ſuppreſſion des urines leur ſont très-nuiſibles. Si cependant la diarrhée étoit de nature à exiger des remedes, on emploiera ce qui eſt recommandé pour les tranchées & douleurs de ventre des enfants qui ont en même temps de la diarrhée. On remédiera à la conſtipation, moyennant les lavements de lait coupé avec partie égale d'eau, où l'on aura diſſout une couple de gros de ſucre : on leur appliquera auſſi, pour le même effet, des ſuppoſitoires de miel, cuit à la conſiſtance d'une pâte ferme.

Dans la ſuppreſſion des urines, on débutera par leur donner un lavement de lait coupé avec de l'infuſion de fleurs de mauves, qui ſera ſucrée : on leur oindra le bas du ventre & le périnée, avec de l'huile de bon-homme ou de camomilles chauffées ; & on leur donnera d'heure en heure une couple de cuillerées d'une émulſion faite avec ſix amandes de pêche, un gros de graine de violettes, & quatre onces d'eau-de-cerfeuil, qu'on adoucira avec demi-once de ſyrop-d'althéa. Si les urines ne commençoient pas à couler au bout d'une huitaine d'heures qu'ils auroient uſé de ces remedes, on conſultera & l'on ſuivra les avis donnés pour la ſuppreſſion des urines.

Du hoquet, de l'inſomnie, des ſurſauts, & des convulſions épileptiques.

Le hoquet, les inſomnies, les ſurſauts, les convulſions & les paroxyſmes épileptiques des enfants, provenant le plus ſouvent de crudités acides dans l'eſtomac, & de flatuoſités au bas-ventre, on les guérira en ſuivant

les avis donnés pour les tranchées & douleurs de ventre des enfants qui ſont à la mamelle. On augmentera la doſe des remedes à proportion de leur âge : & comme les deux derniers ſymptômes proviennent quelquefois des vers ou des dents, on fera attention à ces cauſes ; & ſi elles avoient lieu, on emploiera ce qui eſt recommandé pour ce cas à l'article des vers ou de l'éruption des dents chez les enfants.

Des maladies de la peau familieres aux enfants.

Les enfants ſont ſouvent affectés de quelques maladies cutanées. La rougeur & l'écorchement des aines, des feſſes, du cou, & de la partie poſtérieure des oreilles, leur ſont très-familiers. Quant à ces dernieres incommodités, on aura ſoin de leur tenir les parties affectées propres, en les baſſinant ſouvent avec de l'eau tiede mêlée d'un ſixieme de vin blanc. Après les avoir nettoyées doucement, on les ſoupoudrera, matin & ſoir, avec de la graine de lycopodium ; & ſi cela ne ſuffiſoit pas, on les oindra légérement, matin & ſoir, avec de l'onguent de ceruſe, avec du baume de Saturne de Goulard, ou avec l'onguent N°. 139.

De la rache, des croûtes de lait & de la teigne.

Comme la rache, les croûtes de lait & la teigne ſont le plus ſouvent ſalutaires aux enfants, on abandonnera ces maladies cutanées à la nature, à moins que la grande ſéchereſſe des croûtes, ou de profondes ulcérations, n'exigent qu'on y remédie.

Dans le premier cas, on baſſinera ſouvent les croûtes trop ſeches avec le lait de la nourrice, ou on les oindra avec la pommade adouciſſante N°. 161. Les profondes ulcérations ayant toujours pour cauſe une matiere âcre, on purgera l'enfant, dans ce cas, trois ou quatre fois de deux en deux jours, avec un grain de mercure-doux, broyé ſelon ſon âge avec trois à ſix grains de diagrede, & qu'on lui fera avaler dans un peu de pulpe d'une pomme douce cuite. Les enfants qui ſeroient au-deſſous de deux ans avaleront un grain de mercure-doux, dans un ou deux gros de ſyrop de rhubarbe. Après cela, on lavera les parties affectées, une couple de fois par jour, avec de l'eau-de-plantin tiede, & après ces lotions, on

les oindra avec de la crême nouvellement faite, dont on broyera une bonne cuillerée avec trois grains de ſel-de-Saturne, ou avec les onguents recommandés pour les maladies de la peau des enfants.

Si le cas étoit opiniâtre, ou qu'il fût queſtion d'un enfant ſevré, on conſultera & ſuivra, autant que cela ſera convenable, ce qui eſt recommandé pour la teigne des enfants. Trois ou quatre cuillerées à café de ſyrop-de-fumeterre, priſes dans les vingt-quatre heures, & une taſſe de petit-lait qu'on donnera par-deſſus, ſeront ſouvent ſalutaires; de même que l'uſage de la décoction de l'écorce d'orme-pyramidal mentionnée ſous l'article des dartres, & dont on ſe ſervira auſſi pour baſſiner & fomenter la partie affectée.

Si l'enfant étoit encore en nourrice, celle-ci obſervera le régime ſous les lettres B & F, & elle prendra les remedes convenables pour corriger le vice dominant de ſon ſang. On changera auſſi de nourrice, au cas que le nourriſſon ne fût pas en âge à pouvoir être ſevré : ſi l'on ne pouvoit en trouver une très-bonne, on ne tardera pas à ſe déterminer à élever l'enfant avec du lait de chevre ou de vache, ſelon ſa conſtitution, & avec des panades légeres, très-bien cuites.

Des rhûmes de poitrine qui attaquent les enfants.

Quant aux rhûmes de poitrine qui attaquent les enfants, on les garantira d'abord du froid : ils boiront d'une infuſion légere de parties égales de fleurs-de-tilleul & de petites marguerites, adoucie avec du ſyrop de capillaire. On leur oindra, matin & ſoir, la poitrine avec de la graiſſe de chapon, animée d'un vingtieme d'huile-de-muſcade exprimée; & ils prendront, une couple de fois dans le jour, & vers l'heure du ſommeil, une cuillerée à café d'un mêlange de deux parties d'huile d'amandes-douces & d'une partie de ſyrop de pavots. S'ils étoient fortement chargés de pituites, on ne manquera pas de les évacuer par le haut avec une couple de gros, ou quantité ſuffiſante d'oxymel ſcillitique délayé dans un peu d'eau tiede; & ſi la toux tenoit de la coqueluche, on conſultera & l'on emploiera, conformément à leur âge, ce qui eſt preſcrit à l'article de la coqueluche.

Des fluxions ſur les yeux & ſur les oreilles, & de l'obſtruction des narines chez les enfants.

Les fluxions ſur les yeux & les oreilles, ainſi que l'obſtruction des narines, ſont encore des accidents auxquels les enfants ſont fort-ſujets. On aura ſoin de prévenir les progrès des deux premiers cas, en baſſinant ſouvent les parties affectées avec de l'eau-roſe tiede, & la nourrice les arroſera enſuite avec ſon lait.

Si ces fluxions étoient opiniâtres, on purgera l'enfant comme il eſt recommandé pour la rache &c; & ſi la fluxion ſur les yeux dégénéroit en ophtalmie, on conſultera & l'on emploiera, autant que ſon âge le permettra, ce qui eſt enſeigné à l'article des ophtalmies.

Quant à l'obſtruction des narines, on oindra la racine du nez, trois ou quatre fois par jour, avec du beurre frais, dans lequel on aura fait cuire de la marjolaine enveloppée dans un nouet lâche d'une toile poreuſe. On leur introduira auſſi cet onguent dans les narines, ſi elles étoient chargées de morve. On purgera l'enfant, une couple de fois, avec le laxatif ci-deſſus rappellé; & lorſque le mal ſera opiniâtre, on ſubſtituera à l'onguent fait avec du beurre, la pommade adouciſſante N°. 161, intimement mêlée avec un douzieme de la pommade rouge N°. 162.

De l'atrophie.

Outre les divers accidents, qui ſurviennent aux enfants, & dont il a été fait mention ci-deſſus, ils ſont encore ſujets à deux maladies chroniques, ſavoir l'atrophie & le rachitis.

L'atrophie eſt une eſpece de conſomption, qui attaque les enfants foibles, délicats, ou mal ſoignés & mal nourris. Ils deviennent inſenſiblement pâles: leurs yeux annoncent de la langueur; leur ventre ſe tuméfie tandis que le viſage & tout le reſte du corps maigriſſent, & que les chairs ſe conſument. A cela ſe joint aſſez ſouvent le gonflement des glandes du cou, &c.

Cette maladie dérive toujours de l'engorgement des glandes du méſentere. Quand l'atrophie eſt naiſſante ou de nouvelle date, on la guérit facilement, en évitant de nourrir d'aliments farineux les enfants qui en ſont

ſont atteints, en leur donnant une nourrice ſaine, & dont le lait ne ſoit pas trop épais ou trop gras. A ſon défaut, on les nourrira de tout ce qu'il y a de plus léger parmi les aliments rapportés ſous les régimes B & H : on les purgera deux fois la ſemaine avec le laxatif recommandé pour la rache : on leur frottera, matin & ſoir, le ventre & les extrêmités, d'abord avec une flanelle chauffée, & enſuite avec un onguent compoſé de trois onces de graiſſe de chapon, d'une once d'eau-de-vie, d'un gros de ſavon raclé & d'autant d'huile exprimée de noix-muſcade. Dans les intervalles entre les purgations, on leur donnera, de quatre en quatre heures, une ou deux cuillerées à café de ſyrop-de-creſſon-de-fontaine : on leur fera habiter un lieu dont l'air ſoit pur & ſec ; on les tiendra propres & au chaud ; & ſi ces remedes & précautions étoient inſuffiſants, ou que la maladie fût enracinée, on leur fera prendre une quinzaine de bains tiedes dans de l'eau bouillie avec une couple de poignées de feuilles de blette, & où l'on jettera un gobelet de mouſſe de ſavon. Après cela, autant que leur âge le permettra, on ſuivra les avis donnés pour diſſiper l'engorgement des glandes mineures & de celles du méſentere.

Du rachitis.

Le rachitis attaque les enfants, incluſivement depuis l'âge de neuf mois, juſqu'à celui de deux ans. Cette maladie ne commence guere avant ou après ce terme : elle eſt annoncée par l'état cacochyme ou par l'épuiſement du pere, de la mere, ou de la nourrice. Les chairs des enfants attaqués de cette maladie deviennent d'abord molles & flaſques : l'enfant qui en eſt atteint, eſt foible, languiſſant, pareſſeux, engourdi : il a la tête groſſe & le viſage bouffi, tandis que le reſte du corps s'exténue. On appelle communément ces malades, enfants noués, parce que, dans cette maladie, les poignets ainſi que les extrêmités des côtes attachées au ſternum, de même que d'autres articulations, offrent à la vue des nœuds & des boſſettes. Souvent même les jambes, les avant-bras & les cuiſſes ſe courbent, ou croiſſent inégalement, de façon qu'un membre devient plus long ou plus gros que l'autre.

A meſure que cette maladie fait des progrès, le front & la poitrine s'élevent en boſſe : les hypochondres ſont tendus ; l'enfant reſpire avec quel-

que difficulté: il ne prend que peu ou point d'accroiſſement: il a tous les viſceres du bas-ventre flaſques ou obſtrués; & s'il ne guérit pas avant qu'il ait atteint l'âge de cinq ans, il demeure languiſſant pour le reſte de ſa vie. Cette maladie diſpoſe encore à l'aſthme, à prendre des ulceres avec carie aux os; à l'étyſie, à l'hydropiſie de poitrine, & à celle du bas-ventre, &c.

On retranchera à ces malades le lait & tous les aliments farineux: on les nourrira avec les mets les plus légers du régime décrit ſous la lettre B, qu'on aſſaiſonnera de quelque peu d'aromates, comme de noix-muſcades, de canelle, de marjolaine, de ceſte d'orange & de citron. On leur donnera au repas un doigt de bon vin; on aura un ſoin particulier de les bien habiller & de les tenir bien couverts pendant la nuit. Ils habiteront toujours dans un appartement tempéré dont l'air ſoit ſec; on les obligera à prendre toute ſorte d'exercices, & dans des temps défavorables, on leur frottera l'habitude du corps avec la broſſe Angloiſe.

Quant aux remedes, on commencera toujours par donner à l'enfant une doſe d'ipécacuanha proportionnée à ſon âge, afin d'ébranler & d'évacuer les humeurs viſqueuſes de l'eſtomac. Il prendra enſuite, pendant l'eſpace de quinze jours, les bains aromatiques N°. 1, deſquels il paſſera dans un lit baſſiné; ou on lui frottera l'épine du dos & les extrémités, premiérement avec une flanelle chauffée & parfumée d'encens; puis on lui oindra l'épine-du-dos avec l'onguent de ſavon N°. 141. On donnera en même temps au malade, intérieurement, les gouttes apéritives N°. 91, & le ſoir en ſe couchant, une ou deux des pillules gommeuſes N°. 152, dans de la marmelade de pommes. On ſuſpendra l'uſage de ces remedes pendant un jour de la ſemaine, afin de le purger avec la doſe convenable de teinture de rhubarbe N°. 203. L'on continuera le tout juſqu'à la parfaite guériſon, à la réſerve des bains dont il ne prendra dans la ſuite qu'un ou deux par ſemaine. S'il y avoit de la difformité dans les membres, l'on emploiera avec beaucoup de prudence, les ſecours méchaniques uſités en pareil cas, afin de ſeconder la nature, qui y remédiera inſenſiblement d'elle-même, dèsque le malade ſera d'ailleurs parfaitement rétabli.

Les bains d'eaux-thermales, ſavonneuſes & ferrugineuſes ſont auſſi très-ſalutaires dans cette maladie.

Des enfants qui louchent.

La cure modérée des enfants rachitiques réuſſira ſouvent pour ce mal, ſi l'on prend en même temps la précaution de tenir fermé l'œil ſain, & de ramener l'œil malade, moyennant un carton convexe, percé à l'endroit où l'on veut ramener l'axe viſuel.

MALADIES DU SEXE.

De la ſuſpenſion du flux menſtruel.

Outre les maladies communes aux deux ſexes, il y en a qui ſont propres au féminin, vû les fonctions particulieres auxquelles la nature l'a deſtiné. D'abord, les filles qui approchent vers la fin de leur accroiſſement, ont à éprouver la révolution qui ſe fait pour l'établiſſement du flux menſtruel : époque où à l'ordinaire elles ſe ſentent engourdies, où elles éprouvent des laſſitudes, des moments de triſteſſe, de la douleur aux lombes & aux aines, de la peſanteur aux cuiſſes & des maux de tête. Ces ſymptômes ſont ordinairement accompagnés de la plénitude & du gonflement des vaiſſeaux ſanguins, & de battements de cœur, qui ſont des effets de la pléthore & de l'embarras qui en réſulte dans la circulation du ſang.

Lorſque la nature trouve beaucoup de réſiſtance à établir le flux des menſtrues, les malades perdent peu-à-peu totalement la couleur : leurs levres ſont très-pâles : elles ont ordinairement un cercle livide à l'entour des yeux, des maux de cœur, du dégoût & des appétits bizarres. A cela ſe joint inſenſiblement un dérangement preſque de toutes les fonctions animales & vitales. Il arrive quelquefois, que le ſang, ne pouvant s'évacuer par les voies naturelles, regorge par les narines, par le poumon, l'eſtomac, &c : maux dont on ne peut délivrer les malades, qu'en provoquant le flux menſtruel.

Mais comme les obſtacles de ce flux dérivent de différentes cauſes, dont chacune exige un traitement particulier, il eſt à remarquer que les

plus communes ſont une plénitude des vaiſſeaux ſanguins occaſionnés par l'abondance ou par la dilatation du ſang, leſquelles ſont ſi conſidérables, que les gros vaiſſeaux gonflés compriment les petits, par-où l'évacuation des menſtrues ſe fait; ou ce qui eſt plus fréquent encore, le flux menſtruel ne peut ſe faire à cauſe de l'épaiſſiſſement ou de la viſcoſité de toute la maſſe des humeurs. Quelquefois auſſi il eſt ſuſpendu par le défaut de vigueur du cœur & des arteres : le choc du ſang ſur les petits vaiſſeaux étant trop foible pour vaincre la réſiſtance des capillaires, par-où les menſtrues doivent ſe faire jour.

Le premier de ces cas ſe connoît par les ſignes de la pléthore indiqués à l'article qui traite de cet objet. On ſaignera ces malades au pied, & cela environ dix jours avant le terme où la nature a paru le plus diſpoſée au flux des menſtrues. Dèsque le pied ſera guéri, elles prendront une huitaine de demi-bains d'eau-de-ſon un peu plus chaude que tiede; & à défaut de commodités pour cela, elles y ſuppléeront par des bains de pieds, pris matin & ſoir, pendant l'eſpace d'une demi-heure : au ſortir du bain, elles ſe feront frotter long-temps les jambes & les cuiſſes, du bas en haut, avec une ſerviette chaude. Pendant qu'elles uſeront des bains, afin de modérer l'orgaſme du ſang, elles prendront, tous les ſoirs, une priſe de la poudre tempérante N°. 190, & elles réitéreront le tout dans l'ordre preſcrit, chaque mois à la même lune, & juſqu'à trois fois, s'il le faut; en obſervant toutefois de ne réitérer la ſaignée qu'une fois, & cela huit jours avant l'époque du troiſieme mois : moyennant quoi les regles manqueront rarement de paroître, ſi c'eſt par cette cauſe qu'elles ſont retardées.

Le ſecond cas ſe diſtinguera par les ſignes indiqués de l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité du ſang; & l'on provoquera les menſtrues, en pratiquant long-temps tout ce qui eſt recommandé pour ces vices de la maſſe des liquides. Les perſonnes qui ſeront dans ce cas, prendront de plus & régulièrement, tous les mois, quelques jours de ſuite, avant la nouvelle lune, les pillules laxatives N°. 154. Elles boiront en même temps, ſur le ſoir, deux taſſes d'infuſion de ſabine : elles feront uſage des frictions recommandées pour le cas précédent, & ſi le ſang ſe portoit à la tête, elles prendront en ſe couchant, un bain de pieds, dans lequel on jettera une couple de poignées de cendres de bois de hêtre ou de char-

me. Elles réitéreront ce cours de remedes pendant trois mois de ſuite, & ſi les regles n'arrivoient pas, elles ſe feront ſaigner au pied, dans le troiſieme mois, & cela l'avant-veille de la nouvelle-lune.

Chez les perſonnes qui ſont affectées des derniers empêchements, il ne faut pas preſſer l'arrivée de ce bénéfice, qui viendra quand elles auront été reſtaurées par les régimes preſcrits ſous les lettres B & G, par l'exercice journalier, par les frictions de l'habitude du corps & par l'uſage qu'elles feront, à l'entrée des deux repas, de trois à ſix grains de la limaille brûlée N°. 113 : à ſon défaut, elles prendront aux mêmes heures un verre de bon vin rouge, infuſé froid ſur une orange-amere coupée en petits morceaux, laquelle ſervira pour deux livres de vin, que l'on décantera par verrées à meſure qu'on en uſera.

Du déſordre & de la ſuppreſſion du flux menſtruel.

Le flux menſtruel, une fois établi ſelon le vœu de la nature, ſe renouvelle communément depuis l'âge de quinze juſques vers celui de cinquante ans, environ chaque mois, chez des perſonnes ſaines & non-groſſes, & avec une préciſion, qui eſt auſſi ſalutaire que le déréglement & ſurtout la ſuppreſſion de ce flux ſont préjudiciables, & entraînent même toutes ſortes de maux. L'époque des jeunes filles & des femmes eſt la nouvelle lune : quand elles ont paſſé trente à quarante ans, ce bénéfice ſuit la pleine-lune.

Lorſque les menſtrues ſont retardées, quand elles fluent en moindre quantité que dans l'état naturel, & qu'elles ſe ſuppriment entiérement, les femmes ſouffrent la plus grande partie des maux indiqués à l'article de la ſuſpenſion du bénéfice périodique. Elles auront recours, ſelon le cas où elles ſe trouveront, aux remedes recommandés dans cet article ; & pour peu qu'elles ſe trouvent pléthoriques, on les ſaignera de temps à autre au pied, afin de ſuppléer, en attendant, au flux menſtruel.

De l'excès du flux menſtruel.

L'excès du flux menſtruel, chez les jeunes femmes, arrive le plus ſouvent, parce que leur ſang eſt fort-vif & diſſout. On y remédiera

moyennant le régime & les remedes recommandés pour le ſang trop clair & qui peche par la diſſolution ou par l'échauffement.

Si ces pertes arrivoient à la ſuite d'une couche laborieuſe, ou qu'on eût lieu de ſoupçonner qu'il y eût en même temps du relâchement dans la matrice, on ne pourra mieux faire que de prendre des bains naturels, ochreux ou martiaux, rapportés ſous le N°. 3, avec la précaution de ne les prendre que tiedes, & de n'uſer, vers la fin de la lune, que de demi-bains preſque froids. Si les pertes reſſembloient à l'hémorrhagie, on conſultera & l'on ſuivra, avec la modération qui ſera indiquée, l'article des hémorrhagies en général, & de celle de la matrice en particulier.

Le temps où les femmes ſont le plus expoſées aux pertes, eſt celui où les regles ceſſent; époque à laquelle, après que les regles ont été ſuſpendues pendant quelques mois, elles prennent ſouvent des hémorrhagies conſidérables, qui reviennent au bout d'un intervalle plus ou moins long, juſqu'à ce qu'elles aient atteint le terme où le flux des menſtrues ceſſe entiérement. Si l'on ne remédie pas à ces pertes, elles conduiſent quelquefois aux ſuites indiquées en traitant des hémorrhagies en général: on cherchera donc à les diminuer moyennant de petites ſaignées au bras, réitérées de temps à autre entre les intervalles des pertes. Dèsqu'on en ſentira les avant-coureurs, on ſe tranquilliſera parfaitement: on obſervera le régime recommandé pour les hémorrhagies internes, & on boira, pendant que les pertes dureront, la tiſane-de-ris N°. 215. Au cas que le flux menſtruel continuât de prendre le train de l'hémorrhagie, on emploiera graduellement les remedes indiqués à l'article qui vient d'être cité; & ſi le ſang de la malade étoit diſſout, on ne pourra mieux faire, afin de prévenir les récidives, que d'employer ce qui vient d'être recommandé pour ces deux cas.

Les perſonnes ſujettes aux pertes ſe nourriront d'aliments qui donnent peu de ſang: elles prendront, entre les pertes, tous les petits exercices qui augmentent la tranſpiration, ſans agiter beaucoup le ſang; & ſi la malade étoit épuiſée par les hémorrhagies, elle emploiera, pour ſe reſtaurer, ce qui eſt recommandé à cet effet à l'article des hémorrhagies internes en général, avec la modération que ſon cas exigera.

Des pâles - couleurs.

Les pâles - couleurs attaquent principalement les filles & les veuves qui vivent dans le célibat. Chez les filles, cette maladie précede ſouvent les regles; & quand elle attaque des perſonnes déja réglées, les menſtrues ne perſiſtent ordinairement que dans les commencements de cette maladie.

On la connoît, en ce que les perſonnes qui en ſont affectées deviennent pareſſeuſes & peſantes. Dans la ſuite, elles prennent beaucoup d'abattement, des palpitations de cœur, & de la difficulté à reſpirer, quand elles ſe donnent quelque mouvement, & en particulier lorſqu'elles ont une montée à faire. La couleur du viſage dépérit de plus en plus, & au point que les malades deviennent jaunes, vertes, ayant les yeux entourés d'un cercle bleuâtre: elles ſont triſtes, dégoûtées, ou elles appetent des choſes extraordinaires. Souvent elles ſont affectées d'une petite fievre & de maux de tête. Leur état les diſpoſe à la cachexie, aux obſtructions des viſceres & à leurs ſuites.

Pour guérir les pâles-couleurs des jeunes filles qui ne ſont point encore réglées, ou qui le ſont peu ou mal, on les purgera de huit en huit jours avec les pillules laxatives N°. 154: elles prendront, les jours entre les purgations, l'électuaire-martial N°. 52, & en ſe couchant, deux pillules gommeuſes N°. 152. Elles obſerveront le régime décrit ſous la lettre B: elles prendront, chaque ſemaine, une couple de bains de jambes tiedes, & toutes ſortes d'exercices agréables, modérés dans le commencement, & qu'elles renforceront tous les jours. Si cela ſouffroit de la difficulté, on y ſuppléera par de longues frictions de tout le corps, & en particulier des extrêmités inférieures, & que l'on fera du bas en haut, matin & ſoir, avec de la flanelle ou avec la broſſe Angloiſe. On continuera le tout juſqu'à ce que la ceſſation des ſymptômes annonce la guériſon parfaite, que l'on affermira ultérieurement moyennant l'uſage des eaux-minérales-aigrelettes-martiales, & par les bains d'eaux-thermales légérement ferrugineuſes dénominées ſous le N°. 3, ou, à leur défaut, par les bains aromatiques N°. 1, que l'on tempérera, ſelon l'indication, avec de l'eau.

Quant aux pâles-couleurs des perſonnes qui ſont encore réglées, on les traitera à tous égards, ſelon qu'il eſt recommandé pour la cachexie, & avec les mêmes précautions.

Des fleurs - blanches.

Les fleurs-blanches ſe connoiſſent à l'écoulement d'une humeur qui eſt au commencement blanchâtre, muqueuſe, ou aqueuſe & ſans mauvaiſe odeur ; mais qui ſouvent dans la ſuite devient jaune, verte, âcre & mordante, au point que quelquefois elle entame les parties naturelles qui ſont le couloir par-où ſe fait l'évacuation, & cela ſeulement pendant l'intervalle des regles.

Lorſque ce mal dure long-temps, ſur-tout quand les pertes ſont abondantes, les malades prennent une mauvaiſe couleur : elles ont un cercle bleu ou rougeâtre à l'entour des yeux, des douleurs le long de l'épine-du-dos, & de la peſanteur aux lombes : les paupieres, quelquefois même les chevilles ſont gonflées. Alors elles ſont triſtes, abattues de corps & d'eſprit, eſſoufflées lorſqu'elles ſe donnent du mouvement, & ſujettes aux palpitations & à divers ſymptômes de l'affection hyſtérique.

Cette maladie, qui eſt des plus opiniâtres, diſpoſe à la cachexie & à la ſtérilité.

Pour en guérir, on commencera par prendre, d'abord après les regles, une demi-douzaine de demi-bains domeſtiques tiedes, afin de dégorger les glandes vaginales. On ſe purgera doucement trois ou quatre fois, de deux en deux jours, puis pendant pluſieurs jours conſécutifs, & enſuite ſeulement de huit en huit jours, avec les pillules laxatives N°. 154. On prendra, dans les ſept jours intermédiaires, l'électuaire-roborant N°. 54, & par-deſſus chaque priſe, un verre de décoction faite avec une once & demie de racine de ſaponaire, & une demi-poignée de fleurs d'orties-blanches, pour en faire, avec trois livres d'eau, deux livres & demie de décoction. L'écoulement étant bien arrêté, on confirmera la guériſon par un long uſage de la teinture-de-Mars N°. 201 : on obſervera les régimes indiqués ſous les lettres B & I ; & la boiſſon ordinaire ſera un gros vin rouge trempé avec le double d'eau où l'on aura éteint un morceau d'acier rougi au feu. Ces remedes ſe feront dans les intervalles des regles, pendant l'eſpace de ſix ſemaines, & au-delà, s'il le faut. On prendra, pendant cette cure, une fois dans la ſemaine, un demi-bain tiede, où l'on aura éteint de la craſſe ferrugineuſe qui ſe trouve chez le maréchal-ferrant, & qu'on aura fait rougir au feu. Par ces moyens, on ſe guérira

ſouvent & radicalement de cette maladie. Si cependant l'on échouoit, on aura recours aux bains ochreux rapportés ſous le N°. 3 : on boira en même temps des eaux minérales-aigrelettes-martiales, qui ſont dénominées ſous le même N°.

Comme l'on confond quelquefois cette eſpece d'écoulement avec le ſyphilitique, & encore avec la matiere ſanieuſe qui provient d'une ulcération; il faut y prendre garde, & ſe rappeller que les fleurs-blanches ſeules ceſſent pendant le flux des regles.

Des affections hyſtériques, vulgairement appellées vapeurs hyſtériques.

Cette affection eſt une maladie des plus fréquentes, dont les ſymptômes varient infiniment. Elle eſt l'écueil de la médecine; néanmoins on la traitera le plus ſouvent avec ſuccès, ſi, ſans s'arrêter trop au nom, on en diſtingue bien les cauſes.

La premiere eſpece de vapeurs mérite le nom de ſuffocation hyſtérique. Elle eſt familiere aux filles nubiles, & aux jeunes femmes vives, qui ſont irritées par la liqueur ſpermatique, ou par d'autres cauſes qui produiſent de l'échauffement dans les ovaires, dans les trompes, & dans les organes des parties génitales ; telles que l'orgaſme du ſang ou l'acreté des humeurs ſéminales.

On diſtingue cette eſpece d'affection hyſtérique par l'âge & par le tempérament des malades. Les paroxyſmes ſe forment aſſez ſubitement, &, le plus ſouvent, pendant ou après que le corps a été animé, ou que l'imagination a été exaltée. Les premiers ſymptômes du paroxyſme ſont des baillements, des chaleurs aux reins, & le refroidiſſement des extrêmités, avec un pouls petit & embarraſſé. A cela ſuccedent l'extenſion & la contorſion involontaire des membres, des poſitions ſpaſmodiques ſingulieres, lorſque la malade eſt debout, aſſiſe ou couchée: ces malades ont un beſoin d'uriner ſouvent, & dans le paroxyſme, l'urine eſt claire comme de l'eau-de-roche: elles ſont ſujettes à avoir la ſenſation d'un mouvement ſemblable à une boule qui remonte du ventre au cou, & qui eſt accompagnée d'un ſerrement au goſier, de la rougeur du viſage, du battement des arteres du cou & de la tête, de tiraillements au dos, de gonflement aux hypochondres, de fortes ſuffocations & de palpitations de cœur.

Quant l'accès eſt violent, la malade perd connoiſſance : le globe de l'œil ſe renverſe : elle eſt agitée & a des mouvements ſpaſmodiques ou convulſifs fort-ſinguliers, pendant leſquels quelques femmes hyſtériques ſont ſujettes à rire, à pleurer & à parler à tort & à travers ; ou elles tombent tellement en ſyncope, qu'il leur reſte peu ou point de pouls. Après qu'elles ont été travaillées pendant plus ou moins de temps, de quelques-uns ou de pluſieurs de ces ſymptômes, le ſpaſme ceſſe ; le paroxyſme finit, toutes les fonctions ſe rétabliſſent promptement ; & la même perſonne qu'on avoit cru mourante, ſe trouve ſur pied, ſe ſentant ſeulement fatiguée, & en particulier, les cuiſſes & les jambes comme briſées.

Le ſecond cas, que j'appellerai proprement vapeurs, ſe voit fréquemment chez les filles & femmes d'un tempérament débile, dont le genre nerveux eſt très-irritable & ſuſceptible d'ébranlements. Cette eſpece d'affection hyſtérique eſt encore très-familiere aux femmes qui ſont épuiſées par des pertes en rouge, en blanc, ou par d'autres évacuations abondantes ; ſoit par des maladies, des travaux de l'eſprit & des affections du cœur ou de l'ame. Elle attaque auſſi le ſexe, dont le tempérament eſt affoibli par des excès en thé, ou d'autres boiſſons où l'eau chaude domine, & par une vie ſédentaire. Dans ce deuxieme cas, les malades prennent rarement de fortes ſuffocations : elles ſont en échange toujours languiſſantes, & plus malades encore d'eſprit que de corps. Elles reſſentent tous les jours de nouveaux maux qu'elles ont de la peine à définir, & qui les inquietent au point qu'elles perdent toute eſpérance de guérir. L'eſtomac des femmes vaporeuſes de cette claſſe, fait mal ſes fonctions : elles ſont tourmentées de renvois, de nauſées & d'une ſenſation de plénitude avec gonflement aux hypochondres : elles ont ſouvent des battements très-incommodes à l'eſtomac, des vents qui roulent avec bruit dans l'intérieur du ventre, des ſerrements de poitrine, des angoiſſes qui ſont accompagnées d'une triſteſſe profonde : elles ſont ſujettes à des anéantiſſements ſi grands, qu'elles ſont prêtes à tomber en défaillance, ſe croyant alors mourantes : il leur prend des tremblottements ; elles éprouvent des éblouiſſements, des tintinnements d'oreilles, & des engourdiſſements : elles prennent ſubitement des maux de dents ou d'autres douleurs vagues par le corps, à la tête ; ou elles ſentent un froid glaçant à ſon ſommet. Ces femmes ſont rarement tout-à-fait bien ; elles ſont triſtes, abattues, craintives ; elles ont à

l'ordinaire de la douleur aux reins : leur pouls eſt petit & concentré : elles ſont ſujettes à de ſubites chaleurs qui leur montent au viſage, au refroidiſſement des extrêmités inférieures, aux battements de cœur après le moindre mouvement ; & ſouvent encore elles ſentent de la gêne & une ſorte d'étranglement à la gorge. Elles rendent beaucoup d'urines qui ſont claires ou verdâtres. Les purgatifs, les lavements, les paſſions de l'ame & de certaines odeurs les incommodent ſur-le-champ, & excitent quelquefois en elles des paroxyſmes hyſtériques ſuffocants, qui reſſemblent aux précédents.

Le troiſieme cas arrive aux femmes & filles qui ſont oppilées, malréglées, ou chez qui il y a quelque engorgement dans les viſceres du bas-ventre, ou de l'embarras dans les vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte. On diſtingue ce cas par la ſuppreſſion ou par le déſordre des menſtrues, & par les ſignes indiqués de l'engorgement des viſceres du bas-ventre, & de la circulation embarraſſée dans le ſyſtême des vaiſſeaux de la veine porte. Ce cas, qui eſt compliqué avec les ſymptômes de l'un ou de l'autre de ces maux, ſe connoît par la permanence de ceux-ci, & par la ſuſpenſion de ceux de l'hyſtériciſme, qui n'ont lieu que de temps à autre.

Ces maladies qui ſont preſque toujours ſans danger, paroiſſent fort-dangereuſes à ceux qui en ignorent la marche.

Dans les trois cas, les premiers ſoins à donner à l'arrivée du paroxyſme, ſont de débarraſſer les malades des liens & des vêtements qui les gênent ; d'éloigner les odeurs pour leſquelles elles ont de l'antipathie, & de les placer de maniere, que les mouvements ſpaſmodiques & convulſifs ne puiſſent les endommager.

Dans le paroxyſme de la premiere eſpece d'affection hyſtérique, on fera flairer à la malade l'eſprit-volatil N°. 75, & par préférence, du vinaigre-des-quatre-voleurs ou de ruë, dont on lui baſſinera auſſi les tempes : on lui fera prendre, s'il ſe peut, un bain de pied d'eau-de-ſon tiede, où l'on aura jeté un verre de vinaigre ; ſi-non, on lui fomentera les jambes avec la fomentation N°. 81. Elle prendra la poudre tempérante N°. 190, en ajoutant un ou deux grains de camphre à chaque priſe : ſi l'on ne parvenoit pas à la lui faire avaler, on y ſuppléera par de l'eau fraîche, acidulée avec de l'eſprit-de-ſoufre, & dont on lui fera avaler à repriſes réi-

térées quelques cuillerées. Si la ſuffocation ne ſe terminoit pas au bout d'une couple d'heures, on ſaignera la malade, s'il eſt poſſible, au pied, ſi-non au bras; & on lui donnera la mixture anti-ſpaſmodique N°. 120. Par ces moyens, le paroxyſme ſe terminera ordinairement.

Pour prévenir les retours, la malade ſera ſaignée au printemps & en automne, pour peu qu'elle ſoit pléthorique: ſi-non, elle prendra ſouvent les bains-de-pieds ſuſdits, & pendant l'eſpace de quinze jours, au commencement & vers la fin de l'été, les demi-bains domeſtiques N°. 2. Si ces précautions ne ſuffiſoient pas, la malade boira, pluſieurs années de ſuite, au printemps, pendant trois ſemaines, le petit-lait, & durant le même eſpace de temps, dans les intervalles des bains de l'été, des eaux-minérales-aigrelettes & rafraîchiſſantes, dénominées au N°. 3. Elle obſervera exactement les régimes indiqués ſous les lettres D & H; elle évitera tout ce qui peut échauffer le corps & l'imagination; & ſi elle veut ſe ſouſtraire à ces cours de remedes, elle quittera le célibat.

Dans le ſecond cas, ſi la malade ſe trouvoit dans une eſpece d'évanouiſſement, on évitera, pour l'exciter, l'uſage des odoriférants, à moins qu'on ne ſache par des expériences antécédentes, qu'elle peut les ſupporter. On ſe ſervira au contraire des odeurs d'aſſa-fetida, de caſtor, de plumes de perdrix, ou de corne brûlée, qu'on lui préſentera long-temps ſous les narines. On lui donnera en même temps la mixture anti-hyſtérique N°. 119, ſur laquelle elle boira une taſſe d'infuſion de fleurs de camomilles; ou elle prendra une couple de cuillerées d'eau-de-fleurs d'orange chauffée & légérement ſucrée, ſi l'on ſait déja que la malade la ſupporte. Si ſon ventre étoit gonflé, on lui donnera, après la premiere priſe de ces remedes, le lavement émollient & carminatif N°. 109: on lui fera prendre un bain de jambes d'eau pure tiede, au ſortir duquel on lui frottera les extrêmités inférieures, du bas en haut, avec une ſerviette chauffée. On continuera les remedes ſuſdits, juſqu'à ce que le paroxyſme ſoit terminé, & ſi le cas étoit preſſant, & que la maladie fût ſanguine, on lui fera au pied une ſaignée de ſix à ſept onces.

Quant à la cure de cette eſpece d'affection hyſtérique, en cas que la malade ſoit épuiſée par quelque évacuation actuelle, on cherchera d'abord à y remédier par les moyens preſcrits pour le traitement des pertes en rouge, en blanc, &c. Si-non, on s'attachera uniquement à la reſ-

taurer & à lui fortifier le corps, & en particulier le ſyſtême des nerfs. A cet effet, au cas qu'elle ſoit bien débile, la malade prendra le lait, de la maniere recommandée pour le défaut de reſſort des ſolides; ſi-non elle obſervera les régimes indiqués ſous les lettres B & G. On emploiera, matin & ſoir, les frictions de toute l'habitude du corps: la malade portera conſtamment l'emplâtre de galbanum de Sydenham ſur la région du nombril: elle prendra, une fois dans la ſemaine, les bains indiqués pour les fleurs-blanches; & en fait de remedes, afin de corroborer les viſceres & le genre nerveux, on lui donnera, avant les repas, douze grains de quinquina en poudre, & à ſon réveil & quand elle ſe couchera, quatre grains de la limaille N°. 113, ou de la teinture de Mars N°. 201. Elle continuera le tout pendant une couple de mois, dans les intervalles des regles. Elle cherchera à s'amuſer & à ſe diſſiper: elle commencera par prendre journellement de petits exercices, qu'elle augmentera à meſure qu'elle ſe ſentira en état de le faire: elle évitera autant qu'il ſe pourra les purgations, les lavements, les ſoucis, le chagrin & tous les travaux de l'eſprit. Si, par ces moyens réunis, ſa ſanté ne ſe rétabliſſoit pas au point d'être à toute épreuve, elle l'affermira au moyen des eaux-minérales-aigrelettes-ferrugineuſes, long-temps continuées, & en menant un genre de vie ruſtique.

Dans le troiſieme cas, les paroxyſmes ne ſont guere violents, mais ils ſont en échange fort-variés, ſelon la nature des maux permanents.

On emploiera, dans les paroxyſmes, les remedes indiqués pour le ſecond cas.

Quant à la cure, ſi la malade n'étoit pas réglée, ou ſi elle l'étoit mal, on y remédiera moyennant les remedes recommandés pour la ſuppreſſion ou pour le déſordre du flux menſtruel. Lorſque les vapeurs ſeront compliquées avec l'engorgement de l'un ou de l'autre viſcere du bas-ventre, ou accompagnées d'embarras dans les vaiſſeaux qui ſe déchargent dans la veine-porte: au cas que la malade ſoit pléthorique, on commencera la cure par la ſaignée au pied; ſi-non, on lui fera d'abord prendre une dixaine des bains domeſtiques N°. 2. On la purgera enſuite, de ſix en ſix jours, avec les pillules laxatives N°. 154: on lui appliquera ſur le bas-ventre, l'emplâtre de galbanum, & on lui donnera, dans les intervalles entre les purgations, matin & ſoir, trois ou quatre des pillules gommeu-

ſes N°. 152. Après la priſe du matin, elle prendra le bouillon contre les obſtructions N°. 13, & vers les cinq heures de l'après-midi, de même qu'en ſe couchant, une priſe de l'élixir atténuant N°. 56. Elle obſervera le régime ſpécifié ſous la lettre E, & continuera le tout pendant l'eſpace de deux mois, dans l'intervalle des menſtrues.

Cette marche réuſſira ſouvent; mais ſi la guériſon n'étoit pas avancée au bout de ce terme, elle reprendra les bains comme il eſt preſcrit ci-deſſus, & elle aura recours aux eaux-minérales-aigrelettes-ferrugineuſes. Bien entendu, que ſi l'on découvroit des obſtructions bien formées dans le bas-ventre, un embarras opiniâtre dans les vaiſſeaux de la veine-porte, ou que la malade fût décidément cachétique, on emploiera préliminairement ce qui eſt recommandé pour ces maladies, dont la guériſon diſſipera ſouvent auſſi les accidents hyſtériques.

MALADIES DES FEMMES GROSSES.

Des ſignes & des incommodités de la groſſeſſe.

A peine les femmes ont-elles conçu, qu'elles éprouvent communément pluſieurs incommodités qui rendent la groſſeſſe probable, & qui proviennent, d'une part, de la rétention du ſang menſtruel que le fœtus ne s'approprie pas pendant les premiers mois, & d'autre part, de la révolution que l'emplacement de l'enfant occaſionne dans le corps de la mere. C'eſt auſſi de-là que proviennent principalement le dégoût & l'averſion pour certains aliments, dont quelques femmes groſſes ne peuvent pas même ſupporter l'odeur; de même que le goût pour les drogues qu'elles appetent, auſſi bien que les maux de cœur & vomiſſements, les défaillances, les douleurs à l'eſtomac & à la poitrine, les vertiges & la décoloration du viſage, qu'on remarque ſi ſouvent durant les premiers mois de la groſſeſſe. Quand l'enfant a pris de l'accroiſſement, ces ſymptômes ſont ſuivis de douleurs aux aines, de maux de reins, de la peſanteur de tout le corps, de l'engourdiſſement des extrémités inférieures, de l'enflure des

chevilles du pied, de la difficulté à reſpirer, de la tenſion des mamelles, de boutons hémorrhoïdaux, &c: on les ſoulagera de ces accidents paſſagers, en leur tirant du bras, dès le troiſieme mois de la groſſeſſe, ſix à ſept onces de ſang. On réitérera enſuite la ſaignée chez les femmes ſanguines, de deux en deux ou de trois en trois mois, pendant tout le temps de la groſſeſſe, mais en petite quantité; & on cherchera d'ailleurs à prévenir autant que poſſible le retour de la pléthore, par de l'exercice & par un bon régime.

Comme le poids & le volume de l'enfant, joint à celui des eaux, compriment ſouvent les voies urinaires & le rectum, au point que les femmes ont de la peine à uriner & à aller à ſelle, elles faciliteront l'écoulement des urines, en les rendant couchées ſur le dos; & elles remédieront à la conſtipation, moyennant le lavement N°. 108. Si un appétit déſordonné, ou la plénitude des premieres voies exigeoient quelque choſe de plus, on les purgera doucement avec la potion minorative N°. 168, ou avec une once d'extrait-de-caſſe & une once & demie de manne, diſſoutes dans un gobelet d'eau-de-chicorée, ou à ſon défaut dans de l'eau ſimple.

Des pertes de ſang des femmes groſſes.

Quoique les accidents dont nous venons de faire mention ſoient plus incommodes que dangereux, quand on néglige de déſemplir les vaiſſeaux, il en réſulte ſouvent des pertes de ſang par les voies génitales, qui, lorſque le ſang vient de la matrice, ſont dangereuſes pour la mere & encore plus pour le fruit qu'elle porte. Que la cauſe de ces pertes ſoit une chûte, un effort, ou qu'elle provienne d'une cauſe interne; dèsque les femmes groſſes perdront du ſang, ſi ce n'eſt ſans cauſe manifeſte, dans les premiers mois de la groſſeſſe, en petite quantité, & au terme des menſtrues; elles ſe mettront au plus vîte au lit, & on les ſaignera au bras: elles obſerveront les régimes preſcrits ſous les lettres B & H: on leur donnera pour boiſſon ordinaire, la tiſane-de-ris N°. 215, adoucie avec du ſyrop-de-grande-conſoude ou de grenades. Elles prendront, de ſix en ſix heures, une priſe de la poudre tempérante N°. 190, & le ſoir, l'émulſion calmante N°. 66.

Si par ces moyens la perte ne diminuoit pas conſidérablement, dans les premieres trente-ſix heures, & qu'elle ne ceſſât pas avant le troiſieme jour, on réitérera encore la ſaignée au bras, & même plutôt ſi le cas étoit preſſant ; & on donnera enſuite ſucceſſivement la mixture ſtiptique N°. 129, & les pillules de Helvetius N°. 153, de la maniere recommandée pour les hémorrhagies internes en général. Au cas que la malade fût ſujette à rendre des faux-germes, ce qui arrive à l'ordinaire vers le quatrieme mois; ou ſi, non-obſtant les ſuſdits remedes, l'hémorrhagie continuoit au point que la malade perdît ſes forces avec ſon ſang, on aura inceſſamment recours à la dextérité d'un accoucheur expert, afin de la délivrer de ſon fruit & des acceſſoires; puiſqu'en pareil cas l'arriere-faix ſe trouve en partie détaché, que l'enfant eſt déja ſans vie ou prêt à la perdre, & que la mere ſe trouve ſans reſſource, ſi la nature ou l'art n'operent l'accouchement. A défaut d'un accoucheur, on fera uſage de ce qui eſt recommandé pour accélérer les accouchemeuts : l'hémorrhagie étant terminée, on aura ſoin de reſtaurer la convaleſcente, ſelon qu'il eſt preſcrit pour le traitement des hémorrhagies en général. On trouvera auſſi dans cet article les moyens d'obvier aux divers ſymptômes qui ſurviennent pendant ou après les pertes de ſang abondantes.

De l'avortement & des fauſſes-couches.

Outre les chûtes & les autres accidents de cette nature, qui occaſionnent l'avortement des femmes groſſes, diverſes cauſes internes les y diſpoſent. Les plus communes ſont la pléthore, des irritations, des émotions ou commotions qui rejailliſſent ſur le bas-ventre, ainſi que la grande débilité de la femme enceinte.

La pléthore eſt la cauſe la plus fréquente de l'avortement, & on le préviendra, chez les femmes ſanguines ſujettes à ſe bleſſer, moyennant les ſaignées réitérées de ſix en ſix ſemaines, en quantité proportionnée à la pléthore.

Si au contraire une femme groſſe riſquoit de ſe bleſſer par la toux, & par d'autres commotions, ou par quelque douleur, irritation ou maladie vives; on aura ſoin d'y remédier convenablement, & l'on emploiera au plus vîte & à repriſes réitérées, les remedes calmants, tels que les gouttes

gouttes anodines de Sydenham, à la doſe de quinze à vingt gouttes, ſoit les gouttes anodines No. 89.

Si la mere étoit languiſſante, débile, & que l'enfant fût expoſé par-là à ne pas arriver à ſon terme, on la reſtaurera par les aliments les plus légers & en même temps les mieux nourriſſants du régime ſpécifié ſous la lettre B. On lui donnera, de temps à autre, une priſe de confection d'hyacinthe ou de la mixture cordiale No. 124, & elle prendra ſouvent des exercices très-modérés & agréables : ſi elle étoit hors d'état d'en prendre, & convaincue par des expériences antécédentes, que cette conduite eſt inefficace, il ne lui reſtera qu'à faire l'eſſai de paſſer les ſix premiers mois de la groſſeſſe à végéter dans ſon lit ; cette conduite ayant plus d'une fois empêché la fauſſe-couche chez des perſonnes qui y étoient habituées, & dont quelques-unes avoient, même avant la groſſeſſe, fait uſage en pure perte des bains & eaux-minérales-toniques, & de diverſes autres précautions bien ou mal accréditées.

De la conduite pendant l'accouchement.

Quant à l'accouchement, il importe de ſavoir ſi les douleurs ſont vraies ou prématurées ; puiſqu'il eſt auſſi néceſſaire de calmer les dernieres, qu'il eſt convenable de ſeconder la nature dans le premier cas.

Les fauſſes douleurs précedent ſouvent les vraies de pluſieurs ſemaines. Elles conſiſtent dans des douleurs aux lombes & au croupion, accompagnées de tranchées momentanées qui paſſent & reviennent ſucceſſivement. C'eſt par-là qu'on les diſtingue principalement des vraies douleurs, qui commencent ordinairement aux lombes, & celles-ci s'étendent vers les aines & vers la région de la veſſie & du rectum ; elles durent davantage & leur retour eſt plus fréquent. Pendant leur durée, l'orifice interne de la matrice ſe dilate : les membranes qui contiennent les eaux, ainſi que l'enfant, s'inſinuent inſenſiblement dans l'orifice dilaté ; dès-lors les maux redoublent & reviennent coup ſur coup, juſqu'à ce que la matrice ſoit ſuffiſamment ouverte pour donner paſſage à l'enfant. Les enveloppes qui contiennent les eaux ſe crevent plus ou moins vîte : les eaux s'épanchent & l'enfant ſuit, dans l'accouchement le plus naturel, la tête la premiere, le viſage tourné en bas, plus ou moins promptement, à l'aide du tra-

vail de la mere & des douleurs qui continuent : après l'enfant vient l'arriere-faix.

On calmera les fauſſes douleurs des femmes qui ſont pléthoriques, moyennant la ſaignée au bras ; ſi-non, on donnera à la malade la moitié d'un lavement de décoction de fleurs de camomilles, battue avec une couple de cuillerées d'huile-d'olives. On lui appliquera ſur le ventre des ſerviettes chaudes : elle boira de temps à autre une taſſe d'infuſion de fleurs de camomilles: elle ſe tranquillifera : elle ſe nourrira de bouillons, & ſe garantira bien le corps & particuliérement les extrêmités inférieures, du froid & de l'humidité.

Si, moyennant ces remedes, les douleurs ne ſe calmoient pas, on lui appliquera ſur le ventre une fomentation de décoction de fleurs de camomilles, animée d'un douzieme d'eſprit-de-vin camphré, moyennant une flanelle qu'on exprimera fortement après l'avoir imbibée de cette décoction. La malade prendra en même temps les gouttes anodines N°. 89 ; & ſi ce calmant ne ſuffiſoit pas, on lui donnera, une dixaine d'heures après, la potion calmante N°. 164.

Quant aux vrais maux-d'enfant, on ne pourra mieux faire, pour faciliter les couches, que de faire une ſaignée au bras, dèsqu'ils paroîtront, aux femmes pléthoriques, ſur-tout ſi elles avoient été peu ou point ſaignées pendant leur groſſeſſe. On débarraſſera enſuite les inteſtins, au moyen du lavement N°. 108, afin de prévenir que les matieres fécales ne ſoient un obſtacle au paſſage de l'enfant. Ces précautions étant priſes, on laiſſera agir la nature : on exhortera la malade à éviter, dans les commencements, de travailler avec effort, & à ménager ſes forces pour le temps où l'enfant ſera dans la poſition convenable pour arriver au monde. Elle prendra de temps à autre un bouillon : on lui oindra les parties naturelles avec du beurre frais, & on lui donnera d'ailleurs, moyennant les ſituations les plus convenables, & le miniſtere de la ſage-femme, les ſecours indiqués & uſités.

Au cas que l'accouchement trainât en longueur, les douleurs étant foibles, peu fréquentes, & ne ſuffiſant pas pour avancer l'accouchement, & que cependant l'enfant fût bien ſitué, la mere prendra, pour renforcer les maux, de temps à autre, une taſſe de café, un doigt de vin de liqueur ou d'hypocras. Si cela ne ſuffiſoit pas, on réitérera le lavement,

& on lui donnera la mixture pour l'accouchement N°. 116; mais s'il ſe préſentoit quelque obſtacle chez la mere ou dans la ſituation de l'enfant, on aura recours à l'accoucheur avant de preſſer l'accouchement.

Dèsque l'enfant ſera né, on fera les deux ligatures du cordon ombilical, avec un fil fort, qui ne ſoit pas tranchant, à deux travers de doigt l'une de l'autre, & enſorte que la plus proche de l'enfant ſoit éloignée d'un pouce des tégumens du ventre. Cela étant fait avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, on coupera le cordon entre les deux ligatures, & après avoir remis l'enfant à ſa garde, on viſitera, avant de tirer l'arriere-faix à ſoi, l'intérieur de la matrice, pour ſavoir ſi l'enfant né étoit l'unique. Dans le cas contraire, ſi la ſituation de l'enfant ou les forces de la mere étoient de nature à demander que l'on accélérât ce ſecond accouchement, on le fera en diſpoſant l'enfant de maniere à le faire naître les pieds ſortants les premiers. Tout étant bien, on remettra l'opération à la nature, en prenant la précaution de ne pas toucher aux arrieres-faix, avant que la mere ait mis au monde tous les enfants qu'elle porte. Auſſi-tôt qu'elle ſera entiérement délivrée, l'on fera ſuivre les arrieres-faix en tirant doucement les cordons, & en faiſant faire à l'accouchée les mouvements ordinaires pour aller du ventre. Si, non-obſtant cette manœuvre, les arrieres-faix n'arrivoient pas, ou qu'ils ne fuſſent pas entiers, on aura au plus vîte recours à l'accoucheur, qui en détachera les adhérences à la matrice avec la main.

De la conduite des femmes en couche.

Le premier ſoin qu'on doit donner à l'accouchée, c'eſt de lui ſerrer légérement, à l'aide d'une ſerviette, tout le bas-ventre, & de fomenter les parties naturelles, qui ſont toujours gonflées & fatiguées, avec l'arriere-faix encore chaud, en attendant qu'on ait en main une éponge trempée dans de la décoction de fleurs de camomilles ou de ſureau, un peu plus chaude que tiede, & faite avec ſix parties d'eau & une partie de vin blanc. On cherchera à reſtaurer l'accouchée par un bon bouillon & par le repos; & ſi elle étoit fort-foible, on lui donnera la mixture cordiale No. 124, ou un doigt de bon vin. Elle gardera le lit pendant pluſieurs des premiers jours: elle ſe nourrira juſqu'au déclin de la fievre, de lait,

de bouillons minces & des aliments les plus légers & les plus doux du régime ſpécifié ſous la lettre H. Sa boiſſon ordinaire ſera de l'eau-de-ris, de l'eau-panée, ou une très-légere infuſion de méliſſe. L'on adoucira ces boiſſons avec du ſyrop-de-capillaire ou avec du ſucre. Au bout du terme ſuſdit, l'accouchée qui d'ailleurs ſera bien, uſera peu-à-peu du régime indiqué ſous la lettre B : ſi elle étoit conſtipée au-delà de trois jours après l'accouchement, on lui donnera le lavement N°. 108 ; & ſi elle reſſentoit des tranchées & maux de ventre, on lui appliquera ſur le ventre une veſſie à demi-remplie de lait chaud, & on lui donnera une couple de taſſes d'infuſion de fleurs de camomilles. Si par-là les tranchées ne ceſſoient pas, ou que la malade prît des inquiétudes & des inſomnies ſans cauſe manifeſte ni fievre, on remédiera à ces ſymptômes à l'aide de la ſuſdite potion calmante, dont elle prendra la moitié ſeulement, deux jours de ſuite, vers l'heure du ſommeil.

Une des premieres attentions qu'on donnera d'ailleurs à l'accouchée, ſera de favoriſer la ſécrétion du lait, & ſon écoulement par les mamelons, ſi la mere ſe propoſe de remplir le vœu de la nature & de nourrir ſon enfant. En cela elle fera très-bien, ſi elle jouit d'ailleurs d'une bonne ſanté, & qu'elle ait l'humeur heureuſe & ſuffiſamment de lait. A cet effet, pour l'avantage de l'un & de l'autre, on lui frottera légérement & ſouvent les ſeins avec des linges chauds : dans les trois premiers jours qui ſuivront l'accouchement, on évitera d'uſer de lavements, de provoquer la ſueur, &, en un mot, tout ce qui pourroit détourner le lait. Si l'accouchée eſt bien, on la nourrira, dès le troiſieme jour, un peu mieux qu'il n'eſt preſcrit ci-deſſus, & elle ſe fera tetter, une ou deux fois chaque jour, par un enfant qui en a l'habitude, au cas que ſes mamelons ſoient peu ſaillants, applatis ou bridés, ou que le lait vînt trop difficilement; ce qui fatigueroit ou dégoûteroit le nouveau-né.

Si par contre la mere n'étoit pas diſpoſée ou ne vouloit pas l'allaiter, elle ſe nourrira très parſimonieuſement : ſa boiſſon ſera la tiſane commune N°. 210, qu'elle boira un peu plus chaude que tiede. Toutes les fois qu'elle aura de la diſpoſition à la moiteur, elle cherchera à l'entretenir, & on pourra lui donner, dès le ſecond jour après ſa délivrance, le lavement N°. 108, que l'on réitérera de deux en deux jours. L'accouchée, dans ce cas, ne ſera tettée qu'autant qu'elle aura les ſeins tendus, & cela ſe fera par une perſonne adulte plutôt que par un enfant,

ou par les ſuçoirs uſités. Dès le ſecond jour, on lui appliquera ſouvent des linges chauds ſur les ſeins; & dèsque la fievre de lait ſera paſſée, on lui couvrira les ſeins avec l'emplâtre de blanc-de-baleine, ou à ſon défaut avec une toile paſſée dans parties égales d'huile-d'olives & de cire fondues enſemble. On ſerrera légérement les ſeins moyennant un corſet: ſi le lait ne diminuoit pas ſenſiblement, dèsque la fievre de lait ſera paſſée, on donnera tous les jours le lavement ſuſdit à la malade, & ſi cela ne ſuffit pas, de quatre en quatre jours, le lavement purgatif N°. 111: dans les intervalles, elle prendra, tous les matins, dans un bouillon mince, un gros ou la quantité néceſſaire d'arcanum-duplicatum ou du ſel-polycreſte N°. XIX de la pharmacie portative, pour l'évacuer une couple de fois dans les vingt-quatre heures.

Des purgations & pertes de ſang des femmes en couche.

Outre les divers ſoins ci-deſſus, l'on fera attention à l'écoulement des vuidanges; cette purgation étant eſſentielle pour les femmes en couche. Ce bénéfice eſt quelquefois précédé, immédiatement après les couches, d'une perte de ſang conſidérable, qui le plus ſouvent eſt ſalutaire aux femmes pléthoriques, & à celles qui, hors le temps de la groſſeſſe, ſont abondamment réglées, & ſur-tout lorſqu'elles ne ſont pas diſpoſées à nourrir. Quand la matrice eſt nette, cette perte ceſſe ordinairement d'elle-même & dans peu de temps; quand elle perſiſte, c'eſt parce que la matrice eſt empêchée de ſe rétrécir par des caillots de ſang ou par quelque reſte de l'arriere-faix. Dans ces cas, l'hémorrhagie continuera plus ou moins, juſqu'à ce que la nature ou l'accoucheur aient débarraſſé la matrice de ces corps étrangers.

Comme ces pertes ſont des plus dangereuſes, on aura inceſſamment recours à l'accoucheur, au défaut duquel on fomentera la région inférieure du bas-ventre avec la fomentation N°. 83, à laquelle, ſi l'accouchée étoit affectée de douleurs ſpaſmodiques, on préférera celle indiquée ſous le N°. 82. Pour ſeconder davantage la nature, dèsque les douleurs ſeront appaiſées, elle prendra la mixture pour l'accouchement N°. 116, qui ſuffira lorſque l'accouchée ne ſera qu'affoiblie. On appliquera en même temps, ſur la région ſuſdite, la fomentation aromatique N°. 78, coupée

avec le double d'eau ; à défaut de laquelle on ſe ſervira d'un gros vin rouge chauffé. Si ces remedes étoient inſuffiſants, on donnera à la malade le lavement purgatif N°. 111 ; moyennant quoi la matrice ſe débarraſſera le plus ſouvent deſdits corps étrangers. En attendant, on nourrira les accouchées qui ſeront en force, avec des bouillons au ris, fort-minces : on donnera ces mêmes bouillons, plus forts, aux foibles, & leur boiſſon ſera la tiſane-de-ris N°. 215.

Des vuidanges.

Après la ſuſdite perte de ſang, & le plus ſouvent ſans en avoir été précédées, viennent les vuidanges, qui conſiſtent dans une évacuation de ſang & d'humeurs ſéreuſes, modérée, & qui ſe fait à repriſes réitérées. Elle dure, ſelon le tempérament pléthorique de l'accouchée, plus ou moins de temps, & à l'ordinaire dix à quinze jours. Comme les femmes qui ont le ſang diſſout, pour peu qu'elles ſoient agitées ou excitées par quelque paſſion de l'ame, ſont ſujettes à perdre beaucoup, durant ce temps, on aura ſoin de leur recommander la tranquillité du corps & celle de l'eſprit. Si les vuidanges prenoient le train de l'hémorrhagie, on conſultera & on ſuivra, autant que l'état de l'accouchée le permettra, ce qui eſt recommandé pour les hémorrhagies des femmes groſſes.

La ſuppreſſion des vuidanges eſt beaucoup plus fréquente que ne l'eſt l'excès de cette évacuation. Elle arrive aſſez ſouvent pendant la fievre de lait ; & comme elle diſpoſe les accouchées à prendre des fievres inflammatoires avec dépôt à la tête ou dans quelque autre viſcere, on cherchera toujours à rappeller les vuidanges, lorſque l'écoulement en ſera totalement ſuſpendu au-delà de vingt-quatre heures, dans le courant des dix premiers jours qui ſuivront l'accouchement. On emploiera à cet effet, d'abord les lavements N°. 108 & la friction des jambes & des cuiſſes, qu'on fera une couple de fois dans le jour, du bas en haut, avec des linges chauds. On appliquera en même temps, ſur le bas-ventre, une veſſie à moitié remplie de lait chaud : les malades prendront, de deux en deux heures, une cuillerée du mêlange de parties égales d'huile-d'amandes-douces & de ſyrop-d'armoiſe ; & immédiatement après chaque priſe, une taſſe d'une légere infuſion de ſafran.

Si, au bout de vingt-quatre heures, les vuidanges ne revenoient pas, on donnera à la malade, une fois, &, s'il le faut, une couple de fois, les pillules laxatives N°. 154, leſquelles ne manqueront guere de rappeller les vuidanges.

Dans les congeſtions à la tête, on préviendra l'inflammation, après une petite ſaignée au bras, par des bains de jambes réitérés d'eau-de-ſon, animés d'une couple d'onces de graine de moutarde en poudre, & par des ſinapiſmes aux extrêmités inférieures, ſi les bains de jambes n'étoient pas praticables. Cela fait, ſi les vuidanges ne reparoiſſoient pas, on n'héſitera pas à faire encore une petite ſaignée au pied, & l'on tiendra en même temps le ventre très-libre avec la poudre de magnéſie N°. 181, priſe en quantité ſuffiſante à cet effet: dans les matinées, & ſur les ſoirs, on donnera les lavements N°. 108.

De la fievre de lait.

La fievre de lait ſe manifeſte à l'ordinaire vers le troiſieme ou quatrieme jours après l'accouchement, par de petits friſſons au dos, ſuivis de chaleur, de tenſion & d'élans dans les ſeins. Cette fievre ſe termine, ſelon le cours ordinaire, dans l'eſpace de vingt-quatre à quarante-huit heures; & outre la diete recommandée aux femmes en couche, elle n'exige le plus ſouvent pas d'autres ſoins. Si toutefois elle étoit conſidérable & accompagnée de beaucoup de chaleur, d'altération & d'accablement, on donnera à la malade la mixture tempérante N°. 130.

Quand les femmes, & en particulier celles qui ne veulent pas nourrir leur enfant, ont beaucoup de lait, ou que leur lait ſe trouve gras & épais, il ſe fige aiſément dans les glandes des ſeins. Cela ſe connoît à leur tuméfaction, & à des durillons qui s'y forment en même temps, & que l'on cherchera à diſſiper au plus vite moyennant l'application de l'emplâtre de blanc-de-baleine. On couvrira les ſeins avec une peau de lievre, ou à ſon défaut avec des ſerviettes chaudes; & les malades ſe feront tetter ſouvent par des enfants ou par des perſonnes qui ſachent vuider à fond les mamelles.

Si elles ſont conſtipées, on leur donnera chaque jour le lavement N°. 108, & elles boiront journellement pluſieurs verres de petit-lait cla-

rifié, ou d'une infuſion légere de méliſſe & de graine de fenouil, afin d'éclaircir le lait. Si non-obſtant ces ſoins, les durillons s'enflamment avec rougeur aux ſeins, on y appliquera auſſi-tôt, pour hâter la ſuppuration, le cataplaſme émollient No. 15, ou de la bouillie de ris cuite avec du lait. Pour le reſte, on ſe conduira à tous égards ſelon les avis donnés en traitant de l'inflammation des mamelles ; ſi ce n'eſt que l'on uſera avec circonſpection de la ſaignée, particuliérement chez les femmes qui n'ont pas renoncé à nourrir leur enfant.

Quand les nourrices manquent de lait, on l'augmentera par l'uſage du lait & des aliments les plus nourriſſants des régimes B & F, & deſquels elles prendront peu en une fois, mais fréquemment. On leur frottera légérement & ſouvent, les ſeins avec une ſerviette molle ; & la nourrice boira beaucoup de tiſane faite avec une once de ris, deux gros de racine de ſcorſoneres, un demi-gros d'anis & autant de réglisſe, cuits avec trois livres d'eau ; & elle pourra couper cette tiſane avec un tiers de lait. Si la diarrhée ou d'autres évacuations diminuoient ſon lait, on remédiera à ces accidents, ſelon qu'il eſt recommandé à l'article de la diarrhée, &c.

Quand le lait eſt trop fluide, dépouillé de ſon baume, jaunâtre ou ſalé, on recherchera l'acrimonie dominante chez la nourrice ; & l'on emploiera, ſelon le cas où elle ſe trouvera, ce qui eſt preſcrit pour remédier aux différentes acrimonies du ſang. Mais ſi ces vices dans les humeurs étoient conſidérables, ſoit que la nourrice fût d'une mauvaiſe ſanté, ou que, ſans être mal conſtituée, elle perdît l'appétit & ſes forces, afin de prévenir l'épuiſement dont elle eſt menacée, & le dépériſſement de l'enfant, on donnera au plus vîte à celui-ci une nourrice bien conſtituée ; ou on l'habituera à prendre, vers neuf heures du matin & à ſix heures du ſoir, de la panade-à-l'eau faite avec du pain blanc-biſcuit, & aſſaiſonnée d'un peu de ſucre. Dans l'intervalle, il boira pendant le jour, à ſa ſoif, de trois en trois heures, du lait non-bouilli, venant d'une même vache qui ſera jeune & ſaine, & coupé avec la moitié d'une infuſion chaude & légere de fleurs-de-tilleul, ou d'une légere décoction de raclure de corne-de-cerf, ou enfin avec une bonne eau ſimple & bouillie : pendant la nuit, on l'accoutumera à ne boire que de quatre en quatre heures, au moyen de quoi il ſera bientôt aiſé de gouverner l'enfant : celui-ci ſe trouvera au

mieux

mieux de ce régime, qu'on renforcera à meſure qu'il avancera en âge, & que ſes beſoins l'exigeront. Mais il faudra toujours obſerver que l'eſtomac ait eu le temps de digérer ce qu'il aura reçu, avant de le charger de nouveau. J'ai vu un grand nombre d'enfants des deux ſexes, chez qui une pareille conduite a produit les meilleurs effets, & qui, avec la plus heureuſe conſtitution, jouiſſent d'une bonne ſanté & promettent de vivre long-temps.

Du lait répandu, & des dépôts laiteux.

Pour faire vivre l'enfant avant & dès ſa naiſſance, la nature opere des révolutions frappantes dans le phyſique de la mere. Son vœu pour engager les meres à allaiter elles-mêmes leurs enfants, eſt, pour ainſi-dire, coactif, & les peines qu'elle inflige à celles qui s'y refuſent ſont ſouvent ameres. Une des révolutions qui a lieu chez la mere, & qui n'a pas encore été remarquée, c'eſt le changement des levains de l'eſtomac qui ſe fait chez elle, & qui diſpoſe le chyle à ſe changer en lait en paſſant par les glandes des mamelles. Cette matiere déja lactiforme abonde dans le ſang; & c'eſt l'eſtomac qui la fabrique, principalement au moyen d'un changement qui arrive dans les ſuſdits levains.

Lorſque la mere ne favoriſe pas le cours & l'écoulement de cette liqueur, en nourriſſant ſon enfant, cette matiere qui eſt étrangere au ſang, ſe reproduit auſſi long-temps que les ſuſdits changements des levains ſubſiſtent dans l'eſtomac; & elle occaſionne bien des maux & des maladies, dont les meres ſeules qui nourriſſent, ou chez qui ces levains manquent ou ſont peu abondants ou émouſſés, ſont exemptes.

Le lait répandu ſe voit ſouvent à l'habitude du corps, & les dépôts de cette matiere laiteuſe, aux cuiſſes ſur-tout, ne ſont pas rares; la même choſe arrive dans l'intérieur. Un grand nombre de meres en périſſent, & un plus grand nombre peuvent dater de-là une infinité de maux dont elles ſont affectées, quelquefois même pendant le reſte de leurs jours. Des lavements indiqués ſous le N°. 108, & réitérés matin & ſoir, qu'on donnera à la malade pour diminuer le paſſage de la matiere laiteuſe dans le ſang; des ſueurs modérées & ſoutenues par la mixture diaphorétique N°. 125, afin d'en purger la maſſe des humeurs; la diete & l'uſage, tous les deux ou

trois jours, de deux à trois gros d'arcanum-duplicatum, ou à la doſe requiſe pour en être purgée une couple de fois, & qu'elle prendra à jeun dans un gobelet de bouillon de veau, ſeront les moyens les plus efficaces pour remédier au lait répandu, & pour prévenir les dépôts qui s'en feront. Juſqu'à ce que l'on parvienne à connoître la nature des levains de l'eſtomac qui diſpoſent le chyle à ſe convertir en lait, & qu'on découvre le ſpécifique pour les détruire, le raiſonnement & quelques ſuccès paroiſſent indiquer l'uſage d'un vomitif doux, tel que la poudre vomitive d'ipécacuanha N°. 192, donnée de bonne heure, & réitérée, s'il le faut: cela ſe faiſant, les remedes ſuſdits ſeront plus prompts & plus efficaces.

Quant aux dépôts laiteux qui ſont déja entiérement formés, leur réſolution, ſi elle étoit praticable, imprégneroit la maſſe des liquides de levains acrimonieux, qui produiroient des métaſtaſes des plus dangereuſes. Il faut donc favoriſer & accélérer la ſuppuration. L'on emploiera à cet effet ce qui eſt recommandé à l'article des dépôts qu'il convient de faire abſcéder, & l'on aura recours à un habile chirurgien.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

S'il étoit bien prouvé que les maladies dont il s'agit ici, & qui par elles-mêmes & par leurs ſuites, empoiſonnent la ſource des jouiſſances les plus vives de l'homme, & qui alterent fortement ou détruiſent de fond en comble ſon premier bien, ſavoir ſa ſanté & celle de ſa progéniture, ſoient venues du nouveau monde, l'Europe entiere expieroit bien péniblement les cruels traitements que les conquérants de l'Amérique ont fait eſſuyer à ſes peuples.

Quoi qu'il en ſoit, les maladies vénériennes, fruits de la débauche & du commerce impur de l'homme & de la femme, dont l'un ou l'autre ſont infectés, ſont aujourd'hui des plus fréquentes. La cure de ces maux eſt pénible pour le malade, & ſouvent la guériſon radicale eſt équivoque: étant mal guéri, l'infecté paſſera mal le reſte de ſes jours:

des reliquats du virus & des levains imparfaitement éteints dégénéreront en des vices du ſang qui rejailliront ſur ſa poſtérité. Il en réſultera les écrouelles, des maladies cutanées, &c, qui ſe perpétueront & s'étendront prodigieuſement par l'alliance des races ſaines avec les malheureuſes victimes des fautes de leurs aïeux. Dans les climats froids, durs & ſujets aux intempéries de l'air, le phyſique des peuples les plus robuſtes, & le moral qui en dépend, changent ſi fort, que la nation entiere devient méconnoiſſable.

Le ſort déplorable des innocents n'eſt pas toujours l'effet immédiat de l'inconduite des auteurs de leur vie. Il arrive que des nourrices infectées communiquent avec leur lait le virus au nourriſſon, & que celui-ci, s'il eſt né infecté, en infecte réciproquement auſſi ſa nourrice. Mais le plus ſouvent les malades attaqués de maux vénériens, le ſont pour avoir eu un commerce impur avec des perſonnes qui en étoient infectées.

Les accidents apparents qui en réſultent, ſont la gonorrhée vénérienne, le teſticule vénérien, des abcès vénériens au périnée, la dyſurie vénérienne; l'écoulement involontaire de la ſemence, appellée gonorrhée bénigne; les poulains, les chancres vénériens, le phimoſis, le paraphimoſis, les cryſtallines, des tubercules calleux au gland & au prépuce; des poirraux, des verrues & condylomes, qui ſe forment aux parties génitales des deux ſexes, & des excroiſſances en forme de crête, de mûres, de figues, &c, à l'entour du fondement: ſymptômes que l'action du virus, dont ces parties ont été aſpergées ou qui s'y ſont inſinuées, produit individuellement, ou plus ou moins réunis.

Si l'on néglige d'y remédier à temps, de même que lorſque le virus eſt ſourdement repompé, ſans affecter premiérement l'une ou l'autre des parties ſuſdites de l'habitude du corps, il en réſulte la vérole.

La gonorrhée vénérienne eſt l'annonce la plus ordinaire de l'infection; & quand on parvient à contenir le virus dans l'uretre, il ſe diſſipe ſouvent en entier par l'écoulement.

Les gonorrhées vénériennes ſe manifeſtent plus ou moins vîte après le coït, ſelon la force du virus & le tempérament de la perſonne qui a eu commerce avec un ſujet infecté. Il arrive même, que de pluſieurs hommes qui ont habité avec la même femme, l'un ne prend aucun mal, tandis que les autres éprouvent plutôt ou plus tard des ſymptômes

d'infection, qui ſouvent different tellement, que l'un prend la gonorrhée, l'autre un poulain, le troiſieme des chancres, &c.

L'expérience a fait connoître trois ſortes de gonorrhées vénériennes; ſavoir la fauſſe & la ſeche, qui affectent plus particuliérement les hommes, & la gonorrhée coulante, qui ſe manifeſte également chez les deux ſexes.

De la fauſſe-gonorrhée.

La fauſſe-gonorrhée eſt rare: elle conſiſte dans la tranſudation d'une humeur lymphatique, viſqueuſe & âcre, qui ſe fait à travers le gland du membre viril, & qui ſuinte en particulier des glandes placées à l'entour de la couronne, ſans ulcération manifeſte. Ce ſuintement eſt accompagné de prurit, & de plus ou moins de gonflement, de rougeur, & d'inflammation au gland & au prépuce.

Les ſuites qui en réſultent, quand on la néglige, ſont des chancres, le phimoſis, le paraphimoſis, &c.

Si la rougeur & la douleur étoient conſidérables, on ſaignera le malade: il baignera cinq ou ſix fois par jour la partie affectée, après avoir retiré le prépuce, dans un mélange tiede de lait coupé avec partie égale d'infuſion de fleurs de guimauves. En ſe couchant, il oindra légérement la couronne du gland, pour dégorger les glandes, avec la pommade rouge N°. 162, mêlée avec le double de beurre frais. Pendant qu'il emploiera ces remedes externes, il ſe purgera trois ou quatre fois, de trois en trois jours, avec les pillules N°. 155. Sa boiſſon ordinaire ſera la décoction de ſquine N°. 35, blanchie avec du lait, dont il boira trois ou quatre livres dans l'eſpace de vingt-quatre heures; & s'il étoit échauffé, il alternera cette boiſſon avec de l'orgeat tiede: le malade obſervera en outre les régimes F & H.

En cas que le ſuintement des matieres ſubſiſtât, après qu'il auroit uſé de ces remedes pendant l'eſpace de quinze jours, il appliquera, matin & ſoir de la charpie ou un linge fin légérement imbibés de l'eau mercurielle N°. 40, à l'entour de la couronne; & ſi la fauſſe gonorrhée étoit invétérée, ou qu'elle eût été négligée, on remédiera au vice du ſang & aux accidents qui s'y ſeront joints, ſelon les avis donnés en traitant des chancres, du phimoſis, &c. Le malade prendra encore deux des pillules

de calomel N°. 150, tous les ſoirs en ſe couchant, dans les intervalles entre les ſuſdites purgations, qu'il ne réitérera dans la ſuite qu'autant que l'haleine prendra une mauvaiſe odeur, ou que les gencives ſe gonfleront: puis il continuera ce régime juſqu'à parfaite guériſon. Pendant qu'il uſera du calomel, & encore une quinzaine de jours après, le malade vivra dans un air tempéré: il ſe lavera ſouvent la bouche avec de l'eau tiede, & il évitera le vin & tout ce qui agite le ſang.

De la gonorrhée ſeche.

La gonorrhée ſeche ſe manifeſte quelques jours après le coït impur, par un fréquent beſoin & une grande difficulté d'uriner; l'urine paſſant ſouvent goutte à goutte, avec des ardeurs cuiſantes & inſupportables. L'uretre eſt échauffé, endolori, tendu, & ſon orifice eſt plus ou moins rouge & enflammé, ſans ou avec très-peu d'écoulement d'humeurs ſéreuſes. A meſure que l'inflammation gagne les proſtates, il ſe joint à ces ſymptômes des douleurs & de la rougeur au périnée.

La gonorrhée ſeche eſt moins rare que la précédente: elle précede plus ou moins la gonorrhée coulante, & comme elle conſiſte dans l'inflammation des parties ſuſdites, cauſée par l'activité du virus, ſi elle tarde trop à couler, il en réſulte ſouvent des abcès au périnée; & lorſque l'inflammation eſt violente, elle ſe termine quelquefois par la gangrene du membre.

On ſaignera d'abord le malade, & on réitérera la ſaignée de vingt-quatre en vingt-quatre heures, juſqu'à ce que la diminution des ſymptômes dénote que l'inflammation eſt conſidérablement affoiblie. Dans les intervalles entre les ſaignées, il prendra chaque jour, pendant l'eſpace de deux heures, des demi-bains tiedes d'eau-de-ſon, où l'on fera bouillir quelques poignées de mauves & de fleurs de ſureau. Il appliquera, dans les intervalles des bains, ſur les parties naturelles & ſur le périnée, la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, d'où l'on aura retranché le ſavon: au défaut de cette fomentation, ou ſi l'inflammation ſe diſpoſoit à abſcéder, on ſe ſervira du cataplaſme émollient N°. 15. On donnera au malade, matin & ſoir, le lavement N°. 108: dans la matinée, il boira du petit-lait tamarindé N°. 148, adouci avec du ſyrop-de-violettes, & en quantité ſuffiſante pour en être purgé doucement. Il obſervera le régime

ſpécifié ſous la lettre H: dans l'après-dîner, il boira beaucoup de l'émulſion adouciſſante N°. 65, à chaque livre de laquelle on ajoutera un demi-gros de nitre dépuré, & un gros de gomme Arabique : à ſon défaut, il ſuppléera à cette boiſſon par de l'orgeat cuit & léger; enfin il prendra, le ſoir en ſe couchant, l'émulſion calmante N°. 66.

En continuant d'obſerver ce régime avec exactitude, & en ſe tenant dans un grand repos, on diſſipera promptement cette eſpece d'inflammation, dont les ſuites ſont très-fâcheuſes; vû qu'après avoir duré quatre à huit jours, celle du périnée dégénere ordinairement en abcès : cas dans lequel on ſe conduira ſelon les avis qui ſeront donnés ci-après pour cet accident.

Si au contraire les ſymptômes de l'inflammation, après être parvenus à un grand degré de violence, diminuoient conſidérablement & ſubitement, ſans qu'il y eût apparence d'abcès ; ce ſeroit une indice que l'inflammation auroit paſſé en gangrene: événement dont on ſera aſſuré, dèsqu'en même temps la partie auparavant affectée d'inflammation deviendra flaſque, livide, inſenſible, &c.

On n'aura d'autre reſſource, pour prévenir les progrès de la gangrene, que celle de faire des inciſions profondes ſur une ſonde canellée à la partie de l'uretre qui ſera gangrénée ; de ſcarifier les téguments & les chairs qui en ſeront affectés, & de faire le panſement indiqué pour la gangrene des parties naturelles, en employant en même temps les remedes preſcrits à l'article de la gangrene. Si le membre viril tomboit en ſphacele, on l'amputera dans la partie ſaine.

Telles ſont les ſuites de la gonorrhée ſeche, quand l'inflammation eſt des plus violentes & qu'elle a été négligée ou maltraitée. Lorſque l'inflammation eſt au contraire médiocre, il ſuffira de ſaigner une fois le malade: il baignera le membre comme il eſt recommandé pour la fauſſe-gonorrhée, & il uſera avec beaucoup d'exactitude du régime & des boiſſons ci-deſſus preſcrites ; au moyen de quoi, au bout de quelques jours, la gonorrhée ſeche deviendra coulante, & de virulente qu'elle ſera d'abord, on la rendra peu-à-peu bénigne, par l'extinction du virus, opérée à l'aide du calomel & des purgations recommandées pour la fauſſe-gonorrhée.

De la gonorrhée coulante.

Quant à la gonorrhée coulante, il eſt à obſerver préliminairement, qu'elle ſe manifeſte le plus ſouvent entre les quatrieme & douzieme jours après le coït impur, par un prurit dans l'uretre, qui au commencement eſt accompagné d'un petit écoulement d'une humeur lymphatique, âcre & viſqueuſe, & qui empâte légérement l'uretre dont l'orifice paroît rouge & échauffé. Le prurit ſe change enſuite en picotements qui redoublent lorſqu'on urine, au point que les malades reſſentent plus ou moins d'ardeur. Les femmes éprouvent à-peu-près les mêmes ſymptômes, & elles perdent, par la voie des parties naturelles, des ſéroſités ſemblables à celles dont il a été fait mention ci-deſſus. C'eſt-là le premier effet du virus, qui uniquement par ſon irritation, cauſe juſques ici l'écoulement qui ſe fait, ainſi que les exhalaiſons de l'oignon excitent le larmoiement. Les malades éprouvent toujours ce premier ſymptôme, qui dure plus ou moins, ſelon la quantité & l'activité du virus qu'ils ont ramaſſé, ou d'après le tempérament & la conduite de la perſonne infectée, ou enfin ſelon les parties que le virus irrite. Celles-ci ſont au commencement, chez les hommes, les lacunes de l'uretre, & enſuite les véſicules ſéminales, les proſtates & les glandes de Cowper; & chez les femmes, d'abord les glandes vaginales, d'où le virus ſe répand plus loin.

Quand ce premier effet du virus eſt négligé, il redouble d'activité: les parties irritées s'enflamment; les malades urinent avec difficulté & ardeur. Les hommes prennent des érections involontaires & douloureuſes, au point que le membre eſt quelquefois recourbé, &, dans des cas plus graves, tordu. L'écoulement ſe fait ſeulement, lorſque les douleurs diminuent, & il eſt ſupprimé pendant qu'elles ſont vives. Les femmes en particulier perdent beaucoup de matieres claires & âcres.

Ce ſont-là les ſymptômes qui dépendent de l'inflammation des parties affectées, & qui augmentent vivement, ſi l'on tarde à y remédier: alors le ſang engorgé dans les parties enflammées, s'amalgame avec le virus, ſe corrompt & forme de petits abcès, d'où coulent des matieres jaunes, cendrées, vertes, brunes, & quelquefois entremélées de filaments de ſang: état qui conſiſte dans une petite ſuppuration, qui dégénere en ulcération des parties affectées. Alors l'écoulement diminue & augmente

par intervalles, à meſure que de nouveaux petits abcès ſe forment, crevent & répandent leurs matieres dans l'uretre avec plus ou moins d'abondance.

Les ſymptômes qui proviennent de l'inflammation ſont fort diminués durant le période de la ſuppuration, à moins que le virus ou les écarts du malade n'excitent de nouvelles phlogoſes; ce qui arrive volontiers dans les cas où les gonorrhées ſont de longue durée : alors l'écoulement & les ſymptômes varient ſelon que les accidents inflammatoires ſe reproduiſent, & qu'ils ſont compliqués avec ceux de la ſuppuration. Quand, au contraire, il n'y a pas des retours d'inflammation, les matieres changent inſenſiblement de couleur & de conſiſtance, paſſant à l'ordinaire du brun au verd, du verd au jaune, & du jaune au blanc; époque à laquelle elles s'épaiſſiſſent, & produiſent des gouttes & de gros filaments de la couleur & conſiſtance du blanc-d'œuf. A meſure que le malade approche de ſa guériſon, il rend avec les urines de petits filaments blancs : il ſe trouve alors de temps à autre, à l'orifice de l'uretre, une goutte de matiere blanche & épaiſſe, qui dans la chemiſe forme une tache roide, blanche, entourée ſeulement d'une nuance un peu louche; ce qui annonce la guériſon.

Durant le période de l'irritation de la gonorrhée virulente & coulante, les hommes ne négligeront pas de baigner la partie affectée, cinq ou ſix fois le jour, & pendant l'eſpace d'une demi-heure, dans parties égales de lait & d'infuſion de fleurs-de-mauves tiede : les malades des deux ſexes fomenteront, en ſe couchant, les parties naturelles, avec une éponge ou des linges imbibés du ſuſdit mélange un peu plus chaud que tiede, en obſervant de renouveller la fomentation quand elle ſera refroidie. Les pléthoriques, qui ſeront animés ou échauffés, ſe feront ſaigner au bras : on leur donnera durant ce période, dans la matinée, une quantité ſuffiſante de petit-lait tamarindé N°. 148, adouci avec du ſyrop-de-violettes; & ſi le malade eſt d'un tempérament phlegmatique, il prendra, de trois en trois jours, en ſe couchant, une doſe des pillules laxatives N°. 155, aſſez forte pour qu'il en ſoit purgé pluſieurs fois. Les malades obſerveront les régimes ſous les lettres F & H : ils boiront beaucoup de la tiſane Arabique N°. 207, ou d'infuſion de mauves adoucie avec du ſyrop d'althéa : ſi l'ardeur & l'irritation dans les parties génitales étoient conſidérables, ils prendront, le ſoir en ſe couchant, l'émulſion calmante N°. 66; & lorſqu'ils

lorſqu'ils auront lieu de croire que ces accidents proviennent du mordant du virus, les deux ſexes, & plus particuliérement les femmes, injecteront doucement, étant couchés ſur le dos, matin & ſoir, à l'aide d'une petite ſeringue d'ivoire, une demi-cuillerée de l'eau-mercurielle N°. 40, délayée dans le double d'eau tiede; moyennant quoi la gonorrhée ſe guérira le plus ſouvent radicalement & ſans autre ſuite, ſi l'infection eſt légere, & ſi les avis que nous venons de preſcrire ont été emploiés dès le commencement.

Mais ſi, par des raiſons contraires, le malade éprouvoit vivement, long-temps ou à diverſes repriſes, les ſymptômes du période de l'inflammation, on réitérera la ſaignée à raiſon du beſoin, dans le courant de la maladie. On emploiera d'ailleurs les remedes, tant externes qu'internes, recommandés pour la gonorrhée ſeche, juſqu'à ce que le malade ſoit dans le période de l'écoulement.

Dèsque la gonorrhée commencera à couler, le malade quittera les ſusdits remedes: il prendra, tant pour évacuer les matieres, qu'afin de détruire le virus, de ſix en ſix jours, les pillules N°. 156, & dans les intervalles, en ſe couchant, deux des pillules de calomel N°. 150. Il boira abondamment de la décoction de ſquine N°. 35, &, s'il étoit échauffé, des boiſſons adouciſſantes recommandées pour la gonorrhée ſeche. Il continuera le tout juſqu'à ce que les matieres ſoient blanches & épaiſſes: alors il quittera les ſusdits remedes, mais point encore ſon régime, pour prendre, quatre fois par jour, à huit & à dix heures du matin, & à quatre & à ſix de l'après-midi, chaque fois vingt-cinq gouttes de l'eſſence N°. 76, & par-deſſus chaque priſe, un gobelet de décoction faite avec une once & demie de racine de ſaponaire, un gros de réglisſe & quatre livres d'eau, réduite par la coction à trois livres. Si, au bout d'une quinzaine de jours qu'il auroit uſé de ces derniers remedes, l'écoulement ne tiroit pas abſolument ſur ſa fin, il emploiera tout ce qui eſt recommandé pour la gonorrhée bénigne; & ſi, durant l'uſage des remedes preſcrits pour le période de la gonorrhée coulante, un retour des premiers ſymptômes dénotoit une nouvelle inflammation, on ſuſpendra les médicaments indiqués pour ce période, juſqu'à ce que les ſymptômes de l'inflammation ſoient diſſipés par les remedes indiqués pour ce cas.

Ce n'eſt plus l'uſage de donner à la gonorrhée virulente les ſoins qu'il faut pour en rendre la guériſon radicale. On conſulte & l'on ſuit l'avis de l'apothicaire & d'un garçon-chirurgien. On fouette, comme on dit, la beſogne; & en renfermant le loup dans la bergerie, loin de gagner du temps, il ſurvient des récidives qui ſe ſuccedent; & ſi ce n'eſt pas la vérole qui en réſulte, le virus mal éteint ſe manifeſte tôt ou tard chez ceux qui en ont été mal guéris, ſi-non chez leur progéniture.

Comme c'eſt par la gonorrhée que l'infection ſe manifeſte communément, & que le traitement méthodique, ci-deſſus recommandé, eſt diſpendieux, gênant, impoſſible à pratiquer en voyage, & trop prolixe pour les gens pauvres; ces perſonnes, après la ſaignée uſeront des bains des parties génitales, & du régime ci-deſſus indiqué, & elles prendront pour tout remede, dès le commencement des différentes gonorrhées ci-avant décrites, l'infuſion Arabique N°. 98, dont la compoſition remplit toutes les indications principales quant aux remedes internes. L'expérience a même donné lieu de croire, que pourvû qu'on en uſe long-temps, ce médicament a de plus quelque choſe de ſpécifique pour détruire le virus. De ſorte qu'un voyageur, & des habitants de la campagne, pourvûs d'une bonne proviſion de ce remede, & de l'eau mercurielle N°. 40, pour s'en ſervir extérieurement, pourront ſe traiter bien mieux qu'ils ne le ſeroient par des gens-de-l'art mal inſtruits.

Outre l'écoulement involontaire de la ſemence, qui ſurvient aux hommes qui ont commis des excès avec les femmes, ou qui ſe ſont épuiſés par la manſtupration, lequel on traitera comme la gonorrhée bénigne; il eſt bon d'obſerver ici, qu'il arrive, quoique le fait ſoit rare, que, par l'âcreté des urines, par l'échauffement de l'uretre après de fortes courſes à cheval &c. des hommes nullement infectés prennent un écoulement d'une matiere qui d'abord eſt blanchâtre, mais qui jaunit enſuite & devient même verdâtre avec quelque ardeur en urinant, & des picotements qui redoublent dans l'érection & pendant l'éjaculation de la ſemence. Un tel cas, à la réſerve des remedes tirés du mercure, exige l'uſage du régime & des remedes adouciſſants & calmants ci-deſſus recommandés, au moyen desquels cet accident ſera bientôt diſſipé.

De la gonorrhée bénigne.

Les gonorrhées virulentes ſe terminent ſouvent par la gonorrhée bénigne, qui eſt ſujette, quand elle eſt négligée, à durer long-temps, & même pendant toute la vie lorſqu'elle eſt invétérée. Cette gonorrhée conſiſte dans un écoulement habituel & non-naturel d'une matiere blanche, viſqueuſe ou lymphatique, qui quelquefois ſe fait en petite quantité & conſtamment, ou par repriſe & principalement pendant l'érection, & lorſqu'on va du ventre avec effort. Souvent encore cet écoulement ſe réduit à une goutte, qui ſe préſente d'elle même le matin comme une perle à l'orifice de l'uretre, ou qui paroît quand on ſuit du doigt & qu'on exprime le canal qui éconduit les urines. Les taches que ces humeurs font aux linges ſont ordinairement blanches, & ſi elles prennent une nuance jaune, c'eſt parce que la lymphe eſt mêlée de quelques gouttes d'urines retenues dans l'urétre.

Cette humeur vient rarement des véſicules ſéminales, & ordinairement des proſtates. Dans ces derniers cas, elle eſt claire, & plus épaiſſe, lorſque l'écoulement vient des véſicules ſéminales. Quand il eſt abondant, les malades perdent inſenſiblement le deſir & la faculté d'habiter avec des femmes; & lorſqu'il continue long-temps, ces pertes prennent ſur les forces, & épuiſent le malade.

Pour traiter avec ſuccès ce mal, qui eſt ordinairement fort-opiniâtre, on fera d'abord attention, ſi de temps à autre l'uretre s'échauffe, au point que le malade y reſſente quelque irritation & des picotements. Cela étant, on pourra en conclure que l'écoulement eſt entretenu par l'âcreté de la liqueur qui s'échappe : ſi-non, on conclura que la gonorrhée bénigne eſt purement l'effet du relâchement des parties d'où l'écoulement part.

Dans le premier cas, le malade qui ſeroit pléthorique, animé ou échauffé, ſera ſaigné au bras : pour adoucir l'acrimonie, il boira matin & ſoir, par verrées, la doſe qu'il ſupportera de lait de vache coupé avec une partie égale de la décoction de ſquine N°. 35; ou à ſon défaut, il pourra prendre avec confiance l'infuſion Arabique N°. 98, juſqu'à ce que les ſymptômes de l'acrimonie ſoient abſolument diſſipés. Souvent la gonorrhée bénigne ſera terminée par ce remede, ſi le malade tient en même temps ſon ventre libre par des lavements d'eau de graine-de-lin, qui ſera ſeule-

ment dégourdie, & qu'il obſerve exactement le régime ſous les lettres F & H. Lorſqu'il n'y aura pas de ſymptômes d'acrimonie, & que la gonorrhée bénigne ſera l'effet de la débilité & du relâchement des ſusdits organes, alors le malade prendra, le matin à jeun, à dix heures, puis à quatre heures après-midi, & le ſoir en ſe couchant, quatre des tablettes balſamiques N°. 200, & d'abord après chaque priſe, une ou deux taſſes d'une forte infuſion de menthe adoucie avec du ſyrop de menthe. Il injectera en même temps dans l'uretre, matin & ſoir, doucement, étant couché ſur le dos, l'injection deſſicative N°. 105, & pendant la nuit, il appliquera ſur le pubis & ſur le périnée, la fomentation aſtringente N°. 79. Si au bout de trois ſemaines, pendant leſquelles il auroit uſé de ces remedes, il n'approchoit pas de ſa guériſon, au lieu des tablettes balſamiques, il prendra les gouttes de térébenthine camphrée N°. 95, qui d'abord augmenteront l'écoulement. Il continuera de boire de la dite infuſion, & il perſiſtera dans l'uſage des fomentations & des injections preſcrites en obſervant exactement le régime ſous les lettres A & I. En cas que dans la quinzaine, la gonorrhée ne tirât pas ſur ſa fin, le malade aura recours à des bains d'eaux minérales-ochreuſes rapportés ſous le N°. 3 : il boira en même temps des eaux minérales aigrelettes-martiales, dont il trouvera la dénomination ſous le même N°. : à leur défaut, il prendra pendant l'eſpace de ſix ſemaines, matin & ſoir, un gros de quinquina en poudre : il continuera le ſusdit régime, & il boira à table du vin rouge qui ait de l'âpreté : durant l'uſage des différents remedes indiqués, il s'abſtiendra du commerce avec le ſexe, ou il n'en uſera qu'avec la plus grande modération. Il douchera matin & ſoir, les parties génitales, & ſur-tout le périnée, avec de l'eau froide ; & s'il s'en trouve bien, il prendra long-temps matin & ſoir, les bains froids par immerſion, en obſervant de s'y plonger la tête la premiere.

Du teſticule vénérien.

Quand les hommes attaqués de la gonorrhée coulante la négligent ou ſont mal-traités, le virus ſe jette quelquefois ſur les teſticules, & produit dans ces parties une tumeur douloureuſe & inflammatoire, qui ſouvent excede la groſſeur du poing. Cet accident eſt accompagné de fievre.

On ſaignera auſſi-tôt le malade au bras, & on réitérera la ſaignée pendant les quatre premiers jours, de vingt-quatre en vingt-quatre heures, ſi la violence de la douleur & la fievre l'exigent. Pour rappeller l'écoulement, le malade baignera & fomentera le membre viril, ſelon qu'il eſt recommandé pour la gonorrhée ſeche : il appliquera ſur le teſticule le cataplaſme émollient N°. 15 : il prendra tous les jours une couple des lavements N°. 108, en y ajoutant quelques cuillerées d'huile : il obſervera le régime ſpécifié ſous la lettre H, & il boira beaucoup de tiſane commune N°. 210, de petit-lait, ou de tiſane-d'orge, adoucie avec de l'oxymel ſimple.

Quand, moyennant ces remedes, l'inflammation & les douleurs ſeront appaiſées, afin de diſſiper la dureté & la tumeur qui reſtent ordinairement au teſticule, on frottera matin & ſoir les aines & le teſticule tuméfié, avec la valeur d'une fêve de l'onguent Napolitain N°. 138 : pendant le jour, on fomentera le teſticule avec la fomentation réſolutive N°. 83, blanchie avec de la mouſſe de ſavon : la nuit, on appliquera l'emplâtre mercuriel N°. 61, malaxé avec un tiers de celui de ſavon-de-Barbette. On aura ſoin de tenir le ſcrotum relevé, ſans cependant le gêner, à l'aide d'un ſuſpenſoir ou d'un bandage convenable. Alors le malade obſervera les régimes ſous les lettres B & H : il s'abſtiendra du vin : il boira, cinq ou ſix fois chaque jour, un gobelet de la décoction de ſquine N°. 35 ; & il ſe purgera de quatre en quatre jours avec les pillules N°. 155. Il évitera en outre avec ſoin le froid, & continuera le tout juſqu'à ce que le teſticule ſoit abſolument dans ſon état naturel.

Si cette tumeur dégénéroit en abcès, on en avancera la maturité en y appliquant le cataplaſme émollient, & bientôt après le maturatif N°. 17. On ouvrira l'abcès ſelon l'art, dèsqu'on ſentira la fluctuation des matieres : on le mondifiera avec de l'onguent-baſilic, dont l'once ſera animée de vingt grains de précipité-rouge ; & on le guérira moyennant le baume d'Arceus, ou le baume N°. 6.

Si, non-obſtant ces ſoins, il reſtoit quelque dureté conſidérable au teſticule ou à l'épididyme, ſoit que l'abcès dégénérât en fiſtule, ou que le teſticule vénérien fût la ſuite d'un ancien virus ; le malade fera, en ces cas, une des cures recommandées pour la vérole. Et ſi l'inflammation du teſticule tournoit à la gangrene, ou qu'il dégénérât en un ſquirre diſpoſé

à devenir carcinomateux, il ne reſtera de reſſource que l'extirpation du teſticule malade, que l'on ne différera pas.

Des abcès vénériens au périnée.

L'abcès au périnée ſuccede quelquefois à la gonorrhée-ſeche, comme auſſi, lorſque la gonorrhée-coulante eſt négligée ou mal conduite, & que les glandes de Cowper ſont vivement enflammées. Cet accident eſt annoncé par la tumeur, la rougeur & par des douleurs vives au périnée, qui ſont ſuivies d'un ſentiment de pulſation à la partie enflammée. Si l'on ne parvient à reſoudre l'inflammation, les douleurs alors venant à diminuer, la tumeur au périnée s'éleve d'avantage: elle abcede; le pus s'évacue par l'uretre, ou ſe fait jour extérieurement au périnée, par un ou pluſieurs trous; & lorſque le pus ſe répand dans les graiſſes, l'abcès devient fiſtuleux, perce le rectum, & occaſionne la fiſtule de l'anus.

Comme les ſuites de l'abcès au périnée ſont des plus fâcheuſes; auſſitôt que le malade éprouvera les premiers ſymptômes de l'inflammation en cette partie, il obſervera le régime ſpécifié ſous la lettre H: il boira beaucoup de tiſane commune, de petit-lait, ou de tiſane-d'orge adoucie avec de l'oxymel ſimple. On le ſaignera d'abord deux fois de douze en douze heures, & ſi l'inflammation ne diminuoit pas ſenſiblement, on réitérera la ſaignée au bout de vingt-quatre heures. On oindra la tumeur, trois ou quatre fois dans le jour, avec de l'huile de camomilles ou d'amandes-douces, chauffée & broyée avec un gros de camphre ſur une once d'huile: on appliquera par-deſſus, la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, ou à ſon défaut, comme auſſi ſi l'on croyoit la ſuppuration inévitable, le cataplaſme émollient N°. 15; & le malade prendra le ſoir l'émulſion calmante N°. *66.*

Si, non-obſtant ces précautions, les parties enflammées ſe diſpoſoient à abcéder, on favoriſera & l'on hâtera dès-lors la ſuppuration, moyennant l'application du cataplaſme maturatif N°. 17. On aura ſoin de donner iſſue aux matieres, dèsqu'on remarquera de la fluctuation: on fera ſuppurer abondamment le fond de l'abcès, que l'on panſera & guérira comme l'abcès du teſticule vénérien. Durant la ſuppuration, afin de détruire le virus, on frottera matin & ſoir, les aines & le pubis avec la valeur d'une

noiſette de l'onguent-Napolitain N°. 138 : le malade prendra, de trois en trois jours, les pillules N°. 155, en doſe ſuffiſante pour en être purgé ſeulement une couple de fois : il boira à l'ordinaire, une quantité conſidérable de la décoction de ſquine N°. 35 ; & ſi le mal dégénéroit en ulcere ou en fiſtule, on panſera & traitera le malade ſelon l'art, en ne perdant cependant pas de vue l'origine de cette maladie locale.

De la dyſurie vénérienne.

L'accident le plus fréquent & le plus fâcheux, qui arrive quand les gonorrhées virulentes ſont négligées, mal traitées ou invétérées, c'eſt la dyſurie vénérienne, qui ſe manifeſte en ce que les malades ne peuvent lâcher les urines à plein canal ; quelque effort qu'ils faſſent pour les évacuer, tantôt le flux en eſt interrompu, tantôt les urines ſortent en fourchette, minces comme un filet, ou goutte à goutte. Pour peu auſſi que le malade s'échauffe par l'exercice, par les paſſions de l'ame ou par les plaiſirs de la table, il eſt continuellement preſſé d'uriner, & ſujet à la ſuppreſſion des urines.

Quand cet accident eſt accompagné d'un écoulement de matieres purulentes, aſſez abondant pour qu'elles mouillent la chemiſe, on a lieu de croire que les proſtates, ou les véſicules ſéminales, ſont ulcérées ou affectées de fiſtulettes. C'eſt de quoi l'on s'aſſurera par l'attouchement du périnée, qui, dans ce cas, ſera plus ou moins tuméfié, & dur à l'attouchement.

Lorſqu'au contraire les malades rendent en urinant ſeulement quelque peu de matieres ſanieuſes & purulentes, on pourra en conclure que l'uretre eſt bridé par des excroiſſances encore ulcérées, mais d'une nature ſeche, ou que les proſtates mêmes ſont dans cet état. Quand le malade ne perd rien du tout, ou ſeulement quelques gouttes d'une matiere muqueuſe & blanche, on ſaura que l'uretre eſt bridé par les cicatrices des ulceres vénériens antécédents, ſoit par des caroncules devenues calleuſes, ou que le ſphincter de la veſſie eſt gêné par la tumeur ſquirreuſe ou ſpongieuſe des proſtrates. C'eſt ſur quoi une main exercée pourra s'éclairer, au moyen de la ſonde ou des bougies, & connoître le nombre & la ſituation des obſtacles.

Comme, dans les deux premiers cas, il y a le plus ſouvent encore quelque reſte de virus, on cherchera d'abord à le détruire, à moins qu'on n'ait lieu de croire qu'il eſt entiérement détruit. A cet effet, on fera uſage de la plus convenable des cures de la vérole. Le malade boira, pendant une huitaine de jours, avant & enſuite pendant cette cure, à raiſon du beſoin, de l'infuſion-Arabique N°. 98. Sa cure étant finie, s'il lui reſtoit encore quelque écoulement de matieres blanches, il uſera des remedes recommandés pour la gonorrhée bénigne, en obſervant de reprendre la ſusdite infuſion, toutes les fois qu'il éprouvera de l'ardeur & de la douleur en urinant.

Après ces préliminaires, on cherchera à élargir les voies des urines, à l'aide des bougies & cordes de boyaux ou préférablement de gomme élaſtique, bien liſſes, & dont les premieres ſeront aſſez minces, pour qu'après les avoir enduites d'huile, on puiſſe les introduire ſans peine dans toute l'étendue de l'uretre. On commencera par y pénétrer auſſi avant qu'on pourra le faire ſans bleſſer le premier obſtacle : on laiſſera ces bougies en place, pendant la nuit, de même qu'aux heures du jour dans leſquelles le malade jouira du repos néceſſaire. Peu-à-peu on ira plus en avant, & l'on introduira auſſi de plus groſſes bougies. C'eſt ce que l'on continuera de faire, par gradation, pendant pluſieurs mois conſécutifs, &, ſi l'on réuſſit, juſqu'à ce que le malade puiſſe uriner à plein canal. Alors on ſe contentera de continuer les bougies ſeulement pendant quelques nuits dans la ſemaine, & enſuite à de plus longs intervalles, juſqu'à ce qu'on puiſſe les quitter ſans craindre le retour de la dyſurie. On conſolidera la guériſon, par l'uſage modéré, mais prolongé, des eaux-minérales-aigrelettes, légérement ferrugineuſes, que l'on coupera avec un quart de lait.

Si le malade ſe trouvoit dans le troiſieme des cas ſusdits, on emploiera les bougies ſans autre préliminaire.

Lorſqu'il ſurviendra une ſuppreſſion totale des urines, on emploiera inceſſamment la ſusdite infuſion-Arabique & des lavements émolliens. Au cas qu'elle fût accompagnée des ſymptômes de l'iſchurie inflammatoire, on fera uſage de ce qui eſt recommandé pour la ſuppreſſion des urines en général, & pour l'iſchurie inflammatoire en particulier.

Si l'uretre étoit entiérement bouché par les corps étrangers dont il a été fait mention, & qu'on ne pût y introduire la ſonde la plus fine, on cherchera

cherchera, dans ce cas fâcheux, à arriver à l'endroit de l'obſtacle, avec une ſonde ouverte par les deux bouts, pour y conduire, avec la plus grande précaution, de l'huile-de-tartre par défaillance, ſoit d'autres corroſifs des plus doux & les plus propres à conſumer peu-à-peu les ſuſdits obſtacles, pour ouvrir inſenſiblement la route juſqu'à la veſſie.

Du poulain ou bubon vénérien.

Le poulain ou bubon vénérien ſe manifeſte quelquefois peu de jours après un coït impur, ſans autre ſymptôme. Souvent auſſi il ſuccede à la gonorrhée ſupprimée, ou à celle qui ne coule pas ſuffiſamment: d'autrefois il eſt réuni aux chancres du membre viril : & lorſque le poulain ſe manifeſte long-temps après l'infection, c'eſt un ſymptôme de la vérole. Quoi qu'il en ſoit, le poulain eſt toujours annoncé par une petite douleur dans l'une ou dans les deux aines, & en examinant cette partie, on y trouve une ou pluſieurs petites glandes gonflées, ſans changement à la couleur de la peau. Ces tumeurs groſſiſſent plus ou moins promptement : elles ſont ordinairement fort-dures : elles s'accroiſſent juſqu'à la groſſeur d'un œuf de poule, & au-delà ; les malades éprouvant en même temps plus ou moins de douleur, & toujours une difficulté à marcher, qui eſt proportionnée au volume de la tumeur, & à la douleur dont ils ſont affectés.

Les poulains different entre eux, en ce que les uns groſſiſſent promptement avec de l'ardeur, des pulſations & de la fievre : les autres au contraire augmentent lentement, avec des ſymptômes fort-ſupportables. Les premiers, quoique douloureux, ſont les moins mauvais, & ſe diſſipent ou ſuppurent aſſez promptement. Les derniers different encore entre eux : parvenus à une certaine groſſeur, les uns ſont mous à l'attouchement, au point que quelquefois il ſe fait une foſſette quand on les comprime avec le doigt; d'autres par contre, ſont petits, forts-durs & preſque ſans cauſer de douleur. On appelle les premiers de cette derniere eſpece, poulains œdémateux, & les derniers, ſquirreux. Ils ſe diſſipent difficilement & ſuppurent avec lenteur. Si on les ouvre avant que toute la tumeur ſoit fondue, on a beaucoup de peine à diſſiper les duretés reſtantes, & ils ſont d'ailleurs ſujets à dégénérer en fiſtules ou en ſquirres parfaits.

Quand le poulain ſe manifeſte peu de temps après un coït impur, ſans autres accidents, comme auſſi s'il eſt récent, on cherchera à le diſſiper & en même temps à détruire le virus qui le cauſe. A cet effet, on prendra, tous les ſoirs en ſe couchant, d'abord une & enſuite deux des pillules de calomel N°. 150 : on frottera, matin & ſoir, l'aine affectée, avec la valeur d'une feve d'onguent Napolitain N°. 138 : dans les intervalles entre les frictions, on couvrira la tumeur & ſon contour avec l'emplâtre mercuriel N°. 61 : le malade ſe purgera de trois en trois jours avec les pillules N°. 155 : ſa boiſſon ordinaire ſera la décoction de ſquine N°. 35, qu'il boira tiede & à la quantité de trois à quatre livres par jour. Il ſe nourrira des aliments les plus légers des régimes ſous les lettres B & H, en obſervant d'éviter le froid. Au cas que, pendant qu'il uſera de ces remedes, le malade ſentît de la douleur aux gencives & de la diſpoſition à ſaliver, il diminuera ou ſuſpendra l'uſage des pillules de calomel & de l'onguent Napolitain; puis il ſe purgera une couple de jours de ſuite, & il recommencera, auſſi-tôt que les ſymptômes ſuſdits ſeront paſſés, les remedes ſuſpendus, & les continuera juſqu'à ce que la tumeur ſoit entiérement diſſipée.

Mais ſi, au lieu de ſe réſoudre, le poulain s'amolliſſoit; s'il étoit invétéré, ou ſurvenu après une gonorrhée ſupprimée, &c. on cherchera alors à le faire ſuppurer. A cet effet, on appliquera, pendant le jour, le cataplaſme émollient N°. 15, & dans la nuit, l'emplâtre diachylon avec les gommes, ou le N°. XLVIII de la pharmacie portative. Le malade continuera le régime ſuſdit : il marchera beaucoup pour accélérer la ſuppuration, ce qu'il continuera de faire juſqu'à ce que toute la tumeur ſoit bien amollie. Alors ſeulement on donnera iſſue aux matieres, au moyen d'une grande inciſion cruciale, ſi le poulain eſt volumineux, ou qu'il ne ſoit pas entiérement amolli. On détergera & l'on panſera enſuite le fond de l'abcès, comme il eſt recommandé pour le teſticule vénérien & pour l'abcès du périnée. On continuera à en frictionner les bords, avec l'onguent Napolitain, & l'on couvrira l'appareil avec l'emplâtre mercuriel N°. 61. Afin d'achever de fondre les duretés, le malade prendra, dèsque le poulain ſera ouvert, les remedes internes indiqués pour la réſolution du poulain. Il obſervera le même régime, & il continuera le tout pendant l'eſpace de trois ſemaines, ou pendant un temps ſuffiſant pour détruire le virus.

S'il reſtoit peu ou beaucoup de tumeur, après qu'il auroit uſé de ces remedes, on aura bien de la peine à la diſſiper, vû qu'elle tiendra plus ou moins du ſquirre. On eſſayera d'effectuer la réſolution, après avoir imprégné la maſſe des liquides de la décoction de ſquine, & après avoir relâché, par les bains domeſtiques, les ſolides en général, & en particulier la tumeur ſquirreuſe, ſur laquelle on appliquera pendant quelques jours le cataplaſme émollient N°. 15, & dans la nuit, l'emplâtre de blanc-de-baleine. Alors ſeulement on frictionnera la tumeur, matin & ſoir, avec la valeur d'une feve d'onguent-Napolitain: on la couvrira dans l'intervalle, avec l'emplâtre-mercuriel, & le malade ſe purgera de huit en huit jours avec les pillules N°. 155.

Si au moyen de cette méthode, la réſolution ne s'opéroit pas dans l'eſpace de ſix ſemaines, on recevra ſur le ſquirre la douche d'une forte décoction de bois récent de genievre ou de buis, & cela à l'élévation, à la chaleur & au volume que le malade pourra ſupporter; avec la précaution néanmoins de l'interrompre dèsque le ſquirre commencera à s'endolorir. Si le carcinome ou le cancer s'enſuivoient, on emploiera ce qui eſt recommandé pour le traitement de ces maladies.

Lorſqu'il ſe manifeſte des poulains, long-temps après l'infection, il ſe forme quelquefois auſſi des tumeurs ſemblables ſous les aiſſelles & autour du cou, que l'on traitera de la même maniere que les poulains.

Des chancres vénériens.

Les chancres vénériens ſe manifeſtent plus ou moins de temps après le coït impur: ils affectent, principalement chez les hommes, le prépuce & la couronne du gland; & chez les femmes, le clitoris, ainſi que l'intérieur des levres, les nymphes & les caroncules myrtiformes.

Ce ſont d'abord de petits boutons durs, rouges & cuiſants, qui ſuppurent enſuite & forment des ulceres rongeants, dont les bords ſont un peu relevés & plus ou moins calleux. Souvent encore les chancres ſont ſans douleur, & couverts ſeulement d'une matiere blanche & muqueuſe. Quand ils s'enflamment, leurs bords deviennent rouges & même livides: le malade y reſſent beaucoup de douleur; & en ce cas, les matieres ſont ſanieuſes & fort-âcres.

Lorſque le nombre des chancres eſt conſidérable, ou s'ils ſont de la qualité des derniers, ils ſont ſuivis du phimoſis, du paraphimoſis, des cryſtallines & quelquefois de la gangrene.

Si, à cauſe du nombre & de l'inflammation des chancres, l'on avoit à craindre les ſuites que nous venons d'indiquer, le malade ſe fera d'abord ſaigner au bras : il prendra, le matin, du petit-lait tamarindé N°. 148, adouci avec du ſyrop-de-violettes, en quantité ſuffiſante pour en être purgé journellement & légérement. Il boira dans l'après-diner beaucoup de la décoction de ſquine N°. 35 : il ſe nourrira des aliments les plus légers des régimes ſous les lettres F & H : pendant le jour, il baignera ou fomentera ſans ceſſe, avec une décoction tiede de feuilles de mauves, faite avec moitié eau & moitié lait, les parties affectées, en obſervant de mettre le chancre à découvert en retirant le prépuce. Si les douleurs n'étoient pas conſidérables, il ſuffira d'uſer de ces bains trois ou quatre fois dans le jour ; mais dans l'un & l'autre cas, on baſſinera avec prudence, en ſe couchant, les chancres, avec l'eau mercurielle N°. 40. Si leurs bords étoient durs, on y appliquera, ſur de la charpie, très-peu de la pommade rouge N°. 162, ou de petits plumaceaux imbibés de la dite eau. Le malade continuera ces remedes, juſqu'à ce que l'inflammation ſoit diſſipée ; époque à laquelle il commencera la cure ſuivante, qu'il mettra en uſage ſans autre préliminaire, lorſque les chancres ſeront récents.

Il ſe purgera avec les pillules N°. 155 : il prendra tous les ſoirs, en ſe couchant, deux des pillules de calomel N°. 150 : il réitérera, de quatre en quatre jours, la ſuſdite purgation, & il obſervera les régimes H & F. Il boira à ſon ordinaire beaucoup de la décoction de ſquine tiede N°. 35, coupée avec le quart de lait : il évitera le froid ; & toutes les fois qu'il prendra de la douleur aux gencives, il ſuſpendra l'uſage des pillules du ſoir. Il ſe purgera une couple de fois de ſuite comme il eſt dit ci-deſſus, & recommencera l'uſage des pillules de calomel, lorſque leur effet ſur les gencives & ſur la bouche aura ceſſé.

Quant aux remedes externes, les chancres étant mondifiés par la pommade & par l'eau ci-deſſus indiquées, le malade y appliquera, matin & ſoir, pour en achever, s'il le falloit, la guériſon, l'onguent-baſilic, dont l'once ſera intimément mêlée avec un gros de précipité-rouge ; & ſi les bords étoient trop calleux pour céder à ce remede, on les touchera

avec précaution, une couple de fois, avec la pierre-infernale. Dèsque les chancres ſeront mondifiés & incarnés, on les cicatriſera en les panſant avec de l'élixir-de-propriété ou avec l'onguent de tutie N°. 142; & on prendra la précaution de continuer, encore pendant une huitaine de jours après leur guériſon, les ſuſdits remedes internes, afin d'achever de détruire le virus. Si au contraire les chancres étoient invétérés, ou s'ils s'étoient manifeſtés long-temps après l'infection, le malade fera bien de ſe ſoumettre d'abord à faire la cure pour la vérole la plus convenable à ſon état & à ſes circonſtances, en faiſant en même temps panſer les chancres de la maniere preſcrite ci-deſſus.

Du phyma, du phimoſis & ce qui ſuit.

Les tubercules ronds ou oblongs qui affectent le prépuce ou quelquefois le gland, à la ſuite des chancres qu'on appelle phyma, tenant de la nature des poulains ſquirreux, ſeront traités comme il eſt indiqué ci-après pour le phimoſis. Celui-ci conſiſte dans la conſtriction du prépuce, qui eſt ſouvent ſi ſerré ſur le gland & ſur l'orifice de l'uretre, que l'écoulement des matieres des chancres, & même celui des urines, en ſont interceptés.

Du paraphimoſis.

Dans le paraphimoſis, le prépuce ſe trouve retiré ſur la couronne du gland, qui, étant étranglé, ſe tuméfie & s'enflamme; de ſorte qu'on ne peut avancer le prépuce, qui de ſon côté eſt tuméfié ſur le gland.

Des cryſtallines.

Les cryſtallines ſont des ampoules plus ou moins tranſparentes, blanches ou remplies d'une ſéroſité rouſſâtre. Elles ſe forment ſouvent au bout du prépuce, dans le phimoſis; & elles affectent le gland dans le paraphimoſis. Ce mal arrive auſſi aux femmes qui ont pluſieurs chancres, & il eſt accompagné d'un gonflement très-douloureux dans les parties naturelles.

De la gangrene.

La gangrene ſuccede aux divers accidents dont il a été fait mention, lorſque l'inflammation eſt négligée, ou trop violente pour pouvoir être diſſipée par la réſolution, & trop ſeche pour ſe terminer en abcès.

La gangrene eſt annoncée par la diminution prompte de la tenſion, de la douleur, & de la chaleur de la partie affectée, dont la tumeur ſe flétrit. A meſure qu'elle fait des progrès, il s'y éleve des véſicules remplies d'une ſanie rouſſâtre; les parties gangrénées deviennent inſenſibles, prennent une couleur plombée, & le ſphacele ſuccede promptement.

On emploiera, dans le phimoſis & dans le paraphimoſis, tout ce qui eſt recommandé pour prévenir ces accidents, dans les articles qui traitent des chancres enflammés. Le malade prendra, le ſoir, l'émulſion calmante N°. 66: il ſe tiendra au lit; il aura le membre couché ſur le ventre, afin de pouvoir y appliquer d'autant mieux les remedes externes. Lorſque la tenſion, les douleurs & l'inflammation ſeront conſidérables, on réitérera la ſaignée ſelon le beſoin: on injectera, dans le phimoſis, pluſieurs fois dans le jour, entre le prépuce & le gland, & à l'aide d'une petite ſeringue, de la décoction d'orge tiede, mêlée d'un peu de miel-roſat. Si la difficulté d'uriner étoit grande, ou que les urines interceptées entre le gland & le prépuce incommodaſſent le malade, il uſera abondamment de l'infuſion Arabique N°. 98, & on obviera à la rétention des urines, en introduiſant dans l'uretre une petite canule de plomb ou d'argent, qui ſera percée, & par laquelle les urines puiſſent paſſer. Dans le phimoſis, on cherchera à découvrir le gland; dans le paraphymoſis, à le couvrir le plutôt qu'il ſe pourra; & dans les deux cas, on panſera les chancres, dèsqu'ils ſeront à découvert, comme il eſt preſcrit à l'article des chancres.

Si dans l'eſpace de cinq ou ſix jours, ces accidents ne cédoient pas à ces remedes, ou qu'il y eût des apparences de gangrene, on aura recours à un habile chirurgien, pour faire inciſer & débrider le prépuce, ſelon l'art.

Quant aux cryſtallines, on ouvrira les ampoules qui ne ſe diſſiperont pas, par les remedes recommandés pour les accidents précédents; & ſi la couleur livide ou noirâtre des cryſtallines dénotoit la gangrene,

on y fera des ſcarifications, puis on les panſera à l'aide de petits plumaceaux trempés dans de l'eſſence de myrrhe; & on emploiera, pour la gangrene, les topiques & les remedes internes qui vont être indiqués.

Dans la gangrene, on ſcarifiera au plus vîte, juſqu'au vif, les parties affectées : on les baſſinera enſuite avec le mêlange chaud de parties égales d'eau-de-chaux & d'eſprit-thériacal, & l'on mettra inceſſamment en uſage ce qui eſt recommandé pour la gangrene en général. On continuera le tout juſqu'à ce que la gangrene ſoit arrêtée, & l'on panſera enſuite les parties affectées, ſoit pour en détacher les eſcarres, ſoit pendant la ſuppuration, comme il eſt preſcrit à l'article ci-deſſus cité. Si les fomentations recommandées pour la gangrene en général, étoient inſuffiſantes pour l'arrêter, on appliquera, dans ce cas fâcheux, après une ſeconde ſcarification, ſur les endroits qui ſeront profondément gangrénés, & avec beaucoup de précaution, une toile fine, légérement humectée avec de l'eau-forte, dans deux gros de laquelle on aura fait diſſoudre un gros de mercure crud. Si tout cela n'aboutiſſoit à rien, il ne reſtera d'autre reſſource que l'extirpation des parties gangrénées, que l'on fera chez les deux ſexes, ſelon l'art, & dans le vif.

Comme, dans tous ces cas, on eſt obligé de s'attacher à la guériſon de ces accidents, & de négliger le virus, quand on ſera maître des accidents, on cherchera, ſans trop différer, à le détruire par les remedes internes recommandés pour les chancres; &, ſi l'infection étoit conſidérable, on emploiera la cure pour la vérole la plus convenable.

Des poireaux.

Les poireaux vénériens ſont de petites tumeurs d'une figure analogue à celle de la poire, dont les queues ou racines ſont fort-déliées.

Des verrues vénériennes.

Les verrues different des poireaux, en ce qu'elles ont la baſe large, & ſont ſemblables aux verrues ordinaires; lorſque les verrues ſont tout-à-fait plates, on les appelle condylomes.

Quand ces différentes excroiſſances ſe manifeſtent long-temps après l'infection, ou qu'il en repouſſe de nouvelles à la place de celles qui ont été guéries, on les regardera comme des ſymptômes de la vérole, & l'on extirpera, avant toutes choſes, le virus, moyennant la cure pour la vérole la plus adaptée aux circonſtances du malade. Si ces accidents au contraire ſe manifeſtoient peu après un coït impur, on les traitera avec les remedes mercuriels & par les purgations indiquées pour les chancres & les poulains ; & au bout d'un mois qu'on aura uſé de ces remedes, on coupera ces excroiſſances à leurs racines, avec des ciſeaux ou avec le biſtouri, ſi la baſe n'en eſt pas large ; autrement on les conſumera en les touchant matin & ſoir avec la pierre-infernale, en obſervant d'avoir la précaution d'en bien conſumer les baſes & bords calleux. Si, ſur la fin, on avoit lieu de redouter la pierre-infernale, on conſumera peu-à-peu les reliquats avec de l'huile-de-tartre par défaillance, ou avec de l'onguent-baſilic, dont l'once ſera animée de deux gros de précipité-rouge, & qu'on appliquera, matin & ſoir, ſur des plumaceaux.

Des excroiſſances vénériennes à l'anus.

Le virus s'inſinue ſouvent dans les replis & dans les lacunes du ſphincter de l'anus : alors il ſe forme aux environs du fondement des excroiſſances indolentes, qui ne changent point la couleur de la peau. Celles-ci ſont différemment figurées, & appellées, d'après leur configuration, crêtes, mûres, figues, &c. D'autres fois le virus entame tout le contour de l'anus : alors le fondement eſt affecté de crevaſſes que l'on nomme rhagades, & il ſuinte à travers de ces fiſſures un peu de pus blanc & glutineux, ou une ſanie âcre. Dans ce dernier cas, les bords des rhagades ſont durs & calleux.

Les ſuſdites excroiſſances different encore, en ce que les unes ſont molles & les autres dures. Elles s'enflamment ſouvent, ſi on les irrite par des remedes âcres, ou quand on monte à cheval, &c. Les excroiſſances qui ſont molles, ſont ſujettes à abſcéder & à devenir fiſtuleuſes ; au lieu que celles qui ſont dures, dégénerent ſouvent en carcinomes.

On traitera ces accidents, avec la diſtinction faite pour la cure des verrues vénériennes, & ſelon la même méthode : après avoir détruit le virus par

les remedes mercuriaux, dont on prolongera l'uſage ſelon le beſoin: on ſera obligé à l'ordinaire de faire extirper ces tumeurs par une main habile; & en cas que l'extirpation ſoit impraticable, ſi elles étoient calleuſes, on aura ſoin de les faire bien ſuppurer. Pour cet effet, après les avoir ſcarifiées, on les panſera avec de l'onguent-baſilic, animé d'un quart de précipité-rouge; & ſi elles dégénéroient en carcinome, ou que la gangrene s'y mît, on emploiera ce qui eſt recommandé pour la gangrene des parties génitales, & pour le carcinome en général.

Quant aux rhagades, on détruira le virus moyennant une des cures pour la vérole: on oindra, matin & ſoir, les rhagades, après les avoir lavées avec de l'infuſion de ſauge tiede, d'un peu de la pommade rouge N°. 162: au cas qu'elles fuſſent dures, calleuſes, profondes, ou qu'il en ſuintât des matieres ſanieuſes, on les ſcarifiera avec le biſtouri. Si l'on ne peut emporter les calloſités en entier avec cet inſtrument, on panſera enſuite les rhagades avec de l'onguent-baſilic, animé d'un quart de précipité-rouge; & ſi elles devenoient carcinomateuſes, fiſtuleuſes ou gangréneuſes, on ſe conduira ſelon qu'il eſt recommandé pour ces cas, à l'article précédent.

Pour détourner ces accidents, on prendra les précautions néceſſaires pour prévenir l'inflammation de ces tumeurs, en évitant auſſi ce qui pourroit les échauffer & les irriter. Dèsqu'il y aura de la douleur, on les fomentera avec une décoction faite de parties égales d'eau & de lait, & avec la même quantité de fleurs-de-ſureau & de mélilot: dans les intervalles entre les fomentations, on les oindra avec l'onguent-nutritum N°. 139.

De la vérole.

La vérole eſt le plus ſouvent précédée de quelqu'un ou de pluſieurs des maux vénériens, dont il a été fait mention. On connoît facilement cette maladie, quand, avec ou après ces accidents, les malades éprouvent quelques-uns des ſymptômes rapportés ci-après. On aura lieu d'en ſuſpecter l'exiſtence, toutes les fois que des malades précédemment affectés de ſymptômes vénériens, les auront négligés dans leur commencement, & lorſqu'ils auront été guéris à la hâte, ou traités avec des remedes externes répercuſſifs. On peut auſſi être aſſuré que le virus s'eſt répandu dans les graiſſes & dans la maſſe des humeurs, quand, après avoir paru être guéri des ſuſ-

dits accidents, le convaleſcent, ſans s'être expoſé à une rechûte, reprend de nouveau des chancres, des poulains, poireaux, ou quelque autre des maux vénériens dont il a été traité; comme auſſi lorſque ces maux ſe manifeſtent long-temps après un commerce impur.

Quant aux ſymptômes de la vérole, ils varient ſi fort par leur nombre & par leur nature; d'ailleurs pluſieurs d'entre eux ſont ſi équivoques, chez des perſonnes, dont l'infection ou la parfaite guériſon ſont douteuſes, que les gens de l'art les mieux exercés dans le diagnoſtic de cette maladie, ſe trouvent embarraſſés & ſe font ſcrupule d'en décider.

La vérole ſe manifeſte à l'ordinaire par des taches jaunes, brunes, unies ou entrecoupées à la poitrine & entre les épaules, & plus particuliérement encore par une galle ſeche, dont les croûtes ſont jaunes, & ſous leſquelles on remarque de petits tubercules ronds & durs. Ces puſtules affectent principalement la commiſſure des levres, la poitrine, le nez, le front, les tempes, le derriere des oreilles, & la partie chevelue de la tête. Les perſonnes infectées ſont encore ſujettes à des maux de tête, à des douleurs profondes aux bras & aux jambes, & à des douleurs de rhûmatiſme qui ſe renouvellent & redoublent, lorſque le corps s'eſt réchauffé dans le lit. Pluſieurs malades ſont ſujets à un mal de gorge permanent, qui rend la déglutition plus ou moins difficile; & quand on viſite la gorge, on trouve à l'ordinaire la luette, les amygdales ou le voile du palais affectés d'ulceres qui ſont couverts d'une matiere jaunâtre & épaiſſie. A meſure que la vérole fait des progrès, ces ulceres ſe multiplient: les os du palais, du nez, & même les alvéoles des dents ſe carient: il ſe forme des trous au palais; le nez s'enfonce; les dents ſont ébranlées & tombent, &c. Quand le virus pénetre dans les os, les malalades éprouvent, principalement pendant la nuit, des douleurs vives ou inquiétantes, particuliérement dans les os des bras & des jambes, dont les extrêmités ſe tuméfient quelquefois, au point que les mouvements des articulations ne ſe font plus, ou ſont fort-gênés. Le crâne & le corps des os des extrêmités ſont affectés d'exoſtoſes, qui ſont des tumeurs dures & ſaillantes: les glandes du cou, des aiſſelles, &c, s'obſtruent & s'ulcerent enſuite; & les malades ſont ſujets à des ophtalmies & pſorophtalmies, que les remedes ordinaires ne guériſſent point.

La vérole confirmée eſt un mal, qui en altérant les fonctions animales, vitales & naturelles, produit une infinité de ſymptômes des plus pénibles. Les perſonnes infectées ſont ſujettes aux affections paralytiques, ſpaſmodiques, hypochondriaques, étiques, & à prendre tous les maux auxquels elles ont eu quelque diſpoſition, avant que l'infection les eût atteintes.

Si les ſuſdits ſymptômes plus ou moins réunis, font preuve de la vérole chez les perſonnes dont l'infection eſt avérée, ces accidents iſolés, ſans certitude d'infection, rendent en échange l'exiſtence de la vérole fort-douteuſe, & il n'y a que la réunion de pluſieurs d'entre eux qui puiſſe rendre l'infection plus ou moins probable. On pourra cependant conclure pour l'affirmative, lorſque, après avoir mis, ſans effet, en uſage les remedes les plus efficaces pour ceux de ces accidents qui ne proviennent pas du virus vénérien, des eſſais faits avec les ſpécifiques pour les maux vénériens auront ſoulagé le malade; & une autre preuve également triſte & concluante pour conſtater la vérole chez des peres & meres, ſont des avortons couverts de puſtules & d'ulceres, & des enfants mal conſtitués, languiſſants dèsqu'ils voient le jour, ou qui, après avoir paru ſains, deviennent ſcrophuleux, ou prennent des maladies cutanées &c, qui prouvent le vice des humeurs qu'ils ont apporté au monde.

Le degré de la vérole ſe connoît par le nombre des ſymptômes qui ſe rencontrent à la fois. Quand le virus n'a pas attaqué les os, & que les accidents dans les parties molles ſont en petit nombre ou peu conſidérables, on guérira cette maladie moyennant l'une ou l'autre des deux premieres cures qui ſuivent. Si au contraire le temps, le nombre & la violence des ſymptômes avoient aigri & confirmé le mal, on fera bien de ſe décider pour la troiſieme cure, toutes les fois que le malade ſera en état de la ſupporter.

Premiere cure de la vérole.

Si le malade eſt pléthorique, on le préparera à cette cure par la ſaignée au bras; puis on le purgera avec la potion minorative N°. 168. Dès le lendemain, il prendra, au moins pendant une huitaine de jours, durant une heure & demie, le matin au ſortir du lit, & encore après avoir

légérement ſoupé, avant de ſe coucher, des bains d'eau-de-ſon ou ceux du No. 3, ſans ſavon, un peu plus chauds que tiedes. Il paſſera du bain au lit, où il boira par verrées, la valeur d'une livre de la décoction tiede de ſquine No. 35; en obſervant de favoriſer la tranſpiration ſeulement juſqu'à la moiteur. Sa nourriture conſiſtera dans les aliments les plus légers des régimes ſous les lettres H & F: ſa boiſſon ordinaire ſera, s'il étoit rempli d'humeurs, la ſuſdite décoction pure; & s'il étoit d'un tempérament ſec & foible, il la coupera avec un tiers de lait. Il prendra de cette boiſſon en quantité ſuffiſante pour s'humecter au mieux, & le lendemain du dernier bain, il réitérera le ſuſdit laxatif.

Ces préliminaires étant exécutés, il commencera à ſe faire frictionner, deux heures après avoir légérement ſoupé, avec un gros de l'onguent-Napolitain No. 138. Cette premiere friction ſe fera aux plantes & aux chevilles des pieds. Le malade pourra faire cette opération lui-même, auprès du feu ou d'un braſier qui n'entête pas, & il la continuera juſqu'à ce que la meilleure partie de l'onguent ſe ſoit inſinuée dans la peau: il enveloppera les parties frictionnées, avec un linge qu'il laiſſera ſur la peau juſqu'au bain prochain: il réitérera de jour à autre la friction ſuſdite, de façon que la ſeconde friction ſe faſſe particuliérement ſous les plis des genoux; la troiſieme, le long de la partie interne des cuiſſes; la quatrieme, depuis les aines juſques aux hanches; la cinquieme, à l'entour des poignets; la ſixieme, le long de la partie interne de l'avant-bras & vers les plis du coude; & la ſeptieme enfin, le long du bras vers les aiſſelles.

Les jours où il ne fera pas de frictions, le malade ſe baignera, comme il eſt preſcrit ci-deſſus, depuis les quatre heures après midi juſqu'à cinq, en prenant grand ſoin que le bain, lorſqu'il y entrera, ſoit un peu plus chaud que tiede, & qu'on l'entretienne dans le même degré de chaleur. Il prendra ces bains dans un appartement bien fermé, & dont l'air ſoit tempéré; de-là il paſſera dans un lit baſſiné, afin d'y tranſpirer doucement, pendant le reſte du jour & durant la nuit, en buvant d'une demi-heure à l'autre, juſqu'à ce qu'il s'endorme, un gobelet de la décoction ci-deſſus recommandée, pure & tiede, ou froide, mais coupée avec du lait bouillant. Il continuera cette marche au moins pendant l'eſpace d'un mois, ou juſqu'à ce que tous les ſymptômes de la vérole ſoient entiérement diſſipés; en obſervant ſoigneuſement de ne pas s'expoſer au froid, de ne prendre que

des boiſſons tiedes, pendant & même encore durant la premiere quinzaine après la cure, & des bouillons, pour nourrriture entre les repas.

Toutes les fois que le mercure ſe fera ſentir à la bouche; ce qui ſe remarquera à l'odeur puante de l'haleine, il ſuſpendra une ou deux fois la friction qu'il remplacera par les bains; & ſi cela ne ſuffiſoit pas, il ſe purgera avec la ſuſdite potion, ou avec trois onces de manne. La cure étant finie, le convaleſcent ſera purgé trois ou quatre fois, de trois en trois jours, avec la potion laxative No. 166 : il obſervera, pendant un mois, le régime ſous la lettre B, & il reprendra enſuite, mais avec précaution, ſon genre de vie accoutumé.

Cette cure, qui eſt également commode & efficace, lorſque le virus a ſeulement infecté les humeurs & les parties du corps ouvertes à la circulation, épuiſe peu le malade, vû que la nature ſe débarraſſera inſenſiblement du virus, par la tranſpiration & par la ſueur. On ne balancera donc pas à en faire uſage, toutes les fois qu'après la diſſipation des ſymptômes vénériens dont il a été traité, il s'en préſentera de nouveaux, de même que dans les cas où l'on ſoupçonnera qu'il y ait des reliquats d'un ancien virus vénérien.

Pendant la cure, ſi le malade étoit conſtipé, on lui procurera, après trente-ſix heures de conſtipation, la liberté du ventre, à l'aide du lavement No. 108; & ſi le mercure excitoit des ſymptômes inattendus, & qui cependant ſeront rares lorſqu'on ſuivra exactement la marche preſcrite, on conſultera & l'on ſuivra ce qui eſt enſeigné pour ces cas, à la troiſieme cure de la vérole.

Seconde cure de la vérole.

Dans les cas où les circonſtances du malade ne lui permettront pas de faire la cure précédente, il lui ſubſtituera celle-ci, durant laquelle il pourra ſortir avec précaution, pendant les heures du jour où le ſoleil a le plus de force, ſi d'ailleurs la ſaiſon, le temps & la température de l'air le permettent.

Le malade ſe préparera en tout point à cette ſeconde cure, comme il eſt preſcrit pour la précédente. Son régime & ſes boiſſons, pendant qu'elle durera, ſeront les mêmes; mais le remede étant mordant, il boira, dans les vingt-quatre heures, trois ou quatre livres de décoction

de ſquine, toujours tiede & blanchie avec du lait. Dans les intervalles, il s'humectera très-abondamment d'une légere tiſane-d'orge, pure ou coupée avec un quart de lait. Son unique remede ſeront les pillules anti-ſyphilitiques N°. 158, faites par un apothicaire de confiance, qui prépare lui-même le principal ingrédient. Il en prendra, les trois premiers jours, une pillule en ſe couchant, deux heures après avoir légérement ſoupé, & il boira par-deſſus, un gobelet de l'une ou de l'autre des boiſſons ſuſdites. Les trois jours ſuivants, il prendra deux de ces pillules; & s'il ſupporte cette doſe ſans incommodité conſidérable, il l'augmentera encore d'une pillule, & quelque temps après d'une autre; de ſorte qu'il en prendra quatre à la fois, en obſervant de diminuer & d'augmenter ce nombre pour en uſer à la doſe qu'il ſupportera : il en ſuſpendra même l'uſage pendant un ou une couple de jours, toutes les fois que ce remede le fatiguera ou qu'il irritera ſenſiblement l'eſtomac, la poitrine ou la bouche.

Quant à la liberté du ventre & aux acceſſoires, le malade ſe gouvernera ſelon qu'il eſt preſcrit pour la premiere cure, & il ſe purgera tous les huit jours avec trois onces de manne. Il continuera le tout pendant l'eſpace de ſix ſemaines, ou même plus long-temps, s'il n'étoit pas parfaitement guéri. Quand il ſera entré en convaleſcence, il ſuivra les regles données dans l'article précédent; & s'il étoit exténué, ou d'une conſtitution ſeche, il prendra, pour ſe réparer, pendant un mois ou ſix ſemaines, les matins & ſoirs, du lait de vache pur ou coupé avec de l'eau-d'orge.

Troiſieme cure de la vérole.

Toutes les fois que les ſymptômes de la vérole ſeront nombreux, ou que la maladie ſera invétérée, on pourrra en conclure que les corps graiſſeux, glanduleux, les oſſements & d'autres parties du corps où la circulation languit, participent au virus, & que le malade ne pourra être guéri par les deux méthodes précédentes, qu'en doublant ou en triplant le terme, afin de fondre & de dépurer inſenſiblement les ſubſtances qui ſont infectées. Comme rien n'accélere autant cette fonte, que la ſalivation, on ne pourra mieux faire, pour parvenir à une guériſon radicale, que de paſſer par le grand remede, ſi l'état & les forces du malade le permettent. C'eſt ce qui ſe fera de la maniere ſuivante.

Le malade ſe préparera par la ſaignée, par les purgations, les bains & les humectants recommandés pour la premiere cure. S'il étoit d'un tempérament ſec, il doublera le temps des bains, & il augmentera, autant qu'il pourra le ſupporter, la doſe des humectants: après quoi & lorſqu'il aura été purgé une ſeconde fois, il ſera confiné, dans quelle ſaiſon de l'année que ce ſoit, dans une chambre bien fermée, ſeche, tempérée & qui ne ſoit pas au Nord; puiſque le vent du Nord & les orages ſont très-contraires aux malades qui font cette cure. D'ailleurs il ſera traité par un homme de l'art, expert; & comme il s'en trouve qui ne ſont pas abſolument au fait de la bonne méthode d'adminiſtrer les frictions, j'obſerverai, que dans cette troiſieme cure, l'on ne revient pas à l'uſage des bains pendant ſa durée. Ceux qui ont été preſcrits pour préparer le malade, étant finis, on paſſe aux frictions qui ſe font comme il eſt preſcrit pour la premiere cure, quant à leur adminiſtration locale; mais avec la différence, que dans les quatre premiers jours, le malade ſera frictionné tous les ſoirs avec deux gros d'onguent-Napolitain, & qu'il gardera ſur le corps les bas ou le gilet dont il ſe ſera ſervi en recevant les frictions, juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe preſque plus de veſtiges ſur la peau. Les quatre premieres frictions étant faites, on les continuera chaque deuxieme jour, & dès-que le malade commencera à prendre une mauvaiſe haleine, on les ſuſpendra ſur-le-champ, pendant une couple de jours, pour obſerver l'effet des frictions antécédentes. Du moment que l'on verra que le mercure ſe porte doucement à la bouche, on reprendra les frictions dans l'ordre ſuſdit, pour les continuer de deux en deux jours, à deux gros, ou tous les jours à un gros, juſqu'à ce que l'haleine du malade recommence à avoir une mauvaiſe odeur: alors peu-à-peu l'intérieur de la bouche, les gencives ſurtout, ſe gonfleront, & le malade commencera à cracher, à baver & à ſaliver. Dèsque cela arrivera, il ſe lavera très-ſouvent la bouche avec de l'infuſion de fleurs-de-guimauves tiede, mêlée d'un quart-de-lait; & il l'emploiera un peu plus chaude que tiede, en obſervant d'en avaler le moins qu'il pourra, & de prendre, dans les vingt-quatre heures, au moins la valeur de cinq à ſix livres de boiſſons, dont la plus grande partie ſera de la tiſane-d'orge, qu'il boira également un peu plus chaude que tiede, & blanchie avec du lait. Pour toute nourriture, il prendra, de quatre en quatre heures, un des bouillons farineux du régime décrit ſous la lettre H.

Auſſi tôt qu'il ſera parvenu à cracher environ quatre livres en vingt-quatre heures, on ſuſpendra les frictions, ou on les modérera enſorte que la ſalivation reſte à ce même point. Quand on aura achevé le premier tour du corps, on recommencera le ſecond tour par les plantes des pieds, & l'on continuera les frictions, le régime & les boiſſons ſuſdites, juſqu'à ce que la diſſipation des divers ſymptômes de la vérole annonce que les graiſſes infectées ſont fondues, & les humeurs dépurées. C'eſt ce qui s'opere communément dans l'eſpace de quarante à cinquante jours.

Le traitement des accidents a été indiqué ci-avant, & l'on en fera uſage ſelon le beſoin, pendant la cure de la ſalivation; & pour défendre la gorge, on touchera les ulceres, matin & ſoir, à l'aide d'un pinceau de charpie, avec l'eau-mercurielle N°. 40, mêlée d'un quart de miel-roſat. On frictionnera les exoſtoſes ou les tumeurs qui s'éléveront ſur le corps des os, avec l'onguent-Napolitain: on les tiendra couvertes avec l'emplâtre-mercuriel; & la cure étant finie, on réuſſira ſouvent à diſſiper les exoſtoſes rebelles, par l'application de l'emplâtre véſicatoire N°. 63, malaxé avec partie égale d'emplâtre de ſavon, qu'on renouvellera à raiſon du beſoin.

Quant aux os des articulations qui ſeront tuméfiés & affectés de douleurs, on les fomentera pendant la cure avec la fomentation réſolutive & anodine N°. 82, que l'on renouvellera pendant le jour, toutes les fois qu'elle ſe ſéchera ou qu'elle ſe refroidira. Les convaleſcents ſeront traités comme après les cures dont il a été parlé ci-deſſus; & l'on évitera de faire paſſer les perſonnes ſcorbutiques par le grand remede, avant d'avoir remédié à ce vice du ſang que le mercure exalte.

Comme il arrive quelquefois qu'il reſte aux malades qui ont fait l'une ou l'autre des cures de la vérole, des douleurs rhûmatiques & divers autres maux que le mercure ne détruit pas, les convaleſcents qui ſeront dans ce cas, obſerveront pendant pluſieurs mois le régime ſous la lettre G: ils prendront en même temps les pillules pour purifier les humeurs N°. 157, en en retranchant le mercure; & ils boiront, dans les vingt-quatre heures, une couple de livres d'une décoction faite avec une once de racine de ſaponaire, un gros de réglisſe & quantité ſuffiſante d'eau pour avoir deux à trois livres de colature.

Pour

Pour ce qui regarde le traitement des enfants infectés, & qui ſont en nourrice ; comme la nourrice le ſera toujours auſſi plus ou moins, on fera faire à celle-ci la ſeconde cure, avec les modifications requiſes ; & on la prolongera ſelon le beſoin. Quant aux enfants qui ſeront ſevrés, on leur adminiſtrera la premiere, modifiée & ajuſtée à leur âge.

Puiſſe ce tableau des maladies ſyphilitiques, diminuer les progrès de la deſtruction des hommes, & être lu par la jeuneſſe innocente. L'uſage de leur faire voir en nature, dans les lazareths, les horreurs de la débauche, ſeroit pour elle des plus ſalutaires. L'imagination de l'homme une fois remplie d'idées fauſſes, ſe corrige difficilement : la femme oublie que la nature l'a deſtinée à être la premiere amie de l'homme : les débauchés entraînent la jeuneſſe innocente dans l'affreux précipice où ils ſont tombés eux-mêmes, & les deux ſexes ſe font un jeu de s'infecter impitoyablement. N'eſt-ce pas déteſter ſon eſpece, travailler de propos délibéré à ſa deſtruction, & commettre impunément le crime le plus atroce, qui à la vérité porte ſa punition avec lui, mais qui mériteroit d'être publiquement & ſévérement puni ; ne fût-ce que pour venger les victimes innocentes des auteurs criminels de la malheureuſe exiſtence qui les attend, eux & leur progéniture ?

DE L'ONANISME, ET DES ERREURS ANALOGUES OÙ TOMBE LE SEXE.

Parmi les cauſes d'un grand nombre de maladies dont j'ai traité, il en eſt une qui n'eſt guere moins deſtructive pour l'eſpece humaine, que la précédente. Je me ſuis abſtenu de la mettre ſous les yeux du lecteur, en indiquant les cauſes de pluſieurs maux qui en dépendent, pour ne pas le faire gémir trop ſouvent ſur le ſort des humains, pour qui les loix phyſiques, morales & ſociales, ſe croiſent d'une façon bien pénible.

Le vœu de la nature eſt, que les êtres quelconques qui habitent ſur la terre, ſoient propagés : tous ſont organiſés & ſtimulés à remplir ce

vœu. La ſanté & une progéniture robuſte, ſont la récompenſe des perſonnes qui lui obéiſſent, & l'auteur de la nature a attaché des punitions infaillibles aux écarts que l'homme fait à cet égard.

Le péché d'Onan & ſes ſuites tragiques ſont connus. Des amis de l'humanité ont publié à ce ſujet ce qu'il y avoit à dire: il ne me reſte qu'à en recommander la lecture aux perſonnes chargées de ſurveiller la jeuneſſe qui approche de l'âge de puberté, & de pénétrer de bonne heure leurs éleves, des dangers qu'ils vont courir. Je puis les aſſurer, que des exemples ſans nombre m'ont appris que les péchés dont il s'agit, ſont la ſource de mille maux des plus triſtes.

La liqueur ſéminale des deux ſexes, eſt la quinteſcence de leurs meilleurs ſucs: dépoſée dans ſes réſervoirs, le ſurabondant ſe repompe, enrichit la maſſe des fluides de parties ſpiritueuſes & balſamiques, dont l'épuiſement qui réſulte des éjaculations contre nature, produit des maux qui ſont incurables. La vieilleſſe à la fleur de l'âge, & la décrépitude du corps ainſi que des facultés intellectuelles; des vapeurs, des foibleſſes de poitrine & d'eſtomac, des maladies dans les voies urinaires; la phtiſie nerveuſe, l'hypochondrie, la mélancholie; l'impuiſſance ou la création d'enfants foibles, languiſſants, ſont les ſuites les plus ordinaires du péché dont il s'agit. Les cordiaux ſtimulants qui ſe débitent, après avoir remonté les perſonnes épuiſées, accélerent leur dépériſſement; & ce qu'elles ont à faire de mieux, c'eſt de quitter au plus vîte une habitude funeſte; d'obſerver les régimes ſous les lettres B & G, qui, ſans être ſtimulants, ſont nourriſſants & reſtaurants; de prendre, en ſe mettant à table, demi-gros de quinquina choiſi, en poudre; de jouir avec modération des droits de l'hymen, & de plonger tout leur corps dans de l'eau froide, une fois par jour, l'eſtomac étant vuide, & la tête la premiere, ſeulement pendant l'eſpace d'une couple de minutes, mais durant pluſieurs mois conſécutifs. Dans leurs langueurs, elles pourront prendre de l'eſſence balſamique No. 76, & elles préféreront à tout autre médicament, l'eſſence N°. IV de la pharmacie portative.

Le beau ſexe qui eſt plutôt en état de co-opérer à l'ouvrage de la génération, a à ſurmonter les mêmes entraves que l'homme. Plus irritable, ſes dangers ſont plus grands. La pudeur qui eſt ſa ſauve-garde contre la ſéduction des hommes, ne le met pas à l'abri de l'aiguillon qui l'ex-

cite à des pratiques analogues à celles du mâle : la T^rie. , le métier de la M^ſe. armée & non-armée, &c. lui attirent à-peu-près les mêmes maux, & de plus des fleurs-blanches d'une mauvaiſe qualité, des maux hyſtériques &c; & dans l'état du mariage, de la diſpoſition à la ſtérilité, à rendre des faux-germes, à faire des fauſſes couches ou des enfants qui ne promettent pas de vivre. Les filles qui perſiſtent dans ces exercices funeſtes, ſont ſujettes à prendre de l'inflammation dans les parties naturelles, puis des ulceres diſpoſés à devenir carcinomateux, & à dégénérer même en cancers.

Il eſt inconcevable que les perſonnes chargées de l'éducation des filles, n'inſtruiſent pas de bonne heure ce ſexe aimable, qui eſt léger, mais craintif, des dangers qu'il court ſans s'en douter. Et il eſt tout auſſi inconcevable, qu'encore, dans quelques pays, il ſe trouve des meres qui ſentent & penſent aſſez mal pour abandonner leurs filles aux maux auxquels elles s'expoſent, en ſe nourriſſant comme à l'ordinaire, en ſe répandant dans le grand monde, & en allant même à des bals publics, dans des temps critiques pour elles. Chez les nations ſages, ces temps ſont regardés, avec raiſon, comme autant de jours d'une indiſpoſition très-réelle : la malade ſe ſéqueſtre, ſe ménage, ſe tient auſſi propre que la circonſtance le permet, & ne reparoît dans le monde, qu'après s'être purifiée par le bain ; l'on y blâme les meres qui ſont relâchées ſur ce point, avec d'autant plus de fondement, qu'alors cette jeuneſſe, pour ſe garantir des contre-temps qui pourroient lui arriver, avale des drogues pour ſuſpendre un bénéfice dont dépend ſa ſanté. On s'échauffe, on ſe refroidit, & l'on ne voit que trop-ſouvent des perſonnes très-intéreſſantes, devenir les victimes d'un moment de plaiſir, pris dans des temps défendus par les loix mêmes de la nature. D'ailleurs, la ſuſpenſion ſeule des ſoins de propreté que le cas exige, peut avoir de mauvaiſes ſuites ; & de s'habituer à vouloir paroître ce que l'on n'eſt pas, influe ſur la vie morale.

Il eſt malheureux que les deux ſexes ne ſoient pas pénétrés d'une loi que la nature a ſtatuée, qui eſt le droit excluſif qu'ils ont réciproquement l'un ſur l'autre. Cette loi eſt ſanctionnée par l'averſion qu'ont les deux ſexes, l'homme pour les femmes, & la femme pour les hommes qui ſe polluent. Il eſt malheureux encore, que le beau ſexe ſacrifie ſa ſanté, & par conſéquent ſes charmes, en s'efforçant inutilement de voiler aux

yeux des hommes ce qu'ils ſavent fort-bien, & que les adoleſcents ne tarderont pas à ſavoir.

Comme j'ai traité des principales maladies qui dépendent ou participent à la cauſe dont il s'agit, je me bornerai à recommander ici au beau ſexe en général, le régime preſcrit pour le cas qui précede immédiatement, le renvoyant pour le ſurplus aux articles qui intéreſſent plus particuliérement ſa ſanté.

LES RÉGIMES.

Quoique ce traité de pratique ait la ſanté du peuple pour objet principal ; comme il ſera de reſſource pour tout le monde, afin que les malades des autres claſſes puiſſent être alimentés ſelon leurs facultés, leurs habitudes & leurs goûts ; on trouvera ſous les régimes qui ſuivent, les différents aliments & les boiſſons qui conviennent dans la même maladie, rapportés de telle maniere, que le riche, l'homme aiſé & le néceſſiteux, pourront être nourris convenablement, & jouir même des variations, qui ſeront compatibles avec la maladie qui les affectera. On trouvera encore, dans les régimes, l'arrangement des repas, & d'autres directions auſſi eſſentielles.

A.

Régime pour conſerver la ſanté.

Rien ne contribue plus à la conſervation de la bonne ſanté, qu'un bon régime de vie. Comme il eſt impoſſible d'éviter de petits écarts, il faut s'habituer à les ſupporter ; l'eſſentiel étant de ne pas manger au même repas plus de trois ou quatre mets, & en obſervant que par leur nature, ils n'aient rien de contraire ; de mâcher les ſolides juſqu'à ce qu'ils ſoient bien triturés, & détrempés par la ſalive ; d'éviter la réplétion, principalement au ſouper, & de s'abſtenir après les repas, au moins pendant la premiere heure, des travaux de l'eſprit, ainſi que de ceux du corps, qui, par l'attitude, gênent l'eſtomac, diminuent ſes forces ou troublent d'ailleurs la digeſtion. On ne négligera pas non plus de proportionner la boiſſon à la quantité des aliments ſolides que l'on prendra. Les perſonnes qui digerent lentement, pourront prendre, d'abord après le repas, une taſſe de café, & elles eſſaieront d'accélérer la digeſtion, par

une petite promenade. Si cela ne réuſſiſſoit pas, elles ſe tiendront tranquilles, & pourront même dormir, après le dîner, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, mais pas plus d'une demi-heure.

Le déjeuner le plus convenable ſera toujours celui de nos peres, ſavoir un morceau de pain avec un verre de vin : un gruau ou une ſoupe au bouillon, aux petites herbes ou au lait : une tartine au beurre frais, avec une taſſe de thé au lait, ne feront cependant pas inſalubres en général ; & les ſoupes conviendront plus particuliérement, ainſi qu'un gobelet d'un bon chocolat-de-ſanté, aux perſonnes maigres ou qui ſeroient d'une conſtitution ſeche. Une couple de verres d'eau fraîche, avec une croûte de pain, & en été des fruits fondants, ſuffiront pour les perſonnes qui ſont bien nourries.

Si l'on veut abſolument ſe conformer aux uſages, on prendra, un jour, du thé ou du café coupé avec le quart de lait ; un autre, un gobelet de chocolat de ſanté ; & les autres jours, on pourra prendre quelque gruau, une ſoupe aux herbes ou au lait, & encore du lait coupé avec de l'eau.

Aux repas, on ſe nourrira de ſoupes aux petites herbes, au bouillon dégraiſſé, fait avec des viandes de boucherie & de la volaille blanche, & médiocrement fort ; de potages aux écreviſſes, au ris, à la petite-orge, au vermicelli, à la purée de pois verds & de lentilles ; d'œufs-frais mollets ou au jus ; de flancs & d'omelettes légeres ; du maigre de viandes de boucherie, de volailles blanches, bouillies, rôties, ſoit autrement, mais ſimplement apprêtées, & en obſervant de s'habituer à manger du rôti froid. On uſera ſobrement de gelées de viande, de blancs-mangers, pâtiſſeries, fritures, rarement de viandes noires, de gibier & de porc. Les huîtres fraîches, l'écreviſſe de riviere, la truite, la perche, le brochet & d'autres poiſſons d'eau douce & de mer, eſtimés ſains, cuits à l'eau, au vin, au bleu, ou frits en en ôtant la peau, ſont des mets de facile digeſtion.

En fait de fruits, le pepin-d'or, la pomme-calville, la renette, la poire-bon-chrétien, la rouſſelette, les chaſſeries, la bergamotte, le croiſſanne, & d'autres fruits fondants cuits dans des braiſes, étuvés & en compote, ainſi que les croûtes aux fraiſes, dans la ſaiſon de ce fruit, ſont ſalubres.

Quant aux légumes, la laitue, la chicorée, les épinards, les ſalſifis, ſcorſoneres, navets, pannées, carottes, les choux-rouges, brocolis &

choux-fleurs, les petits-pois verds, l'artichaux, les aſperges, les feves-de-marais & haricots, apprêtés au bouillon ou au beurre frais, ſont bien-faiſants. On uſera auſſi, avec la viande, de cornichons, de concombres & de ſalades eſtimées ſaines; vû que le vinaigre dont ces légumes ſont aſſaiſonnés, réſiſte à la corruption à laquelle les parties animales inclinent. Les perſonnes qui font de grands exercices pourront uſer libéralement de pommes-de-terre, de légumes en compote, & ſur-tout de ſaurkraut.

Au deſſert, on trempera un biſcuit dans un doigt de vin: on mangera des fruits cruds de bonne qualité, de la marmelade & gelée faites de fruits eſtimés ſains, & un peu de fromage qui ſoit vieux. Le pain de table ſera de froment ou d'épéautre; & ſi l'on étoit ſujet à la conſtipation, on préférera celui de ſeigle; mais l'un & l'autre ſeront bien levés, bien cuits, & raſſis plutôt que frais. On obſervera de s'abſtenir de pain chaud.

On fera ſon goûter avec les aliments indiqués pour le deſſert, ſurtout avec des fruits fondants & bien mûrs, en buvant par-deſſus un verre d'eau. Les perſonnes qui boivent ordinairement de l'eau, choiſiront l'eau la plus légere & la plus inſipide, & la boiront pure ou panée; & ſi elle eſt dure ou de mauvaiſe qualité, elles la feront bouillir & lui laiſſeront dépoſer ſes impuretés. Celles qui ſeront accoutumées au vin, boiront celui qui paſſera le mieux & qui facilitera le plus la digeſtion. On le trempera auſſi à raiſon de ſa force.

Au reſte, on obſervera de préférer ce qui conviendra au tempérament, & on s'abſtiendra de ce qui lui nuit. On fera bien de prendre ſes repas à une heure réglée, & de ſe paſſer de temps à autre d'un repas, pour s'habituer à s'en paſſer & à ſupporter au beſoin les dérangements de la maniere de vivre. Qui s'accoutume à la chaleur de l'été, au froid de l'hyver, ſuit le vœu de la nature, &c.

B.

Régime des valétudinaires & des convaleſcents.

Les perſonnes valétudinaires, dont l'eſtomac eſt débile, ainſi que les convaleſcents, uſeront des bouillons, des ſoupes & potages, & des viandes blanches, provenant de jeunes animaux, & des plus légeres du régime précédent. Le poiſſon ſera pour eux cuit à l'eau: ils vivront principalement des légumes & des fruits les plus ſalubres qui ſont indiqués au régime pour conſerver la ſanté : leurs aliments ſeront apprêtés très-ſimplement: ils mangeront peu en une fois mais ſouvent; ils feront deux petits déjeûners, choiſis parmi les aliments les plus légers du ſuſdit régime: ils ſe contenteront à dîner de la ſoupe, d'un peu de viandes blanches & d'une ſeule eſpece de légumes : ils goûteront ou feront leur collation, avec une taſſe de chocolat-de-ſanté, ou avec un bon bouillon, dans lequel ils tremperont quelque peu de pain. Leur ſouper conſiſtera dans une ſoupe, un œuf mollet, ou dans du fruit cuit. On leur donnera, dans la nuit, un bouillon, & à meſure que leur état le permettra, ils augmenteront peu-à-peu leurs repas. C'eſt en ſuivant cette marche, qu'ils parviendront, le plus promptement poſſible, à pouvoir uſer du régime propoſé pour conſerver la ſanté, laquelle ils conſolideront inſenſiblement, en obſervant pendant quelque temps, de ſouper légérement.

Les valétudinaires & les convaleſcents, boiront au repas, de l'eau panée, & entre les repas, de l'eau adoucie avec du ſyrop-de-capillaire: dèsque cela ſera praticable, ceux qui ſeront accoutumés au vin, mêleront leur eau avec un bon vin vieux, ou ils tremperont, à la fin des repas, un biſcuit dans un doigt de vin. Les uns & les autres joindront à leur régime, dans la bonne ſaiſon, l'uſage de l'air champêtre : ils prendront des exercices proportionnés à leur force, & qui aient quelque choſe d'amuſant; comme le jeu du volant, les petites promenades à pied ou en voiture, en bonne compagnie : ils ſe coucheront de bonne heure, & chercheront à prolonger leur ſommeil: ils feront la petite méridienne, & ils vivront à tous égards d'après ce régime, juſqu'à ce que leur ſanté ſoit affermie au point qu'elle leur permette de reprendre leur genre de vie ordinaire.

C.

Régime antacide & atténuant.

On fera uſage, aux déjeûner & goûter, de chocolat vanillé, de bouillons de bœuf ou de mouton, & de quelque vieille volaille: on pourra encore uſer, ſur du pain, d'un peu de confitures des Indes, de marmelade d'oranges-ameres & de cédra, & manger une rôtie au vin, ou tremper un biſcuit, ſoit une croûte de pain, dans un doigt de bon vin de liqueur.

Aux repas, on ſe nourrira principalement de ſoupes, d'un bouillon ſucculent ou aux écreviſſes, de bœuf rôti à l'Angloiſe, de mouton nourri d'herbes courtes aromatiques, de laperaux, levraux &c; en préférant les viandes rôties aux viandes bouillies. On fera uſage d'œufs frais & au jus, de poiſſons frais, tant de mer que d'eau douce, eſtimés ſains, & ſpécialement de leur foie: les poiſſons d'eau douce ſeront cuits au vin, les autres ſeront bien aromatiſés. On mangera de la volaille qui aura vécu en liberté, ou qui aura été nourrie des reſtes de viandes d'une bonne table: on uſera des eſpeces de gibier dont la principale nourriture conſiſte en poiſſons, inſectes, herbes & baies aromatiques; de faiſans, de gélinotes, de grives, alouettes, & autres petits oiſeaux qui font la guerre aux inſectes.

En fait de légumes, on fera uſage des différentes eſpeces de raifort, d'aſperges, de céleri, d'artichaux, de ſcorſoneres, de choux-rouges, d'oignons, de porreaux, de creſſon-de-fontaine & de jardin; & l'on emploiera ſagement, pour l'apprêt des mets, la moutarde, l'ail, la chalotte, le rocambol, le cumin, le coriandre, le carvi, l'anis, le thim, la marjolaine, le romarin, le ſafran, les fleurs & noix-muſcades, les ceſtes d'oranges & de citron, la canelle, le gingembre. On boira des vins ſtomachiques, ſpiritueux, cordiaux, un peu de vin ou de bierre-d'abſynthe, ou de la double-bierre. Les perſonnes qui uſeront de ce régime, pourront auſſi manger au deſſert quelque peu des confitures & marmelades ſuſdites, ou les réſerver pour le goûter, & leur ſubſtituer un peu de fromage verd de Suiſſe, qui eſt fort-aromatique: elles pourront auſſi prendre une taſſe de café à la fin du dîner.

Quoique ce régime ſoit en général pernicieux, ſon uſage modéré convient très-fort aux perſonnes dont le tempérament eſt froid, & en

général, à celles qui ſont pâles, pituiteuſes, inanimées, inertes, pareſſeuſes de corps & d'eſprit, ſujettes aux acides dans les premieres voies, ou affectées du ſcorbut froid. Mais elles auront ſoin d'en diminuer l'uſage, à meſure qu'elles ſe trouveront mieux, & qu'elles ſe ſentiront ranimées.

Elles chercheront à reſpirer en même temps un air ſec & champêtre, & elles feront uſage des frictions de toute l'habitude du corps, & de toute ſorte d'exercices : elles éviteront avec ſoin de trop dormir, de même que l'inaction, les chagrins, l'excès de travaux de l'eſprit, ainſi que les plaiſirs de Vénus. Pour affermir leur guériſon, elles méneront pendant quelque temps une vie dure, laborieuſe & ruſtique.

Les néceſſiteux feront uſage, dans leurs mets, d'oignons, d'aulx, de ciboules, de moutarde & de raifort-ſauvage rapé : ils infuſeront leur petite-bierre ſur des baies de genievre, & l'eau qu'ils boiront ſera infuſée ſur du raifort-ſauvage. Ils préféreront le mouton aux autres viandes de boucherie, & ils uſeront d'ailleurs de ce qui eſt recommandé ci-deſſus, d'après leurs facultés.

D.

Régime anti-putride, aceſcent & rafraîchiſſant.

On prendra, au déjeûner, un bouillon d'avoine ou d'orge gruée, de ris ou de petite-orge paſſée, cuits à l'eau & aſſaiſonnés d'un peu de jus de citron & de ſucre, ſoit un bouillon à la farine ou aux petites herbes potageres, où l'oſeille dominera. En été & en automne, on fera ſon déjeûné de ceriſes aigrelettes & de raiſins blancs, bien mûrs & doux, dont on uſera auſſi en guiſe de goûté, de même que d'autres fruits ſucculents, aigrelets, bien mûrs & eſtimés ſains: tels que les figues, fraiſes, framboiſes, groſeilles, mûres, prunes & pruneaux d'une bonne eſpece. Les pommes-renettes, pepins-d'or, calville; les poires-rouſſelettes, les beurrées griſes, &c; tous ces différents fruits ſerviront pour le deſſert, & pour le goûter, & on pourra en manger cruds, en compote, cuits dans les braiſes ou étuvés.

Aux repas, on ſe nourrira de potages aux herbes, au ris, à l'orge, à la ſemoule, aux vermicellis; de veau & de volailles blanches, nourries de lait, d'herbes & de fruits ou de bled-lombard. On mangera de

préférence les viandes bouillies, apprêtées à l'oſeille, au défaut de laquelle on les arroſera d'un peu de jus de citron, d'orange ou de verjus; ou l'on uſera, avec ces viandes, de ſalades d'herbes potageres, où dominera le vinaigre. En fait de poiſſons, on ne ſe permettra que celui d'eau-douce, frais & de facile digeſtion, cuit à l'eau. Les légumes dont on fera uſage ſeront la dent-de-lion, les endives, les laitues, le pourpier, les épinards mêlés d'oſeille, les carottes, navets, citrouilles, melons, petits-pois verds, les pommes-de-terre &c. Le pain ſera de ſeigle mêlé de froment: on boira, aux repas, un vin blanc léger, trempé avec beaucoup d'eau, ou d'un cidre léger & de bonne qualité, ſoit d'une bierre légere, ou de l'eau pure inſipide; & on fera uſage, entre les repas, de limonade, de juleps faits avec de la gelée de groſeilles, des ſyrops de mûres, de grenades, de vinaigre ou de verjus. La tiſane-de-citron No. 209, & celle de crême-de-tartre No. 211, pour les perſonnes ſujettes à la conſtipation, conviendront encore très-fort: à défaut de ces différentes boiſſons, on uſera, dans la matinée, de petit-lait, & dans l'après-dînée, d'un cidre léger ou d'une bonne eau de ſource, pure ou mêlée avec un peu de vin blanc.

Dans les maladies où ces boiſſons aigrelettes ne conviendroient pas, & pour les perſonnes qui ne les ſupporteroient pas, on les remplacera par de l'orgeat ou par du lait-d'amandes fort-légers.

Comme ce régime convient aux perſonnes d'un tempérament chaud, ſec, bilieux, & dont les liquides ſont alkaleſcents & les ſolides trop tendus; elles joindront à ce régime l'uſage d'un air humide & frais: elles prendront, de temps à autre, un bain tiede d'eau-douce: elles remédieront à la conſtipation, avec des lavements d'eau tiede, ſoit avec deux cuillerées à café de crême-de-tartre, broyée avec un huitieme de ſucre, qu'elles prendront dans un verre d'eau, en ſe couchant: elles prolongeront leur ſommeil: elles éviteront tout ce qui pourroit les échauffer, les paſſions, les fatigues du corps & celles de l'eſprit: elles s'humecteront beaucoup, & paſſeront enſuite de ce régime, à celui qui conſerve la ſanté, à meſure que leur état changera en bien.

Les néceſſiteux ſe nourriront des aliments de ce régime qu'ils pourront ſe procurer: ils aſſaiſonneront leurs mets de vinaigre: ils uſeront libéralement d'oxycrat, de lait battu pour en tirer le beurre, ainſi que de la partie ſéreuſe du lait fraîchement caillé.

E.

Régime apéritif, à obſerver dans les obſtructions en général.

Le veau & la jeune volaille domineront dans les bouillons pour les ſoupes & potages; & on les rendra apéritifs en y ajoutant des herbes potageres-apéritives, telles que la laitue, la chicorée, le cerfeuil, des endives, de l'oſeille, du creſſon-de-jardin, &c.

On prendra, pour ſon déjeûné, le bouillon N°. 11, ou un bouillon altéré avec les ſuſdits herbages; ou l'on mangera des fruits fondants bien mûrs, des ceriſes douces, des pêches, raiſins blancs, poires-beurrées-griſes, croiſſannes, St. Germain, rouſſelettes; en obſervant de ne boire par-deſſus, qu'un verre d'eau. Le goûter & le deſſert ſeront de même nature, & on ajoutera les fraiſes & framboiſes, les pommes-calvilles, & autres pommes pulpeuſes, douces & vineuſes, crues, en marmelade & en gelée.

Les ſoupes & potages des repas ſeront faits avec le bouillon du déjeûné, qui ſera altéré des mêmes herbes potageres, ou avec des racines potageres-apéritives, telles que celles du céleri, les carottes, navets, &c.

Les viandes dont on uſera, ſeront des viandes-blanches, de boucherie & de la baſſe-cour, provenant de jeunes animaux: on les mangera bouillies, rôties, ou autrement, mais ſimplement apprêtées. Les huîtres fraîches, la petite truite, la perche & le brochet d'une eau douce & vive, cuits à l'eau & frits, & dont on aura ôté la peau, feront partie de ce régime, ainſi que les racines & herbages ci-deſſus rapportés, & auxquels on ajoutera les racines de bette-raves & de perſil, l'aſperge, la chicorée-ſauvage, la dent-de-lion, la reponce, les tronchettes ou laitues des champs.

Le pain dont on uſera ſera de froment ou d'épéautre, bien levé & raſſis, & la boiſſon de table, un vin blanc léger, qui paſſe bien & qu'on trempera avec le double d'eau. Les perſonnes qui boivent ordinairement de l'eau, boiront la plus inſipide, la plus limpide & la plus légere qu'elles auront à leur portée; ou à ſon défaut, leur boiſſon ordinaire ſera de l'eau-de-rouille N°. 39, faite avec de l'eau qui aura été

bouillie, ſi elle n'étoit pas d'une bonne qualité. On modifiera d'ailleurs ce régime, de maniere qu'il s'accorde avec les remedes que l'on prendra.

Les pauvres uſeront des fruits & des plantes potageres ſuſdites, autant qu'ils pourront ſe les procurer: dans la matinée, leur boiſſon ſera le petit-lait ou la tiſane apéritive N°. 206, & dans l'après-dînée, l'eau-de-rouille N°. 39.

F.

Régime balſamique, farineux, adouciſſant & nourriſſant.

Au déjeûné, on prendra du chocolat-de-ſanté, un bouillon de ſagou, le bouillon aux écreviſſes balſamique N°. 12, un bouillon de polinte, ou bled de Turquie, ou une panade, ſoit un bouillon fait avec des chataignes ſéchées, bouillies avec de l'eau, à la conſiſtance d'une créme légere, qu'on adoucira avec du ſucre.

Au goûté, on pourra manger des gelées ou compotes de fruits doux & pulpeux, eſtimés ſains, & de ces mêmes fruits cuits dans une tourtiere ou dans les cendres, & encore un biſcuit, ou d'une tourte aux amandes, de quelque autre pâtiſſerie feuilletée, légere & bien cuite, ſoit enfin d'une gelée de veau ou de volaille blanche, à laquelle on aura ajouté de la raclure de corne-de-cerf ou d'ivoire. On pourra réduire les bouillons en blancs-mangers, moyennant quelques amandes. Une croûte au beurre frais pourra encore ſervir de goûté.

Aux repas, on ſe nourrira de potages à la petite-orge, au ris, aux vermicellis, à la ſemoule, de purée de pois verds, & de bled-ſarraſin ou de Turquie: les viandes de boucherie & les volailles-blanches de jeunes animaux, ſeront celles dont on uſera plutôt bouillies que rôties, & ſobrement. En fait de légumes, on pourra manger des ſcorſoneres, panées, ſalſifis, carottes, navets, des petits-pois verds, de jeunes feves-de-marais, de jeunes haricots, de choux-fleurs, de brocolis, d'artichaux, de pommes-de-terre & de chataignes cuites dans de l'eau & ſous les cendres. Si l'on ſupporte bien le laitage, on pourra en uſer en crêmes différemment apprêtées, & en bouillies à la ſemoule, au ſagou, au millet, à la fleur-de-farine. Les flans, omelettes légeres, les poudains au ris & à l'orge conviendront encore, & les marons, chataignes & autres aliments de cette

nature, pourront ſervir pour le goûter; mais en obſervant de réſerver pour le ſouper ce qu'il y a de plus léger & de moins flatueux des aliments ſuſdits.

A table, on boira de l'eau panée, un peu d'un vin moëlleux trempé; & entre les repas, les tiſanes-de-ris & d'orge No. 213 & 215, pures ou blanchies avec du lait; l'uſage modéré de l'orgeat & du lait-d'amandes, eſt encore convenable dans ce régime.

Comme ce régime convient aux perſonnes qui ont le ſang diſſout, ou qui pechent par un principe âcre & irritant, répandu dans la maſſe des humeurs, afin de pouvoir le prolonger, elles éviteront de ſe charger l'eſtomac: elles prolongeront auſſi leur ſommeil: elles éviteront les exercices violents, & vivront dans un air tempéré plutôt un peu humide que ſec, dans lequel elles végéteront ſans ſoucis, & en évitant de s'agiter le ſang. Les pauvres n'auront pas de peine à ſe nourrir d'après ce régime, en ſubſtituant à la petite-orge, l'orge commune, & les blettes &c., aux fines herbes potageres.

G.

Régime de lait mixte, & auſſi de lait pour toute nourriture.

Un régime ajuſté au tempérament & à la maladie, ſeconde infiniment les remedes, & particuliérement celui de lait: avec ſon ſecours, peu de médicaments produiront de grands effets.

On uſe du lait comme remede, avec d'autres aliments, ou on le prend pour toute nourriture alors il tient ſouvent, lieu en même temps de médicaments; & le régime où le malade vit uniquement de lait, eſt connu ſous le nom de diete blanche.

Dans les deux cas, on emploie les laits de femme, d'âneſſe, de jument, de brebis, de chevre & de vache. Ce dernier eſt le lait dont on uſe communément pour faire la diete blanche.

On ſe préparera toujours à ces cures de lait, par l'abſtinence pendant pluſieurs jours, de tous les aliments ſujets à s'aigrir ou aigrelets. Immédiatement avant de commencer l'uſage du lait, on débarraſſera les premieres voies moyennant la poudre de rhubarbe No. 187. Les perſonnes ſujettes aux aigreurs prendront enſuite, pour prévenir que le lait ne s'aigriſſe,

pendant toute la cure, les matins & ſoirs, une dixaine de grains de la poudre abſorbante N°. 169; & au cas qu'elles euſſent l'eſtomac foible, ou de la diſpoſition aux indigeſtions, à la conſtipation ou à la plénitude des premieres voies, elles prendront, ſelon le beſoin, au lieu des poudres abſorbantes du matin, le mélange de dix grains de rhubarbe, de quatre grains d'yeux d'écreviſſes préparés & d'un grain de canelle, réduits en poudre. Si par-là les premieres voies ne reſtoient pas nettes, on prendra encore en ſe couchant une priſe de cette derniere poudre, & l'on en réitérera l'uſage, toutes les fois que, durant la cure de lait, les premieres voies ſe trouveront empâtées, ou que des renvois acides, des ſelles laiteuſes ou de la colique, dénoteront que le lait s'eſt tranché.

Au cas qu'on prenne le lait de femme, comme il eſt fort-ſubtil & ſpiritueux, on le prendra à la mamelle: on tettera la nourrice, au commencement, les matins & ſoirs ſeulement: le nourriſſon prendra ce que la nourrice pourra fournir, & dans les intervalles, de quatre en quatre heures, du lait de vache non-cuit, coupé avec partie égale d'eau bouillie & chaude. Il pourra manger à dîner une ſoupe au ris, d'une petite truite ou perche d'eau douce, cuite à l'eau & au perſil, ſoit une aile de poulet ou un œuf mollet; & à l'heure du ſouper, on lui donnera une panade ou un gobelet d'un bon chocolat-de-ſanté, une crême-de-ris ou de petite-orge au lait ou à l'eau, & aſſaiſonnée d'un peu de ſucre. On choiſira une nourrice bien portante, abondante en lait, gaie, exempte de ſoucis & de paſſions, & dont le lait ne ſoit pas plus nouveau que de trois, ni plus vieux que de ſix mois. On la nourrira avec les aliments les plus communs & les plus nourriſſants du régime balſamique rapporté ſous la lettre F, & enſorte qu'elle mange peu de viande, & qu'elle ne s'écarte pas trop de ſon genre de vie ordinaire. A meſure que le malade apprendra à tetter ſans ſe fatiguer, il retranchera le lait coupé; & il tettera ſa nourrice toutes les quatre heures: il boira à l'ordinaire, de même que ſa nourrice, la tiſane-de-ris N°. 215, ou une tiſane-de-corne-de-cerf, pure ou coupée avec un peu de lait de vache; & les perſonnes qui ne pourront ſe paſſer de faire un ou deux petits repas, s'en tiendront aux mets ſuſdits, & prendront à la fin du dîner un doigt de vin de Canarie, ou d'un autre vin de liqueur parfaitement doux.

Quant aux autres laits, l'animal ſera choiſi ſain, jeune, & convenablement nourri: on aura ſoin, à la réſerve du lait de vache, que le lait ne ſoit pas plus nouveau que d'un mois, ni plus vieux que de quatre. Lorſque l'on ne prendra pas ces laits pour toute nourriture, les adultes commenceront par la doſe de demi-livre, qu'on fera traire ſur un peu de ſucre en poudre, dans un vaſe de fayence échaudé & poſé dans de l'eau chaude: on en prendra, au commencement, ſeulement une fois le jour, & cela le matin au lit: on boira le lait au ſortir du pis de l'animal: on ſe tranquilliſera; on cherchera même à dormir après l'avoir pris, & on augmentera chaque jour la doſe du lait, d'environ un quart, juſqu'à ce que l'on en prenne la valeur d'une livre.

On commencera alors à en prendre encore une demi-livre, vers les cinq heures du ſoir, & dans la ſuite un peu plus, ſi le malade le ſupporte, & que l'animal puiſſe y fournir. On continuera ces cures de lait ſur ce pied, durant l'eſpace de ſix ſemaines, & plus long-temps s'il convient de prolonger la cure. Le malade fera ſes repas de la maniere preſcrite aux perſonnes qui prennent le lait de femme; & s'il n'étoit pas ſuffiſamment nourri, après avoir ſoupé ſur les ſept heures, il prendra encore demi-livre de lait ſur les dix heures du ſoir, s'il uſe de lait de vache; vû que les autres laits ne ſe prennent communément que le matin, rarement le ſoir, & jamais plus de deux fois dans les vingt-quatre heures. Dans les cas où le lait de chevre ou de vache paroîtront trop épais ou trop forts, on le coupera ſelon l'indication, avec un tiers ou la moitié d'une eau-minérale propre à cet uſage, ſoit avec l'infuſion de petites-marguerites, ou avec la décoction de ſquine No. 35, dont l'on retranchera la réglisſe.

Quant à la diete blanche, on ne s'y mettra pas tout-à-coup: on commencera par les préparatifs indiqués pour les cures précédentes, & on uſera des mêmes précautions. Après avoir ſuivi la même marche durant l'eſpace de huit jours, on pourra commencer alors à apprêter au lait les farineux les plus légers du régime F, & le malade en fera ſes deux repas, en obſervant de s'abſtenir du vin. Il boira, à jeun & en ſe couchant, la valeur d'une livre de lait coupé avec un tiers d'eau bouillie. Ce lait viendra de la même vache qu'on fera traire comme il eſt recommandé ci-deſſus, & on en prendra encore une doſe entre celle du matin & le dîner, de même qu'entre ce repas & celui du ſoir, en obſervant de

de prendre ces doſes de lait deux heures avant & pas plutôt que trois heures après les repas, ainſi que d'uſer des nourritures les plus ſubſtantieuſes à midi, ſoit à l'heure du jour où l'on ſera le moins indiſpoſé, & de réſerver les plus légeres pour le ſouper. La boiſſon ordinaire ſera du lait coupé avec le double d'eau pure ou quelque infuſion convenable.

Si le cas le permet, on bornera les cures de lait d'animaux, de même que la diete blanche, aux ſaiſons où ils ſont au verd; ſi-non, on prolongera la diete blanche juſqu'à la parfaite guériſon. On cherchera à reſpirer en même temps un air champêtre & tempéré, & l'on aura ſoin de nourrir les animaux dont on prendra le lait, d'une façon convenable à la maladie & au tempérament du malade. Celui-ci aura ſoin d'éviter tout ce qui pourroit l'agiter, lui fatiguer le corps & l'eſprit, ou lui mettre la bile en mouvement; & comme il y a des eſtomacs qui ne peuvent pas ſupporter le lait pur, ces perſonnes le prendront conſtamment coupé, & elles y renonceront dès-que des renvois acides, des tranchées de ventre, des nauſées, la diarrhée & les flatuoſités ſubſiſteront, non-obſtant l'uſage des abſorbants, & de la poudre de rhubarbe ci-deſſus recommandée pour prévenir & pour diſſiper ces ſymptômes..

H.

Régime liquide, humectant, & qui convient dans toutes les maladies aiguës, fébriles ou inflammatoires.

Les aliments les plus convenables pour ce régime, ſont un bouillon très-mince de rouelle de veau ou d'un poulet dégraiſſé, troublé avec de la crême-de-ris ou d'orge; les gruaux d'avoine & d'orge commune, ceux de petite-orge, de ris, de ſemoule, & les panades claires faites avec ces bouillons, lorſque la fievre ne ſera ni putride ni fort-aiguë. Dans les cas contraires, ces farineux ſeront cuits avec de l'eau, & on aſſaiſonnera ces derniers bouillons avec un peu de ſucre & de jus de citron. A meſure que la fievre tombera, on apprêtera ces aliments avec un bouillon très-mince de veau ou de poulet; & quand elle ſera tombée, on ajoutera à la tranche de veau, un quartier d'une vieille volaille blanche & maigre; mais l'on continuera de troubler ces bouillons avec de

la crême des farineux ſuſdits, ou l'on y fera mitonner une croûte de pain grillé, & infuſer un bouquet de cerfeuil, de petite-oſeille, de chicorée, &c. On accordera aux malades ces derniers aliments, aux heures où ils n'auront pas du tout de fievre; mais on pourra les ragoûter dans la fievre même, avec quelques grains de raiſins, un quartier d'une pêche paſſée à l'eau bouillante, ſoit avec un peu de gelée de groſeilles, de framboiſes, de pommes-renettes, ou d'une marmelade de ceriſes, de prunes reine-claude, de pruneaux, & avec d'autres fruits eſtimés ſalubres & rafraîchiſſants, en compote, ou plutôt cuits dans leur jus, ſous les cendres ou dans la tourtiere.

Les boiſſons qui ſont indiquées, & qui s'accordent avec ce régime, ſont la limonade chaude & légere, les tiſanes ſous les N°. 210, 213 & 211, lorſque le ventre ſera reſſerré: dans les maladies inflammatoires à la poitrine ſur-tout, on adoucira ces boiſſons avec de l'oxymel ſimple, & dans les fievres aiguës, avec les ſyrops ou les gelées de limon, de mûres, de framboiſes, de verjus, de vinaigre ou de groſeilles. L'eau adoucie avec du ſucre, & légérement acidulée avec de l'eſprit-de-vitriol ou de ſoufre, ſera encore fort-ſalubre; & ſi ces aigrelets ne convenoient pas au malade ou à la maladie, on donnera du petit-lait clarifié, du lait-d'amandes ou de l'orgeat cuit, fort-léger, & abondamment de la tiſane commune N°. 210, ou de l'eau panée aux perſonnes qui refuſeront la tiſane.

Les malades pour qui ce régime eſt indiqué, prendront peu de nourriture en une fois; & comme les forces de l'eſtomac ſont toujours proportionnées à celles du corps, plus le malade aura de vigueur, plus il pourra prendre ſouvent, dans le cours de la maladie, de l'une ou de l'autre des nourritures ſuſdites. Généralement, on fera bien de donner un de ces aliments, de quatre en quatre heures, & les plus ſubſtantiels aux heures où le malade aura le plus de relâche. Tous boiront beaucoup, en obſervant de boire très-ſouvent, pas trop en une fois & toujours tiede: l'appartement ſera tempéré, les couvertures ſeront légeres, les rideaux du lit ouverts, & on renouvellera ſouvent l'air de la chambre. Ceux qui environnent les malades ſeront parfaitement tranquilles: ils parleront aux fébricitants le moins qu'il ſe pourra: au cas qu'ils dorment d'un ſommeil paiſible, on ne les éveillera pas pour leur faire prendre leurs remedes aux heures marquées pour cela. On leur recomman-

dera la tranquillité de l'eſprit & du corps; & pendant que les chaleurs, la fievre & l'altération ſeront fort-conſidérables, on mettra, dans chaque gobelet de leur boiſſon, une demi-douzaine de grains de nitre dépuré.

Les pauvres uſeront, pour ſe nourrir, des bouillons farineux ſusdits à l'eau, & de fruits cuits. Ils aciduleront les tiſanes-d'orge & de ris N°. 213, & 215, avec du vinaigre, & ils ſuppléeront au ſucre, par un peu de miel. Par ces moyens, & par celui du petit-lait ou du lait battu qu'ils boiront, ils ſeront, quant à l'eſſentiel, auſſi bien traités que les perſonnes aiſées.

I.

Régime ſec.

Les aliments pour ce régime ſeront, hors les heures des repas, du chocolat vanillé ou aromatiſé, pris avec modération; un œuf frais mollet, avec des mouillettes de pain grillé, ou de la gelée de viande aromatiſée; un morcelet de pain-d'épices, une croûte de pain grillée, trempée dans un bon bouillon; un peu de pain-d'anis, un biſcuit raſſis, trempé dans un doigt de gros vin rouge; du biſcuit de mer, une rôtie au vin rouge aſſaiſonnée de ſucre & de canelle; un peu d'un gâteau aux amandes, qui ſoit léger & croquant; des confitures ſeches des Indes, d'écorce d'oranges, de citron, de bergamottes, de cédra, de quinorrhodon; de nefles, de coings; les poires bon-chrétien & rouſſelettes en confitures ſeches, & le gros raiſin ſec, qu'on mâchera bien avec quelques amandes. On choiſira parmi ces aliments, ceux qui ſeront les plus convenables, pour en faire le déjeûné & le goûté.

Aux repas, on ſe nourrira d'une côtelette de veau ou de mouton grillée, de bœuf rôti à l'Angloiſe, de mouton, de volailles blanches, à manger plutôt froides que chaudes, & de petits oiſeaux bien rôtis. On pourra manger des artichaux, des ſerfifis & ſcorſoneres frits, des pruneaux & d'autres fruits ſecs, eſtimés ſains; en obſervant de mâcher ces aliments, juſqu'à ce qu'ils ſoient totalement diſſouts par la ſalive.

Le pain ſera de froment ou d'épéautre, bien cuit & raſſis, ou grillé juſqu'à ce qu'il ſoit roux & ſec. On ſera très-modéré ſur la boiſſon, & la plus ordinaire ſera un bon vin rouge, qui ſoit un peu âpre. Point de ſoupes, bouillons, ni eaux chaudes; ſi ce n'eſt une taſſe de café chargé, à prendre à la fin du dîner.

A la longue, ce régime remédiera au relâchement général des ſolides, & à la ſurabondance des humeurs ſéreuſes & pituiteuſes: il affermira la ſanté des hydropiques, après l'évacuation des eaux; & comme, moyennant la quantité de ſalive néceſſaire pour délayer ces aliments ſecs, peu-à-peu toute la maſſe des liquides eſt rectifiée par la maſtication, ce régime exactement obſervé, joint à quelques purgations hydragogues, recommandées en traitant des hydropiſies, a guéri à la longue, radicalement & plus d'une fois, des affections hydropiques par infiltration. Souvent auſſi ce régime réuſſira dans des hydropiſies récentes par épanchement, lorſque le ſujet ſera rempli d'humeurs, les viſceres étant en bon état, ſi le malade a la patience de le continuer non-ſeulement juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement déſenflé, mais encore un mois & ſix ſemaines au-delà. On cherchera à remédier à la ſoif, en ſe gargariſant ſouvent avec de l'eau fraîche animée d'un filet de vinaigre; en ſuçant de temps à autre une tranche de citron, & en tenant, dans les intervalles, dans la bouche, une boulette d'ivoire que l'on agitera avec la langue.

On hâtera le ſuccès de ce régime, par le ſéjour dans un air tempéré & ſec, par l'uſage des frictions de tout le corps, & en prenant autant d'exercice qu'on en pourra ſupporter ſans s'épuiſer.

Quant aux perſonnes non-hydropiques, à qui ce régime convient, elles pourront faire uſage, aux repas, d'un peu de ſoupe au bouillon dégraiſſé; & quand elles ſeront guéries, elles paſſeront peu-à-peu à l'uſage des aliments les moins aqueux & relâchants du régime pour conſerver la ſanté.

Les néceſſiteux n'auront d'autre reſſource, que celle de couper leur pain au ſortir du four, en menues tranches: on remettra ces tranches au four, pour les rendre croquantes, & ils mâcheront ſouvent de ce pain-biſcuit, avec des pruneaux, des ceriſes & d'autres fruits bien ſecs. Ils mangeront, aux repas, un œuf mollet avec des mouillettes de leur pain, qu'ils tremperont auſſi dans du gros vin rouge; & lorſqu'ils pourront ſe procurer une côtelette bien grillée, ou un morceau de rôti, ils s'en régaleront. A défaut de vin, ils éteindront dans l'eau, qu'ils boiront en petite quantité, une piece d'acier rougi au feu, ou ils boiront d'une très-légere infuſion de trefle-de-marais, & emploieront les moyens indiqués ci-deſſus pour modérer la ſoif.

TABLE DES MATIERES.

DES TEMPÉRAMENTS EN GÉNÉRAL. Page. 17
De la Complexion tempérée. 18
DES QUATRE TEMPÉRAMENTS DE LA PREMIERE CLASSE. 19
Du tempérament où le chaud prédomine manifeſtement. Ibid.
Du tempérament dans lequel le froid domine manifeſtement. 20
Du tempérament où l'humide ſurdomine manifeſtement. Ibid.
Du tempérament où le ſec prédomine manifeſtement. 21
DES QUATRE TEMPÉRAMENTS MIXTES, QUI FORMENT LA SECONDE CLASSE. 22
DE LA CONSTITUTION FORTE A L'EXCÈS. 23
De la conſtitution délicate. 24
De la conſtitution maigre. 25
De la conſtitution qui tend à l'obéſité. 26
DES INDISPOSITIONS PRIMITIVES auxquelles le tempérament diſpoſe, & que l'on contracte facilement par un régime de vie qui lui eſt contraire, ainſi que par les erreurs & les excès que l'on commet le plus fréquemment dans le courant de la vie. 27
DES DIFFÉRENTES SABURRES DES PREMIERES VOIES. Ibid.
De la ſaburre froide. Ibid.
De la ſaburre chaude. 29
De la ſaburre atrabilaire. Ibid.
DES VICES GÉNÉRAUX DES SOLIDES. 30
Du défaut de reſſort dans les ſolides. Ibid.
De l'excès du reſſort des ſolides. 32
DES VICES GÉNÉRAUX DE LA MASSE DU SANG. 33
De la pléthore. Ibid.
Du défaut de ſang. 34
De la ſubtilité vicieuſe du ſang. 35
De la ſurabondance des ſéroſités dans le ſang. Ibid.
De l'échauffement habituel du ſang. 36
De l'appauvriſſement du ſang. 37
De la viſcoſité ou de l'épaiſſiſſement froid du ſang. 38

De la denſité phlogiſtique, ou de l'épaiſſiſſement chaud de la maſſe du ſang. Page 39
De l'épaiſſiſſement atrabilaire de la maſſe du ſang. 40
DES VICES DE LA MASSE DES LIQUIDES difficiles à connoître dans les commencements, & qui dégénérent en cacochymie. Ibid.
Des ſymptômes généraux de l'acrimonie du ſang. 41
De l'acrimonie froide, inerte. Ibid.
De l'acrimonie chaude, bilieuſe. 42
De l'acrimonie muriatique ou ſalée. 43
De l'acrimonie ſcorbutique. 44
DES VICES GÉNÉRAUX DE LA LYMPHE. 47
De l'épaiſſiſſement de la lymphe. Ibid.
De l'acrimonie de la lymphe. 49
De la cachexie. 51
DE LA FIEVRE EN GÉNÉRAL. 53
DES SYMPTOMES GÉNÉRAUX DE LA FIEVRE. 55
Du friſſon & du friſſonnement. Ibid.
De l'oppreſſion & des angoiſſes. 56
Des rapports & vents, du dégoût, des nauſées & des maux de tête auxquels ſont ſujets les fébricitants, & qui dépendent des premieres voies. 57
De la chaleur, de l'altération, de l'inſomnie, des maux de tête & de gorge qui ſurviennent dans la fievre. 58
Des inquiétudes, des aliénations momentanées d'eſprit, des ſoubreſauts, trémouſſements & mouvements convulſifs; des affections ſoporeuſes, du délire & des tranſports qui ſurviennent dans les fievres. 59
De la douleur non-rhumatique qui affecte les fébricitants. 63
De la grande foibleſſe, de l'évanouiſſement & de la défaillance. Ibid.
De la diminution ou de la ſuppreſſion des excrétions naturelles dans les fievres. 65
Des différentes évacuations ſpontanées qui ſurviennent dans les fievres. 66
De la diarrhée. 70
De la ſueur qui ſurvient dans les fievres. 72
Du flux des urines chez les fébricitants. 74
Des éruptions qui ſurviennent aux fébricitants. 75
Des aphtes qui ſurviennent dans les fievres. 79
De la métaſtaſe, ou du dépôt de la matiere morbifique par tranſport. 80
Des entamures & bleſſures de la peau. 82
DES SIGNES QUI ANNONCENT LES ÉVÉNEMENTS DANS LES MALADIES EN GÉNÉRAL, ET DANS LES FIEVRES EN PARTICULIER. 83

Des ſignes favorables dans la fievre. Page 83
Des ſignes défavorables, mauvais & mortels. 84
CONDUITE A OBSERVER dans le commencement des fievres en général. 85
eDs fievres-d'accès ou intermittentes. 86
Des fievres-continentes ou continues, ſans redoublement. 92
De la fievre éphémere, ou de la premiere eſpece des fievres continentes. Ibid.
De la ſeconde eſpece des fievres continentes. 93
De la troiſieme eſpece des fievres continentes. 94
DES FIEVRES MIXTES, qui parcourent leur période ſans redoublements ou avec des redoublements irréguliers, & qui ſe réduiſent à la fievre-inteſtinale, & à la fievre-putride-bénigne. 97
De la fievre inteſtinale ou gaſtrique. Ibid.
De la fievre-putride-bénigne. 98
Des fievres-continues avec des redoublements. 99
De la fievre-continue-catarrhale. Ibid.
De la fievre-continue-bilieuſe. 102
De la fievre vermineuſe. 106
De la fievre ardente. 107
Des fievres endémiques en général. 109
Des fievres épidémiques en général. 110
De la fievre-écarlatine, ou fievre-rouge. 111
De la fievre pétéchiale ou pourprée. 114
De la fievre-miliaire. 115
DE LA PETITE-VÉROLE. 116
DE LA ROUGEOLE. 128
DES FIEVRES MALIGNES. 130
De la fievre-putride maligne. 136
De la fievre-lente. 138
De la conſomption. 143
Du maraſme. 144
DES OBSTRUCTIONS EN GÉNÉRAL. 145
DES CONGESTIONS CATARRHALES. 149
De l'enrouement & des rhûmes de poitrine. 152
DE LA FLUXION CATARRHALE SUR LE POUMON, OU DE LA PÉRIPNEUMONIE CATARRHALE. 156
DES CONGESTIONS RHUMATISMALES EN GÉNÉRAL. 158
DE LA GOUTTE. 164
DES ENGORGEMENTS ET TUMFURS DES GLANDES. 169

De l'engorgement des glandes du méſentere, & des inteſtins. 175
De l'engorgement & du ſquirre du pancréas. 176
De l'embarras de la circulation du ſang, dans le ſyſtême des vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-porte. 177
De l'engorgement de la rate. 178
De l'engorgement du foie. 181
DE LA JAUNISSE EN GÉNÉRAL. 183
DU MAL HYPOCHONDRIAQUE. 188
DES INFLAMMATIONS EN GÉNÉRAL. 192
Cure générale pour les inflammations externes. 195
Traitement des inflammations internes en général. 200
De l'éréſipelle. 203
Du phlegmon. 206
Du pannus. 207
Du panaris. 208
Du phyma. 209
Du furoncle ou clou. Ibid.
Du thérémintе. 210
Du charbon. Ibid.
De l'épinuctis. 211
De l'inflammation des yeux, appellée chemoſis. Ibid.
De l'inflammation à l'oreille, appellée otalgie. 213
De l'inflammation aux mamelles. 215
De l'inflammation des teſticules non-vénériennes. 216
De l'inflammation à l'anus, & des hémorrhoïdes externes. 217
DES PRINCIPALES INFLAMMATIONS INTERNES EN PARTICULIER. 218
De la vraie phrénéſie. Ibid.
De la fauſſe-phrénéſie, ou du tranſport ſymptômatique au cerveau. 221
De la paraphrénéſie. 222
De l'eſquinancie. 223
De l'inflammation au poumon, ou de la vraie péripneumonie, connue ſous la dénomination de fluxion de poitrine. 226
De la pleuréſie. 232
De l'hépatite, ou de l'inflammation au foie. 235
De l'inflammation à la rate, ou du ſplénite. 239
De l'inflammation au méſentere. Ibid.
De l'inflammation à l'eſtomac. 241
De l'inflammation des inteſtins, ou de la colique inflammatoire. 243
De l'inflammation aux reins. 245

De l'inflammation à la veſſie. 248
De l'inflammation à la matrice. 249
DES TUMEURS VENTEUSES; ſavoir les emphyſemes & le tympanite. 250
De l'emphyſeme. Ibid.
Du tympanite. 252
DES AFFECTIONS HYDROPIQUES. 254
De l'œdeme. 255
De la leucophlegmatie & de l'hydropiſie anaſarque. 256
De l'hydropiſie enkiſtée & des hydatides. 258
De l'hydropiſie aſcite. 260
De l'hydropiſie de poitrine. 267
De l'hydropiſie de la matrice. 269
De l'hydropiſie à la tête, connue ſous le nom d'hydrocéphale. 270
De l'hydrocele, ou de l'hydropiſie du ſcrotum. 271
DES AFFECTIONS CONVULSIVES, SPASMODIQUES ET PARALYTIQUES EN GÉNÉRAL. 272
De la danſe de St. Guy. 275
De l'épilepſie. 276
DU SPASME EN GÉNÉRAL, & des affections ſpaſmodiques externes. 279
De la catalepſie. 281
DES AFFECTIONS SPASMODIQUES ET CONVULSIVES INTERNES. 282
DES AFFECTIONS SOPOREUSES ET APOPLECTIQUES. 284
De la cataphore. Ibid.
De la léthargie. 285
De l'apoplexie ſéreuſe. 287
Du carus. 288
De l'apoplexie ſanguine. 289
DES AFFECTIONS PARALYTIQUES. 292
De l'hémiplégie. Ibid.
De la paralyſie de la paupiere. 295
De la goutte-ſereine. Ibid.
De la paralyſie de la langue. 296
De la paralyſie de l'œſophage. Ibid.
De la paralyſie de la veſſie & de celle du rectum. Ibid.
De la paralyſie au bras. 297
De la paralyſie ſcorbutique. Ibid.
De l'engourdiſſement. 298
Du tremblement. Ibid

DE L'HÉMORRHAGIE EN GÉNÉRAL. Page 299
De l'hémorrhagie du nez. 302
De l'hémorrhagie de l'eſtomac. 303
De l'hémoptyſie. 304
Des crachements de ſang. 305
Du piſſement de ſang. 308
DES POISONS EN GÉNÉRAL. 311
Symptômes du poiſon avalé. Ibid.
Symptômes du poiſon humé. Ibid.
Symptômes du poiſon appliqué au dehors. 312
Cure générale des poiſons avalés. Ibid.
Cure générale des poiſons humés. 313
Traitement général des bleſſures produites par la morſure d'animaux vénimeux, par la piquure d'inſectes, & particuliérement de l'hydrophobie. 314
Cure des poiſons méchaniques. 317
Cure des poiſons acides. Ibid.
Cure des poiſons alkalins. 318
Cure des poiſons viſqueux, terreſtres & aſtringents. 319
Cure des poiſons narcotiques. Ibid.
DES NOYÉS. 320
DES MALADIES DE LA PEAU. 321
Des ébullitions. Ibid.
Du prurit. 322
De la rudeſſe, de l'excoriation & des fiſſures de la peau. 323
Des lentilles. 324
Des taches hépatiques. Ibid.
Des éphélides. 325
Des vitiliges. Ibid.
Du leucé. 326
De la couperoſe. Ibid.
Des ſaphirs. 327
Des dartres. Ibid.
Cure des dartres volantes. 328
Cure des dartres ſeches. 329
De la galle en général. 331
De la galle bénigne. Ibid.
De la galle férine ou maligne. 332
De la teigne. 333

Traitement des enfants attaqués de la teigne. Page 334
Traitement des perſonnes adultes attaquées de la teigne. Ibid.
De la lepre. 335
Des verrues. 336
Des cors. 337
Des poux, morpions, &c. Ibid.
DES PLAIES, &c. 338
Des plaies ſimples. Ibid.
Des contuſions & des échymoſes. 340
Des brûlures. Ibid.
Des engelures. 343
Des ulceres. 345
Des ulceres benins. 346
Des ulceres ſordides, baveux, calleux ou entretenus par la carie. 347
Des ulceres carcinomateux. 348
MALADIES QUI AFFECTENT LA TÊTE. 350
De l'yvreſſe. Ibid.
Du mal du pays. 351
De la mélancholie. 352
De la manie. 355
Des vertiges. 357
Des maux de tête & des rhûmes au cerveau. 358
De la migraine. 360
De la céphalée. 362
MALADIES QUI AFFECTENT LES YEUX. 364
Des bourgeons. 366
Des ulceres à l'œil. 367
Des taies ou taches ſur les yeux. Ibid.
MALADIES QUI AFFECTENT LE NEZ. 369
De la perte de l'odorat. Ibid.
Des ulceres au nez. Ibid.
MALADIES QUI AFFECTENT LA BOUCHE. 370
De la perte du goût. Ibid.
Des ulceres à la bouche. Ibid.
Des ulceres au palais. Ibid.
Des maux de gorge qui ne ſont point inflammatoires, ni catarreux. 371
Du parulis. 372
Des dents. 373

MALADIES QUI AFFECTENT LES OREILLES. 375
De la ſurdité qui provient de l'obſtruction du conduit de l'oreille. Ibid.
De la ſurdité par relâchement. Ibid.
De la ſurdité cauſée par la ſéchereſſe. 379
Du bourdonnement, du tintinnement & des autres bruits à l'oreille. Ibid.
MALADIES QUI AFFECTENT LA POITRINE. 377
Du rhûme de poitrine. Ibid.
De la coqueluche. 378
Des toux chroniques. 379
De l'aſthme en général. 381
De l'aſthme humide. 382
De l'aſthme ſec. 383
De l'aſthme ſanguin. 384
De l'aſthme ſpasmodique. 385
De l'aſthme, ou du catarre ſuffoquant. 387
Des vomiques. 389
De la pulmonie. 391
MALADIES QUI AFFECTENT LE CŒUR. 396
Des palpitations du cœur. Ibid.
Des défaillances, de l'évanouiſſement, & de la ſyncope. 398
Des polypes du cœur. 399
MALADIES QUI AFFECTENT L'ESTOMAC. 400
Du dégoût & de l'inappétence. Ibid.
De la faim canine, & l'appétence de choſes extraordinaires. 402
De l'indigeſtion. 403
De l'ardeur à l'eſtomac, connue ſous le nom de fer-chaud. 404
Des aigreurs à l'eſtomac. Ibid.
De la cardialgie, ou des douleurs ſpasmodiques à l'eſtomac. Ibid.
Des nauſées & vomiſſements. 406
Du colera-morbus. Ibid.
De la diarrhée. 407
De la lienterie. 408
Du flux céliaque. 409
De la dyſſenterie. 410
De la conſtipation. 413
Du tenesme. 414
De la chûte du fondement. 415

De

De la colique en général. 417
De la colique inflammatoire. Ibid.
De la colique bilieuse. 418
De la colique pituiteuse. 419
De la colique venteuse. 420
De la colique néphrétique. 421
De la colique spasmodique. 422
De la colique hémorrhoïdale & utérine. 423
De la colique du Poitou, ou des peintres. 424
De la colique qui provient des bleds & d'autres productions de la terre, qui sont de mauvaise qualité. 425
Du miserére. 427
Des hémorrhoïdes en général. 430
Des hémorrhoïdes internes. Ibid.
Des hémorrhoïdes externes. 431
De la suppression du flux hémorrhoïdal. 434
Du flux hémorrhoïdal déréglé. 435
De l'excès du flux hémorrhoïdal. Ibid.
Des hémorrhoïdes blanches. 437
Des vers. Ibid.
Des vers ronds. Ibid.
Des ascarides. 439
Des vers-plats. 441
Du ver-plat à anneaux longs. 442

MALADIES QUI AFFECTENT LES VOIES URINAIRES. 445
De la gravelle. Ibid.
Du calcul rénal, & du calcul à la vessie. 447
De l'ulcération des reins & de la vessie. 450
Du diabetes. 451
De l'incontinence des urines. 452
De la strangurie. 453
De la suppression des urines, ou de l'ischurie. Ibid.
De la dysurie. 455

DES MALADIES LES PLUS ORDINAIRES CHEZ LES ENFANTS. 457
De la défaillance des nouveaux-nés. Ibid.
Du vomissement, du hoquet & des petits mouvements convulsifs &c. des nouveaux-nés. 458

Des tranchées & douleurs de ventre ; de la diarrhée & des convulsions des enfants à la mamelle, causées par le lait qui s'aigrit. Page 458
Des aphtes. 459
De la dentition. 460
De la diarrhée, de la constipation & de la suppression des urines. 461
Du hoquet, de l'insomnie, des sursauts, & des convulsions épileptiques. Ibid.
Des maladies de la peau familieres aux enfants. 462
De la rache, des croûtes de lait & de la teigne. Ibid.
Des rhûmes de poitrine qui attaquent les enfants. 463
Des fluxions sur les yeux & sur les oreilles, & de l'obstruction des nœrines chez les enfants. 464
De l'atrophie. Ibid.
Du rachitis. 465
Des enfants qui louchent. 467
MALADIES DU SEXE. Ibid.
De la suspension du flux menstruel. Ibid.
Du désordre & de la suppression du flux menstruel. 469
De l'excès du flux menstruel. Ibid.
Des pâles-couleurs. 471
Des fleurs-blanches. 472
Des affections hystériques, vulgairement appellées vapeurs hystériques. 473
MALADIES DES FEMMES GROSSES. 478
Des signes & des incommodités de la grossesse. Ibid.
Des pertes de sang des femmes grosses. 479
De l'avortement & des fausses-couches. 480
De la conduite pendant l'accouchement. 481
De la conduite des femmes en couche. 483
Des purgations & pertes de sang des femmes en couche. 485
Des vuidanges. 486
De la fievre de lait. 487
Du lait répandu, & des dépôts laiteux. 489
MALADIES VÉNÉRIENNES. 490
De la fausse-gonorrhée. 492
De la gonorrhée seche. 493
De la gonorrhée coulante. 495
De la gonorrhée bénigne. 499
Du testicule vénérien. 500

Des abcès vénériens au périnée. Page 502
De la dyſurie vénérienne. 503
Du poulain ou bubon vénérien. 505
Des chancres vénériens. 507
Du phyma, du phimoſis & ce qui ſuit. 509
Du paraphimoſis. Ibid.
Des cryſtallines. Ibid.
De la gangrene. 510
Des poireaux. 511
Des verrues vénériennes. Ibid.
Des excroiſſances vénériennes à l'anus. 512
De la vérole. 513
Premiere cure de la vérole. 515
Seconde *cure de la vérole.* 517
Troiſieme cure de la vérole. 518
DE L'ONANISME, ET DES ERREURS ANALOGUES OU TOMBE LE SEXE. 521
LES RÉGIMES. 525
A. Régime pour conſerver la ſanté. Ibid.
B. Régime des valétudinaires & des convaleſcents. 528
C. Régime antacide & atténuant. 529
D. Régime anti-putride, aceſcent & rafraîchiſſant, 530
E. Régime apéritif, à obſerver dans les obſtructions en général. 532
F. Régime balſamique, farineux, adouciſſant & nourriſſant. 533
G. Régime de lait mixte; & auſſi de lait pour toute nourriture. 534
H. Régime liquide, humectant, & qui convient dans toutes les maladies aiguës, fébriles ou inflammatoires. 537
I. *Régime ſec.* 539

AVERTISSEMENT

Concernant les Ordonnances pour l'Apothicaire, avec leurs ſuppléments en remedes domeſtiques ou en médicaments, rédigés pour ſervir de pharmacie de maiſon ou de voyage.

J'entends par une livre, douze onces: l'once fait huit gros ou dragmes; la dragme trois ſcrupules; le ſcrupule eſt de vingt grains, & le grain de même que la goutte, ſont environ du poids d'un grain de petite orge. Les doſes des médicaments qui ſuivent, ſont pour des ſujets d'une conſtitution ordinaire, âgés de vingt-cinq à ſoixante ans incluſivement. Pour les ſujets délicats & les perſonnes au-deſſus & au-deſſous de ces âges, on diminuera pour la premiere dixaine d'années, les doſes d'un quart. On les diminuera environ d'un tiers, pour ceux qui auront paſſé ſoixante-&-dix, ou qui ſeroient au deſſous de quinze ans. La doſe ſera réduite à la moitié, pour les perſonnes au deſſus de quatre-vingts ans, & au deſſous de dix. Elle ſera diminuée des deux tiers, pour celles qui ont paſſé quatre-vingt-dix, & pour les enfans de trois à cinq ans. Au deſſus, de même qu'au deſſous de ces derniers âges, on diminuera encore les doſes, à raiſon de l'âge, des forces, de la conſtitution du malade, & ſur-tout de l'expérience. Dans tous les cas, on s'en rapportera au conſeil des gens de l'art, qui ont médicamenté le ſujet, particuliérement quant aux perſonnes de tous les âges, qui ſont fort-difficiles à évacuer. J'obſerverai à cet égard, qu'en aiguiſant les médicaments qui purgent, avec un grain ou deux de tartre-émétique, les ſujets difficiles à émouvoir ſeront le plus ſouvent purgés & bien commodément.

Pour les cas où il faut perſiſter dans l'uſage du même remede, les ordonnances ſont faites enſorte que les malades ou les praticiens de la campagne ſeront pourvus de quelque proviſion; & lorſqu'il ſera queſtion de médicamenter un individu qui n'aura pas beſoin de la proviſion preſcrite, on demandera à l'apothicaire la portion de la preſcription dont on aura probablement à faire; & on lui enverra toujours les numeros des ordonnances. L'apothicaire étiquettera ſes médicaments du même numero; & la façon d'en

uſer ſe trouvant dans le texte du livre, ou ſous l'ordonnance, on évitera par-là toute erreur. Au reſte il ſe trouve des médecins qui ſont dans l'uſage de faire des ordonnances qui ſont en vérité trop longues & compliquées; d'autres les ſimplifient trop : & comme l'expérience m'a appris qu'il eſt utile de corriger & tempérer, ou de rehauſſer auſſi les vertus d'une drogue par des autres, je me ſuis réglé là-deſſus dans les preſcriptions que j'ai faites.

Pour ce qui regarde les ſuppléments qui ſe trouvent par-tout, j'aurois deſiré, pour l'intérêt des pauvres & pour celui des malades, qui par l'éloignement des ſecours de l'art, en ſont privés tout-à-fait, de pouvoir leur donner plus d'extenſion. J'obſerverai à ce ſujet, qu'au défaut de l'un ou de l'autre des ſimples preſcrits, on pourra remplacer ce qui ne ſe trouvera pas ſous la main, en renforçant proportionnellement les doſes de ce que l'on aura d'analogue à ſa diſpoſition.

Quant aux pharmacies de maiſon & de voyage, que j'appellerai portatives, je ſuis parvenu à réduire le nombre des médicaments qui la compoſent, à XLIX *articles, ſans avoir rien omis d'eſſentiel. Pour y parvenir, j'ai commencé par faire un extrait de toutes les indications principales que les maladies dont j'ai traité m'ont offertes; & après avoir claſſé ces indications, j'ai fait choix des médicaments les plus propres à les remplir. J'ai enſuite ajuſté mes ordonnances enſorte qu'elles puiſſent ſatisfaire à pluſieurs des indications que j'ai trouvées avoir vraiment beaucoup d'analogie. Après quoi j'ai revu toutes les maladies, & après avoir examiné ſcrupuleuſement, article par article, les indications & les remedes, j'ai retouché mes compoſitions, juſqu'à ce que le raiſonnement, d'accord avec l'expérience, m'ait rendu moralement certain, qu'employées d'après mes renſeignements, elles remplaceront bien véritablement les ordonnances.*

J'indique ma marche pour mettre les médecins inſtruits & experts, qui voudront prendre la peine de s'occuper du même objet en faveur de leurs compatriotes, à même de prévoir les difficultés qu'ils auront à ſurmonter. J'oſe eſpérer qu'à l'aide de ce livre, des remedes domeſtiques & de ma pharmacie portative, les perſonnes intelligentes qui ſe trouveront éloignées d'une bonne apothicairerie, pourront, en ſuivant mes inſtructions, ſans grands frais, & ordinairement avec de très-petites dépenſes, médicamenter leurs pauvres, & ſe médicamenter en bonne regle elles-mêmes, ainſi que ceux qui les environnent, en attendant dans des cas graves les ſecours des

gens de l'art, à qui mes ordonnances pour l'apothicaire feront connoître l'eſſentiel des compoſitions de mes ſuppléments. En outre, le médecin ou le chirurgien qui ſeront appellés à la campagne, ne ſe verront pas, dans des cas preſſants, dans la détreſſe de manquer des remedes indiqués chez les perſonnes qui ſeront pourvues de mes pharmacies portatives, qui ſe trouveront chez un maître apothicaire qui a la confiance du public, & qui les débitera ſelon ſon annonce qui eſt annexée au précis des vertus des médicaments qui y entrent, & qui ſe trouve à la fin de ce traité.

ORDONNANCES

Pour l'Apothicaire, avec leurs Suppléments.

No. I.

Bains aromatiques.

PRENEZ du ſerpolet, du pulot; de la matricaire & de l'abſinthe ſauvage, deux poignées de chacune de ces herbes : ajoutez-y, ſi cela ſe peut, trois ou quatre poignées de rejettons de pin; mettez le tout, groſſiérement haché, dans un ſachet d'une toile lâche, que vous ferez tremper pendant l'eſpace d'un quart-d'heure dans de l'eau bouillante dont vous vous ſervirez pour chauffer le bain; & après avoir exprimé le ſachet ſur la cuvette, on le jettera dans la baignoire.

Ce bain ſe prendra un peu plus chaud que tiede : le malade y reſtera dans les commencements pendant l'eſpace de demi-heure; il prendra ſon bain le matin au ſortir du lit, & il le prolongera inſenſiblement, juſqu'à y reſter pendant une heure & demie de temps. Dès-lors il ſe baignera auſſi ſur le ſoir, après que la digeſtion du dîner ſera faite; en faiſant enſorte qu'il ne reſte journellement pas plus de deux heures & demie dans le bain. Du bain il paſſera dans un lit baſſiné, où il demeurera une heure & même davantage s'il tranſpiroit. Pour cet effet, il prendra en ſe mettant au lit, un bouillon chaud. Ces bains ſeront continués ſelon le beſoin, à raiſon de deux heures & demie par jour; & on les finira en les abrégeant de la même maniere qu'ils auront été prolongés. Les ſachets & l'eau ſeront renouvellés tous les jours, & les ingrédients ſeront, autant que poſſible, fraîchement cueillis. Si le malade étoit affecté de quelque maladie locale, on douchera cette partie avec l'eau du bain; dans le bain même, on y appliquera le ſachet ſuſdit, & au ſortir du lit on la frottera avec une flanelle parfumée avec des baies de genievre.

Dans les cas où il conviendra de rendre ce bain ſavonneux, on y délayera un quart-de-livre de ſavon; & pour le rendre plus actif, on pourra ajouter, à l'uſage des ſujets phlegmatiques, aux ingrédients du ſachet, une poignée de cendres de bois de genievre, ou, à ſon défaut, de hêtre, & trois ou quatre poignées d'une fourmilliere fraîche.

Les acceſſoires ci-deſſus détaillés ſeront obſervés par les perſonnes qui uſeront des bains domeſtiques; & lorſqu'elles prendront des bains qui ont de l'activité, on les obſervera ſtrictement.

N°. 2.

Bain domeſtique, émollient & déterſif.

Faites bouillir une dixaine de poignées de ſon de froment ou d'épéautre, & une couple de poignées de feuilles de ſaule, de mauves ou de guimauves, & de camomilles avec la fleur, dans une quantité d'eau ſuffiſante pour faire un bain tiede, que l'on prendra plus ou moins de temps, & long-temps, à raiſon du beſoin. On préférera les eaux de rivieres, des lacs & des étangs, à celles de ſources. Il ſuffira de ſe tranquilliſer au ſortir du bain, pendant l'eſpace d'une heure ſur un lit; mais on évitera de ſe refroidir durant l'uſage des bains. Si l'on veut rendre ce bain déterſif, on y délayera une once de ſavon. Le ſexe pourra doubler la doſe des camomilles, ou renforcer les eſpeces d'une poignée de feuilles de matricaire; & les perſonnes qui craignent l'odeur des ſimples, blanchiront ſeulement l'eau de ſon avec quelques pintes de lait : pour rendre le bain abſterſif, on y jettera une pinte de mouſſe de ſavon blanc.

N°. 3.

Bains d'eaux thermales, avec leurs dénominations claſſées, & avec la dénomination claſſée des principales eaux-minérales froides, &c.

Les bons effets qu'ont produit de tous les temps les eaux-minérales, ordonnées à propos, & priſes dans les regles, & les ſoins que l'auteur de la nature accorde à la conſervation de leurs ſources qui diminuent rarement, lors même que celles des eaux communes qui les environnent tariſſent, prouvent manifeſtement qu'elles ſont créées pour l'avantage de l'homme, & pour lui ſeul, puiſque l'inſtinct des autres animaux ne les porte pas à s'en ſervir. Le nombre de ces ſources ſalubres eſt très-grand, & il s'en découvre de temps à autre de nouvelles.

Des médecins & chymiſtes célebres ſe ſont occupés, principalement dans la premiere moitié de ce ſiecle, de l'analyſe des principales ſources minérales de l'Europe; & depuis on s'eſt appliqué à en compoſer d'équivalentes : mais les ſecrets de la nature reſteront toujours voilés; il ſera difficile de fixer le fugitif, de ſe procurer, ſans perte ni altération, les principes conſtitutifs des eaux-minérales qui ne ſont pas volatiles, & de connoître aſſez exactement leur proportions entre ceux-ci & le véhicule pour compoſer des eaux minérales artificielles qui aient la même efficacité que les naturelles. Je fais donc abſtraction des artificielles : je ne dirai même que peu de mots des naturelles, & ne parlerai que de celles dont j'ai fait uſage dans ma pratique, & que j'ai preſque toutes viſitées en perſonne.

Les ſources des eaux thermales & minérales ſont ou fort-chaudes, tempérées, tiedes ou froides. Les premieres ſont connues ſous le nom d'eaux thermales, ou

de bains naturellement chauds. Les froides, dont on uſe principalement pour les bains, ſont ocreuſes, ſulphureuſes ou ſavonneuſes ; & celles qui ſe boivent ſont aigrelettes, ſulphureuſes, ſalines, martiales ou ſavonneuſes. La plupart de ces eaux ſe trouvent imprégnées de pluſieurs de ces principes, & même encore d'autres.

Les eaux thermales, qui ſont chaudes au ſortir du ſein de la terre, & que je dénommerai d'après le degré de leur chaleur ou de leur activité, ſont les eaux de Balaruc, où le ſel marin abonde ; les eaux ſulphureuſes de Borſcheed, d'Aix-la-Chapelle, de Bath en Angleterre, de Bade en Suiſſe, d'Aix en Savoye, de Carlsbaad, de Toepliz, de Barege, de Baguere, de Bourbonne, de Vichy, de Bade-Bade, & de Bade près de Vienne ; les eaux-thermales de Lœſch en Valais, de Plombiere, & celles de Pfeffers en Suiſſe, ſont preſque inſipides & tiennent leurs principales qualités de leur ſubtilité, les principes minéraux qu'on y apperçoit étant minimes.

La majeure partie de ces eaux ſe boivent avant, après, & quelquefois pendant la cure des bains : pluſieurs ſont purgatives, les unes ſont palpablement ſulphureuſes ; d'autres ſont imprégnées de plus ou moins de foie de ſoufre, de ſélénite, de ſels marins, & d'autres ſels neutres ou alkaleſcents. Les boues de Saint-Amand, & le Schlangenbaad près de Francfort, ſont fort-chargées de divers de ces principes.

Dans tous ces bains, on ſuit les uſages, & dans pluſieurs on peche par les prendre trop chauds, & par y reſter trop long-temps pour abréger la cure.

Les eaux-thermales tempérées, ſont celles d'Aix en Provence, du Wildbad dans le duché de Wirtemberg. Les eaux célebres & bienfaiſantes de Schinznach, & les bains d'Yverdon dans le canton de Berne, ne ſont que tiedes.

Les eaux-minérales froides & ocreuſes abondent dans la Suiſſe ; elles remontent fortement le reſſort des ſolides en général, & celui des viſceres en particulier. C'eſt ce que les bains d'Enggiſtein & de Blumenſtein ont prouvé depuis long-temps. Les eaux ſulphureuſes du Gournigel déſobſtruent heureuſement le bas-ventre, purgent doucement, dégagent les voies hémorroïdales, & dégluent & fortifient l'eſtomac. Ces trois ſources ſont dans la proximité de Berne.

Les eaux ſavonneuſes de Wiſſembourg près de la ville de Thoune, & celles de Bons proche de Fribourg, ſont les eaux de cette nature les plus ſalubres. Les premieres, qui ſortent tiedes de la terre, ſont imprégnées d'une terre à foulon & d'un ſélénite des plus fins. Ces deux ſources lavent & corrigent les acrimonies du ſang : les premieres les entraînent par les voies du ventre & des urines ; & celles de Bons les évacuent par les urines & par la perſpiration.

En fait de bains ſavonneux, l'eau du lac de Morat a de grandes propriétés. Ce lac qui a deux lieues de long ſur une de large, eſt d'une grande profondeur ; il ne reçoit aucun torrent. La Broie, qui traverſe un grand marais, s'impregne d'une ſubſtance marneuſe, dépoſe toutes les crudités de ſes eaux dans le fond de ce baſſin ; & comme les petits ruiſſeaux qui contribuent à le remplir, ne charient que des eaux battues & affinées dans leur trajet, & que ce lac abonde en ſources

qui percent à travers un ſable des plus fins, ſes eaux ſont ſinguliérement molles & ſavonneuſes. Auſſi ont-elles produit des effets remarquables dans les maladies où les bains émollients & ſavonneux conviennent.

Quant aux eaux aigrelettes, elles abondent en air fixe : elles ſont imprégnées de divers minéraux unis à des ſels & à du félénite. Toutes ſont plus ou moins apéritives, diurétiques, toniques, &c. Les eaux de Seltz, dans leſquelles le gaz eſt uni à des ſels alkaleſcents, ſont bien connues, & leur réputation eſt aſſurée. Les eaux aigrelettes-martiales ſe ſuivent à-peu-près dans l'ordre qui va être indiqué.

Les eaux de Saint-Maurice dans le pays des Griſons, dont le gaz eſt ſi abondant & ſi fougueux qu'on n'a pas pris juſqu'ici la peine de ſe procurer de bons vaſes pour les tranſporter ; celles de Pyrmont, de Spaa & de Schwalbach, ſont de la premiere claſſe, & connues. Les eaux de Tumbridge en Angleterre, celles de Ruppelſau dans la principauté de Fürſtemberg, celles de Deinach dans le duché de Wirtemberg, celles de Peterſthal, & de Buſſan, près de Plombiere, ſont des diminutifs des précédentes. Les eaux d'Evian dans le Chablais, & de Prangin près de Nyon, ſont ferrugineuſes, non-gazeuſes & diurétiques. Les eaux de Paſſy près de Paris, & celles de la Brevine dans le comté de Neuchatel, ſont de même nature ; mais les deux dernieres ſont imprégnées d'une quantité ſuffiſante de ſel, pour émouvoir le ventre. Les eaux de Balaruc, de Vals, de la Mothe, de Seydliz, de Seydſchuz & de Courmageux, ſont les eaux-minérales-apéritives & purgatives les plus célebres.

Les eaux-minérales-purgatives ſe prennent par verrées, chaque fois à ſix à douze minutes d'intervalle, juſqu'à la premiere évacuation. Dès-lors on en entretient à volonté l'effet, en buvant à de plus grandes diſtances, ce qui eſt néceſſaire pour en être convenablement évacué. Sur les lieux, on les boit telles qu'elles ſortent de la terre : ſi elles ſont tranſportées, on verſe celles qui ſont naturellement chaudes, dans un gobelet chaud, afin de les dégourdir ; & ſur la fin de leur opération, on prend un bouillon. On pourra animer les eaux qui purgent foiblement, avec un ou deux gros de ſel de la même ſource, ou de ſel de Glauber, que l'on prendra dans le premier verre.

En général, on fera bien d'en prolonger l'uſage, & de ſe fixer à la doſe requiſe pour être évacué trois ou quatre fois ſeulement. On ſupportera ce régime ſans peine & avec ſuccès pendant pluſieurs jours, &, s'il le faut, durant quelques ſemaines conſécutives, en obſervant les régimes ſous les lettres A & B, & en choiſiſſant d'ailleurs les aliments les mieux appropriés à la maladie. On ſoupera légérement, & on prendra des exercices modérés.

Quant aux eaux-minérales-diurétiques ; après s'y être préparé par la purgation, avec la médecine à laquelle on ſera accoutumé, on commencera par en prendre trois ou quatre verres, qu'on boira à huit à dix minutes d'intervalle. On augmentera journellement la doſe d'un ou d'une couple de verres, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à la quantité que l'eſtomac ſupportera commodément, mais qui n'excédera pas quatre livres. On en reſtera, ſelon le beſoin, une, deux, trois ou quatre

ſemaines à ce point : l'on diminuera alors la boiſſon graduellement, & ainſi qu'on l'aura augmentée, & on ſe purgera en finiſſant. On remédiera à la conſtipation, en prenant dans le premier verre, une couple de gros de ſel de Glauber, ou avec le lavement domeſtique, n°. 108. On déjeunera, une heure & demie après avoir pris le dernier verre, avec un bouillon, avec un gobelet de chocolat, ſoit avec une taſſe de café, ſi le malade a éprouvé que cette boiſſon favoriſe le paſſage des eaux. Les perſonnes qui auront à prendre les eaux-minérales avec du lait, les couperont avec du lait chauffé au bain-marie. D'ailleurs, elles obſerveront les regles données pour l'uſage des eaux-minérales-purgatives : elles boiront les eaux en ſe promenant en plein air ſi le tems le permet : après le déjeuné & ſur le ſoir, elles feront des promenades prolongées, à pied, en voiture, à cheval ; en évitant toutefois de s'expoſer au mauvais temps, de ſe fatiguer & de s'échauffer.

Les pauvres ſuſtitueront aux bains d'eaux-thermales, les bains aromatiques n°. 1 ; & aux bains d'eaux-minérales-ſavonneuſes, des bains d'eau commune qui aura été expoſée pendant quelques jours dans une cuve au ſoleil, afin de la rendre molle ; & ils la rendront ſavonneuſe, en délayant dans chaque bain un quart-de-livre de ſavon commun, ou même davantage. Ils remplaceront les eaux-minérales-purgatives par l'eau de rouille n°. 39 ; dans laquelle ils feront diſſoudre, ſur deux livres d'eau, une once ou une once & demie de ſel-des-Alpes du n°. XX, de la pharmacie portative. Ce ſel ſe trouve au pied des glaciers & des montagnes toujours couvertes de neige. La terre en eſt abondamment imprégnée : il eſt nitreux, & déja par lui-même le plus doux de tous les ſels purgatifs ; & ulcoré comme il eſt dans la pharmacie-portative, il purgera ſans irriter ; & comme ce ſel eſt à bas prix, les pauvres ſuppléeront par-là aux eaux-minérales qui purgent. Il ſe conſerve très-long-temps ; il eſt ſinguliérement ſoluble, & deux ou trois onces d'eau en fondent une once.

Le néceſſiteux qui aura beſoin d'uſer intérieurement d'eaux ſavonneuſes, avalera en ſe couchant une demi-douzaine de pillules de ſavon blanc, de quatre grains chacune, & il boira dans la matinée pluſieurs verres de petit-lait, ou à ſon défaut, autant d'eau de pluie, ou de la meilleure eau commune qu'il aura à ſa portée ; en obſervant d'avaler encore, avant chaque verrée, une deſdites pillules. Quant aux eaux gazeuſes & aigrelettes, le prix des naturelles excede ſes moyens, & les artificielles, faites avec l'air fixe, ſont encore trop coûteuſes pour lui. Mais comme il ſe trouve preſque par-tout des ſources de petites eaux-ferrugineuſes, ſulphureuſes & non-gazeuſes, & qu'elles ſont tranſportables dans des barrils, le pauvre pourra en profiter & les boire chez lui, s'il ne peut pas ſe rendre ſur les lieux.

N°. 4.

Baume qui réſout, vuide & guérit les ſtagnations, extravaſations, & les dépôts internes qui proviennent de chûtes, commotions, &c.

Prenez deux onces & demie de colophone, ſix gros d'encens, & deux gros de myrrhe en larme ; autant d'aloès-hépatique, & deux gros de maſtic choiſis. Mêlez le tout enſemble, & faites-en une poudre auſſi fine que poſſible : verſez deſſus, dans une bouteille à long cou, huit onces d'eſprit-de-vin : expoſez la bouteille bien bouchée, & que l'on remuera ſouvent, pendant les canicules à l'ardeur du ſoleil, ou dans des cas preſſants, ſur les cendres pendant un temps ſuffiſant pour faire une teinture très-ſaturée : filtrez-la par une toile ſerrée, & conſervez-là bien bouchée.

A en prendre un ou deux, & pas plus de trois matins conſécutifs, une cuillerée à ſoupe pleine, dans une demi-taſſe de bouillon. On boira par-deſſus une couple de gorgées de bouillon, en obſervant de reſter quatre ou ſix heures à jeun ; & le dépôt s'évacuera ſouvent par le nez, par la bouche, par la voie du ventre, ou par celle des urines, avant l'écoulement du troiſieme jour.

Rec. *Colophon. Unc. ij. & ſemis.*
Thuris, Drach. vj.
Myrrh. elect.
Aloës Hepatic.
Maſtich. elect. aa Drach. Sem.
M. f. pulv. ſubtiliſſimus, eiq ; affundantur ſpiritus vini unciæ octo ; Lagena vitrea probe clauſa, exponatur ſolis ardori per dies caniculares, & agitetur ſæpiſſime. Coletur, ſervetur ad uſum. Sig. n°. 4.

A défaut de ce baume, après avoir été convenablement ſaigné, on boira abondamment d'une forte infuſion de feuilles d'arnica.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative y ſuppléeront par l'eſſence n°. V, en buvant par deſſus chaque priſe une couple de taſſes de Faltrank n°. XXXIX.

N°. 5.

Baume de Lucatelli, corrigé.

Prenez trois onces d'huile de mille-pertuis, faite par infuſion ; ſarcocolle, trois gros ; ſang de dragon, & du bois de Santal rouge, ſubtilement pulvériſés, de chacun un gros ; du vin des Canaries, trois onces. Faites bouillir le tout à petit feu, dans un vaiſſeau de terre verniſſé : remuez ſouvent ce mêlange avec une cuillere de bois ; & quand le vin ſera à-peu-près évaporé, vous y ajouterez trois onces de térébentine fine de Veniſe, & deux onces de cire jaune choiſie & raclée

finement. Continuez de bien remuer le tout ; & quand ce mêlange ſera cuit & réduit à la conſiſtance de baume, vous le retirerez du feu, & vous y jetterez & mêlerez promptement deux gros & demi de baume du Pérou.

Rec. *Olei Hyperic. Unc. iij.*
Sarcocoll. Drach. iij.
Sanguin. Dracon.
Lign. Santal. rubr. ſubtiliter pulv. aa Drach. j.
Vini Canariens. Unc. iij. Miſce.
Coquantur leni igne in vaſe figulino vitreato ; agitentur ſæpiſſime ſpatula lignea, & vino fere evaporato, addantur :
Therebint. Venet. Unc. iij.
Ceræ citrinæ. Unc. j.
Sub perpetuâ agitatione coquantur ad balſami conſiſtentiam, cui ; ab igne remoto, expedite adde balſami Peruvian. Drach. ij. & ſemis.
Servetur ad uſum. Sign. N°. 5.

A défaut de ce baume, prenez deux poignées de fleurs récentes de mille-pertuis, fleurs de bugloſe, de parvenche, de mille-feuille & de coquelicot, de chacune une poignée. Pilez-les avec poids égal de caſſonade, & mêlez-les bien. A en prendre la valeur d'une groſſe noix-muſcade, à la place du baume. Les pauvres y ſupplécront par la charge de la pointe du couteau de térébentine, broyée avec le triple de jaune d'œufs ; mêlange que l'on prendra dans une taſſe de lait ; & ceux qui ſeront pourvus de la pharmacie-portative, remplaceront l'ordonnance par l'eſſence balſamique n°. III, & le thé balſamique n°. XLI.

N°. 6.

Baume vulnéraire.

Prenez les feuilles récentes de plantin, de ſanicule, de parvenche, de chacune trois poignées ; des ſommités de mille-feuilles, quatre poignées ; fleurs-de-lys blanches, de mille-pertuis & de bon-homme, de chacune deux poignées. Mêlez le tout après l'avoir coupé menu ; faites-le infuſer au ſoleil, ſur la cendre ou au four, dans un verre à gros gouleau, bien bouché, & le plus long-temps qu'il ſe pourra, avec deux livres & demie de bonne eau-de-vie. A meſure que l'on voudra faire uſage de ce baume, on paſſera ce qui en ſera néceſſaire par un linge, pour être employé pur dans les plaies qui ne ſont pas irritées, & battu avec un tiers ou avec la moitié d'huile d'olives, dans les plaies irritées ou ſeches.

Rec. *Fol. recent. Plantagin.*
Sanicul.
Vincæ per vincæ aa Manip. iij.
Summit. Millefol. Manip. iv.
Flor. Lilior. albor.

Flor. Hyperici.
Verbaſci aa Manip. ij.
Miſce inciſa; infundantur cum ſpiritu vini libr. ij & ſemis, in vitro orificii largioris & bene obturato. Sign. n°. 6.

A défaut de ce baume, prenez parties égales de ſucre-candi blanc, en poudre, & de bonne huile-d'olives: broyez-les bien enſemble; ajoutez-y petit-à-petit un poids égal d'eau-de-vie. Pour s'en ſervir, après avoir bien remué la bouteille, on fera tiédir pour chaque panſement la quantité néceſſaire de ce baume: on y trempera des plumaceaux, que l'on appliquera ſur la plaie, & par-deſſus l'emplâtre diapalme. On renouvellera ce panſement, avec la précaution indiquée en traitant des plaies.

Ceux qui ſeront pourvus de la pharmacie-portative, remplaceront l'ordonnance par le baume No. I, & l'emplâtre par celui du N°. XLVII, lorſqu'il faudra contenir les levres de la plaie rapprochées; ſi-non on préférera l'emplâtre N°. XLVIII.

N°. 7.

Bol hydragogue.

Prenez de la poudre de la racine d'Iris vulgaire, huit grains; vingt grains de poudre de la racine de Jalap réſineuſe; cinq grains de réſine de Jalap; quinze grains de crême-de-tartre, & deux grains de gingembre. Triturez & mêlez-bien le tout enſemble, & faites-en un bol, avec une quantité ſuffiſante de ſyrop de nerprun.

A prendre à la fois, le matin à jeun, dans un pain d'hoſtel, ou délayé dans un peu d'eau tiede; & après chaque purgation un gobelet de bouillon clair.

Rec. *Pulver. radic. Iridis vulgar. Gran. viij.*
Jalappæ, Gran. xx.
Reſinæ Jalapp. Gran. v.
Cremor. Tartar. Gran. xv.
Zingiber. pulveris. Gran. ij.
Terantur, optime miſceantur, & fiat cum ſufficienti quantitate ſirupi domeſtici Bolus. D. Sig. N°. 7,

A défaut de ce bol, prenez trois onces d'écorce ſeconde & rejettons & jeunes branches de ſureau en ſeve: faites les cuire à petit feu, avec une livre de lait, à la réduction de trois quarts-de-livre: coulez la décoction, pour en prendre de quart-d'heure en quart-d'heure une taſſe, juſqu'à ce que l'on ſoit en train d'être purgé. Alors on uſera du reſte à de plus grands intervalles, & à raiſon du beſoin.

Les perſonnes qui ſeront pourvues de la pharmacie-portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre polycreſte No. XXXIV, ou par la teinture hydragogue No. XVIII; en obſervant de préférer celui de ces deux remedes qui évacuera le mieux les eaux.

No. 8.

Bol contre la gravelle.

Prenez douze grains de ſavon de Veniſe, huit grains de poudre de coquilles d'huitres calcinées & édulcorées en les expoſant à l'air humide, & ſeize grains de terre foliée de tartre. Mêlez le tout enſemble, pour en faire un bol, avec du ſyrop d'althéa. A prendre matin & ſoir, & par-deſſus un gobelet de tiſanne de Pareira-brava, No. 214.

Rec. *Sapon. Venet. ras. Gran. xij.*
Pulv. Conchar. Oſtrear. calcinat. & in aëre humido edulc. Gran. viij.
Terræ foliat. Tartar. Gran. xvj.
Miſc. f. c. ſyr. de Alth. Bolus. D. Sig. No. 8.

A défaut de ce bol, prenez du ſavon blanc ou marbré & raclé, douze grains; & double doſe de coquilles d'œufs, calcinées dans un poëllon de fer prêt à rougir, pour en faire deux bols avec du miel.

Ceux qui ſeront pourvus de la pharmacie-portative, ſuppléeront à l'ordonnance, par les poudres No. XXVII, en buvant par deſſus-chaque priſe une couple de gobelets d'infuſion de la racine d'althéa, ou à ſon défaut, de graine de lin.

No. 9.

Bouillons anti-ſcorbutiques.

Faites infuſer ſur les cendres chaudes, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, dans une livre de bouillon de poulet ou de rouelle de veau, de la fumeterre, du beccabunga & du creſſon de fontaine, de chacun une poignée; & demi-poignée de cochléaria: coulez le bouillon, & ajoutez-y un gros de ſel de Glauber.

A prendre le matin à jeun.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative, remplaceront ce bouillon par le bouillon fait avec les eſpeces du No. XXXVIII, & le ſel-de-Glauber par le ſel No. XIX.

No. 10.

Bouillons amers.

Faites infuſer pendant l'eſpace de demi-heure, ſur les cendres, dans une livre de bouillon fait avec un cœur de mouton, ou avec le quart d'une vieille volaille, demi-once de racine de chicorée-amere, & des racines hachées d'angélique, d'impératoires, de dompte-venin & de meum, de chacune un gros; des ſommités de

petite-centaurée, & des feuilles de chamedrys, de chacune deux pincées : coulez le bouillon, ajoutez à la colature un gros d'*arcanum-duplicatum*, ou même deux gros, s'il y a des indications pour tenir le ventre ouvert. On remplacera, par les ingrédients que l'on aura à la main, ceux qui manqueront. Les perſonnes délicates pourront prendre la moitié du bouillon à jeun, & l'autre entre les deux repas : les autres prendront le tout en une fois à jeun.

Ceux qui ſeront pourvus de la pharmacie-portative, remplaceront ce bouillon par le bouillon fait avec les eſpeces du No. XXXVII ; ſans y ajouter les cinq racines apéritives ; mais on doublera la doſe de la chicorée-amere, & l'on ſubſtituera à l'*arcanum-duplicatum*, la même doſe de ſel du No. XIX.

No. 11.

Bouillons apéritifs.

Faites infuſer, dans une livre de bouillon mince de rouelle de veau ou de poulet, durant l'eſpace d'une demi-heure, les racines hachées, & s'il eſt poſſible, fraîches, de fenouil, d'aſperges & de ſcrophulaire-mineure, de chacune demi-once ; du cerfeuil, & des feuilles de fraiſier, de dent-de-lion & de ſcolopendre, de chacune demi-poignée : coulez le bouillon avec expreſſion, & ajoutez-y un gros de terre foliée de tartre.

A prendre comme le bouillon précédent.

Ceux qui ſeront pourvus de la pharmacie-portative, ſuppléeront à ce bouillon par celui fait avec les eſpeces indiquées ſous le No. XXXVII ; & ils remplaceront la terre foliée de tartre, par la même quantité du ſel No. XIX.

No. 12.

Bouillon aux écreviſſes, adouciſſant & balſamique.

Après avoir fait cuire un moment dans de l'eau, une huitaine de petites écreviſſes de rivieres, vous en détacherez les pattes, les queues, & la robe mondée des entrailles. Prenez d'un autre côté quatre eſcargots nettoyés, & ſix couples de cuiſſes de grenouilles ; faites-les cuire à petit feu, pendant l'eſpace d'une heure, dans du bouillon de poumon de veau, à la réduction d'une livre : ajoutez-y ſur la fin, une demi-poignée de cerfeuil, & un peu de macis : coulez le bouillon, & ſervez-vous en peu-à-peu & bouillant, pour le broyer avec leſdites parties de vos écreviſſes concaſſées dans un mortier ; l'opération étant finie, vous coulerez votre bouillon avec expreſſion.

A prendre comme le précédent.

On y ſuppléera par des bouillons de veau, mêlés avec une cuillerée de gelée-de-corne-de-cerf, No. 87.

N°. 13.

Bouillon contre les obſtructions formées.

Prenez des racines coupées de curcuma, de garance, de grande-chélidoine & de chicorée-amere, de chacune demi-once; les herbes récentes de ſcolopendre, de pimprenelle, d'hépathique-noble, de chacune demi-poignée; des capres, une forte pincée; du ſafran de mars apéritif, enveloppé dans un nouet, une once. Faites infuſer le tout ſur les cendres chaudes, pendant la nuit, dans une livre & demie de bouillon mince de poulet ou de rouelle de veau: donnez le lendemain à l'infuſion une vingtaine de bouillons: coulez-la, & ajoutez-y un gros de ſel-végétal.

A prendre comme les bouillons précédents. Le nouet de mars pourra ſervir pluſieurs fois.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative, ſuppléeront à ce bouillon en prenant trois des pillules N°. XXIII, & par-deſſus la priſe du matin, le bouillon fait avec les eſpeces N°. XXXVII.

N°. 14.

Bouillon rafraîchiſſant.

Faites une livre de bouillon d'un poulet maigre, farci d'avoine blanche, nette & lavée: ſur la fin de la coction, ajoutez-y de la bourrache & de la bugloſe, de chacune une poignée; demi-poignée de petite-oſeille, & un cœur de laitue. Après avoir coulé le bouillon, vous y jetterez une pincée de crême-de-tartre.

A prendre comme les bouillons précédents, & avec les mêmes remplacements. Les perſonnes qui ſeront d'une conſtitution fort-ſeche, pourront retrancher les herbes & la crême-de-tartre. Elles prendront ce bouillon émulſionné, ou broyé dans un mortier avec une centaine de pignons des Alpes, ou à leur défaut avec une vingtaine d'amandes-douces pelées, & le double de graines de courges ou de melon.

On pourra remplacer ces bouillons, chez les gens pauvres, par du petit-lait, ou par du lait battu pour faire du beurre.

N°. 15.

Cataplaſme émollient.

Prenez demi-once de farine de graine de lin en poudre, & la mie d'un pain blanc de deux ſols: faites-les bouillir avec du lait, juſqu'à la conſiſtance de la bouillie, & délayez-y à la fin un jaune d'œuf battu.

On appliquera ce cataplaſme chaud, de l'épaiſſeur du petit-doigt: on le renouvellera auſſi ſouvent qu'il ſe refroidira ou qu'il ſe ſéchera; & à meſure que

la bouillie deviendra trop épaiſſe, on y ajoutera ce qu'il faudra de lait, pour la rendre plus liquide.

Rec. *Farinæ Semin. Lini. Unc. ſemis.*
Micæ Panis alb. Unc. vj.
Coq. c. ſ. q. Lactis ad conſiſtentiam pulticulæ; ſub fin. adde
Vitelli Ovi, no. I;
f. Cataplaſma. Dr. Sign. No. 15.

Ceux qui n'auront pas ces ingrédients, les remplaceront par de la graine de lin pulvériſée, cuite dans du lait. Pendant la nuit, les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative, pourront remplacer le cataplaſme par l'emplâtre No. XLVIII; & les autres avec celui de diabotanum.

No. 16.

Cataplaſme de levain.

Prenez une livre de levure de pain, chez le boulanger; deux poignées de rue fraîche hachée; demi-poignée de ſel commun, & une once de moutarde en poudre : broyez le tout exactement avec quantité de vinaigre fort, ſuffiſante pour lui donner la conſiſtance d'un cataplaſme.

A appliquer tiede ſur la plante des pieds, & ſur les gras-de-jambes, de l'épaiſſeur de la moitié du petit-doigt, pour être renouvellé à raiſon du beſoin, matin & ſoir.

Rec. *Ferment. Panis. Libr. j.*
Herb. Rutæ contuſæ Manip. ij.
Salis communis Manip. ſemis.
Seminum ſinap. contuſor. Unc. j.
Miſce exactiſſ. f. c. ſuffic. quant. aceti optimi
Cataplaſma. Dr. Sign. No. 16.

Au défaut de moutarde, l'on prendra le double de raifort ſauvage, raclé menu.

No. 17.

Cataplaſme maturatif.

Ajoutez au cataplaſme émollient, No. 15, la pulpe de quatre oignons blancs, cuits dans les cendres, & trois cuillerées de miel. On s'en ſervira comme du cataplaſme émollient.

Adde cataplaſmati emollienti :
Pulpam quatuor ceparum alb. in cineribus aſſatarum;
Mellis cochlear. iij.
f. Catapl. Dr. Sig. No. 17.

N°. 18.

Cataplaſme maturatif animé.

Ajoutez au cataplaſme maturatif, une once de gomme-ammoniac en poudre. On demandera ce renforcement à part, & l'Apothicaire l'étiquettera N°. 18.

N°. 19.

Collyre pour les paupieres ſujettes à ſe gorger.

Prenez deux gros de ſel commun ; un gros de vitriol blanc en poudre ; de l'eau-roſe, ou, à ſon défaut, de l'eau de pluie claire & nette, neuf onces. Faites bouillir le tout pendant ſix minutes : ajoutez ſur la fin demi-gros de camphre en poudre : filtrez le tout, & conſervez-le dans une bouteille bouchée, pour en mouiller du bout du doigt les paupieres, tous les ſoirs en ſe couchant, & plus ſouvent s'il le faut.

Rec. *Salis commun. Drach. ij.*
Vitriol alb. Drach. j. contuſis affunde
Aquæ Roſarum, vel hac carente, aquæ pluv. Unc. ix.
Coque pauliſper, ſub finem adde :
Camphor. pulver. Drach. ſemis.
Cola. Dr. ad vitr. Sign. N°. 19.

N°. 20.

Collyre réſolutif & adouciſſant.

Prenez une vingtaine de pepins de coings : faites-les infuſer dans une livre d'eau commune bouillante, ou, ce qui vaut mieux, d'eau-roſe : coulez cette eau mucilagineuſe, & broyez-la avec le mêlange de dix grains de camphre, & d'un gros de tutie préparée & ſubtilement pulvériſée. On en diſtillera, matin & ſoir, quelques gouttes dans l'œil : on appliquera outre cela, ſur l'œil affecté, des compreſſes molles trempées dans ce collyre tiede, avec la précaution que l'œil ne ſoit pas gêné : on humectera les compreſſes auſſi ſouvent qu'elles ſe ſécheront, ou qu'elles ſe refroidiront, & l'on retranchera la tutie, pendant que l'œil ſera vivement irrité.

Rec. *Semin. Cydonior. num. xv.*
Infundantur in aquæ commun. bullient. libr. j, vel, quod melius eſt, in Aqua Roſarum ejuſdem ponderis.
Cola & adde :
Camphor. Gran. x. cum

Tutiæ

Tutiæ præparat. ſubtil. pulveris. Drach. j. trit.
– *Dr. ad vitr. ſign.* N°. 20.

A défaut de ce collyre, on humectera ſouvent l'œil avec du lait de femme encore tiede, ou, à ſon défaut, avec de l'eau tiede, infuſée ſur des fleurs de mauves; & desqu'on aura remédié à l'irritation, on ſe ſervira de compreſſes imbibées d'eau végéto-minérale camphrée de Goulard, que l'on appliquera tiede.

N°. 21.

Décoction amere.

Prenez des racines de calmus & d'aunée, de chacune demi-once; de la racine de gentiane, un gros; des feuilles de chardon-bénit, de germandrée, de petite-centaurée, de chacune trois pincées; des écorces d'oranges-ameres & de caſcarille, de chacune demi-gros. Coupez le tout, faites le infuſer ſur des cendres durant l'eſpace de deux heures, dans trois livres d'eau bouillante, & coulez l'infuſion pour en boire un gobelet toutes les trois heures.

Rec. *Rad. Calami aromatic.*
Enulæ Campanæ aa Unc. ſem.
Gentianæ Drach. j.
Herb. Cardui benedict.
Chamædryos
Centaurii minor. aa Pug. iij.
Cort. Aurantior.
Caſcarill. aa Drach. ſemis.
Inciſa infundantur fervide in aquæ commun. libr. iij. ſuper cineres, per duas horas. Col. Dr. ad lagen. vitr. ſign. N°. 21.

A défaut de cette décoction, on boira un gobelet d'une forte infuſion de l'une ou de l'autre de ces herbes ameres, & de préférence de petite-centaurée ou de chardon-bénit; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une once & demie des eſpeces N°. XXXVII, pour trois livres d'eau.

N°. 22.

Décoction anti-ſeptique.

Prenez du quinquina choiſi, groſſiérement pulvériſé, trois onces; faites le bouillir avec trois livres d'eau, à la réduction de deux: coulez la décoction: ajoutez-y un gros d'eſprit-de-vitriol; pour en prendre toutes les deux heures une taſſe de trois onces environ, & pour s'en gargariſer d'après les renſeignements donnés.

Rec. *Cortic. Peruvian. groſſo modo pulveris. Unc. iij.*

Coq. in Aq. commun. libr. iij. ad libr. ij.
Colat. adde :
Spirit. vitriol. Drach. j. M. D. ad vitr. ſign. No. 22.

Les ſuppléments pour les pauvres ſont rapportés dans le texte du livre ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront, dans les fievres intermittentes, ou qui ſeront manifeſtement rémittentes, remplacer cette décoction par les poudres No. XXXV, & No. XXXVI.

No. 23.

Décoction diurétique, lorſqu'il s'agit de détendre les voies urinaires criſpées.

Prenez de la racine d'althéa, demi-once ; de la gomme arabique, deux gros, & un gros de régliſſe : hachez & mêlez le tout, faites le infuſer ſur les cendres, avec deux livres d'eau bouillante, durant l'eſpace de deux heures : donnez alors une vingtaine de bouillons à l'infuſion, & coulez la décoction. A en prendre d'heure en heure une taſſe.

Rec. *Radic. Altheæ Unc. Sem.*
Gummi Arabic. Drach. ij.
Rad. Liquirit. Drach. j.
Inciſa & mixta infundantur in Aquæ ſimpl. bullient. libr. ij, per bihorium : ebulliant paululum; & colaturam exhibe ad vitr. ſign. No. 23.

Le pauvre y ſuppléera par l'infuſion ſaturée de la graine de lin ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, prendront en même temps, toutes les trois heures, une priſe des poudres No. XXVII.

No. 24.

Décoction des bois laxative.

Prenez deux onces de bois Guajac rapé ; racines de ſalſe-pareille & de ſquine, de chacune demi-once ; de la racine de ſcrophulaire-mineure, deux gros : coupez le tout, & verſez deſſus ſix livres d'eau bouillante, que vous ferez infuſer pendant l'eſpace d'environ douze heures, ſur des cendres chaudes, en ſuſpendant dans le pot un nouet chargé du mêlange de trois onces d'antimoine-de-Hongrie, crud, trituré avec demi-once de mercure crud purifié juſqu'à ce que le mercure ait abſolument diſparu. Faites bouillir votre infuſion à petit feu, durant l'eſpace de deux heures : ſur la fin, ajoutez à la décoction dix gros de feuilles de ſéné mondé ; une once & demie de méchoacan, & demi-once de régliſſe, que vous ferez infuſer encore l'eſpace d'une demi-heure, ſur les cendres. Cela fait, & votre décoction étant refroidie, coulez-la pour en prendre le matin, à jeun, & à dix heures

avant midi d'abord la valeur d'un gobelet, & enſuite une quantité ſuffiſante pour en être purgé deux, trois, ou quatre fois dans les vingt-quatre heures. Dans l'intervalle, entre les deux priſes, & une heure après la ſeconde, on prendra un bouillon clair. Le même nouet ſervira pour renouveller pluſieurs fois la décoction.

Rec. *Raſuræ Ligni Guajaci Unc. ij.*
Radic. Sarſæparill.
Chinæ aa Unc. ſem.
Scrophular. minor. Drach. ij.
Inciſa miſce, affunde
Aquæ commun. bullient. libr. vj.
In vaſe terreo, operculo probe tecto, in cujus media parte ſuſpendantur in nodulo Antimonii Hungarici crudi unciæ tres, cum uncia una mercurii crudi-depurati, ad plenariam ejus diſparitionem trit. Infuſio fervida ſervetur per 12 horas ſuper cineres : Coque tunc infuſionem leni igne, per duas horas ; ſub fin. coctionis adde :
Fol. Sennæ mundat. Drach. x.
Mechoacannæ concis. Unciam j. & ſemis.
Liquirit. concis. Unciam ſemis.
Stent adhuc per dimidiam horam ſuper cineres calidos : refrigerat. decoctum cola & exhibe ad Lagenas vitreas. Sign. No. 24.

A défaut de cette décoction, on prendra des bois récents de buis & de genievre, coupés en rubans, de chacun deux onces ; & trois onces de racine de Bardane hachée. On fera cuire ces ingrédients avec ſix livres d'eau, à la réduction de quatre, en ajoutant, ſur la fin, deux onces de ſené mondé, & une once de ſel de Glauber. On coulera la décoction, pour s'en ſervir comme de la précédente.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, prendront avec cette derniere décoction, tous les ſoirs en ſe couchant, une ou deux pillules No. XXI.

N°. 25.

Décoction des bois tempérée.

Prenez une poignée de raiſins de Corinthe ; des racines de ſquine & de ſalſe-pareille, hachées, de chacune une once : faites bouillir le tout à petit feu, avec quatre livres d'eau, à la réduction de trois livres ; & coulez la tiſane.

Rec. *Paſſular. minor. Manip. j.*
Radic. Chinæ
Sarſæparill. aa Unc. j.
Inciſa coque leni igne, in aquæ communis libris quatuor, uſque ad libras tres. Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 25.

A défaut de cette décoction, on prendra deux onces de racine de bardane; une once de racine de ſaponaire, & deux gros de réglisſe; qu'on fera cuire comme il eſt preſcrit ci-deſſus, après les avoir hachées.

Cette décoction rendue laxative, avec une once & demie de ſéné, ſera ſubſtituée à la précédente, chez les perſonnes d'un tempérament chaud, ſec, ou d'une conſtitution foible; & ſans ſéné, elle pourra ſervir, pure ou coupée avec de l'eau, de boiſſon ordinaire à ceux qui uſeront de celle du No. 24.

No. 26.

Décoction des bois, avec de l'eau-de-chaux.

Prenez des racines coupées de ſquine réſineuſe & de ſalſe-pareille, de chacune demi-once; du bois de ſaſſafras, avec l'écorce, deux gros; de l'eau ſeconde de chaux, deux livres & demie. Faites infuſer le tout, pendant la nuit, ſur les cendres: le lendemain, vous les ferez bouillir à petit feu, à la réduction de deux livres environ. A en prendre un verre tiede, entre le déjeûné & le dîner, & un autre entre les deux repas.

Rec. *Radic. Chinæ*
Sarſæparil. aa Unc. ſem.
Ligni Saſſafras cum cortic. Drach. ij.
Inciſis affundantur aquæ ſecundæ calcis vivæ, libr. ij. ſem. Stent fervide in infuſione per noctem: Coque dein leni igne, ad remanentiam librarum duarum. Colat. Dr. ad vitr. ſign. No. 26.

On prendra à la place des ſuſdits ingrédients, à l'uſage des pauvres, deux onces de racine de bardane.

No. 27.

Décoction de douce-amere.

Prenez une once & demie de tiges de douce-amere, & un gros & demi de réglisſe: coupez le tout, & faites le cuire avec deux livres & demie d'eau, à la réduction de deux livres: coulez la décoction. A en prendre une livre par jour, tiede & par verrées, une moitié dans la matinée, à jeun, & l'autre dans la ſoirée.

Rec. *Stipitum Dulcamaræ Unc. j. & ſemis.*
Rad. liquirit. Drach. j. & ſem.
Inciſa, coque in Aquæ communis libris duabus & ſemis, ad remanentiam librar. duar. Cola & exhibe ad lagenam vitr. ſign. No. 27.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative, joindront, pour déguer & purifier la lymphe, à la priſe du matin & du ſoir, les gouttes No. VIII.

No. 28.

Décoction fébrifuge.

Prenez trois onces de bon quinquina en poudre, & une demi-once de terre foliée de tartre : faites bouillir le tout avec trois livres d'eau, dans un pot verniſſé & couvert, à la réduction de la moitié : coulez la décoction : verſez ſur le marc, demi-livre d'un excellent vin blanc ; & après l'avoir fait infuſer à froid, pendant une couple d'heures, coulez le vin, & ajoutez-le à la décoction faite avec l'eau.

A en prendre entre les accès, toutes les deux heures, environ trois onces. Si le fébricitant étoit échauffé, ou d'une conſtitution ſeche & chaude, il préférera, pour arrêter la fievre, la décoction anti-ſeptique N°. 22.

Rec. *Cortic. Peruvian. opt. pulver. Unc. iij.*
Terræ foliat. Tartar. Unc. ſemis ;
Miſce, coque in vaſe terreo & clauſo, cum aquæ ſimplicis libr. iij, ad remanentiam libr. j. & ſem. : Col. & affunde ſuper reſiduum libram ſemis vini albi optimi. Stent in infuſione frigida per bihorium : Colaturam miſce cum decocto aquoſo, & exhibe ad vitr. ſign. N°. 28.

Les ſuppléments ſeront les mêmes que ceux qui ſont rapportés ſous la décoction anti-ſeptique No. 22.

No. 29.

Décoction fébrifuge & laxative.

Prenez du quinquina choiſi & pulvériſé, une once : faites le bouillir à petit feu, avec trois livres d'eau, à la réduction de la moitié : ajoutez-y alors deux gros de fine rhubarbe hachée, & une once de ſel-polycreſte ; & après avoir fait infuſer le tout ſur les cendres, durant l'eſpace de deux heures ; vous coulerez la décoction, dont on prendra, dans les bons jours, environ un tiers, ou une quantité ſuffiſante pour être purgé deux ou trois fois entre chaque accès ; ce que l'on continuera juſqu'à ce que les premieres voies ſoient nettes. Une demi-once du ſel No. XIX de la pharmacie-portative, remplacera l'once du ſel polycreſte, qui vient d'être preſcrit.

Rec. *Cortic. Peruvian. elect. pulveris. Unc. j.*
Coque leni igne in aquæ commun. libr. iij. uſque ad lib. j. & ſemis : adde deinde
Rhei electi Drach. ij.
Salis Polychreſt. Unc. j.
Infunde fervide per horas duas, & colaturam exhibe ad vitr. ſign. No. 29.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer cette décoction par les gouttes No. IX; en prenant, après avoir été ſuffiſamment évacuées, la poudre No. XXXV. On donnera aux pauvres, au lieu de la décoction, environ une once de ſel-des-Alpes, ou de celui de Glauber, dans un gobelet d'infuſion de trefle-de-marais ou de petite-centaurée.

N°. 30.

Décoction laxative & apéritive.

Prenez des racines de chicorée-ſauvage, de patience, de pimprenelle, & de calmus-aromatique, de chacune un gros; des feuilles de germandrée & d'yvette, de chacune une pincée; de la rhubarbe choiſie, un gros; des feuilles de ſéné mondées, trois gros; du tartre ſoluble, un gros & demi: coupez & mêlez le tout enſemble; faites le infuſer avec cinq onces d'eau bouillante, ſur de la cendre chaude, pendant l'eſpace d'une demi-heure, dans un vaiſſeau de terre verniſſé: donnez-lui alors une couple de bouillons, & coulez la décoction. A prendre en une fois, à jeun, avec le régime uſité quand on ſe purge.

Rec. *Radic. Cichorei*
Lapathi acuti
Calami aromatic.
Pimpinellæ
Herb. Chamæpyt.
Chæmædr. aa Pug. j.
Rhei. electi Drach. j.
Fol. Senn. mund. Drach. iij.
Tartar. ſolubil. Drach. j. & ſemis.
Inciſis & mixtis affundantur aquæ bullient. Unc. v. Stent fervida ſuper cineres, per ſemi horam; fiat tunc ebullitio per hor. momentum, & Colat. exhibe ad vitr. ſign. No. 30.

A défaut de cette décoction, on prendra ſix gros de tartre vitriolé, dans un gobelet d'eau infuſée ſur une couple de pincées de petite-centaurée.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront par une double doſe des gouttes N°. IX, ou par les pillules No. XXV; & les pauvres, par la poudre No. XXXIV.

N°. 31.

Décoction laxative.

Prenez de la racine d'aunée, & du calmus aromatique, de chacun un gros;

des feuilles de petite-abſynthe & de petite-centaurée, de chacune demi-pincée ; de la fine rhubarbe, un gros ; du tartre vitriolé, ſix gros : faites infuſer le tout ſur le foyer, dans un gobelet d'eau bouillante, pendant la nuit, & coulez la liqueur le lendemain. A prendre en une fois, à jeun, avec le régime ordinaire quand on ſe purge.

Rec. *Radic. Enulæ Campan.*
Calami Aromatic. aa Drach. j.
Herb. Centaur. minor.
Abſynth. aa Pug. ſem.
Rhei elect. Drach. j.
Tartar. vitriol. Drach. vj.
Inciſis & mixtis affunde aquæ bullientis Unc. vj. Infund. per noctem ſuper cineres ; Cola & exhibe ad vitr. ſign. No. 31.

Le pauvre y ſuppléera par une once & demie de ſel-des-Alpes, diſſout dans un gobelet d'infuſion de petite-abſynthe ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront cette décoction comme la précédente, ſous le No. 30.

N°. 32.

Décoction de la mouſſe-d'Islande.

Faites cuire à petit feu une once de mouſſe-d'Islande, dans une livre & demie d'eau, à la réduction d'une livre environ : coulez la décoction avec expreſſion. A en prendre à jeun, deux heures avant les deux repas, & vers l'heure du ſommeil, chaque fois une taſſe coupée avec un quart de lait, chauffé au bain-marie.

Rec. *Lichen. Islandic. Unc. j.*
Coque in aquæ commun. libr. j. & ſemis uſque ad libr. j.
Coletur cum levi expreſſione. Dr. ad vitr. ſign. No. 32.

A défaut de cette décoction, prenez deux poignées de lierre-terreſtre, ſi poſſible, récent : faites le cuire avec deux livres d'eau, à la réduction d'une livre & de mie. Ajoutez-y, ſur la fin, trois cuillerées de miel, que vous écumerez ; & vous coulerez enſuite la décoction.

A prendre comme la décoction précédente.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, au défaut de la mouſſe, remplaceront l'ordonnance par le thé balſamique, No. XLI, adouci avec du ſucre-de-lait.

N°. 33.

Décoction pectorale.

Prenez deux figues graſſes coupées, dix jujubes, & un gros de réglisse : faites

les bouillir, durant l'eſpace d'un demi-quart d'heure, avec une livre & demie d'eau : ajoutez à la décoction bouillante, des fleurs de bugloſſes, de mauves, de pas-d'âne, de petites-marguerites & de coquelicot, de chacune deux pincées : coulez la décoction, pour en prendre une couple de taſſes à jeun, vers les quatre heures de l'après-midi, & en ſe couchant, adoucie avec du ſyrop de capillaire, ou avec du miel blanc.

Rec. *Caricar. Pinguium* No. *ij.*
Jujubarum No. *x.*
Rad. liquirit. Drach. j.
Coque in aquæ commun. libr. j. & ſemis, per ſemi-quadrant. horæ ſpatium ; addendo decocto bullienti
Fl. Bugloſſi
Malvæ
Tuſſilagin.
Bellidis minor.
Papaver. rhoeados aa Fug. ij.
Cola & exhibe ad vitr. ſign. No. 33.

Les pauvres remplaceront les figues & jujubes, par deux gros de racines d'althéa, & ils ſe ſerviront de miel pour adoucir la décoction. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer l'ordonnance par le thé No. XLIV, en obſervant de l'adoucir avec du ſyrop de guimauves, ou avec du miel blanc.

No. 34.

Décoction de ſimaruba.

Prenez deux gros d'écorce hachée de ſimaruba : faites les cuire avec deux livres d'eau, à la réduction de huit onces : coulez la décoction, que vous prendrez tiede, pure, ou adoucie avec du ſyrop de pavôts rouges, en trois priſes, à la diſtance de trois heures l'une de l'autre ; & ſi cette dofe excitoit des nauſées ou des tranchées, on en prendra de deux en deux ou de trois en trois heures, ſeulement une ou deux cuillerées à la fois, juſqu'à parfaite guériſon.

Rec. *Cortic. ſimarub. Drach. ij.*
Inc. coque in aquæ communis libr. ij. ad remanentiam Unc. viij.
Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 34.

A défaut de ſimaruba, on fera la décoction avec une demi-once de la ſeconde écorce d'un jeune chêne, & la même quantité d'eau, pour en uſer de même.

N°. 35.

Décoction de ſquine.

Prenez une once & demie de racines de ſquine réſineuſe, coupées en tranches menues, & un gros de réglisſe : faites les bouillir à petit feu, avec quatre livres d'eau, à la réduction de trois, & coulez la décoction.

Rec. *Radic. Chinæ Unc. j. & ſemis*
Liquirit. Drach. j.
Incis. coque leni igne, in aquæ commun. libr. iv, ad libr. iij. Colat: exhibe ad vitr. ſign. No. 35.

A défaut de cette décoction, on prendra au lieu de ſquine le double de racines de Bardane, ou une once & demie de celle de ſaponaire.

N°. 36.

Décoction vermifuge, laxative.

Prenez de la mouſſe de Corſe hachée, deux gros; du tartre vitriolé, un gros & demi : faites les infuſer, pendant la nuit, ſur les cendres, avec quatre onces d'eau bouillante : ajoutez-y alors deux gros de ſéné mondé : donnez à l'infuſion une douzaine de bouillons; coulez-la, & mêlez-y une once de ſyrop de fleurs-de-pêches. A prendre en une fois, à jeun, & pendant quelques jours de ſuite, avec le régime uſité quand on prend un laxatif; en obſervant de donner ſur le ſoir, au malade, un lavement de parties égales d'eau & de lait, où l'on aura ajouté deux cuillerées d'huile-de-ricin.

Rec. *Muſci Corſican. Drach. ij.*
Tartar. vitriol. Drach j. & ſemis.
Inciſis affunde aquæ bullient. Unc. iv. infunde ferwide per noctem; adde tunc fol. Sennæ ſine ſtipitibus Drach. iij. ebull. per horæ momentum; & colaturam exhibe ad vitr. Sign. No. 36.

Les pauvres feront bouillir, pendant quelques minutes, trois ou quatre gouſſes d'ail, dans un gobelet de lait; pour prendre la collature à jeun, & en ſe couchant. Et le quatrieme jour, on les purgera avec la poudre purgative No. 186, ou avec les pillules No. 155.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie-portative, eſſayeront de remplacer l'ordonnance, en prenant pendant quelques jours de ſuite, en ſe couchant, une des pillules No. XXVI, & à jeun, les gouttes N°. IX; & l'on pourra ſubſtituer à ces différents vermifuges, l'huile-de-ricin. A en prendre pendant pluſieurs jours de ſuite, à la doſe de deux cuillerées à bouche dans la matinée pour les adultes,

& autant de cuillerées à café pleines, pour les enfants de quatre à huit ans : en obſervant de leur donner, ſur le ſoir, un lavement de parties égales d'eau & de lait, où l'on aura ajouté les doſes ſuſdites d'huile-de-ricin, & de purger chaque quatrieme jour, les adultes comme il eſt dit ci-deſſus, & les enfants, avec ce qui conviendra à leur âge.

N°. 37.

Eau antacide & apéritive.

Prenez un gros de ſel-de-Tachenius ; faites-le diſſoudre dans deux livres d'eau de pluie, ou de bonne eau commune. A en prendre dans la matinée une livre, par verrées, & dégourdie ; & une heure après avoir fini la doſe preſcrite, on boira un bouillon.

Rec. *Salis Tachenii Drach. j.*
Diſſolve in aquæ pluviatil. vel aquæ communis bonæ notæ libr. ij.
Dr. ad vitr. ſign. N°. 37.

A défaut de ce ſel, on le remplacera par un gros & demi de ſel-de-tartre.

N° 38.

Eau-de-chaux.

Mettez demi-livre de chaux-vive dans une grande terrine : verſez-y deſſus huit livres d'eau ; laiſſez tremper & travailler le tout, l'eſpace de ſix à huit heures, en remuant ce mêlange une couple de fois ; & quand la chaux ſe ſera précipitée au fond, tirez l'eau claire par inclination, filtrez-la à travers une flanelle, & conſervez la dans des bouteilles. Si vous voulez avoir de l'eau-de-chaux moins forte, laiſſez travailler le mêlange pendant une heure, ſans le remuer, décantez & jettez cette eau ; remplacez-la par la même quantité de nouvelle eau ; remuez alors la chaux à pluſieurs repriſes, & quand elle aura ceſſé de travailler, donnez-lui le temps de ſe précipiter. Alors vous filtrerez l'eau, & la mettrez en bouteille.

Rec. *Calcis vivæ libr. ſemis*
Superfundantur aquæ fontanæ libr. octo. Poſt ebullitionem quieſcat ; decantetur aqua ſupernatans, filtretur, & Dr. ad Lagenas vitreas ſign. N°. 38.

N°. 39.

Eau-de-rouille.

Verſez deux livres d'eau commune, ſur une centaine de petits clous de fer, à groſſe tête, que l'on aura fait rouiller, en les expoſant à la roſée, ou en les arroſant avec de l'eau. On remuera les clous pour faire paſſer la rouille dans l'eau, que l'on décantera pour ſervir de boiſſon ordinaire. L'opération ſera réitérée avec les mêmes clous.

Rec. *Clavor. minimorum rubiginos. num. C.*
Superaffundantur aquæ communis libr. ij, Clavos agitando, donec aqua rubigine ſit impregnata; aqua rubiginoſa decantetur. Dr. ad lagenas vitreas ſign. N°. 39.

N°. 40.

Eau-mercurielle.

Faites diſſoudre, dans ſix onces d'eau-de-fleurs-de-ſureau diſtillée, deux grains de ſublimé-corroſif, trituré avec un grain de ſel-ammoniac : pour les ulceres calleux, on renforcera cette eau par un grain de ſublimé, & demi-grain de ſel-ammoniac.

Rec. *Mercurii ſublimat. corroſiv. Gran. ij.*
Tere cum ſalis ammoniac. Gran. j. diſſolut. in aquæ florum ſambuci diſtillatis Unc. vj, Dr. ad vitr. ſign. N°. 40.

N°. 41.

Eau-ſtiptique.

Prenez demi-livre d'alun-de-roche en poudre; jettez ſur les deux-tiers une livre d'eau bouillante; remuez le mêlange ſur les cendres chaudes, juſqu'à ce que l'alun ſoit diſſout : ajoutez-y alors peu-à-peu le reſte de l'alun, pour le faire diſſoudre de même : verſez enſuite la liqueur claire, par décantation, dans une bouteille, & conſervez-la pour les uſages indiqués.

Rec. *Alumin. rupei pulveris. libr. ſemis.*
Affundatur $\frac{2}{3}$. *pulveris, libr. j. aquæ bullientis. Mixtum agitetur ſuper cineres, uſque ad diſſolutionem pulveris; adde dein paulatim reliquum aluminis; ſolutio decantetur; Dr. ad vitr. ſign.* N°. 41.

N°. 42.

Eau-verte de Hartmann.

Prenez du miel-roſat, un gros; du ſoufre vif, de l'alun-de-roche, de chacun demi-gros; album græcum, feuilles de ſabine, & fleurs de ſureau, de chacun vingt grains; des herbes de romarin, plantain, rue, ſauge, pulot & mille-pertuis, de chacune une poignée & demie. Mêlez le tout enſemble, & faites-le cuire à très-petit feu avec une livre d'eau, & autant de bon vin blanc, juſques à la conſomption de la liqueur, qui ſurpaſſe les eſpeces à un travers de doigt près : ajoutez-y alors, en remuant bien la maſſe, demi-gros de verd-de-gris; & lorſque le tout ſera refroidi, coulez la décoction.

Rec. *Mellis roſati Drach. j.*
Sulphur. viv.
Alumin. rupei aa Drach. ſemis.
Albi græci
Fol. ſabinæ
Fl. ſambuc. aa Gran. xx.
Herbar. Roſmarin.
Plantagin.
Rutæ
Salviæ
Pulegii
Hyperici aa Manip. j. & ſemis.
Mixta coque leni igne, in aquæ commun. & vini albi generoſi aa libr. j. ad liquoris conſumptionem, ſub perpetua agitatione uſque dum, ſupernatet unicus transverſim poſitus digitus; adde tunc ſenſim, viridis æris pulveriſat. Drach. ſemis. Decoct. frigefact. Cola & exhibe ad vitr. ſign. No. 42.

A défaut de cette eau, on touchera les ulceres, légérement & prudemment, avec un morceau de vitriol bleu.

N°. 43.

Eau pour conſerver la vue.

Prenez une once de graine de fenouil ſéchée à l'ombre, & demi-once de feuilles de rue fraîches : verſez par-deſſus, huit onces d'eau-de-ceriſes-ſpiritueuſe, ou à ſon défaut, de la très-bonne eau-de-vie, & autant d'eau de pluie claire & nette : laiſſez infuſer le tout, durant l'eſpace de quinze jours, au ſoleil, dans une bou-

teille bien bouchée, & que vous remuerez ſouvent : paſſez alors la liqueur à travers une feuille de papier à filtrer, & conſervez-la bien bouchée, pour en humecter, matin & ſoir, les paupieres dans toute leur ſurface ; & tenez les fermées juſqu'à ce qu'elles ſoient ſeches.

Rec. *Semin. fœnicul. in umbrâ ſiccat. Unc. j.*
Fol. recent. Rutæ Unc. ſemis : indita in lagen. vitr. ſuper affunde ſpiritus Ceraſor. vel ſpirit. vini optim. & aquæ pluviatilis puriſſimæ aa Unc. viij. inſolentur una, vaſ. probe obturato per 15 *dies, agitando ſæpiſſime ; mixtum filtra demum & liquorem limpidum exhibe ad vitrum probe clauſum ſign.* No. 43.

No. 44.

Egglegme adouciſſant.

Prenez de l'huile d'amandes-douces, ou, à ſon défaut, de la bonne huile-d'olives, une once ; du miel-de-Narbonne ou du ſyrop de capillaire, une once & demie ; du ſucre-candi en poudre, deux gros : mêlez le tout enſemble, & remuez-le toutes les fois que vous en prendrez. On en avalera lentement, de temps à autre, plein une petite cuillerée à café.

Rec. *Olei Amygdal. dulc. vel hoc deficiente,*
Olei olivarum optimi Unc. j.
Mellis Narbonnens. vel ejus loco,
Syrupi Capillor. Vener. Unc. j. & ſemis.
Sacchar. cand. pulveris. Drach. ij.
Miſce exactè, Dr. ad Ollam ſign. No. 44.

A défaut de cet egglegme, on prendra une partie de beurre bien frais, & deux parties de miel, mêlées enſemble, comme il eſt preſcrit ci-deſſus.

No. 45.

Electuaire anti-phlogiſtique.

Prenez de la crême-de-tartre, une once ; du nitre purifié, demi-once ; du ſucre-blanc, dix gros : mêlez le tout, & faites-en une poudre impalpable, que l'on réduira en électuaire qui ne ſoit pas trop compact, avec une quantité ſuffiſante de ſyrop de violettes, acidulé avec demi-gros d'eſprit-de-ſoufre. Pour en prendre dans la matinée, toutes les deux heures, une bonne cuillerée à café pleine, ou une quantité ſuffiſante pour ouvrir le ventre deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

Rec. *Cremor Tartar. Unc. j.*
Nitr. depur. Unc. ſemis.
Sacchar. alb. Drach. x.
Miſce & fiat l. a. ſufficienti quantitate ſyrupi violarum & drachma ſemis ſpirit. ſulphur. per campanam Electuarium conſiſtentiæ mollioris. Dr. ad ollulam vitream ſign. No. 45.

A ſon défaut, on prendra parties égales de crême-de-tartre & de ſucre, réduits en poudre. A en prendre une cuillerée à café dans de l'eau tiede, comme il eſt preſcrit ci-deſſus. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſe tiendront le ventre ouvert avec le ſel du No. XIX, ou avec une pillule du Numero XXVI.

No. 46.

Electuaire anti-ſcorbutique.

Prenez des feuilles récentes de creſſon de fontaine, & de fumeterre, de chacun trois poignées; feuilles de cochléaria, une poignée: pilez-les enſemble, avec le double de leur poids de ſucre; ajoutez-y enſuite du gingembre confit aux Indes, deux onces; ſyrop d'écorces d'oranges, en quantité ſuffiſante pour faire un électuaire, dont on prendra matin & ſoir, & demi-heure avant les deux repas, la valeur d'une noix-muſcade.

Rec. *Folior. recent. Naſturt. aquatic.*
Fumariæ aa manip. iij.
Cochleariæ Manip. j.
M. tere probe cum dupl. Sacchari ponder.; adde dein Zingiberis in India conditi Unc. ij.
Fiat c. ſufficienti quantitate ſyrup. Cortic. aurantior. l. a. Electuar. Dr. ad ollam. ſign. No. 46.

A ſon défaut, on prendra une partie de feuilles de trefle-de-marais, & trois parties de cochléaria, qu'on pilera & mêlera avec le triple de leur poids de caſſonade; & l'on prendra cette conſerve à la doſe & aux heures ci-deſſus preſcrites.

No. 47.

Electuaire apéritif-martial.

Prenez de la conſerve d'abſynthe, une once; du ſafran de mars apéritif, des cloportes récemment préparés & pulvériſés, de la liqueur de la terre foliée de tartre,

de chacun deux gros ; de la poudre de racine d'Arum, un gros. Mêlez le tout enſemble, & faites-en ſelon l'art, un électuaire avec le ſyrop des cinq racines apéritives. A en prendre le matin à jeun, & à quatre heures de l'après-midi, la valeur d'une groſſe noix-muſcade.

Rec. *Conſerv. Abſynth. Unc. j.*
Croci Martis aperitiv.
Milleped. recent. præparat. & pulveriſat.
Liquor. Terr. foliat. Tartar. aa Drach. ij.
Pulv. radic. Ari Drach. j.
Miſce fiat l. a. cum ſyr. 5. rad. aperient. ſufficienti quantitate Electuarium. Dr. ad Oll. ſign. No. 47.

A défaut de cet électuaire, on prendra aux heures indiquées, quatre grains de la limaille No. 113, dans un peu de miel, & par-deſſus, un gobelet de l'eau-de-rouille No. 39.

N°. 48.

Electuaire contre la diarrhée.

Prenez de la vieille conſerve de roſes, deux onces ; de la confection d'hyacinthes, & du diaſcordium, de chacun deux gros ; de la rhubarbe torréfiée, un gros ; de l'ipécacuanha en poudre, vingt grains. Mêlez le tout intimément enſemble : faites-en un électuaire, avec quantité ſuffiſante de ſyrop de coings. A en prendre gros comme une petite noix-muſcade, le matin à jeun, à dix heures avant midi, à quatre heures après midi, & le ſoir en ſe couchant ; en buvant après chaque priſe une taſſe de la tiſane blanche No. 208.

Rec. *Conſervæ Roſarum veteris Unc. ij.*
Confectionis de Hyacinth.
Diaſcord. Fracaſtor. aa Drach. ij.
Rhei torrefact. Drach. j.
Pulv. rad. Hypecacuann. Gran. xx.
Miſce intime, fiat l. a. cum ſuffic. quantit. ſyrupi Cydoniorum Electuarium. Dr. ad Oll. ſign. N°. 48.

A ſon défaut, on prendra aux heures ſuſdites, la valeur d'une petite feve de diaſcordium, ou, ſi l'on en manque, de thériaque ; & double doſe en ſe couchant.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y trouveront la confection & la thériaque.

N°. 49.

Electuaire contre la dyſſenterie.

Prenez de la racine de tormentille, & de la rhubarbe torréfiée, de chacune un gros ; de la gomme-arabique, deux gros ; du bol d'Arménie préparé, du cachou & du corail-rouge préparé, de chacun un gros ; du diaſcordium, demi-once ; de la conſerve de roſes rouges, trois onces ; du ſyrop de myrte, quantité ſuffiſante pour en faire un électuaire. A en prendre de trois en trois heures, la valeur d'une noix-muſcade ; & l'on boira par-deſſus, un petit verre de tiſane blanche N°. 208.

Rec. *Pulv. rad. Tormentill.*
Rhei. torrefact. aa Drach. j.
Gummi Arabic. Drach. ij.
Boli Armen. præparat.
Terræ Cathechu præparat.
Corallorum rubr. præpar. aa Drach. j.
Diaſcord. Unc. ſemis.
Conſerv. roſar. rubr. Unc. iij.
Miſce fiat cum ſufficient. quantitat. ſyrup. Myrtillorum Electuar. Dr. ad Ollam ſign. No. 49.

A défaut de cet électuaire, on prendra, aux heures ci-deſſus indiquées, dans une cuillerée de vin rouge, la charge de la pointe d'un couteau de la poudre de gland de chêne, ſechée ſur le foyer. Faute de vin, on la prendra dans une taſſe de café très-foible.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront eſſayer de remplacer l'ordonnance, en prenant le matin une demi-priſe de la poudre No. XXXI, & ſur le ſoir & vers l'heure du ſommeil, chaque fois un gros, moitié de thériaque, & moitié de confection de hyacinthes N°. XLV & XLVI.

N°. 50.

Electuaire fébrifuge.

Prenez du rob de genievre, demi-once ; du quinquina choiſi, ſubtilement pulvériſé, deux onces ; du ſel-ammoniac, de la vielle thériaque, de chacun un gros.

Faites

faites-en, avec du ſyrop d'abſynthe, un électuaire, dont on uſera de façon que l'on en conſume la moitié en ſix ou huit priſes, dans l'intervalle d'un accès à l'autre. Ce remede ſera continué juſqu'à la ceſſation entiere de la fievre. Afin de prévenir la rechûte, on fera réitérer l'électuaire, pour en prendre après la guériſon, pendant les premiers huit jours, matin & ſoir, un gros. Si la fievre eſt de l'eſpece des tierces, on prendra derechef, encore pluſieurs fois, de la même opiat, les ſeptieme & huitieme jours qui ſuivront la premiere huitaine; & ſi la fievre avoit été quarte, on commencera à en uſer ſeulement le treizieme jour après la guériſon, pour continuer d'en prendre pendant trois jours, & y revenir pluſieurs fois, de treize en treize jours. Les perſonnes dont le tempérament ſera ſec, ou qui ſeront échauffées, pourront boire, après chaque priſe, un verre de limonade légere & dégourdie. Celles au contraire qui ſeront d'un tempérament phlegmatique, boiront enſuite une taſſe d'infuſion de petite-centaurée; & plus les intervalles d'un accès à l'autre ſeront courts, plus la priſe de l'électuaire ſera forte & rapprochée.

On pourra ſubſtituer à l'électuaire, la décoction fébrifuge No. 28, ſoit la décoction anti-ſeptique No. 22, pour les fébricitants d'une complexion vive, & chez qui la chaleur de l'accès ſera longue & forte.

Rec. *Roob Juniperi Unc. ſemis.*
Cortic. Peruvian. ſubtil. pulveris. Unc. ij.
Salis Armoniaci
Theriacæ veteris aa Drach. j.
Miſce, fiat cum ſufficient. quantitat. ſyrupi Abſynthii Electuarium. Dr. ad Ollam ſign. No. 50.

Les pauvres y ſuppléeront par trois onces de la ſeconde écorce d'un chêne de moyen âge, cuites avec trois livres de vin rouge, à la réduction de deux livres: A en prendre, après avoir coulé ce vin, une cuillerée d'heure en heure, dans les intervalles entre les accès.

De la poudre de fleurs de camomilles, priſe toutes les deux heures dans un peu de vin, & ſeulement en quantité ſuffiſante pour en remplir un dé à coudre, a arrêté plus d'une fois les accès de la fievre intermittente. L'uſage d'une pillule du poids de quatre grains, faite avec de la toile d'araignée, à prendre comme la fleur de camomille, & la peau récente qui garnit la coquille de l'œuf de poule, appliquée autour du petit-doigt des enfants, ont eu quelquefois les mêmes bons ſuccès.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer l'ordonnance ci-deſſus preſcrite par les poudres No. XXXV & No. XXXVI.

N°. 51.

Electuaire lénitif.

Prenez des pulpes de raiſins de Corinthe, de tamarins & de caſſe, de chacune deux onces ; un gros & demi de fine rhubarbe en poudre, trituré avec égale partie de crême-de tartre, ou de nitre dépuré lorſque la rhubarbe échauffera ; du ſyrop-de-violettes, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire. A en prendre ſoir & matin, d'abord la valeur d'une chataigne, & enſuite une quantité ſuffiſante pour être évacué deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Une bonne heure après la priſe du matin, on prendra une couple de taſſes de thé fôible, ſans lait, ou un bouillon clair.

Rec. *Pulp. Paſſular. minor.*
Tamarindor.
Caſſiæ aa Unc. ij.
Rhei electi pulveris. c. aa. part. crem. tart. vel nit. : depur. trit. Drach. j. & ſemis.
Miſce, fiat c. ſufficienti quantitate ſyrupi violarum Electuarium. Dr. ad Oll. ſign. N°. 51.

Les pauvres feront cuire deux onces de racine de patience, & deux douzaines de pruneaux ſecs, dans une chopine d'eau, à la réduction d'un bon gobelet : on coulera la décoction, qu'on prendra en une fois à jeun, & qu'on réitérera & renforcera à raiſon du beſoin. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une des pillules N°. XXVI, ou par le thé N°. XLIII. A en prendre en ſe couchant, & le lendemain à jeun, une couple de taſſes.

N°. 52.

Electuaire martial.

Prenez du roob de genievre, deux onces ; des extraits de gentiane & de pimprenelles, de chacun un gros & demi ; de la limaille brûlée N°. 113, deux gros & demi ; de l'écorce de caſcarille en poudre, deux gros ; du ſyrop d'écorces d'oranges, quantité ſuffiſante pour en faire un électuaire. A en prendre la valeur d'une noix-muſcade, demi-heure avant les deux repas.

Rec. *Roob Juniper. Unc. ij.*
Extr. Gentian.
Pimpinell. aa Drach. j. & ſemis.

Limatur. calcinat. N°. 113. *Drach. ij. & ſemis.*
Pulver. Cortic. Caſcarill. Drach. ij.
Miſce, fiat cum ſufficienti quantitate ſyrupi Corticis Aurantior. Electuarium. Dr. ad Ollam ſign. N°. 52.

A ſon défaut, on prendra immédiatement avant les deux repas, dans la premiere cuillerée de ſoupe, ſix grains de poudre fine de limaille non-rouillée, & mêlée avec autant de poudre de feuilles de chardon-bénit. Et les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, en prenant, dans la premiere cuillerée de ſoupe, à midi & le ſoir, ſix grains de la poudre Num. XXX.

N°. 53.

Electuaire pour purifier le ſang.

Prenez du mercure crud purifié, & de l'antimoine-de-Hongrie crud, de chacun demi-once ; de la gomme de Gajac, une once : faites en, par trituration, un éthiops que vous réduirez en électuaire, avec quantité ſuffiſante de roob de ſureau, mêlé avec un tiers d'eau diſtillée de ſureau. A en prendre à jeun, & en ſe couchant, la valeur d'un gros, une heure après avoir légérement ſoupé.

Rec. *Mercur. crud. depur.*
Antimon. crud. Hungar. aa Unc. ſemis.
Gummi Guajaci Unc. j.
triturando fiat æthiops redigendus in conſiſtentiam Electuarii c. ſufficienti quantitate roob Sambuci. c. tertia parte aq. ſtill. fl. Sambuci dilut. Dr. ad ollul. vitr. ſign. N°. 53.

Le pauvre ſubſtituera aux heures de l'électuaire, demi-gros de poudre de cloportes, que l'on aura noyés dans du vin blanc. On les ſéchera à l'ombre, & on les pulvériſera. A prendre dans une taſſe de bouillon. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſuppléeront à l'ordonnance par les gouttes N°. VIII, & par les bouillons faits avec les eſpeces N°. XXXVIII.

N°. 54.

Electuaire roborant & ſtomachique.

Prenez les conſerves de menthe & d'abſynthe, de chacune trois onces ; du

gingembre confit aux Indes, une once ; de la confection d'Alkermes, de quinquina & de l'écorce de caſcarille choiſis & finement pulvériſés, de chacune demi-once. Faites-en, avec du ſyrop d'écorce d'oranges, un électuaire. A en prendre le matin à jeun, à dix heures avant midi, à quatre heures après midi, & le ſoir en ſe couchant, la valeur d'une noix-muſcade.

Rec. *Conſerv. Menth.*
Abſynth. aa Unc. iij.
Zingiber. in India condit. Unc. j.
Confect. Alkermes,
Pulv. Cortic. Peruvian.
Caſcarill. aa Unc. ſemis.
Miſce, f. c. ſufficient. quantit. ſyrup. Cortic. Aurantior. Electuar. Dr. ad Oll. ſigu. No. 54.

A ſon défaut, on prendra aux heures ſuſdites un verre de vin d'abſynthe ; & ſi l'on en manque, on fera infuſer quatre poignées de menthe, & deux de petite-abſynthe, dans quatre livres de vin ou de biere, pour en uſer comme du vin d'abſynthe. Faute de ces infuſions, on prendra aux heures ci-deſſus marquées, chaque fois la valeur d'une groſſe noix-muſcade de roob de genievre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes No. X & XI, que l'on mêlera par parties égales.

No. 55.

Electuaire viſcéral.

Prénez de l'électuaire anti-ſcorbutique No. 46, quatre onces ; des racines de gentiane rouge, & d'ariſtoloche ronde ; des feuilles de germandrée, d'yvette & de chardon-bénit, ſéchées à l'ombre & réduites en poudre fine, de chacune un gros : mêlez le tout enſemble, & faites-en un électuaire avec quantité ſuffiſante de liqueur de terre foliée de tartre. A en prendre la valeur d'une noix-muſcade, immédiatement avant les deux repas.

Rec. *Electuar. antiſcorbut.* No. 46. *Unc. iv.*
Pulv. rad. Gentian. rubr.
Ariſtoloch. rotund.
Fol. Chamædryos
Chamæpythios
Cardui benedict. aa Drach. j.

Miſce ; fiat c. ſuffic. quantit. Liquoris Terræ foliat. Tartari Electuarium. Dr. ad Oll. ſign. No. 55.

A ſon défaut, on prendra, aux heures de l'électuaire, la charge de la pointe d'un couteau de poudre des feuilles de chardon-bénit, réduite en bol avec le roob de genievre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront en prenant à jeun des bouillons faits avec les eſpeces No. XXXVII, & en même temps, avant les repas, les gouttes N°. XI.

N°. 56.

Elixir atténuant.

Prenez de l'élixir de propriété de Paracelſe, de l'eſprit-volatil-huileux de Sylvius, de chacun demi-once : mêlez-les. A en prendre vingt gouttes, le matin à jeun, & l'après-midi à quatre heures, dans une taſſe d'infuſion de petite-centaurée.

Rec. *Elixyr. Propriet. Paracels.*
Spirit. volatil. oleos. Silvii aa Unc. ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 56.

A ſon défaut, on prendra aux heures ſuſdites, quatre grains de ſel-ammoniac, dans un bouillon ou dans de l'eau.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſuppléeront à l'ordonnance, par les gouttes N°. X, & par les bouillons faits avec les eſpeces Numero XXXVIII.

No. 57.

Elixir bilieux.

Prenez de la myrrhe & de l'aloès, choiſis & pulvériſés, de chacun demi-once : broyez-les avec une once de fiel de bœuf ; ſéchez la pâte au ſoleil ; pulvériſez-la, & verſez-deſſus une livre de bonne eau-de-vie. Mettez le vaſe au ſoleil, ou ſur les cendres, pendant l'eſpace de quatre jours : remuez-le de temps à autre, & filtrez l'élixir. A en prendre vingt-cinq à trente gouttes, demi-heure avant les deux repas, dans une taſſe d'infuſion de treſle-de-marais.

Rec. *Myrrh. &*
Aloës elect. & pulver. aa Unc. ſemis, admiſce

Optime tritis fellis bovini Unc. j. Siccetur maſſa ſuper focum aut in ſolis calore, & pulveriſat. affunde
Spiritus vini libr. j.
vas inſoletur per quatuor dies ; agitetur ſæpe, filtretur. Dr. ad vitr. ſign. No. 57.

A ſon défaut, on prendra aux heures marquées, dans le même véhicule, des pillules du poids de trois grains chacune, faites avec du fiel de bœuf inſpiſſé ſur des petites braiſes, à la conſiſtance pillulaire.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance en prenant à jeun les bouillons faits avec les eſpeces ſous le N°. XXXVII, & en ſe couchant, quatre des pillules ſous le No. XXIII.

N°. 58.

Elixir viſcéral.

Prenez de l'extrait amer No. 77, demi-once ; de la myrrhe & de l'écorce de caſcarille, choiſies & pulvériſées, de chacune un gros ; de l'ambre jaune, demi-gros ; des ceſtes d'oranges ameres, récentes, demi-once ; du ſel-de-tartre, deux gros : mêlez le tout enſemble, verſez par-deſſus, une livre de vin de Malvoiſie ou d'Eſpagne, blanc & doux, que vous ferez cuire à petits bouillons, pendant un quart-d'heure, dans une phiole bouchée au bain-marie, ſoit ſur les cendres dans un vaſe de terre verniſſé, bien couvert. Coulez la liqueur à travers un linge ſerré. A en prendre vingt-cinq à trente gouttes, dans un doigt de vin, à la fin du repas.

Rec. *Extract amari* N°. 77. *Unc. ſemis.*
Mirrh. &
Cortic. Caſcarill. elect. & pulveris. aa Drach. j.
Succin. flav. Drach. ſemis.
Flavedin. Cortic. Aurantior. amaror. recent. Unc. ſemis.
Salis Tartari Drach. ij.
Contus. & mixt. affunde :
Vini Malvatic. vel Hiſpanic. alb. & dulc. libr. j.
Bulliant in phiola bene clauſa in Balneo Mariæ per horæ quadrantem : filtra liquorem & exhibe ad vitr. ſign. No. 58.

Le pauvre y ſuppléera par la charge de la pointe du couteau de poudre de la feuille de chardon-bénit, réduite en bol avec le roob de genievre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes No. XI.

No. 59.

Elixir de vitriol compoſé.

Prenez de l'élixir-de-vitriol de Mynſicht, & de l'élixir-de-propriété, fait avec du vinaigre diſtillé, de chacun demi-once : mêlez-les. A en prendre vingt-cinq gouttes, un quart-d'heure avant les deux repas, dans un doigt de vin.

Rec. *Elixyr. vitrioli Mynſichti,*
Proprietat, aceto diſtill. parat. aa Unc. ſemis.
M. Dr. ad vitrum ſign. No. 59.

A ſon défaut, on uſera aux repas largement d'oſeille, de jus de citron & de vinaigre pur ou infuſé ſur de la citronnelle & de l'eſtragon, dans les mêts & ſalades.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſuppléeront à l'ordonnance par les gouttes No. X, mêlées, pour chaque priſe, de deux ou trois gouttes d'eſprit-de-ſoufre No. XIV.

No. 60.

Emplâtre, qui, prudemment employé, détruit les cors aux pieds, & les verrues.

Prenez du ſublimé corroſif, quatre grains ; des cantharides, du verd-de-gris, de la cire-vierge, de la poix-noire, de chacun vingt grains : faites-en, ſelon l'art, un emplâtre, en y ajoutant ce qu'il faut d'huile-de-vers-de-terre. On couvrira d'abord exactement les environs de la racine du cor ou de la verrue, avec l'emplâtre de diapalme : on appliquera enſuite ſur leur ſommet, une mouche de l'emplâtre preſcrit, de l'épaiſſeur d'une ligne, que l'on arrêtera au moyen d'un ſecond emplâtre de diapalme, appliqué ſur la mouche, & le tout ſera aſſujetti par une bandelette convenable. On laiſſera cet appareil, ſans y toucher, durant l'eſpace de trois jours : on le lévera au bout de ce terme, & on remarquera à l'ordinaire une petite ſuppuration à l'entour du cor, que l'on dégagera peu-à-peu, à l'aide de l'onguent-baſilic, en entretenant la ſuppuration juſques à ce que le cor tombe. Puis on guérira la petite plaie avec le baume d'Arceus.

Le mêlange de parties égales des emplâtres de galbanum ſafrané, d'ammoniac, & de diachylon gommeux, malaxé avec un douzieme de camphre, produit lentement & doucement le même effet.

L'emplâtre de la pharmacie portative, No. XLVII, remplacera celui de dia-

palme ; & le N°. XLVIII, tiendra lieu de l'onguent-baſilic, & du baume d'Arceus.

Rec. *Mercur. ſublimat. corroſ. Gran. iv.*
Cantharid.
Viridis æris,
Ceræ albæ.
Picis nigræ aa Gran. xx.
Miſce, fiat l. a. emplaſtrum addendo q. ſ. Olei Lumbricorum : Dr. in Magdaleone, ſign. N°. 60.

A ſon défaut, on couvrira le cor de l'écorce blanche de citron, trempée durant l'eſpace de vingt-quatre heures, dans du fort vinaigre. On renouvellera, matin & ſoir, cette application : on pourra auſſi ſe ſervir de la cire verte en guiſe d'emplâtre, juſqu'à ce qu'il ſe forme à l'entour du cor une petite inflammation, qui, ſuivie de la ſuppuration, le dégagera peu-à-peu.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront eſſayer d'exciter cette inflammation avec une mouche de l'emplâtre No. XLIX : à renouveller pendant une couple de jours. La ſuppuration étant établie, l'emplâtre N°. XLVIII, fera le reſte, & l'on préſervera les alentours du cor ou de la verrue, avec l'emplâtre N°. XLVII.

N°. 61.

Emplâtre mercuriel.

Prenez de l'emplâtre diachylon, une once ; de la gomme-ammoniac, demi-once : faites-les fondre enſemble, & ajoutez-y trois gros de mercure crud, broyé prémierement juſqu'à ce qu'il diſparoiſſe entiérement, avec un gros de térébenthine-de-Veniſe ; demi-gros de ſtorax liquide, & un gros & demi de fleur-de-ſoufre : faites-en, ſelon l'art, un emplâtre.

Rec. *Emplaſt. Diachyl. Unc. j.*
Gummi Ammoniac. Unc. ſemis.
Liquefactis adde
Mercurii crudi, Drach. iij.
l. a. ad plenariam ejus diſparitionem, cum
Therebinth. Venet. Drach. j.
Storacis liquid. Drach. ſemis.
Flor. ſulphur. Drach. j. & ſemis. trit.
Miſce, fiat l. a. Emplaſtrum. Dr. in magdaleone, ſign. N°. 61.

N°. 62.

N°. 62.

Emplâtre ſtomachal.

Prenez de la cire jaune, de la térébenthine, de chacune deux onces ; de la gomme tacamahéca, une once ; de l'huile de baies de laurier, une once & demie ; de la poudre de clous-de-girofle, ſix gros ; de noix-muſcade, deux gros ; des huiles diſtillées de menthe & de ſaſſafras, de chacune un gros : faites-en, ſelon l'art, un emplâtre.

Rec. *Ceræ citrin.*
Terebinthin. aa Unc. ij.
Gummi Tacamah. Unc. j.
Olei Laurin. expreſſ. Unc. j. & ſemis.
Pulv. Caryophill. Drach. vj.
Nucis Moſchat. Drach. ij.
Olei deſtillat. Menth.
Saſſafras aa Drach. j.
Miſce, fiat l. a. emplaſtrum. Dr. in magdaleone aut requiſitum ad alutam.

A ſon défaut, on ſe ſervira d'une croûte de pain grillée, imbibée de bonne eau-de-vie, poudrée de parties égales de canelle, de fleurs-de-muſcade & de clous-de-girofle pulvériſés.

N°. 63.

Emplâtre véſicatoire, & maniere d'en uſer.

Prenez chez l'apothicaire, de l'emplâtre de mouches-cantharides : étendez-le ſur une peau ſouple, de l'épaiſſeur d'un petit écu, & d'une grandeur proportionnée à la partie où le véſicatoire ſera appliqué. Pour le rendre plus actif, on poudrera l'emplâtre avec de la poudre de mouches-cantharides. On applique le plus ſouvent les véſicatoires ſur les gras-de-jambes, à la nuque, entre les épaules, & ailleurs, ſelon le cas. L'application ſe fait après avoir frotté cette partie de la peau. On lévera l'emplâtre au bout de dix à douze heures, ou lorſqu'on remarquera que la veſſie eſt formée : on l'ouvrira alors, & au cas qu'on veuille entretenir la ſuppuration, on continuera d'y appliquer, ſelon le beſoin, un nouvel emplâtre de mouches-cantharides, mais qu'on ne ſoupoudrera pas, étendu de l'épaiſſeur d'une feuille de papier. On pourra panſer auſſi la partie, matin & ſoir, avec une feuille de blette fraîche, que l'on chauffera un peu, & que l'on enduira de beurre frais.

lorsque l'on aura à diminuer la douleur qui en provient. D'ailleurs, l'onction avec du beurre frais, ou avec la pommade adouciſſante No. 161, ſuffira ordinairement pour terminer la ſuppuration, & opérer la guériſon.

Rec. *Emplaſt. veſicator. officin. q. ſ.*
Dr. requiſitum ad alutam, aſpers. l. a. Pulvere Cantharidum: ſign. No. 63.

A défaut de véſicatoire, on pilera une cuillerée de graine de moutarde, avec quantité ſuffiſante de fort vinaigre. On pourra auſſi mêler du vieux levain, au double de ſon poids, avec du raifort-ſauvage, ſucculent & raclé : on laiſſera ces cataplaſmes, étendus ſur du linge de l'épaiſſeur d'un doigt, pendant une douzaine d'heures ſur la peau : on les renouvellera, ſelon le beſoin, matin & ſoir ; & pour en arrêter l'effet, on emploiera les onctions ſuſdites.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par l'emplâtre No. XLIX.

No. 64.

Emplâtre volatil.

Prenez de la térébenthine de Veniſe, une once ; de la gomme-tacamahéca en poudre, demi-once : mêlez-les enſemble, & ajoutez-y, moyennant le broyement, deux gros d'eſprit-de-ſel-ammoniac-volatil, & demi-once d'eſprit-de-ſel-ammoniac-aromatique. L'on étendra cet emplâtre ſur de la peau molle, ou ſur de la toile qui ait la grandeur de la place à couvrir.

Rec. *Terebinthin. Veret. Unc. j.*
Gummi Tacamahac. pulv. Unc. ſemis.
Miſce, adde terendo
Spiritus ſalis armoniac. volatil. Drach. ij.
aromatic. Unc. ſemis.
Dr. in magdaleone, vel requiſitum ad alutam ſign. No. 64.

A ſon défaut, prenez parties égales de ſuie luiſante de cheminée, & d'ail : contuſez & broyez-les à froid avec la quantité de térébenthine néceſſaire pour en faire une pâte un peu molle, que vous étendrez comme l'emplâtre volatil.

N° 65.

Emulſion adouciſſante.

Prenez vingt-cinq amandes douces, & demi-once des quatre ſemences-froides pelées : faites-en, avec deux livres d'une infuſion légere de graine de lin proprement lavée, une émulſion, que vous adoucirez avec deux onces de ſyrop-de-guimauves, ou de nenuphar.

Rec. *Amygdal. dulc. excortic.* N°. *xx.*
Quatuor Seminum frigidor. Drach. ij.
Fiat cum tenui infuſione ſeminis Lini repurgati libr. ij.
Emulſio edulcor. c. ſyrupi Altheæ, aut Nymphæ Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. N°. 65.

A ſon défaut, on fera l'émulſion avec deux onces de graines de courges ou de melons pelées, & avec l'infuſion ſuſdite de graine de lin, qu'on adoucira avec du ſucre. On pourra encore remplacer l'ordonnance par le ſyrop-d'orgeat, dont on ſe ſervira pour adoucir l'eau de graine de lin.

N°. 66.

Emulſion calmante.

Prenez deux gros de ſemences-froides majeures, & une douzaine d'amandes-douces pelées : faites-en, avec les eaux de laitue ou de bourrache diſtillées, ſix onces d'émulſion : ajoutez-y quinze grains de nitre dépuré ; deux gros d'eau-de-canelle orgée, & ſix gros de ſyrop-de-pavôts-blancs. A prendre en deux fois, à deux heures d'intervalle l'une de l'autre.

Rec. *Quatuor Seminum frigidor. major. Drach. ij.*
Amygdal. dulcium excortic. No. *xij.*
Fiat c. aq. ſtillatit. lactucæ vel borraginis Unc. vj emuls. adde colaturæ :
Nitri depurati Gran. xv.
Aquæ Cinamomi hordeat. Drach. ij.
Syrup. Papav. alb. Drach. vj.
Dr. ad vitr. ſign. No. 66.

A ſon défaut, faites infuſer deux têtes de pavôts blancs, coupées en quartiers, & dépouillées de leur graine, avec ſept à huit onces d'eau bouillante : broyez l'in-

fuſion avec demi-once de graines de courge ou de melons, pour en faire une émulſion. A prendre comme la précédente, adoucie avec demi-once de ſucre.

No. 67.

Emulſion contre la dyſſenterie.

Prenez une once de graines de pavôts blancs ; vingt amandes-douces, & quarante graines de courges ou de melons : faites-en, avec une légere infuſion de graine de lin mondée & lavée, deux livres d'émulſion, qu'on adoucira avec deux onces de ſucre.

Rec. *Semin. Papaver. alb. Unc. j.*
Amygdal. dulcium No. *xx.*
Semin. Cucurbit. vel Melon. No. *xl.*
Fiat cum infuſione tenui Semin. Lini libr. ij. Emulſ. edulcorand. c. Sacchar. alb. Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 67.

No. 68.

Emulſion ſtibiée.

Faites avec une once de graines de courges ou de melons, & quatre livres d'eau, une émulſion que vous adoucirez avec deux onces de ſucre, & vous y ajouterez deux grains de tartre-émétique, diſſouts dans une cuillerée d'eau bouillante, dont le malade boira chaque demi-heure un verre tiede, juſqu'à ce qu'il commence à aller du ventre. L'on continuera de lui en donner enſuite, d'heure en heure, puis de deux en deux, ou de trois en trois heures, ſelon les circonſtances, un verre, auſſi long-temps qu'il ſera indiqué d'entretenir doucement cette évacuation. On pourra ſubſtituer à l'émulſion, le petit-lait clarifié, dont on animera quatre livres avec la doſe ſuſdite de tartre-émétique.

Rec. *Semin. Cucurbit. vel. melon. Unc. j.*
Aquæ commun. libr. iv.
Fiat emulſio, edulcoretur c. ſacchar. alb. Unc. ij. addendo:
Tartari emetici Gran. ij. diſſolut. in aquæ bullient. Unc. j. Dr. ad vitr. ſign. No. 68.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, feront la même opération avec deux grains de la poudre No. XXXIII.

No. 69.

Epitheme aromatique.

Prenez de l'eau-à-la-reine ou de lavande, deux onces ; de l'huile diſtillée de clous-de-girofle, douze gouttes : mêlez le tout enſemble : trempez-y des linges pliés en ſix, pour les appliquer à l'entour des poignets, ſur les tempes, & ſur le creux de l'eſtomac. A renouveller ſelon le beſoin.

Rec. *Aquæ Lavendul. aut regin. Hungar. Unc ij.*
Olei ſtillat. Caryophyll. gutt. xij.
Miſce. Dr. ad vitr. probe obturatum ſign. No. 69.

A ſon défaut, on jettera, dans un verre de bonne eau-de-vie, trois ou quatre clous-de-girofle contuſés.

No. 70.

Epitheme fébrifuge.

Prenez des feuilles de rue fraîche, deux poignées ; ſix gouſſes d'ail, & demi-gros de graine de moutarde en poudre : contuſez le tout enſemble, & mêlez-le avec une once de miel, pour en appliquer un volume égal à celui d'une noix-muſcade, autour de chaque poignet. A renouveller de douze en douze heures.

Rec. *Fol. recent. Rutæ*
Allii enucleati particulas vj.
Seminis Sinapeos Drach. ſemis.
Contuſa miſce cum Mell. Unc. j. Dr. ad Oll. ſign. No. 70.

A ſon défaut, on prendra parties égales de ſuie luiſante, de ſel-ammoniac, & de vieux levain, pour s'en ſervir, mêlé avec un peu de miel, comme il eſt preſcrit ci-deſſus. On pourra envelopper encore les petits-doigts des enfants avec la peau récente qui garnit l'intérieur de la coquille de l'œuf.

No. 71.

Epitheme contre les maux de tête.

Prenez du vinaigre-roſat, & de l'huile-roſat, de chacun une once ; du cam-

phre, demi-gros : broyez le tout enſemble, avec le blanc d'un œuf : vous appliquerez un linge imbibé de ce mêlange ſur le front & ſur les tempes. A renouveller auſſi ſouvent qu'il ſe ſéchera.

Rec. *Aceti Roſac.*
Olei Roſac. aa Unc. j.
Camphor. Drach. ſemis.
Tere c. albumine Ovi. M. Dr. ad ollul. ſign. No. 71.

A ſon défaut, on prendra parties égales de baies de genievre contuſées, & de mie de pain, que l'on réduira à la conſiſtance de cataplaſme, avec du vinaigre.

N°. 72.

Epitheme anti-paralytique.

Prenez des eſprits de fourmis & de vers-de-terre, de chacun deux onces ; de l'eſprit-de-lavande, quatre onces : faites-y diſſoudre ſur les cendres, deux gros de ſavon raclé : ajoutez à la ſolution refroidie, de l'eſprit-de-ſel-ammoniac-volatil, deux gros : mêlez bien le tout enſemble, pour en laver & envelopper les parties affectées de paralyſie, après les avoir frottées avec de la flanelle parfumée d'aſphalt.

Le mêlange d'une once d'huile de vers-de-terre, avec un gros & demi d'eſprit de corne-de-cerf, s'emploie de la même façon, & non ſans ſuccès.

Rec. *Sapon. Venet. raſi Drach. ij.*
Diſſolv. len. calore in
Spirit. formicar.
Lumbricor. aa Unc. ij.
Lavendul. Unc. iv. adde ſolutioni frigefact.
Spirit. vol. ſal. ammon. aromatic. Unc. ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. probe obturatum ſign. No. 72.

A ſon défaut, on prendra demi-once de ſavon raclé, diſſout ſur les cendres avec une livre de bonne eau-de-vie, dans un vaſe bien bouché ; & l'on parfumera la flanelle avec des baies de genievre, brûlées ſur une pelle rougie au feu.

N°. 73.

Eſprit pour conſerver les gencives.

Prenez demi-once d'eſprit-thériacal ; de l'eſprit-de-ſauge, deux onces ; de la teinture de gomme-laque, faite avec de l'eau-de-menthe diſtillée, & de l'eſprit-de-cochléaria, de chacun deux gros ; de l'eſprit-de-nitre dulcéfié, un gros : mêlez le tout enſemble. Pour conſerver les gencives, on jettera une cuillerée de ce mêlange dans ſix cuillerées de vin blanc : on s'en lavera la bouche une couple de fois dans la ſemaine, matin & ſoir, & plus ſouvent, même tous les jours, ſi les gencives étoient en mauvais état.

Rec. *Spirit. Theriacal.*
Salviæ aa Unc. ij.
Tinctur. Gumm. Laccæ aquâ menthæ deſtill. parat.
Spirit. Cochlear. aa Drach. ij.
Nitr. dulc. Drach. j.
M. Dr. ad vitr. ſign. N°. 73.

A ſon défaut, on fera infuſer une poignée de ſauge, & deux poignées de cochléaria, au ſoleil, dans une pinte de vin, pour s'en ſervir comme il vient d'être preſcrit.

N°. 74.

Eſprit réſolutif.

Prenez de l'eſprit de vers-de-terre, trois onces ; faites-y diſſoudre, ſur les cendres, demi-once de ſavon de Starkei, dans un verre bien bouché ; & quand le flacon ſera refroidi, ajoutez-y de l'eſprit de Mindererus, une once & demie. On en frottera une couple de fois par jour les membres paralyſés, & les parties affectées d'un rhûmatiſme rebelle.

Rec. *Saponis Starkeyan. ſemi-unciam.*
Solve in vaſe vitreo, bene clauſo ſuper cineres calidos, in
Spirit. Lumbric. terreſtr. Unc. iij.
Frigefacto adde
Spirit. Mindereri Unc. j. & ſemis.
Miſce, Dr. ad vitr. probe obturatum. ſign. No. 74.

Le pauvre y ſuppléera par une once de ſavon, diſſout ſur les cendres dans huit onces d'eau-de-vie, à laquelle les perſonnes, pourvues de la pharmacie portative ajouteront quelques cuillerées de l'eau-d'arquebuſade N°. II.

N°. 75.

Eſprit volatil.

Prenez de l'eſprit-de-ſel-ammoniac volatil, un gros ; des eaux-à-la-reine ou des-Carmes, trois gros : mêlez les enſemble, pour en flairer de temps à autre ſur un mouchoir.

Rec. *Spirit. ſalis armoniac. volatil. Drach. j.*
Aquæ Regin. Hungar. vel Carmelit. Drach. iij.
M. Dr. ad vitr. piſtillo vitreo exactiſſime obturatum ; ſign. No. 75.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par l'eſprit volatil N°. XVI. Et on y ſubſtituera le vinaigre des quatre voleurs, chez les perſonnes qui ne ſupportent pas les odeurs ſpiritueuſes aromatiſées.

N°. 76.

Eſſence balſamique.

Prenez de l'eſſence de bois & de la teinture d'antimoine, de chacune deux onces ; du baume de copahu, demi-once ; du baume du Pérou, deux gros : mêlez le tout enſemble, & remuez bien la bouteille avant que d'en prendre. La doſe eſt communément de vingt-cinq gouttes, à prendre matin & ſoir, dans un peu de ſyrop de capillaire.

Rec. *Eſſent. Lignor.*
Tinctur. Antimonii aa Unc. ij.
Balſami de Copaiba Drach. ij.
Peruvian. Drach. j.
Miſce, Dr. ad vitr. probe obturat. ſign. No. 76.

A ſon défaut, on donnera la même doſe d'huile de térébenthine, dans du jaune d'œuf.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, mêleront partie égale de la teinture N°. XVII, avec l'eſſence N°. III, pour ſuppléer à l'ordonnance.

N°. 77.

Extrait amer.

Prenez les herbes récentes de chardon-bénit, d'abſynthe, de cochléaria, & de

de petite-centaurée, de chacune ſix poignées : nettoyez & coupez-les, & exprimez-en le ſuc ſous la preſſe : faites bouillir enſuite le marc avec un peu de vin blanc, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, pour en tirer les parties réſineuſes. Ajoutez cette décoction bien exprimée au ſuc précédent : coulez le mêlange pendant qu'il ſera chaud ; puis faites évaporer la liqueur à petit feu, à la conſiſtance d'extrait.

Rec. *Herb. recent. Cardui benedict.*
Abſynthii
Cochleariæ
Centaur. minor. aa Manip. vj.
Repurgat. & concis. exprimatur ſuccus ; coquatur dein reſiduum c. pauxillo vini albi, per horæ quadrantem, ut exinde extrahantur partes reſinoſæ : admiſceatur decoct. hoc expreſſum ſucco præcedenti ; coletur dum calet, & colatura leni igne ad extract. conſiſtentiam evaporetur. Dr. hujus extract. quantitas requiſit. ad oll. vitr. ſign. No. 77.

No. 78.

Fomentation aromatique.

Prenez les herbes, autant qu'il ſe pourra faire récentes, de ſauge, de thym, de rue, de marjolaine-ſauvage, de pulot, de romarin, & de fleurs de lavande, de chacune demi-poignée : coupez & mêlez le tout, & faites infuſer ſur les cendres chaudes une poignée de ces eſpeces, avec une livre de vin blanc bouillant : coulez la décoction avec expreſſion, & trempez-y une flanelle ou une ſerviette molle pliée en quatre, que vous appliquerez chaudement ſur les parties affectées. A renouveller auſſi ſouvent qu'elle ſe refroidira ou ſe ſéchera.

Rec. *Herbar. recent. Salviæ*
Thymi
Rutæ
Majoranæ
Pulegii
Roſmarin.
Fl. Lavendulæ aa Manip. ſemis :
Conciſa miſce ; infundatur manipulus unus harum ſpecierum in libra una vini albi bullientis ſuper cineres ; coletur cum expreſſione. Dr. ad vitr. ſign. No. 78.

Au défaut de l'un ou de l'autre de ces ſimples, on doublera les doſes de ceux

que l'on aura à ſa portée, pour s'en ſervir comme il eſt preſcrit ci-deſſus. Si l'on manquoit de vin, on ſe ſervira d'eau, en doublant les eſpeces, & l'on animera chaque pinte de la décoction, avec un verre d'eau-de-vie.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les eſpeces N°. XXXIX.

N°. 79.

Fomentation aſtringente.

Prenez des racines de biſtorte & de tormentille ; de l'écorce de grenade, & de la ſeconde écorce de chêne, de chacune demi-once ; des fleurs de balauſte, demi-poignée : coupez & mêlez le tout enſemble ; faites le cuire pendant une demi-heure, avec deux livres de gros vin rouge, & ſervez vous en comme de la fomentation précédente N°. 78.

Rec. *Radic. Biſtort.*
Tormentill.
Cortic. Granator.
Secundi Quercus aa Unc. ſemis.
Flor. Balauſtior. Manip. ſemis.
Conciſa miſce ; coque per dimidiam horam in vini rubri libr. ij ; coletur. Dr. ad vitr. ſign. N°. 79.

A défaut de ces drogues, on fera bouillir trois poignées de la ſeconde écorce de chêne, avec une livre & demie de vin rouge ; & faute de vin, avec de l'eau où les maréchaux-ferrants éteignent leurs fers rouges, & qu'on animera comme le N°. 78, avec de l'eau-de-vie.

N°. 80.

Fomentation contre la grangrene.

Prenez trois onces de quinquina pulvériſé ; du ſcordium, quatre poignées ; de la rue & de l'abſynthe, de chacune trois poignées : faites-les cuire doucement ſur la braiſe, dans un pot verniſſé & couvert, l'eſpace de demi-heure, avec trois livres de vin blanc : coulez la décoction avec expreſſion, & ajoutez-y demi-livre d'eſprit-de-vin camphré : ſervez vous-en comme de la fomentation aromatique : au lieu de lever les compreſſes, on les entretiendra chaudes & humides, en les arroſant ſouvent avec la ſuſdite liqueur.

Rec. *Pulv. Cortic. Peruvian. Unc. iij.*
Herb. Scordii
Rutæ
Abſynth. aa Manip. iij.
Coque leni igne per dimidiam horam c. vini albi libr. iij ; cola decoctum cum expreſſione & adde ſpirit. vini camphorat. libr. ſemis.
Dr. ad lagen. vitream. ſign. N°. 80.

A défaut de l'une ou de l'autre herbe, on remplacera celles qui manquent par celles qu'on aura à la main : faute de vin, on fera la décoction avec deux livres d'eau, à la réduction d'une livre, & on ajoutera à la collature une livre d'eau-de-vie. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, aromatiſeront ce ſupplément de l'ordonnance, avec une centaine de gouttes de l'eſſence N°. V.

N°. 81.

Fomentation rafraîchiſſante.

Trempez dans une forte décoction d'eau-de-ſon mêlée avec la ſixieme partie de vinaigre, des ſerviettes molles : exprimez-les, & enveloppez les jambes avec ces linges chauds & humides. A renouveller auſſi ſouvent qu'ils ſe refroidiront ou qu'ils ſe ſécheront.

No. 82.

Fomentation réſolutive & anodine.

Faites cuire dans trois livres d'eau, à la réduction de deux livres, une demi-once de graine de lin, & une once & demie de ſemence de juſquiame, & deux poignées de fleurs de ſureau : coulez la décoction, & faites-y diſſoudre demi-once de ſavon blanc : pour en uſer comme de la fomentation No. 78.

Rec. *Semin. Lini Unc. ſemis.*
Hyoſciam. Unc. j. & ſemis.
Flor. Sambuci Manip. ij.
Coque in aquæ commun. libr. iij. ad remanentiam libr. ij. in colatur. ſolve ſaponis alb. Unc. ſemis. Dr. ad Oll. ſign. No. 82.

N°. 83.

Fomentation réſolutive & émolliente.

Prenez des fleurs de mauves, de mélilot, de ſureau, de chacune une poignée; faites-les bouillir l'eſpace de quelques minutes, avec du petit-lait ou de l'eau, à la réduction de deux livres : coulez la décoction avec expreſſion : ſervez vous-en comme de la fomentation N°. 78; & ſi vous préférez un cataplaſme, faites cuire du ris dans cette décoction : paſſez le mucilage, & inſpiſſez-le ſur de la braiſe, en conſiſtance de cataplaſme.

Rec. *Flor. Malvæ*
Melilot.
Sambuci aa Manip. j.
Coque pauliſper in aquæ communis vel ſeri lactis quantit. ſufficient. ad remanentiam libr. ij. ; cola decoctum cum expreſſione. Dr. ſign. N°. 83.

A ſon défaut, faites votre décoction avec demi-poignée de graine de lin, & trois poignées de fleurs de foin; & ſi vous voulez un cataplaſme, vous y ajouterez de la farine d'orge.

N°. 84.

Gargariſme anti-ſcorbutique rafraîchiſſant.

Prenez une poignée de ſauge, & deux de petite-oſeille : faites-les cuire un moment avec demi-livre de vin rouge, & autant d'eau; coulez la décoction, & ajoutez-y du miel-roſat, deux onces; de l'eſprit-de-ſel, un gros; & vous vous laverez la bouche & les gencives avec ce mélange tiede, pluſieurs fois par jour.

Rec. *Herb. Salviæ*
Acetoſell. aa Manip. ij.
Coque pauliſper in vini rubr. & aquæ commun. aa libr. ſemis.
Colatur. adde
Mellis roſar. Unc. ij.
Spirit. Salis Drach. j.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 84.

Pour ſupplément, on adoucira la décoction ſuſdite avec du miel commun,

& on y ajoutera une couple d'onces de ſuc de Joubarbe, & trois ou quatre cuillerées de vinaigre.

N°. 85.

Gargariſme anti-ſcorbutique ſpiritueux.

Prenez de l'eſprit-de-cochléaria, deux onces; de la teinture de myrrhe, deux gros; de la teinture de gomme-laque, un gros & demi; du vin rouge, une livre; du miel-roſat, trois onces: mêlez le tout, & ſervez vous-en comme du gargariſme précédent, pur ou coupé, à raiſon du beſoin, avec plus ou moins de vin.

Rec. *Spirit. Cochlear. Unc. ij.*
Tinctur. Myrrh. Drach. ij.
Gummi Laccæ Drach. j. & ſemis.
Vini rubr. libr. j.
Mellis roſar. Unc. iij.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 85.

A ſon défaut, faites infuſer à froid, dans une livre d'eau, & demi-livre d'eau-de-vie, trois poignées de cochléaria.

N°. 86.

Gargariſme commun.

Prenez quatre parties d'eau-d'orge, ou d'infuſion de fleurs de ſureau, & une partie de vinaigre: vous adoucirez ce mêlange avec quantité ſuffiſante de miel ou de ſyrop de mûres: on ſe gargariſera ſouvent avec ce gargariſme tiede; & pour le rendre plus efficace, on fera diſſoudre deux gros de ſel de prunelle dans chaque livre.

N°. 87.

Gelée à la corne-de-cerf.

Prenez une vieille volaille maigre: ôtez-en la peau: contuſez les os & les pattes: ajoutez-y deux onces de raclure de corne-de-cerf, & deux onces de ris: faites bouillir le tout à petit feu, avec trois livres d'eau, à la conſiſtance d'une gelée,

que l'on aſſaiſonnera avec du jus de citron, ou de l'excellent vin blanc, ſelon l'art. A en prendre de deux en deux heures, une ou deux cuillerées.

Rec. *Gallinam vetulam eviſceratam; removeatur cutis; contundantur oſſa pedeſque; addantur raſuræ cornu cervi & orizæ aa Unc. ij. Coque in aquæ commun. libr. iij. ad conſiſtentiam Gelatinæ, ſucco citri vel optimo vino albo ad gratiam acidulandæ. Dr. ſign.* No. 87.

No. 88.

Gelée de ſalab.

Prenez de la racine de ſalab réduite en poudre fine, un gros: faites la cuire à petit feu, dans huit onces d'eau, juſqu'à ce qu'elle prenne la conſiſtance d'une gelée claire: coulez-la à travers un linge. A en prendre de deux en deux heures, une ou deux cuillerées à ſoupe.

Rec. *Pulver. radic. ſalab Drach. j.*
Coque leni igne, in aquæ commun. Unc. viij. uſque ad conſiſtent. Gelatinæ: Cola & exhibe; ſign. No. 88.

A ſon défaut, on prendra parties égales de crême-de-ris, & du mucilage de pepins de coings, inſpiſſés & aſſaiſonnés d'un peu de ſucre: on uſera de ce mélange comme il vient d'être preſcrit, mais d'heure en heure.

No. 89.

Gouttes anodines.

Prenez de la liqueur minérale-anodine de Hoffmann, & du laudanum liquide de Sydenham, de chacun un gros: mêlez-les enſemble. A en prendre vingt-quatre gouttes dans une taſſe d'eau diſtillée de fleurs de tilleul, ou, à ſon défaut, dans une cuillerée d'eau commune dégourdie. Ce calmant pourra être réitéré, s'il en eſt beſoin, de ſix en ſix heures, dans des cas de douleurs pénibles, & à de plus grands intervalles pour l'inſomnie.

Rec. *Liquor. anodyn. mineral. Hoffm.*
Laudan. liquid. Sydenh. aa Drach. j.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 89.

Les pauvres pourront remplacer ces gouttes par le ſupplément indiqué au

N°. 66 ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes anodines N°. XII.

N°. 90.

Gouttes anti-ſpaſmodiques.

Prenez de la liqueur de corne-de-cerf ſuccinée, un gros ; de la liqueur anodine de Hoffmann, demi-gros : mêlez-les enſemble. A en prendre de deux en deux heures vingt gouttes, dans une taſſe d'eau-de-fleurs de tilleul diſtillée.

Rec. *Liquor. Corn. Cerv. ſuccin. Drach. j.*
anodyni mineral. Hoffm. Drach. ſemis.
Miſce, Dr. ad vitr. ſign. N°. 90.

A leur défaut, on boira de deux en deux heures, une taſſe d'infuſion de feuilles de groſeiller noir, dit caſſis.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſubſtitueront à l'ordonnance les gouttes N°. VII ; & leur boiſſon ſera de l'infuſion de fleurs de tilleul.

N°. 91.

Gouttes apéritives.

Prenez de la teinture de Mars apéritive, & de l'eſſence d'abſynthe compoſée, de chacune deux gros : mêlez-les enſemble. A en prendre, demi-heure avant les deux repas, vingt-cinq gouttes dans un doigt de vin, ou avec un peu de ſyrop-de-capillaire.

Rec. *Tinctur. Martis aperitiv.*
Eſſent. Abſynth. compoſ. aa Drach. ij.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 91.

A défaut de ces gouttes, on prendra un verre d'eau-de-rouille N°. 39, faite avec de l'eau infuſée ſur des baies de genievre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les poudres N°. XXX, en buvant par-deſſus un verre d'eau-de-rouille.

N°. 92.

Gouttes carminatives.

Prenez de l'eſſence carminative de Wedel, demi-once ; de la liqueur anodine de Hoffmann, deux gouttes ; de l'extrait de camomilles, demi-gros ; des huiles diſtillées de citron & d'anis, de chacune dix gouttes : mêlangez le tout enſemble. A en prendre vingt gouttes, le matin à jeun, dans une taſſe d'infuſion de fleurs de camomilles, & autant en ſe couchant.

Rec. *Extract. Chamomill. Drach. ſemis, ſolve in*
Eſſentiæ carminat. Wede Unc. ſemis : adde
Liquor. anodyn. mineral. Hoffm. Drach. ij.
Admiſce l. a.
Olei deſtillat. Citr.
Aniſi aa Gutt. x.
Dr. ad vitr. ſign. N°. 92.

A leur défaut, on prendra aux ſuſdites heures, une cuillerée d'eau-de-vie infuſée ſur de l'anis ou ſur du cumin.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, qui ſeront ſujettes à la conſtipation, remplaceront l'ordonnance par les gouttes N°. IX, & les autres par les gouttes déſignées ſous le N°. X.

N°. 93.

Gouttes pour dépurer les humeurs-blanches.

Prenez du ſoufre-doré-liquide-d'antimoine, une once ; pour en avaler quarante gouttes à jeun, & en ſe couchant, deux heures après avoir légérement ſoupé, dans une taſſe de la décoction tiede de douce-amere N°. 27, de laquelle on boira dans la matinée une couple de verres par-deſſus.

Rec. *Sulphur. aurant. antimon. liquid. Unc. j.*
Dr. ad vitr. ſign. N°. 93.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes N°. VIII, & par les bouillons faits avec les eſpeces dépuratives N°. XXXVIII.

N°. 94.

N°. 94.

Gouttes laxatives & apéritives.

Prenez de la teinture-de-Mars-élléborée de Wedel, une once : faites-y diſſoudre demi-gros d'extrait d'ellébore noir, & autant des extraits d'aloès-gommeux & de rhubarbe. A en prendre à jeun, dans une cuillerée d'eau dégourdie, ſoixante gouttes, ou une quantité ſuffiſante pour en être purgé une couple de fois dans les vingt-quatre heures.

Rec. *Extr. Hellebor. nigr.*
Aloës gummos.
rhei elect. aa Drach. ſemis.
ſolve in
Tinctur. Martis hellebor. Wedel. Unc. j.
Dr. ad vitr. ſign. N°. 94.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes N°. IX, ou en prenant, en ſe couchant, une pillule du N°. XXVI.

N°. 95.

Gouttes de térébenthine camphrée.

Prenez de l'huile de térébenthine, une once ; du ſucre-de-Saturne, un gros ; du camphre, un ſcrupule : broyez-les enſemble, & mettez ce mêlange dans une phiole, pendant une couple d'heures, ſur les cendres ou ſur du ſable chaud. A en prendre vingt gouttes, les matins & ſoirs, dans une cuillerée de ſyrop-de-menthe.

Rec. *Olei Terebinth. Unc. j.*
Sacchar. Saturn. Drach. j.
Camphor. ſcrup. j.
Tere, & mixta digere in phiola vitr. per bihorium ſuper cineres, vel in balneo arenæ. Dr. ad vitr. ſign. N°. 95.

Le pauvre y ſuppléera par l'huile de térébenthine ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront eſſayer de remplacer l'ordonnance par l'eſſence N°. III, en buvant ſur chaque priſe une taſſe du thé N°. XLI.

N°. 96.

Infuſion anti-ſpaſmodique.

Prenez des racines de pivoine, de dictamne blanc, & de petite-valériane, de chacune une once; des fleurs de prime-vere & de tilleul, de chacune une poignée: coupez & mêlangez le tout enſemble. On en fera infuſer deux fortes pincées, durant l'eſpace d'un quart-d'heure, avec demi-livre d'eau bouillante en guiſe de thé, pour en prendre une taſſe chaque quart-d'heure, pendant la durée du ſpaſme.

Rec. *Radic. Pæoniæ*
Dictamn. alb.
Valerian. minor. aa Unc. j.
Flor. Primulæ veris,
Tiliæ aa Manip. j. Concis. Miſc. Dr. ad chart. ſign. N°. 96.

A ſon défaut, on prendra de l'infuſion de fleurs de tilleul ou de prime-vere. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes anti-ſpaſmodiques N°. VII, en buvant par-deſſus chaque priſe une taſſe d'infuſion de fleurs de tilleul ou de prime-vere, ſoit de l'une & de l'autre mêlées enſemble par parties égales.

N°. 97.

Infuſion anti-ſcorbutique.

Prenez deux onces de raifort ſauvage raclé; une once de racine d'arum, & demi-once de graine de moutarde; quatre poignées de feuilles d'alliaria; trois poignées de celles de cochléaria, & deux de treffe-de-marais: hachez le tout; contuſez les graines, & mêlez enſemble ces drogues: mettez-les dans un pot de terre verniſſé: verſez y deſſus trois livres d'eau bouillante, & une livre & demie de bon vin blanc: fermez exactement le pot, & laiſſez le ſur les cendres chaudes durant l'eſpace de ſix heures; coulez la décoction, & conſervez-la dans des bouteilles bien bouchées. On prendra tous les matins, au lit, huit onces de cette décoction tiede; & l'on ſe couvrira ſuffiſamment pour favoriſer la tranſpiration, & provoquer une douce moiteur.

Rec. *Raphan. ruſtican raſ.*
Rad. Ari aa Unc. j.
Sem. Sinapeos Unc. ſemis.
Fol. Alliariæ Manip. iv.
Cochleariæ Manip. iij.
Trifol. fibrin. Manip. ij.

Concis. & contus. ſuperfundantur, in vaſe figulino vitreato, aquæ bullientis libræ tres & vini albi bonæ notæ libra una & ſemis : vas exacte opertum ſtet ſuper cineres calidos, per ſex horas. Cola infuſum. Dr. ad lagenas vitr. probe clauſas ſign. No. 97.

A défaut de l'un ou de l'autre de ces ingrédients, on augmentera proportionnellement la doſe du raifort ſauvage ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront ſubſtituer à l'ordonnance les bouillons faits avec les eſpeces No. XXXVIII ; en y faiſant infuſer ſur la fin, demi-once de raifort ſauvage, & deux poignées de cochléaria.

No. 98.

Infuſion Arabique compoſée.

Prenez une livre de gomme-Arabique choiſie ; trois onces de graine de pavot blanc ; du ſavon de Veniſe, du ſel-de-tartre, & du nitre dépuré, de chacun demi-once : mêlez le tout intimément, & réduiſez-le en poudre : on la conſervera dans une boëte, pour en uſer comme il ſuit.

On verſera deux livres d'eau bouillante ſur demi-once : après avoir remué le tout, juſqu'à ce que la poudre ſoit fondue, on coulera l'infuſion avec expreſſion, & on en boira par verrées trois ou quatre coups à jeun, mêlée avec le quart de lait chaud. On vivra en même temps principalement de laitage, & des farineux du régime ſous la lettre F. On continuera cette marche juſqu'à la parfaite guériſon, & pour l'accélérer, on prendra encore une couple de verres de cette infuſion entre les deux repas, & un en ſe mettant au lit.

Rec. *Gummi Arabic. elect. libr. j.*
Semin. Papav. alb. Unc. iij.
Sapon. Venet.
Salis Tartari
Nitr. depurat. aa Unc. ſemis. Miſc. exactiſſime. Dr. ad ſcatulam ſign. No. 98.

Le pauvre remplacera quelque peu ce remede, par une infuſion ſaturée de racines de guimauves, & à ſon défaut, de graine de lin, en ajoutant une cuillerée à café pleine de graine de pavots blancs.

Nº. 99.

Infuſion atténuante.

Prenez de la racine d'Iris-de-Florence, demi-once ; de l'écorce de ſaſſafras, une once ; de la petite-centaurée, une poignée ; de l'anis étoilé, deux gros : coupez, contuſez & mêlez le tout enſemble. Ces eſpeces ſerviront à faire, le matin & ſur les quatre heures du ſoir, avec une forte pincée, trois taſſes d'infuſion, comme du thé, que l'on adoucira avec du ſucre-candi rouge, ou avec du ſyrop-d'Eriſymum. Dans les forts engluements de poitrine, on avalera immédiatement avant chaque taſſe, une demi-cuillerée à café pleine d'oxymel-ſquillitique.

Rec. *Radic. Ireos Florent. Unc. ſemis.*
Cortic. Saſſafras. Unc. j.
Centaur. minor. Manip. j.
Aniſi ſtellat. Drach. ij.
Inciſa & l. a. contuſa, miſce. Dr. ad chartam ſign. No. 99.

A ſon défaut, on prendra de l'infuſion de petite-centaurée, mêlée avec la huitieme partie de trefle-de-marais. On remplacera l'oxymel, par une cuillerée à café pleine de parties égales de miel & de vinaigre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes No. X, en buvant par-deſſus chaque priſe une couple de taſſes du thé Nº. XLIV, adouci avec du ſyrop-de-vinaigre.

Nº. 100.

Infuſion balſamique.

Prenez des feuilles d'agrimoine, de bétoine, de lierre-terreſtre, de véronique & de mille-feuille, de chacune une poignée ; des fleurs de mille-pertuis, de petite-marguerite & de ſcabieuſe, de chacune demi-poignée : mêlez le tout enſemble, & faites-en infuſer une forte pincée avec quatre taſſes d'eau bouillante. A prendre en guiſe de thé, adoucie avec du miel-de-Narbonne, ou avec du ſyrop-de-capillaire.

Rec. *Folior. Agrimon.*
Betonic.
Hered. terreſtr.
Veronic.
Summit. Millefol. aa Manip. j.
Flor. Hyperic.

Flor. Bellid. minor.
Scabios. aa Manip. ſemis.
Concis. miſce. Dr. ad chartam. ſign. No. 100.

A ſon défaut, on prendra de l'infuſion de véronique & de fleurs de millepertuis, adoucie avec du miel commun.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par l'eſſence balſamique No. III., en buvant, après chaque priſe, une couple de taſſes du thé balſamique No. XLI.

No. 101.

Infuſion carminative.

Prenez des fleurs de camomilles, une poignée; du ceſte d'écorces d'oranges-ameres, demi-once; de l'anis étoilé concaſſé, deux gros: coupez & mêlez le tout enſemble. Faites-en infuſer une pincée avec quatre taſſes d'eau bouillante. A prendre en guiſe de thé, adoucie ſi l'on veut avec du ſucre.

Rec. *Flor. Chamomill. Manip. j.*
Flaved. Cortic. Aurant. amar. Unc. ſemis.
Aniſi ſtellat. groſſo modo contus. Drach. ij.
Inciſa miſce: Dr. ad chartam. ſign. No. 101.

A ſon défaut, on ſe ſervira de l'un ou de l'autre des ſimples indiqués; & on remplacera l'anis étoilé par de l'anis commun. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront prendre en même temps une priſe des gouttes No. XI, dans la premiere taſſe.

No. 102.

Infuſion céphalique.

Prenez les herbes de méliſſe & de bétoine, de chacune une poignée; de l'écorce de ſaſſafras, une once; des fleurs de lavande & de romarin, de chacune deux pincées: coupez & mêlez le tout enſemble; ſervez vous en comme de l'infuſion précédente. On ſuppléera de même à ce que l'on n'aura pas à ſa portée. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſubſtitueront à l'ordonnance le thé céphalique No. XLII.

Rec. *Herb. Meliſſæ*
Betonic. aa Manip. j.
Cort. ſaſſafras Unc. j.
Flor. Lavendul.
Roſmarin. aa pug. ij.
Incis. miſce. Dr. ad chartam ſign. No. 102.

No. 103.

Infuſion diaphorétique.

Prenez une poignée de fleurs de ſureau ; deux pincées de fleurs de ſtoechas, & autant de fleurs d'arnica ; coupez & mêlez le tout enſemble, pour en prendre trois à quatre taſſes infuſé comme du thé.

Rec. *Flor. Sambuci Manip. j.*
Stœchad.
Arnic. aa pug. ij.
Miſce. Dr. ad chartam ſign. No. 103.

A ſon défaut, on boira de l'infuſion de-fleurs-de ſureau ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une ou deux priſes des gouttes No. XIII ; & elles boiront par-deſſus, une couple de taſſes des eſpeces ſous le No. XXXIX, infuſées comme le thé.

No. 104. *a*

Infuſion pectorale.

Prenez de la racine d'althéa, & de la régliſſe, de chacune deux gros ; fleurs de bouillon blanc, & de pas-d'âne, de chacune une poignée : coupez & mêlez le tout enſemble, pour en faire, avec une forte pincée, trois taſſes d'infuſion.

Rec. *Rad. Alth.*
Liquirit. aa Drach. ij.
Flor. Verbaſc.
Farfar. aa Manip. j.
Conciſ. miſce. Dr. ad chartam.

A ſon défaut, on boira de la tiſane No. 218, ou de l'infuſion de fleurs de

bouillon-blanc, adoucie avec du miel ou du ſyrop-de-capillaire. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par le thé ſous le No. XLIV.

No. 104. *b*

Infuſion pectorale laxative.

Prenez du polypode & de la racine de méchoacan : de chacun trois gros ; de l'agaric, un gros ; des feuilles de véronique, demi-poignée ; des fleurs d'acacia, de violettes, de bouillon-blanc & de roſes-pâles, de chacune deux pincées ; de la graine d'anis-étoilé, concaſſée, dix grains peſant. Coupez & mêlez le tout intimément. On en infuſera pendant un quart-d'heure, ſur les cendres chaudes, deux fortes pincées, avec trois taſſes d'eau bouillante. A en prendre à jeun & dans l'après-dîner, adoucie avec quantité ſuffiſante de ſyrop-de-violettes, pour ouvrir le ventre une couple de fois dans les vingt-quatre heures.

Rec. *Rad. Polypodii*
Mechoacan. aa Drach. ij.
Agaric. Drach. j.
Folior. Veronicæ Manip. ſemis.
Flor. Acaciæ
Violarum
Verbaſci
Roſar. pallidar. aa Pug. ij.
Semin. Aniſi ſtellat. groſſo modo contus. Gran. x.
Concis. Miſc. Dr. ad chartam. ſign. No. 104.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront par le thé No. XLIII.

No. 105.

Injection deſſicative.

Prenez de l'eau de plantain, ſix onces, de la pierre-médicamenteuſe de Crollius, & du ſucre-de-Saturne finement pulvériſé, de chacun un gros ; la moitié du blanc d'un œuf, broyé ſur une aſſiette de fayance avec une piece d'alun-de-roche, juſqu'à ce qu'il écume : mêlez le tout enſemble, & ſervez vous en, après avoir bien remué la bouteille.

Rec. *Aquæ Plantagin. Unc. vj.*
Lapid. medicament. Crollii
Sacchar. Saturn. pulv. aa Drach. j.
Dimid. part. albuminis ovi cum aluminis rupei fruſto ad ſpumam uſque trit.
Miſce exactiſſime, & exhibe ad vitr. ſign. N°. 105.

A ſon défaut, on prendra l'écume d'un blanc-d'œuf, faite avec de l'alun, comme il eſt dit ci-deſſus, & qu'on mêlera avec ſix parties d'eau dépurée par filtration, où les maréchaux-ferrants éteignent leurs fers.

No. 106.

Injection déterſive & balſamique.

Prenez une once de racine d'ariſtoloche coupée; du ſcordium, une poignée: faites les infuſer ſur les cendres, durant l'eſpace de deux heures, avec deux livres de vin blanc: coulez la décoction avec expreſſion; ajoutez y une once d'élixir-de-propriété, & trois onces de miel-roſat: ſi la partie affectée étoit fort-ſordide, délayez-y demi-once d'onguent Egyptiac.

Rec. *Radic. Ariſtoloch. Unc. j.*
Herb. Scordii Manip. j.
Inciſis & mixtis affundantur vini albi libræ duæ; ſtet infuſum ſuper cineres calid. per bihorium; cola cum expreſſione, & admiſce
Elixyr propriet. Unc. j.
Mellis roſac. Unc. iij.
Dr. ad vitr. ſign. No. 106; *addendo, ſi requiritur ung. ægyptiac. Unc. ſemis.*

A ſon défaut, on fera bouillir une poignée de feuilles récentes de noyer, durant l'eſpace de ſix minutes, avec deux livres d'eau; & l'on ajoutera à la décoction coulée, deux onces de miel.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance en faiſant cuire un moment deux pincées des vulnéraires No. XXXIX, avec une livre de vin, & en ajoutant à la colature une cuillerée de l'eau-d'arquebuſade No. II, & deux cuillerées de miel.

N°. 107.

Julep cordial.

Prenez les eaux diſtillées de méliſſe, de ceriſes-noires, de bugloſſe & de canelle orgée, de chacune trois onces; de la confection d'alkermès, deux gros; du ſyrop-d'œillets, trois onces; de l'eſprit-de-vitriol, quinze gouttes : mêlez le tout enſemble, pour en prendre une taſſe de quatre en quatre heures.

Rec. *Aquæ deſtill. Meliſſæ*
Ceraſor. nigr.
Bugloſſ.
Cinnamom. hordeat. aa Unc. iij.
Confect. Alkermes Drach. ij.
Syrup. flor. Tunic. Unc. iij.
Spirit. vitriol. gutt. xv.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 107.

A ſon défaut, on donnera au malade un doigt d'un excellent vin de liqueur; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une ou une couple de priſes de l'eſſence No. IV.

No. 108.

Lavement domeſtique-émollient.

Faites bouillir une poignée de mauves, autant de mercurielle, & une pincée de fleurs de camomilles, avec quantité ſuffiſante d'eau, pour avoir environ quatorze onces de colature; ajoutez-y une cuillerée de miel, ou, ſi c'eſt pour des perſonnes hyſtériques, de caſſonade, & autant d'huile-d'olives : en cas de fievre, on fera encore diſſoudre dans le lavement deux gros de nitre.

Rec. *Herb. Malvæ*
Mercurial. aa manip. j.
Flor. Chamomil. pug. j.
Coque in ſuffic. quantitat. aquæ ut remaneant Colat. unc. xiv. Adde mellis cochlear plenum & totidem olei olivarum. Si agrotans febre laborat, ſolve in enemate nitr. depurat. Drach. ij. Dr. ſign. No. 108.

A défaut des ingrédients, on fera la décoction avec une poignée de ſon de froment paſſé à l'eau froide, ou avec une cuillerée de graine de lin; & l'on rem-

placera l'huile par du beurre frais. Deux cuillerées d'huile-d'olives, battues avec une cuillerée de sel commun, mêlées dans quantité suffisante d'eau tiede, font un lavement très-convenable pour déboucher les ventres constipés. Parties égales d'eau & de lait, avec deux cuillerées à café pleines de sucre ou de cassonade, font un lavement fort-doux & convenable aux personnes irritables & aux enfants. On pourra encore remédier à la constipation, avec un suppositoire de betteraves, de miel inspissé, ainsi que par un bout de chandelle ou de savon, taillés à l'instar de la premiere phalange du petit-doigt, arrondis aux deux bouts, & que l'on introduira dans le fondement, après les avoir trempés dans de l'huile-d'olives.

Les personnes pourvues de la pharmacie portative remplaceront, dans les constipations habituelles & dans la paresse du ventre où il n'y a point de fievre, très-avantageusement pour leur santé, les lavements, par les pillules sous le No. XXVI.

No. 109.

Lavement émollient & carminatif.

Prenez des feuilles de mauves & des fleurs de camomilles, de chacune une poignée; du cumin contusé, une pincée : faites-les bouillir avec de l'eau : coulez la décoction, & délayez dans une livre la quantité d'huile & de miel prescrite au No. 108.

Rec. *Herb. Malvæ*
Flor. Chamomill. aa manip. j.
Semin. Cumin. contus. pug. j.
Coque in aquâ communi; Colatur. libr. j. adde
Mellis & olei olivarum aa Unc. ij. Dr. sign. No. 109.

No. 110.

Lavement fébrifuge.

Prenez deux poignées de camomilles; faites-en une livre de décoction : coulez-la; & délayez-y une once de quinquina subtilement pulvérisé.

On commencera par évacuer les intestins avec le lavement No. 108 : immédiatement après que le malade l'aura rendu, on lui appliquera seulement la moitié de ce lavement fébrifuge, qu'il retiendra le plus long-temps qu'il pourra; & deux heures après, on lui donnera l'autre moitié. On réitérera de cette maniere ces deux sortes de lavements, entre les accès, jusqu'à ce que la fievre soit arrêtée : & pour prévenir la rechûte, on en continuera l'usage pendant les premiers huit jours, de deux jours l'un, & ensuite durant l'espace de trois semaines, encore d'une huitaine à l'autre, en comptant du jour du dernier accès.

Rec. *Flor. Chamomill. manip. ij.*
Coque in aqua commun. Colatur. libr. j. adde
Cortic. Peruvian. ſubtil. pulveriſ. Unc. j.
Dr. ſign. No. 110.

Les ſuppléments ſont rapportés au No. 22.

No. 111.

Lavement purgatif.

Faites bouillir, pendant l'eſpace d'un quart-d'heure, avec quantité ſuffiſante d'eau, deux poignées de mercurielle : coulez la décoction, & ajoutez à une livre, une once & demi de catholicon en électuaire ; & ſi le malade a beaucoup de fievre, l'on y fera diſſoudre deux gros de nitre. Dans le catarre ſuffoquant, & dans les affections ſoporeuſes, apoplectiques & paralytiques, on animera ce lavement par une once & demie de ſyrop-émétique, ou demi-once de vin-émétique.

Rec. *Herb. Mercurial. manip. ij.*
Coque in aqua commun. Colatur. libr. j. adde
Electuarii Catholic. Unc. j. & ſemis, & ſi requiritur,
Nitri depurat. Drach. ij. vel
Vini emetici. Unc. ſemis. Dr. ſign. No. 111.

A ſon défaut, délayez dans une livre d'eau tiede, une cuillerée & demie de ſel commun, battue avec autant d'huile-d'olives.

No. 112. *a*

Lavement tonique.

Prenez une poignée de roſes-rouges, & demi-poignée de fleurs de balauſte, que vous ferez bouillir pendant un demi-quart-d'heure, avec une livre de lait de vache ; puis vous délayerez, dans une huitaine d'onces de cette décoction coulée, demi-once de diaſcordium. On cherchera à retenir ce lavement le plus longtemps qu'il ſe pourra.

Rec. *Flor. Roſar. rubr. manip. j.*
Balauſtior. manip. ſemis.
Coque per ſemi-quadrantem hor. in lact. vaccin. libr. j.

Cola, hujuſque decocti Unciis viij adde :
Diaſcordii Unc. ſemis. Dr. ſign. No. 112. *a.*]

A ſon défaut, on délayera la valeur d'une groſſe noix-muſcade de thériaque, dans huit onces de l'eau où les maréchaux-ferrants éteignent leurs fers, qui ſoit bien chargée, & que l'on aura coulée à travers une toile compacte.

N°. 112. *b*

Lait artificiel.

Faites cuire deux onces d'orge-perlée, & demi-once de raclure de corne-de-cerf, avec trois livres d'eau, à la réduction de deux livres. Ajoutez alors deux onces de racines de chardon-roland, & demi-douzaine d'eſcargots mondés & hachés : continuez la coction à petit feu, à la réduction d'une livre & demie : coulez-la, pour en prendre matin & ſoir, quatre à ſix cuillerées, blanchies avec un quart de lait. *Sign.* N°. 112. *b.*

N°. 113.

Limaille brûlée.

Prenez de la limaille de fer non-rouillée, quelques onces ; lavez-la ſouvent, avec de l'eau commune, juſqu'à ce que l'eau ne ſoit plus du tout louche. Séchez alors la limaille ſur une plaque : faites-la bien rougir enſuite dans un creuſet, pendant un quart-d'heure, & réduiſez-la en poudre impalpable.

Rec. *Limatur. Mart. non rubigin. q. v.*
Abluatur aquâ communi uſque dum aqua non amplius perturbetur ; ſiccetur limatura ſuper laminam, candeſcat deinde per hor. quadrantem in crucibulo, & redigatur in pulverem alcoholiſatum. [*Dr. ad ſcatulam ſign.* N°. 113.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront avec la poudre N°. XXX, & les pauvres avec la même doſe de limaille fine, mêlée avec deux grains de la poudre de feuilles de chardon-bénit. A prendre ſix grains de ce mêlange, aux deux repas, dans la premiere cuillerée de ſoupe.

N°. 114.

Liniment de limaçons.

Prenez une vingtaine de limaçons rouges, dépouillés de leurs coquilles : ſuſpendez-les dans un ſachet de toile poreuſe : poudrez les limaçons avec une poignée de ſel commun, & recevez dans un vaſe la liqueur qui diſtillera du ſachet. On oindra avec ce mucilage, deux ou trois fois le jour, les parties affectées, après les avoir premiérement frottées à ſec.

N°. 115.

Liniment fébrifuge.

Prenez du ſavon raclé & de l'huile-de-laurier, de chacun trois gros ; du baume de Pérou, un gros ; de l'eſprit-de-ſel-ammoniac, demi-gros : mêlez-le tout enſemble. On frottera premiérement l'épine-du-dos avec une flanelle chaude ; on l'oindra enſuite avec la valeur d'une noiſette de ce liniment chaud : cela ſe fera demi-heure avant les accès, & on mettra auſſi-tôt après le malade dans un lit baſſiné.

Rec. *Saponis raſi*
Olei Laurini aa Drach. iij. probe mixtis adde
Balſam. Peruvian. Drach. j.
Spirit. ſalis ammoniac. Drach. ſemis.
Dr. ad Oll. ſign. N°. 115.

A ſon défaut, on emploiera de la même maniere le mêlange fait avec deux parties de bonne eau-de-vie, une partie de ſavon raclé, & une d'huile-éthérée-de-térébenthine.

No. 116.

Mixture pour l'accouchement.

Prenez de l'eau-de-canelle orgée, deux onces ; du borax en poudre, demi-gros ; du ſafran, ſix grains, & du ſyrop-d'œillets, demi-once : mêlez le tout enſemble. A en prendre toutes les demi-heures, pleine une cuillerée à bouche.

Rec. *Aquæ Cinnamom. hordeat. Unc. ij.*
Borac. pulveriſ. Drach. ſemis.
Croci Gran. vj.

Syrupi flor. Tunic. Unc. ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 116.

A ſon défaut, on donnera dix grains de borax, dans une taſſe de café, ou dans un doigt de vin, infuſé ſur un clou-de-girofle & quelques filets de ſafran, & que l'on aura adouci avec un peu de ſucre.

Dans l'épuiſement des forces, les perſonnes pourvues de le pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une ou une couple de priſes de l'eſſence No. IV.

No. 117.

Mixture adouciſſante & anti-ſeptique.

Prenez cinquante pepins de coings : verſez par-deſſus, une livre d'eau bouillante que vous laiſſerez refroidir ſur les pepins : coulez cette eau mucilagineuſe, avec expreſſion : ajoutez-y deux onces de miel, & un gros d'eſprit-de-ſoufre. A en prendre, toutes les demi-heures, une couple de cuillerées à bouche.

Rec. *Semin. Cydonior. No. L.*
Infundantur in aquæ bullient. libr. j. Frigefacta coletur cum leni expreſſione ; adde colatur.
Mellis Unc. ij.
Spirit. ſulphur. Drach. j. Dr. ad vitr. ſign. No. 117.

A ſon défaut, l'on mêlera une couple de cuillerées de jus de citron, ou de bon vinaigre, avec le double de miel commun, & on les délayera dans une livre d'eau-de-graine-de-lin.

No. 118.

Mixture anti-aſthmatique.

Prenez les eaux d'hyſſope & de rue, de chacune quatre onces ; de la gomme-ammoniac pulvériſée, deux gros ; du ſel-volatil de ſuccin, vingt grains ; de l'oxymel-ſcillitique, deux onces : mêlez le tout enſemble.

Rec. *Aquæ Hyſſop.*
Rutæ aa Unc. iv.
Gumm. ammoniac. pulveriſ. Drach. ij.
Salis volatil. ſuccin. Gran. xx.

Oxymel. ſcillitic. Unc. ij.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 118.

A en prendre toutes les heures une cuillerée à bouche pleine, & par-deſſus, une taſſe d'infuſion d'hyſſope, adoucie avec du miel.

Les pauvres y ſuppléeront par vingt grains de fleur-de-ſoufre, ou vingt gouttes d'huile-de-térébenthine. A prendre toutes les deux heures dans un peu de miel. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les pillules N°. XXIV, en buvant ſur chaque priſe une couple de taſſes du thé N°. XLI, ſans lait.

N°. 119.

Mixture anti-hyſtérique.

Prenez de l'eau de Bryonne compoſée, ou, à ſon défaut, de celle de camomilles, quatre onces; de la liqueur de corne-de-cerf ſuccinée, de la teinture de caſtor, de chacune un gros; du ſyrop-de-pivoine, ſix gros: mêlez le tout enſemble. A en prendre d'abord la moitié d'une taſſe, & enſuite toutes les demi-heures, une cuillerée à ſoupe.

Rec. *Aquæ Bryoniæ compoſ. vel aquæ Chamomill. Unc. iv.*
Liquor. corn. cerv. ſuccinat.
Tinctur. caſtor. aa Drach. j.
Syrupi Pœoniæ Drach. vj.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 119.

A ſon défaut, l'on donnera une couple de cuillerées d'eau-de-fleurs-d'oranges, aux perſonnes qui pourront la ſupporter, après l'avoir chauffée & adoucie avec un peu de ſucre: une couple de taſſes d'infuſion de fleurs-de-camomilles, ſoulagera les autres.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par dix ou douze des gouttes N°. VI, en buvant, par-deſſus chaque priſe, une taſſe du thé N°. XL.

N°. 120.

Mixture anti-ſpaſmodique.

Prenez des eaux diſtillées de fleurs-de-tilleul & de prime-vere, de chacune une once & demie ; de la poudre de guttete, un gros ; du ſyrop-de-pavots rouges, demi-once. A en prendre la moitié à la fois, & enſuite une cuillerée tous les quarts-d'heures, juſqu'à ce que le ſpaſme ceſſe.

Rec. *Aquæ deſtill. flor. Tiliæ,*
Primul. veris aa Unc. j. & ſemis.
Pulv. de Guttetâ. Drach. j.
Syr. Papav. rhœad. Unc. ſemis.
Miſc. Dr. ad vitr. ſign. N°. 120.

A ſon défaut, on boira quelques taſſes d'infuſion de fleurs-de-tilleul, mêlée avec partie égale de racine de petite-valériane, hachée menue.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes No. VII, en buvant par-deſſus chaque priſe une taſſe de l'infuſion ſuſdite. A défaut de ſuccès, l'on pourra s'en promettre de la poudre ſous le No. XXXVI, en la réitérant.

No. 121.

Mixture bézoardique.

Prenez de l'eau diſtillée de ſcorſoneres, huit onces ; de l'eſprit-thériacal, demi-once ; de l'eſſence alexipharmaque de Stahl, deux gros ; du ſyrop-de-canelle, une once & demie : mêlez le tout enſemble. A en prendre de ſix en ſix heures, deux cuillerées à bouche, hors le temps de la vigueur du redoublement, s'il y en a chez le fébricitant.

Rec. *Aquæ Scorzoner. Unc. viij.*
Spirit. Theriacal. Unc. ſemis.
Eſſent. Alexipharm. Stahlii Drach. ij.
Syrup. Cinnamom. Unc. j. & ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 121.

A ſon défaut, on prendra toutes les heures une taſſe d'infuſion de feuilles de ſcordium, ou une cuillerée de vinaigre, dont on aura fait infuſer ſix onces

avec

avec trois gouſſes d'ail ; & on fera fondre, dans chaque cuillerée, un morceau de ſucre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une couple de priſes de l'eſſence ſous le N°. IV. Elles boiront une couple de taſſes d'une légere infuſion de ſcordium, par-deſſus chaque priſe ; & lorſqu'il s'agira de provoquer la ſueur, on préférera les gouttes ſudorifiques No. XIII.

No. 122.

Mixture camphrée.

Faites avec une douzaine d'amandes-douces pelées, & ſix onces d'eau-de-bugloſſe, une émulſion, à laquelle vous ajouterez un ſcrupule de camphre, broyé avec un gros de nitre dépuré, & une once & demie de ſyrop-de-capillaire : à prendre comme la mixture bézoardique No. 121, mais de trois en trois heures.

Rec. *Amygdal. dulc. excortic.* No. *xij.*
fiat c. aquæ Bugloſſ. Unc. vj. Emulſio, cui adde
Camphor. ſcrup. j. trit. c. nitri depur. Drach. j.
Syr. capill. vener. Unc. j. & ſemis. M. Dr. ad vitr. ſign. No. 122.

A ſon défaut, on prendra aux ſuſdites heures, trois grains de camphre, dans une demi-cuillerée de ſyrop-d'orgeat.

Lorſque la ſueur ſera indiquée, les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſubſtitueront à cette mixture les gouttes No. XIII.

No. 123.

Mixture céphalique.

Prenez des eaux de bétoine & de méliſſe, de chacune trois onces ; de l'eſprit-volatil-huileux de Sylvius, deux gros ; du ſel-volatil de ſuccin, vingt grains ; du ſyrop-de-bétoine, une once. Mêlez le tout enſemble. A en prendre, toutes les deux heures, pleine une cuillerée à bouche.

Rec. *Aquæ Betonicæ*
Meliſſæ aa Unc. iij.
Spirit. volatil. oleos. Sylvii Drach. ij.
Sal. volatil. ſuccin. Gran. xx.
Syrupi Betonic. Unc. j.

Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 123.

A ſon défaut, on boira une couple de taſſes d'infuſion de méliſſe ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par le thé No. XLII, en prenant, dans la premiere taſſe, une priſe des gouttes No. VII.

N°. 124.

Mixture cordiale.

Prenez des eaux-de-ceriſes noires, de bugloſſe & de canelle-orgée, de chacune trois onces ; de la confection d'alkermès, trois gros ; du ſyrop d'œillets, deux onces : mêlez le tout enſemble, pour en prendre, de trois en trois heures, une couple de cuillerées, ou, à ſon défaut, autant de vin de liqueur.

Rec. *Aquæ Ceraſor. nigr.*
Bugloſſ.
Cinnamom. hordeat. aa Unc. iij.
Confect. Alkermes Drach. iij.
Syr. flor. Tunicar. Unc. ij.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. No. 124.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une couple de priſes de l'eſſence No. IV.

No. 125.

Mixture diaphorétique.

Prenez de l'eau-de-chardon-bénit & de fleurs-de-ſureau, de chacune trois onces ; de la poudre-de-la-Comteſſe-de-Kent, deux gros ; du camphre broyé avec un peu de ſucre, dix grains ; du ſyrop-de-pavots rouges, une once : mêlez le tout, pour en prendre de deux en deux heures, deux cuillerées à ſoupe, en obſervant de bien remuer la phiole, & immédiatement après, une couple de taſſes d'infuſion de fleurs-de-ſureau.

Rec. *Aquæ ſtillat. Cardui bened.*
Flor. Sambuc. aa. Unc. iij.
Pulv. Comitiſſæ de Kent. Drach. ij.
Camphor. pauxillo Sacchar. trit. gr. x.

Syrup. flor. rhœad. Unc. j.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 125.

A ſon défaut, on prendra une cuillerée à café pleine de rob-de-ſureau, & par-deſſus, l'infuſion de fleurs-de-ſureau. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une ou une couple de priſes des gouttes No. XIII.

N°. 126.

Mixture digeſtive.

Prenez les eaux diſtillées de cerfeuil & de ceriſes-noires, de chacune quatre onces ; du tartre-vitriolé, du nitre-d'antimoine, de chacun un gros & demi ; de la poudre d'yeux-d'écreviſſes, ſaturée avec du jus de citron, un gros ; du ſyrop-de-limon, deux onces : mêlez le tout enſemble. A en prendre une petite taſſe, de trois en trois heures.

Rec. *Aquæ Chærefol.*
Ceraſ. nigr. aa Unc. iv.
Tartar. vitriol.
Nitr. Antimon. aa Drach. j. & ſemis.
Pulv. lapid. Cancror. ſucc. Citr. ſaturat. Drach. j.
Syr. Limonum Unc. ij.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 126.

A ſon défaut, on donnera, de trois en trois heures, vingt grains de crême de tartre, mêlés avec moitié autant de ſucre, dans une taſſe d'eau dégourdie.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, en prenant, de trois en trois heures, demi-cuillerée à café, pleine du mêlange de parties égales de la poudre N°. XXVII, & du ſel N°. XIX.

N°. 127.

Mixture contre la rage.

Prenez les herbes récentes de petit-plantain, de carline, de rue de jardin, de chardon-bénit, de grande-conſoude, de rue-de-murailles, de cerfeuil, de joubarbe & de renoncule-des-prés, de chacune deux poignées : coupez & contuſez le tout, dans un mortier de marbre : exprimez-en le ſuc : dépurez-le ; ajoutez-y le double de bon vinaigre, & à une livre de ce mêlange, deux onces de vieille thériaque. A en

prendre, pendant ſix jours conſécutifs, matin & ſoir, deux cuillerées à bouche, au lit, où l'on cherchera à ſuer, en buvant par-deſſus, quelques taſſes d'infuſion de ſcordium.

Rec. *Herb. rec. Plantagin. anguſtifol.*
Carlinæ
Rutæ hortens.
Cardui bened.
Conſolid. major.
Rutæ murar.
Chærefol.
Sedi min.
Ranuncul. pratens. aa manip. ij.
Incis. contundantur in mortario marmoreo, & exprimatur ſuccus; depuretur; addatur Aceti duplum ponderis ſucci & libræ hujus mixti admiſceantur:
Theriacæ veteris Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 127.

No. 128.

Mixture d'air-fixe, contre les irritations nauſéeuſes, & les congeſtions rénales non-inflammatoires.

Ayez, dans une figuette de verre, demi-gros de ſel-de-tartre, diſſout dans deux onces d'eau-diſtillée-de-cerfeuil, & dans une autre figuette, quinze gouttes d'eſprit-de-vitriol, mêlées avec la même quantité de la dite eau. Le malade avalera premiérement la ſolution du ſel-de-tartre, & incontinent après, l'eſprit-de-vitriol mêlangé. Il prendra ce remede à jeun. Dans les irritations rénales, il le réitérera une heure avant les deux repas, & vers l'heure du ſommeil: il en continuera l'uſage pendant quelque temps; il prendra, demi-heure après la priſe du matin, un bouillon, & il obſervera le régime ſous la lettre G.

Dans les irritations nauſéeuſes qui proviennent de l'eſtomac, il uſera de ce remede l'eſtomac étant vuide, & il y reviendra, à une couple d'heures d'intervalle, une ou une couple de fois, ſi le beſoin l'exige.

Les perſonnes qui ne ſeront pas diſpoſées à avaler ſéparément & très preſtement le contenu des deux figuettes, le mêleront dans une taſſe, & avaleront ſur-le-champ le mêlange, afin que la fermentation ſe faſſe dans l'eſtomac. Les premiers aliments que le malade prendra, le vomiſſement étant appaiſé, ſeront une cuillerée d'une bonne gelée de viande, ou une couple de cuillerées d'un bon bouillon bien dégraiſſé; & il ſera très-circonſpect, quant à ſa nourriture, pendant pluſieurs jours.

Rec. *Salis Tartar. Drach. Semis.*
Solve in
Aquæ deſtill. Chærefol. Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. Sel-de-tartre, No. 128.

Rec. *Spirit. vitriol. gutt. xv. Miſc. c.*
Aquæ deſtillat. Chærefol. Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. Eſprit, No. 128.

A défaut d'eſprit-de-vitriol, on prendra, immédiatement avant d'avaler la ſolution du ſel-de-tartre, deux onces de jus de citron, paſſées par un linge, & mêlées avec partie égale d'eau. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer l'eſprit-de-vitriol par l'eſprit-de-ſoufre N°. XIV.

N°. 129.

Mixture ſtiptique.

Prenez les eaux diſtillées de plantain & de bourſe-à-paſteur, de chacune trois onces ; de l'eau-de-canelle orgée, & du vinaigre diſtillé, de chacun deux gros ; de la pierre-hématite préparée, du corail rouge, préparé, de chacun demi-gros ; du ſyrop-de-grande-conſoude, & de pavots rouges de chacun demi-once : mêlez le tout enſemble. A en prendre, de deux en deux heures, une taſſe ; & dans des cas preſſants, d'abord la moitié, & enſuite, tous les quarts-d'heure, une cuillerée.

Rec. *Aquæ ſtillat. Plantagin.*
Burſæ Paſtor. aa Unc. iij.
Cinnamom. ſtillat. hordeat.
Aceti deſtillat. aa Drach. ij.
Lapid. Hæmatit. præparat.
Corallor. rubr. præparat. aa Drach. ſemis.
Syrupi Conſolid. major.
Fl. rhœados aa Unc. ſemis.
Miſc. Dr. ad vitr. ſign. No. 129.

A ſon défaut, on boira d'une forte infuſion de racines de grande-conſoude, de feuilles de plantain, ou de bourſe-à-paſteur ; en jettant, dans chaque taſſe, demi-cuillerée de vinaigre, que les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront par ſix à huit gouttes d'eſprit-de-ſoufre No. XIV.

N°. 130.

Mixture tempérante.

Prenez des eaux de bugloſſe & de bourrache, de chacune trois onces ; du nitre dépuré & des yeux d'écreviſſes ſaturés avec du jus de citron ou du vinaigre diſtillé, de chacun un gros & demi ; du ſyrop-de-limon, une once & demie : mêlez le tout enſemble, pour en prendre d'abord une taſſe, & enſuite deux cuillerées à bouche, de quatre en quatre heures, ou à de plus petits intervalles, ſi le cas le demande.

Rec. *Aquæ Bugloſſ.*
Borragin. aa Unc. iij.
Nitr. depurat.
Oculor. cancror. c. ſucc. citr. aut acet. ſatur. aa Drach. j. & ſemis.
Syrupi Limonum Unc. j. & ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 130.

A ſon défaut, on boira quelques taſſes d'infuſion de fleurs-de-tilleul, en ajoutant à chaque taſſe, une demi-cuillerée de vinaigre, & ce qu'il faut de ſucre pour l'agrément.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre ſous le N°. XXVIII ; & ſi l'agitation étoit vive, elles boiront par-deſſus chaque priſe, un verre d'émulſion faite avec les ſemences-froides, ou avec le ſyrop-d'orgeat.

N°. 131.

Onguent anodin.

Prenez du vinaigre-de-litharge, quatre onces ; des huiles exprimées des graines de juſquiame & de pavot blanc, de chacune une once & demie ; de l'opium réduit en poudre, demi-gros ; du camphre, un gros : broyez le tout dans un mortier de marbre, avec un piſton de bois, pour en faire un onguent, dont on oindra & qu'on appliquera aſſiduement ſur la partie ſouffrante.

Rec. *Aceti Lythargyrii Unc. iv.*
Olei expreſſi ſemin. Hyoſcyam.
Papaver. alb. aa Unc. j. & ſemis.
Opii pulveriſat. Drach. ſemis.

Camphor. Drach. j.
M. l. a. tere in mortario marmoreo piſtillo ligneo : fiat Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. No. 131.

A ſon défaut, on broiera comme il eſt preſcrit, parties égales d'huile-de-lin & de vinaigre ; & l'on ajoutera, quand l'onguent ſera bien lié, à une livre, une once de thériaque.

Nº. 132.

Onguent anti-ſpaſmodique.

Prenez de la graiſſe de caſtor, deux onces ; du caſtoreum réduit en poudre, un gros ; de l'huile diſtillée de ſuccin, deux gros, & de l'huile diſtillée de rue, quarante gouttes : mêlez le tout enſemble, pour en faire un onguent. On fera entrer, dans la partie affectée, la quantité d'onguent qui pourra s'abſorber, en la frottant avec la main chauffée ſur de la braiſe.

Rec. *Axung. Caſtorei Unc. ij.*
Caſtor. pulveris. Drach. j.
Olei deſtill. ſuccin. Drach. ij.
Rutæ gutt. xl.
Miſce ; fiat Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. Nº. 132.

A ſon défaut, on verſera ſur quelques poignées de rue fraîche, hachée menue, ce qu'il faudra d'huile-d'olives pour couvrir la rue ; & après quelques heures d'infuſion ſur les cendres, on coulera l'huile, avec expreſſion du marc, par un linge, pour s'en ſervir comme il eſt dit ci-deſſus.

Nº. 133.

Onguent contre les brûlures.

Prenez de la ſeconde écorce & des feuilles récentes de ſureau, de chacune quatre onces : contuſez-les, & faites-les cuire avec deux livres d'huile-de-lin, juſqu'à ce que les parties aqueuſes du ſureau ſoient évaporées : coulez alors l'huile avec expreſſion, & mêlez-la peu-à-peu avec ſix onces de cire-blanche fondue, en remuant la maſſe au moyen d'une ſpatule de bois ; pour en faire un onguent qui ſoit médiocrement liquide, & dont on tiendra conſtamment la partie brûlée bien enduite.

Rec. *Cortic. ſecund. rec. Sambuci*
Flo. recent. Sambuci aa Unc. iv.
Contuſa coque in oleo Lini libr. ij., uſq; ad evaporationem partium aquoſarum. Cola oleum cum expreſſione; agitetur piſtillo ligneo, & adde ſenſim
Ceræ alb. liquefact. Unc. vj. fiat Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. No. 133.

A ſon défaut, on broiera ſix onces d'huile-de-lin, avec deux onces d'eau-de-vie & le jaune d'un œuf, pour s'en ſervir comme il eſt preſcrit ci-deſſus. L'on pourra auſſi agiter long-temps ſix onces d'huile-de-noix, ou, à ſon défaut, de celle de lin, & une once de dragées de plomb, dans une écuelle de terre, en y verſant goutte à goutte ce qu'il faut d'eau commune pour faire prendre à l'huile la conſiſtance d'un onguent.

N°. 134.

Onguent coſmétique.

Prenez une once de la pommade-adouciſſante No. 161; de l'huile-de-tartre par défaillance, trente gouttes; des fleurs de biſmuth, vingt grains; de l'huile-diſtillée-de bois-de-Rhode, trois gouttes: faites-en, ſelon l'art, un onguent, pour en enduire légérement, matin & ſoir, la peau affectée.

Rec. *Pomati lenient.* No. 161.
Olei Tartar. per deliquium gutt. iij.
Flor. Biſmuth. Gran. xx.
Olei deſtillat. lign. Rhod. gutt. iij.
Fiat. l. a. Unguentum. Dr. ad Oll. vitr. ſign. No. 134.

A ſon défaut, on fera une pâte molle, avec de la farine de feves & du miel: on y incorporera la huitieme partie de fiel-de-bœuf, & l'on mêlera la portion dont on voudra uſer, avec partie égale de ſain-doux frais, fondu & coulé.

No. 135.

Onguent digeſtif.

Prenez de la térébenthine de Veniſe, deux onces; le jaune d'un œuf frais; du miel, une once; de la myrrhe & de l'aloès en poudre fine, de chacun un gros: mêlez le tout enſemble pour en faire un onguent, qu'on appliquera tiede, moyennant des plumaceaux.

Rec.

Rec. *Terebinthin. Venet. Unc. ij. cum*
Vitelli ovi N°. *j. intime mixt.*
Mellis Unc. j.
Myrrh. elect. &
Aloës pulveriſ. aa Drach. j.
Miſce, fiat l. a. Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. N°. 135.

A ſon défaut, on mêlera exactement deux parties de ſain-doux, liquéfiées & coulées avec une partie de térébenthine.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par le baume No. I.

N°. 136.

Onguent contre les engelures.

Prenez trois onces de l'onguent-nutritum N°. 139; de la tutie & de la pierre-calaminaire, préparées & réduites en poudre impalpable, de chacune un gros: mêlez le tout enſemble, pour en faire un onguent, auquel vous donnerez une conſiſtance molle, lorſque vous voudrez vous en ſervir, en y ajoutant une goutte de vinaigre.

Rec. *Unguent. nutrit.* No. 139.
Tutiæ
Lapid. calaminar. præpar. in pollinem redact. aa Drach. j.
Miſce: fiat l. a. Unguentum. Dr. ad Oll. vitr. ſign. No. 136.

La pommade-de-Saturne de Goulard, remplacera l'ordonnance.

N°. 137.

Onguent contre la galle.

Prenez deux onces d'onguent d'oxylapathum; de la racine d'hellébore-blanc, réduite en poudre fine, deux gros; de la fleur-de-ſoufre, demi-once; de l'huile-diſtillée-de-romarin, dix gouttes: faites-en, avec un peu de beurre frais, un onguent, pour en uſer d'après le texte du livre.

Rec. *Unguent. Oxylapath. Unc. ij.*
Rad. Hellebor. alb. in pollinem redact. Drach. ij.
Flor. Sulphur. Unc. ſemis.
Olei deſtillat. Roſmarin. gutt. x.

Miſce; fiat cum Butyri recent. ſufficient. quantit. Unguentum. Dr. ad Ollam. ſign. N°. 137.

A ſon défaut, on broiera dans un mortier de marbre, demi-once de mercure crud & net, avec le blanc de deux œufs; & quand tous les globules auront diſparu, on enduira avec ce mêlange, juſqu'à ce que le tout ſoit abſorbé, une liſiere de drap, de la largeur d'un pouce, & ſuffiſamment longue pour ſervir de ceinture qui faſſe le tour des reins: quatre autres liſieres pareillement enduites, ſeront appliquées, deux autour des poignets, & les deux autres autour des jambes, ſous les genoux: toutes ces liſieres ſeront appliquées ſur la peau, après les avoir ſéchées à l'air; & on les y laiſſera durant l'eſpace de quinze jours, ou juſqu'à ce que la galle ſoit entiérement diſſipée, avec la précaution d'éviter le froid, & de les ôter, ſi le mercure portoit à la bouche, pour ſe purger avec la poudre N°. 186, laquelle les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront par celle ſous le N°. XXXIV.

N°. 138.

Onguent Napolitain.

Prenez du ſain-doux frais purifié, & du mercure crud & net, de chacun une once: broyez le mercure dans un mortier de marbre ou de verre, avec une couple de drachmes de térébenthine claire, juſqu'à ce que le mercure ſoit éteint; puis avec le ſain-doux, juſqu'à ce qu'il ait entiérement diſparu.

Rec. *Axung. porcin. repurgat.*
Mercur. crud. depurat. c. drachmis aliqu. terebinth. liquid. probe extinct. aa Unc. j.
Terantur in mortario vitreo vel marmoreo, uſque dum mercurius perfectiſſime extinctus ſit. Dr. ad Oll. ſign. N°. 138.

N°. 139.

Onguent-nutritum.

Prenez parties égales de vinaigre-de-litharge & d'huile-de-lin fraîche: broyez-les enſemble dans un mortier de marbre, juſqu'à ce que le tout ſoit bien lié, en conſiſtance d'onguent.

Rec. *Aceti Lithargyr.*
Olei recent. Lini, partes æquales. Miſce &
Sub perpetuâ agitatione in mortario marmoreo fiat Unguentum.
Dr. ad Oll. vitr. ſign. N°. 139.

A ſon défaut, on fera infuſer dans un vaiſſeau de terre, durant l'eſpace de vingt-quatre heures, une livre de vinaigre fort avec deux onces de la plus petite dragée de plomp de chaſſeur : on remuera ſouvent l'infuſion, & on décantera le vinaigre, que l'on broiera avec partie égale d'huile-de-lin, comme il eſt indiqué ci-deſſus.

N°. 140.

Onguent pectoral.

Prenez de la graiſſe de chapon, deux onces ; du blanc-de-baleine, une once ; des huiles-de-lin & de juſquiame, de chacune demi-once ; de l'huile exprimée de noix-muſcade, un gros : mêlez le tout enſemble, pour en faire un onguent, dont on oindra, matin & ſoir, la poitrine, avec la valeur d'une noix-muſcade.

Rec. *Axungiæ Caponis Unc. ij.*
Spermat. Ceti Unc. j.
Olei Lini
Hyoſciami aa Unc. ſemis.
expreſſi Nucis Moſchat. Drach. j.
Miſcendo fiat Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. N°. 140.

A ſon défaut, on ſe ſervira de graiſſe de chapon, cuite avec le quart de ſon poids de graine de pavots-blancs contuſée, & quelques cuillerées d'eau-de-vie : on paſſera l'onguent, avec expreſſion, à travers un linge, pendant qu'il ſera chaud.

N°. 141.

Onguent de ſavon.

Prenez des eſprits-de-fourmis & de vers-de-terre, de chacun trois onces ; du ſavon-de-Veniſe raclé, demi-once, de l'huile-de-vers-de-terre, une once : poſez le tout dans une phiole, ſur la cendre, juſqu'à ce que le ſavon ſoit diſſout, & ajoutez-y à la fin, un gros de camphre, demi-once d'eſprit-de-ſel-ammoniac, & deux gros de teinture de cantharides.

On pourra ſubſtituer à l'ordonnance, trois onces d'eau-ſpiritueuſe-d'Anhalt, où l'on aura fait diſſoudre, ſur les cendres, demi-once de ſavon blanc.

Rec. *Spiritus formicar.*
Lumbricor. terreſtr. aa Unc. iij.
Sapon. Venet. raſi Unc. ſemis.
Olei Lumbric. terreſtr. Unc. j. Miſce; ſolvatur ſapo ſuper cineres, adde tunc ab igne remot.
Camphor. Drach. j.
Spirit. ſalis ammoniac. Unc. ſemis.
Tinctur. Cantharid. Drach. ij.
Dr. ad vitr. probe obturat. ſign. No. 141.

A ſon défaut, faites diſſoudre ſur les cendres, dans une livre d'eau-de-vie, une once de ſavon. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, animeront ce ſupplément avec une once de l'eau No. II.

N°. 142.

Onguent de Tutie.

Prenez quatre onces de beurre frais : faites le fondre ſur les cendres, dans demi-livre d'eau-roſe : enlevez le beurre qui ſurnagera ; ajoutez-y deux gros & demi de tutie préparée ; deux gros de pierre-calaminaire ; du ſel-de-Saturne, & du vitriol-blanc, de chacun deux ſcrupules, & un gros de camphre ; le tout réduit en poudre impalpable, & mêlez les intimément enſemble.

Rec. *Butyri recent. Unc. iv.*
Solve ſuper cineres calid. in
Aquæ Roſar. libr. ſemis.
Removeatur Butyrum ſupernatans, cui in pollinem redact. admiſceto
Tutiæ præparat. Drach. ij. & ſemis.
Lapidis Calaminar. Drach. ij.
Sachar. Saturn.
Vitrioli alb. aa ſcrup. ij.
Camphor. Drach. j.
Miſceantur intime; fiat l. a. Unguent. Dr. ad Oll. vitr. ſig. No. 142.

A ſon défaut, on prendra un gros de vitriol-blanc, ſéché au ſoleil ou ſur le

foyer : on en fera une poudre très-fine, que l'on incorporera intimément dans deux onces de beurre frais.

N°. 143.

Onguent vermifuge.

Prenez de l'huile-de-laurier, une once ; du fiel de bœuf & de l'aloès en poudre, de chacun un gros ; de la coloquinthe-pulvériſée, & de l'huile-de-tanaiſe, de chacune demi gros : mêlez le tout enſemble, & faites-en un onguent. On frottera tous les ſoirs le nombril aux petits enfants, avec la valeur d'un pois de cet onguent ; & on en prendra double doſe, pour ceux qui ſeront âgés de ſix à à douze ans ; avec la précaution d'en modérer & d'en ſuſpendre même l'uſage, toutes les fois qu'ils ſeront beaucoup purgés.

Rec. *Olei Lauri Unc. j.*
Fellis taurin.
Aloës pulveris. aa Drach. j.
Pulv. Colocynthid.
Olei Tanacet. aa Drach. ſemis.
Miſce intime : fiat Unguentum. Dr. ad Oll. ſign. No. 143.

A ſon défaut, on appliquera ſur le ventre, dans un ſachet, deux poignées de feuilles d'abſynthe, bouillies dans parties égales d'eau & de vin blanc. A renouveller matin & ſoir.

N°. 144.

Opiat fébrifuge, apéritif, & qui tient le ventre libre.

Prenez du quinquina choiſi, en poudre, une once ; des ſels-ammoniac & d'abſynthe, de chacun un gros ; du tartre-ſtibié, douze grains. Après avoir parfaitement mêlé les trois derniers ingrédients, on les mêlera intimément avec la dite poudre de quinquina, & on en fera un opiat avec du ſyrop-d'abſynthe. A en prendre un gros, de quatre en quatre heures, entre les accès, & double doſe, deux heures avant le commencement du paroxyſme prochain. On continuera ſur ce pied, juſqu'à ce que la fievre ſoit arrêtée, ce qui arrive aſſez promptement ; & pour prévenir la récidive, on prendra pendant quinze jours, matin & ſoir, un gros de quinquina en poudre, dans un verre de bon vin.

Rec. *Cortic. Peruvian. elect. & pulveris. Unc. j.*
Salis ammoniac.
Abſynthii aa Drach. j.
Tartar. ſtibiat. Gran. xij.
Salibus bene mixt. cum tartar. admiſceatur intime Pulv. Cortic. Peruviani, & fiat l. a. c. ſyrup. Abſynth. Electuar. Dr. ad Oll. ſign. No. 144.

Les ſuppléments ſont rapportés dans le texte du livre, & rappellés ſous les No. 22, 28 & 29, des ordonnances qui précedent.

No. 145.

Opiat contre le goître.

Prenez de la poudre d'éponge-de-mer, calcinée ſelon l'art, deux onces; deux gros d'écailles-d'huîtres, premiérement calcinées, & enſuite expoſées à l'air pour les édulcorer; demi-once d'arcanum-duplicatum; deux gros de racine de dompte-venin, & demi-gros de canelle en poudre: pulvériſez & mêlez le tout exactement enſemble, & faites-en, avec quantité ſuffiſante de ſyrop-d'éryſimum, un opiat, dont, après s'être purgé, on prendra, pendant le décroît de la lune, à jeun & en ſe couchant, la valeur d'une moitié de noix-muſcade, & immédiatement après, un gruau, ou un bouillon farineux.

Rec. *Spongiæ marin. calcinat. & pulveriſ. Unc. ij.*
Oſtreocodermat. calcinatar. atq. in aëre edulcor. Drach. ij.
Arcani duplicati Unc. ſemis.
Radic. Vincetoxic. Drach. ij.
Cinnamon. pulveriſ. Drach. ſemis.
Pulveriſat. miſceantur intime, & fiat cum ſyrup. de Eryſimo Electuar. Dr. ad Ollam ſign. No. 145.

A ſon défaut, on prendra aux mêmes heures, un dé plein de graine concaſſée d'orties-blanches, dans une taſſe de bouillon: c'eſt ce qui a réuſſi plus d'une fois.

N°. 146.

Petit-lait anti-ſcorbutique.

Prenez une livre & demie de petit-lait, fait avec de la crême-de-tartre, & s'il ſe peut, avec du lait de vaches nourries au verd, & dont on aura levé la crême : ajoutez à la premiere taſſe de ce petit-lait clarifié, quatre onces de ſuc exprimé & dépuré, de parties égales de piſſenlit, d'oſeille & de beccabunga : prenez ce mêlange à jeun : vous adoucirez le reſte de votre petit-lait, avec du ſyrop-de-limon, ou avec de l'oxymel ſimple ; & vous en boirez tous les quarts-d'heure un gobelet tiede, juſqu'à ce que la doſe preſcrite ſoit conſumée.

Rec. *Seri lactis cum Cremore Tartar. parat. libr. j. & ſemis.*
Dr. ad vitr. ſimulque
ſucci expreſſi & depurati ex anatic. part. fol. mund. & rec.
Taraxaci
Acetos.
Beccabung. Unc. iv.
Dr. ad vitr. ſign. No. 146.

A défaut de petit-lait, on lui ſubſtituera la tiſane No. 209, ou celle ſous le N°. 211. Les ſucs pourront ſe prendre auſſi dans un bouillon clair de poulet ou de veau, comme il eſt dit ci-deſſus.

N°. 147.

Petit-lait chalybé.

On éteindra une couple de fois, dans deux livres de petit-lait clarifié, une livre d'acier rougi au feu. On en boira, dans la matinée des premiers jours, la valeur d'une livre, & l'on en augmentera peu-à-peu la doſe juſqu'à deux livres.

N°. 148.

Petit-lait tamarindé.

Prenez une livre & demie de lait de vache bien écrêmé : faites infuſer dans ce lait, prêt à bouillir, trois onces de tamarin ; & quand il ſera bien tranché, donnez-lui une douzaine de bouillons : coulez le petit-lait, que vous adoucirez avec du ſyrop-de-violettes. On en prendra, dans la matinée, tous les quarts-d'heure,

un gobelet tiede, juſqu'à ce qu'on commence à être purgé : dès-lors on en prendra de demi-heure en demi-heure, pour être évacué à volonté.

Rec. *Lactis vaccin. libr. j. & ſemis.*
Adde Lacti tepefact. Tamarindor. concis. Unc. iij. f. coagulum : Ebulliat lac coagulatum per horæ momentum ; filtretur & edulcoretur ſyrupo violarum q. ſ. ad gratum ſaporem. Dr. ad vitr. ſign. N°. 148.

A défaut de petit-lait, on boira, ſelon qu'il vient d'être preſcrit, quantité ſuffiſante d'une décoction agréablement ſaturée, faite avec parties égales de pruneaux & de ceriſes-aigrelettes ſéchés, & l'on fera diſſoudre dans le premier verre, deux ou trois gros de ſel-de-Glauber, que les perſonnnes pourvues de la pharmacie portative remplaceront par deux gros du ſel No. XIX, ou par demi-once, ou ſix gros de celui ſous le N°. XX.

N°. 149.

Pillules balſamiques.

Prenez de l'oliban & de la ſarcocolle choiſis, de chacun deux gros ; de la myrrhe, trois gros ; de la gomme-Arabique, un gros & demi : faites-en, ſelon l'art, avec quantité ſuffiſante de baume-du-Pérou, des pillules de trois grains chacune. On en prendra communément trois ou quatre, toutes les quatre heures.

Rec. *Oliban.*
Sarcocoll. elect. aa Drach. ij.
Myrrh. Drach. iij.
Gummi Arabici Drach. j. & ſemis.
Miſce ; fiant c. ſufficienti quantitate Balſami Peruviani Pillul. ponder. Gran. iij. Dr. ad ſcatulam ſign. N°. 149.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer l'ordonnance par l'eſſence N°. III, en buvant par-deſſus, du thé N°. XLI.

N°. 150.

Pillules de calomel.

Prenez deux gros de calomel, & demi-gros de gomme-Arabique, triturée avec ce qu'il faut de baume-de-Copahu, pour y incorporer intimément le calomel : faites,

faites, de la maſſe de ce mêlange, des pillules de deux grains, pour en uſer d'après la preſcription de ce livre.

Rec. *Calomelan. Drach. ij.*
Tere cum
Gummi Arabici Drach. ſemis &
Balſami Copaib. ſ. q. ut exinde intime mixt.
Fiat Maſſa Pillul. ex qua formentur Pill. ſing. pond. gr. ij.
Dr. ad ſcatulam conſperſæ pulv. liquirit. ſign. No. 150.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par des demi-doſes des pillules No. XXI, ſoit par le No. 158 des ordonnances pour l'apothicaire, en prenant les précautions indiquées en cet endroit.

No. 151.

Pillules céphaliques, qui purgent le cerveau.

Prenez des extraits de rue, & de bétoine, de chacun deux gros; des extraits d'hellébore noir & de rhubarbe, de chacun un gros; de la gomme-ammoniac & de l'extrait d'aloès-gommeux, de chacun un ſcrupule; du ſel-volatil-de-ſuccin, dix grains: faites-en, avec de la teinture de caſtor, des pillules de trois grains. A en prendre cinq en ſe couchant, & huit le matin à jeun, ſoit le nombre néceſſaire pour aller trois ou quatre fois à ſelle, en obſervant le régime uſité lorſqu'on ſe purge.

Rec. *Extract. Rutæ*
Betonic. aa. Drach. ij.
Hellebor. nigr.
Rhei elect. aa Drach. j.
Aloës gummos.
Gummi Ammoniac. aa ſcrup. j.
Sal. volat. ſuccin. Gran. x.
Miſce l. a. intime; fiant c. Tinctur. Caſtorei Pillulæ Pond. gran. iij.
Dr. ad ſcatulam ſign. No. 151.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, en prenant, lorſqu'elles iront ſe coucher, trois des pillules No. XXIV, & à leur réveil, ſix à huit des pillules ſous le No. XXV.

N°. 152.

Pillules gommeuſes.

Prenez du ſavon de Starckei, un gros; des gommes pulvériſées d'ammoniac, deux gros; de ſagapene, un gros; de myrrhe, d'aſſa-fœtida & de galbanum, de chacun demi-gros: mêlez le tout enſemble, & faites-en des pillules de trois grains chacune, avec de l'élixir-de-propriété. On en prend communément trois ou quatre au réveil, & un bouillon par-deſſus.

Rec. *Sapon. Starkei. Drach. j.*
Pulv. Gummi ammoniac. præparat. Drach. ij.
Sagapeni Drach. j.
Galbani
Myrrhæ
Aſſæ fœtidæ aa Drach. ſemis.
Miſce l. a. fiant Pillulæ pond. Gran. iij. cum Elixir. proprietat.
Dr. reſperſ. pulv. liquiritiæ ad ſcatul. ſign. N°. 152.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les pillules No. XXIV, dont on ne prendra, les premiers jours, qu'une priſe à jeun, & enſuite une autre en ſe couchant.

N°. 153.

Pillules de Helvétius.

Prenez de l'alun-de-roche choiſi & pulvériſé, une once; du ſang-dragon préparé, deux gros: faites-en, ſelon l'art, des pillules de cinq grains chacune, avec le mucilage de la gomme-adragant. A en prendre deux, dans des cas preſſants, tous les demi-quarts-d'heure, & un gobelet de tiſane-de-ſymphitum N°. 219, par-deſſus. Quand l'hémorrhagie aura ceſſé, on continuera encore ce remede pendant le premier jour, de ſix en ſix heures, & enſuite, durant une couple de jours, ſeulement les matins & ſoirs.

Rec. *Alumin. rupei pulveris. Unc. j.*
Sanguin. Draconis præparat. Drach. ij.
Miſce; fiant cum mucilag. Gummi Tragacanth. Pillul. pond. Gran. v.
Dr. ad ſcatulam. ſign. N°. 153.

A leur défaut, on prendra chaque fois dix grains d'alun-de-roche en poudre, dans une demi-cuillerée de blanc-d'œuf.

N°. 154.

Pillules laxatives.

Prenez de la gomme-hédre, des extraits-de-fume-terre, d'abſynthe, de chardon-bénit, de chacun vingt-grains; des extraits de-rhubarbe, un gros; d'aloès-gommeux, demi-gros: mêlez le tout intimément enſemble, & faites-en, avec quelques goutres de baume-de-Copahu, des pillules de trois grains chacune. A en prendre trois en ſe couchant, & cinq au réveil, ſoit le nombre ſuffiſant pour être évacué trois ou quatre fois.

Rec. *Gummi hædr.*
Extract. fumariæ
Abſynthii
Cardui benedict. aa ſcrupul. j.
Rhubarb. Drach. j.
Aloës gummos. Drach. ſemis.
Miſce intime; fiant cum Balſam. de Copaiba guttis aliquot Pillul. pond. Gran. iij. Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 154.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par deux des pillules ſous le N°. XXVI, dont elles prendront une en ſe couchant, & l'autre à leur réveil.

N°. 155.

Pillules de calomel purgatives.

Prenez de l'extrait-Panchymagogue de Crollius, vingt-cinq grains; du calomel, ſix grains; de la réſine-de-Jalap, quatre grains: mêlez bien le tout, & faites-en, avec de l'élixir-de-propriété, dix pillules. A prendre en une fois, le matin à jeun, en obſervant le régime ordinaire lorſque l'on ſe purge.

Rec. *Extract. Panchymagog. Croll. Gran. xxv.*
Calomel. Gran. vj.
Reſinæ Jalapp. Gran. iv.
Miſce; fiant c. elixir. Proprietat. Pillul. æqual. N°. x.
Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 155.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſubſtitueront à l'ordonnance les pillules N°. XXV.

N°. 156.

Pillules purgatives.

Prenez de l'extrait-Panchymagogue de Crollius, vingt grains; de l'extrait-d'hellébore-noir, de l'aloès bien choiſi, de chacun trois grains; des trochiſques-d'Alhandal, un grain; de l'huile-d'anis, une goutte : faites-en dix pillules égales, qu'on prendra en une fois, le matin à jeun.

Rec. *Extract. Panchymagog. Crollii Gran. xx.*
Hellebor. nigr.
Aloës elect. aa Gran. iij.
Trochiſc. Alhandal Gran. j.
Olei Aniſi gutt. j.
Miſce; fiant Pillul. N°. *x. Dr. ad ſcatul. ſign.* N°. 156.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre polychreſte N°. XXXIV.

N°. 157.

Pillules pour purifier les humeurs.

Prenez de l'extrait-d'aconit, huit grains; du mercure doux, un gros; du ſucre blanc, une once. Mêlez les intimément enſemble; ajoutez-y peu-à-peu de l'extrait-de-ciguë, demi-once; du ſavon-de-Starckei, deux gros, & quantité ſuffiſante de baume-du-Pérou, pour faire de cette maſſe, qu'on aura mêlée avec le plus grand ſoin, des pillules de quatre grains chacune. A en prendre au commencement trois, matin & ſoir, pour augmenter enſuite journellement chaque doſe d'une pillule, auſſi long-temps que l'augmentation n'occaſionnera aucune incommodité conſidérable, & à continuer, à la doſe qu'on pourra ſupporter, juſqu'à la guériſon.

Rec. *Extract. Aconiti Gran. viij.*
Mercur. dulc. Drach. j.
Sacchar. alb. Unc. j.
Mixtis intime adde paulatim
Extract. Cicut. Unc. ſemis.
Sapon. Starkei. Drach. ij. fiat cum
Balſamo Peruviano Maſſ. Pillul. exactiſſime mixta, & exinde pillul. ſing. pond. gr. iv. argent. fol. ob duct. Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 157.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes dépuratives No. VIII, & par le bouillon fait avec les eſpeces N°. XXXVIII.

No. 158.

Pillules anti-ſyphilitiques.

Prenez douze grains de ſublimé corroſif, tiré d'une perſonne ſûre, & autant de ſel-ammoniac : triturez-les bien enſemble : diſſolvez ce mêlange dans une once d'eau diſtillée de fleurs-de-ſureau. Ayez à la main de la mie de pain de froment ou d'épéautre, recuite au four, au point de pouvoir être réduite en poudre impalpable : verſez la ſolution ſuſdite, dans un grand mortier de verre ou de marbre ; jettez-y peu-à-peu de votre poudre de pain, autant que l'eau en pourra bien imbiber. Commencez alors à travailler votre mêlange, en y ajoutant très-inſenſiblement, & en continuant d'agiter aſſidument la maſſe, ce qu'il faudra de poudre de pain, pour lui donner, après l'avoir intimément mêlé, aſſez de conſiſtance pour pouvoir en faire des pillules de trois grains chacune. Aſpergez alors vos pillules, avec de la poudre de régliſſe, & conſervez-les dans une boëte. On commencera par en prendre une en ſe couchant, deux heures après avoir ſoupé, en obſervant de boire par-deſſus, une couple de verres de la tiſane-d'orge, No 213. On en augmentera de deux en deux jours la doſe, d'une ſeule pillule, & cela, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive qu'elles produiſent du pincement à l'eſtomac, ou à la poitrine. Dès-lors, on diminuera la doſe, que l'on réduira au point où l'on pourra commodément la ſupporter, & on en continuera patiemment l'uſage, ſelon cette méthode, juſqu'à ce que la ceſſation des accidents annonce la guériſon parfaite.

Rec. *Mercur. ſublim. corroſiv.*
Salis ammoniac. aa Gran. xij.
Probe terantur unà in mortar. vitr. magnitudinis adæquatæ in pollinem, cui ſenſim affunde
Aquæ deſtillat. flor. Sambuc. Unc. j.
agita unà, donec pulvis perfecte ſit ſolutus.
Sit ſimul ad manum mica biſcocta panis tritici vel ſpeltæ in pulverem impalpabilem redacta : ſaturetur ſolutio paulatim pane pulveriſato ; agitetur maſſa ſaturata indefeſſe, addendo ſub perpetua agitatione ſenſim panis pulveriſati q. ſ. ut fiat maſſa pillularis intime commixta & exinde pillul. ſingul. ponderis gr. iij. exhibeantur pulv. liquirit. reſpers. ad ſcatul. ſign. No. 158.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les pillules anti-ſyphilitiques No. XXI.

N°. 159.

Pillules de ſavon.

Prenez du ſavon blanc, & de l'extrait de Taraxacum, de chacun une once; de la liqueur de terre-foliée-de-tartre, ce qu'il en faut pour faire une maſſe à pillules, dont on fera des pillules de quatre grains chacune. A en prendre quatre à ſix à la fois, au réveil, & vers les dix heures du matin : on déjeûnera, dans l'intervalle des deux priſes, avec un bouillon altéré avec une poignée de chicorée-amere.

Rec. *Saponis Venet.*
Extract. Taraxac. aa Unc. j.
Liquor. Terr. foliat. Tartar. quantum ſatis ad Pillularum maſſam conficiendam; fiant exinde Pillul. ponder. gr. iv. Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 159.

A leur défaut, on réduira du ſavon raclé, en pillules, avec quantité ſuffiſante de miel, & l'on boira par-deſſus chaque priſe, un ou deux verres de décoction de chicorée-amere.

N°. 160.

Pillules vermifuges.

Prenez des extraits d'abſynthe & de gentiane, de chacun trois grains; du mercure doux, ſix grains; d'aſſa-fœtida, deux grains; d'aloès choiſi, de la réſine de-Jalap, & des trochiſques-Alhandal, de chacun deux grains; de l'huile-de-tanaiſe, une goutte : mêlez le tout enſemble, & faites-en, avec l'élixir-de-propriété, des pillules de deux grains. A prendre en une fois, le matin à jeun, & pour lavage, quelques taſſes d'infuſion de fleurs-de-pêches.

Rec. *Extract. Abſynth.*
Gentian. aa Gran. iij.
Mercur. dulc. Gran. vj.
Aſſæ fœtid. Gran. ij.
Aloës elect.
Reſin. Jalapp.
Trochiſcor. Alhandal aa Gran. ij.
Olei Tanacet. Gutt. j.
Miſce, fiant cum elixir. Propriet. Pillul. pond. Gran. ij. Dr. ad ſcatulam. ſign. N°. 160.

A leur défaut, on prendra, dans la matinée, deux ou trois onces d'huile-de-ricin, s'il eſt poſſible d'Amérique, en deux fois, à la diſtance d'une couple d'heures une moitié de l'autre. On avalera cette huile, dans le double de bouillon, & le ſoir, on prendra un lavement d'infuſion d'abſynthe, animé de deux onces de la même huile.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront tenter de ſuppléer à l'ordonnance, en prenant en ſe couchant, une des pillules du No. XXVI, pendant pluſieurs jours de ſuite, & les lendemains à jeun, une once d'huile-de-ricin. En finiſſant ces eſſais, on ſe purgera avec les pillules No. XXV, & on aura aſſez ſouvent lieu d'en être ſatisfait.

No. 161.

Pommade adouciſſante.

Prenez du blanc-de-baleine récent, deux gros; de l'huile-d'amandes-douces, une once; de la cire-vierge, deux gros : faites-en, ſelon l'art, une pommade, & ajoutez-y, en l'ôtant du feu, demi-gros d'huile-diſtillée-de-cire, paſſée cinq ou ſix fois à l'alambic.

Rec. *Spermat. Ceti non rancid. Drach. ij.*
Olei amygdal. dulc. Unc. j.
Ceræ alb. Drach. ij.
fiat l. a. pomatum; ab igne remot. adde
Olei deſtillati puriſs. Ceræ Drach. ſemis.
Dr. ad Oll. ſign. No. 161.

A ſon défaut, on baſſinera aſſidument la partie affectée avec de la crême-fraîche.

No. 162.

Pommade rouge.

Prenez deux onces de beurre frais, qui aura été infuſé pendant quelques jours au ſoleil ou ſur le foyer, dans le triple d'eau-roſe : décantez l'eau, ajoutez au beurre de la cire-vierge liquéfiée, trois gros; du précipité rouge, réduit en poudre très-fine, & du camphre, de chacun un gros & demi : faites-en, ſelon l'art, une pommade exactement mêlée.

Rec. *Butyri recentis Unc. ij.*
Aq. ſtill. roſ. r. Unc. vj. inſolentur per dies aliquot unà, poſt aquæ decantationem admiſce butyro
Ceræ albæ liquefact. Drach. iij.
Mercur. præcipit. rubr. &
Camphor. aa Drach. j. & ſemis ; probe unà trit.
Fiat l. a. Pomatum intime mixtum. Dr. ad veſiculam vel Olludam vitr. ſign. N°. 162.

N°. 163.

Potion anti-émétique.

Prenez du ſel-d'abſynthe-alkalin, ou, à ſon défaut, du ſel-de-tartre, demi-gros, que vous tiendrez dans une figuette de verre bien bouchée, juſqu'au moment où vous voudrez vous en ſervir. Jettez-le alors dans deux cuillerées à bouche d'eau-diſtillée-de-menthe ou d'eau-de-canelle orgée, mêlées avec deux cuillerées de jus de citron paſſé par un linge ; & avalez incontinent le mêlange en une fois, au plus fort de la fermentation.

Rec. *Salis abſynth. perfect. alkalin. ; vel hoc deficiente*
Tartari Drach. j. Dr. ad vitr. probe obturatum.
Rec. *Succi Citri depurat. Unc. ij.*
Aquæ deſtill. Menth. Unc. ij. M.
Dr. ad vitr. ſign. Ingrédients pour faire la potion anti-émétique. N°. 163.

A défaut de jus de citron & d'eau de menthe, on mêlera le ſel, comme il vient d'être preſcrit, avec deux cuillerées de vinaigre & autant d'eau ſimple.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative remplaceront les acides par trente gouttes d'eſprit-de-ſoufre N°. XIV, étendues dans deux onces d'eau-de-menthe. A prendre comme il eſt indiqué à l'ordonnance N°. 128.

N°. 164.

Potion calmante.

Prenez de l'eau-diſtillée-de-menthe, deux onces ; de l'eau-de-canelle orgée, & du jus épuré de citron, de chacun une once ; vingt gouttes-anodines-de-Sydenham, & du ſyrop-de-menthe, demi-once : mêlez le tout enſemble. A en prendre la

la moitié, & deux heures après, le reſte, ſi la premiere priſe ne produit pas l'effet deſiré.

Rec. *Aquæ deſtill. Menth. Unc. ij.*
Cinnamom. hordeat.
Succi citri aa Unc. j.
Laudan. liquid. Sydenh. gutt. xx.
Syrupi Menthæ Unc. ſemis.
Miſce. Dr. ad vitr. ſign. N°. 164.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, par double doſe des gouttes N°. XII, priſes dans une cuillerée du meilleur vin que l'on aura, & que l'on aromatiſera avec une douzaine de gouttes de l'eſſence ſous le N°. IV.

N°. 165.

Potion émétique & laxative.

Faites diſſoudre, dans une livre d'eau tiede, trois gros de ſel-végétal, & ajoutez-y trois grains de tartre-émétique, diſſout dans une couple de cuillerées d'eau bouillante. On en prendra la moitié tiede, à jeun, & après chaque évacuation, un gobelet d'eau tiede. Si, au bout d'une heure, la dite doſe ne faiſoit pas d'effet, on prendra l'autre moitié; & ſi l'effet de la premiere priſe étoit médiocre, on l'appuyera avec le reſte, par verrées, à raiſon du beſoin.

Rec. *Salis vegetabil. Drach. iij.*
Solve in
Aquæ tepidæ libr. j.; ſolutioni adde
Tartar. emetic. in aquæ bullient. Unc. ij. ſoluti Gran. iij.
Dr. ad vitr. ſign. N°. 165.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront le ſel-végétal par deux gros du ſel-polychreſte N°. XIX, & le tartre-émétique par trois grains de la poudre No. XXXIII.

N°. 166.

Potion laxative.

Prenez une once & demie de tamarins; trois gros de feuilles mondées, ou de follicules de ſéné; de la rhubarbe choiſie & coupée, demi-gros; de l'anis, ſix grains;

du ſel-de-Sedliz, deux gros : faites tremper le tout ſur les cendres, pendant deux heures, avec quatre onces d'eau bouillante : donnez-lui enſuite une dixaine d'ondes : coulez la décoction, & ajoutez-y une once de ſyrop-de-roſes-pâles. A prendre tiede, en une fois, & à jeun ; & après chaque évacuation, une taſſe de thé foible ou un bouillon clair de veau. Il arrive que l'on a beſoin ſur-le-champ d'un laxatif. Dans ces cas, l'apothicaire fera fondre dans quatre onces d'eau, demi-once d'électuaire-lénitif, & deux onces de manne : cela ſera fait dans quelques minutes. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance ſur-le-champ, avec le ſel N°. XX.

Rec. *Tamarind. Unc. j. & ſemis.*
Fol. Sennæ ſ. Stipit. Drach. iij.
Rhei elect. concis. Drach. ſemis.
Semin. Aniſi Gran. vj.
Salis Sedlizens. Drach. ij.
Mixta infundantur per bihorium cum aquæ fervid. Unc. iv.
Coque dein per horæ momentum ; Colat. admiſce ſyrup. roſ. ſolutiv. Unc. j. & exhibe ad vitr. ſign. No. 166.

N°. 167.

Potion de manne.

Prenez trois onces de manne-en larmes : faites-la fondre dans un gobelet de bouillon clair de veau : délayez-y enſuite demi-once d'huile-d'amandes-douces. A prendre en une fois, à jeun, en obſervant le régime uſité lorſque l'on ſe purge.

Rec. *Mannæ elect. Unc. iij.*
Solve in juſculi vitulin. tenuis Unc. v. & admiſce
Olei Amygdal. dulc. Unc. ſemis.
Dr. ad vitr. ſign. No. 167.

A défaut de cette potion, après avoir avalé une couple de cuillerées à bouche d'huile-d'olives, on boira du jus de pruneaux ſecs, adouci avec un peu de miel, en quantité ſuffiſante pour en être purgé une couple de fois.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par dix gros du ſel N°. XX, diſſout dans une très-légere infuſion de graine-de-lin.

N°. 168.

Potion minorative.

Prenez de la pulpe de caſſe & de tamarins, de chacune une once : faites-les bouillir à petit-feu, avec ſix onces d'eau commune, à la réduction de quatre. Ajoutez-y, ſur la fin, deux onces de manne & un gros de crême-de-tartre. Coulez la décoction. A prendre en une fois, tiede ; & après chaque évacuation, on boira un gobelet de bouillon clair de veau.

Rec. *Pulp. Caſſiæ*
Tamarind. aa Unc. j. & ſemis.
Coque leni igne in Aquæ commun. Unc. vj. ad Unc. iv.
Adde tunc
Mannæ Unc. ij.
Cremor. Tartar. Drach. j. Colat. Dr. ad vitr. ſign. No. 168.

A défaut de cette potion, on prendra, dans ſix onces de jus de pruneaux ſecs, deux ou trois gros de crême-de-tartre.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront par une once du ſel N°. XX, diſſout dans une livre d'eau dégourdie, qu'on boira dans l'eſpace d'une heure, par verrées.

No. 169.

Poudre abſorbante.

Prenez des coquilles d'œufs & des yeux d'écreviſſes préparés, de chacun un gros : mêlez le tout enſemble, & faites-en une poudre. A en prendre trente grains dans un verre d'eau. fraîche.

Rec. *Teſtar. Ovor.*
Lapid. Cancror. præparat. aa Drach. j.
Miſce. Dr. ad chartam. ſign. N°. 169.

A défaut de cette poudre, prenez même doſe de craie blanche fine. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les poudres N°. XXVII.

No. 170.

Poudre abſorbante & carminative.

Prenez de la magnéſie-blanche, demi-once ; de la racine de pied-de-veau préparée, de la canelle, des cubebes & cardomomes, de chacune un gros ; des huiles-diſtillées-de-menthe & d'anis, broyées avec une once & demie de ſucre blanc, de chacune dix gouttes ; du Santal-rouge, un gros & demi : mêlez le tout enſemble, & réduiſez-le en une poudre fine. A en prendre, d'heure en heure, demi-gros.

Rec. *Magnes. alb. Unc. ſemis.*
Radic. Ari præpar.
Cinnamom.
Cubebar.
Cardomom. aa Drach. ſemis.
Olei deſtillat. Menthæ & Aniſi cum Sacchar. alb. Unc. j. & ſemis triti, aa gutt. x.
Ligni Santali rubri Drach. j. & ſemis.
Mixta in pulv. Dr. ad Scatul. ſign. No. 170.

A défaut de cette poudre, on prendra la charge de la pointe d'un couteau de cumin & d'anis en poudre ; & l'on boira par-deſſus, une couple de taſſes d'infuſion de fleurs-de-camomilles.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſuppléeront à l'ordonnance, en prenant, de deux en deux heures, une priſe des poudres No. XXVII, & par-deſſus, la ſuſdite infuſion.

No. 171.

Poudre anti-hectique.

Prenez de l'anti-hectique-de-Poterius, demi-once ; du quinquina & de l'écorce de caſcarille en poudre, de chacun deux gros ; mêlez le tout enſemble, & faites-en des paquets de vingt grains. On prendra chaque paquet en une fois, dans de l'eau dégourdie.

Rec. *Antihectic. Poterii Unc. ſemis.*
Pulv. Cortic. Peruvian.
Caſcarill. aa Drach. ij.
Miſce exacte. Divid. in dos. æqual. ſmg. pond. gr. xx.
Dr. ad chartam ſign. No. 171.

A défaut de cette poudre, on pilera des feuilles de lierre-terreſtre, choiſies & récentes, avec un tiers de ſucre-candi rouge ou de caſſonade. A prendre de cette conſerve, la valeur d'une noix-muſcade, toutes les trois heures; en buvant par-deſſus, une couple de taſſes d'une infuſion ſaturée des dites feuilles. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par le thé No. XLIV, s'il y a de la fievre; & ſi le malade en eſt exempt, par le thé indiqué ſous le No. XLI.

No. 172.

Poudre apéritive martiale.

Prenez du ſafran-de-Mars apéritif, & de la terre-foliée-de-tartre, de chacun deux gros; du calmus-aromatique, demi-once: mêlez le tout enſemble, & faites-en des paquets de demi-gros chacun. A en prendre une priſe, deux heures avant les deux repas, & par-deſſus, un bouillon altéré avec un bouquet de chicorée-amere.

Rec. *Croci Martis aperient.*
Terræ fol. Tartar. aa Drach. ij.
Calami aromatic. pulv. Unc. ſemis.
Miſce; f. pulv. div. in xvj. doſ. æqual.
Dr. ad chart. ſign. No. 172.

A défaut de cette poudre, on prendra huit grains de rouille-de-fer pure, mêlée avec dix grains de crême-de-tartre, & deux grains de feuilles de chardon-bénit, dont on fera une poudre pour une priſe. On uſera en même-temps de l'eau-de-rouille No. 39.

No. 173.

Poudre camphrée.

Prenez deux gros de nitre-purifié; deux ſcrupules de camphre; un gros de ſucre blanc: mêlez le tout enſemble, & faites-en des paquets de vingt grains chacun, pour en uſer comme il eſt preſcrit dans le livre.

Rec. *Nitr. depurat. Drach. ij.*
Camphor. ſcrup. ij.
Sacchar. alb. Drach. j.
Miſce; divid. in doſes æqual. ſingul. gr. xx.
Dr. ad chart. ſign. No. 173.

N°. 174.

Poudre de cloportes compoſée.

Prenez de cloportes nouvellement préparés, trois gros ; du cinnabre-d'antimoine & du mercure-doux, de chacun vingt grains : mêlez le tout exactement enſemble, & faites-en des paquets de vingt grains chacun, pour vous en ſervir ſelon qu'il eſt indiqué dans le livre.

Rec. *Milleped. recent. præpar. Drach. iij.*
Cinnabar. Antimonii
Mercurii dulc. aa Gran. xx.
Miſce intime ; f. dos. ſing. pond. gr. xx. Dr. ad chartam ſign. N°. 174.

A défaut de cette poudre, on lui ſubſtituera une demi-cuillerée de ſuc exprimé de cloportes lavés, qu'on avalera dans une taſſe de bouillon. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes N°. VIII, & par des bouillons faits avec les eſpeces N°. XXXVIII.

N°. 175.

Poudre de crême-de-tartre.

Prenez demi-once de crême-de-tartre ; du nitre-dépuré, de la magnéſie-blanche, de chacun deux gros, & du ſucre blanc, deux gros & demi. Mêlez le tout enſemble, & faites-en une poudre. A en prendre les matins & ſoirs, une cuillerée à café pleine, battue dans un verre d'eau fraîche.

Rec. *Cremoris. Tartar. Unc. ſemis.*
Nitr. depurat.
Magneſiæ alb. aa Drach. ij.
Sacchar. alb. Drach. ij. & ſemis.
Miſce ; fiat Pulv. Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 175.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par le mêlange de parties égales des poudres N°. XXVII, & du ſel N°. XIX : l'uſage & les doſes de ce remede ſont les mêmes que pour la poudre à laquelle elle doit ſervir de ſupplément.

N°. 176.

Poudre digeſtive.

Prenez du tartre-vitriolé & du ſel-polychreſte pulvériſé, de chacun deux gros: mêlez-les enſemble, & faites-en des paquets de demi-gros chacun. A prendre dans une taſſe d'eau tiede, d'après les renſeignements donnés dans le livre. En prenant une priſe de cette poudre en ſe couchant, la veille du jour où l'on aura à ſe purger, on diſpoſera les premieres voies à ſe débarraſſer de la ſaburre. Quelques priſes remédieront auſſi aux crudités paſſageres, & aux petites plénitudes de l'eſtomac.

Rec. *Tartar. vitriol.*
Salis polychreſt. pulv. aa Drach. ij.
Miſce; divide in viij part. æqual. Dr. ad chartam ſign. No. 176.

A ſon défaut, on prendra de la poudre de crême-de-tartre N° 175, que les perſonnes pourvues de la pharmacie portative remplaceront, ſelon qu'il eſt recommandé à l'ordonnance N°. 175.

N°. 177.

Poudre diurétique.

Prenez trois à quatre grains de ſquille préparé; ſix grains de tartre-vitriolé; deux grains de nitre, & autant de racine de dompte-venin: pulvériſez & mêlez le tout: faites-en un paquet, qu'on prendra en une fois, dans de l'eau dégourdie ou dans du pain enchanté. On fera faire le nombre néceſſaire de tels paquets, qui ſeront préparés ſéparément, de la maniere qu'il vient d'être indiquée.

Rec. *Scillæ præpar. Gran. iv.*
Tartar. vitriol. Gran. vj.
Nitri depurat.
Rad. vincetoxic. aa Gran. ij.
Miſce; fiat Pulv. Dr. ad chartam & f. tal. doſes No. *requiſito, ſign.* No. 177.

A défaut de cette poudre, on uſera du vin diurétique No. 224.

N°. 178.

Poudre émétique.

Faites diſſoudre, dans demi-taſſe d'eau bouillante, quatre grains de tartre-émétique: mêlez cette ſolution avec un gobelet d'eau tiede, pour en prendre la moitié, & l'on uſera de l'autre moitié, comme de la potion émétique & laxative No. 165, en obſervant de la prendre par cuillerées dans un verre d'eau tiede. On pourra ſubſtituer à la poudre-émétique, le ſyrop-émétique, dont un gros équivaut à un grain de tartre; & on prendra de ce ſyrop, par cuillerées à café, dans le double d'eau tiede: une cuillerée ou deux de ce mêlange, ſuffiront pour les enfants.

Rec. *Tartar. emetic. gr. iv. Dr. ad Chartam. ſign.* No. 178.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſubſtitueront à l'ordonnance une priſe de la poudre No. XXXIII.

N°. 179.

Poudre contre l'éréſipelle.

Prenez des fleurs-de-camomilles & de ſureau, de la farine de ſeigle, de chacune une poignée; de la céruſe, demi-once; du camphre, deux gros: mêlez le tout enſemble, & faites-en une poudre fine, dont on poudrera la partie affectée.

Rec. *Pulv. flor. Chamomil.*
Sambuc.
Farin. Secalin. aa Manip. j.
Ceruſſæ Unc. ſemis.
Camphor. Drach. ij.
Miſce: fiat pulv. tenuis. Dr. ad ſcatulam ſign. No. 179.

A défaut de cette poudre, on prendra ſix parties de farine de ſeigle, & une partie de craie blanche pulvériſée, pour s'en ſervir comme il vient d'être preſcrit, ou ſur du papier.

N°. 180.

Poudre hydragogue.

Prenez douze grains de gomme-goutte ; trente grains de ſel-d'abſynthe neutre, & deux grains de ſavon de Starkei : faites-en une poudre intimément mêlée, qui ſervira pour une priſe. A prendre le matin, dans du pain enchanté, ou délayée dans une taſſe d'eau dégourdie.

Rec. *Gumm. Guttæ Gran. xij.*
Sal. Abſynth. neutr. Gran. xxx.
Sapon. Starkei. Gran. ij.
Miſce intime. Dr. ad chartam ; fiant tales doſes ſeorſim, No. *requiſito, ſign.* N°. 180.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la teinture-hydragogue No. XVIII.

N°. 181.

Poudre de magnéſie.

Prenez de la magnéſie-blanche, une once ; du nitre-dépuré, deux gros, & du ſucre blanc, demi-once : pulvériſez & mêlez le tout enſemble. A en prendre, d'heure en heure, une cuillerée à café pleine, battue dans un verre d'eau.

Rec. *Magnes. alb. Unc. j.*
Nitr. depurat. Drach. ij.
Sacchar. alb. Unc. ſemis. Miſce exacte ; Dr. ad ſcatul. ſign. N°. 181.

A défaut de cette poudre, on lui ſubſtituera une portion égale de crême-de-tartre & de fine craie blanche ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre N°. XXVII.

N°. 182.

Poudre martiale & roborante.

Ajoutez à la doſe preſcrite de la poudre-abſorbante & carminative N°. 170, deux gros de limaille-brûlée N°. 113. A en prendre, le matin à jeun, & demi-heure avant les deux repas, la valeur d'une cuillerée à café pleine, dans de l'eau ou dans du pain enchanté.

Rec. *Doſ. præſcript. Pulver. abſorbent. & carminat.* No. 170, *Limaturæ uſtæ* No. 113. *Drach. ij. Miſce intime. Dr. ad ſcatul. ſign.* No. 182.

A défaut de cette poudre, on prendra, aux heures qui viennent d'être indiquées, une taſſe de vin chalybé No. 223.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les poudres No. XXX, en obſervant d'ajouter à chaque priſe un grain de canelle en poudre, & trois grains de poudre d'écorce de caſcarille. A défaut de ce dernier ingrédient, on prendra la même quantité de ceſte d'oranges-ameres, ſéché à l'ombre & pulvériſé.

No. 183.

Poudre de Kermès.

Prenez un grain de kermès-minéral, trois grains de tartre-vitriolé, & deux grains de ſucre blanc: mêlez le tout enſemble; faites-en une poudre fine pour une priſe, & le nombre dont on aura beſoin, ſe préparera ſéparément. A prendre dans une cuillerée à café de ſyrop-de-capillaire. Lorſque cette doſe n'occaſionnera pas des nauſées, on fera de trois priſes deux, & même de deux une, ſi le beſoin l'exige.

Rec. *Kerm. mineral. Gran. j.*
Tartar. vitriol. Gran. iij.
Sacchar. alb. Gran. ij.
Miſc. Dr. ad chart. fiant tales doſes ſeorſim No. *requiſito, ſign.* No. 183.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, en faiſant boire au malade, d'heure en heure, une taſſe d'infuſion, faite avec parties égales des thés No. XLI & XLIV, adoucie avec du ſyrop-de-capillaire.

No. 184.

Poudre de quinquina.

Prenez vingt grains de quinquina choiſi, trois grains de racine de ſerpentaire, & un grain de canelle: mêlez le tout enſemble pour une priſe. A en prendre de trois en trois heures un paquet, dans une cuillerée de vin, mêlée avec partie égale d'eau.

Rec. *Cortic. Peruvian. Gran. xx.*
Radic. Serpentar. Gran. iij.
Cinnamom. acut. Gran. j.
M. f. Pulv. Dr. ad chartam ; fiant tal. doſes ſeorſim No. *requiſito, ſign.* No. 184.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par l'eſſence vitale N°. IV. On y ſuppléera, chez les pauvres, par quelques cuillerées d'un bon vin adouci avec du ſucre.

N°. 185.

Poudre pectorale.

Prenez du blanc-de-baleine récent, deux gros ; des fleurs-de-benjoin, du nitre-d'antimoine & du ſafran, de chacun un ſcrupule ; du ſucre-candi, demi-once : mêlez le tout enſemble, & réduiſez ce mêlange en poudre : faites-en des paquets de demi-gros chacun. A en prendre, de quatre en quatre heures, une priſe, & par-deſſus, une couple de taſſes d'infuſion de véronique.

Rec. *Spermat. Ceti Drach. ij.*
Flor. Benzoës
Nitr. Antimoniat.
Croc. aa ſcrup. j.
Sacchar. Cand. Unc. ſemis.
Miſc. fiat Pulv. divid. in xiv. doſ. æqual. Dr. ad chartas ſign. No. 185.

A défaut de cette poudre, on prendra la valeur d'une noiſette de beurre frais, mêlé avec deux grains de ſafran, broyé avec le triple de ſucre. Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, boiront par-deſſus chaque priſe de ce ſupplément, une couple de taſſes du thé N°. XLIV.

N°. 186.

Poudre purgative.

Prenez vingt grains de poudre-de-Jalap choiſi & réſineux ; vingt-cinq grains de crême-de-tartre ; & trois grains de réſine-de-Jalap : broyez le tout enſemble, & ajoutez-y une goutte d'huile-d'anis. A prendre en une fois à jeun, dans de l'eau tiede, en ſuivant le régime uſité quand on ſe purge.

Rec. *Pulv. rad. Jalapp. elect. Gran. xx.*
Cremor. Tartar. Gran. xxv.
Reſin. Jalapp. Gran. iij.
Terantur unà in pulv. addendo olei aniſi gutt. j. Dr. ad chart. ſign. N°. 186.

Cette compoſition eſt à fort-bas prix, purge très-bien, & les ingrédients ſe trouvent chez tous les apothicaires, & même chez quelques marchands épiciers de la campagne.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre N°. XXXIV.

N°. 187.

Poudre de rhubarbe.

Prenez de la fine rhubarbe, trente-cinq grains; des yeux d'écreviſſes préparés, ſix grains; de la canelle, deux grains: mêlez le tout, & réduiſez-le en poudre. A prendre ce mélange à jeun, dans du pain enchanté, ou délayé dans une taſſe d'eau tiede ou de café foible, en obſervant le régime uſité quand on ſe purge.

Rec. *Rhei elect. Gran. xxxv.*
Oculor. Cancr. præpar. Gran. vj.
Cinnamom. pulveris. Gran. ij.
Miſce; fiat Pulv. Dr. ad chart. ſign. N°. 187.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront remplacer l'ordonnance par une dragme de la poudre indiquée ſous le N°. XXXI, en y ajoutant deux grains de canelle en poudre.

N°. 188.

Poudre ſtomachale.

Prenez deux gros de poudre de la feuille de chardon-bénit; de la canelle, des cubebes & des petites-cardomomes, de chacune un gros; du poivre-long, de la noix-muſcade, de chacun vingt grains; des huiles diſtillées d'écorces-d'oranges & de menthe, de chacune ſix gouttes; du Santal rouge, réduit en poudre fine, demi-once. Mêlez le tout avec quatre onces de ſucre blanc, & faites-en une poudre. A en prendre une cuillerée à café pleine, à jeun, & autant, demi-heure avant les deux repas, dans un doigt de vin.

Rec. *Pulv. Cardui benedict. Drach. ij.*
Cinnamom.
Cubebar.
Cardomom. minor. aa Drach. j.
Piper. longi
Nucis moſchatæ aa Gran. xx.
Olei deſtillat. Cortic. Aurant.
Menth. aa gutt. vj.
Pulv. Santal. rubr. Unc. ſemis.
Sacchar. albiſſ. Unc. ij. M.
Fiat Pulv. tenuiſſ. Dr. ad ſcatul. ſign. No. 188.

A défaut de cette poudre, on prendra gros comme une noix-muſcade, de rob-de-genievre, mêlé avec trois grains de poudre de racine-de-gentiane.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les gouttes No. X, qu'elles prendront dans un verre de vin de liqueur ſec.

No. 189.

Poudre ſtiptique.

Prenez de l'alun-de-roche, deux gros; du ſang-dragon, un gros; du colcothar-de-vitriol, demi-gros; du bol-d'Arménie & de la pouſſiere de farine, répandue dans les moulins, (*folle-farine*) de chacun deux gros: mêlez enſemble tous ces ingrédients, & faites-en une poudre.

Rec. *Alumin. rupei Drach. ij.*
Sanguin. Dracon. Drach. j.
Colcothar. vitriol.
Boli Armen.
Farinæ molend. volat. (folle-farine) *aa Drach. ij.*
Miſce intime: fiat Pulv. tenuiſſ. Dr. ad ſcatul. ſign. No. 189.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre ſtiptique No. XXIX.

No. 190.

Poudre tempérante.

Prenez du nitre-dépuré, deux gros; des yeux d'écreviſſes ſaturés avec du vinaigre-diſtillé, deux gros & demi; du cinnabre-d'antimoine préparé, un ſcru-

pule : faites-en une poudre, dont on prendra de deux en deux heures vingt grains, dans une couple de cuillerées d'eau diſtillée de fleurs-de-tilleul, ou dans un verre d'eau fraîche.

Rec. *Nitr. depurat. Drach. ij.*
Lapid. Cancr. aceto deſtillat. ſaturat. Drach. ij. & ſemis.
Cinnabar. Antimonii præparat. ſcrup. j.
Miſce ; fiat Pulv. Dr. ad ſcatul. ſign. No. 190.

A défaut de cette poudre, on uſera de ce qui eſt ſubſtitué à la mixture tempérante No. 130.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre No. XXVIII.

No. 191.

Poudre vermifuge.

Prenez de la ſemence contre les vers & de la coralline, de chacune deux gros; du tartre-vitriolé, demi-once : mêlez & réduiſez le tout en poudre. A en prendre demi-gros, le matin à jeun, & autant une heure avant le dîner, dans un gobelet d'eau tiede.

Rec. *Semin. contra Vermes*
Muſc. Corallin. aa Drach. ij.
Tartar. vitriol. Unc. ſemis.
Miſce ; f. Pulv. Divid. in xvj. doſ. æqual. Dr. ad chartas. ſign. No. 191.

On ſuppléera à l'ordonnance, par ce qui eſt rapporté dans le texte du livre, & ſous le No. 36.

No. 192.

Poudre vomitive d'Ipécacuanha.

Prenez de l'Ipécacuanha récemment pulvériſé, vingt-quatre grains; du tartre-vitriolé, ſix grains : faites-en une poudre. A prendre en une fois, à jeun, dans une taſſe d'eau tiede. Après chaque vomiſſement, le malade prendra un gobelet d'eau tiede, pour le faciliter. Les perſonnes qui ont beaucoup de fievre, & chez qui il y a de la diſpoſition à l'inflammation, s'humecteront avant que de prendre le vomitif, avec quelques verres de la tiſane-d'orge No. 213.

Rec. *Radic. Hypecacuan. alb. recent. pulveriſ. Gran. xxiv.*
Tartar vitriolat. Gran. vj.
Miſce; fiat Pulv. Dr. ad chartam. ſign. No. 192.

A défaut de cette poudre, on boira beaucoup d'infuſion de fleurs-de-camomilles tiede, & on animera le premier verre, avec une cuillerée à café pleine d'eau-des-Carmes.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre No. XXXII.

No. 193.

Suc d'herbes apéritif.

Prenez les herbes récentes d'hépatique, d'oxylapathum, & de dent-de-lion, de chacune quatre poignées; du creſſon-de-fontaine & du beccabunga, de chacun trois poignées : exprimez-en le ſuc ſous la preſſe : épurez-le, & ajoutez-y le ſuc de cent cloportes lavés vivants dans du vin blanc, & qu'on aura enſuite écraſés. A en prendre, le matin à jeun, & à quatre heures après-midi, une taſſe, dans le triple de bouillon clair ou de petit-lait.

Rec. *Herb. recent. Hepatic.*
Oxylapat.
Taraxac. aa Manip. iij.
Naſturt. aquatic.
Beccabung. aa Manip. ij.
Exprimat. ſuccus depuretur, & addatur
Succus Milleped. in vino albo ablut. & contus. No. 100.
M. Dr. ad vitr. ſign. No. 193.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par les bouillons faits avec les eſpeces ſous le No. XXXVII, en prenant en même temps, en ſe couchant, quatre ou cinq des pillules du No. XXIII.

No. 194.

Suppoſitoire d'Aloès.

Prenez deux gros de ſavon blanc, raclé, un gros d'aloès-Socotorin pulvériſé, & quantité ſuffiſante de miel, pour en faire, ſelon l'art, des ſuppoſitoires, dont on introduira un dans le fondement, après l'avoir enduit d'huile.

Rec. *Sapon. raſ. Drach. ij.*
Aloës Socotorin. pulv. Drach. j.
Fiant. cum quantit. ſufficient. Mellis l. a. ſuppoſitoria. Dr. ad ſcatulam ſign. No. 194.

A défaut de ce ſuppoſitoire, on ſe ſervira de ceux rapportés ſous les lavements No. 108 ; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remédieront à la conſtipation par une des pillules ſous le No. XXVI.

No. 195.

Syrop balſamique de ſavon.

Prenez du ſyrop-de-ſucre clarifié, neuf onces ; trois gros de térébenthine-de-Chypre ; du ſavon-d'Alicante raclé, neuf gros ; du baume-du-Pérou, deux gros. Faites diſſoudre le tout, ſelon l'art, dans le ſyrop ; mêlez les ingrédients intimément, & ajoutez-y une douzaine de gouttes d'huile-diſtillée-de-citron. A en prendre, à jeun & en ſe couchant, une cuillerée à bouche, dans un verre d'eau.

Rec. *Syrup. Sacchar. clarific. Unc. ix.*
Therebinth. Cypr. Drach. iij.
Saponis Venet. raſ. Drach. ix.
Balſami Peruvian. Drach. ij.
Bene ſolutis, mixtis & l. a. ad ſyrupi conſiſtentiam redactis adde
Olei deſtillat. Citr. gutt. xij. Dr. ad vitr. ſign. No. 195.

On pourra ſuppléer à l'ordonnance par les pillules No. 159.

No. 196.

Syrop contre le crachement de ſang.

Prenez parties égales des ſucs exprimés & dépurés de petit-plantain, d'orties & de citron : faites-en, ſelon l'art, avec du ſucre, un ſyrop. A en prendre, de quatre en quatre heures, deux cuillerées à ſoupe, dans un gobelet d'infuſion de mille-feuille ou de bourſe-à-paſteur.

Rec. *Succi expreſſ. & depurat. Plantagin. min.*
Urticæ
Burſ. paſtoris aa part. æqual.
Miſce ; fiat l. a. cum Saccharo ſyrup. Dr. ad vitr. ſign. No. 196.

A défaut de ce ſyrop, on prendra, aux mêmes heures, demi-gros de la gomme-de-pêcher, diſſoute dans un gobelet d'infuſion de mille-feuille.

N°. 197.

Syrop laxatif.

Prenez du diagrede ſulphuré, quinze grains ; de l'antimoine diaphorétique non-lavé, dix grains ; du mercure-doux, quatre grains : triturez-les bien enſemble, & ajoutez-y demi-once de ſyrop-de-roſes pâles. A prendre en une fois, dans une taſſe d'eau tiede, en obſervant le régime ordinaire lorſqu'on ſe purge.

Rec. *Diagryd. ſulphur. Gran. xv.*
Antimon. diaphor. non loti Gran. x.
Mercur. dulc. Gran. iv.
Bene tritis adde
Syrupi Roſar. ſolutiv. Unc. ſemis.
Miſce ; Dr. ad vitr. ſign. N°. 197.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, pourront y ſuppléer par une double doſe des gouttes N°. IX, ou des pillules N°. XXVI.

N°. 198.

Syrop vermifuge.

Prenez du ſyrop de fleurs-de-pêcher, ſix gros ; du mercure-doux, deux grains : mêlez-les. A prendre en une fois, pour les enfants âgés de deux à quatre ans incluſivement. On ajoutera à ce mêlange, un grain de trochiſques-Alhandal, pour ceux qui ſeront âgés de quatre à huit ans ; & l'on augmentera la doſe du ſyrop & du mercure, à proportion de leur âge.

Rec. *Syrup. flor. Perſicor. Drach. vj.*
Mercur. dulc. Gran. ij. M. Dr. ad vitr.
Syrupo adde
Trochiſcor. Alhandal Gran. j. ad uſum infantum ætatis ann. quatuor ad octo. Dr. ſign. N°. 198.

Pour les perſonnes adultes, on pourra remplacer l'ordonnance par les ſuppléments ſous le N°. 36.

No. 199.

Tabac céphalique.

Prenez des feuilles d'Aſarum, de la racine d'Iris-de-Florence, de chacune deux gros ; des feuilles de romarin avec la fleur, de chacune un gros & demi ; fleurs-de-lavande & de muguet, un gros ; de la racine d'hellébore-blanc, vingt grains : faites-en une poudre, à prendre en guiſe de tabac, avec modération.

Rec. *Radic. Ireos Florentin. Drach. ij.*
Hellebor. alb. Gran. xx.
Folior. Aſari Drach. j.
Roſmarin. c. floribus Drach. j. & ſemis ;
Flor. Lavendul.
Lil. conval. aa Drach. j.
Mixta redigantur in pulverem. Dr. ad ſcatulam ſign. No. 199.

A défaut de ce tabac, on uſera des feuilles de bétoine en fiches ou en tabac.

No. 200.

Tablettes balſamiques.

Faites fondre, dans un vaſe d'argent, ſur un réchaud, quatre onces de pâte de cacao : incorporez-y demi-once de cachou préparé & ſubtilement pulvériſé ; autant de baume-de-Copahu, & deux gros de baume-du-Pérou : faites-en, avec la quantité néceſſaire de ſucre-candi, des tablettes de demi-gros chacune.

Rec. *Cacao in paſtam l. a. redact. Unc. iv.*
Liqueſcant in vaſe argenteo, leni igne ; admiſce dein
Terræ catechu præparat. ſubtiliſſ. pulveriſat.
Balſam. Copaib. aa Unc. ſemis.
Peruviani Drach. ij.
Fiant l. a. cum ſuffic. quantit. Sacchar. Cand. Tabulæ ſingul. pond. drach. dimid. Dr. ad ſcatul. ſign. No. 200.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, y ſuppléeront par l'eſſence No. III, & par l'uſage fréquent du cachou en grains ou en tablettes, ſans ambre ni muſc.

N°. 201.

Teinture de Mars.

Prenez les teintures de Mars de Ludovicus, de gomme-laque & de quinquina, de chacune demi-once : mêlez enſemble les trois teintures. A en prendre le matin à jeun, un quart-d'heure avant les deux repas, & en ſe couchant, chaque fois quarante gouttes, dans du ſyrop-de-menthe, ou dans un doigt de vin.

Rec. *Tinctur. Mart. Ludovic.*
Gumm. Laccæ,
Cortic. Peruvian. aa Unc. ſemis.
Miſce ; Dr. ad vitr. ſign. N°. 201.

A défaut de cette teinture, on prendra du vin chalybé No. 223.

N°. 202.

Teinture pour remédier à l'ouie, diminuée par le relâchement des membranes.

Prenez de la teinture-de-caſtor, deux gros ; des huiles diſtillées de ſauge & de romarin, de chacune trois gouttes. Mêlez le tout enſemble, pour en humecter légérement un peu de coton, qu'on placera dans le conduit de l'oreille, pas plus de trois ou quatre lignes en avant.

Rec. *Tinctur. Caſtorei Drach. ij.*
Olei deſtillat. Salviæ,
Roſmarin. aa Gutt. iij.
Miſce ; Dr. ad vitr. ſign. No. 202.

A défaut de cette teinture, on ſoufflera, matin & ſoir, avec précaution, de la fumée d'un bon tabac, dans le conduit antérieur de l'oreille.

N°. 203.

Teinture de rhubarbe.

Prenez un gros & demi de fine rhubarbe raclée, & trois gros de ſel-de-Glauber : faites-les infuſer pendant la nuit, ſur le foyer, avec un gobelet d'eau bouil-

lante : donnez, le lendemain, à l'infuſion, une couple de bouillons. Coulez la teinture, qu'on prendra en une fois à jeun, en ſuivant le régime uſité lorſqu'on ſe purge. Si l'on a beſoin de ce remede pendant pluſieurs jours, on pourra y ſuppléer en mâchant, en ſe couchant, un morceau de rhubarbe du poids d'un gros.

Rec. *Rhei elect. minutim concis. Drach. j. & ſemis;*
Salis. Glauber. Drach. iij.
Infund. per noctem moderato cinerum calore in aquæ bullient. Unc. iv. Ebulliant per horæ momentum mane ſequenti, & Colatur. exhibe ad vitr. ſign. N°. 203.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par une double doſe des gouttes N°. IX.

N°. 204.

Teinture de rhubarbe tempérée.

Prenez deux gros de fine rhubarbe rapée, & un citron ſucculent, coupé en tranches : faites les infuſer ſur les cendres, durant l'eſpace de trois heures, avec une livre d'eau bouillante : coulez la liqueur. A en prendre une couple de jours de ſuite, à jeun, & demi-heure avant le dîner, chaque fois environ le quart de la doſe preſcrite, ou une quantité ſuffiſante pour en être légérement évacué.

Rec. *Rhei elect. minutiſſ. incis. Drach. ij.*
Mali Citrei ſucculent. incis. N°. *j.*
Infund. ſuper cineres per trihorium, cum aquæ commun. bullientis libr. j. Colatur. exhibe ad vitr. ſign. N°. 204.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance par la poudre N°. XXXI, à prendre dans de l'eau; & au lieu de bouillon, on boira quelques taſſes de limonade chaude, une heure après chaque priſe.

N°. 205.

Tiſane anti-ſcorbutique & laxative.

Prenez des racines d'arum & de pimprenelle, de chacune demi-once; du trefle-de-marais, demi-poignée; des graines de moutarde & de creſſon, de chacune trois gros; méchoacan & rhubarbe fine, de chacun deux gros; des feuilles de ſéné-

mondé, une once: coupez & concaſſez les ingrédients: infuſez les ſur les cendres chaudes, avec deux livres d'eau bouillante, pendant la nuit: coulez le lendemain la tiſane. A en prendre, pluſieurs jours de ſuite, le matin à jeun, un gobelet, ou la doſe ſuffiſante pour en être purgé deux ou trois fois, en obſervant de boire, après chaque évacuation, un gobelet de bouillon de veau clair.

Rec. *Radic. Ari,*
Pimpinell. aa Unc. ſemis;
Herb. trifolii fibrin. Manip. ſemis.
Semin. ſinapeos groſſ. m. contus.
Naſturtii aa Drach. iij,
Mechoacann.
Rhei elect. aa. Drach. ij.
Fol. ſenn. ſ. ſtipit. Unc. j.
Inciſa infundantur in aquæ bullient. libr. ij. per noctem, moderato cinerum calore. Colaturam exhibe ad vitr. ſign. No. 205.

A défaut de cette tiſane, on infuſera, comme il vient d'être preſcrit, deux onces de raifort-ſauvage, avec trois onces de racine-de-patience; pour en prendre un gobelet, à jeun, & un autre une heure avant le dîner.

N°. 206.

Tiſane apéritive.

Prenez les racines de fenouil, de garance & de ſcrophulaire mineure, de chacune demi-once; réglifſe, deux gros: coupez le tout, & faites le infuſer, durant l'eſpace d'une heure, avec trois livres d'eau bouillante: donnez enſuite à cette infuſion une dixaine de bouillons, & coulez-la.

Rec. *Rad. fœnicul.*
Rubiæ Tinctor.
Scrophular. minor. aa Unc. ſemis;
Liquirit. Drach. ij. incis. Misce, & infunde fervide cum aquæ bullient. libr. iij. per unam horam; fac dein ebullire per horæ momentum, & Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 206.

A défaut de cette tiſane, on fera cuire une once & demie de racines de chicorée-ſauvage & un gros de réglifſe, avec deux livres & demie d'eau, à la reduction d'environ deux livres.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative pourront y ſuppléer par des bouillons faits avec les eſpeces du No. XXXVII.

No. 207.

Tiſane Arabique émulſionnée.

Prenez deux gros de gomme-Arabique choiſie : faites la diſſoudre dans deux livres d'infuſion légere de graine-de-lin : broyez ce mélange avec deux douzaines d'amandes-douces pelées & une couple d'amandes de pêches ; puis adouciſſez l'émulſion qu'on aura coulée, avec deux onces de ſyrop-d'althéa.

Rec. *Gumm. Arabic. elect. Drach. ij.*
Solv. in infuſionis tenuis ſeminis Lini libr. ij.
f. exinde l. a. emulſio cum
Amygdal. dulc. excortic. No. *xxiv.*
Nucl. Perſicor. No. *ij. Colat. adde*
Syrupi Altheæ Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 207.

A défaut de cette tiſane, on uſera de celle de graine-de-lin No. 212.

No. 208.

Tiſane blanche.

Prenez une once de corne-de-cerf brûlée, en poudre, & la mie d'un pain blanc d'un ſou : faites les bouillir avec quatre livres d'eau, à la réduction de trois livres : coulez la décoction, & ajoutez y quatre onces de ſyrop-de-coings & deux onces d'eau-de-Canelle orgée. A en prendre de temps en temps un gobelet.

Rec. *Cornu Cervi uſt. pulveris. Unc. j.*
Micæ panis alb. Unc. iv.
Coquantur in aquæ commun. libr. iv. ad remanent. libr. iij.
Cola, adde ſyrupi Cydoniorum Unc. iv. & Aquæ Cinnamomi hordeatæ Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 208.

A défaut de cette tiſane, faites infuſer un gros de canelle avec deux livres d'eau panée ſaturée, que vous coulerez & adoucirez avec du ſyrop ou de la gelée de coings.

N°. 209.

Tiſane de citron.

Prenez deux livres d'une légere décoction d'orge ou de ris: ajoutez y le ſuc d'un citron plein de jus, ou de deux s'ils étoient moins abondants en ſuc: coulez ce mêlange à travers un linge, & adouciſſez la tiſane avec une quantité ſuffiſante de ſucre, ſur lequel on aura premiérement frotté le ceſte du citron, afin de rendre la tiſane plus agréable.

Rec. *Decoct. hordei tenuis libr. ij. adde*
Succ. Mali Citrei ſuccul. N°. *j.*
Colat. edulcoretur ſufficienti quantitate ſacchari ſuper ſaved. Corticis Citri fric. Dr. ad vitr. ſign. No. 209.

A défaut de citron & de ſucre, on ajoutera aux deux livres d'eau-d'orge ou de ris, deux cuillerées de vinaigre & une cuillerée de miel; & les perſonnes qui ſeront pourvues de ſyrop-de-limon, s'en ſerviront pour faire leur tiſane.

N°. 210.

Tiſane commune.

Prenez de la racine de chiendent, une once, & de celle d'oſeille, demi-once; régliſſe, un gros: coupez le tout: faites le bouillir avec trois livres d'eau, à la réduction de deux: coulez la tiſane. L'on pourra ſubſtituer au gros de régliſſe quelques grains d'anis & un peu de ſucre.

Rec. *Radic. Gramin. unc. j.*
Acetos. Unc. ſemis;
Liquirit. Drach. j.
Conciſa coque cum aquæ commun. libr. iij. ad remanent. libr. ij.
Colat. exhibe ad vitr. ſign. N°. 210.

A défaut de cette tiſane, on boira de la tiſane-d'orge N°. 213.

N°. 211.

Tiſane de crême-de-Tartre.

Faites bouillir, dans un pot de terre verniſſé, une once & demie de crême-de-tartre, avec trois livres d'eau, à la réduction de deux: coulez la décoction, pour en boire, de deux en deux heures, un verre, pure ou adoucie avec du ſyrop-de-violettes, ſoit avec du ſucre, juſqu'à ce que le ventre s'ouvre. Dès-lors on en prendra à de plus grands intervalles, ce qu'il faudra pour entretenir les évacuations à raiſon du beſoin. L'on pourra frotter le ſucre ſur du ceſte de citron.

Rec. *Cremor. Tartar. Unc. j. & ſemis.*
Coque cum aquæ commun. libr. iij. ad libr. ij.
Colatur. ut ſupra edulcorat. exhibe ad vitr. ſign. N°. 211.

N°. 212.

Tiſane de graine-de-lin.

Prenez demi-once de graine-de-lin, lavée dans de l'eau froide; deux pommes-renettes pelées, dépouillées du coeur, & coupées par quartiers, & un gros de régliſſe: faites bouillir le tout durant l'eſpace d'un quart-d'heure, avec trois livres d'eau, & coulez la tiſane. Lorſque cette tiſane, ainſi que les autres tiſanes farineuſes qui ſuivent, ſeront trop chargées, on les coupera avec de l'eau qui aura bouilli.

Rec. *Semin. Lini in Aqua frigid. ablut. Unc. ſemis.*
Malor. de Renettes ut ſupra mundat. & in fruſt. concis. No. *ij.*
Radic. Liquirit. Drach. j.
Coque per horæ quadrantem cum Aquæ commun.
libr. iij, & Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 212.

N°. 213.

Tiſane d'Orge.

Prenez une cuillerée à bouche pleine d'orge: faites la cuire un moment: jettez en la premiere eau, & faites bouillir l'orge derechef, durant l'eſpace d'un quart-d'heure, avec trois livres d'eau: coulez la tiſane: adouciſſez la avec du ſyrop de

de limon, & dans les maladies inflammatoires, avec de l'oxymel ſimple, à une once & demie pour la livre de tiſane.

Rec. *Hordei Unc. j. & ſemis.*
Coque pauliſper & decanta aquam : fac ebullire denuo hord. cum aquæ commun. libr. iij. per horæ quadrantem ; Cola decoctum ; edulcoretur libr. j. cum
Syrup. Limonum Unc. j. & ſemis ; & cum totidem
Oxymel ſimplic. in morbis inflammatoriis.
Dr. ad vitr. ſign. N°. 213.

A défaut du ſyrop, on ajoutera à cette tiſane deux cuillerées de vinaigre & une cuillerée de miel, ſur chaque livre.

N°. 214.

Tiſane de pareira-brava.

Prenez de la racine de pareira-brava, hachée, demi-once ; régliſſe, deux gros : faites infuſer le tout pendant une heure, avec trois livres d'eau bouillante : donnez-lui enſuite une dixaine de bouillons, & coulez la tiſane.

Rec. *Radic. Pareiræ bravæ conciſæ Unc. ſemis.*
Liquirit. Drach. ij. Miſce.
Infundant. per horam in aquæ bullient. libr. iij.
Coque dein per horæ momentum. Colatur. exhibe ad vitr. ſign.
N°. 214.

A défaut de pareira-brava, faites votre décoction, comme il vient d'être preſcrit, avec deux onces de racines de perſil.

N°. 215. *a.*

Tiſane laxative.

Faites cuire à petit-feu trois onces de tamarin, & demi-once de crême-de-tartre, avec trois livres d'eau, à la réduction de deux livres : ajoutez alors une once de ſéné mondé, & deux ſemences entieres d'anis-étoilé : ôtez la décoction du feu : quand elle ſera refroidie, vous la coulerez, & vous ajouterez à la colature, deux onces de ſyrop-de-roſes pâles. A en prendre, de deux en deux heures, un verre, ou une quantité ſuffiſante pour entretenir une petite diarrhée.

Rec. *Tamarind. Unc. iij.*
Cremoris Tartar. Unc. ſemis.
Coque in aquæ commun. libr. iij. ad remanentiam libr. ij. adde dein
Fol. Sennæ ſ. ſtipit. Unc. j.
Semin. Aniſi ſtellati No. *ij.*
Removeatur ab igne decoctum, & frigefactum cola, addendo
Syrup. roſarum ſolutiv. Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 215. *a.*

A défaut de cette tiſane, faites diſſoudre, dans une livre d'eau dégourdie, une once & demie de ſel-des-Alpes, pour en uſer comme il eſt preſcrit ci-deſſus; & les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſe ſerviront de la même doſe du ſel No. XX.

No. 215. *b.*

Tiſane de ris.

Prenez du ris, & procédez comme il a été dit pour faire la tiſane-d'orge. On adoucira l'eau-de-ris avec du ſucre frotté ſur l'écorce extérieure d'un citron.

No. 216.

Tiſane des bois de Santals.

Prenez deux onces de racines-de-fenouil, une once de chacun des trois bois de Santals, & deux gros de réglisſe : coupez le tout, & faites-le bouillir avec cinq livres d'eau, à la réduction de quatre livres. Coulez la tiſane, pour en uſer d'après le livre : à défaut de la preſcription de l'uſage, on en boira un verre de deux en deux heures.

Rec. *Radic. fœnicul. Unc. ij.*
Lign. Santal. albi
citrini
rubri aa Unc. j.
Radic. liquirit. Drach. ij.
Conciſa coquantur cum aquæ commun. libr. v. ad remanent. libr. iv. Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 216.

A défaut de cette tiſane, on fera la décoction avec quatre onces de racines de fenouil, que l'on adoucira avec du miel.

N°. 217.

Tiſane de ſcorſoneres.

Prenez deux gros de raclure de corne-de-cerf; trois gros de racine de ſcorſoneres, & un gros de réglisſe : coupez & mêlez le tout enſemble : faites bouillir ces eſpeces à petit-feu, avec quatre livres d'eau, à la réduction de trois, & coulez la tiſane.

Rec. *Raſur. Corn. Cerv. Drach. ij.*
Radic. Scorzon. Drach. iij.
Liquirit. Drach. j.
Conciſa & mixta coquantur leni igne cum aquæ communis libr. iv. ad remanentiam libr. iij. Colatur. exhibe ad vitr. ſign. N°. 217.

A défaut de raclure de corne-de-cerf, vous ferez votre tiſane avec les deux autres ingrédients.

N°. 218.

Tiſane de ſon.

Prenez une poignée & demie de ſon de froment ou d'épéautre, lavée à l'eau froide, pour le monder, & deux cuillerées de raiſins-de-Corinthe, ou, à leur défaut, deux pommes-renettes accommodées comme au N°. 212 : faites bouillir le tout avec quatre livres d'eau, à la réduction de trois : ajoutez à la colature un gros de nitre-dépuré, & trois onces de miel blanc.

Rec. *Furfuris tritici vel ſpeltac. in aqua frigid. ablut. Manip. j. & ſem.*
Uvar. Corinth. Unc. ij. vel his carentibus
Pulp. Malor. de Renettes ſecund. N°. 212. *parat.* N°. *ij.*
Coquantur c. aquæ commun. libr. iv. ad remanent. libr. iij.
Colatur. adde :
Nitri depurat. Drach. j.
Mellis alb. Unc. iij. deſpumat. & colat. Dr. ad vitr. ſign. N°. 218.

No. 219.

Tiſane de ſymphitum.

Prenez de la racine de ſymphitum ou de grande-conſoude, hachée, une once; des ſommités de mille-feuille, une demi-poignée; de la graine contuſée de pavots blancs, deux gros : faites bouillir le tout, durant l'eſpace d'un demi-quart-d'heure, avec deux livres d'eau : coulez la tiſane, que vous adoucirez avec deux onces de ſyrop-de-ſymphitum, pour en boire en guiſe de tiſane.

Rec. *Radic. Conſolid. major. Unc. j.*
Summit. Millefolii Manip. ſemis.
Semin. contus. papav. alb. Drach. ij.
Conciſa coque per horæ quadrantem, cum aquæ communis libr. ij.
Colatur. admiſce
Syrupi ſymphit. Unc. ij. Dr. ad vitr. ſign. No. 219.

No. 220.

Vapeur pour les oreilles, lorſqu'il y a des engorgements muqueux, ſans inflammation, dans les membranes de cet organe.

Prenez des racines de grand-raifort & d'hélléboré-blanc, de chacune demi-once; des baies-de-genievre & de laurier, de chacune trois gros; de la graine de cumin, deux gros; des feuilles de rue & d'abſynthe, de chacune demi-poignée : coupez, contuſez & mêlez le tout enſemble : faites le cuire dans une livre & demie d'eau : ajoutez-y, en la retirant du feu, quatre onces d'eſprit-de-vin camphré, & conduiſez prudemment la vapeur à l'orifice extérieur de l'oreille affectée, moyennant un entonnoir, que le malade recevra matin & ſoir, pendant l'eſpace de quelques minutes, & plus long-temps s'il le ſupporte.

Rec. *Raphan. ruſtic.*
Radic. Hellebor. alb. aa Unc. ſemis.
Baccar. Juniper.
Lauri aa Drach. iij.
Semin. Cumini Drach. ij.
Folior. Rutæ
Abſynth. aa Manip. ſemis.
Inciſa, contuſa & mixta ebulliant cum aquæ commun. libr. j. & ſemis : Colatur. exhibe ad vitr. & ſeorſim ſpirit. vini camphor. Unc. iv. Sign. No. 220.

A défaut de cette vapeur, vous envelopperez dans du coton un peu du mêlange de parties égales d'ail & de camphre, groſſiérement concaſſés, que vous placerez dans le conduit externe de l'oreille : à renouveller tous les matins, pendant une huitaine de jours.

N°. 221.

Vin anti-ſcorbutique.

Prenez des racines d'arum & de raifort-ſauvage récents, de chacune une once ; du creſſon & du beccabunga, de chacun deux poignées ; de la graine de creſſon, du ceſte d'orange-amere, de l'écorce-de-tamariſque & des capres, de chacun demi-once : coupez & infuſez le tout au ſoleil, ou ſur un foyer tempéré, durant l'eſpace de quatre jours, dans une bouteille aſſez grande pour contenir ces eſpeces, & huit livres de bon vin, ou, à ſon défaut, autant de la meilleure bierre, que vous y verſerez par-deſſus ces ingrédients, en obſervant qu'un ſixieme de la bouteille reſte vuide : couvrez votre bouteille de cinq à ſix doubles de papiers, arrêtés avec une ficelle : remuez tous les jours la bouteille : coulez votre vin avec expreſſion légere du marc, & conſervez-le dans des flacons bien bouchés. A en prendre, à jeun, & demi-heure avant les deux repas, d'abord chaque fois environ deux onces, en en augmentant peu-à-peu la doſe, juſqu'à quatre à cinq onces.

Lorſqu'on aura à traiter un ſcorbutique confirmé, on ajoutera aux ſuſdits ingrédients, deux poignées de cochléaria, demi-once de ſel-ammoniac, & une once & demie de graine de moutarde, pilée avec un peu de vin. On ne prendra, de ce remede renforcé, que la moitié ou les deux tiers de la doſe ci-deſſus preſcrite. On verſera ſur le marc quatre livres de vin rouge : après vingt-quatre heures d'infuſion, on le coulera avec forte expreſſion, & on ajoutera à la colature, une once & demie de teinture de gomme-laque, trois onces d'eſprit-de-cochléaria, & ſix onces de miel, pour s'en gargariſer ſouvent ; & on panſera les ulceres avec un liniment compoſé d'une livre & demie d'eau-de-vie, un gros & demi de ſel-ammoniac, un gros de camphre, & trois onces de ſavon noir, diſſout ſur les cendres dans de l'eau-de-vie.

Rec. *Radic. Ari*
Raphani ruſtican. rec. aa Unc. j.
Herb. Naſturt. aquatic.
Beccabung. aa Manip. ij.
Seminis Naſturtii
Flav. Cort. Aurant.
Cortic. Tamariſci

Fruct. Capparum aa Unc. ſem.
Inciſa infundantur in lagen. vitr. capaci, cum vini generoſi, vel hoc carente, cereviſiæ bonæ notæ libris viij : claudatur lagena probe chartis ligatura firmatis ; digere mixtum per quatuor dies ſolis vel moderato cinerum calore : Cola cum levi expreſſione liquorem, & ſerva ad uſum. Sign. No. 221.

In ſcorbuto confirmato adde ingredientibus ſupra dictis Herbæ Cochlear. Manip. ij. Salis ammoniac. Unc. ſemis, ſeminis ſinapeos Unc. j. & ſemis. Superaffunde reſiduo, vin. rubr. libr. iv ; infus. per 24 horas, col. c. expreſſione & colatur. admiſce Tinctur. Gumm. Laccæ Unc. j. & ſemis, ſpirit. Cochlear. Unc. iij. Mell. deſpumat. Unc. vj. Dr. pro gargariſmate. Sign. Gargariſme No. 221 ; *ſimulq. exhibe liniment. ad ulcera ſcorbutica ſequens :*

Rec. *Spirit. vin. libr. j.*
Sal. Ammoniac. Drach. j. & ſemis.
Camphor. Drach. j.
Sapon. nigr. Unc. iij.
Digere unà ſuper cineres, & probe ſolut. & mixta exhibe ad vitr. ſign. Liniment No. 221.

No. 222.

Vin apéritif, diurétique & corroborant.

Prenez deux onces de racines de raifort-ſauvage, raclé, & les ceſtes de deux oranges-ameres, récentes, coupés menus : faites les infuſer comme il eſt preſcrit au No. 221, durant l'eſpace de quatre jours, avec quatre livres de bon vin blanc. Coulez le vin, pour vous en ſervir d'après le livre : d'ailleurs on en prendra à jeun, avant les deux repas, & en ſe couchant, environ trois onces.

Rec. *Rad. Raphan. ruſtic. rec. Unc. ij.*
Flaved. Cortic. Aurant. rec. minut. conciſ. No. *ij.*
Infundantur per quatuor dies in vini albi generoſ. libr. iv. & Colatur. exhibe ad vitr. ſign. No. 222.

No. 223.

Vin chalybé.

Prenez deux onces de limaille d'acier ou de fer, non-rouillée, & une orange-amere, coupée par tranches : faites-les infuſer au ſoleil ou ſur le foyer, durant l'eſpace de quatre jours, avec deux livres de bon vin blanc, pour en prendre chaque fois une once, un quart-d'heure avant les deux repas.

Rec. *Limatur. Mart. non rubiginos. Unc. ij.*
Pom. Aurant. amar. concis. No. *j.*
Infund. in lagena vitrea cum vini albi generoſ. libr. ij. ſuper cineres aut ſolis æſt. per quatuor dies. Colatur. Dr. ad vitr. ſign. No 223.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, ſuppléeront à ce vin par la poudre No. XXX.

No. 224.

Vin diurétique.

Prenez des cendres de genet-d'Eſpagne, ou, à ſon défaut, de ſarments de vigne, ou de bois de genievre, demi-livre : faites les infuſer à froid, durant l'eſpace de douze heures, avec deux livres de bon vin blanc, en remuant ſouvent le vaſe : coulez le vin, pour en prendre le matin à jeun, à dix heures avant midi, & à quatre heures du ſoir, chaque fois une bonne taſſe ; & un quart-d'heure après, un gobelet de tiſane-de-pareira-brava No. 214.

Rec. *Cinerum Geniſtæ libr. ſem.*
Infund. frigide per 12 *horas cum vini albi bonæ notæ libr. ij. agitetur ſæpe vas ; filtr. vinum & exhibeatur ad vitr. ſign.* No. 224.

No. 225.

Vin eccoprotique.

Prenez de la fine rhubarbe, deux gros ; polypode, deux onces ; des fibres d'hellébore noir, demi-once ; des feuilles de ſéné mondé, ſix gros ; des cubebes & cardomomes, de chacun un gros ; ſel-de-tartre, un gros & demi : coupez & con-

tuſez le tout, & faites-le infuſer pendant la nuit ſur les cendres, avec deux livres d'eau bouillante : ajoutez-y enſuite une livre de bon vin blanc : remuez bien la bouteille ; & après douze heures d'infuſion à froid, vous coulerez la liqueur, pour en prendre à jeun, & demi-heure avant le dîner, d'abord une bonne taſſe, & enſuite une quantité ſuffiſante pour en avoir le ventre bien libre.

Rec. *Rhei elect. Drach. ij.*
Polypod. quercin. Unc. ij.
Fibr. Hellebor. nigr. Unc. ſemis.
Fol. Sennæ ſ. ſtip. Drach. vj.
Cubebar.
Cardamom. aa Drach. j.
Salis Tartar. Drach. j. & ſemis.
Conciſa & contuſa infundantur per noctem ſuper cineres calid. cum aquæ bullient. libr. ij. adde tunc
Vini alb. generoſ. libr. j. ſtent adhuc in infuſione frigida, agitando ſæpius lagenam, per duodecim horas. Colat. exhibe ad vitr. ſign. N°. 225.

Les perſonnes pourvues de la pharmacie portative, remplaceront l'ordonnance, ſoit par les gouttes ſous le N°. IX, ou par une des pillules du N°. XXVI.

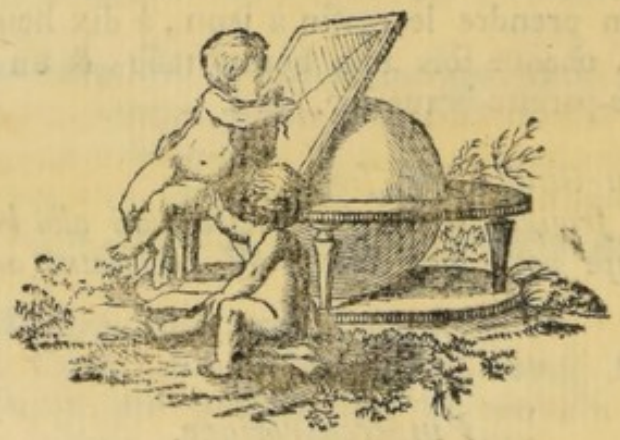

Des

Des pharmacies portatives, dans leſquelles les perſonnes éloignées d'un bon apothicaire, trouveront des médicaments équivalents à ceux qui ſont preſcrits, avec l'indication de leur vertus en général.

JE ne ſerai pas long ſur cet article, qui n'a pas laiſſé de m'embarraſſer très-fort, pour produire ſcrupuleuſement le bien que j'ai en vue, & qui m'a donné beaucoup de peine.

Chaque médecin a des remedes pour leſquels il a de la prédilection. Ceux dont mes pharmacies portatives ſont compoſées, répondront, j'eſpere, au but que j'ai de mettre les poſſeſſeurs de mon livre à même de ſe pourvoir de médicaments propres à remplacer, dans le beſoin, mes ordonnances. Des épreuves diſpendieuſes, & que j'ai réitérées, ſont mes garants de l'efficacité & de la ſûreté de mes compoſitions. Je les ai employées avec ſuccès dans le courant de ma pratique, pour les deux ſexes de toutes les complexions, de divers âges & de différentes nations : mes ſuccès ayant été diſtingués, lorſque j'ai été à portée de faire uſage de végétaux de la Suiſſe, je les ai employés non-ſeulement dans mes compoſitions, qui ſont purement végétales, mais auſſi pour d'autres, qui entrent dans les pharmacies portatives ; & toutes ſont de nature, qu'employées à propos, & ſelon ma direction, elles produiront les effets qu'on peut attendre des meilleurs médicaments officinels. C'eſt-là tout ce que je me permettrai de dire à ce ſujet. D'ailleurs, j'ai eu ſoin que mes compoſitions puiſſent ſe conſerver long-temps, même ſur mer. Celles qui conſiſtent dans un mêlange pur de ſimples, ſeront entiérement faites avec des ſimples de Suiſſe, cueillis dans leur force, & bien ſoignés ; & les extraits qui entrent dans les pillules, de même que les gouttes, eſſences, &c., ſeront en tout, ou en grande partie, tirés des mêmes ſimples.

L'apothicaire qui préparera ces médicaments, eſt Mr. C. Fréd. Morell, chymiſte & maître en pharmacie, à Berne, où il eſt propriétaire d'une pharmacie accréditée. Il eſt éleve du célebre Dr. Spielmann, en ſon vivant Profeſſeur en chymie à l'univerſité de Strasbourg, & il s'eſt perfectionné ſous le célebre Gmelin de Gottingue, les Margrave, Achard de Berlin, les Sage & d'Arcet de Paris. Il vient de ſe faire connoître, par ſes analyſes des principales eaux-minérales & ther-

males de la Suiſſe ; & ces titres , joints à ſes qualités perſonnelles , m'ont perſuadé que je ferois bien de remettre à lui ſeul le ſoin de pourvoir le public de pharmacies portatives de ma compoſition : vu que, faute des ſimples que j'emploie, la majeure partie des recettes, que je lui ai remiſes, s'exécuteroient imparfaitement dans l'étranger , & en France ſur-tout , où les herboriſtes négligent de donner à leurs plantes médicinales, qui ſont, dans ce royaume , de bonne qualité , les ſoins requis ; d'autant plus qu'il n'eſt pas d'uſage de s'y pourvoir du dehors de ce dont on manque. C'eſt pourquoi , quant aux ſimples des Alpes & montagnes de l'Helvétie, j'ai donné nouvellement les renſeignements néceſſaires à une perſonne en place , qui s'occupera de cet objet.

Je ſais, que dans les villes principales de la Suiſſe, il y a des maîtres en pharmacie qui ſeroient en état de bien préparer la plus grande partie des médicaments dont il s'agit ici. Mais je n'ignore pas non plus, que le plus grand nombre d'entre eux les prépareroient mal , & que des altérations , même les plus légeres, dégraderoient mes compoſitions. D'ailleurs comme, à la réſerve de cinq, mes compoſitions ne ſont pas officinelles , & vu le temps qu'il faut pour ſe pourvoir de la matiere médicale & pour la préparer , ainſi que pour ſe procurer les caſſettes, les flacons & les autres acceſſoires, il ſeroit inévitable , ſi pluſieurs apothicaires étoient occupés de cet objet , qu'il n'en réſultât pas une hauſſe conſidérable dans le prix des pharmacies portatives, & une lenteur dans l'expédition, qui interdiroit l'acquiſition aux uns & en dégoûteroit les autres. Ces conſidérations, & la facilité de faire paſſer de mes pharmacies, de Berne , non-ſeulement dans les autres Cantons, mais plus loin, ont achevé de me déterminer à ne pas publier les recettes des médicaments qui y entrent , pendant que Monſieur Morell ſecondera & remplira mes intentions. De cette maniere, je reſterai le maître de perfectionner mes pharmacies, ce qui deviendroit fort-difficile après la publication.

Au reſte, mes ordonnances pour l'apothicaire ſuffiront à nombre de perſonnes qui feront uſage de mon traité des maladies ; & comme j'ai indiqué, dans le préambule des recettes, la marche que j'ai ſuivie pour compoſer des ſuppléments équivalents , mes compatriotes , qui auront chez eux des médecins inſtruits, & ſur-tout experts , pourront les charger de compoſer des ſuppléments à leur gré ; leſquels ils feront préparer par leurs apothicaires. Dèsque cela s'effectuera exactement, le bien que j'ai en vue ſe fera ; en cas contraire , je ne participerai pas au manque de ſuccès.

Quant aux pharmacies portatives de ma compoſition, l'on trouvera ci-après un précis des vertus en général des médicaments qui y entrent ; & dans le texte du livre, ſoit ſous les ordonnances pour l'apothicaire , on verra l'uſage que l'on devra en faire, & à quelle doſe , deſorte, qu'avec un peu d'attention , une perſonne intelligente ne ſauroit s'y méprendre ; & les perſonnes pourvues du livre

& d'une caſſette, ſeront en état de ſe ſoigner & de ſe médicamenter avec celles qui les intéreſſent, ſans rien négliger d'eſſentiel ; & dans les maladies graves & difficiles, elles pourront attendre tranquillement l'arrivée d'un médecin de confiance, lequel, en attendant les remedes qu'il trouvera bon de preſcrire, trouvera, dans mes pharmacies, des médicaments analogues à mes ordonnances. Au reſte, M. Morell, à qui j'ai développé, & qui a ſaiſi ma façon de penſer, pour rendre mes pharmacies auſſi utiles que poſſible, a fait ſur cet objet l'annonce qui ſe trouve à la fin de cet ouvrage.

Les médicaments de la pharmacie portative.

N°. I.

Baume vulnéraire.

LE baume vulnéraire ſervira à panſer toutes les petites plaies fraîches. Après les avoir purgées doucement du ſang caillé, avec du vin blanc tiede, on imbibera, de ce baume, du papier des Indes, ou, à ſon défaut, un linge fin, que l'on appliquera & laiſſera ſur la plaie auſſi long-temps qu'il tiendra, à moins qu'elle ne s'enflamme & ne commence à ſuppurer, ce qui arrivera rarement. Si néanmoins cela arrivoit, on mouillera le papier ou le linge, avec du vin tiede, juſqu'à ce qu'il ſe détache, & on les remplacera par une mouche de l'emplâtre N°. XLVIII, fort-légérement couverte, & que l'on ne changera qu'une fois en vingt-quatre heures.

Lorſqu'il arrivera qu'un clou, une épine, une buchille, auront percé la peau & atteint un nerf ou un tendon, après avoir fait ſortir doucement & en entier, le corps étranger, on chauffera quelque peu de ce baume, que l'on fera couler dans la plaie. Cela étant fait, on la couvrira avec le ſuſdit emplâtre. Le plus ſouvent la douleur ceſſera, & la guériſon ſuivra. Si la douleur continuoit, on réitérera l'inſtillation du baume, au bout de quelques heures; &, pendant que la douleur ſera vive, on appliquera par-deſſus, l'emplâtre, le cataplaſme de mie de pain, qui eſt indiqué ſous le N°. 15 des ordonnances pour l'apothicaire.

Dans les plaies plus conſidérables, pourvu qu'elles ſoient récentes, après les avoir nettoyées, comme il eſt preſcrit ci-deſſus, on y verſera ce qu'elles pourront contenir de baume tiede : on rapprochera doucement & exactement les bords de la plaie, que l'on contiendra proprement rapprochés, avec l'emplâtre N°. XLVII, étendu mince ſur de la peau ſouple, & en obſervant de n'y pas toucher ſans néceſſité. Le bleſſé guérira promptement ſans cicatrice, ou elle ſera auſſi légere que poſſible.

N°. II

Eau-d'arquebuſade concentrée.

Cette eau vulnéraire eſt la quinteſſence des plantes balſamiques de l'Helvétie. Les vertus & l'uſage de ce vulnéraire ſont connus. Cette compoſition, mêlée avec le triple & davantage de bonne eau-de-vie, aura encore les vertus de l'eau-d'arquebuſade ordinaire.

No. III.

Eſſence balſamique.

Cette eſſence eſt tirée des fleurs cordiales & balſamiques des Alpes. Elle releve les forces, ſans beaucoup échauffer; elle met du baume dans le ſang, fortifie la poitrine & anime la tranſpiration inſenſible. Vingt gouttes, priſes dans une taſſe d'infuſion de méliſſe, remplaceront le thé balſamique No. XLI. C'eſt un médicament à prendre au moment du beſoin. Les perſonnes qui ſont épuiſées, ou dont la conſtitution eſt phlegmatique, remédieront à leur langueur, en continuant, les matins & ſoirs, l'uſage de cette eſſence: elles pourront boire par-deſſus, une couple de taſſes du thé ſuſdit, adouci avec du ſyrop-de-menthe, ſi l'eſtomac eſt débile; & avec celui de capillaire, ſi c'étoit la poitrine.

N°. IV.

Eſſence vitale.

L'eſſence vitale remplacera les cordiaux que l'on donne dans les défaillances, & la ſuſpenſion de la circulation du ſang, ou de la diſtribution des eſprits. La doſe eſt de vingt à vingt-cinq gouttes, dans un doigt du meilleur vin qu'on aura; & l'on réitérera ce remede, de quart-d'heure en quart-d'heure, auſſi long-temps que le beſoin ſubſiſtera.

N°. V.

Eſſence vulnéraire.

Cette eſſence eſt efficace, pour diſſoudre le ſang ſtagnant & extravaſé par des chûtes & efforts, ou par la rupture d'un petit vaiſſeau, produite par des cauſes internes ou externes. La doſe eſt de vingt-cinq à trente gouttes, dans une taſſe

d'infuſion d'arnica ou de mille-feuille. A défaut de falltrank, cette eſſence le remplacera ſupérieurement, en buvant, par-deſſus chaque priſe, une couple de taſſes du thé balſamique N°. XLI.

N°. VI.

Gouttes anti-hyſtériques.

Ces gouttes ſont efficaces, tant pour prévenir que pour abréger les paroxyſmes de vapeurs hyſtériques & hypochondriaques. Dès le premier ſymptôme de l'approche de l'attaque, on en prendra trente gouttes dans une cuillerée d'eau-de-fleurs d'oranges chauffée, & l'on boira par-deſſus, une couple de taſſes du thé N°. XL, ou, à défaut de ce thé, on prendra de l'infuſion de rue. On uſera en même temps de celui des eſprits, volatils, ſous les N°. XV & XVI, que le malade ſupportera, & on réitérera les gouttes, toutes les demi-heures, juſqu'à la ceſſation du paroxyſme.

Pour diſſiper les vapeurs, ou pour en éloigner & affoiblir les retours, on eſſayera d'en prendre, pendant une quinzaine de jours de ſuite, à jeun & vers les quatre heures du ſoir, une priſe dans une taſſe du thé anti-hyſtérique N°. XL, dont on boira une ou deux taſſes par-deſſus.

N°. VII.

Gouttes anti-ſpaſmodiques.

Les gouttes anti-ſpaſmodiques ſont efficaces dans les attaques de ſpaſme. On en prendra d'heure en heure, trente gouttes, dans une taſſe d'infuſion de racines de petite-valériane, dont on boira encore une taſſe après chaque priſe; &, pour prévenir ou éloigner les récidives, on uſera de ces gouttes comme des précédentes indiquées ſous le N°. VI.

N°. VIII.

Gouttes dépuratives.

Les gouttes dépuratives ſont des plus efficaces pour purifier la maſſe des liquides des âcretés qui y ſont mêlées, & qui ſe trouvent enveloppées de viſcoſités, au point de ne pas pouvoir être expulſées par la nature. On en prendra, au réveil, pendant quinze jours ou trois ſemaines, quarante gouttes, & par-deſſus, le bouillon N°. XXXVIII. Dans les impuretés du ſang qui ſeront invétérées, on prendra

encore une trentaine de ces gouttes, vers l'heure du ſommeil, dans un peu d'eau dégourdie; & on atteindra ſon but, ſi l'on ſe purge en même temps, tous les huit jours, avec les pillules ou les poudres polycreſtes N°. XXV & N°. XXXIV.

N°. IX.

Gouttes laxatives.

Ces gouttes laxatives ſont en même temps ſtomachiques. Cinquante ou ſoixante gouttes, priſes au réveil, dans une cuillerée de thé ou de bouillon, procureront communément deux ou trois ſelles. En les continuant quelques jours, elles fondront les glaires, & débarraſſeront le tube alimentaire de la bile recuite & des crudités. Une bonne heure après les avoir avalées, on prendra un bouillon clair; & ſi la premiere doſe produiſoit plus ou moins d'effet qu'il vient d'être dit, on augmentera ou diminuera en conſéquence le nombre des gouttes.

N°. X.

Gouttes ſtomachiques & pectorales.

Les gouttes ſtomachiques, ſont en même temps efficaces pour débarraſſer la poitrine des glaires, qui, chez les perſonnes qui digerent mal, s'y amaſſent & empâtent les glandes. Elles aiguiſeront un peu l'appétit, & produiront inſenſiblement une bonne digeſtion, ſi le régime concourt à leur bon effet. La doſe eſt de vingt à trente gouttes, à prendre, ſi l'appétit languit, demi-heure avant les deux repas, dans un doigt de bon vin; & lorſque la digeſtion ſera lente, & l'eſtomac pareſſeux, on uſera de ce remede à la fin des repas.

N°. XI.

Gouttes viſcérales.

Ces gouttes rappelleront dans l'eſtomac & dans le duodenum, les menſtrues qui ſervent à la premiere & ſeconde digeſtion : par-là, elles contribueront à affiner le chyle, & à prévenir & diminuer les flatuoſités, qui, après les repas, moleſtent un grand nombre de perſonnes : l'eſtomac ſera inſenſiblement remonté, & ſa pareſſe & celle des inteſtins ſe diſſiperont. La doſe de ces gouttes, qui n'échauffent pas, eſt de quarante gouttes. A prendre comme celles ſous le N°. X, & de la même maniere.

N°. XII.

Gouttes anodines.

Ces gouttes calmeront les douleurs, & tranquilliſeront, ſans cauſer la ſtupeur que produiſent les narcotiques, & ſur-tout l'opium. La doſe néceſſaire pour tranquilliſer & faciliter le ſommeil, eſt de vingt gouttes. A prendre vers l'heure du ſommeil dans une taſſe d'eau diſtillée de fleurs-de-tilleul. On en prendra double doſe, pour calmer des douleurs vives, non-inflammatoires; & on pourra, au beſoin, réitérer la priſe de cette doſe, de douze en douze heures.

N°. XIII.

Gouttes ſudorifiques.

Ces gouttes, à la doſe de quarante, priſes dans une cuillerée d'infuſion de fleurs-de-ſureau, & dont on boira une ou deux taſſes par-deſſus, & que l'on réitérera, s'il le faut, toutes les trois heures, manqueront rarement de provoquer, à la ſeconde ou à la troiſieme priſe, une ſueur abondante. On prendra, dans le milieu des intervalles d'une priſe à l'autre, un bouillon chaud, & l'on entretiendra la ſueur au lit, par la boiſſon chaude de ladite infuſion.

N°. XIV.

Eſprit-de-ſoufre.

L'eſprit-de-ſoufre eſt l'acide minéral qui a été employé le premier par les médecins. On pourra le remplacer, pour aciduler les boiſſons anti-putrides, par l'eſprit-de-vitriol; & on uſera de ces acides, d'après les renſeignements donnés dans le livre, & même plus abondamment, s'il le faut.

N°. XV.

Eſprit-volatil fétide.

L'eſprit-volatil fétide ſervira à le préſenter ſous le nez des perſonnes hyſtériques, & de celles qui ſont vaporeuſes, & qui ne ſupportent pas les odeurs ſuaves. L'aſpiration de cet eſprit préviendra quelquefois les paroxyſmes, & les abrégera, ou elle mettra le malade en état d'avaler les remedes convenables pour cela. S'il étoit difficile à émouvoir, au lieu de lui mettre le flacon ſous le nez, on imbibera

bibera de cet eſprit un bout de mouchoir, qu'on approchera des narines & de la bouche du malade, ſi elle eſt ouverte.

N°. XVI.

Eſprit-volatil ſuave.

Cet eſprit ſera employé comme le fétide, lorſque l'on ſe trouvera mal, ou que des perſonnes, qui ont perdu connoiſſance, auront beſoin d'être excitées par l'uſage de l'eſſence vitale.

N°. XVII.

Teinture des bois.

La teinture des bois eſt d'une compoſition qui eſt efficace, quoique tempérée. Vingt à trente gouttes, priſes pendant quelque temps, matin & ſoir au lit, en buvant par-deſſus, un gobelet de décoction chaude de racines de ſaponaire, ou, à ſon défaut, de racines de bardane, remplaceront la décoction des bois, & produiront une douce moiteur, ſi l'on demeure au lit, convenablement couvert.

N°. XVIII.

Teinture hydragogue.

Cette teinture réuſſira ſouvent dans les hydropiſies, où les viſceres ſont en bon état. On commencera par en prendre ſoixante gouttes dans une taſſe de bouillon, & d'heure en heure, on prendra un gobelet d'un bouillon clair de rouelle de veau. Si cette doſe purge une demi-douzaine de fois, on la continuera pluſieurs jours de ſuite : au cas contraire, on augmentera ou diminuera la doſe, pour en obtenir cet effet. Dèsque le malade ſe trouvera conſidérablement fatigué, il en uſera ſeulement de deux jours l'un, & il continuera ſur ce pied, juſqu'à ce que les eaux ſoient entiérement évacuées. Une couple de vomiſſements opérés par les premieres priſes ſeront ſalutaires ; mais ſi les évacuations du ventre n'étoient pas paſſablement copieuſes & aqueuſes, à moins que les urines ne ſoient abondantes, on quittera cet hydragogue, & on ſuivra les préceptes donnés dans le livre.

N°. XIX.

Sel polychreſte.

Ce ſel, à la doſe de deux gros, ſervira à rendre les bouillons aux herbes médicinales, plus apéritifs. Une double doſe, priſe à jeun, dans un bouillon de veau ou de poulet, ouvrira le ventre. Ce ſel eſt très-convenable pour les femmes en couches qu'il faut déboucher, & dont il faut précipiter le lait. Dans ce dernier cas, on le réitérera, en obſervant de régler les doſes d'après l'effet de la premiere, pour obtenir trois ou quatre évacuations.

N°. XX.

Sel des Alpes édulcoré.

Le ſel des Alpes adouci, eſt le plus doux de tous les purgatifs. En en faiſant diſſoudre une once & demie ou douze gros, dans une ou deux livres d'eau dégourdie, les perſonnes qui ont les entrailles des plus irritables, & celles qui ſeront échauffées au point de ne pas pouvoir être évacuées par d'autres purgatifs, ſeront très-doucement purgées par cette eau laxative, nitreuſe & tempérante, dont elles boiront par verrées, tous les quarts-d'heure un verre, juſqu'à ce que le ventre s'ouvre. Le ſurplus ſe boira à raiſon du beſoin, à de plus grands intervalles. Ce laxatif, réitéré pluſieurs jours de ſuite, fera auſſi bien couler la bile, que la plupart des eaux-minérales-purgatives.

N°. XXI.

Pillules anti-ſiphylitiques.

J'ai trouvé néceſſaire de faire entrer ces pillules dans mes petites pharmacies, parce que j'ai vu de terribles ravages, occaſionnés par le ſublimé corroſif mal préparé. Deſorte que, ſur-tout les voyageurs, ne ſauroient être trop ſur leurs gardes à ce ſujet. J'ai muni ces pillules, autant qu'il m'a été poſſible, contre le déſſéchement; & on s'en ſervira, à tous égards, ſelon les préceptes que j'ai donnés pour uſer des pillules anti-ſiphylitiques que j'ai preſcrites ſous le N°. 158 de mes ordonnances pour l'apothicaire, & qui ſont de trois grains chacune, au lieu que celles-ci ne ſont que de deux grains, à cauſe des ſoins donnés aux ingrédients, pour les rendre plus ſûres & plus efficaces.

N°. XXII.

Pillules anti-hyſtériques.

Les pillules anti-hyſtériques ſeront ſalutaires aux femmes vaporeuſes, qui ne ſupportent pas l'odeur de l'eſprit-volatil ſuave N°. XVI, mais bien celle du fétide ſous le N°. XV. En prenant, dans les intervalles du bénéfice périodique, trois de ces pillules, demi-heure avant le déjeûner & les deux repas, elles diminueront & éloigneront peu-à-peu les paroxyſmes, dont la cauſe ſera inſenſiblement détruite, & par-conſéquent ſes effets.

N°. XXIII.

Pillules apéritives.

Les pillules apéritives fondent doucement les glaires, & diviſent la bile épaiſſie & réſineuſe : elles rétabliſſent les ſécrétions ; elles déſobſtruent les viſceres non-glanduleux, & débarraſſent inſenſiblement le tube alimentaire des viſcoſités recuites. On en prendra trois en ſe couchant, & quatre au réveil, ſoit à doſe requiſe pour être évacué deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures ; & dans des cas invétérés, on fera de temps à autre une pauſe d'une dixaine de jours, pour détremper les matieres recuites, avec le petit-lait, ou avec des eaux-minérales ſavonneuſes ; & on détendra en même temps le bas-ventre, en prenant ſur le ſoir des demi-bains d'eau-de-ſon, un peu plus chauds que tiedes.

N°. XXIV.

Pillules gommeuſes.

Ces pillules ſont compoſées enſorte qu'elles ſont un remede efficace dans l'hypochondrie, & dans l'eſpece de vapeur où il faut débarraſſer le bas-ventre d'un mordant, qui ne ſe remue pas impunément, ſi l'on ne remédie pas en même temps à l'irritabilité. La doſe de ces pillules eſt de trois en une fois. A prendre deux heures avant le déjeûner, & une bonne heure après le ſouper, en buvan ſur chaque priſe, une couple de taſſes d'infuſion de racine de petite-valériane. Si l'on a la patience de perſiſter dans leur uſage, & de s'évacuer tous les huit jours avec ce qu'il faudra de l'eau laxative rapportée ſous le N°. XX, on atteindra inſenſiblement ſon but.

No. XXV.

Pillules polychreſtes purgatives.

Les pillules purgatives polychreſtes, purgent le corps de toutes les humeurs peccantes quelconques. Comme, pour obtenir ce bien, il faut ſtimuler un peu les lieux du dépôt, ce purgatif cauſe par fois quelques tranchées, qu'une couple de bouillons clairs diſſiperont. La premiere doſe ſera de huit pillules, dont on prendra trois en ſe couchant & cinq au réveil ; & ſi l'on avoit à y revenir, on réglera la doſe d'après l'effet connu, pour être purgé quatre ou cinq fois.

No. XXVI.

Pillules eccoprotiques.

Les pillules eccoprotiques ſont tout-à-fait amies de l'homme : tous les tempéraments s'en accommodent : elles rétabliſſent les ſécrétions & les excrétions des glandes, qui verſent dans le tube alimentaire des fluides qui concourent à perfectionner le chyle. Une de ces pillules, priſe en ſe couchant, une bonne heure après avoir ſoupé, ou à jeun, deux heures avant le déjeûner, ouvrira le ventre une fois dans les vingt-quatre heures, & pluſieurs fois s'il y a de la ſaburre dans les premieres voies. Au ſouper, ſi l'on en uſe le ſoir, & au déjeûner, lorſqu'on les prendra le matin, on s'abſtiendra du lait. Ces pillules produiſent leur effet ſans cauſer aucune autre incommodité, ſi ce n'eſt qu'elles excitent quelque peu de nauſées, lorſqu'elles rencontrent & détachent des humeurs recuites & fort-adhérentes. De tous les remedes pour tenir le ventre ouvert, je n'en connois pas d'auſſi bienfaiſant, & qui diſpoſe en même temps le ventre à fonctionner par lui-même. Les perſonnes goutteuſes, qui chercheront, ſi-non la guériſon parfaite, du moins un ſoulagement ſolide dans la cure mixte de lait, ou la diete blanche rapportée ſous la lettre G des régimes, en prenant en même temps la doſe néceſſaire de ces pillules, pour avoir tous les jours le ventre ouvert, atteindront d'autant mieux & plus promptement leur but, ces pillules étant ſtomachiques & très-propres à affiner le chyle, &, par-là auſſi, la maſſe des humeurs. S'il eſt poſſible de lever la cauſe qui diſpoſe aux hémorrhoïdes, ou de les faire fluer, l'on y parviendra par le long uſage de ces pillules, priſes à la doſe requiſe pour tenir le ventre libre. Comme elles ſont très-commodes pour purger doucement les enfants, qu'elles débarraſſeront, en les continuant de deux jours l'un, des vers, on trouvera dans la même caſe, de ces pillules, qui ſont partagées par moitié, à leur uſage & à l'uſage des adultes à qui une pillule ne ſuffit pas, ou fait trop d'effet. Ceux-ci eſſayeront de les prendre à mi-doſe, & les autres renforceront la pillule d'une des petites, ou en prendront deux grandes.

N°. XXVII.

Poudres anti-acrimonieuſes.

Ces poudres abſorbent l'acrimonie acide, & adouciſſent les autres âcres des premieres voies. On en prend une cuillerée à café pleine, dans une taſſe d'eau dégourdie. Cet abſorbant a l'avantage de ne pas empâter l'eſtomac, & de ne pas ſe transformer en mortier. Lorſque l'eſtomac ou les inteſtins ſont chargés d'acides, cette poudre ſe neutraliſe & ſe précipite par la voie du ventre, ſi bien que l'on peut en uſer abondamment, même chez les enfants, à qui l'on en peut donner toutes les trois heures la charge de la pointe du couteau, dans un peu de panade : les adultes en prendront à jeun & en ſe couchant, une cuillerée à café pleine, dans le ſuſdit véhicule; & cette doſe leur tiendra le ventre libre.

N°. XXVIII.

Poudre tempérante.

La poudre tempérante abat l'efferveſcence de la bile, & l'orgaſme du ſang : elle calme & rafraîchit, ſans refroidir l'eſtomac. La doſe eſt de vingt grains, dans un verre d'eau fraîche, dont on pourra boire un autre verre par-deſſus ; & on réitérera, s'il eſt beſoin, la même doſe de deux en deux heures, ou une fois dans l'après-dîner & encore en ſe couchant. Ce médicament eſt bienfaiſant dans les émotions & dans les agitations quelconques.

N°. XXIX.

Poudres ſtiptiques.

On aſperge les vaiſſeaux d'où jaillit le ſang, avec cette poudre, & l'on en ſouspoudrera la charpie & les plumaceaux à appliquer ſur les vaiſſeaux ouverts. On arrêtera le tout avec l'emplâtre adhéſif N°. XLVII, &, après avoir placé par-deſſus, quelques compreſſes graduées, on contiendra l'appareil par un bandage convenable. On évitera de lever l'appareil ſans néceſſité, avant qu'il ſe ſoit écoulé deux fois vingt-quatre heures; & pour le lever, on prendra la précaution d'humecter, avec du vin blanc tiede, toutes les pieces, juſqu'à ce qu'elles ſe détachent aiſément l'une après l'autre. Si le ſang n'étoit pas bien arrêté, on renouvellera auſſi-tôt le ſuſdit appareil : ſi au contraire les vaiſſeaux ne rendent plus de ſang, on y ſubſtituera des plumaceaux trempés dans de l'eau-d'arquebuſade N°. II, coupée avec la moitié de bonne eau-de-vie tiede ; & le ſang étant bien arrêté, on panſera la plaie avec le baume No. I.

N°. XXX.

Poudres martiales.

Cette préparation du mars, produira plus ou moins vîte des effets diſtingués, dans la ſuppreſſion des regles, dans les pâles-couleurs, & dans la cachexie. La doſe eſt de ſix grains ; à prendre aux deux repas, dans la premiere cuillerée de ſoupe, en obſervant d'éviter le lait & les acides.

N°. XXXI.

Poudre de rhubarbe tempérée.

Dans cette compoſition, il y a des correctifs, qui empêchent que la rhubarbe ne pince beaucoup les entrailles ; & elle n'échauffera pas, lorſque l'on aura beſoin d'en continuer l'uſage pour terminer une diarrhée, ou pour débarraſſer le tube alimentaire de crudités indigeſtes. Ce médicament fortifie en même temps l'eſtomac. La doſe eſt de vingt à trente grains. A prendre au réveil, dans de l'eau tiede ou dans une taſſe de café foible ; & ſi la priſe du matin n'a pas commencé à faire effet dans l'avant-dîner, on en prendra une autre vers l'heure du dîner, ſoit une demi-priſe, dans la premiere cuillerée de ſoupe, lorſque l'on aura lieu de croire que la moitié ſuffira.

N°. XXXII.

Poudres vomitives d'Ipécacuanha.

Les doſes de ces poudres ſont en paquets de vingt-quatre grains : en les gardant en poudre pendant plus d'une année, leur efficacité diminue ; & ſi le paquet ne commençoit pas à faire effet au bout d'une heure après qu'on l'auroit avalé, on l'appuiera, de demi-heure en demi-heure, avec un tiers de la doſe. Ce vomitif irrite moins que le tartre, & ne laiſſe pas d'impreſſion, puiſqu'on le rend en ſubſtance dans les premiers vomiſſements, & il eſt moins ſujet à opérer par la voie du ventre. On l'avale dans une taſſe d'eau tiede, & on facilite les évacuations, comme celles que produit l'émétique de tartre N°. XXXIII.

N°. XXXIII.

Poudre de tartre émétique.

Les priſes de tartre-émétique, ſont en paquets de trois grains. Après avoir fait fondre une priſe dans une taſſe d'eau bouillante, on mêle cette ſolution avec égale portion d'eau cuite, qui a été refroidie, & on avale ce mêlange en une fois, tiede; ou ſi l'on a des motifs pour vouloir prendre l'émétique en lavage, on jette la ſolution du tartre dans une livre ou deux d'eau cuite tiede. On commence par en boire par verrées & tiede, toutes les ſix à huit minutes, un gobelet plein, juſqu'à ce que l'on ait vomi deux fois : dès-lors, on laiſſe de plus grands intervalles, & on n'en avale que ce qu'il faut pour ſoutenir les évacuations à raiſon du beſoin; en obſervant de boire, immédiatement après chaque vomiſſement, un gobelet plein d'eau tiede : c'eſt ce que l'on fera auſſi dans les fortes nauſées, pour faciliter les évacuations. Et comme il arrive, dans les apoplexies, & chez les perſonnes difficiles à émouvoir, que les trois grains ne produiſent pas d'effet, on préparera, dans ces cas, une ſeconde doſe, pour appuyer ſans interruption, comme il eſt dit ci-deſſus, à moins que l'émétique ne prenne décidément ſon cours par en bas. Son opération étant finie, le malade prendra du bouillon; & dans la ſuper-purgation, on conſultera & ſuivra les avis donnés à l'article des maladies de l'eſtomac.

N°. XXXIV.

Poudres polychreſtes purgatives.

Les poudres polychreſtes purgatives purgent à fonds; elles coûtent peu, & les perſonnes qui ont beaucoup de domeſtiques, ou qui exercent par charité la médecine, à la campagne, s'en ſerviront avantageuſement pour les malades & pour leur bourſe. La doſe eſt de trente à quarante grains, à prendre à jeun, délayée dans une taſſe d'eau tiede.

N°. XXXV.

Poudres fébrifuges.

Les poudres fébrifuges ſont d'une compoſition apéritive, tonique & laxative : elles ont réuſſi dans des cas où le quinquina avoit échoué. Les doſes ſont en paquets de quarante grains. Dans les fievres-d'accès, on en donnera une dans du pain enchanté, ou réduite en bol avec du ſyrop-de-capillaire, au commencement de la chaleur qui ſuccede au friſſon; & trois à cinq priſes arrêteront communé-

ment la fievre. Ces poudres, priſes au milieu des redoublements, dans les fievres continues, qui ont des rémiſſions réglées, diminueront les redoublements, & diffiperont la fievre, ſi l'on en continue réguliérement l'uſage, & qu'après avoir employé les remedes généraux, l'on obſerve un régime convenable. Ce médicament a produit des effets diſtingués dans les récidives des fievres de Flandre & d'autres lieux, où l'air, l'eau & les aliments concourent à relâcher les ſolides, à empâter les viſceres, à la génération des ſaburres pituiteuſes ou vermineuſes, & à des récidives réitérées.

N°. XXXVI.

Poudres anti-convulſives.

Les poudres contre les convulſions ſont très-diſpendieuſes par les ingrédients & l'élaboration, mais elles ſont d'une grande efficacité dans les maladies convulſives en général, & dans les convulſions des enfants en particulier. Les doſes ſont en paquets de deux grains ſeulement. On mêlera exactement, pour les enfants, une priſe, & pour les adultes deux priſes, avec un peu de ſyrop-de-capillaire ou de pomme cuite, afin de la faire avaler en entier au malade. A cet effet, il boira encore incontinent par-deſſus, quelques gorgées d'eau dégourdie, & il reprendra de ces poudres, une couple de fois, d'heure en heure, ſi le cas eſt menaçant, ſi-non de deux en deux heures, juſqu'à ceſſation de la force du mal. Dèsque les premieres priſes toucheront, en continuant ce remede les matins & ſoirs, on viendra à bout de guérir des maladies convulſives & ſpaſmodiques des plus invétérées, ſi le malade obſerve en même temps un bon régime.

Les poudres anti-convulſives, priſes en double doſe, une heure avant le friſſon des fievres-d'accès, & réitérées trois ou quatre fois, guériſſent ſouvent & radicalement les fievres intermittentes. Souvent encore elles préviennent, éloiguent ou abregent les redoublements, dans les fievres continues avec des redoublements, ſi l'on en prend une couple de fois une priſe, au commencement, & une autre à la fin du redoublement.

Dans la goutte remontée, ces poudres enlevent l'érétiſme, & par leur vertu cordiale, facilitent aux levains goutteux le retour aux extrêmités, où on les attirera plus aiſément avec les topiques uſités. Réitérées matin & ſoir, ces poudres ont ſouvent été ſalutaires dans la coqueluche.

L'effet de ce médicament eſt quelquefois inſenſible. Quand le foyer du mal eſt dans l'eſtomac, il excite un ou une couple de vomiſſements : lorſque les inteſtins ſont embarraſſés, il produit quelques évacuations par le bas ; & il provoque la ſueur, quand la matiere morbifique eſt diſpoſée à prendre ſon cours vers l'habitude du corps. Ces faits paroîtront problématiques, mais l'expérience les conſtatera.

N°.

N°. XXXVII.

Eſpeces apéritives.

Avec une cuillerée à café bien remplie de ces eſpeces, & le double des cinq racines apéritives, ſeches & coupées menues, que l'on fera cuire avec une livre de bouillon de rouelle de veau ou de poulet, pendant l'eſpace de cinq à ſix minutes, en y ajoutant, ſur la fin de la coction, demi-poignée de feuilles de chicorée-amere & autant de cerfeuil, on aura en hyver un bouillon amer & apéritif, qui remplacera au mieux les bouillons amers & apéritifs de l'été ; & lorſqu'il ſera indiqué de rendre ces bouillons légérement laxatifs, on fera diſſoudre dans chacun, deux gros ou quantité ſuffiſante du ſel polychreſte N°. XIX, pour opérer une couple de ſelles dans les vingt-quatre heures. Ces bouillons, loin d'affoiblir l'eſtomac, le fortifieront par les vertus des eſpeces apéritives, cueillies dans leur force, ſur les montagnes de Suiſſe, & ſéchées avec ſoin. L'uſage de ce bouillon eſt indiqué ſous celui qui ſuit.

N°. XXXVIII.

Eſpeces dépuratives.

La préparation des bouillons que l'on en fera, ſera la même que la précédente ſous le N°. XXXVII. On prendra ſeulement double doſe des eſpeces dépuratives, & l'on fera infuſer dans ce bouillon une poignée de beccabunga, autant de creſſon-de-fontaine, & deux pincées de cochléaria. Ce bouillon & le précédent ſe prendront au réveil. Les perſonnes qui ne pourront pas prendre la doſe entiere à jeun, la partageront pour boire l'autre moitié ſur le ſoir, après que la digeſtion du dîner ſera faite ; & celles d'un tempérament échauffé, qui prendront les bouillons pour dépurer la maſſe des liquides, les tempéreront en y jetant un ou deux gros de crême-de-tartre : on obſervera de faire cuire les bouillons dans un vaſe de terre.

N°. XXXIX.

Eſpeces vulnéraires.

Les vertus de ces eſpeces, & l'uſage tant intérieur qu'extérieur que l'on en fait, ſont connus par-tout. Cette compoſition eſt faite avec choix. Une couple de pincées, cuites avec deux livres de vin blanc, ſuffiront pour des fomentations : une demi-pincée, infuſée avec trois ou quatre taſſes d'eau bouillante, ſervira de

boiſſon vulnéraire dans les chûtes, contuſions, &c. ; & cette infuſion, faite avec une forte pincée, & priſe au lit, fera le plus ſouvent ſuer, & remédiera au reflux de la tranſpiration.

N°. XL.

Thé anti-hyſtérique.

Le thé anti-hyſtérique facilite la diſtribution réguliere des eſprits : il appaiſe les irritations à la matrice, & dégage les vents reclus dans les paroxyſmes hyſtériques, en faiſant ceſſer le ſpaſme. Ce thé eſt ami des nerfs, qu'il remonte quand ils ont perdu de leur ton. La doſe eſt une petite pincée pour trois ou quatre taſſes de thé, que l'on boit peu-à-peu dans les attaques de vapeurs, & cela après avoir pris les gouttes anti-hyſtériques du N°. VI.

N°. XLI.

Thé balſamique.

Ce thé, pris pendant quelque temps, imprégnera le ſang de parties balſamiques : il facilitera la guériſon des plaies & des ulceres rebelles, & réparera inſenſiblement les forces. La doſe eſt une pincée pour trois taſſes d'eau. On prendra ce thé à jeun & ſur le ſoir, après que la digeſtion du dîner ſera faite. On l'adoucira avec du miel de Narbonne ; & les perſonnes à qui le lait convient, & qui le ſupportent, le couperont avec un tiers de lait. Celles qui préféreront de ſe paſſer de miel & de lait, feront fondre, dans chaque taſſe, une cuillerée à café pleine de ſucre-de-lait ; & les unes & les autres ne tarderont pas long-temps à s'en trouver bien, ſi leur cas en eſt ſuſceptible.

N°. XLII.

Thé céphalique.

Le thé céphalique ſera efficace dans les foibleſſes nerveuſes de la tête : il fortifiera tous les ſens & la mémoire. On en fera infuſer une médiocre pincée avec trois taſſes d'eau. Dans les foibleſſes de la tête, ce thé ſe prend adouci avec du ſucre-candi brun, aux heures où l'on a beſoin d'être ſoulagé. D'ailleurs, on en prendra ſans interruption, à jeun & ſur le ſoir, ſi l'on eſt dans le cas d'en avoir beſoin pour les incommodités ſuſdites.

N°. XLIII.

Thé laxatif.

Ce thé eſt un médicament également utile & commode. Deux bonnes pincées, infuſées pendant demi-heure ſur les cendres chaudes, avec trois taſſes d'eau bouillante, manqueront rarement, chez les adultes, d'ouvrir le ventre : adouci avec du ſyrop-de-violettes, il purgera doucement les enfants ; & en continuant d'en prendre pendant quelques jours, à jeun, il terminera les rhûmes pituiteux, en précipitant la matiere catarrhale.

N°. XLIV.

Thé pectoral.

Le thé pectoral, à la doſe d'une pincée, infuſée avec trois ou quatre taſſes d'eau bouillante, blanchi avec du lait, & adouci avec du ſucre-candi rouge, ou avec du ſyrop-de-capillaire, & pris à jeun & ſur le ſoir, fera mûrir les rhûmes, humectera & lubrifiera les voies de l'expectoration, déchargera les bronches & le poumon des irritants catarreux, & abrégera les rhûmes de poitrine.

N°. XLV.

Confection d'hyacinthes.

Les vertus de ce médicament, & la maniere d'en uſer, ſont connues.

N°. XLVI.

Thériaque.

J'ai à dire de la thériaque, la même choſe que du médicament précédent, la confection d'hyacinthes.

N°. XLVII.

Emplâtre adhéſif.

Cet emplâtre s'étend fort-mince ſur de la peau ou ſur du linge : il s'attache fortement, & tient en regle les parties qui ont été diviſées, & que l'on a rappro-

chées. On ne lévera pas ces emplâtres ſans néceſſité : pour les lever, on commencera par oindre le deſſous de leurs bords avec de l'huile tiede, & on continuera la même opération, tout doucement, des bords au centre, juſqu'à ce que l'on puiſſe ôter l'emplâtre ſans efforts, & ſans écarter les levres réunies de la plaie.

No. XLVIII.

Emplâtre univerſel.

L'emplâtre univerſel eſt efficace pour divers cas : étendu médiocrement épais, il eſt réſolutif ; plus épais, il favoriſe la ſuppuration, l'incarnation, & étendu mince, la cicatriſation & même la deſſication de la cicatrice. Dans ces derniers cas, on ne le lévera, pour le rechanger, qu'une fois en trente-ſix ou deux fois vingt-quatre heures.

No. XLIX.

Emplâtre véſicatoire.

La compoſition de cet emplâtre eſt telle, qu'étendue ſur de la peau ou ſur une toile ſerrée, de l'épaiſſeur de trois ou quatre lignes, il lévera des veſſies, pourvu que l'on obſerve de laver avant l'application, avec du vinaigre chaud, l'endroit de la peau où l'on ſe propoſe de le placer. Dans les cas où il ſera preſſant de faire des veſſies, l'on prendra la précaution de poudrer l'emplâtre avec de la poudre de cantharides fraîche. Pour entretenir la ſuppuration, on continuera d'appliquer ſur la plaie, du linge très-légérement enduit de l'emplâtre véſicatoire ; & par ce panſement, renouvellé les matins & ſoirs, on fera fluer le véſicatoire auſſi long-temps qu'il ſera néceſſaire, ſans avoir à craindre, les ſuites fâcheuſes, qui quelquefois ont lieu en pareil cas. Cet emplâtre produira encore un fort-bon effet, & ſans incommoder autant que les véſicatoires uſités, dans les défluxions & autres affections locales où le véſicatoire eſt indiqué, parce que le mordant qui enflamme y eſt émouſſé par des balſamiques.

ANNONCE DE Mr. MORELL,

Au ſujet des Pharmacies portatives.

AFIN de faciliter aux poſſeſſeurs du traité des maladies de Mr. de Herrenſchwand, l'acquiſition des pharmacies portatives de ſa compoſition, j'en débiterai de trois ſortes, dont la matiere & la forme des caſſettes, les vaſes, uſtenſiles & les médicaments ſeront les mêmes : ces objets ne différeront que par le volume & par la proviſion des divers médicaments.

Les caſſettes ſeront d'un beau bois de ceriſier, qui ne ſe trouve qu'en Suiſſe: elles ſeront propres, ſolides, & renforcées par des bandelettes de cuivre jaune : elles ſe fermeront à clef, & leur légéreté, auſſi bien que leur forme & les acceſſoires, en rendront le tranſport commode pour les envois, & pour qu'elle puiſſent être placées dans le caveau d'un caroſſe ou de toute autre voiture de ce genre.

Les flacons, au nombre de dix-huit, tirés de la fabrique royale du Mont-Cenis, ſeront à piſton de verre, ou d'un verre ſemblable au criſtal de Bohême ; & les médicaments ſecs ſeront proprement caſés. Il y aura en outre, dans chacune de ces caſſettes, une petite balance avec les poids d'uſage, depuis le grain juſqu'à l'once ; un petit mortier en pierre de ſerpentine, & une ſpatule à divers uſages, & dont la branche ſervira de clef pour ouvrir doucement les flacons. Les médicaments ſeront bien arrangés. Pour éviter, autant qu'il eſt poſſible, les contrefaçons frauduleuſes, j'appliquerai mon cachet, en cire en paillette, ſur l'intérieur du couvert des caſſettes, & les médicaments, qui ſeront dans du papier, ſeront enveloppés de papiers forts, où le même cachet ſera imprimé. Ces médicaments ſeront étiquetés d'après le Numéro & la dénomination qui ſont rapportés dans l'avis de l'Auteur, qui précede cette annonce ; ce qui ſervira en même temps à prévenir toute mépriſe.

En examinant l'état ci-après, on verra que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi, pour former la plus petite de ces pharmacies, No. 1, au plus bas prix poſſible, & que les médicaments les plus néceſſaires, les évacuants ſur-tout, n'y manquaſſent pas. Cette pharmacie, No. 1, conſiſtera dans une caſſette meublée des vaſes & uſtenſiles ſuſdits, de la valeur de L. 15 de Suiſſe, ou L. 22, 10. de France. *

* Le franc de Berne eſt de 10 batz, qui font 20 ſols de Suiſſe, ou 30 ſols de France ; L. 2 de Suiſſe en faiſant 3 de France. Le louis d'or, en ecus neufs, a cours à Berne à raiſon de L. 24. de Fr.

			De Suiſſe.		De France.	
Prix de la caſſette,			L. 15		L. 22	10
Elle contiendra						
2 onces,	Baume vulnéraire	No. I.	-	12	-	18
Idem.	Eau-d'arquebuſade concentrée	II.	-	8	-	12
Idem.	Eſſence balſamique	III.	-	12	-	18
Idem.	vitale	IV.	-	12	-	18
Idem.	vulnéraire	V.	-	12	-	18
1 ½ once,	Gouttes anti-hyſtériques	VI.	-	12	-	18
Idem.	anti-ſpaſmodiques	VII.	-	12	-	18
Idem.	dépuratives	VIII.	1	4	1	16
Idem.	laxatives	IX.	1	4	1	16
Idem.	ſtomachiques & pectorales	X.	-	12	-	18
Idem.	viſcérales	XI.	-	18	1	7
1 once	anodines	XII.	1	6	1	19
Idem.	ſudorifiques	XIII.	-	14	1	1
Idem.	Eſprit-de-ſoufre	XIV.	-	4	-	6
Idem.	volatil fétide	XV.	-	12	-	18
Idem.	ſuave	XVI.	-	12	-	18
Idem.	Teinture des bois	XVII.	-	6	-	9
Idem.	hydragogue	XVIII.	-	12	-	18
2 onces,	Sel-polychreſte	XIX.	-	12	-	18
6 onces,	des Alpes édulcoré	XX.	-	12	-	18
1 ½ once,	Pillules anti-ſyphilitiques	XXI.	1	4	1	16
½ once,	anti-hyſtériques	XXII.	-	12	-	18
Idem.	apéritives	XXIII.	-	12	-	18
Idem.	gommeuſes	XXIV.	-	12	-	18
Idem.	polychreſtes purgatives	XXV.	-	16	1	4
2 dragmes,	eccoporotiques	XXVI.	1	-	1	10
2 onces,	Poudre anti-acrimonieuſe	XXVII.	1	-	1	10
Idem.	tempérante	XXVIII.	1	-	1	10
1 once,	ſtiptique	XXIX.	-	6	-	9
Idem.	martiale	XXX.	-	12	-	18
Idem.	de rhubarbe tempérée	XXXI.	-	14	1	1
6 priſes,	vom. d'Ipécacuanha, de 24 gr.	XXXII.	-	12	-	18
12	de tartre émetique, de 3 gr.	XXXIII.	-	6	-	9
Idem.	polychreſte purg. de 30 gr.	XXXIV.	1	16	2	14
Idem.	fébrifuge, de 40 grains	XXXV.	2	-	3	-
6 priſes,	anti-convulſive, de 3 gr.	XXXVI.	1	10	2	5
			L. 43,	-	L. 64,	10.

			De Suiſſe.		De France.	
			L.	S.	L.	S.
	Tranſport.		43		64	10
2 onces,	Eſpeces apéritives	No. XXXVII.	-	12	-	18
Idem.	dépuratives	XXXVIII.	-	12	-	18
Idem.	vulnéraires	XXXIX.	-	8	-	12
Idem.	Thé anti-hyſtérique	XL.	-	12	-	18
Idem.	balſamique	XLI.	-	12	-	18
Idem.	céphalique	XLII.	-	12	-	18
Idem.	laxatif	XLIII.	-	12	-	18
Idem.	pectoral	XLIV.	-	12	-	18
Idem.	Confection d'hyacinthes	XLV.	1	-	1	10
Idem.	Thériaque	XLVI.	1	-	1	10
Idem.	Emplâtre adhéſif	XLVII.	-	4	-	6
3 onces,	univerſel	XLVIII.	-	12	-	18
Idem.	véſicatoire	XLIX.	1	10	2	5

Prix de la pharmacie portative No. 1. L. 51, 18. L. 77, 17.

La proviſion des médicaments qu'elle contient, eſt calculée d'après les beſoins éventuels qui ſurviennent le plus ordinairement : elle ſuffira aux particuliers de tous les états, qui ſe trouveront à portée, ou qui auront des occaſions de me demander ce qui viendra à leur manquer ; & ils pourront, à peu de frais, entretenir conſtamment leurs pharmacies garnies de tous les articles. Cette caſſette de médicaments ſera encore de la plus grande utilité, & ſuffira pour pluſieurs années à des militaires & voyageurs qui ſeroient ſeuls, ou qui n'auroient qu'une ſuite peu nombreuſe.

Elle ſera encore très-utile à Mrs. les médecins des villes, qui ſont ſouvent appellés dans les campagnes ; aux perſonnes qui ont des penſionnaires ou une nombreuſe famille, ne fût-ce que pour ſubvenir aux accidents qui arrivent la nuit.

Les étudiants en médecine, en tireront des avantages conſidérables, pour eux & leurs amis, tant à l'univerſité que pendant leurs voyages, où ils auront fréquemment l'occaſion de s'initier dans la pratique, & de ſe rendre familiers les effets des remedes. Dans les grandes auberges, ſituées en des lieux éloignés d'une ville, cette petite proviſion de médicaments ſera d'une grande reſſource pour des paſſants, qui ſeroient dans le cas de devoir être ſecourus ſans délai. &c.

Les pharmacies No. 2, contiendront au double la proviſion que je viens de détailler.

La caſſette coûtera, en argent de Berne,	L. 15	13 S.
Et les médicaments ſe monteront à	73	16 S.
	L. 89	9 S.
Ce qui fait, en argent de France,	L. 134	3 S.

Ce N°. conviendra à des perſonnes, qui, ayant famille & pluſieurs domeſtiques, ne ſeroient pas à portée de remplacer facilement, & ſans une perte de temps conſidérable, les articles qui viendront à leur manquer : elle ſera auſſi fort-utile aux voyageurs dont la ſuite ſera nombreuſe, aux ſeigneurs qui ſont en préfecture, ou qui paſſent la belle ſaiſon dans leurs terres ; aux particuliers qui ſont aiſés, & qui demeurent toute l'année à la campagne ; à Mrs. les Paſteurs, Curés & autres perſonnes, qui, par des motifs d'humanité, veulent bien donner leurs ſoins aux malades de leurs paroiſſes & des environs. Cette pharmacie conviendra fort dans les lieux où il y a des eaux-minérales & bains, ainſi que pour les hoſpices iſolés, & les couvents qui ne ſont point pourvus d'apothicairerie.

Les pharmacies N°. 3, ſont principalement deſtinées aux médecins-chirurgiens, attachés à de grandes maiſons, ou à ceux qui exercent leur art dans les troupes & dans les campagnes. Elles conviendront encore à des Seigneurs qui auront à faire, par mer ou ſur terre, des voyages de pluſieurs années, avec une ſuite nombreuſe, & elles ſeront entre autres d'une très-grande utilité pour les fabriques quelconques, où beaucoup d'individus ſont raſſemblés.

La caſſette du N°. 3, coûtera, argent de Berne	L. 22	S.
Elle contiendra, au double, tous les médicaments de celle N°. 2.	147,	12.
	L. 169,	12.
Ce qui fait, argent de France,	L. 254,	8 S.

Mr. de Herrenſchwand ayant trouvé que ces trois pharmacies ſuffiſoient aux beſoins de toutes les claſſes d'individus, il me reſte à offrir mes ſervices aux perſonnes qui pourroient deſirer de plus fortes proviſions. Pourvu qu'elles me faſſent prévenir, je me procurerai les caſſettes & vaſes néceſſaires ; & comme les ſimples des Alpes & montagnes de la Suiſſe ne peuvent ſe cueillir que pendant une couple de mois de la belle ſaiſon, qu'il faut les ſécher & les trier ſoigneuſement, & que je me propoſe de préparer moi-même les ſuſdits médicaments, je deſirerois que les perſonnes qui ſouhaiteront de mes pharmacies portatives, vouluſſent bien charger, ſur-tout cette premiere année, un négociant de Berne, de ſouſcrire pour elles, chez

chez moi. Les payements ſe feront lors de la livraiſon, & je m'engage à remplacer les articles qui viendront à manquer, au même prix, à l'once, tel qu'il eſt indiqué ci-avant.

J'aurai la même attention pour les perſonnes qui, ſouhaitant d'apprendre à connoître préliminairement les vertus des uns ou des autres de ces médicaments, par leur propre expérience, m'en demanderont ; & je les pourvoirai comme il eſt dit ci-deſſus, & même des articles qui ſuivent, en auſſi petite quantité qu'elles le voudront & à raiſon des prix qui ſont énoncés.

Prix par priſes.

		L.	S.	D.
60 Gouttes laxatives, dans demi-once d'eau-d'épines blanche	No. IX.	-	3	-
25 Gouttes anodines, dans demi-once d'eau-de-fleurs-de-tilleul	XII.	-	2	6
40 Gouttes ſudorifiques, dans demi-once d'eau-de-chardon-bénit	XIII.	-	1	6
2 Drachmes de ſel-polychreſte	XIX.	-	1	6
12 des Alpes édulcoré	XX.	-	2	6
Demi-drachme de pillules polychreſtes purgatives	XXV.	-	2	-
Une pillule eccoprotique	XXVI.	-	1	-
Une drachme de poudre anti-acrimonieuſe	XXVII.	-	1	6
Une drachme de poudre tempérante	XXVIII.	-	1	6
6 grains de poudre martiale	XXX.	-	-	6
Une drachme de poudre de rhubarbe tempérée	XXXI.	-	2	-
Demi-drachme de poudre polychreſte purgative	XXXIV.	-	3	-
40 grains de poudre fébrifuge	XXXV.	-	3	6
3 grains de poudres anti-convulſives.	XXXVI.	-	5	-
$\frac{1}{2}$ once des eſpeces vulnéraires ou ſaltrank	XXXIX.	-	2	-
$\frac{1}{2}$ once de thé anti-hyſtérique	XL.	-	2	6
$\frac{1}{2}$ once de thé balſamique	XLI.	-	2	6
$1\frac{1}{2}$ once de thé céphalique	XLII.	-	2	6
$2\frac{1}{2}$ onces de thé laxatif	XLIII.	-	2	6
$3\frac{1}{2}$ onces de thé pectoral	XLIV.	-	2	6
$\frac{1}{2}$ once d'emplâtre univerſel	XLVIII.	-	2	-
$\frac{1}{2}$ once d'emplâtre véſicatoire	XLIX.	-	5	-

Signé, Charles-Fréderic Morell, Chymiſte & Maître en Pharmacie, à Berne.

P. S. J'offre encore d'ajouter, ſur la demande qu'on m'en aura faite, le Traité des maladies, en Allemand ou en François, au prix annoncé dans le proſpectus, à raiſon de dix francs de Suiſſe, qui en font quinze de France, pour l'exemplaire. Les perſonnes qui deſireront de recevoir directement de moi les deux objets, ſont priées de m'en faire parvenir le payement franc de port.

ERRATA.

PAGE 10, ligne 23, *liſez* trois-cents *au lieu de* trois-cent
15, 4, *liſez* partie pratique *au lieu de* partie-pratique
19, 1, *liſez* TEMPÉRAMENTS *au lieu de* TEMPERAMENS,
Ibid. 7, *liſez* fort & fréquent. *au lieu de* fort fréquent.
20, 23, *liſez* Schinznach *au lieu de* Schinſinach
Ibid. 27, *liſez* où *au lieu de* ou
24, & ailleurs 12, *liſez* aiguës *au lieu de* aigues
28, 27, *liſez* maladies *au lieu de* maladie
33, 12, *liſez* , ces liquides *au lieu de* . Ces liquides
35, 3, *liſez* mixture *au lieu de* mixtion
38, 14, *liſez* quinquina *au lieu de* quinquiina
44, 20, *effacez* un
50, 20 & 21, *liſez* les parties glanduleuſes *au lieu de* la partie glanduleuſe
51, 22, *liſez* d'épurer *au lieu de* de dépurer
54, 22 & 23, *liſez* fievre-continente *au lieu de* fievre-continue
Ibid. 23, *liſez* éruption *au lieu de* irruption
56, 19, *liſez* fievre-continue *au lieu de* fievrec-ontinue
61, 35, *liſez* quelconque *au lieu de* quelconques
66, 5, *liſez* abondance *au lieu de* a bondance
Ibid. *ead. liſez* provoqué *au lieu de* a provoqué
67, derniere, *liſez* tête *au lieu de* tète
70, 12, *liſez* ſymptômes *au lieu de* ſymtômes
78, 2, *liſez* ſaignée *au lieu de* ſaignées
81, 16, *liſez* à une parotide *au lieu de* une parotide
82, 3, *liſez* , ſi le cas en eſt ſuſceptible. On *au lieu de* . Si le cas en eſt ſuſceptible, on
Ibid. 33, *liſez* infuſé ſur des feuilles *au lieu de* infuſé ſur de feuilles
85, 27, *liſez* plutôt *au lieu de* pluôtt
86, 14, *liſez* N°. 166, ſi *au lieu de* N°. 166. Si
Ibid. 32, *liſez* *Des* *au lieu de* *De*
Ibid. derniere, *liſez* des levains *au lieu de* & des levains
87, derniere, *liſez* légitime *au lieu de* légime
88, 13, *liſez* affecté *au lieu de* affectée
Ibid. *ead. liſez* conſéquemment *au lieu de* conſéquemment
91, 2, *liſez* blanc *au lieu de* blancs

Errata.

Page. 91, ligne 17, *liſez* dans ces cas *au lieu de* dans ce cas
99, 6, *liſez* Dèsque *au lieu de* Dèsque que
Ibid. 9, *liſez* de même *au lieu de* de mêmes
104, 31, *liſez* rémiſſions *au lieu de* remiſſions
Ibid. 32, *liſez* Dans le redoublement, il boira, *au lieu de* dans le redoublement. Il boira
Ibid. *ead.* *liſez* & peu en une fois, *au lieu de* & en une fois,
107, 20, *liſez* fort-violents *au lieu de* fortvi-olents
108, 9, *liſez* local ou univerſel, *au lieu de* local & univerſel.
121, 2, *liſez* bras, *au lieu de* avant-bras,
123, 14, *liſez* à ſix ou huit jours *au lieu de* à ſix à huit jours
125, 31, *liſez* tite-vérole diſcrette, *au lieu de* tite-vérole,
129, 33, *liſez* fort-agité *au lieu de* for-tagité
134, 25, *liſez* vîte, en *au lieu de* vîte en,
138, & ailleurs 18, *liſez* de bonne-heure *au lieu de* de-bonne-heure
146, 11, *liſez* l'endurciſſement *au lieu de* l'endurdiſſement
155, 2, *liſez* conſidérable *au lieu de* peu conſidérable
Ibid. 29 & 30, *liſez* qualité *au lieu de* quantité
162, 22, *effacez* chauds
Ibid. 31, *liſez* la veſſie *au lieu de* de la veſſie
163, 7, *liſez* goutteux, en *au lieu de* goutteuxen,
171, & ailleurs 6, *liſez* ciguë *au lieu de* cigue
173, 22, *liſez* indolentes *au lieu de* ind.lentes
180, avant derniere, *liſez* la maladie ſera *au lieu de* elle ſera
187, 7, *liſez* ces farines *au lieu de* ſes farines
Ibid. derniere, *liſez* petit-lait. *au lieu de* petit-lait
193, 13, *liſez* fort-ſenſible *au lieu de* fort, ſenſible
Ibid. 21, *liſez* inflammations *au lieu de* infiammations
200, 4, *liſez* ſuppuration *au lieu de* ſuppurtation
Ibid. avant derniere, *liſez* ſon *au lieu de* ſon
203, 18, *liſez* inflammations en général, *au lieu de* inflammations, en général,
215, 22, *liſez* pharmacie portative *au lieu de* pharmacie, portative
223, 3, *liſez* large *au lieu de* large,
231, 31, *liſez* fort-compacts *au lieu de* forts-compacts
232, 27, *liſez* violente fievre *au lieu de* violente-fievre
238, 5, *liſez* s'il étoit néceſſaire, animé avec *au lieu de* s'il étoit néceſſaire, avec
239, 25, *liſez* comme *au lieu de* comms

Errata.

Page 244, ligne 18, *liſez* on y fera infuſer *au lieu de* on fera infuſer
252, 1, *liſez* Des *au lieu de* Deu
253 & la ſuivante ſont fauſſement cotées : 353 & 354.
261, 4, *liſez* décharnent *au lieu de* décharnents
Ibid. 5, *liſez* relâchement des *au lieu de* relâchement de
268, 31, *liſez* la pleure *au lieu de* le péritoine
286, 6, *liſez* Luce *au lieu de* Luſe
289, 3, *liſez* verres *au lieu de* verrées
313, 23, *liſez* de la pharmacie *au lieu de* la pharmacie
339, 23, *liſez* avec *au lieu de* avce
347, 23, *liſez* gommes *au lieu de* gommes,
354, 2, *liſez* obſede *au lieu de* obſcede
363, 11, *liſez* tous *au lieu de* de tous
379, 14, *liſez* palliatif. *au lieu de* palliatif
392, derniere, *liſez* aliment *au lieu de* alimeut
394, 17, *liſez* infuſion *au lieu de* l'infuſion
400, 17, *liſez* neutre *au lieu de* n utre
401, 7, *liſez* ſentiſſent *au lieu de* ſentiſſant
442, 32, *liſez* il *au lieu de* li
443, 12, *liſez* plus *au lieu de* plu
Ibid. 13, *liſez* pillules *au lieu de* pilluless
444, 13, *liſez* on réitérera *au lieu de* ou réitérera
448, avant derniere, *liſez* ſymptômes *au lieu de* ſymtômes
458, 9, *liſez* C'eſt-pourquoi *au lieu de* C'eſtpourquoi
454, 30, *liſez* une once *au lieu de* un once
487 eſt fauſſement cotée : 784.
515, 11, *liſez* puiſſe *au lieu de* puiss
522, 9, *effacez la virgule après* éleves
Ibid. 12, *liſez* quinteſſence *au lieu de* quinteſcence
527, & ailleurs 12, *liſez* d'épeautre *au lieu de* d'épéautre
529, 15, *liſez* table : *au lieu de* table
535, derniere, *liſez* doux. *au lieu de* doux
539, 27, *liſez* ſalſifis *au lieu de* ſerſifis
VIII, 23, *liſez* édulcoré *au lieu de* & ulcoré
XII, 16, *liſez* par-deſſus *au lieu de* par deſſus-
XIII, 24, *liſez* écreviſſes *au lieu de* éoreviſſes
XXII, 21, *liſez* Chamædr. *au lieu de* Chæmædr.
XXIII, 28, *liſez* demie. *au lieu de* de mie.

Errata.

Page XXVIII, ligne 25, *effacez la virgule après* dum
XXXII, 28, *liſez* d'hyacinthes *au lieu de* de hyacinthes
XXXIII, & ailleurs 21, *liſez* Ammoniaci *au lieu de* Armoniaci
XXXIX, 7, *liſez* Proprietat. *au lieu de* Proprietat,
XLI, 30, *liſez* d'y *au lieu de* d''y
LVI, 4, *liſez* gouttes *au lieu de* gonttes
Ibid. 27, *liſez* aurat. *au lieu de* aurant.
LXXI, 25, *effacez la virgule après* camomilles
LXXVII, 1, *liſez* Ordonnances *au lieu de* donnances
LXXXIII, 3, *liſez* æquales *au lieu de* æqua les
XCIX, 24, *effacez le point après* d'eau
CXIII, 10, *liſez* Diagred. *au lieu de* Diagryd.
CXXIX, 4, *liſez* leurs *au lieu de* leur
Ibid. 9, *liſez* j'eſpére *au lieu de* j'eſpere
Ibid. 30, *liſez* Gœttingue *au lieu de* Gottingue
CXXXII, 19, *effacez la virgule après* par deſſus
CXXXIV, 12, *liſez* eſprits volatils *au lieu de* eſprits, volatils
CXXXVI, 6, *liſez* l'heure *au lieu de* l'henre
CXXXIX, 27, *liſez* buvan *au lieu de* buvant
Ibid. 28, *liſez* l'on *au lieu de* l'ont
CXLIV, 3, *liſez* diſſiperont *au lieu de* diffiperont

ERRATA DE LA DÉDICACE.

Page 6, ligne 11, *liſez* j'eſpére *au lieu de* j'eſpere
Ibid. 23, *liſez* ſecondé *au lieu de* ſeconds
7, 7, *liſez* non-interrompue *au lieu de* non interrompue
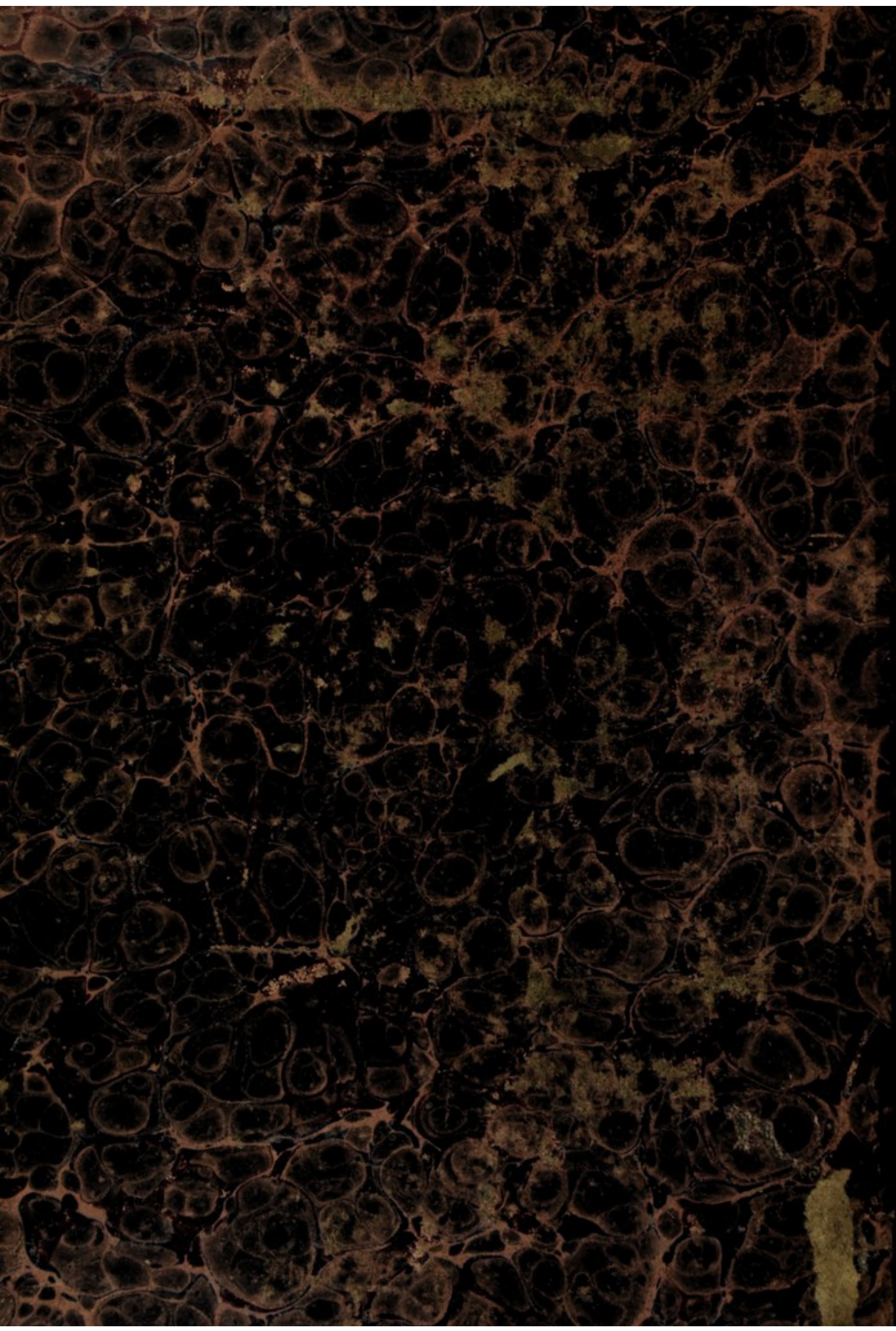
10,50